


·BIBLIOTECA·
·LVCCHESI·PALLI·
Grande Sala O.S.
9-VI-15



PANTHÉON LITTÉRAIRE.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BÉTHUNE ET PLON,
RUE DE VAUGIRARD, 36.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES,

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE;

ORNÉES DE SON PORTRAIT
ET D'UN FAC SIMILE DE SON ÉCRITURE, TIRÉ D'UN FRAGMENT INÉDIT.

NOUVELLE ÉDITION COLLATIONNÉE ET AUGMENTÉE.

TOME TROISIÈME.





PARIS.
A. DESREZ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE SAINT-GEORGES, 11.

M DCCC XXXVI.

PREFACE.

Il n'est pas besoin d'un long discours pour faire l'éloge des *Lettres* de S. François de Sales; personne n'ignore que c'est dans ces lettres qu'un homme se montre tel qu'il est, que c'est dans l'abandon d'une correspondance étendue qu'il laisse percer son caractère, ses sentiments, ses desirs, ses bonnes ou mauvaises passions; en un mot, c'est dans les lettres qu'on met au jour les pensées les plus intimes de son ame. Il est impossible de se déguiser lorsqu'on écrit à une foule de personnes de qualités différentes et sur des sujets divers, surtout quand on écrit à ses amis intimes. Mais ce ne sont pas seulement les sentiments qui paroissent dans les lettres, c'est encore, quand elles traitent de matières scientifiques, la perspicacité d'esprit, et la bonne doctrine; ou bien l'ignorance et la légèreté de jugement quand on n'a ni science ni pénétration. Voilà d'où vient qu'on recherche avec tant d'ardeur la correspondance des hommes célèbres pour les prendre, pour ainsi dire, sur le fait. On aime à voir l'homme apparoître sans nul déguisement; on aime à voir les éloges exagérés, les flatteries outrées des courtisans, ou des amis, disparoître devant cette lumière éclatante, pour le réduire à sa juste valeur.

S. François de Sales n'a rien à perdre à cette épreuve, elle lui est au contraire toute favorable. La publication de ses *Lettres* a dû lui gagner beaucoup de partisans, supposé qu'il n'eût pas tout le monde pour lui, ce qui est bien difficile à croire, car, de quelque côté qu'on l'envisage, il se fait aimer et admirer tout à la fois. Dans ses lettres aux gens du monde, il leur donne des avis dictés par une profonde sagesse; il leur fait aimer une religion dont les premiers abords paroissent sévères à des personnes habituées à toutes les aises de la vie, et qui n'aiment guère à se gêner. Il sait les adoucir avec prudence, en leur montrant la vérité sous un jour qui la leur rend aimable.

Dans ses lettres aux savants, il découvre le fond de sa grande doctrine, de la justesse et de la pénétration de son esprit; dans celles qu'il adresse aux religieuses, il traite en maître consommé toutes les questions les plus difficiles de la vie spirituelle.

Dans toutes, en général, on remarque sa sainteté, l'élévation et la noblesse de ses sentiments, la beauté de ses pensées, présentées toujours avec un style doux, naïf et entraînant; son zèle ardent pour la gloire de Dieu et pour étendre l'empire de Jésus-Christ dans tous les cœurs, sa foi forte et éclairée, sa piété angélique, et son amour pour Dieu, qui le brûloit de ses plus vives ardeurs.

Aussi ses *Lettres* sont sans contredit sa meilleure Vie : c'est là qu'on apprend à le connoître tel qu'il est; là on n'a pas à craindre de déguisement, nul ne porte plus loin que S. François de Sales la naïveté et la franchise de ses paroles; aussi aucun panégyriste ne peut remplacer par ses éloges le recueil de ses *Lettres*, véritable trésor de la science, de la sagesse et de la charité qui se trouvoient cachées dans son ame : c'étoit comme une source abondante qu'il laissoit couler continuellement; tout le monde pouvoit y puiser sans crainte, les abords n'en étoient interdits à personne; sa douceur attiroit continuellement les ames auxquelles il se plaisoit à communiquer ses richesses, dont peut-être il étoit le seul à ne pas connoître l'étendue, tant son humilité lui déroboit la vue de son mérite! Mais heureusement que Dieu, qui l'avoit donné à son Église pour être une de ses lumières, empêcha que son humilité ne tînt constamment sous le boisseau les connoissances qu'il possédoit, en lui donnant le désir d'être utile à toutes sortes de personnes.

Le recueil des *Lettres* de S. François de Sales a été successivement augmenté par les éditeurs : la reconnoissance et la vénération pour ce grand saint engagea toutes les personnes qui avoient eu le bonheur d'en recevoir quelques-unes à les communiquer au public, afin que ses leçons de sagesse pussent profiter à tout le monde.

Pour ajouter quelque chose à ce trésor déjà si précieux, nous avons fait des recherches qui n'ont pas été tout-à-fait infructueuses, nous annonçons avec plaisir que nous sommes assez heureux pour pouvoir ajouter à notre édition quelques lettres inédites, ainsi que quelques fragments d'écrits qui n'ont pas encore vu le jour.

Voici l'ordre que nous avons suivi pour le classement des lettres : 1° celles qui ont des dates ; 2° tout ce qui est sans date ; 3° les lettres adressées aux gens du monde.

FRAGMENT

DU PANÉGYRIQUE

DE SAINT FRANÇOIS DE SALES,

PRONONCÉ DANS UNE ÉGLISE DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE; PAR M. BOSSUET, ÉVÊQUE DE MEAUX.

(Tome XIV des Sermons, p. 51—54 ; Paris, 1808, in 12)

Je trouve dans ces derniers siècles deux hommes d'une sainteté extraordinaire, saint Charles Borromée et François de Sales. Leurs talents étoient différents, et leurs conduites diverses; car chacun à reçu son don par la distribution de l'esprit : mais tous deux ont travaillé avec même fruit à l'édification de l'Église, quoique par des voies différentes. Saint Charles a réveillé dans le clergé cet esprit de piété ecclésiastique. L'illustre François de Sales a rétabli la dévotion parmi les peuples. Avant saint Charles Borromée, il sembloit que l'ordre ecclésiastique avoit oublié sa vocation, tant il avoit corrompu ses voies ; et l'on peut dire, mes sœurs, qu'avant votre saint instituteur, l'esprit de la dévotion n'étoit presque plus connu parmi les gens du siècle. On reléguoit dans les cloîtres la vie intérieure et spirituelle, et on la croyoit trop sauvage pour paroître dans la cour et dans le grand monde. François de Sales a été choisi pour l'aller chercher dans sa retraite, et pour désabuser les esprits de cette créance pernicieuse. Il a ramené la dévotion au milieu du monde ; mais ne croyez pas qu'il l'ait déguisée pour la rendre plus agréable aux yeux des mondains, il l'amène dans son habit naturel, avec sa croix, avec ses épines, avec son détachement et ses souffrances, en l'état que l'a produit ce digne prélat, et dans lequel elle nous paroît en son *Introduction à la vie dévote*; le religieux le plus austère la peut reconnoître, et le courtisan le plus dégoûté, s'il ne lui donne pas son affection, ne peut lui refuser son estime.

Et certainement, chrétiens, c'est une erreur intolérable qui a préoccupé les esprits, qu'on ne peut être dévot dans le monde. Ceux qui se plaignent sans cesse que l'on n'y peut pas faire son salut, démentent Jésus-Christ et son Évangile. Jésus-Christ s'est déclaré le Sauveur de tous; et par-là il nous fait connoître qu'il n'y a aucune condition qu'il n'ait consacrée, et à laquelle il n'ait ouvert le chemin du ciel; car, comme dit excellemment saint Jean-Chrysostome (1), la doctrine de l'Évangile est bien peu puissante, si elle ne peut policer les villes, régler les sociétés et le commerce des hommes. Si pour vivre chrétiennement, il faut quitter sa famille et la société du genre humain, pour habiter les déserts et les lieux cachés et inaccessibles, les empires seront renversés et les villes abandonnées. Ce n'est pas le dessein du Fils de Dieu : au contraire, il commande aux siens de luire devant les hommes (2). Il n'a pas dit dans les bois, dans les solitudes, dans les montagnes seules et inhabitées, il a dit dans les villes et parmi les hommes : c'est là que leur lumière doit luire, afin que l'on glorifie leur Père céleste. Louons donc ceux qui se retirent; mais ne décourageons pas ceux qui demeurent; s'ils ne suivent pas la vertu, qu'ils n'en accusent que leur lâcheté et non leurs emplois, ni le monde, ni les attraits de la cour, ni les occupations de la vie civile.

(1) In Ep. ad Rom. Hom. XXVI, n. 4, t. IX. p. 717.
(2) Matt. V, 16.

FRAGMENTS DE LETTRES DE FÉNÉLON.

Le jour de saint François de Sales est une grande fête pour moi. Je prie aujourd'hui de tout mon cœur le saint d'obtenir de Dieu pour vous l'esprit dont il a été lui-même rempli. Il ne comptoit pour rien le monde. Vous verrez par ses *Lettres* et par sa *Vie*, qu'il recevoit avec la même paix et dans le même esprit d'anéantissement les plus grands honneurs et les plus dures contradictions. Son style naïf montre une simplicite aimable, qui est au-dessus de toutes les graces de l'esprit profane. Vous voyez un homme qui, avec une grande pénétration, et une parfaite délicatesse pour juger du fond des choses, et pour connoître le cœur humain, ne songeoit qu'à parler en bon homme pour consoler, pour soulager, pour éclairer, pour perfectionner son prochain. Personne ne connoissoit mieux que lui la plus haute perfection; mais il se rapetissoit pour les petits, et ne dédaignoit jamais rien. Il se faisoit tout à tous, non pour plaire à tous, mais pour les gagner tous, et pour les gagner à Jésus-Christ, et non à soi…

A UNE AUTRE PERSONNE,
LA VEILLE DE LA FÊTE DE SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Puisque vous êtes foible, reposez-vous, et ne sortez point. Le bon saint que nous aimons tant sera avec vous au coin de votre feu….. Si vous sentez que votre langueur ne vous permette pas d'aller demain à la messe, renoncez-y bonnement. Souvenez-vous que si saint François de Sales étoit au monde, et qu'il fût votre directeur, il vous defendroit d'y aller en ce cas : il ne vous le défend pas moins du paradis. En quittant la solennité de sa fête, vous suivrez son esprit. Vous le trouverez dans la foiblesse et dans la simplicité, bien plus que dans une régularité forcée. Aimons comme lui, et nous aurons bien célébré sa fête.

A UNE AUTRE PERSONNE.

….. Pour vos lectures, vous faites bien de lire l'Écriture sainte, mais n'abandonnez ni l'Imitation de Jésus-Christ, ni les ouvrages de saint François de Sales. Ses *Lettres* et *Entretiens* sont remplis de graces et d'expérience.

A MONSEIGNEUR

L'ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME

JEAN-FRANÇOIS DE SALES,

ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE.

MONSEIGNEUR,

Ceux qui ont porté leur plume à écrire la vie de cet incomparable prélat, votre très-honoré frère et prédécesseur en la dignité que vous possédez par mérite, ont tâché de nous représenter l'image de ses vertus, et les plus riches traits dont le ciel avoit embelli son ame; mais ils n'ont pas pu donner à sa gloire des couleurs assez vives pour la faire dignement reconnoître. Cet honneur étoit dû à votre vertu d'être une image vivante de tant de perfections que la terre a honorées en lui, et que le ciel a couronnées de gloire; image d'autant plus parfaite, que moins elle montre au dehors les linéaments de son intérieur, que vous tenez recelé et gravé dans le vôtre, et qui nous fournissoit le sujet de former notre plainte à votre héroïque humilité, aussi bien que la sienne, si la plume, tirée de l'aile de quelque séraphin, le trahissant innocemment dans ses missives, que je mets entre vos mains, ne l'eût dépeint avec tant de naïveté sur le papier, qu'elle semble se ressentir des vifs ressentiments que le Saint-Esprit excitoit dans son ame. Laissez voler ce portrait aux yeux de ceux qui s'estimeront heureux de le voir; il prendra des rayons de sa gloire et l'autorité de votre aveu; et il n'y a pas à craindre qu'en lui donnant la lumière, il obscurcisse le lustre de sa réputation. Rien ne pouvoit sortir d'imparfait d'une ame si parfaite, laquelle, en toutes ses œuvres, ouvrant les cœurs à la dévotion, a toujours fermé la bouche à la médisance. Que s'il ne lui a donné la vie avant sa bienheureuse mort, vous devez de là juger plutôt de son humble modestie que l'indignité de l'œuvre. Il vouloit que ceux qui honoreroient sa mémoire eussent de vous ce contentement et l'obligation que conserve votre très-humble et affectionné serviteur,

LOUIS DE SALES.

AUX

DÉVOTES RELIGIEUSES

DE

LA VISITATION DE SAINTE MARIE.

Mes Dames,

Dieu ayant fait les hommes par la création, et refait par la rédemption, les va journellement parfaisant par la sanctification, pour laquelle (outre les inspirations qu'il lenr donne, et les sacrements qu'il lenr fait conférer par les officiers qu'il a établis ponr cette fin en son Église) il se sert contumiérement de la voix et de la plume de certains siens serviteurs choisis entre les autres pour cet effet, auxquels il se communique plus libéralement, et donne plus particuliére connoissance de ses volontés, ponr les proposer et expliquer après aux autres. Ce grand prélat, protecteur là haut de votre vertu, comme çà bas il étoit le fondateur de votre ordre, et le premier directeur de votre dévotion, a été nn de ceux desquels sa diviue Majesté s'est vonln servir en ce temps, non-seulement ponr enseigner de vive voix, et par des traités complets piéçà mis au jour, la vertu aux personnes embarrassées parmi le tracas du siécle, mais aussi pour cultiver, par beaucoup de salutaires avertissements et discours familiers dans ses missives, l'esprit de religion que Dieu vous a communiqué par son moyen; lesquels pouvoient se perdre dans l'oubli, si ce livre n'en eût arrêté la mémoire. Jngez s'il doit vous être cher, puisqu'il vient de telles mains, et qu'il contient une partie de choses qui vous concernent. Le supprimer, c'eût été supprimer une partie de sa louange, et rompre un des organes de votre bonheur. Il vous ramentevra qu'il vous faut être fermes en la foi, humbles en la conversation, honnêtes ès paroles, justes ès jugements sur les déportements d'autrui, equitables es actions, miséricordieuses ès œuvres, réglées ès mœurs, patientes ès injures, courageuses ès tribnlations, douces avec le prochain (c'est l'esprit de votre congrégation, et l'héritage que votre père vous a plus particuliérement laissé), amoureusement craintives avec Dieu, conformes à son bon plaisir, et nnies inséparablement à sa charité. Vous y verrez aussi reluire la rare prudence de son auteur avec l'ardeur de son zèle, qui lni a fait porter le flambean au salut de tant de princes et d'hommes de toute qualité, et tant de consolations et de très-saints conseils que vous y trouverez donnés à plusieurs autres. Le profit vous sera toutefois plus particulier, et le contentement pourra encore crottre, si ceux qui auront quelques autres épîtres de ce saint homme sont si charitables que de les communiquer aux dames de vos monastères qui lenr seront plus voisins, ponr grossir ce volume à la seconde édition, de quoi je les conjure très-affectueusement; et sur cela je me tais pour le laisser parler et entretenir vos pensées sur un si digne sujet, lequel formant vos esprits, et comblant d'aise vos cœnrs, instruira encore votre charité à prier pour celui qui a contribué en ceci son travail à votre contentement, et qui prise grandement l'honneur d'être,

Mes Religieuses Dames,

Votre plus humble et affectionné serviteur,

LOUIS DE SALES.

LETTRES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES.

LETTRE PREMIÈRE.

LE PRÉSIDENT FAVRE (1) A FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Ang. de Sales.)

Cette lettre fut écrite à S. François de Sales lorsqu'il étoit prévôt de l'Église de Genève, pour l'inviter à accepter la dignité de sénateur, qu'il avoit constamment refusée.

Vers le mois d'août 1593.

Ais, charissime frater, velle te à theologiâ impetrare facultatem ad jurisprudentiæ sacra, quæ superiore biennio intermisisti, quodam postliminii (2) jure repetenda. Quo omine non solùm mirabiliter gaudeo, sed etiam, si tuâ causâ id facis, ut facere debes, et tibi et jurisprudentiæ gratulor: tibi, cui amplissimam gloriæ messem ex consilio paratam esse prospicio; jurisprudentiæ, quam mirâ ingenii tui felicitate ornatum maximè et illustratum iri confido; si, quod facturum te non dubito, ad eam sic voles incumbere, ut, quæ te prior disciplinæ suæ alumnum habuit, ejus laudem cum tuâ putes esse conjunctam.

Si, ut ais, et ego, mihi magis placeam, credere volo, meâ potiùs causâ, et quoniam itâ suadeo, idipsum facere voles, equidem perindè gratulabor jurisprudentiæ, cum jam sic affectus esse debeam, ut in eo quod meâ causâ facies non minorem quàm si tuâ diligentiam et industriam collaturum te persuasum habeam; sed mihi potissimùm, cui tam præclara ista tamque facilis obtigerit benè de jurisprudentiâ merendi occasio, vel hoc solo quod te induxerim uti de eâ benè merereris.

Utcumque vero sit, est quod, quantas possum tibi referam gratias, qui meis sive precibus sive consiliis tantùm indulgere te profitereris, ut studiorum tuorum legem ex arbitrio meo, non solùm instituere, quod esset facilius, sed etiam institutam et compositam immutare non recuses.

Ego certè ad sancta mutuæ necessitudinis nostræ fœdera constringenda adeò pertinere arbitror uti studiis iisdem exerceamur, ut, ni tu mihi hâc parte prior concessisses, fuerim fortassis, dùm per senatum et uxorem licuisset, theologiam pro jurisprudentiâ secuturus.

Sed extrà jocum, placere tibi imprimis theologiam nec miror, nec doleo: est enim propria illa et peculiaris illorum scientia, quod Deus optimus maximus non tam ad amplissimas quasque Ecclesiæ dignitates, quas jam tibi suâ sponte obvias video, quàm ad pietatem informaverit, cujus te gravissimum et sanctissimum, non nomen, sed numen præcipuo cultu habere certò scio.

Atque utinàm eadem mihi, quæ tibi, in eam rem opportunitas adesset! non voluntas, mihi, crede, abesset, non animus. Neque tamen despero quin, si quando unà nos vivere, et securiore plenioreque otio frui Deus volet, et exemplo et auxilio tuo, theologiæ quoque degustandæ desiderium non parvum subeat, quo jampridem titillari me sentio, in eoque, ut in Domino mori discam, qui christianæ vitæ scopus esse debet, tandem aliquando consenescam.

At cùm neque Spartam quæ mihi divinitùs data est deserere ultrò debeam, neque à me ipse tanto abesse intervallo, ut, qui vel soli jurisprudentiæ imparem me video, theologiæ etiam amplectendæ temerarios spiritus sumere velim; planè conveniens est, ea mihi interim studia præcipuè et in amoribus et curæ esse, sine quibus nec officii

(1) Favre (Antoine), premier président au sénat de Chambéri, gouverneur de Savoie et pays adjacents, né en Bresse, le 4 octobre 1557, étoit un des premiers jurisconsultes de son temps; il avoit fait recevoir S. François de Sales avocat au sénat de Chambéri en 1592. Ils furent dès lors intimement liés. Antoine Favre mourut à Chambéri, le 28 février 1624.

(2) *Postliminium*, retour à un bien ou à un pays dont on avoit été enlevé de force.

mei, nec dignitatis ratio satis recta constare possit. Tu verò longè beatior, qui, in istâ potissimùm ætate quæ, ut ais, restitutionis beneficium admittere adhuc posset, jam consecutus sis, ut et utramque scientiam, et tuâ et utriusque dignitate, capessere possis, si voles; et velle debeas, quià potes.

Ad hic videor mihi videre hæsitantem te, quænam illa conditio sit quam admisi : *Si unà nos vivere Deus volet*. An fortassis quòd eventurum sperem, ut in sanctissimo illo vestro collegio canonicatum brevi ambiam, et liberalitate vestrâ, tuâque præsertim auctoritate adipiscar? Sed à dilectissimâ conjuge priùs impetraverim ut mortem uptet et oppetat quàm ut id patiatur.

Quid ergò? Ad uostrum ego te, ad nostrum, inquam (vereor enim non exaudieris), collegium voco, et, quantâ possum contentione, hortor ut senatoriam dignitatem non jam ambias, sed summis meritis tuis tam honorificè novoque exemplo oblatam alacriter suspicias, præsentemque urgeas occasionem, non quòd vereudum sit, si te respicis, ne invitum te unquàm effugiat, sed ut tantò longiores dulcioresque dignitatis tuæ fructus percipias, cujus nec minima pars illa futura sit, quòd, in tantâ rerum omnium perturbatione, tamque perditâ temporum conditione, tam citò verèque dignus habitus sis qui ad eam promovereris.

Quid verò esse potest quod te remorari aut ad cunctandum movere debeat? Annon et episcopos et abbates habemus? et, ut de re judicatâ præscribam, ne dubitationi locus relinquatur, nonne ipsum quoque Ecclesiæ vestræ præpositum, decessorem tuum, virum clarissimum, mihique præ cæteris omnibus, nescio quo bonu fato, familiarissimum, eumdemque *Imperatorem*, et theologiæ deditissimum, senatorem habuimus? Annon et sacerdotes sumus, et sacrosancta divinarum et humanarum rerum mysteria tractamus? Annon denique et breviarium (si inter seria jocari me patieris), quoties in secreto auditorio lites ex breviario, recitamus?

Quid autem vel tibi gloriosius, vel amplissimo ordini honorificentius, vel denique bonis omnibus optatius, quàm inter eos te sedere, quorum dignitas, tibi communis, et illustriorem tuam reddere, et ex tuâ occasione illustrior ipsa fieri possit!

At revocaret te, inquies, ea functio ab institutæ vitæ studiorumque ratione. Imò admoneret potiùs, quanquam admonitione nullâ eges, uti teipsum et tibi et nobis semper ad imitandum proponeres; et quibus studiis eam tibi pietatis et scientiæ famam comparasses, quæ tantæ dignitatis materiam peperisset, ex perpetuo sectareris.

Nec erit tibi difficilius a principe et senatu quàm ab ipsâ jurisprudentiâ impetrare, ut et potiores et quantas voles theologiæ horas largiare. A me etiam, quem in eo pertinaciorem contradictorem vereri deberes, idipsum te facilè impetraturum promitto : quippè qui nimis feliciter et cum jurisprudentiâ et mecum actum putabo, si te aliquando senatorem, et ut voluntatis itâ dignitatis communione fratrem dicere potero.

Et verò, si tantùm mihi tribuis, ut, quia sic volo, jurisprudentiam, cui repudium mittere cogitabas, in gratiam recipere paratus sis, quidni ea quoque tibi persuaderi patiare, quæ sunt prorsùs consequentia, et tibi longè magnificentiora, mihi jucundiora, ipsi quoque reipublicæ, cujus præcipuam rationem semper haberi æquum est, utiliora?

Non te hortor ad vanam illam gloriam, quam à te tantùm abesse scio, quantùm à christiano pioque viro, ad veram gloriam nato, abesse debeat; quæque, etiamsi ex hominum existimatione aucupanda esset, sequi tamen, non appeti deberet : sed hoc unum contendo, nihil esse quod tu, vel tuâ, vel meâ, vel denique publicæ utilitatis causâ, libentiùs concedere et præstare deberes; quò magis mihi sperandum est, non commissurum te, uti minorem dignitatis tuæ quàm voluntatis rationem habuisse videaris

Vous dites, mon cher frère (1), que, par un certain droit de retour, vous voulez demander à la théologie la permission de retourner à l'étude de la jurisprudence, que vous avez interrumpue depuis près de deux ans. Cela étant, non-seulement j'en suis très-charmé par rapport à moi, mais même, si vous le faites à cause de vous, comme vous devez le faire, je ne puis que vous féliciter, aussi bien que la jurisprudence. Je vous en félicite, dis-je, parce que je vois que ce dessein vous prépare une ample moisson de gloire; je félicite aussi la jurisprudence, parce que je ne doute pas qu'elle ne reçoive un grand ornement et un grand lustre de l'heureuse et merveilleuse fécondité de votre esprit, si vous voulez vous y appliquer, comme je suis certain que vous le ferez, vous persuadant que sa gloire vous est commune avec elle, parce qu'elle vous a eu pour nourrisson.

Que si, comme vous le dites, et comme je le veux croire, et que je m'en flatte, vous le faites pour l'amour de moi, et parce que je vous le conseille, je ne laisserai pas de m'en réjouir encore avec la jurisprudence. En effet, pensant comme je fais sur votre compte, je dois être persuadé que vous n'apporterez pas moins de soin et de dili-

(1) Expression qu'ils employoient mutuellement.

gence en ce que vous entreprendrez à ma considération qu'en ce que vous ferez pour vous-même. Mais si j'ai jamais eu quelque raison de me réjouir et de me féliciter, c'est maintenant que je trouve une occasion si belle et si facile de bien mériter de la jurisprudence, par le bonheur que j'ai de pouvoir vous engager à en bien mériter vous-même.

Quoi qu'il en soit, j'ai toujours un juste sujet de vous remercier, autant que je puis, de ce que vous faites profession de déférer si fort, tant à mes prières qu'à mes conseils, que non-seulement vous voulez bien régler vos études selon ma volonté, ce qui seroit néanmoins plus facile à faire, mais même que vous ne refusez pas d'en changer l'ordre, lorsqu'il est déjà arrêté et déterminé.

A vous parler sincèrement, je pense que, pour serrer les nœuds sacrés de notre mutuelle amitié, il est necessaire que nous nous appliquions aux mêmes études: c'est pourquoi, si vous ne m'eussiez prévenu en adhérant à mes sentiments sur cet article, et que le sénat et mon épouse me l'eussent permis, j'eusse peut-être embrassé la théologie au lieu de la jurisprudence.

Mais, je vous le dis sincèrement, je ne suis ni surpris ni fâché que vous preniez plus de plaisir à la théologie, puisque c'est la science propre et particulière non-seulement de ceux que notre grand Dieu a destinés par sa bonté à remplir les plus grandes dignités de l'Église, lesquelles viennent d'elles-mêmes au-devant de vous, mais encore de ceux qu'il a formés pour la piété, que je sais que vous cultivez particulièrement, ne vous contentant pas d'en honorer le nom, mais regardant ses pratiques comme très-saintes et très-importantes.

Et plût à Dieu que j'eusse pour cela le même avantage que vous! croyez-moi, je ne manquerois ni de volonté ni de courage. Cependant je ne désespère pas, s'il plaisoit à Dieu que nous vécussions ensemble un jour, et que nous puissions jouir d'un repos plus assuré et plus parfait, qu'il ne me prît une grande envie de goûter de la théologie, à votre exemple et avec votre secours. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je me sens chatouillé de ce désir; et je me trouverois bien heureux de le porter jusqu'à la vieillesse, pour apprendre par ce moyen à mourir dans le Seigneur, ce qui doit être le but de la vie chrétienne.

Mais, puisque je ne dois pas abandonner la Sparte que Dieu m'a donnée, ni m'éloigner de telle sorte de la connoissance de moi-même, que de porter témérairement mes vues jusqu'à la théologie, étant déjà incapable de la seule étude du droit, il est tout-à-fait convenable que j'applique toutes mes affections et que j'apporte tous mes soins à ces études, sans lesquelles je ne puis remplir mes devoirs ni soutenir la dignité de ma charge. Pour vous, vous êtes bien plus heureux que cela, d'autant qu'à l'âge où vous êtes, et où vous pourriez encore, comme vous le dites vous-même, implorer le bénéfice de restitution en entier (1), vous êtes dans le cas, eu égard à votre dignité et à celle de ces deux sciences, de pouvoir embrasser l'une ou l'autre, si vous voulez; et vous devez le vouloir, puisque vous le pouvez.

Mais il me semble vous voir en peine de savoir ce que je veux dire, et quelle est cette condition que j'ai mise : *Si Dieu vouloit que nous vécussions ensemble un jour*. Ne seroit-ce point peut-être que j'espérerois pouvoir dans peu de temps prétendre à un canonicat de votre vénérable chapitre, par la libéralité de tous ceux qui le composent, et surtout par votre crédit? Mais j'obtiendrois plutôt de ma très-chère épouse qu'elle désirât la mort, et qu'elle la subît en effet, que je n'obtiendrois qu'elle y consentît.

Quoi donc? (mais j'ai peur que vous ne vouliez pas m'écouter) je vous invite à entrer dans notre compagnie, et je vous exhorte, avec toutes les instances possibles, non pas à rechercher la dignité de sénateur, mais à la recevoir sans délibérer, maintenant qu'elle vous est offerte d'une manière si glorieuse, et qui est sans exemple, à cause de votre souverain mérite. Je vous conseille même de presser l'occasion présente; non pas qu'il y ait à craindre, si vous vous regardez vous-même, qu'elle vous échappe malgré vous, mais afin que vous puissiez jouir plus long-temps des doux avantages de votre dignité, qui ne recevra pas un petit accroissement de ce que, dans un si grand trouble de toutes choses et une si misérable condition des temps, vous avez sitôt et si justement été trouvé digne d'y être promu.

Qu'y a-t-il qui vous arrête en ceci, ou qui vous oblige à retarder davantage? N'avons-nous point parmi nous des évêques et des abbés? et, pour vous donner un exemple où il n'y ait point de réplique, et qui ne vous laisse plus aucun lieu de douter, n'avons-nous pas eu dans notre compagnie M. le prévôt de votre Église, votre prédécesseur, très-excellent homme, qui étoit, je ne sais par quel bonheur, mon meilleur ami, quoique *Empereur* (2), et qui se donnoit tout entier à la théologie? Disons plus, ne sommes-nous pas prêtres aussi bien que vous, et ne traitons-nous

(1) Restitution en entier s'entend de jugemens rendus pour casser et annuler certains actes où il existe des lésions et des nullités.

(2) M. Favre joue sur le nom d'un ami qui portoit le nom de François *Empereur*.

pas les mystères les plus sacrés des choses divines et humaines? Enfin (si vous voulez me permettre de mêler un peu de plaisanterie avec le sérieux), qui empêche de dire que nous récitons le bréviaire toutes les fois que nous rapportons sommairement les procès dans le bureau secret?

Mais quoi de plus glorieux pour vous, quoi de plus honorable à cet auguste corps du sénat, quoi de plus désirable pour tous les gens de bien, que de vous voir assis au milieu de ceux dont la dignité, qui vous est commune avec eux, pourra rendre la vôtre plus illustre, et devenir elle-même plus illustre par l'union de la vôtre!

Vous me répondrez à cela que les fonctions de cette charge vous détourneroient de la manière de vie que vous avez résolu de suivre, et vous déroberoient le temps de vos études. Et moi je vous dirai, au contraire, qu'elles vous avertiroient, si tant est que vous ayez besoin d'avertissement, de vous comporter de telle sorte que vous soyez toujours un modèle à imiter, et pour nous et pour vous-même, et de cultiver sans cesse des études par lesquelles vous vous êtes fait cette réputation de piété et de sciences qui a été la cause d'une si grande dignité.

Il ne vous sera pas difficile d'obtenir du prince, du sénat et de la jurisprudence même, autant de temps que vous voudrez pour vaquer à la théologie. Je vous promets aussi que je vous l'accorderai facilement, quoique vous ayez lieu de me craindre plus que personne, comme le plus capable de vous contredire avec opiniâtreté; car je me croirai encore trop heureux, et je penserai avoir trop fait pour la jurisprudence, si je puis un jour vous appeler sénateur, et devenir votre frère par l'union de la dignité comme je le suis par celle de la volonté.

Et certes, si j'ai eu tant d'ascendant sur votre esprit, que j'aie fait rentrer en grace auprès de vous la jurisprudence, que vous alliez répudier, pourquoi ne vous laisseriez-vous pas persuader des choses qui vous sont absolument conséquentes, mais beaucoup plus glorieuses pour vous, plus agréables pour moi, et plus utiles à la république, à laquelle il est juste d'avoir égard, préférablement à toute autre considération?

Je ne vous exhorte point à une fausse gloire: je sais que vous en êtes autant éloigné que le doit être tout homme pieux et chrétien, qui est né pour la véritable. D'ailleurs je n'ignore pas que, quand il devroit en revenir de l'estime des hommes, il faudroit qu'elle suivît seulement les actions dignes de louanges, et non pas que l'on allât au-devant par ses désirs. Encore une fois, je ne vous exhorte pas à cette vaine gloire; mais je prétends aussi qu'il n'y a rien au monde que vous deviez accorder et faire plus volontiers que ce que je vous demande, soit pour vous, soit pour moi, soit enfin pour l'utilité publique; et j'espère que vous ne voudrez pas paroître avoir moins d'égard à votre dignité qu'à votre inclination.

LETTRE II.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU PRÉSIDENT FAVRE.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il lui répond qu'il ne peut accepter la charge de sénateur, et lui détaille ses raisons.

Vers le mois d'août 1593.

Je ne puis que vous remercier, mon frère, de la bonne volonté que vous me témoignez, et je n'en attendois pas moins d'un cœur tel que le vôtre; il n'y a rien aussi que je ne fasse pour vous en témoigner ma reconnoissance, surtout en suivant vos bons avis tant que je pourrai. Cependant vous me permettrez de vous dire que pour ce coup nos sentimens ne peuvent pas s'accorder ensemble, et j'espère que vous en conviendrez lorsque vous aurez lu ma présente lettre.

C'est un principe incontestable, et un oracle sorti de la bouche même du Sauveur, que *nul ne peut bien servir deux maîtres*. Si jamais cette maxime a convenu à quelqu'un, c'est à moi, qui ne suis déjà que trop incapable de la charge que j'exerce. Comment suffirois-je à deux emplois d'une nature si différente, qui demandent un homme tout entier, et qui exigent une si grande assiduité? Vous n'ignorez pas quelle est l'obligation de la résidence par rapport aux bénéficiers Or, en acceptant la charge de sénateur de Chambéri, je ne pourrois m'acquitter de ce devoir; cette ville est trop éloignée d'Annecy et de Genève pour cela (1). Vous devez donc conclure que je ne dois point accepter cette dignité.

Croyez-moi, mon frère, votre illustre corps et la jurisprudence ne perdront rien à cela: il y en a une infinité d'autres qui rempliront mieux cet emploi que moi, qui lui feront plus d'honneur, et qui, étant plus habiles, seront aussi beaucoup plus utiles à la république. En vérité, je me ferois un grand scrupule d'occuper la place qu'ils méritent, et que je ne mérite pas.

Mais quand j'aurois toutes les qualités requises, je vous ai déjà dit que ces deux états sont d'une nature trop différente pour n'être pas incompatibles.

Je sais que la jurisprudence est très-sainte par elle-même, et par la fin qu'elle se propose; néan-

(1) Annecy est à neuf lieues au nord de Chambéri, et Genève en est à seize lieues nord-est.

moins elle ne laisse pas de traiter souvent des choses du monde. Or, il ne faut pas mêler le sacré avec le profane (1); et *quiconque s'est une fois engagé à combattre sous les enseignes de Dieu, ne doit pas se mêler des affaires séculières* (2).

Vous connoissez mon humeur, et vous savez l'éloignement extrême que j'ai pour les procès et la chicane. Ne vaut-il donc pas mieux, sans comparaison, que je ne pense plus désormais qu'à instruire les peuples, et à leur annoncer la parole de Dieu? Voilà mon état, ma vocation, et la fonction de mon ministère. Pensez-vous qu'en m'appliquant à l'étude du droit, je pusse m'attacher à la prédication aussi sérieusement et aussi fortement qu'il le faudroit? et ne savez-vous pas que « le sens qui est appliqué à plusieurs objets « a moins de force pour chacun d'eux en parti- « culier (3)? » J'aurois bien d'autres choses à vous objecter; mais je ne puis vous en parler à présent.

Je n'ai plus qu'un mot à vous dire en finissant. Je me sens très-obligé, non-seulement à son altesse sérénissime, de la grace qu'elle m'a accordée et de l'honneur qu'elle m'a fait, en m'envoyant les lettres de sénateur, mais même à tous ceux qui se sont employés pour me les faire obtenir. Cela servira toujours à la gloire de notre famille, et à illustrer nos archives; c'est là tout l'usage que je crois en devoir faire, parce que je me sens une répugnance insurmontable à joindre la vie ecclésiastique avec la vie séculière, et l'embarras des affaires et de la chicane. Voilà mon sentiment, mon cher frère; c'est pourquoi je vous prie de ne me plus presser là-dessus.

LETTRE III.

M. DE SALES, A SON FILS S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Cette lettre fut écrite pour engager S. François à abandonner les travaux de la mission, qui exposoient sa santé et même sa vie, et dont à cette époque il ne retiroit pas encore tout le fruit qu'il en recueillit dans la suite.

A la fin de 1593, ou au commencement de 1594.

Je ne puis que louer votre zèle, monsieur mon fils; mais je ne vois pas qu'il puisse aboutir à quelque chose de bon. Vous en avez déjà fait plus qu'il n'en étoit besoin. Les personnes les plus sensées et les plus sages disent hautement que votre persévérance se termine à une sotte obstination, que c'est tenter Dieu de faire une plus longue épreuve de vos forces, et qu'enfin il faut contraindre ces peuples à recevoir la foi par la seule bouche du canon. C'est pourquoi je vous conjure de faire cesser au plus tôt nos inquiétudes et nos alarmes, et de vous rendre à votre famille, qui vous desire ardemment, mais surtout à votre mère, qui meurt de douleur de ne vous point voir, et de crainte de vous perdre tout-à-fait. Mais si mes prières ne servoient de rien, en qualité de père je vous ordonne de revenir ici incessamment.

LETTRE IV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SON PÈRE.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Réponse de S. François à son père; il s'excuse de revenir.

Monsieur mon père,

Quelque respect que j'aie pour vos ordres, je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il m'est impossible de m'y rendre. Vous n'ignorez pas de qui j'ai reçu ma mission, après Dieu et de sa part. Puis-je me retirer d'ici sans sa permission? Adressez-vous donc, s'il vous plaît, à monseigneur le révérendissime; je suis prêt à partir dès qu'il parlera. En tous cas je vous supplie de considérer ces paroles du Sauveur : *Celui qui persévérera sera sauvé* (1); et ces autres de S. Paul : *On ne couronnera que celui qui aura légitimement combattu* (2). *Les moments d'une légère tribulation opèrent un poids éternel de gloire*, etc. (3).

LETTRE V.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU PRÉSIDENT FAVRE.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Le Saint s'excuse auprès de ses amis, qui lui avoient écrit à la prière de son père; il déduit les motifs qui le retiennent en Chablais.

En Chablais, an 1593.

Dicam quod est : tanta est hujus populi perti

(1) Non sunt miscenda sacra profanis.
(2) Nemo militans Deo implicat se negotiis sæcularibus. II. Tim. II, 4.
(3) Pluribus intentus minor est ad singula sensus.

(1) Qui perseveraverit usque in finem salvus erit. Matth. x, 22, et xxiv, 13.
(2) Non coronabitur nisi legitimè certaverit. II. Tim. II, 5.
(3) Id quod in præsenti est momentaneum et leve tribulationis nostræ, supra modum in sublimitate æternum gloriæ pondus operatur in nobis. II. Cor. iv, 17.

nacia, ut communi decreto prohibitum sit ne ullus ad catholicas conciones accedat; et cùm plerosque ad audiendum, partim curiosos, partim quibus inest adhuc antiquæ religionis sapor, venturos sperabamus, obfirmatam mutuis cohortationibus omnium mentem reperimus; eamque sui sceleris excusationem prætendunt, quòd, si in catholicam Ecclesiam tantisper ferri videantur, à Bernensibus et Genevensibus, inter quos sunt, dure, non ut catholici tantùm, sed ut desertores, tractarentur; itaque se, nisi pace compositâ, nunquàm expectandos : ità nimirùm *trepidaverunt timore ubi non erat timor*; ac nobis non hæresis tantùm, sed hujus quoque sæculi amor primùm ab iis hominibus avellendus est.

Alioquin per privata colloquia ipse etiam minister, in mysterio augustissimi altaris sacramenti, nos ex Scripturis rectè pro fide nostrâ concludere confessus est; confiterenturque cæteri, nisi timor ille immodicus terrenus obstaret. At nos patientiâ *fortem illum armatum, qui custodit atrium suum, à fortiore*, favente Christo, *tandem expulsum iri* speramus. Hic est rerum nostrarum status.

Je dirai franchement ce qui en est, mon cher frère : l'opiniâtreté de ce peuple est si grande, qu'il est défendu par une ordonnance publique que personne n'eût à aller aux prédications catholiques; et lorsque nous espérions que plusieurs viendroient nous entendre, soit par curiosité, soit qu'ils aient encore quelque goût pour l'ancienne religion, nous avons trouvé que tous avoient résolu la même chose par de mutuelles exhortations; et ils rapportent cette excuse à leur crime, que, si l'on connoissoit qu'ils penchassent tant soit peu du côté de la religion catholique, ils seroient maltraités par les Bernois et les Genevois, parmi lesquels ils vivent, non-seulement en qualité de catholiques, mais encore comme déserteurs de leur religion; et que, par cette raison, il ne faut pas les attendre jusqu'à ce que la paix soit absolument faite : tant il est vrai qu'*ils ont eu de la crainte où il n'y avoit point sujet d'en avoir* (1). Il ne suffit donc pas que nous leur ôtions l'hérésie, il faut d'abord leur ôter l'amour du siècle.

D'un autre côté, je vous dirai que, dans les conversations familières, le ministre même a confessé que nous tirions une très-bonne conclusion des saintes Écritures pour notre croyance, touchant le très-auguste mystère du sacrement de l'autel; les autres le confesseroient pareillement, s'ils n'étoient empêchés par cette grande crainte du monde. Mais nous espérons qu'avec la patience, *ce fort armé, qui garde sa maison, sera chassé par un plus fort que lui*, qui est notre Seigneur Jésus-Christ (1). Voilà l'état de nos affaires.

(1) Ps. XIII, 5.

LETTRE VI.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU PRÉSIDENT FAVRE.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Même sujet que la précédente.

An 1593.

Onus messis Tunoniensis, meis impar humeris, si ab antistite jussus fuero, deponam. In eam tamen rem alios operarios, iisdemque commeatum dùm parare cogito, nullum inter infinitas hostis generis humani versutias exitum, nullum finem facio : illud me non leviter torquet. Imminent certè capitibus nostris tot clades, mi frater, ut intereà vix ullus pietati procurandæ, cùm ipsa maximè sit necessaria, superesse locus videatur. Animus tamen in meliorem spem, Christo propitio, attolendus est. *Cùm audieritis prælia et seditiones, nolite terreri. Ante hæc omnia injicient vobis manus* (2).

Interim, mi frater, hos inter tumultus patriæ nostræ (dicamne, an tumulos)? dùm circùm circà oculis nostris ingrata quæque sese offerunt, in patriam illam cœlestem oculos intentissimè figamus, cogitemusque perpetuò Eliam illum Thesbitem non aliter quàm per turbinem ad cœlum ascendisse (3).

Tout aussitôt que je recevrai le commandement de mon évêque, je remettrai fort volontiers la charge de la moisson de Thonon, qui est véritablement trop pesante pour mes épaules. Mais cependant, quand je pense à y mettre d'autres ouvriers, et à leur préparer ce qui leur est nécessaire pour subsister, je ne trouve point de bout ni de sortie au milieu des ruses infinies de l'ennemi du genre humain; cela me tourmente fort. Certes, mon très-cher frère, nos têtes sont menacées de tant de malheurs, qu'il ne semble pas qu'il nous reste le moindre lieu d'avancer ici la

(1) Cùm fortis armatus custodit atrium suum, in pace sunt ea quæ possidet, si autem fortior eo superveniens vicerit eum, universa arma ejus auferet in quibus confidebat, et spolia ejus distribuet. LUC. XI, 21 et 22.

(2) LUC. XXI, 9, 12.

(3) Cùm pergerent (*Elias et Eliseus*), et incedentes sermocinarentur, ecce currus igneus et equi ignei diviserunt utrumque, et ascendit Elias per turbinem in cœlum. IV. REG. II, 11.

piété, quoiqu'elle soit absolument nécessaire. Il faut néanmoins relever notre courage par la vue d'une meilleure espérance, avec la faveur de notre Seigneur. *Quand vous entendrez parler de guerres et de séditions*, nous dit-il, *ne vous étonnez pas. Avant toutes choses, ils mettront les mains sur vous.*

Cependant, mon frère, parmi ces troubles, ou, s'il m'est permis de dire, parmi ces tombeaux de notre patrie, qui ne présentent à nos yeux de toute part que des objets désagréables, jetons notre vue très-affectueusement vers cette patrie céleste, et pensons perpétuellement que cet Elie Thesbite ne monta pas au ciel autrement que par un tourbillon.

LETTRE VII.

LE PRÉSIDENT FAVRE, A S. FRANÇOIS DE SALES

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il l'avertit qu'on a dessein de le rappeler du Chablais, mais qu'il dépend de lui de décider s'il préfère y continuer ses travaux, ou bien revenir à Annecy.

Annecy, an 1593.

Habebo, ut spero, crebriores post hàc tabellarios, qui meas ad te litteras perferent, non in istam solitudinem in quâ nunc degis, sed in urbem hanc, ad quam te brevi, ut prævideo, revocabit non solùm parentis nostri observantissimi votum, sed etiam episcopi amantissimi jussus: sic enim inter eos, me præsente, multis sermonibus actum est de te revocando, tibique dando successore. Miram animadverti patris impatientiam, dùm et salnti tuæ diffidit, et se diutiùs tantis baronis nostri erga te beneficiis, aut potiùs officiis, onerari premique molestè fert.

Episcopus pro suâ prudentiâ verebatur ne multùm de tuis laudibus detraheretur, si, quo tempore magis enitendum esset ut pietatis industriæque fructus aliquis constaret, eam de te homines opinionem conciperent, ut peragendi animùm tibi potiùs quàm facultatem defuisse suspicarentur. Ego verò, cujus maximè interest, non tantum te salvum esse, sed etiam sic de me sentire, ut neque minùs te amare videar quàm à parente ipso amaris, neque minùs prudens providensque quàm senatorem deceat, id unum verebar, ne aut minùs te amare videar parenti nostro si cum episcopo sentirem, aut minùs prudens episcopo si parentis consilium approbarem.

Dixi tandem videri mihi totam rem istam tui esse debere consilii et judicii; ut, si nihil istic profici posse videres, majorem salutis tuæ paternique desiderii quàm tuæ laudis rationem haberes. Neque enim dubito quin ex conatibus istis, tametsi (quod abominor) irriti forent, eò major tibi laudis materia paretur, quò longiores erunt, et, ut ità dicam, quando tibi cum obstinatissimis res est, obstinatiores: sin verò benè sperares, non committeres ut ex præcipuis laboribus et victoriis tuis successori tuo, quisque ille futurus sit, triumphus quæreretur; aut etiam, quod te magis, ut scio, movebit, ut tanti momenti res prospere inchoata, successoris tui sive inscitiâ, sive minùs felici industriâ, concideret.

Vides quam egerim ex bonâ fide et ut amicum decebat, qui adversùs mea commoda pro tuâ dignitate etiam contra patrem laboravi; in quo tamen satis mihi fui officio paruisse, succubuisse verò etiam perjucundum. Placuit enim communibus utriusque parentis votis, nec me valdè repugnante, ut jamjam redires, et successorem accipere jubereris.

Cupio ex tuis litteris intelligere, quid tu aut feceris, aut facere constitueris. Mihi probabuntur omnia quæ tu è re et dignitate tuâ esse putabis, si tamen primam salutis tuæ, quæ mihi meâ carior est, habueris, ut par est, rationem. Bene vale, mi suavissime, et me ut soles ama.

J'espère avoir par la suite un plus grand nombre de messagers pour vous porter mes lettres, non pas dans cette solitude où vous êtes maintenant, mais en cette ville d'Anneçy, où vous serez rappelé dans peu de temps, comme je le prévois, non-seulement selon le désir de notre très honoré père (1), mais encore par le commandement de notre très-cher évêque; car c'est ainsi qu'il a été résolu en ma présence, après plusieurs discours, de vous rappeler et de vous donner un successeur. J'ai remarqué une merveilleuse impatience en notre père, qui est dans l'appréhension qu'il ne vous arrive du mal, et en même temps fâché de se voir obligé à notre baron (2), à cause des grands bienfaits que vous en recevez, ou plutôt des services qu'il vous rend.

M. l'évêque, par sa prudence ordinaire, craignoit qu'il n'y allât trop de votre honneur, si, dans le temps qu'il auroit fallu faire tous ses efforts, afin qu'on vît quelque fruit de votre piété et de votre industrie, le monde venoit à soupçonner et à croire que le courage vous a manqué plutôt que le moyen de réussir. Mais moi, qui

(1) M. de Boisy, père de S. François de Sales.

(2) François-Melchior de Sainte-Joire, baron d'Hermance, gouverneur du Chablais, qui avoit rendu à S. François toutes sortes de bons offices pendant sa mission.

suis intéressé, non-seulement à ce que vous vous portiez bien, mais encore à ce que vous soyez persuadé que je ne vous aime pas moins que notre père vous aime, et à ce que je ne paroisse pas moins prudent et moins prévoyant qu'il ne convient à un sénateur de l'être, je craignois de sembler à notre père vous aimer moins si j'étois de l'opinion de monseigneur, et à monseigneur manquer de prudence si j'approuvois le désir et le dessein de notre père.

C'est pourquoi j'ai dit que mon avis étoit qu'on laissât tout cela à votre jugement et à votre discrétion, afin que, si vous voyez qu'on ne puisse rien faire en ce pays-là, vous ayez plus d'égard à votre vie et aux désirs d'un père qu'à votre réputation ; car je ne doute nullement que ces travaux, quoique perdus (ce qu'à Dieu ne plaise !), fourniront une matière d'autant plus grande à votre gloire, qu'ils seront plus longs et plus opiniâtres, pour ainsi dire, puisque vous avez affaire à des obstinés. J'ai eu aussi en vue que, si vous pensez qu'il y ait quelque jour aux affaires et quelque espérance d'y réussir, vous ne permettriez pas que vos travaux et vos victoires, qui doivent être si considérables, servent à acquérir l'honneur du triomphe à votre successeur, quel qu'il puisse être, ou (ce que je sais qui vous touchera davantage) qu'une entreprise de si grande importance, et si heureusement commencée, vienne à manquer par l'ignorance ou par l'industrie moins heureuse de ce même successeur.

Vous voyez combien j'ai agi à la bonne foi, et comme il convient à un ami d'en agir ; moi qui, sans considérer mon propre intérêt, ai pris le parti de votre gloire contre notre père : en quoi toutefois il a suffi que j'aie fait mon devoir, et il m'a été très-agréable de n'avoir pas été écouté ; car la commune résolution a été de vous rappeler et de vous donner un successeur, à quoi je n'avois pas beaucoup de répugnance.

Je désire fort d'apprendre par vos lettres ce que vous aurez fait ou résolu de faire. J'approuverai toujours tout ce que vous trouverez à propos, eu égard à la dignité de votre ministère, et principalement à votre santé, qui m'est plus chère que la mienne propre, comme il est juste que cela soit. Adieu, mon très-aimable frère, portez-vous bien, et continuez de m'aimer toujours.

LETTRE VIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU PRÉSIDENT FAVRE.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il lui rend compte des services que lui rend le gouverneur du Chablais dans sa mission, et se plaint de l'opiniâtreté des habitants de Thonon.

An 1595.

Non anteà potui, mi frater, illis tuis litteris respondere, quàm hic idem, qui tuas attulerat, Camberiacum versùs rediret. Fecissem id quidem libentissimè : nulla enim cogitatio me dulciùs recreat, quam ex quâ quotidiè te mihi præsentem, quoad expressissimè fieri potest, efficio. Enimverò tùm, post densissimas tenebras, mihi lux quædam oboriri videtur ; adeò mihi caliginosus est hic aer, cui procul dubio princeps tenebrarum harum de quibus loqueris præest.

Post tuum enim discessum non cessavit animos horum hominum in deterius quodque obvolvere. Gubernator cum cæteris his catholicis rusticos necnon cives secretis suasionibus ad conciones nostras convocavit, rem christianam rectè ac impensissimè promovit. Sed quamprimùm vidit dæmon ; enimverò tunc, advocato suorum concilio, per summam perfidiam, fidem vicissim Tunonenses, quotquot sunt ex primariis, sibi faciunt nullis se unquàm adfuturos catholicis prædicationibus : nimirùm satis non esset privata cujusque pertinacia, nisi nefariâ ac communi cohortatione in suam perniciem, principis desiderio ac nostris conatibus illudant, ac omninò cervices opponant temulentas.

Id actum est nudius tertius in urbis ipsius ædibus publicis, cum jam anteà abiissent in concilium impiorum, hoc est, per speciem matrimonii cujusdam, uti solet, dirimendi, convenissent in suo quod appellant consistorio, in quo idem jam plerique inter se decreverant.

Quid faceres, mi frater? *Induratum est cor eorum. Dixerunt* Deo : *Non serviemus, recede à nobis*, viam mandatorum tuorum *nolumus. Nolunt audire nos, quia nolunt audire* Deum. Mihi autem videre videor quò hujusmodi perditissimi homines tendant. Nimirùm vellent nos, tandem rerum agendarum spe amissâ, ad discessum quodammodo compellere. Atqui nos contrà : quandiù per inducias et principis utriusque, tùm ecclesiastici, tùm secularis, licuerit voluntatem, operi instandum, nullum non movendum lapidem, obsecrandum, increpandum, in omni quâ nos Deus donaverit patientiâ et doctrinâ, omnino ac firmissimè statutum est. Atque non modò

conciones imò verò sacrificia, si quis, me judice, certare in hâc palestrâ velit, quamprimùm fieri poterit, instituenda sunt; uti non tam animos demere nobis quàm addere suis artibus sentiat inimicus homo. Verùm eà in re magnam requiri video prudentiam.

Mon frère, je n'ai pu répondre à vos lettres avant que l'homme qui les avoit apportées s'en retournât à Chambéri. Certes, je l'aurois bien fait volontiers plus tôt; car je n'ai point de pensée qui me fasse plus de plaisir que celle par laquelle je tâche tous les jours de vous rendre présent à mon esprit le plus vivement qu'il m'est possible, parce qu'alors il me semble qu'une certaine lumière vient m'éclairer après de très-épaisses ténèbres; tant cet air est pour moi plein de brouillards, cet air, dis-je, où préside le prince de ces ténèbres dont vous parlez.

Après votre départ il n'a point cessé de pousser toujours les esprits de ces gens-ci à quelque chose de pis. Le gouverneur avec les autres catholiques, par des persuasions secrètes, ont fait venir les paysans, et même quelques bourgeois à nos prédications; ce qui a fort avancé l'affaire de la religion. Mais le diable s'en est aperçu aussitôt; car ayant assemblé un conseil, il a fait en sorte que les principaux de Thonon, par une très-grande perfidie, se sont donné leur parole, les uns aux autres, de n'assister jamais à aucunes prédications catholiques; comme si ce n'étoit pas assez que l'obstination particulière de chacun d'eux, sans se moquer ainsi de leur prince et de nos travaux par une commune et très-méchante convention contre leur bien propre, et sans s'y opposer opiniâtrément comme ils font.

Cela fut arrêté l'autre jour dans la maison de ville, sous prétexte d'invalider, selon leur coutume, certain mariage, et en conséquence d'une assemblee convoquée antécedemment dans le conseil des impies, qu'ils appellent leur consistoire, où plusieurs avoient déjà résolu la même chose entre eux.

Que feriez-vous à cela, mon frère? *Leur cœur est endurci* (1). *Ils ont dit à Dieu : Nous ne servirons pas* (2). *Retirez-vous de nous, nous ne voulons pas suivre la voie de vos commandements*(3). *Ils ne veulent pas nous entendre, parce qu'ils ne veulent pas entendre la voix de Dieu* (4). Certes, il me semble voir où tendent les desseins de ces hommes perdus : ils voudroient nous ôter l'espérance de rien faire ici, et par ce moyen nous en chasser; mais les choses ne se traitent pas ainsi chez nous; car tant que les trèves nous le permettront, et que la volonté du prince tant ecclésiastique que séculier ne nous sera pas contraire, nous avons absolument et tout-à-fait résolu de travailler à cette œuvre, d'employer tous les moyens imaginables pour la conduire à sa perfection, de prier, de conjurer, d'exhorter, d'inculquer les vérités, de reprendre, de crier, de prêcher, avec toute la patience et toute la doctrine que Dieu donnera. Mais, sans s'arrêter aux prédications, je soutiens à quiconque voudra disputer avec moi sur cette affaire, qu'il faut célébrer le sacrifice de la messe le plus tôt que faire se pourra; afin que l'ennemi voie qu'il nous inspire d'autant plus de courage qu'il fait plus d'efforts pour nous l'ôter. Mais en ceci je vois bien qu'il faut user d'une grande prudence.

(1) Exod. vii, 22. Jerem. xvii, 27.—(2) Jerem. ii, 20. — (3) Job, xi, 14. —(4) Ezech. iii, 7.

LETTRE IX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN RELIGIEUX.

Il lui parle des travaux et des succès de sa mission.

Thonon, 7 avril 1595.

Mon révérend père, je ne vous saurois dire et je ne sais si vous sauriez croire combien j'ai reçu de consolation de votre lettre : car il y a longtemps que je désirois infiniment d'être assuré de votre santé; mais en avoir l'assurance de vous-même, et de si près, comme je l'ai eue, je ne l'eusse pas osé sitôt espérer. J'en loue Dieu mille fois, et vous remercie très-humblement de la souvenance que vous daignez avoir de si peu de chose que je suis, et du désir que vous avez de me voir, que je ne pense pas être plus grand que celui que j'ai de jouir de votre présence, quoiqu'on dise que *l'amitié descend plus vitement qu'elle ne monte*; et si ce n'étoit que je suis engagé à un jeu où qui le quitte le perd, je me serois déjà rendu par devers vous. Si tâcherai-je dans dix ou douze jours d'avoir ce bonheur, et ce ne sera jamais sitôt que je souhaite; ce qu'attendant, puisqu'il vous plaît, je ne veux pas du tout remettre à ce temps-là de *vous dire mes affaires spirituelles*.

M. le sénateur Favre, mon frère, vous aura bien dit, à ce que je vois, comme je suis venu en ce pays. Voici déjà le septième mois; et toutefois ayant prêché en cette ville (Thonon) ordinairement toutes les fêtes, et bien souvent encore parmi les semaines, je n'ai jamais été ouï des Huguenots que de trois ou quatre, qui ne sont venus au sermon que quatre ou cinq fois, sinon à cachette par la porte et fenêtres, où ils viennent presque toujours : ils sont des principaux.

Cependant je ne perds point d'occasion de les

accoster : mais une partie ne veulent pas entendre ; l'autre partie s'excusent sur la fortune qu'ils courroient quand la trève romproit avec Genève, s'ils avoient fait tant soit peu semblant de prendre goût aux raisous catholiques ; ce qui les tient tellement en bride, qu'ils fuient tant qu'ils peuvent ma conversation. Néanmoins il y en a quelques-uns qui sont déjà du tout persuadés de la foi ; mais il n'y a point de moyen de les retirer à la confession d'icelle pendant l'incertitude de l'événement de cette trève.

C'est grand cas combien de pouvoir a la commodité de cette vie sur les hommes, et ne faut pas penser d'apporter aucun remède à cela ; car de leur apporter en jeu l'enfer et la damnation, ils se couvrent de la bonté de Dieu ; si on les presse, ils vous quittent tout court.

J'en dis trop à vous qui savez bien de quelle étoffe doit être la résolution qui fait abandonner ce souci des biens de ce monde et de la famille pour Dieu : c'est tout ce qu'on peut faire que de faire garder, entretenir et nourrir aux catholiques leur foi à ce prix-là. Au reste, quant à moi, je suis ici ; j'ai quelques parents et d'autres qui me portent respect pour certaines raisons particulières que je ne puis pas résigner à un autre ; et c'est ce qui me tient du tout engagé sur l'œuvre. Je m'y fâcherois déjà beaucoup, si ce n'étoit l'espérance que j'ai du mieux. Outre que je sais bien que le meunier ne perd pas de temps quand il martelle sa meule, aussi seroit-il bien à dommage qu'un autre qui pourroit faire plus de fruit ailleurs employât ici sa peine pour néant, comme moi, qui ne suis encore guère bon pour prêcher autres que les murailles, comme je fais en cette ville.

Voilà ce que pour cette heure je puis écrire, me réservant de vous dire le reste de bouche plus sûrement et bientôt, Dieu aidant, quand vous me favoriserez de vos saints conseils et instructions, qui ne seront jamais recueillis plus humblement et affectionnément que de moi. Je prie notre Seigneur qu'il vous conserve longuement pour son service, et demeure, mon révérend père, votre, etc.

LETTRE X.

LE PRÉSIDENT FAVRE, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il le félicite sur les succès de son entreprise ; il l'exhorte à la continuer, et surtout à ne pas se décourager.

An 1595.

Quæ de sacrosancti episcopi nostri optimorumque omnium gratulatione scribi possunt, sic tu et reputare tecum, pro prudentiâ tuâ, debes, mi frater, et ex consobrini tui fidelissimi retatione jam cognoscere potuisti. Quæ verò propria mea sunt, id est, quem ex absentiâ tuâ dolorem capio, etsi non ab alio quàm à me ipso te intelligere æquum est, vereor tamen ne videar importunus, si hanc amoris erga te tibi significationem adferam, quæ tam insigne pietatis tuæ officium, aut quam ex officio percipis voluptatem, incommodè interpellet.

Illud scito, in summâ omnium expectatione esse, quid præclarus iste conatus enixurus sit : non quòd quisquam verendum existimet, ne tu ea omnia præstare non possis, quæ ab eximio et omni ex parte præstantissimo viro expectari deberent ; sed quoniam tibi cum eo genere hominum res est, ut verendum sit potiùs, ne, cùm omnia præstiteris, margaritas ante porcos sparsisse videaris.

Itaque sic plerosque omnes affectos video, ut, si feliciter cedit, laudatores habiturus sis etiam improbos et perditos viros, non laudandi tuî studio, vel impetu elatos, quod esset infamiæ proximum, sed virtutis veritatisque viribus fractos.

Si (quod abominor) aliter evenerit, boni sanè conatum laudabunt, nec nisi hæreticorum insaniam accusabunt ; pessimi temeritati tribuent quod industriæ potiùs et charitati christianæ acceptum ferre deberent ; omnesque planè fatebuntur, neque animum tibi defuisse ad audendam rem maximam, neque ingenium ad agendam, sed sæculi potiùs felicitatem ad peragendam. Nec ullos fore puto tam iniquos bonarum rerum et alienæ solertiæ æstimatores, ut non plus tibi laudis ex propriâ industriâ, quàm opprobrii ex alienâ infamiâ accedere debere existiment.

Me hoc unum malè habet, quòd parentem nostrum optimum de suâ salute adeò anxiè laborare animadverto, ut vix persuaderi à me possit nullo te urgeri periculo, ac ne quidem, sic enim existimo, ullâ periculi suspicione. Confirmo tamen quantùm in me est, et bono animo esse jubeo, id sæpissimè asseverans, de quo te non puto dubitare, nunquàm me abs te dicessurum fuisse, si quam tibi vel minimam suspicandi periculi causam relictam existimassem.

Te interim valere et bono animo esse cupio ; nam, si juberem, vereor ne tu me gallicè potiùs quàm latinè locutum putares, quasi prudentiæ et constantiæ tuæ diffiderem, quæ mihi omnium maximè est explorata.

Tout ce qui peut s'écrire des congratulations de monseigneur et de tous les gens de bien, vous pouvez vous l'imaginer, mon très-cher frère, selon votre prudence, et l'apprendre de la bouche

de votre fidèle cousin. Mais pour ce qui me regarde, c'est-à-dire ce qui concerne le tourment que je souffre à cause de votre absence, quoiqu'il ne soit pas raisonnable que vous le sachiez par un autre que par moi, je ne laisse pas de craindre de vous être importun, si je vous donne ce témoignage de mon affection, qui est capable de troubler ce grand acte de piété qui vous occupe, ou du moins le grand contentement que vous recevez de l'avoir entrepris.

Tout le monde est impatient de voir à quoi aboutira ce beau projet. Ce n'est pas qu'il y ait personne qui craigne que vous ne puissiez montrer tout ce qu'on peut attendre d'un homme très-accompli; mais c'est que vous avez affaire à une certaine sorte de gens qui donnent lieu de craindre qu'après que vous aurez fait tout votre possible, vous ne sembliez avoir semé les perles devant les pourceaux.

Je vois donc que la plupart sont dans cette opinion, que, si la chose réussit, vous serez loué même des plus méchants et des plus pervers; non pas qu'ils aient le désir de vous louer, ou qu'ils s'en mettent en peine, ce qui seroit presque une infamie pour vous, mais parce qu'ils seront contraints de le faire par l'éclat de la vertu et la force de la vérité.

Mais si (ce qu'à Dieu ne plaise!) votre dessein ne réussit pas, certes tous les gens de bien loueront votre zèle, et n'accuseront que la méchanceté des hérétiques; les plus méchants, qui devroient le rapporter à votre capacité, et à la charité chrétienne qui vous anime, l'attribueront à témérité; mais tous les autres confesseront sans contredit, que vous n'avez manqué ni de courage pour entreprendre une chose si importante, ni d'esprit pour la conduire, mais plutôt de bonheur pour la porter à sa perfection, par la faute du siècle présent. Au reste, je ne pense pas qu'il y ait des personnes si peu équitables dans le jugement que l'on doit porter sur les bonnes choses et sur l'habileté des autres, pour ne pas avouer que vous ne méritez plus de louanges à cause de votre propre industrie, que de blâme par rapport à l'infamie des autres.

Tout ce qui me fâche, c'est que notre bon père est dans une telle appréhension qu'il ne vous arrive du mal, qu'à peine puis-je lui persuader que vous êtes en assurance, et que, comme je le crois, il n'y a pas le moindre sujet de soupçonner du danger pour vous. Je le rassure tant que je puis, et je lui dis de prendre courage; lui protestant bien souvent, ce dont je ne pense pas que vous doutiez, que je ne vous aurois jamais quitté si j'eusse prévu qu'il vous fût resté le moindre danger à craindre.

Cependant je désire que vous vous portiez bien, et je vous prie de ne point vous décourager. Je dis que je désire et que je vous prie; car je craindrois, en me servant d'un terme de commandement, que vous ne vous imaginiez que j'ai voulu parler plutôt françois que latin, comme si je me defiois de votre prudence et de votre constance, dont j'ai une connoissance plus parfaite que qui que ce soit au monde.

LETTRE XI, ou FRAGMENT.

LE PRÉSIDENT FAVRE, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Même sujet que la précédente.

Bonneville en Faucigny, 1595.

Nebulones istos Deus malè perdat, si diutiùs in tenebris versabuntur, quarum fugandarum gratiâ lux mihi mea erepta est! quanquam idipsum est quod me maximè consolatur, quòd de præclaris tuis conatibus tam benè spero quàm qui optimè; nec dubito quin tuam et industriam et diligentiam, sed præcipuè pietatem, Deus optimus maximus sit fortunaturus.

Malheur à ces misérables s'ils demeurent plus long-temps dans leurs ténèbres, puisque c'est pour les dissiper que ma lumière m'a été ôtée! Quoi qu'il en soit, ce qui me console davantage, mon très-cher frère, c'est qu'il n'y a personne qui ait une meilleure espérance du succès de votre entreprise que moi; et je ne doute nullement que notre grand Dieu, qui est la bonté même, ne bénisse votre application et votre diligence, et surtout votre piété.

LETTRE XII.

LE PRÉSIDENT FAVRE, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il l'informe que le duc de Savoie, instruit de ses travaux, est résolu à l'aider de son appui. Il l'exhorte à continuer sa mission.

Chambéri, 1595.

Tuas de hæreticis præclaras victorias plures majoresque in singulos dies audio, tibique eo nomine ut et toti christianæ religioni mirificé gratulor, vel ob id maximè quòd ex ipsis episcopi nostri litteris intellexi, conatus istos serenissimo principi nostro non tantùm prospectos esse, sed etiam probatos, dignosque visos quos omni studio ac voluntate prosequi et adjuvare deberet.

Venio ad posteriores tuas litteras, in quibus jucundissimum illud fuit, quòd te video nihil de pristinâ istâ animi alacritate remittere, nihilque non tentare ut, si (quod abominor) minùs feliciter res succedat, ea sola tibi culpa objici possit, quòd plus animi et ingenii habueris ad audendum, quàm ii omnes, quorum hâc parte præcipua auctoritas est, voluntatis ad adjuvandum.

Sed illud sanè molestissimum est quod conquereris, nec immeritò, tam frigidè tantam rem ab istis tractari, qui tam præclaros conatus tuos et modis et artibus omnibus favere deberent. Nihil autem miserius, quàm quòd, hoc tempore in quo pax ista precaria, aut, ut Virgilius loquitur, *sequestra*, totque mensium firmatæ induciæ facere deberent ut benè sperare liceret, vix quisquam est qui præter te in hanc curam velit incumbere.

Sed tamen, si tibi mihique credis, perge ut cœpisti, in id usque tempus quo desperatio non minus probatam omnibusque cognitam quàm justam habitura sit excusationem. Habebis tuæ fortitudinis virtutisque non modò testes, sed etiam admiratores, eos ipsos quos fautores habere; ut decebat, non potuisti: Deum verò optimum maximum retributorem, qui laborum tuorum æstimationem, non ex perceptis fructibus, sed ex iis qui percipi potuerunt et debuerunt pro pietate tuâ, habiturus est; quanquam vix mihi in animum cadere potest, ut de tam piis, et quod præcipuum est, pie habitis conatibus desperandum putem.

J'apprends tous les jours des nouvelles de vos belles et grandes victoires, qui s'augmentent de plus en plus; c'est pourquoi je m'en réjouis merveilleusement avec vous et avec toute la religion chrétienne : et j'en suis d'autant plus charmé, que j'ai appris par les lettres de monseigneur le révérendissime notre évêque, que ces peines que vous prenez, et ces travaux de votre ministère, ne sont pas seulement venus à la connoissance de son altesse sérénissime, mais encore qu'ils ont son approbation, de sorte qu'elle les a trouvés dignes de toute son affection et de tout son appui.

Je viens à vos dernières lettres, dont j'ai reçu un très-grand contentement, apprenant que vous ne perdez rien de cette gaieté d'esprit que vous possédiez ci-devant, et que vous mettez tout en œuvre pour faire réussir votre entreprise; afin que, si la chose avoit un succès moins heureux (ce que je prie Dieu de ne point permettre), on ne puisse vous reprocher autre chose, sinon que vous avez eu plus de courage et d'esprit pour entreprendre, que tous ceux qui ont du pouvoir et de l'autorite à cet effet n'ont eu de volonte pour aider.

Mais c'est une chose très-fâcheuse que celle dont vous vous plaignez avec tant de justice, qu'une affaire de si grande importance soit traitée si froidement par ceux qui devroient favoriser en toute manière des desseins aussi louables et aussi grands que les vôtres. Rien n'est aussi misérable que de voir qu'il se trouve à peine quelqu'un avec vous qui veuille travailler à cette bonne œuvre en ce temps-ci, où cette sorte de paix mendiée que Virgile appelle *sequestra*, et les trèves de tant de mois, devroient donner bonne espérance à tout le monde.

Cependant, si vous vous consultez vous-même, et si vous m'en croyez, continuez comme vous avez commencé, jusqu'à ce que le peu d'espérance de réussir vous fournisse une excuse, qui ne sera pas moins bien reçue ni moins connue de tous, que juste et raisonnable. Vous aurez non-seulement pour témoins, mais encore pour admirateurs de votre courage et de votre vertu, ceux-là mêmes que vous n'avez pu avoir pour protecteurs et pour promoteurs; mais de plus vous aurez pour rémunérateur notre bon Dieu, qui n'estimera pas vos travaux par les fruits qui en auront résulté, mais par ceux qu'ils auroient pu et dû produire effectivement, eu égard à votre piété, quoique je ne puisse pas me mettre dans l'esprit qu'on doive désespérer d'une œuvre si sainte, et, qui plus est, si saintement entreprise.

LETTRE XIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. LE SÉNATEUR FAVRE.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il lui fait part des changements des habitants de Thonon et des tentatives qu'ils font pour voir s'il seroit possible d'en venir à une espece d'arrangement.

Vers le 14 avril 1596.

Jam, mi frater, latior simul et lætior patet ad christianam hanc messem aditus; heri namque parùm abfuit quin Avulliacus, cum urbis syndicis, uti vocant, ad concionem palàm venerit, quòd me de augustissimo Eucharistiæ sacramento disputaturum audivisset. Quo de mysterio sententiam rationesque catholicorum ex me audiendi tanto tenebantur desiderio, ut qui palàm nondum venire, ne legis suæ immemores viderentur, ausi sunt, me ex diverticulo quodam secreto audiverint, si tamen per vocis meæ tenuitatem licuit.

Ego hâc iterùm egi venatione, ut promitterem me sequenti concione ex Scripturis luce meridianâ clariùs dogma commonstraturum, ac adeò tantis rationum momentis propugnaturum, nullus ut futurus sit ex adversariis qui non cognos-

cat densissimis se tenebris excæcatum, nisi qui humanitati ac rationi nuntium remiserit

His nimirum rodomontæis propositionibus se ingeniumque suum ad arenam vocari rectè cognoscunt, ne videlicet, si non veniant, existimentur imbelles omninò, qui catholicam vel homuncionis nescio cujus impressionem reformident.

Res est in tuto : jam enim ad colloquia descendunt, mox, ut ex proverbio, ad deditionem venturi. Sic enim Crescanus advocatus nos docuit, Tunonenses communi consilio confessionem, uti vocant, suæ fidei scriptis prolaturos; uti, si quid à nobis differunt, eà de re familiari ac privato colloquio, vel privatis scriptis, agamus.

Cùmque legationem hanc ministro suo quidam imponere vellent, alii tutiùs contrà fuere; ne nobiscum palæstram ineat, ne subtilitatibus scholasticis vincatur, cùm philosophiæ sit ignarus. Bene sanè, quandoquidem et per vicarium pugnam suscipiunt, et tam exiguis copiis nostris aguntur, et de conditionibus proponendis cogitant. Nos verò, erectis per Dei gratiam animis, concertationem hanc bonâ spe gaudentes expectamus.

Mon frère, nous commençons à avoir une ouverture fort grande et fort agréable à notre moisson chrétienne, car il s'en fallut fort peu hier que M. d'Avully et ceux qu'on appelle les syndics de la ville, ne vinssent ouvertement à mes prédications, parce qu'ils avoient ouï dire que je devois parler du très-auguste sacrement de l'Eucharistie. Ils avoient une si grande envie d'entendre de ma bouche le sentiment et les raisons des catholiques sur ce mystère, que ceux qui n'osèrent pas encore venir publiquement, de peur de paroître fausser la promesse qu'ils s'étoient jurée, m'entendirent d'un certain lieu secret, si tant est que ma voix, qui est foible, ait pu parvenir jusqu'à leurs oreilles.

Or, dans cette chasse, j'ai fait une autre avance, et j'ai promis qu'à la prédication suivante je prouverois, plus clairement qu'il ne fait clair en plein midi, la doctrine des catholiques par les saintes Écritures, et que je la défendrois si bien et par de si puissants arguments, qu'il n'y auroit personne des adversaires qui ne reconnût qu'il est aveuglé des plus épaisses ténèbres, à moins qu'il n'eût renoncé à l'humanité et à la raison.

Ils n'ignorent pas que par ces rodomontades et la hardiesse de ces avances, on les provoque à la dispute, et qu'on en vent à leur jugement et à leur réputation; en sorte que, s'ils ne viennent pas, on ne doutera plus qu'ils se sentent absolument foibles, et qu'ils redoutent très-fort l'impression que leur peut faire le dogme catholique dans la bouche du moindre des hommes.

Il n'y a rien de plus sûr que cela; car puisqu'ils viennent déjà à parlementer, selon le proverbe, ils ne tarderont point à se rendre. C'est ainsi que nous l'a rapporté M. l'avocat Ducrest, qui nous a dit que MM. de Thonon avoient résolu, d'un commun consentement, de nous présenter par écrit leur confession de foi; afin que, si elle contient quelque chose qui soit différent de la nôtre, nous puissions en traiter familièrement, ou dans des conversations particulières, ou par lettres.

Et comme quelques-uns vouloient charger le ministre de cette ambassade, d'autres ont été d'un avis contraire, ne voulant pas qu'il comparoisse pour disputer avec nous, parce qu'il est ignorant dans la philosophie, et qu'il est à craindre qu'il ne soit terrassé et vaincu par les subtilités scolastiques. On ne peut disconvenir que cela n'aille fort bien, puisqu'ils ne veulent combattre que par substitut, que nos petites troupes les inquiètent, et qu'ils pensent à nous proposer des conditions. Nous attendons avec joie et avec confiance cette conférence, et nous avons très-bon courage par la grace de Dieu.

LETTRE XIV.

LE PRÉSIDENT FAVRE, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch. Aug.-de Sales.)

Réponse à la lettre précédente. Il se réjouit de ce qu'elle contient, et encourage de nouveau le Saint à poursuivre avec le même zèle son entreprise.

Chambéri, 1596.

De tuo, mi frater, ad Anicienses nostros reditu, et si multorum sermonibus audiebam, ne tamen facilè possem credere illud faciebat, quòd nullis à te litteris de eo certior factus essem : quas cùm multis de causis avidissimè expectabam, tum ob hoc maximè ut scirem venissesne tantùm, an etiam rediisses. Occurrebat enim quod de Attilio Regulo apud Pomponium nostrum quodam loco legisse memineram, cum à Carthaginiensibus Romam missus esset, non visum eum postliminio rediisse, quia dixerat se reversurum, nec animum habuerat Romæ remanendi.

Etsi namque subverebar ne qua temporis prorogatio et desiderio meo et labori tuo accederet, malebamque te ubivis gentium, quàm inter perditos et desperatos istos helluones vivere : tamen non dubitabam quin, si quid aut jam profeceras, aut longiore molestiâ proficere posse sperares, nihil tibi adeò durum aut difficile videretur, quod

non facilè concoqueres, ne tam præclari instituti te unquàm pœniteret.

Nunc verò mirificam capio voluptatem ex constantiâ consilii tui, cujus majores quotidiè fructus tibi totique reipublicæ christianæ constare inclinatâ jam ad partes nostras victoriâ, paratoque triumpho de Avulliaco, cæterisque non minorum duntaxat gentium, ut sibi videntur, diis, sed meliores etiam notæ adversariis; quorum alios intelligo, argumentorum tuorum solâ recitatione fractos, aspectum congressumque tuum fugere (quid verò, Deus bone! si dicentem te et disserentem audissent?); alios, oblatæ disputationi impares, scripto agere decrevisse, hoc ipso impudentes, quòd chartam, quantumvis mendacem et impudentem, non putant erubescere posse.

Mon frère, quoique plusieurs personnes m'aient assuré que vous deviez bientôt retourner à Annecy, je n'ai pu cependant me résoudre à le croire, parce que vous ne m'en avez rien écrit. J'attendois avec impatience de vos lettres pour bien des raisons, mais surtout pour savoir si vous étiez venu seulement en passant, ou si vous étiez tout-à-fait de retour. Car je me représentois ce que j'avois lu quelque part, dans notre Pomponius, d'Attilius Regulus, qu'ayant été envoyé à Rome par les Carthaginois, il ne parut pas qu'il fît usage du droit de retour, parce qu'il avoit promis aux Carthaginois qu'il reviendroit chez eux, et qu'il n'avoit pas eu l'intention de demeurer à Rome.

En effet, quoique je craignisse que l'accomplissement de mon desir ne fût retardé, et que votre travail ne fût prolongé; quoique je vous aimasse mieux en tout autre lieu que parmi ces hommes perdus et désespérés, je ne doutois pas néanmoins que, si vous faisiez déjà quelque profit, ou que vous vissiez quelque espérance d'en faire en continuant toutes les peines que vous vous donnez journellement, vous ne digérassiez volontiers les choses les plus dures et les plus difficiles, pour n'avoir jamais lieu de vous repentir d'avoir manqué une si belle entreprise.

Mais je reçois maintenant une satisfaction non pareille de la constance avec laquelle vous poussez votre pointe, et des grands fruits que je vous vois faire de jour en jour, pour votre bien premièrement, et pour celui de toute la république chrétienne; puisque la victoire penche de notre côté, et que vous n'êtes pas beaucoup éloigné de triompher du seigneur d'Avully et de nos autres adversaires, que les hérétiques regardent comme des dieux non-seulement du second ordre, mais même du premier. Je vois que quelques-uns d'entr'eux évitent votre vue et votre rencontre, parce qu'ils ont été renversés par la seule exposition de vos arguments. Bon Dieu! que seroit-ce s'ils vous eussent entendu prêcher et discourir? D'autres, ne se sentant pas assez forts pour la dispute que vous leur aviez présentée, ont resolu de traiter par écrit; se montrant imprudents par cela même qu'ils ne pensent pas que le papier puisse rougir, encore qu'il soit chargé de mensonges et d'impudence.

LETTRE XV.

S. FRANÇOIS DE SALES A M. DE GRANIER, ÉVÊQUE DE GENÈVE.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il lui rend compte des succès de sa mission.

An 1596.

Si quid hic actum sit, quid nunc fiat, scire cupis, ut te scire par est, mi domine, ex Epistolarum divi Pauli lectione totum habebis. Indignus sum qui sim ei compar; sed infirmitatem nostram in suam gloriam Dominus coaptavit. Progredimur, sed ægri in modum, qui, postquàm lectum reliquit, pedum suorum usum amisit, et in infirmâ sanitate nescit plusne sit sanus quàm æger.

Itâ est sanè, præsul dignissime; paralytica est provincia; et ego, antequàm rectè ambulet, de discessu in veram patriam cogitare potero. Tuæ similis pietas potest in suis sacrificiis quod nunquàm merebor obtinere. Peccator sum, præterea nihil, et gratiarum quas in me Deus spargit omninò indignus. Scis hoc super omnes, mi domine, et æquè ac veritatem istam, omnia me in dies tuum tuumque facere humillimum obedientissimumque filium et servum.

Monseigneur, si vous désirez savoir, comme il est convenable que vous le sachiez, ce que nous avons fait et ce que nous faisons maintenant, vous le trouverez tout entier dans la lecture des Épîtres de S. Paul. Ce n'est pas que je ne sois indigne d'être mis en comparaison avec ce grand apôtre; mais notre Seigneur sait fort bien tirer parti de notre foiblesse pour sa gloire. Nous marchons à la vérité, mais c'est à la façon d'un malade, qui, après avoir quitté le lit, trouve qu'il a perdu l'usage de ses pieds, et qui, dans la foiblesse qu'il éprouve, ne sait pas s'il est plus sain que malade.

C'est la vérité, monseigneur; cette province est toute paralytique; et, avant qu'elle puisse marcher, je pourrai bien penser au voyage de la

vraie patrie des ehrétiens. Une piéte telle que la vôtre peut m'obtenir ce que je mériterai jamais. Je suis pécheur, et rien de plns; et je suis tont-à-fait indigne des graces que Dieu répand sur moi. Vous le savez mieux que personne, monseigneur, et vous n'en étes pas moins certain que de cette vérité, que tontes sortes de considérations me rendent ehaque jour de plus en plus

Votre très-humble, etc.

LETTRE XVI.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Bref du pape Clement VIII, à M. d'Avully, converti par les prédications et les soins de S. François de Sales.

20 septembre 1596.

Dilecte fili, salutem et apostolicam benedictionem. Ex litteris venerabilis fratris archiepiseopi Barensis, nuncii nostri apostolici apud filinm nostrum singulariter dilectum Sabsudiæ ducem, accepimns, multo cum spirituali gaudio, quanta fecerit tibi qui potens est et dives in misericordià; qui te, ab ineunte ætate mortiferà hæresnm doctrinâ imbutum, ex profundâ illâ et densissimâ errorum ealigine dexterâ suâ potenti eduxit, et transtulit in admirabile lumen suum, ut catholicam veritstem agnoceres et reciperes, et ad hanc unam sanctam, catholicam et apostolieam, romanam Ecclesiam, extra quam non est salus, confugeres, quæ te intrà maternum greminm cupidè exeepit.

Ex iisdem litteris cognovimus quemadmodùm omnes hæreses et veteres errores detestatus sis, et magnam verè pœnitentis et contriti cordis significationem dederis. Benedicimus Deum cœli, qui fecit tecum secundnm magnam misericordiam suam, neqne est passus te diutiùs jacere in tenebris et umbrâ mortis, virum istâ generis nobilitate, belli pacisque artibus instructum, et iis animi ornamentis excultum, quæ nobis non sunt ignota. Gratulsmur Ecclesiæ catholicæ; gratnlamnr principi tuo dnei, qui te meritò smat et plurimi facit; gratulamur etism fœminæ primariæ conjugi tuæ, cnjus lacrymæ et orationes ssceuderunt in conspectu Dei, et ejns divinâ ope te Christo lucrifecit

Tu verò, fili, vade, et narra quants fecit tibi Deus; et qui anteà cum Saulo Ecelesiam Dei persecutns es, nunc cum Paulo, quantùm pro tuâ vi potes, eamdem defende et ædifica. Intereà hss ad te nostras dare volnimns, indices et testes nostræ in te benevolentiæ tibique nostram paternam et apostolicsm benedictionem amanter impertimur.

Datum Romæ, apud Sanctum-Mscum, sub annulo piscatoris, die vigesimâ septembris millesimo quingentesimo nonagesimo sexto, pontificatûs nostri anno quinto.

Sylvius Antonianus.

Cher fils, salut et bénédiction apostolique. Nous avons appris, à notre grand contentement spirituel, par les lettres de notre vénérable frére l'srchevêque de Bary, notre nonce apostolique auprès de notre bien-aimé fils le duc de Savoie, les grandes graces qne vons a faites celui qui est puissant et riehe en miséricordes; lequel, par la vertu de sa droite, vous a retiré des ténèbres épaisses et de l'abîme très-profond de la doctrine empestée de vos errenrs, dont vous aviez été imbu dès votre bas âge, et vous a transféré dans son admirable lumière, afin que vous connussiez et que vous reçussiez les vérités catholiques dans, l'nnique sainte Église catholique, spostolique et romaine, hors de laquelle il n'y a point de salut, et qni vous a reçu svec ardeur dans son sein maternel.

Nous avons appris psr les mêmes lettres avec quelle ferveur vous avez détesté toutes les hérésies et toutes vos aneiennes erreurs, et les marques que vous avez données d'un cœur eontrit et vraiment pénitent. Nons bénissons le Dieu du ciel, qui en a usé avec vous selon sa grsnde miséricorde, et qui n'a pas permis que vons demenrassiez plus long-temps enseveli dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort; surtout étsnt ce que vous étes, un homme distingné par votre noblesse, par votre habileté dans les sffaires et dans le métier de la guerre, et par tontes les belles qualités de l'ame, tontes lesqnelles choses sont vennes à notre connoissance. Nous nous réjouissons de votre bonheur svec l'Église catholique, avec le dnc votre prinee, qui vous aime avec justice, et qui fait un grand état de vous; et avec votre chere épouse, dont les larmes et les prières sont montées jusqu'au trône de Dieu, et qui, avec son divin secours, vous a gagné à Jésus-Christ.

Allez donc, mon fils, et racontez à tout le monde les merveilles qne Dieu a opérées en vous; et comme psr le pssé vous avez persécuté l'Église de Dieu avec Saul, msintenant tâchez de ls défendre et de l'édifier de tont votre ponvoir avec Panl. Cependsnt, nous svons bien vonlu vous envoyer cette lettre pour vous marquer notre bienveillance; et nous vous donnons, avee affection paternelle, notre bénédietion apostolique.

Donné à Rome, su palais Ssint-Marc, sous l'snnean du pêcheur, le vingtième jonr de sep-

tembre mil cinq cent quatre-vingt-seize, la cinquième année de notre pontificat.

SYLVIUS ANTONIANUS.

LETTRE XVII.

LE PRÉSIDENT FAVRE, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il lui dédie le XIIe livre de ses *Conjectures sur le droit*.

Après le 20 septembre 1596.

Amavi te, mi Salesi, et, pro eo sanè ac debui, colui plurimùm, prius etiam quàm vel tu mihi de facie notus esses, vel ego tibi; invitatus nimirum permotusque solà percelebris tui nominis famâ, et admiratione virtutis, quâ nihil est, ut ego quidem existimo, ad sociandas constringendasque hominum vel disjunctissimorum mentes efficacius. Posteà verò quàm per humanitatem tuam aditus mihi ad amicitiæ tuæ sacra et familiaritatis penetralia liber patuit, tantam sensi voluntatatis ergà te meæ factam accessionem ut mirarer, puderetque non ità me jàm antè affectum fuisse, nullus ut accessioni locus relinqueretur.

Sic enim, quasi ea quæ oculis cernuntur, mihi visus sum intueri, non solùm quàm me amares, sed etiam quàm amari deberes ab iis quoque quos nullâ tibi neque necessitudinis neque officiorum magnitudine detinuisses. Nam quis, obsecro, nisi planè insulsus, και αμουσος, tam multa, tamque præclara ingenii tui decora et ornamenta non suscipiat, amet, veneretur? illud verò quàm mirabile novumque in istâ ætate, quæ in integrum restitutionis auxilium implorare adhuc posset, si quid fortè superioribus annis per inconsultam facilitatem peccasses, eam te sapientiæ, eruditionis et eloquentiæ laudem assecutum, et conjunctis theologiæ ac jurisprudentiæ gravissimis difficillimisque studiis, ut, eùm in utrâque scientiâ excellere te omnes videant, in utrâ tamen excellas discernere nemo possit.

Sed sunt istæ fœcundi excultique ingenii potiùs quàm recti animi dotes, quas, licèt non nisi perpaucis datas, *quos equus amavit Jupiter*, faciliùs tamen admirari, fortassis invidere tibi etiam amici possent, quàm ob eas amare te cæteri, qui aliam amandi rationem non haberent. Amo ego magis tuam illam probitatem, prudentiam, temperantiam, æquanimitatem, cæteraque id genus beati optimeque à naturâ et philosophiâ subornati animi bona, quæ in aliis non nisi rarissimè singula, in te uno sic elucent universa, ut neque malevolorum invidorumve calumniis obscurari queant, neque non amari et coli ab omnibus; præterquàm si qui essent tam malè nati ut virtutem ipsam odisse summæ virtutis opus esse arbitrarentur; etsi hoc quoque ad felicitatem tuam accedit, quòd tuis laudibus omnes, ut æquum est, favent.

Hinc illa singularis ergà te propensio serenissimi ducis nostri, qui senatoriam dignitatem, quam plerique alii ambire tam anxiè solent, tibi nuper nihil minùs cogitanti ultrò jam destinavit, confestim haud dubiè collaturus, si plus apud te prudentissimi principis judicium, totiusque amplissimi ordinis nostri expectatio, ipsa denique ratio, quàm modestia tua, valuisset. Indè etiam quòd aspernatus es hucusque verecundiore, quàm par esset, cunctatione, ac nescio quo ætatis prætextu (quasi ætatis vitium aut delictum illud sit, quòd ante ætatem perfectè sapere didiceris) eximia ista virtutis insignia, ideò fortasse, quòd ejus modi pleraque non pauci etiam sine virtute sunt assecuti: hoc unum tibi ad veram gloriam satis esse ducens, quòd tanti principis, optimorum etiam et eruditissimorum omnium qui te nôrunt, conspirantia studia judiciaque merueris, quæ sanè virtus sola et assequi potuit et promereri.

Ego verò qui semper pluris faciendum credidi, si virtutum ac scientiarum præmia quis mereretur, quàm si possideret, sic te amo et observo, tanquam iis quoque plenum honoribus à quibus temperasti; nec quicquam est quod te malim esse quàm Salesium, ut eà te prosequar observantiâ, quæ et sanctissimo episcopo debetur, et gravissimo senatori. Taceo quàm multas habeam proprias planèque meas colendi tui causas, quas, innumeris tuis in me beneficiis publicè privatimque testatas, vellem ego maxime, si per ingenioli mei tenuitatem liceret, publico etiam aliquo testimonio ingenuè profiteri, et justâ constantique gratiarum actione sic complecti, ut non minùs gratum me ac memorem quàm tibi devinctum posses agnoscere.

Neque rursùm ignoro quantùm amori tuo vel ob id maximè deberem quòd dulcissimum fratris nomen inter nos commune ac familiare esse voluisti; ut quod unum honestissimo utriusque desiderio negabatur, quoniam à naturâ impetrari non poterat, validoribus amicitiæ artibus extorqueremus, nec dubitare quisquam posset, quin verè fraternus esset amor, qui et abs te in me proficisceretur, et à me vicissim redderetur.

En igitur levidense tibi in eam rem munusculum ex promptuario *conjecturarum* mearum, in quibus etsi scio nihil esse quod vel tuis meritis, vel cupiditati meæ, vel denique mutuæ necessitudinis nostræ dignitati respondeat, omnia tamen consecutum me putabo, si efficere potero ut hoc quantulocumque monumento arctissimæ conjunc-

tionis nostræ memoria feliciter ad posteros perferatur.

Non quòd usque adeò mihi blandiar, ut ista sperem vel conjiciam aut æterna fore, aut longiores annos ferre posse; sed quia nihil est quod tam in optatis habeam, quàm ut, si quod nominis mei post cineres vestigium extabit, neminem tibi me amiciorem fuisse, aut amicitiam tuam pluris unquàm fecisse omnes intelligant. Id, pro incredibili tuâ ergà me benevolentiâ, æquè tibi optatissimum et jucundissimum ut esse cupio, ità fore spero et confido. Bené vale, frater suavissime, et me, ut facis, ama.

Je vous aime, mon très-cher de Sales, et je vous ai honoré, comme je le devois, avant même que nous nous fussions jamais connus et vus ni l'un ni l'autre; et je fus porté à cela uniquement par votre grande réputation, et par l'admiration de votre vertu, qui, à mon avis, suffit toute seule pour lier et unir étroitement les esprits des hommes les plus divisés. Mais depuis que, par votre bienveillance, j'ai eu un libre accès au sanctuaire de votre amitié et jusqu'au plus intime de votre familiarite, j'ai senti mon inclination pour vous s'accrottre à un tel degré, que j'ai été surpris, et que j'ai eu honte de n'avoir pas été auparavant prévenu d'affection pour vous, jusqu'au point qu'il n'y eût plus aucun lieu d'en concevoir davantage.

En effet, il m'a semblé voir, aussi clairement que l'on voit les objets des yeux du corps en plein jour, non-seulement combien vous m'aimiez, mais encore combien vous deviez être aimé de ceux-là même qui ne sont liés avec vous ni par une étroite amitié ni par la grandeur de vos bienfaits. Car, qui est-ce, je vous prie, qui a assez peu de bon sens et de connoissance pour ne pas admirer, aimer et honorer tant de belles qualités de votre esprit? Mais, quelle merveille n'est-ce pas, à l'âge où vous êtes, où vous pourriez fort bien implorer le bénéfice de restitution en entier, si par hasard vous aviez manqué à quelque chose par une trop grande facilité, que vous ayez acquis tant de gloire par votre sagesse, votre érudition et votre éloquence; et, qu'ayant joint des études aussi importantes et aussi difficiles que le sont la théologie et la jurisprudence, vous soyez si excellent en l'une et en l'autre, que personne ne puisse discerner en laquelle des deux vous excellez!

Au reste, toutes ces choses sont plutôt les qualités d'un esprit fécond et cultivé que celles d'une bonne ame; et quoique Dieu ne les ait données qu'à fort peu de gens, elles pourroient attirer plus facilement l'admiration et peut-être l'envie de vos amis, que l'amour des autres qui n'auroient que cette raison de vous aimer. C'est pourquoi j'aime beaucoup mieux votre probité, votre prudence, votre modération, l'égalité de votre humeur, et toutes ces autres vertus d'une ame bien née, et heureusement formée par la nature et la philosophie, qui, se trouvant très-rarement, même seules, dans les autres sujets, sont toujours réunies en vous, en sorte qu'elles ne peuvent être obscurcies par les calomnies des personnes envieuses et mal intentionnées, et qu'il n'y a personne qui puisse s'empêcher de les aimer et de les respecter, sinon peut-être des gens si mal nés qu'ils crussent que c'est le comble de la vertu de haïr la vertu même, quoique vous ayez encore ce bonheur, que tout le monde se porte à vous louer, comme il est juste et raisonnable de le faire.

De là vient cette inclination que le sérénissime duc notre prince a pour vous, et qu'il vous a marquée il n'y a pas long-temps (1), vous destinant, sans que vous y eussiez pensé, la dignité de sénateur, à laquelle les autres aspirent avec tant d'ambition; et il vous l'eût sans doute conférée tout aussitôt, si le jugement de ce très-prudent prince, et l'attente de toute notre compagnie (2), et la raison même, eussent eu plus de pouvoir sur vous que votre modestie. Mais, si vous avez méprisé jusqu'à présent tous ces sublimes honneurs qui accompagnent la vertu, avec un peu plus de scrupule qu'il n'étoit convenable, et sous je ne sais quel prétexte de l'âge, comme si c'étoit un vice et un défaut que la sagesse ait en vous prévenu les années; si, dis-je, vous avez méprisé ces honneurs attachés à la vertu, c'est peut-être parce que plusieurs les ont obtenus sans vertu, et que vous croyez qu'il vous suffit, pour vous assurer la vraie gloire, d'avoir mérité l'affection et l'estime d'un si grand prince et de tant de grands personnages qui vous connoissent, parce que ces choses n'ont pu être acquises et méritées que par la vertu seule.

Pour moi, qui ai toujours fait plus de cas d'un homme qui mérite la récompense des vertus et des sciences, que de celui qui les possède, je vous aime et vous honore autant que si vous jouissiez des honneurs que vous avez refusés; et je n'ai pas besoin que vous soyez autre que M. de Sales, pour que je vous porte le même respect que celui qui est dû à un très-saint évêque et à un très-grand sénateur. Je ne parle pas de toutes les autres raisons que j'ai de vous honorer, qui me sont propres et toutes particulières, et qui sont devenues notoires à tout le monde par tant de bien-

(1) A la fin de l'année 1592.
(2) Le sénat de Chambéri.

faits que j'ai reçus de vous; je voudrois aussi vous donner un témoignage public et authentique de ma reconnoissance, s'il m'étoit possible, eu égard à la petitesse de mon esprit, et les embrasser tous de telle sorte, par une juste et constante action de graces, que vous puissiez connoître que je n'ai pas moins de gratitude et de reconnoissance que je vous ai d'obligation.

Outre cela, je n'ignore pas combien je suis redevable à votre affection, principalement parce que vous avez voulu que le *doux nom de frère* fût commun et familier entre nous; afin que ce qui étoit refusé à notre très-juste désir, ne pouvant être obtenu de la nature, nous fût procuré par les puissantes industries de l'amitié, et afin que personne ne pût douter que notre affection réciproque ne fût véritablement fraternelle.

Voici donc un petit présent que j'ai tiré du magasin de mes *conjectures*; et quoique je sache bien qu'il n'y a rien en cela qui réponde ni à vos mérites, ni à mon désir, ni à notre amitié, je croirai néanmoins avoir tout gagné, si je puis faire en sorte, par ce petit monument de notre étroite union, que sa mémoire passe heureusement jusqu'à la postérité.

Ce n'est pas que je me flatte jusqu'au point d'espérer ou de conjecturer que ce monument soit éternel, ou qu'il subsiste pendant une longue suite d'années; mais c'est qu'il n'y a rien que j'aie plus à cœur, s'il reste quelque vestige de mon nom après ma mort, que de faire connoître à tout le monde que jamais personne ne vous a plus aimé et n'a fait plus d'état de votre amitié que moi; et comme c'est le plus grand de mes désirs que cela soit ainsi, j'ai aussi l'espérance et la confiance, eu égard à votre incroyable bienveillance envers moi, que vous le souhaiterez de même, et que vous en ferez le sujet de votre plus grande joie. Adieu, portez-vous bien, mon très-aimable frère, et aimez-moi toujours comme vous faites.

LETTRE XVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME CHARLES-EMMANUEL, Ier DUC DE SAVOIE.

Il l'informe de ce qui est nécessaire pour l'établissement, la propagation et la conservation de la foi catholique dans les bailliages du Chablais, où il étoit alors en mission.

Du Chablais, septembre 1596.

Monseigneur,

Puisqu'il plaît à votre altesse de savoir quels moyens j'estimerois être les plus preignants pour la réduction de ces peuples à la foi catholique, comme j'ai appris de M. d'Avully, auquel il vous a plu d'en écrire, je vous dirai purement et fidèlement ce qu'il m'en semble.

Voici la seconde année que, par votre bon plaisir et le commandement de monseigneur le révérendissime évêque de Genève, quelques bons personnages et moi avons prêché ici à Thonon et ès Allinges.

Il est du tout nécessaire qu'il y ait un revenu assuré et infaillible pour l'entretenement de quelque bon nombre de prédicateurs, puisque *pour croire il faut ouïr, et l'on ne peut pas ouïr sans prêcheur* (1); et que ceux qui viendront ici pour prêcher doivent être désoccupés de tout autre soin que de porter la parole de Dieu : à faute de quoi, voici la seconde année que l'on prêche ici à Thonon sans beaucoup de fruit, tant parce que les habitants ne peuvent croire que ce soit par l'aveu et le bon plaisir de votre altesse, ne nous voyant entretenir que du jour à la journée, que parce qu'on n'a pu attirer nombre suffisant d'hommes à cette sainte besogne, pour n'avoir où les retirer ni les moyens de les y nourrir, même que la dépense qui s'y est faite jusqu'à présent n'a encore été payée; à quoi pourroient suffire les pensions qu'on employoit avant ces guerres à l'entretenement de vingt et tant de ministres huguenots qui prêchoient en ce duché, s'il plaisoit à votre altesse de commander qu'avec une prompte exécution elles y fussent appliquées.

Encore seroit-il nécessaire de faire redresser quelques églises en quelques lieux qui seroient jugés plus à propos, avec les autels bien proprement parés; qu'on y célébrât les offices décemment, et avec toutes les solennités requises à la majesté du service divin, même avec les orgues ou autres choses semblables, pour apprivoiser les habitants à l'exercice de la religion catholique; et en ces lieux-là établir lieu compétent pour les curés qui en auroient charge, ne pouvant les prêcheurs demeurer fermes en aucun lien, mais devant courir de côté et d'autre pour l'instruction de tout le duché, et même des deux autres bailliages, s'il y échoit.

Mais surtout il faudroit qu'au plus tôt on dressât l'autel, et fît-on parer l'église en cette ville et la paroisse des Allinges, et qu'on y logeât des prêtres pour y administrer les sacrements, y ayant en l'un et l'autre lieu bon nombre de catholiques, et plusieurs autres prêts à se convertir quand ils verroient bon ordre en cette affaire, qui,

(1) Quomodò invocabunt in quem non crediderunt? aut quomodò credent ei quem non audierunt? quomodò autem audient sine prædicante? quomodò verò prædicabunt, nisi mittantur? AD ROM. X, 15.

faute de secours, se perdent bien souvent; et puis, de main en main, à même qu'on jugera convenable, faudra ainsi par toutes les paroisses remettre l'exercice de la foi catholique, et y colloqner des pasteurs.

Et parce qu'on prêcheroit pour néant, surtout en cette ville, si les habitants fuyoient les prêchenrs et la prédication, comme ils ont fait ci-devant, et ne veulent prêter l'oreille à l'instruction, ni conférer avec ceux qui viendront, je crois, monseigneur, que, s'il plaît à votre altesse faire écrire une lettre au corps de cette ville, et de commander à l'un de messieurs les sénateurs de Savoie de venir ici faire assembler le conseil général des bourgeois de cette ville, et, en pleine assemblée, en habit de magistrat, les inviter de la part de votre altesse, de se laisser instruire [à sonder et à considérer attentivement les raisons que leur proposent les prédicateurs], à revenir au giron de l'Église, duquel par force ils ont été arrachés par les Bernois, en termes qui ressentent et la charité et l'autorité d'un très-bon prince, comme est votre altesse, envers un peuple dévoyé, ce leur sera une douce violence qui les contraindra de subir librement le saint joug de votre zéle. Cette bonté et autorité, ce me semble, fera une bien grande ouverture à leur obstination, et mettra les voisins en admiration de la suavité de votre domination; et pour cette négociation je tiens la dévotion et la suffisance de M. le sénateur Favre pour extrêmement sortable.

M. d'Avully aussi, avec son exemple, et la sollicitation familière qu'il pourroit faire vers les particuliers, aidera beaucoup à l'œuvre; ce que je crois qu'il fera volontiers, selon la bonne volonté et disposition qu'il a, en laquelle je l'ai toujours vu dès le commencement que je vins à Gex.

Outre cela, il seroit bon de former une compagnie de gendarmes ou de cavalerie, pour y engager la jeunesse, pourvu que cette troupe fût religieuse et conduite suivant la piété chrétienne. Cela ne seroit pas inutile pour encourager nos fréres errants à embrasser notre religion; et, en cas d'obstination de la part des officiers de justice, il faudroit priver de toutes sortes d'offices ceux qui persisteroient dans leur créance.

Mais qui ajouteroit à tout ceci un collége de jésuites en cette ville, feroit ressentir à tout le voisinage, qui quant à la religion est quasi tout confondu, un grand bien.

Reste, monseigneur, que je remercie de tout mon cœur notre Sauveur, qui vous présente de si grandes occasions, et donne de si ardents désirs de lui faire tels services, pour lesquels il vous a fait naître prince et maître des peuples. Il y a de la dépense à faire en cette poursuite; mais c'est le suprême grade de l'aumône chrétienne que de procurer le salut des ames.

Le glorieux martyr saint Maurice, auquel vous portez tant d'honneur, demandera vengeance à son maître contre ceux, quels qu'ils soient, qui empêcheront et retarderont l'établissement de la foi catholique en ces contrées, qu'il a arrosées de ses sueurs et de son sang, pour le témoignage de cette même foi; au contraire attirera par ses prières la bénédiction du Pére céleste à quiconque l'avancera, et particuliérement sur votre altesse, qui en est la cause principale et universelle, pour la prospérité de laquelle je prie ordinairement Dieu, comme je dois, puisque j'ai ce bien d'être né et nourri, ainsi que je vivrai et mourrai, s'il plaît à la divine bonté, monseigneur, votre, etc.

LETTRE XIX.

S. S. LE PAPE CLÉMENT VIII, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il le félicite sur ses travaux apostoliques.

Rome, 1er octobre 1596.

Dilecte fili, salutem et apostolicam benedictionem.

Narravit nobis vir religiosus frater Spiritus, ex ordine capucinorum, verbi Dei concionator, de tuâ pietate et zelo divini honoris, quod pergratum nobis accidit. Idem autem quædam nostro nomine tibi exponet, quæ ad Dei gloriam pertinent, quæque nobis cordi sunt maximè. Tu fidem illi cumulatam habebis, perindè ac nobis ipsis; eamque diligentiam adhibebis, quam à tuâ prudentiâ et devotione ergà nos atque hanc sanctam sedem expectamus; tibique paterné benedicimus.

Datum Romæ, apud Sanctum-Marcum, sub annullo piscatoris, die primâ octobris millesimo quingentesimo nonagesimo sexto, pontificatûs nostri anno quinto.

SYLVIUS ANTONIANUS.

Cher et bien-aimé fils, salut et bénédiction apostolique.

Frère Esprit, religieux et prédicateur de l'ordre des capucins, nous a fait le récit de votre piété et du zéle que vous faites paroître pour la gloire de Dieu, ce qui nous a été fort agréable. Le même vous fera part, en notre nom, de quelques affaires qui regardent cette même gloire, et que nous

avons fort à cœur (1). Vous ajouterez foi à ses paroles, comme vous feriez à l'égard de nous-mêmes; et vous apporterez à ce qu'il vous proposera la diligence que nous nous promettons de votre prudence et de votre affection pour nous et pour le saint-siége. Nous vous donnons, en attendant, notre bénédiction peternelle.

Donné à Rome, au palais de Saint-Marc, sous l'anneau du pêcheur, le premier jour d'octobre 1596, la cinquième année de notre pontificat.

LETTRE XX.

LE DUC DE SAVOIE, AUX HABITANS DE LA VILLE DE THONON.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il les engage à écouter les prédicateurs catholiques, et à se laisser instruire dans la foi de l'Église romaine.

9 décembre 1596.

Charles-Emmanuel, par la grace de Dieu, duc de Savoie, à nos bien-aimés et féaux les syndics et bourgeois de notre ville de Thonon. Nous avons appris avec un grand contentement que vous avez ouï les prédicateurs de la parole de Dieu et de notre sincère foi catholique, que vous avez en continuellement depuis quelques mois. Or, espérant que cette commodité vous ouvrira le chemin de votre salut, avec le même zèle que nous vous avons procuré ce bien, nous vous exhortons aussi d'en bien user : et vous en userez bien, si vous prenez garde aux raisons qui vous seront exposées, si vous les pesez également, et si vous proposez les difficultés qui vous surviendront aux prédicateurs; car nous n'avons rien tant à souhait, ni qui nous soit plus agréable, que quand nous entendons que vous profitez en la sainte religion catholique. Ainsi Dieu vous ait en sa garde.

LETTRE XXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU DUC DE SAVOIE CHARLES-EMMANUEL.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il se plaint de la résistance des habitants de Thonon aux ordres contenus dans la lettre précédente.

Vers le 15 décembre 1596.

Monseigneur,

En attendant la volonté de votre altesse pour la restitution de la religion catholique en ce duché de Chablais, j'avois résolu d'ériger un autel en l'église de Saint-Hippolyte, dans laquelle il y a plus de deux ans que je prêche continuellement, afin d'y pouvoir célébrer le très-saint sacrifice de la messe, ces fêtes prochaines de la Nativité de notre Seigneur. Mais les syndics de la ville s'y sont opposés, je ne sais pas avec quel fondement, puisqu'en ce faisant on ne viole point le traité de Nyon; et encore qu'on le violeroit, je ne vois pas qu'ils y aient rien à connoître. On ne leur fait point de tort quand on tâche de les remettre doucement et volontairement en leur premier état, duquel ils avoient été démis par force. Pourquoi ne retourneront-ils au giron de leur mère, toutes fois et quantes qu'ils voudront? De moi, monseigneur, je porte la croix blanche imprimée sur mon cœur, et suis porté d'un zèle très-ardent pour le service de votre altesse. C'est pourquoi je dis librement et hardiment ce que je pense. Il importe beaucoup qu'en observant les articles du traité de Nyon, et laissant la liberté de conscience à ces peuples, vous favorisiez principalement et absolument les catholiques. De là est, monseigneur, qu'il seroit nécessaire que votre altesse commandât à ses sujets qu'ils eussent à ouïr les prédicateurs catholiques, et défendît que personne n'eût à troubler ceux qui, selon la raison et votre exemple, embrassent et tâchent d'étendre la vraie foi. Par ce moyen, monseigneur, vous serez en estime d'un bon et prudent prince, aussi bien chez vos ennemis que chez vos amis; et je ne vois rien qui puisse retarder la sollicitation de ce bien, ni rien qui ne la rende admirable et aimable, voire même aux plus obstinés. Cependant j'attends avec impatience votre réponse, et ne cesse point de prier Dieu qu'il conserve longuement votre altesse, de laquelle je suis, etc.

LETTRE XXII.

LE DUC DE SAVOIE, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Réponse à la lettre précédente.

Turin, le 7 janvier 1597.

Révérend, cher, bien-amé et féal, en réponse de celle que vous nous avez écrite, nous vous disons que nous trouvons bon que vous ayez fait dresser un autel en l'église de Saint-Hippolyte, comme aussi les autres bonnes œuvres que vous y faites à la louange de Dieu et extirpation des hérésies; et nous déplaît des oppositions que l'on vous a faites, mais que néanmoins vous avez surmontées, ainsi que vous nous écrivez : à quoi

(1) Sa sainteté désiroit que notre saint travaillât à la conversion de l'hérésiarque Théodore de Bèze, successeur de Calvin à Genève.

vous continuerez avec la dextérité et prudence que vous savez être bien convenable. Nous écrivons au sieur de Lambert (1), afin qu'il secoure le ministre (2) qui veut se catholiser, ainsi qu'il a déjà fait; et à tant nous prions Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

De Turin, le sept janvier, mil cinq cent nonante-sept.

Signé, le duc de Savoie, Charles-Emmanuel,

Et plus bas, Ripa.

LETTRE XXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU PAPE CLÉMENT VIII, AU NOM DES HABITANTS DE THONON.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Ils déclarent le reconnoître pour le souverain pasteur de l'Église.

Avant le 4 février 1597.

Quòd nos, oves non ità pridem errantes, pater sanctissime, nunc autem ad caulas Christi reversas, tantâ sollicitudine et charitate tuâ sanctitas complectatur, sicuti ex litteris amantissimorum nostri virorum qui in Urbe versantur, ac præsertim ex archiepiscopi Viennensis ad nos adventu, cognovimus. Illud ipsum est procul dubio, quod ab iis qui nos per Evangelium Christo genuerunt statim initio audivimus, unum esse nimirùm in terris pastorem maximum, cui sic absolutè, sic indistinctè suas oves Christus commiserit, ut planum sit non aliquas designasse, sed assignasse omnes, cuique proindè *præter instantia quotidiana, sollicitudo*, sit *omnium Ecclesiarum.*

Principatum namque apostolici sacerdotii et zelum tali congruentem fastigio in beatitudine tuâ agnoscimus; quam propterea Petri, cujus tenet sedem, vices etiam in eo vel maximè sustinere lætamur, quòd ovibus non præesse tantùm, sed præsertim prodesse velle videamus; omnibus sanè, nobis autem seorsùm quàm impensissimè; qui ob id, ad pedes beatitudinis tuæ provoluti, gratias agimus quantas possumus maximas, precamurque ut ea beneficia, quibus jam nostram hanc provinciam nosque auctiores facere animo destinavit apostolico, pergat promovere, neve suam clementiam ullo unquàm tempore nobis deesse patiatur. Sic enim fiet ut, quemadmodùm munere, sic immortalibus meritis sit beatissima. Ità Deus immortalis sanctitatem tuam quàm diutissimè Ecclesiæ suæ servet incolumem!

Nous avons appris, très-saint père, par les lettres de nos amis qui demeurent à Rome, et principalement par M. l'archevêque de Vienne, qui vient d'arriver ici, que nous, qui étions il n'y a pas long-temps des brebis égarées, et qui sommes heureusement rentrés dans le bercail de Jésus-Christ, avons le bonheur d'être les objets de votre sollicitude et de votre charité. Sans doute il n'en faut pas chercher d'autres causes que celles que nous font entendre, dès le commencement, ceux qui nous ont engendrés à Jésus-Christ par l'Évangile; c'est qu'il n'y a qu'un souverain pasteur sur la terre, auquel notre Seigneur a confié le soin de ses brebis, si absolument et si indistinctement, qu'il est évident qu'il n'en a pas désigné quelques-unes en particulier, mais qu'il les lui a recommandées toutes, et qui, *outre les affaires qui l'accablent tous les jours, étend sa sollicitude à toutes les Églises du monde* (1).

En effet, nous reconnoissons dans votre béatitude la principauté du sacerdoce apostolique et le zèle qui convient à l'éminence de cette dignité, et nous nous réjouissons de ce qu'elle imite si parfaitement le glorieux saint Pierre, dont elle occupe le siége, en ce qu'elle ne veut pas seulement présider à son troupeau, mais surtout lui être utile. Il est vrai que vos bienfaits se répandent sur tous vos enfants, mais il n'y a personne qui ressente plus que nous les effets de votre bonté paternelle. C'est pourquoi tous tant que nous sommes, nous nous prosternons aux pieds de votre sainteté pour la remercier de tout notre pouvoir, et pour la supplier très-humblement de continuer, et à nous et à toute cette province, ses insignes bienfaits qui partent d'un esprit vraiment apostolique, et de ne point souffrir que sa charité paternelle, dont nous n'avons jamais eu plus de besoin qu'à présent, vienne à nous manquer. Par ce moyen, très-saint père, vous serez aussi heureux par les mérites immortels que vous acquerrez, que vous l'êtes par la prérogative de votre dignité. C'est aussi ce qui nous fait souhaiter que Dieu conserve très-long-temps à son Église votre sainteté dans une santé parfaite.

(1) Le sieur de Lambert étoit gouverneur du Chablais.

(2) Ministre que S. François de Sales avoit fait recommander par le nonce du pape, pour sa subsistance honnête.

(1) II. Cor. xxviii, 11.

LETTRE XXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE BARY,

NONCE DE SA SAINTETÉ A TURIN.

Il l'informe de la situation du Chablais, des progrès qu'y avoit faits l'hérésie, de ses travaux pour l'extirper, et des moyens qu'il croit propres à en accélérer le succès.

Le 19 février 1597.

Monseigneur,

Nous devons, tous tant que nous sommes de Savoyards, et moi en particulier, remercier Dieu et nous réjouir de l'heureux choix que sa sainteté a fait de votre excellence pour résider en qualité de nonce apostolique auprès de son altesse, puisque nos pauvres Églises, dans l'affliction où elles se trouvent, ne pouvoient souhaiter un protecteur et un médecin plus rempli de zéle, de prudence et de compassion que vous.

Que les autres s'expriment à leur façon, pour moi je dirai que les afflictions et les plaies de ces Églises de Savoie demandoient un protecteur et un médecin qui fût non seulement rempli de capacité et doué d'une prudence singulière, mais qui fût encore plein de zèle et de tendresse; et tel est celui que Dieu nous a donné pour résider comme nonce apostolique auprès de son altesse sérénissime le duc de Savoie.

Votre excellence, dans la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire, et que j'ai reçue depuis peu, montre bien avec quelle ardeur elle est disposée à secourir cette province affligée, en daignant m'écrire et traiter si familièrement avec moi, qui ne suis qu'une personne privée et indigne de son attention.

Que si votre excellence a conçu de moi une idée plus avantageuse par ce qu'elle aura pu entendre dire à son altesse sérénissime, toujours portée à croire le bien, cela m'engagera à redoubler mes efforts pour tâcher de répondre à la bonne opinion qu'ont de moi mes deux supérieurs. Je n'ai en moi rien qui la justifie, cette bonne opinion, si ce n'est un désir sincère de servir l'Église, et d'obéir avec toute la promptitude imaginable aux ordres de mes supérieurs, et en particulier à ceux de votre excellence.

Pour commencer par ce qu'elle m'ordonne dans sa lettre, je lui donnerai, le plus souvent qu'il me sera possible, des fidèles avis sur ce que je jugerai digne de parvenir à sa connoissance et à celle de sa sainteté pour l'avantage spirituel de la Savoie. Il suffit pour le présent que je lui fasse le récit des occupations auxquelles il a plu à monseigneur l'évêque de Genève de m'appliquer depuis un an et demi.

Une partie de ce diocèse de Genève fut saisi par ceux de Berne, qui se l'approprièrent; elle demeura dans l'hérésie durant soixante ans; mais ayant, les dernières années, été réduite par le sort des armes, au pouvoir de son altesse sérénissime, du patrimoine duquel elle faisoit autrefois une partie, plusieurs de ses habitants, plutôt effrayés par le bruit des bombes et des arquebuses, que touchés des prédications qui s'y faisoient par l'ordre de monseigneur l'évêque, rentrèrent dans le sein de la sainte Église romaine. Ces provinces ayant ensuite été infestées par les courses des Génevois et des François, ils retournèrent à leur bourbier.

Son altesse sérénissime et monseigneur l'évêque voulant remédier à ce mal, je fus envoyé, par ordre dudit seigneur évêque, non comme un médecin capable de guérir une si grande maladie, mais en qualité de surveillant, pour voir quels médecins et quels remèdes il faudroit employer. Ayant alors envie de profiter de la conjoncture favorable, et y étant d'ailleurs invité par le peu de catholiques qui restoient, je commençai à faire quelques prédications avec quelque espérance d'en retirer beaucoup de fruit. Depuis ce temps-là, soit le plus souvent moi-même, soit, dans d'autres occasions différentes, tant les chanoines de la cathédrale que les curés de ce diocèse, nous n'avons manqué de prêcher les fêtes, sinon deux fois qu'il nous fut impossible de le faire.

Et, quoique la crainte des hérétiques nos voisins ait mis grand obstacle au succès de notre entreprise, nous ne laissons pas de continuer et de retirer toujours quelques fruits par la conversion de quelques personnes, parmi lesquelles il y en a deux qui étoient très-opiniâtrément attachées à leurs erreurs.

La nouvelle qui se répand touchant la paix nous donne lieu d'espérer que nous sommes à la veille de recueillir enfin ce que nous avons semé jusqu'ici, afin que les saints désirs de son altesse sérénissime aient leur effet.

Dans les articles que je lui ai envoyés, je lui donne avis d'une démarche que je crois nécessaire; ce seroit de trouver moyen de faire entrer avez sûreté plusieurs prédicateurs qui puissent répandre la parole de Dieu en différents lieux de cette province hérétique.

Il faudroit aussi y faire venir des prêtres pour administrer les sacrements dans les paroisses nouvellement converties, les prédicateurs ne pouvant se fixer à un lieu particulier, mais de-

vant être libres pour courir où le besoin des peuples les appelle.

Mais surtout dans ce lieu de Thonon, qui est le centre général de la province, il faut au plus tôt rétablir les autels, et donner aux églises des ornements pour la décence du service divin, des orgues, et autres choses semblables.

Il faudroit encore pourvoir à quatre ou cinq paroisses qui ont déjà demandé des prêtres pour les desservir.

Et si son altesse commandoit au gouverneur de la province de favoriser les nouveaux convertis, inviter les plus obstinés par de bons traitements, et, sur leur refus, de les priver de tout office et de tout honneur public; de plus, si en particulier elle donnoit ordre à un des premiers sénateurs de Savoie de venir à Thonon pour engager les habitants à se convertir, ce ne seroit pas un petit secours pour nous.

L'essentiel consiste à ouvrir les accès nécessaires, parce que s'il y a dans ce pays plusieurs bénéfices, ils sont entre les mains de diverses personnes qui sont la plupart chevaliers de Saint-Maurice ou de Saint-Lazare; mais le service de Dieu, en sa sainte Église, et celui de son altesse sérénissime, demandent qu'on pense d'abord à rétablir solidement la sainte religion, laissant là tout le reste.

LETTRE XXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU PAPE CLÉMENT VIII.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il lui rend compte de sa conférence avec Théodore de Bèze, et du jugement qu'il fait sur ce ministre. Il propose ce qu'il croit pouvoir contribuer à sa conversion.

Après le 8 avril 1597.

Beatissime Pater,

Cùm anno præterito de Theodori Bezæ, primarii inter calvinianos hæretici, ad Ecclesiam catholicam reditu et conversione, tùm pater Spiritus, Balmensis, ex ordine capucinorum, insignis et probitate et doctrinâ concionator, tùm etiam ego ipse, multorum non levibus permoti sermonibus, benè sperare cœpissemus, ne in re tam desiderendâ aut industria nostra aut adminicula cætera desiderentur, itâ inter nos conventum fuit, uti scilicet ille quidem, qui per ea tempora ad capitulum (quod vocant) generale sui ordinis Romæ indictum, properabat, de re totâ coram beatitudine tuâ dissereret; peteretque ne, si rumorem sequatur eventus, redeunti hæresiarchæ apostolica providentia desit.

Mihi verò ea contigit cura uti, quàm diligentissimè et cautissimè fieri queat, intimos Bezæ sensus aliquâ acceptâ (ut fit) occasione commodâ, ipsiusmet ore detegerem ac explicarem. Id autem ut facerem, varia prætexens negotia, sæpiùs Genevam eam ob causam ingressus sum; sed nullus mihi patuit aditus ad hominis quem quærebam privata et secreta colloquia, præterquàm hoc ultimo tertio Paschatis die, cùm et solum et satis primo accessu facilem inveni. Sed tandem aliquando postquàm, extorquendæ illius animi sententiæ gratiâ, omnem, quoad per me fieri potuit, movissem lapidem, lapideum tamen cor ejus immotum adhuc, aut sanè non omninò conversum deprehendi inveterarum scilicet dierum malorum.

Quâ de re totâ beatitudinem tuam monuisse debui, ne vel minùs diligens videar, vel minùs obediens mandatis quæ mihi sanctitatis tuæ litteris et patris Spiritus sermone sunt exposita.

Meum verò de homine illo judicium est, si paulò frequentior, tutior ac commodior ad ejus colloquia pateret accessus, forsitan fore ut reducatur ad caulas Domini; sed præcipuè si, quod speramus, beatitudine tuâ annuente, Genevæ instituatur cum ministris disputatio. Atque quidem, beatissime pater, in rebus arduis et magni momenti etiam periculum fecisse operæ pretium est.

Verùm, quandò per beatitudinis tuæ clementiam licet, omittendum non duxi quin eam certiorem faciam, undequaquè passim finitimos Genevensium populos, hactenùs in hæresim abductos, ditionum Gexensis et Galliardensis, ritùsque et rei catholicæ restitutionem demississimè postulare, quo deinceps catholicam vitam agere queant, atque quotidianam plurimorum inter eos audiri querimoniam, qui, catholici cùm sint, Genevensis reipublicæ tyrannide prohibeantur ritu catholico vivere; cùm alioquin Genevenses, non suo, sed christianissimi Francorum regis nomine, in ejusmodi populos imperium ac vim exerceant; neque probabile sit ejus tyrannidis, quâ conscientiæ catholicorum opprimantur, conscium esse regem, qui tantâ contentione catholicam communionem nuper obtinuit.

Quare credibile admodum est, si à beatitudine tuâ his de rebus rex ipse admoneatur, fore uti quamprimùm longè rectius res se habeat. Quin etiam, si paulò pressiùs idem ipse rex à Genevensi republicâ contenderet ut libertas (quam vocant) conscientiæ intrà civitatis ipsius Genevensis mœnia permittatur, sperandum esset rem eam, quâ vix alia magis hisce temporibus optanda occurrit, felicem habituram eventum.

Hæc itâ, beatissime pater, fusiùs explicare sum ausus, quòd non sim nescius quàm fidei ac disci-

plinæ christianæ instaurandæ clementia tua libenter incumbat, et absentia non nisi per præsentes possit agnoscere.

Très-saint Père,

Cette année dernière, le père Esprit de Baumes, docte et dévot prédicateur de l'ordre des capucins, et moi, ayant commencé à bien espérer de la conversion de Théodore de Bèze, qui est le chef entre les hérétiques calvinistes, et ce, sur le rapport d'un grand nombre de personnes bien sensées, afin que, dans une affaire si désirable, il ne manquât rien, ni du côté de notre industrie, ni de la part des autres moyens, nous convînmes entre nous que lui, qui pour lors s'en alloit à Rome pour le chapitre général de son ordre, en traiteroit amplement avec votre sainteté, et lui demanderoit ce qui seroit necessaire pour cela, afin que, si les bruits qui courent sont suivis de l'événement, la bonté de votre sainteté, qui pourvoit aux besoins de tous, ne manque point à ce pauvre hérétique.

Or, j'ai été chargé d'apprendre ses sentiments de sa propre bouche à la première occasion favorable, et de le faire avec le plus de soin et de prudence qu'il me seroit possible. Pour cet effet, je suis allé fort souvent à Genève, sous prétexte de plusieurs affaires différentes; mais je n'ai jamais pu trouver le moyen de parler à cet homme en particulier, quoique je le cherchasse exactement; ce n'est que la troisième fête de Pâques que je l'ai trouvé seul, et assez facile pour une première entrevue. Mais après que j'eus fait tout mon possible, et que je n'eus rien oublié pour tirer de lui son sentiment, je vis que son cœur n'avoit point encore été ému, mais qu'il étoit tout de pierre, ou du moins qu'il n'étoit point du tout converti, sa malice etant invétérée par une longue suite d'années passées dans le vice.

J'ai dû avertir votre sainteté de toute cette affaire, pour ne pas paroître manquer à l'exactitude et à l'obéissance que je dois aux commandements que j'ai reçus d'elle par son bref et par la bouche du père Esprit.

Le jugement que je fais de cet homme, est tel que je pense que si l'on peut lui parler un peu plus fréquemment, plus sûrement et plus commodément, peut-être il reviendra au bercail de Jésus-Christ; principalement si, comme nous l'espérons, on peut, avec le consentement de votre sainteté, établir dans Genève une dispute avec les ministres. Et certes, très-saint père, dans les choses difficiles et de grande importance, il est quelquefois nécessaire de hasarder.

Mais puisque la clémence de votre sainteté me donne toute liberté de l'instruire, je crois que je ne dois point oublier de lui dire que les peuples voisins de Genève, des pays de Gex et de Gaillard, qui ont été jusqu'à présent hérétiques, demandent avec instance et humilité d'être admis de nouveau à la profession de la religion catholique, et que plusieurs ne cessent de se plaindre de ce qu'ils en sont empêchés par la tyrannie de la république de Genève, quoiqu'ils soient véritablement catholiques; vu que d'ailleurs les Génevois n'exercent point sur eux leur empire en leur propre nom, mais au nom du roi très-chrétien. Il n'est point probable que sa majesté consente à cette tyrannie, elle qui n'a obtenu qu'après bien des désirs et des demandes réitérées, la communion catholique, il y a fort peu de temps.

C'est pourquoi il est à croire que dans peu de temps les affaires en iront mieux, si le roi en est sollicité par votre sainteté. De plus, s'il plaisoit à sa majesté exiger de la république de Genève que la liberté de conscience fût permise dans cette ville, il y auroit espérance que cette chose, qui est la seule désirable dans ce misérable temps, réussiroit heureusement.

J'ai pris la hardiesse, très-saint père, de m'expliquer ainsi avec étendue, parce que je n'ignore point combien votre clémence s'applique volontiers à penser sérieusement aux moyens de rétablir la foi et la discipline chrétienne, et qu'elle ne peut connoître les choses éloignées d'elle, sinon par ceux qui sont sur les lieux. J'ai l'honneur d'être, avec un très-profond respect, très-saint père, etc.

LETTRE XXVI.

LE PAPE CLÉMENT VIII, À S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Sa Sainteté loue la diligence de S. François dans l'affaire et dans la conversion de Bèze, et l'exhorte à la persévérance.

Dilecte fili, salutem et apostolicam benedictionem.

Fidei catholicæ studium, et zelum salutis animarum, servo Dei et in sortem Domini vocato planè dignum, in tuis litteris perspeximus; et quid hactenùs egeris in negotio illo, de perditâ ove ad Christi ovile reducendâ, cognovimus.

Tuam, fili, diligentiam et sedulitatem in Domino commendamus; et quamvis ea res, cujus felicem exitum valdè optamus, non mediocrem, ut scribis, difficultatem habeat, quia tamen Dei opus est, cujus gloriam quærimus, et cujus misericordiâ atque auxilio nitimur, te propterea magnoperè

hortamur, ne eam curam deseras, neve cesses quod semel inchoasti, Dei adjutrice gratiâ, urgere. Speramus enim quòd *labor* tuus *non* erit *inanis in Domino.*

Quod ad populos illos attinet, quos catholicæ religionis restitutionem avidè expetere significas, id quidem perjucundum nobis accidit, et eâ de re scribemus iu eam sententiam quam res postulat et tu admones. Tu intereà quod potes præsta, Deo juvante; et nos tibi paternè benedicimus.

Datum Romæ, apud Sanctum-Petrum, sub annulo piscatoris, die vigesimâ nonâ maii, anno millesimo quingentesimo nonagesimo septimo, pontificatûs nostri anno sexto.

SYLVIUS ANTONIANUS.

Bien-aimé fils, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons pleinement reconnu dans vos lettres le zèle que vous avez pour la foi catholique et pour le salut des ames, lequel zèle assurément est digne d'un serviteur de Dieu, qui est appelé à l'héritage du Seigneur; et nous avons vu ce que vous avez fait jusqu'à présent pour ramener au bercail de Jésus-Christ la brebis perdue, et comment vous vous êtes comporté dans cette affaire.

Nous louons grandement, mon fils, et nous approuvons le soin que vous avez apporté. Nous désirons ardemment que cette entreprise ait une heureuse issue; et quoiqu'elle soit très-difficile, comme vous nous le mandez, néanmoins, parce que c'est une œuvre de Dieu, dont nous cherchons la gloire, et sur la miséricorde et le secours duquel nous nous appuyons, nous vous exhortons bien fort à ne point abandonner le soin de cette affaire, et à ne point cesser de poursuivre vivement, avec le secours de la grace, ce que vous avez commencé; et nous espérons que *votre travail ne sera pas vain dans le Seigneur* (1).

Quant à ce qui concerne ces peuples, qui, suivant l'avis que vous nous en donnez, désirent avec ardeur le retablissement de la religion catholique en leur pays (2), certes, cela nous a été fort agréable; et nous ne manquerons pas d'écrire sur ce sujet, selon que la chose le requiert et les avis que vous nous donnez. Cependant faites de votre part tout ce qui vous sera possible avec la grace de Dieu. Nous vous donnons notre bénédiction paternelle.

Donné à Rome, à Saint-Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 29 mai 1597, et la sixième année de notre pontificat.

SYLVIUS ANTONIANUS.

(1) COR. XV, 58.

(2) Les habitants des bailliages de Gex et de Gaillard.

LETTRE XXVII.

M. DE GRANIER, ÉVÊQUE DE GENÈVE, AU PAPE CLÉMENT VIII.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il fait savoir au souverain pontife les succès de la religion catholique dans le Chablais, et en même temps il lui expose les inconvénients qu'il y avoit de comprendre les hérétiques genevois dans la paix qui venoit d'être conclue entre le roi très-chrétien et le duc de Savoie : il conjure sa sainteté d'agir puissamment auprès de ces deux princes pour l'empêcher.

Au commencement de l'année 1599.

Beatissime Pater,

Quàm lætos atque uberes animarum fructus ex hâc Gebennensis diœcesis vineâ hisce diebus perceperimus, illustrissimi domini cardinalis Medicæi, legati à latere, uti spero, narratione, tua sanctitas cognoscet.

Cùm enim in Tunonensi oppido quadraginta horarum oratio celebraretur, ejusdem cardinalis ex itinere et serenissimi ducis præsentia, Deo procul dubio ità disponente, incidit, faustis admodùm auspiciis, quandò per idem tempus innumera hominum multitudo hæresim abjurare fidemque catholicam amplecti statuerat, quorum pars id in ipsius illustrissimi legati, pars in meis manibus sanctè præstitit, serenissimo duce quàm impensissimè rem totam promovente. Quæ omnia hic, quem ad beatitudinis tuæ pedes supplicem destinamus, fusiùs et facillimè exponet, quòd omnibus rerum harum successibus interfuerit.

At verò dùm ità feliciter coram Domino lætamur, *sicut qui lætantur in messe, sicut exultant victores, captâ prædâ, quandò dividunt spolia*, hoc uuum accidit intempestivè et molestissimè : nimirùm rex christianissimus per litteras ducem serio admonet, velle se ejus quam tam opportunè tua sanctitas tantâ totius orbis catholici voluptate perfecit pacis vinculo comprehendi hæresis calvinianæ matricem et fontem, Genevensem videlicet civitatem; quamvis pacis articulis nulla, ut par erat, illius mentio habeatur.

Quæ res incredibilem hæreticis omnibus audaciam addit : fidei catholicæ aditum præcludit; novissimè conversos animos, si non abjicit omninò, at sanè perturbat quàm maximè; mihi et canonicis meis bonorum ecclesiasticorum recuperandorum, quæ per summam iniquitatem à Genevensibus detinentur, spem omnem funditùs evellit.

Quapropter istum ecclesiæ meæ præpositum,

quotquot sumus hic ordinis ecclesiastici viri, quoad ejus fieri potuit celerrimè misimus, qui, nostro omnium nomine ad beatitudinis tuæ pedes provolutus, quantam res hæc, si succedit, jacturam sit allatura reipublicæ christianæ, quàmque atram tanto ac tam felici pacis exitui sit impressura notam, nostro omnium nomine humillimè explicabit, ut, pro suâ ergà catholicum orbem, maximè verò ergà hanc tot exagitatam malis provinciam, paternâ clementiâ, tua sanctitas seriò, tùm apud christianissimum regem, cùm apud ducem serenissimum agat, ne tanta pax sit impiis, nec ejus lætentur privilegio, qui ecclesiasticam pacem tot scissuris nituntur avellere. *Cui debent honorem*, potiùs *honorem*, *cui vectigal*, *vectigal* compellantur *reddere*; ac tùm demùm veniat pax super illos in virtute Domini et apostolicæ auctoritate sedis, cui tuam beatitudinem clementissimè et sanctissimè insidentem Deus optimus maximus quàm diutissimè servet incolumem!

Très-saint Père,

Votre sainteté aura été sans doute informée par le rapport du très-illustre cardinal de Médicis (1), son légat *à latere*, des fruits abondants des ames, que nous ne faisons que de recueillir il y a peu de jours dans la vigne de ce diocèse de Genève.

En effet, par un grand bonheur, la providence divine a disposé tellement les choses, que ce grand cardinal, qui retournoit de France à Rome par la Savoie, et le sérénissime duc, se trouvèrent en même temps à Thonon lorsque l'on y célébroit les prières de quarante heures, et qu'une très-grande multitude de peuple avoit résolu d'abjurer l'hérésie et d'embrasser la foi catholique, une partie entre les mains de l'illustrissime légat, et une autre entre les miennes; et le zèle et les soins du sérénissime duc n'ont pas peu contribué à l'avancement et à la réussite de cette affaire. Celui que nous envoyons aux pieds de votre sainteté, ayant été témoin oculaire de tout ce qui s'est passé, lui en rendra un fidèle compte, et s'exprimera beaucoup plus facilement que je ne puis faire.

Mais pendant que nous nous réjouissons ainsi heureusement devant le Seigneur, *comme ceux qui se réjouissent dans le temps de la moisson, ou comme les victorieux lorsqu'ils partagent le butin qu'ils ont fait sur l'ennemi* (2), voici une chose qui nous arrive fort mal à propos : c'est que le roi très-chrétien avertit sérieusement le duc qu'il veut que la république de Genève, qui est la source et la mère de l'hérésie calvinienne, soit comprise dans le traité de paix que votre sainteté a fait conclure avec une si grande satisfaction de tout le monde catholique, quoique dans les articles du traité il ne soit point fait mention d'elle, comme de raison.

Cette chose donne une incroyable audace à tous les hérétiques, ferme l'entrée à la foi catholique; si elle n'abat point tout-à-fait le courage de nos nouveaux convertis, du moins elle les trouble grandement, et ôte, tant à moi qu'à mes chanoines, toute espérance de recouvrer les biens ecclésiastiques que les Genevois nous retiennent par la plus grande de toutes les injustices.

C'est pourquoi, tous tant que nous sommes ici d'ecclésiastiques, nous vous avons député le plus promptement qu'il a été possible le prévôt de mon Église, qui, au nom de nous tous, se prosternera aux pieds de votre sainteté, pour lui représenter qu'une telle paix, si elle subsiste, causera un dommage réel à la chrétienté, et une tache honteuse à son heureux succès; afin que, selon la clémence paternelle qu'elle a montrée à cette province agitée par tant de maux, elle daigne agir sérieusement, tant auprès du roi très-chrétien qu'auprès du sérénissime duc; en sorte que les impies ne jouissent pas d'une si grande paix, et que ceux qui tâchent de troubler celle de l'Église par tant de divisions, n'aient point la joie d'en goûter les privileges; mais que plutôt ils soient contraints *de rendre honneur à ceux à qui ils doivent l'honneur, et les impôts à qui ils doivent les impôts* (1); et que par ce moyen la paix vienne sur eux en la vertu du Seigneur, et par l'autorité du siége apostolique, où votre beatitude préside avec tant de clémence et de sainteté, et dans lequel nous supplions le Dieu souverainement bon et grand de vous conserver longues années pour le bien de son Église.

LETTRE XXVIII.

M. DE GRANIER, ÉVÊQUE DE GENÈVE, A SA SAINTETÉ LE PAPE CLÉMENT VIII.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il s'excuse de n'avoir pas satisfait plus tôt à la visite du seuil des apôtres selon l'usage ordinaire, et il mande à sa sainteté qu'il s'acquitte de ce devoir par l'entremise de S. François de Sales.

Beatissime Pater,

Jamdudùm apostolorum limina meo nomine visitasset reverendus Franciscus de Sales, Eccle-

(1) Le cardinal de Florence, Alexandre de Médicis.

(2) Isaïe, ix, 3.

(1) Ad Rom. xiii, 7.

siæ meæ præpositus, nisi periculosissimo morbo quo diù decubuit, et propter pestem in plurimas hujus provinciæ partes hactenùs sævientem, aditus omnes nobis ad Italiam interclusi fuissent.

Perrexit nihilominùs tandem aliquandò, ac, superatis itinerum difficultatibus, ut spero, ad sanctitatis tuæ pedes accessit. Ac quidem, quandò res propter quam abiit nullam sine summo periculo moram patiebatur, nec omnia tunc haberem præ omnibus quæ visitationi sanctorum liminum necessaria sunt, ea nunc duxi mittenda, quò res meas hâc in re apud sanctitatem tuam agat meo nomine : ratus clementiæ tuæ id acceptum iri, tùm ut difficillimo tempore quæ fieri possunt per pauciora, per plura nequaquam fiant; tùm ut hic meus procurator, qui non inutilem hoc in agro operam navare consuevit, variis peregrinationibus ab opere abstrahatur. Deus optimus maximus sanctitatem tuam Ecclesiæ suæ quàm diutissimè servet incolumem!

Très-saint Père,

Il y a long-temps que le révérend François de Sales auroit visité en mon nom les seuils des apôtres, s'il n'eût été empêché par une très-dangereuse maladie dont il a été alité pendant plusieurs mois, et si tous les chemins de l'Italie ne nous eussent été fermés pour la peste qui a affligé presque toutes ces provinces.

Mais enfin il s'est mis en route; et, ayant surmonté, comme j'espère, les difficultés des chemins, il a dû déjà se jeter aux pieds de votre sainteté. Or, parce que l'affaire pour laquelle il est allé à Rome ne pouvoit point souffrir de délai sans un très-grand danger, et que je n'avois pas, lors de son départ, tout ce qui est nécessaire pour cette visite du seuil des apôtres, j'ai cru devoir envoyer maintenant toutes ces choses, afin qu'il rende ce devoir pour moi; espérant que votre bonté l'aura pour agréable, tant pour faire en sorte, dans un temps aussi difficile que celui où nous sommes, que ce qui peut être fait par un très-petit nombre de dépêches (1) ne le fût pas par un plus grand, que pour donner lieu à ce digne ecclésiastique, mon procureur en la cour de Rome, de se délasser par divers pèlerinages des fatigues qu'il a eues dans le champ de ce diocèse, et de se distraire de sa glorieuse entreprise. Je conjure le Dieu souverainement bon et grand de conserver long-temps votre sainteté à l'Église.

(1) Ces dépêches sont plusieurs requêtes. Les dix premières furent dressées par S. François de Sales, comme fondé de procuration par son évêque, et selon les instructions qu'il lui envoya. La dernière, qui le regardoit, et par laquelle on le demande pour être coadjuteur de Genève et successeur en l'évêché, fut sans doute dressée par le sieur de Chissé, neveu de M. de Granier, évêque de Genève, et au nom dudit sieur évêque.

LETTRE XXIX.

LE CARDINAL ALDOBRANDIN, AU NONCE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE BARY.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il lui mande que le remède pour les usures proposé par S. François étoit agréé du pape, et qu'il lui étoit permis d'en faire usage.

28 avril 1600.

Propositum à præposito Ecclesiæ Gebennensis ad mundandas Tunonensium conscientias, usuris illaqueatas, remedium sanctissimo domino nostro minimè displicuit. Ait præpositus rectè futurum, si die uno vel pluribus solemnibus, quibus promulgarentur plenariæ indulgentiæ, cohortatione etiam compellerentur fideles omnes, ut sibi invicem usuras quascumque absoluto dono dimitterent, et hujusmodi dimissio posteà à confessariis procuraretur. Non displicet, inquam, suæ sanctitati remedium : quamobrem dat tibi et concedit autoritatem et facultatem omnimodam, uti tu illud applices. Credo autem his meis, et aliis (1), ejusdem præpositi satisfactum iri desiderio, et ardenti juvandarum animarum studio. Eum sanè sua beatitudo valdè laudavit. Vale et diù vive.

Le remède proposé par le prévôt de l'Église de Genève, pour nettoyer les consciences des peuples de Thonon de leurs usures, n'a point déplu à notre saint-père. Le sieur prévôt dit que ce seroit une très-bonne chose, si, à quelque jour solennel, ou même plusieurs, où l'on publieroit les indulgences plénières, on exhortoit les fidèles de se remettre toutes les usures qu'ils ont contractées les uns envers les autres par un pur don, et si cette remise étoit ensuite procurée avec soin par les confesseurs. Cela, dis-je, agrée à sa sainteté; c'est pourquoi elle vous donne tout pouvoir et autorité de le mettre en usage. Je crois que ledit sieur prévôt verra son désir et son zèle très-ardent pour le salut des ames satisfait par ces présentes et par les autres. C'est la vérité que sa sainteté en a fait un très-grand eloge. Adieu, vivez long-temps.

(1) *Supple*, litteris.

LETTRE XXX.

LE CARDINAL ALDOBRANDIN, AU NONCE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE BARY.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il lui mande que le pape accorde dispense aux Thononois pour les mariages contractés dans les degrés prohibés.

28 avril 1600.

Vidit dominus noster, ex litteris præpositi Gehennensis, necessitatem quam esse ait ille, ut complura apud Tunonenses in quarto consanguinitatia vel affinitatis gradu absque dispensatione contracta matrimonia valida fiant. Sua sanctitas, in animarum illarum salutem pietatis suæ sinum aperiens, quidquid petebatur concessit, harumque mearum (1) vigore tibi omnimodam impertitur facultatem necessarias omnes in eam rem expeditiones faciendi. Vive et vale.

Notre très-saint-père le pape a vu, par les lettres du prévôt de l'Église de Genève, la nécessite qu'il dit y avoir de valider chez les peuples de Thonon plusieurs mariages contractés au quatrième degré de consanguinité ou d'affinité, sans dispense. Sa sainteté, ouvrant le sein de sa piété et de sa miséricorde pour le salut de ces ames, a octroyé tout ce qui étoit demandé, et, par ces présentes, qu'elle m'a commandé de vous écrire, vous donne tout pouvoir et toute autorité de faire pour cela toutes les expéditions nécessaires. Vivez et portez vous bien.

LETTRE XXXI.

LE NONCE DU PAPE, A SAINT FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il le délègue pour accorder aux Thononois les dispenses de mariages, et pour apporter les remèdes à leurs usures.

Epistolam illam quam ad me scripsisti de usuris et matrimoniis, ad sanctissimum pontificem misi. Ille concessit omnia, datque mihi omnimodam in eas res facultatem, ut ex allegatis cardinalis Aldobrandini litterarum apographis videbis. Eamdem autem ego facultatem tibi subdelegatam facio, sperans te nihil quod rationi consonum sit prætermissurum. Vale. Monte-Regio, XVII calendas junii 1600.

J'ai envoyé à notre saint-père la lettre que vous m'avez écrite pour ce qui concerne les usures et les mariages. Il me donne tout pouvoir et toute autorité en cette affaire, ainsi que vous le verrez par les copies des lettres du cardinal Aldobrandin ci-jointes. Je vous donne le même pouvoir et la même autorité subdéléguée, espérant que vous n'omettrez rien de ce qui sera raisonnable. Adieu Du Mont-Devis, le 15 mai 1600.

(1) *Supple*, litterarum.

LETTRE XXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA DUCHESSE DE MERCŒUR.

Il défère à la prière qu'elle lui avoit faite de faire imprimer l'Oraison funèbre du duc de Mercœur, qu'il avoit prononcée le 27 avril précédent, et la prie de permettre que cette pièce paroisse sous les auspices de la princesse sa fille.

Mai 1602.

Madame,

Vos premiers désirs ayant tenu lieu de commandements sur ma volonté, lorsque vous jetâtes les yeux sur ma petitesse pour le discours funèbre de feu M. le duc de Mercœur, je dois recevoir avec le même respect les témoignages des seconds, souffrant, madame, que la pièce soit mise au jour et donnée au public, puisque vous l'agréez.

Vous n'y verrez rien de moi, que les simples témoignages de ma bonne volonté et les seules marques de mon obéissance, en un sujet, au reste, où je n'ai pas eu moins de propension que de devoir. Ce qu'il y a de plus considérable, c'est le sommaire très-fidèle des rares et éminentes vertus dont Dieu avoit orné la belle ame et assorti le riche naturel du prince décédé. De moi, je confesse n'y avoir contribué que de ma foible énonciation et ma voix, pour servir d'écho, dans l'étendue d'une petite heure, à la réputation de ce grand prince, qui parloit assez d'elle-même, et qui éclatera à jamais par les beaux exploits dont non-seulement la France et l'Allemagne, mais toute l'Europe, voire toute la chrétienté, ont été témoins.

Et si bien l'écrit que j'en donne semble avoir plus de subsistance et de durée que ma voix n'en a eue en les prononçant, ce sera plus par la considération des vertus de ce prince que par le tissu et l'ordre que j'ai tâché d'y apporter en l'écrivant. Au reste, si mon affection et bonne volonte n'étoit garante de ma sincérité et obéissance, la plus belle partie, qui en a été omise, auroit raison de se plaindre : mais ayant entrepris seulement de faire un simple éloge et sommaire de ce qui étoit convenable au temps, au lieu et à l'assemblée, j'ai dû laisser à l'histoire, qui réserve

des volumes entiers pour une si belle vie, de suppléer à mon défaut; me contentant du nom et du devoir de panégyriste, dont j'ai tâché de m'acquitter.

Que si après cela on veut considérer ce qu'il y a du mien, rien sans doute que la sincérité de mes affections et respects, qui ne mourront jamais, pour la mémoire de ce prince, qui ne doit jamais mourir en celle de tous les bons, mais principalement en la vôtre, madame, qui trouvez avantageusement dans les vertus de ce grand prince et cher époux défunt, comme aussi dans les vôtres qui lui étoient communes, de quoi vous consoler dans cette sensible privation; quoique la plus solide, la véritable et la plus chrétienne consolation est celle que vous avez puisée dans la source, qui est la volonté de Dieu, qui seul en cette occasion a donné ce grand calme et cette absolue résignation qui paroît en votre esprit.

Ce n'est pas qu'après cela, s'il est permis (comme il est sans doute) de chercher quelque adoucissement au dehors, vous n'en ayez un très-grand dans le précieux gage que ce grand prince vous a laissé de votre mariage; laquelle étant une image vivante du père, elle est aussi la légitime héritière de ses vertus, dont il a laissé le soin à votre conduite, madame, pour les cultiver par la noble et chrétienne éducation que vous lui réservez.

Si elle avoit besoin hors de soi de quelque mémorial de celles du grand prince que le ciel lui avoit donné pour père, je la prierois, sous votre aveu et bon plaisir, madame, d'agréer le sommaire que j'en ai dressé en cette pièce; vous conjurant, puisque aussi bien vous désirez qu'elle voie le jour, que ce soit sous les auspices et à la faveur du nom de cette princesse, votre unique et très-chère fille. C'est la très-humble supplication que vous fait, madame, etc.

LETTRE XXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU CARDINAL DE JOYEUSE (1).

Il engage le cardinal à s'employer auprès du roi Henri IV, pour empêcher que les Bernois ne se saisissent de nouveau des bailliages de Thonon, de Ternier, de Gaillard, et de Gex, comme ils avoient fait soixante-cinq ans auparavant, et que ces hérétiques n'y détruisent encore la religion.

Avant le 17 octobre 1602.

Monseigneur,

Me sentant chargé du soin du plus important évêché de tout ce voisinage, ce m'a été une incroyable consolation d'avoir su que vous étiez auprès de sa majesté: car je ne doute pas qu'en une saison si pleine de difficultés, il ne m'arrivât beaucoup d'occasions èsquelles cette pauvre et tant affligée Église que Dieu m'a confiée auroit une extrême nécessité d'aide et d'appui; et n'en pouvois d'ailleurs souhaiter un meilleur, ni une assurance plus ferme et solide, que d'une telle colonne du très-saint siége apostolique que vous êtes. Je loue donc Dieu, qui nous a établi et préparé par-deçà une telle pierre de refuge; et pour employer cette faveur, je vous supplie, monseigneur, d'avoir agréable que je lui présente les nécessités de cette Église. Une de mes plus importantes, c'est que les Bernois tâchent par toutes voies d'avoir congé de sa majesté de se saisir des bailliages de Thonon et Ternier (1), qui sont de mon diocèse. Je me sens obligé en ma conscience de vous représenter la dommageable conséquence qui s'ensuivroit d'une telle saisie.

Il y a environ soixante cinq ans (2) que les Bernois se saisirent de ces mêmes bailliages et de celui de Gex, et ne les eurent pas plus tôt qu'à vive force ils y plantèrent l'hérésie, de laquelle ces pauvres gens demeurèrent empestés jusqu'à ce qu'après, par la grace de Dieu, y avoir prêché la foi catholique trois années, les peuples pour la plupart (qui reviennent à quatorze ou quinze mille ames) ont été ramenés au giron de l'Église, sous l'expresse et formelle autorité du saint-siége apostolique; de laquelle réduction monseigneur le cardinal de Médicis, pour lors légat *à latere*, a été non-seulement témoin, mais fut encore lui-même instrument, ayant conféré l'absolution à un très-grand nombre de convertis; de quoi

(1) François, cardinal de Joyeuse, fils du maréchal de ce nom, moine en 1562, fut successivement archevêque de Narbonne, de Toulouse et de Rouen. Chargé des affaires les plus importantes et les plus épineuses, par les rois Henri III, Henri IV, et Louis XIII, il s'acquit tous les suffrages, par sa sagesse et sa capacité dans les affaires. Il mourut à Avignon, doyen des cardinaux, en 1613, à 53 ans, après s'être illustré par plusieurs fondations, d'un séminaire à Rouen, d'une maison pour les jésuites à Pontoise, et d'une autre à Dieppe, pour les pères de l'Oratoire.

(1) En 1600, vers le mois d'octobre, Henri IV s'empara de la Savoie, et les Génevois et Bernois lui offrirent des troupes pour prendre le Chablais et le Ternier.

(2) Cela arriva l'an 1536, à l'occasion d'une rupture entre Charles III, dit le Bon, et François Ier, roi de France, lequel appuya les Génevois dans leur révolte, et secourut les Suisses et les Vallaisans, qui se jetèrent dans les états du duc.

ayant fait récit à sa sainteté, elle m'envoya un bref apostolique (1), afin que je reprisse les revenus ecclésiastiques de ces bailliages, et, partout où il me sembleroit, je rétablisse les Églises, y constituant absolument des curés, pasteurs et prédicateurs, ce que j'étois sur le point de faire ; et cependant avois déjà, dès le passage de mondit seigneur légat, établi partout des pasteurs par provision. Depuis, sa sainteté y avoit envoyé et entretenu, à ses propres dépens, une mission de religieux jésuites, pour avancer toujours tant plus ce saint œuvre, qu'elle jugeoit si digne d'être favorisé, qu'elle avoit même dressé une congrégation à Rome pour cet effet, de laquelle monseigneur le cardinal Aldubrandino, son neveu, étoit le chef, et avoit fait protecteur particulier de l'œuvre monseigneur le cardinal Baronio, avec dessein de dresser une université ; si, qu'il sembloit que Dieu vouloit particulièrement éclairer de son œil de miséricorde cette province, après tant de ténèbres, lesquelles l'avoient obscurcie si long-temps. Or, monseigneur, puisque la providence de Dieu (sans laquelle rien ne se fait ici bas) ouvre aux armes du roi (2) le passage et le chemin de ces bailliages, il me semble que je vous dois supplier très-justement et par les entrailles de Jésus-Christ, comme je fais, de prendre en singulière protection, auprès de sa majesté, la conservation de ces nouvelles plantes, lesquelles sont d'autant plus chères à l'Église leur mère, à ceux qui les ont plantées, et à sa sainteté qui les a arrosées de tant de bienfaits, qu'elles sont encore tendres et exposées à beaucoup de vents. Entre les plus âpres et dangereux pour elles et pour tous les bons qui leur peuvent arriver, seroit celui dont il court déjà certain bruit, venant à l'aventure de ceux qui sont ennemis de leur conscience, ennemis de toute l'Église très-sainte, pour le service de laquelle je supplie le grand père de famille de vous conserver longuement, et faire vivre saintement en toute prospérité, selon la volonté de celui qui m'en donne une d'être éternellement votre, etc.

(1) Ce bref étoit daté du 24 mars 1599.

(2) En 1600, le roi Henri IV devoit arriver à Annecy le 5 octobre. L'évêque de Genève envoya son coadjuteur François au duc de Nemours et de Génevois, pour avoir des lettres de recommandation pour sa majesté, afin qu'elle ne permît point que les ministres hérétiques prêchassent en Chablais, ni y réussissent. François s'acquitta de sa commission avec succès. Le roi reçut ses articles, et lui dit : « Pour « l'amour de Dieu et de notre saint père le pape, et « à votre considération, qui avez si bien fait votre « charge et devoir, rien ne sera innové en la province « de Chablais contre ce qui a été fait pour la foi ; et « je vous le promets au péril de mon sang. »

LETTRE XXXIV.

LE ROI HENRI IV, A S. FRANÇOIS DE SALES (1).

Il l'avertit d'envoyer au bailliage de Gex des ecclésiastiques irréprochables, et lui dit qu'il a donné ses ordres pour le rétablissement de la religion catholique.

De Fontainebleau, le 17 octobre 1602.

Très-cher et bien-aimé, ayant permis à nos sujets du bailliage de Gex le rétablissement de la religion catholique en l'étendue de celui-ci, aux lieux où il y aura nombre de catholiques, et ayant sur ce mandé notre volonté au sieur de Lux (2) pour la faire observer, nous avons voulu par même moyen vous faire entendre la résolution qu'avons prise sur ce ; afin qu'en ce qui dépend de votre charge, vous envoyiez audit bailliage le nombre de pasteurs et gens d'église que vous mandera ledit sieur de Lux, lesquels vous lui adresserez, après les avoir admonestés de leur devoir, tant pour leur vie, laquelle doit être exemplaire pour servir d'instruction, que pour se comporter dans toutes leurs actions sans aucun scandale, faire profession de paix et de charité, sans entrer en dispute et en querelle avec aucun : nous assurant que ne faudrez de leur donner cette instruction et leur commander de la suivre, comme nous voulons croire qu'ils feront, quand vous les aurez choisis capables de servir èsdites charges, ainsi que nous nous assurons que vous ferez avec la même religion,, intégrité et conscience qu'avez accoutumé de faire paroître en toutes autres actions dépendantes de votre charge, dont nous vous prions d'affection, et notre-Seigneur, très-cher et bien aimé, vous avoir en sa garde.

Signé, HENRI.

Et plus bas, POITIER.

LETTRE XXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. LE BARON DE LUX.

(Tirée du monast. de la Visitat. de la ville du Mans.)

Il lui mande qu'il est disposé à commencer incessamment le grand ouvrage de la conversion du bailliage de Gex.

Après le 17 octobre 1602.

Puisqu'il vous a plu me dispenser d'aller en

(1) Notre saint étoit alors évêque de Genève, parce que M. de Granier, son évêque, étoit mort depuis peu.

(2) Edmond de Malain, baron de Lux, étoit lieute-

personne auprès de vous, pour vous donner l'avis que vous désirez avoir de moi avant que de vous acheminer à Gex, je vous dirai simplement, sur ce papier, que M. l'évêque se tient tout prêt avec la petite troupe pour arborer la croix et en publier les mystères partout où vous lui en marquerez les lieux et occasions : il attendra seulement l'assignation du jour que vous lui donnerez, pour vous rencontrer sur le chemin. Je prendrai le plus d'instructions que je pourrai des particularités requises pour ce tant signalé commencement d'une œuvre de laquelle la gloire, étant toute en Dieu comme à sa source, doit néanmoins verser beaucoup d'honneur sur vous, qui êtes le principal instrument duquel il s'est voulu servir. Je le prierai toute ma vie pour votre félicité, et confesserai que je dois être, comme je vous supplie de croire que je serai toujours, etc.

LETTRE XXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU ROI HENRI IV.

Il lui rend compte de ce qu'il a fait, en conséquence de ses ordres, dans le bailliage de Gex; il lui témoigne quelque peine sur ce qu'on ne lui a accordé que trois endroits pour l'exercice de la religion; il le supplie de rendre sa bonne œuvre complète.

Après le 17 octobre 1602.

Sire,

Sur le bon plaisir de votre majesté, qu'elle me déclara par sa lettre, j'ai été en son bailliage de Gex, et y ai établi des ecclesiastiques pour l'exercice de la sainte religion catholique, ès lieux que M. le baron de Lux m'a assignés, qui ne sont que trois en nombre; beaucoup moins à la vérité que je n'avois conçu en mon espérance, laquelle, portée de la grandeur de la piété qui reluit en la couronne de votre majesté, n'aspiroit à rien moins qu'au tout. J'espère néanmoins encore; et par la bonté du commencement que je vois, je suis toujours tant plus invité d'en désirer les progrès et complément, lequel aussi notre saint-père commande d'attendre de la justice, bonté, équité et zèle de votre majesté, comme je fais, plein d'assurance que cette main royale, qui ne sait laisser aucun de ses ouvrages imparfaits, ayant donné commencement au rétablissement de la sainte religion en ce petit coin de mon diocèse, qui a l'honneur d'être une pièce de votre royaume, ne tardera point d'y apporter la perfection que le saint-siége en attend, que son édit promet (1), et que je lui demande très-humblement avec la faveur de la grace; suppliant notre Sauveur, pour la gloire duquel je représente cette requête, qu'il comble de bénédictions le sceptre très-chrétien qu'il a mis en la main de votre majesté, et qu'après le lui avoir maintenu longuement, il le fasse heureusement passer en celle de monseigneur le dauphin, pour l'appui de l'Église et religion catholique, qui est tout le bien qu'après l'éternelle félicité peut souhaiter pour votre majesté, sire, etc.

LETTRE XXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU ROI HENRI IV.

Il le remercie d'avoir rétabli la foi catholique en quelques lieux.

Après le 17 octobre 1602.

Sire,

Après avoir donné gloire à Dieu pour le nouveau rétablissement de l'exercice catholique en deux paroisses du bailliage de Gex, que M. le baron de Lux vient de faire, j'en rends graces à la providence royale de votre majesté, de la piete de laquelle ces pauvres peuples ont reçu ce bien infini. Je dis infini, sire, parce qu'en effet il regarde le salut, non-seulement des ames qui ont été maintenant favorisées de cet incomparable bonheur, mais de plusieurs autres, qui, excitées par l'exemple de celles-ci et par l'odeur de la sainte affection de votre majesté, minutent de très-humbles requêtes pour en obtenir une pareille grace. Quant à moi, sire, je contemple, en ces reparations de la sainte Église, des rares qualités qui font connoître et reconnoître en votre majesté le sang et le cœur du grand S. Louis et de Charlemagne, l'un et l'autre des plus grands restaurateurs du service de Dieu, que les chrétiens aient jamais vus; et puis (je dois ce témoignage à la vérité) je vous dirai, sire, que celui que jusqu'à présent votre majesté a employé comme son instrument pour l'exécution de ses volontés en cet endroit, a un zèle qui ne peut rien oublier, et une prudence qui ne sauroit jamais rien gâter, qui est tout ce qui se peut désirer en une si digne et si importante affaire. Je supplie incessamment Dieu qu'il vous fasse la grace, sire, d'exalter de plus en plus sadite majesté, afin que réciproquement il bénisse et pros-

nant de sa majesté en Bourgogne, et toute cette affaire devoit lui être communiquée.

(1) Dans cet édit, qui est du 25 février 1599, et qui fut publié à Paris, le roi ordonne que la religion catholique sera rétablie dans tous les lieux du bailliage de Gex où elle fleurissoit autrefois, avec tous ses droits et immunités d'ancienneté et de coutume en faveur des prêtres.

père de plus en plus la vôtre royale, à laquelle, faisant très-humblement la révérence, je demeure, sire, etc.

LETTRE XXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SA SAINTETÉ LE PAPE CLÉMENT VIII.

Avant le 22 novembre 1602.

Dolet, ex toto agro Gaiano, tribus tantùm locis reddita nostræ fidei mysteria; episcopi antecessoris sui laudes canit; gratias habet quòd in ejus locum sit suffectus.

Beatissime Pater.

Ineunte hoc ipso anno, ex episcopi, capituli et cleri hujus Gebennensis voluntate, discesseram apud christianissimum Francorum regem, tractaturus de catholicâ religione restituendâ in oppido et universo agro Gaiano: negotium quidem pium, quo nullum æquius proponi poterat, et cui promovendo nullâ ex parte defuit apostolica sollicitudo beatitudinis vestræ, cujus scilicet nuntius episcopus Camerinus, magno zelo, magnâ prudentiâ vir, in hanc rem, tùm cum rege ipso, tùm etiam cum intimis ejus consiliariis, seriò, sæpè et sedulò egit, ut nihil ad spem optati finis desideraretur.

At verò (quæ est horum temporum injuria!) vix quidquam tandem, post multam tam sancti negotii jactationem, consecuti sumus, præterquàm quod tribus in locis nobis religionis catholicæ mysteria peragere liberum est, addito in id pro sacerdotibus nostris annuo commeatu.

Quod autem ad cætera spectat, rex ipsemet duram temporum conditionem objecit; tum se plus omnibus catholicæ religionis in integram restitutionem expetere, sed non id omne sibi licere quod liberet, et id genus multa: itâ ut, exactis planè mensibus novem, re propemodùm infectâ, redire coactus sim.

Mihi autem redeunti illud quàm molestissimè accidit, ut episcopum nostrum Gebennensem unà cum jubilæo Tunonensi diem suum extremum clausisse reperirem; quâ nulla major jactura huic provinciæ, nulla major tristitiæ causa iis populis accidere potuit. De hoc pontifice tibi, pontificùm maxime, pro tuâ vigilantiâ satis cognito, hoc unum dicam.

Huic Ecclesiæ viginti quinque annis præfuit, et assiduâ præsentiâ etiam adfuit; ac partim suâ operâ, partim alienâ, oves errantes ad viginti quinque millia in ovile Dominicum reduxit: vir antiquâ religione, antiquis moribus, antiquâ pietate, antiquâ constantiâ, dignus planè immortalitate, et illâ memoriâ quæ in omnium sit benedictione.

Jam verò, pater beatissime, hic tantus vir non ità pridem me, nullo carnis aut sanguinis vinculo sibi carum, in adjutorem et successorem postulaverat, ac etiam, per summam beatitudinis vestræ humanitatem et beneficentiam, suo ingenti gaudio obtinuerat. Quare litteras apostolicas accepi, quibus me episcopum in defuncti locum suffectum esse sancta sedes apostolica sancivit, quorum omnium seriem attentiùs considero.

Id omnium mihi reliquum est, ut providentiæ divinæ me et rem universam expansis velis committam; et tibi, pater beatissime et clementissime, quantas possum maximas gratias agam, ob illa immensa beneficia quibus me apostolica tua munificentia cumulavit; cùm non tantùm episcopatum concessisti, sed ea omnia quæ de more ad ærarium sive censum apostolicum ex eâ concessione manare debuerant, summâ et tanto culmine dignâ liberalitate remisisti.

Cujus beneficii loco nihil quod rependam invenio, præter gratam et propensissimam voluntatem meam, quam universam et integram beatitudinis vestræ imperio et nutui addico, Deum omnium remuneratorem obsecrans, ut eamdem beatitudinem vestram multâ et felicissimâ valetudine Ecclesiæ suæ quàm diutissimè servet incolumem. Ad sacros autem pedes humillimè provolutus, apostolicam benedictionem expecto, quò munus consecrationis, quod statim sum suscepturus, mihi et gregi sit uberius et lætius.

Il témoigne au saint-père sa douleur de ce que dans tout le bailliage de Gex il n'y a que trois endroits où l'on puisse exercer la religion catholique. Il fait l'éloge de l'évêque son prédécesseur, et rend graces à sa sainteté de ce qu'elle l'a mis en sa place.

Très-saint Père,

Je m'étois rendu au commencement de cette année à la cour du roi très-chrétien (Henri IV), pour traiter, au nom de l'évêque, du chapitre et du clergé de Genève, du rétablissement de la foi catholique dans le bailliage de Gex. Il ne se pouvoit rien proposer de plus juste ni de plus important : aussi votre sainteté n'a rien épargné de ses soins et de sa sollicitude pastorale pour faire réussir cette négociation ; et le révérendissime évêque Camerin, son nonce apostolique en la cour de France, personnage d'une rare prudence et plein de zèle, s'y est employé de tout son cœur. Ce prélat a eu sur cette affaire de fréquentes et de serieuses conférences tant avec le roi même qu'avec les ministres de sa majesté ; et sa diligence a

été telle qu'il ne restoit rien à desirer pour l'heureux succès de l'entreprise.

Mais, ô misère de notre temps! après bien des travaux et des difficultés, à peine avons-nous pu gagner qu'il nous fût libre d'exercer le saint ministère de notre religion en trois endroits, et qu'il fût assigné à cet effet à nos prêtres un revenu annuel.

Au reste, sa majesté, nous ayant représenté la dureté des temps, assura qu'elle étoit aussi jalouse qu'on le pouvoit être du progrès de l'Évangile, et qu'elle voudroit de tout son cœur que la religion catholique fût solidement établie et pleinement exercée par toute la terre, mais que tout ce qu'elle vouloit ne lui étoit pas possible; à quoi le roi ajouta plusieurs semblables choses. En sorte que neuf mois entiers s'étant écoulés, j'ai été contraint de m'en retourner sans avoir presque rien avancé.

M'étant mis en chemin, j'appris, à mon grand regret, que notre révérendissime évêque avoit terminé sa sainte vie dans le temps même du jubilé de Thonon. Cette province ne pouvoit faire une perte plus considérable, ni recevoir un plus grand et un plus juste sujet de tristesse. Je ne puis m'empêcher de faire en deux mots l'éloge de cet illustre défunt, quoique rien de ce qui concerne les prélats, et en particulier celui-ci, ne puisse échapper à la reconnoissance d'un souverain pontife aussi vigilant que vous l'êtes.

Il est de notoriété publique que dans l'espace de vingt-cinq ans que ce saint homme a gouverné cette Église, qu'il l'a consolée par sa présence et édifiée par son assiduité, il a ramené au bercail du Seigneur vingt-cinq mille brebis errantes, soit par son propre zèle et un travail infatigable, soit par le zèle de ses ouvriers évangéliques. Sa religion fut toujours pure, ses mœurs simples et irrépréhensibles, sa piété mâle et sincère, et sa constance inébranlable; enfin, il retraçoit en toute sa conduite l'image de ces vénérables évêques de la primitive Église : en sorte que, sans parler de l'immortalité glorieuse, il mérite encore de vivre, et d'être en bénédiction de tous les siècles postérieurs.

Ce grand homme, peu de temps avant sa mort, m'avoit demandé pour son coadjuteur et successeur dans l'épiscopat, quoique je ne lui touchasse aucunement par les liens du sang et de la parenté; et il m'avoit obtenu, à sa très-grande satisfaction, de la bonté de votre sainteté. J'ai donc reçu les bulles du saint-siége, et depuis ce temps-là je ne cesse de considérer attentivement devant Dieu l'enchaînement et la suite de ces événements.

Il ne me reste plus rien à faire que d'aller me jeter avec une pleine confiance entre les bras de la divine providence, et de lui abandonner le soin de cette affaire, et de tout ce qui me regarde. Après cela il ne faut pas que j'oublie de rendre mes très-humbles actions de grace à votre sainteté, qui, non contente de me pourvoir de l'évêché de Genève, a voulu aussi, par une libéralité magnifique et digne de l'éminente dignité qu'elle occupe, me remettre les droits d'annates.

Si ma bonne volonté, jointe à une parfaite reconnoissance, peut entrer en compensation d'un si grand bienfait, je la soumets tout entière et sans restriction à votre sainteté, toujours prêt à obéir au moindre signe de la sienne; mais, comme je ne trouve pas que cela suffise encore, je supplie de tout mon cœur l'infinie bonté de Dieu, le grand rémunérateur, de vous conserver long-temps heureux et dans une sainteté inaltérable, pour le bonheur de son Église. Enfin, prosterné humblement aux pieds sacrés de votre sainteté, j'attends votre bénédiction apostolique, afin que la consécration que je dois recevoir bientôt soit plus profitable pour moi, et plus consolante pour mon troupeau. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect,

Très-saint père,

De votre sainteté,

Le très-humble, etc.

LETTRE XXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU ROI HENRI IV.

(Tirée de la vie du Saint, par le P. la Rivière.)

Il le remercie de l'offre d'une pension que sa majesté lui avoit faite en attendant qu'il vaquât un bénéfice digne de lui.

Sire,

Je remercie de tout mon cœur votre majesté, du souvenir qu'elle a daigné avoir de ma petitesse. J'accepte, oui j'accepte avec un très-grand plaisir votre royale libéralité; mais vous me permettrez, sire, de vous parler franchement; graces à notre Seigneur, je suis maintenant dans une telle situation, que je n'ai point besoin de cette pension : c'est pourquoi je supplie très-humblement votre majesté d'avoir pour agréable qu'elle me soit conservée entre les mains de votre trésorier des épargnes, pour m'en servir quand j'en aurai besoin, etc. (1).

(1) Le roi répondit à cette lettre, qu'il n'avoit jamais été refusé de si bonne grace, et ne laissa point cependant de solliciter le Saint d'accepter un bénéfice. Mais il répliqua qu'appelé à l'évêché de Genève, il devoit à sa patrie de ne la point abandonner.

LETTRE XL.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA COMMUNAUTÉ DES FILLES-DIEU DE PARIS, ORDRE DE FONTEVRAULT (1).

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il les engage à réformer certaines pratiques qui s'étoient introduites dans leur communauté, et dont il voyoit avec regret l'établissement.

De Sales, le 22 novembre 1602.

Mes très-révérendes dames et chères sœurs,

J'ai pris une telle confiance en votre charité, qu'il ne me semble plus avoir besoin de préface ou avant-propos pour vous parler, soit en absence, comme je suis contraint de faire maintenant, soit en présence, si jamais Dieu dispose de moi en sorte que j'aie le bien de vous revoir. J'aime en tout la simplicité et la candeur : je crois que vous l'aimez aussi ; ce que je vous supplie de continuer, parce que cela est fort séant à votre profession : je pense que les tuniques blanches que vous portez en sont le signe. Je vous dirai donc simplement ce qui m'a ému à vous écrire à toutes ensemble.

Croyez-moi, je vous supplie, je suis fort importuné de l'affection extrême que je porte au bien de votre maison ; car ici, où je ne puis vous rendre que fort peu de services, elle ne laisse pas que de me suggérer une infinité de désirs, qui vous sont inutiles et à moi. Je n'ose pas pourtant rejeter les inclinations, parce qu'elles sont bonnes et sincères, mais surtout parce que je crois fermement que c'est Dieu qui me les a données. Que si elles me mettent en danger de quelques inquiétudes, ce n'est pas leurs qualités, mais par la foiblesse de mon esprit qui est encore sujet au mouvement des vents et de la marée. Or c'est un vent qui agite maintenant mon esprit en l'affection qu'il vous porte, et ne saurois m'empêcher de vous le nommer ; car c'est le seul sujet qui m'a fait dérober ce loisir pour vous écrire à la presse d'un monde d'affaires qui m'environnent en ce commencement de ma charge (1).

Je partis de Paris avec ce contentement de vous avoir en quelque sorte témoigné l'estime que je faisois de la vertu de votre maison, de laquelle l'opinion me donnoit beaucoup de consolation et me profitoit intérieurement, m'animant au désir de ma perfection. La sainte parole dit que *Jonas se consola à l'ombre du lierre et de l'arbre* (2). *Mais un vent chaud et cuisant dessécha presque tout en un moment cet arbrisseau* (3). Un vent fit presque le même effet en la consolation que j'avois eu vous ; mais pensez, je vous supplie, que ce fut un vent du midi d'une entière charité.

Ce fut un rapport auquel je fus obligé de donner créance par la considération de toutes les circonstances. Seigneur Dieu ! que je fus marri, et de ce que l'on me disoit, et de l'avoir su seulement en un temps auquel je n'avois pas loisir d'en traiter avec vous! car je ne sais si mon affection me trompe, mais je me persuade que vous m'eussiez donné une favorable audience, et n'eussiez su trouver mauvaise aucune remontrance que je vous eusse faite, puisque vous n'eussiez jamais découvert en mon ame ni en tous ses mouvements sinon une entière et pure affection à votre avancement spirituel et au bien de votre maison.

Mais n'ayant pas dû arrêter pour cela, étant appelé ici pour un bien plus grand, je me suis mis à vous écrire sur ce sujet, bien que j'aie quelque temps débattu en moi-même si cela seroit à propos ou non : car il me sembloit presque que cela seroit inutile, d'autant que ma lettre seroit sujette à recevoir des répliques, et m'en feroit donner ; qu'elle arriveroit peut-être hors de saison ; qu'elle ne vous représenteroit pas naïvement ni mon attention ni mon affection ; que vous êtes en lieu où vous serez conseillées de

(1) L'ordre de Fontevrault fut fondé par le bienheureux Robert d'Arbrisselles, archidiacre de Rennes, vers l'an 1100 ; il lui donna la règle de S. Benoît, avec quelques constitutions particulières que le pape Sixte IV réforma et rétablit en partie. Cet ordre a compté parmi ses abbesses jusques à quatorze princesses, dont cinq de la branche des Bourbons. Le couvent de cet ordre qui existoit à Paris, et auquel s'adresse cette lettre, ayant été fondé en 1483, dans un monastere précédemment occupé par les filles-Dieu, il conserva ce dernier nom. Voyez les notes qui sont à la fin de cette lettre.

(1) S. François de Sales étoit alors évêque de Genève, par la mort de M. de Granier son prédécesseur, arrivée le 17 septembre précédent ; mais il n'étoit pas encore sacré, et ne le fut que le 8 de décembre suivant.

(2) Præparavit Dominus Deus bederam, et ascendit super caput Jonæ, ut esset umbra super caput ejus, et prætegeret eum (laboraverat enim) ; et lætatus est Jonas super bederâ lætitiâ magnâ. JONÆ, IV, v. 6.

(3) Et cùm ortus fuisset sol, præcepit Dominus vento valido et urenti. Et percussit sol super caput Jonæ, et æstuabat. Et petivit animæ suæ ut moreretur. *Ibid.* 8

vive voix par un monde de personnes qui vous doivent être en plus grand respect que moi ; et que si vous ne croyez à Moïse et aux prophètes qui vous parleront, malaisément croirez-vous à ce pauvre pécheur qui ne peut que vous écrire ; et, outre cela, qu'à ce qu'on m'a dit, quelques autres prédicateurs meilleurs et plus expérimentés à la conduite des ames que je ne suis, vous en ont parlé sans effet.

Néanmoins il a fallu que toutes ces raisons aient cédé à mon affection et au devoir que l'extrême désir de votre bien m'impose. Dieu emploie bien souvent les plus foibles pour les plus grands effets. Que puis-je savoir s'il veut porter son inspiration dans vos cœurs sur les paroles qu'il me donnera pour vous écrire ? J'ai prié ; je dirois bien plus, et je ne dirois que la vérité, mais ceci suffira ; j'ai arrosé ma bouche du sang de Jésus-Christ à la messe, pour vous pouvoir envoyer des paroles convenables et prégnantes. Je les porterai donc ici sur ce papier : Dieu les veuille conduire et adresser en vos esprits pour y servir à sa gloire !

Mes chères sœurs, on m'a dit qu'il y a en votre maison des pensionnettes particulières et des propriétés dont les malades ne sont pas également secourues ; que les saines ont des particularités aux viandes et habits sans nécessité, et que les entretiens et récréations n'y sont pas fort devotes. On m'a dit tout cela et beaucoup d'autres choses qui s'ensuivent. J'aurois aussi beaucoup de choses à vous dire sur ce sujet ; mais ayez la patience, je vous supplie, faites-moi cet honneur de lire attentivement et doucement ce que je vous en représente. Gratifiez en cela mon zèle à vous servir.

Mes bonnes dames, vous devez corriger votre maison de tous ces defauts, qui sont sans doute contraires à la perfection de la vie religieuse. L'agneau pascal doit être sans macule ; vous êtes des agneaux de la pàque, c'est-à-dire du passage ; car vous avez passé de l'Égypte du monde au désert de la religion, pour vous acheminer en la terre de promission. Certes, il faut que vous soyez sans tache ou macule apparente. Mais ne sont-ce pas des macules bien noires et manifestes, que ces défauts et grands manquements que j'ai marqués ci-devant, et principalement en une telle maison ? Il les faut donc corriger. Vous les devez corriger à mon avis, parce qu'ils sont petits, ce semble, et partant il les faut combattre pendant qu'ils le sont ; car, si vous attendez qu'ils croissent, vous ne les pourrez pas aisément guérir. Il est aisé de détourner les fleuves en leur origine, où ils sont encore foibles ; mais plus avant ils se rendent indomptables. *Prenez-moi*, dit le cantique, *ces petits renardeaux qui ruinent les vignes* (1). Ils sont petits, n'attendez pas qu'ils soient grands ; car, si vous attendez, non-seulement il ne sera pas aisé de les prendre, mais quand vous les voudrez prendre, ce sera lorsqu'ils auront déjà tout gâté. Les enfants d'Israël disent en un psaume : *Filia Babylonis misera ;.... beatus qui tenebit et allidet parvulos tuos ad petram* (2) ! *La Fille de Babylone est misérable ;...., ô que bienheureux est celui qui écrase et brise ses petits contre la pierre* ! Le désordre, le déréglement des religions est vraiment une fille de Babylone et de confusion. Ah ! que bienheureux sont les esprits qui n'en souffrent que les commencements, ou plutôt les terrassent ou fracassent à la pierre de la réformation !

L'aspic de dissolution et de déréglement n'est pas encore enclos en votre maison ; mais prenez bien garde à vous, ces défauts en sont les œufs ; si vous les couvez en votre sein, ils éclôront un jour à votre ruine et perdition, et vous n'y penserez pas. Mais si ces défauts sont petits, comme il peut sembler à quelques-unes, n'êtes-vous pas beaucoup moins excusables de ne les pas corriger ? Quelle misère, disoit aujourd'hui S. Chrysostôme, dans l'homélie de l'Évangile de sainte Cécile, de laquelle nous faisons la fête ; quelle misère de voir une troupe de filles avoir combattu, battu et vaincu le plus fort ennemi de tous, qui est le feu de la chair, et néanmoins se laisser vaincre à ce chétif ennemi, Mammon, dieu des richesses ! Et certes toutes propriétés et particularités de moyens en religion se réduisent à Mammon de l'iniquité C'est pourquoi, disoit-il, ces pauvres vierges sont toutes appelées folles, parce qu'après avoir dompté le plus fort, elles se rendent au plus foible (3).

Votre maison excelle en beaucoup d'autres perfections, et est incomparable en icelles à toutes autres : ne sera-ce pas un grand reproche d'en laisser ternir la gloire par ces chétives imperfections ! On vous appelle, par une ancienne estime et prérogative de votre maison, *Filles de Dieu* ; voulez-vous perdre cet honneur par le defaut d'une réformation en ces petites défec-

(1) Capite nobis vulpes parvulas, quæ demoliuntur vineas. CANT. c. II, v. 15.

(2) PSAL. CXXXVI, v. 8.

(3) Non est corporum et pecuniæ par cupiditas, sed acrior multo atque vehementior illa corporum est Quantò igitur cum imbecilliore luctantur, tantò minùs veniâ dignæ sunt. Idcirco etiam fatuas appellavit, quoniam, majori certamine superato, in faciliore totum perdiderunt. S. CHRYSOST. Homil. LXXIX, in Matt, *post initium*

tuosités, pour un potage de lentilles perdre la primogéniture que votre nom semble vous avoir donnée par le consentement de toute la France ?

C'est à la vérité une marque de très-grande imperfection au lion et à l'éléphant, qu'après avoir vaincu les tigres, les bœufs, les rhinocéros, ils s'effraient, s'épouvantent et trémoussent, le premier devant un petit poulet, et l'autre devant un rat, dont la seule vue leur fait perdre courage: cela est un grand déchet de leur générosité ; et est aussi une grande tare (1) (qui signifie défaut) à la bonté de votre maison, d'y avoir des pensions particulières et semblables défauts, après que l'on y a vu tant d'autres qualités louables. Soyez donc fidèles en la réformation de ces menues imperfections ; afin que votre époux vous constitue sur beaucoup de perfections, et qu'il vous appelle un jour à sa gloire (2).

Mais après tout cela, permettez-moi, je vous supplie, de vous dire mon opinion touchant ces défauts. Ils sont à la vérité petits, si on les met en comparaison des plus grands : car ce ne sont que commencements ; et tout commencement, soit en mal, soit en bien, est toujours petit. Mais si vous les considérez en comparaison de la vraie et entière perfection religieuse, à laquelle vous devez aspirer, ils sont sans doute très-grands et très-dangereux. Est-ce, je vous supplie, un petit mal que celui qui attaque et gâte une partie noble de votre corps, à savoir le vœu de pauvreté ? On peut être bonne religieuse sans chanter au chœur, sans porter tel ou tel habit, sans telle ou telle abstinence ; mais sans la pauvreté et communauté, nulle ne le peut être.

Le vermisseau qui rongea la courge de Jonas sembloit être petit ; mais sa malice étoit si grande que l'arbrisseau en périt (3). Les défauts de votre maison semblent bien minces ; mais leur malice est si grande qu'elle gâte votre vœu de pauvreté.

Ismaël étoit petit garçon, mais incontinent qu'il commença à piquer et agacer Isaac, la sage Sara le fit échapper, avec Agar sa mère, hors de la maison d'Abraham (1), c'est-à-dire, du grand père céleste. Il y a eu une Sara et une Agar ; cette partie supérieure et en certaine façon surhumaine, et l'autre plus basse et humaine ; l'esprit et l'intérieur, et le corps avec son extérieur. L'esprit a engendré le bon Isaac : c'est le vœu que vous avez fait comme un sacrifice volontaire sur la montagne de la religion, ainsi qu'Isaac sur la montagne de vision, s'offrit de volonté en sacrifice. La chair et partie corporelle n'engendre qu'Ismaël : c'est le soin et le désir des choses extérieures et temporelles. Pendant que cet Ismaël, ce soin et désir, n'attaque point votre Isaac, c'est-à-dire votre vœu et profession, bien qu'il demeure chez vous et en votre maison, j'en suis content, et, ce qui est le principal, Dieu n'en est point offensé ; mais quand il agace votre vœu, votre pauvreté, votre profession, je vous supplie, mais je vous conjure, chassez-le et le bannissez. Qu'il soit tant petit qu'il voudra, qu'il soit tant enfant qu'il vous plaira, qu'il ne soit pas plus grand qu'une fourmi ; mais il est mauvais, il ne vaut rien, il vous ruinera, il gâtera votre maison.

Encore trouvé-je ce mal en votre maison bien grand, parce qu'il y est maintenu, parce qu'il y est en repos, et qu'il y séjourne comme habitant ordinaire. C'est le grand mal que j'y vois, que ces particularités sont meshui bourgeoises. *Les mouches mourantes*, dit le Sage (2), *perdent la suavité du baume et onguent.* Si elles ne faisoient que passer sur l'onguent, et le sucer en passant, elles ne le gâteroient pas ; mais y demeurant mortes et comme ensevelies, elles le corrompent. Je veux que les manquements et défauts de votre maison ne soient pas que mouches ; mais le mal est qu'elles s'arrêtent sur votre onguent ; elles y arrêtent, et y sont ensevelies avec faveur. Pour petit que soit le mal, il croît aisément quand on le flatte et qu'on le maintient. *Nul ennemi*, disent les soldats, *n'est petit quand il est méprisé.* Ce sont les raisons que Dieu m'a données pour vous prier de vouloir réformer votre maison touchant ces petites ou grandes fautes que l'on m'a dit y être ; mais je ne puis assouvir le désir que j'en ai.

(1) *Tare* est une défectuosité qui se trouve en quelque chose, soit au poids, au compte ou à la substance. Quand on fond les métaux, il y a toujours de la tare, de la diminution, par ce qui s'évapore ou se tourne en scorie.

(2) Euge, serve bone et fidelis : quia super pauca fuisti fidelis, super multa te constituam ; intra in gaudium Domini tui. MATTH. C. XXV, V. 21.

(3) Præparavit Dominus Deus hederam, et ascendit super caput Jonæ, ut esset umbra super caput ejus, et protegeret eum (laboraverat enim) ; et lætatus est Jonas super hederâ lætitiâ magnâ. Et paravit Deus vermem ascensu diluculi in crastinum, et percussit hederam, et exaruit. JONÆ, C. IV, V. 6 et 7.

(1) Cùm vidisset Sara filium Agar Ægyptiæ ludentem cum Isaac filio suo, dixit ad Abraham : Ejice ancillam hanc et filium ejus ; non enim hæres erit filius ancillæ cum filio meo Isaac. GENES. C. XXI, V. 9. Quomodò tunc is qui secundùm carnem natus fuerat persequebatur eum qui secundùm spiritum, ità et nunc, etc. GALAT. C. IV, V. 29.

(2) Muscæ morientes perdunt suavitatem unguenti. ECCLES. C. X, V. 1.

J'ai encore voulu considérer quels empêchements vous pourroient rendre ce saint œuvre malaisé, et vous en dire mon avis. Je ne doute que vous n'estimez pas qu'en ces pensions et autres particularités il y ait aucune propriété contraire à votre vœu, parce qu'à l'aventure tout s'y fait sous la permission et licence de la supérieure. C'est déjà un mauvais mot que celui de permission et licence parmi l'esprit de perfection. Il seroit mieux de vivre sous les lois et ordonnances, que d'avoir exemptions, licences et permissions. Vous voyez déjà un sujet de réformation.

Moïse avoit donné une permission et licence touchant l'intégrité du mariage. Notre Seigneur, réformant ce saint sacrement, et le remettant en sa pureté, protesta que Moïse ne l'avoit permis qu'à force et contrainte, *pour la dureté de leurs cœurs* (1). Bien souvent les supérieures plient ce qu'elles ne peuvent rompre, et permettent ce qu'elles ne peuvent empêcher; et la permission par après a été ruse et malice, qu'ayant duré quelque temps elle s'en fait accroire; et au contraire des choses qui vieillissent, elle se renforce et semble perdre petit à petit sa laideur et sa difformité. *Les permissions n'entrent jamais que par grace dans les monastères; mais y ayant pris pied, elles y vont demeurer par force, et n'en sortent jamais par rigueur.*

Mais, outre cela, je dis qu'il n'est rien de si semblable que deux gouttes d'eau : néanmoins l'une peut être de roses, et l'autre de cignë; l'une guérit, et l'autre tue. Il y a des permissions qui peuvent être aucunement bonnes; mais celle-ci ne l'est pas : car c'est enfin une propriété, quoique voilée et cachée; c'est l'idole que Rachel tenoit cachée sous sa robe. On dit que la supérieure le permet, et que c'est sous son bon plaisir; voilà Rachel qui parle. Mais ce sont les pensions d'une telle sœur, et non pas d'une autre; voilà l'idole de la propriété. Si ce n'est pas propriété que l'une a plus de commodité sans nécessité, et l'autre plus de nécessité sans commodité, que veut dire qu'étant toutes sœurs, vos pensions ne sont pas sœurs? L'une souffre, et l'autre ne souffre point; *l'une a faim*, dirai-je presque comme S. Paul (2), *l'autre abonde.* Ce n'est pas là une communauté de notre Seigneur. Appelez-la comme vous voudrez; mais c'est une pure propriété; car là où il n'y a point de propriété, il n'y a point de *mien* et de *tien*, qui sont les deux mots qui ont produit le malheur du monde. Le religieux qui a un liard ne vaut pas un liard, disoient les anciens.

L'amour et tendre affection que vous portez à votre maison peut aussi être un grand empêchement à la réformation d'icelle; parce que cette passion ne peut permettre que vous pensiez mal d'elle, ni que vous oyiez de bon cœur les répréhensions qu'on vous en fait. Mais prenez garde, je vous supplie; car l'amour-propre est rusé, il se fourre et glisse partout, et nous fait accroire que ce n'est pas lui. Le vrai amour de nos maisons nous rend jaloux de leurs perfections réelles, et non de leur réputation seulement. La femme du bon Tobie prit à point d'honneur un avertissement de son mari, parce qu'il sembloit révoquer en doute l'estime de sa famille (1). Elle étoit trop pointilleuse : si ce mal n'y étoit pas, elle en devoit louer Dieu; s'il y étoit, elle le devoit corriger. Il nous faut *manger le beurre et le miel* avec notre Seigneur, adoucir nos esprits, et nous humilier, *choisissant le bien et rejetant le mal* (2). Les abeilles aiment leurs ruches, qui sont comme leurs maisons; je vous dis un jour que c'étoient comme des religieuses naturelles entre les animaux; mais elles ne laissent pas d'éplucher par le menu ce qui y est, et de les purger à certains temps.

Rien n'est si constant sous le ciel qu'il ne périsse; rien de si pur qu'il ne recueille quelque poussière (3). C'est bien fait de ne point dire inutilement les défauts que l'on voit dans les maisons, et de ne les point manifester; mais de ne les vouloir pas reconnoître, ni confesser à ceux qui peuvent être utiles pour y donner remède, c'est un amour désordonné. L'épouse, au cantique, confesse son imperfection. *Je suis noire*, dit-elle (4), *encore que belle... Ne prenez pas garde à ce que je suis brune, c'est le soleil qui*

(1) Moyses ad duritiam cordis vestri permisit vobis dimittere uxores vestras; ab initio autem non fuit sic. MATTH. C. XIX, v. 8.

(2) Alius quidem esurit, alius autem ebrius est. I. COR. C. II, v. 21.

(1) Anna, uxor Tobiæ, ibat ad opus textrinum quotidiè, et de labore manuum suarum victum, quem consequi poterat, deferebat. Undè factum est ut hædum caprorum accipiens detulisset domi. Cujus cùm vocem balantis vir ejus audisset, dixit : Videte ne fortè furtivus sit..... Ad hæc uxor ejus irata respondit : Manifestè vana est spes tua, et eleemosynæ tuæ modò apparuerunt. Atque his et aliis hujuscemodi verbis exprobrabat ei. TOBIÆ, C. II, v. 19 et seq.

(2) Butyrum et mel comedet, ut sciat reprobare malum et eligere bonum. ISAIÆ, C. VII, v. 15.

(3) Necesse est de mundano pulvere etiam religiosa corda sordescere. S. LEO, Serm. IV, de quadragesimâ.

(4) Nigra sum, sed formosa..... Nolite me considerare quòd fusca sim, quia decoloravit me sol. CANTIC. C. I, v. 4 et 5.

m'a hâlée. Je pense que vous en pouvez bien dire autant de votre maison : elle est belle et vertueuse, c'est la vérité ; mais la longueur du temps et des années a un petit altéré son teint. Pourquoi ne lui redonnerez-vous pas ses couleurs par une sainte réformation? Quand il y a quelque défaut passager dans une maison, on le peut dissimuler ; mais quand il est permanent et par manière de coutume, il le faut chasser alors. Il suffit d'y appeler ceux qui y peuvent servir. Ce fut un amour démesuré en David (1), de ne vouloir pas qu'on défît Absalom, tout mauvais et rebelle qu'il étoit. Quiconque aime sa maison, en procure la santé, la pureté et réformation.

Je pense qu'il y a un autre empêchement à la réformation de votre maison ; c'est qu'à l'aventure vous estimez qu'elle ne pourroit se maintenir sans ces pensions, parce qu'elle est pauvre. Au contraire, je pense que ce monastère est pauvre parce que ces pensions y sont. Il y a en Italie deux nobles républiques, Venise et Gênes. A Venise, les particuliers ne sont pas si riches qu'à Gênes. La richesse des particuliers empêche celle du public. Si une fois vous étiez à bon escient pauvres en particulier, vous seriez par après riches en commun.

Dieu veut que l'on se fie en lui, chacun selon sa vocation. Il n'est pas requis en un homme laïque et mondain de s'appuyer en la providence de Dieu en la sorte que nous autres ecclésiastiques devons faire ; car il nous est défendu de thésauriser et faire marchandises, mais il n'est pas défendu aux mondains : ni les ecclésiastiques séculiers ne sont pas obligés d'espérer en cette même providence comme les religieux ; car les religieux y doivent espérer si fort, qu'ils n'aient aucun soin de leur particulier pour avoir des moyens. Or, entre les religieux, ceux de S. François excellent en cet endroit, qui est la confiance et résignation qu'ils ont en la providence divine, n'ont nul moyen ni en particulier ni en général, pratiquant pleinement la parole du Psalmiste : *Jacta cogitatum tuum in Domino, et ipse te enutriet* (2). *Jette tout ton soin en notre Seigneur, et il te nourrira*

Chacun doit jeter tout son soin en Dieu, et aussi il nourrit tout le monde ; mais chacun ne le jette pas en même degré de résignation : les uns l'y jettent sous le travail et industrie que Dieu leur a donnée, et par laquelle Dieu les nourrit ; les autres, plus purement, sans l'entremise d'aucune industrie, tendent à cela. *Ils ne sèment ni ne recueillent, et le Père céleste les nourrit* (1). Or votre condition religieuse vous oblige à vous résigner en la providence de Dieu, sans l'aide ni faveur d'aucunes pensions ni propriétés particulières ; c'est pourquoi vous devez les rejeter.

David admire comme *Dieu nourrit les petits poussins des corbeaux* (2) : aussi est-ce chose admirable. Mais ne nourrit-il pas les autres animaux? Si fait, mais non pas de la sorte, ni immédiatement, d'autant que les autres sont aidés de leurs pères et mères, et n'ont d'ailleurs moyen de travailler. Notre Seigneur les nourrit presque miraculeusement ; aussi nourrit-il toujours ses dévotes servantes et créatures, lesquelles, par la condition de leur état et profession, se sont dévouées à la communauté et pauvreté particulière, sans l'entremise d'aucun moyen contraire à leur condition.

Les cordeliers ont estimé qu'ils ne pouvoient vivre en cette étroite pauvreté que leur règle primitive requéroit : les capucins leur ont fait voir clairement que si, pendant que S. Pierre (3) se fia en celui qui l'appeloit, il fut assuré ; quand il commença à douter et perdre la confiance, il enfonça dans les eaux. Faisons ce que nous devons, chacun selon sa condition et profession, et Dieu ne nous manquera point. Pendant que les enfants d'Israël étoient en Égypte, il les nourrissoit de la viande que les Égyptiens donnoient ; lorsqu'ils furent au désert où il n'y en avoit aucune, il leur donna la manne (4), viande com-

(1) Præcepit rex (David) Joab, et Abizaï, et Ethaï, dicens : Servate mihi puerum Absalom.... Dixit rex ad Chusi : Est ne pax puero Absalom? Cui respondens Chusi : Fiant, inquit, sicut puer, inimici domini mei regis..... Contristatus itaque rex ascendit cœnaculum portæ, et flevit. Et sic loquebatur, vadens : Fili mi Absalom, Absalom fili mi! quis mihi tribuat ut ego moriar pro te, Absalom fili mi, fili mi Absalom? II. Reg. c. xviii, v. 5, 32 et 33.

(2) S. François cite le psaume selon les anciens psautiers. Dans la Vulgate on lit : *Jacta super Dominum curam tuam, et ipse te enutriet.* Ps. liv, v. 23.

(1) Respicite volatilia cœli, quoniam non serunt, neque metunt, neque congregant in horrea ; et Pater vester cœlestis pascit illa. Matth. c. vi, v. 26.

(2) Præcinite Domino in confessione, psallite Deo nostro in citharâ..... qui dat jumentis escam ipsorum, et pullis corvorum invocantibus eum. Psal. cxlvi, v. 7 et 9.

(3) Petrus dixit (Jesu) : Domine, si tu es, jube me ad te venire super aquas. At ipse ait : Veni. Et descendens Petrus de naviculâ, ambulabat super aquam, ut veniret ad Jesum. Videns verò ventum validum, timuit ; et cùm cœpisset mergi, clamavit, dicens : Domine, salvum me fac. Et continuò Jesus, extendens manum, apprehendit eum, et ait illi : Modicæ fidei, quare dubitasti? Matth. c. xiv, v. 28 et seq.

(4) Exod. cap. xvi.

mune à tous et particulière à nul; et laquelle, si je ne me trompe, représente une certaine communauté. Vous êtes sorties de l'Égypte mondaine, vous êtes au désert de la religion: ne recherchez plus les moyens mondains; espérez fermement en Dieu; il vous nourrira sans doute, quand il devroit faire pleuvoir la manne.

Je me doute encore qu'il y ait un autre empêchement à votre réformation; c'est qu'à l'aventure ceux qui vous l'ont proposée ont manié la plaie un peu âprement : mais voudriez-vous pour cela rejeter votre guérison? Les chirurgiens sont quelquefois contraints d'agrandir la plaie pour amoindrir le mal, lorsque, sous une petite plaie, il y a beaucoup de meurtrissures et concassures : ç'a ete peut-être cela qui leur a fait porter le rasoir un petit bien avant dans le vif. Je loue leur méthode, bien que ce n'est pas la mienne, surtout à l'endroit des esprits nobles et bien nourris, comme sont les vôtres. Je crois qu'il est mieux de leur montrer simplement le mal, et leur mettre le fer en main, afin qu'ils fassent eux-mêmes l'incision. Néanmoins, ne laissez pas pour cela de vous réformer. J'ai accoutumé de dire que *nous devons recevoir le pain de correction avec beaucoup d'estime, encore que celui qui le porte soit désagréable et fâcheux, puisque Elie mangeoit le pain porté par les corbeaux* (1). Ainsi celui nous doit agréer qui procure notre bien, soit qu'il en soit de tout autre point desagreable et facheux. *Job râcloit l'ordure et suppuration de ses ulcères avec une pièce de pot cassé* (2); c'étoit une dure abjection, mais elle étoit utile. Le bon conseil doit être reçu, soit qu'il soit trempé au fiel, ou qu'il soit confit an miel.

Que tous ces empêchements ne soient point assez forts, je vous prie, pour vous retarder de faire le voyage de cette votre et nécessaire réformation. Je prie Dieu qu'*il envoie ses anges pour vous porter entre leurs mains, afin que vous ne heurtiez point aux pierres d'achoppement* (3). Il me reste à vous dire mon avis touchant l'ordre que vous devez tenir.

Priez Dieu, par des oraisons communes et distinctes, à cet effet qu'il vous fasse voir les defauts de votre maison, et les moyens pour y remedier et pour recevoir la grace. Puisqu'il est le Dieu de paix, apaisez vos esprits, mettez-les en repos; ne permettez pas que la contention que vos esprits auront peut-être faite contre ceux qui vous auront ci-devant voulu corriger, fasse aucun préjugé contre la lumière céleste; ne tenez plus votre parti, ni celui de votre maison; faites tout ainsi que si vous vouliez instituer une nouvelle congregation. Selon votre ordre et votre règle, traitez-en les unes avec les autres en esprit de douceur et de charité. Lors votre époux vous regardera avec ses anges, comme nous faisons les abeilles quand elles sont doucement empressées à la confection de leur miel, et je ne doute point que ce saint époux ne parle à votre cœur, pour vous dire ce qu'il dit à son serviteur Abraham: *Cheminez devant moi, et soyez parfait* (1). Entrez plus avant au désert de la perfection : vous avez déjà fait la première journée par l'exacte chasteté, et la seconde par l'obéissance, et une partie de la troisième par quelque sorte de pauvreté et communauté; mais pourquoi vous arrêtez-vous en si beau chemin, et pour si peu de chose, comme sont les pensions particulières? Marchez plus avant, achevez la journée, mettez tout en commun, renoncez à la particularite, afin que, selon la sainte parole, vous fassiez une sainte immolation et entier sacrifice en esprit et en bien.

Après que vous aurez traité de votre affaire avec votre époux et par ensemble, appelez à votre secours et pour votre conduite quelques-uns des plus spirituels qui sont à l'entour de vous; ils ne vous manqueront pas. J'en nommerois quelques-uns; mais vous les nommerez mieux que moi, et ceux-là même à l'aventure que je voudrois nommer; ce sont gens extrêmement bons à cela, des esprits doux et gracieux, condescendants quand ce vient à l'effet, bien que leurs répréhensions semblent un petit âpres et mordicantes. A ceux-là vous devez confier votre affaire, afin qu'ils jugent de ce qui sera plus convenable; car votre sexe est sujet dès la creation à la condition de l'obeissance (2), et ne réussit jamais devant Dieu qu'en se soumettant à la conduite et instruction. Voyez toutes les excellentes da-

(1) Abiit (Elias) et fecit juxtà verbum Domini; cùmque abiisset, sedit in torrente Carith.... Corvi quoque deferebant ei panem et carnes manè, similiter panem et carnes vesperè, et bibebat de torrente. III. REG. c. XVII, v. 5.

(2) Sathan..... percussit Job ulcere pessimo, à plantâ pedis usque ad verticem ejus; qui testâ saniem radebat, sedens in sterquilinio. JOB, c. II, v. 7 et 8.

(3) Angelis suis mandavit de te, ut custodiant te in omnibus viis tuis. In manibus portabunt te, ne fortè offendas ad lapidem pedem tuum. Ps. XC, v. II, I.

(1) Ambula coram me, et esto perfectus. GENES, CXVII, v. 1.

(2) Sub viri potestate eris, et ipse dominabitur tui. GENES, c. III, v. 16.

mes (1) de la Mère de miséricorde jusqu'à présent, et vous trouverez que je dis vrai. Mais en tout je présuppose que l'autorité de madame de Fontevrault tienne son rang.

C'est peut-être trop parler et trop écrire d'un sujet duquel vous avez à l'aventure des oreilles déjà trop battues; mais Dieu, devant lequel je vous excite, sait que j'ai beaucoup plus d'affection que de parole en cet endroit. Je suis indigne d'être écouté; mais j'estime votre charité si grande, que vous ne mépriserez point mon avis, et crois que le bon Jésus ne m'a pas donné tant d'amour et de confiance en votre endroit, qu'il ne vous ait donné une affection réciproque de prendre en bonne part ce que je vous propose pour le service de votre maison, laquelle je prise et honore à l'égard de toute autre, et l'estime une des bonnes que j'ai vues. C'est cela qui m'a fait désirer qu'elle soit meilleure et parfaite. Il me fâche de voir de si grandes qualités, comme sont celles de votre maison, esclaves sous les mêmes imperfections, et, comme parle l'Écriture, de voir *votre vertu réduite en captivité, et votre beauté spirituelle entre les mains des ennemis* (2). C'est pitié de voir une précieuse liqueur perdre son prix par le mélange d'une petite souillure, et un vin exquis par le mélange de l'eau. *Ton vin* (3), dit un prophète, *est mêlé d'eau.*

Je vous dirai comme votre saint patron S. Jean, qui reçut commandement d'écrire aux prélats d'Orient: *Je sais vos œuvres, qui sont presque toutes bonnes:* vous êtes presque telles, bonnes religieuses; *mais j'ai quelque petite chose à dire contre vous* (4), il vous manque quelque chose. *Je vous loue en toutes choses*, dit S. Paul à ses Corinthiens (5); *mais en cela je ne vous loue pas.* Je vous supplie et conjure par la charité qui est entre nous, ôtez de votre maison ce qui est de trop, et ajoutez ce qui y défaut. Donnez-moi, je vous prie très-humblement, cette consolation de lire cette lettre en repos et tranquillité d'esprit, et de la priser, non au poids du vulgaire, mais au poids du sanctuaire et de la charité; et je prie Dieu qu'il vous donne les résolutions nécessaires à votre bien, pour la plus grande sanctification de son saint nom en vous, afin que vous soyez de nom et d'effet ses vraies filles. Je me promets l'assistance de vos oraisons pour toute ma vie, et plus particulièrement pour cette entrée que je fais en la laborieuse et dangereuse charge d'évêque, *afin que, prêchant le salut aux autres, je ne sois réprouvé à damnation* (1).

Dieu soit notre paix et consolation

Je suis et serai toute ma vie, mes révérendes dames et très-chères sœurs en Jésus-Christ, votre, etc.

(1) On doit entendre par ces dames les religieuses de Fontevrault, qui regardent la Mère de miséricorde comme leur mère et première abbesse.

(2) Tradidit in captivitatem virtutem eorum, et pulchritudinem eorum in manus inimici. Ps. LXXVII, v. 61.

(3) Vinum tuum mixtum est aquâ. Is. c. II, v. 22.

(4) Novi opera tua, et fidem, et charitatem tuam, et ministerium, et patientiam tuam, et opera tua novissima, plura prioribus; sed habeo adversùs te pauca. Apoc. c. II, v. 19 et 20.

(5) Quid dicam vobis? Laudo vos: in hoc non laudo. I. Cor. c. XI, v. 22.

(1) Ne fortè, cum aliis prædicaverim, ipse reprobus efficiar. I. Cor. c. IX, v. 27.

LETTRE XLI.

S. FRANÇOIS DE SALES, AUX CHANOINES DE SAINT-PIERRE DE GENÈVE.

Il leur écrit au sujet de sa nouvelle promotion à l'évêché de Genève.

Au château de Sales, fin de novembre 1602.

Messieurs,

Je voudrois voir en moi autant de sujet de la joie que vous avez de ma promotion comme j'en vois en l'amitié que vous me portez; j'aurois beaucoup moins d'appréhension de la pesanteur du devoir auquel je me vois porté. Je me confie néanmoins en la bonté de Dieu (laquelle ne nous défaut jamais ès choses nécessaires) qu'il me donnera la grace de sa sainte instance, pour vous rendre le service que je désire, et auquel mon éducation et ma naissance m'invitent. Si vous me faites ce bien de l'en supplier avec moi, vous aurez toujours plus de raisons de vous le promettre, et moi de l'espérer, comme l'un des plus grands contentements que jamais j'aie souhaités. Permettez moi cependant que je vous salue dès ici, attendant que bientôt j'aie le bonheur de vous voir en votre ville, à laquelle je désire la paix et la consolation du Saint-Esprit, et de laquelle je suis entièrement, comme de vous, messieurs, le serviteur, etc.

LETTRE XLII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE PERSONNE DE CONFIANCE.

(Tirée de la vie du Saint, par Maupas.)

Il rend compte des résolutions qu'il prend pour la suite de sa vie, et des bons sentiments qu'il a dans sa retraite. Avantage de cet exercice.

Fin de novembre 1602.

Je fais la revue de mon ame (1), et sens au fond de mon cœur une nouvelle confiance de mieux servir Dieu (2) en sainteté et en justice, tous les jours de ma vie. J'ai eu de grands sentiments des infinies obligations que je lui ai; j'ai résolu de m'y sacrifier avec toute la fidélité qu'il me sera possible, tenant incessamment mon ame en sa divine présence, avec une allégresse non point impétueuse, mais, ce me semble, efficace pour le bien aimer : car rien du monde n'est digne de notre amour; il le faut tout à ce Sauveur, qui nous a tout donné le sien. Je vois tous les contentements terrestres un vrai rien auprès de ce régnant amour, pour lequel je voudrois volontiers mourir, ou tout au moins vivre pour lui seul. Qu'il me tarde que ce cœur que Dieu m'a donné lui soit inséparablement et éternellement lié! C'est pourquoi je finis mon occupation avec un grand désir de m'avancer en cette précieuse dilection. Et pour m'y disposer :

Le matin, après que j'aurai invoqué le nom de Dieu, et m'y serai dédié, je ferai une heure de méditation selon que je l'aurai prémédité. Je produirai force oraisons jaculatoires pendant la journée, selon que le Saint-Esprit m'inspirera; comme aussi, pour célébrer plus dévotement la sainte messe, je m'occuperai, jusqu'à ce que je sois à l'autel, dans toutes les considérations et affections par lesquelles la piété peut être excitée envers ce grand mystère.

Je ferai tous les ans huit ou dix jours de retraite, pour examiner les progrès de mon ame, ses inclinations, ses difficultés, ses défauts. C'est en cette retraite où on regarde le ciel de bien près, et où on trouve la terre bien éloignée de ses yeux et de son goût; et lorsque les saintes ames qui sont engagées pour le public ne peuvent jouir de cette félicité, elles font un cabinet en leur cœur, où elles vont étudier la loi de leur maître, et la reçoivent de sa propre main. De plus, en cette montagne, qui est si élevée qu'on n'y entend point le bruit des créatures, on goûte (1), comme dit le prophète, que Dieu est doux et suave. C'est par la pratique de cet exercice, que nous apprenons si nous avançons à la vertu, où l'on prend les saintes et solides résolutions de vivre selon les lois de la véritable et éternelle sagesse.

(1) Notre saint étoit alors en retraite au château de Sales, pour se préparer à son sacre.

(2) Serviamus illi in sanctitate et justitiâ, coram ipso, omnibus diebus nostris. Luc, c. 1, v. 74 et 75.

(1) Gustate et videte quoniam suavis est Dominus. Ps. XXXIII, v. 9.

LETTRE XLIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SA SAINTETÉ LE PAPE CLÉMENT VIII.

Au commencement de 1603.

Ostendit consilium à Catharinâ Aurelianensi de fundandis ordinis carmelitarum virginibus susceptum dignum esse quod autoritate apostolicâ fulciatur..

Beatissime Pater,

Cùm essem Lutetiæ Parisiorum, ejus rei gerendæ gratiâ, de cujus exitu non ità pridem ad beatitudinem vestram litteras dedi, facere non potui quin plures conciones haberem, cùm ad populum, tùm ad regem ipsum et principes. Eâ autem occasione, Catharina Aurelianensis, princeps à Longavillâ, virgo non tantùm magnorum principum sanguine, sed etiam, quod caput est, Christi charitate perillustris, quæ per id tempus monasterium fœminarum ordinis carmelitarum reformatarum in ipsâ Parisiensi civitate fundare animo moliebatur, me aliquot excellenti pietate et doctrinâ theologis adjungendum duxit, quorum sententiis animi sui consilium et sensum expenderet et probaret.

Itaque convenimus omnes aliquot diebus; eâque re exactè perpensâ, vidimus perspicuè consilium hoc à Deo originem duxisse, et ad ejus gloriam multorumque salutem quàm maximè spectare. Angebat tamen quòd fieri posse non videbatur, ut fratres ejusdem ordinis, qui monasterii hujusmodi gubernacula susciperent, in Galliam facilè inducerentur : verùm huic difficultati obviàm itum est, ex recenti exemplo ejus monasterii illius ejusdemque ordinis, quod in Urbe unius ex patribus congregationis oratorii curæ commissum est.

Quare selecti sunt viri tres, doctrinâ, morum integritate ac rerum gerendarum peritiâ conspicui, qui, maximo monasterii bono, operi præfici possent, atque ità deinceps omnibus difficultatibus quæ ex locorum et temporum injuriâ orirentur sigillatim (occurrere).

Ità factum est satis, ut aliud superesse non vi-

deretur, quàm ut sacrum hoc negotium sanctæ sedis apostolicæ judicio fulciretur, et regis voluntati permitteretur : ac regis quidem, præter multorum spem, statim consensus accessit. Quare nunc ad beatitudinis vestræ pedes mittitur hic nuntius, qui suppliciter ab eâ petat apostolica mandata, quibus res constet et perficiatur.

Ego verò, beatissime pater, qui omnibus propemodùm hâc de re consiliis interfui, etsi dignus non sum cujus testimonium audiatur, non possum mihi temperare quin, quemadmodùm facturum me recepi, testatum faciam, quoad per me fieri potest, è re christianâ fore, ut hi cœlestes motus, hoc tempore, et eo præsertim loco, vestræ beatitudinis apostolicis benedictionibus promoveantur. Id princeps hæc virgo, id permultæ aliæ, id ego cum eis, humillimis petimus precibus. Deus autem optimus maximus beatitudinem vestram nobis et bonis omnibus quàm diutissimè servet incolumem !

Il lui fait part du dessein de madame la duchesse de Longueville, de fonder à Paris un monastère de carmélites, et d'établir cet ordre en France. Il pense que cette entreprise est digne d'être appuyée par l'autorité apostolique.

Très-saint Père.

Étant à Paris pour l'affaire au sujet de laquelle j'ai eu l'honneur d'ecrire il n'y a pas long-temps à votre sainteté, je ne pus éviter de prêcher devant le roi, les princes et le peuple. A cette occasion, madame Catherine d'Orléans, duchesse de Longueville, princesse très-illustre, non-seulement par la noblesse de son sang et des princes de sa maison, mais encore par la charité de Jésus-Christ qui règne dans son cœur, ayant dessein de fonder dans Paris un monastère de carmélites, me fit appeler avec d'autres théologiens d'une piété éminente et d'un profond savoir, pour délibérer ensemble sur cette fondation.

Nous nous assemblâmes pour cet effet pendant quelques jours ; et la chose etant mûrement examinée, les raisons de part et d'autres bien pesées et considérées, nous trouvâmes que ce dessein étoit inspiré de Dieu, et qu'il tourneroit à sa plus grande gloire et au salut d'un grand nombre de personnes. Une seule chose nous fit de la peine, et sembloit devoir tout arrêter ; c'étoit la difficulté de faire venir en France des pères (carmes) de la réforme de Ste Thérèse, pour gouverner ces religieuses. Mais ayant fait réflexion qu'il s'est établi tout récemment à Rome un monastère de carmelites déchaussées, qui est dirigé par un père de la congrégation de l'oratoire (1), la difficulte s'anéantit aussitôt.

On a donc jeté les yeux sur trois hommes distingués par leur sainteté et par l'intégrité de leurs mœurs, et très-versés dans la conduite des affaires, pour prendre soin des biens de cette communauté, et pour présider à cette bonne œuvre. Par ce moyen on a obvié aux inconvénients qui pourroient arriver dans la suite par l'injure des temps et la caducité des lieux.

Il ne reste rien maintenant à désirer, sinon que le saint-siége apostolique donne les mains à cette entreprise, et l'abandonne à la volonté du roi, qui a déjà donné son consentement, contre l'attente de presque tout le monde. C'est pourquoi, très-saint père, ce courrier va se jeter aux pieds de votre sainteté, pour la supplier d'accorder ses bulles apostoliques, afin d'achever heureusement et cimenter à perpétuité cet établissement.

Pour moi, quoique très-indigne que mon témoignage soit entendu, cependant, parce que j'ai été présent à toutes les délibérations que l'on a faites sur cette affaire, et que je me suis engagé à déclarer ce que j'en pense à votre sainteté, je ne puis m'empêcher, très-saint père, de vous assurer, autant qu'il est en moi, que cette fondation, qui vient d'un mouvement de l'esprit de Dieu, étant accompagnée de votre bénédiction et appuyée de votre autorité, ne peut être que très-utile à la chrétienté, eu égard au temps où nous vivons, et au lieu où elle se fera. C'est la grace que vous demande très-humblement cette vertueuse princesse, aux supplications de laquelle grand nombre de personnes du même mérite et du même rang joignent les leurs, et moi principalement, qui supplie aussi la divine Majesté de vous conserver long-temps en santé pour ma consolation particulière et celle de tous les gens de bien. J'ai l'honneur d'être, avec un très-profond respect (2), très-saint père, etc..

(1) La congrégation de l'oratoire dont il est parlé dans cette lettre, est celle de Rome, qui a pour auteur S. Philippe de Néri ; et il ne faut pas la confondre avec celle de France, fondée par M. de Bérulle.

(2) M. de Bérulle, depuis cardinal, et fondateur des prêtres de l'oratoire en France, joignit ses sollicitations à celles de notre Saint, et le succès répondit à l'attente de ces deux grands hommes ; car ils obtinrent un bref du pape Clément VIII, et ensuite les lettres patentes de Henri IV. L'installation du monastère se fit en 1604?

LETTRE XLIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME RELIGIEUSE, NOVICE.

Par quels signes on peut connoître si les sentiments de dévotion que l'on a, viennent de Dieu ou de l'esprit malin.

A Annecy, le 16 janvier 1605.

Ma très-chère et très-aimée sœur et fille en Jésus-Christ, Dieu soit votre repos et consolation.

J'ai reçu vos deux lettres par M. le president Favre, un peu plus tard que vous ne pensiez et que je n'eusse désiré, mais assez tôt pour me donner de la consolation, y voyant quelque témoignage de l'amendement de votre esprit. Dieu en soit loué éternellement.

Pour réponse, je vous dirai premièrement que je ne veux pas que vous usiez d'aucune parole de cérémonie ni d'excuse en mon endroit, puisque, par la volonté de Dieu, je vous porte toute l'affection que vous sauriez désirer, et ne m'en saurois empêcher. J'aime votre esprit fermement, parce que je pense que Dieu le veut, et tendrement, parce que je le vois encore foible et jeune. Apportez toute confiance et liberté de m'écrire, et demandez ce que vous penserez être propre pour votre bien. Cela soit dit une fois pour toutes.

Je vois en votre lettre une contradiction, laquelle vous y avez mise sans y penser; car vous me dites que vous êtes délivrée de votre inquiétude, et néanmoins je vous vois encore tout inquiète à la recherche d'une précipitée perfection. Ayez patience, je vous dirai tantôt ce que c'est.

Vous me demandez si vous devez recevoir et prendre des sentiments; que sans eux votre esprit languit, et néanmoins vous ne pouvez les recevoir qu'avec soupçon, et vous semble que vous les devez rejeter. Une autre fois, si vous m'écrivez sur quelque semblable sujet, donnez-moi exemple de l'action de laquelle vous me donnez l'avis; comme seroit à dire de quelqu'un de ces sentiments qui vous aura donne le plus de soupçon pour n'être pas reçu : car j'apprendrai bien mieux votre intention. Cependant voici un avis sur votre demande.

Les sentiments et douceurs peuvent être de l'ami ou de l'ennemi, c'est-à-dire du malin esprit ou du très-bon. Or on peut connoître d'où ils viennent, par certains signes que je ne saurois pas bien dire tous : en voici seulement quelques-uns, qui suffiront.

Quand nous ne nous arrêtons pas en iceux, mais que nous nous en servons comme de récréation, pour par après faire plus constamment notre besogne et l'œuvre que Dieu nous a donnée en charge, c'est bon signe; car Dieu nous en donne quelquefois pour cet effet. Il condescend à notre infirmité, il voit notre goût spirituel affadi; il nous donne un petit de sauce, non afin que nous ne mangions que la sauce, mais afin qu'elle nous provoque à manger la viande solide. C'est donc une bonne marque quand on ne s'arrête pas aux sentiments; car le malin, donnant des sentiments, veut que l'on s'y arrête, et, qu'en ne mangeant que la sauce, notre estomac spirituel en soit affoibli et gâté petit à petit.

Secondement, les bons sentiments ne nous suggèrent point des pensées d'orgueil; mais au contraire, si le malin prend occasion d'iceux de nous en donner, ils nous fortifient à les rejeter; si que la partie supérieure demeure tout humble et soumise, reconnoissant que Caleb et Josué n'eussent jamais rapporté le raisin de la terre de promission, pour amorcer les Israélites à la conquête d'icelle, s'ils n'eussent pensé que leurs courages étoient foibles et auroient besoin d'être piqués : si qu'au lieu de s'estimer quelque chose par le sentiment, la partie supérieure juge et reconnoît sa foiblesse, et s'humilie amoureusement devant son époux, qui répand son baume et son parfum, afin que les jeunes fillettes et tendres ames comme elles, le reconnoissent, l'aiment et le suivent; là où le mauvais sentiment nous arrêtant, au lieu de nous faire penser à notre foiblesse, nous fait penser qu'il nous est donné pour récompense et guerdon.

Le bon sentiment passé ne nous laisse pas affoiblis, mais fortifiés; ni affligés, mais consolés : le mauvais, au contraire, arrivant, nous donne quelque allégresse, et, partant, nous laisse pleins d'angoisses. Le bon sentiment, à son départ, nous recommande qu'en son absence nous caressions, servions et suivions la vertu, pour l'avancement de laquelle il nous avoit été donné : le mauvais nous fait croire qu'avec lui la vertu s'en va, et que nous ne la saurions bien servir.

Bref, le bon ne désire point d'être aimé, mais seulement que l'on aime celui qui le donne (non qu'il ne nous donne sujet de l'aimer, mais ce n'est pas cela qu'il cherche), là où le mauvais veut que l'on l'aime sur tout.

Et partant, le bon ne nous empêche pas à le chercher ni à le caresser; mais la vertu, par manière d'explication, soi disant que nous procure le mauvais, nous empresse et inquiète à le rechercher incessamment.

Par ces quatre ou cinq marques, vous pourrez connoître d'où viennent vos sentiments : et, venant de Dieu, il ne faut pas les rejeter; mais, reconnoissant que vous êtes encore un pauvre petit enfant, prenez le lait des mamelles de votre père,

qui, par la compassion qu'il nous porte, vous fait encore l'office de mére. Tes mamelles, dit l'époux de sa bien-aimée, sont meilleures que le vin, fragrantes et odoriférantes de trés-bons onguent et baume. Elles sont comparées au vin, parce qu'elles réjouissent, animent, et font faire bonne digestion à l'estomac spirituel, lequel, sans ces petites consolations, ne pourroit pas quelquefois digérer les travaux qu'il lui faut recevoir. Recevez-les donc au nom de Dieu, avec cette seule condition, que vous soyez prête à ne les recevoir pas, et ne les aimer pas, et les rejeter, quand vous connoîtrez, par l'avis de vos supérieurs, qu'ils ne sont pas bons ni à la gloire de Dieu; et que vous soyez prête de vivre sans cela quand Dieu vous en jugera digne et capable. Recevez-les donc, dis-je, ma chère sœur, vous estimant foible de l'estomac spirituel, puisque le médecin vous donne du vin, nonobstant les fièvres des imperfections qui sont en vous. Que si S. Paul conseille du vin à son disciple pour la foiblesse corporelle, je vous en puis conseiller du spirituel pour la spirituelle.

Voilà ma réponse assez clairement, ce me semble, à laquelle j'ajoute que vous ne fassiez jamais de difficulté de recevoir ce que Dieu vous envoie à dextre ou à gauche, avec la préparation et résignation que je vous ai dite; et quand vous seriez la plus parfaite du monde, vous ne devriez pas refuser ce que Dieu vous donne, à condition d'être prête à le refuser si tel étoit son plaisir: néanmoins vous devez croire que quand Dieu vous enverra ses sentiments, c'est pour votre imperfection, laquelle il faut combattre, non pas les sentiments qui servent contre elle.

Et pour vous, j'ai seulement un scrupule, en ce que vous me dites que ces sentiments sont de la créature; mais je pense que vous avez voulu dire qu'ils viennent à vous par la créature, et néanmoins de Dieu; car il me semble que, par le reste de votre lettre, vous m'en donnez des arguments. Mais quand ils seroient de la créature, encore ne seroient-ils pas à rejeter, puisqu'ils conduisent à Dieu, ou au moins qu'on les y conduit; il faudroit seulement prendre garde à ne se point laisser surprendre, selon les règles générales de l'usage des créatures.

Je vous dirai maintenant ce que je vous avois promis. Il me semble que je vous vois empressée avec grande inquiétude à la quête de la perfection; car c'est cela qui vous fait craindre ces petites consolations et ces sentiments. Or, je vous dis en vérité, comme il est écrit au livre des Rois : Dieu n'est ni au vent fort, ni en l'agitation, ni en ces feux, mais en cette douce et tranquille portée d'un vent presque imperceptible.

Laissez-vous gouverner à Dieu, ne pensez pas tant à vous-même. Si vous désirez que je vous commande, puisque votre mère maîtresse le veut, je le ferai volontiers, et vous commanderai premièrement qu'ayant une générale et universelle résolution de servir Dieu en la meilleure façon que vous pourrez, vous ne vous amusiez pas à examiner et éplucher subtilement quelle est la meilleure façon. C'est une impertinence propre à la condition de votre esprit délié et pointu, qui veut tyranniser votre volonté, et la contrôler avec supercherie et subtilité.

Vous savez que Dieu veut en général qu'on le serve, en l'aimant surtout, et notre prochain comme nous-mêmes; en particulier il veut que vous gardiez une règle : cela suffit; il le faut faire à la bonne foi, sans finesse et subtilité, le tout à la façon de ce monde, où la perfection ne réside pas, à l'humaine et selon le temps, en attendant un jour de le faire à la divine et angélique et selon l'éternité. L'empressement, l'agitation du dessein n'y sert de rien. Le désir y est bon, mais qu'il soit sans agitation. C'est cet empressement que je vous défends expressément, comme la mère imperfection de toutes les imperfections.

N'examinez donc pas si soigneusement si vous êtes en la perfection ou non; en voici deux raisons : l'une, que pour néant examinons-nous cela, puisque, quand nous serions les plus parfaits du monde, nous ne le devons jamais savoir ni connoître, mais nous estimer toujours imparfaits; notre examen ne doit jamais tendre à connoître si nous sommes imparfaits, car nous n'en devons jamais douter. De là s'ensuit que nous ne devons pas nous étonner de nous voir imparfaits, puisque nous ne devons jamais nous voir autrement en cette vie, ni nous en contrister, car il n'y a remède, oui bien nous en humilier, car par là nous en réparerons nos défauts; et nous amender doucement, car c'est l'exercice pour lequel nos imperfections nous sont laissées, n'étant excusables de n'en rechercher pas l'amendement, ni inexcusables de ne le faire pas entièrement; car il n'en prend pas des imperfections comme des péchés.

L'autre raison est que cet examen, quand il est fait avec anxiété et perplexité, n'est qu'une perte de temps; et ceux qui le font ressemblent aux soldats qui, pour se présenter à la bataille, feroient tant de tournois et d'excès entre eux, que, quand ce viendroit à bon escient, ils se trouveroient las et recrus; ou comme les musiciens qui s'enroueroient à force de s'essayer pour chanter un motet; car l'esprit se lasse à cet examen si grand et continuel, et, quand le point de l'exécution arrive, il n'en peut plus. Voila mon premier commandement.

L'autre, en suite du premier : *Si votre œil est*

simple, tout votre corps le sera, dit le Sauveur. Simplifiez votre jugement, ne faites point tant de réflexions et de répliques, mais allez simplement et avec confiance. Il n'y a pour vous que Dieu et vous en ce monde; tout le reste ne vous doit point toucher, sinon à mesure que Dieu vous le commande, et comme il vous le commande. Je vous prie, ne regardez pas tant çà et là; tenez votre vue ramassée en Dieu et en vous : vous ne verrez jamais Dieu sans bonté, ni vous sans misère; et vous verrez sa bonté propice à votre misère, et votre misère l'objet de sa bonté et miséricorde. Ne regardez donc rien que cela, j'entends d'une vue fixe, arrêtée et expresse, et tout le reste en passant.

Partant, n'épluchez guère ce que font les autres, ni ce qu'ils deviendront; mais regardez-les d'un œil simple, bon, doux et affectionné. Ne requérez pas en eux plus de perfection qu'en vous, et ne vous étonnez point de la diversité des imperfections; car l'imperfection n'est pas plus imperfection pour être extravagante et étrange. Faites comme les abeilles, sucez le miel de toutes les fleurs et herbes.

Mon troisième commandement est que vous fassiez comme les petits enfants : pendant qu'ils sentent leurs mères qui les tiennent par les manchettes, ils vont hardiment et courent tout autour, et ne s'étonnent point des petites bricoles que la foiblesse de leurs jambes leur fait faire : ainsi, tandis que vous apercevrez que Dieu vous tient par la bonne volonté et résolution qu'il vous a donnée de le servir, allez hardiment, et ne vous étonnez point de ces petites secousses et choppements que vous ferez, et ne s'en faut fâcher, pourvu qu'à certains intervalles vous vous jetiez entre ses bras, et le baisiez du baiser de charité. Allez joyeusement et à cœur ouvert, le plus que vous pourrez; et si vous n'allez pas toujours joyeusement, allez toujours courageusement et fidèlement.

Ne fuyez point la compagnie des sœurs, encore qu'elle ne soit pas selon votre goût; fuyez plutôt votre goût, quand il ne sera pas selon la conversation des sœurs. Aimez la sainte vertu de support et de souplesse : *car ainsi*, dit S. Paul, *vous accomplirez la loi de Jésus-Christ*.

Enfin, Dieu vous a donné un père temporel sur lequel vous pouvez prendre beaucoup de consolation spirituelle. N'aimez point plus votre esprit que votre corps : retenez ses avis comme de Dieu; car Dieu vous donnera beaucoup de bénédictions par son entremise. Il m'a envoyé sa traduction de l'Institution de Blosius : je l'ai fait lire à la table, et l'ai goûtée incroyablement; je vous prie, lisez-la, et la savourez, car elle le vaut.

Au demeurant, quand il vous viendra des doutes en cette vie que vous avez entrepris de suivre, je vous avertis de ne vous point attendre à moi; car je suis trop loin de vous pour vous assister, cela vous feroit trop languir : il ne manque pas de pères spirituels pour vous aider; employez-les avec confiance. Ce n'est pour désir que j'aie de ne recevoir pas de vos lettres; car elles me donnent de la consolation, et je les désire, voire avec toutes les particularités des mouvements de votre esprit; et la longueur de la présente vous témoignera assez que je ne me lasse pas de vous écrire : mais afin que vous ne perdiez pas de temps, et qu'attendant le secours de si loin, vous ne soyez battue et endommagée de l'ennemi.

Quant à mes sacrifices, ne doutez pas que vous n'y ayez part perpétuellement : tous les jours je vous présente sur l'autel avec le Fils de Dieu; j'espère que Dieu l'aura pour agréable.

Assurez de même notre sœur Anne Seguier, ma fille très-chère en Jésus-Christ; et madame votre maîtresse, de laquelle j'ai présenté les salutations au bon monsieur Nouvelet, qui en a fait grand cas.

Si vous saviez la grande multiplicité des affaires que j'ai, et l'embarrassement où je suis en cette charge, vous auriez pitié de moi, et prieriez quelquefois Dieu pour moi; et il l'auroit bien agréable.

Je vous en supplie, et la sœur Anne Seguier, dites souvent à Dieu, comme le Psalmiste : *Je suis vôtre, sauvez-moi*, et comme la Magdeleine étant à ses pieds, *Rabboni*, ah! mon maître. Et puis laissez-le faire : il fera de vous, en vous, sans vous, et néanmoins par vous et pour vous, la sanctification de son nom, auquel soit honneur et gloire. Votre affectionné serviteur en Jésus, etc.

LETTRE XLV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN ECCLÉSIASTIQUE NOMMÉ A UN ÉVÊCHÉ.

Avis sur la conduite intérieure, et sur la dignité et les devoirs d'un évêque.

A Annecy, 3 juin 1603.

Monsieur,

J'ai reçu deux de vos lettres, auxquelles je n'ai pas encore fait réponse, parce que, quand elles arrivèrent ici, je n'étois pas, mais en Piémont, où j'ai été contraint de faire un voyage pour les biens temporels de cet évêché. Maintenant, monsieur, je vous envoie la provision de Rome que vous désirez, laquelle j'ai ouverte, pour savoir si tout ce dont vous avez besoin y étoit; et je vois que tout y est, et quelque chose davantage, dont vous n'avez que faire, ne préjudiciant en rien la provision

pour le reste qui vous est requis. Voilà donc ma promesse accomplie pour ce particulier. Que s'il vous reste quelque difficulté, prenez-en la même confiance avec moi. Je vous assure, monsieur, que jamais je ne me lasserai de rendre du service à votre consolation, et à votre esprit, lequel j'espère que Dieu adressera pour le service de plusieurs autres.

L'autre partie de ma promesse m'est plus malaisée à mettre en effet, pour les infinies occupations qui m'accablent; car je pense être en la plus fâcheuse charge qu'aucun autre de cette qualité. Néanmoins voici un abrégé de ce que j'ai à vous proposer.

Vous entrez en l'état ecclésiastique, et tout ensemble à la cime de cet état : je vous dirai ce qui fut dit à un berger qui fut choisi pour être roi sur Israël : *Mutaberis in virum alterum*. Il faut que vous soyez tout autre en votre intérieur et en votre extérieur; et pour faire cette grande et solennelle mutation, il faut renverser votre esprit et le remuer partout; et, plût à Dieu que nos charges, plus tempêteuses que la mer, eussent aussi la propriété de la mer, de faire jeter et vomir toutes les mauvaises humeurs à ceux qui s'y embarquent! Mais il n'en est pas ainsi; car bien souvent nous nous embarquons, et mettons la voile au vent étant très-cacochymes, et plus nous voguons et avançons en la haute mer, plus nous acquérons de mauvaises humeurs. Helas! Dieu soit loué, qui vous a donné le désir de n'en faire pas de même; j'espère qu'il vous en donnera encore le pouvoir, afin que son œuvre soit parfaite en vous.

Pour vous aider à ce changement, il faut que vous employiez les vivants et les morts; les vivants, car il vous faut trouver un ou deux hommes bien spirituels, de la conversation desquels vous puissiez vous prévaloir. C'est un extrême soulagement que d'avoir des confidents pour l'esprit. Je laisse à part M. du Val, qui est bon à tout, et universellement propre pour semblables offices. Je vous en nomme un autre, M. Galemant, curé d'Aumale; si par fortune il étoit à Paris, je sais qu'il vous aideroit beaucoup. Je vous en nomme un troisième, homme à qui Dieu a beaucoup donné, et qu'il est impossible d'approcher sans beaucoup profiter; c'est M. de Berulle. Il est tout tel que je saurois désirer être moi-même; je n'ai guère vu d'esprit qui me revienne comme celui-là, ains je n'en ai pas vu ni rencontré; mais il y a ce mal, c'est qu'il est extrêmement occupé; il faut s'en prévaloir avec autant de confiance que de nul autre, mais avec quelques respects à ses affaires. J'ai un très-grand ami, que M. Raubon connoît, c'est M. de Soulfour; il peut beaucoup en ces occasions; je désirerois que vous le connussiez, estimant que vous en auriez beaucoup de consolation.

Quant aux morts, il faut que vous ayez une petite bibliothèque de livres spirituels de deux sortes; les uns pour vous, en tant que vous serez ecclésiastique; les autres pour vous, en tant que vous serez évêque. De la première sorte, vous en devez avoir avant que d'entrer en charge, et les lire et mettre en usage; car il faut commencer par la vie monastique, avant que de venir à l'économique et politique. Ayez, je vous prie, Grenade tout entier, et que ce soit votre second bréviaire; le cardinal Borromée n'avoit point d'autre théologie pour prêcher, que celle-là, et néanmoins il prêchoit très-bien: mais ce n'est pas là son principal usage; c'est qu'il dressera votre esprit à l'amour de la vraie dévotion, et à tous les exercices spirituels qui vous sont nécessaires. Mon opinion seroit que vous commençassiez à le lire par la Grande Guide des pécheurs, puis que vous passassiez au Memorial, et enfin que vous le lussiez tout; mais pour le lire fructueusement, il ne faut pas gourmander, ains il faut le peser et le priser, et chapitre après chapitre le ruminer et appliquer à l'ame, avec beaucoup de considérations et de prières à Dieu. Il faut le lire avec révérence et dévotion, comme un livre qui contient les plus utiles inspirations que l'ame peut recevoir d'en haut; et par là réformer toutes les puissances de l'ame, les purgeant par détestation de toutes leurs mauvaises inclinations, et les adressant à leur vraie fin par de fermes et grandes résolutions.

Après Grenade, je vous conseille fort les œuvres de Stella; notamment De la Vanité du monde, et toutes les œuvres de François Arias, jésuite. Les Confessions de S. Augustin vous seront extrêmement utiles; et, si vous m'en croyez, vous les prendrez en françois de la traduction de M. Hennequin, évêque de Rennes. Bellientioni, capucin, est encore propre pour voir distinctement plusieurs belles considérations sur tous les mystères de notre foi; et les œuvres de Costerus, jésuite. Mais, après tout, il me souvient de vous recommander les Épîtres spirituelles de Jean Avila, èsquelles je suis assuré que vous verrez plusieurs belles considérations et leçons pour vous et pour les autres; et, tout d'un train, je vous recommande les Épîtres de S. Jérôme, en son excellent latin.

En tant qu'évêque, pour vous aider à la conduite de vos affaires, ayez le livre des Cas de conscience, du cardinal Tolet, et le voyez fort: il est court, aise et assuré; il vous suffira pour le commencement. Lisez les Morales de S. Grégoire, et son Pastoral; S. Bernard en ses Épîtres,

et ès livres de la Considération. Que s'il vous plaît d'avoir un abrégé de l'un et de l'autre, ayez le livre intitulé *Stimulus pastorum*, de l'archevêque de Braccarence, en latin, imprimé chez Keruer; *Decreta Ecclesiæ Mediolanensis* vous est nécessaire; mais je ne sais s'il est imprimé à Paris. *Item* je désire que vous ayez la Vie du bienheureux cardinal Borromée, écrite par Charles à Basilica Petri, en latin; car vous y verrez le modèle d'un vrai pasteur; mais surtout ayez toujours ès mains le Concile de Trente et son Catéchisme.

Je ne pense pas que cela ne vous suffise pour la première année, pour laquelle seule je parle; car pour le reste vous serez mieux conduit que cela, et par cela même que vous aurez avancé en la première année, si vous vous renfermez dans la simplicité que je vous propose. Mais excusez-moi, je vous supplie, si je traite avec cette confiance; car je ne saurois rien en autre façon, pour la grande opinion que j'ai de votre bonté et amitié.

J'ajouterai encore ces deux mots : l'un est qu'il vous importe infiniment de recevoir le sacre avec une grande révérence et dévotion, et avec l'appréhension entière de la grandeur du ministère. S'il vous étoit possible d'avoir l'oraison qu'en a faite Stanislaüs Scolonius, intitulée, *De sacrâ episcoporum consecratione et inauguratione*, au moins selon mon exemplaire, cela vous serviroit beaucoup; car, à la vérité, c'est une belle pièce. Vous savez que le commencement en toutes choses est fort considérable; et peut-on bien dire : *Primum in unoquoque genere est mensura cæterorum.*

L'autre point est que je vous désire beaucoup de confiance et une particulière dévotion à l'endroit du saint ange gardien et protecteur de votre diocèse, car c'est une grande consolation d'y recourir en toutes les difficultés de sa charge. Tous les Pères et théologiens sont d'accord que les évêques, outre leur ange particulier, ont l'assistance d'un autre, commis pour leur office et charge. Vous devez avoir beaucoup de confiance en l'un et en l'autre, et, par la fréquente invocation d'iceux, contracter une certaine familiarité avec eux, et spécialement pour les affaires avec celui du diocèse, comme aussi avec le saint patron de votre cathédrale. Pour le superflu, monsieur, vous m'obligerez de m'aimer étroitement et de me donner la consolation de m'écrire familièrement, et croyez que vous avez en moi un serviteur et frère de vocation autant fidèle que nul autre.

J'oubliois de vous dire que vous devez en toute façon prendre résolution de prêcher votre peuple. Le très-saint concile de Trente, après tous les anciens, a déterminé que le premier et principal office de l'évêque est de prêcher; et ne vous laissez emporter à pas une considération. Ne le faites pas pour devenir grand prédicateur, mais simplement parce que vous le devez et que Dieu le veut; le sermon paternel d'un évêque vaut mieux que tout l'artifice des sermons élaborés des prédicateurs d'autre sorte. Il faut bien peu de choses pour bien prêcher, à un évêque : car ses sermons doivent être de choses nécessaires et utiles, non curieuses ni recherchées; ses paroles simples, non affectées; son action paternelle et naturelle, sans art ni soin; et pour court qu'il soit et peu qu'il dise, c'est toujours beaucoup. Tout ceci soit dit pour le commencement; car le commencement vous enseignera par après le reste. Je vois que vous écrivez si bien vos lettres, et fluidement, qu'à mon avis, pour peu que vous ayez de résolution, vous ferez bien les sermons; et néanmoins je vous dis, monsieur, qu'il ne faut pas avoir peu de résolution, mais beaucoup, et de la bonne et invincible. Je vous supplie de me recommander à Dieu : je vous rendrai le contre-change, et serai toute ma vie, monsieur, votre, etc.

LETTRE XLVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A QUELQUES DIOCÉSAINS.

Instructions sur certaines pratiques touchant l'administration des sacrements d'eucharistie et de mariage, surtout l'usage de la coupe.

Octobre 1603.

Messieurs, ayant su que vous prenez quelque sorte de scandale de quoi l'on vous donne l'ablution dans un verre après que vous avez communié, et parce que l'on conduit les époux et épouses devant l'autel pour célébrer le mariage, je vous ai voulu faire ces deux mots, pour vous exhorter de ne point vous faire ce tort à vous-mêmes, que de croire que ce que l'Église notre mère ordonne puisse être mauvais ou inutile.

Or, elle ordonne que les laïques reçoivent la communion sous l'espèce du pain seulement, en laquelle ils participent néanmoins parfaitement au corps et au sang de notre Seigneur, tout autant comme s'ils le recevoient encore sous l'espèce du vin; puisque ce même Sauveur a dit : *Qui me mange, il vivra pour moi*; et, *Qui mange ce pain vivra éternellement* (1). En sorte que ce qui

(1) Qui manducat me vivet propter me. Qui manducat hunc panem vivet in æternum. JOAN. C. VI, V. 58 et 59.

se boit après la communion par le peuple, ce n'est pas le sang du Sauveur, mais seulement du vin, qui se prend pour laver la bouche, et faire plus entièrement avaler le précieux corps et sang déjà reçu en la très-sainte communion. C'est pourquoi cela ne doit pas être présenté dans le calice, mais dans un autre vase, ou de verre, ou autrement. Que si par ci-devant il a été autrement fait, c'a été par abus, et par la nonchalance et paresse des officiers de l'Église, et contre l'intention de l'Église même.

Et quant au mariage, il n'est pas raisonnable de le célébrer ailleurs que devant l'autel, puisque *c'est un sacrement si grand* (1), et que ceux qui le reçoivent ne sont pas hors de l'Église, comme les petits enfants qu'on apporte au baptême, ains sont déjà baptisés, et par conséquent introduits en l'Église et à l'autel.

Laissez-vous donc conduire, mes amis et frères, comme de bonnes brebis, à ceux qui, sous mon autorité et celle du saint-siége apostolique, vous ont été donnés pour pasteurs; et Dieu vous bénira, ainsi que je l'en prie, étant de tout mon cœur, votre, etc.

LETTRE XLVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SA SAINTETÉ LE PAPE CLÉMENT VIII.

Annecy, 15 novembre 1603.

Repetito altiùs principio, Bernensium Lutheranorum irruptionem in Sabaudiam; res benè et feliciter in causâ fidei gestas; multa capitum millia ad Petri caulas revocata; Carolum Emmanuelem non modò imperatorem invictissimum, sed etiam concionatorem potentissimum, describit.

Beatissime Pater,

Cùm rerum christianarum firmitas à sanctæ sedis apostolicæ sollicitudine, secundùm Deum, pendeat, multùm sanè interest, ut quæ in rem Ecclesiæ distinctis passim locis geruntur, verè et ex fide apud eam proferantur; ne scilicet, objecta summæ illius curæ pastorali, vera pro falsis, aut falsa pro veris exponantur.

Quamobrem, cùm in hâc diœcesi, quæ mihi sedis apostolicæ voluntate commissa est, maxima facta sit his nostris temporibus rerum in melius mutatio; non debeo committere quin de vero illarum statu, quàm potero, clarè et distinctè, omninò autem ex veritate, apud sedem apostolicam narrationem deferam. Ea autem ut plena sit, paulò altiùs ordiar necesse est.

Quo tempore Gallorum rex Franciscus I omnem propemodùm Sabaudiam occupavit, Bernenses Helvetii, Lutheranâ ac Zuinglianâ lue non ità pridem infecti, in partem Sabaudiæ sibi viciniorem irruptionem fecerunt, animosque civibus Gebennensibus addiderunt, ut Christi suavissimum jugum ac proprii principis imperium excuterent, ac in istam seditiosam democratiam, quâ nunc vexantur, speluncam scilicet latronum et exulum, infelici mutatione degenerarent.

Verùm, ut à Gallorum armis initium dùxerat Bernensium irruptio et tyrannis in nostros Sabaudos, ità etiam pax, cum conditione rerum restituendarum in integrum, inter Henricum II, Francisci regis filium, et Emmanuelem Philibertum Sabaudiæ ducem, ansam dedit Bernensibus de restitutione provinciarum quas occupaverant seriò cogitandi.

Adduci tamen non potuerunt, ut omnia quæ ceperant redderent, nec ut ea quæ restituere parati erant sine injustâ conditione remitterent. Quare cùm res non ferret, ut tunc cum eis armis decerneretur, actum factumque est, ut dux reciperet quatuor illa quæ vocant balliagia, Thononense, Terniense, Galliardense et Gaianum, sive Gexense, quæ quatuor ex partibus civitatem Gebennensem cingunt, illique circumcircà obvolvuntur; hoc tamen addito pacto, nulla ut in eis catholicæ religionis officia celebrarentur: iniqua planè conditio; sed spe melioris eventûs toleranda, et illorum temporum ac rerum constitutioni congruens.

Inter hæc Emmanuel Philibertus dux, ut erat apprimè catholicus, nullum cogitandi finem facit quânam demùm ratione illius conditionis vexationem redimere queat; sed frustrà, cùm divina providentia non illi tantum honorem, sed Carolo Emmanueli filio destinasset.

Cùm ergò, ante aliquot annos, Bernenses et Genevenses cum Gallis copias conjunxissent, fide priorum contractuum fractâ, iterùm in eadem balliagia impetum armis faciunt, perfidiâ sanè, quoad dici potest, planè faustâ et opportunâ, quando dux, violatæ fidei occasione, inviolatæ fidei populos illos restituit. Cui tamen operi ne multorum hominum merita deessent, illud sine multis ac diuturnis bellorum laboribus, multoque sparso hinc indè sanguine, perfici non potuit, dùm, pro armorum vicissitudine, variè ab utrâque parte decertatum est. At tandem aliquando induciæ fiunt, cùm dux balliagia duo, Thononense et Terniense, jam teneret.

Nulla mora: rebus vix stantibus, Carolus Emmanuel, iniquâ conditione liberatum se sentiens,

(1) Sacramentum hoc magnum est. EPHES. c. v, v. 5.

In ipso propemodùm induciarum articulo, episcopum prædecessorem meum (cujus memoria in benedictione est) statim monet ut catholicos concionatores illis populis convertendis immittat; velle se omninò catholicam religionem illis restitui.

Episcopus, mirum in modum gavisus, Terniensi balliagio duos concionatores, unum ex Dominicanâ familiâ, alterum è societate Jesu addicit; Thononiensi autem duos è suâ cathedrali, Ludovicum de Sales, qui nunc præpositus est ipsius ecclesiæ, et me, nunc quidem episcopum indignum, tunc autem præpositum.

Jam ergò de eo quod vidi loquor, et quod, ut ità dicam, manus meæ contrectaverunt, ut sim impudentissimus si mentior, imprudentissimus si si rem nescio.

Igitur cùm balliagia illa ingressi sumus, misera ubique rerum facies apparebat. Videbamus enim sexaginta quinque parochias, in quibus, exceptis ducis officiariis, quos semper habuit catholicos, ne centum quidem ex tot hominum millibus catholici inveniebantur.

Templa partim diruta, partim nuda; nullibi crucis signa, nullibi altaria; ac ubique ferè omnia antiquæ et veræ fidei deleta vestigia; ubique ministri, ut vocant, hoc est, hæresis doctores, domos evertentes, sua dogmata ingerentes, cathedras occupantes, turpis lucri gratiâ.

Bernenses, Genevenses, et id genus perditionis filii, per suos exploratores minis popolum deterrère ab audiendis nostrorum concionibus. Inducias nimirum istas inducias esse, pacem nondùm constitutam, mox ducem atque sacerdotes expellendos armis, hæresim sartam tectam remansuram.

Nostri tamen rem pro virili promovent, ac primarios primùm viros aliquot ex hæresis vorticibus in communionis catholicæ portum recipiunt; sexque variis locis erectæ catholicæ parochiæ, tres in Thononensi, tres item in Terniensi agro. Cur autem plures non erigerentur, in causâ erat partim operariorum paucitas, partim quod non suppeteret undè commode sustentari possent, partim quia, pace nondùm firmâ, res adhuc incertæ videbantur.

Atque ità biennium traducitur, et è patrum capucinorum ordine novi ac strenui advenerunt messores, qui alacritate ac zelo multorum operas supplebant: cùm dux, in re quam suis gerebat præcordiis impatiens morarum, ipsemet venire, Thononenses qui præcipui videbantur convenire, ac cum eis coràm agere, constituit.

Idque accidit anno millesimo quingentesimo nonagesimo octavo, adeòque feliciter successit, ut illustrissimus ac reverendissimus cardinalis Florentinus, à latere sanctæ sedis apostolicæ legatus, diebus aliquot interpositis adveniens, multa jam hominum millia viderit conversa esse; quibus quidem ipse partim absolutionem contulit, partim ab episcopo prædecessore meo, partim etiam à me dari voluit, cùm scilicet, in tantâ pœnitentium copiâ, omnibus diei horis paratus esse deberet aliquis, qui ad caulas Christi redeuntes reciperet.

Quem profectò tam insignem et ingentem animorum motum, ut in supremum rerum omnium motorem immobilem referre dignum et justum est; sic quoque ingenuè fatendum, illum ducis zelo, tanquam optimo instrumento, vel maximè usum fuisse. Illis enim aliquot mensibus, quibus dux huic conversioni procurandæ incubuit, atque adeò Thononi moratus est, cor ejus, peculiari quâdam gratiâ, in manu Dei esse videbatur; ut ad quodcumque vellet converteret illud, cùm, suis publicis cohortationibus ac vocibus catholico principe dignis, sive privatis monitis ad eus qui videbantur hæresis majores columnæ, sive exemplis bonorum operum, omnibus animi dotibus ac viribus cum populo illo universo contenderet ut illum Ecclesiæ catholicæ inferet referretque, constitutus scilicet à Deo dux super plebem illam, prædicans præceptum ejus.

Nec destitit unquam, donec immutatâ rerum facie, veluti exactâ hieme, et redeunte vere, ubique appareret arbor decora et fulgida vivificæ crucis, ubique Ecclesiæ cantus, ut vox turturis, audiretur in terrâ illâ, et vineæ illæ instauratæ recenterque florentes darent odorem suum.

Dicam intrepidè, nusquàm suaviùs, nusquàm efficaciùs hoc nostro tempore hæreticorum tanta copia ad sacram fidem adducta est: huc usque tamen pars ista maxima illorum populorum ad Ecclesiam reversa aliquot habebat immixtos utriusque sexûs hæreticos, qui, cæteris obstinatiores in errore permanebant; quibus cùm mederi aliter non posset dux, ne reliquam plebem inficerent, eos demùm edicto publico discederet præcepit. Hujus edicti terrore perculsi, aliquot etiam conversi sunt; nimirùm *dùm configitur spina* (1), *et afflictio dat intellectum auditui* (2).

Ut nullum lapidem reliquerit dux religiosissimus, quem ipsemet suis, ut ità dicam, manibus non moverit, per blanditias, per minas, ut, quoad per eum fieri posset, populi illi converterentur; et, quod laude dignius est, magnâ sui consilii parte contrà sentiente et consulente. Nam et rectè memini interfuisse me consilio super eâ re habito, speciali nimirùm mandato principis accercitus, in quo plerique consiliariorum rem il-

(1) Psalm. xxxi, v. 4.
(2) Isaie, c. xxviii, v. 19.

lam tum aggrediendi tempus non esse, resque non ferre, mordicùs asserebant; neque sanè sine probabili illarum, quas statûs appellant, rationum momento: quibus tamen omnibus unam religionis rationem dux sanctissimè præposuit ac prætulit; idque videntibus, spectantibus, ae trementibus Bernensium legatis, qui illis ipsis diebus, ut id averterent, solemnem egerunt legationem.

Verùm balliagium Galliardense remanebat in potestate Genevensium ex induciarum conditionibus; atque adeò ad illud nullus catholicæ fidei patebat aditus. At cùm paulò post per pacis decreta redditum etiam fuisset duci, in illud immissi operarii, ducis expensis, ex societate Jesu, et cleri sæcularis sacerdotes, qui exiguo tempore magnis laboribus, maximâ Dei gratiâ, rem propemodùm omnem perfecerunt.

Itaque, ut rem magnam paucis dicam, ante duodecim annos in sexaginta quinque parochiis urbis Genevæ vicinioribus, murisque illius, ut ità dicam, adjacentibus, hæresis publicè docebatur, ae ità universa occupabat, ut nullus catholicæ religioni locus superesset. Nunc autem totidem, iisdemque locis, Ecclesia catholica extendit palmites suos, ac ità viget, ut nullus hæresi locus sit relictus; cùmque anteà ne centum quidem viri in tot parochiis catholici apparerent, nunc ne centum quidem hæretici videntur: sed ubique catholicæ fidei sacra fiunt, celebranturque, adhibitis unicuique parochiæ propriis curionibus: sicque factum, ut illa tria balliagia, quæ ex pacis conditionibus duci obtigerunt, omninò Ecclesiæ restituta sint, ac, quod caput est, ità in fide et religione receptâ perseverent, ut nullis extremorum bellorum persecutionibus, nullis hæreticorum minis ab eâ se dimoveri passi sint. Qui sanè unicus et ferè solus bellorum exactorum fructus huic diœcesi contigit.

Superest verò, Pater beatissime, ut opus hoc, magnum profectò et acceptione dignum, ducem tanti operis instrumentum efficax, diœcesim hanc universam, multis nominibus miserandam, sedes apostolica intimâ sollicitudine ac gratiâ complectatur ac foveat. Idque imis summisque precibus humillimè à vestræ sanctitatis clementiâ expeto pariter et expecto, Christumque semper illi propitium precor.

Ut autem omnia quæ hic scripta sunt, omninò ex veritate et sincerâ religione narrata esse non sit dubium, iis subscripsi, sigillumque hujus episcopatus Gebennensis imprimendum curavi: et quia plerique meæ ecclesiæ cathedralis canonici, et alii spectatæ fidei et doctrinæ viri ea ipsa viderunt, imò etiam tetigerunt, cùm illis populis erudiendis operam suam in Domino collocaverint, rerumque recte gestarum pars magna fuerint; eos quoque subscripsisse operæ pretium duxi, ut veritati plurimorum testimonio roboratæ plurima quoque ac constans fides adhibeatur.

Il continue de rendre compte au saint père de l'état de la religion dans son diocèse; et, reprenant de plus loin le fil de sa narration, il décrit les irruptions des luthériens de Berne et de Savoie, l'heureux succès des négociations dans les affaires de la foi; il loue le zèle du duc de Savoie.

Très-saint Père,

Puisque l'affermissement de la république chrétienne dépend, après Dieu, du soin toujours vigilant du saint-siege apostolique, il importe aussi beaucoup qu'on lui fasse un fidèle rapport de tout ce qui se fait dans tous les lieux de sa juridiction, pour le bien et l'honneur de la sainte Église; de peur qu'abusant de la charité inséparable de la dignite du souverain pontife, et de la multitude innombrable de ses occupations, on ne surprenne sa religion, faisant passer à son tribunal pour vrai ce qui est faux, et pour faux ce qui est vrai.

C'est pourquoi, comme dans ce diocèse, dont la charge m'a été confiée par le saint-siége, il s'est fait de nos jours un très-grand et tres-heureux changement dans les affaires de la religion, je ne crois pas pouvoir me dispenser d'en faire à votre sainteté un récit naïf, exact et particularisé; et, pour la mettre encore mieux au fait de cette narration, il est nécessaire que je reprenne les choses de plus haut, afin qu'il n'y manque rien pour la rendre intéressante.

Dans le temps que François Ier, roi de France, s'empara de la Savoie, les Suisses du canton de Berne, qui depuis peu étoient infectés du poison de l'hérésie luthérienne et zuinglienne, firent une irruption dans les contrées de la Savoie les plus voisines de la Suisse, et engagèrent le peuple de Genève à secouer l'aimable joug de Jesus-Christ, et se révolter contre leur légitime souverain, et à changer la forme de leur gouvernement en une malheureuse démocratie. Or, cette république, qui est la retraite de tous les brigands et de tous les gens bannis de leur pays, est aujourd'hui le supplice de ses propres citoyens, par les séditions qui l'agitent continuellement.

Mais comme les armes des François avoient donné lieu à cette irruption et à cette tyrannie des Bernois, par la même raison la paix, qui se fit entre le roi de France Henri II, fils de François Ier, et Emmanuel Philibert, duc de Savoie, et la condition du traité, que tout ce qui avoit été pris sur l'ennemi seroit rendu, furent cause que les Suisses son-

gèrent à restituer les provinces qu'ils avoient envahies.

Néanmoins ils ne purent se résoudre à une entière restitution; et s'ils en rendirent une partie, ce ne fut qu'à des conditions désavantageuses au duc de Savoie, qui, n'étant pas en état de se faire droit par la force des armes, fut contraint d'accepter les conditions qu'on lui offroit, et de terminer le différend à l'amiable. Il fut donc conclu que le duc reprendroit les quatre bailliages de Thonon, de Ternier, de Gaillard et de Gex, qui environnent la ville de Genève, avec cette clause expresse, qu'il ne s'y feroit aucun exercice de la religion catholique : condition tout-à-fait injuste; mais, en égard à l'état présent des affaires, et dans l'espérance d'une meilleure conjoncture, elle parut encore tolérable, et on en demeura dans ces termes.

Cependant le duc Philibert, qui étoit un prince catholique, pensoit incessamment au moyen d'anéantir cet article du traité; mais en vain, parce que la divine providence n'en vouloit pas faire l'instrument de ses miséricordes : elle avoit réservé cette gloire à son fils Charles-Emmanuel. Voici comme la chose arriva.

Il y avoit quelques années que les Suisses du canton de Berne et les Genevois avoient fait alliance avec la France. Ayant rompu, en conséquence de leur traité, la foi donnée antécédemment à la dernière paix, ils sont venus fondre de nouveau sur les quatre bailliages dont j'ai déjà parlé, par la plus noire perfidie; mais cette perfidie-là même a causé un grand bien, puisque le duc de Savoie en a su profiter pour faire revenir ces peuples de leurs égarements. Néanmoins, comme la destinée de cette affaire dépendoit, selon l'ordre de la Providence, des efforts et des lumières d'un grand nombre de personnes, elle ne put être terminée qu'après beaucoup de travaux et des guerres longues et sanglantes, où l'on combattit de part et d'autre avec des succès bien différents, selon le caprice des armes. Enfin on convint d'une trêve entre les parties, lorsque le duc étoit déjà en possession des deux bailliages de Thonon et de Ternier.

Aussitôt que son altesse vit les affaires changer de face, et prendre un air de consistance, se sentant délivrée de l'injuste condition ci-dessus mentionnée, elle fit savoir, presque dans le temps même de la conclusion de la trêve, à mon prédécesseur, de sainte mémoire, que son inclination étoit qu'il envoyât des prédicateurs orthodoxes, pour travailler à la conversion des peuples des deux bailliages, parce qu'elle vouloit que la religion catholique y fût rétablie.

Ce digne prélat reçut cette nouvelle avec une joie qui ne peut s'exprimer, et envoya sur-le-champ au bailliage de Ternier deux missionnaires, l'un desquels étoit de l'ordre de S.-Dominique, et l'autre de la société de Jésus; et au bailliage de Thonon deux autres pris de son église cathédrale, savoir Louis de Sales, maintenant prévôt de ladite église, et moi, qui en suis aujourd'hui l'évêque bien indigne, et qui en étois pour lors prévôt.

Je parle donc de ce que j'ai vu, et pour ainsi dire, de ce que mes mains ont touché; en sorte qu'il faudroit que j'eusse perdu tout honneur si je ne disois pas la vérité, ou que je n'eusse pas l'ombre du bon sens si j'en ignorois la moindre circonstance.

Nous n'eûmes pas plus tôt mis le pied dans ces champs évangéliques, que nous aperçûmes de toutes parts les ravages de l'hérésie. Dans l'espace de soixante-dix paroisses, qui contenoient bien des milliers d'ames, l'on n'eût pas trouvé seulement cent catholiques, si l'on excepte cependant les officiers de son altesse, qui n'en vouloit point avoir à son service qui ne professassent la véritable religion.

On ne voyoit que des églises désertes, pillées ou détruites; que des croix abattues, pulvérisées, anéanties; que des autels profanés et renversés : à peine pouvoit-on trouver quelque vestige de l'ancienne religion et de la foi orthodoxe; les ministres, c'est-à-dire les docteurs de l'hérésie, n'étoient occupés partout qu'à troubler les familles, en y introduisant leur doctrine, et s'emparant des chaires dans la vue d'un gain sordide et d'une infâme avarice.

Les Bernois et les Génevois, et autres semblables enfants de perdition, menaçoient le peuple par leurs émissaires, à dessein de le détourner d'entendre nos prédications. Ils crioient incessamment que les trêves n'avoient rien de solide ni de durable; que la paix n'étoit point faite; que bientôt on chasseroit du pays et le duc et les prêtres; que leur parti enfin prendroit le dessus avec plus de force que jamais, et seroit désormais à couvert de toute insulte.

Loin que nos missionnaires fussent découragés par tant d'efforts de l'enfer, ils redoublèrent leurs soins et leurs travaux; et s'attachant d'abord aux plus qualifiés et aux principaux seigneurs des contrées infectées, ils vinrent à bout, avec le secours de Dieu, d'en retirer quelques-uns du gouffre de l'hérésie, et de les ramener au port de la communion catholique. Au moyen de cela, on parvint à ériger six paroisses seulement, à savoir, trois dans le pays de Thonon, et trois dans celui de Ternier; tant à cause du petit nombre des ouvriers évangéliques, que parce qu'il ne se trou-

voit pas assez de fonds pour en faire subsister davantage; mais surtout parce que la paix n'etant pas affermie, les choses paroissoient être encore dans l'incertitude.

Deux années se passèrent de la sorte, après lesquelles l'ordre des pères capucins envoya dans le champ du Seigneur, à notre secours, de nouveaux moissonneurs, si zélés et si ardents que l'un d'entre eux faisoit l'ouvrage de plusieurs. Mais, malgré cela, le prince n'étoit pas content; il ne supportoit qu'avec la dernière impatience le moindre retardement à une affaire qu'il portoit dans ses entrailles; c'est ce qui le fit déterminer à se transporter à Thonon, pour traiter lui-même en personne avec ceux qui paroissoient être les principaux et les plus distingués du parti.

Ce fut en l'annee 1598 qu'il entreprit ce voyage, et il réussit avec tant de bénédiction, que l'illustrissime et révérendissime cardinal de Florence, légat *à latere* du saint-siége apostolique, y arrivant quelques jours après, fut témoin de la conversion de plusieurs milliers de personnes. Son éminence eut la bonté de recevoir l'abjuration de plusieurs; pour les autres, il les envoya à l'évêque mon prédécesseur, et à moi-même, le nombre des pénitents étant si grand qu'il ne pouvoit y suffire. Il étoit même nécessaire qu'il y eût toujours quelque ecclésiastique tout prêt pour réconcilier ces pauvres brebis qui revenoient en foule à la bergerie de Jesus-Christ.

S'il est juste de rapporter cet événement admirable et ce prodigieux changement des cœurs et des esprits à la bonté toute-puissante du Créateur, qui change tout quand il veut, sans être changé en lui-même, on ne peut au moins se dissimuler que le duc de Savoie fut son instrument, et que son zèle fit des miracles. En effet, pendant le temps que son altesse travailla à cette conversion, et sejourna à Thonon, son cœur, par une grace singulière, sembloit être entre les mains de Dieu, vu qu'il en suivoit tous les mouvements et toutes les impressions. Tantôt il faisoit publiquement des exhortations au peuple, et disoit des choses vraiment dignes d'une grande ame et d'un prince orthodoxe; tantôt il conféroit en particulier, d'une façon toute paternelle, avec ceux que l'on regardoit comme les colonnes de l'hérésie; surtout il prêchoit d'exemple, s'efforçant d'attirer les ames à l'Église catholique par une infinité de bonnes œuvres; ou bien il entroit en lice, devant tout le peuple, avec tous ceux qui se présentoient, faisant tête à tous dans des disputes réglées, où il ne manquoit pas de convaincre ses adversaires par la force de ses raisons, et de gagner les cœurs par la douceur et l'éloquence de ses discours. Enfin, il parloit comme un homme envoyé de Dieu pour gouverner son peuple et pour lui annoncer ses vérités.

Ce grand prince n'eut point de cesse qu'il n'eût fait replanter de toutes parts l'arbre vivifiant de la croix, qu'il n'eût entendu retentir les airs du chant de l'Église, cette chaste tourterelle, dans cette terre désolée, et que ces vignes renouvelées et refleurissantes ne rendissent partout une odeur de salut. En un mot, il eut la satisfaction de voir les affaires changer de face, comme un beau printemps qui succède à un affreux hiver.

Je puis dire avec assurance qu'il n'y a point eu de nos jours en aucun endroit du monde un si grand nombre de personnes converties à la vraie foi, avec tant de douceur et plus d'efficace. Néanmoins il y a toujours eu jusqu'à ce temps quelques hérétiques de l'un et de l'autre sexe mêlés avec ces nouveaux catholiques. Ces gens-là, plus obstinés que les autres, croupissent dans leurs erreurs. Or son altesse, craignant qu'ils n'infectassent le reste de leurs compatriotes, ne trouva point d'expédient plus propre pour empêcher ce désordre, que de rendre un édit par lequel il leur commanda de sortir du pays. Quelques-uns, redoutant la sévérité de cette ordonnance, se sont enfin reconnus; et il leur est arrivé la même chose qu'au prophète royal, lorsqu'il disoit: Je me suis converti à Dieu au milieu de mes peines, *tandis que les épines me faisoient sentir leurs pointes*. En effet, comme dit Isaïe, *l'affliction donne de l'intelligence*.

Pour revenir à notre propos, il est aisé de concevoir que ce duc si religieux n'a rien épargné de tout ce qui étoit en sa puissance pour la conversion de ces pauvres peuples, soit caresses, soit menaces; mais ce qui mérite encore plus nos éloges, c'est qu'il agissoit de la sorte lorsque ses ministres lui conseilloient le contraire. Car je me souviens qu'assistant par son ordre à son conseil pour cette affaire, et les entendant opiner, plusieurs jugèrent pour des raisons d'etat, qu'il n'étoit pas temps de rien entreprendre, ni de mettre au jour ce dessein. Cependant il passa outre, préférant les intérêts de Dieu et l'avancement de la foi à toute autre considération; et il le fit à la face même des députés du canton de Berne, qui avoient été envoyés, avec toutes les solennités requises, à dessein de parer ce coup, et qui demeurèrent interdits et tremblants de la résolution du prince.

Selon les articles de la trêve, le bailliage de Gaillard demeuroit encore sous la puissance des Genevois, et par conséquent la foi catholique ne pouvoit y avoir d'entrée; mais, par le traité de paix, ayant été rendu au duc de Savoie, il y envoya à ses dépens des missionnaires de la compagnie de Jésus et des prêtres séculiers, qui, en peu

de temps et par un travail infatigable et un zèle enflammé, mais surtout par une grande miséricorde du Seigneur, ont porté les choses presque à leur perfection.

Pour en faire le récit en peu de mots, il n'y a que douze ans que l'hérésie étoit enseignée publiquement dans soixante-cinq paroisses aux environs de Genève, en sorte que la religion romaine en étoit tout-à-fait bannie; et maintenant l'Église a étendu ses branches en autant de lieux, et y a tellement pris racine que l'hérésie n'ose plus s'y montrer. En effet, on auroit assez de peine à trouver cent hérétiques en ces lieux où auparavant on n'auroit pas trouvé cent catholiques. Il n'y en a pas un où l'on ne célèbre aujourd'hui le saint sacrifice de la messe et tout le reste du service divin; et chaque paroisse est desservie par son curé. Enfin ces trois bailliages, qui par le traité de paix appartiennent à présent sans contradiction au duc de Savoie, sont entièrement convertis et revenus à l'Église; et ce qu'il y a de mieux encore, c'est qu'ils ont persévéré constamment dans leur résolution, malgré les persécutions qu'ils ont souffertes et les horreurs de la guerre. Voilà sans doute un grand avantage que ce fléau a procuré à ce diocèse; aussi est il presque le seul.

Il n'y a plus qu'une chose à désirer, très-saint père, c'est que le saint-siége prenne à cœur cette affaire, et y apporte tous ses soins, n'y ayant rien de plus grand, de plus digne et de plus important; et que votre sainteté donne toutes sortes de marques de bienveillance et de tendresse à son altesse sérénissime monseigneur le duc de Savoie, qui a été l'instrument de la bonté divine, et qui a travaillé si efficacement au salut de son peuple; en un mot, que votre charité se signale envers ce diocèse, pour le consoler, et lui faire perdre, s'il est possible, jusqu'au souvenir de ses malheurs : grace que je demande avec toutes sortes d'instances et la plus profonde humilité, et que j'attends de votre clémence avec une confiance parfaite, suppliant notre Seigneur Jésus-Christ de vous être toujours propice.

Mais, pour donner une entière créance à ce que j'avance dans cette lettre, comme ne contenant rien que de très-avéré, j'ai souscrit mon nom au bas, et j'y ai fait opposer le sceau de l'évêché de Genève. Outre cela, plusieurs chanoines de mon église cathédrale, et autres personnages d'une probité reconnue, ayant été témoins oculaires des choses que je viens de raconter, et même ayant travaillé à l'instruction des mêmes peuples avec autant de succès que de gloire, j'ai cru qu'il étoit à propos qu'ils se souscrivissent aussi, afin que la vérité des faits étant constatée par le témoignage de plusieurs, il ne pût rester aucun doute dans les esprits. J'ai l'honneur d'être, avec un très-profond respect, très-saint père, etc.

LETTRE XLVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DESHAIES, GENTILHOMME DE LA MAISON DU ROI.

(Tirée de la bibl. des jésuites du coll. Louis-le-Grand, à Paris.)

Le saint prélat prend part à quelque peine d'un de ses amis, et le loue de ce qu'il a pardonné à celui qui en étoit l'auteur. Il le remercie d'un service qu'il lui avoit rendu dans une affaire qu'il avoit avec M. l'archevêque de Bourges, avec lequel il dit qu'il s'abouchera lorsqu'il sera à Dijon pour y prêcher le carême. Il ne veut point plaider, parce que les procès sont scandaleux entre gens d'Église. En se rabaissant, il fait une grande estime des jésuites. Il demande à son ami un secours d'argent pour faire un paiement à madame de Mercœur. Il parle d'un livre envoyé par M. de Bérulle, qu'il n'avoit pas reçu. Il témoigne une grande joie du bon tour que prenoient les affaires des révérends pères jésuites en France, et fait un grand éloge de ces pères. Il est fâché qu'on a mis de l'argent entre les mains des ministres protestants, parce qu'il pressent qu'ils ne le rendront point.

16 janvier 1604.

Monsieur,

J'ai depuis peu reçu deux de vos lettres. La première m'avertit de l'ennui que vous a fait un secrétaire au traité des offices de Montargis. Je participerai toujours à tous les événements agréables et désagréables qui vous toucheront; mais je me réjouis de cettui-ci, qui vous a donné sujet de pratiquer la charité chrétienne, au pardon que vous avez fait à celui qui sans sujet avoit pratiqué la déloyauté mondaine en votre endroit. C'est en cette action en laquelle gît le plus grand effort de la force et constance d'un généreux esprit, et qui attire le plus la faveur du ciel. Vivez toujours comme cela, monsieur, et, parmi l'orage de la mer où vous êtes, regardez perpétuellement votre mort. Il m'a fallu dire ce mot pour vous témoigner l'aise que je reçois de votre vrai bien parmi les fantômes de votre mal apparent; mais le bon est qu'après tout cela la victoire vous demeure comme indubitablement elle sera toujours; et cela me donne encore du contentement selon le monde et selon Dieu.

Votre seconde lettre me donne avis de quelques bons offices que vous avez pris la peine de

faire pour les affaires de Gex (1) en mon nom, lesquels ont été faits si à propos que non plus sur les difficultés que M. Frémiot (2), archevêque de Bourges, me fait au relâchement des biens ecclésiastiques (3) qu'il avoit obtenus du roi par surprise, au préjudice de la concession que sa majesté en avoit faite précédemment à l'Église et aux curés. Car si je ne puis par une autre voie chevir de ce saint dessein sur le souvenir que sa majesté a de cette affaire et de sa promesse par votre moyen, je recourrai à elle pour faire faire un commandement absolu audit archevêque, plutôt que de plaider à Dijon, comme j'ai fait ci-devant; considérant bien que les procès entre gens de la qualité de laquelle lui et moi sommes, ne peuvent être que scandaleux. Je ne puis encore rien dire pertinemment de la volonté dudit seigneur archevêque que je ne me sois abouché avec lui, comme j'espère faire restant à Dijon ce carême(4), où j'ai accordé d'aller plus pour cette seule affaire que pour nulle autre; estimant que j'y serai d'ailleurs assez inutile, principalement maintenant que la présence des pères jésuites (5) ne laisse cette ville-là en aucune nécessité d'assistance spirituelle. Néanmoins, la parole ayant été donnée avant leur retour, et les nécessités de mon diocèse le requérant, je m'essaierai de coopérer avec eux à l'œuvre de notre Seigneur, étudiant toujours en théologie, comme il a plu au roi de me faire ressouvenir, comme n'ayant nul autre désir que celui-là, ni aucune autre occupation qui me soit agréable. J'espère que sa majesté n'aura jamais sujet de penser autrement de moi ni de mes déportements.

M. de la Porte est en ces quartiers, qui prendra quelque argent de nous, ainsi qu'il m'écrit, et que madame de Mercœur (6) m'a commandé de lui donner en deduction de notre dette envers elle. Je ne laisserai pas de presser le plus que je pourrai pour en envoyer de delà. Mais il faut que je vous confesse la vérité : c'est ici un pauvre pays, et auquel il est malaisé de trouver des sommes après tant de remuements et troubles. J'ai appris que M. de Bérulle (1) m'a fait l'honneur de m'envoyer le livre que je désirois ; mais je ne doute point qu'il l'aura confié à mon frère, qui n'en aura pas eu le soin proportionné au prix que je fais de tout ce qui part dudit seigneur de Bérulle, de la bienveillance duquel je suis autant jaloux que nul autre. J'écris sur ce sujet à mon frère, afin que, s'il ne l'a perdu, je le puisse avoir par la première commodité.

Je me suis extrêmement réjoui du bon succès des affaires des pères jésuites (2) en France, à laquelle société, comme vous savez, je désire et souhaite toute bonne et sainte prospérité, qui ne lui peut jamais arriver que par la renaissance de son ancienne vertu et piété, à laquelle cette excellente compagnie peut infiniment contribuer, étant favorisée du zèle de sa majesté, comme elle va être, à ce qu'on me dit. Je ne sais comme je dois vous remercier de tant de faveurs que vous me faites; l'amas des obligations en est si grand, que j'en ai l'esprit et le cœur tout saisis. Je prie continuellement notre Seigneur pour votre santé et contentement, et suis inviolablement, monsieur, votre, etc.

L'argent de bon (3) qui doit être à Gex, les pensions des ministres payées, est entre les mains des ministres même, qui opiniâtrent autant pour ne le rendre pas, que pour aucun article de leur foi. Mais je verrai si à Dijon je pourrai y mettre du remède.

(1) Ces affaires du pays de Gex consistoient dans le rétablissement de la religion catholique.

(2) M. Frémiot, archevêque de Bourges, étoit le frère de madame la baronne de Chantal. Il en est parlé ailleurs.

(3) S. François demandoit que les biens ecclésiastiques dont les ministres protestants s'étoient emparés et jouissoient, fussent rendus aux curés et autres ecclésiastiques qui devoient être employés dans le bailliage de Gex, selon l'intention du roi.

(4) C'est pendant ce carême que le saint prélat fit connoissance avec la baronne de Chantal.

(5) Les jésuites, qui avoient été bannis de France par arrêt du parlement, s'étoient retirés en partie à Dijon, qui n'étoit pas alors du royaume.

(6) C'est la veuve de M. le duc de Mercœur, qui a fait un si grand rôle pendant le temps de la ligue, et qui s'est enfin soumis au roi Henri IV. Le saint prélat avoit fait son oraison funèbre à Notre-Dame de Paris. Elle est dans le volume des Sermons. On peut y avoir recours pour connoître à fond la noblesse du sang et les belles qualités de ce prince.

(1) C'est celui qui a été depuis cardinal, et le fondateur de la congrégation de l'oratoire de France. Il en est parlé ailleurs.

(2) Le roi Henri IV, bien informé de leur mérite et de ce qui les regardoit, les rappela. Cela s'accorde fort bien avec l'estime que leur marque en toute occasion, et surtout en celle-ci, M. de Genève. Ce grand monarque se connoissoit en vrai mérite, et savoit lui rendre justice, aussi bien que notre saint.

(3) C'est-à-dire l'argent qu'il a de surplus.

LETTRE XLIX.

SAINT FRANÇOIS DE SALES, A SA SAINTETÉ LE PAPE CLÉMENT VIII.

Il supplie sa sainteté de trouver bon qu'il s'absente pour quelque temps de son diocèse, afin d'aller prêcher le carême à Dijon, où sa présence est nécessaire pour les affaires ecclésiastiques.

Février ou mars 1604.

Reverendissimo Padre,

Frà le molte miserie di questa diocesi, una è la divizione della jurisdizione temporale di essa, essendo che, sebbene la maggior parte è sottoposta al serenissimo duca di Savoja, nientedimaneo una parte notabilissima è sotto alla corona di Francia; e da questa diversità di principi, nasce in me una necessità di trattar e star bene con ambidue, e con li loro luogotenenti e parlamenti, o vero senati; nel che non ho poca difficultà, massi me della banda di Francia, essendo che loro sanno ch'io sono Savojardo, e che della Savoja sono feudatario; e perchè il parlamento di Digione è superiore di quella parte della diocesi che è in Francia, cinque difficoltà in questa mutatione ho da trattare con esso.

La prima è per conto del bailliagio di Gex, per gli beni ecclesiastici, del quale (sebbene sono pochi, perchè in tre luoghi soli vi si fa essercisio cattollco) bisogna litigare con un consigliere di esso parlamento.

La seconda, del modo di visitare quella parte della diocesi, perchè è proibito di cavare alcun denaro del popolo, neper fabbriche di chiesa, ne per altro.

La terza, che quelli popoli nuovamente separati della Savoja domandano un vicario foraneo.

La quarta, che sebbene, per li ufficii fatti con diligenza dell'illustriss. sign. nunzio appostolico di Francia, non si tratta più di stabilir l'esercizio eretico nel luogo di Seissel, tuttavia vengo avvertito che, se io non dò particolare informazione delle circonstanze che debbono impedire tal stabilimento, non sarà la cosa sradicata, ma solamente quietata

Et la quinta, che molti cattoliei di Gex, che per via dell'edito della libertà, che chiamano, potrebbono aver lezercizio cattolico nelle loro parocchie, non hanno chi proponga le loro suppliche, ne chi ne faccia la sollicitazione.

Per questo, beatissimo padre, son sforzato di andare, dopo di aver avuta licenza da s. altezza di Savoja, in detto Digione, fuori della diocesi, ma capo della parte della diocesi che ora è in Francia, dove io farò quel tanto che Iddio mi concederà in servizio di quelle negoziazioni sopra scritte, et del tutto darò raguaglio ad ambidue l'illustriss. signori nunzii di V. S. di Francia e di Savoja.

Non crederò giammai che V. B. debba riprovar questa poca assenza, che son sforzato di fare per li bisogni della diocesi, la quale io lascio molto ben provvista nelle cose spirituali, e spero di rividere frà due mesi; massime perchè quelli sig. di quella città, sapendo la necessità mia di andare costì, mi hanno pregato di volervi fare le prediche quadragesimali.

E stimando che quella fattica giovarebbe a cavar con più prestezza e favore li negozii miei dalle mani loro, ho liberamente acconsentito. Nientedimeno non ho voluto lasciar di darne conto à V. S. si, come io desidero di fare di tutte mie azioni, le quali da beneplacito appostolico in tutto e per tutto hanno da esser regolate: e così chiedendo la santa benedizione da V. B., bacioli con humilità li santi piedi.

Très-saint Père,

Entre plusieurs misères de ce diocèse, une des principales est la division de la juridiction temporelle. Car, quoique la plus grande partie soit sujette au sérénissime duc de Savoie, il y en a cependant une autre très-notable qui appartient à la couronne de France. Cette diversite de puissances fait qu'il me faut nécessairement traiter avec toutes les deux, et les ménager, aussi bien que leurs lieutenants et leurs parlements ou sénats. Ainsi je n'ai pas peu d'embarras, principalement du côté de la France, parce que je suis originaire et feudataire de la Savoie, ce que les François n'ignorent pas; et parce que le parlement de Dijon étend sa juridiction sur la partie de ce diocèse qui appartient à la France, cela forme cinq difficultés.

La première regarde les biens ecclésiastiques du bailliage de Gex; car, quoiqu'ils soient peu considérables, vu que l'exercice de la religion catholique n'a lieu que dans trois endroits, nous ne laissons pas d'être obligés de plaider pour lesdits biens avec un conseiller au parlement de Dijon.

La seconde difficulté consiste dans la façon de procéder à la visite de cette partie du diocèse; parce qu'il nous est défendu de tirer aucune contribution du peuple, ni pour la fabrique des églises, ni sous quelque autre prétexte que ce soit.

La troisième difficulté naît de ce que ces peu-

ples, nouvellement démembrés de la Savoie, demandent un vicaire forain.

La quatrième est qu'encore que, par la diligence de l'illustrissime nonce apostolique de France, on ne parle plus d'établir l'exercice de l'hérésie à Seissel; néanmoins, si je ne donne une instruction particulière sur les circonstances qui doivent empêcher cet établissement, la chose ne sera jamais bien assurée, mais ne fera que languir.

Enfin le dernier inconvénient est qu'un nombre de catholiques de Gex, qui, à la faveur de l'édit qui accorde la liberté de conscience, pourront facilement obtenir l'exercice de la religion dans leurs paroisses, n'ont personne qui présente leurs requêtes, et qui sollicite pour eux.

C'est pourquoi, très-saint père, après avoir obtenu la permission de son altesse sérénissime, je suis forcé d'aller à Dijon, ville qui est à la vérité hors de mon diocèse, mais dont relève la partie qui est maintenant à la France. J'y travaillerai à arranger les choses selon toute l'étendue du pouvoir que Dieu me donnera, et j'en rendrai compte aux illustrissimes nonces de France et de Savoie.

Je m'assure que votre sainteté approuvera la courte absence que je suis obligé de faire pour les besoins de ce diocèse, que je laisse abondamment pourvu des secours spirituels, et que j'espère revoir dans deux mois, vu principalement que messieurs les principaux de cette ville, sachant la nécessité que j'avois d'y aller, m'ont invité d'y prêcher le carême.

Je n'ai pas hésité à me rendre à leurs instances, espérant que ce voyage pourra contribuer beaucoup à terminer avec plus de promptitude et d'avantage mes affaires qu'ils ont entre leurs mains. Néanmoins, je n'ai pas voulu partir sans le faire savoir à votre sainteté; désirant lui rendre compte de cela, comme de tout le reste de mes actions, que je veux toujours régler selon le vouloir du successeur du prince des apôtres. Demandant donc votre sainte bénédiction, je me prosterne très-humblement pour baiser vos pieds sacrés. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

LETTRE L.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME LE DUC DE SAVOIE.

Il le remercie de ce qu'il lui a permis de prêcher le carême à Dijon, parce que cela pourra être favorable aux affaires ecclésiastiques de son diocèse.

Janvier ou février 1604.

Monseigneur,

Il y a quelque temps que monsieur de Vilette m'assura de la part de votre altesse qu'elle auroit agréable que j'allasse à Dijon ce carême, et que j'y prêchasse, pour y avoir plus de faveur aux affaires ecclésiastiques de Gex, et que je dois traiter avec la cour du parlement de ce pays-là. Sur cette assurance je m'y en vais, monseigneur, toujours égal à moi-même, au désir extrême que j'ai de rendre très humble service et obeissance a votre altesse, avec toutes les preuves d'une inviolable fidélité. Je n'y serai que le moins que je pourrai, comme étant hors de l'air de ma tranquillité. Que plût à Dieu, monseigneur, que les nouvelles qui coururent, il y a quelques mois de çà, de la restitution de Gex à votre altesse, fussent autant certaines qu'elles sont considérables! J'en aurois ce particulier contentement, de voir la sainte religion assurée en tout mon diocèse, sans employer ni tant de peines ni tant de soins, comme je suis obligé de faire maintenant. Je fais en toute humilité la révérence à votre altesse, et prie Dieu pour sa prospérité, désirant l'honneur d'être toute ma vie, etc.

LETTRE LI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME ROSE BOURGEOIS, ABBESSE DU PUITS-D'ORBE.

Consolations contre les souffrances corporelles. Avis touchant les importunités des tentations. Traité abrégé ou exposition de la paix de l'ame et de l'humilité.

Après le 18 avril 1604.

Ma très-chère sœur, voici le grand mot qui me rend si absolument vôtre: c'est Dieu qui le veut, et je n'en doute nullement. Il n'y a point de meilleur titre que celui-là en tout le monde. Vous aurez déjà su toutes les nouvelles de ma guérison, laquelle est si entière, que j'ai prêché le carême tout entièrement. Mon mal aussi fut peu de chose, ce me semble; mais les medecins qui croyoient que j'étois empoisonné, donnèrent

tant de crainte à ceux qui m'aiment, qu'il leur étoit avis que je leur échappois des mains. Tout au sortir du lit je vous écrivis, et m'assure que vous avez la lettre. Depuis encore vous ai-je écrit, mais parmi la presse d'un monde d'affaires qui m'empêchèrent de vous beaucoup entretenir, comme j'eusse beaucoup désiré de faire, ne me manquant jamais le sujet, pour l'extrême contentement que j'y prends.

Non-seulement votre laquais, mais monsieur notre bon et cher père m'a fait savoir combien de maux vous avez soufferts, et de quelle sorte lui en est compassionné. Notre Seigneur en soit béni! voilà le chemin du ciel le plus assuré et le plus royal; et, à ce que j'entends, vous êtes pour y demeurer quelque temps, puisque, à ce que m'écrit notre bon père, vous êtes encore ès mains des médecins et chirurgiens. J'ai sans doute une extrême compassion à vos souffrances, et les recommande souvent à notre Seigneur, afin qu'il vous les rende utiles, et qu'au sortir d'icelles on puisse dire de vous, comme il fut dit du bon homme Job : *En toutes choses il ne pécha oncques, mais il espéra en son Dieu* (1).

Courage, ma bonne sœur, ma bonne fille; voyez votre époux, notre roi, comme il est couronné d'épines et tout déchiré sur la croix, en sorte que *l'on pourroit compter tous ses os* (2).

Considérez que la couronne de l'épouse ne doit pas être plus douce que celle de l'époux; et si on l'a tellement décharné, qu'on ait pu compter tous ses os, il est bien raisonnable qu'on en voie l'un des vôtres. *Comme la rose est entre les épines* (3), *ainsi ma bien-aimée est entre les filles* (4). C'est le lieu naturel de cette fleur, c'est le plus propre aussi de l'épouse. Acceptez mille fois le jour cette croix, et la baisez de bon cœur, pour l'amour de celui qui vous l'envoie. C'est sans doute qu'il vous l'envoie par amour, et comme un riche présent. Représentez-vous souventefois le Sauveur crucifié tout vis-à-vis de vous, et pensez qui souffre plus de l'un ou de l'autre, et vous trouverez votre mal beaucoup moindre. Mon Dieu! que vous serez éternellement heureuse, si vous souffrez pour Dieu ce peu de maux qu'il vous envoie!

Vous ne vous abuserez point en vous imaginant que je suis près de vous en ces tribulations : je le suis de cœur et d'affection, et *prononce souvent devant votre époux vos souffrances et travaux* (1), et en sens une grande consolation. Mais, ma chère fille, ayez confiance, soyez ferme : *Si vous croyez, vous verrez la gloire de Dieu* (2). Que pensez-vous que soit le lit de la tribulation? Ce n'est autre chose que l'école de l'humilité : nous y apprenons nos misères et foiblesses, et combien nous sommes vains, sensibles et infirmes. Hé bien, ma très-chère fille, sur ce lit-là vous avez découvert les imperfections de votre ame. Et pourquoi, je vous prie, plutôt là qu'ailleurs, sinon parce qu'ailleurs elles demeurent dedans l'ame, et là elles sortent dehors? L'agitation de la mer émeut tellement les humeurs, que ceux qui entrent sur icelle pensant n'en avoir point, ayant un peu vogué, connoissent bien qu'ils en sont pleins, par les convulsions et vomissements que ce branle déréglé leur excite. C'est un des grands profits de l'affliction, que de nous faire voir le fond de notre néant, et de faire sortir au-dessus la crasse de nos mauvaises inclinations. Mais quoi! pour cela faut-il se troubler, ma chère fille? non sans doute : c'est lors qu'il faut émonder et épurer davantage notre esprit, et se servir avec plus de force de la confession que jamais.

Cette inquiétude d'importance, et d'autres inquiétudes dont vous avez été assaillie, et qui ont laissé de la peine en l'esprit, ne m'étonnent point, puisqu'il n'y a rien de pis. Ne vous troublez donc point, ma fille bien-aimée. Se faut-il laisser emporter au courant et à la tourmente? Laissez enrager l'ennemi à la porte; qu'il heurte, qu'il bucque, qu'il crie, qu'il hurle, et fasse du pis qu'il pourra : nous sommes assurés qu'il ne sauroit entrer dans notre ame que par la porte de notre consentement. Tenons-la bien fermée, et voyons souvent si elle n'est pas bien close; et de tout le reste ne nous en soucions point, car il n'y a rien à craindre.

Vous me demandez que je vous envoie quelque chose touchant la paix de l'ame et l'humilité : je le ferois volontiers, ma très-chère fille, mais je ne sais si je le saurai faire en si peu de loisir. Comme j'ai à vous récrire, en voici trois ou quatre mots, ma fille bien-aimée. C'est par une inspiration divine que vous m'interrogez de la paix de

(1) In omnibus his non peccavit Job labiis suis. Job, c. I, v. 22.

(2) Foderunt manus meas et pedes meos; dinumeraverunt omnia ossa mea. Ps. XXI, v. 18.

(3) C'est une allusion que fait le Saint au nom de l'abbesse, qui s'appeloit Rose.

(4) Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias. Cant. c. II, v. 2.

(1) Effundo in conspectu ejus orationem meam, et tribulationem meam ante ipsum pronuntio. Ps. CXLI, v. 3.

Pronuntio, je prononce, c'est-à-dire, j'expose, je représente.

(2) Si credideris, videbis gloriam Dei. Joan. c. XI, v. 40.

l'ame (1) et de l'humilité ensemblement; car c'est bien la vérité que l'une ne peut être sans l'autre.

Rien ne nous trouble que l'amour-propre (2) et l'estime que nous faisons de nous-mêmes. Si nous n'avons pas les tendretés ou attendrissements de cœur, les goûts et sentiments en l'oraison, les suavités intérieures en la méditation, nous voilà en tristesse : si nous avons quelques difficultés à bien faire, si quelque difficulté s'oppose à nos justes desseins, nous voilà empressés à vaincre tout cela et nous en défaire, avec de l'inquiétude. Pourquoi tout cela? Parce que sans doute nous aimons nos consolations, nos aises, nos commodités. Nous voudrions prier dans l'eau de naffe (3), et être vertueux à manger du sucre; et nous ne regardons point au *doux Jésus, qui, prosterné en terre, sue sang et eau de détresse* (4) pour l'extrême combat qu'il sent, en son intérieur, entre les affections de la partie inférieure de son ame et les résolutions de la supérieure.

L'amour-propre est donc une des sources de nos inquiétudes : l'autre est l'estime que nous faisons de nous-mêmes (5). Que veut dire que, s'il nous arrive quelque imperfection ou péché, nous sommes étonnés, troublés et impatients? Sans doute, c'est que nous pensions être quelque chose de bon, résolu et solide; et partant, quand nous voyons par effet qu'il n'en est rien, et que nous avons donné du nez en terre, nous sommes trompés, et par conséquent troublés, offensés et inquiétés. Que si nous savions bien qui nous sommes, au lieu d'être ébahis de nous voir à terre, nous nous étonnerions comment nous pouvons demeurer debout. C'est là l'autre source de notre inquiétude : nous ne voulons que des consolations, et nous nous étonnons de reconnoître et toucher au doigt notre misère, notre néant et notre imbécillité.

Faisons trois choses, ma très-chère fille, et nous aurons la paix (6). Ayons une attention bien pure de vouloir en toutes choses l'honneur de Dieu et sa gloire : faisons le peu que nous pourrons pour cette fin-là, selon l'avis de notre pere spirituel; et laissons à Dieu tout le soin du reste. Qui a Dieu pour objet de ses intentions, et qui fait ce qu'il peut, pourquoi se tourmente-t-il? pourquoi se trouble-t-il? qu'a-t-il à craindre? Non, non, Dieu n'est pas si terrible à ceux qu'il aime; il se contente de peu, car il sait bien que nous n'avons pas beaucoup.

Et sachez, ma chère fille, que notre Seigneur est appelé prince de paix en l'Écriture, et que partant, partout où il est maître absolu, il tient tout en paix. Il est vrai néanmoins qu'avant que de mettre la paix en un lieu, il y fait la guerre (1), séparant le cœur et l'ame de ses plus chères, familières et ordinaires affections, comme sont l'amour démesuré de soi-même, la confiance de soi-même, la complaisance en soi-même, et semblables telles affections. Or, quand notre Seigneur nous sépare de ces passions si mignonnes et si chéries, il semble qu'il écorche le cœur tout vif, et l'on a des sentiments très-aigres; on ne peut presque qu'on ne débatte de toute l'ame, parce que cette séparation est sensible.

Mais tout ce débattement d'esprit n'est pourtant pas sans paix, lorsqu'enfin accablés de cette détresse, nous ne laissons pas pour cela de tenir notre volonté résignée (2) en celle de notre Seigneur, et la tenons là clouée sur son divin bon plaisir; ni ne laissons nullement nos charges et l'exercice d'icelles, mais les exécutons courageusement. De quoi notre Seigneur nous donna l'exemple au jardin; car, tout accablé d'amertume intérieure et extérieure, tout son cœur se résigna doucement à son père et en sa divine volonté, disant : *Mais votre volonté soit faite et non la mienne* (3) ! et ne laissa pour toutes ses angoisses de venir trois fois voir ses disciples et les admonester. C'est bien être prince de paix, que d'être en paix parmi la guerre, et vivre en douceur parmi les amertumes.

De ceci je désire que vous tiriez ces résolutions (4). La première, c'est que bien souvent nous estimons avoir perdu la paix, parce que nous sommes en amertume; et néanmoins nous ne l'avons pas perdue pourtant : ce que nous connoissons, si pour l'amertume nous ne laissons

(1) *Traité abrégé de la paix de l'ame*, avant-propos.

(2) Art. Ier : *Causes du trouble intérieur.*

Ire section, première cause : *L'amour-propre.*

(3) *L'eau de naffe* est une eau de senteur que quelques-uns prennent pour l'eau de fleurs d'orange ou de fleurs de citron.

(4) Jesus factus in agoniâ prolixiùs orabat, et factus est sudor ejus, sicut guttæ sanguinis decurrentis in terram. Luc, c. xxii, v. 43 et 44.

(5) IIe section, seconde cause : *L'estime de soi-même.*

(6) IIe article : *Moyens d'acquérir la paix intérieure.*

Ire section, premier moyen : *La pureté d'intention.*

(1) IIe section, second moyen : *Le combat des passions.*

(2) IIIe section, troisième moyen : *La résignation à la volonté de Dieu*

(3) Non mea voluntas, sed tua fiat. Luc, c. xxii, v. 42.

(4) IIIe article, *Conséquences à tirer de tout ce qui a été dit ci-dessus.*

Ire section, première conséquence.

pas de renoncer à nous-mêmes et vouloir dépendre du bon plaisir de Dieu, et nous ne laissons pas pour cela d'exécuter la charge en laquelle nous sommes.

La seconde (1), c'est qu'il est force que nous souffrions de l'ennui intérieur, quand Dieu arrache la dernière peau du vieil homme *pour le renouveler en l'homme nouveau, qui est créé selon Dieu* (2); et partant, nous ne devons nullement nous troubler de cela, ni estimer que nous soyons en la disgrace de notre Seigneur.

La troisième (3), c'est que toutes les pensées qui nous rendent de l'inquiétude et agitation d'esprit ne sont nullement de Dieu, qui est prince de paix : ce sont donc des tentations de l'ennemi, et partant, il les faut rejeter et n'en tenir compte.

(4) Il faut en tout et partout vivre paisiblement. Nous arrive-t-il de la peine, ou intérieure ou extérieure, il la faut recevoir paisiblement. Nous arrive-t-il de la joie, il la faut recevoir paisiblement, sans pour cela tressaillir. Faut-il fuir le mal, il faut que ce soit paisiblement, sans nous troubler; car autrement en fuyant nous pourrions tomber, et donner loisir à l'ennemi de nous tuer. Faut-il faire du bien, il le faut faire paisiblement; autrement nous ferions beaucoup de fautes en nous empressant : jusque même à la pénitence, il la faut faire paisiblement. *Voici*, disoit ce pénitent (5), *que ma très-amère amertume est en paix.*

Lisez, ma bonne fille, les chapitres 15, 16 et 17 du *Combat spirituel*, et les ajoutez à ce que j'ai dit; et pour le présent cela suffira. Si j'avois ici mes papiers, je vous enverrois un traité que je fis à Paris pour ce sujet, en faveur d'une fille spirituelle, et religieuse d'un digne monastere, qui en avoit besoin et pour soi et pour les autres. Si je le trouve, à la premiere fois je vous l'enverrai.

Quant à l'humilité (6), je n'en veux guère dire; ainsi seulement que votre chère sœur de N. vous communique ce que je lui en ai écrit. Lisez bien ce que la mère Thérèse en a dit au *Chemin de perfection* (7). L'humilité fait que nous ne nous troublons pas de nos imperfections, nous ressouvenant de celles d'autrui : car pourquoi serions-nous plus parfaits que les autres? et, tout de même, que nous ne nous troublons point de celles d'autrui, nous ressouvenant des nôtres : car pourquoi trouverons-nous étrange que les autres aient des imperfections, puisque nous en avons bien? L'humilité rend notre cœur doux à l'endroit des parfaits et des imparfaits, à l'endroit de ceux-là par révérence, à l'endroit de ceux-ci par compassion. L'humilité nous fait recevoir les peines doucement, sachant que nous les méritons; et les biens avec révérence, sachant que nous ne les méritons pas. Et, quant à l'extérieur, j'approuverois que tous les jours vous fissiez quelque acte d'humilité, ou de paroles ou d'effet : j'entends de paroles qui sortent du cœur; de paroles, comme vous humiliant à une inférieure; d'effet, comme faisant quelque moindre office ou service, ou de la maison ou des particulières.

Ne vous fâchez pas de demeurer au lit sans méditation; car endurer les verges de notre Seigneur n'est pas un moindre bien que méditer. Non, sans doute; car il est mieux d'être sur la croix avec notre Seigneur que de la regarder seulement. Mais je sais bien que là, dessus le lit, vous jetez mille fois le jour votre cœur ès mains de Dieu, et c'est assez. Obeissez bien aux médecins; et quand ils vous défendront quelque exercice, ou de jeûne, ou d'oraison mentale, vocale, ou même d'office, hormis la jaculatoire, je vous prie, tant que je puis et par le respect et par l'amour que vous me voulez porter, d'être fort obéissante; car Dieu l'a ainsi ordonné. Quand vous serez guérie et bien fortifiée, reprenez tout bellement votre chemin, et vous verrez que nous irons bien loin, Dieu aidant; car nous irons où le monde ne peut atteindre, hors ses limites et confins.

Ma chère fille, vous m'écrivez que vous êtes partout la cadette; mais vous vous trompez, les fruits que j'espère de vous étant plus grands que de nulle autre. Croyez, je vous supplie, que je n'ai rien plus à cœur que votre avancement devant Dieu; et, si mon sang y étoit utile, vous verriez bien en quel rang je vous tiens. Je laisse à part l'extrême confiance que vous avez en moi, qui m'oblige avec un extrême zèle à votre bien. Vous voudriez, ce me dites-vous, m'envoyer votre cœur. Croyez que je le verrois de bon œil; car je l'aime tendrement, et me semble qu'il est bon, puisqu'il est voué à notre Seigneur. Mais vous savez le rendez-vous de nos cœurs : là ils se peuvent voir les uns les autres malgré la distance des lieux.

Parlez à ce bon père, dont je vous ai parlé, de votre intérieur : il aura assez de conformité avec moi, et moi avec lui, pour ne point distraire vo-

(1) IIe section, seconde conséquence.

(2) Induite novum hominem, qui secundùm Deum creatus est in justitiâ et sanctitate veritatis. EPHES. C. IV, V. 24.

(3) IIIe section, troisième conséquence.

(4) IVe article, *Avis importants.*

(5) Ecce in pace amaritudo mea amarissima. ISAÏE, C. XXXVIII, V. 17.

(6) Ve article : *Des effets de l'humilité.*

(7) C'est un livre que sainte Thérèse a composé.

tre esprit à la diversité des chemins, laquelle aussi lui seroit fort nuisible. Bref, recevez-le comme un autre moi-même. Mais avec cela je vous prie de faire en sorte que cet autre bon père, qui a désiré de vous aider, ne puisse pas reconnoître que vous ne le goûtez pas, parce qu'à l'avenir il sera utile pour être employé à l'œuvre que vous et moi désirons, pour obtenir quelque chose du saint-père.

Mais que ce mot ici ne vous échauffe point, car il faut surtout aller bellement et pied à pied : l'édifice en sera plus ferme; et ne faut nullement donner aucune alarme de rien qui se passe, afin que les bénédictions du ciel viennent en notre terre comme la rosée sur l'herbe, que l'on voit descendre avant que de s'en apercevoir; et ainsi faut-il conduire imperceptiblement tout votre dessein jusqu'au comble de sa perfection. Et courage, ma chère et bien-aimée fille, Dieu nous en fera la grace. Quant à cet autre bon père, j'approuve que vous l'oyiez et l'écoutiez, et qu'encore vous vous prévaliez de ses conseils en les exécutant; mais non en ce qu'ils se trouveront contraires aux projets que nous avons faits de suivre en tout et partout l'esprit de suavité et de douceur, et de penser plus à l'intérieur des ames qu'à l'extérieur. Mais en tout vous devez participer avec moi, puisque je suis votre chétif père.

Non, ma chère fille, je n'ai jamais cru qu'il fût à propos que les religieuses eussent aucune chose en particulier, tant qu'il sera possible; mais je peux avoir dit que, tant que les supérieures le permettent, les particulières peuvent user de cette liberté-là avec préparation d'esprit de tout quitter et mettre en commun quand les supérieures l'ordonneront. C'est pourquoi il est expédient d'ôter peu à peu les particularités, et de rendre les nécessités et les commodités communes et égales entre les sœurs, et ainsi faire manquer les farines d'Égypte avec la manne tombée dans votre désert.

Ma mère, qui vous offre tout son service, et celui de tous les siens, continue au désir qu'elle avoit d'avoir l'honneur de voir ma sœur auprès de vous. C'est une de ses grandes passions et des miennes : Dieu veuille que ce soit avec autant de votre consentement.

Il n'étoit jà besoin de me faire des excuses de la lettre ouverte; car mon propre cœur voudroit être ouvert devant vos yeux, si ses imperfections et imbécillités ne vous donnoient trop d'ennui. Vivez, je vous supplie, avec moi, en toute assurance; et croyez que je ne désire rien tant que de vous voir avec un esprit tout plein de charité, laquelle est toute franche et saintement libre. Et pourquoi dis-je ceci? parce qu'il me semble que vous avez quelque appréhension de m'offenser. Je ne suis nullement tendre et douillet en cet endroit, et particulièrement avec les ames, l'amitié desquelles est enracinée sur le mont de Calvaire avec la croix de notre Seigneur.

J'écris à celle de vos filles que vous désirez, le plus proprement que j'ai su pour son mal. Oh! que notre S. Bernard dit divinement bien que l'office de la charge des ames ne regarde pas les ames fortes! car celles-là vont à leur propre pied, mais il regarde les ames foibles et languissantes, lesquelles il faut porter et supporter sur les épaules de la charité, laquelle est toute puissante. La pauvrette est de la seconde sorte, languissante sous les mélancolies et embarrassements de diversité de foiblesse, qui semblent accabler sa vertu. Il faut l'aider tant qu'on pourra, et laisser le reste à Dieu. Je ne finirois jamais de vous écrire, si je suivois mon inclination pleine d'affection. Mais c'est assez : la messe m'appelle, où je vais présenter notre Seigneur à son père pour vous, ma très-chère fille, et pour toute votre maison, pour obtenir de sa divine bonté son Saint-Esprit, qui adresse toutes vos actions et affections à sa gloire et pour votre salut. Je le supplie qu'il vous préserve de vaines tristesses et inquiétudes, et qu'il se repose en votre cœur, afin que votre cœur se repose en lui. Amen.

Nota. S. François de Sales ayant, en 1603, au mois d'août, obtenu une entière main-levée des revenus que les ministres protestants du bailliage de Gex tiroient sur les bénéfices ecclésiastiques, et ayant encore enlevé à leur secte deux gentilshommes considérables et une grande quantité d'autres personnes, ils en enragèrent tellement, dit Auguste de Sales, page 296, que, pour témoigner leur bonne volonté, ils trouvèrent le moyen de lui faire avaler du poison. Cela le fit tomber dans une fièvre très-violente, dont on ne douta pas qu'il ne dût mourir; mais les médecins ayant reconnu la cause de la maladie, lui donnerent du contre-poison, et rendirent leur fureur inutile. En peu de temps même il reprit ses forces, et fut en état d'aller à pied, dès le mois de septembre, d'Annecy à Thonon, à Notre-Dame-de-Compassion, pour rendre grace à Dieu, non-seulement de sa guérison, mais encore plus de la conversion des peuples du Chablais, de Ternier, de Gaillard et de Gex.

LETTRE LII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A. M. DE CREPY (1), PRÉSIDENT AU PARLEMENT DE BOURGOGNE.

(Tirée du monastère de la ville de Langres.)

Témoignage d'amitié et de bienveillance.

Mai 1604.

Monsieur mon très-honoré père (2), que vous m'obligez à vous rendre une vraie et entière obéissance filiale, par la faveur qu'il vous plaît me faire, en m'écrivant si souvent et de votre santé, et de l'état des affaires de madame l'abbesse, ma très-chère sœur! Rien sans donte ne me peut donner plns de consolation, que de me voir vivre en votre souvenance et bonne grace, et de vous être agréable au désir que j'ai de servir cette sœur en tous ses vertueux desseins, ponr la poursnite desquels j'approuve bien qu'elle ne change pas le chemin que je lui ai proposé, qu'avec beaucoup de considération; mais je ne voudrois pas aussi qu'elle laissât pour cela de se prévaloir des bons avis et conseils qu'elle peut recevoir d'ailleurs, et particulièrement du bon père de Saint-Bénigne, duquel vous m'écrivez, et moi à elle, pour lui en déclarer mon opinion telle que je vous dis. Mais comment me pourrois-je jamais lasser de souhaiter des graces et des bénédictions abondantes à cette chère sœur et à tonte sa maison, la voyant si désirense de mon bien, que, pour senlement savoir de ma santé, elle m'a envoyé un exprès? Avec cette occasion je lui ai écrit le plus amplement que j'ai pu pour la consoler, sachant bien qne le bon portement de son corps dépend beaucoup de celui de son ame, et celui de son ame des consolations spirituelles. Je vis en perpétuelle appréhension de son mal, qu'il n'empire, et en recommande à Dien les remèdes autant qu'il m'est possible. Ce n'est pas de mon école qu'elle a jeûné ce carême, contre l'opinion des médecins, à l'obéissance desquels je l'exhorte bien fort, sachant bien que Dieu seul veut être servi comme cela. Au demeurant, monsieur mon très-honoré père, j'ai une jeune sœur (3) qne je désirerois mettre auprès de cette aînée et plns chère, en son monastère, non pour être religieuse, si Dieu ne lui en donne l'inspiration, mais seulement pour avoir cet bonneur d'être auprès d'elle, et d'apprendre la vertu en une si bonne compagnie : c'est là une de mes ambitions, mais de laquelle je sonmets l'exécution à votre commandement, n'en voulant que ce qu'il vous plaira de m'en permettre. Que s'il vous plaît m'en donner la permission, ce sera, Dieu aidant, sans que la maison en reçoive aucune charge; madame l'abbesse seule en sera importunée de seulement supporter l'incommodité de voir auprès de soi une inutile et maussade fille et servante. Vous voyez, monsieur mon père, avec quelle liberté je me pousse envers vous. Croyez, je vous supplie, que c'est pour la totale confiance que j'ai d'être en votre ame ce que je suis en la mienne; c'est, monsieur mon père, votre, etc.

Monsieur mon père, permettez-moi de présenter ici mon très-humble service et obéissance à madame ma mere, que je supplie de me continuer en l'honneur de sa maternelle bienveillance.

(1) Bourgeois de Crepy, père de madame l'abbesse du Puits-d'Orbe, et d'une autre fille nommée Marguerite Bourgeois de Crepy d'Origny, qui avoit épousé M. Nicolas Bruiard, premier président au parlement de Bourgogne.

(2) En Jésus-Christ.

(3) Jeanne de Sales.

LETTRE LIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME ROSE BOURGEOIS, ABBESSE DE L'ABB. ROYALE DU PUITS-D'ORBE.

En quoi consiste la dévotion, et les moyens pour y parvenir; énumération des devoirs d'une abbesse.

Avant le 3 mai 1604.

Vous avez, madame ma chère fille, deux qualités; car vous êtes religieuse, et vous êtes abbesse: il faut servir Dieu en l'une et l'autre, et à cela doivent être rapportés tous vos desseins, et exercices et affections.

Ressouvenez-vous qu'il n'est rien de si heureux qu'nne religieuse dévote, rien de si malheureux qu'une religieuse sans dévotion.

La dévotion n'est antre chose que la promptitude, ferveur, affection et mouvement que l'on a au service de Dieu; et y a différence entre un homme de bien et un homme dévot: car celui-là est homme de bien, qui regarde les commandements de Dieu, encore que ce ne soit pas avec grande promptitude ni ferveur; mais celui-là est dévot, qui non-seulement les observe, ains les observe volontiers, promptement, et de grand courage.

La vraie religieuse doit être dévote, et procurer d'avoir une grande promptitude et ferveur.

Pour ce faire, il faut premièrement prendre garde de n'avoir point la conscience chargée d'aucun péché; car le péché est un pesant fardeau, que qui le porte ne peut acheminer contre

mont. C'est pourquoi il se faut confesser souvent, et ne jamais laisser dormir le péché dans notre sein.

Secondement, il faut ôter tout ce qui peut entraver les pieds de notre ame, qui sont les affections, lesquelles il faut retirer et dépendre de tout objet non-seulement mauvais, mais de celui qui n'est pas bien bon ; car un cheval entravé ou piqué ne peut courir.

Outre cela, il faut demander cette promptitude à notre Seigneur ; et partant, il faut s'exercer à la prière et méditation, ne laissant passer aucun jour sans la faire l'espace d'une petite heure.

Et touchant la prière, je vous avertis que premièrement vous ne devez jamais laisser l'office ordinaire qui est commandé de l'Église, et plutôt il faut laisser toutes autres prières.

Secondement, il faut, après l'office, préférer la méditation à toutes autres prières ; car elle vous sera plus utile et plus agréable à Dieu.

Troisièmement, ayez l'usage des oraisons jaculatoires, qui sont des soupirs d'amour que l'on jette devant Dieu pour requérir son aide et son secours.

A quoi vous servira beaucoup de garder en votre imagination le point de la méditation que vous aurez le plus goûté, pour le remâcher le long de la journée, comme l'on fait les tablettes pour le corps? A cela même vous servira une croix, ou une image dévote pendue à votre cou ou à votre chapelet, la maniant et baisant souvent en l'honneur de celui qu'elle représente; et, lorsque l'horloge sonne, de dire un petit mot de cœur ou de bouche, comme seroit *Vive Jésus*, ou bien, *Voici l'heure de se réveiller*, ou bien *Mon heure s'approche*, et semblables.

Quatrièmement, ne passer aucun jour, s'il est possible, sans lire quelque peu dans quelque livre spirituel, même avant la méditation, pour réveiller en vous l'esprit spirituel.

Prenez par coutume de vous mettre en la présence de Dieu le soir avant votre repos, le remerciant de ce qu'il vous a conservée, en faisant l'examen de conscience, ainsi que les livres spirituels vous l'enseignent.

Le matin, faites-en de même, vous préparant à servir Dieu le long du jour, vous offrant à son amour, et lui offrant le vôtre.

Je suis d'avis que votre méditation se fasse le matin, et que le jour précédent vous lisiez le point que vous voudrez méditer, dans Grenade, Bellintany, ou quelqu'autre semblable.

Pour acquérir la sainte promptitude à bien pratiquer la vertu, ne laissez passer aucun jour sans en pratiquer quelque action particulière à cette intention; car l'exercice sert merveilleusement pour se rendre un chemin aisé à toutes sortes d'opérations.

Ne manquez jamais, pour ce commencement, de communier tous les premiers dimanches du mois, outre les bonnes fêtes, et le soir de devant confessez-vous, et excitez en vous une sainte révérence et joie spirituelle; de devoir être si heureuse que de recevoir votre doux Sauveur; et faites alors une nouvelle résolution de le servir fervemment, laquelle l'ayant reçu, il faut confirmer non par vœu, mais par un bon et ferme propos.

Le jour de votre communion, tenez-vous le plus dévote que vous pourrez, soupirant à celui qui sera en vous et à vous ; et le regardez perpétuellement de l'œil intérieur, gisant ou assis dans votre propre cœur comme dans son trône ; et lui faites venir l'un après l'autre vos sens et vos puissances pour ouïr ses commandements, et lui promettre fidelité : ceci se doit faire après la communion, par une petite meditation de demi-heure

Gardez-vous de vous rendre mélancolique et importune à ceux qui sont auprès de vous, de peur qu'ils n'attribuent cela à la dévotion, et qu'ils ne la méprisent; au contraire, rendez-leur le plus que vous pourrez de consolation et de contentement, afin que cela leur fasse honorer et estimer la dévotion, et la leur fasse désirer.

Procurez en vous l'esprit de douceur, joie et humilite, qui sont les plus propres à la dévotion, comme aussi la tranquillité, sans vous empresser ni pour ceci ni pour cela ; mais allez votre chemin de dévotion avec une entière confiance en la miséricorde de Dieu, qui vous conduira par la main jusqu'au pays céleste ; et partant, gardez-vous des chagrins et disputes.

Touchant votre qualité d'abbesse, c'est-à-dire de mère d'un monastère, elle vous oblige à procurer le bien de toutes vos religieuses pour la perfection de leurs ames, et par conséquent à reformer leurs mœurs et toute la maison.

1° Le moyen de ce faire, en ce commencement, doit être doux, gracieux et joyeux, sans commencer par la répréhension des choses qui ont été supportées jusqu'à présent; ains vous devez vous-même, sans leur dire mot, montrer tout le contraire en votre vie et conversation, vous occupant devant elles à de saints exercices, comme seroit, faisant quelquefois des prières en l'église, ou bien même la meditation, disant le chapelet, faisant lire quelque livre spirituel pendant que vous travaillez de l'aiguille ; et les caressant plus doucement et modestement que jamais, faisant une spéciale amitié avec celles qui se rangeront à la dévotion : ne laissez pourtant de bien caresser les autres, pour les attirer et gagner en même chemin.

2° Tenez-vous courte avec les conversations mondaines, et ne permettez pas, que le moins que vous pourrez, qu'elles soient en votre chambre particulière, pour petit à petit procurer que le dortoir des dames en soit entièrement exempt; ce qui seroit bien requis, et votre exemple est un grand moyen.

3° A la table, procurez que l'on lise quelque beau livre spirituel, comme de Grenade, *De la vanité du monde*, Gerson, Bellintany, et tels autres; et mettez en coutume que ce soit tous les jours.

4° En l'office, il faut que votre contenance devote donne loi à toutes les religieuses de modestie et révérence; ce que vous ferez aisément, si vous vous mettez en la présence de Dieu au commencement de chaque office. J'estime que d'introduire le bréviaire du concile de Trente sera une chose utile et profitable.

5° Ne faites point trop l'austère pour le commencement; mais soyez gracieuse à tout le monde, hormis aux personnes bien mondaines, avec lesquelles il faut être courte et retirée.

6° Il sera bon que vous employiez quelqu'une de vos religieuses pour vous aider en la conduite des choses temporelles, afin que vous ayez tant plus de commodités pour vous adonner au spirituel et aux offices de charité.

7° Enfin ne vous empressez point pour ce commencement; mais faites tout ce que vous ferez si gaiement et avec tant de douceur, que toutes filles aient occasion de vouloir embrasser la dévotion petit à petit; et lorsque vous les y verrez embarquées, il faudra traiter plus entièrement du rétablissement de la perfection de la règle, qui sera le plus grand service que vous puissiez faire à notre Sauveur : mais tout cela doit procéder non tant de votre autorité comme de votre exemple et douce conduite.

8° Dieu vous appelle à toutes ces saintes besognes; écoutez-le et obéissez. N'estimez jamais d'avoir trop de peine ni de patience à la poursuite d'un si grand bien. Que vous serez heureuse, si à la fin de vos jours vous pouvez dire comme notre Seigneur : *J'ai consommé et parfait l'œuvre que vous m'avez mis en main* (1)! Désirez-le, procurez-le, pensez à cela, priez pour cela; et Dieu, qui vous a donné la volonté pour désirer, vous donnera des forces pour le bien faire.

(1) Opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam. JOAN. C. XVII, V. 4.

Méditation pour le commencement de chaque mois, avant la communion (1).

Mettez-vous en la présence de Dieu, priez-le qu'il vous inspire. Imaginez-vous que vous êtes une pauvre servante de notre Seigneur, et qu'il vous a mise en ce monde comme en sa maison.

1° Demandez-lui avec humilité pourquoi il vous y a mise; et considérez que ce n'est pas pour aucun besoin qu'il eût de vous, mais afin d'exercer en vous sa libéralité et bonté : car c'est pour vous donner son paradis; et afin que vous le puissiez avoir, il vous a donné l'entendement pour le connoître, la mémoire pour vous ressouvenir de lui, la volonté et le cœur pour l'aimer et votre prochain, l'imagination pour vous le représenter et ses bénéfices, tous vos sens pour le servir, les oreilles pour ouïr ses louanges, la langue pour le louer, les yeux pour contempler ses merveilles, et ainsi des autres.

2° Considérez qu'étant créée à cette intention, toutes actions contraires à cela doivent être extrêmement évitées, et celles qui ne servent de rien à cela doivent être méprisées.

3° Considérez quel malheur c'est au monde, de voir que les hommes pour la plupart ne pensent point à cela; mais leur est d'avis qu'ils sont en ce monde pour bâtir des maisons, agencer des jardins, avoir des vignes, amasser de l'or, et semblables choses transitoires.

4° Faites une représentation de votre misère, qui a été si grande quelque temps, que vous avez été de ce nombre-là. Hélas! ce direz-vous, que pensois-je quand je ne pensois pas en vous, ô Seigneur? De quoi me ressouvenois-je quand je vous avois oublié? Qu'aimois-je quand je ne vous aimois pas? N'étois-je pas misérable de servir la vanité au lieu de la vérité? Hélas! le monde, lequel n'est fait que pour me servir, dominoit et maîtrisoit sur mes affections. Je vous renonce, pensées vaines, souvenances inutiles, amitiés infidèles, services perdus et misérables.

Résolvez-vous, et faites un ferme propos de ci-après vaquer fidèlement à ce que Dieu desire de vous, lui disant : Vous serez si après mon unique lumière pour mon entendement; vous serez l'objet de ma souvenance, qui ne s'occupera plus qu'à se représenter la grandeur de votre bonté si doucement exercée en mon endroit; vous serez les seules délices de mon cœur, et l'unique bien-aimé de mon ame.

Application particulière.

Ah! Seigneur, j'ai de *telles* et *telles* pensées, je

(1) La présente méditation n'est point dans le petit livre dédié à madame de Maintenon.

m'en abstiendrai ci-après : j'ai trop de mémoire des picques et injures, je la perdrai dorénavant : j'ai mon cœur encore attaché à *telle* et *telle* chose, qui est inutile ou préjudiciable à votre service et à la perfection de l'amour que je vous dois; je le retirerai et désengagerai entièrement, moyennant votre grace, afin que je puisse tout donner au vôtre.

Priez Dieu fervemment qu'il vous en fasse la grace, et pratiquez en quelque chose ce qui se pourra touchant ce point.

Répétez souvent la parole de S. Bernard; et, à son imitation, excitant votre cœur, dites souvent: Rose, qu'es-tu venue faire en ce monde? que fais-tu? fais-tu ce que ton maître t'a donné en charge, et pourquoi il t'a mise en ce monde et te conserve?

Nul ne sera couronné de roses qu'il ne le soit premièrement des épines de notre Seigneur.

C'est celui qui désire votre perfection en Dieu, ès entrailles duquel il est votre, etc.

LETTRE LIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME ROSE BOURGEOIS, ABBESSE DE L'ABB. ROYALE DU PUITS-D'ORBE.

(Tirée de la congrégation du collége Louis-le-Grand, à Paris.)

Il l'exhorte à la réforme de son monastère.

Annecy, le jour de la sainte croix, 3 mai 1604.

Madame,

J'ai envoyé à madame la présidente Brulart, votre sœur, un écrit que je désire vous être communiqué ; non pas que celui que je vous ai donné ne suffise pour vous et pour ce temps, mais afin que vous ayez toujours plus d'éclaircissement en votre esprit, à l'avancement duquel je me sens tant obligé, que je ne suis de rien plus désireux en ce monde, non-seulement pour cette grande confiance que Dieu vous a donnée en mon endroit, mais aussi pour celle qu'il me donne que vous servirez beaucoup à sa gloire : n'en doutez point, madame, et ayez bon courage. Je suis infiniment consolé du plaisir que vous prenez à lire les œuvres et la vie de la mère Thérèse (1) : car vous verrez le grand courage qu'elle eut à réformer son ordre, et cela vous animera sans doute à réformer votre monastère; ce qui vous sera bien plus aisé qu'il ne fut pas à elle, puisque vous êtes supérieure perpétuelle. Mais tenez la méthode que je vous ai dite, de commencer par l'exemple ; et, bien qu'il vous semblera profiter peu au commencement, ayez néanmoins de la patience, et vous verrez ce que Dieu fera. Je vous recommande surtout l'esprit de douceur, qui est celui qui ravit les cœurs et gagne les ames. Tenez bon et ferme, en ce commencement, à bien faire tous vos exercices, et préparez-vous aux tentations et contradictions; car le malin esprit vous en suscitera infiniment, pour empêcher le bien qu'il prévoit devoir sortir de votre résolution : mais Dieu sera votre protecteur; je l'en supplie de tout mon cœur, et l'en supplierai tous les jours de ma vie. Je vous prie de me recommander à sa miséricorde, et croire que je suis autant que vous le sauriez désirer, et que je puis, madame, votre, etc.

Mon compagnon m'a dit en chemin que vous désiriez venir à Saint-Claude, et qu'à cette occasion j'aurai le bien de vous voir. Je vous prie qu'en ce cas-là je le sache avant le temps, afin que je me puisse trouver en lieu et loisir propre à votre consolation.

(1) Sainte Thérèse.

LETTRE LV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL (1).

Devoirs des veuves relativement à leur salut ; moyens de parvenir à ce but.

Annecy, le jour de la sainte croix, 3 mai 1604.

Madame,

C'est toujours pour vous assurer davantage que j'observerai soigneusement la promesse que je vous ai faite de vous écrire le plus souvent que je pourrai. Plus je me suis éloigné de vous selon l'extérieur, plus me sens-je joint et lié selon l'intérieur, et ne cesserai jamais de prier notre bon Dieu qu'il lui plaise de parfaire en vous son saint ouvrage, c'est-à-dire le bon désir et dessein de parvenir à la perfection de la vie chrétienne ; désir lequel vous devez chérir et nourrir tendrement en votre cœur, comme une besogne du Saint-Esprit, et une étincelle de son feu divin. J'ai vu un arbre planté par le bienheureux S. Dominique à Rome ; chacun le va voir et chérit pour l'amour du planteur: c'est pourquoi ayant vu en vous l'arbre du desir de sainteté, que notre Seigner a planté en votre

(1) Cette lettre est la première de celles que S. François écrivit à madame de Chantal, dont il avoit fait connoissance à Dijon, où il avoit prêché le dernier carême.

ame, je le chéris tendrement, et prend plaisir à le considérer plus maintenant qu'en présence; et je vous exhorte d'en faire de même, et de dire avec moi : Dieu vous croisse, ô bel arbre planté! divine semence céleste, Dieu vous veuille faire produire votre fruit à maturité; et lorsque vous l'aurez produit, Dieu vous veuille garder du vent qui fait tomber les fruits en terre, où les bêtes vilaines les vont manger. Madame, ce désir doit être en vous comme les orangers de la côte maritime de Gênes, qui sont presque toute l'année chargés de fruits, de fleurs et de feuilles tout ensemble; car votre désir doit toujours fructifier par les occasions qui se présentent d'en effectuer quelque partie tous les jours, et néanmoins il ne doit jamais cesser de souhaiter des objets et sujets de passer plus avant : et ces souhaits sont des fleurs de l'arbre de votre dessein; les feuilles seront les fréquentes connoissances de votre imbécillité, qui conserve et les bonnes œuvres et les bons désirs : c'est là l'une des colonnes de votre tabernacle; l'autre est l'amour de votre viduité, amour saint et désirable, pour autant de raisons qu'il y a d'étoiles au ciel, et sans lequel la viduité est méprisable et fausse. S. Paul nous commande *d'honorer les veuves qui sont vraiment veuves* (1) : mais celles qui n'aiment pas leur viduité ne sont veuves qu'en apparence; leur cœur est marié. Ce ne sont pas celles desquelles il est dit : *Bénissant je bénirai la veuve* (2); et ailleurs, que *Dieu est le juge protecteur et défenseur des veuves* (3). Loué soit Dieu, qui vous a donné ce cher saint amour : faites-le croître tous les jours de plus en plus, et la consolation vous en accroîtra tout de même, puisque tout l'édifice de votre bonheur est appuyé sur ces deux colonnes. Regardez, au moins une fois le mois, si l'une ou l'autre n'est point ébranlée, par quelque méditation et considération pareille à celle de laquelle je vous envoie une copie, et que j'ai communiquée avec quelque fruit à d'autres ames que j'ai en charge. Ne vous liez pas toutefois à cette même méditation; car je ne vous l'envoie pas pour cet effet, mais seulement pour vous faire voir à quoi doit tendre l'examen et épreuve de soi-même que vous devez faire tous les mois, afin que vous sachiez vous en prévaloir plus aisément. Que si vous aimez mieux répéter cette même méditation, elle ne vous sera pas inutile : mais je dis, si vous l'aimiez mieux; car en tout et partout je désire que vous ayez une sainte liberté d'esprit touchant les moyens de vous perfectionner; pourvu que les deux colonnes en soient conservées et affermies, il n'importe pas beaucoup comment. Gardez-vous des scrupules, et vous reposez entièrement sur ce que je vous ai dit de bouche; car je l'ai dit en notre Seigneur. Tenez-vous fort en la présence de Dieu, par les moyens que vous avez. Gardez-vous des empressements et inquiétudes; car il n'y a rien qui nous empêche plus de cheminer en la perfection. Jetez doucement votre cœur ès plaies de notre Seigneur, et non pas à force de bras. Ayez une extrême confiance en sa miséricorde et bonté, et qu'il ne vous abandonnera point; mais ne laissez pas pour cela de vous bien prendre à sa sainte croix. Après l'amour de notre Seigneur, je vous recommande celui de son épouse l'Église, de cette chère et douce colombe, laquelle seule peut pondre et faire éclore les colombeaux et colombelles à l'époux. Louez Dieu cent fois le jour d'être fille de l'Église, à l'exemple de la mère Thérèse (1), qui répétoit souvent ce mot à l'heure de sa mort avec extrême consolation. Jetez vos yeux sur l'époux et l'épouse, et dites à l'époux : *O que vous êtes époux d'une belle épouse!* et à l'épouse : *Hé! que vous êtes épouse d'un divin époux!* Ayez grande compassion à tous les pasteurs et prédicateurs de l'Église, et voyez comme ils sont épars sur toute la face de la terre; car il n'y a province au monde où il n'y en ait plusieurs. Priez Dieu pour eux, afin qu'en se sauvant ils procurent fructueusement le salut des ames; et en cet endroit je vous supplie de ne jamais m'oublier, puisque Dieu me donne tant de volonté de ne jamais vous oublier aussi. Je vous envoie un écrit touchant la perfection de la vie de tous les chrétiens. Je l'ai dressé, non pour vous, mais pour plusieurs autres : néanmoins vous verrez en quoi vous pourrez le faire prévaloir pour vous. Écrivez-moi, je vous prie, le plus souvent que vous pourrez, avec toute la confiance que vous saurez; car l'extrême désir que j'ai de votre bien et avancement me donnera de l'affection, si je sais souvent à quoi vous en êtes. Recommandez-moi à notre Seigneur, car j'en ai plus de besoin que nul homme du monde. Je le supplie de vous donner abondamment son saint amour, et à tout ce qui vous appartient. Je suis sans fin et vous supplie de me tenir pour votre serviteur tout assuré et dédié en Jésus-Christ.

(1) Viduas honora, quæ verè viduæ sunt. I. TIM. c. v, v. 13.

(2) Viduam ejus benedicens benedicam. Ps. xcxiii, v. 15.

(3) Turbabuntur à facie ejus, patris orphanorum, et judicis viduarum. Ps. LXVII, v. 6. Pupillum et viduam suscipiet. Ps. CXXXI, v. 15.

(1) Sainte Thérèse.

LETTRE LVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée des reliques de l'archevêché de Paris.)

Jusqu'où l'on doit porter la soumission et le respect que l'on doit à son directeur.

14 juin 1604.

Madame, ce m'a esté une très-grande consolation d'avoir eu la lettre que vous m'escrivites le 30 de may. Toutes ses parties sont aggréables : la souvenance que vous avez de moy en vos prières, car cela tesmoigne vostre charité; la mémoire que vous avez des sermons que j'ay faits ce caresme ; car, encore que de mon costé il n'y aye eu autre chose qu'imperfection, si est-ce que ç'a toujours esté parole de Dieu, de laquelle le souvenir ne peut que vous estre fort utile; le desir que vous avez de la perfection, car c'est un bon fondement pour l'obtenir. Tout cela doncques me console, comme aussi ce que vous m'escrivez que le révérend père que nostre Seigneur vous a baillé pour directeur avoit treuvé fort bon que pendant mon séjour à Dijon vous m'avez communiqué vostre ame, et que mesme il ne treuveroit pas mauvais que vous me donnassiez quelquefois de vos lettres. Madame, si vous en ressouvenez, je vous dis bien cela mesme, quand vous me dites que vous craigniez de l'avoir offensé, ayant reçu les petits advis que je vous donnay verbalement sur le sujet de vostre affliction intérieure, qui vous troubloit en la sainte oraison : car je vous dis qu'en cela vous ne sçauriez avoir fait faute, puisque le mal vous pressoit, et vostre médecin spirituel estoit absent; que cela n'estoit pas changer de directeur, ce que vous ne pouviez faire sans perte bien grande, mais que c'estoit seulement se soulager pour l'attendre. Que mes advis ne s'estendoient que sur le mal présent, qui requéroit un remède présent ; et partant ne pouvoient nullement préjudicier à la conduite générale de vostre premier directeur.

Et quant au scrupule que vous aviez de m'avoir demandé mon advis pour l'adresse de toute vostre vie, je vous dis que vous n'aviez non plus contrevenu aux loix de la submission que les ames dévotes doivent à leur père spirituel, parce que mes conseils ne seroient rien plus qu'un escrit spirituel, duquel la pratique seroit toujours mesurée par le discernement de vostre directeur ordinaire, selon que la présence de son œil et la plus grande lumière spirituelle, avec la plus entière connoissance qu'il a de vostre capacité, luy donnent le moyen de le mieux faire que je ne puis, estant ce que je suis (1) ; joint que les advis que je pensois vous donner seroient tels qu'ils ne pourroient estre que bien accordants avec ceux du père directeur. Mais quand vous m'eustes nommé le personnage, ressouvenez-vous, je vous supplie, que je vous dis avec pleine confiance qu'il me connoissoit, et m'avoit fait ce bien de me promettre un jour son amitié; et que je m'asseurois qu'il ne treuveroit point mauvaise la communication que vous aviez eue avec moy, tant je le tenois de mes amis. Vous voyez donc, madame, que je jugeai fort bien de tout cela, et n'employai guère de temps ni de considération pour me résoudre à ce jugement. Je me resjouis donques que vous ayez reconneu combien il est véritable que ceux qui sont bien accordants en l'intention du service de Dieu ne sont jamais guère esloignés d'affections et conceptions.

Je loue infiniment le respect religieux que vous portez à votre directeur, et vous exhorte de soigneusement y persévérer : mais si faut-il que je vous die encore ce mot : ce respect vous doit sans doute contenir en la sainte conduite à laquelle vous vous êtes si heureusement rangée, mais il ne vous doit pas gehenner ni estouffer la juste liberté que l'esprit de Dieu donne à ceux qu'il possède ; pour certain, ni recevoir les advis et enseignemens des autres, ni recourir à eux en l'absence du directeur, n'est nullement contraire à ce respect, pourveu que le directeur et son autorité soient toujours préférés. Beni soit Dieu ! je vous ay voulu resonner de tout ce que je vous ay dit en présence, et y adjouster ce que j'ay pensé en escrivant, pour vous représenter pour un bon coup mon opinion sur ce scrupule; et ai j'ose bien me promettre que si vous le proposez à vostre directeur la première fois que vous le verrez, il se trouvera autant conforme avec moy en cet endroit comme il l'a esté en l'autre; mais je laisse cela à vostre discrétion de le luy proposer ou non. Bien vous supplierai-je de le saluer à mon nom, et l'asseurer de mon service. Je l'ay longuement honoré avant que de l'avoir veu ; l'ayant veu, mon affection s'en est accreue, et m'estant aperceu du fruit qu'il a fait à Dijon (car vous n'estes pas seule), je lui ay donné et voué autant de cœur et de service qu'il en sauroit desirer de moy. Je vous chéris en lui, et lui en vous, et l'un et l'autre en Jésus-Christ. M. l'archevesque (de Bourges) m'a escrit une lettre si excessive en faveurs, que ma

(1) C'est-à-dire, étant éloigné de vous, et moins à portée de connoître ; ayant moins de lumière que lui, et ayant si peu de temps que j'entends parler de votre intérieur. Il y a lieu de croire que le saint évêque pensoit ainsi.

misère en est accablée. Il le faut pardonner à sa courtoisie et naturelle bonté. Mais je m'en plains à vous, parce que cela me met en danger de vanité. Vous ne m'escrivez point de la santé de monsieur vostre père, et toutefois j'en suis extrêmement desireux, ni de monsieur vostre oncle que je vous avois supplié de saluer de ma part : au demeurant, puisque le père directeur vous permet de m'escrire quelquefois, faites-le, je vous prie, de bon cœur, encore que cela vous donnera de la distraction ; car ce sera charité. Je suis en un lieu et en une occupation qui me rend digne de quelque compassion ; et ce m'est consolation de recevoir, parmi la presse de tant de fastidieuses et difficiles affaires, des nouvelles de vos semblables ; ce m'est une rosée. Je vous tesmoigne par cette longueur combien mon esprit aggrée la conversation du vostre. Dieu nous fasse la grace de vivre et mourir en son amour, et, s'il luy plaît, pour son amour! Je l'en supplie, et vous salue bien humblement, donnant la sainte bénédiction à vos petits enfans, si vous estes à Chantal, car si vous estes à Dijon, je ne le voudrois entreprendre en la présence de monsieur leur oncle, bien que leur petit agenouillement et vostre demande me fit faire une pareille faute à mon départ. Dieu soit vostre cœur et vostre ame ! Madame, je suis vostre très-humble et affectionné serviteur.

LETTRE LVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

L'unité du directeur spirituel n'empêche pas qu'on ne puisse communiquer avec un autre des besoins de son ame. Avis touchant l'exercice du sacrement de pénitence, les scrupules et les peines intérieures, etc.

Le jour de S.-Jean, 24 juin 1604.

Madame, l'autre lettre vous servira pour contenter le bon père à qui vous désirez la pouvoir montrer. J'y ai fourré beaucoup de choses pour empêcher le soupçon qu'il eût pu prendre qu'elle fût écrite à dessein, et l'ai néanmoins écrite avec toute vérité et sincérité, ainsi que je dois toujours faire ; mais non pas avec tant de liberté comme celle-ci, en laquelle je désire vous parler cœur à cœur.

Je suis bien d'accord avec ceux qui vous ont voulu donner du scrupule, qu'il est expedient de n'avoir qu'un père spirituel, l'autorité duquel doit être en tout et partout préférée à la volonté propre, et même aux avis de toute autre particulière personne ; mais cela n'empêche nullement le commerce et communication d'un esprit avec un autre, ni d'implorer les avis et conseils que l'on reçoit d'ailleurs.

Peu auparavant que je reçusse vos lettres, un soir je pris en main un livre qui parle de la bonne mère Thérèse (1), pour délasser mon ame des travaux de la journée, et je trouvai qu'elle avoit fait vœu d'obéissance particulière au père Gratian, de son ordre, pour faire toute sa vie ce qu'il lui ordonneroit, qui ne seroit contraire à Dieu ni à l'obéissance des supérieurs ordinaires de l'Église et de son ordre. Outre cela, elle ne laissoit pas d'avoir toujours quelque particulier et grand confident, auquel elle se communiquoit, et duquel elle recevoit les avis et conseils, pour les pratiquer soigneusement, et s'en prevaloir en tout ce qui ne seroit contraire à l'obédience vouée, dont elle se trouva fort bien, comme elle-même a témoigné en plusieurs endroits de ses écrits. C'est pour vous dire que l'unité du père spirituel ne forclôt point la confiance et communication avec un autre, pourvu que l'obéissance promise demeure ferme en son rang et soit preférée.

Arrêtez-vous là, je vous supplie, et ne vous mettez nullement en peine en quel degré vous me devez tenir ; car tout cela n'est que tentation et vaine subtilité. Que vous importe-t-il de savoir si vous me pouvez tenir pour votre père spirituel, ou non ; pourvu que vous sachiez quelle est mon ame en votre endroit, et que je sache quelle est la vôtre au mien? Je sais que vous avez une entière et parfaite confiance en mon affection : de cela je n'en doute nullement, et en reçois de la consolation. Sachez aussi, je vous supplie, et croyez-le bien, que j'ai une vive et extraordinaire volonté de servir votre esprit de toute l'étendue de mes forces.

Je ne vous saurois pas expliquer ui la qualite ni la grandeur de cette affection que j'ai à votre service spirituel ; mais je vous dirai bien que je pense qu'elle est de Dieu, et que pour cela je la nourrirai chérement, et que tous les jours je la vois croître et s'augmenter notablement. S'il m'étoit bienséant, je vous en dirois davantage et avec vérité ; mais il faut que je m'arrête là. Maintenant, ma chère dame, vous voyez assez clairement la mesure avec laquelle vous me pouvez employer, et combien vous pouvez avoir de confiance en moi. Faites valoir mon affection, usez de tout ce que Dieu m'a donné pour le service de votre esprit ; me voilà tout vôtre ; et ne pensez plus sous quelle qualité, ni en quel degré je le suis. Dieu m'a donné à vous : tenez-moi pour vôtre en lui, et m'appelez ce qu'il vous plaira, il ne m'importe.

Encore faut-il que je vous dise, pour couper chemin à toutes les répliques qui se pourroient

(1) Sainte Thérèse.

former en votre cœur, que je n'ai jamais entendu qu'il y eût nulle liaison entre nous qui portât aucune obligation, sinon celle de la charité et vraie amitié chrétienne, de laquelle le lien est appelé par S. Paul le lien de perfection. Et vraiment il l'est aussi; car il est indissoluble, et ne reçoit jamais aucun relâchement. Tous les autres liens sont temporels, même celui de l'obéissance, qui se rompt par la mort et beaucoup d'autres occurrences; mais celui de la charité croît avec le temps, et prend nouvelles forces par la durée. Il est exempt du tranchant de la mort, de laquelle la faux tranche tout, sinon la charité. *La dilection est aussi forte que la mort, et plus dure que l'enfer* (1), dit Salomon. Voilà, ma bonne sœur (et permettez-moi que je vous appelle de ce nom, qui est celui par lequel les apôtres et premiers chrétiens exprimoient l'intime amour qu'ils s'entre-portoient), voilà notre lien, voilà nos chaînes, lesquelles plus elles nous serreront et presseront, plus elles nous donneront de l'aise et de la liberté. Leur force n'est que suavité, leur violence n'est que douceur, rien de si pliable que cela, rien de si ferme que cela. Tenez-moi donc pour bien étroitement lié avec vous, et ne vous souciez pas d'en savoir davantage; sinon que ce lien n'est contraire à aucun autre lien, soit de vœu, soit de mariage. Demeurez donc entièrement en repos de ce côté-là. Obéissez à votre premier conducteur filialement et librement, et servez-vous de moi charitablement et franchement.

Je réponds à un autre article de votre lettre. Vous avez eu crainte de tomber en quelque duplicité, quand vous avez dit que vous m'aviez communiqué votre esprit, et que vous m'avez demandé quelque avis. Je suis consolé que vous avez en horreur la finesse et duplicité; car il n'y a guère de vice qui soit plus contraire *à l'embonpoint et grace de l'esprit.* Mais si est-ce que ce n'eût pas été duplicité, puisque, si en cela vous aviez fait quelque faute, à cause du scrupule que vous aviez en me communiquant votre cœur, et me demandant des instructions, vous l'auriez suffisamment effacée par après, pour n'être plus obligée de le dire à personne : néanmoins je loue votre candeur, et me réjouis que vous l'ayez dit, comme aussi tout le reste.

Bien que vous devez être ferme en la résolution que je vous donnai, que ce qui se dit au secret de la pénitence est tellement sacré, qu'il ne se doit pas dire hors d'icelle; et quiconque vous demande si vous avez dit ce que vous avez dit avec le sceau très-saint de la confession, vous lui pouvez hardiment, et sans péril de duplicité, dire que nenni : il n'y a nulle difficulté en cela. Mais bien béni soit Dieu, j'aime mieux que vous excédiez en naïveté que si vous en manquiez : toutefois un autre coup demeurez ferme, et tenez pour non dit et totalement tu ce qui est couvert du voile sacramental. Et cependant ne vous mettez nullement en scrupule, car vous n'avez point offensé en le disant; bien qu'à l'aventure vous eussiez mieux fait le célant, à cause de la révérence du sacrement, qui doit être si grande, que hors icelui il ne soit rien mentionné de ce qui s'y dit. Je me ressouviens bien où vous me parlâtes sur ce sujet la première fois.

Vous me dites que peut-être aurai-je le bien de vous voir environ la septembre : ce me sera une extrême consolation, comme aussi de voir madame Brulart et mademoiselle de Villars. Le sachant, je m'essaierai de vous donner autant de loisir qu'il me sera possible, et prierai Dieu particulièrement, afin que je vous en puisse être autant utile à toutes comme je suis affectionné.

J'ai repris la plume plus de douze fois pour vous écrire ces deux feuilles; et sembloit que l'ennemi me procuroit des distractions et affaires pour m'empêcher de ce faire. Interprétez à bien cette longueur; car j'en ai usé pour échapper, s'il m'est possible, les répliques et scrupules qui naissent assez volontiers ès esprit de votre sexe Gardez-vous-en, je vous supplie, et ayez bon courage. Quand il vous surviendra quelque ennui, ou intérieur ou extérieur, prenez entre les bras vos deux résolutions et colonnes de l'édifice, et, comme une mère sauve ses enfants d'un danger, portez-les ès plaies de notre Seigneur, et le priez qu'il vous les garde, et vous avec elles; et attendez là, dedans ces saintes cavernes, jusqu'à ce que la tempête soit passée.

Vous avez des contradictions et amertumes : les tranchées et convulsions de l'enfantement spirituel ne sont pas moindres que celles du corporel; vous avez essayé les unes et les autres. Je me suis souventefois animé parmi mes petites difficultés, par les paroles de notre doux Sauveur, qui dit : *La femme, quand elle enfante, a une grande détresse; mais, après l'enfantement, elle oublie le mal passé, parce qu'un enfant lui est né* (1). Je pense qu'elles vous consoleront aussi, si vous les considérez et répétez souvent. Nos ames doivent enfanter, non pas hors d'elles-mêmes, mais en elles-mêmes, un enfant mâle, le

(1) Fortis est ut mors dilectio. CANTIC. C. VIII, V. 6.

(1) Mulier, cùm parit, tristitiam habet, cùm autem peperit puerum, non meminit pressuræ propter gaudium, quia natus est homo in mundum. JOAN. C. XVI, V. 21.

plus donx, gracieux et beau qui se peut désirer; c'est le bon Jésus qu'il nous fant enfanter et produire en nous-mêmes. Vona en êtes grosse, ma chère sœur; et béni soit Dieu, qui en est le père. Je parle comme cela, car je sais vos bons désirs; mais courage, car il faut bien souffrir pour l'enfanter. L'enfant aussi mérite bien qu'on endure pour l'avoir et pour être sa mère.

C'est trop vous entretenir : je m'arrête, priant ce céleste enfant qu'il voua rende digne de ses graces et faveurs, et nons fasse mourir pour lui, ou au moins en lui. Madame, priez-le pour moi, qui suis fort misérable, et accable de moi-même et des autres, qui est une charge intolérable ai celui qui m'a déjà porté avec tous mes péchés sur la croix ne me porte encore au ciel. Au demeurant, je ne dis jamais la sainte messe sans vous; et, ce qui vous touche de plus prèa, je ne communie point sans vous. Je suis enfin autant vôtre que vous sauriez souhaiter. Gardez-vous des empressements, des mélancolies, des scrupules. Vous ne voudriez pour rien du monde offenser Dieu, c'est bien assez pour vivre joyeuse.

Ma bonne mère est votre servante, et tous ses enfants vos serviteurs : elle vous remercie très-humblement de votre bienveillance. Mon frère (1) se sent infiniment obligé à la souvenance que vous avez de lui, et la contre-échange par la continuelle mémoire qu'il a de vous à l'autel : il est absent maintenant que j'écris. Je désire savoir le nom et l'âge de vos enfants, parce que je les tiens ponr miens selon Dieu. Je n'ose pas presser les dames que vous me nommez, du voyage, parce qu'il ne seroit pas séant : je le désire néanmoins, et me console en l'espérance que j'en ai. Madame, votre, etc.

LETTRE LVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. LE DUC DE NEMOURS.

(Tirée du monast. des filles de sainte Marie de Billom en Auvergne.)

Lettre de recommandation pour un sieur de la Pesse, précédemment attaché au service du duc.

Annecy, 21 juillet 1604.

Monseigneur,

J'attends de jour à autre le départ de M. de Varenne, pour vous envoyer le certificat de l'exécution fidele du vœu que votre grandeur m'avoit confié pour Notre-Dame de Lorette. Mais cependant, M. de la Pesse m'ayant communiqué la prétention qu'il a de persévérer au service qu'il a exercé ci-devant en votre conseil de ce pays, je me sens obligé de recommander à votre grandeur sa très-humble supplication, non-seulement parce qu'il est fort homme de bien, mais parce qu'il s'est très-affectionnément employé dans sa charge en temps difficile, et pour des occasions èsquelles on ne pourroit pas nier qu'il ne fallût du zèle et du courage; et peut-on dire que sans la fermeté et la diligence de M. le collatéral Floccard, son beau-frère, et la sienne, le sieur Bonfils, qui avoit une grande industrie et un grand support, ne fût jamais venu au compte auquel l'autorite de son altesse l'a réduit; et par ce, monseigneur, que je suis témoin d'une partie du soin que ledit sieur Floccard et le sieur de la Pesse ont eu pour cela, je ne fais nulle difficulté d'interceder maintenant en ce sujet, auquel il me semble que votre grandeur doit témoigner le gré qu'elle sait à ses serviteurs quand ils lui ont rendu de bons services; laissant à part que la tranquillité et l'assurance des serviteurs anime et tient en ordre les affaires, comme les mouvements ont accoutume de les embarrasser; et je supplie très-humblement votre grandeur de croire que je lui propose mes sentiments avec fidélité et sincerité, n'ayant aucun intérêt en toute cette affaire que celui de son service et du repos de ceux qui y sont et s'y emploient utilement. Je me promets de votre grandeur cette créance, selon votre bonté. Monseigneur, etc.

(1) Messire Jean-François de Sales, successeur de notre Saint dans l'évêché de Genève.

LETTRE LIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN ÉVÊQUE NOUVELLEMENT CONSACRÉ.

(Tirée du monast. de la Visitat. du faub. Saint-Jacques, à Paris.)

Il lui rend compte des peines et des consolations qu'il éprouve dans son épiscopat, ainsi que de ses travaux apostoliques.

Annecy, la veille de l'Assomption, 14 août 1604.

Monsieur,

La dernière lettre que je reçus de vous fut celle par laquelle vous me fîtes l'honneur de m'avertir que vous aviez reçu la sainte consécration, et que vous vous retiriez auprès de votre troupeau. Ce me fut une bien grande consolation, laquelle je vous témoignai par la réponse que je vous fis; car je n'eusse pas pu m'en empêcher, j'en etois touché très-vivement. Mais, à ce que

M. Favier m'a fait savoir, vous n'aurez pas reçu ma lettre. Ne croyez jamais, je vous supplie, monsieur, que ni la mémoire ni la reconnoissance du devoir que j'ai à la bienveillance qu'il vous a plu de me promettre, me puisse défaillir. Non, sans doute : je suis par tout le reste de mon ame fort imbécile et foible ; mais j'ai l'affection fort tenante et presque immuable à l'endroit de ceux qui me donnent le bonheur de leur amitié, comme je crois fermement que vous avez fait. Que si vous n'avez pas reçu de mes lettres si souvent que j'eusse souhaité, attribuez-le à toute autre sorte de manquement plutôt qu'à celui de l'affection. Mais non plus sur ce sujet ; notre communication doit être franche, entière et familière.

Je vous dirai donc, monsieur, que, depuis les dernières nouvelles que vous avez eues de moi, j'ai été perpétuellement parmi les travaux et traverses que le monde fait naître en ma charge ; et me semble que cette année m'a été encore plus âpre que celle du noviciat : mais je puis dire aussi que notre bon maître m'a beaucoup assisté de ses saintes consolations qui m'ont fortifié, en sorte que je puis dire d'avoir nagé parmi les eaux d'amertume sans en avoir avalé une seule goutte. Que Dieu est bon ! il connoît bien mon infirmité et ma delicatesse ; c'est pourquoi il ne me permet point de seulement goûter les eaux de Mara, que premièrement il ne les ait adoucies par le bois sacré de son assistance et consolation. Voilà, monsieur, en général ce que j'ai fait. Ce carême j'ai prêché à Dijon, où j'avois de bonnes et importantes affaires pour cet évêché, lesquelles j'ai, par ce moyen, terminées avec tout l'heur que je pouvois désirer. Je ne rencontrai jamais un si bon et gracieux peuple, ni si doux à recevoir les saintes impressions. Il s'y est fait quelque fruit, nonobstant mon indignité, non-seulement pour ceux qui m'ont attentivement écouté, mais aussi pour moi, qui ai reconnu en plusieurs personnes tant de vraie pieté que j'en ai été emu.

Quelques huguenots se sont convertis, quelques gens douteux et chancelants se sont affermis ; plusieurs ont fait des confessions générales, même à moi, tant ils avoient de confiance en mon affection ; plusieurs ont pris nouvelle forme de vivre, tant ce peuple est bon. Encore vous dirai-je ceci : j'y ai reconnu plusieurs centaines de personnes laïques et séculières qui font une vie fort parfaite, et, parmi les tracas des affaires du monde, font tous les jours leur méditation et saints exercices de l'oraison mentale.

A mon retour, ensuite de ce que j'y avois traité, et qui avoit été le sujet qui m'avoit fait sortir de mon diocèse, je vins à Lux, où M. le baron de Lux et quelques-uns de cette cour du parlement étoient arrivés, pour, de la part du roi, affermir l'établissement de l'exercice catholique que les huguenots avoient totalement ébranlé, et résoudre plusieurs difficultés que l'esprit chicaneur de l'hérétique y avoit fait naître. Plusieurs paroisses, à cette occasion, vinrent demander l'exercice de la sainte Église, qui jusqu'à l'heure n'avoient pas osé ; et le roi du depuis le leur a accordé, bien que l'exécution en soit un peu retardée pour des considerations que la malice du temps donne.

Le ministre La Faye, de Genève, a fait un livre exprès contre moi : il n'épargne pas la calomnie ; il laisse à part la grande multitude de mes imperfections, qui sont sans doute blâmables, et ne me censure que de celles que je n'ai point, par la grace de Dieu, d'ambition, d'oisiveté extérieure, luxe en chiens de chasse et écuries, et semblables folies, qui sont non-seulement éloignées de mon affection, mais incompatibles avec la nécessité de mes affaires et la forme de vie que ma charge m'impose. Or béni soit Dieu qu'il ne sait pas mes maladies, puisqu'il ne les voudroit guérir que par la médisance. Je branle à savoir si je dois répondre ; et, n'étoit l'opinion de mes amis qui me combat, je serois résolu à la négative, même que j'ai en main quelque petite besogne qui sera sans doute plus utile que celle-là ; et je suis si tourmenté de la multiplicité des sollicitudes, que je n'ai nul loisir d'étudier.

Monsieur, je pense que vous connoîtrez par cette lettre combien est grande l'assurance que je prends en votre amitié, puisque je suis si long et si libre à vous dire ces menusailles de mon particulier, lesquelles ne vous peuvent être présentées que sous une extrême confiance de votre bonté. Mais les anciens évêques n'en faisoient pas moins : et la communication que vous me permettez d'avoir avec vous m'est d'autant plus douce, que nous sommes plus éloignés l'un de l'autre ; car je pense que c'est de la largeur ou longueur du royaume de France. Permettez moi, je vous supplie, que je désire de savoir presque aussi particulièrement de vos nouvelles comme je vous en dis des miennes, mais surtout si vous ne montez pas en chaire, ou au moins si vous ne faites pas de sermons à l'autel ; et pardonnez-moi, monsieur, si c'est trop.

Je me réjouis que M. Soulfour soit notre commun répondant ; cette entremise, à mon avis, est fort agréable. Dieu, par sa bonté, nous rende dignes de l'office auquel il nous appelle! Je ne suis jamais à l'autel que je ne l'en supplie, et nommément pour vous, monsieur, de qui je me pro-

mets un riche contre-échange, à qui je baise très-humblement les mains, et suis inviolablement, monsieur, etc.

LETTRE LX

S. FRANÇOIS DE SALES, A MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE BOURGES (1).

Sur la vraie manière de prêcher.

5 octobre 1604.

PROOEMIUM.

Illustrissime ac reverendissime Domine,

Nihil impossibile amori. Ego nonnisi vilis et miser sum prædicator : facitque ille ut audeam de verâ prædicandi ratione dicere sensa mea. Nescio equidem an sit amor in me tuus, qui hanc aquam de petrâ elicit ; an verò in te meus, qui surgere facit has rosas de spinis. Hanc amoris vocem mihi indulge ; christianum in morem loquor : nec mirare me aquas et rosas promittere ; epitheta enim sunt omni doctrinæ catholicæ convenientia, quantumvis hæc fuerit malè adornata. Rem aggredior ; Deus eam modò secundet.

Ut verò ordine procedam, prædicationem considero juxta quatuor ejus causas, efficientem, finalem, materialem, et formalem ; hoc est, quis prædicare debeat, ob quem finem, quid, et quo modo (2).

Monseigneur,

Il n'est rien d'impossible à l'amour : je ne suis qu'un chétif et malotru prédicateur, et il me fait entreprendre de vous dire mon avis de la vraie façon de prêcher. Je ne sais si c'est l'amour que vous me portez qui tire cette eau de la pierre, ou si c'est celui que je vous porte qui fait sortir des roses de l'épine. Permettez-moi ce mot d'amour, car je parle à la chrétienne ; et ne trouvez pas étrange que je vous promette des eaux et des roses, car ce sont des épithètes qui conviennent à toute doctrine catholique, pour mal agencée qu'elle soit. Je vais commencer : Dieu y veuille mettre sa main.

Pour parler avec ordre, je considère la prédication en ses quatre causes, l'efficacité, la finale, la matérielle et la formelle, c'est-à-dire, qui doit prêcher, pour quelle fin on doit prêcher, que c'est que l'on doit prêcher, et la façon avec laquelle on doit prêcher.

(1) M. André Frémiot, frère de madame de Chantal.

(2) Voyez pour la suite, les sermons, page 75.

LETTRE LXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME ROSE BOURGEOIS, ABBESSE DU PUITS-D'ORBE.

Conseils à une personne souffrante : les douleurs du corps sont des épreuves favorables ; jamais on ne rend plus de services à Dieu que dans cet état; exercices spirituels à faire lorsqu'on s'y trouve.

Avant le 9 octobre 1604.

Ma tres-chère sœur, notre Seigneur vous veuille donner son saint Esprit, pour faire et souffrir toutes choses selon sa volonté! Votre homme N. me presse si fort de le depêcher, que je ne sais si je pourrai vous répondre entièrement. Au moins vous dirai-je quelque chose, selon que Dieu m'en donnera la grace. J'ai été consolé que N. arrivât si à propos avec mes lettres. Tous vos dégoûtements ne m'étonnent point ; ils cesseront un jour, Dieu aidant : et si bien vous avez donné peu de satisfaction à ce bon père, je m'assure qu'il ne s'en troublera point ; car je le tiens pour capable de connoître les divers accidents d'une ame qui commence à cheminer au chemin de Dieu. Pour moi, ma chère sœur et fille, n'en doutez nullement, vous ne sauriez m'être importune : et si notre Seigneur m'avoit autant donné de liberté et de commodité de vous assister, comme j'en ai de volonté et d'affection, vous ne me verriez jamais las de vous servir à la gloire de Dieu ; car je suis pleinement vôtre, et vous ne sauriez avoir trop d'assurance de moi pour cet égard.

Touchant la méditation, je vous prie de ne vous point affliger, si parfois, et même bien souvent, vous n'y étes pas consolée ; mais poursuivez doucement, et avec humilité et patience, sans pour cela violenter votre esprit. Servez-vous du livre quand vous verrez votre esprit las ; c'est-à-dire, lisez un petit, et puis méditez jusqu'à la fin de votre demi-heure.

La mère Thérèse (1) en usa ainsi du commencement, et dit qu'elle s'en trouva fort bien. Et puisque nous parlons confidemment, j'ajouterai que je l'ai ainsi essaye, et m'en suis bien trouve. Tenez pour règle que la grace de la méditation ne se peut gagner par aucun effort d'esprit; mais il faut que ce soit une douce et affectionnée persévérance, pleine d'humilité.

Tous vos autres exercices, vous les continuerez en la façon que je vous les ai marqués.

Pour le coucher, je ne changerai point d'o-

(1) Sainte Thérèse.

pinion, s'il vous plaît; mais si le lit vous déplaît, et que vous n'y puissiez pas tant demeurer que les autres, je vous permettrai bien de vous lever une heure plus matin : car, ma chère sœur, il n'est pas croyable combien les longues veilles du soir sont dangereuses, et combien elles débilitent le cerveau. On ne le sent pas en la jeunesse; mais on le ressent tant plus par après, et plusieurs personnes se sont rendues inutiles par ce moyen.

Je viens à votre jambe malade, et qu'il faut ouvrir. Ce ne sera pas sans des douleurs extrêmes; mais, mon Dieu! quel sujet est-ce que sa bonté vous donne de probation en ces commandements! O courage, ma chère sœur; nous sommes à Jésus-Christ, voilà qu'il vous envoie ses livrées : faites état que le fer qui ouvrira votre jambe soit l'un des clous qui perça les pieds à notre Seigneur. O quel bonheur! il a choisi pour vous ces sortes de faveurs, et les a tant chéries, qu'il les a portées en paradis; et voilà qu'il vous en fait part : et vous me dites que vous me laissez à penser comme vous servirez Dieu pendant le temps que vous serez sur le lit; et suis content d'y penser, ma bonne fille.

Savez-vous ce que je pense? A votre avis, ma chère sœur, quand fut-ce que notre Sauveur fit le plus grand service à son Père? Sans doute que ce fut étant couché sur l'arbre de la croix, ayant pieds et mains percés : ce fut là le plus grand acte de son service. Et comme le servoit-il? En souffrant en offrant : ses souffrances étoient une odeur de suavité à son Père. Et voilà donc le service que vous ferez à Dieu sur votre lit; vous souffrirez et offrirez vos souffrances à sa majesté. Il sera sans doute avec vous en cette tribulation, et vous consolera.

Voilà votre croix qui vous arrive : embrassez-la, et la caressez pour l'amour de celui qui vous l'envoie. David affligé disoit à notre Seigneur : *J'ai fait le muet, et n'ai dit mot, parce que c'est vous, ô mon Dieu, qui m'avez fait ce mal que je souffre* (1), comme s'il disoit : Si un autre que vous, ô mon Dieu, m'avoit envoyé cette affliction, je ne l'aimerois pas, je la rejetterois; mais puisque c'est vous, je ne dis plus mot, je l'accepte, je la reçois, je l'honore.

Ne doutez point que je ne prie fort notre Seigneur pour vous, afin qu'il vous fasse part de sa patience, puisqu'il lui plaît de vous faire part de ses souffrances : je le dois, je le ferai, et serai en esprit près de vous pendant tout votre mal; non, je ne vous abandonnerai point.

(1) Obmutui, et non aperui os meum; quoniam tu fecisti. Ps. XXXVIII, v. 10.

Mais voici un baume précieux pour adoucir vos douleurs. Prenez tous les jours une goutte ou deux du sang qui distille des plaies des pieds de notre Seigneur, et les faites passer par la méditation; et avec imagination trempez révéremment votre doigt en cette liqueur et l'appliquez sur votre mal, avec l'invocation du doux nom de Jésus, *qui est une huile répandue* (1), disoit l'épouse au Cantique; et vous verrez que votre douleur s'amoindrira.

Pendant ce temps-là, ma chère fille, dispensez-vous de l'office pour tous les jours que les médecins vous le conseilleront, encore qu'il vous semblera que vous n'en ayez pas besoin : je vous l'ordonne comme cela au nom de Dieu.

Si ces lettres vous arrivent avant le coup, faites chercher partout le traité de Cacciaguerre, *De la tribulation*, et le lisez pour vous préparer : au moins, faites-vous le lire paisiblement par quelqu'une de vos dévotes, pendant que vous serez au lit; et, croyez-moi, cela vous soulagera incroyablement. Jamais je ne fus si touché d'aucun livre que de celui-là, en une maladie très-douloureuse que j'eus en Italie.

L'obéissance que vous rendrez au médecin sera infiniment agréable à Dieu, et mise en compte au jour du jugement.

Je ne puis vous envoyer maintenant l'écr de la communion, car votre homme me presse trop : je vous l'enverrai bientôt, car j'en aurai commodité : mais cependant vous trouverez dans Grenade tout ce qui est requis, et dans la *Pratique spirituelle*.

Oh! que j'ai été consolé de voir que vous avez franchi toutes difficultés, pour faire tout ce que je vous écrivis touchant vos vœux et la confession! Ma chère sœur, il faut toujours faire comme cela, et Dieu sera glorifié en vous.

Vous aurez très-souvent de mes lettres, et à toute occasion.

Pendant que je vous penserai affligée dans le lit, je vous porterai (mais c'est à bon escient que je parle), je vous porterai une révérence particulière et un honneur extraordinaire, comme à une créature visitée de Dieu, habillée de ses habits, et son épouse spéciale. Quand notre Seigneur fut à la croix, il fut déclaré roi, même par ses ennemis, et les ames qui sont en croix sont déclarées reines.

Vous ne savez pas de quoi les anges nous portent envie : certes de nulle autre chose que de ce que nous pouvons souffrir pour notre Seigneur, et ils n'ont jamais rien souffert pour lui. S. Paul, *qui avoit été au ciel* (2), et parmi les félicités du pa-

(1) Oleum effusum nomen tuum. Cant. c. I. v. 2.
(2) Scio hominem in Christo ante annos quatuor-

radis, *ne se tenoit pour heureux qu'en ses infirmités, et en la croix de notre Seigneur* (1). Quand vous aurez la jambe percée, dites à vos ennemis la parole du même apôtre : *Au demeurant, que nul ne me vienne plus fâcher ni troubler ; car je porte les marques et signes de mon Seigneur en mon corps* (2). O jambe, laquelle étant bien employée vous portera plus avant au ciel que si elle étoit la plus saine du monde ! Le paradis est une montagne à laquelle on s'achemine mieux avec les jambes rompues et blessées qu'avec les jambes entières et saines.

Il n'est pas bon de faire dire des messes dans les chambres : adorez de votre lit notre Seigneur à l'autel, et contentez-vous. *Daniel ne pouvant aller au temple, se tournoit de ce côté-là pour adorer Dieu* (3) : faites-en de même. Mais je suis bien d'avis que vous communiiez tous les dimanches et bonnes fêtes au lit, autant que les médecins vous le permettront : notre Seigneur vous visitera volontiers au lit de l'affliction.

J'ai reçu le billet joint à votre lettre. Ne doutez nullement que je ne l'aie très-agréable. Je l'accepte de tout mon cœur, et vous promets que j'aurai le soin de vous que vous désirez, autant que Dieu m'en donnera de force et de pouvoir. Je prie sa devine majesté qu'il vous comble de ses bénédictions, et toute votre maison. Dieu soit éternellement béni et glorifié sur vous, en vous et par vous ! Amen. Je suis, ma très-chère fille, votre, etc.

Je vous supplie, qu'il vous plaise faire recommander à Dieu une bonne œuvre que je souhaitè voir accomplie, et surtout de la recommander vous-même pendant vos tourments, car en ce temps-là vos prières, quoique courtes et de cœur, seront infiniment bien reçues. Demandez en ce temps-là à Dieu les vertus qui vous seront les plus nécessaires.

decim (sive in corpore, nescio; sive extra corpus, nescio; Deus scit) raptum hujusmodi usque ad tertium cœlum. Et scio hujusmodi hominem (sive in corpore, sive extra corpus, nescio; Deus scit) quoniam raptus est in paradisum, et audivit arcana verba quæ non licet homini loqui. Pro hujusmodi gloriabor; pro me autem nihil gloriabor, nisi in infirmitatibus meis. II. CORINT. C. XII. V. 2 et seq.

(1) Mihi absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi. GALAT. C. VI, V. 14.

(2) De cætero nemo mihi molestus sit; ego enim stigmata Domini Jesu in corpore meo porto. GALAT. C. VI, V. 17.

(3) Cùm Daniel comperisset constitutam legem (ut omnis qui petierit aliquam petitionem à quocumque Deo et homine, nisi à rege Dario, mitteretur in lacum leonum), ingressus est domum suam, et fenestris apertis in cœnaculo suo contra Jerusalem, tribus temporibus in die flectebat genua sua, et adorabat, confitebaturque coram Deo suo, sicut ante facere consueverat. DAN. C. VI, V. 7 et 10

LETTRE LXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME L'ABBESSE DU PUITS-D'ORBE.

(Tirée du Monast. de la Visitat. du Puits-d'Orbe.)

Conseils sur quelques exercices religieux à l'usage des communautés de femmes ; sur les réformes qu'une abbesse peut introduire, et les pratiques qu'elle doit faire observer, etc.

A Sales, le jour de Saint-Denis, 9 octobre 1604.

Madame,

J'ai longuement retenu votre laquais Philibert ; mais ç'a été parce que je n'ai jamais eu un seul jour à moi, encore que je fusse aux champs ; car la charge que j'ai porte tout par tout son martyre avec soi, et ne puis pas dire qu'aucune seule heure de mon temps soit à moi, sinon celles auxquelles je suis à l'office : tant plus désire-je d'être très-étroitement recommandé à vos prières.

Je vous envoie, ma chère fille (et voilà le mot que vous voulez, et que mon cœur me dicte), un écrit touchant la façon de faire l'oraison mentale, qui me semble la plus aisée et utile. Je vous y ai mis quelques exercices et des oraisons jaculatoires. Cela suffira bien pour enseigner la forme qu'il faut tenir à passer la journée. Je désire que vous la communiquiez à madame la présidente (1), votre sœur, et à madame de Chantal ; car je pense qu'elle leur sera utile.

Quant à la matière de vos méditations, je désire que pour l'ordinaire ce soit sur la vie et mort de notre Seigneur ; car ce sont les plus aisées et les plus profitables.

Les livres que je vous conseille, ce sont Bruno, jésuite, Capiglia, chartreux ; Bellintany, capucin ; mais surtout Grenade, au vrai Chemin (2), pour le commencement. Bruno et Capiglia vous pourront servir pour les fêtes et dimanches, les autres deux le long de l'année. Mais quoique vous voyiez ces auteurs qui sont excellents, ne vous départez point de la forme que je vous ai envoyée.

Faites toujours l'entrée de l'oraison en vous mettant en la présence de Dieu, l'invoquant et proposant le mystère ; et après les considérations,

(1) Madame Brulart.

(2) C'est sans doute le Guide des pécheurs.

faites toujours les actes des affections, non pas de toutes, mais de quelques-unes, et les résolutions; après cela l'action de graces, l'offre, la prière; enfin lisez bien le petit mémorial que je vous envoie, et le pratiquez

Quant à la méditation de la mort, du jugement et de l'enfer, elle vous sera fort utile; et vous en trouverez les matières en Grenade, bien au long. Mais, ma fille, je vous prie que toutes ces méditations-là des quatre fins se finissent toutes par l'espérance et la confiance en Dieu, et non pas par la crainte et l'effroi; car quand elles finissent par la crainte, elles sont dangereuses, surtout celle de la mort et de l'enfer.

Il faut donc, qu'ayant considéré la grandeur des peines et l'éternité, et vous étant excitée à la crainte d'icelles, et fait résolution de mieux servir Dieu, vous vous représentiez le Sauveur en croix, et, recourant à lui les bras étendus, vous l'alliez embrasser par les pieds, avec des acclamations intérieures pleines d'espérance : *O port de mes espérances! ah! votre sang me garantira; je suis vôtre, Seigneur, et vous me sauverez* (1); et retirez-vous en cette affection, remerciant notre Seigneur de son sang, l'offrant à son père pour vous délivrer, et le priant qu'il vous l'applique. Mais ne faillez pas à toujours finir par l'espérance, autrement vous ne retireriez nul profit de telles méditations : et tenez cette règle perpétuellement, que jamais vous ne devez finir votre oraison qu'avec confiance; car c'est la vertu la plus requise pour impétrer de Dieu, et celle qui l'honore le plus. Vous pourrez donc faire ces méditations des quatre fins tous les trois mois une fois, et ce en quatre jours.

Pour l'ordre de prier la journée, il me semble de vous avoir assez éclaircie en ce petit mémoire que je vous envoie. Je vous le dirai néanmoins ici un peu plus particulièrement.

Sachant que vous êtes fort matineuse, je dis que le matin, étant levée, vous devez faire votre méditation et l'exercice du matin, que j'ai appelé préparation, à la charge que le tout ne durera au plus que trois quarts d'heure, ne désirant pas que la méditation et l'exercice arrivent à une heure. Après cela vous pouvez disposer de vos affaires de ce jour-là, jusqu'à l'office s'il y a du temps.

A la messe, je vous conseille plutôt de dire votre chapelet qu'aucune autre prière vocale; et, le disant, vous le pourrez rompre quand il faudra observer les points que je vous ai marqués, à l'Évangile, au *Credo*, à l'Élévation, et puis reprendrez où vous aurez laissé; et ne doutez nullement qu'il n'en sera que mieux dit pour toutes ces interruptions; et si vous ne le pouvez achever à la messe, ce sera à quelque heure du jour, et ne sera besoin que de poursuivre où vous aurez laissé.

Au repas, j'approuverois que vous observassiez de faire dire le *Benedicite*, et les graces ecclésiastiques qui sont à la fin du Bréviaire; et cela vous pouvez introduire au même temps que vous introduirez le Bréviaire de Trente, ou devant, s'il vous semble; et petit à petit faire que chaque dame le dise à son tour; car l'Église ne l'a pas fait mettre, sinon afin que nous l'observions. Étant à Annecy, je l'observe toujours.

Un petit devant le souper, il vous seroit fort utile de prendre un demi-quart d'heure de recueillement à remâcher la méditation du matin, sinon qu'à cette heure-là l'on dit complies au monastère.

Le soir avant que d'aller coucher, j'approuve que si l'église n'est point éloignée de vos chambres, ni trop incommode, vous y alliez toutes ensemble; et qu'y étant arrivées et mises à genoux, et en la présence de Dieu, la semainière fasse l'office de l'examen de conscience, en cette sorte : *Pater noster*, et dire secrètement le reste; *Ave Maria*, et *Credo*, et à la fin, *carnis resurrectionem, vitam æternam. Amen.* Puis toutes ensemble *le Confiteor* jusqu'à *meâ culpâ*, et s'arrêter un demi-quart d'heure à faire l'examen, puis achevez le *meâ culpâ*, et le reste; *Misereatur* et *Indulgentiam* : après cela les litanies de Notre-Dame; et après, l'oraison de Notre-Dame, ou celle qui est après, *Visita, quæsumus, Domine, habitationem istam* et ce qui s'ensuit; les autres répondent, *Dormiam et requiescam.* ℣. *Benedicamus Domino.* ℟. *Deo gratias.* ℣. *Requiescant in pace.* Et dès cette heure-là que chacun se retire à sa cellule, après s'être entresaluées toutes ensemble.

Au demeurant, ma chère dame, surtout il faut que vous la première teniez un ordre, non-seulement pour les offices, mais aussi pour s'aller coucher et lever; autrement vous ne pourrez pas continuer en santé : et cela s'observe en toutes assemblées. Les veilles du soir sont dangereuses pour la tête et l'estomac. Je vous conseillerois que le dîner ne fût pas plus tard que dix heures, ni le souper que six, ni le coucher que neuf à dix, et le lever entre quatre et cinq, si quelque complexion particulière ne requière davantage de temps pour dormir, ou n'en puisse pas tant dormir. Mais il faut que, pour n'en pas tant dormir, la cause soit bien reconnue : car entre les filles, il semble que six heures soient presque requises; et

(1) Tuus sum ego, salvum me fac. Ps. CXVIII, v. 94.

voulant faire autrement, on demeurera sans vigueur le long de la journée.

Ne faites point l'oraison mentale après le dîner, si ce n'est pour le moins quatre heures après, ni jamais après souper. Aux jours de jeûne on peut faire collation à sept heures; et pour le regard du jeûne, pour vous, il suffira de commencer par le vendredi, et vous en contenter pour quelque temps, et mêmement parce qu'il faut que vous soyez avec les autres, et qu'il faut les conduire petit à petit.

Étant malade, ne faites pas d'autre oraison que jaculatoire. Ayez soin de vous, obéissant soigneusement au médecin, et croyez que c'est une mortification agréable à Dieu; et quand vos sœurs le seront, soyez fort affectionnée à les visiter, secourir, et faire servir et consoler. Même s'il y en a de maladives, montrez-leur une tendre compassion, les dispensant aisément de leur charge de l'office, selon que vous jugerez convenable, car cela les gagnera infiniment.

Pour le regard des communions et confessions, je trouve bon que ce soit tous les huit jours, et que le soir du samedi, vous ajoutiez au *Visita* l'oraison du saint-sacrement.

Je vous envoie un petit formulaire de confession, que j'ai dressé exprès pour vous. Je n'y mets pas tout, mais seulement ce que j'ai cru à propos pour votre instruction. Vous pourrez le communiquer à mesdames Brulart et de Chantal, et aux religieuses que vous verrez disposées à en faire profit. Je n'ai pas ici les livres qui en traitent, et peut-être le disent-ils mieux que moi: mais il n'importe; si vous le trouvez ailleurs, tant mieux.

Quant à la réformation de votre maison, ma chère fille, il faut que vous ayez un cœur grand, et qui dure. Je vous vois dedans sans doute, si Dieu vous donne sa grace et quelques années de vie. Ce sera vous qui serez employée de la divine providence à cette sacrée besogne, et sans beaucoup de peines. Cela me plaît que vous êtes peu de filles. La multitude engendre confusion. Mais comment commencerez-vous? Voici mes pensées.

L'exacte réformation d'un monastère de filles consiste en l'obédience bien observée, la pauvreté et la chasteté. Il vous faut bien garder de donner ni peu ni prou aucune alarme de vouloir réformer; car cela feroit que tous les esprits chatouilleux dresseroient leurs armes contre vous, et se roidiroient. Savez-vous ce qu'il faut faire? Il faut que d'elles-mêmes elles se réforment sous votre conduite, et qu'elles se lient à l'obéissance et pauvreté. Mais comme quoi? Allez de loin en loin, gagnez ces jeunes plantes qui sont là, et leur inspirez l'esprit d'obéissance; et pour ce faire, usez de trois ou quatre artifices.

Le premier, c'est de leur commander souvent, mais des choses fort petites, douces et légères, et ce devant les autres; et puis là-dessus les en louer modestement, et les appeler à l'obéissance avec des termes d'amour: Ma chère sœur, ou fille, et semblables; et plutôt leur dire avant que de le faire : Si je vous prie de ceci ou de cela, le ferez-vous pas bien pour l'amour de Dieu?

Le second, c'est de leur jeter devant des livres propres à cela, et entre autres il y en a trois admirables que je vous conseille d'avoir, et quelquefois leur en lire à part les points les plus sortables. Ce sont Platus, *Du bien de l'état religieux*, lequel est imprimé en françois à Paris; *Le Gerson des religieux*, composé par le père Pinel, imprimé à Lyon et à Paris; *Le Désirant, ou Trésor de dévotion*, imprimé à Paris et à Lyon. *Item*, parler souvent de l'obédience, non pas comme la désirant d'elles, mais comme désirant de la rendre à quelqu'un. Par exemple, mon Dieu! que les abbesses qui ont des supérieures qui leur commandent, ou bien des supérieurs, sont bien plus aises! elles ne craignent point de faillir, toutes leurs actions sont bien plus agréables à Dieu; et semblables petites amorces.

Le troisième, c'est de commander si doucement et amiablement qu'on rende l'obéissance aimable; et, après qu'elles vous auront obéi, ajouter : Dieu vous veuille récompenser de cette obéissance! et ainsi vous tenir fort humble.

Le quatrième, c'est de faire profession vous-même de ne vouloir rien faire que par l'avis et conseil de votre père spirituel, auquel néanmoins vous n'attribuerez nullement aucun titre de commandement, ni à ce que vous ferez par sa direction aucun titre d'obéissance, de peur d'exciter des contradictions, et que les malins ne suscitent des jalousies en l'esprit de ceux qui sont supérieurs de votre monastère, car cela gâteroit tout; et je suis expérimenté en de semblables accidents, pour les avoir vus arriver en France, en des monastères où il n'y a pas eu peu de peine d'apaiser ces orages.

J'en dis de même de la pauvreté: il faut les y conduire petit à petit; en sorte qu'inspirées en cette douce façon, dans quelque temps toutes leurs pensions soient mises ensemble en une bourse, de laquelle on tirera tout ce qui sera nécessaire, également et à propos, selon la nécessité d'une chacune, comme il se fait en plusieurs monastères de France que je sais. Mais surtout il ne faut donner nulle alarme de tout cela, ains les y conduire par de douces et souëves inspirations, à quoi aussi serviront les livres susdits.

Quant à la chasteté, il faut commencer ainsi : témoigner vous-même que vous n'êtes jamais si contente que quand vous êtes seule avec elles ; qu'il vous semble que c'est la plus grande consolation d'être ainsi en votre conversation particulière entre vous autres sœurs; que vous voudriez que chacun demeurât en son lieu, les mondains chez eux, et vous avec elles; qu'aussi bien les mondains ne viennent aux monastères que pour en tirer ou pour faire des contes çà et là; et semblables petites inspirations; mais que ce soit en sorte qu'il semble que vous ne le dites que pour votre particulier; et vous verrez que petit à petit elles seront bien aises de retrancher les sorties au monde et les entrées des mondains : et enfin un jour (il suffira bien si c'est après une année, voire deux), vous ferez passer cela en constitution et en ordre; car c'est enfin la gardienne de la chasteté, que la closure.

Je me console de savoir que presque tout est de jeunesse ; car cet âge est propre à recevoir les impressions. Au monastère de Montmartre, près Paris, les jeunes, avec leur abbesse encore plus jeune, ont fait la réformation.

Quand vous rencontrerez des difficultés et des contradictions, ne vous essayez pas de les rompre ; mais gauchissez dextrement, et pliez avec la douceur et le temps : si toutes ne se disposent pas, ayez patience, et avancez le plus que vous pourrez avec les autres. Ne témoignez pas de vouloir vaincre; excusez en l'une son incommodité, en l'autre son âge; et dites le moins qu'il vous sera possible que c'est faute d'obéissance.

Mais, dites moi, estimez-vous peu ce que vous avez déjà fait pour l'office, pour le voile, et semblables choses? Seigneur Jésus! Notre-Seigneur demeura trois ans et demi à former le collége de ses douze apôtres, encore y avoit-il un traître et beaucoup d'imperfections quand il mourut. Il faut avoir un cœur de longue haleine; les grands desseins ne se font qu'à force de patience et de longueur de temps. Les choses qui croissent en un jour se perdent en un autre. Courage donc, ma bonne fille! Dieu sera avec vous.

Ma fille, j'approuve la charité que vous voulez faire à cette pauvre créature égarée, pourvu qu'elle revienne avec l'esprit de reconnoissance et pénitence; et si elle vient en cette sorte, et trouvera doux comme sucre et miel, d'être reculée au dernier rang, et de ne point avoir part aux honneurs de la maison, jusqu'à ce que les vertus qu'elle pourra faire paroître en contre-échange des fautes passées la puissent relever aux autres honneurs, hormis le rang qu'il est bien raisonnable qu'elle perde absolument. En particulier, je suis bien d'avis que vous releviez son esprit avec douceur, et que vous invitiez toutes les dames à en faire de même; car l'apôtre dit tout net que *les plus spirituels doivent relever les défaillants, en esprit de douceur, quand ils viennent en esprit de pénitence* (1). Ainsi faut-il mêler la justice avec la bonté, à la façon de notre bon Dieu, afin que la charité soit exercée, et la discipline observée.

Je trouverois bon que l'exercice de l'examen ne se fît qu'une grosse demi-heure ou trois quarts d'heure après souper, et que pendant les trois quarts d'heure, on fît un peu de récréation à deviser honnêtement, voire à chanter des chansons spirituelles, au moins pour ce commencement.

Vos jeunes filles doivent être communiées pour le plus tard à onze ans, présupposant qu'elles aient la connoissance qu'ordinairement l'on a en ce temps-là. Et la première fois qu'elles communient, il est bon de prendre vous-même la peine de les bien instruire de la révérence qu'elles y doivent porter, et de leur faire marquer le jour et l'an en leur bréviaire, pour en remercier Dieu toutes les années suivantes.

Voilà, ce me semble, que je vous ai répondu à tout ce que vous me demandiez, madame ma chère sœur. Il me reste à vous dire que sans cérémonie je suis extrêmement vôtre, et à toute votre abbaye, où j'espère voir un jour fleurir de toutes parts la sainte dévotion; en ce que je pourrai, je contribuerai, et ce que Dieu me donnera d'esprit, et mes foibles prières. Je ne manque jamais de vous loger amplement en la mémoire de la sainte messe; et croyez que si vous vous desirez près de moi, je me désire bien aussi près de vous. Mais nous sommes assez près, puisque Dieu nous joint au désir de le servir. Demeurons en Dieu, et nous serons ensemble. Je le prie de tout mon cœur qu'il vous fortifie de plus en plus en son amour, avec toutes mesdames vos religieuses, que je salue, et prie de ne me point oublier en leurs oraisons, mais de me donner quelques-uns des soupirs de dévotion qu'elles jettent au ciel, où est leur espérance. Amen.

(1) Fratres, et si præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos, qui spirituales estis, hujusmodi instruite in spiritu lenitatis, considerans teipsum, ne et tu tenteris. GAL. c. VI, v. 1.

LETTRE LXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME L'ABBESSE DU PUITS-D'ORBE.

(Tirée de la Biblioth. du Collége des Jésuites, à Paris.)

Il proteste à madame l'abbesse du Puits-d'Orbe qu'il est tout dévoué au service de son ame et à la réforme de son monastère. Il l'avertit des contradictions qu'elle aura, et l'encourage à tenir ferme; il veut qu'elle commence par travailler à l'intérieur. Il consent qu'elle renouvelle ses vœux entre ses mains par écrit. Il dit qu'il a écrit à M. son père pour le faire entrer dans ses vues. Il l'engage à prendre patience sur ce que leurs opinions ne cadroient pas tout-à-fait ensemble. Il lui envoie un écrit sur la méditation : c'est sans doute celui qui est dans cet ouvrage. Il ne peut lui assurer qu'il ira la voir dans sa maison. Il recommande la lecture de table, et de préparer les cœurs à la réforme par les entretiens spirituels et en insinuant l'amour de la perfection. Il lui conseille de suivre les avis du pere de Villars, jésuite, et de ne point s'écarter de ceux qu'il lui a donnés. Il lui apprend la mort de M. l'évêque de Saluce. Il lui désigne les livres propres à son état et à son dessein. Enfin, par une apostille, il donne avis à l'abbesse que madame sa mère et lui veulent lui donner mademoiselle de Sales pour pensionnaire.

13 octobre 1604.

Madame, ma très-chère sœur et fille en notre Seigneur, je vous veux mettre ici quelques points à part que je désire vous être particuliers.

Je vous supplie par les entrailles de notre Seigneur de croire, sans aucunement douter, que je suis entièrement et irrévocablement au service de votre ame, et que je m'y emploierai de toute l'étendue de mes forces, avec toute la fidélité que vous sauriez jamais souhaiter. Dieu le veut, et je le connois fort bien : je ne puis rien dire davantage. Sur ce bon fondement j'appliquerai mon esprit et mes prières à penser en tout ce qui sera utile et requis pour faire une parfaite réformation du tout votre monastère ; ayez seulement un grand courage et plein d'espérance. C'est tout ce qu'il nous faut pour le présent; car vous serez assaillie sans doute; mais avec l'esprit d'une douce vaillance nous chevirons de ce bon dessein, Dieu aidant; et pour le présent il faut bien établir l'intérieur de vos cœurs et le vôtre surtout, car c'est la vraie et solide méthode; et dans quelque temps nous établirons à l'extérieur à l'edification de plusieurs ames. Croyez que j'y penserai à bon escient. Quant au désir que vous avez de refaire vos vœux entre mes mains et m'en envoyer un ecrit, puisque vous estimez que cela vous donnera tant de repos, j'en suis content, pourvu que vous ajoutiez à l'écrit cette condition, à l'endroit où vous parlerez de moi, *sauf l'autorité de tous légitimes supérieurs*, et ne faut pas que rien de cela se sache.

J'écris à M. votre père et le mien une lettre propre, à mon avis, pour gagner son esprit à notre dessein, lequel je ne lui dépeins pas si grand comme il est, parce que cela le rebuteroit, lui étant proposé tout à coup; et petit à petit il le goûtera indubitablement. Je me dispense un peu de vous en cette lettre-là; mais vous savez bien que ce n'est tout que pour la gloire de Dieu et votre bien, à quoi je regarde sans plus en tout ceci. Je sais que vous me tenez pour trop vôtre pour interpréter aucune chose venante de moi qu'à bien et à droite intention.

Il faut avoir patience en ce qu'il veut ses opinions être suivies, car il fait tout par excès d'amitié; et j'espère qu'ainsi, comme je lui écris, nous gagnerons beaucoup sur lui. J'écris un mot à madame votre sœur (1), que je ne puis qu'aimer extrêmement étant ce qu'elle est (2). M. votre père me semble le désirer par la lettre qu'il m'a écrite.

J'ai bien peur que l'écrit de la méditation ne soit si mal fait que vous ne sachiez pas le lire. Vous prendrez la peine, s'il vous plaît, de le faire mettre au net pour le pouvoir lire avec plus de fruit. J'étois si indisposé quand je le fis écrire, que je ne pus y mettre la main pour l'ecrire, me contentant de le dicter.

Il n'y a nulle apparence humaine que je puisse jamais avoir la consolation de voir le Puits-d'Orbe; mais le grand désir duquel je suis porté à votre service spirituel, me fait espérer que notre Seigneur m'y conduira par sa providence quand il en sera temps (3), si ma chétive coopération est requise à votre bon dessein.

Persévérez à faire lire à la table, et même quelquefois en votre chambre, en compagnie de vos sœurs. Il faut disposer petit à petit la matière de l'entière réformation; et la plus grande préparation c'est de rendre les cœurs doux, traitables et désireux de la perfection.

Prévalez-vous de l'assistance du bon père de Villars, lequel, en réponse du billet que je vous donnai à Saint-Claude, m'écrit qu'il aura un particulier soin de vous servir. Vous ferez bien de vous arrêter aux dévotions que je vous ai présen-

(1) Madame la présidente Brulart.
(2) Dans la pratique d'une solide piété.
(3) Cela est arrivé en 1608.

tees, et de ne point varier sans m'en avertir; Dieu aura agréable votre humilité en mon endroit, et vous les rendra fructueuses.

M. l'évêque de Saluce est décédé depuis peu (1). C'étoit l'un des plus grands serviteurs de Dieu qui fût de cet âge, et de mes plus intimes amis: il fut fait evêque en un même jour avec moi. Je vous demande un chapelet pour son repos; car je sais que si je fusse trépassé devant lui, il m'en eût fait faire la charité comme cela partout où il eut du crédit. Si j'eusse eu le temps à moi, je vous eusse écrit en meilleur ordre; mais tout ce que j'écris, ce n'est que par morceaux, selon le loisir que je puis avoir. Croyez que j'ai bien besoin de vos prières.

Les livres que vous pouvez avoir pour le présent, sont: Platus, Du bien de l'état de religion; Le Gerson des religieux, de Luce Pinel; Paul Morigie, de l'Institution et commencement des religions; les œuvres de Grenade, imprimées nouvellement à Paris; Bellintany, de l'Oraison mentale; les Meditations de Capiglia, chartreux; celles de S. Bonaventure; le Désirant; les œuvres de François Arrias; et surtout l'Imitation de Notre-Dame; les œuvres de la mère Thérèse; le Catéchisme spirituel de Cacciaguerre, et ses autres œuvres. Cela vous suffira, ou une partie avec ceux que je sais que vous avez déjà. Dieu, notre chère sœur, soit votre conducteur, protecteur et conservateur, votre prétention et votre confiance. Amen. Votre, etc.

Madame, j'oubliois presque de vous dire que ma mère et moi avons fait un projet de vous envoyer, après l'hiver prochain, ma jeune sœur que vous vîtes à Saint-Claude, en intention que si Dieu la favorise de l'inspiration d'être religieuse, elle le soit, le temps étant venu, par votre grace et assistance; trop heureuse qu'elle sera d'arriver en cette maison-là à même temps que la devotion s'y allumera. Que si elle n'est pas digne de ce lieu, ou moi de ce contentement, au moins aura-t-elle ce bonheur, où qu'elle aille, d'avoir été en si bon lieu. Et le tout se fera, Dieu aidant, sans aucune incommodité de personne, sinon celle de son esprit. Voyez, madame ma chère sœur, si nous voulons nous obliger bien étroitement à votre service; cela dit sans cérémonie.

(1) Le père Juvénal Aocina, auparavant prêtre de l'Oratoire de Rome, dont il est parlé à la fin de la lettre suivante.

LETTRE LXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SA SAINTETÉ LE PAPE CLÉMENT VIII.

Annecy, le 27 octobre 1604.

Contendit à summo pontifice, ut ratam habeat Fuliensium suffectionem in monasterium Sanctæ-Mariæ-de-Abundantiâ, aliis monachis indè exturbatis.

Beatissime pater,

Bonis religiosis melius nihil esse, malis nihil pejus, et veteres dixerunt, et hâc ætate itâ compertum est, ut de illis cum Jeremiâ dici meritò possit, « si ficus sint bonæ, bonas valdè esse; si « malæ, malas valdè. »

Nulla verò orbis catholici diœcesis malarum istarum ficuum nocumentis adeò patet, quàm ista Gebennensis, quâ nulla magis bonarum ficuum proventu recreanda foret.

Hic enim, pater beatissime, in ipsâ certaminis acie constituti, inimicorum vires cominùs experimur, quorum ingenium est, ex moribus nostrorum depravatis, Ecclesiæ illibatam doctrinam carpere, ac infirmas populi mentes dejicere.

Quo nomine eò magis dolendum est, inter multa monasteria variorum ordinum, quæ in hâc diœcesi sunt ædificata, vix unum reperiri posse, in quo religiosa disciplina labefactata, imò potiùs conculcata penitùs non fuerit, ut nequidem vestigium veteris illius flammæ appareat; adeò *obscuratum est aurum, et mutatus est color ejus optimus* (1).

Cui quidem malo, nullo præsentiore remedio, medicinam fieri posse existimant periti rerum æstimatores, quàm si ex reformatis et recenti Spiritùs sancti igne accensis et inflammatis congregationibus viri religiosi adducantur, et in locum eorum (ut modestissimè dicam) qui terram hactenùs perperàm occupaverunt, sufficiantur.

Hoc consilio adductus est Vespasianus Agacia, ut monasterium Sanctæ-Mariæ-de-Abundantiâ, cujus ille abbas commendatarius extitit, religiosis sancti Bernardi Fulliensibus, quorum bonus odor multis jam in locis manavit, si quâ fieri posset operâ, attribueret et commiteret, amotis indè sex monachis, omnibus propemodùm senio ac disciplinæ religiosæ crassissimâ ignorantiâ non laborantibus modò, sed penè confectis.

Res sanè bona, et omni acceptione digna, ut pro spinis flores in hortum Ecclesiæ inferantur.

(1) Thren. c, iv, v. 1.

Id autem ut succederet, omnia cum generali Fulliensia illius congregationis parata ac deliberata sunt, quæ in eam rem necessaria videbantur: ità ut id præter unum, sed illud quidem maximum ac præcipuum, desiderari posse videatur; sedis nimirùm apostolicæ beneplacitum, quo omnia hæc et fiant, et facta constent ac firmentur.

Cum autem hujus rei utilitas in hanc ovilis Dominici partem, cujus curam apostolica vestra providentia mihi demandavit, primùm derivanda sit, non debui committere, quin ego quoque, humillimis ad pedum oscula precibus, à beatitudine vestrâ efflagitem, ut suam paternam et apostolicam gratiam huic negotio liberaliter impertiri dignetur. Christus Dominus sanctitatem vestram quàm diutissimè nobis conservet incolumem! Beatitudinis vestræ, etc.

Il prie le pape de ratifier l'établissement des pères Feuillants au monastère de Notre-Dame-d'Abondance, à la place des moines qu'on en avoit chassés.

Très-saint Père,

Les anciens ont dit, et nous en faisons l'expérience, qu'il n'est rien de meilleur que les bons religieux, et rien de pis que les mauvais; de façon qu'on peut justement leur appliquer ce que Jérémie dit des figues que Dieu lui avoit montrées dans une vision mystérieuse: « Si les figues « sont bonnes, elles sont très-bonnes; mais si « elles sont mauvaises, elles sont très-mauvaises.»

Or il n'y a point de contrée en la chrétienté plus exposée aux effets pernicieux de ces mauvaises figues, que le diocèse de Genève, qui cependant auroit, plus que tout autre, tant de besoin de n'en avoir que de bonnes.

Car c'est ici, très-saint père, que, placés au front de l'armée, nous sommes plus exposés aux assauts des ennemis, dont le génie est de rejeter sur la saine doctrine de l'Église les égarements des catholiques et la dépravation de leurs mœurs, et d'en profiter pour séduire les esprits foibles.

Assurément il est bien douloureux qu'entre tant de monastères de divers ordres établis dans ce diocèse, à peine il s'en trouve un seul où la discipline religieuse ne soit non-seulement ébranlée et endommagée, mais même tout-à-fait détruite et foulée aux pieds; en sorte qu'il ne paroît plus aucun vestige de cette ancienne flamme et de ce feu tout céleste : tant il est vrai que *l'or s'est obscurci, et que sa belle couleur est passé.*

Les personnes les plus censées ne trouvent point de meilleur remède à ce mal, que de tirer, des congrégations nouvellement réformées et animées de l'esprit de Dieu, de saints religieux, pour les mettre en la place de ceux qui, pour ne rien dire de plus, ont occupé la terre en vain.

C'est pour cette raison que l'abbé commendataire du monastère de Notre-Dame-d'Abondance, nommé Vespasien Agacia, a résolu de donner cette maison aux religieux Feuillants, qui suivent la règle de S. Bernard, dont la bonne odeur s'est répandue dans beaucoup d'endroits, et d'en bannir six vieux moines scandaleux qui vivent dans la plus grossière ignorance de la vie religieuse.

C'est sans doute une très-bonne chose, et qui mérite d'être prise à cœur, qu'on plante des fleurs dans le jardin de l'Église, et qu'on en arrache les épines.

Or, afin de réussir plus sûrement dans son projet, l'abbé en a déjà traité avec le général des Feuillants, et a fait avec lui les arrangements nécessaires; et il ne reste plus, pour y mettre la dernière main et rendre l'établissement solide à perpétuité, que l'approbation du saint-siége.

Comme l'utilité de cette bonne œuvre se fera ressentir à cette partie du troupeau de Jésus-Christ que votre sollicitude apostolique m'a confiée, je n'ai pas dû manquer de me jeter aux pieds de votre sainteté, pour la supplier qu'elle daigne favoriser cette entreprise. Que notre Seigneur Jésus-Christ vous conserve pour nous de longues années en parfaite santé! J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, très-saint père, de votre sainteté, etc.

LETTRE LXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME L'ABBESSE DU PUITS-D'ORBE.

(Tirée du Monast. de la Visitat. du Puits-d'Orbe.)

De la clôture des religieuses; règles sur la conduite d'une abbesse vis-à-vis de la mère prieure.

6 novembre 1604.

J'ai eu du contentement à savoir de vos nouvelles, après tant de temps que j'avois demeuré sans en recevoir, ma très-chère fille, par vous-même; car que me peuvent dire de certain de vous ni de vos affaires tous les autres?

Mais, ma très-chère fille, tous les remèdes humains se sont trouvés inutiles pour la guérison de cette pauvre jambe, qui vous donne une peine qu'il faut sagement convertir en pénitence perpétuelle. A la vérité, j'ai toujours eu cette cogitation que toutes ces applications réussiroient très-mal, et que c'étoit un coup que la providence céleste vous avoit donné, afin de vous donner

sujet de patience et de mortification. O quels trésors pouvez-vous assembler par ce moyen ! Il le faut faire dorénavant, et vivre comme une véritable rose entre les épines (1).

Mais on m'a écrit que vous étiez an Puits-d'Orbe avec de vos filles, et que le reste étoit demeuré à Châtillon : cela est vrai; car je l'eusse deviné. Mais ç'a été pour peu, ce me dites-vous, et pour un bon et légitime sujet : je le crois ; mais croyez-moi aussi, ma chére fille, que comme les filles qui ont quitté le monde devroient ne le jamais vouloir voir, aussi le monde qui a quitté les filles ne les voudroit jamais voir ; et pour peu qu'il les voie, il s'en fâche et murmure. C'est la vérité aussi que l'on perd toujours quelque chose aux sorties, qui peuvent, voire même avec quelque perte temporelle, être évitées. Pour cela, si vous écoutez mes avis, vous sortirez le moins qu'il vous sera possible, et même pour ouïr les sermons, puisque vous avez bien le crédit d'avoir quelquefois le prédicateur dans votre oratoire, qui dira des choses toutes propres pour votre assemblée. Certes, il faut avoir quelque égard à la voix commune, et faut beaucoup faire de choses pour éviter les bruits des enfants du monde. *Certes, si je savois,* disoit ce grand spectacle de religion et de dévotion, saint Paul, *si je savois qu'en mangeant de la chair, je donnasse du scandale au prochain, je n'en mangerois jamais* (2). Contentez en cela messieurs vos parents, et je crois qu'après vous pourrez confidemment leur demander du secours pour vous bien loger ; car il me semble que je les vois qui disent : Pourquoi loger à commodité des filles qui sortent et vont parmi le monde ? Et le déplaisir qu'ils ont de ces sorties, fait qu'ils en exagèrent la quantité et qualité.

C'est l'ancienne coutume du monde, de trouver qu'il leur est loisible de parler des ecclésiastiques à toutes mains ; et il croit que pourvu qu'il ait quelque chose à dire sur eux, il n'y aura plus rien à dire sur ses partisans.

Or sus, n'y auroit-il pas moyen que vous sussiez trouver le biais par lequel il faut prendre et garder le cœur de madame la prieure notre sœur; car, encore que, selon le monde, c'est aux inférieurs à rechercher la bienveillance des supérieurs, si est-ce que, selon Dieu et les apôtres, c'est aux supérieurs à rechercher les inférieurs et à les gagner. Car ainsi fait notre Rédempteur ; ainsi ont fait les apôtres; ainsi ont fait, font et feront à jamais tous les prélats zélés en l'amour de leur maître.

Je confesse que je n'admire nullement que vos proches se scandalisent de voir la froideur de l'amitié qui est entre deux sœurs naturelles, deux sœurs spirituelles, deux sœurs religieuses. Il faut remédier à cela, ma très-chère fille, et ne permettez pas que cette tentation dure. Il se peut faire qu'elle ait le tort ; mais du moins avez-vous celui-là, de ne la pas ramener à votre amour par le témoignage continuel et inaccessible de celui que vous lui devez selon Dieu et le monde.

Vous voyez de quelle liberté j'use à vous dire mes sentiments, ma chère fille, que je désire être toute victorieuse de la victoire que l'apôtre annonce : *Ne soyez point vaincus par le mal, mais vainquez le mal par le bien* (1). Si je vous parlois autrement, je vous trahirois ; et je ne puis ni ne veux vous aimer que tout-à-fait paternellement, ma très-chère fille, que je prie Notre Seigneur de vouloir combler de ses graces et consolations. Je salue très-humblement toute votre chère compagnie. Votre, etc.

(1) Le Saint fait ici allusion au nom de l'abbesse, qui étoit Rose Bourgeois.

(2) Si esca scandalizat fratrem meum, non manducabo carnem in æternum, ne fratrem meum scandalizem. I. COR. c. VIII, v. 13.

LETTRE LXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Avis sur les tentations qu'exercent sur nous les sécheresses et l'impuissance de volonté relativement au service de Dieu ; moyen de les repousser et de nous en garantir.

21 novembre 1604.

Madame ma très-chère sœur,

Notre glorieuse et très-sainte maîtresse et reine, la vierge Marie de laquelle nous célébrons aujourd'hui la présentation, veuille présenter nos cœurs à son fils, et nous donner le sien.

Votre messager m'est arrivé au plus fort et malaisé endroit que je puisse presque rencontrer en la navigation que je fais sur la mer tempêtueuse de ce diocèse. Ce n'est pas croyable combien vos lettres m'ont apporté de consolation. Je suis seulement en peine si je pourrai tirer de la presse de mes affaires le loisir qu'il faut pour vous répondre sitôt comme je désire, et si bien comme vous attendez. Je dirai ce que je pourrai tumultuairement ; et, s'il me reste quelque chose après cela, je vous l'écrirai dans bien peu de temps par homme de connoissance, qui va à Dijon et revient.

(1) Noli vinci à malo, sed vince in bono malum. ROM. c. XII, v. 21.

Je vous remercie de la peine que vous avez prise à me déduire l'histoire de votre porte de Saint-Claude, et prie ce béni saint, temoin de la sincérité et intégrité de cœur avec laquelle je vous chéris en notre Seigneur et commun maître, qu'il impètre de sa sainte bonté l'assistance du Saint-Esprit qui nous est nécessaire pour bien entrer au repos du tabernacle de l'Église.

Je viens à votre croix, et ne sais si Dieu m'aura bien ouvert les yeux pour la voir en ses quatre bouts. Je le souhaite infiniment, et l'en supplie, afin que je vous puisse dire quelque chose bien à propos. C'est une certaine impuissance, ce me dites-vous, des facultés ou parties de mon entendement, qui l'empêche de prendre le contentement de la considération du bien; et ce qui vous fâche le plus, c'est que, voulant lors prendre resolution, vous ne sentez point la solidité accoutumée, ains vous rencontrez une certaine barrière qui vous arrête tout court, et de là viennent les tourments des tentations de la foi. C'est bien dit, ma chère fille, vous vous exprimez bien ; je ne sais si je vous entends bien.

Vous ajoutez que néanmoins la volonté, par la grace de Dieu, ne veut que la simplicité et fermeté en l'Église, et que vous mourriez volontiers pour la foi d'icelle. Oh! Dieu soit béni, ma chère fille! *L'infirmité n'est pas à la mort, mais afin que Dieu soit glorifié en icelle* (1). *Vous avez deux peuples au ventre* de votre esprit, comme il fut dit à Rebecca : *l'un combat contre l'autre ; mais enfin le plus jeune surmontera l'aîné* (2). L'amour-propre ne meurt jamais que quand nous mourons ; il a mille moyens de se retrancher dans notre ame, on ne l'en sauroit déloger : c'est l'aîné de notre ame, car il est naturel, ou au moins connaturel : il a une légion de carabins avec lui, de mouvements, d'actions, de passions ; il est adroit, et sait mille tours de souplesse. De l'autre côté, vous avez l'amour de Dieu, qui est conçu après, et est puîné : il a aussi ses mouvements, inclinations, passions, actions. Ces deux enfants en un même ventre s'entrebattent comme Ésaü et Jacob ; c'est pourquoi Rebecca s'écria : *N'étoit-il pas mieux de mourir que de concevoir avec tant de douleurs?* De ces convulsions s'ensuit un certain dégoûtement, qui fait que vous ne savourez pas les meilleures viandes. Mais que vous importe-t-il de savourer ou de ne savourer pas, puisque vous ne laissez pas de bien manger?

(1) Infirmitas hæc non est ad mortem, sed pro gloriâ Dei. JOAN, c. XI, v. 4.

(2) Dominus dedit conceptum Rebeccæ ; sed collidebantur in utero ejus parvuli ; quæ ait : Si sic futurum erat, quid necesse fuit concipere? GENES. c. XXV, v. 21 et 22.

Perrexitque Isaac ut consuleret Dominum. Qui respondens ait : Duæ gentes sunt in utero tuo, et duo populi ex ventre tuo dividentur, populusque populum superabit, et major serviet minori *Ibid.* v. 22 et 23.

S'il me falloit perdre l'un des sentiments, je choisirois que ce fût le goût, comme moins nécessaire, voire même que l'odorat, ce me semble. Croyez-moi, ce n'est que le goût qui vous manque, ce n'est pas la vue : vous voyez, mais sans contentement ; vous mâchez le pain, comme si c'étoit des étoupes sans goût ni saveur. Il vous semble que vos résolutions sont sans force, parce qu'elles ne sont pas gaies ni joyeuses ; mais vous vous trompez, car l'apôtre S. Paul bien souvent n'en avoit que de cette sorte-là. Mais je m'arrête trop.

Vous ne vous sentez pas ferme, constante, ni bien résolue. Il y a quelque chose en moi, ce dites-vous, qui n'a jamais été satisfait; mais je ne saurois dire ce que c'est. Je le voudrois bien savoir, ma chere fille, pour vous le dire ; mais j'espère qu'un jour, vous oyant à loisir, je l'apprendrai. Cependant seroit-ce point peut-être une multitude de désirs, qui fait des obstructions en votre esprit? J'ai été malade de cette maladie. L'oiseau attaché sur la perche se connoît attaché et sent les secousses de sa détention et de son engagement seulement quand il veut voler; et tout de même, avant qu'il ait ses ailes, il ne connoît son impuissance que par l'essai du vol.

Pour un remède donc, ma chère fille, puisque vous n'avez pas encore vos ailes pour voler, et que votre propre impuissance met une barrière a vos efforts, ne vous debattez point, ne vous empressez point pour voler : ayez patience que vous ayez des ailes pour voler, comme les colombes. Je crains infiniment que vous n'ayez un petit trop d'ardeur à la proie, que vous ne vous empressiez et multipliiez les désirs un peu trop dru. Vous voyez la beauté des clartés, la douceur des resolutions : il vous semble que presque vous les tenez, et le voisinage du bien vous en suscite un appetit de même ; et cet appétit vous empresse et vous fait élancer, mais pour néant; car le maître vous tient attachée sur la perche : ou bien vous n'avez pas encore vos ailes; et cependant vous maigrissez par ce continuel mouvement du cœur, et allanguissez continuellement vos forces. Il faut faire des essais, mais moderes, mais sans se débattre, mais sans s'échauffer.

Examinez bien votre procédure en cet endroit : peut-être verrez-vous que vous bandez trop votre esprit au désir de ce souverain goût qu'apporte à l'ame le ressentiment de la fermeté, con-

stance et résolntion. Vous avez la fermeté ; car qu'est autre chose fermeté, que de vouloir plutôt mourir qu'offenser ou quitter la foi ? Mais vous n'en avez pas le sentiment ; car si vous l'aviez, vous en auriez mille joies. Or sus, arrêtez-vous, ne vous empressez point ; vous verrez que vous vous en trouverez mieux, et vos ailes s'en fortifieront plus aisement.

Cet empressement donc est un défaut en vous, et c'est je ne sais quoi qui n'est pas satisfait ; car c'est un défaut de résignation. Vous vous resignez bien, mais c'est avec un *mais* ; car vous voudriez bien avoir ceci et cela, et vous débattez pour l'avoir. Un simple desir n'est pas coutraire à la résignation ; mais un pantellement de cœur, un débattement d'ailes, une agitation de volonté, une multiplication d'élancements, cela indubitablement est faute de resignation. Courage, ma chère cœur ; puisque notre volonté est à Dieu, sans doute nous sommes à lui. Vous avez tout ce qu'il faut, mais vous n'en avez nul sentiment : il n'y a pas grande perte en cela.

Savez-vous ce qu'il faut faire ? il faut prendre en gré de ne point voler, puisque vous n'avez pas encore vos ailes. Vous me faites ressouvenir de Moïse. Ce saint homme, arrivé sur le mont de Phasga, vit toute la terre de promission devant ses yeux ; terre à laquelle il avoit aspiré et espéré quarante ans continuels, parmi les murmurations et séditions de son armée, et parmi les rigueurs des déserts : il la vit et n'y entra point, mais mourut en la voyant. Il avoit votre verre d'eau aux lèvres, et ne pouvoit boire. O Dieu ! quels soupirs devoit jeter cette ame ! Il mourut là plus heureux que plusieurs qui moururent en la terre de promission, puisque Dieu lui fit l'honneur de l'ensépulturer lui-même. Or sus, s'il vous falloit mourir sans boire de l'ean de la Samaritaine, qu'en seroit-ce pour cela, pourvu que votre ame fût reçue à boire éternellement en la souree et fontaine de vie ? Ne vous empressez point à de vains désirs, et même ne vous empressez pas à ne vous empresser point : allez doucement votre chemin, car il est bon.

Sachez, ma très-chère sœur, que je vous écris ces choses avec beaucoup de distraction, et que si vous les trouvez embrouillées, ce ne sera pas merveille, car je le suis moi-même ; mais, Dien merci, sans inquiétude. Voulez-vous connoître si je dis vrai, que le défaut qui est en vous, c'est de cette entière résignation ? Vous voulez bien avoir une croix, mais vous voulez avoir le choix, vous la voudriez commune, corporelle, et de telle on telle sorte. Et qu'est cela, ma fille très-aimée ? Ah ! non, je désire que votre croix et la mienne soient entièrement croix de Jésus-Christ ; et quant à l'imposition d'icelles, et quant aux choix, le bon Dieu c'est ce qu'il fait et pourquoi : c'est pour notre bien sans doute. Notre Seigneur donna le choix à David de la verge de laquelle il seroit affligé, et Dieu soit béni ; mais il me semble que je n'eusse pas choisi, j'eusse laissé faire tout à sa divine majesté. Plus une croix est de Dieu, plus nous la devons aimer.

Or sus, ma sœur, ma fille, mon ame (et ceci n'est pas trop, vous le savez bien), dites-moi, Dieu n'est-il pas meilleur que l'homme ? mais l'homme n'est-il pas un vrai néant en comparaison de Dieu ? Et néantmoins voici un homme, ou plutôt le plus vrai néant de tous les néants, la fleur de toute la misère, qui n'aime rieu moins la confiance que vous avez en lui, encore que vous en ayez perdu le goût et le sentiment, que si vous en aviez tous les sentiments du monde : et Dieu n'aura-t-il pas agréable votre volonté bonne, encore qu'elle soit sans nul sentiment ? *Je suis*, disoit David, *comme une vessie séchée à la fumée du feu* (1), qu'on ne sauroit dire à quoi elle peut servir. Tant de sécheresses qu'on voudra, taut de stérilités, pourvu que nous aimions Dieu.

Mais, avec tout cela, vous n'êtes pas encore au pays où il n'y a point de jour ; car vous avez le jour parfois, et Dieu vous visite. Est-il pas bon, à votre avis ? Il me semble que cette vicissitude vous le rend bien savoureux. J'approuve néanmoins que vous remontriez à notre doux Sauveur, mais amoureusement et sans empressement, votre affliction ; et, comme vous dites, qu'au moins il se laisse trouver à votre esprit : car il se plaît que nous lui racontions le mal qu'il nous fait, et que nous nous plaignions de lui, pourvu que ce soit amoureusement et humblement, et à lui-même, comme font les petits enfants quand leur chère mère les a fouettés. Cependant il faut encore un petit souffrir, et doucement. Je ne pense pas qu'il y ait aucun mal de dire à notre Seigneur : *Venez dans nos ames.* Ce Seigneur sait si j'ai jamais communié sans vous dès mon depart de votre ville.

Non, cela n'a nulle apparence de mal ; Dieu veut que je le serve en souffrant les stérilités, les angoisses, les tentations, comme Job, comme S. Paul, et non pas en prêchant.

Servez Dieu comme il veut, vous verrez qu'un jour il fera tout ce que vous voudrez, et plus que vous ne sauriez vouloir.

Les livres que vous lisez demi-heure sont Gre-

(1) S. François a rendu ce passage seloo le texte hébreu. La Vulgate porte : *Factus sum sicut uter in pruinâ* : Je suis devenu comme uoe peau exposée à la gelée. Ps. CXVIII, v. 83.

nade, Gerson, la Vie de Jésus-Christ, mise en françois du latin de Ludolphe, chartreux; la mère Thérèse; le Traité de l'affliction (1), que je vous ai marqué dans une précédente lettre.

Eh! serons-nous pas un jour tous ensemble au ciel à bénir Dieu éternellement? Je l'espère et m'en réjouis.

La promesse que vous fîtes à notre Seigneur de ne jamais rien refuser de ce qui vous seroit demandé en son nom, ne vous sauroit obliger, sinon à le bien aimer; c'est-à-dire, que vous pourriez l'entendre en telle façon que la pratique en seroit vicieuse, comme vous donniez plus qu'il ne faut, et indiscrètement. Cela donc s'entend, en observant la vraie discrétion; et, en ce cas-là, ce n'est non plus que de dire que vous aimerez bien Dieu, et vous accommoderez à vivre, dire, faire, et donner selon son gré.

Je garde les livres des psaumes, et vous remercie de la musique, en laquelle je n'entends rien du tout, bien que je l'aime extrêmement quand elle est appliquée à la louange de notre Seigneur.

Vraiment, quand vous voudrez que je dépêche, et que je trouve du loisir sans loisir pour vous écrire, envoyez-moi ce bon-homme N., car, sans mentir, il m'a pressé si extrêmement que rien plus, et ne m'a point voulu donner de relâche, pas seulement d'un jour; et vous dis bien que je ne voudrois pas être juge en un procès duquel il fût solliciteur.

Je ne puis laisser le mot de *madame*: car je ne veux pas me croire plus affectionné que S. Jean l'évangéliste, qui néanmoins, en l'épître sacrée qu'il écrit à la sainte dame Électa, l'appelle madame, ni être plus sage que S. Jérôme, qu'il appelle sa dévote Eustochium madame. Je veux bien néanmoins vous defendre de m'appeler monseigneur; car encore que c'est la coutume de deçà d'appeler ainsi les évêques, ce n'est pas la coutume de delà, et j'aime la simplicité.

La messe de Notre-Dame, que vous voulez vouer pour toutes les semaines, le pourra bien être : mais je désire que ce ne soit que pour une année, au bout de laquelle vous revouerez, s'il y échoit, et commencez le jour de la conception de Notre-Dame, jour de mon sacre, et auquel je fis le grand et épouvantable vœu de la charge des ames, et mourir pour elles s'il étoit expédient. Je devrois trembler en m'en ressouvenant. J'en dis de même du chapelet et de l'*Ave maris stella.*

(1) *De la tribulation*. Ce traité fut composé en espagnol par le père Ribadeneira, et a été traduit en françois par un autre jésuite.

Je n'ai observé ni ordre ni mesure à vous répondre; mais ce porteur m'en a levé le moyen.

J'attends de pied coi une grande tempête, comme je vous ai écrit au commencement, et pour mon particulier, mais joyeusement; et, regardant en la providence de Dieu, j'espère que ce sera pour sa plus grande gloire et mon repos, et beaucoup d'autres choses. Je ne suis pas assuré qu'elle arrive, je n'en suis que menacé. Mais pourquoi vous dis-je ceci? Eh! pour ce que je ne m'en saurois empêcher : il faut que mon cœur se dilate avec le vôtre comme cela; et puisqu'en cette attente j'ai de la consolation et de l'esperance de bonheur, pourquoi ne vous le dirois-je pas? Mais à vous seule, je vous prie.

Je prie soigneusement pour notre Celse Benigne, et pour toute la petite troupe des filles. Je me recommande aussi à leurs prières. Ressouvenez-vous de prier pour ma Genève, afin que Dieu la convertisse.

Item, ressouvenez-vous de vous comporter avec un grand respect et honneur en tout ce qui regardera le bon père spirituel que vous savez; et même, traitant avec ses disciples et enfants spirituels, qu'ils ne reconnoissent que la vraie douceur et humilité en vous. Si vous receviez quelques reproches, tenez-vous douce, humble, patiente, et sans autre mot que de vraie humilité; car il le faut. Dieu soit à jamais votre cœur, votre esprit, votre repos; et je suis, madame, votre très dédié serviteur en notre Seigneur, etc. A Dieu soit honneur et gloire!

Jour de la présentation de Notre-Dame,
21 novembre 1604.

J'ajoute ce matin, jour de Sainte-Cécile, que le proverbe tiré de notre S. Bernard, *L'enfer est plein de bonnes volontés ou désirs*, ne vous doit nullement troubler. Il y a deux sortes de bonnes volontés. L'une dit : Je voudrois bien faire, mais il me fâche, et ne le ferai pas. L'autre dit : Je veux bien faire, mais je n'ai pas tant de pouvoir que de vouloir; c'est cela qui m'arrête. La première remplit l'enfer, la seconde le paradis. La première volonté ne fait que commencer à vouloir et désirer; mais elle n'achève pas de vouloir; ses désirs n'ont pas assez de courage, ce ne sont que des avortons de volonté : c'est pourquoi elle remplit l'enfer. Mais la seconde produit des désirs entiers et bien formés, et c'est pour cela que Daniel fut appelé *homme de désirs*. Notre Seigneur nous veuille donner la perpétuelle assistance de son Saint-Esprit, ma fille et sœur très-aimée!

LETTRE LXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Exhortation à la patience dans ses peines intérieures; en détourner sa vue pour ne regarder que Dieu. Ce qu'il faut faire quand on a oublié quelque péché dans une confession générale; ne faut rien précipiter dans le choix d'un état de vie, mais se bien consulter avec Dieu par l'entremise de son directeur.

Le 18 février 1605.

Je loue Dieu de la constance avec laquelle vous supportez vos tribulations. J'y vois néanmoins encore quelque peu d'inquiétude et d'empressement, qui empêche le dernier effet de votre patience. *En votre patience*, dit le fils de Dieu, *vous posséderez vos ames* (1). C'est donc l'effet de la patience de bien posséder son ame: et à mesure que la patience est parfaite, la possession de l'ame se rend plus entière et excellente Or la patience est d'autant plus parfaite, qu'elle est moins mêlée d'inquietude et d'empressement. Dieu donc vous veuille délivrer de ces deux dernières incommodités, et tôt après vous serez délivrée de l'autre main.

Bon courage, je vous supplie, ma chère sœur : vous n'avez souffert l'incommodité du chemin que trois ans, et vous voulez le repos ; mais ressouvenez-vous de deux choses : l'une, que les enfants d'Israël furent quarante ans parmi les déserts avant que d'arriver dans la terre du séjour qui leur étoit promis ; et néanmoins six semaines pouvoient suffire pour tout ce voyage, et à l'aise; et il ne fut pas loisible de s'enquérir pourquoi Dieu leur faisoit prendre tant de détours, et les conduisoit par des chemins si âpres, et tous ceux qui en murmurèrent moururent avant l'arrivée : l'autre, que Moïse, le plus grand ami de Dieu de toute la troupe, mourut sur les frontières de la terre de repos, la voyant de ses yeux, et ne pouvant en avoir la jouissance.

Plût à Dieu que nous regardassions peu à la conduite du chemin que nous frayons, et que nous eussions les yeux fichés sur celui qui nous conduit, et sur le bienheureux pays auquel il nous mène! Que nous doit-il chaloir si c'est par les déserts ou par les champs que nous allons, pourvu que Dieu soit avec nous, et que nous allions en paradis? Croyez-moi, je vous prie, trompez le plus que vous pourrez votre mal ; et, si vous le sentez, au moins ne le regardez pas, car la vue vous en donnera plus d'appréhension, que le sentiment ne vous en donnera de douleur. Aussi bande-t-on les yeux à ceux sur lesquels on veut faire quelque grand coup par le fer. Il me semble que vous vous arrêtez un petit trop à la considération de votre mal.

Et quant à ce que vous me dites, que c'est un grand travail de vouloir et ne pouvoir, je ne veux pas vous dire qu'il faut vouloir ce que l'on peut ; mais je vous dis bien que c'est un grand pouvoir devant Dieu que de pouvoir vouloir. Passez outre, je vous supplie, et pensez à cette grande déréliction que souffrit notre maître au jardin des Olives; et voyez que ce cher Fils ayant demandé consolation à son bon père, et connoissant qu'il ne vouloit pas la lui donner, il n'y pense plus, il ne s'en empresse plus, il ne la cherche plus ; mais, comme s'il ne l'eût jamais prétendue, il exécute vaillamment et courageusement l'œuvre de notre rédemption.

Après que vous aurez prié le Père qu'il vous console, s'il ne lui plaît pas de le faire, n'y pensez plus, et roidissez votre courage à faire l'œuvre de votre salut sur la croix, comme si jamais vous n'en deviez descendre, et qu'one plus vous ne dussiez voir l'air de votre vie clair et serein. Que voulez-vous? il faut voir et parler à Dieu parmi les tonnerres et tourbillons du vent ; il le faut voir dans le buisson et parmi le feu et les épines ; et pour ce faire, la vérité est qu'il est nécessaire de se déchausser, et faire une grande abnégation de nos volontés et affections. Mais la divine bonté ne vous a pas appelée au train auquel vous êtes, qu'il ne vous fortifie pas tout ceci. C'est à lui de parfaire sa besogne. Il est vrai qu'il est un petit loug, parce que la matière le requiert; mais patience.

Bref, pour l'honneur de Dieu, acquiescez entièrement à sa volonté, et ne croyez nullement que vous le servissiez mieux autrement ; car on ne le sert jamais bien, sinon quand on le sert comme il veut.

Or il veut que vous le serviez sans goût, sans sentiment, avec des répugnances et convulsions d'esprit. Ce service ne vous donne pas satisfaction, mais il le contente ; il n'est pas à votre gré, mais il est au sien.

Imaginez-vous que vous ne dussiez jamais être délivrée de vos angoisses; qu'est-ce que vous feriez? Vous diriez à Dieu : Je suis votre; si mes misères vous sont agréables, accroissez-en le nombre et la durée. J'ai confiance en notre Seigneur que vous diriez cela et n'y penseriez plus ; au moins, vous ne vous empresseriez plus. Faites-en de même maintenant, et apprivoisez-vous avec votre travail, comme si vous deviez

(1) In patientiâ vestrâ possidebitis animas vestras. Luc, c. xxi, v. 19.

toujours vivre ensemble: vous verrez que quand vous ne penserez plus à votre délivrance, Dieu y pensera; et quand vous ne vous empresserez plus, Dieu accourra.

C'est assez pour ce point, jusqu'à ce que Dieu me donne la commodité de vous le déclarer à souhait, lorsque sur icelui nous établirons l'assurance de notre joie; ce sera quand Dieu nous fera revoir en présence.

Cette bonne ame (1), que vous et moi chérissons tant, me fait demander si elle pourra attendre la présence de son père spirituel pour s'accuser de quelque point duquel elle n'eut point souvenance en sa confession générale; et, à ce que je vois, elle le désireroit fort. Mais dites-lui, je vous supplie, que cela ne se peut en aucune façon: je trahirois son ame si je lui permettois cet abus. Il faut qu'à la fine première confession qu'elle fera, tout au commencement, elle s'accuse de ce péché oublié (j'en dis de même s'il y en a plusieurs) purement et simplement, sans répéter en aucune autre chose de sa confession générale, laquelle fut fort bonne; et partant, nonobstant les choses oubliées, cette ame ne se doit nullement troubler.

Et ôtez-lui la mauvaise appréhension qui la peut mettre en peine pour ce regard; car la vérité est que le premier et principal point de la simplicité chrétienne gît en cette franchise d'accuser ses péchés, quand il est besoin, purement et nûment, sans appréhender l'oreille du confesseur, laquelle n'est apprêtée que pour ouïr des péchés, et non des vertus, et des péchés de toutes sortes. Que donc hardiment et courageusement elle se décharge pour ce regard, avec une grande humilité et mépris de soi même, sans avoir crainte de faire voir sa misère à celui par l'entremise duquel Dieu la veut guérir.

Mais si son confesseur ordinaire lui donne trop de honte ou d'appréhension, elle pourra bien aller ailleurs; mais je voudrai en cela toute simplicité, et je crois que tout ce qu'elle a à dire est fort peu de choses en effet, et l'appréhension le fait paroître étrange.

Mais dites-lui tout ceci avec une grande charité, et l'assurez que si en cet endroit je pouvois condescendre à son inclination, je le ferois très-volontiers, selon le service que j'en ai voué à la très-sainte liberté chrétienne.

Que si, après cela, à la première rencontre qu'elle fera de son père spirituel, elle pense retirer quelque consolation et profit de lui manifester la même faute, elle le pourra faire, bien qu'il ne sera pas nécessaire; et, à ce que j'ai appris de sa dernière lettre, elle le désire; et j'espère même qu'il lui sera utile de faire une confession générale de nouveau avec une grande préparation, laquelle néanmoins elle ne doit commencer qu'un peu avant son départ, de peur de s'embarrasser.

Dites-lui encore, je vous supplie, que j'ai vu le désir qu'elle commence de prendre de se voir un jour en lieu où elle puisse servir Dieu de corps et de voix. Arrêtez-la à ce commencement; faites-lui savoir que ce désir est de si grande conséquence, qu'elle ne doit ni le répéter, ni permettre qu'il croisse, qu'après qu'elle en aura pleinement communiqué avec son père spirituel, et qu'ensemble ils en auront ouï ce que Dieu en dira. Je crains qu'elle ne s'engage plus avant, et que par après il ne soit malaisé de la réduire à l'indifférence avec laquelle il faut ouïr les conseils de Dieu. Je veux bien qu'elle le nourrisse, mais non pas qu'il croisse: car, croyez-moi, il sera toujours meilleur d'ouïr notre Seigneur avec indifférence et en esprit de liberté, ce qui ne se pourra faire si ce désir grossit; car il assujettira toutes les facultés intérieures, et tyrannisera la raison sur le choix.

Je vous donne bien de la peine, vous rendant messagère de ces réponses; mais puisque vous avez bien pris le soin de me proposer les demandes de sa part, votre charité le prendra bien encore pour lui faire entendre mon opinion.

Ferme, je vous supplie; que rien ne vous ébranle. Il est encore nuit, mais le jour s'approche; non, il ne tardera pas. Mais cependant pratiquons le dire de David: *Élevez vos mains du côté du lieu saint pendant la nuit, et bénissez le Seigneur* (1). Bénissons-le de tout notre cœur, et le prions qu'il soit notre guide, notre barque et notre port.

Je ne veux pas répondre à votre dernière lettre par le menu, sinon en certains points qui me semblent plus pressants.

Vous ne pouvez croire, ma très-chère fille, que les tentations contre la foi et l'Église viennent de Dieu: mais qui vous a jamais enseigné que Dieu en fût auteur? Bien des ténèbres, bien des impuissances, bien du liement à la perche, bien de la déréliction et destitution de vigueur, bien du dévoiement de l'estomac spirituel, bien de l'amertume de la bouche intérieure, laquelle rend amer le plus doux vin du monde: mais de suggestions de blasphème, d'infidélité, de mécréance, ah! non, elles ne peuvent sortir de

(1) Madame la présidente Brulart, selon toutes les apparences.

(1) In noctibus extollite manus vestras in sancta, et benedicite Dominum. Ps. CXXXIII, v. 3.

notre bon Dieu : son sein est trop pur pour concevoir tels objets.

Savez-vous comment Dieu fait en cela ? Il permet que le malin forgeron de semblables besognes nous les vienne présenter à vendre, afin que, par le mépris que nous en ferons, nous puissions témoigner notre affection aux choses divines. Et pour cela, ma chère sœur, ma très-chère fille, faut-il s'inquiéter, faut-il changer de posture ? O Dieu ! nenni. C'est le diable qui va partout autour de notre esprit, furetant et brouillant, pour voir s'il pourroit trouver quelque porte ouverte. Il faisoit comme cela avec Job, avec S. Antoine, avec Ste Catherine de Sienne, et avec une infinité de bonnes ames que je connois, et avec la mienne, qui ne vaut rien et que je ne connois pas. Et quoi ! pour tout cela, ma bonne fille, faut-il se fâcher ? Laissez-le se morfondre, et teuez toutes les avenues bien fermées : il se lassera enfin, ou, s'il ne se lasse, Dieu lui fera lever le siége.

Souvenez-vous de ce que je pense vous avoir dit une autre fois. C'est bon signe qu'il fasse tant de bruit et de tempêtes autour de la volonté ; c'est signe qu'il n'est pas dedans. Et courage, ma chère ame ; je dis ce mot avec grand sentiment et en Jésus-Christ : ma chère ame, courage, dis-je. Pendant que nous pouvons dire avec résolution, quoique sans sentiment, Vive Jésus, il ne faut point craindre.

Et ne me dites pas qu'il vous semble que vous le dites avec lâcheté, sans force ni courage, mais comme par une violence que vous vous faites. O Dieu ! mais donc la voilà, la sainte violence qui ravit les cieux. Voyez-vous, ma fille, c'est signe que tout est pris, que l'ennemi a tout gagné en notre forteresse, hormis le donjon impénétrable, indomptable, et qui ne peut se perdre que par soi-même. C'est enfin cette volonté libre, laquelle, toute nue devant Dieu, réside en la suprême et plus spirituelle partie de l'ame, ne dépend d'autre que de son Dieu et de soi-même ; et quand toutes les autres facultés de l'ame sont perdues et assujetties à l'ennemi, elle seule demeure maîtresse de soi-même pour ne consentir point.

Or, voyez-vous les ames affligées parce que l'ennemi, occupant toutes les autres facultés, fait là-dedans son tintamarre et fracas extrême ? A peine peut-on ouïr ce qui se dit et fait en cette volonté supérieure, laquelle a bien la voix plus nette et plus vive que la volonté inferieure ; mais celle-ci l'a si âpre et si grosse qu'elle étouffe la clarté de l'autre.

Enfin notez ceci : pendant que la tentation vous déplaira, il n'y a rien à craindre ; car pourquoi vous deplaît-elle, sinon parce que vous ne la voulez pas ? Au demeurant, ces tentations si importunes viennent de la malice du diable ; mais la peine et souffrance que nous ressentons viennent de la miséricorde de Dieu, qui, contre la volonté de son ennemi, tire de la malice d'icelui la sainte tribulation, par laquelle il affine l'or qu'il veut mettre dans ses trésors. Je dis donc ainsi : vos tentations sont du diable et de l'enfer, mais vos peines et afflictions sont de Dieu et du paradis ; les mères sont de Babylone, mais les filles sont de Jérusalem. Méprisez les tentations, embrassez les tribulations.

Je vous dirai un jour, quand j'aurai bien du loisir, quel mal causent ces obstructions de l'esprit : cela ne se peut écrire en peu de paroles.

Ne craignez nullement, je vous supplie, de me donner aucune peine ; car je proteste que c'est une extrême consolation d'être pressé de vous rendre quelque service. Écrivez-moi donc, et souvent, et sans ordre, et le plus naïvement que vous pourrez : j'en aurai toujours un extrême contentement.

Je m'en vais dans une heure en la petite bourgade où je dois prêcher, Dieu s'étant voulu servir de moi : et en souffrant, et en prêchant, il soit à jamais béni !

Il ne m'est rien encore arrivé de la tempête que je vous dis ; mais les nuées sont encore pleines, obscures et chargées dessus ma tête.

Vous ne sauriez trop avoir de confiance en moi, qui suis parfaitement et irrévocablement vôtre en Jésus-Christ, duquel mille et mille fois le jour je vous souhaite les plus chères graces et bénédictions. Vivons et mourons en lui et pour lui. Amen.

Votre, etc.

LETTRE LXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES A MADAME DE CHANTAL.

Les grandes croix sont plus méritoires, et demandent plus de force.

A La Roche, le 19 février 1605.

Madame, j'ai tant de suavité au désir que j'ai de votre bien spirituel, que tout ce que je fais sous ce mouvement ne me sauroit nuire.

Vous me dites que vous portez toujours votre grande croix, mais qu'elle vous pèse moins parce que vous avez plus de force. O Sauveur du monde ! que voilà qui va bien ! Il faut porter sa croix : quiconque la portera plus grande se trouvera mieux. Dieu donc nous en veuille donner de plus grandes, mais qu'il lui plaise nous donner de

grandes forces pour les porter! Or sua done, courage: *si vous avez confiance, vous verrez la gloire de Dieu* (1).

Je ne vous réponds pas maintenant, car je ne saurois; je ne fais que passer légèrement sur vos lettres. Je ne vous enverrai rien à présent pour la réception du très-saint sacrement; si je puis, ce sera à la première commodité.

Je vis un jour une image dévote: c'étoit un cœur sur lequel le petit Jésus étoit assis. O Dieu, dis-je, ainsi puissiez-vous vous asseoir sur le cœur de cette fille que vous m'avez donnée, et à laquelle vous m'avez donné! Il me plaisoit en cette image que Jésus étoit assis et se reposoit, car cela me représentoit une stabilité; et me plaisoit qu'il y étoit enfant, car c'est l'âge de parfaite simplicité et de douceur: et communiant au jour auquel je savois que vous en faisiez de même, je logeois par ce désir ce bénin hôte, en cette place, et chez vous et chez moi. Dieu soit en tout et partout beni, et veuille se saisir de nos cœurs ès siècles des siècles! Amen. Votre, etc.

LETTRE LXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADEMOISELLE DE VILLERS (2).

(Tirée du monastère de la Visitation de S. Denis en France.)

Le Saint lui mande que madame de Boisy, sa mère, ne peut aller à Dijon pour y adorer l'hostie miraculeuse qu'on y conservoit à la Sainte-Chapelle du roi; et il lui marque le temps où elle peut faire le voyage de Saint-Claude, pour lui exposer l'état de son ame.

A La Roche, le 24 mars 1605.

Vous m'obligez infiniment d'employer, comme vous faites, toutes les occasions qui se présentent à vous pour m'écrire; car j'ai toujours beaucoup de consolation à recevoir de vos nouvelles. J'admire que le paquet de lettres que j'ai envoyé avant ce carême-prenant au sieur de Maillen, pour vous rendre, soit encore en chemin, ne pouvant croire qu'il soit perdu: j'écrivis à presque tous mes amis.

Ma pauvre mère auroit bien du désir d'aller à l'adoration de la sainte hostie; mais, sans mentir, je ne pense pas que ses affaires ni sa santé le lui permettent.

Je vous vois si ferme au dessein de venir à Saint-Claude, que je ne puis plus vous dire autre chose, sinon que depuis le 24 d'avril (1) jusqu'au 5 de mai je serai empêché aux affaires du synode de ce diocèse: hors de là (2), depuis la Quasimodo jusqu'à la Pentecôte, je ne vois rien devant mes yeux qui me puisse détourner de la consolation que je prendrai au bien de votre présence, si vous prenez la peine de venir jusqu'à la maison de ma mère, où j'aurai plus de commodité de vous entretenir sur tout ce qu'il vous plaira. Mais puisque vous désirez me communiquer pleinement votre ame, il sera bien expédient de prendre un loisir convenable. Je ne saurois jamais vous oublier en ces foibles prières que je fais, étant par tant de raisons, d'une affection filiale, mademoiselle, votre, etc.

P. S. Je supplie monsieur votre mari et messieurs vos enfants de m'aimer en qualité d'un homme qui est entièrement acquis à leur mérite. Le porteur, qui m'est connu de longue main, m'a dit de combien de charité vous usez en son endroit. Dieu en soit glorifié et béni!

LETTRE LXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Rouen.)

Il lui assigne un jour pour le venir trouver chez madame sa mère, et lui faire la revue de sa conscience. Il lui découvre aussi le dessein qu'a madame sa mère de mettre sa jeune sœur en pension au monastère du Puits-d'Orbe, la priant de faire secrètement des informations pour cela.

21 mai 1605.

Madame ma très-chère sœur, voici une courte réponse à vos dernières lettres. Puisque vous êtes résolue de me revoir entre ci et Pentecôte, et que vous en espérez tant de fruit, venez au nom de Dieu, et pour une bonne fois. Le lieu que je vous marquerai, c'est chez ma mère, à Thorens, parce qu'en cette ville je ne saurois promettre un seul moment de mon temps. Le jour sera le samedi suivant l'Ascension, afin que je vous puisse donner les quatre ou cinq jours suivants francs et li-

(1) Si credideris, videbis gloriam Dei. JOAN, c. XI, v. 40.

(2) C'est apparemment la mère de MM. de Villers, auxquels S. François adresse une lettre au sujet de la mort de leur père.

(1) C'étoit le deuxième dimanche d'après Pâques, jour où s'ouvroit le synode, tous les ans, au diocèse du Saint.

(2) Ce temps n'étoit que de dix jours, pendant lesquels devoit durer le synode.

bres, avant que la fête de la Pentecôte arrive, en laquelle il faut nécessairement que je vienne ici à Annecy pour faire l'office et mon devoir. Je ne puis dire si nous aurons besoin de beaucoup de jours pour la revue de tout votre état intérieur : peu plus, peu moins en fera la raison.

S'il vous arrivoit quelque incommodité pour laquelle il fallût différer votre venue, vous n'aurez pas pour cela besoin de m'avertir par homme exprès, mais seulement par la première commodité, puisque passé ce temps-là je serai à la visite, et ne m'arrêterai nulle part jusqu'à Notre-Dame de septembre, que je serai ici quinze jours seulement, si que entre cela vous auriez assez de loisir de m'avertir. Je dis cela en cas que le sujet même de la retardation de votre voyage ne méritât pas de soi-même de m'en avertir ; mais pour cela faites comme vous jugerez, pour m'avertir ou pour ne point m'avertir.

Préparez bien tout ce qui sera requis pour rendre ce voyage fructueux, et tel que cette entrevue puisse suffire pour plusieurs années. Recommandez-le à notre Seigneur ; fouillez tous les replis et voyez tous les ressorts de votre ame, et considérez tout ce qui aura besoin d'être ou rhabillé ou remis. De mon côté je présenterai à Dieu plusieurs sacrifices, pour obtenir de sa bonté la lumière et la grace nécessaires pour vous servir en cette occasion. Je disois bien que vous préparassiez une grande, mais je dis très-grande et absolue confiance en la miséricorde de Dieu premièrement, puis en mon affection ; mais je sais que de ce côté-là la provision en est toute faite. S'il vous semble qu'à mesure que votre souvenance et considération vous suggéreront quelque chose, il vous fût utile de le marquer avec la plume, je l'approuverois fort. Le plus que vous pourrez apporter d'abnégation ou d'indifférence de votre propre volonté, c'est-à-dire, de désirs et résolutions de bien obéir aux inspirations et instructions que Dieu vous donnera, quelles qu'elles soient, ce sera le mieux ; car notre Seigneur agit ès ames qui sont purement siennes, et non préoccupées d'affections et de propres volontés. Mais surtout gardez-vous de vous inquiéter en cette préparation ; faites-la doucement et en liberté d'esprit. En ce qui regarde les ennuis des tentations de la foi, ne vous y amusez pas ; mais attendez que vous soyez ici, car ce sera assez tôt. Ne partez point sans le congé de votre confesseur ; je veux croire que vous lui en avez communiqué vos délibérations avant que d'en résoudre.

Au demeurant, il faut que je vous supplie de me faire un bien. Ma mère désire infiniment d'envoyer ma jeune sœur au Puits-d'Orbe, afin de la dépayser, et de lui faire prendre le goût de la dévotion ; mais elle ne voudroit nullement que madame l'abbesse, ni sa maison, en reçût aucune incommodité que celle du soin de ses mœurs. C'est pourquoi je désire qu'il vous plaise de m'apporter assurance de tout ce qui sera requis de faire à cette intention, sans que madame l'abbesse le sache, afin que tout aille comme il faut, et que ma sœur ait ce bien de.... (1).

Voilà de la peine que je vous donne, mais c'est encore pour un office de charité. Il me reste seulement à prier notre Seigneur qu'il soit votre guide et conducteur en ce voyage et en tout le reste de vos actions : je l'en supplie de tout mon cœur, et vous, ma chère sœur, de venir joyeuse en lui, qui est votre joie et consolation. Si vous saviez comme je vous écris, vous excuseriez bien l'indigestion de mes paroles et de mon style ; mais c'est tout un, je vous écris sans entendement, mais je ne vous écris pas sans un cœur plein d'extraordinaire désir de votre bien : et prenez courage, ma sœur ; Dieu vous sera bon et propice. Je suis votre serviteur très-dédié en son nom. Amen.

De Saint-Claude votre chemin s'adresse droit à Gex, où je vous ferai trouver un homme qui vous accompagnera jusque chez ma mère. Vous viendrez de Gex à Genève, où, si vous ne voulez pas, vous n'arrêterez point ; et, si vous voulez, vous pourrez arrêter, car il n'y a pas de danger ; et de là vous viendrez a Thorens. De Saint-Claude à Gex il n'y a que six lieues, et de Gex à Thorens sept. L'homme qui vous ira au rencontre vous conduira. Je vous attendrai plutôt la veille de l'Ascension (2) que le samedi suivant (3).

Je vous invitois à la veille de l'Ascension ; mais, comme je fermois la lettre, des pères chartreux me sont venus conjurer d'aller en un monastère voisin consacrer des filles : si que le jour auquel je vous attendrai sera le samedi suivant. Dieu vous aide !

LETTRE LXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Envoi d'une image où étoit représenté le petit Jésus avec Notre-Dame et sainte Anne. Réflexion sur cette image

Le 29 mai 1605.

Voilà, ma fille, l'image que je vous envoie : elle représente votre sainte abbesse pendant

(1) Il y a ici une ligne et demie effacée.

(2) 18 mai.

(3) 21 mai, l'Ascension étant le 19 mai cette année 1605, où cette lettre fut écrite.

qu'elle étoit encore au monastère des mariées, et sa bonne mère qui étoit venue du couvent des veuves pour la visiter. Voyez la fille, comme elle se tient les yeux baissés; c'est parce qu'elle ne peut regarder ceux de l'enfant : la mère au contraire les élève, parce qu'elle regarde son poupon. Les vierges ne lèvent les yeux que pour voir ceux de leur époux, et les veuves les baissent, si ce n'est pour avoir le même honneur. Votre abbesse est glorieusement ornée d'une couronne sur la tête, mais regarde en bas sur certaines petites fleurs éparses sur le marche-pied de son siége.

La bonne mère-grand a près de soi à terre un panier plein de fruits. Je pense que ce sont les actions de sainteté, des vertus humbles et basses qu'elle veut donner à son mignon, tout aussitôt qu'elle l'aura entre ses bras. Au demeurant, vous voyez que le doux Jésus se penche et se retourne du côté de sa mère-grand, toute veuve qu'elle est, mal coiffée, et simplement vêtue. Il tient un monde en ses mains, lequel il détourne doucement à gauche, parce qu'il sait bien qu'il n'est pas propre aux veuves; mais de l'autre il lui présente sa sainte bénédiction.

Tenez-vous auprès de cette veuve, et comme elle ayez votre petit panier. Tendez les yeux et les bras à l'enfant; sa mère votre abbesse vous le donnera à votre tour; et lui très-volontiers s'inclinera à vous, et vous bénira glorieusement. Hé! que je le désire, ma fille! Ce souhait est répandu tout partout en mon ame, où il résidera éternellement. Vivez joyeuse en Dieu, et saluez très-humblement en mon nom madame votre abbesse et votre chère maîtresse. Le doux Jésus soit assis sur votre cœur et sur le mien ensemblement! qu'il y règne et vive à jamais! Amen.

LETTRE LXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Ne jamais oublier le jour où l'on est revenu à Dieu, et en célébrer l'anniversaire par des exercices de piété extraordinaires.

10 juillet 1605.

J'ai oublié de vous dire, ma chère fille, que si les oraisons de S. Jean et de S. François, et les autres que vous dites, vous donnent plus de goût en françois, je suis bien content que vous les récitiez comme cela. Demeurez en paix, ma fille, avec votre époux bien serré entre vos bras.

Oh! que mon ame est satisfaite de l'exercice de pénitence que nous avons fait ces jours passés, jours heureux, et acceptables, et mémorables! Job désire que le jour de sa naissance périsse (1), et que jamais il n'en soit mémoire; mais moi, ma fille, je souhaite, au contraire, que ces jours èsquels Dieu vous a faite toute sienne vivent à jamais en votre esprit, et que la souvenance en soit perpétuelle. Oui-dà, ma fille, ce sont des jours desquels le souvenir vous sera éternellement agréable et doux sans doute, pourvu que nos résolutions, prises avec tant de force et de courage, demeurent bien closes et à couvert sous le précieux sceau que j'y ai mis de ma main.

Je veux, ma fille, que nous célébrions toutes les années les jours anniversaires de ceux-là, par l'addition de quelques particuliers exercices à ceux qui nous sont ordinaires. Je veux que nous les appelions jours de notre dédicace, puisqu'en ceux-ci vous avez si entièrement dédié votre esprit à Dieu. Que rien ne vous trouble ci-après, ma fille; dites, avec S. Paul : *Au demeurant, que nul ne se fâche; car je suis stigmatisé des plaies de mon maître* (2); c'est-à-dire, je suis la servante vouée, dédiée, sacrifiée.

Gardez bien la clôture de votre monastère, ne laissez point sortir vos desseins çà et là; car cela n'est qu'une distraction de cœur. Observez bien la règle, et croyez, mais croyez-le bien, que le fils de madame votre abbesse sera tout vôtre (3).

Nourrissez, tant qu'il vous sera possible, beaucoup d'union entre vous, madame du Puits-d'Orbe, et madame Brulart; car il me semble que cela leur sera profitable.

Vous connoîtrez assez, à voir que je vous écris à tout propos, que je vous vois souvent en esprit, et il est vrai. Non, il ne sera jamais possible que chose aucune me sépare de votre esprit : le lien est trop fort. La mort même n'aura pas de pouvoir pour le dissoudre, puisqu'il est d'une étoffe qui dure éternellement.

Je suis fort consolé, ma chère fille, de vous voir pleine du désir d'obéissance : c'est un désir d'un prix incomparable, et qui vous appuiera en tous vos ennuis. Hélas! nenni, ma très-aimée fille, ne regardez point à qui, mais pour qui vous obéissez. Votre vœu est adressé à Dieu, quoiqu'il regarde un homme. Mon Dieu! ne craignez point que la providence de Dieu vous défaille; non, s'il étoit besoin, elle enverroit plutôt un ange pour vous conduire, que de vous laisser sans

(1) Pereat dies in quâ natus sum, et nox in quâ dictum est : Conceptus est homo. JOB, C. III, V. 3.

(2) De cætero nemo mihi molestus sit; ego enim stigmata Domini Jesu in corpore meo porto. AD. GAL. C. VI, V. 17.

(3) L'abbesse, c'est la sainte Vierge, et son fils, notre Seigneur.

guide, puisqu'avec tant de courage et de résolution vous voulez obéir. Et donc, ma chère fille, reposez-vous en cette providence paternelle, résignez-vous de tout en icelle : et cependant, tant que je pourrai, je m'épargnerai pour vous tenir parole, afin que, moyennant la grace céleste, je vous serve longuement; mais cette divine volonté soit toujours faite! Amen.

Hier j'allois sur le lac en une petite barquette, pour visiter M. l'archevêque de Vienne; et j'étois bien aise de n'avoir point d'appui, qu'un ais de trois doigts, sur lequel je me puisse assurer, sinon la sainte providence : et si j'étois encore bien aise d'être là sous l'obéissance du nocher, qui nous faisoit asseoir et tenir fermes sans remuer, comme bon lui sembloit; et vraiment je ne remuai point. Mais, ma fille, ne prenez pas ces paroles pour des effets de grand prix. Non, ce ne sont que de petites imaginations de vertu, que mon cœur fait pour se récréer; car quand c'est à bon escient, je ne suis pas si brave.

Je ne puis m'empêcher de vous écrire avec une grande nudité et simplicité d'esprit. A Dieu, ma très-chère fille, ce même Dieu que j'adore, et qui m'a rendu si uniquement et si intimement vôtre, qu'à jamais son nom soit beni, et celui de sa sainte Mère. Je me ressouvins encore hier de Ste Marthe, exposée dans une petite barque avec Magdeleine : Dieu leur servit de pilote pour les faire aborder en notre France. A Dieu de rechef, ma chère fille : vivez toute joyeuse, toute constante en notre cher Jésus. Amen.

LETTRE LXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SA SAINTETÉ LE PAPE PAUL V.

Ostendit quantis nominibus Paulo V, ad pontificatum recens erecto, gratulari teneatur. Diœcesim Gebennensem nobilium ejus curarum partem cupit non esse postremam.

Annecy, le 16 juillet 1605.

Beatissime pater,

In tantâ salutantium contentione, qui, hoc pontificatûs initio, ad pedes sanctitatis tuæ venerabundi acciderunt, non debui, credo, meam ingerere tenuitatem, quæ etsi obedientiâ, fide ac pietate erga beatitudinem tuam nulli inferior est, meritis tamen adeò depressa jacet, ut vix in comparatione conspici ac notari potuisset.

Sed nunc, beatissime pater, cùm majorum omnium ardor expletus deferbuit, non rectè faciam, si tacuero, et noluero nuntiare quàm boni nuntii dies assumptionis tuæ fuerit, et me totamque hanc diœcesim maximâ perfuderit lætitiâ.

Debeo namque hoc gaudii testimonium cathedræ apostolicæ, cui de tanti pontificis sessione congratulor : debeo et tibi pontifici maximo, qui tantam cathedram exornas : debeo urbis et orbis fidelibus universis, qui suavissimo virtutum tuarum odore recreantur : debeo huic provinciæ, quæ, undique fluctibus ac jactationibus hæreticorum quassata propemodùm ac contrita, plurimam spem ex perspectâ tuâ providentiâ concepit.

Debeo et mihi, qui mirificam illam tuam benignitatem jampridem sum expertus, dùm tu, beatissime pater, in ultimo illo et ad pontificatum proximo cardinalatûs gradu tantisper hæreres, et ego huic Ecclesiæ præpositus negotium de ecclesiis, hæreticorum longissimâ occupatione dirutis, catholicorum usui restituendis, apud sanctam sedem tractarem, nuntiumque gratissimum deferrem de multis hominum millibus ad Christi caulas nuperrimè reductis; ut me nunc propitium habiturum pontificem et patrem sperare par sit, quem tam beneficum jam indè nactus sum cardinalem.

Et sanè cor, humani corporis princeps, in affectas partes majore suorum vitalium spirituum fluxu beneficentiam suam derivare solet. Sol quoque eò abundantiùs ac pressiùs radios suos effundit in hæc nostra inferiora, quò altius horizonti insidet ac dominatur.

Tu autem, beatissime pater, cor es et sol totius ministerii ecclesiastici : non dubium igitur quin, præter omnium Ecclesiarum sollicitudinem, singularem providentiam huic diœcesi instaurandæ adhibeas, quæ omnium maximè et pessimè ab hæreticis vexatur; idque tantò uberiùs præstes, quò altiùs nobis præes et immines.

Nam et Christus, episcoporum princeps, cujus tu vices sustines in terris, ubi abundavit delictum, superabundare facit gratiam. Sic summum in te apostolicæ dignitatis splendorem lætus et gradulabundus veneror, ac demisso in terram vultu, ad pedum tuorum oscula prostratus, humillimè colo; et si tuæ sanctitatis solium ex inferiorum vestimentis erigendum esset, sicut de primâ sede Jehu docet Scriptura festinarem utique, et tollens vestes substernerem pedibus tuis, canerem tubâ, atque dicerem : Regnet Paulus V! vivat pontifex maximus quem unxit Dominus super Israel Dei!

Félicitation sur son exaltation au saint-siége.

Très-saint Père,

Quoique je ne cède en rien à qui que ce soit dans l'obéissance, la fidélité et le respect qui sont

dus à votre sainteté, cependant, pour ce qui regarde les mérites, ma personne a si peu de relief, qu'étant mise en parallele avec les autres, elle s'évanouit et disparoît. C'est ce qui fait que je n'ai pas cru pouvoir me mêler parmi la multitude de ces grands personnages qui, à l'entrée de votre pontificat, se sont empressés d'aller se jeter aux pieds de votre sainteté, pour lui rendre leurs devoirs.

Mais maintenant, très-saint père, que toute cette foule est passée, et que le zèle des grands s'est satisfait, je pense que je ne puis me taire avec honneur, ni me dispenser raisonnablement de témoigner la joie dont la nouvelle de votre élection m'a comblé avec tout mon diocèse.

Je dois cette déférence au saint-siége apostolique en le congratulant du choix qu'il a fait d'un si grand pape, et à vous, très-saint père, qui illustrez la chaire de vos prédécesseurs. Je la dois aux fidèles, tant de la ville de Rome que de tout l'univers, qui sont embaumés de l'odeur de vos vertus; je la dois en particulier à cette province, qui, battue de toutes parts, et presque brisée des flots et des orages excités par les hérétiques, a conçu de grandes espérances de votre sagesse et de votre charité.

Enfin, très-saint père, je dois me féliciter moi-même, ayant déjà éprouvé les effets merveilleux de votre bonté, lorsque vous n'étiez encore que cardinal, mais déjà si proche du souverain pontificat, et que je n'étois que prévôt de cette Église. Car vous m'aidâtes puissamment auprès du saint-père votre prédécesseur pour faire réussir ma négociation touchant la réédification des églises tombées en ruine et démolies par les hérétiques, et pour faire remettre les catholiques en possession de ces saints lieux si long-temps occupés par ces ennemis de la religion.

Ce fut alors que j'annonçai à sa sainteté l'heureuse nouvelle de la conversion de plusieurs milliers de personnes. Si j'eus le bonheur, très-saint père, de vous trouver si favorable dans un temps où je pouvois vous être plus indifférent, parce que vous n'étiez que cardinal, n'ai-je pas lieu d'attendre les meilleurs traitements de votre sainteté, depuis que vous êtes devenu le père commun des fidèles et le premier de tous les pontifes?

Le cœur, cette partie si noble du corps humain, a coutume de départir avec plus d'abondance ses esprits vitaux à celles qui lui sont les plus intimes; et le soleil darde ses rayons avec plus de force, et répand sa lumière avec plus de profusion, à proportion qu'il s'élève et qu'il domine davantage sur notre horizon.

C'est ce que nous voyons arriver en vous, très-saint père; vous êtes le cœur et le soleil de tout l'état ecclésiastique; c'est pourquoi nous ne pouvons douter qu'outre le soin que vous prenez de toutes les Églises en général, vous ne vous appliquiez particulièrement à affermir le bien qui a été commencé dans ce diocèse, qui est le plus exposé de tous aux persécutions des hérétiques; et qu'il ne se ressente d'autant plus de vos bienfaits, que vous êtes plus élevé au-dessus de nous.

Car Jésus-Christ même, le prince des évêques, que vous représentez sur la terre, *répand une surabondance de grace où le péché avoit abondé* (1). C'est pour cela, très-saint père, que je révère avec tant de joie le souverain degré de la dignité apostolique dont votre sainteté est revêtue, et que, les yeux baissés vers la terre, je me prosterne humblement à ses pieds pour les baiser; et s'il falloit vous ériger un trône des vêtements de vos inférieurs, comme l'Écriture nous l'apprend du premier trône de Jehu (2), je volerois sur-le-champ, j'etendrois mes habits sous vos pieds, je sonnerois de la trompette, et je crierois de toutes mes forces: Règne Paul cinquième! vive le souverain pontife que le Seigneur a oint sur l'Israël de Dieu! ayant l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

LETTRE LXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, AUX MINISTRES PROTESTANTS DE GENÈVE.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch. Aug. de Sales.)

Il consent à une conférence avec eux, pourvu que ce soit à des conditions raisonnables.

Annecy, 16 août 1605.

Sur les propos qui ont été ci-devant tenus pour l'ouverture d'une conférence dans la ville de Genève, pour le sujet de la religion, tant seulement entre moi avec quelques prédicateurs catholiques, d'une part, et les ministres de la même ville, d'autre; j'ai fait cet écrit, et l'ai signé de ma main, et scellé de mon sceau, pour déclarer et attester que toutes fois et quantes que les ministres voudront y entendre et convenir de conditions raisonnables, sortables et légitimes, pour une telle assemblée ou conférence, je m'y porterois avec toute promptitude et sincérité, espérant, en la bonté de Dieu, que son nom en sera glorifié au salut et bien de plusieurs ames. Ainsi je l'en supplie.

(1) Rom. c. v, v. 20.
(2) IV. Reg. c. ix, v. 13.

LETTRE LXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Ne pas raisonner avec les tentations, ni les appréhender, ni même y réfléchir; elles ne nous font pas de mal lorsqu'on n'y songe point.

Le jour de Saint-Augustin, 30 août 1605.

Vous aurez maintenant en main, je m'en assure, ma fille, les trois lettres que je vous ai écrites, et que vous n'aviez pas encore reçues quand vous m'écrivîtes le deuxième d'août. Il me reste à vous répondre à celle de cette date-là, puisque par les précédentes j'ai répondu à toutes les autres.

Vos tentations de la foi sont revenues; et encore que vous ne leur répliquiez pas un seul mot, elles vous pressent. Vous ne leur répliquez pas: voilà bon, ma fille; mais vous y pensez trop, mais vous les craignez trop, mais vous les appréhendez trop; elles ne vous feroient nul mal sans cela. Vous êtes trop sensible aux tentations. Vous aimez la foi, et ne voudriez pas qu'une seule pensée vous vînt au contraire; et tout aussitôt qu'une seule vous touche, vous vous en attristez et troublez. Vous êtes trop jalouse de cette pureté de foi; il vous semble que tout la gâte. Non, non, ma fille, laissez courir le vent, et ne pensez que le frifilis des feuilles soit le cliquetis des armes.

Dernièrement j'étois auprès des ruches des abeilles, et quelques-unes se mirent sur mon visage: je voulus y porter la main, et les ôter. Non, ce me dit un paysan, n'ayez point peur, et ne les touchez point; elles ne vous piqueront nullement; si vous les touchez, elles vous mordront. Je le crus; pas une ne me mordit. Croyez-moi, ne craignez point ces tentations, ne les touchez point, elles ne vous offenseront point; passez outre, et ne vous y amusez point.

Je reviens du bout de mon diocèse qui est du côté des Suisses, où j'ai achevé l'établissement de trente-trois paroisses, èsquelles il y a onze ans qu'il n'y avoit que des ministres; et y fus en ce temps-là trois ans tout seul prêcher la foi catholique: et Dieu m'a fait voir à ce voyage une consolation entière; car en lieu que je n'y trouvai que cent catholiques, je n'y ai pas laissé maintenant cent huguenots. J'ai bien eu de la peine à ce voyage, et un terrible embarrassement; et parce que c'étoit pour des choses temporelles et provisions des églises, j'y ai été fort empêché; mais Dieu y a mis une très-bonne fin par sa grace, et encore s'y est-il fait quelque peu de fruit spirituel. Je dis ceci, parce que mon cœur ne sauroit rien celer au vôtre, et ne se tient point pour être divers ni autre, ains un seul avec le vôtre.

C'est aujourd'hui S. Augustin; et vous pouvez penser si j'ai prié pour vous le maître, et le serviteur, et la mère du serviteur (1). Dieu soit notre cœur, ma fille; et je suis, en lui et par sa volonté, tout vôtre. Vivez joyeuse, et soyez généreuse. Dieu, que nous aimons, et à qui nous sommes voués, nous veut en cette sorte là. C'est lui qui m'a donné à vous: il soit à jamais béni et loué!

P. S. Je fermois cette lettre, ainsi mal faite; et voici qu'on m'en apporte deux autres, l'une du 16, l'autre du 20 août, fermées en un seul paquet. Je n'y vois rien que ce que j'ai dit: vous appréhendez trop les tentations, il n'y a que ce mal. Soyez toute résolue que toutes les tentations d'enfer ne sauroient souiller un esprit qui ne les aime pas: laissez-les donc courir. L'apôtre S. Paul en souffre de terribles, et Dieu ne les lui veut pas ôter; et le tout par amour. Sus, sus, ma fille, courage: que ce cœur soit toujours à son Jésus; et laissez clabauder ce mâtin à la porte tant qu'il voudra. Vivez, ma chère fille, avec le doux Jésus et votre sainte abbesse (2), parmi les ténèbres, les clous, les épines, les lances, les dérélictions, et avec votre maîtresse (3). Vivez long-temps en larmes sans rien obtenir: enfin Dieu vous ressuscitera, et vous réjouira, et vous fera voir le désir de votre cœur (4).

Je l'espère ainsi; et, s'il ne le fait pas, encore ne laisserons-nous pas de le servir; il ne laissera pas pour cela d'être notre Dieu; car l'affection que nous lui devons est d'une nature immortelle et impérissable.

LETTRE LXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il l'exhorte à préparer son cœur, afin que la sainte Vierge y naisse, et à s'unir fortement à Jésus. Il lui recommande la simplicité et la douceur.

Le 13 septembre 1605.

Mon Dieu! ma chère fille, quand sera-ce que Notre-Dame naîtra dans notre cœur? Pour moi, je vois bien que je n'en suis nullement digne; vous en penserez tout autant de vous. Mais son Fils naquit bien dans l'étable; et courage donc, faisons faire place à cette sainte pouponne: elle n'aime que les lieux approfondis par humilité, avi-

(1) Le maître, c'est Dieu; le serviteur est S. Augustin, et la mère du serviteur est sainte Monique.

(2) La sainte Vierge. — (3) Sainte Monique.

(4) Desiderium cordis ejus tribuisti ei. Ps. xx, v. 2.

lis par simplicité, et élargis par charité; elle se trouve volontiers auprès de la crèche et au pied de la croix; elle ne se soucie point si elle va en Égypte, hors de toute récréation, pourvu qu'elle ait son cher enfant avec elle.

Non, que notre Seigneur nous tourne et vire à gauche ou à droite; que, comme avec des autres Jacob, il nous serre, il nous donne cent entorses; qu'il nous presse tantôt d'un côté tantôt de l'autre; bref, qu'il nous fasse mille maux, nous ne le quitterons point pourtant qu'il ne nous ait donné son éternelle bénédiction. Aussi, ma fille, jamais notre bon Dieu ne nous abandonne que pour nous mieux retenir; jamais il ne nous laisse que pour nous mieux garder; jamais il ne lutte avec nous que pour se rendre à nous et nous bénir.

Allons cependant, allons, ma chère fille, cheminons par ces basses vallées des humbles et petites vertus; nous y verrons des roses entre les épines, la charité qui éclate parmi les affections intérieures et extérieures; les lis de pureté, les violettes de mortification: que sais-je, moi? Surtout j'aime ces trois petites vertus, la douceur de cœur, la pauvreté d'esprit, et la simplicité de vie; et ces exercices grossiers, visiter les malades, servir aux pauvres, consoler les affligés, et semblables; mais le tout sans empressement, avec une vraie liberté. Non, nous n'avons pas encore les bras assez larges pour atteindre aux cèdres du Liban; contentons-nous de l'hyssope des vallons.

LETTRE LXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il la confirme dans ses bonnes résolutions de quitter le monde sans s'expliquer davantage sur la nature de sa retraite.

Le 3 octobre 1603.

Ayant été jusqu'ici détenu par un monde de cuisantes affaires, ma chère fille, je m'en vais à cette benite visite, en laquelle je vois à chaque bout de champ des croix de toutes sortes. Ma chair en frémit, mais mon cœur les adore. Oui, je vous salue, petites et grandes croix, spirituelles ou temporelles, intérieures et extérieures; je vous salue, et baise votre pied, indigne de l'honneur de votre ombre. A quel propos cela? Oui, c'est à propos, si ma chère fille; car j'adore de même affection les vôtres, que je tiens pour miennes; et veux, au moins je vous en prie, que vous aimiez les miennes de même cœur. J'en ai bien eu depuis nos pardons (1), mais courtes et légères. Mon Dieu, supportez la foiblesse de mes epaules, et ne les chargez que de peu, pour seulement me faire connoître quel pauvre soldat je serois si je voyois les armées en front. Que vos lettres m'ont consolé, ma chère fille! Je les vois pleines de bons désirs, de courage et de résolutions. O que voilà qui va bien! Et laissons gronder et frémir l'ennemi à la porte et tout autour de nous; car Dieu est au milieu de nous et en notre cœur, d'où il ne bougera point, s'il lui plaît. *Demeurez avec nous, Seigneur, car il se fait nuit* (1). Je ne vous dirai plus rien, ni dessus le grand abandonnement de toutes choses et de soi-même pour Dieu, ni dessus la sortie de sa contrée et de la maison de ses parents. Je ne veux point parler. Dieu vous veuille bien éclairer, et faire voir son bon plaisir! car, au péril de tout ce qui est en nous, nous le suivrons quelque part qu'il nous conduise. O qu'il fait bon avec lui, où que ce soit! Je pense à l'ame de mon très-bon et très-saint larron: notre Seigneur lui avoit dit qu'elle seroit ce jour-là avec lui en paradis (2), et elle ne fut pas plus tôt séparée de son corps que voilà qu'il la mena en enfer. Oui, car il devoit être avec notre Seigneur, et notre Seigneur étoit dévalé ès enfers: elle y alla donc avec lui. Vrai Dieu! que devoit-elle penser en descendant, et voyant ces abîmes devant ses yeux intérieurs? Je crois qu'elle disoit avec Job: *Qui me fera la grace, ô mon Dieu, que tu me conserves, et me défendes en enfer* (3)? Et avec David: *Non, je ne craindrai nul mal; car*, Seigneur, *tu es avec moi* (4). Non, ma chère fille, pendant que nos résolutions vivent, je ne me trouble point. Que nous mourions, que tout renverse, il ne m'en chaut, pourvu que cela subsiste. Les nuits nous sont des jours quand Dieu est en notre cœur, et les jours sont des nuits quand il n'y est point.

Pour nos filles (5), vous ne sauriez faillir à suivre l'avis de votre confesseur.

Il n'est pas besoin de dire en confession ces petites pensées, qui comme mouches passent et viennent devant vos yeux, ni l'affadissement des goûts que vous avez en vos vœux; car tout cela ne sont point péchés, mais ennuis, mais incommodités.

Pressé donc, je ferme cette lettre. Je prie no-

(1) C'est-à-dire des indulgences, qui avoient lieu tous les sept ans à la collégiale de Notre-Dame, à Annecy.

(1) Mane nobiscum, Domine; quoniam advesperascit. Luc, c. xxiv, v. 29.

(2) Hodie mecum eris in paradiso. Luc, c. xxiii, v. 43.

(3) Quis mihi tribuat ut in inferno protegas me, et defendas me? Job, c. xiv, v. 13.

(4) Non timebo mala, quoniam tu mecum es. Ps. xxii, v. 4.

(5) Les filles de madame de Chantal.

tre Seigneur qu'il vous rende de plus en plus sienne ; qu'il soit le protecteur de vos résolutions, le défenseur de votre viduité, le directeur de votre obéissance ; qu'il soit votre tout, et tout vôtre. Je prie cette sainte abbesse, notre chère dame et reine, qu'elle nous soit à jamais propice, et nous fasse vivre et mourir en son fils. Je suis incomparablement, ma chère fille, je suis tout vôtre ès entrailles du fils et de la mère.

LETTRE LXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

L'humilité est la vertu propre aux veuves ; en quoi elle consiste. Application et pratique. Il est très-utile de méditer sur la vie et la mort de notre Seigneur. Remèdes aux tentations contre la foi. Avis sur l'exercice des vertus.

1er novembre 1605.

Mon Dieu ! que j'ai de cœur et de passion au service de votre esprit ! Vous ne le sauriez assez croire, ma chère sœur : je m'en trouve tant que cela seul suffit pour me persuader que c'est de la part de notre Seigneur ; car il n'est pas possible, ce me semble, que tout le monde ensemble m'en pût tant donner ; au moins je n'en ai jamais tant aperçu chez lui.

C'est aujourd'hui la fête de tous les saints ; et faisant l'office à nos matines solennelles, voyant que notre Seigneur commence les béatitudes par la pauvreté d'esprit, que S. Augustin interprète de la sainte et très-desirable vertu d'humilité, je me suis ressouvenu que vous m'aviez demandé que je vous envoyasse quelque chose d'icelle ; et il m'est avis que je ne l'ai pas fait dans ma dernière lettre, quoique bien ample, et peut-être trop longue. Sur cela Dieu m'a donné tant de choses pour vous venir écrire, que, si j'avois assez de loisir, il m'est avis que je dirois merveilles.

Premièrement, ma chère sœur, il m'est venu en mémoire que les docteurs donnent aux veuves pour leur propre vertu la sainte humilité : les vierges ont la leur, après les martyrs, les docteurs et les pasteurs, chacun la sienne, comme l'ordre de leur chevalerie : et tous doivent avoir eu l'humilité, car *ils n'auroient pas été exaltés s'ils ne se fussent humiliés* (1). Mais aux veuves appartient surtout l'humilité ; car qui peut enfler la veuve d'orgueil ? elle n'a plus son intégrité (laquelle néanmoins peut être contre-échangée par une grande humilité viduale ; cela est bien mieux d'être veuve avec force huile en lampe, en ne désirant rien que l'humilité avec charité, que d'être vierge sans huile, ou avec peu d'huile), ni ce qui donne le plus haut prix à ce sexe selon l'estime du monde ; elle n'a plus son mari, qui étoit son honneur, et duquel elle a pris le nom. Que lui reste-t-il plus pour se glorifier, sinon Dieu ! O bienheureuse gloire ! ô couronne précieuse ! Au jardin de l'Église, les veuves sont comparées aux violettes, petites fleurs et basses, de couleur non guère éclatante, ni d'odeur trop piquante, mais souëves à merveille. O que c'est une belle fleur que la veuve chrétienne, petite et basse par humilité ! Elle n'est guère éclatante aux yeux du monde ; car elle les fuit, et ne se pare plus pour les attirer sur soi : et pourquoi désireroit-elle les yeux de ceux de qui elle ne désire plus le cœur ?

L'Apôtre commande à son cher disciple qu'il *honore les veuves qui sont vraiment veuves* (1). Mais quelles sont ces vraies veuves, sinon celles qui le sont de cœur et d'esprit, c'est-à-dire, qui n'ont leur cœur marié à aucune créature ? Notre Seigneur ne dit pas aujourd'hui, Bienheureux ceux qui sont nets de corps, mais de cœur, et ne loue pas les pauvres, mais les pauvres d'esprit. Les veuves sont honorables quand elles sont veuves de cœur et d'esprit ; qu'est-ce à dire veuve, sinon destituée et privée, c'est-à-dire, misérable, pauvre et chétive ? Celles donc qui sont pauvres, misérables et chétives en leur esprit et en leur cœur, sont louables. Tout cela veut dire, celles qui sont humbles, desquelles notre Seigneur est le protecteur.

Mais qu'est-ce que l'humilité ? Est-ce la connoissance de cette misère et pauvreté ? Oui, dit notre S. Bernard ; mais c'est l'humilité morale et humaine. Qu'est-ce donc que l'humilité chrétienne ? c'est l'amour de cette pauvreté et abjection en contemplation de celle de notre Seigneur. Connoissez-vous que vous êtes une pauvre petite chétive veuve ? aimez cette chétive condition ; glorifiez-vous de n'être rien ; soyez-en bien aise, puisque votre misère sert d'objet à la bonté de Dieu pour exercer sa miséricorde

Entre les gueux, ceux qui sont les plus misérables, et desquels les plaies sont plus grandes et effroyables, se tiennent pour les meilleurs gueux, et plus propres à attirer l'aumône : nous ne sommes que des gueux ; les plus misérables sont de meilleure condition ; la miséricorde de Dieu les regarde volontiers.

Humilions-nous, je vous supplie, et ne prêchons

(1) Qui se exaltat humiliabitur, et qui se humiliat exaltabitur. LUC, C. XIV, V. 11.

(1) Viduas honora, quæ verè viduæ sunt. 1. TIM. C. V, V. 3.

que nos plaies et misères a la porte du temple de la piete divine; mais ressouvenez-vous de les prêcher avec joie, vous consolant d'être toute vide et toute veuve, afin que notre Seigneur vous remplisse de son royaume. Soyez douce et affable avec un chacun, hormis à ceux qui voudront vous ôter votre gloire, qui est votre misère et votre viduité parfaite. *Je me glorifie en mes infirmités*, dit l'apôtre; il m'est mieux de mourir que de perdre ma gloire. Voyez-vous, il aimeroit mieux mourir que de perdre ses infirmités qui sont sa gloire.

Il faut bien garder votre misère et votre vilité; car Dieu la regarde, comme il fit celle de la Vierge sacrée. *Les hommes regardent ce qui est dehors, mais Dieu regarde le cœur* (1). S'il voit notre bassesse dans notre cœur, il nous fera de grandes graces. Cette humilité conserve la chasteté; c'est pourquoi, aux cantiques, cette belle ame est appelée le lis des vallées. Tenez-vous donc joyeusement humble devant Dieu : mais tenez-vous également joyeuse et humble devant le monde. Soyez bien aise que les hommes ne tiennent point compte de vous : s'ils vous estiment, moquez-vous-en joyeusement, et riez de leur jugement et de votre misere qui le reçoit; s'ils ne vous estiment pas, consolez-vous joyeusement de quoi au moins en cela le monde suit la verité.

Pour l'exterieur, n'affectez pas l'humilité visible, mais ne la fuyez pas aussi : embrassez-la, mais toujours joyeusement. J'approuve que l'on s'abaisse quelquefois à des bas services, même a l'endroit des inférieurs et superbes, à l'endroit des malades et pauvres, à l'endroit des siens en la maison, et dehors : mais que ce soit toujours naïvement et joyeusement. Je le répète souvent, parce que c'est la clef de ce mystère pour vous et pour moi. J'aurai plutôt dit *charitablement*, car *la charité*, dit S. Bernard, *est joyeuse*, et c'est après S. Paul. Les offices humbles et d'humilité extérieure ne sont que l'écorce, mais elle conserve le fruit.

Continuez vos communions et exercices, ainsi que je vous ai écrit. Tenez-vous cette année bien ferme en la méditation de la vie et mort de notre Seigneur : c'est la porte du ciel; si vous vous plaisez à le hanter vous apprendrez ses contenances. Ayez le courage grand et de longue haleine; ne le perdez pas pour le bruit, et surtout ès tentations de la foi. Notre ennemi est un grand clabaudeur, ne vous en mettez nullement en peine; car il ne vous sauroit nuire, je le sais bien. Moquez-vous de lui, et le laissez faire. Ne contestez point, faites-lui la nique; car tout cela n'est rien. Il a bien crié autour des saints, et fait plusieurs tintamarres; mais quoi? pour cela les voila logés à la place qu'il a perdue, le miserable!

Je désire que vous voyiez le chapitre XLI *du Chemin de perfection* de la bien-heureuse mere Therèse : car il vous aidera à bien entendre le mot que je vous ai dit si souvent, qu'il ne faut point trop pointiller en l'exercice des vertus; qu'il y faut aller rondement, franchement, naïvement, à la vieille françoise, avec liberté, à la bonne foi, *grosso modo*. C'est que je crains l'esprit de contrainte et de mélancolie. Non, ma chere fille, je désire que vous ayez un cœur large et grand au chemin de notre Seigneur, mais humble, doux, et sans dissolution.

Je me recommande aux petites mais penetrantes prières de notre Celse-Benigne; et si Aimee commence à me donner quelques petits souhaits je les tiendrai pour très-chers. Je vous donne et votre cœur de veuve, et vos enfans tous les jours à notre Seigneur, en lui offrant son Fils. Priez pour moi, ma chère fille, afin qu'un jour nous puissions nous voir avec tous les saints en paradis : mon désir de vous aimer et d'être aime de vous n'a point de moindre mesure que l'eternité. Le doux Jésus nous la veuille donner en son amour et dilection! Amen. Je suis donc et veux être éternellement tout entièrement vôtre en Jesus-Christ

(1) Homo videt ea quæ patent, Dominus autem intuetur cor. I. REG. C. XXVI, v. 7.

LETTRE LXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME L'ABBESSE DU PUITS-D'ORBE.

Consolation sur une infirmité corporelle.

16 novembre 1605.

Ma sœur et ma très-chère fille, opprimé et accablé d'affaires en cette visite de mon diocèse, que je fais, je ne laisse pas de prier notre bon Dieu tous les jours, et de lui offrir le saint sacrifice, afin que vous ne soyez pas accablee des douleurs que votre jambe vous apporte, ni des difficultés que nos saintes entreprises ont et doivent avoir en ces commencements.

Monsieur notre bon père m'ecrit souvent de vos nouvelles : rien ne peut arriver de plus souhaitable que quand elles sont bonnes, comme elles sont toujours selon Dieu, en qui je sais que vous jetez toute votre vue intérieure, au bon plaisir duquel tous vos desseins et tous vos désirs se vont fondre. Courage, ma chère fille; Dieu vous sera propice sans doute, pourvu que vous lui soyez fi-

dèle. Quel bonheur que sa divine majesté vous veuille employer à son service, non-seulement en agissant, mais aussi en pâtissant!

Ayez soin de conserver la paix et la tranquillité de votre cœur : laissez bruire et gronder les vagues tout autour de votre barque, et ne craignez point; car Dieu y est, et par conséquent le salut. Je sais, ma chére sœur, que les petits ennuis sont plus fâcheux, à cause de leur multitude et de leur importunité, que les grands, et les domestiques que les étrangers; mais aussi je sais que la victoire en est souventefois plus agreable à Dieu que plusieurs autres, qui aux yeux du monde semblent de plus grand mérite.

Adieu, ma chére sœur : on me ravit les lettres pour les emporter, et n'ai loisir que de me dire votre, etc.

LETTRE LXXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il faut porter Jésus-Christ dans son ame.

16 novembre 1603.

Ma chére fille, je reçois une particulière consolation à vous parler en ce langage muet, après que tout le jour j'ai tant parlé à tant d'autres en langage parlant. Or sus, si faut-il vous dire ce que je fais; car je ne sais presque rien autre; et encore ne sais-je guère bien ce que je fais.

Je viens de l'oraison, où, m'enquérant de la cause pour laquelle nous sommes en ce monde, j'ai appris que nous n'y sommes que pour recevoir et porter le doux Jésus, sur la langue en l'annonçant, sur les bras en faisant de bonnes œuvres, sur nos épaules en supportant son joug, ses séchcresses et stérilités; et ainsi en nos sens intérieurs et extérieurs. O que bienheureux sont ceux qui le portent doucement et constamment!

Je l'ai vraiment porté tous ces jours sur ma langue, et l'ai porté en Égypte, ce me semble, puisqu'au sacrement de confession j'ai ouï grande quantité de pénitents, qui se sont, avec une extrême confiance, adressés à moi, pour le recevoir en leurs ames pécheresses. Oh! Dieu l'y veuille bien conserver!

J'y ai encore appris une pratique de la présence de Dieu, laquelle, en passant, j'ai resserrée en un coin de ma mémoire, pour vous la communiquer sitôt que j'aurai lu le traité qu'en a fait le pére Arias.

Ayez un grand cœur, ma chére fille, et étendez-le fort sous la volonté de notre Dieu. Savez-vous ce que je dis, étendant votre corporal pour la consécration? Ainsi, dis-je, puisse bien être étendu le cœur de celle qui me l'a envoyé, sous les sacrées influences de la volonté du Sauveur! Courage, ma fille, tenez-vous bien serrée auprès de votre sainte abbesse, et la suppliez sans fin que nous puissions vivre, mourir et revivre en l'amour de son cher enfant. Vive Jésus, qui m'a rendu tout vôtre, et plus que je ne puis dire! La paix du doux Jésus régne en votre cœur.

LETTRE LXXXI.

SAINT FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Pensées sur le renouvellement de l'année.

28 décembre 1605.

Je finis cette année, ma chère fille, avec un désir non-seulement grand, mais cuisant, de m'avancer meshui en ce saint amour, que je ne cesse d'aimer, quoique je ne l'aie encore point goûté. Vive Dieu, ma fille, notre cœur (voyez-vous, je dis notre cœur) est fait pour cela. Ah que n'en sommes-nous bien pleins! Vous ne sauriez vous imaginer le sentiment que j'ai présentement de ce desir. O Dieu! pourquoi vivrons-nous l'année suivante, si ce n'est pour mieux aimer cette bonte souveraine? Oh! qu'elle nous ôte de ce monde, ou qu'elle ôte ce monde de nous; ou qu'elle nous fasse mourir, ou qu'elle nous fasse mieux aimer sa mort que notre propre vie!

Mon Dieu! ma fille, que je vous souhaite en Bethléem maintenant auprès de votre sainte abbesse! Eh! qu'il lui sied bien de faire l'accouchée et de manier ce petit enfançon! Mais surtout, j'aime sa charité, qui le laisse voir, manier et baiser à qui veut. Demandez-le-lui, elle vous le donnera, et l'ayant, dérobez-lui secrètement une de ces petites gouttelettes qui sont sur ses yeux. Ce n'est pas encore la pluie, ce ne sont que les premières rosées de ses larmes. C'est merveille combien cette liqueur est admirable pour toute sorte de mal de cœur.

Ne vous chargez point d'austérités ce carême, sinon avec le congé de votre confesseur, qui à mon avis ne vous en chargera pas. Dieu veuille couronner votre commencement d'année des roses que son sang a teintes! Adieu, ma chère fille; je suis celui qui vous a dédié tout son service.

LETTRE LXXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

Ce que c'est que le courage des chrétiens.

Janvier 1606.

C'est avec ma fille, qui est bonne, et de laquelle je sens le cœur inébranlable en la sainte amitié qu'elle me porte, que je me donne tout le loisir de répondre : le temps aussi a été employé parmi des embarrassements que notre jubilé m'a apportés depuis. Vraiment, ma très-chère fille, les résolutions que vous me communiquez étoient toutes telles que je vous les pouvois désirer, et faites bien ainsi. Ne démordez nullement de la sainte humilité et de l'amour de votre propre abjection. Sachez que le cœur qui veut aimer Dieu ne doit être attaché qu'à l'amour de Dieu : si ce même Dieu veut lui en donner d'autre, à la bonne heure, s'il ne lui en veut pas donner d'autre, à la bonne heure encore. Mais je pense bien pourtant que cette bonne fille ne tiendra pas son cœur ; j'en serois grandement marri, pour l'amour d'elle, qui commettroit une grande faute.

Helas, ma chère fille, que c'est un mauvais langage d'appeler courage la fierté et la vanité! Les chrétiens appellent cela lâcheté et couardise; comme, au contraire, ils appellent courage la patience, la douceur, la débonnaireté, l'humilité, l'acceptation, et l'amour du mépris et de la propre abjection. Car tel a été le courage de notre capitaine, de sa mère, de ses apôtres, et des plus vaillants soldats de cette milice céleste ; courage avec lequel ils ont surmonté les tyrans, soumis les rois, et gagné tout le monde à l'obéissance du crucifié. Soyez égale, ma très-chère fille, envers toutes ces bonnes filles; saluez-les, honorez-les; ne les fuyez point, ne les suivez non plus qu'à mesure qu'elles témoigneront de le désirer. Ne parlez de tout ceci qu'avec une extrême charité. Tâchez de tirer cette ame que vous devez visiter à quelques sortes d'excellentes résolutions. Je dis excellentes, parce que ces petites résolutions de ne faire pas mal ne sont pas suffisantes : il en faut encore de faire tout le bien qu'on pourra, et de retrancher non-seulement le mal, mais tout ce qui ne sera pas de Dieu et pour Dieu.

Or sus, nous nous verrons, s'il plaît à Dieu, avant Pâques. Vivez toute à celui qui est mort pour nous, et soyez crucifiée avec lui. Qu'il soit béni éternellement par vous, ma très-chère fille, et par moi qui suis sans fin votre, etc.

LETTRE LXXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Pureté que doivent avoir les communications spirituelles ; règles qu'il faut observer, etc.

30 janvier 1606.

J'étois à Sales le 22 de ce mois, pour obéir à ma bonne mère, qui désiroit me voir avant mon départ, et j'y reçus votre lettre du premier jour de cette année, dont j'ai reçu beaucoup de consolation, laquelle se répandit sur toute la famille, qui vous est infiniment vôtre.

Le 23, voici votre homme qui m'arriva, et me trouva environné d'affaires; si que je n'ai pu le dépêcher qu'aujourd'hui.

Dites-moi, ma fille, ne m'est-ce pas de l'affliction de ne pouvoir écrire qu'ainsi à la dérobée? Oh! voilà pourquoi il nous faut acquérir le plus que nous pourrons l'esprit de la sainte liberté et indifférence : il est bon à tout, et même pour demeurer six semaines, et voire sept, sans qu'un père, et un père de telle affection comme je suis, et une fille telle que vous êtes, reçoivent aucunes nouvelles l'un de l'autre.

Vous fûtes malade après la Conception, et je le fus aussi sept à huit jours durant; et je craignois fort que ce fût pour bien plus, mais Dieu ne le voulut pas.

Je ne puis m'étendre selon mon cœur; car voici le jour de mes adieux, devant partir demain devant jour, pour aller à Chambéri, où le père recteur des jésuites m'attend, pour me recevoir ces cinq ou six jours de carême-prenant, que j'ai réservés pour rasseoir mon pauvre esprit tout tempêté de tant d'affaires. Là, ma fille, je prétends de me revoir partout, et remettre toutes les pièces de mon cœur en leur place, à l'aide de ce bon père, qui est éperdument amoureux de moi et de mon bien.

Et si ferai, ma fille; je vous dirai quelque chose de moi, puisque vous le désirez tant, et que vous dites que cela vous sert ; mais à vous seulement.

Ce ne sont pas des eaux, ce sont des torrents que les affaires de ce diocèse. Je vous puis dire avec vérité que j'en ai eu du travail sans mesure, depuis que je me suis mis à la visite; et, à mon retour, j'ai trouvé une besogne de laquelle il m'a fallu entreprendre ma part, et qui m'a infiniment occupé. Le bon est que c'est tout à la gloire de notre Dieu, à laquelle il m'a donné de très-grandes inclinations ; je le prie qu'il lui plaise de les convertir en résolutions.

Je me sens un peu plus amoureux des ames

que l'ordinaire; c'est tout l'avancement que j'ai fait depuis vous; mais, au demeurant, j'ai souffert de grandes sécheresses et dérélictions, non toutefois longues, car mon Dieu m'est si doux qu'il ne se passe jour qu'il ne me flatte pour me gagner à lui. Misérable que je suis! je ne corresponds point à la fidelité de l'amour qu'il me témoigne.

Le cœur de mon peuple est presque tout bien maintenant. Il y a toujours quelque chose à dire; car je fais des fautes par ignorance et imbécillité, parce que je ne sais pas toujours rencontrer le bon biais. Sauveur du monde, que j'ai de bons désirs! mais je ne sais les parfaire.

Est-ce pas assez dit, ma bonne fille? Je dis ma bonne fille, parce que vous m'êtes fort bonne, et que vous me consolez plus que vous ne sauriez croire. Il y a une certaine bénédiction de Dieu en cette filiation sans doute.

Notre sœur a bien fait de restreindre sa conversation spirituelle au confessionnal. Je n'ai reçu nulle de ses nouvelles; si j'en reçois, à mesure de ce qu'elle me dira, je lui en écrirai. Si les mouches qui ont gâté, ou au moins qui vouloient gâter la suavité de l'onguent, étoient fort pressantes et en grand nombre, ô Dieu! en ce cas-là, il faut qu'elle se range aux exacts retranchements de toutes paroles superflues, et de tous gestes, de toutes vues, et que le seul confessionnal pour tout demeure en liberté.

Mon Dieu! n'est-ce pas dommage que ces baumes des amitiés spirituelles soient exposés aux moucherons! Cette liqueur si sainte, si sacrée, mérite un soin bien grand pour être conservée toute nette et toute pure; mais bien dit le Sage, *Celui qui n'a point été tenté, que sait-il*(1)? Tout va bien, et tout ira bien, Dieu aidant; et, comme je dis ordinairement, si Dieu nous aide, nous ferons prou.

Parlons un peu de vous, c'en est bien la raison. Qui sont ces téméraires qui veulent rompre et briser cette blanche colonne de notre sacre tabernacle? Ne craignent-ils point les cherubins, qui se tiennent deçà et delà, et le couvrent sous l'ombre de leurs ailes? He bien, il s'est passé un peu de vanité, un peu de complaisance, un peu de je ne sais quoi. Or cela n'est rien à un ferme courage. Nos colonnes sont, ce semble, bien fondées; un peu de vent ne les aura pas ebranlées (2).

C'est bien dit, ma fille, il faut couper court et trancher net en ces occasions: il ne faut point amuser les chalands, puisque nous n'avons pas la marchandise qu'ils demandent; il le leur faut dire dextrement, afin qu'ils aillent ailleurs. Vraiment, ce sont de braves gens: ne voient-ils pas que nous avons ôté l'enseigne, et que nous avons rompu le trafic que nous pouvions avoir avec le monde? Il est vrai, notre corps n'est plus nôtre, de même que l'ivoire du trône de Salomon n'étoit plus aux éléphants qui l'avoient porté dans leur gueule. Le grand roi Jésus l'a choisi pour son siége; qui l'en déplacera? Oh! donc il faut être toute simple en ces endroits, et ne point ouïr de capitulation. Laissez faire, Dieu gardera bien notre père (1) sans perdre la fille.

Vraiment ce n'est pas mal parler: Ste Agathe, Ste Thécle, Ste Agnès, ont souffert la mort pour ne point perdre le lis de leur chasteté; et on voudroit vous faire peur avec des fantômes! Oui dà, ma fille; lisez, lisez chèrement l'Imitation de votre abbesse, et les épîtres de S. Jérôme; vous y trouverez celle qu'il écrit à sa Furia, et quelques autres qui sont bien belles.

Vous me demandez si j'irai en Bourgogne cette année; Dieu seul le sait, je ne le sais pas. Je pense que non; car mille liens me retiennent attaché si court et si serré, que je ne puis remuer ni pieds ni mains, si Dieu de sa sainte main ne m'en délivre. Voilà ce que c'est; je pense vous l'avoir deja dit par une précédente. Pour ma personne, je ferai tout pour donner satisfaction, je ne dis pas à vous, mais au moindre de tous mes enfants que Dieu m'a donnés. Mais ma pauvre femme me fait compassion; et puisque je ne la puis laisser qu'elle ne souffre mille incommodites, et que Dieu veut que je lui adhère, me voilà garrotté.

Je ne dis pas que mon absence de quelque peu de jours lui fût nuisible, car pour la privation de ma présence, ce n'est pas cela qui m'empêche : mais c'est que la saison est si sujette aux vents et orages, que je ne suis pas à mon pouvoir d'aller et venir, mais faut que je vogue à leur merci. M'entendez-vous bien? Je crois que oui: car vous savez ce que je vous dis un jour de mon voyage à Dijon, lequel je fis déjà contre le commun avis de tous mes amis, mais surtout de celui auquel je devois le plus déférer, qui est le même père recteur que je vais voir à ce carême-prenant, lequel, avec un grand zèle de mon bien, me pensa quasi arrêter; mais ce grand Dieu, en la face duquel je regardois droit, tiroit tellement mon ame à ce béni voyage, que rien ne me put arrêter, et aussi il l'a réduit tout à bien et à sa gloire. Mais maintenant d'y retourner jusqu'à ce que tout soit bien éclairci, je tenterois cette bonté, laquelle

(1) Qui non est tentatus, quid scit? Eccles. c. xxxiv, v. 9.

(2) Madame de Chantal étoit vivement sollicitée de se remarier.

(1) C'est le père de madame de Chantal.

me traite si doucement que je la dois bien révérer. Je vous ai dit ceci au long, parce qu'il m'est venu en l'ame de penser que je le devois faire, à la charge que c'est à vous seulement. Mon Dieu sait bien que si j'étois en liberté, j'irois, je dis, je volerois souvent partout où j'ai du devoir. S. Paul dit à ses chers Romains, entre lesquels et par lesquels il devoit mourir : *J'ai souvent proposé de venir avec vous, afin que j'eusse quelque fruit entre vous; mais j'ai été empêché jusqu'à présent* (1). Mais qui l'empêchoit? L'ame de S. Paul; et S. Chrysostome dit que c'étoit le Saint-Esprit.

Quoique, parmi les traverses et les tribulations, votre ame va bien, à ce que je vois, il reste de la tenir ferme. Tout ce carême, si vous m'écrivez par Lyon, vous en aurez une très-grande commodité : car de Lyon à Chambéri; ce n'est pas comme dès ici ; car tous les jours les courriers arrivent. Pour moi, je pense bien, Dieu aidant, vous écrire tous les huit jours : alors vous me direz s'il est requis que nous nous voyions cette année; et s'il l'est, je vous dirai quand, et je le puis dire dès maintenant. La semaine de Pentecôte, à commencer dès l'avant-veille, sera toute mienne, et celle de l'octave du Saint-Sacrement que je serai ici, où ma mère viendra en ce temps-là. Hors de là il faut que je coure trois cents paroisses, que j'ai encore à voir. Mais je dis cela en cas que vous et votre confesseur jugiez qu'il soit expédient : car sans mentir, je plains votre peine; et si elle n'est contre-échangée de quelque grande utilité spirituelle, elle m'afflige.

Je ne sais si les carmélites reçoivent des religieuses des autres ordres; je crois que nenni. Mais quand cela seroit, croyez moi, c'est une tentation à ces bonnes dames d'y aspirer, sinon qu'elles puissent réduire tous leurs monastères en carmélites. Oui-dà, aux carmélites : nous ne pouvons pas nous accommoder aux petites obédiences, et nous en ferons des extrêmes? A Dieu, ma chère fille, à Dieu donc soyez-vous à jamais! je suis en lui plus vôtre que vous ne sauriez estimer : il n'y a rien de semblable. Le doux Jésus repose à jamais sur votre poitrine, et vous fasse reposer sur la sienne, ou du moins sur ses pieds!

(1) Sæpè proposui venire ad vos (et prohibitus sum usque adhuc), ut aliquem fructum habeam et in vobis. Rom. c. 1, v. 13.

LETTRE LXXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Moyens de bien passer le carême.

Chambéri, 21 février 1606.

Ce ne peut être ici qu'une petite lettre; car je m'en vais tout maintenant en chaire, ma très-chère fille. Vous êtes maintenant à Dijon, où je vous ai écrit il n'y a que peu de jours, et où vous abondez, par la grace de Dieu, en plusieurs consolations auxquelles je participe en esprit. Le carême est l'automne de la vie spirituelle, auquel on doit recueillir les fruits, et les ramasser pour toute l'année. Faites-vous riche, je vous supplie, de ces trésors précieux que rien ne vous peut ni ravir ni gâter. Souvenez-vous de ce que j'ai accoutumé de dire : Nous ne ferons jamais bien un carême pendant que nous penserons en faire deux. Faisons donc celui-ci comme le dernier, et nous le ferons bien. Je sais qu'à Dijon il y aura quelque excellent prédicateur; les paroles saintes sont des perles, et de celles que le vrai Océan d'Orient, l'abyme de miséricorde, nous fournit : assemblez-en beaucoup autour de votre cou, pendez-en bien à vos oreilles, environnez-en vos bras : ces atours ne sont point défendus aux veuves, car ils ne les rendent point vaines, mais humbles.

Pour moi, je suis ici, où je ne vois encore rien qu'un léger mouvement parmi les ames à la sainte dévotion. Dieu l'accroîtra, s'il lui plaît, pour sa sainte gloire. Je m'en vais dire maintenant à mes auditeurs que leurs ames sont la vigne de Dieu; la citerne est la foi, la tour est l'espérance, et le pressoir la sainte charité; la haie, c'est la loi de Dieu, qui les sépare des autres peuples infidèles. A vous, ma chère fille, je dis que votre bonne volonté c'est votre vigne; la citerne sont les saintes inspirations de la perfection que Dieu y fait pleuvoir du ciel; la tour, c'est la sainte chasteté, laquelle comme il est dit de celle de David, doit être d'ivoire; le pressoir, c'est l'obéissance, laquelle, produit un grand mérite pour les actions qu'elle exprime; la haie, ce sont vos vœux. Oh! Dieu conserve cette vigne qu'il a plantée de sa main! Dieu veuille faire abonder de plus en plus les eaux salutaires de sa grace dans sa citerne! Dieu soit à jamais le protecteur de sa tour! Dieu soit celui qui veuille toujours donner tous les tours au pressoir, qui sont nécessaires pour l'expression du bon vin, et tenir toujours close et fermée cette belle haie dont il a environné cette

vigne, et fasse que les anges en soient les vignerons immortels!

Adieu, ma chère fille, la cloche me presse; je m'en vais au pressoir de l'église, au saint autel, où distille perpétuellement le vin sacré du sang de ce raisin délicieux et unique que notre sainte abbesse, comme une vigne céleste, nous a heureusement produit. Là, comme vous savez que je ne puis faire autrement, je vous présenterai et représenterai au père en l'union de son fils, auquel, pour lequel et par lequel je suis uniquement et si entièrement votre, etc.

LETTRE LXXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

La trop grande crainte des tentations est préjudiciable : le plus sûr est de les mépriser.

16 mars 1606.

Ma très-chère fille, contre tous ces nouveaux assauts et tentations d'infidélité ou doute de la foi, tenez-vous close et couverte dans les instructions que vous avez eues jusqu'à présent; vous n'aurez rien à craindre. Prenez garde à ne point disputer, ni marchander; item, à ne point vous attrister et inquiéter, et vous en serez délivrée.

Pour moi, je vois cette grande horreur et haine que vous avez pour ces suggestions, et ne doute nullement que cela ne vous nuise, et ne donne de l'avantage à l'ennemi qui se contente de vous ennuyer et inquiéter, puisqu'il ne peut faire autre chose, comme il ne fera jamais, Dieu aidant. Mais courage, ma chère fille, ne vous amusez point à la considération de tout cela; car il vous doit suffire que Dieu n'est point offensé en ces attaques que vous recevez. Usez le plus que vous pourrez de mépris de ces brouilleries-là; car le mépris y est le remède le plus utile.

Non, je ne suis nullement en crainte pour les colonnes de notre tabernacle (1); car Dieu en est le protecteur. J'ai néanmoins bien été en considération, pour penser ce que c'est qui pouvoit permettre au monde l'audace et l'imprudence de penser à les ébranler: car il me semble que nous lui faisons assez mauvais visage pour lui ôter le courage de nous vouloir chatouiller. Or bien tout cela n'est rien. Je ne peux ni veux jamais cesser de vous souhaiter l'abondance des graces de notre Seigneur et de sa très-sainte mère, en l'amour duquel je suis et serai inviolablement et uniquement tout vôtre.

(1) S. François fait cette allusion au tabernacle de l'ancienne loi qui étoit soutenu par des colonnes. Ces colonnes sont les bonnes résolutions de madame de Chantal, surtout le vœu de chasteté.

LETTRE LXXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il la console sur les tentations contre la foi, et lui montre l'usage de l'imagination dans l'oraison.

En avril 1606.

Je suis consolé que M. Galemand soit de même avis avec moi pour le remède de ces importunités que vous recevez touchant la foi : il dit vrai, il ne faut pas disputer, mais s'humilier; ni spéculer avec l'entendement, mais roidir la volonté.

Le livre de la *Méthode de servir Dieu* est bon, mais embarrassé et difficile plus qu'il ne vous est requis; celui du *Combat spirituel* contient tout ce qu'il dit, et plus clairement et plus méthodiquement.

Il n'est pas possible de ne se servir en l'oraison ni de l'imagination ni de l'entendement; mais de ne s'en servir point que pour émouvoir la volonté, et, la volonté étant émue, l'employer plus que l'imagination et l'entendement, cela se doit faire indubitablement. Il n'est pas besoin, dit cette bonne mère (1), de l'imagination pour se représenter l'humilité sacrée du Sauveur; non pas peut-être à ceux qui sont déjà fort avancés en la montagne de perfection : mais pour nous autres, qui sommes encore ès vallées, quoique désireux de monter, je pense qu'il est expédient de se servir de toutes nos pièces, et de l'imagination encore.

Je vous ai néanmoins marqué en quelque papier que cette imagination doit être fort simple, et comme servant d'aiguille pour enfiler dans votre esprit les affections et révélations. C'est le grand chemin, ma chère fille, duquel il ne vous faut pas encore départir, jusqu'à ce que le jour soit un petit plus grand, et que nous puissions discerner les sentiers. Il est bien vrai que ces imaginations ne doivent point être entortillées de beaucoup de particularités, mais simples.

Demeurons, ma chère fille, encore un peu de temps ici en ces basses vallées; baisons encore un peu les pieds du Sauveur : il nous appellera quand il lui plaira à sa sainte bouche. Ne vous départez point encore de cette méthode, jusqu'à ce que nous nous revoyions.

Mais quand sera-ce, me direz-vous? Si vous

(1) Il y a grande apparence que c'est une prieure des Carmélites, parce qu'il en est parlé dans d'autres lettres dans les mêmes termes.

pensez, ma chère fille, que vous puissiez tirer de ma présence tant d'aide et de bon fruit, et des provisions spirituelles, comme vous m'écrivez, et que vous en ayez beaucoup de désir, je ne serai pas si dur que de vous remettre à l'année prochaine, mais je vous remettrai volontiers au premier dessein, lequel ne me donne nulle peine que celle que vous aurez au voyage : car, au demeurant, il m'est plein de suavité et de contentement. La difficulté est que je n'ai à mon commandement que les octaves de Pentecôte et celle du Saint-Sacrement (1). Auxquelles des deux que vous vouliez venir, vous me trouverez ici plein de cœur, et Dieu aidant, de joie à vous servir.

Et voyez-vous, ma chère fille, en ces choses non nécessaires, ou au moins desquelles on ne peut pas bien discerner la nécessité, ne prenez pas mes paroles ric-à-ric; car je ne veux pas qu'elles vous serrent, mais que vous ayez la liberté de faire ce que vous croirez meilleur. Si donc vous croyez que votre voyage vous soit fort utile, je m'accorde qu'il se fasse, mais cela avec aise et toute volonté. Seulement, il faudra m'avertir duquel des deux temps vous voudriez faire choix ; car je veux faire venir ma mère ici en ce temps-là : et croyez qu'elle et moi en serons bien consolés, aux dépens de votre travail.

Dieu soit à jamais avec nous, et veuille vivre en nos cœurs éternellement!

Adieu, ma très-chère fille ; je suis celui qu'il a rendu si uniquement vôtre.

LETTRE LXXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA PRÉSIDENTE BRULART.

Il faut se rendre parfait dans son état, sans désirer celui auquel on ne peut parvenir.

3 avril 1606.

Madame ma très-chère sœur, je vous ai déjà écrit mon avis sur le sujet de votre dernière lettre ; mais voyant que vous le désirez fort, et craignant que si mes paquets s'étoient égarés, vous n'en demeurassiez en peine, je vous dirai qu'il n'y a nul danger que vous entriez au monastère de notre sœur (2), jusqu'à ce que la closure y soit exactement établie. Les ames qui vous en font scrupule sont bonnes et dévotes, comme elles témoignent par leur scrupule, lequel néanmoins n'a nul fondement ; c'est pourquoi il ne s'y faut pas arrêter. Plût à Dieu que les hommes qui n'entrent en cette maison-là que par curiosité et indiscrétion, en fissent bien scrupule! car ils auroient bon fondement pour cela; mais non pas vous, jusqu'à ce que, comme je dis, la closure y soit établie, qui ne sera jamais sitôt que je la desire. J'ai su tout ce que vous me dites des inquiétudes de toutes les religieuses, et en suis marri; elles arrivent faute d'une bonne conduite et ménage de leurs esprits. C'est le mal des maux entre ceux qui ont de bonnes volontés, qu'ils veulent toujours ce qu'ils ne peuvent pas être, et ne veulent pas être ce qu'ils ne peuvent n'être pas. On me dit que ces bonnes filles sont toutes éprises de l'odeur sainte que répandent les saintes carmélites, et qu'elles désireroient toutes d'en être : mais je ne pense pas que cela se puisse aisément. Elles n'emploient pas bien ce bon exemple, qui leur devoit servir pour les animer à bien embrasser la perfection de leur état, et non pas à les troubler, et faire désirer celui auquel elles ne peuvent arriver. La nature a mis une loi entre les abeilles, que chacune d'icelles fasse le miel dans sa ruche, et des fleurs qui lui sont autour. Adieu, madame ma très-chère fille ; tenez bien serré le sacré crucifix sur votre cœur. Je suis votre, etc.

LETTRE LXXXVIII.

SAINT FRANÇOIS DE SALES, A MADAME BRULART.

Écueils à éviter dans les amitiés et les liaisons les plus spirituelles, même avec ses confesseur et directeur.

29 avril 1606.

Madame ma très-chère sœur et fille en notre Seigneur, voici qu'enfin j'ai reçu l'avis que cette bonne fille que vous connoissez m'a envoyé de ce petit accident qui lui étoit arrivé en l'amitié spirituelle de la personne en laquelle elle avoit pris de la confiance; et parce que vous lui direz bien ce que je désire qu'elle sache sur ce point, et que je ne saurois lui écrire, je vous le dirai. Qu'elle ne s'étonne nullement de cet inconvénient; car ce n'est qu'une crasse et rouillure qui a accoutumé de s'engendrer au cœur humain, sur les plus pures et sincères affections, si on ne s'en prend garde. Ne voit-on pas que les vignes qui produisent le meilleur vin sont plus sujettes aux superfluités, et ont plus besoin d'être émondées et retranchées? Telle est l'amitié même spirituelle : mais il y a cela de plus, c'est qu'il faut

(1) En cette année 1606, Pâques arriva le 26 mars, la Pentecôte le 14 mai, et la fête du Saint-Sacrement le 25 mai.

(2) L'abbesse du Puits-d'Orbe, sœur de madame Brulart.

que la main du vigneron qui les émonde soit plus délicate, d'autant que les superfluités qui y surcroissent sont si menues et délicates, qu'en leur commencement on ne sauroit presque les voir, si on n'a les yeux bien essuyés et ouverts. Ce n'est donc pas merveille si on s'y trompe souvent. Mais cette fille doit bénir Dieu que cet inconvénient lui ait été manifesté au commencement de sa dévotion ; car c'est un signe évident que la divine majesté la veut conduire par la main, et, par l'expérience de ce danger échappé, la veut rendre sage et prudente pour en éviter plusieurs autres. O Dieu ! que c'est chose rare de voir des feux sans fumée ! si est-ce que le feu de l'amour céleste n'en a point pendant qu'il demeure pur ; mais quand il se commence à mêler, il commence de même à prendre de la fumée d'inquiétudes, de déréglements et mouvements de cœur irréguliers. Or bien, Dieu soit loué que tout est bien remis et en bon état. Au demeurant, il n'y a point eu de mal à se déclarer, en sorte que l'on ait pu reconnoître la personne dont on parloit, puisqu'il ne se pouvoit faire autrement ; et le discret conseiller des ames ne trouve jamais rien d'étrange, mais reçoit tout avec charité, compatit à tout, et connoît bien que l'esprit de l'homme est sujet à la vanité et au désordre, si ce n'est par une spéciale assistance de la vérité. Il me reste à vous dire, ma très-chère sœur, que le chemin de dévotion le plus assuré, c'est celui qui est au pied de la croix, d'humilité, de simplicité, de douceur de cœur.

Dieu soit à jamais en votre cœur ! Je suis en lui et par lui, madame, etc.

LETTRE LXXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME L'ABBESSE DU PUITS D'ORBE.

Il faut faire le bien avec joie et sans se décourager de ses défauts. Avis généraux sur la clôture des religieuses, sur les confesseurs extraordinaires, sur le maniement des pensions, sur les chapitres et la charité mutuelle ; sur la nécessité et la manière de faire revenir au monastère les religieuses. Avis particuliers à une abbesse sur plusieurs points importants.

1er mai 1606.

Oui, ma fille, je vous le dis par écrit aussi bien que de bouche, réjouissez-vous tant que vous pourrez en bien faisant ; car c'est une double grace aux bonnes œuvres, d'être bien faites, et d'être faites joyeusement. Et quand je dis, en bien faisant, je ne veux pas dire que s'il vous arrive quelque défaut, vous vous adonniez à la tristesse pour cela : non, de par Dieu, car ce seroit joindre défaut à défaut, mais je veux dire que vous persévériez à vouloir bien faire, et que vous retourniez toujours au bien, soudain que vous connoîtrez vous en être éloignée, et moyennant cette fidélité, que vous viviez joyeuse pour le général.

J'ai à vous dire, outre l'ancien écrit que je vous envoie, que vous devez tenir le cloître et le dortoir fermés aux hommes : ainsi la clôture s'en fera doucement.

Le concile de Trente ordonne à tous les supérieurs et supérieures des monastères, qu'au moins trois fois l'année ils fassent confesser ceux qu'ils ont sous leurs charges, à des confesseurs extraordinaires ; ce qui est grandement requis pour mille bonnes raisons. C'est pourquoi vous l'observerez, faisant venir quelque bon moine, ou quelque bien dévot prêtre, auquel toutes aient à se confesser cette fois-là. Je vous ai dit la raison pourquoi toutes s'y doivent confesser, ce qui ne sera point grief à aucune ; car celles qui voudront ne se confesseront que d'un jour ou deux, s'étant préalablement confessées ; et celles qui voudront pourront en user autrement.

Il faut que ce soit vous, ma fille bien-aimée, qui ayez l'administration des pensions ; mais députez une des dames, qui ait soin de tenir compte de ce qui s'en emploie.

Il sera à propos, dans vos petits chapitres, de recommander la mutuelle et tendre dilection des unes aux autres, et de témoigner que vous l'avez en leur endroit, mais particulièrement envers celle de laquelle vous m'écrivez, laquelle il faut, par charité, révoquer à une bonne et douce intelligence et confiance avec les autres. Je lui écris un petit mot.

Vous trouverez bien, crois-je, les premiers avis que je vous écrivis, il y a cinq ans, sur la façon avec laquelle vous deviez doucement réduire tous ces esprits à votre bon dessein. Vous y verrez beaucoup de choses que, pour brièveté, je ne dirai pas maintenant.

Quant à celle qui est absente, il faut écrire à elle ou à son frère, que, pour la plus grande gloire de Dieu, le salut de vos ames, l'édification du prochain et l'honneur de votre monastère, vous avez pris résolution avec toutes les sœurs religieuses, de vivre plus retirées dans votre maison qu'on n'a pas fait ci-devant ; que la chose étant si raisonnable et si honnête, vous ne doutez pas qu'elle ne s'y veuille ranger ; dont vous la conjurez et sommez par l'obéissance qu'elle vous a vouée, hors laquelle elle ne peut faire son salut ; lui promettant qu'elle ne trouvera, ni en vous ni ès autres, sinon une douce et très-

amiable conversation, laquelle seule, outre son devoir, peut la semondre à une sainte retraite, et choses semblables. Si pour cela elle ne revient, il faudra l'arraisonner deux autres fois, avec des intervalles de trois semaines. Que si enfin elle ne revient, vous lui manderez qu'elle se détermine donc de n'être plus reçue, et d'être forclose de sa place. Mais je crois que ses parents la feront revenir; et, étant revenue, vous la traiterez doucement et avec grande patience.

Si j'oublie quelque chose, je le dirai à notre sœur, qui vous ira voir infailliblement, et elle vous chérit bien fort. Pour votre particulier, ne faites point faute de faire l'oraison mentale tous les jours, à la même heure qu'elle se fait au chœur, si vous ne pouvez y aller; et ce pour demi-heure. Ne vous tourmentez pas, encore que vous ne puissiez pas avoir des sentiments aussi forts que vous le désireriez, car c'est la bonne volonté que Dieu requiert. Lisez tous les jours un quart d'heure dans des livres spirituels, et ce devant qu'aller à vêpres, ou avant de les dire quand vous n'y pourrez pas aller.

Vous vous coucherez tous les jours a dix heures, et vous vous leverez à six. Quand vous serez contrainte d'être au lit, faites lire quelqu'une de temps en temps, selon votre commodité. Baisez souvent votre croix que vous portez; renouvelez les bons propos que vous avez faits d'être tout à Dieu, immédiatement avant le coucher, ou en y allant, ou dans votre oratoire, ou ailleurs; et faites un plus grand renouvellement par demi-douzaine d'aspirations et d'humiliations devant Dieu.

Je vous donne pour votre spécial patron de cette année, le glorieux S. Joseph, et pour votre patronne, Ste Scolastique, sœur de S. Benoît, de laquelle vous trouverez beaucoup d'actions en sa vie, comme en celle de S. Benoît, dignes d'être imitées.

Voyez-vous, ma très-chère et bonne fille, entreprenez de vous acquérir un grand courage au service de notre Seigneur; car, pour assuré, sa bonté vous a choisie pour se servir de vous, pourvu que vous le vouliez, pour le véritable rétablissement de sa gloire et celle des ames. En votre maison vous ne sauriez tenir un chemin plus assuré que celui de la sainte obéissance : c'est pourquoi je me réjouis grandement que vous y soyez affectionnée, pour l'intention que me marquez; mais ressouvenez-vous donc bien de ce que je vous ai recommandé de la part de notre Seigneur, auquel je vous recommande, le suppliant, par sa mort et sa passion, qu'il vous comble de son saint amour, et vous rende de plus en plus toute sienne.

Pour moi, ma très-chère sœur, ma fille bien aimée, j'ai une volonté fort entière à vous chérir, honorer et servir; et jamais rien ne m'ôtera cette affection, puisque c'est en ce même Sauveur et pour lui que je l'ai prise, étant à jamais votre humble frère et serviteur, etc.

LETTRE XC.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Confiance et soumission de S. François de Sales à la divine Providence.

Annecy, le 9 mai 1606.

Je reçus la semaine passée quatre lettres des vôtres, l'une du jour de Pâques (1), et les autres trois du 27 avril; or, plutôt que de retarder davantage, je veux vous écrire tout à la hâte.

Je vois ce que vous me dites de ces bonnes ames, compagnes de vos désirs; de vos désirs, dis-je, qui se fortifient et se rendent actifs dedans votre cœur. Hélas! ma chère fille, ils vous réveillent souvent l'esprit, à ce que je vois; mais croyez bien que celui que j'ai de conduire le tout à chef et à la gloire de Dieu m'excite aussi très-souvent. Or sus, je veux dire ce mot de vanterie plus souvent que vous, que je crois; mais ne faut-il pas tout faire avec une diligence soigneuse, mais douce, mais tranquille, mais résignée? Hé bien, j'espère que Dieu sera notre guide.

Et ne vous troublez point, ma fille, je vous prie, de ce que je vous écrivis l'autre jour touchant la proposition qui se fait de me tirer moi-même de ma terre et de mon parentage (2), car rien ne se fera que de par Dieu; et, de quelque côté que j'aille, sous sa conduite tout ira fort bien et pour vous et pour moi. Non, croyez-le bien, ma chère fille; mais voyez-vous, n'en parlez à personne. Je vous dis tout; ce ne seroit pas sans répugnance s'il me falloit changer de logis, bien que je ne me sente nullement attache qu'à quelques ames, d'un lien tout purement spirituel, Dieu merci : mais Dieu tiendra tout de sa main; car, voyez-vous, ma chère fille, mon ame n'a point de rendez-vous qu'en cette providence de Dieu. Mon Dieu, vous me l'avez enseigné dès ma jeunesse et jusqu'à présent; j'annoncerai vos merveilles (3).

Adieu, ma chère fille; tenez pour tout assure

(1) Le 26 mars.

(2) Lorsque S. François écrivit cette lettre, on avoit parlé de le transporter hors de sa patrie.

(3) Deus, docuisti me à juventute meâ et usque nunc; pronuntiabo mirabilia tua. Ps. LXX, v. 17.

que je pense fort aux soins de votre ame, laquelle m'est chère, précieuse et aimable comme la mienne propre, et je ne la tiens que pour une même. Dieu nous aime, ma chère fille : il sera toujours avec nous notre unique amour et notre confiance. O Dieu! que je désire de bien à votre esprit, ma chère fille! Notre-Dame soit notre dame et maîtresse! Je suis, etc.

LETTRE XCI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Considérations sur le saint sacrement.

1er juin 1606.

Mon Dieu! que mon cœur est plein de choses pour vous dire, ma fille; car c'est aujourd'hui le jour de la grande fête de l'Église, en laquelle portant le Sauveur à la procession, il m'a de sa grace donné mille douces pensées, emmi lesquelles j'ai eu peine de réprimer les larmes.

O Dieu! je mettois en comparaison le grand prêtre de l'ancienne loi avec moi, et considérois que ce grand prêtre portoit un riche pectoral sur la poitrine, orné de douze pierres précieuses, et en icelui se voyoient les noms des douze tribus des enfants d'Israël : mais je trouvois mon pectoral bien plus riche, encore qu'il ne fût composé que d'une seule pierre, qui est la perle orientale que la mère forte conçut en ses chastes entrailles, de la bénite rosée du ciel; car, voyez-vous, je tenois ce divin sacrement bien serré sur ma poitrine, et m'étoit avis que les noms des enfants d'Israël étoient tous marqués en icelui, oui, les noms des filles spécialement, et le nom de l'une encore plus.

L'épervier et le passereau de S. Joseph me revenoient en l'esprit, et me sembloit que j'étois chevalier de l'ordre de Dieu, portant sur ma poitrine le même fils qui vit éternellement en la sienne. Ah! que j'eusse bien voulu que mon cœur se fût ouvert pour recevoir ce précieux Sauveur, comme fit celui du gentilhomme duquel je vous fis le conte! Mais hélas! je n'avois pas le couteau qu'il falloit pour le fendre, car il ne se fendit que par l'amour; si ai-je bien pourtant eu des grands désirs de cet amour, mais je dis pour notre cœur indivisible, voilà ce que je vous puis dire. Bonsoir, ma chère fille; vivez tout en Dieu et pour Dieu. Je suis en lui infiniment le vôtre.

J'oubliai hier de vous reprendre de quoi vous ne receviez pas en simplicité la parole de Dieu, ains aviez des aversions qui vous la rendoient moins suave des uns que des autres. Oh! l'humilité et douceur de l'amour de l'époux fait demeurer les épouses humblement et doucement attentives à recevoir la sainte parole. Vive Jésus! ma très-chère mère, en tout ce que nous sommes, selon l'unité qu'il a faite de nous.

LETTRE XCII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Sur le détachement qu'il faut avoir pour les personnes même les plus chères. Avis sur la distribution du temps et l'emploi de la journée, et sur plusieurs autres matières intéressant le salut.

Annecy, 8 juin 1606.

Ce sera donc pour cette prochaine année, s'il plaît à Dieu, que nous nous reverrons, ma très-chère fille; mais cela infailliblement, et toujours aux fêtes de la Pentecôte, ou à celles du Saint-Sacrement, sans qu'il soit besoin d'attendre aucune autre assignation, afin qu'on s'y dispose de bonne heure. Et cependant qu'est-ce que nous ferons? Nous nous résignerons entièrement et sans réserve à la bonne volonté de notre Seigneur, et remettrons entre ses mains toutes nos consolations, tant spirituelles que temporelles. Nous remettrons purement et simplement à sa providence la mort et la vie de tous les nôtres, pour faire survivre les uns aux autres, et à nous, selon son bon plaisir; assurés que nous sommes que, pourvu que sa souveraine bonté soit avec nous, et en nous, et pour nous, il nous suffit très-abondamment.

Que je demandasse de vous survivre? Oh! vraiment, que ce bon Dieu en fasse comme il lui plaira, ou tôt ou tard : ce ne sera pas cela que je voudrois excepter en mes résignations, si j'en faisois.

Mais, ce dites-vous, vous n'êtes pas encore détachée de ce côté-là. Seigneur Dieu! que dites-vous, ma très-chère fille? Vous puis-je servir de lien, moi qui n'ai point de plus grand désir sur vous que de vous voir en l'entière et parfaite liberté de cœur des enfants de Dieu! Mais je vous entends bien, ma chère fille : vous ne voulez pas dire cela; vous voulez dire que vous pensez que ma survivance soit à la gloire de Dieu, et pour cela vous vous y sentez affectionnée. C'est donc à la gloire de notre Seigneur que vous êtes attachée, non pas à ses créatures : je le sais bien, et en loue sa divine majesté.

Mais savez-vous quelle parole je vous donne-

rai bien? c'est d'avoir plus de soin de ma santé dorénavant, quoique j'en aie toujours eu plus que je ne mérite; et, Dieu merci, je la sens fort entière maintenant, ayant absolument retranché les veillées du soir, et les écritures que j'y soulois faire, et mangeant plus à propos aussi. Mais, croyez-moi, votre desir a sa bonne part en cette résolution; car j'affectionne en extrémité votre contentement et consolation, mais avec une certaine liberté et sincérité de cœur, telle que cette affection me semble une rosée, laquelle détrempe mon cœur sans bruit et sans coup. Et, si vous voulez que je vous dise tout, elle n'agissoit pas si souèvement au commencement que Dieu me l'envoya (car c'est lui sans doute) comme elle fait maintenant qu'elle est infiniment forte, et, ce me semble, toujours plus forte, quoique sans secousses ni impétuosité. C'est trop dit sur un sujet duquel je ne voudrois rien dire.

Or sus, je m'en vais vous nommer vos heures. Pour coucher, neuf, s'il se peut, ou dix, s'il ne se peut mieux : pour lever, cinq; car il vous faut bien le repos de sept à huit heures : l'oraison du matin à six heures, et durera demi-heure ou trois quarts d'heure; à cinq heures du soir, un peu de recueillement pour un quart d'heure environ, et la lecture un quart d'heure, ou devant ou après : au soir, demi-quart d'heure pour l'examen et la recommandation : parmi le jour, beaucoup de saintes aspirations.

J'ai pensé sur ce que vous m'écrivites, que M. N. vous avoit conseillé de ne point vous servir de l'imagination, ni de l'entendement, ni de longues oraisons, et que la bonne mère Marie de la Trinité vous en avoit dit de même touchant l'imagination.

Et pour cela, si vous faites quelque imagination véhémente, et que vous vous y arrêtiez puissamment, sans doute vous avez en besoin de cette correction; mais si vous la faites briève et simple, pour seulement rappeler votre esprit à l'attention, et réduire ses puissances à la méditation, je ne pense pas qu'il soit encore besoin de la du tout abandonner; il ne faut ni s'y amuser ni la du tout mépriser. Il ne faut ni trop particulariser, comme seroit de penser à la couleur des cheveux de Notre-Dame, à la forme de son visage, et choses semblables; mais simplement en gros, que vous la voyez soupirante après son fils, et choses semblables, et cela brièvement.

De ne point se servir de l'entendement, j'en dis de même : si votre volonté sans violence court avec ses affections, il n'est pas besoin de s'amuser aux considérations; mais parce que cela n'arrive pas ordinairement à nous autres imparfaits, il est force de recourir aux considérations encore pour un peu.

De tout cela je recueille que vous devez vous abstenir de longues oraisons, car je n'appelle pas longue l'oraison de trois quarts d'heure ou demi-heure; et des imaginations violentes, particularisées et longues, car il faut qu'elles soient simples et fort courtes, ne devant servir que de simple passage de la distraction au recueillement; et tout de même des applications de l'entendement, car aussi ne se font-elles que pour émouvoir les affections, et les affections pour les resolutions, et les résolutions pour l'exercice, et l'exercice pour l'accomplissement de la volonté de Dieu, en laquelle notre ame se doit fondre et résoudre. Voilà ce que je vous en puis dire. Que si je vous avois dit quelque chose contraire, ou que vous eussiez entendue autrement, il la faudroit reformer sans doute.

J'approuve vos abstinences du vendredi, mais sans vœu, ni trop grande contrainte. J'approuve encore plus que vous fassiez ces ouvrages de vos mains comme le filer et semblables, aux heures que rien de plus grand ne vous occupe; et que vos besognes soient destinées ou aux autels, ou pour les pauvres; mais non pas que ce soit avec si grande rigueur que, s'il vous arrivoit de faire quelque chose pour vous ou les vôtres, vous voulussiez pour cela vous contraindre à donner aux pauvres la valeur; car il faut partout que la sainte liberte et franchise régnent, et que nous n'ayons point d'autre loi ni contrainte que celle de l'amour, lequel, quand il nous dictera de faire quelque besogne pour les nôtres, il ne doit point être corrigé comme s'il avoit mal fait, ni lui faire payer l'amende comme vous voudriez faire : aussi, à quoi qu'il nous convie, ou pour le pauvre, ou pour le riche, il fait tout bien, et est également agréable à notre Seigneur.

Je pense que si vous m'entendez bien, vous verrez que je dis vrai, et que je combats pour une bonne cause quand je défends la sainte et charitable liberté d'esprit, laquelle, comme vous savez, j'honore singulièrement, pourvu qu'elle soit vraie et éloignée de la dissolution et du libertinage, qui n'est qu'un masque de liberté.

Après cela j'ai ri vraiment, et ai ri de bon cœur, quand j'ai vu votre dessein de vouloir que votre serge soit employée pour mon usage, et que je donne ce qu'elle pourra valoir aux pauvres; mais je ne m'en moque pourtant pas, car je vois bien que la source de ce désir est belle et claire, quoique le ruisseau soit un peu trouble. O Dieu! mon Dieu me fasse tel que tout ce que j'emploie à mon usage soit rapporté à son service, et que ma vie soit tellement sienne que ce qui sert à la mainte-

nir puisse être dit servir à sa divine majesté!

Je ris, ma chère fille, mais ce n'est pas sans mélange d'appréhension bien forte de la différence qu'il y a entre ce que je suis et ce que plusieurs pensent que je sois. Mais bien que votre intention vous vaille devant Dieu, j'en suis content pour une pièce : mais qui me l'estimera à sa juste valeur? car, si je voulois rendre aux pauvres son prix selon que je l'estimerai, je n'aurois pas cela vaillant, je vous en assure. Jamais vêtement ne me tint si chaud que celui-là, duquel la chaleur passera jusqu'au cœur; et ne penserai pas qu'il soit violet, mais pourprin et écarlatin, puisqu'il sera, ce me semble, teint en charité. Or sus donc soit dit pour une fois : car sachez que je ne fais pás toutes les années faire des habits, mais seulement selon la nécessité; et, pour les autres années, nous trouverons moyen de bien loger vos travaux selon votre désir.

Ce n'est pas encore tout : ce dessein m'a donné mille gaies pensées; mais je ne veux vous en dire qu'une, que je faisois le jour de l'octave du Saint-Sacrement (1), le portant à la dernière procession. Je vous dressois, ce me semble, bien de la besogne à filer, et sur une brave quenouille.

Voyez-vous, j'adorois celui que je portois, et me vint au cœur que c'étoit le vrai *Agneau de Dieu, qui ôte les péchés du monde* (2). O saint et divin Agneau, ce disois-je, que j'étois misérable sans vous! Helas! je ne suis revêtu que de votre laine, laquelle couvre ma misère devant la face de votre Père. Sur cette cogitation, voici Isaïe qui dit que notre Seigneur en sa passion étoit *comme une brebis que l'on tond sans qu'elle dise mot* (3). Et qui est cette divine toison, sinon le mérite, sinon les exemples, sinon les mystères de la croix? Il me semble donc que la croix est la belle quenouille de la sainte épouse des cantiques, de cette dévote Sunamite; la laine de l'innocent agneau y est précieusement liée, ce mérite, cet exemple, ce mystère.

Or mettez avec révérence cette quenouille à votre côté gauche, et filez continuellement par considérations, aspirations et bons exercices, je veux dire, par une sainte imitation; filez, dis-je, et tirez dans le fuseau de votre cœur toute cette blanche et délicate laine : le drap qui s'en fera vous couvrira et gardera de confusion au jour de votre mort; il vous tiendra chaud dans l'hiver; et comme dit le sage, *vous ne craindrez point le froid des neiges* (1). Et c'est ce que le même sage a peut-être pensé quand, louant cette sainte ménagère, il dit qu'*elle porta sa main à choses hardies, et ses doigts prirent le fuseau* (2). Car qui sont ces choses hardies qui se rapportent au fuseau, sinon les mystères de la passion filés par notre imitation? Là-dessus je vous souhaitai mille et mille bénédictions, et qu'à ce grand jour du jugement nous nous trouvassions bien revêtus, qui en évêque, qui en veuves, qui en mariées, qui en capucins, qui en jésuites, qui en vignerons, mais tout d'une même laine blanche et rouge, qui sont les couleurs de l'époux.

Voilà ma chère fille, ce que j'avois au cœur pendant que j'avois en mes mains l'agneau même de la laine duquel je parle. Mais, il est vrai, vous me venez presque toujours à la traverse en ces exercices divins, sans néanmoins les traverser ni les divertir, graces à ce bon Dieu. Fais-je bien, ma chère fille, de vous dire mes pensées? Je pense qu'au moins ne fais-je pas mal, et que vous les prendrez pour telles qu'elles sont.

Or, ces désirs de vous voir éloignée de toutes ces récréations mondaines, comme vous dites, ne peuvent être que bons, puisqu'ils ne vous inquiètent point; mais ayez patience, nous en parlerons l'année suivante, si Dieu nous conserve ici-bas. Cela suffira bien; et aussi n'ai-je point voulu vous répondre à ces désirs de s'eloigner de sa patrie, ou de servir au noviciat des filles qui aspirent à la religion : tout cela, ma chère fille, est trop important pour être traité sur le papier; il y a du temps assez. Cependant vous filerez votre quenouille, non pas avec ces grands et gros fuseaux, car vos doigts ne les sauroient manier, mais seulement selon votre petite portée : l'humilité, la patience, l'abjection, la douceur de cœur, la résignation, la simplicité, la charité des pauvres malades, le support des fâcheux, et semblables imitations, pourront bien entrer en votre petit fuseau; et vos doigts les manieront bien en la conversation de Ste Monique, de Ste Élisabeth, de Ste Lidvine, et plusieurs autres, qui sont aux pieds de votre glorieuse abbesse, laquelle, pouvant manier toutes sortes de fuseaux, manie plus volontiers ces petits, à mon avis, pour nous donner exemple.

He bien, c'est assez, pour ce coup, parlé de la laine de notre agneau immaculé : mais de sa divine chair, n'en mangerons-nous pas un peu plus

(1) Le 2 juin.

(2) Ecce agnus Dei, ecce qui tollit peccata mundi. JOAN. c. I, v. 29.

(3) Quasi agnus coram tondente se obmutescet. Is. c. LIII, v. 7.

(1) Non timebit domui suæ à frigoribus nivis. PROV. c. XXXI, v. 21.

(2) Manum suam misit ad fortia, et digiti ejus apprehenderunt fusum. PROV. c. XXXI, v. 19.

souvent? Oh! qu'elle est souève et nourrissante! Je dis que, se pouvant commodément faire, il sera bon de le recevoir un jour de la semaine, le jeudi entre le dimanche, sinon que quelque fête se présentât à quelque autre jour parmi la semaine; cela pourtant sans bruit, sans incommoder nos affaires, sans laisser de filer non plus l'une que l'autre quenouille.

Je me réjouis de voir les bons pères capucins en votre Autun; car j'espère que Dieu en sera glorifié. J'ai reçu une lettre que le frère Mathieu m'a envoyée de Thonon, où il s'est arrêté.

Je ne sais où est notre monsieur l'archevêque (1) (de Bourges): vous me ferez le bien de lui envoyer ma lettre. Je l'honore de toute l'étendue de mes forces, et ne se passe aucune célébration en laquelle je ne le recommande à notre Seigneur. On m'avoit dit qu'il avoit obtenu un prieuré proche de ce diocèse, c'est Nantua; mais je n'entends plus rien. Ce bon père (2), ce bon oncle (3), tout cela m'est bien avant au cœur, et leur souhaite tout ce que je puis de grace céleste, et à ces petits enfants, que je tiens pour miens, puisqu'ils sont vôtres; Dieu soit leur protecteur à jamais, et de Celse-Benigne (4), duquel je n'ai rien appris il y a long-temps; mais Claude m'en dira quelque chose à son retour.

Reste ma petite sœur, de laquelle il faut que je parle. Je ne révoque point en doute si je vous la dois donner, ou non; car outre mon inclination, ma mère le veut si fort, qu'elle le veut avec inquiétude dès qu'elle a su que cette fille ne vouloit pas être religieuse; si que, quand je ne le voudrois pas, il faudroit que je le voulusse. A cet effet, je vous ai envoyé trente écus par Lyon, tant pour la dépense qui sera nécessaire à l'envoyer prendre, qu'à faire ses petits honneurs avec les filles qui servent madame l'abbesse, avec lesquelles elle n'aura pas tant demeuré sans les beaucoup incommoder. Or comme cela se doit faire, je ne le saurois deviner. Il faut, je vous en prie, ma chère fille, que vous preniez le soin d'en ordonner comme il convient. J'ai bien un peu d'appréhension que madame votre abbesse ne s'en fâche; mais il n'y a remède: si n'étoit-il pas raisonnable de laisser si longuement dans un monastère une fille qui n'y veut pas vivre toute sa vie.

Et avec vous, ne ferai-je point quelque petite cérémonie pour vous remettre ce fardeau sur les bras? Je vous assure que cela ne seroit pas en mon pouvoir; mais oui bien de vous supplier, mais je dis conjurer, et s'il se peut dire quelque chose de plus, que vous ayez à me marquer tout ce qui sera requis pour l'équiper et tenir équipée à votre guise, comme les princesses d'Espagne font quand on leur donne des filles pour menines (1): car cela, je le veux, et très-absolument; voire jusqu'à lui faire porter un chaperon de drap, si cela appartient à vos livrées. Vous voyez bien, ma chère fille, que je ne suis pas en mes mauvaises humeurs; mais à bon escient je vous conjure. Il faut, je veux, et, si le sujet le portoit, je commanderois que vous me marquiez tout ce qu'il faut pour cette fille-là: je dis pour son équipage, puisque, quant au ratelier, il n'en faut pas parler; autrement vous m'en diriez mille maux, je le sais bien. J'écris à M. votre beau-père pour le supplier d'avoir agréable la faveur que vous me voulez faire, mais la vérité est qu'en termes de belles paroles je n'y entends rien: vous le suppléerez s'il vous plaît.

Mais ne triomphez-vous pas quand vous m'imposez silence sur vos secrets? Vraiment ce n'est pas moi, ma chère fille, qui ai dit à M. N. que vous étiez ma fille: il me le vint dire tout d'abord, comme chose que je devois recevoir fort à gré; et aussi fis-je. Comme aussi ce que M. de N. me dit, que vous n'étiez point pompeuse, et que vous ne portiez point de vertugadin, et que vous ne pensiez pas à vous remarier; mais cela me fut dit si naïvement, ma chère fille, que je le crois. Et puis vous me defendez de dire vos secrets après que tout le monde les sait. Or bien je ne dirai mot de vos besognes, ni de l'emploi que vous en voulez faire; car à qui, je vous prie, le dirois-je?

J'aime bien votre petite cadette, puisque c'est un esprit angélique, comme vous me dites.

Je savois déjà le départ du bon père N., ce qui m'avoit fâché; car il ne sera peut-être pas aisé de rencontrer un esprit si sortable à votre condition que celui-là. Il me semble que nous nous rencontrions fort bien presque en toutes choses. Mais, au bout de là, notre chère liberté d'esprit remédie à tout. On m'a dit qu'en sa place est arrivé un grand personnage des premiers prédicateurs de France, mais que je ne connois que par son nom qui est grand et plein de réputation.

Je partirai d'ici à dix jours pour continuer ma visite cinq mois entiers parmi toutes nos monta-

(1) André Frémiot, frère de madame de Chantal.

(2) Benigne Frémiot, président à mortier au parlement de Bourgogne.

(3) Claude Frémiot.

(4) C'est le fils de madame de Chantal.

(1) *Menins, menines*, en espagnol *meninos*, c'est-à-dire mignons, ou favoris. Ce sont de jeunes enfans de qualité qu'on met auprès des princes pour être élevés avec eux.

gues, où les bonnes gens m'attendent avec bien de l'affection. Je me conserverai tant qu'il me sera possible, pour l'amour de moi, que je n'aime que trop, et encore pour l'amour de vous qui le voulez, et qui aurez part à tout ce qui s'y fera de bon, comme vous avez en général en tout ce qui se fait en mon diocèse, selon le pouvoir que j'ai par ma qualité de le communiquer. Mon frère le chanoine (1) vous vouloit écrire; je ne sais s'il le fera. Ce pauvre garçon n'est point un bienfait de santé : il se traîne tant qu'il peut, avec plus de cœur que de force. Il pourra se reprendre pour un peu auprès de sa mère, pendant que je sauterai de rochers en rochers sur nos montagnes. J'ai écrit à madame du N., de laquelle je n'ai point de nouvelles il y a long-temps : j'entends que ses filles soupirent après leurs carmélites, où elles ne peuvent atteindre, et perdent cœur à la perfection de leur monastère, laquelle elles pourroient aisément procurer : c'est l'ordinaire.

M. de N. m'a promis qu'il viendroit avec vous, et seroit votre conducteur, et qu'il avoit été nourri auprès de vous; et cela me plaît fort: comme aussi ce que vous m'écrirez de l'amour réciproque de notre sœur de Dijon et de vous; car je la tiens pour une femme bien bonne, brave et franche. Je suis aussi consolé de ce que ces bonnes dames carmélites vous affectionnent, et voudrois bien savoir d'où est la bonne sœur Marie de la Trinité. J'en connois de celles de Paris, et révère bien fort leur ordre.

A Dieu, ma chère fille, à Dieu soyons-nous à jamais, sans réserve, sans intermission! qu'à jamais il vive et règne en nos cœurs! Amen. Vive Jésus, ma chère fille, et qu'à jamais vive Jésus! Amen.

Les octaves de Pentecôte et de la Fête-Dieu ont été miennes, ma chère fille; mais seulement pour demeurer ici, et non pas pour y avoir aucun loisir : de ma vie, que j'aie mémoire, je n'ai été plus occupé à diverses choses, mais bonnes: je dis ceci pour m'excuser si je ne vous écris pas plus amplement.

J'oubliois de vous prier de m'envoyer, le plus tôt que vous pourrez, des chansons spirituelles que vous avez de delà; faites-moi ce bien, je vous prie, ma chère fille, pour l'amour de Dieu, qui vous veuille bénir et conserver éternellement. Amen.

(1) Jean François de Sales, prévôt du chapitre de Saint-Pierre de Genève, qui fut évêque de Genève après son frère.

LETTRE XCIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il l'instruit comment il faut supporter avec patience les désolations, les ténèbres et impuissances spirituelles; de quelle manière on peut et on doit fréquenter les hérétiques. Tranquillité intérieure de notre saint parmi les traverses : la pureté et la solidité de son amitié pour le monde, où il dit qu'on veut l'élever.

29 juin 1606.

Non, de par Dieu, ma très-chère fille, non, je ne serai point en peine, je ne craindrai point, je ne douterai point pour vos impuissances, ni pour le mal qui est dans votre tête. Je ne suis pas si tendre maintenant : les douleurs de l'enfantement me sont passées; qu'est-ce que je puis craindre de vous à cette heure? Non, je ne sais quoi qui me répond en bien de l'état de votre ame.

(1) Rachel, ne pouvant avoir des enfants, donna en mariage, pour la seconder, à son mari, la bonne fille Bala (en ce temps-là il étoit permis d'avoir plusieurs femmes, pour multiplier le peuple de Dieu) : et Bala enfantoit sur les genoux de Rachel, dont Rachel prenoit les enfants à soi, et les tenoit pour siens; si que Bala sa seconde n'en avoit plus de soin, au moins elle n'en avoit pas le plus grand soin.

O ma fille, il me semble que je vous ai une bonne fois enfantée sur les genoux de la belle Rachel, de notre très-chère et sacrée abbesse : elle vous a prise à soi; pour moi, je n'en ai plus le soin principal. Demeurez là sur ses genoux, ou plutôt humblement prosternée à ses pieds. Voilà la première raison pour laquelle je ne crains point.

L'autre raison, c'est qu'il n'y a rien à craindre. A la mort de notre doux Jésus (2), il se fit des ténèbres sur la terre. Je pense que Magdeleine, qui étoit avec madame votre abbesse, étoit bien mortifiée de ce qu'elle ne pouvoit plus voir son

(1) Cernens Rachel quòd infœcunda esset..., ait marito suo... : Habeo... famulam Bala; ingredere ad illam, ut pariat super genua mea, et habeam ex illâ filios. Deditque illi Bala in conjugium, quæ, ingresso ad se viro, concepit et peperit filium. GENES. c. XXX, v. 1, etc.

(2) Sextâ horâ tenebræ factæ sunt super universam terram usque ad nonam horam... Et circa horam nonam... Jesus, iterùm clamans voce magnâ, emisit spiritum. MATTH. c. XXVII, v. 45, etc.

cher Seigneur à pur et à plein; seulement elle l'entrevoyoit sur la croix. Elle se relevoit sur ses pieds, fichoit ardemment ses yeux sur lui; mais elle n'en voyoit qu'une certaine blancheur pâle et confuse : elle étoit neanmoins aussi près de lui qu'auparavant.

Laissez faire, tout va fort bien : tant de ténèbres que vous voudrez, mais cependant nous sommes près de la lumière; tant d'impuissances qu'il vous plaira, mais nous sommes aux pieds du Tout-Puissant. Vive Jésus! que jamais nous ne nous séparions de lui, soit en ténèbre, soit en lumière.

Vous ne savez pas ce que je pense sur ce que vous me demandez des remèdes. C'est que je n'ai point souvenance que notre Seigneur nous ait commandé de guérir la tête de la fille de Sion, mais seulement son cœur. Non, sans doute, il n'a jamais dit : Parlez à la tête de Jérusalem, mais oui bien, *Parlez au cœur de Jérusalem* (1). Votre cœur se porte bien, puisque vos résolutions y sont vives. Demeurez en paix, ma fille, vous avez le partage des enfants de Dieu. *Bienheureux sont ceux qui ont le cœur net, car ils verront Dieu* (2); il ne dit pas qu'ils le voient, mais qu'ils le verront.

Mais un petit mot de remède. Courez dans les barrières, puisqu'on les a mises; vous ne laisserez d'emporter la bague, et plus sûrement. Ne vous efforcez point, ne vous mettez point en peine vous-même, puisque vous me parlez comme cela : après les pluies, le beau temps (3). Ne soyez pas si jalouse de votre esprit. Eh bien! sur des nouvelles scabreuses, il ressent du trouble : ce n'est pas grande merveille qu'un esprit d'une pauvre petite veuve soit foible et misérable. Mais que voudriez-vous qu'il fût? quelque esprit clairvoyant, fort, constant, et subsistant? Agréez que votre esprit soit assortissant à votre condition : un esprit de veuve, c'est-à-dire vil et abject de toute objection, hormis celle de l'offense de Dieu.

Je vis dernièrement une veuve à la suite du saint sacrement; et où les autres portoient des grands flambeaux de cire blanche, elle ne portoit qu'une petite chandelle que peut-être elle avoit faite, encore le vent l'éteignit : cela ne l'avança ni recula du saint sacrement, elle ne laissa d'être aussitôt que les autres à l'eglise. Ne soyez point jalouse, encore une fois, vous n'avez pas seule cette croix.

Mais, mon Dieu! commencerois-je par là à vous parlez de moi, puisque vous le desirez? C'est la vérité, hier, tout le jour et toute cette nuit, j'en ai porté une pareille, non pas en ma tête, mais en mon cœur; mais maintenant elle m'est ôtée par la confession que je viens de faire. Il est vrai, hier tout le jour j'avois une volonte si impuissante, que je crois qu'un ciron l'eût abattue Or sus; mais encore, quand vous auriez toute seule une croix à part, qu'en seroit-ce? Elle en vaudroit mieux, et par la rareté en devroit être plus chère. Mon bon S. Pierre ne voulut pas que la sienne fût pareille à celle de son maître; il la fit renverser : il eut la tête en terre, et le cœur au ciel en mourant.

Servez-vous du *peu de lumière que vous avez* (1), dit notre Seigneur, jusqu'à ce que le soleil se lève. On ne vous a pas encore ouvert la porte; mais par le guichet vous voyez la basse-cour et le frontispice du palais de Salomon : demeurez là, il ne messied point aux veuves d'être un petit reculées. Il y a une troupe d'honnêtes gens qui attendent aussi bien que vous : il est raisonnable qu'ils soient préférés. Cependant n'avez-vous pas vos petits ouvrages à faire en attendant? Suis-je point trop dur, ma fille? au moins je suis vé itable. Passons outre; j'ai peu de loisir, car c'est le jour de notre grande fête S.-Pierre (2).

Je vous dis que vous pouviez voir les huguenots; je dis maintenant : oui, voyez-les, mais rarement; et soyez courte avec eux, néanmoins douce et reluisante en humilité et simplicité. Le fils (3) de votre bonne maîtresse écrivoit un jour à la dévote Maxime, sa bonne fille spirituelle, et il lui dit presque ces paroles : « Soyez avec les « hérétiques simple et gracieuse comme une co- « lombe à leur parler, ayant compassion de leur « malheur; soyez prudente comme le serpent à « bientôt vous glisser hors de leur compagnie, « aux rencontres, aux occasions, et encore par « manière de quelque rare visite. » C'est ce que je vous dis.

Oui, ma fille, j'approuve que vous marquiez les mouvements intérieurs qui vous auront portée aux imperfections et défauts, pourvu que cela ne

(1) Loquimini ad cor Jerusalem, et advocate eam; quoniam completa est malitia ejus, dimissa est iniquitas illius. Is. c. XL, v. 2.

(2) Beati mundo corde, quoniam ipsi Deum videbunt. MATTH. c. V, v. 8.

(3) Post tempestatem, tranquillum facis : et post lacrymationem et fletum, exultationem infundis, Deus Israel. TOB. c. III, v. 22.

(1) Adhuc modicum lumen in vobis est : ambulate dùm lucem habetis. JOAN. c. XII, v. 35.

(2) S. Pierre est le patron de la cathédrale de Genève.

(3) S. Augustin, fils de sainte Monique, que S. François appelle la maîtresse de madame de Chantal.

vous inquiete point. Pour vos pensees, il n'est pas requis de s'amuser à celles qui ne font que passer; mais seulement à celles lesquelles, comme font les abeilles, vous laisseront leurs germes et aiguillons dans leurs piqûres.

Je m'en vais vous dire en quatre mots quelque chose de moi. Je voudrois que vous me vissiez tout entièrement, pourvu que mes imperfections ne vous scandalisent. Depuis votre départ je n'ai cessé de recevoir des traverses et grosses et petites; mais ni mon cœur, ni mon esprit, n'a nullement été traversé, Dieu merci. Jamais plus de suavité, plus de douceur, jusqu'à hier que les nuages le couvrirent; et maintenant, que je reviens de la sainte messe, tout est serein et clair.

J'ai fait en partie ce que vous désiriez de moi, c'est-à-dire, pour la réserve des œuvres requises au corps et à l'esprit; je ferai tous les jours mieux, Dieu aidant : au moins j'en ai la volonté.

Je ne vous dirai rien de la grandeur de mon cœur en votre endroit; mais je vous dirai bien qu'elle demeure bien loin au-dessus de toute comparaison : et cette affection est blanche plus que la neige, pure plus que le soleil : c'est pourquoi je lui ai lâché les rênes pendant cette absence, la laissant courir de son effort. Oh! cela ne se peut dire; seigneur Dieu! quelle consolation au ciel à s'entr'aimer en cette pleine mer de charité, puisque ces ruisseaux en rendent tant!

Il y a quatre jours que j'ai reçu à l'église et en confession un gentilhomme de vingt ans, brave comme le jour, vaillant comme l'épée. O Sauveur de mon ame! quelle joie de l'ouïr si saintement accuser ses péchés, et, parmi le discours d'iceux, faire une providence de Dieu si spéciale, si particulière à le retirer par des mouvements et ressorts si secrets à l'œil humain, si relevée, si admirable! il me mit hors de moi-même. Que de baisers de paix que je lui donnai!

De deux côtés j'ai des nouvelles que l'on me veut relever plus haut devant le monde, l'un suivant le billet que je vous lus dans la galerie de votre salle, l'autre de Rome. Ma réponse est devant Dieu. Non, ne doutez-point, ma fille : je ne ferois un clin d'œil pour tout le monde; je le méprise de bon cœur. Si ce n'est la plus grande gloire de notre Dieu, rien ne se trouvera en moi. Mais tout ceci entre le père et la fille : point plus loin, je vous en prie. Et à propos de fille, je ne veux plus dans vos lettres autre titre d'honneur que celui de père : il est plus ferme, plus aimable, plus saint, plus glorieux pour moi.

Que je serai heureux si je puis servir M. votre oncle (1) un jour! car je le chéris d'un cœur parfait. Je salue M. votre beau-père (1) avec sincérité, et lui offre mon service. Je souhaite mille graces à vos petits et petites, lesquels je tiens pour miens en notre Seigneur : ce sont les paroles du fils de votre maîtresse, écrivant à *Italica* sa fille spirituelle. Je prie notre Seigneur de vous agrandir en son amour. A Dieu, ma très-chère fille; à ce grand Dieu, dis-je, auquel nous nous sommes voues et consacrés, et qui m'a rendu pour jamais, et sans réserve, tout dédié à votre ame, que je chéris comme la mienne, ains que je tiens pour toute mienne en ce Sauveur qui, nous donnant la sienne, nous joint inséparablement en lui. Vive Jésus!

(1) M. Claude Frémiot.

LETTRE XCIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il lui enseigne comment elle doit se comporter à l'égard de celui qui a tué son mari.

Le 2 juillet 1606.

J'ai reçu votre dernière lettre, ma très-chère fille, ainsi que je montois à cheval, pour venir ici en cette action (2). Vous me demandiez comment je voulois que vous fissiez à l'entrevue de celui qui tua M. votre mari : je réponds par ordre.

Il n'est pas besoin que vous en cherchiez ni le jour ni les occasions; mais s'il se présente, je veux que vous portiez votre cœur doux, gracieux et compatissant. Je sais que sans doute il se remuera et se renversera, que votre sang bouillonnera; mais qu'est-ce que cela? Si fit bien celui de notre cher Sauveur à la vue de son Lazare mort, et de sa passion représentée. Oui, mais que dit l'Écriture? Qu'à l'un et à l'autre il leva les yeux au ciel. C'est cela, ma fille : Dieu nous fait voir en ces émotions combien nous sommes de chair, d'os et d'esprit.

C'est aujourd'hui et tout maintenant que je vais prêcher l'Évangile du pardon des offenses et de l'amour des ennemis. Je suis passionné quand je vois les graces que Dieu me fait, après tant d'offenses que j'ai commises. Je me suis assez expliqué; je réplique.

Je n'entends point que vous recherchiez le rencontre de ce pauvre homme, mais que vous soyez condescendante à ceux qui vous le vou-

(1) M. le baron de Chantal.

(2) A la Biolle, village situé à quatre lieues et demie d'Annecy, au sud-ouest, et dont la paroisse est dédiée à la sainte Vierge.

dront procurer, et que vous témoignez que vous aimez toutes choses : oui, la mort même de votre mari ; oui, celle de vos père, enfants et plus proches ; oui, la vôtre, en la mort et en l'amour de notre doux Sauveur.

Courage, ma fille ; cheminons et pratiquons ces basses et grossières, mais solides, mais saintes, mais excellentes vertus. Adieu, ma fille ; demeurez en paix, et tenez-vous sur le bout de vos pieds, et vous étendez fort du côté du ciel.

Je me porte bien, ma chère fille, parmi une si grande quantité d'affaires et d'occupations, qu'il ne se peut dire de plus. C'est un petit miracle que Dieu fait ; car tous les soirs quand je me retire, je ne puis remuer ni mon corps ni mon esprit, tant je suis las partout, et le matin je suis plus gai que jamais. D'ordre, de mesure, de raison, je n'en tiens point du tout maintenant ; car je ne vous saurois rien dissimuler : et cependant me voilà tout fort, Dieu merci.

O ma chère fille, que j'ai trouvé un bon peuple parmi tant de hautes montagnes ! quel honneur, quel accueil, quelle vénération à leur évêque ! Avant-hier j'arrivai en cette petite ville tout de nuit ; mais les habitants avoient tant fait de lumières, tant de fête, que tout étoit au jour. Ah ! qu'ils mériteroient bien un autre évêque !

Vivez joyeuse ; communiez les fêtes solennelles, et les dimanches, quoique ce soit consécutivement ; levez souvent vos yeux au ciel pour les divertir des curiosités de la terre. A Dieu, ma fille, mais à Dieu soyons-nous à jamais, comme il est nôtre éternellement ! Vive Jésus !

LETTRE CXV.

RÉCIT DE LA VIE ÉDIFIANTE D'UNE SAINTE VILLAGEOISE,

envoyé à S. François de Sales, communiqué par lui à madame de Chantal.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch. Aug. de Sales.)

30 juillet 1606.

Monseigneur, puisqu'il vous plaît savoir l'histoire de la bonne Marraine, je tâcherai de la raconter le mieux qu'il me sera possible. Elle étoit fille de Pierre Boutay, dit Cody, marchand de sel et de fer, bourgeois et habitant de La Roche, et de Marguerite Daragon. On lui donna au baptême le nom de Pernette (c'est-à-dire Pétronille). Son père la laissa en mourant sous la conduite de sa mère, qui l'instruisit soigneusement et sincèrement dans tous les exercices de la piété chrétienne ; c'est pourquoi dans sa jeunesse elle conçut le désir d'être religieuse, mais ses parents et alliés ne voulurent point y donner leur consentement : en effet la nature ne lui avoit pas donné assez de force pour supporter les rigueurs de la religion.

Ayant donc atteint l'âge de vingt ans, elle fut mariée à Pierre du Mugnal d'Arenton, qui avoit levé boutique de toutes sortes de merceries à La Roche, mais principalement de draperie : elle vécut toujours très-saintement avec lui. Quoique son mari fût assez fâcheux, elle entretenoit en la maison la paix et la concorde. Elle avoit la charge de toutes les affaires domestiques, dont elle s'acquittoit fort bien ; elle étoit soigneuse, prevoyante, jamais oisive, très-libérale envers les pauvres, toujours de bonne intelligence avec ses parents et ses voisins.

Elle entendoit tous les jours la messe, quoique l'église fût fort éloignée : elle ne manquoit à aucune prédication ; et après les avoir entendues, elle en redisoit les principales choses à ses domestiques, louant les vertus, et exhortant à fuir les vices. Elle jeûnoit exactement tous les vendredis ; les jours des veilles, des quatre-temps et de carême, elle ne mangeoit que du pain et des légumes, et ne buvoit de vin que la moitié de son verre : si elle avoit plus soif, elle ne buvoit que de l'eau. Jamais elle ne s'assit à table chez elle. Elle visitoit les malades, et assistoit aux enterrements autant qu'il lui étoit possible.

Elle enseignoit le catéchisme et la piété à ses serviteurs, leur payoit leur salaire avec toute sorte de justice et d'équité, et étoit très-obéissante à son mari, et très-humble.

Elle se confessoit et communioit tous les mois une fois, et bien souvent de quinze en quinze jours, avec une grande préparation. Elle récitoit le chapelet tous les jours, non-seulement une, mais trois ou quatre fois. Elle aimoit et honoroit beaucoup les vierges et les personnes chastes.

Elle a porté le cordon de S. François à gros nœuds sur sa chair toute nue, même au lit, l'espace de vingt ans, dont elle étoit tout écorchée. Elle se levoit du lit toutes les nuits à une certaine heure avec sa seule chemise, soit en hiver, soit en été, sous le bon plaisir de son mari, avec lequel elle couchoit d'ordinaire, et prioit Dieu de la sorte, ou méditoit l'espace d'une heure.

Si par hasard elle n'avoit pas la commodité d'entendre la messe, elle s'enfermoit dans son cabinet, et là prioit Dieu l'espace de deux heures. Presque tous les ans elle faisoit un pélerinage à Saint-Claude, et envoyoit souvent de bonnes aumônes aux frères mineurs de l'observance, d'Annecy et de Cluses. Quand son mari étoit absent, elle couchoit sur la paille ou bien sur une cou-

verture de gros drap. Elle parloit presque toujours des quatre fins de l'homme, et parloit fort souvent à son mari sur l'incertitude de l'heure de la mort.

Enfin, il faudroit que j'employasse bien du temps si je voulois raconter les actions de saintete que cette bonne femme a faites devant les hommes; car, pour les autres œuvres de piété qu'elle a faites devant Dieu seulement, il n'y a personne qui puisse les raconter. Elle cachoit de telle sorte ses belles vertus, qu'il fut toujours fort difficile de les remarquer jusqu'au premier dimanche de juin (1), selon que nous autres laïques avons coutume de compter, c'est-à-dire, jusqu'au quatrième jour, où elle s'en alla à l'église paroissiale d'Amancy, tenant une petite croix dans ses mains. Étant déjà fort foible, elle s'y confessa et communia.

Les deux jours suivants (2), lundi et mardi, elle fit moudre quatorze coupes de froment, et mit à part neuf quarts de fèves et de pois et une grande quantité de sous de Savoie; et mit un très-bon ordre à tout le reste des affaires de la maison.

Le mercredi (3) elle commença à parler de sa mort, et prédit qu'elle arriveroit le neuvième du mois, à cinq heures du soir. Son mari et tous les domestiques croyoient qu'elle rêvoit. Elle voulut aller à l'église pour recevoir l'extrême-onction, mais, outre qu'elle étoit fort foible, son mari le lui défendit. Elle le pria néanmoins de faire faire sa bière, ce qu'il lui refusa, et il ne lui permit plus de sortir de la maison. Alors elle lui dit: Mon enfant (car c'est ainsi qu'elle l'appeloit), je ne vous ai jamais été désobéissante, je ne veux pas l'être sur la fin de ma vie; mais je vous prie bien fort de faire faire ma bière à présent que vous en avez le loisir; car si vous attendez à demain, vous vous plaindrez du temps; et lui ne faisoit que rire de tout cela. Cependant la nuit arriva, et durant toute cette nuit elle ne fit que répéter toutes les prédications qu'elle avoit entendues depuis trente ans, avec admiration de tous les assistants.

Le jour étant venu (4), elle se mit à genoux pour prier Dieu avec son livre d'heures; et étant retournée au lit par le commandement de son mari, elle fit un long discours sur les peines et les travaux que la glorieuse vierge Marie Notre-Dame avoit soufferts, tant en élevant son divin enfant, qu'en Égypte et autre part. Elle tira ensuite de son coffre le linceul dans lequel elle vouloit être ensevelie; et ayant appelé son fils et ses deux filles, elle leur dit plusieurs belles choses touchant la crainte et l'amour de Dieu, la charité envers le prochain, et le soin des choses domestiques; après quoi elle donna sa bénédiction maternelle.

Son mari vouloit faire venir les médecins de Genève; mais elle eut horreur à ce seul nom, et lui dit: Plût à Dieu que ces médecins n'eussent jamais mis le pied dans votre maison! car ils sont ennemis de Dieu. Elle dîna avec son mari, prenant du vin autant qu'il en peut tenir dans le creux de la main. Après dîner, son mari devant aller à La Roche pour des affaires, elle lui montra tout ce qu'elle avoit préparé et disposé, lui persuada de doter la chapelle d'Amancy, comme il vous l'a promis, monseigneur, et de faire faire des habits d'église; disant qu'il falloit *amasser des trésors dans le ciel* (1), *et n'avoir plus de goût pour les choses qui sont sur la terre, mais en prendre pour celles qui sont au-dessus de nous* (2).

Elle vouloit toujours aller à l'église, mais il le lui défendit de nouveau en s'en allant. Elle fut visitée par le curé d'Amancy (3), auquel elle demanda l'extrême-onction; ce que toutefois il ne lui accorda pas, ne croyant pas qu'elle fût si malade.

Elle fut encore visitée par sa sœur Nicole, qui vouloit demeurer auprès d'elle; mais elle lui dit: Ma sœur, allez-vous-en; vous avez des affaires à La Roche, et vous êtes plus malade que moi; nous nous verrons bientôt en paradis, avec l'aide de Dieu.

Le sieur François, chirurgien, arriva aussitôt, et lui appliqua les ventouses sur les épaules; pendant ce temps-là elle perdit la parole, et jeta force larmes. Alors le sieur curé pria le sieur Christophe du Monet, vicaire de l'église de La Roche (qui étoit présent), d'aller promptement prendre les saintes huiles: la bonne femme, entendant cela, dressa la tête, et leva les yeux au ciel. Son mari revint avec le sieur vicaire, pleurant à chaudes larmes; et la malade ayant reçu le sacrement de l'extrême-onction, et tenant l'image du crucifix entre ses mains, les yeux levés au ciel, rendit doucement son esprit à Dieu, selon qu'elle avoit prédit, le neuvième jour de juin à cinq heures du soir; et alors il fallut bien se hâter de faire la bière.

Elle devint plus belle après sa mort qu'elle n'avoit été durant sa vie; son corps ne rendit point de mauvaises odeurs. Son mari étant fort riche lui fit faire de belles funérailles, et donna de bonnes

(1) 4 juin. — (2) 5 et 6 juin. — (3) 7 juin.
(4) 8 juin.

(1) Thesaurizate vobis thesauros in cœlis. MATTH. C. VI, V. 20.
(2) Quæ sursum sunt sapite, non quæ super terram. COL. C. III, V. 2. — (3) 9 juin.

et grosses aumônes à cinq cents pauvres. Sa vie fut de quarante-huit ans.

La Nicole, sa sœur, après avoir reçu les sacremens de pénitence, de l'eucharistie et de l'extrême-onction, dans la même église de La Roche, l'office des chanoines étant achevé, expira, comme elle lui avoit prédit, un jeudi, le 13 du même mois.

LETTRE XCVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Idée du zèle et de la vigilance d'un pasteur de l'Église. Sainteté d'une villageoise. Peines intérieures; état de victime; n'en point demander la délivrance, mais les souffrir avec résignation. L'amour pour Dieu doit être très-pur.

Au commencement d'août 1606.

Mon Dieu! ma bonne fille, que vos lettres me consolent, et qu'elles me représentent vivement votre cœur et confiance en mon endroit! mais avec une si pure pureté, que je suis forcé de croire que cela vient de la main de Dieu.

J'ai vu ces jours passés des monts épouvantables, tout couverts d'une glace épaisse de dix ou douze piques de haut; et les habitants des vallées voisines me dirent qu'un berger, allant pour recouvrer une sienne vache, tomba dans une fente de douze piques de haut, en laquelle il mourut gelé. O Dieu! ce dis-je, l'ardeur de ce berger étoit-elle si chaude à la quête de sa vache, que cette glace ne l'ait point refroidie? Eh! pourquoi donc suis-je si lâche à la quête de mes brebis? Certes, cela m'attendrit le cœur, et mon cœur tout glacé se fondit aucunement.

Je vis des merveilles en ces lieux-là : les vallées étoient toutes pleines de maisons, et les monts tout pleins de glaces jusqu'au fond. Les petites veuves et les petites villageoises, comme basses vallées, sont si fertiles; et les évêques, si hautement élevés en l'Église de Dieu, sont tout glacés. Ah! ne se trouvera-t-il pas un soleil assez fort pour fondre sur celle qui me transit?

A même temps on m'apporta un recueil de la vie et de la mort d'une sainte villageoise de mon diocèse, laquelle étoit décédée au mois de juin. Que voullez-vous que je pensasse là-dessus? Je vous en enverrai un jour un extrait; car, sans mentir, il y a je ne sais quoi de bon en cette petite histoire d'une femme mariée, et qui étoit, de sa grace, de mes amies, et m'avoit souvent recommandé à Dieu.

Je viens de parler pour vous à notre Seigneur en la sainte messe, ma très-chère fille; et certes je n'ai pas osé lui demander absolument votre délivrance; car, s'il lui plaît d'écorcher l'offrande qui lui doit être présentée, ce n'est pas à moi de désirer qu'il ne le fasse pas : mais je l'ai conjuré et conjure, par cette si extrême déréliction par laquelle il sua le sang, et s'écria sur la croix : *Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu délaissé* (1)? qu'il vous tienne toujours de sa sainte main, comme il a fait jusqu'à présent, bien que vous ne sachiez pas de quel côté il vous tient, ou au moins que vous ne le sentiez pas. Certes, vous ferez bien de regarder simplement notre Seigneur crucifié, et de lui protester votre amour et absolue résignation, toute sèche, aride et insensible qu'elle est, sans vous amuser à considérer ni examiner votre mal, non pas même pour me le dire.

Enfin, nous sommes tout à Dieu, sans réserve, sans division, sans exception quelconque, et sans d'autre prétention que de l'honneur d'être siens. Si nous avions un seul filet d'affection en notre cœur qui ne fût pas à lui et de lui, ô Dieu! nous l'arracherions tout soudainement. Demeurons donc en paix, et disons avec le grand amoureux de la croix : *Au demeurant, que nul ne me vienne inquiéter; car, quant à moi, je porte en mon cœur les stigmates de mon Jésus* (2). Oui, ma très-chère fille, si nous savions un seul brin de notre cœur qui ne fût pas marqué au coin du crucifix, nous ne le voudrions pas garder un seul moment. A quel propos s'inquiéter? *Mon ame, espère en Dieu: pourquoi es-tu triste, et pourquoi me troubles-tu* (3), puisque Dieu est mon Dieu, et que mon cœur est un cœur tout sien? Oui, ma très-chère fille, priez pour celui qui incessamment vous souhaite mille bénédictions, et la bénédiction des bénédictions, qui est son saint amour parfait.

LETTRE XCVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Du soin que les évêques doivent prendre de leurs ouailles.

Août 1606.

Ma très-chère fille, croyez-moi; Dieu sera glorifié en votre voyage et venue (4), d'autant que

(1) Deus, Deus meus, ut quid dereliquisti me? MATTH. C. XXVII, V. 46.

(2) De cætero, nemo mihi molestus sit; ego enim stigmata Domini Jesu in corpore meo porto. AD GAL. C. VI, V. 17.

(3) Quare tristis es, anima mea, et quare conturbas me? Spera in Deo. PS. XLII, V. 5.

(4) Madame de Chantal se disposoit à venir à Annecy pour voir le saint évêque.

c'est lui seul qui dispose, et m'a ôté les empêchements que je voyois naguère devant mes yeux pour le faire sitôt. Mais avant que vous partiez, demandez la bénédiction à M. d'Autun, s'il se peut, avec permission de vous prévaloir des indulgences qui vous seront octroyées où vous passerez, par les évêques : bien que cela ne soit pas fort nécessaire, si est-il bon. Venez, venez donc, ma très-chère fille; que votre bon ange soit toujours joint à vous, pour vous heureusement amener. Vous serez consolée de voir ma petitesse en maison, en train, en tout, et de voir notre bel office; car en cela mon chapitre excelle. A Dieu donc, ma très-chère fille, jusqu'à ce temps-là; et en ce temps-là, et en l'éternité à Dieu soyons-nous, et à Dieu sans plus, puisque hors de lui et sans lui nous ne voulons rien, non pas même nous-mêmes, qui aussi-bien, hors de lui et sans lui, ne sommes que de vrais riens.

Je sais que vous n'avez pas besoin d'autres connoissances pour être consolée, que de celle de Dieu, laquelle vous trouverez indubitablement ici, où il attend les pécheurs à pénitence, et les pénitents à sainteté, comme il fait aussi en tous les endroits du monde; car je l'ai même rencontré plein de douceur et de suavité parmi nos plus hautes et âpres montagnes, où beaucoup de simples ames le chérissoient et adoroient en toute vérité et sincérité, et les chevreuils et chamois couroient çà et là parmi les effroyables glaces pour annoncer ses louanges : il est vrai que, faute de devotion, je n'entendois que quelques mots de leurs langages; mais il me sembloit bien qu'ils disoient de belles choses. Votre S. Augustin les eût bien entendus, s'il les eût vus.

Mais, ma chère fille, ne vous dirai-je pas une chose qui me fait frissonner les entrailles de crainte, chose vraie? Devant que nous fussions au pays des glaces, environ huit jours, un pauvre berger couroit çà et là sur les glaces, pour recouvrer une vache qui s'étoit égarée; et, ne prenant pas garde à sa course, il tomba dans une crevasse et fente de glaces de douze piques de profondeur. On ne savoit ce qu'il étoit devenu, si son chapeau, qui, à sa chute, lui tomba de la tête, et s'arrêta sur le bord de la fente, n'eût marqué le lieu où il etoit. O Dieu! un de ses voisins se fit dévaler avec une corde pour le chercher, et le trouva non-seulement mort, mais presque tout converti en glace; et en cet état il l'embrasse, et crie qu'on le retire vitement, autrement qu'il mourra du gel. On le tira donc avec son mort entre ses bras, lequel après il fit enterrer.

Quel aiguillon pour moi, ma chère fille! Ce pasteur qui court par des lieux si hasardeux pour une seule vache; cette chute si horrible que l'ardeur de la poursuite lui cause, pendant qu'il regarde plutôt où est sa quête, et où elle a mis ses pieds, que non pas lui-même où il chemine; cette charité du voisin qui s'abîme lui-même pour ôter son ami de l'abîme. Ces glaces ne devroient-elles pas ou geler de crainte, ou brûler d'amour? Mais je vous dis ceci par une impétuosité d'esprit; car, au demeurant, je n'ai pas beaucoup de loisir de vous entretenir. Vive Jésus, et en lui toutes choses! C'est lui qui m'a rendu irrévocablement et inviolablement votre, etc.

LETTRE XCVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il faut travailler avec courage à son salut et à sa perfection, soit dans les consolations, soit dans les tribulations. Ce que c'est que l'abjection; sa différence avec l'humilité; en quel sens on dit qu'il faut l'aimer. Vouloir changer d'état est un grand obstacle à la perfection. Avis sur la conduite que les parents doivent tenir relativement à la vocation de leurs enfants pour un état, soit dans le monde, soit hors du monde, et sur l'éducation qui doit les y conduire. Avis sur les tentations; ne pas trop y réfléchir. Dieu veut être plus aimé que craint.

Le 6 août 1606.

Dieu me veuille assister, ma très-chère fille, pour répondre utilement à votre lettre du 9 juillet. Je le désire infiniment; mais je prévois bien que je n'aurai point assez de loisir pour engencer mes pensées; ce sera beaucoup si je les puis produire.

C'est bien dit, ma fille, parlez avec moi franchement, comme avec moi, c'est-à-dire avec une ame que Dieu, de son autorité souveraine, a rendue toute vôtre.

Vous mettez un peu la main à l'œuvre, ce me dites-vous : eh mon Dieu! que voilà une grande consolation pour moi! Faites toujours cela, mettez un peu la main à l'œuvre; filez tous les jours quelque peu, soit le jour, à la lumière des goûts et clartés intérieures, soit de nuit, à la lueur de la lampe, et parmi les impuissances et stérilités.

Le Sage loue de cela la femme forte : *Ses doigts*, dit-il, *ont manié le fuseau* (1). Que je vous dirai volontiers quelque chose sur cette parole! Votre quenouille, c'est l'amas de vos désirs : filez tous les jours un peu, tirez à poil vos desseins jusqu'à l'exécution, et vous en chevirez sans doute. Mais gardez de vous empresser; car vous entortilleriez

(1) Digiti ejus apprehenderunt fusum. PROVERB. C. XXXI, V. 19.

votre fil à nœuds, et embarrasseriez votre fuseau. Allons toujours; pour lentement que nous avancions, nous ferons beaucoup de chemin.

Vos impuissances vous nuisent beaucoup; car, dites-vous, elles vous gardent de rentrer en vous-même, et de vous approcher de Dieu. C'est mal parler, sans doute : Dieu nous laisse là pour sa gloire et notre grand profit. Il veut que notre misère soit le trône de sa miséricorde, et nos impuissances le siége de sa toute-puissance. Où est-ce que Dieu faisoit résider la force divine qu'il avoit mise en Samson, sinon en ses cheveux, la plus foible partie qui fût en lui? Que je n'oie plus ces paroles d'une fille qui veut servir son Dieu selon son divin plaisir, et non selon les goûts et agilités sensibles. *Qu'il me tue,* dit Job, *j'espérerai en lui* (1). Non, ma fille, ces impuissances ne vous empêchent pas de rentrer en vous-même; mais elles vous empêchent bien de vous plaire en vous-même.

Nous voulons toujours ceci et cela; et, quoique nous ayons notre doux Jésus sur notre poitrine, nous ne sommes point contents; et néanmoins c'est tout ce que nous pouvons désirer. Une chose nous est nécessaire, qui est d'être auprès de lui.

Dites-moi, ma chère fille, vous savez bien qu'à la naissance de notre Seigneur les bergers ouïrent les chants angéliques et divins de ces esprits célestes; l'Écriture le dit ainsi : il n'est pourtant point dit que Notre-Dame et S. Joseph, qui étoient les plus proches de l'Enfant, ouïssent la voix des anges, ou vissent ces lumières miraculeuses; au contraire, au lieu d'ouïr ces anges chanter, ils oyoient l'enfant pleurer, et virent, à quelque lumière empruntée de quelque vile lampe, les yeux de ce divin garçon tout converts de larmes, et transissant sous la rigueur du froid. Or, je vous demande, en bonne foi, n'eussiez-vous pas choisi d'être en l'étable ténébreux et plein des cris du petit ponpon, plutôt que d'être avec les bergers à pâmer de joie et d'allégresse à la douceur de cette musique céleste, et à la beauté de cette lumière admirable.

Oui-dà, dit S. Pierre, *il nous est bon d'être ici* (2), à voir la transfiguration; et c'est aujourd'hui le jour qu'elle se célèbre en l'Église, le 6 août : mais votre abbesse (3) n'y est point, ains seulement sur le mont du calvaire, où elle ne voit que des morts, des clous, des épines, des impuissances, des ténèbres, des abandonnements et dérélictions.

C'est assez dit, ma fille, et plus que je ne voulois sur ce sujet déjà tant discouru entre nous : non plus, je vous prie. Aimez Dieu crucifié par les ténèbres; demeurez auprès de lui; dites : *Il m'est bon d'être ici; faisons-y trois tabernacles*, l'un à notre Seigneur, l'autre à Notre-Dame, l'autre à S. Jean. Trois croix sans plus; rangez-vous à celle du Fils, ou à celle de la Mère, votre abbesse, ou à celle du disciple : partout vous serez bien reçue avec les autres filles de votre ordre, qui sont là tout autour.

Aimez votre abjection. Mais, dites-vous, qu'est-ce cela, aimez votre abjection? car j'ai l'entendement obscur et impuissant à tout bien. Hé bien, ma fille, c'est cela : si vous demeurez humble, tranquille, douce, confiante parmi cette obscurite et impuissance; si vous ne vous impatientez pas, si vous ne vous empressez point, si vous ne vous troublez point pour cela; mais bien que de bon cœur, je ne dis pas gaiement, mais je dis franchement et fermement, vous embrassiez cette croix et demeuriez en ces ténèbres, vous aimerez votre abjection. Car qu'est-ce autre chose être abject, qu'être obscur et impuissant? Aimez-vous comme cela, pour l'amour de celui qui vous veut comme cela, et vous aimerez votre propre abjection.

Ma fille, en latin l'abjection s'appelle humilite, et l'humilité s'appelle abjection; si que quand Notre-Dame dit : *Parce qu'il a regardé l'humilité de sa servante* (1), elle veut dire, parce qu'il a eu égard à mon abjection et vilité. Néanmoins il y a quelque différence entre la vertu de l'humilité et l'abjection, parce que l'humilité est la reconnoissance de son abjection : or le haut point de l'hnmilité, c'est de non-seulement connoître son abjection, mais l'aimer; et c'est cela à quoi je vous ai exhortée.

Afin que je me fasse mieux enteudre, sachez qu'entre les maux que nous souffrons, il y en a des abjects et des honorables, plusieurs s'accommodent aux maux honorables, peu aux abjects.

Exemple : Voilà un capucin tout déchire et plein de froid; chacun honore son habit déchiré, et a compassion de son froid : voilà un pauvre artisan, un pauvre écolier, une pauvre veuve, qui en est de même; on s'en moque, et sa pauvreté est abjecte.

Un religieux souffrira patiemment une censure de son supérieur, chacun appellera cela mortification et obédience : un gentilhomme en souffrira une autre pour l'amour de Dieu, on l'appellera

(1) Etiamsi occiderit me, in ipso sperabo. JOB. c. XIII, v. 15.

(2) Bonum est nos hic esse. MATTH. c. XVII, v. 4

(3) La sainte Vierge.

(1) Respexit humilitatem ancillæ suæ. LUC. c. I, v. 48

couardise; voilà une vertu abjecte, une souffrance méprisée. Voilà un homme qui a un chancre au bras, un autre au visage : celui-là le cache et n'a que le mal; celui-ci ne le peut cacher, et avec le mal il a le mépris et l'abjection. Or je dis qu'il ne faut pas seulement aimer le mal, mais aussi l'abjection. De plus, il y a des vertus abjectes et des vertus honorables. Ordinairement la patience, la douceur, la mortification, la simplicité parmi les séculiers, ce sont des vertus abjectes : donner l'aumône, être courtois et prudent, sont des vertus honorables.

Il y a des actions d'une même vertu, qui sont abjectes, les autres honorables. Donner l'aumône et pardonner les offenses, sont des actions de charité; la première est honorable, et l'autre est abjecte aux yeux du monde.

Je suis malade en une compagnie qui s'en importune : voilà une abjection conjointe au mal. De jeunes dames du monde, me voyant en équipage de vraie veuve, disent que je fais la bigote, et, me voyant rire, quoique modestement, elles disent que je voudrois encore être recherchée; on ne peut croire que je ne souhaite plus d'honneur et de rang que je n'ai, que je n'aime pas ma vocation sans repentir : tout cela sont des morceaux d'abjection. En voici d'autre sorte.

Nous allons, mes sœurs et moi, visiter les malades; mes sœurs me renvoient à la visitation des plus misérables, voilà une abjection selon le monde; elles me renvoient visiter les moins misérables, voilà une abjection selon Dieu ; car cette visitation selon Dieu est la moins digne, et l'autre selon le monde. Or j'aimerai l'une et l'autre quand elle m'écherra. Allant aux plus misérables, je dirai : C'est bien dit que je sois ravalée. Allant aux moins misérables : C'est bien dit, car je n'ai pas assez de mérites pour faire une visitation plus sainte.

Je fais une sottise, elle me rend abjecte; bon. Je donne du nez en terre, et tombe en une colère démesurée; je suis marrie de l'offense de Dieu, et bien aise que cela me déclare abjecte et misérable.

Cependant, ma fille, prenez bien garde à ce que je m'en vais vous dire. Encore que nous aimions l'abjection qui s'ensuit du mal, il ne faut pourtant pas laisser de remédier au mal. Je ferai ce que je pourrai pour ne point avoir le chancre au visage; mais, si je l'ai, j'en aimerai l'abjection. Et en matière du péché, il faut encore tenir cette règle : je me suis déréglée en ceci, en cela; j'en suis marrie, quoique j'embrasse de bon cœur l'abjection qui s'ensuit; et si l'un se pouvoit séparer de l'autre, je garderois chèrement l'abjection, et ôterois le mal et péché.

Encore faut-il avoir égard à la charité, laquelle requiert quelquefois que nous ôtions l'abjection pour l'édification du prochain; mais en ce cas-là il la faut ôter des yeux du prochain, qui s'en scandaliseroit, mais non pas de notre cœur, qui s'en édifie. *J'ai choisi*, dit le prophète, *d'être abject en la maison de Dieu, plutôt que d'habiter ès tabernacles des pécheurs* (1).

Enfin, ma fille, vous désirez savoir quelles sont les meilleures abjections. Je vous dis que ce sont celles que nous n'avons pas choisies, et qui nous sont moins agréables; ou, pour mieux dire, celles èsquelles nous n'avons pas beaucoup d'inclination; mais, pour parler net, celles de notre vocation et profession.

Comme, par exemple, cette femme mariée choisiroit toutes autres sortes d'abjections que celles de l'exercice du mariage; cette religieuse obéiroit à toute autre qu'à sa supérieure; et moi, je souffrirois plutôt d'être gourmandé d'un supérieur en religion que d'un beau-père en même maison (2).

Je dis qu'à chacun son abjection propre est la meilleure, et notre choix nous ôte une grande partie de nos vertus. Qui me fera la grace que nous aimions bien notre abjection, ma chère fille? Nul ne le peut, que celui qui aima tant la sienne, que pour la conserver il voulut mourir. C'est bien assez.

Vous trouvant plongée en l'espérance de penser d'entrer en religion, vous eûtes peur d'avoir contrevenu à l'obéissance; mais non, je ne vous avois pas dit que vous n'en eussiez nulle espérance ni nulle pensée; oui bien, que vous ne vous y amusassiez pas, parce que c'est chose certaine qu'il n'y a rien qui nous empêche tant de nous perfectionner en notre profession que d'aspirer à une autre; car, au lieu de travailler au champ où nous sommes, nous envoyons nos bœufs avec la charrue ailleurs au champ de notre voisin, où néanmoins nous ne pourrons pas moissonner cette année; et tout cela est une perte de temps; et est impossible que, tenant nos pensées et espérances d'un autre côté, nous puissions bien bander notre cœur à la conquête des vertus requises au lieu où nous sommes. Non, ma fille, jamais Jacob n'aima bien Lia pendant qu'il souhaita Rachel; et tenez cette maxime, car elle est très-véritable.

Mais, voyez-vous, je ne dis pas qu'on n'y puisse

(1) Elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quàm habitare in tabernaculis peccatorum. Ps. LXXXIII, v. 2.

(2) Madame de Chantal demeuroit avec le père de son mari, et y eut beaucoup de chagrin.

penser et esperer; mais je dis qu'on ne s'y doit pas amuser, ni employer beaucoup de ses pensées à cela. Il est permis de regarder le lieu où nous désirons d'aller, mais à la charge qu'on regarde toujours devant soi. Croyez-moi, jamais les Israélites ne purent chanter en Babylone, parce qu'ils pensoient à leur pays; et moi, je voudrois que nous chantassions partout.

Mais vous me demandez que je vous dise si je ne pense pas qu'un jour vous quittiez tout-à-fait et tout à plat toutes les choses de ce monde pour notre Dieu, et que je ne le vous cèle pas, ains que je vous laisse cette chère esperance. O doux Jésus! que vous dirai-je, ma chère fille? Sa toute bonté sait que j'ai fort souvent pensé sur ce point, et que j'ai imploré sa grace au saint sacrifice et ailleurs; et non-seulement cela, mais j'y ai employé la dévotion et les prières des autres meilleurs que moi. Et qu'ai-je appris jusqu'à présent? Qu'un jour, ma fille, vous devez tout quitter; c'est-à-dire, afin que vous n'entendiez pas autrement que moi, j'ai appris que je vous dois conseiller un jour de tout quitter. Je dis tout: mais que ce soit pour entrer en religion, c'est grand cas; il ne m'est encore point arrivé d'en être d'avis, j'en suis encore en doute, et ne vois rien devant mes yeux qui me convie à le désirer. Entendez bien, pour l'amour de Dieu: je ne dis pas que non, mais je dis que mon esprit n'a encore su trouver de quoi dire oui. Je prierai de plus en plus notre Seigneur, afin qu'il me donne plus de lumières pour ce sujet, afin que je puisse voir clairement l'oui, s'il est plus à sa gloire, ou le non, s'il est plus à son bon plaisir.

Et sachez qu'en cette enquête je me suis tellement mis en l'indifférence de ma propre inclination pour chercher la volonte de Dieu, que jamais je ne le fis si fort; et néanmoins l'oui ne s'est jamais pu arrêter en mon cœur, si que jusqu'à maintenant je ne le saurois dire ni prononcer: et le non, au contraire, s'y est toujours trouvé avec beaucoup de fermeté

Mais parce que ce point est de très-grande importance, et qu'il n'y a rien qui nous presse, donnez-moi encore du loisir et du temps pour prier davantage, et faire prier à cette intention, et encore faudra-t-il, avant que je me résolve, que je vous parle à souhait, qui sera l'année prochaine, Dieu aidant; et, après tout cela, encore ne voudrois-je pas qu'en ce point vous prissiez entiere résolution sur mon opinion, sinon que vous eussiez une grande tranquillité et correspondance interieure en icelle. Je vous la dirai bien au long, le temps en étant venu; et, si elle ne vous donne pas du repos interieur, nous emploierons l'avis de quelque autre, à qui Dieu peut-être communiquera plus clairement son bon plaisir

Je ne vois point qu'il soit requis de se hâter; et cependant vous pourrez vous-même y penser, sans vous y amuser et perdre le temps: car, comme je vous dis, encore que jusqu'à present l'avis de vous voir en religion n'a su prendre place en mon esprit, si est-ce que je n'en suis pas entiérement résolu; et quand j'en serois tout resolu, encore ne voudrois-je pas contester et préferer mon opinion, ou à vos inclinations, quand elles seroient fortes en ce sujet particulie: (car partout ailleurs je vous tiendrai parole à vous conduire selon mon jugement, et non selon vos désirs), ou au conseil de quelques personnes spirituelles que l'on pourroit prendre.

Demeurez, ma fille, toute résignée ès mains de notre Seigneur; donnez-lui le reste de vos ans, et le suppliez qu'il les emploie au genre de vie qui lui sera plus agréable. Ne preoccupez point votre esprit par de vaines promesses de tranquillité, de goût, de mérite; mais présentez votre cœur à votre époux, tout vide d'autres affections que son chaste amour; et le suppliez qu'il le remplisse purement et simplement des mouvements, désirs et volontés qui sont dedans le sien, afin que votre cœur, comme une mère perle, ne conçoive que de la rosée du ciel, et non des eaux du monde; et vous verrez que Dieu vous aidera, et que nous ferons prou et au choix et à l'exécution.

Quant à nos petites (1), j'approuve que vous leur prépariez un lieu dedans des monastères, pourvu que Dieu prépare dedans leur cœur un lieu pour le monastère: c'est-à-dire, j'approuve que vous les fassiez nourrir ès monastères, en intention de les y laisser, moyennant deux conditions: l'une, que les monastères soient bons et réformés, et èsquels on fasse profession de l'interieur: l'autre, que le temps de leur profession étant arrivé, qui n'est qu'à seize ans, on sache fidèlement si elles s'y veulent porter avec dévotion et bonne volonté; car, si elles n'y avoient pas affection, ce seroit un grand sacrilege de les y enfermer.

Nous voyons combien les filles reçues contre leur gré ont peine de se ranger et résoudre: il faut les mettre là-dedans avec des douces et souëves inspirations; et si elles y demeurent comme cela, elles seront bien heureuses, et leur mère aussi, de les avoir plantées dans les jardins de l'époux, qui les arrosera de cent mille graces célestes. Dressez-leur donc ce parti tout bellement et soigneusement; j'en suis bien d'avis.

(1) Les filles cadettes de madame de Chantal.

Mais quant à notre Aimée (1), d'autant qu'elle veut demeurer en la tourmente et tempête du monde, il faut, sans doute, avec un soin cent fois plus grand, l'assurer en la vraie vertu et piété; il faut beaucoup mieux fournir sa barque de tout l'atelage requis contre le vent et l'orage; il faut lui planter creusement dans son esprit la vraie crainte de Dieu, et l'élever ès plus saints exercices de dévotions.

Et pour notre C. B. (2), je m'assure que M. son oncle aura plus de soin de l'éducation de sa petite ame que de celle de son extérieur. Si c'étoit un autre oncle, je dirois que vous en eussiez le soin vous-même, afin que ce trésor d'innocence ne se perdît. Ne laissez pas pourtant de jeter dans son esprit des douces et souèves odeurs de dévotion, et de souvent recommander à M. son oncle la nourriture de son ame: Dieu en fera à son plaisir, et il faudra que les hommes s'y accommodent.

Je ne vous saurois dire autre chose pour l'appréhension que vous avez de votre mal, ni pour la crainte des impatiences à le souffrir. Ne vous dis-je pas, la première fois que je parlai à vous de votre ame, que vous appliquiez trop votre considération à ce qui vous arrive de mal et de tentation; qu'il ne falloit le considérer que *grosso modo*; que les femmes et les hommes aussi quelquefois font trop de réflexions sur leurs maux; et que cela entortilloit les pensées l'une dans l'autre, et les craintes et les désirs, dont l'ame se trouve tellement embarrassée qu'elle ne s'en peut démettre?

Vous ressouvient-il de M. N., comme son esprit s'étoit entortillé et entrelacé ès vaines craintes sur la fin du carême, et que cela n'a été nullement utile? Je vous supplie, pour l'honneur de Dieu, ma fille, ne craignez point Dieu, car il ne vous veut faire nul mal: aimez-le fort, car il vous veut faire beaucoup de bien. Allez tout simplement à l'abri de nos résolutions, et rejetez les réflexions d'esprit que vous faites sur votre mal, comme des cruelles tentations.

Que puis-je dire pour arrêter ce flux de pensees en votre cœur? Ne vous mettez point en peine de le guérir, car cette peine le rend plus malade. Ne vous efforcez point de vaincre vos tentations, car ces efforts les fortifieroient; méprisez-les, ne vous y amusez point. Représentez à votre imagination Jésus-Christ crucifié entre vos bras et sur votre poitrine, et dites cent fois en baisant son côté: C'est ici mon espérance, c'est la vive source de mon bonheur, c'est le cœur de mon ame, c'est l'ame de mon cœur; jamais rien ne me déprendra de ses amours (1); je le tiens, et ne le lâcherai point (2) qu'il ne m'ait mise en lieu d'assurance. Dites-lui souvent: *Que puis-je avoir sur terre, ou que prétends-je au ciel, sinon vous, ô mon Jésus? Vous êtes le Dieu de mon cœur, et l'héritage que je désire éternellement* (3). Que craignez-vous, ma fille? Oyez notre Seigneur qui crie à Abraham et à vous aussi: *Ne crains point, je suis ton protecteur* (4). Que cherchez-vous sur terre, sinon Dieu? et vous l'avez. Demeurez ferme en votre résolution. Arrêtez-vous à la barque où je vous ai embarquée; et vienne l'orage et la tempête, vive Jésus, vous ne périrez point: il dormira; mais en temps et lieu il s'éveillera pour vous rendre le calme. Mon S. Pierre, dit l'Écriture (5), voyant l'orage qui étoit très-impétueux, il eut peur; et tout aussitôt qu'il eut peur, il commença à s'enfoncer et noyer, dont il cria: *O Seigneur, sauvez-moi* (6). Et notre Seigneur le prit à la main, et lui dit: *Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté?* Voyez ce saint apôtre, il marche pied sec sur les eaux, les vagues et les vents ne sauroient le faire enfoncer, mais la peur du vent et des vagues le fait perdre, si son maître ne l'échappe.

La peur est un plus grand mal que le mal. O fille de peu de foi, qu'est-ce que vous craignez?

(1) La fille aînée de madame de Chantal.

(2) Celse-Benigne, le fils de madame de Chantal.

(1) Quis nos separabit à charitate Christi? Rom. c. VIII, v. 35.

(2) Tenui eum, nec dimittam. Cantic. c. III, v. 4. Non dimittam te, donec benedixeris mihi. Genes. c. XXXII, v. 26.

(3) Quid mihi est in cœlo? et à te quid volui super terram? Deus cordis mei, et pars mea, Deus in æternum. Ps. LXXII, v. 25.

(4) Noli timere, Abram: ego pater tuus sum. Gen. c. XV, v. 1.

(5) Ascendente eo (Jesu), secuti sunt eum discipuli ejus; et ecce motus factus est in mari, itâ ut navicula operiretur fluctibus. Ipse verò dormiebat. Et accesserunt ad eum discipuli ejus, et suscitaverunt eum, dicentes: Domine, salva nos, perimus. Et dicit eis Jesus: Quid timidi estis, modicæ fidei? Tunc surgens, imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna. Matth. c. VIII, v. 23, 24, 25 et 26.

(6) Descendens Petrus de naviculâ, ambulavit super aquam ut veniret ad Jesum; videns verò ventum validum, timuit; et cùm cœpisset mergi, clamavit, dicens: Domine, salvum me fac. Et continuò Jesus extendens manum, apprehendit eum; et ait illi: Modicæ fidei, quare dubitasti? Et cùm ascendisset in naviculam, cessavit ventus. Matth. c. XIV, v. 29, 30, 31 et 32.

Non, ne craignez point; vous marchez sur la mer entre les vents et les flots, mais c'est avec Jésus. Qu'y a-t-il à craindre là? Mais si la peur vous saisit, criez fort: O Sauveur, sauvez-moi. Il vous tendra la main: serrez-la bien, et allez joyeusement. Bref, ne philosophez point sur votre mal, ne répliquez point, allez franchement. Non, Dieu ne sauroit vous perdre pendant que, pour ne point le perdre, vous vivrez en vos résolutions. Que le monde renverse, que tout soit en ténébres, en fumée, en tintamarre, mais Dieu est avec nous; mais si Dieu habite ès ténèbres et en la montagne de Sinaï (1), toute fumante et couverte de tonnerres, d'éclairs et de fracas, ne serons-nous pas bien auprès de lui?

Il faut vous dire un mot de moi; car vous m'aimez comme vous-même. Nous avons eu ces quinze jours un très-grand jubilé, qui sera par tout le monde, sur le commencement de l'administration du pape (2) et de la guerre de Hongrie. Cela m'a tenu occupé, mais consolé à la réception de plusieurs confessions générales, et changements de consciences, outre la mer de mes affaires ordinaires, entre lesquelles (je le dis à vous) je vis en plein repos de cœur, résolu de m'employer fidèlement ci-après et soigneusement à la gloire de mon Dieu, premièrement chez moi-même, et puis en tout ce qui est en ma charge. Mon peuple commence à m'aimer tendrement, et cela me console.

Tous les vôtres de deçà se portent bien, et vous honorent d'un amour tout particulier.

Vivez, vivez, ma chère fille, vivez tout en Dieu, et ne craignez point la mort: le bon Jésus est tout nôtre; soyons tout entièrement siens. Notre très-honorée dame, notre abbesse, le nous a donné; gardons-le bien, et courage, ma fille. Je suis infiniment vôtre, et plus que vôtre.

(1) Cœperunt audiri tonitrua, ac micare fulgura, et nubes densissima operire montem; clangorque buccinæ vehementiùs perstrepebat..... Totus mons Sinaï fumabat, eò quòd descendisset Dominus super eum in igne, et ascenderet fumus ex eo quasi de fornace; eratque omnis mons terribilis. EXOD. C. XIX, v. 16 et 18.

(2) Le cardinal Borghèse fut élevé sur la chaire de S. Pierre le 17 mai 1605, et prit le nom de Paul V. Ce fut un excellent pape et un grand homme. Il accorda un jubilé à son exaltation, pour obtenir la bénédiction de Dieu sur la guerre de Hongrie; c'est de ce pape qu'il est ici question.

LETTRE XCIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Sur la fête de l'Assomption de Notre-Dame, et sur la dévotion de la sainte Vierge

15 août 1606.

Eh! qu'elle est belle, cette aube du jour éternel, laquelle, montant devers le ciel, va, ce semble, de plus croissant en bénédictions de son incomparable gloire! Qu'à jamais les odeurs d'éternelles suavités, éparses sur les cœurs de ces dévots, remplissent celui de ma très-chère mère comme mon cœur propre; et que notre chère petite congrégation, toute vouée à la louange de son fils et des mamelles sacrées qui l'ont allaité, jouisse des bénédictions préparées aux ames qui l'honorent!

Hier au soir j'eus un sentiment fort particulier du bien que l'on a d'être enfant, quoique indigne, de cette glorieuse mere, étoile de mer, *belle comme la lune, élue comme le soleil* (1).

O mon Dieu! ma très-chère mère, j'ai une spéciale consolation de voir comme elle donna une robe d'une blancheur non pareille à son serviteur S. Ildefonse, évêque de Tolède (2); car, pourquoi n'en donnera-t-elle pas une à notre cher cœur? Voyez-vous, je retourne toujours à mes brebis: entreprenons de grandes choses sous la faveur de cette mère; car si nous sommes un peu tendres en son amour, elle n'a garde de nous laisser sans l'effet que nous prétendons.

(1) Pulchra ut luna, electa ut sol. CANT. C. VI, V. 9.

(2) Vers la fête de l'assomption de la Vierge, S. Ildefonse s'étant disposé par trois jours de jeûnes, alla de grand matin à l'église selon sa coutume, assisté seulement d'un diacre et d'un sous-diacre. Dès l'entrée il aperçut la très-sainte mère de Dieu assise sur le trône épiscopal, entourée d'une troupe d'anges qui chantoient; alors la divine Marie l'envisageant, lui dit ces paroles: « Approchez, serviteur de « Dieu très-fidèle, recevez ce présent de ma main: je « vous l'ai apporté du trésor de mon fils. » C'étoit une très-riche chasuble dont elle le revêtit, lui ordonnant de s'en servir seulement aux jours des fêtes qui seroient célébrées en son honneur. Cette apparition fut si authentique, qu'en un concile tenu en Espagne, sous l'évêque de Tolède appelé Gille, il fut ordonné qu'en considération de la grace que la sainte Vierge avoit faite à S. Ildefonse, cette fête seroit solennisée avec office double par tout le diocèse. (Girey, *Vie des Saints*, au 23 janvier.)

O Dieu! quand je me ressouviens qu'aux cantiques elle dit : entourez-moi de pommes (1), je voudrois volontiers lui donner notre cœur; car, quelle autre pomme peut désirer de moi cette belle fruitière? Je viens du sermon, où je voudrois bien avoir plus saintement et amoureusement parlé de notre glorieuse et sacrée maîtresse : je la supplie qu'elle me veuille pardonner. Dieu nous fasse la grace de nous voir un jour consommés au divin amour. Cependant, bonsoir, ma très chère mère.

Le 15 août, jour de la glorification de notre très-honorée maîtresse, qui soit à jamais notre amour.

LETTRE C.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Sur les peines intérieures; leur avantage pour la perfection. Dieu se communique plutôt dans les afflictions que dans les douceurs.

Le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix, 14 septembre 1606.

Ne vous mettez nullement en peine de moi pour tout ce que vous m'écrivez; car, voyez-vous, je suis en vos affaires comme Abraham (2) fut tout un jour. Il étoit couché parmi les obscures ténèbres, en un lieu fort affreux : là, il sentit de grands épouvantements; mais ce fut pour peu, car soudain il vit une clarté de feu, et ouït la voix de Dieu qui lui promit ses bénédictions. Mon esprit sans doute vit parmi vos ténèbres et tentations, car il accompagne fort le vôtre; le récit de vos maux me touche de compassion; mais je vois bien que la fin en sera heureuse, puisque notre bon Dieu nous fait profiter en son école, en laquelle vous êtes plus éveillée à la sentinelle qu'en autre temps. Écrivez-moi seulement à cœur ouvert et de vos maux et de vos biens; et ne vous mettez en nulle peine, car mon cœur est bon à tout cela.

Courage, ma chère fille, allons, allons tout le long de ces basses vallées, vivons la croix entre les bras, avec humilité et patience.

Que nous importe que Dieu nous parle parmi les épines ou parmi les fleurs? Mais je ne me ressouviens pas qu'il ait jamais parlé parmi les fleurs, oui bien parmi les déserts et halliers plusieurs fois. Cheminez donc, ma chère fille, et avancez chemin par les mauvais temps et de nuit; mais surtout écrivez-moi fort sincèrement : c'est le grand commandement que de me parler à cœur ouvert, car de là dépend tout le reste; fermez les yeux à tous respects que vous pourriez porter à mon repos, lequel, croyez-moi, je ne perdrai jamais pour vous pendant que je vous verrai ferme de cœur au désir de servir notre Dieu, et jamais, s'il plaît à sa bonté, je ne vous verrai qu'en cette sorte-là; partant, ne vous mettez nullement en peine.

Soyez courageuse, ma chère fille, nous ferons prou, Dieu aidant; et croyez-moi que le temps est plus propre au voyage que si le soleil fondoit sur nos têtes en ses ardentes chaleurs. Je voyois l'autre jour les abeilles qui demeuroient à recoi dans leurs ruches, parce que l'air étoit embrouillé; elles sortoient de fois à autre voir que c'en seroit, et néanmoins ne s'empressoient point à sortir, ains s'occupoient à repaître leur miel. O Dieu! courage : les lumières ne sont pas en notre pouvoir, ni aucunes consolations que celle qui dépend de notre volonté, laquelle étant à l'abri des saintes résolutions que nous avons faites, et pendant que le grand sceau de la chancellerie céleste sera sur votre cœur, il n'y a rien à craindre

Je vous dirai ces deux mots de moi. Depuis quelques jours je me suis vu à moitié malade (1). Un jour de repos m'a guéri; j'ai le cœur bon, Dieu merci, et j'espère de le rendre encore meilleur, selon votre désir.

Mon Dieu! que je lis avec beaucoup de consolation les paroles que vous m'écrivîtes, que vous désiriez de la perfection à mon ame, presque plus qu'à la vôtre. C'est une vraie fille spirituelle, cela; mais faites courir votre imagination tant que vous voudrez, elle ne sauroit atteindre où ma volonté me porte pour vous souhaiter de l'amour de Dieu.

Ce porteur part tout maintenant, et je m'en vais faire une exhortation à nos penitents du cru-

(1) Stipate me malis. CANT. C. II, V. 5.

(2) Cùm sol occumberet, sopor irruit super Abram, et horror magnus et tenebrosus invasit eum... Cùm ergò occubuisset sol, facta est caligo tenebrosa, et apparuit clibanus fumans, et lampas ignis transiens inter divisiones illas (animalium scilicet immolandorum). In illo die pepigit Dominus fœdus cum Abram, dicens : Semini tuo dabo terram hanc, etc. GEN. C. XV, V. 12, 17 et 18.

(1) Le saint prélat, en faisant la visite de son diocèse, parcourut des montagnes d'un très-difficile accès; lorsqu'il fut arrivé au sommet de ces montagnes, où est située Notre-Dame de Nancy sur-Cluses, il se trouva avoir les pieds tout écorchés et ensanglantés, en sorte que dix jours après il pouvoit à peine se soutenir; cependant il ne laissa pas de continuer sa visite sans interruption jusqu'au 21 d'octobre, où il l'interrompit.

cifix : je ne peux faire plus de paroles que pour vous donner la bénédiction ; je vous la donne donc au nom de Jésus-Christ crucifié, la croix duquel soit notre gloire et notre consolation, ma chère fille ; que puisse-t-elle bien être exaltée parmi nous, et plantée sur notre tête, comme elle le fut sur celle du premier Adam (1) ! Que puisse-t-elle remplir notre cœur et notre ame, comme elle remplit l'esprit de S. Paul, qui ne savoit autre chose que cela (2) ! Courage, ma fille, Dieu est pour nous. Amen. Je suis éternellement vôtre, et Dieu le sait, qui l'a voulu ainsi, et qui l'a fait d'une main souveraine et toute particulière.

LETTRE CI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DE VILLARS, ARCHEVÊQUE DE VIENNE.

(Tirée de la vie de Mme de la Flechère, fondatrice du monastère de Rumilly.)

Le Saint lui démontre qu'il a eu raison de se servir, dans les lettres qu'il lui écrivoit, du titre de monseigneur, que M. l'archevêque refusoit dans ses relations avec S. François.

Novembre 1606.

Monseigneur,

Permettez-moi, je vous supplie très-humblement, cette petite opiniâtreté : car vraiment tout aussitôt que vous avez voulu que je bannisse des lettres que je vous envoie, le titre de monseigneur, mon opinion s'est soudainement delogée de ma volonté, laquelle est irrévocablement soumise à la vôtre ; mais elle s'est sauvée dans mon entendement, où elle s'est tellement retranchée, que je suis en peine d'entreprendre sa sortie. Ce n'est pourtant pas que mon entendement ne veuille céder à votre jugement, duquel il révère extrêmement l'autorité, et la reconnoît pour souveraine en son endroit ; mais c'est qu'il lui est avis que vous n'avez pas bien conçu la bonté et sincérité de ses intentions pour ce regard. Oserai-je bien disputer avec vous, monseigneur ? Votre douceur, je pense, m'excusera : c'est simplement pour m'expliquer. Je dis donc, avec votre congé, premièrement, que je vous puis appeler monseigneur, et que ce titre n'est pas trop grand pour vous, ni de moi, ni d'aucun autre evêque : cela est clair par l'autorité de tous les plus dignes évêques de l'Église de Dieu, qui ont appelé de titres bien plus relevés non-seulement les patriarches et archevêques, mais les autres evêques même Et à cet argument ne satisfait pas la réponse, que tous les prêtres étoient censés saints, heureux, pères, et que par conséquent il falloit qualifier les évêques sur iceux : non, monseigneur ; car tous ces titres regardoient leur état, leur ordre. Je dis secondement, que non-seulement je puis vous appeler monseigneur, mais il est expédient que je le fasse, et seroit bon que cela se fît par tous les évêques. Car quelle raison y a-t-il que j'appelle les princes du siècle messeigneurs, et non pas ceux *quos constituit Dominus principes populi sui* (1) ? Et ne sert à rien de dire : *Non dominantes in cloris* (2) ; car comme *non debetis dominari, sic nostrum est subjici* (3). Je vous supplie, pesez bien, monseigneur, cette raison d'état. Puisque nous ne pouvons refuser aux princes mon dains ce titre d'honneur, ne ferions-nous pas bien de nous égaler, tant qu'en nous est, à eux pour ce regard, desquels on peut dire : *Deridont nos juniores tempore, quorum non audebant patres cum sacerdotibus junioribus incedere* (4). Je dis troisièmement, qu'il est bien séant ; car encore que l'Italie et la France sont séparées, et qu'il ne faut pas porter le langage de l'Italie en France, si est-ce que l'Église n'est pas séparée, et le lan-

(1) C'est une ancienne tradition, que Jésus-Christ fut crucifié au même lieu où Adam avoit été enterré, c'est-à-dire sur le Calvaire, ou que du moins la tête du premier homme fut apportée après le déluge sur cette montagne, qui pour cette raison fut appelée Calvaire. Cette opinion est appuyée sur les rapports qui se trouvent entre le premier et le second Adam, et entre le péché de l'un et la réparation du péché par l'autre. On compte parmi les Pères qui ont suivi ce sentiment, Origène (traité XXXV sur S. Matthieu), Tertullien, S. Athanase, S. Basile, S. Chrysostome, S. Épiphane, hérésie XLVI ; S. Ambroise, livre X sur S. Luc, et dans l'épître LXXI, nombre 10 ; et S. Jérôme, sur le chapitre XXVII de S. Matthieu. S. Irénée avance qu'Adam mourut un vendredi. C'est pour toutes ces raisons que l'on a bâti sur le Calvaire, vers l'endroit où Jésus-Christ fut crucifié, une chapelle en l'honneur d'Adam, laquelle est desservie par les Grecs.

(2) Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum. I. Cor. c. II, v. 3.

(1) Que le Seigneur a établis princes de son peuple. Ps. IV, v. 17.

(2) Les évêques ne doivent pas dominer avec empire sur l'héritage du Seigneur. I. PETR. c. V, v. 3.

(3) Quoi que vous ne deviez pas dominer, cela ne nous dispense pas de nous soumettre.

(4) Les jeunes gens d'aujourd'hui n'ont que du mépris pour les évêques, tandis que leurs pères n'osoient pas même se comparer aux simples prêtres.

gage, non pas de la cour, mais de l'Église de Rome, est bon partout en la bouche des ecclésiastiques. C'est pourquoi, puisque le pape même vous appelleroit monseigneur, il est séant que j'en fasse de même. Il ne reste à résondre que l'argument fondamental de votre volonté : mais il ne se peut résondre ; car ce n'est que votre humilité, *ut qui major est dignitate sit potior humilitate* (1). J'y réponds néanmoins, et dis que j'appelle ainsi tous les evêques à qui j'écris en esprit de liberté, et les rends égaux, quant à cet honneur extérieur, laissant à mon intérieur de donner diverses mesures de respect, sous nn même mot, selon la diversité de mes devoirs; comme à vous, monseigneur, c'est, je vous assure, avec une révérence toute cordiale, tonte particulière. Voilà ce que je vons puis dire, allant comme je vais dans une heure, monter en chaire. J'attendrai vos commandements pour y obéir : car en somme je suis prêt à déposer toutes sortes d'opinions que vous n'approuverez pas, et suivre en tont et partout vos volontés ; mais je vous demande pardon pour ce coup. Votre dilection, qni souffre tout, et qui est non-seulement patiente, mais débonnaire, me rendra excusable, vous assnrant que je suis votre, etc.

LETTRE CII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SA SAINTETÉ LE PAPE PAUL V.

23 novembre 1606.

Excusat se quòd nonnullis difficultatibus implicitus, Romam non proficiscatur.

Beatissime Pater,

Appetente stato illo tempore, quo iis qui extra Italiam episcopale munus obeunt, liminnm sacrorum beatorum apostolorum Petri et Pauli visitationem saneta vestra sedes apostolica indixit, germanum meum, sacerdotem, et ecclesiæ hujus canonicum destino, qui meo nomine id exequatur; quandoquidem censuum tenuitas, itinerum difficultas, ac ipsins diœcesis utilitas, ne peregrinationem tam longinquam instituam, minime patiuntur.

Statum diœcesis quàm potui distinctissimè et accnratissimè descriptum mitto, cujus summa est, provinciam vastam, pariter ac vastissimam esse ; et multa ad ejus instaurationem requiri, quæ non nisi à sedis apostolicæ providentiâ manare queant, cujus opem imis ac summis votis exposco, cum paternâ illâ benedictione ac benevolentiâ quam libenter iis impertitur, quos habet filios subditos in omni timore.

Ex oppido Annessiacensi, loco peregrinationis nostræ et exilii, in quo sedemus et flemus, dùm recordamur Genevæ nostræ, donec convertat Dominus ejectionem nostram, sicut torrens in austro.

Il s'excuse auprès de lui de ce qu'il ne va pas à Rome, parce qu'il en est empêché par quelques affaires.

Très-saint Père,

Touchant de fort près an terme que votre sainteté a assigné à tous les évêqnes qui sont hors de l'Italie, pour visiter les sacrés tombeaux de S. Pierre et de S. Paul, je prends la liberté de substituer en ma place mon frère, prêtre et chanoine de cette église, pour remplir cette obligation ; d'autant que mon peu de revenu, la difficulté des chemins, et le bien de ce diocèse, ne me permettent pas d'entreprendre un si long voyage.

J'envoie par la même voie à votre sainteté l'état de mon évêché, que j'ai dressé avec la plus grande exactitude qui m'a été possible, et dont le sommaire est que, le territoire étant très-étendu, la charge en est fort grande; que les ravages de l'hérésie ont réduit la province dans une pitoyable situation, et qu'il y a bien des choses à désirer pour la remettre snr pied. Nons ne ponvons attendre de secours que de votre sainteté : c'est aussi, très-saint père, ce que je lui demande très-instamment, avec sa bénédiction et sa bienveillance paternelle, dont elle a coutume d'être libérale envers ceux qui sont ses chers enfants soumis en toutes choses par une crainte respectueuse, avec laquelle j'ai l'honneur d'être, très-saint pére, de votre sainteté, le très-humble et très-obéissant serviteur.

FRANÇOIS, évêque de Genève.

D'Annecy, lieu de notre pélerinage et de notre exil, où est notre siége episcopal, et où nous versons des larmes au souvenir de notre pauvre Genève, après laquelle nous aspirons, jusqu'à ce que notre Seigneur change notre bannissement avec la même rapidité qu'un torrent du midi précipite ses eaux dans la mer.

(1) Que plus on est élevé en dignité, plus on doit être humble.

LETTRE CIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. L'ABBÉ DE SAINTE-CATHERINE.

(Tirée de la vie de madame de la Flechère, fondatrice du monastère de Rumilly.)

Éloge de madame de la Flechère, à l'occasion de la mort de son mari; estime que le saint évêque en faisoit.

An 1606.

J'appris hier au soir la nouvelle du décès de notre bon M. de la Flechère. O Dieu! avec quelle ardeur sa chère veuve va sacrifier le sacrifice de toute justice à Dieu! Quand je n'aurois que cette parfaite brebis en mon bercail, je ne peux me fâcher d'être le pasteur de cet affligé diocèse. Après notre madame de Chantal, je ne sais si j'ai fait rencontre d'une ame plus forte dans un corps féminin, d'un esprit plus raisonnable et d'une humilité plus sincère. Je ne doute nullement, monsieur mon cher confrère, que, passant si proche d'elle, vous n'alliez la visiter. Portez-lui l'assurance que mes prières lui sont acquises pour le repos de l'ame de son cher défunt, et pour sa consolation particulière, que je m'assure être toute en ces deux mots: *Le nom de Dieu soit béni, et sa volonté soit faite.*

LETTRE CIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Souhaits de bénédiction pour la nouvelle année.

29 décembre 1606.

Voici, ma très-chère fille, cette année qui se va abymer dans le gouffre où toutes les autres se sont jusqu'à présent anéanties. O que l'éternité est désirable, au prix de ces misérables et périssables vicissitudes! Laissons couler le temps avec lequel nous nous écoulons petit à petit pour être tranformés en la gloire des enfants de Dieu.

C'est la dernière fois de cette année que je vous écris, ma chère fille. Hé! que je vous souhaite de bénédictions, et avec quelle ardeur! cela ne se peut dire. Hélas! quand je pense que j'ai employé le temps de Dieu, je suis bien en peine qu'il ne me veuille point donner son éternité, puisqu'il ne la veut donner qu'à ceux qui useront bien de son temps.

Il y a trois mois que je suis sans vos lettres, mais je crois que Dieu est avec vous, ce m'est assez: c'est lui que je vous désire uniquement. Je vous écris sans loisir, car ma chambre est pleine de gens qui me tirent: mais mon cœur est solitaire toutefois, et plein de désir de vivre à jamais tout pour ce saint amour, qui est l'unique prétention de ce même cœur.

Au moins parmi ces jours sacrés, mille désirs m'ont saisi de vous donner le digne contentement que tant vous souhaitez de mon ame comme de la vôtre même, en m'avançant soigneusement à cette sainte perfection à laquelle vous aspirez, et par laquelle vous respirez en la faveur de ce cœur, qui réciproquement vous souhaite sans fin toute la plus haute union avec Dieu qui peut se trouver ici-bas. C'est l'unique souhait de celui que Dieu vous a donné.

LETTRE CV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME MARIÉE.

Souhaits pour le nouvel an.

29 décembre 1606.

Or sus, qu'importe-t-il à votre chère ame, ma très-chère fille, que je lui écrive d'un air ou d'un autre, puisqu'elle ne me demande rien que l'assurance de ma chétive santé, de laquelle je ne mérite que l'on ait la moindre pensée du monde? mais je vous dirai qu'elle est bonne, graces à notre Seigneur, et que j'espère qu'elle me servira ces bonnes fêtes pour prêcher, comme elle a fait le reste de l'avent; et qu'ainsi nous achèverons cette année pour en recommencer une nouvelle.

O Dieu! ma chère fille, elles s'en vont, ces années, et courent à la file imperceptiblement les unes après les autres; et, en dévidant leur durée, elles dévident notre vie mortelle; et, se finissant, elles finissent nos jours. O que l'éternité est incomparablement plus aimable, puisque sa durée est sans fin, et que ses jours sont sans nuit, et ses contentements invariables!

Que puissiez-vous, ma très-chère fille, posséder cet admirable bien de la sainte éternité en un si haut degré que je vous le souhaite! Que de bonheur pour mon ame, si Dieu, lui faisant miséricorde, lui faisoit voir cette douceur! Mais en attendant de voir notre Seigneur glorifié, voyons-le des yeux de la foi tout humilié dans son petit berceau. Dieu soit à jamais au milieu de votre cœur, ma très-chère fille. Amen. Vive Jésus.

LETTRE CVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME QU'IL APPELOIT SA MÈRE.

Pour le nouvel an.

30 décembre 1606.

Ma très-chère mère, nous voici maintenant, à la fin de l'année, et demain au commencement

de la suivante. Faut-il pas louer Dieu de tant de graces que nous avons reçues, et le supplier de repandre le sang de sa circoncision sur l'entree de l'année prochaine, afin que l'ange exterminateur n'ait point d'accès en icelle sur nous? Ainsi soit il, ma très-chère mère, et que, par ces années passagères, nous puissions heureusement arriver à l'année permanente de la très-sainte eternité.

Employons donc bien ces petits moments périssables à nous exercer en la sacrée douceur et humilité que l'enfant circoncis nous vient apprendre, afin que nous ayons part aux effets de son divin nom, lequel je ne cesse point d'invoquer sur votre chère ame, ma très-chrèe et très-bonne mère, à ce qu'il la remplisse de l'odeur de son parfum, et avec elle celles de toutes les vôtres. Je suis, toutes les années de ma vie, votre, etc.

LETTRE CVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. FRÉMIOT, PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE BOURGOGNE.

Témoignages de son amitié.

Monsieur,

Il me semble que j'ai déjà trop mis de temps sans vous écrire pour me ramentevoir en votre bienveillance; mon ame, qui est toute vouée à la vôtre, me fait de grands reproches sur cette intermission, bien que je sais que vous ne jugerez pas de mes affections par cette sorte de témoignage, et que ce soit le moindre effet de l'infini devoir que je vous ai.

Je passerai ce carême à faire résidence en ma cathedrale, et à r'habiller un peu mon ame, qui est presque toute décousue par tant de tracas qu'elle a soufferts depuis la chère consolation que j'eus auprès de vous en votre maison à Dijon: c'est une horloge détraquée; il faut la démonter pièce à pièce, et après l'avoir nettoyée et enhuilée, la remonter pour la faire sonner plus juste.

Voilà, monsieur, ce que je m'essaierai de faire; ce que je vous dis parce qu'étant si très-fort vôtre, comme je suis, vous devez savoir ce que je fais. Mon Dieu me fasse la grace de bien faire ce que je dois, pour vivre moins indigue des miséricordes avec lesquelles il supporte mes misères! Je suis, sans fin, monsieur, votre, etc.

LETTRE CVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il approuve qu'elle remette à la Providence la sortie du monde qu'elle méditoit; il lui donne à ce sujet divers conseils, et approuve plusieurs pratiques qu'elle observoit.

11 février 1607.

Mon Dieu! que vous faites bien, ma très-chère fille, de mettre votre désir de sortir du monde en dépôt ès-mains de la Providence céleste, afin qu'il n'occupe point votre ame inutilement, comme il feroit indubitablement, qu'il le laisseroit ménager et remuer à sa fantaisie. J'y penserai bien fort, et présenterai plusieurs messes pour obtenir la clarté du Saint-Esprit pour m'en bien resoudre; car, voyez-vous, ma chère fille, c'est un maître coup que celui-là, et qui doit être pesé au poids du sanctuaire. Prions Dieu; supplions sa volonté qu'elle se fasse connoître; disposons la nôtre à ne rien vouloir que par la sienne et pour la sienne, et demeurons en repos, sans empressement ni agitation de cœur. A notre première vue, Dieu nous sera miséricordieux, s'il lui plaît.

Or sus, croyez-moi, je vous prie: j'ai pensé, il y a plus de trois mois, à vous écrire que ce carême nous ferions bien de faire une défaite de la vanité de vos habits; faisons-la donc, puisque Dieu vous l'inspire ainsi: vous ne laisserez pas d'être assez brave sans cela aux yeux de votre époux et de votre abbesse. Il faut, à l'exemple de notre S. Bernard, être bien nets et bien propres, mais non pas curieux ni mixtes: la vraie simplicité est toujours bonne et agréable à Dieu.

Je vois que toutes les saisons de l'année se rencontrent en votre ame; que tantôt vous sentez l'hiver de maintes stérilités, distractions, dégoûtements et ennuis; tantôt des rosées du mois de mai, avec l'odeur des saintes fleurettes; tantôt des chaleurs du désir de plaire à notre bon Dieu; il ne reste que l'automne, duquel, comme vous dites, vous ne voyez pas beaucoup de fruits: mais il arrive bien souvent qu'en battant les blés et pressant les raisins, on trouve plus de biens que les moissons et vendanges n'en promettoient pas.

Vous voudriez bien que tout fût en printemps et été; mais non, ma chère fille, il faut de la vicissitude en l'intérieur aussi bien qu'en l'extérieur. Ce sera au ciel où tout sera printemps quant à la beauté, tout en automne quant à la jouissance, tout en été quant à l'amour; il n'y aura nul hiver: mais ici l'hiver y est requis pour

l'exercice de l'abnégation, et de mille petites belles vertus qui s'exercent au temps de la stérilité. Allons toujours notre petit pas; pourvu que nous ayons l'affection bonne et résolue, nous ne pouvons que bien aller.

Non, ma chère fille, il n'est pas besoin, pour l'exercice des vertus, de se tenir toujours actuellement attentive à toutes; cela, de vrai, entortilleroit et entreficheroit trop vos pensées et affections. L'humilité et la charite sont les maîtresses cordes, toutes les autres y sont attachées: il faut seulement se bien maintenir en ces deux-là; l'une est la plus basse, l'autre la plus haute. La conservation de tout l'édifice dépend du fondement et du toit. Tenant le cœur bande à l'exercice de celles-ci, à la rencontre des autres on n'a pas grande difficulté. Ce sont les mères aux vertus, elles les suivent comme les petits poussins font leurs mères poules.

Oh! vraiment j'approuve fort que vous soyez maîtresse d'école: Dieu vous en saura bon gré, car il aime les petits enfants; et, comme je disois l'autre jour au catéchisme, pour inciter nos dames à prendre soin des filles, les anges des petits enfants aiment d'un particulier amour ceux qui les élèvent en la crainte de Dieu, et qui instillent en leurs tendres ames la sainte dévotion, comme, au contraire, notre Seigneur menace ceux qui les scandalisent de la vengeance de leurs anges.

Voilà donc qui va bien. Je loue Dieu que vous vouliez accorder vos procès. Depuis que je suis de retour de la visite, j'ai tant été pressé et empressé à faire des appointements, que mon logis étoit tout plein de plaideurs qui, par la grace de Dieu, pour la plupart, s'en retournoient en paix et repos. Cependant je confesse que cela me dissipoit mon temps; mais il n'y a remède, il faut céder à la nécessité du prochain.

Que je suis consolé de la guérison de ce bon personnage atteint ci-devant d'amour indiscret, ou fausses amitiés! Ce sont des maladies qui sont comme des fièvres légères: elles laissent après elles une grande santé.

Je m'en vais parler à notre Seigneur de nos affaires en son autel; après cela j'écrirai le reste.

Non, vous ne contrevenez pas à l'obéissance, n'élevant pas si souvent votre cœur à Dieu, et ne pratiquant pas si à souhait les avis que je vous ai donnés. Ce sont avis bons et propres pour vous, mais non point commandements. Quand on commande, on use des termes qui se font bien entendre. Savez-vous ce que les avis requièrent? Ils requièrent qu'on ne les méprise pas, et qu'on les aime; cela est bien assez: mais ils n'obligent pas aucunement.

Courage, ma sœur, ma fille; échauffez bien votre cœur ce saint carême. Vivez joyeuse et courageuse, ma chère fille. Il n'en faut point douter, Jésus-Christ est nôtre. Oui, ce m'a tantôt répondu une petite fille, il est plus mien que je ne suis sienne, et plus que je ne suis pas mienne à moi-même.

Je m'en vais un petit le prendre entre mes bras, le doux Jésus, pour le porter en la procession de la confrérie du cordon (1), et je lui dirai le *Nunc dimittis* avec Siméon; comme de vrai, pourvu qu'il soit avec moi, je ne me soucie point en quel monde j'aille. Je lui parlerai de votre cœur, et, croyez, de tout le mien je le supplierai qu'il vous rende sa chère, sa bien-aimée servante. Ah! mon Dieu, que je suis redevable à ce Sauveur, qui nous aime tant! que je voudrois bien pour une fois le serrer et coller sur ma poitrine!

Adieu, ma fille: qu'à jamais Jésus soit en nos cœurs! qu'il vive et règne éternellement! que toujours son saint nom soit béni, et celui de sa glorieuse mere! Amen. Vive Jésus, et que le monde meure s'il ne veut vivre à Jésus.

LETTRE CIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M DE SAUZÉA, OFFICIAL DE L'ÉVÊCHÉ DE GENÈVE, DE SALE-RHONE A SEYSSEL.

(Communiquée par M. le comte de Sobiratz.)

Il lui annonce un jubilé de deux mois entiers pour Thonon

Annecy, 12 mars 1607.

Monsieur,

Je vous renvoie les patentes signées; mais, pour l'honneur de Dieu, si c'est M. de Pinché, qu'il n'aille pas sur les galoches et frisures, ni galantant comme il a fait jadis.

Pour le voyage du Puits-d'Orbe, je vais meditant comment et quand; et, pour le faire plus à propos, je ne ferois pas difficulté de le différer de quelques mois. Le père Chérubin nous apporte un jubilé pour Thonon, de deux mois entiers; voilà un autre encombrier. Croyez que j'en suis bien en peine, *desiderium habens dissolvi et esse cum illis, manere autem propter alia*: mais, comme que ce soit, je remuerai tant de pierres, que je trouverai quelque onnesime; un peu plus tôt, un peu plus tard, il n'importe.

Si vous écrivai de cela, faites, je vous prie, une lettre à madame Gragnette, l'animant toujours à

(1) Septuagésime et second dimanche du mois.

ce dessein, et de se joindre fort à son abbesse en cœur et esprit, avec le support qui sera nécessaire.

Si je ne vous réponds pas si exactement aux lettres que vous m'envoyez, accusez-en ma mauvaise coutume, qui est de ne point mettre la main à la plume que sur le départ des messagers, dont il arrive que souvent en ce point-là je suis embarrassé d'autres occupations.

Je me réjouis du bien que vous faites à ceux de Seyssel : *Et benè patientes erunt ut annuntient!*

J'ai reçu les lettres de madame de Chantal, que vous m'ayez envoyées, en échange desquelles je vous envoie les ci-jointes. Conservez-moi en votre souvenance, particuliérement quand vous êtes à l'autel; et je suis, monsieur, votre confrère plus humble, etc.

LETTRE CX.

FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Communiquée par M. l'abbé Grisel, vicaire de St-Germain-l'Auxerrois.)

Il l'avertit, dans ce fragment, de ne point s'engager dans des embarras qui empêchent un voyage qu'elle devoit faire à Annecy.

5 avril 1607.

Cette incertitude me seroit ennuyeuse, si Dieu ne vouloit que j'y fusse : je vous écrirai au plus tôt la résolution.

Je pense aussi que vous vous tiendrez déliée, afin que, si Dieu le veut, vous puissiez venir au temps que nous avons marqué ; si moins, au temps que nous marquerons.

Je vous écris par Dijon une autre lettre tout maintenant, afin que si l'une vous arrive tard, l'autre puisse suppléer à l'attente. A Dieu, ma chère fille, à laquelle je souhaite tant de bien, à laquelle Dieu m'a si uniquement donné. Le doux Jésus soit toujours le cœur de nos cœurs, et qu'à jamais son saint nom soit béni! Je suis votre serviteur.

LETTRE CXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il lui parle des fruits de ses prédications du carême à Annecy, en 1607.

Annecy, vers le 8 avril 1607.

Voyez-vous, ma chére fille, vous savez bien que le caréme, c'est la moisson des ames. Je n'avois encore point fait de caréme en cette chére ville, que celui-ci depuis que je suis évêque, hormis le premier, auquel on me regardoit pour voir ce que je ferois; et j'avois assez à faire à prendre contenance, et pourvoir au général des affaires du diocèse qui m'étoit tombé sur les bras tout fraîchement. Maintenant sachez que je moissonne un peu avec des larmes partie de joie et partie d'amour. O mon Dieu! à qui dirois-je ces choses, sinon à ma chère fille.

Je viens de trouver dans nos sacrés filets un poisson que j'avois tant désiré il y a quatre ans. Il faut que je confesse la vérité, j'en ai été bien aise, je dis extrêmement. Je la recommande à vos prières, afin que notre Seigneur établisse en son cœur les résolutions qu'il y a mises. C'est une dame, mais toute d'or, et infiniment propre à servir son Sauveur : que si elle continue, elle le fera avec fruit (1).

Il y a sept ou huit jours que je n'ai point pensé à moi-même, et ne me suis vu que superficiellement; d'autant que tant d'ames se sont adressées à moi, afin que je les visse et servisse, que je n'ai eu nul loisir de penser à la mienne. Il est vrai que, pour vous consoler, il faut que je vous dise que je la sens encore toute dedans mon cœur, dont je loue Dieu ; car c'est la vérité que cette sorte d'occupation m'est infiniment profitable. Que puisse-t-elle être bien utile à ceux pour qui je la prends!

Vivez, ma chère fille, avec notre doux Sauveur, entre ses bras en ce saint temps de passion (2) : qu'à jamais puisse-t-il reposer entre vos mamelles, comme un sacré faisceau de myrrhe : ce vous sera un épithéme souverain pour tous vos trémoussements de cœur. Oh! ce matin (car il faut encore dire ceci), présentant le Fils au Pére, je lui disois en mon ame : Je vous offre votre cœur, ô Pére éternel! veuillez en sa faveur recevoir encore les nôtres. Je nommois le vôtre et celui de cette jeune servante de Dieu de qui je vous parlois, et plusieurs autres. Je ne savois lequel pousser plus avant, ou le nouveau par sa nécessité, ou le vôtre pour mon affection. Regardez quelle conteste!

Or sus, demeurez toujours en paix entre les bras du Sauveur, qui vous aime si chèrement, et duquel le seul amour nous doit servir de rendez-vous général pour toutes nos consolations. Ce saint amour, ma fille, sur lequel le nôtre est fondé, enraciné, crû, nourri, sera éternellement parfait et perdurable. Je suis celui que Dieu vous a donné irrévocablement.

(1) Il s'agit de la conversion d'une jeune dame protestante à la religion catholique.

(2) En 1607 le dimanche de la passion étoit le 1er d'avril.

LETTRE CXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il l'encourage, par son exemple, à souffrir patiemment qu'on ne lui rendit pas justice sur la douceur qu'elle faisoit paroître dans les contradictions domestiques qu'elle avoit à souffrir.

Le samedi-saint, 14 avril 1607.

O ma très-chère fille, nous voici à la fin de la sainte quarantaine, et à la glorieuse résurrection. Hé! que je désire que nous soyons bien ressuscités avec Notre Seigneur! je m'en vais l'en supplier, comme je fais journellement; car je n'appliquai jamais si fort mes communions à votre ame comme j'ai fait ce carême, et avec un particulier sentiment de confiance en cette immense bonté qu'elle nous sera propice.

Oui, ma chère fille, il faut avoir bon courage. Il n'est que bien que votre support de la contradiction domestique soit interprété à dissimulation; et pensez-vous que je sois exempt de pareilles attaques? Mais, c'est la vérité, je ne fais que m'en rire quand je m'en ressouviens, qui est fort peu souvent. O Dieu! que ne suis-je insensible aux autres accidents et suggestions malignes, comme je le suis aux injures et mauvaises opinions que l'on a de moi! Il est vrai qu'elles ne sont pas ni cuisantes, ni en grand nombre : mais encore m'est-il avis que s'il y en avoit beaucoup davantage, je ne m'en étonnerois pas, moyennant l'assistance du Saint-Esprit. O courage, ma très-chère et bien aimée fille! c'est cela qu'il nous faut, que notre peu d'onguent soit trouvé puant au nez du monde.

A Dieu, ma très-chère fille; à Dieu soyons-nous au temps et l'éternité! qu'à jamais puissions-nous unir nos petites croix à la sienne grande!

Hier (car il faut que je vous dise encore ce mot) je fis un sermon de la Passion devant nos religieuses de Sainte-Claire, qui m'en avoient tant conjuré, après le sermon de la ville auquel j'assistai; et quand ce vint au point auquel je contemplois comme on chargea la croix sur les épaules de notre Seigneur, et comment il l'embrassa, en disant qu'en sa croix et avec icelle il avoua et prit à soi toutes nos petites croix, et qu'il les baisa toutes pour les sanctifier; venant à particulariser qu'il baisa nos sécheresses, nos contradictions, nos amertumes, je vous assure, ma chère fille, que je fus fort consolé, et eus peine de contenir les larmes.

A quel propos dis-je ceci? je ne sais, sinon que je n'ai pu m'empêcher de vous le dire. J'eus bien de la consolation en ce petit sermon, auquel assistèrent vingt-cinq ou trente dévotes ames de la ville, outre celles du monastère; si que j'eus toute commodité de lâcher la bride à mes pauvres et menues affections sur un digne sujet. Le bon et débonnaire Jésus soit à jamais le roi de nos cœurs. Amen.

J'aime notre Celse-Benigne et la petite Françon (1). Dieu soit à jamais leur Dieu; et l'ange qui a conduit leur mère (2) les veuille bénir à jamais! Oui, ma fille; car ç'a été un grand ange qui vous a donné vos bons désirs. Ainsi puisse-t-il vous en donner l'exécution et la persévérance. Vive Jésus, qui m'a rendu, et me tient pour jamais tout vôtre. Amen.

LETTRE CXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES A MADEMOISELLE DE VILLERS.

(L'original a appartenu à M. Delabaume, ancien docteur de Sorbonne.)

Témoignages d'amitié.

Le vendredi de Pâques, 20 avril 1607.

Mademoiselle ma très-chère mère, pressé de mille sortes d'empêchements sur ce départ que je fais pour aller célébrer un grand jubilé (3) à Thonon, je vous salue humblement par cette occasion, vous suppliant de me faire part un peu amplement de vos nouvelles par madame de Chantal, laquelle, comme je crois, fera avec nous la fête de la Pentecôte : car, ma chère mère, voyez-vous, je vous veux parler un peu plus tendrement désormais de me promettre votre venue à Saint-Claude. Je ne le puis faire pour cette année, quoique notre bon M. Robin m'en ait jeté quelque assentement. Je sais que vous êtes tendre au voyage, et que vous n'avez pas tant de santé que de volonté : mais, croyez-moi, ou je mourrai à la poursuite, ou je m'approcherai un jour; en sorte que s'il vous faut faire quelque partie du chemin en ma faveur, elle sera fort courte. Je suis en si peu de liberté, que je ne puis pas dire si ce sera cette année; mais j'ai tant de desir de vous revoir, que je ne puis ne l'espérer pas. Ai-

(1) Celse-Bénigne est le fils de madame de Chantal, et la petite Françon sa fille cadette.

(2) C'est ce que Jacob dit en bénissant ses enfants, étant sur le point de mourir : *Angelus qui eruit me de cunctis malis benedicat pueris istis.* GENES., c. XLVIII, v. 16.

(3) Il s'agit ici du jubilé pour l'exaltation de Paul V au souverain pontificat.

mez-moi cependant, et croyez que mon ame vous est toute dédiée en notre Seigneur, qui m'a rendu votre fils et serviteur, etc.

LETTRE CXIV.

LE CARDINAL PAMPHILE, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il le loue de son zèle pour la foi, pour l'Église, pour le salut des ames et pour la gloire de Dieu.

Rome, 30 avril 1607.

Perillustris ac reverendissime domine,

Admodùm reverendus dominus Joannes Franciscus Salesius, ecclesiæ tuæ canonicus, et amplitudinis tuæ procurator, beatorum apostolorum limina superioribus diebus piè ac devotè visitavit, ac de tuæ ecclesiæ statu relationem præclarissimè exaratam exhibuit, quâ neque de clero, et de religiosorum ordinum familiis, de parœciis, et cæteris ecclesiis dilucidiùs, neque de abusibus, corruptelis ac hæresibus copiosiùs, neque de remediis ac orthodoxæ doctrinæ ecclesiasticæ restitutione prudentiùs ac vigilantiùs perscribi potuit. Enitet in universâ eâ relatione amplitudinis tuæ vehementissimum in emendandis lapsis moribus studium, in obeundis, pro Dei gloriâ, locis asperis ac difficillimis labor, in procurandâ animarum salute ardor atque contentio infatigabilis.

Quæ omnia sacram congregationem cardinalium concilio tridentino interpretando, atque prælatorum sacra limina visitantium postulatis audiendis præpositorum, maximâ jucunditate spiritali perfuderunt; illud nimirùm respicientem, divinâ factum esse providentiâ, ut isti ægræ ac nutanti christianæ reipublicæ parti, tantæ pietatis, zeli, virtutis ac sollicitudinis contigisso pastorem, ut de animabus istis meliora quotidiè, Deo dante, sperare possit; jamque pro certo habeat, sanas oves sub tali pastore ægritudinem non contracturas, imò et quotidiè plures ex ægris veræ catholicæque religionis sanitatem, quòd jam multæ sacris concionibus permotæ fecerunt, aliquandò recuperaturas.

Quantùm verò pertinet ad præcipua remedia, quæ relatione prædictâ amplitudo tua postulaverat, quid egerint illustrissimi patres, et quàm promptè apud sanctissimum dominum nostrum tuas petitiones adjuverint, quidque profecerint, ex ipso procuratore, atque ex ipsis diplomatibus quæ hinc propediem mittentur, ipsa cognoscet

Interim illustrissimi patres amplitudini tuæ egregiè in vineâ Domini laboranti diuturnam incolumitatem precantur.

Très-illustre et révérendissime seigneur,

Le sieur Jean-François de Sales, chanoine de votre Église, et procureur de votre grandeur, homme vraiment respectable à tous égards, a visité avec dévotion ces jours passés les seuils des bienheureux apôtres, et a présenté une magnifique relation de l'état de votre Église. Il est impossible de décrire mieux, ni plus clairement que vous avez fait, ce qui appartient au clergé séculier, aux familles des ordres religieux, aux paroisses et aux autres églises, ni plus amplement ce qui regarde les abus, les corruptions et les hérésies, ni avec plus de soin et de prudence ce qui concerne les remèdes aux maux que vous exposez, et le rétablissement de la doctrine ecclésiastique et orthodoxe. On voit évidemment, dans toute cette relation, le zèle très-ardent de votre grandeur à remettre en vigueur la discipline déchue, la peine qu'elle a prise pour visiter les lieux les plus rudes et du plus difficile abord, sa ferveur et son ardeur infatigable pour procurer le salut des ames.

Toutes ces causes ont causé une très-grande joie spirituelle à la sacrée congrégation des cardinaux, établie pour l'interprétation du concile de Trente, et pour entendre les demandes des prélats qui visitent les sacrés seuils (1); ayant fait réflexion que la divine Providence avoit voulu que le soin de cette partie de la république chrétienne, qui étoit si malade et si chancelante, tombât entre les mains d'un pasteur si dévot, si zélé, si vertueux et si vigilant, en sorte qu'elle peut espérer tous les jours de meilleures choses de ces ames, avec l'aide de Dieu; et qu'elle est sûre présentement que les brebis qui sont saines ne contracteront point de maladies sous un tel pasteur, mais bien plutôt que celles qui sont malades recouvreront la santé et la religion véritable et catholique, comme plusieurs ont déjà fait par le moyen de ses saintes prédications.

Quant à ce qui regarde les principaux remèdes que votre grandeur avoit sollicités par la même relation, elle apprendra par son même procureur, et par les expéditions qui lui seront envoyées au plus tôt, ce que les très-illustres pères ont fait, et avec quelle promptitude ils ont fait valoir ses demandes auprès de notre très-saint père et seigneur. Cependant les très-illustres pères souhaitent une très-longue prospérité à votre grandeur.

(1) Les tombeaux des apôtres S. Pierre et S. Paul.

LETTRE CXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Témoignages d'amitié.

Juin 1607.

Je pense que maintenant vous êtes arrivée en votre maison, ma très-chère fille; car voici justement l'octave de votre départ: et je m'en vais par cette lettre et en esprit vous revoir, pour demander des nouvelles du succès de votre voyage. Vous êtes-vous bien portée, ma chère fille? Avez-vous point rencontré notre Sauveur en chemin? car il vous attendoit partout. Si avez je n'en doute nullement. Je l'en ai supplié fort souvent, quoique fort froidement, selon mon ordinaire misère; mais particulièrement à la sainte messe, et en notre exercice du soir (1), aux litanies de notre chère Dame et Maîtresse, je vous ai recommandée et fait recommander à tous nos prêtres, afin de suppléer à mon insuffisance.

Hier, ma chère fille, je fus si consolé en la grand'-messe, voyant que l'on chantoit en musique, *Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement* (2); et on le répétoit souvent. O Dieu! (me vint-il dans le cœur) peut-être maintenant même cette fille le mange. Là-dessus un certain accoisement d'espérance pour vous répandit une suavité bien grande en tout mon esprit. Oui, ma très-bonne fille, il le faut espérer fort assurément, que nous vivrons éternellement. Et notre Seigneur, que feroit-il de sa vie éternelle, s'il n'en donnoit point aux pauvres petites et chétives ames?

Notre bon père Bonivard partit hier, qui, par une pure rencontre de sentiment, approuve infiniment le choix que j'ai fait pour vous. Pour moi, je le sens toujours plus ferme en mon ame: et puisque, après tant de considérations, de prières et de sacrifices, nous avons fait nos résolutions, ne permettez point à votre cœur de s'appliquer à des autres désirs; mais, bénissant Dieu de l'excellence des autres vocations, arrêtez-vous humblement à celle-ci plus basse et moins digne, mais plus propre à votre suffisance, et plus digne de votre petitesse. Demeurez donc simplement en cette résolution, sans regarder ni à droite ni à gauche.

(1) Il s'agit sans doute de la prière du soir, que le saint évêque faisoit publiquement en sa maison avec ses officiers prêtres et ses autres domestiques, et où l'on récitoit les litanies de la sainte Vierge.

(2) Qui manducat hunc panem, vivet in æternum. Joan., c. vi, v. 19.

Or sus, ma fille, je suis pressé, et faut que je ferme cette lettre. Je me porte bien. Je m'essaierai de garder ma santé, et de devenir affectionné au service de notre commun maître. Tout ce que vous aimez ici se porte bien. Mais, mon Dieu! ma chère fille, tenez votre cœur au large, reposez-le souvent entre les bras de la Providence divine. Courage, courage, Jésus est nôtre: qu'a jamais nos cœurs soient à lui. Il m'a rendu, ma chère fille, et me rend tous les jours plus, ce me semble, au moins plus sensiblement, plus suavement, du tout, en tout, et sans réserve, uniquement, inviolablement vôtre, mais vôtre en lui et par lui, à qui soit honneur et gloire aux siècles des siècles, et à sa sainte Mère. Amen.

Recommandez-moi à votre bon ange et à notre sainte Mère.

LETTRE CXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Excellence et avantages du chemin de la croix; moyen d'y marcher en assurance.

7 juillet 1607.

O mon Dieu! que je désire votre consolation, ma chère fille! Cela s'entend sous le bon plaisir de sa divine majesté: car s'il vous veut sur la croix, j'y acquiesce. Et vous aussi, ma bien-aimée fille, non pas? Oui, sans doute. Mais les croix de Dieu sont-elles pas douces et pleines de consolation? Oui, pourvu que l'on y meure, comme fit le Sauveur. Or sus, mourons-y donc, ma chère fille, s'il est expédient. Ne nous fâchons point de nos tempêtes et des orages qui parfois troublent notre cœur, et nous ôtent notre bonace. Mortifions-nous jusqu'au fin fond de notre esprit: et pourvu que notre cher esprit de la foi soit fidèle, laissons renverser toutes choses, et vivons en assurance. Quand tout mourroit en nous, pourvu que Dieu y vive, que nous en doit-il chaloir? Allons, allons, ma chère fille, nous sommes en bon chemin. Ne regardez ni à droite ni à gauche: non, celui-ci est le meilleur pour nous. Ne nous amusons point à la considération de la beauté des autres; mais saluons seulement ceux qui passent par iceux, et disons-leur simplement: Dieu nous conduise à nous revoir au logis.

Vous ne sauriez croire combien mon cœur s'affermit en nos résolutions, et comme toutes choses concourent à cet affermissement. Je me sens une suavité extraordinaire, comme aussi de l'amour que je vous porte: car j'aime cet amour incomparablement. Il est fort impliable et sans mesure ni reserve; mais doux, facile, tout pur, tout tran-

quille; bref, si je ne me trompe, tout en Dieu. Pourquoi donc ne l'aimerois-je pas? mais où vais-je? Si ne rayerai-je pas ces paroles : elles sont trop véritables, et hors de danger. Dieu qui voit les intimes replis de mon cœur, sait qu'il n'y a rien en ceci que pour lui et selon lui, sans lequel je veux, moyennant sa grace, n'être rien à personne, et que nul ne me soit rien; mais en lui je veux non-seulement garder, mais je veux nourrir, et bien tendrement, cette unique affection. Mais, je le confesse, mon esprit n'avoit pas congé de s'épancher comme cela : il s'est échappé; il lui faut pardonner pour cette fois, à la charge qu'il n'en dira plus mot.

Vous me demandâtes si vous parliez point trop souvent de feu M. votre cher mari. Que vous dis-je, ma chère fille? car je ne m'en ressouviens pas. Maintenant donc, y ayant pensé, je vous dis qu'il n'y a point de danger d'en parler, quand l'occasion s'en présente; car cela ne témoigne que la mémoire que vous en devez avoir : mais je crois qu'il seroit mieux, parlant de lui, d'en parler sans paroles et soupirs, qui témoignassent un amour attaché et engagé à la présence corporelle; et partant, en lieu de dire, feu mon pauvre mari, je voudrois dire, mon mari que Dieu ait en miséricorde; et ces dernières paroles les dire avec sentimens d'un amour non point affoibli par le temps, mais bien affranchi et épuré par l'amour supérieur. Je pense que vous m'entendez bien; car vous m'entendez toujours bien.

Il s'est trouvé que les deux saints Suaires de notre Seigneur sont tout semblables, et les mains croisées.

Tout ceci ne sont pas de grandes choses; mais je les vous ai voulu dire, parce qu'elles me sont venues en l'esprit, après avoir écrit une douzaine de lettres à ces messieurs de la cour, en recommandation de notre chapitre de Saint-Pierre.

Tenez votre cœur ferme, et haut élevé en Dieu par une entière confiance en sa sainte providence laquelle, sans doute, ne vous a pas donné le dessein de la servir, qu'elle ne vous donne tous les moyens de ce faire. Humiliez-vous bien fort; mais, ma fille, toujours d'une humilité douce et non empressée : car encore en cela y peut-il avoir de l'empressement.

Adieu, ma chère fille : ce n'est pas avec loisir que je vous écris, c'est par impétuosité que j'ai conduit ma plume jusqu'ici, partie avant la sainte messe, partie après. A Dieu donc soyons-nous à jamais, sans fin, sans mesure, sans réserve! Priez souvent pour celui qui ne sauroit prier sans vous faire part de ses prières, ni plus désirer son salut que le vôtre.

Conservez vos vœux et vos résolutions : tenez-les à l'abri dans le fond de votre ame : nous sommes assez riches, si ce trésor nous reste; comme il sera infailliblement, Dieu aidant, lequel me rend toujours plus puissamment et inviolablement vôtre. Amen. Vive Jésus.

LETTRE CXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il l'encourage à fouler aux pieds le démon et toutes ses suggestions. Les assauts dont il lui parle, et dont il dit qu'elle lui avoit fait des monstres, étoient les difficultés qu'il lui falloit surmonter pour concilier l'abandon de ses enfants et la séparation de toute sa famille avec sa vocation.

20 juillet 1607.

C'est aujourd'hui la fête de Ste Marguerite, ma très-chère fille; et je viens tout maintenant de dire la messe pour vous. Je puis toujours dire pour vous, ma fille; car vous y avez part en un certain rang si spécial et particulier, qu'il me semble presque que ce n'est que pour vous. Or bien, je vous y ai dépeinte en mon désir comme on dépeint la sainte du jour. O mon Sauveur! disois-je, que cette fille que vous m'avez si uniquement confiée ait toujours sous ses pieds le dragon infernal crevé et gâté, votre croix bien étroitement serrée sur sa poitrine, et ses yeux bien élevés au ciel où vous êtes.

Ne vous désiré-je pas, ma chère fille, tout ce qui se doit désirer? Non, ne vous étonnez de rien : moquez-vous de ces assauts de notre ennemi; je dis, de ces assauts desquels vous m'avez fait des monstres pendant votre séjour en ce pays. Tenez-vous bien à couvert sous nos grandes et inviolables résolutions, sous nos vœux et consécrations : ne nous effrayons point de ces fanfares. Il ne nous sauroit faire nul mal; c'est pourquoi il nous veut au moins faire peur, et par cette peur nous inquiéter, et par l'inquiétude nous lasser, et par la lassitude nous faire quitter : mais contentons-nous que, comme petits poussins, nous nous sommes jetés sous les ailes de notre chère mère. N'ayons point de crainte que de Dieu, et encore une crainte amoureuse; tenons nos portes bien fermées; prenons garde à ne point laisser ruiner les murailles de nos résolutions, et vivons en paix. Laissons rôder et virevolter à l'ennemi : qu'il enrage de mal-talent; mais il ne peut rien. Croyez, ma chère fille, ne vous tourmentez point pour toutes les suggestions que cet adversaire vous fera. Il faut avoir un peu de patience à souffrir son bruit et son tintamarre aux oreilles de

votre cœur : au bout de là il ne sauroit vous nuire.

Vous ne savez pas, ma chère fille, ce qui me vient en l'esprit? je dis tout présentement; car je suis ému à la joie. Je suis ici à Thiez, qui est la terre de mon évêché. Or les sujets étoient anciennement obligés, par reconnoissance formelle, de faire taire les grenouilles des fossés et marécages voisins, pendant que l'évêque dormoit. Il me semble que c'est une dure loi; et pour moi, je ne veux point exiger ce devoir : qu'elles crient tant qu'elles voudront, pourvu que les crapauds ne me mordent point, je ne laisserai pas de dormir pour elles, si j'ai sommeil. Non, ma chère fille; si vous étiez ici, encore ne voudrois-je pour cela pas entreprendre de faire taire les grenouilles, mais je vous dirois bien qu'il ne faudroit pas craindre, ni s'en inquiéter, ni penser à leur bruit. Falloit-il pas que je dise cela pour témoigner que je suis ému à rire? Tenez donc seulement la croix de notre Seigneur sur votre poitrine; répliquez doucement et par actes positifs nos résolutions; ne vous efforcez point de ruiner la superbe, mais tâchez de bien assurer l'humilité en l'exerçant positivement; et ne doutez point, car tandis que vous aurez la croix entre vos bras, l'ennemi sera toujours sous vos pieds. Tenez vos yeux au ciel. Oui, ma chère fille, attachez-vous fort à la providence divine : qu'elle fasse ce qu'elle voudra de vous, et de tout ce qui est vôtre.

Mon Dieu, ma fille, que j'ai de consolation en l'assurance de vous voir éternellement conjointe en la volonté d'aimer et de louer Dieu! Que la divine providence nous conduise par où il semblera mieux : mais j'espère, ains je vous assure que nous aboutirons à ce signe, et arriverons à ce port. Vive Dieu, ma chère fille, j'ai cette confiance. Soyons joyeux en ce service, je vous supplie. Soyons joyeux sans dissolution, et assurés sans arrogance; craignons sans nous troubler; soyons soigneux sans nous empresser. Je m'arrête, ma fille, et laisse ce discours auquel mon cœur me porte impétueusement. Je suis vôtre en notre Seigneur, mais je dis d'une façon sans pareille. Vive Jésus! Amen.

LETTRE CXVIII.

LE PRÉSIDENT FRÉMIOT, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(L'original a appartenu à M. l'abbé Camus, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon.)

Marques de l'estime, du dévouement, du respect et de la considération qu'il portoit à notre Saint.

21 juillet 1607.

Monsieur, vos vertus et vos mérites m'obligeoient assez à vous honorer, et à vous consacrer mes très-humbles services; mais l'affection qu'il vous plaît porter à toute notre petite famille, et l'estime que vous faites de ma fille de Chantal, m'accable d'obligations; de sorte que, ne pouvant assez m'acquitter, je serai contraint de faire cession, non-seulement de ce peu de bien que Dieu m'a donné, mais aussi de moi-même, qui suis et veux demeurer à jamais votre très-humble serviteur.

Je puis bien, monsieur, vous promettre la même chose pour M. de Bourges, mon fils : car, outre l'inclination naturelle qu'il en a, je vous assure, monsieur, que son plus grand désir et contentement seroit de pouvoir mériter l'honneur de vos bonnes graces; comme le mien seroit quelquefois d'avoir le bonheur de recueillir les doux et agréables fruits de votre sainte et douce conversation.

Mais puisque votre charge et de meilleures et plus importantes raisons vous retiennent par-delà les monts, je vous supplie, monsieur, de faire souvent part à lui et à moi du doux miel de vos saints et divins discours, pour nous réveiller du sommeil dans lequel nous nous trouvons presque toujours engagés par les affaires du monde, et rappeler notre esprit à la contemplation de la Divinité et de la béatitude éternelle.

Les frères de l'eglise cathédrale de M. de Bourges sont à la vérité de fort honnêtes gens, et d'une société agréable pour leur prélat. Par les lettres qu'il m'en écrit, il s'en loue fort; mais ils ne sont pas tels que les vôtres, ni si remplis qu'eux des graces de Dieu

Le chef donne cette vigueur aux membres, en les animant des saintes inspirations qui découlent d'un esprit tout divin, tel qu'est le vôtre. M. de Bourges n'est pas comme cela; cependant je puis dire que de tous les prélats qui sont en deçà de vos montagnes, il est le mieux avec ses confrères.

Si les affaires de ceux de votre chapitre eussent été en état, je leur aurois volontiers témoigné l'estime que je fais de votre recommandation;

mais quand le procès se jugera, je me souviendrai bien des bons et honorables témoignages que vous avez rendus de leur vertu et de leur sainte manière de vivre. Les chanoines sont vraiment dignes d'un tel évêque, et l'évêque digne de tels chanoines.

Je prie Dieu, monsieur, qu'il veuille les bénir tous, et multiplier sur vous toutes ses saintes graces. Je salue humblement tout ce qui vous appartient. Votre, etc.

LETTRE CXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Pensées sur les larmes et les parfums de la Magdeleine. Il n'est pas nécessaire, pour la direction, de rendre compte en détail de ses fautes. Les longs pélerinages ne conviennent pas aux personnes du sexe. Il l'exhorte à la simplicité, et lui montre combien la duplicité est blâmable. Ne pas tant désirer la délivrance des tentations.

24 juillet 1607.

Ce fut seulement dimanche passé, jour de sainte Magdeleine, que je reçus tout à coup vos lettres, celle du 4 et celle du 12 de ce mois. Que ce me fut un grand contentement, ma chère fille! vous ne le sauriez croire; car je ne sais, le matin en l'oraison j'avois eu de grandes émotions d'esprit à vous recommander à notre Sauveur, lequel je voyois, ce me sembloit, de bonne humeur, pour être acosté chez Simon le lépreux: mais pour respect de notre chère Magdeleine, nous n'osions pas aller à ses pieds, ains à ceux de sa sainte mère, laquelle, si je ne me trompe, se trouvoit là; et j'étois bien marri que nous n'avions ni tant de larmes ni tant de parfums que cette sainte pénitente: mais notre sainte Dame se contentoit de certaines goutteletttes répandues sur le bord de sa robe; car nous n'osions pas toucher ses sacrés pieds. Une chose me consoloit fort; après le dîner, notre Seigneur remit sa chère convertie à Notre-Dame: aussi vous voyez que depuis elle étoit presque toujours avec elle, et cette sainte vierge caressoit extrêmement cette pécheresse. Cela me donnoit du courage, et j'en étois infiniment réjoui.

Or je n'ai le loisir de répondre aux vôtres à pleins fonds, mais je dirai seulement quelque chose par-ci par-là. Non, ma fille, ne marquez plus ainsi par le menu vos défauts, remarquez-les seulement en bloc; car cela suffira abondamment pour vous faire connoître à qui vous désirez, et pour votre direction.

Il n'est pas besoin de nommer ceux pour lesquels vous voulez faire dire des messes; il suffit que par votre intention ce bien-là leur soit appliqué.

Les grands et éloignés voyages ne sont pas utiles à votre sexe, ni d'édification au prochain: au contraire, on en parle, on attribue cela à la légèreté, on murmure contre les pères spirituels. Ce n'est plus le temps de nos saintes Paule et Mélanie. Arrêtons-nous là.

Nous aurons assez à faire de reduire en effet nos résolutions, lesquelles néanmoins me contentent tous les jours de plus en plus, et j'y vois toujours plus de la gloire de Dieu, en la seule providence duquel j'espère cet événement. Je ne sais si vous me connoissez bien: je pense qu'oui, pour beaucoup de parties de mon cœur. Je ne suis guère prudent, et si c'est une vertu que je n'aime pas trop, ce n'est que par force que je la chéris, parce qu'elle est nécessaire; et sur cela je vais tout à la bonne foi, à l'abri de la providence de Dieu.

Non, de vrai, je ne suis nullement simple; mais j'aime si extrêmement la simplicité, que c'est merveille. A la vérité dire, les pauvres petites et blanches colombelles sont bien plus agréables que les serpents; et quand il faut joindre les qualités de l'un avec celles de l'autre, pour moi, je ne voudrois nullement donner la simplicite de la colombe au serpent, car le serpent ne laisseroit pas d'être serpent; mais je voudrois donner la prudence du serpent à la colombe, car elle ne laisseroit pas d'être belle.

Or sus donc à cette sainte simplicité, sœur de l'innocence, fille de la charité. Mais cependant l'acte que vous me marquez n'est pas fort double; au moins il n'est pas double d'une fort mauvaise étoffe; car que prétendriez-vous pour vous, à faire connoître que le bon M. le comte jeûnoit? La fâcheuse duplicité, c'est celle qui a une bonne action doublée d'une intention mauvaise ou vaine. Bien écrivez-moi donc de ces duplicités ce qui vous en fâchera le plus; je m'essaierai de vous bien éclaircir sur cela, car je m'y entends un peu.

Ma chère fille, lisez le XXVIII[e] chapitre du *Combat spirituel*, qui est mon cher livre, et que je porte en ma poche il y a bien dix-huit ans, et que je ne relis jamais sans profit. Tenez ferme à ce que je vous ai dit.

Pour vos vieilles tentations (1), n'en affectionnez pas tant de délivrance; dissimulez de les sentir; ne vous effarouchez point pour leurs attaques: vous en serez délivrée bientôt, Dieu aidant, lequel j'en supplierai, mais je vous assure, avec beaucoup de résignation en son bon plaisir, je dis une résignation gaie et douce. Vous désirez infi-

(1) C'étoient des tentations contre la foi.

niment que Dieu vous laisse paisible, dites-vous, de ce côté-là; et moi je désire que Dieu soit paisible de tous côtés, et que pas un de nos désirs ne soit contraire aux siens.

Or sus, je ne veux point que vous désiriez d'un désir volontaire cette paix inutile et peut-être nuisible : mais ne vous tourmentez point à pratiquer ce commandement; car c'est cela que je veux, que vous ne vous tourmentiez point, ni pour ces désirs, ni pour autres quelconques. Mon Dieu! ma fille, vous avez trop avant ces désirs dans le cœur; pourvu que l'esprit de la foi vive en nous, nous sommes trop heureux.

Voyez-vous, notre Seigneur nous donnera sa paix quand nous nous humilierons à doucement vivre en la guerre. Courage, ma fille, tenez votre cœur ferme: notre Seigneur nous aidera, et nous l'aimerons bien.

Vous faites bien de n'avoir nul soin de votre ame, et de vous en reposer sur moi. Vous serez bienheureuse, si vous continuez. Dieu sera avec moi pour cette conduite, et nous n'errerons point, moyennant sa grace. Croyez-moi, mon ame ne m'est point, ce me semble, plus chère que la vôtre. Je ne fais qu'un même désir, que mêmes prières pour toutes deux, sans division ni séparation. Je suis vôtre : Jésus le veux, et je le suis.

LETTRE CXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il lui enseigne quelles qualités doivent avoir les désirs de la perfection, et l'exhorte à tenir ferme dans les désolations.

La veille de S.-Laurent, 9 août 1607.

C'est par notre bon père gardien des capucins que je vous ecris, ma bonne, ma très-chère fille : mais que vous écrirois-je ?.Tenez votre cœur au large; ne le pressez point trop de désirs de perfection : ayez en un bon, bien résolu, bien constant, c'est à-dire l'ancien, celui qui vous fit faire vos vœux avec tant de courage; car pour celui-là, ma fille, il le faut arroser souvent de l'eau de la sainte oraison; il faut avoir grand soin pour le conserver dans notre verger, car c'est l'arbre de vie.

Mais, certains désirs qui tyrannisent le cœur, qui voudroient que rien ne s'opposât à nos desseins, que nous n'eussions nulles ténèbres, mais que tout fût en plein midi; qui ne voudroient que suavités en nos exercices, sans dégoûts, sans résistance, sans divertissements; et tout aussitôt qu'il nous arrive quelque tentation intérieure, ces désirs-là ne se contentent pas que nous n'y consentions pas, mais voudroient que nous ne les sentissions pas. Ils sont si délicats, qu'ils ne se contentent pas que l'on nous donne une viande de bon suc et nourrissante, si elle n'est toute sucrée et musquée. Ils voudroient que nous ne vissions pas seulement les mouches du mois d'août passer devant nos yeux. Ce sont ces désirs d'une perfection trop douce : il n'en faut pas avoir beaucoup.

Croyez-moi, ma fille, les viandes douces engendrent les vers aux petits enfants, et en moi qui ne suis pas petit enfant; c'est pourquoi notre Sauveur nous les entremêle d'amertume.

Je vous souhaite un courage grand, et non point chatouilleux; un courage lequel, tandis qu'il ne peut dire bien résolument : Vive Jésus sans réserve, ne se soucie point ni du doux ni de l'amer, ni de la lumière, ni des ténèbres. Hardiment, ma fille, cheminons en cet amour essentiel, fort et impliable, de notre Dieu, et laissons courir çà et là ces fantômes de tentations : qu'ils entrecoupent tant qu'ils voudront notre chemin.

Ah da! disoit S. Antoine, *je vous vois, mais je ne vous regarde pas.* Non, ma fille; regardons à notre Sauveur, qui nous attend au-delà de toutes ces fanfares (1) de l'ennemi : réclamons son secours; car c'est pour cela qu'il permet que ces illusions nous fassent frayeur.

Hier au soir nous eûmes ici des grands tonnerres et des éclairs extrêmes; et j'étois si aise de voir nos jeunes gens, mais particuliérement mon frère et notre Croisy, qui multiplioient des signes de croix et le nom de Jésus. Ah! ce leur dis-je, sans ces terreurs nous n'eussions pas tant invoqué notre Seigneur. Sans mentir, je recevois une particulière consolation pour cela, bien que la violence des éclats me fit trémousser, et ne me pouvois contenir de rire.

Courage, ma fille; n'avons-nous pas occasion de croire que notre Sauveur nous aime? Si avons, certes. Et pourquoi donc se mettre en peine des tentations? Je vous recommande notre simplicité, qui est si jolie, et qui est si agréable à l'époux, et encore notre pauvre humilité, qui a tant de crédit vers lui; et faites-moi une charité pareille en me le recommandant : ce que Dieu me dit par le prochain m'ement beaucoup.

Je fais partout prier Dieu pour vous, et veux, Dieu aidant, prier encore plus et mieux que je n'ai fait ci-devant. J'ai, ce me semble, plus de volonté et de désir à l'amour de notre Sauveur, que je n'ai jamais eu. Son saint nom soit béni et loué!

(1) Le mot de *fanfares* est mis ici pour un grand bruit qui étonne, tel qu'est le son des instruments de guerre qui annoncent la venue de l'ennemi.

Ne sommes-nous pas trop heureux de savoir qu'il faut aimer Dieu, et que tout notre bien gît à le servir, et toute notre gloire à l'honorer? O que sa bonté est grande sur nous!

LETTRE CXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Pensées sur les exercices de la vie active et contemplative. C'est un grand bonheur, mais peu connu, de parler à Dieu seul à seul.

En août 1607.

Voici la septième fois que je vous écris depuis votre retour. Je n'en laisse écouler aucune occasion; encore mon affection n'est pas satisfaite, car elle est insatiable au désir de rendre à mon Dieu le devoir que j'ai envers vous. Je dis à Dieu, ma fille, parce que je me confirme tous les jours plus en la créance que j'ai que c'est Dieu qui m'impose ce devoir: c'est pourquoi je le cheris si incomparablement.

Avant-hier (1) et hier j'eus une extraordinaire consolation au logis de Ste Marthe, laquelle je voyois si naïvement embesognée à traiter notre Seigneur, et, à mon avis, un peu jalouse des contentements que sa sœur prenoit aux pieds d'icelui. De vrai, ma chère fille, elle avoit raison de désirer qu'on l'aidât à servir son cher hôte; mais elle n'avoit pas raison de vouloir que sa sœur quittât son exercice pour cela, et laissa là le doux Jésus tout seul : car ses mamelles abondantes en lait de suavité, lui donnoient des élancements de douleur, pour le remède desquelles il falloit au moins un enfant à sucer et prendre cette céleste liqueur.

Savez-vous comme je voulois accommoder le différend? Je voulois que Ste Marthe, notre chere maîtresse, vînt aux pieds de notre Seigneur en la place de sa sœur, et que sa sœur allât apprêter le reste du souper; et ainsi elles eussent partagé et le travail et le repos, comme bonnes sœurs. Je pense que notre Seigneur eût trouvé cela bon. Mais de vouloir laisser notre Sauveur tout fin seul, elle avoit, ce me semble, tort; car il n'est pas venu en ce monde vivre en solitude, mais pour être avec les enfants des hommes.

Ne voilà pas des pensées étranges, de vouloir corriger notre bonne Ste Marthe? Oh! c'est pour l'affection que je lui porte; et si, je crois que ce qu'elle ne fit pas alors, elle sera bien aise de le faire maintenant en la personne de ses filles (1); en sorte qu'elles partagent leurs heures, donnant une bonne partie aux œuvres extérieures de charité et la meilleure partie à l'intérieur de la contemplation. Or cette conséquence, je la tire maintenant en vous écrivant; car alors je n'y pensai pas, d'autant que je n'avois nulle sorte d'attention qu'à ce qui se passoit au mystère.

Et puisque mon cœur me presse de vous dire ce qui lui arrive de consolation (ce qu'aussi bien ne sais-je faire à beaucoup près à nulle autre créature), je vous dirai que ces trois jours passés j'ai eu un plaisir non pareil à penser au grand honneur qu'un cœur a de parler seul à seul à son Dieu, à cet Être souverain, immense et infini. Oui; car ce que le cœur dit à Dieu, nul ne le sait que Dieu même de premier abord, et, par après, ceux à qui Dieu le fait savoir. Ne voilà pas un merveilleux secret? Je pense que c'est cela que les docteurs disent que pour faire l'oraison il est bon de penser qu'il n'y a que Dieu au monde; car sans doute cela retire fort les puissances de l'ame, et l'application d'icelles s'en fait bien plus forte.

Il m'a été force de vous dire cela. Voyez-vous, ma fille, il faut que je vous parle souvent; c'est pourquoi je suis contraint de vous dire ces choses selon qu'elles se présentent à moi, hors de propos et à propos. Ainsi ce ne sont pas ici des réponses; car je n'ai encore eu que deux lettres de vous, auxquelles j'ai rendu réponse il y a long-temps.

Adieu, ma chère fille, je suis fort pressé d'affaires. M. de Nemours m'a tellement conjuré de lui envoyer l'Oraison funèbre de madame sa mère (2), que je suis contraint d'en écrire une presque tout autre; car je ne me ressouviens pas de celle que je dis, sinon *grosso modo*. J'ai peine, sans doute, à faire ces choses, où il faut mêler de la mondanité, à laquelle je n'ai point d'inclination, Dieu merci. Je commence fort à me réserver la matinée, et à manger à certaines heures. Tous les vôtres de deçà se portent bien.

Mon Dieu! que ma pauvre mère eut grand'peur le jour que tant d'éclairs et de tonnerres se firent, dont je vous écrivis dernièrement (3); car la foudre tomba en plusieurs endroits tout autour de Sales, sans intérêt néanmoins d'aucunes créatures, mais avec tant d'eau et de tintamarre, que jamais on n'avoit rien vu de tel. Tout étoit fourré et coigné dans la petite chapelle. Or bien, ma fille,

(1) Dans l'octave de l'Assomption, dont l'évangile parle de la réception que firent Magdeleine et Marthe à notre Seigneur.

(1) Madame de Chantal et quelques ames dévotes de ses amies.

(2) Cette oraison funèbre fut prononcée le 8 juin 1607.)

(3) Cette lettre est du 9 août 1607, et la tempête étoit arrivée le 8 au soir.

que notre ame soit quelquefois comme cela, que la tempête et les foudres fondent tout autour, si faut-il avoir courage, et se tenir dans notre petit tabernacle, les colonnes duquel, pendant qu'elles sont entières, il n'y a que la peur, mais point de mal.

Je ne sais où madame de Charmoisy est (1); toutefois on dit qu'elle sera ici dans huit jours, et je le désire bien; car, voyez-vous, je suis toujours un peu en peine du noviciat. Je dis en peine sans peine; car je suis plein de toute bonne espérance, à cause de notre Seigneur, qui est si bon et si doux, et si amoureux des ames qui désirent l'aimer.

A Dieu, ma fille; je m'en vais dire la sainte messe, après laquelle j'écrirai un petit mot à M. le comte, si je puis. A Dieu donc, ma fille; à Dieu, dis-je, infiniment, sans réserve, sans mesure; à tout le reste, sous son bon plaisir. Tenons-nous bien à Dieu, ma fille, et à sa sainte Mère. Amen.

Je suis par sa volonté uniquement et inviolablement tout vôtre.

LETTRE CXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU SEIGNEUR ANASTASE GERMONIO, RÉFÉRENDAIRE DES DEUX SIGNATURES EN COUR DE ROME (2).

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il déplore les disputes qui s'étoient élevées entre les dominicains et les jésuites au sujet des secours de la grace. Il faut rapprocher de cette lettre l'opinion de notre Saint à cet égard dans son traité de l'amour de Dieu.

Fin d'août 1607.

Periculosissima est quæstionis illius disceptatio, et suis in extremitatibus hæreses habet subjectas et proximas : quamobrem qui in iis opinionibus stat, videat ne cadat. Porrò alia sunt quibus gemit Ecclesia, et quibus potiùs incumbendum esset, quàm elucidendæ quæstioni illi, cujus elucidatio nihil boni reipublicæ christianæ allatura est, mali verò nimis; quandoquidem ad malum prona sunt tempora. Subtilissima autem illa ingenia dominicanorum et jesuitarum ad concordiam brevi sunt ventura.

La dispute qui s'est élevée sur cette question est très-dangereuse, et a dans ses extrémités des hérésies; c'est pourquoi celui qui s'y enfonce trop doit bien prendre garde de ne pas tomber. Il y a beaucoup d'autres choses dont l'Église gémit, auxquelles il faut veiller plus particulièrement qu'à l'éclaircissement de cette question, qui n'apportera aucun avantage à la religiun chrétienne, et qui lui causera beaucoup de mal. En effet, les temps sont plutôt disposés au mal qu'au bien. Au reste, les dominicains et les jésuites ont un trop bon esprit pour ne pas venir bientôt à la concorde (1).

(1) Cette dame est celle à qui notre Saint écrivit un grand nombre de lettres, qui depuis ont servi à composer l'Introduction à la vie dévote.

(2) Il fut fait archevêque de Tarentaise.

LETTRE CXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Les croix intérieures sont l'école où l'on apprend à se connoître soi-même; la résignation en est le remède.

Le premier jeudi, 6 septembre 1607.

Que de choses, ma fille, j'aurois à vous dire, si j'en avois le loisir! car j'ai reçu votre lettre du jour de Ste Anne, écrite d'un style particulier, et qui ressent au cœur, et requiert une ample réponse.

Vous voilà bien, ma fille; continuez seulement : ayez patience sur votre croix intérieure. Hélas! notre Sauveur vous la permet, afin qu'un jour vous connoissiez mieux ce que c'est que vous êtes de vous-même. Ne voyez-vous pas, ma fille, que le trouble du jour est éclairci par le repos de la nuit? signe évident que notre ame n'a besoin d'autres choses que de se résigner fort en son Dieu, et se rendre indifférente à le servir, soit parmi les épines, soit parmi les roses. Croiriez-vous bien, ma très-bonne fille, que ce soir propre j'ai eu une petite inquiétude pour une affaire qui ne méritoit certes pas que j'y fisse pensée? Or cela néanmoins m'a fait perdre deux bonnes heures de mon sommeil, chose qui m'arrive rarement. Mais il y a plus, c'est que je me moquois en moi-même de ma foiblesse; et mon esprit voyoit clair comme le jour que tout cela étoit une inquiétude d'un vrai petit enfant; mais de trouver le chemin d'en sortir, nulle nouvelle : et je connoissois bien que Dieu me vouloit faire entendre que si les assauts et grandes attaques ne me troublent point, comme

(1) Il écrivit encore plus amplement à l'évêque de Savone, nonce de Savoie, et fit tant qu'enfin le pape, auquel il appartenoit d'y mettre ordre, après avoir bien pesé et mûrement considéré ses raisons, imposa silence aux uns et aux autres, rendant par là un admirable témoignage de l'estime qu'il faisoit de sa sagesse et de la profondeur de son jugement.

à la vérité elles ne le font, ce n'est pas moi qui fais cela, c'est la grace de mon Sauveur : et sans mentir, après cela je me sens consolé de cette connoissance expérimentale que Dieu me donne de moi-même.

Je vous assure que je suis fort ferme en nos résolutions, et qu'elles me plaisent beaucoup. Je ne puis vous dire beaucoup de choses, car ce bon père part dans une heure, et il faut que je dise la messe : je laisserai donc tout le reste. Vous me fîtes un grand plaisir en l'une de vos lettres de me demander voir si je faisois pas l'oraison. O ma fille! si faites : demandez-moi toujours l'état de mon ame ; car je sais bien que votre curiosité en cela sort de l'ardeur de la charité que vous me portez. Oui, ma fille, par la grace de Dieu je puis dire maintenant mieux que ci-devant, que je fais l'oraison mentale, parce que je ne manque pas un seul jour à cela ; si ce n'est quelquefois le dimanche, pour satisfaire aux confessions ; et si Dieu me donne la force de me lever quelquefois devant le jour pour cet effet, quand je prévois la multitude des embarrassements du jour, et tout cela gaiement : et me semble que je m'y affectionne, et vondrois bien pouvoir en faire deux fois le jour ; mais il ne m'est pas possible.

Vive Jésus! vive Marie! Adieu, ma chère fille ; je suis celui qu'il a rendu, sans fin, sans réserve et sans comparaison, vôtre.

LETTRE CXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN CURÉ.

Il l'encourage à continuer les fonctions de son ministère dans la place qu'il occupoit, et à demeurer constant dans sa vocation.

A Sales, le 15 septembre 1607.

Monsieur mon très-cher confrère, pardonnez-moi, je vous prie, si j'ai tant tardé à répondre sur la première lettre que vous m'avez jamais écrite : il n'en sera pas ainsi des autres, si j'ai la consolation d'en recevoir ; mais je fus si occupé à mon départ, que je n'eus nulle sorte de loisir pour vous rendre ce devoir ; et avec cela je me promis bien de votre dilection que vous interpréteriez ce retardement en bonne part.

Je persiste toujours à vous dire que vous devez servir Dieu où vous êtes *et facere quod facis* (1). Non pas, mon cher confrère, que je veuille forclore l'accroissement de vos bons exercices, ni la purification continuelle de votre cœur : mais *fac quod facis, et meliùs quam facis* (2) ; car je sais bien que Dieu commande en la personne d'Abraham, à tous les fidèles : *Ambula coram me, et esto perfectus* (1) ; et que *Beati qui ambulant in viis Domini* (2) ; et que nos pères *euntes ibant, et in corde suo ascensionem disponebant, ut irent de virtute in virtutem* (3).

Ayez donc bon courage de cultiver cette vigne, contribuant votre petit travail au bien spirituel des ames, *quas servavit sibi Dominus, ne flecterent genua ante Baal* (4), *in medio populi polluta labia habentis* (5). Ne vous étonnez pas si les fruits ne paroissent pas encore : *Quia si patienter opus Domini feceris, labor tuus non erit inanis in Domino* (6).

Hélas! monsieur, Dieu nous a nourris du doux lait de plusieurs consolations, afin que, devenus grands, nous tâchions d'aider à la réédification des murs de Jérusalem, ou en portant des pierres, ou en brassant le mortier, ou en martelant. Croyez-moi, demeurez là ; faites fidèlement tout à la bonne foi ce que moralement vous pourrez faire ; et vous verrez que *si credideris, videbis gloriam Dei* (7).

Et si vous voulez bien faire, tenez pour tentation tout ce qui vous sera suggéré pour changer de place ; car, tandis que votre esprit regardera ailleurs que là où vous êtes, jamais il ne s'appliquera bien à profiter où vous êtes.

Or sus, tout ceci soit dit en la confiance que vous me donnez par votre lettre, et en la sincère amitié que je vous porte *in visceribus ejus cujus viscera pro amore nostro transfixa sunt* (8). Je le supplie qu'il affermisse de plus en plus le zèle de son honneur en vous, et suis d'un cœur tout entier, etc.

(1) Et de faire ce que vous faites.

(2) Faites ce que vous faites, et mieux encore que vous ne le faites actuellement.

(1) Marchez en ma présence, et soyez parfait. GEN. c. XVII, v. 1.

(2) Bienheureux sont ceux qui marchent dans les voies du Seigneur. Ps. CXXVII, v. 1.

(3) Nos pères marchoient avec une sainte ferveur, et ils disposoient dans leur cœur des degrés pour s'avancer de vertu en vertu. Ps. LXXXIII, v. 6.

(4) Que le Seigneur s'est réservées, de peur qu'elles ne fléchissent le genou devant Baal.

(5) Au milieu d'un peuple qui a les lèvres souillées. III. REG. c. XIX, v. 18, et Is. c. VI, v. 5

(6) Parce que si vous faites l'œuvre du Seigneur avec patience, votre travail ne sera pas vain dans le Seigneur. I. COR. c. XV, v. 58.

(7) Si vous avez de la foi et de la confiance en Dieu, vous serez témoin qu'il sera glorifié. JOAN. c. XI, v. 40.

(8) Dans les entrailles de celui dont les entrailles ont été transpercées pour notre amour.

LETTRE CXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN AMI.

(Communiquée par M. Lemarduel, curé de St.-Roch.)

Témoignages d'amitié. Il est occupé à la visite de son diocèse. Il aimoit sa petite ville d'Annecy. Il se plaint de certaines altercations entre les officiers de M. de Nemours, et de la peine qu'en recevoit un d'entre eux. Il parle de la nomination de M. Fenoillet à l'évêché de Montpellier, et de l'Oraison funèbre de madame la duchesse de Nemours, que M. le duc l'avoit prié de faire imprimer.

12 octobre 1607.

Monsieur,

J'ai fort prié ce porteur, qui est des vieux serviteurs de la maison de Monsieur (1), et de mes bons amis et voisins, de vous saluer de ma part avec le plus d'efficace qu'il pourra. J'ajoute seulement sur ce papier que nul signe, nulle démonstration ne pourroit jamais égaler ni le devoir que j'ai à vos bienveillances, ni l'affection inviolable de laquelle je suis voué et dédié à votre service. C'est la vérité, monsieur; je ne me puis assouvir du plaisir que je reçois de l'assurance de votre amitié. Mon frère de Croisy et moi en faisons fête à nos esprits, toutes les fois que nous nous voyons : mon cœur est tout plein de ce bonheur. Permettez-moi, monsieur, que sans nécessité, par la seule abondance de mes désirs, je vous supplie de me continuer ce bien que j'estime tant, et qui m'honore et console si fort. Je suis en visite bien avant parmi nos montagnes, en espérance de me retirer pour l'hiver dans mon petit Annecy, où j'ai appris à me plaire, puisque c'est la barque dans laquelle il faut que je vogue pour passer de cette vie à l'autre; et je m'y plairois bien davantage, si ce n'étoit ces petites riottes (2) qui pullulent tous les jours entre les officiers de Monsieur, desquels quelques-uns se rendent plus aigres qu'ils ne devroient contre le bon monsieur Favre, duquel ils épuisent les belles humeurs et l'âge. La faute vient de ce que Monsieur leur permet indifféremment d'accuser ce bon personnage; et il faudroit leur faire connoître qu'on est bien assuré de lui, de sa suffisance et fidélité, comme à la vérité on le doit être : cela arrêteroit toutes ces brouilleries, qui ne servent qu'à divertir ces esprits des meilleures pensees qu'ils pourroient faire au service de J.-C. et du public. On m'a dit que notre monsieur Fenoillet avoit été élu pour Montpellier, présentement privé d'évêque; mais je n'en croirai rien que vous, monsieur, ou lui, ne m'en écriviez. Je voudrois avoir envoyé l'Oraison funèbre de Madame (1). Mais j'attends des mémoires de la grandeur de la maison d'Est, qui me doivent venir d'Italie, n'ayant jamais rien pu apprendre qui fût éclatant comme je désire, par les livres que j'ai pu avoir en ce pays, ni aucun récit qu'on m'ait fait. J'apprehende bien qu'elle se voie; car, à la vérité, je n'ai rien su des actions particulières de cette princesse, qui sont néanmoins celles qui pourroient relever ma petite besogne. Je la vous veux adresser premièrement, afin que vous la voyiez et revoyiez pour y corriger, avant que Monsieur la voie; car j'ai crainte qu'il ne m'échappe quelques accents de notre ramage de deçà. Nous sommes ici hors de nouvelles, et moi particulièrement parmi ces replis de nos montagnes; mais je ne passe point de jour que je n'invoque la bénédiction de Dieu sur vous et sur toute votre maison. Qu'à jamais vous soit-il propice et favorable, monsieur, selon que le désire votre serviteur, etc.

(1) Le duc de Nemours.

(2) Petites querelles, difficultés, altercations, railleries piquantes.

(1) Madame la duchesse de Nemours, qui étoit de la maison d'Est.

LETTRE CXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME RELIGIEUSE.

L'indifférence en toutes sortes d'événements est louable lorsqu'elle a eu vue la volonté de Dieu. Avis touchant les distractions dans l'oraison.

23 octobre 1607.

Madame ma très-chère fille, vous verrez la lettre que j'écris à M. de Cîteaux et à madame votre bonne sœur. Il me reste à vous dire, selon le peu de loisir que j'ai, que j'approuve infiniment l'indifférence que vous avez, tant en l'affaire de Bons qu'en toutes autres, puisque c'est en contemplation de la volonté de Dieu. Je n'aime nullement certaines ames qui n'affectionnent rien, et à tous événements demeurent immobiles; mais cela, elles le font faute de vigueur et de cœur, ou par mépris du bien et du mal : mais celles qui, par une entière résignation à la volonté de Dieu, demeurent indifférentes, ô mon Dieu! elles en doivent remercier sa divine majesté; car c'est un grand don que celui-là. Je vous dirois mieux ceci de bouche; mais vous l'entendrez, je pense, assez, ainsi que je le dis.

C'est une tentation, de vrai, de vous amuser en l'oraison à penser ce que vous avez à me découvrir de votre ame; car ce n'en est pas le temps : n'escrimez néanmoins point contre ces pensées; ains détournez-en tout bellement votre esprit, par un simple retour à l'objet de votre oraison.

Je vous écrirai avec plus de loisir à la première rencontre; car maintenant il faut que je parte pour aller faire la visite d'une paroisse; et j'ai beaucoup de gens autour. Dieu soit au milieu de votre cœur, ma chère fille, et le veuille enflammer de son saint amour! C'est lui qui m'a rendu pour jamais votre, etc.

LETTRE CXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Marque de la bonne oraison : avis sur cet exercice et sur le choix des livres de piété, sur la confession et la communion pascale.

En novembre 1607.

Madame ma très-chère sœur, je m'étonne comme vous recevez si peu de mes lettres. Il m'est avis que je n'en laisse point des vôtres sans quelques réponses. Oh bien, Dieu soit loué.

J'ai regretté toutes les pertes qui se sont faites en votre maison, de laquelle je suis l'un des enfants, au moins en affection. Hélas! la pauvre mademoiselle Jacob doit avoir été bien affligée de fils, de père, de mari. Je lui ai une grande compassion, et prie Dieu qu'il lui soit pour tout cela.

J'ai déjà écrit à madame votre mère : maintenant j'écrirai à cette sœur, mais je ne sais si ce sera avec consolation; car je ne sais point de belles paroles, et, ne lui ayant jamais écrit ni parlé de dévotion, elle trouvera peut-être bien étrange mon style, mais étant du lieu où elle est, elle prendra tout en bonne part.

Je n'irai pas à Salins; mais je veux pourtant bien faire en sorte que cette année suivante ne se passe pas sans que nous nous revoyions tous, de quoi pourtant je ne désire point que le bruit coure.

Ne vous tourmentez point pour votre oraison, que vous me dites se passer sans paroles; car elle est bonne, pourvu qu'elle vous laisse de bons effets au cœur. Ne vous violentez point pour parler en cet amour divin : c'est assez parler, qui regarde et se fait voir. Suivez donc le chemin auquel le Saint-Esprit vous tire, sans toutefois que je désire que vous laissiez de vous préparer à la méditation, comme vous faisiez au commencement; car c'est cela que vous devez de votre côté, et ne devez point entreprendre d'autre chemin de vous-même : mais quand vous vous y voudrez mettre, si Dieu vous tire en un autre, allez-y avec lui. Il faut faire de notre côté une préparation proportionnée à notre portée, et quand Dieu nous portera plus haut, à lui seul en soit la gloire.

Vous pourrez utilement lire les livres de la mère Thérèse et de Ste Catherine de Sienne, la *Méthode de servir Dieu*, l'*Abrégé de la perfection chrétienne*, la *Perle évangélique*: mais ne vous empressez point à la pratique de tout ce que vous y verrez de beau; mais allez tout doucement, aspirant après ces beaux enseignements, et les admirant tout bellement; et vous ressouvenez qu'il n'est pas question qu'un seul mange tout un festin préparé pour plusieurs. *As-tu trouvé du miel, manges-en ce qui suffit*, dit le Sage. La *Méthode*, la *Perfection*, la *Perle*, sont des livres fort obscurs, et qui cheminent par la cime des montagnes : il ne s'y faut guère amuser. Lisez et relisez le *Combat spirituel*; ce doit être votre cher livre, il est clair et tout praticable.

Non, ma chère fille, vous confessant à de bons confesseurs, ne doutez nullement; car s'ils n'avoient le pouvoir de vous ouïr, ils vous renverroient. Et si, il n'est nullement besoin de faire ces revues générales en la paroisse, desquelles vous m'écrivez; il suffit d'y rendre son devoir à Pâques, en s'y confessant, ou au moins communiant. Etant aux champs, les prêtres que vous trouverez ès paroisses vous pourront aussi confesser. Ne vous laissez point presser de scrupules, ni de trop de désirs : cheminez doucement et courageusement. Dieu soit à jamais votre cœur, ma chère sœur; et je suis en lui votre, etc.

LETTRE CXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU CARDINAL DE SAVOIE.

Il le félicite sur sa promotion.

En novembre 1607.

Monseigneur,

Les heureuses promesses que le ciel fait à la terre, par la promotion de votre altesse au cardinalat, donnent sujet à toute l'Église de bénir la providence divine, laquelle par ce moyen fournit au grand siége apostolique une colonne de haut prix, d'excellente dignité.

Mais ce diocèse de Genève doit en ressentir une joie toute particulière : car le voilà, monseigneur, doublement assuré de la protection de votre altesse, par le sang duquel elle est extraite,

et par celui qui tient son sacré chapeau, puisque la couleur de pourpre n'y tient nulle place que pour représenter le sang du Sauveur, dans lequel les grands de l'Église doivent toujours tremper leur zèle.

Que si votre altesse l'a agréable, j'ajouterai que je n'ai encore su rencontrer en l'histoire un seul des cardinaux de sa sérénissime maison, qui n'ait eu en sa main cet évêché de Genève, pas même le grand Félix. Bon augure, ce me semble, et bonne espérance pour nous, que votre altesse héritant les honneurs de tous ses braves et dignes prédécesseurs, elle succédera même en leurs affections.

Dieu nous fasse voir, monseigneur, les jours de votre altesse fleurir en toutes sortes de bénédictions, et l'Église fleurissante en la piété, de laquelle, comme d'un beau printemps, le chapeau de votre altesse, à guise d'une rose vermeille, nous vient donner un doux et gracieux présage. Ce sont les vœux continuels, monseigneur, de votre très-humble, etc.

LETTRE CXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SA SAINTETÉ LE PAPE CLÉMENT VIII.

Vers la fin de l'année 1607, ou au commencement de 1608.

Petrum Fenoillietum, ad Montispessulanenses infulas attolendum, miris sed veris laudibus extollit.

Beatissime Pater,

Cùm de moribus et origine Petri Fenoillieti, ad Montispessulanensem ecclesiam à rege christianissimo nominati, locupletissima collegissem testimonia, quæ de more ad sedem apostolicam deferrentur, non potui cohibere animum quin ad sanctitatis vestræ pedes, tanquam ad omnium ecclesiarum patrem amantissimum, pariter et amatissimum gratulationis exhiberem. Solent enim servi ac significationem domestici patris familias meritò gratulari, cùm faustè ac rectè filiam nuptui collocavit.

At ecclesia illa Montispessulanensis eò meliore sponso indigebat, quò deteriora ab hæreticis jampridem patitur incommoda; cui propterea non abs re dici possit: *Magna est velut mare contritio tua; quis medebitur tui?* Quare consentaneum est, ut ecclesiæ illi primum, de quâ tam rectè collocandâ agitur, tùm etiam ecclesiæ romanæ quasi matri optimæ, domestici Dei gratulentur. At ego libentiùs ac opportuniùs, qui omnium optimè virum de cujus promotione sermo est cognovi.

Est enim civis meus, beatissime pater; ab ineunte ætate litteris in hâc ipsâ civitate nostrâ ab optimo patre eruditus, quibus posteà alibi tantâ studiorum contentione, tantâ ingenii felicitate, animum addixit, ut, doctor theologus creatus, brevi in concionatorem omninò celeberrimum evaserit: cùmque propterea parochialis ecclesiæ curam à me suscepisset, mox ad canonicatum majoris ecclesiæ nostræ evocatus.

Non potuit diutiùs tantus splendor tam angustis finibus contineri; sed Lutetiam Parisiorum, quadragesimalium concionum causâ accersitus, ubi primùm ejus dicendi vis christianissimi regis aures pervasit, non fuit ei deinceps liberum quin concionatoris regis honore afficeretur et onere.

Cui sustinendo cùm in dies majorem animi firmitatem ac doctrinæ robur ostenderet, quod plerique præclari alioquin viri, vix multis annis, ac maximis intercessoribus, obtinere possunt, hic tribus annis consecutus est, ut scilicet à rege ad episcopatum Montispessulanensem sedi apostolicæ promovendus exhibeatur.

Quod ubi catholici Montispessulanenses rescivére, mirâ conceptâ lætitiâ, ad regem ex primoribus destinaverunt, qui omnium nomine gratias agerent de tanto pastore sibi destinato.

Hæc porrò cùm ita sint, beatissime pater, facilè conjici potest quàm feliciter accidat, ecclesiam illam huic viro committi, qui per omnes ecclesiasticorum munerum gradus exercitatus ascendat super muros illius tanquam custos fidelis, qui non tacebit die ac nocte inclamare nomen Domini.

Quod alacriùs præstabit, si eum beatissima vestra clementia paternis amplexibus erigat, foveat, protegat ac confirmet. Ita ego, qui hactenùs ejus pastor extiti, pro illius erga hanc ecclesiam Gebennensem merito, beatitudinem vestram, utriusque patrem optimum maximum, per viscera Christi obtestor ad humillima pedum oscula.

Il lui rend témoignage de la piété et de la suffisance de M. Pierre Fenouillet, nommé à l'évêché de Montpellier, par le roi de France, afin qu'il plaise à sa sainteté lui accorder ses bulles.

Très-saint Père,

La nomination qui vient d'être faite par le roi très-chrétien, de M. Fenouillet (1) à l'évêché de

(1) Fenouillet (Pierre de) naquit à Annecy, où il fit ses études, et où il devint un très-célèbre prédicateur. Le bruit de sa réputation étant parvenu en France, le roi Henri IV désira de l'entendre, et le nomma son prédicateur ordinaire. En 1607 il fut pourvu de l'évêché de Montpellier, par le roi, qui lui

Montpellier, m'ayant obligé de recueillir les témoignages qui regardent ses mœurs et son origine, pour en informer le saint-siége, selon la coutume, je n'ai pu m'empêcher de marquer à votre sainteté la joie que je ressens de tous les biens que j'en ai entendu dire, et d'en féliciter le père commun de toutes les Églises, ce père autant aimé de ses enfants, que son amour pour eux est fort et universel. N'est-il pas juste en effet que les serviteurs et les domestiques du père de famille se réjouissent avec lui, et le congratulent d'avoir trouvé un mariage avantageux pour sa fille?

On ne peut douter du besoin qu'a l'Église de Montpellier d'un époux qui soit au-dessus du commun, après ce qu'elle a souffert depuis si long-temps de la part des hérétiques; en sorte qu'on peut lui adresser avec raison ce passage de l'Écriture : *Votre douleur est grande comme la mer : qui pourra y apporter du remède* (1)? Il est donc juste que tous les gens de bien prennent part d'abord à la joie de cette Église désolée, qui se voit sur le point d'être si bien pourvue, et qu'ensuite ils témoignent leurs sentiments à l'Église romaine, qui en est la mère, et la très-bonne mère. Pour moi, je m'y porterai d'autant plus volontiers que mon témoignage ne peut pas être indifférent, eu égard à la connoissance parfaite que j'ai du sujet dont il est question.

Je dirai donc à votre sainteté qu'ayant pris naissance dans notre ville, il y a fait ses premières études sous la conduite de M. son père, qui, étant un fort honnête homme, n'a point voulu confier à d'autres sa première éducation. Il quitta depuis la maison paternelle pour aller ailleurs achever ses études; et il y fit un tel progrès, tant par l'application et la diligence qu'il y apportoit que par la vivacité de son jugement, qu'il parvint bientôt à être docteur en théologie, et qu'il est devenu un très-célèbre prédicateur : c'est pourquoi je n'ai pas cru pouvoir mieux faire que de lui confier le soin d'une paroisse pour y exercer ses talents; et, peu de temps après, il fut pourvu d'un canonicat de notre cathedrale.

Mais comme une si grande lumière ne pouvoit être resserrée plus long-temps dans ces bornes si étroites, il fut appelé à Paris, pour y prêcher le carême. On n'eût pas plus tôt goûté son éloquence pleine d'un feu tout divin, et sa manière d'enseigner insinuante et persuasive, que le bruit de sa réputation se répandit jusqu'à la cour, et parvint jusqu'aux oreilles du roi très-chretien. Sa majesté ne manqua pas de le demander pour prêcher devant elle; et ses instances furent si grandes qu'il ne put se défendre d'accepter cet honneur, quelque peine qui y soit attachée.

Il montra de jour en jour dans cette fonction une plus grande fermeté d'ame; et la force de sa doctrine croissoit à mesure que sa carrière s'avançoit. Enfin il prêcha avec tant de succès et tant de gloire, qu'il obtint en trois ans une faveur que beaucoup d'autres personnes de mérite, avec de puissants patrons, auroient à peine obtenue en bien des années; c'étoit d'être présenté à votre sainteté pour être évêque de Montpellier.

Sur la nouvelle de cette nomination, les catholiques de la province triomphèrent de joie, et députèrent quelques-uns des premiers d'entre eux pour rendre graces à sa majesté, au nom de tous, de ce qu'elle leur avoit destiné un pasteur si accompli.

Les choses étant ainsi, très-saint père, il est facile de juger combien il est important a cette Église d'avoir pour la gouverner un tel homme, qui a passé par tous les degrés des fonctions ecclésiastiques, *et qui va* (pour parler le langage des livres saints) *monter sur ses murailles, comme une fidèle sentinelle, ne cessant ni jour ni nuit d'invoquer le nom du Seigneur* (1), et de réclamer son secours.

Mais il ne peut s'acquitter avec succès et avec facilité d'une si grande charge, s'il ne plaît à votre sainteté de l'encourager par son amour paternel, de favoriser ses travaux, de le protéger, de le défendre, et d'affermir solidement son autorité. C'est la grace que je demande à votre béatitude, soit parce que j'ai été son évêque, soit à cause des obligations que lui a l'Église de Genève; et comme je la demande par les entrailles de Jésus-Christ, à vous qui êtes le père de l'une et de l'autre, et que je le fais avec toute l'humilité possible, étant prosterné à vos pieds pour les baiser, je suis persuadé que ma prière aura son effet. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, très-saint père, de votre béatitude, etc.

dit, en lui annonçant cette grace, qu'il la lui faisoit à condition qu'il n'en auroit obligation qu'à lui seul. Depuis cette époque il fut employé à diverses affaires et négociations relatives aux intérêts de l'Église, et pour lesquelles il déploya le plus grand talent. Il prononça en 1610 l'oraison funèbre de Henri IV, et en 1643 celle de Louis XIII. M. de Fenouillet mourut à Paris le 23 novembre 1652.

(1) Thren., c. II, v. 13.

(1) Isaïe, c. LXII, v. 6.

LETTRE CXXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Communiquée par M. Gossin, ancien conseiller à la cour royale de Paris.)

Cause de la faim spirituelle de la communion ; effet et avantage de cette nourriture céleste ; disposition requise pour s'en approcher. Utilité du livre du *Combat spirituel*. Avis touchant l'aumône et la volonté de Dieu exercée dans l'oraison.

24 janvier 1608.

Ma fille, je prens la plume pour vous escrire le plus que je pourray, et avec désir de vous escrire beaucoup, en contre-échange du long tems qu'il y a, ce me semble, que je ne vous ay point escrit qu'en courant. J'ai vos lettres du 18, 19 et 25 novembre, et du 5, 14 et 22 décembre, de l'année passée, ausquelles je n'ai pas entièrement répondu ; au moins je m'en doute.

En la première vous me dites que vous vous sentez affamée, plus que l'ordinaire, de la très-sainte communion. Il y a deux sortes de faim : l'une qui est causée de la bonne digestion : l'autre, du desrèglement de la force attirante de l'estomach.

Humiliez-vous fort, ma fille, et eschauffez fort votre estomach du saint amour de Jésus-Christ crucifié, afin que vous puissiez bien digérer spirituellement cette céleste viande : et puisqu'assez demande du pain celui qui se plaint de la faim, je vous dis, ma fille, oui, communiez ce caresme, les mercredis et vendredis, et le jour de Notre-Dame, outre les dimanches.

Mais qu'entendez-vous que l'on face digestion spirituelle de Jésus-Christ ? Ceux qui font bonne digestion corporelle ressentent un renforcement par tout leur corps, par la distribution générale qui se fait de la viande en toutes leurs parties. Ainsy, ma fille, ceux qui font bonne digestion spirituelle ressentent que Jésus-Christ, qui est leur viande, s'espanche et communique à toutes les parties de leur ame et de leur corps. Ils ont Jésus-Christ au cerveau, au cœur, en la poitrine, aux yeux, aux mains, en la langue, aux oreilles, aux pieds. Mais ce Sauveur, que fait-il partout par là ? Il redresse tout, il purifie tout, il mortifie tout, il vivifie tout : il ayme dans le cœur, il entend au cerveau, il anime dans la poitrine, il void aux yeux, il parle en la langue, et ainsy des autres : il fait tout en tout. Et lors nous vivons, non point nous mesmes ; mais Jésus-Christ vit en nous (1). O quand sera-ce, ma chère fille ? mon Dieu ! quand sera-ce ? Mais cependant je vous monstre ce à quoi il faut prétendre, bien qu'il se faille contenter d'y atteindre petit à petit. Tenons-nous humbles, et communions hardiment : peu à peu nostre estomach intérieur s'apprivoisera avec cette viande, et apprendra à la bien digérer. C'est un grand point, ma fille, de ne manger que d'une viande, quand elle est bonne ; l'estomach fait bien mieux son devoir. Ne désirons que le Sauveur, et j'espère que nous ferons bonne digestion. Je ne pensois pas vous tant dire sur ce premier point : mais je me laisse porter aysément avec vous ; et puys je m'en vay tantôt à cette sainte réfection avec vous : car c'est jeudi, et ce jour-là nous nous tenons l'un à l'autre, et nos cœurs, ce me semble, s'entre-touchent par ce saint sacrement.

En la seconde, vous ne me dites rien à quoy il faille respondre. Oui, ma fille, le *Combat spirituel* est un grand livre. Il y a quinze ans que je le porte en ma pochette, et ne le lis jamais qu'il ne me prouffite.

En la troisiesme, vous me parlez du jeune garçon que vous désirez mettre avec moy : je pensois que ce fût quelque garçon de respect. C'est pourquoy je vous escrivis l'autre jour que je le prendrois dans quelque tems, après que je me serois défait d'un autre ; mais parceque par une autre lettre vous me dites que Jaques le connoissoit, je m'en enquis, et il me dit que c'estoit un enfant bon à tout. C'est pourquoi je vous dis maintenant que, quand il vous playra me l'envoyer, je le recevray de bon cœur. Non point que, par ce mot de bon à tout, je le veuille traiter indiscrètement ; mais je veux dire que je le pourrai faire servir, non-seulement à la plume, mais à la chambre, et enfin à beaucoup de petits services, et le tenir humble. Je me feray mieux entendre en vous disant que je crains de renrontrer des secrétaires qui, quand on leur dit, donnez-moi ma botte, bridez ce cheval, faites ce lit, ils répondent, je ne suis pas pour cela : car en tout j'emploie le premier que je treuve, hormis les ecclésiastiques. Envoyez-le-moi doncques, et j'en auray un soin particulier ; j'entends quand vous voudrez, car je voy le tems âpre, et auquel je fay scrupule d'envoyer un homme à trois lieues loin. Vous m'escrirez, s'il vous plaît, ce que je lui devray donner.

* Je prescheray à Rumilly, petite bourgade de ce diocèse, / a la A. Je prie Dieu pour tous vos enfans, car, ma fille, tout cela, ce me semble, m'appartient de si près, que nul parentage n'y sçauroit rien adjouter. Je veux dire que je les tiens

(1) Vivo autem, jam non ego ; vivit verò in me Christus. GALAT., c. II, v. 20.

pour mes enfans, et les tiens comme cela du profond de mon cœur. Aymée Marie au parti de la elle est l'aysnee, et si je suis obligé de l'aymer plus tendrement parce qu'un jour que vous n'esties pas au logis à Dijon, elle me fit bien des faveurs, et me permit de la bayser d'un bayser d'innocence. Ay-je donc pas bien rayson de prier N. S. qu'il la rende toute agréable à sa bonté. Je vous ay escrit que vous fussies commere de M. de Chapelle. Pour les conditions que je desire en vostre obeissance, elles sont toutes en une, car je n'y desire que la simplicité laquelle fait acquiescer doucement le cœur, au commandement, et fait qu'on s'estime bienheureux d'obeir mesme ès choses repugnantes, et plus en celle-là qu'en nul autre. A la 5. Je treuve bon vostre conseil de n'aller pas en Bourgogne quavec grande apparence de profiter. Je le feray, quoyque M. nostre seur Brulart me die, laquelle comme je croy ne tient pas que mon voyage fut inutile, parce que en particulier quelques ames me pourroyent employer à leur service; mais ce n'est pas cela que je prétens. Nous penserons pendant le caresme, et je lui escriray a cœur clair mon intention et prétention sur mon voyage (1).

Vous me faites grand playsir, je dis très-grand, de m'exhorter à l'humilité; non pas parce qu'il ne me manque que ceste vertu-là, mais parceque c'est la première et le fondement des autres. Tousjours, quand vostre cœur vous le dira, recommandez-moy les vertus. Je vous entens bien en la manière que vous me le dites, avec laquelle vous vous mettez à l'adventure, en faisant les actions que vous ne reconnoissez pas du tout bien. Je l'appreuve, car vraiement elle est bonne; et si, j'en fay de mesme. Il faut, pendant que je m'en ressou. iens, que je vous défende ce mot de *saint*, quand vous escrivez de moy : car, ma fille, je suis plus faint que saint; aussy la canonication des saints ne nous appartient pas : à peu que pour cela je ne retins la lettre de M. de Charmoysi; mais la consolation qui luy en pouvoit revenir m'en empescha.

* Je voudrois avoir un cachet comme le vostre, nous n'avons pas icy qui les face, s'il n'y a pas beaucoup d'incommodité envoyes-m'en un à la 6. Je presse M. de Sausea pour sçavoir qu'il a fait des lettres que je vous escrivois en response de celles qu'il m'apporta. Je vous escrivois une grande lettre et avec liberté, car il m'avoit dit qu'il envoyoit son homme exprès pour le procès.

* Escrives quand vous pourres à M. de Charmoysi, cela luy profitera, et escrives-luy de cœur tout hardiement. Les deux points que je vous dis en la chapelle de Sales pour la pureté du cœur, sont d'eviter le peché, et de ne point y laysser entrer aucune affection formée qui ne tende à l'honneur et amour de Dieu. Est-ce pas cela, ma fille. Demeures en paix. Amen.) Je n'escris point à vos dames de Dijon, ni à M. de Crespy, ni à ses filles, ce sera un de ces jours que je vous escriray à toutes quand vous y seres .|· Vive Jésus.

J'aurois grande envie de vous dire un mot de l'amour de la volonté de Dieu; car je m'aperçois que vous en faites l'exercice en l'oraison, et ce n'est pas cela que je voulois dire; car il ne faut point vous assujettir en icelle (j'entends à l'oraison) à aucun point ordinaire : mais en vous promenant seule ou ailleurs, jetez l'œil sur la volonté générale de Dieu, par laquelle il veut toutes les œuvres de sa misericorde et de sa justice, au ciel, en terre, sous terre; et, avec une profonde humilité, approuvez, louez, puis aymez cette volonté souveraine, toute sainte, toute équitable, toute belle.

Jetez l'œil sur la volonté de Dieu spéciale, par laquelle il ayme les siens, et fait en eux des œuvres diverses de consolation et de tribulation; et cela il le faut un peu mascher, considérant la variété des consolations, mais surtout des tribulations que les bons souffrent; puys, avec grande humilité, approuvez, louez et aymez toute cette volonté.

Considérez cette volonté en vostre particulière personne, et en tout ce qui vous arrive de bien et de mal, et qui peut vous arriver, hors le péché : puys appreuvez, louez et aymez tout cela, protestant de vouloir à jamais honorer, chérir, adorer cette souveraine volonté; exposant à sa merci et luy donnant vostre personne et celle de tous les vôtres, et j'en suis. Enfin, concluez par une grande confiance en cette volonté, qu'elle fera tout bien pour nous et pour notre bonheur.

J'ai presque dit ce qu'il faut : mais j'adjoute qu'ayant fait deux ou trois fois cet exercice en cette façon, vous pourrez l'accourcir, le diversifier et accommoder comme vous le treuverez mieux; car il le faut souvent ficher au cœur par manière d'élancemens. Il me semble que la devotion s'accroît un peu, et que nostre Seigneur dispose la place à l'exercice d'une petite troupe de chétives femmelettes, qui se retireront, Dieu aidant, un jour en ces quartiers. Vous sçavez ce que je dis. Or à Dieu, ma fille très-chère et très-aymee; à Dieu soyons-nous à jamais. Je suis en lui uniquement vôtre Vive Jesus! Amen.

(1) Les astériques placés au commencement des atinéa, indiquent les passages retrouvés et copiés sur l'autographe.

LETTRE CXXXI.

MADEMOISELLE FAVRE, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée de la vie de la mère Favre, par la mère de Changi.

Elle lui promet d'être soumise à sa conduite.

Après le 2 février 1608.

Je n'ai plus besoin de chercher le chemin de la vertu; M. de Boisy, en votre absence, monseigneur, me le montre si clairement que je n'ai qu'à l'embrasser et l'affectioner contre la liberté que mon esprit aime si fort. Je travaille, selon mon premier desir, à me rendre obéissante, et je ne puis être mue foiblement à ce dessein, puisqu'il y a des couronnes éternelles jointes à une temporelle, qui est l'honneur d'être éternellement votre fille. Monseigneur, je tâcherai de me conserver ce bon cœur, me soumettant entièrement à vos volontés.

LETTRE CXXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il lui recommande de ménager sa santé, et de ne pas s'atténuer par de trop grandes veilles, afin de pouvoir subvenir à tous les exercices. Il ne veut pas qu'elle soit pointilleuse dans sa dévotion, ni trop sensible aux tentations. Il lui conseille de s'ouvrir à son confesseur ordinaire sur ses peines d'esprit et sur leurs desseins communs.

5 février 1608.

Hier seulement je vous écrivis, ma chère fille, par la voie de Lyon; et maintenant voici arriver l'homme de M. de Sainte-Claire, qui m'apporte votre lettre du 24 janvier, à laquelle je vais briévement répondre; et, si je puis, je répondrai encore à quelqu'une des autres.

Je commence par votre coucher et lever matin. Pourquoi faites-vous cela, ma chère fille? Non certes, il ne faut pas accabler l'esprit à force de travailler le corps. S. François le disoit à ses disciples. Je fais cela, il est vrai, mais c'est par une vive force: autrement je dors fort bien ce qui m'est nécessaire, et je veux que vous en fassiez de même. La lettre ci-jointe vous fut écrite à la mi-nuit; mais il y avoit long-temps que je n'avois tant veillé. Il ne faut pas pour peu de chose se détraquer comme cela, notamment les femmes; car après on ne vaut rien tout le long du jour.

Hé bien, ma chère fille, vous avez eu votre esprit tout entortillé ces deux ou trois jours premiers de carême Tout cela ne m'étonne nullement: car vous avez un esprit si douillet et si jaloux de ce que vous avez en résolution, que tout ce qui le touche à biais contraire vous est si sensible que rien plus: et je vous ai dit mille fois qu'il ne faut pas, ma chère fille, aller si pointilleusement en notre besogne.

Hélas! ma fille, vous dirai-je ce qui m'est avenu ces jours passés? Jamais de ma vie je n'avois eu un seul ressentiment de tentation contraire à ma perfection. L'autre jour, sans y penser, il m'en tomba une dans l'esprit, non point de désirer que je ne fusse pas d'Église, car cela eût été trop grossier; mais parce qu'un peu auparavant, parlant avec des personnes de confiance (et vraiment je pense que ce fut notre Croisy), je dis que si j'étois encore en l'indifférence, et que je fusse héritier d'un duché, je choisirois néanmoins l'état ecclésiastique, tant je l'aimois, il m'arriva un débat en l'ame, que si, que non, qui dura quelque temps. Je le voyois, ce me semble, là bas, bien bas, au fin fond de la partie inférieure de l'ame, qui s'enfloit comme un crapaud. Je m'en moquai, et ne voulus pas seulement penser si j'y pensois: il alla tôt en fumée, et je ne le vis plus. La vérité est que je cuidai m'en importuner, et j'eusse tout gâté: mais enfin je pensai en moi-même que je ne méritois pas d'avoir une si haute paix que l'ennemi n'osât pas regarder de loin mes murailles.

Mon Dieu! ma fille, je voudrois que vous eussiez la peau du cœur un peu plus dure, afin que vous ne laissassiez pas de dormir pour les puces. Quand les tentations vous viendront à gauche, je ne m'en mettrai pas en peine; car elles sont trop grossières. Ces importunités ne sont pas pour toujours, mais pour l'état présent de vos affaires; c'est pourquoi je vous ai dit qu'il falloit avoir patience. Oh! pour cela, nous avons de quoi nous bravement défendre, et en bataille rangée.

Mais quand elles vous viendront à droite, alors je ne vous saurai que dire, sinon: Croyez-moi, ma fille, reposez-vous sur mon ame pour ce regard. J'ai bien des raisons, à mon avis irréprochables: mais pour ces choses-là on ne peut ni doit entrer en dispute; il faut que cela se démêle avec des considérations tranquilles et en repos, tout à l'aise et de cœur à cœur.

Or sus, je parle trop de ceci: car puisque vous demeurez ferme en nos résolutions, je ne devois vous dire, sinon, demeurez en paix, ma fille; tout cela n'est rien. La foi, l'espérance, la charité, pièces immobiles de notre cœur, sont bien sujettes au vent, quoique non pas à l'ébranle-

ment : comment voulons-nous que nos résolutions en soient exemptes? Vous êtes admirable, ma fille, si vous ne vous contentez pas que notre arbre demeure bien et profondément planté, mais que vous vouliez encore que pas une feuille ne soit agitée!

Usez fort de diversion en semblables occasions, par des actes positifs d'amour en Dieu et de confiance en sa grace. Après tout cela ne craignez pas, pour ces bagatelles, de contrevenir à nos résolutions, ni à la confiance et repos que vous devez prendre en icelles et en moi. Ce sont des craintes sans sujet; car si l'ange de Satan, souffletant S. Paul par tant d'agitations des pensées déshonnêtes, ne sut néanmoins offenser sa pureté, pourquoi tiendrons-nous nos résolutions offensées par ces mouvements d'esprit?

Au demeurant, vous avez choisi un confesseur bon, prudent et docte : dites-lui hardiment nos résolutions, telles qu'elles sont, afin de bien alléger votre esprit par ses avis; car je ne doute nullement qu'il n'y bougera rien, mais vous y confortera. Je les dis au père recteur de Chambéri, sans rien nommer; il m'y confortera : je les dis à un autre grand ecclésiastique; il m'y confortera : je les ai dites mille fois à Dieu, mais hélas! non pas si révéremment que je devois; et toujours il m'y a conforté. Expliquez donc bien votre fait à votre confesseur le père Gentil. Dites-lui les considérations qui font différer la sortie, et puis celles que j'ai faites pour le genre de vie après la sortie; mais, outre cela, ce sera sans doute la plus grande gloire de Dieu, pour des raisons que je ne puis dire : et vous verrez qu'il dira que nos résolutions sont résolutions faites de la main de Dieu; pour moi je n'en doute nullement.

Mais cependant que j'écris sans mesure sur ce sujet, il me vient un scrupule que j'en dise trop. Non, ma fille, ne philosophez point sur tout ceci : car je ne l'écris pas à cette intention, ni pour crainte que j'aie que le cœur vous faille; non nullement : c'est simplement afin que, l'ayant proposé au père Gentil, vous puissiez, non point fortifier ces résolutions, car je les tiens invariables, mais vous y consoler, et moi aussi. Mon Dieu! c'est assez.

LETTRE CXXXIII. (1)

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il lui parle d'une nouvelle convertie, et lui envoie un exercice de piété. Profonde humilité du Saint.

A Rumilly, le 3 mars 1608.

Je vous ay escrit il n'y a justement que six heures, par l'homme qui rameyne le cheval sur lequel Thibaut est venu : maintenant encore quatre mots et le tout sans avoir receu vos lettres, lesquelles néanmoins je lis toujours avec tant d'avidité la première fois, qu'il ne m'en demeure qu'une générale consolation sans savoir presque ce que j'ai leu. Il n'y a pas moyen maintenant, car il est bien tard, et je presche demain matin. Tandis qu'on allumoit la chandelle, j'ay demandé à Thibaut de votre santé; il m'a dit qu'elle estoit bonne. Cela m'a un peu arresté; car j'étois en peyne sur ce mal sensible mais non dangereux avec lequel vous m'avez escrit la dernière lettre. Et cependant, voyez-vous, quand vous m'escrirez, dites-moy bien tousjours de vostre santé. Il m'a dit que nostre Marie aymée et très-aymée estoit auprès de vous, car je le lui ay demandé; mais il m'a dit que vous la mettiez fort au monde, sans que je le luy demandasse. Savez-vous, ne la nous faites pas aussy si brave, qu'elle nous desdaigne pour cela. Si j'estois près de vous, je confesse que je voudrois bien estre préféré à la mettre à la communion, car c'est un coup mémorable pour une ame destinée au bien comme celle-là. Mais encore ne faut-il pas que mon ambition la prive de ceste céleste viande pour ses Pâques. Or je suis doncq bien d'advis que vous la fassiez communier. Et ce bon Dieu la veuille prendre pour sa bien-aymée, et luy donner le ressentiment de son amour pour cela. Non plus, ma chère fille, car je ne puis plus. Dans trois jours ou quatre, nos chanoines envoye à Dijon; il faudra que lors j'y aille, et peut-être auray-je plus de loisir. Alors je vous diray que mes chanoines font merveilles à faire des exhortations et à gasgner nos jeunes demoiselles, pour la dévotion,..... grand la confirmité de l'ange y sert. Mais, sçavez-vous, tout cela va par ordre, et n'y a rien à craindre, sinon parce que tout ce tient à moy qui suis un grand misérable; mais ne vous effarouchez pas pour cela à dire : Mais que dois-je doncq estre, moy? car ma fille, je ne sçais comme je suis fait; encore que je

(1) L'original de cette lettre nous a été communiqué, ainsi que plusieurs autres, par MM. du Séminaire de Saint-Sulpice. Nous en rétablissons le texte.

me sens miserable, je ne m'en trouble point, et quelquefois j'en suis joyeux, pensant que je suis une vraie bonne besogne pour la miséricorde de Dieu, à laquelle je vous recommande sans cesse: ouy, ma chère fille, c'est l'action continuelle de mon cœur. Je vous veux envoyer un exercice que j'ay dressé et fait pratiquer à madame de Charmoysi, car je voudrois que je ne fisse rien sans que vous le sçussiez. Je le dressay à intention de luy faire rafraîchir ses bons propos, auxquels certes elle avoit fort constamment persévéré. C'est une bonne ame, et admirable à ne se point empresser. Elle ne m'avoit jamais écrit de son ame que ces jours passés. Elle ne cesse de demander quand vous viendrez, et se fait accroire qu'il faut que ce soit pour toute cette année. Oh! Dieu sçait comme mon cœur le désireroit ardemment, si je ne pensois que la volonté divine veut de nous un peu de patience. Mais espérons toujours beaucoup. Adieu, ma fille, ma très-chère fille.

Je ne dis pas cela pour la louer, car j'ayme bien que l'on m'escrive et très-souvent; et si, j'ayme mieux voir un peu d'empressement que de ne voir jamais point de lettres, en des absences de trois et quatre mois: je dis ceci afin que vous ne pensassiez pas, pour n'être pas empressée, qu'il faille ne m'escrire pas le plus souvent que vous pourriez. Si ma fille, escrivez toujours.

LETTRE CXXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il l'exhorte à ne point songer à ce qui causoit ses peines intérieures, parce que l'attention qu'elle y faisoit ne servoit qu'à les augmenter; mais à demeurer ferme dans ses bonnes résolutions.

7 mars 1608.

C'est enfin par monsieur N. que je vous écris, ma chère fille, et toujours néanmoins sans loisir; car il m'a fallu écrire beaucoup de lettres, et toujours vous êtes la dernière à qui j'écris, ne craignant point pour cela de m'en oublier.

Je me repentis l'autre jour de vous avoir tant écrit de choses sur cette brouillerie d'esprit qui vous étoit arrivée; car puisque ce n'étoit rien en vraie vérité, et que l'ayant communiqué au père N. tout cela s'étoit évanoui, je n'avois que faire, sinon de dire, *Deo gratias*. Mais, voyez-vous, mon esprit est sujet aux épanchements avec vous et avec tous ceux que j'affectionne

Mon Dieu! ma fille, que vos maux me font de bien! car j'en prie avec plus d'attention; je me mets devant notre Seigneur avec plus de pureté d'intention; je me mets plus entièrement en l'indifférence: mais croyez-moi, ou je suis le plus trompé homme du monde, ou nos résolutions sont de Dieu et à sa plus grande gloire. Non, ma fille, ne regardez plus ni à droite ni à gauche. Et je ne veux pas dire que vous ne regardiez pas; non: mais je veux dire, ne regardez pas pour vous y amuser, pour examiner soigneusement, pour vous embarrasser et entortiller votre esprit de considérations, desquelles vous ne sauriez vous démêler: car si, après tant de temps, après tant de demandes à Dieu, on ne se résout pas sans difficulté, comme penserons-nous sur des considérations faites sans appareil, pour celles qui viennent à gauche, et faites par de simples odeurs et goûts, quant à celles qui viennent à dextre; comme penserons-nous, dis-je, bien rencontrer.

Or sus, laissons cela, n'en parlons plus. Parlons d'une règle générale que je vous veux donner: c'est que, sur tout ce que je vous dis, vous ne pensiez pas ceci ni cela: tout s'entend *grosso modo;* car je ne veux point que vous contraigniez votre esprit à rien, sinon à bien servir Dieu, à ne point abandonner nos résolutions, ains à les aimer. Pour moi, j'aime tant les miennes, que quoi que je voie ne me semble point suffisant pour m'ôter une once de la bonne estime que j'ai, encore que j'en voie et considère des autres plus excellentes et plus relevées.

Hélas! ma chère fille, c'est aussi un entortillement que celui duquel vous n'écrivez pas à M. N. Mon Dieu! ma fille, ne sauriez-vous vous prosterner devant Dieu, quand cela vous arrive, et lui dire tout simplement: Oui, Seigneur, si vous le voulez, je le veux, et si vous ne le voulez pas, je ne le veux pas; et puis passer à faire un peu d'exercice et d'action, qui vous serve de divertissement.

Mais, ma fille, voici ce que vous faites: quand cette bagatelle se présente à votre esprit, il s'en fâche, et ne voudroit point voir cela; il craint que cela ne s'arrête: cette crainte retire la force de votre esprit, et laisse ce pauvre esprit tout fade, triste et tremblant; cette crainte lui déplaît, et engendre une autre crainte, que cette première crainte et l'effroi qu'elle donne ne soit cause du mal; ainsi vous vous embarrassez: vous craignez la crainte, puis vous craignez la crainte de la crainte; vous vous fâchez de la fâcherie, et puis vous vous fâchez d'être fâchée de la fâcherie. C'est comme j'en ai vu plusieurs qui, s'étant mis en colère, sont par après en colère de s'être mis en colère: et semble tout cela aux cercles qui se font en l'eau, quand on a jeté une pierre; car il se fait un cercle petit, et celui-là en fait un plus grand, et cet autre un autre.

Quel remède, ma chère fille? Après la grace de Dieu, c'est de n'être pas si délicate. Voyez-vous, (voici un autre épanchement d'esprit, mais il n'y a remède), ceux qui ne peuvent pas souffrir la démangeaison d'un ciron, en la pensant faire passer à force de se gratter, ils s'écorchent les mains. Moquez-vous de la plupart de ces brouilleries; ne débrassez point pour les penser rejeter; moquez-vous-en; divertissez-vous à des actions; tâchez de bien dormir. Imaginez-vous, je veux dire, pensez que vous êtes un petit S. Jean, qui doit dormir et se reposer sur la poitrine de notre Seigneur, entre les bras de sa providence.

Et courage, ma fille; nous n'avons point d'intention que pour la gloire de Dieu: non pas, non certes au moins d'intentions découvertes; car si nous en découvrions, nous nous les arracherions tout aussitôt de notre cœur. Et donc, de quoi nous tourmentons-nous.

Vive Jésus! ma fille: il m'est avis quelquefois que nous sommes tout pleins de Jésus; car au moins nous n'avons point de volonté délibérée contraire. Ce n'est pas en esprit d'arrogance que je dis cela, ma fille; c'est en esprit de confiance et pour nous encourager. Adieu, ma fille, ma très-chère fille. Je suis, mais inséparablement, vôtre.

LETTRE CXXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

C'est un grand bonheur de se tenir humble au pied de la croix.

Rumilly, 20 mars 1608.

Ma chère fille, tenons-nous, je vous supplie, tout au bas bout de la croix; trop heureux si quelque goutte de baume qui distille de toutes parts tombe dedans notre cœur, et si nous pouvons recueillir de ces basses herbettes qui naissent là autour.

Oh! je voudrois bien, ma très-chère fille, vous entretenir un peu sur la grandeur de ce béni saint que notre cœur aime, parce qu'il a nourri l'amour de notre cœur et le cœur de notre amour, sur ces paroles: *Seigneur, faites bien aux bons et aux droits de cœur* (1).

O vrai Dieu! dis-je, qu'il falloit que ce saint fût bon et droit de cœur, puisque notre Seigneur lui a fait tant de bien, lui ayant donné la mère et le fils! Car, ayant ces deux gages, il pouvoit faire envie aux anges, et défier le ciel tout ensemble d'avoir plus de bien que lui; car qu'y a-t-il entre les anges de comparable à la reine des anges, et en Dieu plus que Dieu?

Bonsoir, ma toute chère fille, je supplie ce grand saint, qui a si souvent dorloté notre Sauveur, et qui l'a si souvent bercé, qu'il vous fasse les caresses intérieures qui sont requises à l'avancement de votre amour envers ce rédempteur, et qu'il vous impètre abondance de paix intérieure, vous donnant mille bénédictions. Vive Jésus, vive Marie, et encore le grand saint Joseph (1) qui a tant nourri notre vie.

Adieu, ma fille; la veuve de Naïm (2) m'appelle aux funérailles de son cher fils. Ce n'est pas que sur ce sujet je ne pense à ce que vous m'écrivez du vôtre. A Dieu soyons-nous sans fin, sans réserve, sans mesure! Jésus soit notre couronne! Marie soit notre miel! Je suis, au nom du fils et de la mère, votre, etc.

LETTRE CXXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DESHAYES, GENTILHOMME DE LA MAISON DU ROI.

(Tirée du monastère de la Visitation de Rouen.)

Le saint évêque ayant appris les desseins que le roi de France avoit sur lui, s'en excuse avec beaucoup d'humilité, et insinue qu'il n'y consentira pas sans un exprès commandement du pape, joint à la volonté du roi.

Annecy, le 6 mai 1608.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre du 21 avril, qui me fait admirer la bonté du roi, qui non-seulement me fait l'honneur de se ressouvenir de moi, mais encore de me vouloir du bien, et m'estimer digne de lui rendre du contentement au service de l'Église en son royaume. Vous pouvez penser, monsieur, si j'ai été touché de gloire pour cela. Si ai, à la vérité; et m'y fusse laissé emporter, si la connoissance de mon insuffisance ne m'eût arrêté; car cet honneur ne m'éblouit point tant que je ne voie point les bornes et limites de ma capacité, lesquelles sont sans doute fort courtes et étroites.

Et pour cela, monsieur, je vous supplie d'apprendre de sa majesté que c'est qu'elle penseroit faire de moi, et en quoi elle désireroit m'employer;

(1) Benefac, Domine, bonis et rectis cordes. Ps. CXXIV, v. 4.

(1) La fête de S. Joseph arrive le 19 mars.

(2) Le jeudi de la quatrième semaine de carême.

car sans doute je ne suis pas bon à beaucoup de choses, et j'ai néanmoins cette générosité de ne vouloir pas être appliqué que pour ce que je suis, et en ce que je puis, d'autant plus quand ce seroit par la gratification et grace d'un si grand roi, lequel ne pense pas de me faire transplanter de ce pays en son royaume, abondant en personnes de mérite, qu'il ne m'estime fructueux et propre à son contentement.

Et je sais bien qu'il n'y a nulle si mauvaise pièce au monde qui ne soit utile à quelque chose ; mais il faut lui trouver son usage et son lieu. Dieu m'a fait la grace de reconnoître que je suis fait pour lui, par lui et en lui. Je ne suis et ne serai jamais enfant de fortune, tandis que le ciel m'éclairera. C'est pourquoi où que je sois appelé pour le service de la gloire divine, je ne contredirai nullement d'y aller, mais surtout en France, à l'air de laquelle ayant été nourri et instruit, je ne puis dissimuler que je n'aie une spéciale inclination, et encore plus la voyant sous un roi que je dois honorer et estimer si hautement, et qui m'oblige si extrêmement comme il fait.

Il est vrai que je suis en mon pays et entre les miens avec une certaine suffisance qui me suffit, et, ce qui m'est plus cher, avec un repos aussi grand que ma charge le peut permettre, et qui meshui me semble assez ferme : mais tout cela ne me tient qu'au bout des doigts, et ne me sauroit empêcher de m'embarquer à tout autre service où je penserois être utile à la gloire divine et au bien de l'Église, puisque dès mon baptême et par ma vocation je suis consacré à cela.

Si doncques sa majesté vous dit son intention particulière, j'examinerai avec Dieu, et en sa présence, mes forces ; et si je les sens aucunement assortissantes au service qu'elle désirera, et que sa sainteté me le commande (car vous savez bien que sans cela je n'oserois me remuer de la sentinelle en laquelle je suis posé), je me rendrai tout prêt, tout prompt, tout affectionné à suivre la vocation divine ; ne doutant nullement qu'elle ne soit telle, quand je verrai se joindre les volontés du pape et du roi. C'est trop dit, ce me semble, à vous, monsieur, qui m'aimez tant et me connoissez tant, et qui savez, entre autres choses, que je suis de tout mon cœur, monsieur, votre, etc.

LETTRE CXXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DESHAYES, GENTILHOMME DE LA MAISON DU ROI.

(Tirée du premier monastère de la Visitation de Rouen.)

Sur le même sujet que la précédente.

6 mai 1608.

Monsieur, je jette cette feuille à part, afin de vous y parler avec plus de liberté, et vous en laisser aussi pour montrer ma lettre, s'il y échoit. Vous verrez donc, s'il vous plaît, la lettre que je récris au roi ; et, s'il vous semble à propos, vous la lui donnerez, ou, si vous jugez autrement, vous pourrez parler à sa majesté vous-même à votre gré ; car en ceci j'ai grandement besoin de votre conduite.

Je n'ai pas cru, sur une proposition si générale comme est celle que sa majesté me fait faire, de me devoir résoudre ? car il se pourroit bien faire que, venant à joindre et à voir le lieu ou l'occasion en laquelle on me voudroit tirer, je me trouverois tout-à-fait insuffisant au service que l'on prétendroit de moi, ou qu'il ne seroit pas expédient que je me misse au change, d'autant que les changements à mon avis sont toujours dignes de considération pour ceux qui ne sont pas mal. Si le sujet n'en est grand et digne, on est blâmé de légèreté, et l'attirail en est toujours de grands frais ; car il faut un peu tout dire avec vous, qui avez mon cœur en main.

Après tout cela, vous savez que sans l'autorité du pape je ne puis nullement me remuer, et s'il m'importe que cette autorité prévienne toutes les nouvelles qu'on en pourroit avoir des deux : vous jugez bien pourquoi. C'est cela qui me rend tout ceci difficile ; car, pour parler en conscience, je ne mérite pas l'emploi de tant de mystères. Je sais que la chose n'étant pas prête, il y a assez de temps pour penser à toutes ces choses ; mais encore m'a-t-il semblé que je vous devois ainsi tout dire naïvement, afin que selon les occurrences vous m'aidiez à prendre les résolutions convenables.

Et cependant je demanderai incessamment la clarté du ciel, et dirai à notre Seigneur : *Domine, quid me facere* (1)? Seigneur, que voulez-vous que je fasse ? Car je proteste devant sa souveraine majesté que je ne veux vouloir que sa volonté très-sainte, soit à demeurer, soit à changer de place ;

(1) Act. Apost., c. ix, v. 6.

et si je la sais connoître, je ne me veux divertir, ni à droite ni à gauche, du chemin qu'elle me montrera; car ce peu de temps que j'ai à passer ne m'est rien au prix de l'éternité. Pour donc laisser entièrement la conduite de mon sort ès-mains de Dieu, je ne veux ni refuser ni accepter, que je ne voie et considère que c'est.

Au demeurant, je ne doute point que votre amitié en mon endroit n'ait beaucoup contribué pour amplifier et agrandir l'estime que le roi fait de moi, de laquelle, sans mentir, je suis honteux; et en cas que je dusse paroître à sa vue, je serois bien en peine de soutenir cette opinion. Notre Seigneur vous conserve et agrandisse en ses saintes bénédictions, et me fasse la grace de ne point paroître ingrat de tant de faveurs que je reçois de vous, ains de témoigner par effet que je suis de cœur, tout entier, monsieur, votre, etc.

Monsieur, on me presse de lier ce paquet; oserai-je donc bien supplier monsieur le révérendissime de Montpellier de me conserver ses graces, et savoir par ces trois lignes que je suis son très-humble serviteur. Monsieur, obligez-moi de lui dire; car il est fort vrai.

LETTRE CXXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

Conseils relativement à un vœu de chasteté.

Annecy, 18 mai 1608.

Mademoiselle, je crois que le désir que vous avez de vouer votre chasteté à Dieu n'a pas été conçu en votre ame, que premièrement vous n'ayez long-temps considéré son importance: c'est pourquoi j'approuve que vous le fassiez, et le jour de la Pentecôte même (1). Or, pour le bien faire, prenez le loisir, les trois jours précédents, de bien préparer votre vœu par l'oraison, laquelle vous pourrez tirer de ces considérations.

Considérez combien la sainte chasteté est une vertu agréable à Dieu et aux anges, ayant voulu qu'elle fût éternellement observée au ciel, où il n'y a plus aucune sorte de plaisirs charnels, ni de mariage. Ne serez-vous pas bien heureuse de commencer en ce monde la vie que vous continuerez éternellement en l'autre? Bénissez donc Dieu, qui vous a donné cette sainte inspiration.

Considérez combien cette vertu est noble, qui tient nos ames blanches comme le lis, pures comme le soleil; qui rend nos corps consacrés, et nous donne la commodité d'être tout entièrement à sa divine majesté, cœur, corps, esprit et sentiments. N'est-ce pas un grand contentement de pouvoir dire à notre Seigneur: *Mon cœur et ma chair tressaillent de joie* (1) en votre bonté, pour l'amour de laquelle je quitte tout amour; pour le plaisir de laquelle je renonce à tous autres plaisirs! Quel bonheur de n'avoir point réservé de délices mondaines pour ce corps, afin de donner plus entièrement son cœur à son Dieu!

Considérez que la Ste Vierge voua la première sa virginité à Dieu, et après elle tant de vierges, hommes et femmes. Mais avec quelle ardeur, avec quel amour, avec quelle affection furent vouées ces virginités, ces chastetés; ô Dieu! cela ne se peut dire. Humiliez-vous fort devant la troupe céleste des vierges, et par humble prière suppliez-les qu'elles vous reçoivent avec elles, non pas pour prétendre à les égaler en pureté, mais au moins afin que vous soyez avouée leur servante indigne, en les imitant au plus près que vous pourrez. Suppliez-les qu'elles offrent avec vous votre vœu à Jésus-Christ, roi des vierges, et qu'elles rendent agréable votre chasteté par le mérite de la leur. Surtout recommandez votre intention à Notre-Dame, puis à votre bon ange, afin que désormais il lui plaise d'un soin particulier préserver votre cœur et votre corps de toute souillure contraire à votre vœu.

Puis le jour de Pentecôte, lorsque le prêtre élevera la sainte hostie, offrez avec lui à Dieu le Père éternel le corps précieux de son cher enfant Jésus, et tout ensemble votre corps, lequel vous ferez vœu de conserver en chasteté tous les jours de votre vie. La forme de faire ce vœu pourroit être telle:

O Dieu éternel, Père, Fils et Saint-Esprit, je, N., votre indigne créature, constituée en votre divine présence et toute votre cour céleste, promets à votre divine Majesté, et fais vœu de garder et observer, tout le temps de la vie mortelle qu'il vous plaira me donner, une entière chasteté et continence, moyennant la faveur et grace de votre Saint-Esprit. Plaise à vous accepter ce mien vœu irrévocable en holocauste de suavité; et, puisqu'il vous a plu m'inspirer de le faire, donnez-moi la force de le parfaire à votre honneur, pour tous les siècles des siècles.

Quelques-uns écrivent ou font écrire ce vœu, et le signent; puis le remettent à quelque père spirituel, afin qu'il en soit comme le protecteur et le parrain: mais, bien que cela soit utile, il n'est pas nécessaire.

(1) Cette année elle arrivoit le 25 mai.

(1) Cor meum et caro mea exultaverunt in Deum vivum. Ps. LXXXIII, v. 3.

Vous communierez sur cela, et pourrez dire à notre Seigneur, que vraiment il est votre époux.

Mais parlez-en à votre confesseur : car s'il vous ordonnoit de ne le faire pas, il le faudroit croire; puisque, voyant l'état présent de votre ame, il pourra mieux juger ce qui est expédient que moi.

Mais, ma bonne fille, ce vœu étant fait, il faut que vous ne permettiez jamais à personne de chatouiller votre cœur d'aucun propos d'amour et de mariage; mais que vous ayez un grand respect à votre corps, non plus comme à votre corps, mais comme à un corps sacré, à une très-sainte relique. Et comme on n'ose plus toucher ni profaner un calice après que l'évêque l'a consacré, ainsi, le Saint-Esprit ayant consacré votre cœur et votre corps par ce vœu, il faut que vous lui portiez une grande révérence.

Au demeurant, je recommanderai le tout à Dieu, lequel sait que je vous chéris fort affectionnément en lui; et le même jour de Pentecôte je lui offrirai votre cœur et ce qui en sortira pour sa gloire. Qu'à jamais Jésus soit votre amour, et sa sainte mère votre guide! Amen. Votre serviteur en Jésus-Christ, etc.

LETTRE CXXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Manière particulière d'offrir ses actions et ses affections à la sainte Vierge. Conversion de deux prêtres qui avoient apostasié pour embrasser la religion prétendue réformée.

23 juin 1608.

C'est encore vitement que je vous écris à cette heure, ma chère fille, que j'aime tendrement et incomparablement en notre Seigneur. J'ai vu vos deux lettres, et en toutes deux je vois le grand désir de votre retraite et tranquillité. J'en ai un, je pense, aussi fort; mais il faut attendre que Dieu le veuille. Je dis qu'il faut l'attendre bien doucement et amoureusement; je veux dire qu'il faut aimer cette attente, puisque Dieu le veut.

Je sais bien que vous avez nom Jeanne, et que, toute cette octave, vous pensez que je vous recommande à ce glorieux Précurseur. Vraiment, l'autre jour (ce fut samedi), je faisois l'oraison sur la grandeur de l'amour que Notre-Dame nous porte : entre autres choses il me vint en l'esprit ce qui est dit de Bala, servante de Rachel, qu'elle enfantoit ses enfants sur les genoux et dans le giron de sa dame, et les enfants n'etoient plus siens, mais de Rachel sa dame; et me sembloit que si nous mettions par une juste confiance nos cœurs et nos affections sur les genoux et dans le giron de Notre-Dame, ils ne seroient plus nôtres, mais à elle. Cela me consola beaucoup. A la fin je me mis à lui remettre, non-seulement les enfants de mon cœur, mais aussi le cœur de mes enfants, et mes enfants de cœur.

Pensez, ma chère fille, si vous étes du nombre, et en quel rang je vous y mettois. O Dieu! j'avois une certaine chaude suavité à vous colloquer dans ce giron sacré, et dire à Notre-Dame : Voilà votre fille, de laquelle le cœur vous est entièrement voué. Je ne saurois pas dire ce que mon cœur disoit; car, comme vous savez, les cœurs ont un langage secret que nul n'entend qu'eux. Il m'est venu de vous dire cela, je vous l'ai dit.

J'ai fait ces jours passés une bonne course à Thonon, pour recevoir des habiles hommes ecclésiastiques (1), qui s'étoient mis entre les hugueuots par débauche. Hélas! quelle chute avoient-ils faite! Ce m'a été une grande consolation de les voir revenir entre les bras de l'Église, avec grande violence qu'ils se sont faite pour cela. Hélas! ils étoient religieux : la jeunesse, la vaine gloire et la chair les avoient emportés en ces abîmes contre leur propre conscience. L'un d'eux surtout, me racontant sa chute, faisoit grand'pitié, et d'autant plus de joie de sa constance à revenir.

O Dieu! quelle grace ai-je reçue, d'avoir été tant de temps et si jeune, et si chetif, parmi les hérétiques, et si souvent invité par les mêmes amorces, sans que jamais mon cœur ait seulement voulu regarder ces infortunés et malheureux objets! Bénite soit la main debonnaire de mon Dieu, qui m'a tenu ferme dans ses enclos

A Dieu, ma chère fille; à Dieu soyons-nous entièrement et éternellement. Je vous ai appliqué plusieurs messes ces jours passés. O Dieu! ma fille, que ce cœur est vôtre, puisque Dieu l'a voulu et le veut! qu'à jamais son nom soit beni! Amen.

(1) C'étoient deux prêtres, dont le premier, nommé Claude Boucard, savant théologien, avoit enseigné publiquement la philosophie et les mathématiques à Lausanne : et l'autre, appelé Pierre Gillette. Ils publièrent eux-mêmes, sur l'histoire de leur conversion, un petit livre imprimé à Thonon, et qui a pour titre : *Déclaration de la profession de foi de Pierre Gillette, prêtre de Nice en Provence, avec les raisons qui l'ont rappelé à l'Église romaine.* Leur abjuration se fit dans l'église de la Sainte-Maison de Thonon, entre les mains du saint évêque, un jour de dimanche, 15 du mois de juin 1608, et le même jour ils envoyèrent le livre susdit à la république de Berne.

LETTRE CXL.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN CARDINAL.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il se justifie du reproche qu'on lui faisoit de laisser répandre dans le diocèse de Genève des livres hérétiques.

2 juillet 1608.

Illustrissime et reverendissime domine,

Dominus Medardus, Virdunensis ecclesiæ canonicus, Româ rediens, mihi nuntiavit accepisse se à reverendissimâ dominatione vestrâ, summum pontificem valdè esse in me indignatum, eò quòd, per Cherubini Maurianensis litteras, libellos multos à Genevatibus prodire quotidiè in Gebennensem diœcesim, quibus vacillarent, imò turpiter cespitarent multi, accepisset: voluisset autem huic rei me incumbere, et emergens in meam diœcesim damnum aliquibus tandem modis impedire.

Profectò si res ità se haberet, illustrissime ac reverendissime domine, justissimè non tantùm indignaretur in me sua sanctitas, sed negligentiam meam, imò verò proditionem, castigaret. At in rei veritate dico: cùm generalem diœcesis meæ visitationem, nullâ prætermissâ parœciâ, penè exegerim, nullum omninò reperi hæreticum in parœciis quæ à Bernatibus et Genevatibus non fuerunt occupatæ, nullum librum prohibitum, antiquis non nullis exceptis, qui ex merâ negligentiâ et contemptu in alicujus domûs profundo pulvere restabant: et catholici nostri tantis anguntur scrupulis, ut, cùm de libro aliquo dubitant, vel in ignem projiciunt, vel deferunt ad delegatos. Verum est Genevæ fabricari libellos multos pestilentissimos, sed quòd Sabaudi nostri eos legant, nullo modo verum est.

Fateor posteà me non tantâ uti diligentiâ quantâ necessarium fortè foret; verumtamen in eâ quâ secundùm tenuitatem meam uti possum, fidelis sum et sincerus, et in me nec perfidia, nec animi defectus, siquidem virium et insitæ dotis, reperientur.

Obsecro te autem, illustrissime domine, uti hilaritatis mihi in afflictissimâ hâc provinciâ necessariæ protector esse velis: pendet verò ex te hæc hilaritas, ut sciam sanctam sedem de actibus meis non contristari, ut à generali illâ suâ ergà inferiores benevolentiâ non me excludat, etc.

Très-illustre et révérendissime seigneur.

Le sieur Médard, chanoine de l'église cathédrale de Verdun, revenant de Rome, m'a dit qu'il avoit appris de votre révérendissime seigneurie, que sa sainteté étoit fort indignée contre moi, parce qu'elle avoit su, par les lettres du père Chérubin de Maurienne, qu'il sortoit tous les jours un grand nombre de livres hérétiques de la ville de Genève, qui se répandoient dans le reste du diocèse; de là venoit que la plupart, se laissant entraîner à la lecture de ces pernicieuses productions de l'erreur, étoient ébranlés dans la foi, et même bronchoient bien souvent avec plus de scandale; et elle auroit voulu que j'eusse pris soin d'empêcher ce malheur par tous les moyens imaginables.

Certes, s'il en étoit ainsi, sa sainteté auroit un juste sujet, non-seulement d'être indignée contre moi, mais même de châtier ma négligence, pour ne pas dire ma trahison. Mais, je le dis avec vérité, ayant presque achevé la visite générale de mon diocèse, sans en oublier la moindre paroisse, je n'ai point trouvé d'hérétiques dans les paroisses qui n'ont point été occupées par les Bernois et les Génevois, ni aucun livre défendu, excepté quelques-uns qui, par l'indifférence et le mépris que l'on a pour eux, sont restés dans la poussière de quelque maison; et nos catholiques sont tellement scrupuleux, que quand ils doutent de quelque livre, ou ils le jettent au feu, ou bien ils le portent aux députés. C'est bien la vérité que l'on fait à Genève beaucoup de livres très-pernicieux; mais il n'est nullement vrai que nos Savoyards les lisent.

Après tout, je confesse que je n'use pas de la diligence qui seroit peut-être nécessaire; cependant je suis fidèle et sincère en celle qui dépend de moi, et l'on ne trouvera point en moi de perfidie ni de manque de courage, quoique je sois dépourvu de force et de talents naturels.

Je vous supplie, monseigneur, de vouloir bien me procurer la joie qui m'est nécessaire en cette province très-affligée: joie qui dépend pour moi de savoir que le saint-siége n'est point fâché de mes actions, afin que je ne sois point privé de cette bienveillance dont il use envers tous ses inférieurs, etc.

LETTRE CXLI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DE SES COUSINES.

Il l'exhorte à faire tous les jours de nouveaux progrès dans la piété.

A Saint-Rambert, le 21 août 1608.

Madame ma très-chère cousine, à mesure que je m'éloigne de vous selon l'extérieur, mon esprit retourne plus fréquemment ses yeux du côté du

vôtre, d'avec lequel il est inséparable, et je ne manque point d'invoquer tous les jours la bonté de notre Sauveur sur vous, et la soigneuse assistance de votre bon ange, pour la conservation de votre cœur, auquel d'une ardeur nonpareille je souhaite toutes les plus désirables faveurs du ciel, et surtout cette inviolable fidélité au saint amour, que vous avez vouée par tant de résolutions au cœur debonnaire de ce doux et cher Jésus.

Vivez toujours, ma chère cousine, ma fille, avec ce courage d'agrandir perpétuellement en la dilection de Dieu; tenez bien étroitement sur votre poitrine, et entre les bras de vos saintes résolutions, celui qui, par tant de signes visibles, vous a témoigné d'avoir eu éternellement votre nom et votre cœur gravés en sa volonté pleine de bienveillance en votre endroit.

Je pars pour aller voir cette chère sœur que vous aimez tant, avec laquelle vous pouvez penser si je m'entretiendrai de votre ame, laquelle je porte toujours présente à la mienne par affection. Je vous supplie de visiter par lettre la bonne mère l'Ancienne, à laquelle vos encouragements seront profitables; car pour le présent je n'ai nul loisir que pour vous écrire ces quatre mots que je fais, vous donnant la sainte bénédiction de Dieu, qui tous les jours me rend plus vivement et singulièrement, madame ma chère cousine, votre, etc.

Je finis aujourd'hui ma quarante-unième année: priez notre Seigneur qu'il rende le reste de mon âge utile à sa gloire et à mon salut. Dieu soit toujours au milieu de votre cœur.

LETTRE CXLII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée de la vie de sœur Anne-Angélique Coste, par la mère de Changi.)

Il lui fait part de la découverte qu'il avoit faite d'une pauvre paysanne bien pieuse, pour servir les religieuses de son institut.

29 septembre 1608.

Ma fille, il faut que je vous dise que dimanche dernier je fus très-consolé. Une paysanne de naissance, très-noble de cœur et de désir, me pria, après l'avoir confessée, de la faire servir les religieuses que je voulois établir. Je m'enquis d'où elle savoit une nouvelle encore toute cachée en Dieu. De personne, me répondit-elle; mais je vous dis ce que je pense. O Dieu, dis-je en moi-même, avez-vous donc révélé votre secret à cette pauvre servante? Son discours me consola beaucoup, et j'irai tant qu'il me sera possible encourageant et soutenant cette fille, la croyant autant pieuse et studieuse qu'il est requis pour servir en notre petit commencement.

Cette bonne servante prétendue me demande souvent quand madame viendra. Voyez-vous, ma fille, votre venue lui est bien à cœur, parce qu'elle espère de servir bien Dieu en votre personne, et en celle des filles et femmes qui seront si heureuses que de vous suivre en la petite mais sainte et aimable retraite que nous méditons.

LETTRE CXLIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il veut que le désir qu'elle a de le voir vivre soit modéré et subordonné à la volonté de Dieu : cependant il promet d'avoir soin de sa santé par condescendance. Il ne veut plus qu'elle souhaite de quitter le monde qu'autant et dans le temps que Dieu voudra.

Annecy, 29 septembre 1608.

Jésus, ès entrailles duquel mon ame chérit uniquement la vôtre, soit à jamais notre consolation, ma fille. J'ai plusieurs choses sur le cœur pour vous dire; je ne sais si je les pourrai mettre sur le papier : car j'ai grandement pensé en vous tout le long de mon retour; je dis grandement.

Vos desirs pour la vie mortelle ne me deplaisent point; car ils sont justes, pourvu qu'ils ne soient pas plus grands que leurs objets méritent. C'est bien fait, sans doute, de désirer la vie à celui que Dieu vous a donné pour conduire la vôtre. Mais, ma fille bien aimée, Dieu a cent moyens, je veux dire infinis moyens, pour vous guider sans cela. C'est lui qui vous conduit comme une brebis. Ah! je vous prie, tenez bien votre cœur en haut, attachez-le indissolublement à la souveraine volonté de ce très-bon cœur paternel de notre Dieu. Qu'à jamais il soit obéi, et souverainement obéi par nos ames. J'aurai pourtant soin de moi, selon que je vous l'ai promis, et plus pour cela, sans doute, que pour inclination que j'aie à cette sorte d'attention; car je crois bien que Dieu veut que je veuille quelque chose pour l'amour de vous. Or, Dieu fasse de moi selon son gré.

Ma fille, tandis que Dieu voudra que vous soyez au monde pour l'amour de lui même, demeurez-y volontiers et gaiement. Plusieurs sortent du monde, qui ne sortent pas pour cela d'eux-mêmes, cherchant par cette sortie leur goût, leur repos,

leur contentement; et ceux-ci s'empressent merveilleusement après cette sortie : car l'amour-propre qui les pousse est un amour turbulent, violent et déréglé.

Ma fille, je dis ma vraie fille, ne soyons point de ceux-là : sortons du monde pour servir Dieu, pour suivre Dieu, pour aimer Dieu; et en cette sorte, tandis que Dieu voudra que nous le servions, suivions et aimions au monde, nous y demeurerons de bon cœur : car puisque ce n'est que ce saint service que nous désirons, où que nous le fassions, nous nous contenterons. Demeurez en paix, ma fille, faites bien ce pourquoi vous restez au monde : faites-le de bon cœur, et croyez que Dieu vous en saura meilleur gré que de cent sorties faites par votre volonté et amour.

Pour votre troisième désir, il est bon aussi : mais mon Dieu! ma fille, il ne mérite pas qu'on s'y affectionne. Recommandons-le à Dieu : faisons tout bellement ce qui se peut pour le faire réussir, ainsi que je ferai de mon côté; mais au bout de là, si, l'œil de Dieu, qui pénètre l'avenir, voyant que cela ne reviendroit pas peut-être, ni à sa gloire, ni à nos intentions (1), sa divine majesté ordonne autrement, il ne faut pas, ma fille, pour cela en perdre le sommeil d'une heure. Le monde parlera : que dira-t-on? Tout cela n'est rien pour ceux qui ne voient le monde que pour le mépriser, et qui ne regardent le temps que pour viser à l'éternité. Je m'essaierai de tenir l'affaire liée en sorte que nous la puissions voir achevée; car vous ne le désirez pas plus que moi : mais, s'il ne plaît pas à Dieu, il ne me plaît pas, ni à vous; car je parle de vous comme de moi.

Demeurez en paix avec un singulier amour de la volonté et providence divine : demeurez avec notre Sauveur crucifié, planté au milieu de votre cœur. Je vis, il y a quelque temps, une fille qui portoit un seau d'eau sur sa tête, au milieu duquel elle avoit mis un morceau de bois : je voulus savoir pourquoi; et elle me dit que c'étoit pour arrêter le mouvement de l'eau, de peur qu'elle ne s'épanchât. Et donc dorénavant, redis-je, il faut mettre la croix au milieu de nos cœurs, pour arrêter les mouvements de nos affections en ce bois et par ce bois, afin qu'elles ne s'épanchent ailleurs aux inquiétudes et troublements d'esprit. Il faut toujours que je vous dise mes petites cogitations.

Adieu, ma chère fille, à laquelle je suis tout dédié en celui qui s'est tout donné à nous, afin qu'étant morts pour nous, nous ne vivions plus qu'à lui. J'écris au bon M. le prévôt, à l'ame duquel j'ai un grand amour, parce qu'elle me semble bonne, ronde et franche. J'écris aussi à notre M. de la Curne, et lui envoie les écrits ci-joints, que je vous prie de lui faire tenir. Vive Jésus et Marie. Amen. Je suis celui que ce même Jésus a rendu vôtre. Je vous écrirai le plus souvent que je pourrai.

(1) Ces intentions étoient que, par le mariage de M. de Torens, frère de notre Saint, avec mademoiselle de Chantal, la bonne mère eût un prétexte d'aller demeurer en Savoie, pour y établir sa congrégation.

LETTRE CXLIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Réflexion sur la fête de la Dédicace, appliquée à la consécration des cœurs et des corps à Dieu par les vœux.

Annecy, le 8 octobre 1608.

Nous célébrons aujourd'hui, ma chère fille, la dédicace de notre église; mais, entre les offices, je vous viens écrire cette lettre, pour retourner bientôt à l'autel, où je veux avec de particulières affections faire action de graces à notre doux Sauveur, de la dédicace de nos cœurs et de nos corps, que par sa miséricorde nous lui avons faite par nos vœux. O que nous serons heureux, ma bonne chère fille, si nos temples ne sont point violés! Qu'à jamais le Saint-Esprit y réside, et ne permette point qu'aucune irrévérence y soit commise; que ce soient des maisons d'oraison et de prière où les sacrifices de louanges, de mortification et d'amour soient immolés.

O ma fille, que mon cœur est plein de bons souhaits pour le vôtre! Vous dirai-je bien ce sentiment? Dimanche je fis un sermon du Rosaire, parce que je suis de cette confrérie-là il y a long-temps, et presque toute cette villote en est; et d'autant que je voulois faire entendre à mon cher peuple pourquoi on appeloit le chapelet *couronne*, je fus contraint d'apporter le passage de saint Paul auquel il appelle ses disciples sa couronne : *Demeurez ainsi, mes très-chers.* O ma fille très-chère et très-désirée! je vous laissai en l'hôpital de Beaune, pleine de désir d'aimer, d'honorer, de servir et d'adorer la volonté de Dieu; résignant en toutes choses, grandes et petites, la vôtre à la miséricorde de la sienne : je vous laissai avec notre Seigneur réellement reçu en vous-même, et cela entre les pauvres de notre Seigneur, mon Dieu! ma chère et très-singulièrement chère fille, comme cela vous êtes ma joie et ma couronne; et demeurez donc ainsi, ma très-chère : demeurez de cœur et d'esprit avec notre Sauveur, demeurez résignée à sa volonté, demeu-

rez entre ses pauvres par affection. Et puisque sa volonté est que vous soyez encore au service et à la conduite de votre famille, demeurez-y en paix avec la fidélité que vous devez à ce saint vouloir. Je suis celui que notre Seigneur veut être tout vôtre, et tout singulièrement vôtre.

LETTRE CXLV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME MARIÉE.

Réflexions sur les vendanges.

12 octobre 1608.

Madame, on m'a dit que vous étiez bien avant en vos vendanges. Dieu soit loué. Il faut que mon cœur vous dise ce mot que je dis l'autre jour à une vendangeuse, qui est bien de vos plus chères cousines.

Ès Cantique des cantiques, l'épouse sacrée, parlant à son divin époux, dit que *ses mamelles sont meilleures que le vin, odorantes en onguents précieux* (1). Mais quelles mamelles a cet époux? Ce sont sa grace et sa promesse; car il a sa poitrine amoureuse de notre salut, pleine de graces, qu'il distille d'heure à heure, ains de moments en moments, dedans nos esprits; et si nous voulons bien y penser, nous trouverons qu'il est ainsi : et de l'autre côté, il a la promesse de la vie éternelle, avec laquelle, comme avec un saint et aimable lait, il nourrit notre espérance, comme avec sa grace il repaît notre amour.

Cette liqueur précieuse est bien plus délicieuse que le vin. Or, comme on fait vendange en pressant les raisins, on vendange spirituellement en pressant la grace de Dieu et ses promesses; et pour presser la grace de Dieu, il faut multiplier l'oraison par les courts mais vifs élancements de nos cœurs; et pour presser sa promesse, il faut multiplier les œuvres de charité; car ce seront elles à qui Dieu donnera l'effet de ses promesses. *J'ai été malade, vous m'avez visité* (2), dira-t-il. Toutes choses ont leur saison : il faut presser le vin en l'une et l'autre sorte de vendange; mais il faut presser sans s'empresser, avoir du soin sans inquiétude. Encore pensant, ma chère fille, que les mamelles de l'époux soient son flanc percé sur la croix; ô Dieu! combien cette croix est un cep tortillé, mais bien chargé! Il n'y a qu'un seul raisin, mais qui en vaut plus que mille. Combien de grains y ont trouvé les ames saintes, par la considération de tant de graces et vertus que ce Sauveur du monde y a montrées!

Faites belles et bonnes vendanges, ma chère fille, et que les unes vous servent d'échelon et de passage aux autres. Saint François aimoit les agneaux et moutons, parce qu'ils lui représentoient son cher Sauveur : et je veux que nous aimions ces vendanges temporelles, non-seulement parce que ce sont choses appartenantes au soin qui correspond à la demande que nous faisons tous les jours de notre pain quotidien, mais aussi, et beaucoup plus, parce qu'elles nous élèvent aux vendanges spirituelles.

Tenez votre cœur plein d'amour, mais d'un amour doux, paisible et rassis. Regardez vos fautes comme celles des autres, avec compassion plutôt qu'avec indignation, avec plus d'humilité que de sévérité. Adieu, madame, vivez joyeuse, puisque vous êtes toute dédiée à la joie immortelle, qui est Dieu même, qui veuille à jamais vivre et régner au milieu de nos cœurs. Je suis, en lui et par lui, votre, etc.

(1) Meliora sunt ubera tua vino, fragrantia unguentis optimis. CANT., C. I, V. 1 et 2.

(2) Infirmus (fui), et visitasti me. MATTH., C. XXV, V. 36.

LETTRE CXLVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Humilité de notre Saint; il ne pouvoit souffrir qu'on eût pour lui la moindre estime.

Le jour de saint Simon et saint Jude, 28 octobre 1608.

Je ne saurois maintenant, ma chère fille, répondre à votre lettre du 7 de ce mois, que je reçus hier au soir bien tard; car il faut que je dise messe, et que j'aille visiter une église à une lieue d'ici. Je diray ce que je pourrai.

Ma fille, je ne suis que vanité, et néanmoins je ne m'estime pas tant que vous m'estimez. Je voudrois bien que vous me connussiez bien; vous ne laisseriez pas d'avoir une absolue confiance en moi, mais vous ne m'estimeriez guère. Vous diriez : Voilà un jonc sur lequel Dieu veut que je m'appuie : je suis bien assurée, puisque Dieu le veut; mais le jonc ne vaut pourtant rien.

Hier, après avoir lu votre lettre, je me promenai deux tours, avec les yeux pleins d'eau, de voir ce que je suis et ce qu'on m'estime. Je vois donc ce que vous m'estimez, et m'est avis que cette estime vous contente beaucoup : cela, ma fille, c'est une idole. Or bien, ne vous fâchez point pour cela; car Dieu n'est point offensé des péchés de l'entendement, bien qu'il s'en faille garder s'il est possible. Vos affections fortes s'a-

douciront tous les jours par les fréquentes actions de l'indifférence. Revoyez une lettre que je vous écrivis au commencement (1), de la liberté d'esprit. Adieu, ma fille très-chère ; je suis celui que Dieu rend toujours vôtre.

LETTRE CXLVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE MIENDRY, A RUMILLY.

(Communiquée par M. l'abbé de Bourdeille, chanoine de la cathédrale de Troyes.)

Conseils spirituels.

4 novembre 1608.

Madame, hâté du soudain départ de....., votre porteur, je vous répondrai brièvement. Écrivez-moi toujours quand il vous plaira, avec entière confiance et sans cérémonie; car, en cette sorte d'amitié, il faut cheminer comme cela. Moquez-vous, je vous prie, de toutes ces menues pensées de vaine gloire qui se viennent présenter à votre ame parmi vos bonnes actions ; car ce ne sont proprement que des mouches, lesquelles ne vous peuvent faire nul autre mal que de vous importuner. Ne vous amusez donc point à examiner si vous y avez consenti ou non; mais tout simplement continuez vos œuvres comme si cela ne vous regardoit nullement.

Ne poussez pas votre cœur à la pitié ou compassion en la méditation de la passion du Sauveur; car il suffit en toutes méditations d'en tirer de bonnes résolutions pour notre amendement et fermeté en l'amour de Dieu, encore que ce soit sans larmes, sans soupirs et sans douceur de cœur; car il y a bien de la différence entre la tendreté de cœur que nous désirons, parce qu'elle console, et la fermeté de cœur que nous devons désirer, parce qu'elle nous rend vrais serviteurs de Dieu. Ne répondez non plus aucun mot à la pensée déshonnête qui vous arrive ; seulement dites en votre cœur à notre Seigneur : O Seigneur, vous savez que je vous honore. Ah! je suis toute vôtre; et passez outre sans disputer avec cette tentation.

Ne vous troublez point du défaut de votre examen de conscience ; car il ne peut pas être grand, puisque vous avez desir de vous bien purifier : il ne faut pas tourmenter son ame quand on la sent désireuse d'être fidèle à Dieu. Quand vous n'aurez pas votre confesseur ordinaire, il ne faut pas laisser d'aller à un autre, regardant à Dieu, et non pas à l'homme qui confesse ou absout, mêmement vous confessant souvent, comme vous faites ; Dieu soit toujours au milieu de votre cœur. Je suis en lui, madame, votre, etc.

(1) Cette lettre est datée du 14 octobre 1604.

LETTRE CXLVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME L'ABBESSE DU PUITS-D'ORBE.

Il l'exhorte à persévérer constamment dans la réforme de son monastère, malgré sa mauvaise santé. Il veut qu'elle travaille à cette œuvre doucement, courageusement et avec confiance en Dieu, sans altérer sa santé.

Décembre 1608.

Ma très-chère fille, j'attends impatiemment des nouvelles plus grandes de votre santé, que celles que j'en ai reçues jusqu'à présent : ce sera quand il plaira à notre Seigneur, auquel je la demande affectionnément, estimant qu'elle sera employée à sa gloire, et à l'acheminement et perfection de l'œuvre encommencée en votre monastère.

Je suis toujours en peine de savoir si vous aurez encore point rencontré de personnage propre pour la conduite de cette troupe d'ames, qui sans doute ne peut autrement être qu'avec beaucoup de troublement et d'inquiétudes, qui sont ces herbes qui croissent volontiers dans les monastères mal cultivés, et principalement en ceux des filles.

Mais surtout je voudrois fort entendre quels progrès vous espérez pour la clausure; s'il sera pas possible de tenir la porte fermée aux hommes, au moins avec la modération que je vous avois écrite, laquelle n'étoit que trop facile, ce me semble, et telle que M. votre père ne pouvoit trouver mauvaise. Certes, il faut travailler tout doucement, ma chère fille; mais bien soigneusement, car de là dépend le bon ordre de tout le reste.

Courage, ma chère fille : je sais combien d'ennuis, combien de contradictions il y a en semblables besognes; mais c'est parce qu'elles sont grandes et pleines de fruit. Ménagez votre santé, afin qu'elle vous serve à servir Dieu. Soyez soigneuse, mais gardez-vous des empressements. Présentez à Dieu votre petite coopération, et soyez certaine qu'il l'agréera et bénira de sa sainte main. Adieu, ma chère fille, je supplie sa sainte bonté qu'elle vous assiste à jamais, et je suis extrêmement, et de tout mon cœur, tout vôtre, et plus que vôtre.

LETTRE CXLIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Du repos de nos cœurs dans la volonté de Dieu.

La veille du glorieux saint Nicolas, 5 décembre 1608.

Ma très-chère fille, depuis mon retour de la visite, j'ai eu quelque ressentiment de fièvre catarrheuse. Notre médecin n'a point voulu m'ordonner d'autre remède que le repos, et je lui ai obéi. Vous savez, ma fille, que c'est aussi le remède que j'ordonne volontiers, que la tranquillité, et que je défends toujours l'empressement. C'est pourquoi, en ce repos corporel, j'ai pensé au repos spirituel que nos cœurs doivent avoir en la volonté de Dieu, où qu'elle nous porte : mais il ne m'est pas possible d'étendre les considérations qui se doivent faire pour cela, qu'avec un peu de loisir bien franc et net.

Vivons, ma chère fille, vivons, tandis qu'il plaît à Dieu, en cette vallée de misères, avec une entière soumission à sa sainte volonté souveraine. Ah! que nous sommes redevables à sa bonté, qui nous a fait désirer avec tant de résolution de vivre et mourir en sa dilection! Sans doute, ma fille, nous le désirons, nous y sommes résolus: espérons encore que ce grand Sauveur, *qui nous donne le vouloir, nous donnera aussi la grace de le parfaire* (1).

Je considérois l'autre jour ce que quelques auteurs disent des alcyons (2), petits oiselets qui pondent sur la rade de la mer. C'est qu'ils font des nids tout ronds, et si bien pressés, que l'eau de la mer ne peut nullement les pénétrer; et seulement au-dessus il y a un petit trou par lequel ils peuvent respirer et aspirer. Là-dedans ils logent leurs petits, afin que, la mer les surprenant, ils puissent nager en assurance, et flotter sur les vagues sans se remplir ni submerger; et l'air qui se prend par le petit trou sert de contre-poids, et balance tellement ces petits pelotons et ces petites barquettes, que jamais elles ne renversent.

(1) Qui operatur in vobis et velle et perficere. PHILIP. c. II, v. 13.

(2) L'alcyon est une espèce d'oiseau de mer de la grosseur d'une caille : il a le plumage bleu, vert et rouge, le corps de couleur rousse et enfumée, le bec tranchant, les jambes et les pieds cendrés. Il fait son nid sur la mer, vers le solstice d'hiver, dans les jours où la mer est calme, et que l'on appelle jours *alcyoniens*, à cause de cet oiseau. On l'appelle aussi *martinet*, oiseau de Saint-Martin, *martinet pêcheur* et *drapier*.

O ma fille! que je souhaite que nos cœurs soient comme cela bien pressés, bien calfeutrés de toutes parts; afin que si les tourmentes et tempêtes du monde les saisissent, elles ne les pénètrent pourtant point, et qu'il n'y ait aucune ouverture que du côté du ciel, pour aspirer et respirer à notre Sauveur! Et ce nid, pour qui seroit-il fait, ma chère fille? Pour les petits poussins de celui qui l'a fait pour l'amour de Dieu, pour les affections divines et célestes.

Mais pendant que les alcyons bâtissent leurs nids, et que leurs petits sont encore tendres pour supporter l'effort des secousses des vagues, hélas! Dieu en a le soin, et leur est pitoyable, empêchant la mer de les enlever et saisir. O Dieu! ma fille, et donc cette souveraine bonté assurera le nid de nos cœurs pour son saint amour, contre tous les assauts du monde, où il nous garantira d'être assaillis. Ah! que j'aime ces oiseaux qui sont environnés d'eaux, et ne vivent que de l'air; qui se cachent en mer, et ne voient que le ciel! Ils nagent comme poissons, et chantent comme oiseaux; et ce qui plus me plaît, c'est que l'ancre est jetée du côté d'en haut, et non du côté d'en bas, pour les affermir contre les vagues. O ma sœur, ma fille! le doux Jésus veuille nous rendre tels, qu'environnés du monde et de la chair, nous vivions de l'esprit; que, parmi les vanités de la terre, nous visions toujours au ciel; que, vivant avec les hommes, nous le louions avec les anges; et que l'affermissement de nos espérances soit toujours en haut et au paradis!

O ma fille! il a fallu que mon cœur ait jeté cette pensée sur ce papier, jetant aux pieds du crucifix ses souhaits, afin qu'en tout et partout le saint amour divin soit notre grand amour. Hélas! mais quand sera-ce qu'il nous consumera? et quand consumera-t-il notre vie, pour nous faire mourir à nous-mêmes, et nous faire revivre à notre Sauveur? A lui seul soit à jamais honneur, gloire et bénédiction. Mon Dieu! ma chère fille, qu'est-ce que je vous écris? je veux dire, à quel propos cela? O ma fille! puisque notre invariable propos et finale et invariable résolution tend incessamment à l'amour de Dieu, jamais les paroles de l'amour de Dieu ne sont hors de propos pour nous. Adieu, ma fille; oui, je dis ma vraie fille en celui duquel le saint amour me rend obligé, ains tout consacré d'être, vivre, mourir, et revivre à jamais vôtre, et tout vôtre. Vive Jésus! que Jésus vive et Notre-Dame! *Amen.*

LETTRE CL.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée de la vie de la mère Blonay, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il lui fait part de l'acquisition de mademoiselle de Blonay pour sa future congrégation.

Vers le 25 décembre 1608.

Courage, ma fille, Dieu nous veut aider en notre dessein; il nous prépare des ames d'élite. Mademoiselle de Blonay, de laquelle autrefois je vous ai parlé, m'a déclaré son désir d'être religieuse. Dieu l'a marquée pour être de la congrégation. Je lui ai dit de me laisser gouverner son secret, et je veux me rendre bien soigneux de servir cette ame en son inspiration; car Dieu m'a donné quelque mouvement particulier là-dessus. Je tiens déjà cette fille pour vôtre et pour mienne.

FRAGMENT.

Il est toujours plus vrai que Dieu nous a donné mademoiselle de Blonay : vous verrez que vous l'aimerez lorsque vous la connoîtrez; et je serai le plus trompé du monde, ou Dieu la dispose à quelque chose de bien grand et de bien bon selon notre dessein.

LETTRE CLI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. BRETAIGNE, CONSEILLER AU PARLEMENT DE BOURGOGNE.

(L'original appartenoit à M. Landrin, prêtre de la mission de S. Lazare.)

Politesse pour le commencement de l'année.

28 décembre 1608.

Monsieur,

Cette année, qui se passe en ces deux jours suivants, me sera mémorable pour avoir en icelle reçu le bien de votre amitié et connoissance. Avant donc qu'elle finisse, je me veux ramentevoir en votre souvenance, et vous supplier de me conserver en cette nouvelle année venante le même bonheur que vous m'avez donné en celle-ci. Elles s'en vont bien vite, ces années, et nous vont ravissant après ou plutôt avec elles : mais que nous en doit-il chaloir, puisque, moyennant la miséricorde de Dieu, elles nous vont fondre et abîmer dans une profonde éternité? Je suis toute ma vie, monsieur, votre, etc.

LETTRE CLII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME MARIÉE.

Il l'instruit comme il faut haïr ses défauts avec tranquillité, et à ne désirer inutilement ce qu'elle ne peut avoir.

20 janvier 1609.

Madame, il n'y a point de doute que vous vous expliqueriez bien mieux et plus librement à vive voix que par écrit : mais, en attendant que Dieu le veuille, il faut employer les moyens qui se présentent. Voyez-vous, les assoupissements, allangourissements et engourdissements des sens ne peuvent être sans quelque sorte de tristesse sensuelle; mais, tandis que votre volonté et le fond de votre esprit est bien résolu d'être tout à Dieu, il n'y a rien à craindre : car ce sont des imperfections naturelles, et plutôt maladies que péchés ou défauts spirituels. Il faut néanmoins s'exciter et provoquer au courage et activité d'esprit tant qu'il vous sera possible.

Oh! cette mort est hideuse, ma chère fille, il est bien vrai, mais la vie qui est au-delà, et que la miséricorde de Dieu nous donnera, est bien fort désirable aussi; et si il ne faut nullement entrer en défiance, car, bien que nous soyons misérables, si ne le sommes-nous pas à beaucoup près de ce que Dieu est miséricordieux à ceux qui ont volonté de l'aimer, et qui en lui ont logé leurs espérances. Quand le B. cardinal Borromée étoit sur le point de la mort, il fit apporter l'image de son Seigneur mort, afin d'adoucir sa mort par celle de notre Sauveur. C'est le meilleur remède de tous contre l'appréhension de votre trépas, que la cogitation de celui qui est notre vie, et de ne jamais penser à l'un qu'on n'ajoute la pensée de l'autre.

Mon Dieu! ma chère fille, n'examinez point si ce que vous faites est peu ou prou; si c'est bien ou mal, pourvu que ce ne soit pas péché, et que tout à la bonne foi vous ayez volonté de le faire pour Dieu. Tant que vous pourrez, faites parfaitement ce que vous ferez; mais quand il sera fait, n'y pensez plus, ains pensez à ce qui est à faire. Allez bien simplement en la voie de notre Seigneur, et ne tourmentez pas votre esprit. Il faut haïr nos defauts, mais d'une haine tranquille et quiète, non point d'une haine dépiteuse et troublée : et si il faut avoir patience de les voir, et en tirer le profit d'un saint abaissement de nous-mêmes. A faute de cela, ma fille, vos imperfections, que vous soyez subtilement, vous troublent encore plus subtilement, et par ce moyen se maintiennent, n'y ayant rien qui conserve plus nos

tares que l'inquiétude et l'empressement de les ôter.

C'est une rude tentation de se déplaire en s'attristant au monde, quand il y faut être par nécessité. La providence de Dieu est plus sage que nous. Il nous est avis que, changeant de nature, nous nous porterons mieux : oui, si nous nous changeons nous-mêmes. Mon Dieu, je suis ennemi conjuré de ces désirs inutiles, dangereux et mauvais : car, encore que ce que nous désirons est bon, le désir est néanmoins mauvais, puisque Dieu ne nous veut pas cette sorte de bien, mais un autre, auquel il veut que nous nous exerçions. Dieu nous veut parler dedans les épines et le buisson, comme il fit à Moïse; et nous voulons qu'il nous parle dans le petit vent doux et frais, comme il fit à Élie. Sa bonté vous conserve, ma fille; mais soyez constante, courageuse, et vous réjouissez de quoi il vous donne la volonté d'être toute sienne. Je suis en elle très-entièrement votre, etc.

LETTRE CLIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monast. de la Visitat. de Toulouse.)

Envoi de quelques exemplaires de l'*Introduction à la vie dévote*, pour plusieurs personnes.

Fin février 1609.

Mon Dieu! que vous serez la bien venue, ma chère fille; et comme il m'est avis que mon ame embrasse la vôtre chèrement! Partez donc au premier beau jour que vous verrez, après que votre cheval se sera délassé, lequel, sans doute, on ne pourroit pas bien vous renvoyer, sinon depuis trois jours en çà, pour les dernières pluies qui sont tombées en ce pays. Je vous souhaite bon et heureux voyage, et que ma petite fille ne soit pas mallement du travail du chemin, mais arrivant de bonne heure le soir, et la faisant bien dormir, j'espère qu'elle fera prou.

M. de Ballon desire tant que vous fassiez votre gîte chez lui, que je suis contraint aussi de le desirer pour la bonne amitié qu'il nous porte.

Madame du Puits-d'Orbe m'avoit écrit qu'elle désiroit de venir avec vous; mais ni la saison n'est pas propre pour elle, ni je ne voudrois pas l'avoir en temps si incommode comme est le carême. Je lui écris donc qu'elle attende le vrai printemps, et qu'elle vienne en litière; afin que si l'une de ses sœurs veut l'accompagner, elle le puisse faire sans apprehension d'aller à cheval. Je lui envoie le livre ci-joint (1), l'autre à mademoiselle de Traves selon votre désir. Le père de Mandi m'en demandoit un : si vous lui donnez celui que vous avez, je vous en rendrai un plus brave ici; car encore le faut-il consoler. J'en voudrois envoyer à plusieurs personnes; mais je vous assure que pour tout il n'en est venu que trente en ce pays, et je n'ai pu fournir à la dixième partie de ceux à qui j'en devois donner : il est vrai que je n'en suis pas tant en peine, parce que je sais que de delà il y en a plus qu'ici. J'ai cru néanmoins que je devois en envoyer un à M. de Chantal (2), et qu'il s'offenseroit si je ne le faisois; c'est pourquoi le voilà.

Qu'ai-je à vous dire de plus, ma chère fille! Milles choses, mais que je n'ai nul loisir d'écrire, car je veux que Claude parte sans plus tarder. Sachez seulement, ma vraie fille, que je suis tout plein de joie et de contentement de quoi votre Groissy (3) parle non-seulement avec respect, mais avec un amour tout affectionné, de vous et de messieurs vos pères, et, ce qui me plaît le plus, de ma chère petite Aimée; je vous dis la vérité, il ne me sauroit plus donner de plaisir que par là, et vraiment j'espère que tout ira fort bien, et qu'il ne demeurera nul sujet de contentement à personne.

Ne vous repentez point de m'avoir écrit des douze cents livres; car vous ne vous devez nullement repentir de rien qui se passe avec moi.

Hé bien, je verrai donc bien des misères, et nous en parlerons, à mon avis, à souhait.

Ma mère désire que vous fassiez votre petit délassement à Sales, où elle vous attendra pour vous accompagner ici; mais ne croyez pas que je vous y laisse sans moi : non pas, certes, car ou je vous y attendrai, on j'y serai aussitôt que je vous y saurai. Je n'écris point à votre commère, car j'aurai loisir de l'entretenir bien au long : et si, je confesse que vous m'avez fait bien plaisir de la mettre sur votre train, bien que pour elle il faudra peut-être que je me mette en depense, afin qu'à son retour elle fasse bon récit de ma magnificence. Voyez-vous, je ris déjà dans le cœur sur l'attente de votre arrivée.

(1) L'*Introduction à la vie dévote*.
(2) Le beau-père de madame la baronne de Chantal.
(3) C'est un frère de notre Saint.

LETTRE CLIV.

L'ARCHEVÊQUE DE VIENNE, PIERRE DE VILLARS, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Éloges de l'*Introduction à la vie dévote*.

25 mars 1609.

Monsieur, le livre spirituel que vous venez de mettre sous la presse me ravit, m'échauffe, m'extasie tellement, que je n'ai ni langue ni plume pour vous exprimer l'affection dont je suis transporte pour vous, par rapport à ce grand et signalé service que vous rendez à la divine bonté, et à l'avantage inestimable qui en reviendra à ceux qui seront assez heureux de lire cet ouvrage comme on le doit lire. Mais que ne devoit-on pas attendre d'un évêque de Genève tel que vous, sinon quelque ouvrage, entre autres, qui mît fin a l'infamie de Genève, qui a infecté toute l'Europe par son hérésie?

Je ne nie pas que les livres si savamment écrits par tant de docteurs excellents, dont le cardinal Bellarmin est le chef, n'aient beaucoup servi contre les hérésies de ce siècle; mais je ne puis aussi m'empêcher de dire et de soutenir que ceux qui ont écrit sur la morale et sur la devotion, n'y ont pas apporté un remède moins efficace. Je pourrois, je voudrois et je devrois passer outre, et préférer les controversistes, s'il étoit question de combattre l'erreur de front; car l'erreur n'étant que la matière des hérésies, et l'obstination la forme, la doctrine qui éclaire l'entendement remédie à la matière; mais aussi la vertu, la dévotion, l'ardeur de la piété qui fléchit la volonté, et qui en bannit l'opiniâtreté, dominent sur la forme qui tient le premier rang dans l'essence; de manière qu'à ce compte il faut, ou que la doctrine des controverses cède à celle de la piété et de la devotion, ou du moins qu'elle se l'associe, tellement qu'en lui cédant sa nécessité elle reconnoisse que sans elle on n'avance rien. En voici la raison.

Tout pécheur est ignorant; et, quoique dans la spéculation il puisse dire, je vois le bien et l'approuve, parce que l'entendement est vaincu par la vérité, dans la pratique il confessera qu'il fait mal, parce que la passion mal réglée l'emporte: de façon que quand le feu de la concupiscence est tombé sur les ames passionnees, elles ne voient point le soleil. Il faut donc bonifier la volonté, pour empêcher qu'elle ne nuise à l'illumination efficace de l'entendement; et c'est ce que font les livres spirituels qui commencent par la doctrine purgative, pour dépouiller les ames de toutes les mauvaises habitudes incompatibles avec le vrai christianisme.

Or, monsieur, continuez de servir d'instrument à la divine sagesse, rembarrant l'erreur des hérétiques par la doctrine des controverses, et conduisant les volontés dépravées dans le chemin de la vertu, par vos traités de piété et dévotion. Sans doute la réformation des mœurs éteindra les hérésies avec le temps, comme leur dépravation les a causées, puisque l'hérésie n'est jamais le premier péché.

Excusez, s'il vous plaît, ma prolixité. Il m'a fallu contenter mon ame, en lui donnant la satisfaction de vous marquer sa joie et son contentement sur votre beau et bon livre, que je ne puis assez louer.

FRAGMENT.

Je ne désavoue pas que je n'aie fait une grande fête de votre *Introduction* en plusieurs bonnes compagnies; mais ce n'est pas ma recommandation qui l'a mise en vogue: elle vole de ses propres ailes, elle est douce de son propre sucre, elle est embellie et enrichie de ses propres couleurs et de ses joyaux. Celui qui a du bon vin, n'a pas besoin d'enseigne.

LETTRE CLV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A PIERRE DE VILLARS, ARCHEVÊQUE DE VIENNE, MÉTROPOLITAIN DE GENÈVE.

Réponse à la lettre précédente. Il le remercie des éloges qu'il veut bien donner à son livre; il lui fait part des raisons qui l'ont déterminé à le composer et à le mettre au jour; il lui parle des projets de quelques autres ouvrages.

Monseigneur, je reçus le huitième de ce mois la lettre qu'il vous plut m'écrire le 25 de l'autre prochain passé, et proteste que rien ne m'est arrivé, il y a long-temps, qui m'ait rempli de tant de joie et bonheur; car mon ame qui recevoit la vôtre d'un grand respect, désiroit par quelque heureuse rencontre avoir quelque digne accès à votre bienveillance: mais comme le pouvois-je espérer, étant eloué et affligé à ces montagnes, et si indigne de votre considération?

Et voici néanmoins que Dieu a voulu me prévenir de cette consolation, de laquelle je remercie très-humblement sa bonté, et me sens fort oblige à la vôtre, qui s'y est si aimablement inclinee. C'est un grand fruit que ce pauvre petit livre

m'a rendu, et lequel certes je n'attendois pas; mais pour lequel seul, plus que pour aucun autre duquel je me sois aperçu jusqu'à présent, je le veux désormais aimer et cultiver.

Vous avez bien remarqué, monseigneur, que cette besogne ne fut jamais faite à dessein projeté. C'est un mémorial que j'avois dressé pour une belle ame qui avoit désiré ma direction; et cela emmi les occupations du carême, auquel je prêchois deux fois la semaine. Elle le montra au révérend père Forier, lors recteur du collége de Chambéri, et maintenant de celui d'Avignon, qu'elle savoit être mon grand ami, et auquel même je rendois souvent compte de mes actions. Ce fut lui qui me pressa si fort de faire mettre au jour cet écrit : après l'avoir hâtivement revu et accommodé de quelques petits agencements, je l'envoyai à l'imprimeur; c'est pourquoi il s'est présenté à vos yeux si mal accommodé.

Mais puisque, tel qu'il est, vous le favorisez de votre approbation, si jamais il retourne sous la presse, je me délibère de l'agencer et accroître de certaines pièces qui, à mon avis, le rendront plus utile au public, et moins indigne de la faveur que vous lui faites.

Et puisque vous m'exhortez, monseigneur, de continuer à mettre par écrit ce que Dieu me donnera pour l'édification de son Eglise, je vous dirai librement et avec confiance mes intentions pour ce regard. Tout me manque, sans doute, pour l'entreprise des œuvres de grand volume et de longue haleine; car vraiment je n'ai nulle suffisance d'esprit pour cela. Il n'y a peut-être évêque à cent lieues autour de moi qui ait un si grand embrouillement d'affaires que j'ai. Je suis en lieu où je ne puis avoir ni livre ni communications propres à tels effets. Pour cela, laissant aux grands ouvriers les grands desseins, j'ai conçu certains petits ouvrages moins laborieux, et néanmoins assez propres à la condition de ma vie, non-seulement vouée, mais consacrée au service du prochain pour la gloire de Dieu. Je vous en présente brièvement les arguments.

Je médite donc un livret de l'amour de Dieu, non pas pour en traiter spéculativement, mais pour en montrer la pratique en l'observation des commandements de la première table; celui-ci sera suivi d'un autre, qui montrera la pratique du même amour divin en l'observation des commandements de la seconde table : et tous deux pourront être réduits en un volume juste et maniable. Je pense aussi de pousser dehors un jour un petit calendrier et journalier pour la conduite de l'ame dévote, auquel je représenterai à Philotée des saintes occupations pour toutes les semaines de l'année.

J'ai de plus quelques matériaux pour l'introduction des apprentis à l'exercice de la prédication évangélique, laquelle je voudrois faire suivre de la méthode de convertir les hérétiques par la sainte prédication : et en ce dernier livre je voudrois, par manière de pratique, défaire tous les plus apparents et célèbres arguments de nos adversaires; et ce avec un style non-seulement instructif, mais affectif, à ce qu'il profitât non-seulement à la consolation des catholiques, mais à la réduction des hérétiques; à quoi j'emploierois plusieurs méditations que j'ai faites durant cinq ans en Chablais, où j'ai prêché sans autres livres que la Bible, et ceux du grand Bellarmin.

Voilà, monseigneur, ce que mon petit zèle me suggère; lequel, n'étant pas à l'aventure *secundùm scientiam*, le temps, le peu de loisir que j'ai, la reconnoissance de mon imbécillité modéreront; bien que sans mentir votre autorité l'ait bien fort enflammé par le favorable jugement que vous faites de ce premier livret, duquel encore faut-il que je vous dise ce que M. notre évêque de Montpellier m'a écrit.

Il m'avertit que je me tiens trop pressé et serré en plusieurs endroits, ne donnant pas assez de corps à mes avis; en quoi, sans doute, je vois qu'il a raison : mais, n'ayant dressé cette besogne que pour une ame que je voyois souvent, j'affectois la brièveté en cet écrit, pour la commodité que j'avois de m'étendre en paroles.

L'autre chose qu'il me dit, c'est que, pour une simple et première introduction, je porte trop avant ma Philotée; et cela est arrivé parce que l'ame que je traitois étoit déjà bien fort vertueuse, quoiqu'elle n'eût nullement goûté la vie dévote; c'est pourquoi, en peu de temps, elle avança fort bien.

Or à l'un et à l'autre de ces défauts je remédierai aisément, si jamais cette *Introduction* se réimprime : car, pour finir par où j'ai commencé, l'honneur qu'elle me donne m'ayant ouvert le chemin à votre amitié, et l'opinion que vous avez qu'elle sera profitable aux ames, sera cause que je l'aimerai, et lui ferai tous les biens qu'il me sera possible.

Mais, mon Dieu! que direz-vous de moi, monseigneur, me voyant épancher mon ame devant vous avec autant de naïveté et d'assurance, comme si j'avois bien mérité l'accueil que vous me faites, et l'accès que vous me donnez? Je suis tel, monseigneur; et votre sainte charité me donne cette libre confiance, et outre cela me fait vous conjurer, par les entrailles de notre commun et souverain objet et Sauveur, de me continuer ce bien que vous avez commencé à me départir, non-seulement me communiquant la suavité de votre es-

prit, mais me censurant et avertissant en tout ce que votre dilection et zèle vous dicteront; vous promettant que vous rencontrerez un cœur capable quoique indigne de recevoir de telles faveurs. Dieu vous conserve longuement. Monseigneur, votre, etc.

LETTRE CLVI.

L'ARCHEVÊQUE DE VIENNE, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il l'encourage à exécuter les ouvrages dont il lui a parlé, en faisant voir les heureux effets qu'ils doivent produire.

Après le 8 avril 1609.

Monsieur, votre dessein des deux traités sur les deux tables disposera des échelles et des degrés au cœur de ceux qui seront si heureux que de les lire, relire et retenir; car ils arriveront par ce moyen au plus haut faîte de la charité, qui accomplit la loi, et en qui consiste vraiment tout l'homme; comme sans elle tout l'homme, quelque grand qu'il puisse être en tout le reste, quelle que soit son excellence, doit dire, Je ne suis rien.

Le dessein du calendrier sera la tablature dont Philotée se servira sur le clavier de son épinette organisée, pour conserver la mémoire des plus beaux airs spirituels, que la nécessité du corps et les autres occupations extérieures lui font interrompre actuellement plus souvent qu'elle ne voudroit. Ces cinquante-deux semaines, quoique reitérées plusieurs années, ne lui dureront rien; lui représentant les deux septénaires de la gloire de l'ame et du corps, qui suivront le grand jubilé qui ne finira jamais.

Par les deux derniers projets que vous meditez, vous peuplerez le monde de prédicateurs qui vous imiteront; et j'ose me promettre, s'il plaît à Dieu, que vous mettiez au jour ces belles conceptions, de voir un si grand nombre de conversions, tant des hérétiques que des libertins, que l'on sera contraint d'avouer qu'on n'aura jamais trouvé une semblable méthode. Et puis, vous appelez cela de petites entreprises, des entreprises de courte haleine, de basse étoffe; et je persiste néanmoins dans tout ce que ma précédente vous représentoit de la valeur de votre livre au-dessus des grands et immenses volumes de plusieurs qui s'essayent à combattre l'hérésie, dont l'obstination ne peut être vaincue que par l'amélioration des volontes, si je puis user de ce terme; et c'est à quoi la réformation des mœurs sert directement.

Faites donc, monsieur, que votre zèle, qui est vraiment selon la science des saints, execute ce que vous daignez me communiquer. Pour moi, je n'y puis contribuer en rien que par cette instante requisition que je vous en fais pour la gloire de Dieu et le service de son Église.

LETTRE CLVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. L'ÉVÊQUE DE MONTPELLIER.

(Tirée du monastère de la Visitation de S.-Jacques, à Paris.)

Marques d'amitié, d'estime, de respect et d'humilité.

Avril 1609.

Monseigneur,

C'est de tout mon cœur que je vous écris également avec respect et confiance : celle-ci procede de la connoissance que j'ai de la sincérité de votre bienveillance en mon endroit, et celui-là de la multitude des riches qualités qui décorent le rang que vous tenez en l'Église de Dieu; auquel, bien que je vous aie devancé quant au temps, je vous vois néanmoins devant moi en tout autre façon, que c'est le moins que je veuille et doive faire, que d'user exactement d'une réciproque révérence en votre endroit. Et si vous ne vous étiez pas mis à l'extrémité du plus haut point d'honneur envers moi, je me fusse essayé de vous en rendre plus que vous ne m'en donnez; mais il faut que je demeure vaincu, tant parce que vous savez tout mieux faire que moi, que d'autant que le lieu d'où sort l'honneur que vous me faites lui donne un poids si excessif que je n'ai rien qui le puisse égaler. Mais c'est assez. Continuez, je vous supplie, monseigneur, d'aimer celui qui vous souhaite toute sorte de bonheur en la grace de Dieu, et qui est, d'une affection inviolable, votre, etc.

LETTRE CLVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Il consent à un voyage que cette dame et sa sœur malade devoient faire pour venir le voir, et fixe les conditions qu'il met à ce consentement.

30 mai 1609.

Je réponds brièvement mais exactement à votre lettre, que le curé de Seyssel m'a rendue. Je vois l'esprit de notre chère sœur, qui désire de venir faire un voyage, et s'en promet un grand

allegement. Encore faut-il un peu condescendre à cette pauvre fille, qui est vraiment bonne, quoique infirme; et pour cela, je lui dirois volontiers qu'elle vînt, si je ne craignois l'inquiétude et la diversité des sentiments que messieurs vos parents en prendront. Il se peut néanmoins faire qu'ils l'auront agréable; et si vous connoissez que ce soit à la bonne foi et simplement qu'ils l'auront agréable, vous pourrez fort librement lui donner courage de venir, et venir vous-même sous les mêmes conditions.

Je vais aussi réserver en ce dessein, parce que je doute que les congés qu'ils accordent ne soient pas donnés de ce bon cœur; et là-dessus se disent mille choses. Or, quand elle se résoudra de venir, il faut que ce soit sans bruit et tout simplement, comme pour venir à Saint-Trivier et à Saint-Claude, et vous aussi, et la bonne mademoiselle de N. aussi, si elle est de la troupe, afin d'éviter les curiosités de ceux qui voudront tout enquérir.

Et si, il ne faut pas que ce soit sitôt, parce que nous avons un peu de soupçon de guerre qui s'évacuera, et que monseigneur le duc de Nemours doit passer ici pour quelques jours, pendant lesquels je ne pourrai pas l'abandonner : en sorte que si vous preniez cette résolution, il faudra prendre le temps un peu bien avant vers le mois d'août, sur la fin ou sur le commencement de septembre; car avant le mois de juillet je serai hors d'ici : et si, il me faudra aller consacrer un digne évêque, que nous avons à Bellay; action, laquelle bien qu'elle soit courte, si est-ce qu'elle me tient en suspens, parce que je ne sais pas le temps précisément.

Au demeurant, croyez que j'aurai bien de la consolation si je vous puis voir entre nos montagnes, qui sont toutes en fort bon air. En un mot, prenez garde que vos congés soient donnés franchement; et, cela étant, ce me sera un grand contentement de vous voir parmi nous, quoique vous n'y serez nullement bien traitées, encore que nous le voulussions; mais vous serez reçues par certaines sortes de cœurs qui ne sont pas vulgaires.

Quant à la méditation, les médecins ont raison : tandis que vous êtes infirme, il s'en faut sevrer; et, pour réparer ce manquement, il faut que vous fassiez au double des oraisons jaculatoires, et que vous appliquiez le tout à Dieu, par un acquiescement à son bon plaisir, qui vous sépare aucunement de lui, vous donnant cet empêchement à la méditation; mais c'est pour vous unir plus solidement à lui par l'exercice de la sainte et tranquille résignation.

Que nous importe-t-il que nous soyons avec Dieu ou d'une façon ou d'autre? En vérité, puisque nous ne cherchons que lui, et que nous ne le trouvons pas moins en la mortification qu'en l'oraison, surtout quand il nous touche de maladie, il nous doit être aussi bon de l'un que de l'autre; outre que les oraisons jaculatoires et les élancements de notre esprit sont vraies continuelles oraisons, et la souffrance des maux est la plus digne offrande que nous puissions faire à celui qui nous a sauvés en souffrant. Faites-vous lire quelque bon livre parfois, car cela supplée.

Quant à la communion, continuez toujours; et il est vrai ce que je vous ai dit, qu'il n'étoit nul besoin d'ouïr la messe pour communier les jours ouvriers, ni même les jours de fêtes, quand on en a ouï une devant, ou quand on en peut ouïr une après, quoique entre les deux on fasse beaucoup d'autres choses; cela est vrai.

Ne vous inquiétez point de ne pouvoir pas servir Dieu selon votre goût; car, en vous accommodant bien à vos incommodités, vous le servez selon le sien, qui est bien meilleur que le vôtre.

Qu'à jamais soit-il béni et glorifié. Vive Jésus; et je suis en lui d'un cœur très-fidèle tout entièrement vôtre.

Je salue très-humblement le P. Gentil.

LETTRE CLIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU PÈRE CLAUDE DE COEX, PRIEUR DE L'ABBAYE DE TALLOIRES, ORDRE DE S. BENOIT (1).

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Annecy, 10 juillet 1609.

Monsieur, puisque Dieu a choisi un nombre de personnes fort petit, et encore des moindres

(1) S. François, ayant résolu de réduire les religieux de l'abbaye de Talloires, ordre de S. Benoît, à la discipline régulière, et ayant obtenu pour cela une commission du pape Paul V, il se transporta à ladite abbaye, et proposa la réforme.

Le père Claude-Louis-Nicolas de Coëx, prieur claustral, homme de bien, et qui désiroit beaucoup cette réforme, le seconda de tout son pouvoir; mais, malgré tout son zèle, notre Saint se vit contraint d'abandonner le monastère; et ces moines poussèrent leur rage jusqu'à attenter à sa vie en lui tirant deux coups de pistolet.

Cependant, considérant les suites fâcheuses que cet attentat pourroit avoir, ils vinrent presque aussitôt implorer la miséricorde de leur évêque et de leur prieur, et n'eurent pas grand'peine d'obtenir leur

de la maison, en âge et en crédit, il faut que le tout s'entreprenne avec une très-grande humilité et simplicité, sans que ce petit nombre fasse semblant de reprendre et censurer les autres par paroles, ni par gestes extérieurs; mais que simplement il les édifie par bon exemple et conversation.

Le commencement étant si petit, il faut avoir une grande longanimité à la poursuite, et se ressouvenir que notre Seigneur, après trente trois ans, ne laissa que six-vingts disciples bien assemblés, entre lesquels il y en eut beaucoup de discoles. La palme, reine des arbres, ne produit son fruit que cent ans après qu'elle est plantée. Il convient donc être doué d'un cœur généreux et de longue haleine en une œuvre de si grande importance. Dieu a fait des réformations par de moindres commencements; et il ne faut rien moins prétendre qu'à la perfection.

Pour venir au particulier, mon avis est que votre sainte brigade soit soigneuse de communier dévotement à tout le moins une fois chaque semaine; qu'on lui apprenne à bien et dûment examiner sa conscience tous les soirs; qu'on lui montre à faire convenablement l'oraison mentale, selon la disposition des sujets: surtout qu'on lui enseigne à obéir au directeur très-volontairement, très-fermement, et très-continuellement.

Quant à l'habit, je ne pense pas qu'il soit à propos de le changer, qu'après que l'année sera expirée: bien désirerois-je qu'il fût en tout le plus uniforme qu'il se pourra faire, tant en la façon qu'en la matière, et que le froc fût large, à la façon des bénédictins reformés. Il me semble qu'on doit garder la chemise pour l'honnêteté, pourvu toutefois que le collet ne soit pas immodérément étendu, ains fort sobrement et d'une même manière. Chacun aussi portera la ceinture et le bonnet de même façon, et le tout bien proprement.

Pour le regard des lits, plus ils seront simples, plus aussi seront-ils à propos: que chacun ait le sien, et qu'ils soient tellement disposes, qu'en se couchant et levant on ne se voie point les uns les autres, afin que les yeux même soient mondes et nets. J'approuverois fort que ceux qui ont de la barbe fussent rasés à la tête et au menton, selon les anciennes coutumes des bénédictins; et que, tant qu'il sera possible, on n'allât plus seul à seul, mais toujours avec un compagnon.

Il sera expédient qu'aux divins offices le petit troupeau entre et demeure, et sorte ensemblement, avec même contenance et cérémonie, d'antant que la composition extérieure, soit aux offices, soit à table, soit en public, est un puissant motif pour beaucoup de bien.

A ce commencement il n'est pas nécessaire d'ajouter aucune abstinence à celle des vendredis et samedis, sinon celle des mercredis, selon la vieille coutume et mitigation observée au monastère.

Voilà mon petit avis pour ce commencement; la fin prétendue sera bien autre chose, Dieu aidant; car, comme vous savez, *la première chose en intention est la dernière en exécution*. Mais, pour bien servir en cette besogne, il faut avoir un courage inexpugnable, et attendre le fruit en patience. Je sais et vois votre règle qui dit merveille; il n'est pas pourtant expédient de passer d'une extrémité à l'autre sans milieu.

Plantez bien avant, monsieur, cette affection dans votre cœur, de rétablir les murs de Jérusalem; Dieu vous assistera de sa main. Surtout prenez garde d'user de lait et de miel, parce que les viandes ne pourroient être encore mâchées par les foibles dents des invités. Adieu, et ayez bon courage d'être l'un de ceux par lesquels le salut sera fait en Israël.

pardon; mais on se hâta d'ajouter à l'autorité du pape celle du sénat, qui fit mettre à exécution les ordres de sa sainteté.

Les religieux furent sommés d'embrasser la réforme ou de vider le monastère dans trois mois. Il y en eut qui se retirèrent, et d'autres qui acceptèrent. Le prieur conjura S. François de lui envoyer par écrit les avis qui lui étoient nécessaires pour la direction de ses religieux. Cette lettre est la réponse du saint évêque.

LETTRE CLX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

La foiblesse de l'homme est digne de compassion dans sa sensibilité à la mort de ses proches; il est vrai qu'on n'y peut pas être tout-à-fait insensible; mais, après avoir payé le tribut à la nature, il faut que la raison et la religion prennent le dessus.

La veille de l'Assomption, 14 août 1609.

Voici la troisième fois que je vous écris depuis votre départ, ma chère sœur; ma fille N. m'a bien dit de vos nouvelles, et de celles de M., laquelle il m'a depeinte pour fort affligée: mais je le crois bien; c'étoit sa fille, celle qui est morte. Hélas! il faut avoir compassion à nos misérables ames, lesquelles, tandis qu'elles sont en l'imbecillité de nos corps, sont si très fort sujettes à la vanité. *Comment est-il possible*, disoit S. Grégoire à un évêque, *que les orages de la*

terre ébranlent si fort ceux qui sont au ciel? S'ils sont au ciel, comme sont-ils agités de ce qui se passe en la terre? O Dieu! que cette leçon de la sainte constance est requise à ceux qui veulent sérieusement embrasser leur salut! Il est vrai que cette imaginaire insensibilité de ceux qui ne veulent pas souffrir qu'on soit homme, m'a toujours semblé une vraie chimère; mais aussi, après qu'on a rendu le tribut à cette partie inférieure, il faut rendre le devoir à la supérieure, à laquelle sied, comme en son trône, l'esprit de la foi qui doit nous consoler dans nos afflictions, ains nous consoler par nos afflictions. Que bienheureux sont ceux lesquels se réjouissent d'être affligés, et qui convertissent l'absinthe en miel! Il ne faut pas que je vous dise, ma chère fille, combien affectionnément je vous recommande à notre Seigneur; car c'est avec un cœur tout nouveau, et qui va toujours s'agrandissant de ce côté-là.

Je suis un peu plus à l'oraison qu'à l'ordinaire: car ne vous faut-il pas un peu parler de mon ame, qui est tant vôtre? Graces à Dieu, j'ai un extrême désir d'être tout à lui, et de bien servir son peuple. Adieu, ma chère fille, que mon ame aime et chérit incomparablement, absolument, uniquement en celui qui, pour nous aimer et se rendre à notre amour, s'est rendu à la mort. Vive Jésus, vive Marie. Amen.

LETTRE CLXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Il la console dans une maladie, et lui donne les moyens d'en faire un saint usage.

20 août 1609.

Selon la sainte et parfaite amitié que Dieu m'a donnée pour vous, ma très-chère fille, j'ai de la peine de votre maladie. Or sus, il faut pourtant s'accommoder à non-seulement vouloir, mais à chérir, honorer et caresser le mal, comme venant de la main de cette souveraine bonté, à laquelle et pour laquelle nous sommes. Que puissiez-vous bientôt guérir, si c'est la plus grande gloire de Dieu, ma chère fille: si moins, que puissiez-vous amoureusement souffrir; tandis qu'ainsi le requiert la Providence céleste; afin que, guérissant ou souffrant, le bon plaisir divin soit exercé.

Que vous puis-je plus dire, ma chère fille? sinon ce que je vous ai si souvent dit, que vous alliez toujours votre train ordinaire, le plus que vous pourrez, pour l'amour de Dieu, faisant plus d'actions intérieures de cet amour, et encore des extérieures; et surtout contournant tant que vous pourrez votre cœur à la sainte douceur et tranquillité, et à la douceur envers le prochain, quoique fâcheux et ennuyeux; à la tranquillité envers vous-même, quoique tentée ou affligée, et quoique misérable.

J'espère en notre Seigneur que vous vous tiendrez toujours en sa main, et que, par conséquent, jamais vous ne trébucherez du tout; que si à la rencontre de quelque pierre vous choppez, ce ne sera que pour vous faire tant mieux tenir sur vos gardes, et pour vous faire de plus en plus réclamer l'aide et le secours de ce doux Père céleste, que je supplie vous avoir à jamais en sa sainte protection. Amen.

Je suis en lui très-fermement tout vôtre, etc.

LETTRE CLXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SA SAINTETÉ LE PAPE PAUL V.

(Tirée de la vie du Saint, par Maupas.)

Il lui recommande son Église de Gex, en lui rendant compte de ce qu'il a fait, et par la même occasion celle du Chablais.

Au commencement d'octobre 1609.

Très-saint Père,

Ayant été depuis quelques années auprès du roi très-chrétien, pour obtenir le rétablissement de la religion catholique au bailliage de Gex, il nous fut permis d'en exercer les fonctions en trois lieux, comme nous venons de faire; ce grand prince nous ayant mis lui-même en avant, pour le total, qu'il eut bien désiré la foi catholique partout; mais que tout ce qu'il vouloit ne lui étoit pas possible. Et moi je dis à votre sainteté (1), que le cardinal de Médicis, légat en France, l'an 1598, vous pourra dire, que rien n'est impossible à Dieu; car, passant lors à Thonon, il trouva par sa miséricorde un nombre infini de personnes qui rentroient au parc de Jésus-Christ, lesquelles, après un fâcheux hiver de contradictions et de peines, formoient, en ce lieu, un printemps nouveau, où le bel arbre de la croix vivifiant paroissoit de toutes parts; de façon que je puis dire à votre sainteté, avec assurance, que de notre temps, en nul lieu, tant d'hérétiques ne sont retournés à la vraie foi ni plus suavement ni avec plus d'efficace.

(1) Paul V n'étoit pas encore pape en 1598, lorsque S. François lui dit ceci.

Il n'y a qu'onze ans que l'hérésie s'enseignoit et prêchoit dans soixante-cinq paroisses proche de la ville de Genève, où à peine y avoit-il cent catholiques, et j'y fus en ce temps-là, trois ans tout seul à prêcher l'évangile; et maintenant en autant de lieux la sainte Église a étendu ses branches, et est en telle vigueur que le calvinisme en est exclu, et n'y pourroit-on pas trouver à présent cent huguenots; jusque-là que partout on y célèbre le sacrifice de la sainte messe : et, ce qui est le principal, ils ont persévéré inviolablement parmi toutes les persécutions et épouvantes des guerres; fruit qui n'est pas de saison en ces rencontres tempêtueuses, mais que Dieu a voulu donner aux désirs et aux prières des ouvriers qu'il a employés. Il reste que le saint siége apostolique, par son soin et par sa grace, prenne à cœur et embrasse cette affaire, grande à la vérité, et digne d'être affectionnée; c'est ce que je demande, et que j'attends très-humblement de la clémence de votre sainteté, priant notre Seigneur Jésus-Christ qu'il soit toujours propice.

LETTRE CLXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, AUX MAGISTRATS DE LA VILLE DE SALINS.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Salins.)

Il les remercie de la proposition qu'ils lui avoient faite de venir prêcher le carême en leur ville l'année suivante.

Dôle, jour de Toussaint, 1609.

Messieurs,

Vous m'obligez extrêmement par le désir que vous avez de mes prédications, lesquelles seront utiles à votre peuple, si Dieu me donne autant de force comme il m'a donné de courage et d'affection de vous rendre du service. Que s'il exauce mes prières, vous vivrez tous longuement, heureusement et saintement en ce monde, et éternellement, glorieusement et très-semblablement en l'autre; car ce sont les souhaits continuels que je ferai meshui devant sa divine Majesté, pour vous et pour votre ville, étant messieurs, votre, etc.

LETTRE CLXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée de la vie de sœur Anne-Jacqueline Costre, par la mère de Changi.)

Il fait l'éloge d'une bonne fille qu'il destinoit à être la première tourière de la congrégation qu'il vouloit établir.

En novembre 1609.

Votre Anne-Jacqueline me contente toujours plus. La dernière fois qu'elle se confessa, elle me demanda licence, pour se préparer et accoutumer, dit-elle, à être religieuse, de jeûner au pain et à l'eau les avents, et d'aller nu-pieds tout l'hiver. O ma fille! il faut vous dire ce que je lui répondis: car je l'estime aussi bon pour la maîtresse que pour la servante : que je désirois que les filles de notre congrégation eussent les pieds bien chaussés, mais le cœur bien déchaussé et bien nu des affections terrestres; qu'elles eussent la tête bien couverte, et l'esprit bien découvert, par une parfaite simplicité et dépouillement de la propre volonté.

LETTRE CLXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN INTIME AMI.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Sur une accusation calomnieuse.

A mon arrivée, j'ai trouvé une grande calomnie pour me mettre en la disgrace de ce prince qui a témoigné me tant aimer. Or j'attends l'événement; cette bourrasque passera tantôt, Dieu aidant : mais quand je l'appelle bourrasque, ne pensez pas que j'en sois agité non plus certes que de la moindre chose du monde; car il n'y a en cela pour tout aucun sujet de mon côté. Ceux qui me connoissent savent que je ne pensai jamais à intelligences (1), et que je fais mille traits de courage par une vraie simplicité, non pas certes simplicité d'esprit (car je ne veux pas parler doublement avec vous), mais simplicité de confiance. Or tout cela n'est rien; je ne le dis qu'à vous.

(1) Qui me cognoscunt, ad nullum me cum aliquo clandestinum commercium idoneum esse sciunt. Aug. de Sales, liv. VII, p. 338.

LETTRE CLXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il l'exhorte à s'abandonner tout entière au bon plaisir de Dieu pour tous les événements, et à persévérer dans le dessein qu'elle avoit formé de se consacrer à lui.

27 décembre 1609.

Vous croirez bien mieux que nous sommes venus à bon port, ma chère fille, quand vous en verrez ce petit témoignage de ma main. Hé bien, vous voilà donc toute résignée entre les mains de notre Sauveur, par un abandonnement de tout votre être à son bon plaisir et sainte providence. O Dieu! quel bonheur d'être ainsi entre les bras et les mamelles de celui duquel l'épouse sacrée disoit : *Vos tétins sont incomparablement meilleurs que le vin* (1). Demeurez ainsi, chère fille; et, comme un autre petit S. Jean, tandis que les autres mangent à la table du Sauveur diverses viandes, reposez et penchez par une toute simple confiance votre tête, votre ame, votre esprit, sur la poitrine amoureuse de ce cher Seigneur; car il est mieux de dormir sur ce sacré oreiller, que de veiller en toute autre posture.

Vous ne sauriez croire combien je sens mon cœur plein de grands désirs de servir ce Seigneur. Certes, ma fille, mes affections sont si grandes, ce me semble, que j'espère de le faire un jour, après que je me serai bien humilié devant sa bonté. Vive Dieu, ma chère fille, il m'est avis que tout ne m'est plus rien qu'en Dieu, auquel néanmoins et pour lequel j'aime plus tendrement que jamais ce que j'aime, et surtout votre ame. Or il est vrai, ma fille, j'ai ce sentiment-là.

Nous avons fait un heureux voyage au Comté. O que j'y ai prié de bon cœur pour vous au saint suaire que l'on montra publiquement, à ma contemplation à la sainte hostie, et à notre cher Saint-Claude, où je fus logé à votre logis, et pris plaisir à voir le lieu où je reçus votre confession, et fus consolé à représenter ce cœur, qu'en qualité de père je présentai pour la première fois à l'autel de Saint-Claude.

Il faut que je vous dise que la sorte de vie que nous avons choisie me semble tous les jours plus désirable, et que notre Seigneur en sera fort servi. Je vois bien plusieurs difficultés : mais, croyant que Dieu le veut, cela ne me donne aucune crainte. Il faut avoir un peu de patience. Je vous recommande, ce me semble, de bon cœur à Dieu, ma chère fille, croyez que je le fais avec une affection du tout incomparable.

Vivez bien doucement cependant auprès de notre Seigneur, et de Notre-Dame, et de S. Joseph. Mon Dieu! ma fille, quelquefois j'ai de si bonnes et douces affections en mon ame à l'endroit de ce Sauveur : mais, hélas! je n'en ai guère eu mes mains (1). Je ne perds pourtant point courage, ma fille. Ne sommes-nous pas bien heureux de ne prétendre rien moins qu'à Dieu?

Adieu, ma chère fille, je m'en vais aux prières du soir, qui se font devant le saint-sacrement, pour les nécessités de la paix; vous n'y serez pas oubliée, car vous tenez un rang en mon cœur qui ne le peut permettre. Oui, je crois en mon ame que Dieu veut que je sois très-inséparablement et inviolablement tout vôtre.

(1) Meliora sunt ubera tua vino. CANT., c. 1, v. 1.

(1) S. François fait ici allusion aux présents des bergers et des mages.

LETTRE CLXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN AMI.

(Tirée du monastère de la Visitation de Strasbourg.)

Il se plaint de ce qu'il ne veut pas se réconcilier avec son fils, ni lui accorder son pardon.

Annecy, le 8 janvier 1610.

Monsieur,

Mais serois-je donc ainsi éconduit és prières que je fais à ceux que je chéris et honore tant, et pour choses si honnêtes et si justes? Monsieur d'Avully me fait attendre plus longuement à mon avis, que ne mérite une bonne et favorable resolution du mariage que je lui ai proposé.

Et vous, monsieur, me refuserez-vous la grace que je vous ai requise, de voir et recevoir monsieur votre fils, qui recourt a votre sein paternel, pour y vivre meshui avec toute humilité et obeissance qu'il vous doit rendre? Donnez-moi, je vous conjure, monsieur, ce contentement, que ce soit par mon entremise que ce bonheur arrive à ce fils, afin qu'il sache que je tiens un rang en votre bienveillance aussi grand que celui que vous tenez en mon honneur et respect. Encore, faut-il, monsieur, que j'ajoute à ma supplication ce mot de mon métier. Tandis que les pères exercent leur sévérité à l'endroit de leurs enfants par nécessité, ils leur doivent préparer de la douceur en leur volonté, afin que la rigueur qui les a châtiés ne les accable pas, dégénérant en dureté

et fierté. Cet enfant se jette à vos pieds, et je vous supplie de le recevoir paternellement, cependant que je m'essaierai de vaincre aussi de l'autre côté monsieur d'Avully. Que, si tout en retour de mon attente, je suis partout rejeté, je cesserai cet office d'intercéder vers l'un et l'autre, mais non jamais d'être, monsieur, votre, etc.

LETTRE CLXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il faut suivre l'attrait du Saint-Esprit dans l'oraison. Quelle différence il y a entre se tenir et mettre en la présence de Dieu. On peut se tenir en la présence de Dieu, même en dormant.

16 janvier 1610.

Ma très-chère fille, votre façon d'oraison est bonne : soyez seulement bien fidèle à demeurer auprès de Dieu en cette douce et tranquille attention de cœur, et en ce doux endormissement entre les bras de sa providence, et en ce doux acquiescement à sa sainte volonté : car tout cela lui est agréable.

Gardez-vous des fortes applications de l'entendement, puisqu'elles vous nuisent, non-seulement au reste, mais à l'oraison même, et travaillez autour de votre cher objet avec les affections tout simplement, et le plus doucement que vous pourrez. Il ne se peut faire que l'entendement ne fasse quelquefois des élancements pour s'appliquer; et il ne faut pas s'amuser à s'en tenir dessus sa garde, car cela serviroit de distraction; mais il faut se contenter que, vous en apercevant, vous retourniez aux simples actions de la volonté.

Se tenir en la présence de Dieu, et se mettre en la présence de Dieu, ce sont, à mon avis, deux choses : car pour s'y mettre, il faut révoquer son ame de tout autre objet, et la rendre attentive à cette présence actuellement, ainsi que je dis dans le livre : mais après qu'on s'y est mis, on s'y tient toujours, tandis que, ou par l'entendement, ou par la volonté, on fait des actes envers Dieu, soit en le regardant, ou regardant quelque autre chose pour l'amour de lui; ou ne regardant rien, mais lui parlant; ou ne le regardant ni parlant à lui, mais simplement demeurant où il nous a mis, comme une statue dans sa niche. Et quand à cette simple demeure se joint quelque sentiment que nous sommes à Dieu, et qu'il est notre tout, nous en devons bien rendre grace à sa bonte. Si une statue que l'on auroit mise en une niche au milieu d'une salle avoit du discours, et qu'on lui demandât : Pourquoi es-tu là ? Parce que, diroit-elle, le statuaire mon maître m'a mise ici. Pourquoi ne te remues-tu point ? Parce qu'il veut que j'y demeure immobile. De quoi sers-tu là ? quel profit te revient-il d'être ainsi ? Ce n'est pas pour mon service que j'y suis, c'est pour servir et obéir à la volonté de mon maître. Mais tu ne le vois pas. Non, diroit-elle, mais il me voit et prend plaisir que je sois où il m'a mise. Mais ne voudrois-tu pas bien avoir du mouvement, pour aller plus près de lui? Non pas, sinon qu'il me le commandât. Ne désires-tu donc rien? Non; car je suis où mon maître m'a mise, et son gré est l'unique contentement de mon être.

Mon Dieu! ma fille, que c'est une bonne oraison, et c'est une bonne façon de se tenir en la présence de Dieu, que de se tenir en sa volonte et en son bon plaisir! Il m'est avis que Magdeleine étoit une statue en sa niche, quand, sans dire mot, sans se remuer, et peut-être sans le regarder, elle écoutoit ce que notre Seigneur disoit, assise à ses pieds : quand il parloit, elle écoutoit; quand il entrelaissoit de parler, elle cessoit d'écouter, et cependant elle étoit toujours là.

Un petit enfant qui est sur le sein de sa mère dormante, est vraiment en sa bonne et désirable place, bien qu'elle ne lui dise mot, ni lui à elle.

Mon Dieu! ma fille, que je suis aise de parler un peu de ces choses avec vous! Que nous sommes heureux, quand nous voulons aimer notre Seigneur! Aimons-le bien donc, ne nous mettons point à considérer trop par le menu ce que nous faisons pour son amour, pourvu que nous sachions que nous ne voulons jamais rien faire que pour son amour. Pour moi, je pense que nous nous tenons en la présence de Dieu mêmement en dormant : car nous nous endormons à sa vue, à son gré et par sa volonté; et il nous met là sur le lit, comme des statues dans une niche; et quand nous nous éveillons, nous trouvons qu'il est là auprès de nous, il n'en a point bougé ni nous aussi : nous nous sommes donc tenus en sa présence, mais les yeux fermés et clos.

Or, voilà qu'on me presse : bonsoir, ma chère sœur, ma fille, vous aurez de mes nouvelles le plus souvent que je pourrai.

Croyez que la première parole que je vous écrivis fut bien véritable, que Dieu m'avoit donné à vous; les sentiments en sont tous les jours plus grands en mon ame. Ce grand Dieu soit à jamais notre tout. Je salue ma chere petite fille, ma sœur, et toute la maison. Tenez ferme, chère fille; ne doutez point; Dieu vous tient de sa main, et ne vous abandonnera jamais. Gloire lui soit ès siècles des siècles! Amen.

Vive Jesus et sa très-sainte mère! Amen. Et loué soit le bon père saint Joseph! Dieu vous bénisse de mille bénédictions.

LETTRE CLXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, AUX MAGISTRATS DE LA VILLE DE SALINS.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Salins.)

L'archevêque de Besançon n'ayant pas jugé à propos de permettre que notre Saint vînt prêcher le carême à Salins (V. lettre 165e), les magistrats de cette ville s'excusèrent auprès de notre Saint, qui leur fit la réponse suivante.

Annecy, le 3 février 1610.

Messieurs,

Ayant appris par messieurs les échevins de votre ville, qui ont pris la peine de venir ici, ce que vous leur avez confié pour me dire, il ne me reste que de vous prier de croire que je conserverai chèrement en mon ame l'affection avec laquelle je vous avois dedié les prédications que vous avez désirées de moi pour ce carême, lesquelles je veux contr'échanger en autant d'oraisons que je ferai pour le bonheur de votre ville. Dieu soit donc à jamais votre protecteur, et je suis en lui de tout mon cœur, messieurs, votre, etc.

LETTRE CLXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du premier monastère de la Visitation de Ste-Mobie, à Aix.)

Il lui fait part de diverses nouvelles, et entre autres qu'il va commencer le livre de l'*Amour de Dieu.*

5 février 1610.

Cette lettre sera courte, très-chère fille, car je n'ai nul loisir. Elle vous dira donc seulement qu'avant hier j'ai su que je n'irois pas à Salins ce carême, parce que monsieur l'archevêque de Besançon a résolu à ceux de cette ville-là, qu'il ne vouloit pas que j'y allasse; et il est leur prélat. Et pourquoi de cela, je ne le sais pas bien; mais, à le dire entre nous, il ne sera pas grandement pris en bonne part de tous. Quant à moi, j'en suis bien aise, quoique je fusse résolu d'y aller de bon cœur.

Mon frère vous enverra son laquais dans peu de jours, en attendant d'y aller lui-même, après qu'il aura démêlé quelques affaires de deçà.

Mademoiselle Favre s'est enfin résolue, avec le bon congé de son père, d'être toute à notre Seigneur, et de demeurer ma fille plus que jamais; et je crois que nous en ferons quelque chose de bon.

J'écoute de toute part ce que Dieu demande de moi. Priez-le, ma chère fille, qu'il en dise ce bon mot, que je suis sien; oui certes, je le suis de tout mon cœur, quoique misérable et chétif: je ne manque point à la promesse faite de l'oraison; car il faut que de temps en temps je vous en rende compte.

La pauvre chère sœur est toute grosse, et vraiment fort bonne, ainsi que j'ai vu par la revue annuelle qu'elle a faite ces jours passés avec grande dévotion. Je vais mettre la main au livre de l'amour de Dieu, et m'essayerai d'en écrire autant sur mon cœur comme je ferai sur le papier. Bonjour, mon unique, ma très-chère, mon incomparable chère fille, soyez toute à Dieu. J'espère tous les jours plus en lui que nous ferions prou en notre dessein de vie. Mon Dieu! j'écris à perte d'haleine.

LETTRE CLXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DE BLONAY.

(Tirée de la vie de la mère de Blonay, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il lui donne avis que la congrégation de la Visitation est sur le point de s'établir, et qu'il songe à lui amener sa fille.

8 février 1610.

Monsieur mon cher frère,

Je vous donne avis que, par la divine miséricorde, le temps de la visitation s'approche; je veux dire qu'enfin nos conclusions sont prises, et que nous attendons à ce printemps madame de Chantal pour commencer notre petite congrégation, à laquelle vous savez que le Saint-Esprit a destiné votre fille, que je tiens pour mienne. Il m'est tombé ce matin dans l'esprit, pensant à elle, que c'est singulièrement à son ame que s'adressent les paroles de l'époux sacré: *debout, hâtez-vous, mon amie* (1); car enfin *amie*, c'est son nom, et l'époux l'appelle par son nom propre. Dites donc à cette chère fille amie qu'elle vienne de bon cœur nous trouver.

Mais, mon cher frère, soyez généreux: dites-lui vous-même *qu'il faut qu'elle oublie son peuple*

(1) Surge, propera, amica mea. CANT. c. II, v. 10.

et la maison de son père (1); car elle s'en souviendra toujours devant Dieu, qui est notre père commun. Tenez dnne notre chère fille prête pour nous l'amener aussitôt après Pâques; car nous espérons commencer environ ce temps-là.

LETTRE CLXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DESHAYES, GOUVERNEUR DE MONTARGIS.

(Tirée du premier monastère de la Visitation de la ville de Rouen.)

Il lui mande qu'il devoit prêcher le carême à Salins, et la raison qui l'en a empêché, et lui donne avis de l'heureuse mort de madame sa mère.

Annecy, le 4 mars 1610.

Monsieur, je ne saurois laisser partir le bon M. Bénard sans lui donner quelque marque de la continuelle souvenance que j'ai de votre douce bienveillance, en laquelle, certes, mon esprit s'esjouit grandement et plus que je ne saurois dire.

Je pensois être ce carême à Salins au comté de Bourgogne, puisque ceux de cette ville-là, m'en ayant fort conjuré, m'avoient obtenu de son altesse; mais à même que je voulois partir, ils m'envoyèrent deux des leurs, qui m'annoncèrent que M. leur archevêque leur avoit absolument refusé permission de me donner leur chaire.

Je ne sais pas le pourquoi selon les hommes; mais je crois que Dieu en a ainsi disposé pour une douloureuse satisfaction que j'ai eue ces jours passés de donner l'extrême bénédiction, et de fermer les yeux à ma bonne mère mourante. Car puisqu'ainsi il plaisoit à Dieu de la retirer, ce m'est du contentement de l'avoir servie et assistée en ses derniers travaux, et même d'autant que c'étoit une des plus douces et innocentes ames qu'il étoit possible de trouver, et à laquelle la providence de Dieu a été fort propice en ce trépas, l'ayant fort heureusement disposée à cela.

Voyez-vous, monsieur, je m'allège à vous dire ceci; car c'est grand cas comme c'est une heureuse et souefve rencontre à un cœur aucunement blessé de pouvoir se communiquer, quoique par lettres seulement, à un cœur si doux, si gracieux, si cher, si précieux et tant ami, comme le vôtre m'est par votre bonté, en laquelle je vous conjure toujours de me continuer fermement, avec assurance que je suis sans fin ni réserve, monsieur, votre, etc.

Nous attendons toujours que Monsieur vienne, et n'en avons néanmoins point de particulières nouvelles. Il est vrai que je ne les saurois apprendre de mon bréviaire, duquel seul je me mêle, et de prier notre Seigneur. J'excepte M. de Charmoisy, que je vois fort souvent

(1) Obliviscere populum tuum et domum patris tui. Ps. XLIV, v. 11.

LETTRE CLXXIII.

M. FRÉMIOT A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il lui marque sa douleur sur le départ de sa chère fille, mais une douleur tranquille et pleine de résignation.

29 mars 1610.

Monseigneur,

Ce papier devroit être marqué de plus de larmes que de lettres, puisque ma fille, en laquelle j'avois mis la meilleure partie de ma consolation pour ce monde, et du repos de ma misérable vieillesse, s'en va, et me laisse père sans enfants. Toutefois, à votre exemple, monseigneur, qui, à la mort de madame votre mère, avez pris une ferme et constante résolution, je me résolve et me conforme à ce qui plaît à Dieu. Puisqu'il veut avoir ma fille pour son service en ce monde, pour la conduire par ce chemin dans la gloire éternelle, je veux bien montrer que j'aime mieux son contentement, avec le repos de sa conscience, que mes propres affections.

Elle va donc se consacrer à Dieu; mais c'est à la charge qu'elle n'oubliera pas son père, qui l'a si chèrement et tendrement aimée. Elle emmène deux gages, l'un desquels j'estime heureux, puisqu'il entre en votre bénite famille; pour l'autre, je voudrois bien qu'elle voulût nous le conserver. A l'égard de son fils, j'en aurai le soin qu'un bon père doit à ses enfants; et, tant que Dieu aura agréable de me laisser en cette vallée de pleurs et de misère, je le ferai élever en tout honneur et vertu.

Je vous supplie très-humblement, monseigneur, de me continuer toujours vos bonnes volontés, et de croire que je ne desire rien plus, après les graces et bénédictions de ce bon Dieu, que j'implore et dont j'ai bien besoin, que d'être conservé en votre souvenance, et de demeurer toute ma vie, monseigneur, votre, etc.

LETTRE CLXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

(Tirée du monast. de la Visitat. de la ville de Rouen.)

Le Saint l'exhorte à la patience.

29 mars 1610.

Madame, je suis extrêmement déplaisant du retardement que je vois pour l'arrivee du dépêche que ce porteur et vous attendez; et s'il étoit en mon pouvoir, vous auriez une prompte satisfaction pour ce regard. Or, espérant que la chose ne peut pas aller beaucoup plus au long, je vous exhorte de vous consoler, et conserver la sainte patience, en vivant toujours en la crainte de notre Seigneur, que je prie vous donner les graces de son Saint-Esprit, et suis votre humble serviteur en notre Seigneur.

LETTRE CLXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il l'exhorte à être entièrement unie à Dieu, et à demeurer en lui.

24 avril 1610 (1).

Il faut bien prendre courage, ma chére fille, et se tenir en santé, puisque vous voici à la veille de votre embarquement pour aller au havre de grace et de consolation. J'ai bien pensé je ne sais quoi de bon ce matin sur l'évangile courant, en ces paroles : *Qui demeure en moi, et moi en lui, il porte beaucoup de fruit; car sans moi vous ne pouvez rien faire* (2). Il m'est bien avis que nous ne demeurerons plus en nous-mêmes, et que, de cœur, d'intention et de confiance, nous nous logerons pour jamais dans le côté percé du Sauveur; car sans lui, non-seulement nous ne pouvons, mais quand nous pourrions, nous ne voudrions rien faire. Tout en lui, tout par lui, tout avec lui, tout pour lui, tout lui.

(1) Ce fut en cette année que se fit l'établissement de l'ordre de la Visitation.

(2) Qui manet in me, et ego in eo, hic fert fructum multum; quia sine me nihil potestis facere. JOAN. c. XV, v. 5.

LETTRE CLXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA BARONNE DE CUSY (1).

Il l'invite à bien examiner son cœur sur la fermeté de son dessein; il la prie, en cas de changement, d'avertir lui et ses cheres filles spirituelles, qu'elle ne se sent pas assez de force pour entreprendre une si grande chose.

Annecy, le 2 mai 1610.

Madame, à ce passage de M. le baron, j'ai su avec combien d'artifice le monde s'étoit essayé d'ébranler votre resolution touchant votre retraite, et ai loué notre Seigneur de ce que vous aviez conservé votre fermeté jusques à présent.

Néanmoins, maintenant que nous sommes, ce me semble, à la veille d'une si sainte entreprise, il faut que je vous parle ouvertement, et que je vous conjure de bien éprouver votre cœur, pour reconnoître si vous avez assez d'affection, de force et de courage pour embrasser ainsi absolument Jésus-Christ crucifié, et donner ainsi les derniers adieux à ce misérable monde. Car, voyez-vous, madame, il est requis que vous ayez une ame vaillante et généreuse pour entrer en ce dessein, afin que vous résistiez aux suggestions que la folle sagesse du monde vous fera.

Il est vrai que si vous entreprenez cette œuvre simplement pour Dieu et pour votre salut, vous y aurez tant de consolations que personne ne vous en sauroit détourner; et la bonne compagnie en laquelle vous serez ne contribuera pas peu à vous bien établir.

Mais il ne faut pas pour cela que vous laissiez de bien établir votre courage avant que de venir : que si vous le trouvez bon et ferme, venez donc hardiment au nom de Dieu, lequel, s'étant rendu l'auteur et protecteur de ce projet (2), le favorisera de plus en plus de ses bénédictions, et vous y donnera mille consolations que le monde ne peut savoir.

Si au contraire (ce que Dieu ne veuille!) vous ne vous sentiez assez forte pour entrer en ce chemin, il seroit bien bon de nous en avertir, afin que les autres commençassent selon leurs invariables désirs, et vous, madame, pensassiez à prendre quelque route de vie plus à votre gré.

(1) Cette dame, après la mort de son mari, prit le dessein d'entrer dans la congrégation de la Visitation; mais elle eut à essuyer bien des contrariétés à cet égard, et on cherchoit à ébranler sa résolution.

(2) L'établissement de la congrégation de la Visitation de Sainte-Marie.

Pour moi, j'ai tellement cette sainte affaire en recommandation, que je me sentirai bien heureux de pouvoir m'employer à son avancement, et y servirai constamment, joyeusement, et, Dieu aidant, utilement; mais avec tant d'affection, que rien ne m'en sauroit détourner, sinon la volonté divine, laquelle, peut-être pour mes péchés, ne me trouvera pas digne de faire ce service à sa gloire. J'espère en elle que votre esprit accroîtra de bien en mieux; et, la suppliant qu'elle vous console et prépare, je demeurerai, madame, votre, etc.

LETTRE CLXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, À MADAME DE CHANTAL.

Il se félicite avec elle du choix que Dieu avoit fait d'eux pour l'établissement de la congrégation de la Visitation. Reconnoissance qu'il en a.

5 mai 1610.

Ma chère fille, il faut dire que notre congrégation me soit à cœur, puisque j'y songe contre ma coutume, et la trouve comme une idée à mon réveil. Dieu y veuille mettre sa bonne et puissante main.

O ma fille, que je fus consolé hier sur le sujet de la mort et sépulture du Sauveur! car les paroles d'Isaïe qu'on lisoit à la messe pour la fête du saint-suaire étoient extatiques. O Dieu! si ce Sauveur a tant fait pour nous, que ne ferons-nous pas pour lui? s'il a exhalé sa vie pour nous, pourquoi ne réduirons-nous pas toute la nôtre à son service et plus pur amour? Enfin, je m'imagine que notre Seigneur plantera cette plante, l'arrosera de ses bénédictions, et la fera fructifier en sanctification.

Certes, l'autre jour, en recommandant ce projet a la divine majesté, je me confondois extrêmement de quoi elle se servoit pour cela de mon cœur et du vôtre, je veux dire de notre cœur: car, bien que la raison ne le veuille pas, si est-ce que je ne sais séparer ce cœur, ni en me réjouissant, ni en me confondant. Nous serons trop heureux de rendre ce service à sa bonté céleste.

Dieu soit votre Dieu, ma chère fille, Dieu soit votre Dieu; et votre cœur, que vous lui avez dressé, soit sa maison et son autel, sur lequel nuit et jour il fasse ardre et luire le feu de son saint amour! O Dieu! qui nous fera la grace de nous combler de charité? Recommandez-moi à votre abbesse (1).

(1) La sainte Vierge.

LETTRE CLXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, À UN PÈRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Il lui raconte de quelle manière a commencé l'ordre de la Visitation: contretemps qu'il eut à essuyer à la veille de son établissement; il lui parle de son esprit et de quelques-unes de ses règles principales.

Annecy, 24 mai 1610.

Mon révérend père,

L'inviolable affection que j'ai vouée à votre compagnie, et l'honneur particulier que je dois à votre personne, me fera satisfaire à votre pieux désir, non-seulement sans peine, mais avec suavité.

Sachez donc que quelques ames dévotes me proposèrent, il y a un an, l'établissement d'une religion de filles, avec offre d'une bonne somme d'argent pour faire le bâtiment; et moi, sachant combien de filles désiroient la retraite du monde, qui ne la pouvoient trouver és religions déjà établies, j'acceptai l'offre, et promis toute mon assistance pour ce projet.

Monsieur le baron de N., qui m'avoit apporté l'ambassade, acheta une petite maison au faubourg, en lieu extrêmement propre à bien bâtir et commencer à dresser ce petit édifice; en sorte qu'en peu de temps il le rendit commode pour loger une douzaine de personnes, avec l'ornement d'un petit oratoire, afin que celle qui seroit si heureuse de vouloir servir d'exemple aux autres, se puisse retirer et commencer à faire essai du dessein

Tôt après, voici que l'on me fit entendre qu'il n'y avoit que la moitié des moyens qu'on avoit proposés, et depuis quelque temps en çà on mit en doute beaucoup de commodités temporelles qui devoient arriver avec une personne, laquelle avoit premièrement avec ardeur entrepris de venir, et puis s'étoit tout à coup refroidie.

Parmi tout cela, il me fallut surseoir le dessein d'ériger un monastère formé: et néanmoins, pour donner lieu à une très honnête et chrétienne retraite à quelque ame bien résolue, et saintement impatiente de se retirer du tracas du monde, je leur ouvre la porte d'une petite assemblée ou congrégation de femmes et de filles vivant ensemble par manière d'essai, sous de petites constitutions pieuses.

Nous commencerons avec la pauvreté, parce que notre congrégation ne prétendra s'enrichir que de bonnes œuvres.

Leur clôture sera telle pour le commencement: aucun homme n'entrera chez elles que pour les occurrences èsquelles ils peuvent entrer ès monastères réformés. Les femmes aussi n'y entreront point sans la licence du supérieur, j'entends de l'évêque, ou de son commis.

Quant aux sœurs, elles ne sortiront que pour le service des malades, après l'année de leur noviciat, pendant lequel elles ne porteront point d'habit différent de celui des femmes du monde; mais il sera noir, et elles le rendront à l'extrémité de la modestie et humilité chrétienne.

Elles chanteront le petit office de Notre-Dame, pour avoir en cela une sainte et divine récréation: au surplus, elles vaqueront à toutes sortes de bons exercices, notamment à celui de la sainte et cordiale oraison. J'espère que notre Seigneur sera glorifié en ce petit dessein, et comme vous a dit le père recteur.

La pierre fondamentale que Dieu nous donne pour icelui est une ame d'excellente vertu et de piété, ce qui me fait tant plus croire que la chose réussira heureusement. Mon très-cher père, vous êtes capable de moyens, faculté et humeur de ce pays; et jugerez bien, comme je pense, que, ne pouvant mieux faire, il est bon de faire cela.

Je sais que je m'attirerai des contrôlements sur moi, mais je ne m'en soucie pas; car qui fit jamais bien sans cela? Cependant plusieurs ames se retireront auprès de notre Seigneur, et trouveront un peu de refrigère, et glorifieront le saint nom du Sauveur, qui sans cela demeuroient engagées avec les autres grenouilles dans les marais et paluds.

Voilà le sommaire et premier crayon de l'ouvrage, que Dieu conduira à la perfection que lui seul sait, et pour laquelle mon courage est incomparablement animé, croyant que Dieu l'aura agréable. Je laisse à votre prudence de communiquer toutes ces particularités à qui vous jugerez à propos. Le commencement se fera dans peu de jours, Dieu aidant; et puisque vous le désirez, je vous tiendrai averti, en confiance, du progrès: car votre candeur et sainte bonne foi m'obligent à traiter avec vous sans réserve, et d'être votre, etc.

Je suis fils et serviteur bien humble du père recteur, qui sait que notre congrégation est le fruit du voyage de Dijon, pour lequel je ne pus jamais regarder les choses en leur face naturelle; et mon ame étoit secrètement forcée à pénétrer un autre succès, qui tomboit si directement sur le service des ames, que j'aimois mieux m'exposer à l'opinion et à la merci des bons que de fuir tout-à-fait la cruauté de la calomnie des mauvais, où j'espère que les jours suivants jugeront les précédents de ma vie, et le dernier les jugera tous.

LETTRE CLXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, À MADAME DE CHANTAL.

Il l'encourage à supporter les incommodités et les épreuves qui doivent accompagner l'établissement de la congrégation, qui se commençoit sans fonds. Il l'exhorte à s'anéantir entièrement pour vivre toute à Dieu.

5 juin 1610.

Ce sera donc demain que vous aurez des pensées et des soucis, car je commence d'en avoir de bien particuliers (1) sur votre future maison pour les choses temporelles; et quant aux spirituelles, il me semble que notre Seigneur en aura le soin sans souci, et qu'il y répandra mille bénédictions.

Ma fille, il faut que je vous dise que je ne vis jamais si clairement combien vous êtes ma fille que je le vois maintenant; mais je dis, que je vois dans le cœur de notre Seigneur. C'est pourquoi n'interprétez pas à défiance ces petits mots que je vous écrivis l'autre jour; mais nous en parlerons une autre fois.

O ma fille, que j'ai de désir que nous soyons un jour tout anéantis en nous-mêmes pour vivre tout à Dieu, et *que notre vie soit cachée avec Jésus-Christ en Dieu* (2). *O! quand vivrons-nous, mais non pas nous-mêmes; et quand sera-ce que Jésus-Christ vivra tout en nous* (3)? Je m'en vais un peu faire d'oraison sur cela, où je prierai le cœur royal du Sauveur pour le nôtre.

Je suis en Jésus-Christ plus vôtre, et admire ces accroissements. Oui, je le dis tout de bon, je ne pensois pas pouvoir ce que je puis en cela, et trouve une source qui me fournit des eaux toujours plus abondantes. Ah! c'est Dieu sans doute. Il nous faut bien mettre sur la grandeur du cou-

(1) Ces soucis provenoient sans doute de ce qu'une dame qui devoit se joindre à madame de Chantal, et qui avoit acheté une maison pour commencer l'établissement de sa congrégation, se dédit de toutes ses propositions, et par là força le saint évêque à prendre le marché de la maison pour son compte, et s'obliger partout où il falloit.

(2) Vita vestra est abscondita cum Christo in Deo. Col., c. III, v. 3.

(3) Vivo ego, jam non ego; vivit verò in me Christus. Galat., c. II, v. 20.

rage, pour servir Dieu le plus hautement et vaillamment que nons pourrons; car pourquoi pensons-nous qu'il ait voulu faire un seul cœur de deux, sinon afin que ce cœur soit extraordinairement hardi, brave, courageux, et amoureux en son constant Créateur, et son Sauveur par lequel et auquel je suis vôtre.

LETTRE CLXXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA PRESIDENTE DE HERCE.

Il marque une grande ardeur de servir une dame dans la conduite de son ame. Il la console sur les surprises des passions qu'elle ressentoit, et dont elle étoit alarmée. Il lui apporte l'exemple de S. Paul. L'amour-propre ne meurt qu'avec le corps, il suffit de ne point consentir à ses attaques. La nature n'est point indifférente aux peines dans cette vie mortelle; notre Seigneur nous en est un exemple dans sa passion. Remède aux saillies de l'amour-propre. Comparaison prise d'un luth qui n'est point d'accord. M. l'évêque de Belley étoit venu voir le saint prélat, et avoit prêché chez lui. Le saint avoit été parrain d'un enfant de la dame à qui il écrit, et l'avoit nommé François en le baptisant; il dit des choses charmantes de cet enfant, qui n'avoit pourtant guère qu'un an, étant né pendant son dernier voyage en France.

Annecy, le 7 juillet 1610.

Madame, Dieu notre Sauveur sait bien qu'entre les affections qu'il a mises en mon ame, celle de vous chérir infiniment, et vous honorer très-parfaitement est l'une des plus fortes, et tout-à-fait invariable, exempte de vicissitude et d'oubli. Or sus, cette protestation étant faite très-religieusement, je vous dirai ce petit mot de liberté et de franchise, et recommencerai à vous nommer du nom cordial de ma très-chère fille, puisqu'en vérité je sens bien que je suis cordialement votre père d'affection.

Ma très-chere fille donc, je ne vous ai point écrit; mais dites-moi, je vous prie, et vous, m'avez-vous écrit depuis mon retour en ce pays? Mais pour cela vous ne m'avez pas oublié; ô certes ni moi non plus; car je vous dis en toute fidélité et certitude que ce que Dieu a voulu que je vous fusse, je le suis, et sens bien que je le serai à jamais très-constamment et très furtement, et ai en cela une très-singulière complaisance accompagnée de beaucoup de consolation, et d'utilité pour mon esprit.

J'attendois que vous m'écrivissiez, non point pour penser que vous le dussiez, mais ne doutant point que vous ne le feriez, et que par ce moyen je vous écrirois un peu plus amplement. Mais si vous eussiez tardé davantage, croyez-moi, ma très-chère fille, je ne pourrois plus attendre, non plus que jamais je ne pourrai omettre votre chère personne et toute votre aimable maison en l'offrande que je fais journellement à Dieu le père sur l'autel, où vous tenez en la commémoration que j'y fais des vivants un rang tout particulier: aussi m'êtes-vous toute particulièrement chère.

O je vois, ma très-chère fille, dedans votre lettre un grand sujet de bénir Dieu pour une ame en laquelle il tient la sainte indifférence en effet, quoique non pas en sentiments. Ce n'est rien, ma très chère fille, que tout ce que vous me dites de vos petites saillies. Ces petites surprises des passions sont inévitables en cette vie mortelle; car pour cela le grand apôtre crie au ciel: (1) *Hélas, pauvre homme que je suis! je sens deux hommes en moi, le vieil et le nouveau; deux lois, la loi des sens et la loi de l'esprit; deux opérations, de la nature et de la grace. Hé! qui me délivrera du corps de cette mort?*

Ma fille, l'amour-propre ne meurt jamais qu'avec notre corps; il faut toujours sentir ses attaques sensibles ou ses pratiques secrètes, tandis que nous sommes en cet exil. Il suffit que nous ne consentions pas d'un consentement voulu, délibéré, arrêté et entretenu: et cette vertu de l'indifférence est si excellente, que notre vieil homme, en la portion sensible, et la nature humaine, selon les facultés naturelles, n'en fut pas capable, non pas même en notre Seigneur, qui, comme enfant d'Adam, quoique exempt de tout péché et de toutes les appartenances d'icelui, en sa portion sensible et selon ses facultés humaines, n'étoit nullement indifférent, ainsi désira ne point mourir en la croix, l'indifférence étant toute réservée, et l'exercice d'icelle à l'esprit, à la portion supérieure, aux facultés embrasées de la grace, et en somme à lui-même en tant qu'il étoit le nouvel homme.

Or sus demeurez donc en paix. Quand il nous arrive de violer les lois de l'indifférence ès choses indifférentes, ou pour les soudaines saillies de l'amour-propre et de nos passions, prosternons

(1) Condelector legi Dei secundùm interiorem hominem: video autem aliam legem in membris meis repugnantem legi mentis meæ, et captivantem me in lege peccati quæ est in membris meis. Infelix ego homo! quis me liberabit de corpore mortis hujus? Ad Rom., c. VII, v. 21, 22, 23 et 24.

sondainement, sitôt que nous pouvons, notre cœur devant Dieu, et disons en esprit de confiance et d'humilité : *Seigneur, miséricorde; car je suis infirme* (1). Relevons-nous en paix et tranquillité, et renouons le filet de notre indifférence, puis continuons notre ouvrage. Il ne faut pas ni rompre les cordes ni quitter le luth quand on s'aperçoit du désaccord : il faut prêter l'oreille pour voir d'où vient le détraquement, et doucement tendre la corde, ou la relâcher selon que l'art le requiert.

Demeurez en paix, ma très-chère fille, et écrivez-moi confidemment quand vous estimerez que ce soit votre consolation. Je répondrai toujours fidèlement et avec un plaisir particulier, votre ame m'étant chère comme la mienne propre.

Nous avons eu ces huit jours passés notre bon monseigneur de Belley, qui m'a favorisé de sa visite, et nous a fait des sermons tout-à-fait excellents. Or pensez si nous avons souvent parlé de vous et de votre maison. Mais que de joie quand M. Jantet me disoit que mon très-cher petit filleul étoit si gentil, si doux, si beau, et quasi déjà si dévôt! Je vous assure en vérité, ma très-chère fille, que je ressens cela avec un amour nonpareil, et me ressouviens de la grace et douce petite mine avec laquelle il reçut, comme avec un respect enfantin, la filiation de notre Seigneur entre mes mains. Si je suis exaucé, il sera saint, ce cher petit François : il sera la consolation de ses père et mère, et aura tant de faveurs sacrées auprès de Dieu, qu'il m'obtiendra le pardon de mes péchés, si je vis jusqu'à ce qu'il me puisse aimer actuellement. Enfin, ma très-chère fille, je suis très-parfaitement, et sans condition ni exception quelconque, votre, etc.

Quand vous craindriez la perte de vos lettres en chemin, bien que presque jamais il ne s'en perd, vous pouvez bien ne point vous signer, car je connoîtrai bien toujours votre main.

Oserai-je bien vous supplier de présenter mes très-humbles affections et mon service à madame la marquise de Menelay. Elle est assez humble pour le trouver bon, et le petit François assez sage pour le lui persuader, et madame de Chenoyse.

Encore faut-il que je salue madame de La Haye.

(1) Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum. Psal. vi, v. 3.

LETTRE CLXXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU PRÉSIDENT FAVRE.

(Tirée de la maison royale des dames de S.-Cyr.)

Lettre relative à différentes affaires particulières.

5 décembre 1610.

Monsieur mon frère, avec mille actions de graces des deux dernières lettres que vous avez pris l'incommodité de m'écrire emmi ce grand tracas qui vous accable, je vous supplie de ne jamais faire aucune sorte d'effort pour me donner ce contentement; car encore que je confesse qu'il soit grand, si est-ce que celui de votre conservation et repos m'est incomparablement plus grand. Je me réjouis de la bonne volonté du sieur chevalier Buccio; je doute pourtant que son altesse n'apporte quelque excuse à la nomination, à cause de la prétention (1) que messieurs de Saint-Lazare (2) ont employé le nom de la Sainte-Maison (3) pour accroître la leur de ce bénéfice. Mais les essais ne peuvent point nuire, et peuvent réussir. O Dieu! j'ai le cœur à demi-gâté des alarmes qu'on me donne d'une rude guerre pour M. le prince, bien que j'espère en cette souveraine Providence qu'elle réduira le tout à notre profit.

Les bons pères feuillants écrivent aux leurs de Turin pour l'affaire de Talloyres, et moi encore avec eux. Je vous supplie de recommander à Dupont de les remettre au premier qui passera en Piémont. Ces pères sont revenus très-pleins de respect et d'amour cordial pour vous et toute votre maison. La fille (4) se porte bien, et est toujours bonne fille, je veux dire toujours meilleure. Madame du Fond, ma tante, et comme je crois, votre hôtesse de Thonon, me prie, par une lettre, que je vous recommande l'affaire qu'elle a au sénat; je ne sais quelle elle est; mais elle, elle est certes digne de faveur pour mille raisons, entre lesquelles celle-ci me presse, qu'elle a été notre Rahab (5) en Chablais; hormis que toute sa vie

(1) C'est-à-dire, parce qu'il prétend que messieurs de Saint-Lazare ont employé, etc.

(2) Les chevaliers de Saint-Lazare.

(3) C'est la Sainte-Maison de Thonon dont il s'agit.

(4) La mère Favre.

(5) Rahab est appelée dans la Vulgate *meretrix*, c'est-à-dire courtisane; mais dans le texte hébreu le mot correspondant signifie aussi aubergiste. Ainsi le

elle a été de bonne réputation, la comparaison en est bonne. Je prie notre Seigneur qu'il vous renforce de plus en plus pour porter le faix qu'il a imposé sur vos épaules, et que ce soit par après très-longuement, car ce sera très-heureusement ensemble. Je suis, monsieur mon frère, votre très-humble frère et serviteur.

LETTRE CLXXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DE SAINTE-CATHERINE, CHANOINE DE SAINT-PIERRE DE GENÈVE.

(Communiquée par M. l'abbé Bonvallet, confesseur des dames de la Visitation, rue Saint-Antoine.)

Il lui promet d'obliger, autant qu'il le pourra, deux personnes qu'il lui avoit recommandées.

17 décembre 1610.

Monsieur, voilà votre prêtre, que nous vous renvoyons dépêché. Je servirai M. d'Avully en tout ce qu'il me sera possible, notamment en l'un et en l'autre des articles que vous me marquez.

Et, quant au premier, bien que je n'aie pas accoutumé d'être pour personne ès appointements, attendu que ma qualité m'invite toujours à la neutralité, pour penser à la paix; si est-ce que, si elle le veut ainsi, je me dispenserai de lettre pour ce coup, et M. de La Roche, qui est dehors, étant venu, je lui parlerai à même effet.

Quant au second, je pense qu'il faudra attendre qu'elle vienne ici pour voir le train de cette congrégation, afin que, selon le jour qu'elle prendra, on regarde de lui donner satisfaction, s'il se peut.

Néanmoins je veux bien dire que malaisément pourroit-on lui permettre d'avoir une fille de chambre qui ne fût pas de la maison, mais oui bien qu'elle fût spécialement servie par une de celles qui seront en la maison. C'est afin que tout là-dedans aille d'un train.

Certes, pour moi, je souhaiterois fort de la voir bien consolée en cette vocation là.

Ne faites point d'excuses à m'écrire bien ou mal; car ne me faut nulle sorte d'autre cérémonie que de m'aimer en notre Seigneur, selon lequel je suis votre, etc.

passage de cette lettre doit s'entendre ainsi : « Elle a « été notre Rahab en Chablais, elle nous a reçus et « cachés chez elle comme Rahab avoit caché les es- « pions de Josué; et elle ressemble en tout à Rahab, « excepté qu'elle a été toute sa vie en bonne réputa- « tion. »

LETTRE CLXXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DESHAYES.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Rouen.)

Le Saint est demandé par M. de Perrochel, curé de Saint-Gervais, pour prêcher le carême suivant en sa paroisse; il marque qu'il n'y a point d'apparence qu'il le puisse, à cause des différends des princes; il en témoigne cependant une grande envie. Éloignement de M. de Charmoisy pour l'esprit de la cour, dont il se retire avec madame son épouse, et où il avoit des ennemis. S. François promet d'aller à la Sainte-Baume, si M. Deshayes y va. Seconde édition de son *Introduction à la vie dévote*. Il fait présent à deux dames d'un exemplaire.

Vers le mois de décembre 1610.

Monsieur, puisque je sais que vous croyez la vérité que je vous ai si souvent jurée d'être très-absolument et invariablement vôtre par inclination, par élection et par un extrême amour, je no vous ferai point d'excuse dn long temps que j'ai mis à vous écrire; car je suis assuré que vous ne l'interpréterez nullement en mauvaise part. Laissant donc en arrière toute sorte de préfaces, je vous remercie humblement du soin que vous avez d'acheminer le dessein de me faire jouir encore une bonne fois de votre présence en votre Paris. Je dis de votre présence, qui m'est désirable sans fin, et en votre Paris, où elle me seroit concédée plus à souhait qu'ailleurs. Mais, monsienr, dites-moi la vérité, je vous snpplie; ces obédiences et mortifications de n'oser pas être libre, quand on n'est pas serf, ne sont-elles pas comparables à celles de ceux qui ne sont pas libres, parce qu'ils sont serfs? Il faut néanmoins s'y accommoder, et tout doucement, qui est l'importance.

Que j'étois aise en cette petite ombre d'espérance que j'avois conçue de me trouver à Paris auprès de vous, comme je faisois souvent par l'imagination, avec laquelle je prévenois le temps de cette jouissance desirée! Et puisque je suis sur ce sujet, je dirai encore qu'il y a trois jours que je reçus une lettre de M. de Santeuil, qui, de la part de M. Perrochel, me semond à la chaire de Saint-Gervais pour l'an 1611, et me dit que l'on en a parlé avec M. Deshayes, mon arch'intime. Voyez-vous, monsieur, ce mot d'arch'intime ne m'avoit point encore été devant les yeux : mais sur une si grande vérité, il a été reçu de mon cœur très-intimement, et le bon M. de Santeuil ne me dit jamais un mot plus à mon gré.

Or je reviens à ce que je disois : c'est que je

n'ose encore dire que non, tandis que j'espère que l'accommodement des princes accommodera peut-être ces affaires; ni aussi je ne veux dire qu'oui, ne pouvant avoir nulle assurance. M. de Santeuil dit que, si je veux, le roi en écrira à son altesse; mais, comme savez, ce seroit un petit trop chaud et pesant pour moi : c'est pourquoi j'attendrai encore un peu avant que d'en donner la dernière résolution audit sieur de Santeuil, et cependant lui dirai chose pour laquelle il devra conseiller à ce seigneur de ne point s'attendre à moi; comme aussi bien en tout événement, si j'avois ma liberté pour ce temps-là, il ne manqueroit pas de chaire en une ville où il y en a tant.

Au demeurant, voyant que Dieu le veut, je m'arrête de très-bon cœur ici, et prends, en échange de la satisfaction que j'aurai de vous voir, l'aise que j'ai à penser à vous, à parler de vous avec ceux qui vous honorent, et surtout à vous chérir d'un amour tendre et respectueux autant qu'homme du monde.

Encore faut-il que je vous dise que nous avons depuis peu notre M. de Charmoisy, avec lequel je me suis entretenu ce matin trois grosses heures sur son départ de la maison de Monsieur, et ai trouvé que certes il a eu plusieurs bonnes raisons de le faire, qui seroient trop longues à déduire; néanmoins il m'a dit que toujours il s'accommoderoit à ce que ses amis, et surtout vous et moi lui conseillerions. Certes, Monsieur a perdu un très-bon, très-utile et très digne serviteur; et Mademoiselle sa maîtresse eût eu en madame de Charmoisy une fort vertueuse servante.

Je vais pensant comme je pourrois faire pour servir d'instrument à la réparation de tout cela, mais je vois la chose malaisée; car les oreilles de Monsieur se remplissent tous les jours de plus en plus de persuasions contraires, que ceux qui n'aiment pas M. de Charmoisy ont tout loisir et avantage de faire; et après une séparation si entière, il sera malaisé d'ôter un peu d'aversion des cœurs de l'un à l'autre : et celui de Monsieur, comme vous savez, aime d'avoir ses coudées franches, et celui de M. de Charmoisy est courageux, qui ne peut souffrir le dédain au passage de Monsieur.

Je me fourrerai le plus avant que je pourrai en cette entreprise, et aurai bien loisir d'y penser, puisqu'on ne l'attend que sur la fin du mois auquel nous sommes. Je ne crains sinon d'offenser ma conscience en cela : car je n'ai pas si bonne opinion de la cour, que je ne pense que Dieu soit mieux servi hors d'icelle qu'en icelle; et S. Augustin avoit cette solennelle résolution de ne jamais conseiller à personne la suite des cours. Toutefois la vertu de M. de Charmoisy est déjà ferme pour n'être pas ébranlée à ce vent-là.

Mais, si vous continuez de vouloir faire le voyage à la Sainte-Baume, ne doutez pas que vous ne m'ayez pour associé à votre pèlerinage; car ce n'est pas sortir de Savoie, d'aller à Marseille, pourvu que ce soit sous le Rhône, auquel nous contribuons tant d'eaux et tant de sables; et notre cher petit évêque (1), mais grand prélat, sera bien aise de nous faire l'hospitalité en passant, moyennant un sermon que je ferai à son peuple, qui, oyant parler de Genève, y viendra tout entier, huguenots et catholiques pêle-mêle. Je m'en donne déjà au cœur joie.

Madame votre chère partie me fait trop d'honneur de me vouloir du bien et se ressouvenir de moi; mais en particulier étant avec madame la marquise de Ménelay, une des dames du monde de laquelle j'honore le plus la vertu et constance en la piété.

Et puisqu'elles favorisent ce chétif livret de *l'Introduction à la vie dévote*, je vous supplierai dans trois semaines de leur faire à chacune un présent de ceux que je vous enverrai de la seconde édition, autant que ma commodité me permettra, à laquelle j'ai ajouté beaucoup de petites chosettes, selon les désirs que plusieurs dignes juges m'ont témoigné d'en avoir, et toujours regardant les gens qui vivent en la presse du monde.

J'écris cette lettre sans loisir et sans esprit, mais non pas sans cœur; car mon cœur est toujours où il peut regarder. Notre Seigneur vous conserve, prospère et bénisse, monsieur : c'est le souhait de votre, etc.

LETTRE CLXXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il lui apprend la conversion de madame de Saint-Cergue, à laquelle elle s'intéressoit beaucoup; il l'exhorte ensuite à se fortifier pour le service de Dieu.

Annecy, janvier 1611.

Or sus, ma très-chère fille, la plus grande gloire de Dieu, qui est la souveraine maîtresse de nos affections, m'a retenu auprès de cette bonne dame de Saint-Cergue, pour la réduction de laquelle vous avez prié; car l'ayant vue disposée à prendre les finales résolutions de son bonheur, je ne l'ai point voulu abandonner qu'elle ne les eût faites, dont je loue notre Seigneur de tout mon cœur; et vous, louez-le aussi de tout votre cœur, et nous le louerons tous deux de tous nos cœurs.

(1) M. l'évêque de Montpellier.

J'ai opinion que sa majesté divine sera honorée en cette conversion.

Je suis bien aise qu'elle se soit un peu récréée auprès de vous; car, voyez-vous, elle sentira toujours quelque petite tranchée de l'enfantement qu'elle va faire. Nous avons pris jour pour nous voir demain, et commencer, à mon avis, sa confession et préparation à la sainte communion, laquelle nous ferons dimanche en votre oratoire aussi : car, ma très-chère fille, puisque j'espère que les anges, et surtout la reine des anges, regarderont le spectacle de la dernière action de la réduction de cette ame, je désire qu'elle se fasse autour de votre chère petite troupe; afin que nous soyons tous regardés avec une joie extraordinaire, et qu'avec les esprits célestes nous fassions le festin (1) d'allégresse sur cet enfant revenu.

Je prie notre doux Sauveur qu'il répande sa douce et agréable suavité sur vous, afin que vous reposiez saintement, sainement, tranquillement en lui, et qu'il veille paternellement sur vous, puisqu'il est le très-souverain amour de notre inséparable cœur. O Dieu ! ma chère fille, je le vous recommande, notre pauvre cœur; soulagez-le, confortez-le, récréez-le le plus et le mieux que vous pourrez, afin qu'il serve Dieu; car c'est pour cette considération qu'il le nous faut traiter : c'est l'agneau d'holocauste qu'il nous faut offrir à Dieu, il le faut donc tenir en bon point et grasselet s'il est possible; c'est le lit de l'époux, pour cela le faut-il parsemer de fleurs. Consolez-le donc, ma chère fille, ce pauvre cœur, et le lui donnez le plus de joie et de paix que vous pourrez. Hélas, qu'avons-nous autre chose aussi à souhaiter que cela?

Vive Dieu, ma fille; ou rien ou Dieu : car tout ce qui n'est pas Dieu, ou n'est rien, ou est pis que rien. Demeurez bien toute en lui, ma chère fille, et le priez que j'y demeure bien tout aussi, et là-dedans aimons-nous puissamment, ma fille; car nous ne le saurions jamais trop ni assez. Quel plaisir d'aimer sans craindre d'excès! Or, il n'y en a jamais point où on aime Dieu. Je vous envoie ce *Miroir d'amour à M. C. de Gennes*, et après vous je le verrai; car j'en ai envie, estimant que cette traduction, faite par les chartreux, sera parfaite.

(1) C'est-à-dire la sainte communion.

LETTRE CLXXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

(Communiq. à l'anc. éditeur, par M. de Beaume, docteur de Sorbonne.)

Il la console sur ses peines intérieures, et lui donne des nouvelles de sa sœur, qui étoit avec la mère de Chantal.

Annecy, 4 janvier 1611.

J'ai de la consolation de voir en votre lettre, ma chère fille, que, nonobstant tous vos dégoûts et toute votre tristesse, vous avez persévéré à faire vos exercices sans vous en être oubliée que fort peu; car, pourvu qu'on fasse en considération de l'amour de Dieu ce qu'on fait, bien que ce soit sans sentiment et sans goût, l'ame ne laisse pas de prendre force et vigueur en l'intérieur, et en la portion supérieure spirituelle.

Cheminez donc avec courage et parfaite confiance en notre Seigneur, car il vous tiendra de sa main; et, par la variété des sentiments à laquelle nous sommes sujets en ce misérable monde, il vous conduira au ciel, où nous n'aurons qu'un seul et invariable sentiment de joie amoureuse de sa divine bonté, à laquelle je vous conjure de me recommander perpétuellement.

La bonne sœur que vous avez ici est vraiment une bonne fille; et pourvu qu'il plaise à la sainte providence de notre Seigneur de nous laisser quelque temps madame de Chantal, ainsi que nous l'espérons, j'ai confiance en ce même Sauveur que cette chère sœur sera bien consolée en ce genre de vie qu'elle a embrassé. Je vous prie d'avoir souvenance de tout cela en vos oraisons.

LETTRE CLXXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME L'ABBESSE DU PUITS-D'ORBE.

(Tirée du monastère de la Visitation, rue S.-Antoine, à Paris.)

Témoignages d'amitié.

4 janvier 1611.

Si votre lettre m'a comblé de joie, je le demande à mon cœur, qui a été tout absorbé de consolation, voyant et la souvenance que vous avez de moi, et l'honneur que vous continuez de me faire en m'aimant, mais tendrement et chèrement, comme vous me le témoignez. Mais que puis-je faire ni dire, ma très-chère sœur, qui puisse

dignement vous satisfaire sur ce sujet? Je confesse ingénument que je suis vaincu, et que, comme vous me devancez infiniment de toutes parts, vous le faites très-particuliérement en celle-ci de me rendre les devoirs et les témoignages d'amitié pour celle là avec laquelle je vous aime.

Je la sens si grande, si forte et si fidèle, qu'il ne me semble pas qu'aucun autre me puisse devancer de ce côté. Mais je ne sais comme mon malheur a voulu que je vous en aie rendu si peu de preuves cette année passée. Il faut, ma chère sœur, l'attribuer aux occasions qui ne s'en sont point présentées, et non jamais à nulle sorte de méconnoissance des obligations que je vous ai, qui sont indicibles, puisqu'elles ne sont pas compréhensibles. Croyez, ma très-chère sœur, que mon cœur est fraternellement amoureux du vôtre; et que, si j'avois la commodité d'assouvir ces désirs, je serois bientôt en votre solitude, laquelle, vous dites, je redoute par son âpreté, mais laquelle j'aime précisément pour mille sujets, mais principalement pour l'amour de vous, qui, par votre présence, me l'avez rendue ci-devant plus douce et plus agréable que ne furent jamais les plus delicieuses conversations des villes.

Il ne faut pas oublier de dire quatre mots, avant de finir, de la chère sœur qui a manqué de nous être ravie ces jours passes par un brave et galant gentilhomme qui la recherchoit en mariage. Je serai toujours extrêmement aise de son contentement; mais, quand il sera de n'être point mariée, cette joie redoublera en moi.

Mon Dieu! ne nous verrons-nous jamais tretous ensemble? J'en fus un peu, à dire vrai, impatient; mais je ne crois plus qu'elle m'aime, puisque, nonobstant que je lui écrivisse dernièrement, je n'ai point de ses nouvelles que par votre entremise. Or sus, si ne laisserai-je pas de lui écrire.

Vous connoîtrez bien, ma très-chère sœur, par la longueur de cette lettre, le plaisir que j'ai de la faire et de m'entretenir avec vous. Mais il n'y a remède; votre charité me pardonnera; je n'ai pas tous les jours le bien de vous pouvoir entretenir; quand j'en ai la commodité, il s'en faut prévaloir. Je ne vous parle point de M. ni de madame de Chantal, ils vous écrivent tretous.

Vous me dites sur la fin de votre lettre je ne sais quoi de vos belles et bonnes confitures, et desquelles, étant avec vous, j'ai si abondamment usé. Mais, ma chère dame, vous êtes, avec la petite sœur, la souveraine friandise pour m'attirer par devers vous: tout le reste n'est qu'*accessoire*; ces deux personnes, que je viens de nommer, sont le principal.

Il faut finir en vous recommandant le soin de votre santé, avec la joie intérieure et la récreation extérieure, qui vous serviront pour un entier rétablissement. Faites-le, ma chère sœur, sinon pour vous, pour le moins en considération de ceux qui la souhaitent entière et parfaite. Je suis de ceux-là, et vous le croyez, n'est-ce pas? Ma chère sœur, il faut bien le faire, et m'aimer absolument presque sans réserve. Je suis en notre Seigneur, que je vous désire propice éternellement, ma très-chère sœur, votre, etc

LETTRE CLXXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Avantages de sa vie nouvelle; exhortations à supporter paisiblement la soustraction des suavités divines.

25 janvier 1611.

Le très-grand et miraculeux S. Paul nous a reveillés de grand matin, ma très-chere fille; si fort il s'est écrié aux oreilles de mon cœur et du vôtre, *Seigneur, que voulez-vous que je fasse* (1)?

Ma très-chère mère et toute chère fille, quand sera-ce que, tous morts devant Dieu, nous revivrons à cette nouvelle vie, en laquelle nous ne voudrons plus rien faire, ains laisserons vouloir à Dieu tout ce qu'il nous faudra faire, et laisserons agir sa volonté vivante sur la nôtre toute morte?

Or sus, ma chère fille, tenez-vous bien à Dieu, consacrez-lui vos travaux, attendez en patience le retour de votre beau soleil. Ah! Dieu ne nous a pas forclos de la jouissance de sa douceur: il l'a seulement soustraite pour un peu, afin que nous vivions à lui et pour lui, et non pour ses suavités; afin que nos sœurs travaillées trouvent chez nous un secours compatissant et un support suave et amoureux; afin que d'un cœur tout écorché, mort et mâté, il reçoive l'odeur agréable d'un saint holocauste,

O Seigneur Jésus! par votre tristesse incomparable, par la désolation nonpareille qui occupa votre cœur divin au mont Olivet et sur la croix, et par la désolation de votre chère Mére, qu'elle eut tandis qu'elle fut privée de votre présence, soyez la joie ou au moins la force de cette fille, quand votre croix et passion est très-uniquement conjointe à son ame.

Je vous envoie cet élan de notre cœur, ma très-chère fille, que le grand S. Paul bénisse. Je pense qu'il vous faut caresser la sœur de notre sœur N.; car enfin la douce charité est la vertu

(1) Domine, quid me facere? ACT., C. IX, v 6.

qui répand la bonne odeur édificative, et les personnes moins élevées la reçoivent avec plus de profit.

LETTRE CLXXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME MARIÉE.

Il l'exhorte au mépris du monde.

22 mars 1611.

Hélas! ma très-chère fille, que ce misérable monde est puissant à nous traîner après ses niaiseries et amusements! Or, je suis un peu bien aise que nous nous soyons un peu apprivoisés, M. votre mari et moi, à cette intention. Je lui parlai bien amplement de mes affaires et des occurrences qui me regardoient, et ne savois bonnement comment faire pour lui céler l'extrême mépris que Dieu m'a donné de toutes ces aventures qu'on appelle de fortune et d'établissement; car il ne veut pas que cela soit méprisé d'un si grand mépris, comme est celui que, graces à notre Seigneur, j'en ressens en mon ame.

O Dieu! ma chère fille, que ce monde est étrange en ses fantaisies, et à quelle sorte de prix est-il servi! Si le Créateur ordonnoit des choses si difficiles comme le monde, combien peu trouveroit-il de serviteurs. Or sus, demeurez en paix auprès de la très-sainte croix, élevée en ce temps (1) pour enseigne de salut à nos ames.

LETTRE CLXXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN ABBÉ.

Il lui raconte les commencements de l'ordre de la Visitation : il approuve le dessein de son ami pour la réforme de son abbaye.

3 avril 1611.

Monsieur mon très-cher frère, l'incroyable parfum d'une amoureuse suavité, dont votre lettre nonpareille en douceur pour moi est pleine, me force doucement à condescendre à vos fraternels désirs de savoir ce que je fais en ce recoin de nos montagnes, dont vous dites que l'odeur est montée jusqu'à vous. Je le crois facilement, mon très-cher frère; puisque j'ai mis des holocaustes (2) sur l'autel de Dieu, falloit-il pas qu'elles jetassent une odeur de suavité? Voici donc, non pas ce que j'ai fait, mais ce que Dieu a fait l'été passé.

(1) Le mardi de la semaine de la Passion.

(2) Ces holocaustes sont les religieuses de la Visitation, qui faisoient leur noviciat alors.

Mon frère de Torens alla querir en Bourgogne sa petite femme, et amena avec elle une bellemère, qu'il ne mérita jamais d'avoir ni moi de servir; vous savez déjà quelque chose comme Dieu donc l'a rendue ma fille. Or sachez que cette fille est venue à son chétif père, afin qu'il la fît mourir au monde, selon le dessein que je vous ai communiqué à notre dernière entrevue. Pressée des désirs de Dieu, elle a tout quitté; et, avec une prudence et force non commune à son sexe fragile, elle a pourvu à son désengagement; en sorte que les bons trouveront beaucoup de choses à louer en cela, et les enfants malins du siècle ne sauront sur quoi s'attacher pour former leurs médisances.

Nous l'enfermâmes le jour de la très-sainte Trinité, avec deux compagnes et la servante que je vous fis voir, qui est une ame si bonne dans la rusticité de sa naissance, que, dans sa condition, je n'en ai point vu de telle. Depuis il vient des filles de Chambéri, de Grenoble, de Bourgogne, pour s'associer à elles; et j'espère que cette congrégation sera pour les infirmes un doux et gracieux refuge; car, sans beaucoup d'austérités corporelles, elles pratiquent toutes les vertus essentielles de la dévotion.

Elles disent l'office de Notre-Dame, font l'oraison mentale; elles ont une police de travail, silence, obéissance, humilité, exempte de toute propriété, extrêmement exacte; et, autant qu'en monastère du monde, leur vie est amoureuse, intérieure, paisible et de grande édification; après leur profession elles iront servir les malades, Dieu aidant, avec grande humilité. Voilà, mon très-cher frère, un petit sommaire de ce qui s'est fait ici.

Quant à la réforme que vous projetez, je la passionne; et, faut avouer la vérité, votre inclination m'incline et me tire tout à soi, vos raisons sont preignantes, et votre autorité toute-puissante pour moi.

Non, pour Dieu, ne craignez point de m'importuner. J'ai sacrifié ma vie et mon ame à Dieu et à son Église, qu'importe-t-il que je m'incommode, pourvu que j'accommode quelque chose au salut des ames? traitez-moi donc fraternellement, puisque vous savez qu'entre nous tout se fait en charité et pour la charité. Or, la charité n'a point de peine qui ne soit bien aimée : *Ubi amatur, non laboratur; vel si laboratur, labor amatur.*

Si ce pauvre garçon ne m'eût rencontré ici pour se confesser à moi, il s'en alloit à Rome, ne trouvant personne à son gré à qui ouvrir confidemment son ame, où à la vérité j'ai trouvé moins de mal que je ne pensois, et incompara-

blement moins qu'il ne croyoit. O mon Dieu! mon très-cher frére, si Dieu, qui incline tant de personnes à me remettre la clef de leurs cœurs, voire à en lever la serrure devant moi, afin que je voie mieux tout ce qui est dedans, pouvoit si bien fermer le mien que rien n'y entrât jamais que son divin amour, et que rien ne l'ouvrît que la charité, hé! que vous m'aimeriez suavement! Priez fortement pour cela, et croyez fermement que je suis votre, etc.

Je vous recommande à vos sacrifices la mère-abeille (1) de notre nouvelle ruche; elle est grandement travaillée de maladie, et notre bon monsieur N., quoiqu'il soit l'un des doctes médecins que j'aie vus, ne sait qu'ordonner pour ce mal, qu'il dit avoir quelque cause inconnue à Galien, docteur des médecins.

Je ne sais si le diable veut nous épouvanter par là, ou si elle n'est point trop âpre à la cueillette.

Et toutefois je sais bien qu'elle n'a point de remède à son gré que de s'exposer au soleil de justice. Quoi que c'en soit, j'ai tant à cœur cette entreprise, qui ne vient que d'en haut, que rien ne m'étonne en sa poursuite, et je crois que Dieu rendra tout-à-fait cette mère une sainte Paule, sainte Angèle, sainte Catherine de Gênes, et telles saintes veuves, qui, comme belles et odorantes violettes, ont été si agréables à voir dans le sacré jardin de l'Église. De telle épouse de Jésus-Christ il est dit : *Myrrha, et gutta, et casia à vestimentis tuis, à domibus eburneis* (2).

LETTRE CXC.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN CURÉ DU DIOCÈSE DE GENÈVE.

Il lui recommande la conversion d'un médecin hérétique qui traitoit madame de Chantal, et qui refusoit de se convertir.

Monsieur mon cher confrère et mon parfait ami, c'est par le retour de ce pauvre médecin (3) qui n'a su guérir notre mère (1), et que je n'ai su guerir. Ah! faut-il qu'un fils empêche de vivre l'ame de son père! Que notre chère malade donneroit de bon cœur sa vie pour la santé de son médecin! Et moi, pauvre chétif pasteur, que ne donnerois-je pas pour le salut de cette déplorable brebis! Vive Dieu, devant lequel je vis et je parle, je voudrois donner ma peau pour le vêtir, mon sang pour oindre ses plaies, et ma vie temporelle pour l'ôter de la mort éternelle.

Pourquoi vous dis-je ceci, mon cher ami, sinon pour vous encourager, de peur que les loups voisins ne se jettent parmi vos brebis, ou pour vous dire plus paternellement, selon le sentiment de mon ame, sur ce pauvre Génevois : Prenez garde que quelque brebis galeuse n'infecte le cher et bien-aimé troupeau? Travaillez doucement tout alentour de cette bergerie, et dites-leur souvent : *Caritas fraternitatis maneat in vobis* (2); et surtout priez celui qui a dit : *Ego sum bonus Pastor* (3), afin qu'il anime notre soin, notre amour et nos paroles.

Je recommande à vos sacrifices ce pauvre médecin malade. Dites trois messes à cette intention, afin qu'il puisse guérir notre mère, et que nous le puissions guérir. Elle est bien malade, cette bonne mère, et mon esprit un peu en peine sur sa maladie; je dis un peu en peine, et c'est beaucoup. Je sais néanmoins que si le souverain architecte de cette nouvelle congrégation veut arracher du fondement la première pierre fondamentale qu'il y a jetée, pour la mettre en la sainte Jérusalem, il sait bien ce qu'il veut faire du reste de l'édifice; dans cette vue, je demeure en paix, et votre, etc.

LETTRE CXCI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN ÉVÊQUE.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Meaux.)

Il lui recommande un domestique qui désiroit entrer à son service, et en rend un témoignage avantageux.

12 avril 1611.

Monseigneur,

Cet honnête homme, parisien, a servi longuement, fidèlement et agréablement M. le premier

(1) La mère de Chantal, première supérieure de la Visitation de Sainte-Marie.

(2) Il sort une odeur de myrrhe, d'aloès et de cannelle, de vos habits et de vos maisons d'ivoire. Ps. XLIV, v. 9.

Ces maisons d'ivoire étoient sans doute des espèces de coffres ou d'armoires en forme de maisons, et dont la matière étoit d'ivoire. On s'en servoit pour serrer les habits et les choses précieuses, et on avoit soin de les parfumer de diverses odeurs, aussi bien que les habits.

(3) C'est-à-dire, je vous écris par l'occasion du retour de ce pauvre médecin, etc.

(1) Madame de Chantal, alors fort malade, et que sa congrégation craignoit de perdre.

(2) Que la charité fraternelle demeure en vous. Hébr. c. XIII, v. 1.

(3) Je suis le bon pasteur. Jean, c. XI, v. 14.

président de Savoie ; et, pour quelque sujet hors de lui, il quitte maintenant ce service, et a désiré de moi cette lettre pour faire la révérence en vous la présentant, estimant que si d'aventure vous aviez besoin de quelque serviteur de sa sorte, par cette occasion il pourroit entrer au bien de l'être. Or, monseigneur, c'est ainsi sans artifice que je vous dis l'artifice louable de ce bon personnage, auquel je sais bon gré de quoi par ce moyen je puis me ramentevoir en votre sainte, sacrée et inviolable bienveillance, à laquelle je me recommande très-humblement, lui dédiant mon obéissance et service perpétuel. Dieu vous conserve et vous comble de ses graces, monseigneur ; et je suis votre, etc.

LETTRE CXCII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN AMI.

(Communiquée par madame la comtesse de Beaumanoir.)

Il lui parle d'un jeune homme qui désiroit employer la protection de cette personne pour obtenir une place de précepteur, et le prie de l'en dissuader.

16 avril 1611.

Monsieur, outre que je ne saurois pouvoir me ramentuer en votre bienveillance, et ne le fasse pas, je suis bien aise de vous donner avis comme, sur ce que M. de Charmellier, mon cousin, m'avoit dit touchant votre desir de me voir le carême prochain à Paris, j'ai écrit à son altesse, en sorte que j'espère en peu de jours avoir une réponse absolue, laquelle, si elle est selon notre gre, je pourrois justement croire que Dieu l'aura voulu d'une volonté spéciale, puisque la concurrence des affaires du monde me sera peu favorable, comme je pense. Mais pensez, monsieur, quel contentement pour moi de pouvoir encore une bonne fois jouir de la douceur de votre présence.

Au demeurant, j'ai avec moi un jeune homme d'église, neveu de M. le révérendissime mon prédécesseur, qui s'est imaginé qu'à l'aventure il pourroit entrer par-delà au service de quelque jeune seigneur, pour leur instruction, et par ce moyen etudier aussi ; et m'a tant pressé, sachant en quelle confiance je suis avec vous, que j'ai été contraint de lui promettre de vous supplier de me donner quelque avertissement, si cela pourroit être.

Mais j'ajoute pourtant qu'encore que ce jeune homme soit de fort bonne maison (mais maison déchue), et qu'il ait l'esprit fort gentil et bien étudié, si est-ce que c'est plus son jugement qui le porte à ce désir que non pas mon avis, qui est que son courage n'est pas pour entrer en ladite sujétion que telle condition requiert : mais les jeunes gens dévorent toutes les difficultés de loin, et fuient à toutes les difficultés de près.

Or, monsieur, il me suffira, s'il vous plaît, de m'écrire un mot qui le puisse aucunement désabuser ; car il est forcé de traiter avec lui, afin que sans ce tourment de vous prier il attende que Dieu lui pourvoie des moyens de nager à ses dépens ; ce qui sera bientôt, puisque j'en vois déjà la semence paroître sur le champ, qu'il seroit prêt à recueillir dès maintenant, si la jeunesse lui eût permis d'être aussi arrêté ci-devant comme il est résolu de l'être dorénavant.

Monsieur, je m'intéresse avec vous, et use librement de ce petit artifice en faveur de ce jeune homme, que je dois affectionner pour l'espérance qu'il donne de devoir réussir, et surtout à la mémoire que je dois à M. son oncle. Vous interpréterez le tout en bonne part, comme d'un cœur qui prend toute confiance au vôtre.

Nous sommes ici sans nouvelles, mais non pas sans menaces de faire beaucoup de maux à nos Églises ; mais la protection de laquelle ils font profession de tirer leur force, ne leur sera, comme j'espère, jamais donnée pour ces misérables effets. Dieu nous veuille donner la paix que le monde ne peut donner, et vous conserve, monsieur, longuement et heureusement, selon le souhait de votre, etc.

LETTRE CXCIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DE LA ROCHE, CONSEILLER D'ÉTAT AU SOUVERAIN SÉNAT DE SAVOIE, A CHAMBÉRI.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de la Flèche.)

Il lui recommande l'affaire de deux personnes.

15 avril 1611.

Monsieur mon frère, il n'est nul besoin que l'on vous recommande les œuvres pies, que vous embrassez, grace à Dieu, avec tant de charité : mais puisque M. de Vége, passant ici, a désire que je vous suppliasse de le favoriser et sa partie d'un soin particulier pour leur accommodement, je le ferai volontiers, comme parent de l'une, et ami de toutes deux. Je vous en supplie donc très-humblement, bien aise d'avoir ce petit sujet de vous rafraîchir les offres de mon service, qui suis, monsieur mon frère, votre, etc.

Notre M. le prieur de Sauvax se porte très-bien, et sert Dieu et le prochain, catechisant ès hôpi-

taux, non sans ferveur et consolation, et non sans une sainte impatience de ne voir encore point ses désirs accomplis d'idées pour lesquelles néanmoins il ne se départira de votre direction.

LETTRE CXCIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME L'ABBESSE DU PUITS-D'ORBE.

(Tirée du monast. de la Visitat. du Puits-d'Orbe.)

Chacun doit suivre sa vocation aux dépens même de l'amour des parents. Les fautes de fragilité ne doivent point nous décourager, non plus que les sécheresses dans la dévotion. Il faut s'attacher au solide, qui est l'affranchissement de nos mauvaises inclinations, et la persévérance dans le bien. Conseils relatifs à quelques affaires particulières au monastère.

A Sales, le 20 avril 1611.

Or sus, ma chère sœur, ma fille, je m'en vais vous écrire tant que je pourrai sur le sujet de votre lettre, qui m'a été rendue par la sœur que vous aimez tant, et qui vous chérit réciproquement de tout son cœur.

Il est vrai, nous l'avons enfin cette chère sœur; mais ce n'est pas moi pourtant qui vous l'ai ôtée, c'est Dieu qui nous l'a donnée, ainsi que, Dieu aidant, la suite le témoignera. Je ne doute nullement que cette petite conversation que vous eûtes ensemble à Bourbilly ne vous fût bien douce; car c'est une heureuse rencontre que deux esprits qui ne s'aiment que pour mieux aimer Dieu; mais il ne se pouvoit faire que cette sensible présence durât long-temps, puisque notre commun maître vous demande l'une là, l'autre ici, pour son service. Nous ne laissons pourtant pas d'être toujours joints et unis, nous entretenant les uns aux autres par la commune prétention entreprise que nous avons.

Je suis bien aise de quoi vous manquez peu aux exercices que je vous ai marqués; car cela montre que ces fautes que vous y faites ne proviennent pas d'infidélité, mais de foiblesse; et la foiblesse n'est pas un grand mal, pourvu qu'un fidèle courage la redresse petit à petit, ainsi que je vous conjure de faire, ma chère fille, pour la vôtre, sans vous affliger nullement de ce que vous n'avez ni sentiment ni goût ordinairement en tous vos exercices; car notre Seigneur ne requiert pas cela de nous: aussi ne dépend-il pas de nous de l'avoir ou de ne l'avoir pas.

C'est pourquoi il nous faut mettre sur le solide, et considérer si notre volonté est bien affranchie de toutes mauvaises affections, comme seroit toute dureté de cœur envers le prochain, impatience, mépris d'autrui, amitiés trop ardentes envers les créatures, et semblables choses. Que si nous n'avons point de réserve d'être tout à Dieu; si nous avons le courage de plutôt mourir que de l'offenser, et moyennant que telles soient les résolutions de nos cœurs, et que nous les sentions toujours plus fortes en nous, il n'y a rien à craindre, ni à prendre de la peine pour n'en sentir pas les degoûts et les sentiments.

Or voici une bonne preuve de la fortification de ces chères résolutions que par la grace de Dieu vous avez persévéré à conserver ce que je vous dis en confession, ainsi que vous m'assurez; car cela vaut mieux que cent mille goûts spirituels. Faites donc toujours ainsi.

Je dirai la messe que vous me demandez, bien que jamais je n'en dise point qui ne soit très-expressément vôtre: mais je n'ai pu me remettre en mémoire le sujet que vous dites que je sais; aussi n'en est-il pas besoin.

Si madame Theniée persévère à ne vouloir pas se ranger, vous n'aurez point de part à sa coulpe: cependant je me réjouis de quoi le reste de nos articles s'observe. Et pour la particulière qui ne veut pas s'accommoder à la communauté, il faut user de support et de bénignité envers elle, et Dieu la réduira au train des autres.

Hé bien, ma chère fille, la multitude des difficultés vous fit peur, et vous eûtes des pensées de tout quitter; cependant vous avez vu que tout est fait: il en sera de même en tout le reste; la persévérance vaincra tout.

Pour les pensions, elles sont bien entre vos mains, puisque nul autre ne s'en peut charger; mais vous pourrez bien faire tenir compte d'icelles à une des filles. Vous m'avez bien fait rire, quand vous m'avez écrit que vous eussiez remis lesdites pensions, à chacune desdites religieuses la sienne, si vous n'eussiez eu peur que je ne me fâchasse à vous. Da, ma chère fille, quand m'avez-vous vu fâcher à vous? Je suis pourtant bien aise que l'on craigne un peu de déplaire à un pauvre chétif père; car vraiment vous ne me déplairez jamais, ma chère fille, que quand vous déplairez à notre Seigneur, et que vous vous éloignerez de son pur et saint amour.

Il faut vraiment aller au chapitre, malgré toute la répugnance que vous y avez; et, après la lecture de la règle, il faut dire quelque chose, quand ce ne seroit, *Que Dieu nous fasse la grace d'observer ce qui a été lu.*

En la Fête-Dieu, je ne vois nul inconvénient que l'on fasse le tour du cloître; car cela ne tire point à conséquence, à cause de la grandeur de la solennité.

Hélas ! ma fille, si personne ne servoit aux ames que ceux qui n'ont point de difficultés ès exercices, et qui sont parfaits, vous n'auriez point de père en moi; et il ne faut pas laisser de soulager les autres, encore que l'on soit soi-même en perplexité. Combien y a-t-il de bons médecins qui ne sont guère sains? et combien se fait-il de belles peintures par des peintres bien laids? Quand donc vos filles viennent à vous, dites-leur tout bellement et en charité ce que Dieu vous inspirera, et ne les renvoyez point vides d'auprès de vous.

Vous faites bien de faire venir ainsi des pères minimes de temps en temps; car cela élargira le cœur aux filles, et soulagera leurs ames. Je suis marri avec vous du dégoût qu'elles ont de votre chapelain ordinaire; mais l'entremise des minimes peut suppléer à tout cela, puisque, comme vous dites, il est certes malaisé de trouver des prêtres bien conditionnés, et que celui-ci est assez capable. Enfin, ma très-chère sœur, ma fille très-chère, il faut reprendre votre premier courage, et plutôt mourir que de démordre.

Tenez-vous le plus que vous pourrez auprès de vos filles; car vos absences ne leur peuvent donner que des sujets de murmurer, et rien ne leur peut tant adoucir leur sujétion que la vôtre; rien ne les peut tant retenir dans l'enclos de l'observance, que de vous y voir avec elles; et c'est en cela qu'il faut se crucifier pour celui qui a été crucifié pour nous. Que vous serez heureuse, si vous aimez bien votre petit troupeau? car après l'amour de Dieu, celui-là tient le premier rang.

Je vous écrirai toujours quand je pourrai, et tant que je pourrai; et sans varier je persévérerai à jamais en l'affection que je vous ai une fois de si bon cœur dédiée. Demeurez ferme en cette creance; car elle est, Dieu aidant, infaillible. Non, ni la mort, ni les choses présentes, ni celles qui sont à venir, ne me sépareront jamais de cette dilection que je vous porte en Jésus notre Seigneur, auquel soient honneur et gloire. Votre, etc.

Mais, voyez vous, ma très-chère fille, ce que je vous dis. Je vous le recommande bien étroitement, car la sœur m'a dit que vous vouliez que je parlasse ainsi.

Ma chère sœur, assurez toutes vos bonnes et bien-aimées sœurs et filles, que je les honore et chéris très-intimement, et spécialement madame votre très-chère sœur, marri de ne leur pouvoir écrire maintenant: et pour vous humilier encore un peu, saluez de ma part M. Lafon, et ces bonnes filles qui servent Dieu en la personne de ses servantes; car tout cela m'est cher.

LETTRE CXCV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN SEIGNEUR.

(Communiquée par MM. du Séminaire de Saint-Sulpice.)

Il le prie de s'intéresser en faveur du chapitre de Genève, pour lui faciliter l'acceptation d'un petit bénéfice.

15 juin 1611.

Monseigneur, nostre chapitre de Genève a plus coopéré aux commencemens de l'établissement de l'exercice catholique à Gex qu'aucuns ecclésiastiques: car, outre que M le prévost, MM. Grandis, Bouchut et Gottei, chanoynes dudit chapitre, ont esté les premiers qui ont fait résidence à leurs despens en ce païs-là durant une année, ce fut ce chapitre qui fournit aux frais que nostre saint estat encore prenoit pour la sollicitation de la confirmation de l'establissement; en considération de cela, un certain seigneur de Monluot, qui, par longues années, avoit possédé un petit bénéfice simple, audit Gex, de la valeur d'environ 20 ou 25 livres de revenu, ayant de son gré et par son élection désiré que ce sien bénéfice fust uni à nostredit chapitre; je l'ai fait encor plus volontier, comme chose sainte et juste: mays d'autant qu'à l'adventure les cours laïques, en cas qu'il y eût quelque controverse cy-après, requerront que les premiers ayent le placet ou brevet du roy; et que la valeur du bénéfice n'est pas si grande qu'on puisse envoyer exprès pour en faire la supplication à sa majesté, à laquelle mesme en son événement nous n'aurions aussy pas moyen d'avoir bon accès que par une entremise, partant nous vous supplions très-humblement tous, que si ce n'est point une incommodité, il vous playse impétrer ledit placet. La petitesse de la pièce passe le travail de ceux de ce chapitre, vostre crédit, nous rendant une espérance certaine que cela ne sera pas fort malaysé. Car bien que nostre chapitre réside maintenant par emprunt, de deçà, si est-ce que naturellement il est de Genève, et messieurs de Saint-Claude estrangers, non-seulement au regard du royaume, mais encore au regard du diocèse, ont bien obtenu plusieurs placets pour divers bénéfices de ce païs-là, de Gex, où ils n'ont rendu, qu'on ne sache, aucun service comparable à celuy que nos chanoynes ont fait. Voilà, monseigneur, ma requeste envers vous. Et voicy mes petites nouvelles: je fus l'autre jour à Gex, auprès de M. le Grand et M. de Lux, où j'eus la consolation de retirer un gentil-

homme et capitayne de la religion à la foy catholique; de réconcilier deux églises paroissiales, et, en quatre sermons, destromper plusieurs hérétiques, et leur faire admirer que la vérité catholique estoit belle, quoique difficile à comprendre. Mays comme ce n'est pas toujours l'erreur de l'entendement avec le défaut de la volonté et l'impureté des affections qui tient les hommes hors de l'Église, aussy n'y rentrent-ils pas toujours quand ils connoissent la vérité d'ycelle. A cette consolation MM. le Grand et de Lux en adjoustoyent presqu'ordinairement une autre, qui estoit de me parler de vous et de vos mérites comme l'honneur amoureux que je vous porte, me pouvoit faire désirer. A mon retour, je treuvay que mon voyage n'avoit pas esté seulement fertile en consolations selon sa petitesse; mays aussy de ce costé de deçà et de delà les monts, de soupçons et calomnies. Que la vérité néanmoins effacera, comme je pense, par la suite de quelques jours. Il falloit dire ce mot de confiance avec vous, qui me donnez si abondamment le bonheur de vostre amitié, que tout le monde s'en resjouit avec moy, et particulièrement ces seigneurs dont je viens de dire les noms. Continuez, je vous supplie, monseigneur, et croïez que je suis invariablement votre, etc.

LETTRE CXCVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE P. M. DE CHATEL.

(Tirée de la vie de la mère de Chatel, par la mère de Changi.)

Félicitations sur une grande maladie dont elle relevoit.

Juillet 1611.

Courage, au nom de notre Seigneur, ma pauvre très-chère fille Péronne Marie; remettons-nous du tout en vigueur, *pour servir* de nouveau notre divin maître *en sainteté et justice tous les jours de notre vie* (1). Tenez-vous doucement en repos en Dieu, pour reprendre vos forces de sa main; afin que quand notre chère mère reviendra elle nous trouve tous braves. Qu'auroit-elle dit, cette bonne mère, si, eu son absence, nous eussions laissé mourir sa chère Péronne? Sans doute son cœur en eût été maternellement affligé. Béni soit Dieu, qui nous a visités en sa douceur, et qui nous a consolés. Amen.

(1) Ut serviamus illi in sanctitate et justitiâ coram ipso, omnibus diebus nostris. Luc., c. 1, v. 75.

LETTRE CXCVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DESHAYES.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Rouen.)

Grands témoignages d'amitié du saint évêque à M. Deshayes, et d'estime pour un père prieur des feuillants. Il parle d'un mariage rompu. M. de Charmoisy à Chambéri perd son second fils, filleul du Saint. M. l'évêque de Montpellier doit passer le carême prochain à Paris. S. François ne peut obtenir d'y aller. M. Deshayes guéri d'une grande maladie.

11 juillet 1611.

Monsieur, hier seulement, que ce digne porteur le père prieur des feuillants m'arriva, je reçus la lettre que vous m'écrivîtes par lui-même le 17 avril. C'est toujours avec mille joies que tels témoignages de votre bienveillance m'adviennent; et quoique vos lettres soient vieilles en dates, elles me donnent néanmoins des contentements nouveaux: mais je vois en celle-ci que vous avez longuement été sans en avoir des miennes. J'avoue sincèrement mes fautes: mais celle-ci, elle n'est pas mienne, ains des porteurs; car je sais bien que toujours, quand je puis, je vous écris de mes nouvelles, non-seulement parce que votre désir a tout pouvoir sur ma volonté, mais aussi parce que ma volonté a perpétuellement ce désir de vous parler comme il m'est possible, de parler de vous, et de vous ouïr, ou voir parler à moi.

Je ne refuse pourtant pas l'amiable offre que vous me faites de ne changer jamais ni varier en l'amitié que vous me portez, soit que je vous écrive, ou que je ne vous écrive point. Non, monsieur, je vous en supplie, ne variez jamais en cette affection que vous avez pour moi; car croyez qu'aussi, soit que j'écrive, comme je ferai Dieu aidant, ou que je n'écrive pas, je ne varierai jamais en la résolution que j'ai faite d'être à jamais homme très-véritablement vôtre, et tout vôtre sans réserve ni exception. Je parle le langage de mon cœur, et non pas celui de ce temps. Or, selon mon sentiment, c'est tout dit quand je dis que je suis tout vôtre, et peu dit si je dis moins que cela.

Ce père, que j'honorois déjà bien fort pour les fruits que j'avois vus de son esprit, m'a lié à son amour et respect d'un lien indissoluble, quand j'ai connu en lui un si grand assemblage d'érudition, d'entendement, de vertu, de piété, et entre ses vertus l'estime qu'il fait de la vôtre, et du bien de votre conversation : car c'est une des

maximes plus entières de mon ame, que j'honorerai quiconque vous honorera, et chérirai quiconque vous chérira.

Que de bruit, que de vaines espérances, que de vraies afflictions avons-nous eues!... mais, graces à Dieu, nous voici maintenant avec grande apparence de tranquillité. Nous avions longuement attendu quelle issue prendroit le traité si longuement entretenu du mariage de mademoiselle d'Anet et de notre monsieur: mais, à ce qu'on nous a dit, nous n'en devons plus rien attendre, puisque tout en est cassé; et Dieu veuille que certaines nouvelles espérances qu'on nous propose soient plus assurées que celles que nous venons de perdre n'ont été.

Notre M. de Charmoisy est à Chambéri il y a quelques jours, où je lui ai envoyé la nouvelle de la perte de son second fils, mon filleul. Je crois qu'il la ressentira; car ayant retiré son cœur de la cour, il l'avoit mis en sa femme, ses enfants et ses amis.

Je me réjouis que M. de Montpellier soit à Paris le carême suivant, à jouir de la douceur de votre présence, à laquelle croyez que j'aspire souvent, mais pour néant, puisqu'ayant plusieurs fois fait demander congé à son altesse de pouvoir aller faire un carême en votre ville, je n'ai su jusqu'à présent l'obtenir, ni même autre réponse, sinon qu'il y falloit penser: mais nul ne me sauroit empêcher que d'esprit et de cœur je n'y sois journellement auprès de vous, à vous honorer, chérir et embrasser de toutes mes forces.

Madame la marquise de Menetry me fait trop de grace de se ressouvenir de moi, et encore plus de désirer que j'aille là. Je suis son très-humble serviteur, et porte singulière révérence à son mérite: mais d'aller là, je n'en puis rien dire, sinon que ce sera quand je pourrai; mais de savoir quand je pourrai, il n'est pas en mon pouvoir.

M. d'Hormelet, qui va petit à petit achevant le petit reste de sa vie, a désiré que je vous assurasse de son humble affection. Surtout, je vous assure de la mienne, et vous souhaitant toute prospérité, je suis, monsieur, votre, etc.

Monsieur, j'ai loué Dieu, quand on m'a fait savoir de Lyon que vous étiez guéri d'une grande maladie avant que j'aie su que vous en ayez été atteint. Dieu vous conserve, et je m'en réjouis avec madame votre femme, de laquelle je suis de même humble serviteur.

LETTRE CXCVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Exhortation à se livrer à l'oraison mentale.

21 juillet 1611.

Madame ma très-chère fille, je vous écrivis avant-hier, seulement pour accompagner une lettre que la bonne mademoiselle N. envoyoit à M. votre mari, son frère; mais j'aime bien mieux vous écrire maintenant sur le sujet de votre lettre.

Tandis que nos corps sont en douleur, il est malaisé d'élever nos cœurs à la considération parfaite de la bonté de notre Seigneur; cela n'appartient qu'à ceux qui, par de longues habitudes, ont leur esprit entièrement contourné du côté du ciel: mais nous qui sommes encore trop tendres, nous avons des ames qui se divertissent aisément au sentiment des travaux et douleurs du corps. C'est pourquoi ce n'est pas merveille si durant vos maladies, vous avez intermis l'usage de l'oraison intérieure: aussi en ce temps-là il suffit d'employer ces prières jaculatoires et sacrées aspirations; car puisque le mal nous fait souvent soupirer, il ne coûte rien de soupirer en Dieu, et à Dieu, et pour Dieu, plutôt que de soupirer pour faire des plaintes inutiles.

Mais maintenant que Dieu vous a rendu votre santé, il faut bien, ma chère fille, reprendre votre oraison, au moins pour demi-heure le matin, et un quart d'heure le soir avant souper: car, depuis qu'une fois notre Seigneur vous a donné le goût de ce miel céleste, ce vous sera un grand reproche si vous vous en dégoûtez, et mêmement puisqu'il vous l'a fait goûter avec beaucoup de facilité et de consolation, ainsi que je me ressouviens fort bien que vous me l'avez avoué. Il faut donc bien prendre courage, et ne point permettre que les conversations, et cette vaine sujetion que nous rendons à ceux que nous hantons, vous privent d'un si rare bien comme est celui de parler cœur à cœur avec son Dieu.

Vous m'obligerez certes beaucoup de me donner un peu des nouvelles de votre ame: car la mienne l'aime chèrement, et ne se peut empêcher de désirer de savoir en quel état elle se trouve: mais la variété des desseins que M. votre mari a eus de vous faire revenir ici, et de vous faire demeurer aux champs, m'a retenu de vous en demander. Faites-moi donc ce bien, je vous en supplie, de m'écrire quelquefois, avec assurance que je vous donne de toujours vous répondre, comme aussi de correspondre fidèlement à

l'honneur que vous me faites de me vouloir du bien, par une très-sincère affection à votre service. Dieu soit à jamais au milieu de votre cœur, pour le remplir et faire abonder en son saint amour. Ce sont les souhaits journaliers, madame ma chère fille, de votre, etc.

LETTRE CXCIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME DONT IL AVOIT NOMMÉ UN ENFANT SUR LES FONTS DE BAPTÊME (1).

Le respect humain est blâmable en matière de religion. Avis sur les sécheresses intérieures.

5 août 1611.

Je n'ai pas plus tôt vu monsieur votre cher mari, que j'ai su son départ de cette ville. Cela a été cause, ma très-chère fille, que je n'ai pu lui donner cette lettre, par laquelle je veux répondre, quoique couramment à mon accoutumée, aux dernières lettres que j'ai reçues de vous.

Sans doute, ma très-chère fille, il ne faut pas une autre fois rien rabattre des coutumes générales avec lesquelles nous professons notre sainte religion, pour la présence de ces bigearres huguenots, et il ne faut pas que notre bonne foi ait honte de comparoître devant leur affeterie. Il faut en cela marcher simplement et confidemment.

Mais aussi le péché que vous fîtes n'est pas si grand qu'il s'en faille affliger après la repentance : car il ne fut pas commis en une matière de commandement spécial, ni ne contient pas aucun désaveu de la vérité, mais seulement un indiscret respect; et, pour le dire clairement, il n'y eut en cela aucun péché mortel, ni, comme je pense, véniel, ains une simple froideur procédant de troublement et irrésolution. Demeurez donc en paix de ce côté-là.

Quant au bon père dom Guillaume de Sainte-Geneviève, il y a environ deux mois que ses supérieurs l'ont envoyé pour résider à Tolose.

Le père Galesius, à la vérité dire, est excellent, et fait merveilles pour établir des bonnes résolutions; mais je crains fort qu'il ne soit déjà attaché : toutefois on pourroit bien le faire traiter dextrement, et par même moyen lui faire entendre qu'on ne l'invite qu'au seul exercice de charité, et en lieu où il n'y a rien à gagner que les ames. Que si cela ne peut réussir, il nous faudra un peu considérer où nous pourrons donner de la main.

Le confesseur de Sainte-Catherine, père Antenne, prêcha il y a deux ans à la Roche, où il donna une fort grande satisfaction, et si il confesse; et, comme je crois, il n'est encore point arrêté. Nous verrons donc un peu ce qui se pourra faire.

Ma très-chère fille, vous faites toujours trop de considérations et d'examen pour connoître d'où les sécheresses vous arrivent : si elles arrivoient de vos fautes, encore ne faudroit-il pas s'en inquiéter, mais avec une très-simple et douce humilité les rejeter, et puis vous remettre entre les mains de notre Seigneur, afin qu'il vous en fit porter la peine, ou qu'il vous les pardonnât, selon qu'il lui plairoit. Il ne faut pas être si curieuse que de vouloir savoir d'où procède la diversité des états de votre vie. Il faut être soumise à tout ce que Dieu ordonne.

Hé bien, au demeurant, voilà donc le cher mari qui s'en va, ma chère fille, puisque sa condition et son humeur même le portent au désir de paroître ès occasions; il faut humblement recommander son départ et son retour à notre Seigneur, avec confiance en sa miséricorde qu'il en disposera à sa plus grande gloire.

Vivez doucement, humblement et tranquillement, ma très-chère fille, et soyez toujours toute à notre Seigneur, duquel de tout mon cœur je vous souhaite la très-sainte bénédiction, et à vos petites, mais particulièrement à ma chère bonne petite filleule, qu'on m'a dit être toute de sucre. La chère cousine est aux vendanges, et on me dit qu'elle se porte bien, comme fait madame de N., qui, à mon avis, s'avance fort en l'amour de Dieu avec toutes ses sœurs. Votre, etc.

LETTRE CC.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME MARIÉE A UN SÉNATEUR.

(Tirée du monast. de St.-Nicolas du Chardonnet.)

Il l'exhorte à se donner toute à Dieu, l'assurant que c'est l'unique bonheur.

17 août 1611.

Madame, le souvenir de vos vertus m'est si agréable, qu'il n'a pas besoin d'être nourri par la faveur de vos lettres; elles vous acquièrent néanmoins une nouvelle obligation sur moi, puisque je reçois par icelles et beaucoup d'honneur et beaucoup de contentement, de voir que non-seulement vous avez réciproquement mémoire de

(1) Cette dame est probablement la même à laquelle est adressée la lettre précédente, et beaucoup de lettres suivantes.

moi, mais que vous l'avez agréablement; aussi n'en sauriez-vous conserver pour personne qui ait plus de sincère affection pour vous, à qui je souhaite continuellement devant notre Seigneur mille bénédictions, et celle-là sur toutes et pour toutes, que vous soyez toute parfaitement sienne : soyez-le, madame, de tout votre cœur, car c'est le grand, ains l'unique bonheur qui vous puisse arriver; et si, monsieur le sénateur n'en aura point de jalousie, puisque vous n'en serez pas moins sienne, et en recevra de l'utilité, puisque vous ne sauriez donner votre cœur à Dieu que le sien n'y soit engagé.

Je suis, madame, mais je suis de tout le mien, votre, etc.

LETTRE CCI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE DE BRECHARD.

(Tirée de la vie de la mère de Brechard, par la mère de Changi.

Il la console sur les peines et les afflictions qu'elle ressentoit de son absence et de celle de madame de Chantal, alors en Bourgogne pour ses affaires de famille.

Vers le mois de septembre 1611.

Ma très-chère fille, il faut prendre du repos, et du repos suffisamment, laisser amoureusement du travail aux autres, et ne vouloir pas avoir toutes les couronnes : le cher prochain sera tout aise d'en avoir quelques-unes. L'ardeur du saint amour, qui vous pousse à vouloir tout faire, vous doit aussi retenir, et laisser faire quelque chose aux autres pour leur consolation. Dieu nous sera bon, ma fille; j'espère qu'il vous menace pour ne vous point frapper, et que la chère personne de notre mère ira au-devant de son arrivée, avec sa très-chère lieutenante sa fille très-aimée, que je désire qui travaille avec un esprit ardent, mais doux; fervent, mais modéré; attendant le bon succès des maladies et affaires, non de sa peine, non de son soin, mais de l'amoureuse bonté de son époux. Qu'il la veuille bénir éternellement, avec toute la troupe de ma très-chère mère absente, et qui nous est si présente au cœur, en la présence de celui qui est l'unique tout du cœur de la mère et des filles : priez-le aussi qu'ainsi soit du père, afin que tout soit saintement égal en votre pauvre chère petite Visitation. Amen.

LETTRE CCII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL, ALORS EN BOURGOGNE POUR LES AFFAIRES DE SON FILS.

Il l'exhorte à ne se point troubler de la multiplicité et de la difficulté de ses affaires, mais à expédier l'une après l'autre tout doucement.

Thonon, 10 septembre 1611.

Me voici à Thonon depuis trois jours, ma très-chère fille, où je vins fort heureusement, et sans ressentiment d'aucune lassitude. O Dieu! ma très-chère fille, je ne sais quel chemin j'ai fait, ou celui de Thonon, ou celui de Bourgogne; mais je sais bien que je suis plus en Bourgogne qu'ici. Oui, ma fille, puisqu'il plaît ainsi à la divine bonté, je suis inséparable de votre ame; et pour parler avec le Saint-Esprit, *nous n'avons meshui plus qu'un cœur et qu'une ame* (1) : car ce qui est dit de tous les chrétiens de la naissante Église, se trouve, graces à Dieu, maintenant entre nous. Or, demeurons donc bien ainsi en notre Seigneur, ma très-aimée.

Je suis toujours attendant des nouvelles du succès de votre voyage, que je me promets avoir été bon, mais non pas sans crainte pourtant, à cause de la foiblesse de votre santé, et l'excessive chaleur qui a régné quelques heures de ces jours passées; mais je veux croire que ces jours-là vous aurez séjourné, et aurez employé les matinées et les soirs, qu'il a toujours fait un peu de vent. Je prie Dieu qu'il vous conserve chèrement et saintement comme ma propre ame.

Hé! je vous supplie, ma très-chère fille, tenez vous bien à Jésus-Christ et à Notre-Dame, et à votre bon ange, en toutes vos affaires, afin que la multiplicité d'icelles ne vous trouble point, et que leur difficulté ne vous étonne point. Faites l'un après l'autre au mieux que vous pourrez, et employez pour cela fidèlement votre esprit, mais doucement et suavement. Si Dieu vous en donne l'issue, nous l'en bénirons; s'il ne lui plaît pas, nous l'en bénirons aussi. Et il vous suffira que tout à la bonne foi vous vous soyez essayée de réussir, puisque notre Seigneur et la raison ne requièrent pas de nous les effets et événements, mais notre fidèle et franche application, emploi et diligence : car ceci dépend de nous, mais non pas le succès.

Dieu bénira votre bonne intention en ce voyage, et en l'entreprise que vous avez faite de mettre en ordre les affaires de cette maison-là pour votre fils,

(1) Multitudinis credentium erat cor unum et anima una. ACT., c. IV, v. 32.

et vous récompensera, ou par une bonne issue, ou par une sainte humiliation et résignation. Mon cœur fera cependant mille millions de bons désirs pour le vôtre, comme pour soi-même, et ne cessera point d'implorer les prières de la très-sainte Vierge en ce lieu, qui est tout consacré à son honneur.

Je renvoie cejourd'hui notre M. Michel auprès de nos filles, afin qu'elles ne demeurent pas tout-à-fait privées de quelqu'un en qui elles aient confiance. J'écris à notre sœur de Brechard une lettre pour toutes, afin de leur donner courage. Ma petite sœur se porte bien; car la vôtre petite, ma cousine, me l'écrit par une fille de chambre qu'elle a envoyée ici. Ce sont toutes vos nouvelles, ma chère fille. De jour à autre je vous tiendrai avertie de ce que je ferai.

Monsieur de Blonay dépêchera sa fille pour votre retour. Je la vis le jour de Notre-Dame; elle a toujours sa bonne mine et les marques de vertueuse fille. Ce jour-là je prêchai devant un grand peuple et force étrangers; et la glorieuse reine du ciel m'assista, pour dire quelque chose de bon à sa gloire. Je me dépêcherai au plus tôt en faveur de nos filles.

A Dieu, ma chère fille; à Dieu soyons-nous à jamais! que son amour soit éternellement l'unité de notre cœur.

Je salue d'une affection extrême ma très-chère grande fille (1), à laquelle je recommande toujours la santé de notre douce mère, et lui porte bien envie, sans lui désirer la privation de ce qu'elle possède : elle vaquera cependant à rendre son cœur un peu fort et généreux contre la tendreté et délicatesse qui le tenoit à tout propos sujet au dégoût. Vous savez, ma fille, que notre cœur aime d'amour celui de cette grande fille. Saluez-la donc amoureusement de ma part, comme je la prie de saluer de la mienne mon cher frère (2), auquel je recommande le service de sa mère, sa santé et sa consolation. M. de Boisy a été un peu étonné de la chaleur; mais il se remet, Dieu merci.

Vive Jésus et Marie! Dieu vous bénisse, ma très-chère fille. Je suis en lui ce que lui seul sait.

LETTRE CCIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Même sujet que la précédente.

14 septembre 1611.

O Dieu! ma très-chère fille, si est-ce que je vous écris soigneusement à toutes les occasions. Or sus, béni soit Dieu, qui vous a fait arriver au lieu où les affaires qu'il vous avoit laissées sur les bras vous ont appelée. Ma très-chère fille, appliquez le travail et tracas que vous y souffrirez à la gloire de la divine majesté, pour la gloire de laquelle vous les subissez; traitez des affaires de la terre avec les yeux fichés au ciel. Je serai toujours présent à votre chère ame comme vous-même, et répandrai soigneusement la bénédiction des sacrifices divins sur votre peine, afin qu'elle vous soit douce et utile au saint amour, pour lequel mieux pratiquer vous êtes allée terminer les occasions de vos distractions. Ma chère fille, tout ce qui se fait pour l'amour est amour; le travail, oui même la mort n'est qu'amour, quand c'est pour l'amour que nous les recevons. Or sus, parlons de nos affaires.

J'ai achevé ce bout de visite assez heureusement, et avec espérance de quelque fruit pour les ames.

Je me porte extrêmement bien, à mon avis, et observe soigneusement vos ordonnances pour ma santé; mais pour ma sainteté qui est ce que vous affectionnez le plus, je ne fais guère de choses, sinon mille continuels désirs et quelques prières particulières, afin qu'il plaise à notre Seigneur les rendre utiles et fructueux pour notre cœur; et presque ordinairement je me trouve plein d'une douce confiance que sa divine bonté nous exaucera : et puisqu'en vérité nous désirons, en vérité nous parviendrons; car ce grand ami de notre cœur ne le remplit, ce me semble, de désir que pour le combler d'amour, comme il ne charge les arbres de fleurs que pour les recharger de fruits.

Ah! Sauveur de notre ame, quand serons-nous autant ardents à vous aimer que nous le sommes à le desirer? Il me tarde, ma très-chère fille, que ce cœur que Dieu vous a donné soit uniquement et inséparablement donné et lié à son Dieu par ce saint amour unissant qui est plus fort que la mort et que tout.

Mon Dieu, ma très-chère fille, remplissons notre cœur de courage, et faisons désormais des merveilles pour son avancement en cet amour céleste; et remarquons que notre Seigneur ne vous donne jamais de violentes inspirations de la pureté et perfection de votre cœur qu'il ne me donne la même volonte, pour nous faire connoître qu'il ne faut qu'une inspiration d'une même chose à un même cœur, et que, par l'unité de l'inspiration, nous sachions que cette souveraine Providence veut que nous soyons une même ame, pour la poursuite d'une même œuvre, et pour la pureté de notre perfection.

(1) La mère Favre.

(2) M. le baron de Torens, qui avoit accompagné madame de Chantal, et étoit son gendre.

Or sus, ma très-chère fille, ma mère, il faut finir. C'est aujourd'hui le jour de la sainte croix : ô Dieu ! qu'elle est belle et qu'elle est aimable ! On donne des batailles pour en avoir le bois, et on l'exalte sur le mont du Calvaire. Ma très-chère fille, hélas ! que bienheureux sont ceux qui l'aiment et qui la portent ! Elle sera plantée au ciel quand notre Seigneur viendra juger les vivants et les morts, pour nous apprendre que le ciel est l'autel des crucifiés. Aimons donc bien les croix que nous rencontrons en notre chemin.

Dieu vous bénisse en l'amour de la sainte croix.

LETTRE CCIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN RELIGIEUX.

Il lui témoigne une grande amitié, et lui demande des nouvelles d'une personne nouvellement entrée en religion.

12 octobre 1611.

O mon très-cher père ! que mes yeux portent d'envie à ceux de N. et de ce garçon mon neveu, car ils vous verront : mais je ne porte point d'envie au cœur de qui que ce soit; car jamais il n'y en aura qui vous aime et vous chérisse plus que le mien fait ; et si je ne craignois d'offenser celui de ma très-chère fille (dites-moi son nom moderne), je dirois absolument, ni tant que le mien fait et fera jamais.

Or sus, que fait-elle, cette chère fille ? M. N. et M. N. me firent un grand cas de quoi toute la cour de Madame, des sérénissimes princes et princesses, furent à sa réception au noviciat ; et moi je me réjouis en la créance que j'ai de quoi Notre-Dame, les anges et les saints du paradis y furent, et l'honorèrent de leur attention, et Dieu notre Seigneur de sa bénédiction.

Nous sommes à faire les formalités pour le prieure. O mon Dieu ! que le monde est fâcheux en ces saintes occasions !

Mais dites-moi, je vous prie, mon très-cher père, puis-je loisiblement oser vous supplier de faire très-humblement la révérence de ma part à nos sérénissimes dames infantes, ou du moins à la sérénissime princesse Catherine ? car, mon père, si cela est bonnement permis à mon indignité, faites-le, je vous en prie de tout mon cœur, et dites-leur que je les révère grandement, à cause de leurs altesses, que je regarde avec toute extrême soumission ; mais que je les révère encore davantage, à raison de la profonde humilité qu'elles pratiquent en leur sérénissime altesse et grandeur. Au moins, mon révérend père, faites bien savoir à la sérénissime infante Catherine, que je lui souhaite les bénédictions des plus sérénissimes princesses qui furent jamais, et surtout la persévérance aux désirs fervents d'aimer de plus en plus Jésus-Christ crucifié, qui est la bénédiction des bénédictions.

O mon père ! on me presse, et il faut faire partir cet enfant, qui est vôtre, puisqu'il est mien, fils de mon frère, qui me le donna, mourant tout-à-fait comme un saint entre mes bras, comme l'autre mourut entre les vôtres.

Je suis vôtre, mon cher père, je dis tout vôtre, sans réserve.

LETTRE CCV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DE SAINTE-CATHERINE.

(Tirée du monastère de Sainte-Marie de la ville d'Aix.)

Il le prie de faire avertir mademoiselle de Blonay de se rendre à la Visitation.

28 novembre 1611.

Monsieur Partat est substitué pour aller à Aix. Je vous prie de faire tenir les présentes à M. de Blonay, et lui écrire que s'il lui plaît que sa fille vienne sans attendre le retour de madame de Chantal, elle sera la bien-venue; ce que je dis parce que madame de Chantal peut-être ne viendra pas avant Noël, puisqu'elle est résolue d'achever et démêler toutes ses affaires avant que de revenir, afin de n'avoir plus sujet de distraction.

Je vous prie de faire la commission que je vous laisse, et de dire à M. de Châtillon qu'il fasse pour les reconnoissances selon qu'il m'écrivoit.

J'envoie à madame d'Allemand un livre, selon que je lui avois promis.

Je prie Dieu qu'il vous bénisse, et me recommande à vos prières. Votre, etc.

LETTRE CCVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE VISSILIEU.

(Tirée du monastère des filles de la Visitation de Toulouse.)

Il la console par le motif de l'inconstance des choses du monde, et l'engage à jeter la vue de son esprit sur l'éternité et sur la croix de Jésus-Christ.

13 décembre 1611.

Il ne faudroit pas vous avoir au milieu de mon cœur, ma très-chère fille, pour ne pas avoir avec vous part à vos afflictions ; mais il est tout vrai

qu'étant ce que je vous suis et à votre maison, je compatis grandement à toutes vos afflictions, et de madame la baronne votre chère sœur. Hélas! ma très-chère fille, il me semble que vous êtes un peu plus susceptible des consolations que cette chère sœur; c'est pourquoi je vous dis que nous avons tort si nous regardons nos parents, nos amis, nos satisfactions et contentements comme choses sur lesquelles nous puissions établir nos cœurs. Sommes-nous, je vous prie, en ce monde, qu'avec les conditions des autres hommes, et de la perpétuelle inconstance dans laquelle il est établi? Il faut s'arrêter là, ma chère fille, et reposer nos intentions en la sainte éternité, à laquelle nous aspirons. O paix du cœur humain! on ne te trouve qu'en la gloire et en la croix de Jésus-Christ. Ma très-chère fille, vivez ainsi, et réjouissez souvent votre cœur bien-aimé en la véritable espérance de jouir un jour éternellement de la bienheureuse et immuable éternité. Je suis pressé, ma très-chère fille, et il ne me reste de loisir que pour vous dire que je suis à jamais tout vôtre, etc.

Et madame de Priançon, comment se porte-t-elle? Je lui écrirai tout à la fine première commodité. La nièce qui est ici est bien heureuse d'être si bonne et si douce religieuse comme elle est.

LETTRE CCVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN SEIGNEUR.

Souhaits de la nouvelle année.

Premier jour de l'an 1612.

Monsieur, à ce commencement de nouvelle année, je vous supplie de recevoir agréablement le renouvellement des offres de mon bien humble service, qu'avec beaucoup d'affection, de sincérité et de reconnoissance je vous ai ci-devant faites. Que si notre Seigneur exauce mes vœux, cet an vous sera l'an de prospérité, de contentement et de bénédiction sur vous, monsieur, en vous, et tout autour de vous, qui par après en verrez une grande suite de pareils, lesquels enfin aboutiront à l'année éternelle, en laquelle vous jouirez immortellement de l'auteur de toute vraie prospérité et bénédiction. C'est le souhait, monsieur, de votre, etc.

LETTRE CCVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

La chair de Jésus-Christ dans la sainte communion est une tablette cordiale. Il faut conserver la patience dans les abandons sensibles de Dieu, sans aucun retour sur soi-même.

7 janvier 1612.

Voilà M. Michel qui va un peu plus tôt que l'ordinaire, afin que vous puissiez prendre votre tablette au moins une heure avant dîner. Mais, ma très-chère fille, toutes ces deux prises que vous ferez sont des tablettes cordiales; surtout la première, composée de la plus excellente poudre qui fut jamais au monde. Oui, ma chère fille; car notre Sauveur a pris notre vraie chair, qui est, en somme, poudre : mais en lui elle est si excellente, si pure, si sainte, que les cieux et le soleil ne sont que poussière au prix de cette poudre sacrée. Or, la tablette de la sainte communion est cela même qui a été mis en tablette, afin que nous la puissions mieux prendre; bien que ce soit la très-divine et très-grande table, que les chérubins et séraphins adorent, et de laquelle ils mangent par contemplation réelle, comme nous le mangeons par réelle communion.

O Dieu! quel bonheur que notre amour, en attendant cette manifeste union que nous aurons avec notre Seigneur au ciel, s'unisse par ce mystère si admirablement à lui! Ma très-chère fille, tenez votre esprit en paix, ne regardez d'où sa petite maladie lui vient, ni ne vous mettez nullement en peine de le guérir; mais divertissez-le, tant qu'il vous sera possible, de retourner sur soi-même.

Le grand saint Antoine, duquel les intercessions font une extraordinaire influence cette journée, vous fera, par la bonté de Dieu, lever demain toute brave. C'est une grande joie au cœur, de s'imaginer ce grand saint entre ses ermites, tirer de son esprit des sentences graves et sacrées, et les prononcer avec une vénération incomparable, comme des oracles du ciel; mais, entre autres, il me semble qu'il dit à notre ame ce qu'il disoit parmi ses disciples, pris de l'Évangile : *Ne soyez en souci de votre ame*, ou, *pour votre ame* (1). Non, ma chère fille, demeurez en paix; car Dieu, à qui elle est, la soulagera.

Cependant, ma bien-aimée fille, je ne laisse pas, dans le fond de mon esprit, de prendre des saintes espérances qu'après que par ces petits abandonnements Dieu nous aura éprouvés et exercés en

(1) Ne solliciti sitis animæ vestræ. MATTH., c. VI, v. 25.

la mortification intérieure, il nous vivifiera par ses consolations sacrées. Il ne nous abaisse, ce doux amour de notre cœur, que pour nous élever: il se musse et cache, et regarde par les treillis quelle contenance nous tenons (1). Hé! Seigneur et Sauveur, j'entrevois, ce me semble, la clarté de votre œil débonnaire, qui nous promet le retour de vos rayons, pour faire renaître un beau printemps en notre terre. Ah! ma fille, nous en avons bien passé de plus âpres, pourquoi n'aurona-nous pas le cœur de surmonter encore cette difficulté? Croyez, ma fille, que je prie notre Seigneur pour vous avec tout mon cœur : car mon ame est collée à la vôtre, et je vous chéris comme mon ame, ainsi qu'il est dit de Jonathas et de David (2). Dieu soit à jamais propice à ce cœur tout voué, tout dédié, tout consacré au céleste amour.

Bonsoir, ma très-chèrement unique fille; tenez bien Jésus-Christ crucifié entre vos bras; car l'épouse l'y tenoit comme un bouquet de myrrhe (3), c'est-à-dire d'amertume: mais, ma très-chère fille, ce n'est pas lui qui nous est amer, c'est lui seulement qui permet que nous nous soyons amers à nous-mêmes. *Voici*, dit Ezéchias, *que néanmoins, emmi mes travaux, ma très-amère amertume est en paix* (4). Oh! le Dieu de douceur veuille adoucir votre cœur, ou au moins faire que votre amertume soit en paix. Cette bonne religieuse désire vous communiquer un peu au large son cœur, mais elle dit qu'elle ne sait comme faire: il faudra donc l'aider; et lui pourrez dire que je vous l'ai dit. Dieu soit béni. Amen.

LETTRE CCIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN PÈRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Il lui renvoie un manuscrit contenant la vie du père Pierre Favre, premier compagnon de saint Ignace, et marque beaucoup de vénération pour ce saint homme.

10 janvier 1612.

Mon révérend père, il est bien temps que je vous rende le livre de la sainte vie de votre bienheureux Pierre Favre (1). J'ai été si consciencieux que je n'ai pas osé le faire transcrire, parce que, quand vous me l'envoyâtes, vous m'en parlâtes comme de choses qui étoient réservées pour encore votre compagnie.

J'eusse pourtant bien désiré d'avoir une copie d'une histoire de si grande piété, et d'un saint auquel, pour tant de raison, je suis et je dois être affectionné; car c'est la vérité que je n'ai pas la mémoire ferme pour les particularités que je lis ains seulement en commun; mais je veux croire qu'enfin la compagnie se résoudra de ne pas faire moins d'honneur à ce premier compagnon de son fondateur qu'elle en a fait aux autres. Que si bien sa vie, pour avoir été courte, et en un temps auquel on ne remarquoit si exactement toutes choses, ne peut pas tant fournir de matière à l'histoire comme celle de quelques autres; néanmoins ce qu'elle donnera ne sera que miel et sucre de dévotion.

Le bon M. Faber, notre médecin de cette ville, a depuis peu trouvé au reposoir une lettre de ce bienheureux Père, écrite de sa main, que j'ai été consolé de voir et baiser. Mais enfin je vous remercie de la charitable communication qu'il vous en a plu me faire; continuez toujours celle de vos prières, puisque de tout mon cœur je suis, mon révérend père, votre, etc.

LETTRE CCX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE L'ORDRE DE SAINT-BENOIT.

Il faut s'appuyer sur la divine Providence, à l'exclusion des créatures, qui peuvent nous manquer; exercer ses emplois avec affection, et ne point tenir à ses volontés. Quand les jugements téméraires sont mortels ou véniels.

20 janvier 1612.

Il ne m'arrivera jamais, ma très-chère sœur, ma fille, d'oublier votre cœur, que le mien aimera perpétuellement en notre Seigneur. Je vois par votre lettre, que vous ne vous appuyez pas assez en la sainte providence divine. Ma chère fille, si elle retiroit votre bonne sœur, ce que nous devous espérer n'arriver pas sitôt, vous ne laisseriez pas pour cela d'être sous la protection de ce très-bon Père éternel, qui vous couvriroit de ses ailes. Nous serions misérables, ma fille, si nous n'établissions notre appui en Dieu que par l'entremise des créatures que nous affectionnons: mais avec cela, ma chère sœur, il ne se faut pas former des

(1) Stat post parietem, respiciens per cancellos. CANT., c. II, v. 9.

(2) Anima Jonathæ conglutinata est animæ David, et dilexit eum Jonathas quasi animam suam. I. REG., c. XVIII, v. 1.

(3) Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi. CANT., c. I, v. 12.

(4) Ecce in pace amaritudo mea amarissima. *Cant. d'Ézéchias*, Is., c. XXXVIII, v. 17.

(1) Premier compagnon de saint Ignace de Loyola.

craintes inutiles. Il suffira bien de recevoir les maux qui de temps en temps nous arrivent, sans les prévenir par l'imagination.

Pour la charge que vous avez, c'est une tentation de n'y avoir pas l'amour requis pour le temps auquel vous y serez : au contraire, je voudrois, et Dieu voudroit que vous l'exerçassiez gaiement et amoureusement; et par ce moyen il auroit soin du désir que vous avez d'être dechargée, et le feroit réussir en son temps : car notez, une fois pour toutes, qu'il ne faut jamais s'aheurter avec une de nos volontés; ains quand il nous arrive quelque chose contre notre gré, il le faut accepter de bon cœur, quoique de bon cœur on désirat que cela ne fût point : et quand notre Seigneur voit que nous sommes ainsi souples, il condescend à nos intentions. J'écrirai à votre sœur qu'elle vous fasse faire les services comme les autres, car cela est bon.

Quand les pensées nous arrivent du mal d'autrui, et que nous ne les rejetons pas promptement, ains nous y amusons quelque peu, pourvu que nous ne fassions pas un jugement entier, disant en nous-mêmes : Il est vraiment ainsi, ce n'est pas péché mortel, quand bien nous dirions absolument : Il est ainsi, pourvu que ce ne fût pas en chose d'importance Car quand ce de quoi nous jugeons notre prochain n'est pas chose griève, ou que nous ne jugeons pas absolument, ce n'est que peché véniel; et de même pour avoir omis quelque verset de l'office ou quelque cérémonie, il n'y a que péché veniel.

Et quand la mémoire de telle faute nous arrive après la confession, il n'est pas requis de retourner vers le confesseur, pour aller à la communion, ains est bon de n'y pas retourner, mais le réserver à dire pour l'autre confession suivante, afin de le dire si on s'en souvient.

Tandis que votre sœur n'a pas voulu recevoir votre pension, il n'y a nulle faute pour vous; mais ce sera chose bonne qu'elle la manie. Ma très-chère sœur, il ne faut point perdre courage, encore que vous ne pratiquiez pas si fidèlement les résolutions que vous faites : vous devez fortifier votre cœur, pour en venir à l'exécution. Continuez donc, très-chère sœur, ma fille, et ne cessez point d'invoquer Dieu et d'espérer en lui, et il vous fera abonder en ses bénédictions ; ainsi l'en supplié-je, par le mérite de sa passion et les intercessions de sa mère et de sainte Françoise. Notre doux Sauveur soit donc avec vous, ma chère sœur, ma fille; et je suis tout en lui, votre, etc.

La bonne mère de Chantal, qui est malade sans danger, comme j'espère, vous salue de tout son cœur. Je la recommande à vos prières, et moi aussi, ma chère sœur, ma fille. Adieu.

LETTRE CCXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

(Communiquée par M. le comte de Sales.)

Il lui fait part des bonnes dispositions de la reine Marie de Médicis pour le pays de Gex.

6 février 1612.

Mais quand sera-ce donc que j'aurai ce contentement de vous revoir, ma très-chère sœur? car je me vois presqu'à la veille de mon départ pour Chambéri; et après Pâques, on ne quitte pas volontiers les chaires. Or sus, je vois bien que nous ne serons jamais guère ensemble, si ce n'est en esprit; aussi est-ce l'esprit de Dieu qui est l'auteur de la sainte amitié dont vous m'affectionnez, qui par la distance des lieux ne peut être empêché qu'il ne fasse sa sacrée opération dans nos cœurs.

Que vous veut cependant dire ce petit mot de nos nouvelles? La reine de France m'écrit qu'elle nous rendra toutes nos églises et tous nos bénéfices de Gex, occupés par les ministres, dont je prevois que cet été je serai grandement occupé à servir cette besogne, mais occupation agreable et précieuse : et qui sait, si nous nous humilions devant Dieu, que sa sainte miséricorde ne nous ouvre point un jour la porte de notre Genève, afin que nous y rapportions la lumière que tant de ténèbres en avoient bannie? Certes, j'espère en la souveraine bonté de notre Seigneur, qu'enfin il nous rendra cette grace : mais prions et veillons pour cela.

Ma très-chère sœur, persévérez à me chérir cordialement, puisque je suis sans fin et sans reserve, votre, etc.

LETTRE CCXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Un confesseur peut retrancher la fréquente communion à certaines personnes, soit pour les éprouver, soit pour les obliger de se corriger de leurs défauts ; il faut supporter cette privation avec une humble obéissance, pour la rendre avantageuse. Ne pas s'en tenir au désir qu'on a d'être tout à Dieu, et au goût que l'on sent pour l'oraison, mais avec cela travailler à l'acquisition des vertus.

11 février 1612.

Vous avez maintenant, ma très chère fille, ma reponse à la lettre que N. m'apporta; et voici celle que je fais à la vôtre du quatorzième janvier.

Vous avez bien fait d'obéir à votre confesseur, soit qu'il vous ait retranché la consolation de communier souvent, pour vous éprouver, soit qu'il l'ait fait parce que vous n'aviez pas assez de soin de vous corriger de votre impatience; et moi je crois qu'il l'a fait pour l'un et pour l'autre, et que vous devez persévérer en cette patience tant qu'il vous l'ordonnera, puisque vous avez tout sujet de croire qu'il ne fait rien qu'avec une juste considération : et si vous obéissez humblement, une communion vous sera plus utile en effet que deux ou trois faites autrement; car il n'y a rien qui nous rende la viande si profitable, que de la prendre avec appétit et après l'exercice : or, la retardation nous donnera l'appétit plus grand, et l'exercice que vous ferez à mortifier votre impatience revigorera votre estomac spirituel.

Humiliez-vous cependant doucement, et faites souvent l'acte de l'amour de votre propre abjection. Demeurez pour un peu en la posture de la Cananée : *Oui, Seigneur, je ne suis pas digne de manger le pain des enfants* (1), si je suis vraiment une chienne qui rechigne et mords le prochain sans propos par mes paroles d'impatience. Mais si les chiens ne mangent le pain entier, au moins ont-ils les miettes de la table de leurs maîtres. Ainsi, ô mon doux maître! je vous demande, sinon votre corps, au moins les bénédictions qu'il répand sur ceux qui en approchent par amour. C'est le sentiment que vous pourrez faire, ma très-chère fille, ès jours que vous souliez communier, et que vous ne communiiez pas.

Le sentiment que vous avez d'être toute a Dieu n'est point trompeur; mais il requiert que vous vous amusiez un peu plus à l'exercice de vertu, et que vous ayez un soin spécial d'acquérir celles èsquelles vous vous trouvez plus défaillante. Relisez le *Combat spirituel*, et faites une spéciale attention aux documents qui y sont : il vous sera fort à propos.

Les sentiments de l'oraison sont bons; mais il ne faut pas pourtant s'y complaire tellement qu'on ne s'emploie diligemment aux vertus et mortifications des passions. Je prie toujours pour la bonne mère des chères filles. De vrai, puisque vous êtes en train de l'oraison, et que la bonne mère Carmeline vous assiste, il suffit. Je me recommande à ses prières et aux vôtres, et suis sans fin ni réserve, très-parfaitement vôtre. Vive Jésus. *Amen.*

(1) (Jesus) ait : Non est bonum sumere panem filiorum, et mittere canibus. At illa (Cananæa) dixit : Etiam Domine : nam et catelli edunt de micis quæ cadunt de mensâ dominorum suorum. MATTH., C. XV, v. 26 et 27.

LETTRE CCXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA REINE MÈRE, MARIE DE MÉDICIS.

Il la remercie d'avoir remis l'église de Gex en possession des lieux et des biens envahis par les ministres de la religion réformée.

En 1612.

Madame, après avoir rendu graces à Dieu du rétablissement de son église ès lieux et biens ci-devant occupés et detenus par les ministres de la religion prétendue au bailliage de Gex, j'en remercie très-humblement votre majesté, de la royale providence et piété de laquelle ce bonheur nous est arrivé. Dieu éternel veuille à jamais établir la royauté du roi votre fils, puisque vous avez si grand soin du rétablissement de celle de son Fils, Roi des rois. Dieu remplisse votre royale personne de ses bénédictions, puisque, par l'autorité qu'il vous a donnée, vous faites bénir son saint nom en tant d'endroits, èsquels il étoit profane. Ce sont les continuels souhaits que, par une immortelle obligation, fait et fera toujours, madame, votre, etc.

LETTRE CCXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA REINE MÈRE, MARIE DE MÉDICIS.

Il lui envoie un religieux pour lui rendre compte des affaires de Gex, et le lui recommande.

Annecy, le 12 février 1612.

Madame, ce porteur est le prédicateur ordinaire de Gex, religieux fort zélé, devot, discret, extrêmement sortable au lieu et à la cause qu'il sert. Ce petit peuple catholique et moi le présentons en toute humilité à votre majesté, comme un cahier animé, contenant les moyens les plus convenables pour la réduction de ceux de la religion prétendue, et pour l'accroissement de la foi catholique au bailliage de Gex; afin que si tel est le bon plaisir de votre majesté, dont je la supplie très-humblement, elle en sache par lui toutes les particularités plus clairement; et tandis j'invoquerai notre Seigneur, à ce qu'il soit la couronne et la gloire de votre majesté, au ciel et en la terre, selon le continuel desir, madame, de votre, etc.

LETTRE CCXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA REINE MÈRE, MARIE DE MÉDICIS.

Il lui demande le rétablissement du monastère des pères carmes en la ville de Gex.

1612.

Madame, les catholiques de Gex, qui ne peuvent respirer qu'en l'air de votre royale faveur, sachant qu'en leur ville il y avoit jadis un monastère de carmes, lequel étant rétabli rendroit beaucoup de bons effets pour l'accroissement de la foi, ils supplient très-humblement votre majesté d'agréer les poursuites qu'ils en font, et de les faire reussir selon le saint zèle dont elle est animée; et je joins ma très-humble supplication à la leur, avec mille souhaits qu'il plaise à notre Seigneur combler de ses graces et bénédictions votre majesté, de laquelle je suis sans fin, madame, etc.

LETTRE CCXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SON ALTESSE LE DUC DE SAVOIE.

Il lui représente l'obligation où il est de procurer la canonisation du bienheureux Amédée III, duc de Savoie.

Mars 1612.

Monseigneur, il y a quelque temps que j'envoyai à votre altesse sérénissime plusieurs mémoires touchant l'estime et véritable opinion que tout ce pays de deçà avoit toujours eue de la sainteté du bienheureux duc Amédée troisième; et je croyois que votre altesse, considérant ces honorables témoignages de l'éminente sainteté d'un prince auquel elle appartient de si près, se roit suffisamment incitée à en désirer la canonisation.

Mais, attendant de jour à autre qu'on fit quelque bon dessein pour cela, et n'ayant point de telles nouvelles, je supplie très-humblement votre altesse de pardonner si avec un peu de chaleur je lui représente ma pensée sur ce sujet; car en une grande affection on ne se peut pas bien retenir.

Ce grand saint et votre altesse avez un devoir mutuel l'un à l'autre : car votre altesse lui succédant, et selon le même sang, et selon le même sceptre, elle lui appartient comme fils à son père. Votre altesse donc le doit honorer en tout ce qu'elle peut, comme sa charité l'oblige de protéger, secourir et elever votre altesse : ni ces liens réciproques ne sont point rompus par la mort; car ce sont des liens de l'amour sacré, qui est aussi fort pour les conserver que la mort pour les dissoudre.

Or, les miracles que Dieu a faits en faveur de ce grand prince, la grande estime de la sainteté d'icelui que sa divine providence a nourrie dans le cœur des peuples qui ont le bonheur d'être sous sa couronne et de plusieurs autres circonvoisins, les historiens qui célèbrent si hautement la piété de sa vie; ce sont, monseigneur, tout autant de sommations que ce saint prince vous fait de lui faire les honneurs qui sont dus à son excellente sainteté. Nul ne lui a ce devoir en pareil degré avec votre altesse; nul n'a le pouvoir si grand de le lui rendre, ni par conséquent nul n'en doit avoir un vouloir si ardent.

Je prie Dieu qu'il comble de célestes bénédictions votre altesse, de laquelle je suis infiniment, monseigneur, etc.

LETTRE CCXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU SOUVERAIN PONTIFE PAUL V.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug de Sales.)

Il le supplie d'ériger un évêché à Chambéri, et lui expose les raisons qui engagent à cette érection.

Avant le 7 mars 1612.

Cùm Camberium semper Sabaudiæ fuerit metropolis, in quâ senatus residet et consilium status, amplo ornata gymnasio, multisque ecclesiis, sive sæcularibus, sive regularibus; in quâ multus sit concursus, ratione transitûs Francorum, Anglorum et Belgarum in Italiam : non est modò congruum, sed necessarium, ut in eâ sit episcopus residens, qui statum ecclesiasticum in urbe tam celebri coerceat.

Vicarius enim foraneus, pro iis tantùm rebus quæ ad forum contentiosum spectant constitutus, non sat habet auctoritatis, ut populum in reverentiâ et ecclesiasticos in officio contineat. Præterquàm quòd sæpissimè opus est ut recurrat Gratianopolim, ad accipiendam episcopi intentionem, quod in rebus urgentibus sine magnis incommodis fieri nequit. Gratianopolitanus autem episcopatus adeò vastus est, et in diversas diffusus provincias, tamque administratione difficilis, ut differri plerumquè Sabaudica negotia necessum sit.

Gravissimum prætereà incommodum (exsurgit) ex eo quòd dominationes temporales diversæ sint;

undè fit ut in populis morum et modi agendi differentia sit, necnon sæpè invidiæ, exprobrationes, et facinorosæ rixæ.

Incommodum (est) ex eo quòd nimiùm distet Camberio Gratianopolis; quippè per unum diurnum et difficillimum, præsertim hieme, ratione torrentum, iter. Undè fit ut sacramenta confirmationis et ordinis, sicut et ecclesiarum et calicum consecrationes, sanctumque oleum, vix ab episcupo Gratianopolitano, in suâ jam civitate satis occupato, accipi queant.

Incommodum ex eo quod cùm Gratianopolitanus episcopus caput sit et præpositus comitiorum et conventuum sæcularium et temporalium Delphinatûs, indè fit, ut quandocumquè malè habebunt coronæ Francica et Sabaudica, immò etiam gubernatores Sabaudiæ et Delphinatûs, populorum commercium valdè sit difficile; et episcopi transitus magnis suspicionibus obnoxius ex utrâque parte, cùm non tantùm ut communis utriusque populi pastor, sed ut aectarius et ei apud quem residet, estque princeps, addictus consideretur.

Quæ rationes tanti sunt momenti, ut nulla legitima vis prætermitti debeat ad erectionem episcopatûs in eâ urbe, tùm ex parte serenissimi ducia, cùm sedis apostolicæ, ad quam pertinet præcipuis urbibus et provinciis de eis congruentibus conservandæ pietati, et exercitii religionis catholicæ per episcoporum constitutionem decentiæ rationibus providere.

Postremò credibile est reverendissimum Gratianopolitanum episcopum in eâ esse mente, ut cupiat hâc suæ diœcesis parte exonerari, quò faciliùs et accuratiùs reliquæ, quæ etiamnùm magna, ne dicatur maxima, erit, possit incumbere

La ville de Chambéri ayant été de tout temps la capitale de la Savoie, où réside le souverain sénat et le conseil d'état, et étant ornée d'un grand collége et de plusieurs églises, tant séculières que régulières; d'ailleurs, comme il y a en cette ville un très-grand concours de François, d'Anglois et d'Allemands, qui y passent pour aller en Italie, il est non seulement convenable, mais encore nécessaire qu'il y ait un évêque qui fasse sa résidence ordinaire, et qui tienne en ordre et en respect tout l'état ecclesiastique dans un lieu d'une telle conséquence.

Car un vicaire forain, établi seulement pour les choses qui regardent le for contentieux, n'a pas assez d'autorité pour tenir le peuple en respect et les ecclésiastiques dans le devoir, outre qu'en la plupart des occurrences il faut qu'il envoie à Grenoble, ou qu'il y aille lui-même, pour apprendre l'intention de l'évêque, ce qui ne se peut faire sans un grand inconvénient dans les choses pressantes. D'ailleurs l'évêché de Grenoble étant d'une administration si difficile, à cause de la grande étendue de pays et la diversité des provinces qu'il comprend, cela fait que les affaires de Savoie sont le plus souvent différées.

De plus, la diversité des dominations temporelles causant toujours entre les peuples quelques différences d'humeurs et de façons d'agir, il en résulte quelquefois des jalousies, des reproches, des mésintelligences; (et la dépendance spirituelle en est aussi souvent altérée, et rendue incommode).

Ajoutez à cela que Chambéri étant éloigné de Grenoble d'une journée, et le chemin étant très-difficile, surtout en hiver, à cause des torrents dont le passage est impraticable, il est presque impossible, dans les occasions où il s'agit du sacrement de confirmation, des ordres, de la consécration des églises, des calices et des saintes huiles, d'attendre ces choses du soin pastoral et de l'assistance de l'évêque de Grenoble, déjà assez occupé et embarrassé dans sa ville.

Autre inconvénient : comme l'évêque de Grenoble est le chef des états, et qu'il préside aux assemblées séculières et temporelles du Dauphiné, toutes les fois qu'il y aura des troubles, qu'il se rencontrera des guerres, qu'il y aura de mauvaises intelligences entre les deux couronnes de France et de Savoie, ou même entre les deux gouverneurs de Savoie et du Dauphiné, ce qui peut fort bien arriver, le commerce qui doit être entre les peuples des deux provinces en deviendra fort incommode et difficile, et le passage de l'évêque de l'une à l'autre, sujet à de grands soupçons des deux côtés, n'étant plus regardé alors comme pasteur commun des deux peuples, mais plutôt comme partial et intéressé pour celui de sa résidence, dont il est chef et prince temporel (1).

Ces considérations sont de telle importance, qu'il semble que nul effort légitime ne doit être epargné pour l'établissement d'un évêché en la ville de Chambéri, non-seulement de la part de son altesse sérénissime, mais aussi de la part du saint siége apostolique, auquel il appartient de pourvoir aux villes principales et aux provinces qui en dépendent, des moyens convenables pour la conservation de la dévotion, et pour la bienséance de l'exercice de la sainte religion catholi-

(1) Les évêques de Grenoble prenoient le titre de princes de Grenoble, à cause de plusieurs donations que les seigneurs du pays leur ont faites en divers temps, et ils présidoient aux états de la province.

que, en constituant des évêques où il en est besoin.

Et même il est à croire que le révérendissime évêque de Grenoble doit désirer et désire en effet être déchargé de cette partie de son diocèse, afin de pouvoir vaquer avec plus de facilité, d'exactitude et de fruit, au reste de sa charge, qui sera encore bien grande, pour ne pas dire très-grande.

LETTRE CCXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SA SAINTETÉ LE PAPE PAUL V.

Annecy, le 7 mars 1612.

Beatum Amedæum, Sabaudiæ ducem tertium, in sanctorum numerum referendum docet.

Beatissime Pater.

Semper quidem operæ pretium fuit homines qui peculiari ac illustriori vitæ sanctimoniâ Deum coluerunt, in sanctorum numerum publicâ Ecclesiæ auctoritate, solemnique ritu referri : sic enim Deus in sanctis suis uberiùs laudatur, sanctorum gloriam libentiùs enarrant populi, et laudem eorum splendidiùs annuntiat Ecclesia. Cùmque majore fiduciâ sanctorum merita recolimus, majore quoque fructu eorum intercessionibus adjuvamur, ac denique eorum exempla vehementiùs nos provocant, de quorum sanctitate mentes nostræ nullatenùs dubitant.

At verò, beatissime pater, hoc quod semper et ubique dignum et justum est, hisce nostris temporibus, non equidem salutare tantùm, sed ferè necessarium videri debet; cùm scilicet abundavit iniquitas, refrigescit charitas multorum, imò propemodùm omnium : undè quoniam defecit sanctus à terrâ, ex iis qui redempti sunt de terrâ, revocandi sunt in memoriam et in medium Ecclesiæ reducendi illi qui bactenùs majore sanctitatis splendore claruerunt; ut sint, quemadmodùm eorum non nemo dixit, in speculum et exemplum, ac quoddam veluti condimentum vitæ hominum super terram, sicque apud nos etiam post mortem vivant, et multos ex iis qui viventes mortui sunt ad veram provocent et revocent vitam.

Cùm igitur scirem, beatissime pater, permultos ex istis omnium ordinum vros, à beatitudine vestrâ expetisse ut beatum Amedæum, Sabaudiæ ducem tertium, sanctorum catalago adscribere dignaretur; nolui sanè neque debui comittere quin humillimis precibus id ipsum ab apostolicâ beatitudinis vestræ providentiâ postularem.

Quod dùm facio, idem omnia mecum agere videntur.

Postulat id, non precibus, sed jure, Dei omnipotentis majestas, quæ in hoc beato principe clariùs miraculis apparebit.

Postulat Jerusalem illa cœlestis, mater nostra, quæ suum civem à nobis debitis honoribus celebrari lætabitur.

Postulat hæc nostra Jerusalem inferior, cui beatitudo vestra præest, quæ tanti filii nomen scriptum in cœlis, gaudebit sanctificari in terris.

Postulat rerum præclarè à sanctitate vestrâ gestarum series, ut quia nuper ex principibus ecclesiasticis divum Carolum sanctis annumeravit, hunc quoque ex sæcularibus adjungat, ut utriusque sortis homines habeant quod imitentur.

Postulat serenissimorum Sabaudiæ ducum familia, quæ non solùm fidei constantiâ, sed præclaris etiam fortitudinis operibus, magnum olim et deinceps Ecclesiæ attulit et afferet solatium.

Postulat hæc universa Sabaudorum provincia, maximè verò hæc diœcesis Gebennensis, quæ tanti principis nobilitata natalibus, magnam in ejus precibus spem meritò collocabit.

Postulant denique ipsius beati Amedæi merita et miracula, quæ pondere et numero maxima sunt et illustrissima.

Age ergo, beatissime pater, et hanc quoque lucernam igne divino accensam ne diutiùs sub modio relinquas; sed pone eam super candelabrum, ut luceat omnibus qui in domo sunt : nomen ejus sanctifica, qui nomen Dei tantâ charitate sanctificavit, ac miraculorum multitudine collustravit : annuntia toti Ecclesiæ quæ est in terris, quia Dominus mirificavit sanctum suum in cœlis, ut exaudiat nos cùm clamaverimus ad eum.

Hæc sunt vota ejus qui beatitudinem vestram diù ac feliciter christianis omnibus præesse ac prodesse omnibus animi viribus exoptat.

Il lui représente qu'il est de la justice de canoniser le bienheureux Amédée III, duc de Savoie.

Très-saint Père,

Il a toujours été à propos que ceux qui ont servi Dieu plus fidèlement, et dont la sainteté a éclaté davantage pendant leur vie, fussent mis après leur mort au nombre des saints, et honorés d'un culte solennel par l'autorité publique de l'Église. Par ce moyen Dieu est plus glorifié dans ses saints, les peuples racontent plus librement leurs glorieuses actions, et l'Église publie plus magnifiquement leurs louanges; nous ressentons aussi les effets de leur intercession, à proportion de la

confiance avec laquelle nous les honorons ; enfin, les exemples de ceux sur la sainteté desquels il ne peut venir aucun doute, nous excitent plus puissamment et plus efficacement à la vertu.

Or, très-saint père, ce qui a été juste et louable dans tous les temps et dans tous les lieux, semble, au temps où nous sommes, non-seulement utile, mais nécessaire, parce que l'iniquité ayant été grande, la charité de plusieurs, et même de la plupart des chrétiens, s'est refroidie. Puis donc qu'il n'y a plus de saints sur la terre, il faut, parmi ceux qui en ont été rachetés, rappeler à notre mémoire, et faire revenir ici-bas, pour ainsi dire, quelques-uns de ceux qui s'y sont distingués jusqu'à présent par une plus grande sainteté; afin qu'ils soient, comme l'un d'entre eux s'est exprimé, le miroir, l'exemple, et comme l'assaisonnement de la vie des hommes sur la terre; en sorte qu'ils vivent au milieu de nous après leur mort, et qu'ils ressuscitent à la vraie vie beaucoup de chrétiens qui sont morts, quoique vivants.

Sachant donc, très-saint père, qu'un nombre considérable de personnes de différents états ont demandé avec instance à votre sainteté, qu'il lui plût écrire au catalogue des saints le bienheureux Amédée III, duc de Savoie, je n'ai ni voulu ni dû manquer de lui faire la même supplication.

Il me semble que tout m'invite à le faire, et le fait avec moi.

La majesté de Dieu tout-puissant, qui doit éclater plus évidemment par les miracles de ce bienheureux prince, le demande, non par des prières, mais par un droit qui ne peut lui être contesté.

La Jérusalem céleste, notre mère, le désire aussi, à cause de la part qu'elle prend à la gloire de son citoyen, et de la joie qu'elle aura des honneurs que nous lui rendrons.

Notre Jérusalem inférieure, à laquelle vous présidez, très-saint père, en fait de même, et sera charmée de glorifier sur la terre le nom d'un tel fils, déjà écrit dans le ciel.

La suite des belles actions que votre sainteté a faites jusqu'à présent exige qu'ayant canonisé depuis peu un prince de l'Église, qui est S. Charles Borromée, elle tienne la même conduite à l'égard d'un prince du siècle, afin que les personnes de l'une et de l'autre condition aient un modèle à imiter.

Vous en êtes encore sollicité, très-saint père, par la famille des sérénissimes ducs de Savoie, laquelle, par sa constance dans la foi et par ses glorieux exploits, a autrefois, et dans toute la suite des temps, apporté et apportera encore de grands avantages à l'Église.

Ajoutez à tout cela toute la Savoie et ses dépendances, mais principalement le diocèse de Genève, qui, ennobli par la naissance d'un si grand prince, prétend disputer à tout l'univers de la confiance qui est due à son intercession, et avec justice.

En un mot, rien n'est plus pressant que les mérites et les miracles du bienheureux Amédée, qui sont très-considérables, tant par leur qualité que par leur grand nombre.

Laissez-vous donc gagner, très-saint père; ne souffrez pas que cette lampe embrasée d'un feu tout divin demeure plus long-temps cachée sous le boisseau ; mais placez-la sur le chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison de l'Église; exaltez le nom de celui qui a sanctifié le nom de Dieu par le zèle si actif de sa charité, et qui en a étendu la gloire par une multitude de miracles; annoncez à toute l'assemblée des fidèles qui sont sur la terre, que le Seigneur a glorifié son saint dans le ciel, pour nous exaucer lorsque nous réclamerons son assistance.

Ce sont là les vœux de celui qui désire de tout son cœur que votre sainteté préside long-temps et heureusement à l'Église chrétienne, pour le bien de tous ses enfants. Je suis avec le plus profond respect, très-saint père, de votre sainteté, etc.

LETTRE CCXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Il lui recommande de ne point tourmenter son cœur, ains de le traiter doucement, l'encourager, et veiller sur lui.

10 mars 1612.

Nous parlons ici de vous si souvent, et avec tant de plaisir, ma chère fille, que vous ne devez pas avoir soin de nous en rafraîchir la mémoire. Mais ce n'est pas cela que je vous veux dire; car j'ai d'autres choses à vous demander. Dites-moi donc vous-même, ma chère fille; le pauvre cœur bien-aimé, comme se porte-t-il? est-il toujours vaillant et vigilant pour s'empêcher des surprises de la tristesse? Je le vous recommande au nom de notre Seigneur, ne le tourmentez point; je dis même, quand bien il auroit fait quelque petit détour : mais reprenez-le doucement, et le ramenez en son chemin; car il est bon, certes, ce chétif petit cœur de ma grande fille ; et pourvu qu'elle le traite bien, qu'elle demeure un peu soigneusement en attention sur lui, que souvent elle le rencourage par de petites oraisons jaculatoires, par de petites conférences de ses bons souhaits avec notre mère et avec moi, par de

petites bonnes cogitations faites snr ce sujet en diverses occasions, vous verrez, ma chère fille, que ce cœur deviendra un vrai cœnr selon le cœur de Dieu. Seigneur Jésus, c'est pour cela que deux fois le jour je vous fais prière particulière. Vivez joyeuse, ma très-chère fille, Dieu vous aime, et vous fera la grace que vous l'aimerez : c'est le souverain bonheur de l'ame pour cette vie et pour l'éternelle. Ma très-chère fille, je suis incomparablement tout vôtre.

LETTRE CCXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Consolations sur les tentations contre la foi; règles de conduite en cet état.

28 mars 1612.

Or sus, ma très-chère fille, il est bien temps que je reponde, si je puis, à votre grande lettre. Hélas ! oui, ma très-chère, toute vraiment très-chère fille, mais si faut-il que ce soit en courant, car j'ai fort peu de loisir; et n'étoit que mon sermon, que je vais tantôt faire, est déjà tout formé dans ma tête, je ne vous écrirois autre chose que le billet ci-joint.

Mais venons à l'exercice intérieur, duquel vous m'écrivez. Ce n'est autre chose qu'une vraie insensibilité, qui vous prive de la jouissance, nonsenlement des consolations et inspirations, mais aussi de la foi, espérance et charité. Vous les avez pourtant, et en fort bou état, mais vous n'en jouissez pas; ains êtes comme un enfant qui a un tuteur qui le prive du maniement de tous ses biens, en sorte que, tout étant vraiment à lui, néanmoins il ne manie et ne semble posséder ni avoir rien que sa vie, et, comme dit S. Paul, *étant maître de tout, il n'est pas différent du serviteur* en cela (1) : car ainsi, ma trèschere fille, Dieu ne veut pas que vous ayez le maniement de votre foi, de votre espérance et de votre charité, ni que vous en jouissiez, sinon justement pour vivre et pour vous en servir ès occasions de la pure nécessité.

Hélas! ma très-chère fille, que nous sommes heureux d'être ainsi serrés et tenus de court par ce céleste tuteur! et ce qne nous devons faire n'est sans doute autre chose que ce que nous faisons, qui est d'adorer l'aimable providence de Dieu, et puis nous jeter entre ses bras et dedans son giron. Non, Seigneur, je ne veux point davantage de la jouissance de ma foi, ni de mon espérance, ui de ma charité, que de pouvoir dire en vérité, quoique sans goût et sans sentiment, que je mourrois plutôt que de quitter ma foi, mon espérance et ma charité.

Hélas! Seigneur, si tel est votre bon plaisir, que je n'aie nul plaisir de la pratique des vertus que votre grace m'a conférées, j'y acquiesce de toute ma volonté, quoique contre les sentimeots de ma volonté.

C'est le haut point de la sainte religion de se contenter des actes nus, secs et insensibles, exercés par la seule volonté supérieure, comme ce seroit le supérieur degré de l'abstinence de se contenter de ne manger jamais, sinon avec dégoût, à contre-cœur, et non-seulement sans goût ni saveur.

Vous m'avez fort bien exprimé votre souffrance, et n'avez rien à faire pour remède que ce que vous faites, protestant à notre Seigneur, en paroles même vocales, et quelquefois encore chantant, que vous voulez même vivre de la mort, et manger comme si vous étiez morte, sans goût, sans sentiment et connoissance.

Enfin ce Sauveur veut que nous soyons si parfaitement siens, que rien ne nous reste, pour nous abandonner entièrement à la merci de sa providence, sans réserve. Or, demeurons donc ainsi, ma très-chère fille, parmi ces ténèbres de la Passion. Je dis bien, parmi ces ténèbres : car je vous laisse à penser, Notre-Dame et S. Jean étant au pied de la croix, emmi les admirables et épouvantables ténèbres qui se firent, ils n'oyoient plus notre Seigneur, ils ne le voyoient plus, et n'avoient nul sentiment que d'amertume et de détresse; et, bien qu'ils eussent la foi, elle étoit aussi en ténèbres, car il falloit qu'ils participassent à la déréliction du Sauveur. Que nous sommes heureux d'être esclaves de ce grand Dieu, qui pour nous se rendit esclave!

Mais voilà l'heure du sermon; adieu, ma très-chère mère, ma fille en ce Sauveur. Vive sa divine bonté! J'ai une ardeur incomparable pour l'avancement de notre cœur, pour lequel je resigne tous mes autres contentements entre les mains de la souveraine et paternelle providence.

Bonsoir de rechef, ma très-chère fille. Jésus, le doux Jésus, cœur unique de notre cœur, nous bénisse de son saint amour! Amen.

(1) Quanto tempore hæres parvulus est, nibil differt à servo, cùm sit dominus omnium, sed sub tutoribus et actoribus est usque ad præfinitum tempus à patre. GAL., C. IV, V. 1 et 2.

LETTRE CCXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE L'ORDRE DE LA VISITATION.

Conseils pour une personne qui désiroit fonder un monastère de religieuses de la Visitation. Esprit de cet ordre.

22 avril 1612.

Ma très-chère fille, en peu de mots je vous dis que les ames qui sont si heureuses que de vouloir employer les moyens que Dieu leur a donnés, à sa gloire, doivent se déterminer aux desseins qu'elles font, et se résoudre de les pratiquer conformément à cette fin. Si elles sont inspirées de faire un convent de chartreux, il ne faut pas qu'elles veuillent qu'on y fasse les écoles, comme aux jésuites; si elles veulent faire un collége de jésuites, il ne faut pas qu'elles veuillent qu'on y observe la solitude et le silence.

Si cette bonne dame, que vous ne nommez point, veut faire un monastère de religieuses de la Visitation, il ne faut pas qu'elle les charge de grandes prières vocales, ni de plusieurs exercices extérieurs : car ce n'est pas vouloir des filles de la Visitation.

Il doit, à mon avis, suffire que tout l'intérieur et l'extérieur des filles de la Visitation est consacré à Dieu; que ce sont des hosties de sacrifice, et des holocanstes vivants; et toutes leurs actions et résignations sont autant de prières et oraisons; toutes leurs heures sont dédiées à Dieu, oui, même celles du sommeil et de la récréation, et sont des fruits de la charité. Cela, employé pour son ame, et la gloire qui revient à Dieu de la retraite de tant de filles, étant dédié pour l'accroissement de la charité de ce cœur, fait une somme presque infinie de richesses spirituelles.

Voilà mon sentiment. De charger les monastères de la Visitation des pratiques qui divertissent de la fin pour laquelle Dieu les a disposés, je ne pense pas qu'il le faille faire. De vouloir tirer des olives d'un figuier, ou des figues d'un olivier, c'est chose hors de propos. Qui veut avoir des figues, qu'il plante des figuiers; qui veut avoir des olives, qu'il plante des oliviers.

Ma très-chère fille, vous êtes tout-à-fait de mon humeur. En la réception des filles, je préfère infiniment les douces et humbles, quoiqu'elles soient pauvres, aux riches moins humbles et moins douces, quoiqu'elles soient riches. Mais nous avons beau dire, *Bienheureux sont les pauvres*, la prudence humaine ne laissera pas de dire, Bienheureux sont les monastères, les chapitres, les maisons riches. Il faut en cela même cultiver la pauvreté que nous estimons, que nous souffrions amoureusement qu'elle soit mésestimee.

Vous avez reçu deux nouvelles mais anciennes filles de votre maison : le retour est toujours plus agréable aux mères que le départ des enfants. Je suis de tout mon cœur, ma très-chère fille, très-entièrement votre, etc.

LETTRE CCXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. MILLETET, CONSEILLER DU ROI AU PARLEMENT DE BOURGOGNE.

Il sollicite sa protection pour un chanoine auquel on disputoit la possession d'un bénéfice, sous le prétexte qu'il y avoit abus dans les provisions.

Annecy, le 13 mai 1612.

Monsieur mon frère, ce porteur est chanoine de mon église cathédrale, sujet du roi, et régnicole. Il est appelé devant la cour pour un abus que sa patrie prétend avoir été commis par moi en l'endroit d'une provision de la chapelle. Je crois que l'on considerera qu'il n'y a pas de loi au monde qui m'ait privé de l'usage de mon autorité ecclésiastique en la provision des bénéfices de mon diocèse; et que, comme M. l'archevêque de Lyon pourvoit en Bourgogne-Comté, M. l'évêque de Grenoble en Savoie et à Chamberi même, nonobstant leur résidence au royaume, de même dois-je jouir de l'autorité de pourvoir dans le royaume, quoique je sois habitant de Savoie.

Je me persuade que cela est, et néanmoins je crois que j'ai besoin de votre protection, laquelle pour cela je réclame, puisque je suis, monsieur mon frère, votre, etc.

LETTRE CCXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée de la maison des dames de Miramion.)

Le saint lui donne avis de son retour à Annecy.

A Gex, 19 mai 1612.

Je manque à ma parole, ma très-chère fille, mais je ne manque pas au désir d'être ce soir à Annecy. Ce sera demain, Dieu aidant; car les affaires le requièrent ainsi. Or sus, en attendant, bonsoir, ma très-unique fille. Notre-Seigneur vous comble de son amour

J'ai eu un peu de peine pour la maladie de la petite très-chère sœur, bien que j'en espère bon issue. Je salue toutes nos filles. Mais vrai, ma très-chère fille, vous êtes vraiment tout uniquement et véritablement moi-même. Vive Jésus! Amen.

LETTRE CCXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le saint l'exhorte à être fidèle aux exercices spirituels et aux vertus, et à ne point s'inquiéter de sa foiblesse. De quelle manière il faut prendre son cœur lorsqu'il a failli.

28 mai 1612, en hâte.

Madame, il est vrai, je désire fort que quand vous penserez tirer de la consolation en m'écrivant, vous le fassiez avec confiance. Il nous faut joindre ces deux choses ensemble : une extrême affection de bien exactement pratiquer nos exercices, tant que de l'oraison que des vertus, et de nullement nous troubler, ni inquiéter, ni étonner, s'il nous arrive d'y commettre des manquements; car le premier point dépend de notre fidélité, qui doit toujours être entière et croître d'heure en heure ; le second dépend de notre infirmité, laquelle nous ne saurions jamais déposer pendant cette vie mortelle.

Ma très-chère fille, quand il nous arrive des défauts, examinons notre cœur tout à l'heure, et demandons-lui s'il n'a pas toujours vive et entière la résolution de servir à Dieu ; et j'espère qu'il nous répondra qu'oui, et que plutôt il souffriroit mille morts que de se séparer de cette résolution.

Demandons-lui de rechef : pourquoi donc bronches-tu maintenant? pourquoi es-tu si lâche? il répondra : j'ai été surpris, je ne sais comment ; mais je suis ainsi pesant maintenant.

Hélas! ma fille, il lui faut pardonner : ce n'est pas par infidélité qu'il manque, c'est par infirmité; il le faut donc corriger doucement et tranquillement, et non pas le courroucer et troubler davantage. Or sus, lui devons-nous dire, mon cœur, mon ami, au nom de Dieu, prends courage, cheminons, prenons garde à nous, élevons-nous à notre secours et à notre Dieu. Hélas! ma chère fille, il nous faut être charitables à l'endroit de notre ame, et ne la point gourmander, tandis que nous voyons qu'elle n'offense pas de guet à pens.

Voyez-vous, en cet exercice nous pratiquons la sainte humilité : ce que nous faisons pour notre salut est fait pour le service de Dieu; car notre Seigneur même n'a fait en ce monde que notre salut. Ne désirez point la guerre, mais attendez de pied coi. Notre Seigneur soit votre force.

Je suis en lui, votre, etc.

LETTRE CCXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MESSEIGNEURS DE LA CONGRÉGATION DES RITS.

Il les supplie de se rendre favorables à la canonisation du bienheureux Amédée, troisième duc de Savoie (1).

Annecy, 2 juin 1612.

Frà le maledette ed anatematisate opinioni, che dal nefando calvino furono insegnate con maggior veemenza ed impudenza, nella misera città di Ginevra, una fù il dispreggio de santi, che con Cristo regnano in cielo, onde il nome loro cerco con ogni modo possibile di mettere fuor di memoria, di profanare le reliquie loro, burlarsi delle loro intercessioni, e bestemmiare coutro li loro meriti e gli onori che ad essi si devono.

Per questo, come per via affatto opposta nel restante di questa diocesi li popoli catolici, con fervor particolare si esercitano in celebrare ed invocare li santi, frà quali li predecessori nostri ebbero grandissima divozione al B. Amedeo, duca terzo, come dalle onorate immagini sue in parrechi luoghi si vide, che con le insegne di santità nelle chiese si vedono.

Ma perché egli non è canonizzato, non se gli fa quell' onor publico e solenne che all' altezza e verità della santità sua è debito. E quantunque in varie occorrenze abbiano molti provato, quanto sia la sua intercessione giovevole a chi, con vera fede in Dio, alle sue orazioni ricorre, tuttavia altri non ardiscono invocarlo, sin tanto che della santa Chiesa venga annumerato frà santi.

Il che vedendo che da tutto lo stato del serenissimo duca di Savoja, vien con sommo affetto desiderato, e massime dalli reverendiss. arcivescovo di Torino et vescovo di Vercelli, vengo anch'io con tutte le forze dell' animo mio a supplicare la santa sede appostolica, che si degni far questa grazia a tutti questi popoli circonvicini : e perché in queste occasioni S. beatitudine non suole fare cosa veruna senza il consiglio ed assenso della sacra congregazione delle signorie vostre illustrissime e reverendissime, per questo

(1) Ce prince, Amédée ou Amé IX du nom, étoit le troisième duc de Savoie, ceux qui l'avoient précédé ayant porté le titre de comte.

vengo anco a supplicare che vogliano giovare e favorire quest' opera tanto pia.

Opera che agl' inimici de santi farà gran confusione, alli devoti sarà di gran consolazione, alli principi sveglierà l'appetito d'imitazione, ed a tutta la Chiesa darà materia di allegrezza e benedizione : ma in particolare a questa desolata diocesi, nella quale nacque e fù allevato quel gran principe, il quale, secondo il nome suo, fù tanto amato ed amatore d'Iddio.

Che si come egli con tutto il fervore magnificò il nome divino, così anco sua divina maestà, esaltò il suo con tanta multitudine di veri miracoli, che quando se ne faranno le informazioni, si vederà chiaro che è providenza d'Iddio, che questa canonizzazione sia stata differita sin' adesso, all' eccesso abondando il dispreggio de senti frà gli heretici di questi contorni.

Molto a proposito si metterà innanzi agl' occhi loro questa lampada che fù accesa frà li predecessori loro, nella quale vedono una vita di mirabile pietade, e miracoli di mirabile chiarezza. E così non dubbitando punto che le signorie loro illustriss. e reverend. abbiano piacere di promovere un' opera tanto desiderabile, facendole umile riverenza, prego nostro Signore Iddio che le dia la santa pienezza delle sue grazie.

Messeigneurs, le mépris des saints qui règnent avec Jésus-Christ dans le ciel, fut une de ces maudites et detestables opinions que l'impie Calvin enseigna dans la malheureuse ville de Genève avec plus de force et d'impudence. Ce perdu mit tout en œuvre pour effacer jusqu'au souvenir de leurs noms, pour profaner leurs reliques, et pour tourner en ridicule leur intercession; et il vomissoit mille blasphèmes contre leurs mérites et le culte que nous leur rendons.

C'est pourquoi les peuples catholiques qui sont restés dans ce diocèse, par une conduite tout opposée, s'unissent avec une ferveur admirable pour célébrer et invoquer les saints, entre lesquels nos prédécesseurs ont eu une très-grande dévotion au bienheureux Amédée III, duc de Savoie. Nous en avons des preuves par ses images que l'on voit dans plusieurs églises, avec les attributs qui désignent la béatitude.

Mais parce qu'il n'est pas encore canonisé, on ne lui rend pas encore l'honneur public et solennel qui est dû à la grandeur et à la certitude de sa sainteté ; et, bien qu'un grand nombre de personnes ayant eu recours à ses prières avec une vraie confiance en Dieu, éprouvent journellement en diverses occurrences quel est le pouvoir de son intercession, il y en a d'autres néanmoins qui ne l'invoquent pas, parce que le saint-siége ne l'a pas mis au nombre des saints.

Voyant donc avec quel empressement et quelle affection le demandent les états du sérénissime duc de Savoie, et principalement les révérendissimes prélats l'archevêque de Turin et l'évêque de Verceil, j'ai supplié de tout mon pouvoir le saint-siége apostolique qu'il daignât faire cette grace à tous les peuples circonvoisins. Or, comme il n'est point d'usage que sa sainteté fasse aucune démarche en de semblables occasions, sans la participation et le consentement de la sacrée congrégation de vos seigneuries illustrissimes et révérendissimes, je lui présente ma très-humble requête à ce qu'elle veuille bien favoriser une œuvre si sainte.

Il n'en faudra pas davantage pour rendre confus les ennemis des saints, pour donner une grande consolation aux personnes dévotes, pour exciter puissamment les princes à imiter les exemples de vertu, et pour fournir à toute l'Église une matière de joie et de bénédiction. Ce diocèse surtout, qui a été réduit à une si grande désolation, se sentira de cette joie, puisque c'est dans son sein que naquit et què fut élevé ce grand prince, qui, selon l'étymologie de son nom, aima si fort son Dieu, et fut tant aimé de lui.

Que s'il a exalté et béni le saint nom de Dieu, aussi la divine Majesté l'a si fort honoré par une multitude de miracles, que, quand les informations s'en feront, on verra clairement que la Providence a voulu que sa canonisation fût différée jusqu'à ce temps où le mépris des saints est porté à son comble par les hérétiques de ces contrées.

Il sera donc fort à propos que cette lampe soit mise sur le chandelier, pour éclairer à leurs yeux; cette lampe, dis-je, qui fut allumée au milieu de leurs prédécesseurs, et qui attira leur admiration sur une vie pleine d'une piété toute divine, et d'une éminente charité. Ainsi, ne doutant nullement que vos seigneuries illustrissimes et révérendissimes ne soient portées d'inclination à faire réussir un projet si désirable, je leur fais ma très-humble révérence, et prie notre Seigneur et notre Dieu de les combler de ses graces. J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, messeigneurs, de vos seigneuries, etc.

—

LETTRE CCXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MM. LES CHANOINES COMTES DE LYON.

Il s'excuse auprès d'eux de ne pouvoir prêcher l'avent et le carême dans leur cathédrale, sur la difficulté d'en obtenir la permission du duc de Savoie.

Annecy, 25 juin 1612.

Messieurs, je prends à tant d'honneur la recherche qu'il vous a plu de faire de mes prédications pour l'avent et le carême prochain, que si votre rang en l'Église, et le mérite de tant de personnes signalées desquelles votre compagnie est composée, ne m'avoient déjà oblige à vous honorer et respecter, je ne laisserois pas de l'être extrêmement par cette favorable semonce, que de votre grace vous m'avez faite, à laquelle je vous supplie de croire que j'ai fidèlement correspondu par un sincère désir d'y satisfaire.

Et à cet effet, ne pouvant bonnement partir de cette province où ma charge me tient lié, sans l'agrément de son altesse, non-seulement j'ai fait supplication pour l'obtenir, mais j'ai conjuré un de ceux que je croyois être plus propres, afin d'en solliciter l'entérinement.

Or, voyant que jusqu'à présent je n'ai aucune réponse, et que si par aventure je la recevois négative dans quelque temps, la faveur que vous m'avez faite de me souhaiter seroit suivie du déplaisir de n'avoir ni mes sermons, ni peut-être eeux des autres prédicateurs sur lesquels, à mon défaut, vous pourriez avoir jeté les yeux, d'autant que cependant ils se pourroient engager ailleurs; cela, messieurs, fait que je vous supplie de ne plus continuer envers moi l'honneur de votre attente, et de colloquer celui de votre choix en quelque autre qui ait plus de liberté que moi pour l'accepter. Vous ne pourrez que beaucoup gagner au change, si l'on a égard à la suffisance, puisqu'en cette partie-là je suis inferieur à tous les prédicateurs qui hantent les bonnes villes, et montent ès grandes chaires comme la vôtre. Mais quant à l'affection de vous rendre du service et du contentement, je pense que malaisément éviteriez-vous de la perte, puisqu'en vérité j'ai le cœur tout plein d'amour et de révérence pour vous, et d'ardeur et de zèle pour l'avancement de la vraie piété en votre ville.

Que si, aprèsces longueurs, qui sont ordinaires ès cours, la réponse de son altsse m'arrivoit selon votre désir et le mien, et qu'il vous plût me conserver l'élection que vous aviez faite de moi pour une autre année, je vous assure, messieurs, que je vous conserverai de mon côté la volonté que j'avois prise de suivre la vôtre; volonté que je vous offre dès maintenant avec bien humble remerciement, pour demeurer toute ma vie, messieurs, votre, etc.

LETTRE CCXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MONSEIGNEUR L'ARCHIDUC DE FLANDRE.

Rogat ut protectione suâ pias quasdam virgines, religiosum vitæ genus meditantes, ab obvientibus impedimentis defendat.

Gex, 29 juin 1612.

Cùm hoc tempus æstivum, augustissime princeps, in recencendis rebus ecclesiasticis hujus regionis Gaïanæ impenderem, ecce à finitimo oppido Sancti-Claudii, vineæ quædam parvulæ, ut anteà suavissimum pietatis odorem, istæ nunc amarum mentis suæ dolorem dederunt.

Aliquot enim illius loci virgines devotissimæ, cùm summoperé cuperent religiosum vitæ genus aggredi, viderentque se tam longè à monasteriis mulierum abesse, ut vix possent sperare se expetitis sponsi cœlestis nuptiis aliquando potituras, de monasterio ibi construendo cogitare cœperunt; cùmque res bonis omnibus grata jamjam initium habitura videretur, repenté ab hominibus venit turbatio. Solemne namque est omnibus regnum et gloriam Dei pauló pressiùs quærentibus, pericula in mari, pericula in terrâ, sed maximè à falsis fratribus, hoc est, à vulpibus parvulis quæ demoliuntur vineas, experiri.

Ergò, serenissime princeps, congregatio illa virginum, quamvis institutum Ecclesiæ judicio probatum, et in Burgundiâ jampridem incœptum, colere vellet, multis tamen contradicentibus hujus sæculi filiis, qui et interdùm, per horrendam astutiam, pietatem pietatis prætextu evellunt, nullâ ratione huc usque negotium illud sacrum conficere valuit.

Verùm in tantâ difficultate, etsi plerique simplicissimis virginibus desperationem injicerent, non potuerunt nihilominùs illæ non rectè sperare, dùm videlicet in celsitudinis vestræ summam pietatem oculos mentis conjiciunt, arbitratæ sanè meritò se ab eâ facilè præsidium impetrare posse, quo omnia impedimenta dispellantur.

Et quia sexui et virginitati pudor naturâ individuus comes est, non sunt ausæ ad pedes celsitudinis vestræ, nisi aliquo sacerdote duce, accedere : undè me, tanquam ex antistibus viciniorem, rogaverunt, ut eas earumque sanctum desiderium

eidem piissimæ celsitudini vestræ per litteras commendarem.

Quod dùm impensissimis precibus facio, non certé propterеà me velle ambulare in magnis (1) existimare quisquam debet, ideò namque ambulo confidenter (2), quia ambulo simpliciter, confisus nimirùm preces meas à plerisque magnæ apud vestram celsitudiuem anctoritatis, intercessoribus, auxilium accepturas. Postulabit enim mecum id ipsum quod expeto, innata vestræ celsitudinis benignitas, infusa religio, parta devotio, ac denique horum temporum miseranda conditio, quæ ea est, ut preces plurimas, ac proindè precatores multos requirat.

Quare novum hnc mysticum examen apum, orationis mellificium meditantium, eò gratius celsitudini vestræ futurum duxi, quò locupletiorem et ntiliorem huic ætati operam navare constituit. Vive porrò, celsissime et serenissime princeps: vive quàm diutissimé, quàm felicissimé, ac sanctissimé, et sacrarum harum virginnm humillimaram faventibus oculis aspice, excipe, perfide votum, quod hnmillimé exposuit serenissimæ celsitudini vestræ, etc.

Il le supplie d'interposer son autorité pour faire cesser l'empêchement que l'on mettoit à un établissement de religieuses annonciades dans le bourg de Saint-Claude au comté de Bourgogne.

Monseigneur, pendant cette saison, lorsque j'étois an pays de Gex pour y régler les affaires ecclésiastiques, qnelques filles de la ville de Saint-Clande, qui, semblables à des vignes en fleur, répandent partout la deuce odeur de la piété, sont venues m'exposer la douleur amère de leur ame.

Elles ont nn ardent désir d'être religieuses; mais, voyant qu'elles sont si éloignées de tous les monastères de filles, qn'elles désespèrent de pouvoir jamais contracter la sainte alliance qu'elles souhaitent avec le saint époux de leurs ames, elles ont dessein de faire bâtir uu monastère en ce lieu. La maison même est déjà commencée avec l'approbation de tous les gens de bien. Cependant on s'avise de les troubler; car il est ordinaire à ceux qui cherchent le royaume et la gloire de Dieu, d'avoir des traverses sur mer et sur terre, et d'être persécutés par les faux frères, je veux dire par ces renardeaux qui détruisent les vignes de l'Église (3).

Oui, monseigneur, quoique cette congrégation désirât choisir un institut approuvé par l'Église, et depuis long-temps établi en Bourgogne, néanmoins, à cause des oppositions que forment les enfants du siécle, qui souvent, par une ruse diabolique, detruisent la piété, sous prétexte de la piété même, cette œuvre si sainte n'a encore pu réussir selon l'intention de ces pieuses filles.

Dans uu si grand embarras, plusieurs, abusant de leur simplicité, ont tenté de les jeter dans le désespoir; mais elles, considérant la grande piété de votre altesse, en ont auguré qu'elle pourroit leur procurer un libre accés auprès de vous, et elles se sont persuadées en même temps qu'elles en obtiendroient sans peine la protection nécessaire pour vaincre les obstacles que l'on met à leur établissement.

Or, comme la pudeur qui est naturelle au sexe est inséparable aussi de la virginité, elles n'ont pas eu la hardiesse d'aller vous faire la révérence sans avoir à leur tête un prêtre pour les introdnire; et, comme je suis l'évêque le plus voisin des environs, elles m'ont prié d'écrire en leur faveur, et d'appuyer leur requête de ma recommandation auprès de votre altesse.

Mais, quoiquc je me sois chargé de cette commission, et que je m'en acquitte par les plus instantes prières, l'on ne doit pas s'imaginer que je présume assez de moi-même pour croire que ma sollicitation auprès de vous soit suffisante; car ce qni fait mon assurance, c'est que je marche avec simplicité, et que mes prières seront soutenues de celles de plusieurs personnes qui peuvent beaucoup sur l'esprit de votre altesse; mais je compte encore plus sur sa bonté naturelle, sur la religion dont Dieu l'a gratifiée, et sur sa dévotion signalée par tant d'actions dc piété. Enfin votre propre intérêt, qui se trouve attaché à cette œuvre de charité, me répond de la protection de votre altesse; car la malheureuse conditiou des temps où elle se trouve exige bien des prières, et par conseqnent elle a besoin d'un grand nombre d'intercesseurs auprés de la majesté divine.

C'est pourquoi, monseigneur, j'ai pensé que ce nouvel essaim d'abeilles spirituelles, qui s'exercent à composer lc miel de l'oraison, vous seroit d'autant plus agréable, qu'elles ont résolu de travailler plus utilement et plus fortement, eu égard aux nécessités présentes. Grand et sérenissime prince, je vous souhaite une longue, heureuse et sainte vie, et je vous supplie de regarder favorablement, d'accepter et de combler les souhaits de ces très-humbles et très-dévotes filles, que vous a exposés, monseigneur, votre, etc.

(1) Ps. cxxx, v. 8.
(2) Proverb., c. x, v. 3.
(3) Cant., c. ii, v. 15.

LETRRE CCXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DE SES SŒURS.

Le Saint lui recommande la douceur et la paix dans les contre-temps de cette vie.

30 juin 1612.

Ma très-chère sœur ma fille, je suis marri que je n'ai plus tôt reçu la salutation que maître Constantin m'avoit apportée de votre part, car j'eusse eu plus de loisir de vous écrire selon mon cœur, qui est si plein d'affection pour vous, et vous chérit si fort, qu'il ne peut se contenter de vous entretenir pour un peu. Je vis avec beaucoup de contentement de savoir que votre ame est toute dédiée à l'amour de Dieu, auquel vous prétendez de vous avancer petit à petit pour toutes sortes de saints exercices. Mais je vous recommande toujours plus que tout celui de la sainte douceur et suavité, ès rencontres que cette vie vous présente sans doute souventefois. Demeurez tranquille et toute aimable avec notre Seigneur sur votre cœur. Que vous serez heureuse, très-chère sœur ma fille, si vous continuez de vous tenir à la main de sa divine majesté, entre le soin et le train de vos affaires, lesquelles réussiront bien plus à souhait quand Dieu vous y assistera! et la moindre consolation que vous en aurez sera meilleure que les plus grandes de celles que vous pourriez avoir de la terre.

Oui, ma chère fille ma sœur, que je vous aime, et plus que vous ne sauriez le croire : mais principalement dès que j'ai vu en votre ame le digne et honorable désir de vouloir aimer notre Seigneur avec toute fidélité et sincérité, à quoi je vous conjure de persévérer constamment, et de m'aimer toujours bien entièrement, puisque je suis d'un cœur tout entier et fidèle, ma très-chère fille, votre, etc.

LETTRE CCXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

Pour entrer en religion ce ne sont pas les parents qu'il faut consulter, mais ceux que Dieu a établis pour conduire les ames. L'inspiration de Dieu, continuée au milieu des oppositions, est une preuve de la vocation; mais il faut en tout cela corriger ce qui est excessif et imparfait, et non pas reculer ni rompre son dessein.

Annecy, 3 juillet 1612.

Mademoiselle, vous avez opinion que votre désir de vous retirer du monde ne soit pas selon la volonté de Dieu, puisqu'il ne se trouve pas conforme à celui de ceux qui de sa part ont le pouvoir de vous commander et le devoir de vous conduire. Si c'est de ceux à qui Dieu a donné le pouvoir et imposé le devoir de conduire votre ame et vous commander ès choses spirituelles, certes vous avez raison, car, en obéissant à ceux-là, vous ne pouvez pas faillir, bien qu'eux se peuvent tromper et vous mal conseiller, s'ils le font principalement regardant ailleurs qu'à votre seul salut et avancement spirituel. Mais si ce sont ceux que notre Seigneur vous a donnés pour directeurs ès choses domestiques et temporelles, vous vous décevez vous-même de les croire ès choses èsquelles ils n'ont point d'autorité sur vous. Que s'il falloit ouïr les avis des parents, la chair et le sang, sur de telles occurrences, il se trouveroit peu de gens qui embrassassent la perfection de la vie chrétienne. Voilà le premier point.

Le second est que, puisque non-seulement vous avez désiré de vous retirer, mais que vous le desireriez encore s'il vous étoit permis de ceux qui vous ont retenue, c'est un signe manifeste que Dieu veut votre retraite, puisqu'il continue son inspiration parmi tant de contradictions, et votre cœur, touché de l'aimant, a toujours son mouvement du côté de la belle étoile, quoique rapidement détourné par les empêchements terrestres. Car enfin, votre cœur, que diroit-il s'il n'étoit empêché? Vous diroit-il pas : Retirons-nous d'entre les mondains? Il y a donc encore cette inspiration; mais, parce qu'il est empêché, il ne le peut ou ne l'ose pas dire. Rendez-lui la liberté avant qu'il la dise, car il ne vous sauroit pas mieux dire; et cette parole secrète qu'il dit tout bellement en soi-même : Je voudrois bien, je désirerois bien sortir d'entre les mondains, c'est la vraie volonté de Dieu.

En quoi vous avez tort (et pardonnez à ma naïve liberté de langage), vous avez tort, dis-je, d'appeler les empêchements qui vous sont donnes à l'exécution de cette inspiration, volonté de Dieu, et le pouvoir de ceux qui vous empêchent, pouvoir de Dieu.

Le troisième point de mon avis est que vous n'êtes nullement en différence devant Dieu, puisque le désir de la retraite, qu'il vous a donné, est toujours dedans votre cœur, quoiqu'il soit empêché de faire son effet; car la balance de votre esprit tend de ce côté-là, bien qu'on donne du doigt de l'autre côté pour empêcher le juste poids.

Le quatrième, c'est que si votre premier désir a été excessif en quelque chose, il le faut corriger, et non point le rompre. L'on m'a fait entendre que vous aviez offert la moitié de vos biens, ou bien le paiement de cette maison, qui est maintenant dédiée à Dieu. Peut-être fut-ce trop,

eu égard que vous aviez une sœur chargée de grosse famille, à laquelle, selon l'ordre de charité, vous eussiez plutôt dû appliquer vos biens. Or sus, il faut corriger cet excès, et venir en cette maison avec une portion de votre revenu, autant qu'il est requis pour vivre sobrement, et laissant tout le reste à qui vous voudrez, et même réservant la portion susdite, après votre mort, pour ceux à qui vous voudrez faire du bien. En cette sorte, vous corrigerez l'excès et conserverez votre dessein; et il n'y aura rien en cela qui n'aille gaiement, doucement et saintement.

Enfin, prenez courage à faire une bonne résolution absolue; et, bien que ce ne soit pas péché de demeurer ainsi en ces foiblesses, si est-ce que sans doute on perd beaucoup de commodité de bien avancer, et recueillir des consolations grandement désirables.

Je vous ai voulu familièrement éclaircir de mon opinion, estimant que vous me ferez le bien de ne le point trouver mauvais. Dieu vous donne les saintes bénédictions que je vous souhaite, et la douce correspondance qu'il désire de votre cœur: et je suis en lui avec toute sincérité, mademoiselle, votre, etc.

LETTRE CCXXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME MARIÉE.

Avantages d'un saint mariage; on doit, par un motif de reconnoissance envers Dieu, y vivre dans la pratique de la vertu, et continuer à pratiquer les bonnes résolutions qu'on avoit prises auparavant.

La veille de Notre-Dame, à Lyon, 1612.

Madame, l'espérance que j'ai toujours eue dès une année en çà, d'aller en France, m'a retenu de vous ramentevoir mon inviolable affection à votre service par lettre, puisque je croyois que quelque heureuse rencontre me donneroit le moyen de vous rendre ce devoir en présence; mais maintenant que je n'espère presque plus ce bien, et que ce digne porteur me donne une commodité si assurée, je me réjouis de tout mon cœur avec vous, ma très-chère fille; car ce mot est plus cordial.

Je me réjouis et loue notre Seigneur de votre si estimable et aimable mariage, qui vous servira de fondement pour bâtir et élever en vous une douce et agréable vie en ce monde, et pour heureusement passer cette mortalité en la très-sainte crainte de Dieu, en laquelle, par sa grace, vous avez été nourrie dès votre berceau; car tout le monde me dit que monsieur votre mari est un des plus sages et accomplis cavaliers de France, et que votre liaison est non-seulement nouée à la sainte amitié qui la doit serrer de plus en plus, mais aussi déjà bénie de la fertilité par laquelle vous êtes à la veille de vos couches, ainsi que N. m'assure.

Il faut donc correspondre à toutes les faveurs du ciel, ma très-chère fille; car elles vous sont sans doute données afin que vous les fassiez profiter à la gloire de celui qui vous gratifie, et à votre salut. Je ne puis que je ne croie, ma très-chère fille, que vous m'employiez votre courage à cela, et que vous ne le fassiez comme sachant que le bonheur de votre maison et de votre personne dépend de cela en cette vie passagère, et l'assurance de l'immortelle après celle-ci.

Or sus, en ce nouvel état de mariage auquel vous êtes, renouvelez souvent les résolutions que nous avons si souvent faites de vivre saintement et vertueusement, de quelle condition que Dieu nous fit être.

Et si vous l'avez agréable, continuez à me favoriser de votre bienveillance filiale, comme je vous assure, ma très-chère fille, que d'un cœur tout rempli d'affection paternelle, je ne célèbre jamais la très-sainte messe que très-particulièrement je ne vous recommande à Dieu avec monsieur votre mari, auquel je suis et serai toujours, ainsi que je suis pour vous, madame, votre très-humble, etc.

LETTRE CCXXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

De la résignation dans les peines, et de la douceur chrétienne.

17 août 1612.

Or sus, que voulez-vous que je vous dise, ma très-chère fille, sur le retour de nos misères, sinon qu'autour de l'ennemi il faut reprendre et les armes et le courage pour combattre plus fort que jamais? Je ne vois rien de bien grand au billet. Mais, mon Dieu! gardez-vous bien d'entrer en aucune sorte de défiance: car cette céleste bonté ne vous laisse pas tomber de ces chutes pour vous abandonner, ains pour vous humilier, et faire que vous vous teniez plus serrée et ferme à la main de sa miséricorde.

Vous faites extrêmement à mon gré de continuer vos exercices emmi les sécheresses et langueurs intérieures qui vous sont revenues. Car, puisque nous ne voulons servir que pour l'amour de lui, et que le service que nous lui rendons parmi le travail des sécheresses lui est plus agréable que celui que nous faisons parmi les douceurs, nous devons aussi de notre côté l'agréer davantage, au moins de notre volonté supérieure; et, bien que

selon notre goût et l'amour-propre, les suavités et tendretés nous soient plus douces, les sécheresses néanmoins, selon le goût de Dieu et son amour, sont plus profitables, ainsi que les viandes sèches sont meilleures aux hydropiques que les humides, bien qu'ils aiment toujours plus les humides.

Pour votre temporel, puisque vous vous êtes essayée d'y mettre de l'ordre, et que vous n'avez pu, il faut donc maintenant user de patience et de résignation, embrassant volontiers la croix qui vous est arrivée en partage; et selon que les occasions se présenteut, vous pratiquerez l'avis que je vous avois donné pour ce regard.

Demeurez en paix, ma très-chère fille; dites souvent à notre Seigneur que vous voulez être ce qu'il veut que vous soyez, et souffrir ce qu'il veut que vous souffriez. Combattez fidèlement vos impatiences, en exerçant non-seulement à tous propos, mais encore sans propos, la sainte débonnaireté et douceur à l'endroit de ceux qui vous sont plus ennuyeux; et Dieu bénira votre dessein. Bonsoir, ma très-chère fille : Dieu soit uniquement votre amour.

Je suis en lui et de tout mon cœur, votre, etc.

LETTRE CCXXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DESHAYES.

(Tirée du premier monastère de la Visitation de la ville de Rouen.)

Il le prie d'appuyer une requête qu'il lui envoie pour les affaires de son chapitre; il lui parle d'un phénomène qui avoit paru sur la ville de Genève.

31 août 1611.

Monsieur, il faut que l'assurance que j'ai de votre bienveillance soit infiniment assurée, puisqu'à tout propos, et avec tant de liberté, je prends la confiance de vous supplier pour les affaires ecclésiastiques que maintenant il me faut avoir de delà; car certes, de mon humeur, j'aime la modestie. Or voilà une requête pour obtenir une révision en faveur du chapitre de mon église. C'est une affaire, comme je pense, ordinaire, et que je ne vous voudrois pas donner la peine de faire; mais votre amitié en mon endroit est si universelle, que volontiers elle me favorise en toutes occurrences grandes et petites. Aussi puis-je jurer que mon affection pour vous est si absolue, générale et invariable, que vous n'en aurez jamais de plus entière de personne du monde.

Je vous écris sans loisir, à cause du soudain départ de ceux qui portent ce paquet à Lyon; aussi n'ai-je rien de nouveau dès la dernière lettre que je vous écrivis, sinon que nous avons vu en cette ville plusieurs colonnes enflammées sur Genève, et la veille de l'assomption, entre midi et une heure, en un jour très-clair, une étoile assez proche du soleil aussi brillante et resplendissante qu'est la plus belle étoile en une nuit bien sereine. Je suis, monsieur, etc.

LETTRE CCXXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DESHAYES.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Rouen.)

Il est invité à prêcher le carême à Saint-Benoît, à Paris, l'année suivante, et répond qu'il ne peut l'assurer, vu les circonstances où il se trouve avec son souverain.

Annecy, 5 octobre 1612.

Monsieur, je pense que vous ne douterez jamais de mon affection à l'accomplissement de vos volontés et désirs; car l'excellente amitié de laquelle vous m'honorez est arrivée jusqu'à ce point de perfection, qu'elle est exempte de toute défiance et de tout doute.

Mais en l'occasion d'aller en notre chaire de Saint-Benoît, ce n'est pas vous, monsieur, seulement qui n'en devez pas douter, c'est tous ceux qui s'entendent tant soit peu en mes inclinations. Dieu sait bien que je préparois un cœur tout nouveau, plus grand, ce me semble, que le mien ordinaire, pour aller là prononcer ses saintes et divines paroles; premièrement pour, en une si belle et digne occasion, rendre de la gloire à sa divine majesté, puis pour donner du contentement à celui qui m'y appeloit avec tant de cœur et de courage. Et si, je me promettois, par un certain excès d'amour à ce dessein, que, prêchant maintenant un peu plus mûrement, solidement, et pour le dire tout en un mot entre nous, un peu plus apostoliquement que je ne faisois il y a dix ans, vous eussiez aimé mes prédications, non-seulement pour ma considération, mais pour elles-mêmes.

Or, voici à quoi je me trouve à présent : son altesse a éconduit la reine, ainsi que M. de Roascieu vous aura dit, et un ami que j'ai en cour m'avertit que rien ne profitera en ce sujet, auquel son altesse est résolue de ne se laisser point plier. J'avois presque résolu de passer jusqu'à Turin, pour voir si je pourrois, par déclaration de mes intentions bonnes et franches, ébranler son esprit, mais voici que de toutes parts on m'assure qu'elle vient dans peu de jours avec monseigneur le prince à Chambéri, et notre monsieur le premier président Favre estime que sadite altesse me re-

tient de deçà pour m'y trouver à sa venue : de sorte que me voilà en perplexité; car, si le pape même me commandoit d'aller, et son altesse étant de deçà me retenoit, avec promesse que le pape n'auroit pas désagréable, je serois bien en peine, comme vous pouvez penser.

Et quant à l'expédient du procès que j'ai au conseil privé, il m'est avis, sauf le vôtre meilleur, qu'il seroit extrêmement pressant, et sujet à être soupçonné d'affectation de mon côté, et à donner de l'avantage à mes parties. M. de Charmoisy, qui après moi désiroit le plus mon voyage, est en peine comme trouver une bonne sortie de ces considérations. Certes, si son altesse ne venoit point, l'autorité du pape seroit toute-puissante ; car j'emploierois son commandement, sans prendre congé que par lettre ; mais son altesse étant ici, j'aurois peine à me démêler des répliques qui me seroient faites, et ne crois pas que je le puisse.

Cependant le temps court, et nous va mettre dans peu de semaines à la veille de carême, si que il sera meshui malaisé de trouver un prédicateur sortable à votre chaire. Il faut confesser la vérité; j'ai une extrême passion en cette occurence, et ne sais bonnement me résoudre, sinon à ce point que tout ce que vous me direz, je le ferai de très-bon cœur, quoi qu'il en doive arriver : et de plus, que si jamais je vais à Paris faire le carême, ce ne sera que pour votre seule considération, soit que vous ayez la charge de l'église, ou que vous ne l'ayez pas.

Je vous assure, monsieur, que je vous écris sans savoir presque ce que je fais ; tant il me fâche de ne pouvoir pas avec entière liberté vous dire : Je vais.

Vous m'excuserez donc, s'il vous plaît, et mon style ; et croyez qu'avec un cœur invariable et immortel je suis et serai, monsieur, votre, etc.

LETTRE CCXXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. N***.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Lavaldotte.)

Il intercède pour un capitaine qui avoit quitté la ville de Genève et l'hérésie de Calvin, et à qui on négligeoit de payer la pension qui lui avoit été accordée par le duc de Savoie.

Annecy, 31 octobre 1612.

Monsieur, me voici toujours aux requêtes pour ces pauvres gens de Genève, desquels meshui je serai le référendaire général auprès de votre excellence. Le capitaine La Rose est de ceux qui les premiers sortirent de cette ville-là, et de l'hérésie qui y règne. Son altesse sérénissime lui a donné un appointement par aumône, tant en considération de sa vieillesse que de sa famille, laquelle nous avons ici en grande disette : mais, à ce qu'il me fait savoir, il demeurera privé de l'effet de ce bénéfice, si votre excellence n'anime le commandement de son altesse par le sien. C'est pourquoi il m'a conjuré de vous supplier, monsieur, en sa faveur pour ce regard; ce que je fais très-humblement, et d'autant plus volontiers, que la bonne fête nous invite au secours des affligés. Je prie Dieu, monsieur, qu'il fasse de plus en plus abonder votre excellence en prospérité. Votre, etc.

LETTRE CCXXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DESHAYES.

(Tirée du premier monastère de la Visitation de la ville de Rouen.)

Il recommande à son ami une requête pour le pays de Gex contre les Genevois. Il souhaite que les Bernois restituent au duc de Savoie le pays de Vaux, notamment à cause des vingt-cinq paroisses de son diocèse qui étoient dans ce pays; mais les Bernois n'y veulent pas entendre.

Annecy, 14 novembre 1612.

Monsieur, je ne puis pas perdre cette occasion de vous ramentevoir mon affection, qui vous honore au-dessus de toutes les pensées que vous en sauriez jamais avoir. J'écris à M. Le Masnier, toujours pour nos affaires de Gex, et lui recommande ma requête contre ceux de Genève, de laquelle il lui a plu me promettre d'avoir soin. Ce n'est pas que j'espère rien de cette poursuite en un sujet si plein de considérations humaines, mais au moins empêcherai-je la prescription ; et si Dieu nous envoie une saison plus pieuse, ce sera toujours un avantage d'avoir demandé.

Nos ambassadeurs de deçà sont revenus de la diète de Bade, où ils pensoient que l'autorité du roi et l'entremise des cantons catholiques auroient disposé les Bernois à la restitution du pays de Vaux, ou au moins convenir d'arbitres pour une journée amiable ; mais ils ont trouvé tout au contraire : car les Bernois n'ont quasi pas voulu entendre la proposition, et nul n'a parlé en notre faveur. Reste que son altesse prenne une bonne et salutaire résolution d'attendre que Dieu fasse naître une occasion propre pour tirer sa raison.

Je suis marri de ce succès, à cause de la religion qui est si peu regardée et favorisée ; et j'ai encore mon intérêt particulier pour vingt-cinq ou trente paroisses de ce pays-là, qui sont de mon diocèse.

Voilà nos nouvelles ; et n'est pas besoin que je

vous dise que je ne désire pas que l'on sache que je les écrive ; car aussi ne les écrirois-je pas à un autre qu'à vous, à qui je suis tout extraordinairement, monsieur, votre, etc.

Monsieur, je ne parle plus du déplaisir que j'ai eu de n'aller pas vers vous ; mais je ne le puis oublier.

LETTRE CCXXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA PRÉSIDENTE FAVRE.

(Tirée du monast. de la Visitat. de la ville de Turin.)

Avis et conseils sur différentes matières de piété.

Annecy, 18 novembre 1612.

Ma très-chère sœur (1), j'ai reçu vos deux lettres, toutes douces et de bonnes nouvelles ; car votre chère ame va bien, puisqu'elle veut bien s'avancer au saint amour de notre Seigneur. Faisons bien cela, ma très-chère fille, car enfin tout le reste n'est que vanité : et parce que l'amour ne loge qu'en la paix, soyez toujours soigneuse de bien conserver la sainte tranquillité de cœur que je vous recommande si souvent.

Que nous sommes bienheureux, ma chère sœur, d'avoir des travaux, des peines et des ennuis ! car ce sont les voies du ciel, pourvu que nous les consacrions à Dieu.

Je vous renvoie les papiers de dévotion que je trouve bien utiles : mais si on les imprimoit, je ne voudrois pas que votre nom y fût découvert, pour ne point donner lieu aux babillards d'en parler, et surtout l'œuvre étant si courte.

Vous pouvez bien, ce me semble, choisir ce bon père-là pour confesseur, puisque aussi bien le père recteur est souvent empêché.

Nos bonnes dames de la Visitation font extrêmement bien ; et quand leur logement sera du tout commode, elles seront très-bien où elles sont maintenant.

Votre fille (2) chemine fort dévotement, et se porte très-bien. La bonne mère de Chantal est presque guérie, et a aujourd'hui été à la sainte messe.

Ce seroit un très-grand bien qu'à Chambéri il y eût des ursulines, et voudrois bien y pouvoir contribuer quelque chose ; car enfin, bonheur à ceux qui nourrissent les enfants pour l'amour, crainte et service de Dieu. Il ne faut que trois filles ou femmes courageuses pour commencer ; Dieu donnera l'accroissement. Nos dames de la Visitation doivent donner courage d'entreprendre à celles qui seront tant soit peu disposées. Selon mon jugement, ce n'est pas hasarder que de se confier un peu extraordinairement à notre Seigneur ès desseins de son service.

Ma très-chère sœur, ma fille, aimez toujours bien mon ame qui aime tant la vôtre. Je suis en notre Seigneur tout vôtre. Votre, etc.

P. S. La bonne Tiollier sera, à mon avis, fort consolée en cette congrégation, laquelle se trouvera composée mercredi prochain de seize bonnes filles, laissant à part celles qui sont reçues, et qui ne peuvent encore venir. Désormais on sera en peine à refuser, et néanmoins il le faudra faire, si ce n'est pour quelque personne qui puisse rendre quelque extraordinaire service à notre Seigneur ; et quant aux moyens, rien n'y abonde, et rien n'y manque. Dieu a soin de ses servantes, et Notre-Dame les pourvoit. Il vous faut toujours dire des nouvelles de cette petite assemblée, laquelle, comme je crois, vous est chère. La pauvre Tiollier étoit si empressée, qu'elle oublia le paquet de la bonne madame d'Aiguebelle, à laquelle pourtant je ne saurois répondre.

Je salue de tout mon cœur ma très-chère nièce.

(1) Nous avons vu que S. François de Sales, par une affection particulière pour M. Favre, l'appeloit son frère : c'est pourquoi il donne à son épouse le nom de sœur.

(2) La mère Favre, fille du président.

LETTRE CCXXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Rouen.)

Grands témoignages d'affection à cette dame, à qui il rappelle la mémoire de son sacre.

Vers le 8 décembre 1612.

J'ai bien vu au sermon notre bien-aimée fille Françoise (1), mais je n'ai pas osé lui demander comment ma très-chère mère se portoit ; car il y avoit trop de gens qui m'eussent ouï, et eussent été en peine de curiosité pour savoir quelle étoit cette très-chère mère, autre que Dieu, ses anges, ses saints et notre cœur, ne sachant combien l'affection qui me rend père, fils, et une même ame avec vous, est suffisante et plus que suffisante pour faire cela.

Je donne donc la charge à ce petit billet de vous demander l'état de votre santé, et à notre chère petite fille de vous redire quelque chose du sermon, lequel j'ai fait hardiment et passionnément ; et entre autres choses ayant différé hier

(1) C'est mademoiselle Françoise Rabutin Chantal, fille cadette de la bienheureuse veuve, qui a épousé M. de Toulongeon.

de parler de mon sacre, a cause qu'au demeurant j'aurois plus de gens, j'ai dit qu'il y avoit dix ans que j'avois été consacré (1), c'est-à-dire que Dieu m'avoit ôté à moi-même pour me prendre à lui, et puis me *donner* (2) au peuple, c'est-à-dire qu'il m'avoit converti de ce que *j'étois* (3) pour moi en ce que je fusse pour eux.

Mais pour ce qui nous regarde, vous savez que Dieu m'a ôté à moi-même, non pas pour me donner à vous, mais pour me rendre vous-même. Ainsi puisse-t-il advenir qu'ôtés à nous-mêmes nous soyons convertis en lui-même par la souveraine perfection de son saint amour! Amen. Bonsoir, ma très-chère mère et plus que mère; le bonsoir à nos filles.

Non, ce n'est pas le père Archange du Tillet, c'est le père Constahui de Chambrai, qui sera notre prédicateur le reste de cet avent; et moi je serai souvent celui de nos chères sœurs. Car ce n'est pas souvent, fors toujours, que je suis le, etc.

LETTRE CCXXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME L'ABBESSE DU PUITS-D'ORBE.

(Tirée du monast. de la Visitat. du Puits-d'Orbe.)

Il la félicite sur l'avancement de sa maisoo en la piété.

Annecy, 18 décembre 1612.

Sans doute, ma très-chère sœur, que je ne passerai jamais en Bourgogne sans aller voir votre ame bien-aimée, qui est toujours présente à la mienne; mais je ne suis pas prêt pour aller en ces quartiers-là. Il faut que je me trouve à Paris (4) pour le saint carême. Monsieur m'écrit que votre maison s'avance fort à la piété, dont je me réjouis selon la mesure avec laquelle je vous souhaite toute santé.

Hier je reçus votre billet, et j'y réponds hâtivement ce matin; mais je ne sais nulles nouvelles de votre santé, c'est-à-dire de l'état de votre pauvre jambe, de laquelle vous ne me faites nulle mention, non plus que si vous n'étiez pas ma chère fille, et que cette jambe ne fût pas la meilleure des deux pour vous avancer en la profession de l'amour divin : et vous savez, ma très-chère fille, que je vous ai toujours dit que vous m'écrivissiez plus amplement par l'entremise de madame la P. (1), qui aura bien le soin de m'envoyer vos lettres comme aussi de vous faire tenir les miennes.

M. l'abbé de Saint-Maurice ne donne pas la survivance pour le prieuré de Semur, ne le pouvant faire; mais en toute occurrence de vacance, je ferai tout ce qui me sera possible pour monsieur votre frère. Je suis plus que jamais, ma très-chère fille, d'un cœur invariable, votre très-humble serviteur.

(1) C'est le 8 décembre 1602.

(2) Ici est une lacune à laquelle on a suppléé par le mot *donner*, y ayant un *r* resté dans l'original.

(3) Là est encore une lacune.

(4) S. François comptoit sans doute se rendre à Paris l'année suivante, mais il n'y alla point.

(1) Madame Brutart, sœur de l'abbesse.

LETTRE CCXXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA SŒUR PAULE-HIÉRONIME DE MONTHOU, SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE DE SAINTE-MARIE DE NEVERS.

(Tirée du monastère de la Visitation de Chaillot.)

Témoignages de son affection pour elle.

Lyon, jour de Noël, 1612.

Cette chère demoiselle qui vous porte ce billet est digne d'être singulièrement chérie, parce qu'elle chérit très-affectionnément la divine majesté de laquelle nous célébrons aujourd'hui la sainte naissance; mais outre cela, ma très-chère fille, elle vous aime saintement, et a désiré que je vous écrivisse par son entremise. Je le fais de tout mon cœur, ma très-chère fille, sans vous dire autre sorte de nouvelles, sinon que notre chère sœur Emmanuelle est toute pleine de ferveur en la réforme du monastère de Sainte-Catherine qui se fait à Rumilly; car, que vous dirai-je de plus, ma très-chère fille, puisque cette bonne et vertueuse ame vous dira très-amoureusement tout ce qui se passe ici? (2) *Elle* assure que le père Suffren, *s'il n'y a de l'impossibilité*, vous fera la faveur de vous voir *et de vous* dire par lettre et de vive voix... *Je l'ai remercié de la prose latine qu'il vous donna... Venez...* c'est un personnage tout aimable, et qui a une affection toute sincère pour vous et pour votre monastère. Vivez toute en Dieu, ma très-chère fille, et pour Dieu, que je supplie vous recevoir dans le sein de sa très-sainte dilection, avec toute votre chère compagnie, qui suis sans fin, ma très-chère fille, votre, etc.

(2) Ce qui est en *italique* sont des lacunes de quelques mots rongés par la vétusté. On a suppléé à ceux qu'on a pu, et laissé les autres.

LETTRE CCXL.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Il n'y a point de temps plus propre pour marquer à Dieu notre fidélité, que celui des afflictions dont cette vie est toujours pleine.

Le jour des Innocents, 1612.

Je ne doute point, ma chère fille, que vous ne soyez grandement exercée de diverses rencontres deplaisantes, sachant une partie des sujets qui vous en peuvent donner ; mais en quoi, et quand et comment pouvons-nous témoigner la vraie fidelité que nous devons à notre Seigneur, qu'entre les tribulations, ès contradictions, et au temps des répugnances?

Cette vie est telle qu'il nous faut plus manger d'absinthe que de miel : mais celui pour lequel nous avons résolu de nourrir la sainte patience au travers de toutes oppositions, nous donnera la consolation de son saint Esprit en sa saison. Gardez-bien, dit l'apôtre, de perdre la confiance par laquelle étant revigorés, vous souffrirez et supporterez vaillamment le combat des afflictions, pour grand qu'il soit (1).

J'ai été, certes, marri, quand j'ai su cette petite altercation survenue entre les deux chers cousins pour ce morceau de pain laissé par le pauvre M. de N. Ainsi arriva-t-il entre les enfants des hommes.

Or sus, je suis pressé. Dieu nous donne la grace de bien et saintement commencer et passer cette nouvelle année prochaine. Que puissions-nous en icelle sanctifier le saint nom de Jésus, et faire profiter le sacré soin de notre salut. Je suis immortellement tout votre, etc.

LETTRE CCXLI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME L'ABBESSE DU PUITS D'ORBE.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Langres.)

Il la félicite du bon ordre qu'elle avoit mis dans son monastère par le moyen d'un bon prêtre.

23 février 1613.

Je suis, certes, bien marri, ma très-chère sœur, ma fille, que vous n'ayez reçu mes lettres, que souvent je vous ai écrites et adressées à Dijon, non point tant pour autre sujet, que pour la consolation que votre bon naturel vous fait recevoir quand vous voyez de mes écrits. Or sus, Dieu soit loué. Meshui, quand notre mère de Chantal écrira à Bourbilly, je me servirai de l'occasion, puisqu'elle est plus assurée. Mais dites-moi, je vous prie, ma chere fille, eussiez-vous bien pu croire qu'une affection plantée de la main de Dieu, arrosée par tant d'obligations que je vous ai et à votre maison, fût sujette à diminution ou ébranlement? Non, certes, ma très-chère sœur, ma fille, il n'est pas possible qu'une amitié vraie et solide puisse jamais cesser.

Quelle joie de quoi votre monastère va si bien, et qu'il fait honneur devant Dieu et ses anges à M. de Sauzea! Certes, je ne suis pas ange, mais je l'en honore davantage, et prie Dieu qu'il rétablisse de plus en plus cette sainte famille en son amour. J'écrivis il y a quelque temps audit sieur de Sauzea une réponse assez ample aux siennes : je ne sais s'il l'a reçue. Au reste, pour votre particulier, faites souvent renaître toutes les saintes resolutions qu'au commencement de nos ferveurs Dieu nous departoit si abondamment : que si elles ne sont plus si sensibles, il n'importe, pourvu qu'elles soient fermes et fortes. J'ai bien entendu tout ce que vous m'écrivez, et me suffit. Dieu par sa bonté vous tienne tous les jours de sa très-sainte main ; c'est une prière quotidienne que je lui fais.

Je vous remercie de la toile; si vous venez l'été prochain, vous nous communiquerez bien de la recette; et cependant on emploiera ce que j'en ai.

Je dis, si vous venez; parce que, encore que ce me seroit un contentement extrême de vous voir à souhait en nos pauvres petites contrées, si est-ce que je ne voudrois pas tirer sur moi le contregré de messieurs vos proches, s'ils en avoient, en ne vous le conseillant pas, ni aussi préjudicier à ma consolation en vous conseillant. Dieu vous inspirera ce qui sera pour sa gloire et la vôtre.

Cependant il faudra donc écrire dans le livre quelque chose, à mesure que, parmi les fréquentes pensées que j'ai sur vous, il plaira à notre Seigneur jeter dans mon cœur des avis propres pour le vôtre. Je salue infiniment toute votre chère troupe, et spécialement notre sœur. Je salue encore M. de Sauzea, si par fortune il est là. Mes frères sont tous vos serviteurs très humbles, surtout mon frère de Boisy, qui n'est pas present maintenant que j'écris, et si, je ne l'ai point averti. Aimez-moi toujours cordialement, ma très-chère sœur, ma fille, puisque de tout mon cœur je suis vôtre. Dieu vous benisse. Amen.

Votre, etc.

(1) Nolite amittere confidentiam vestram, quæ magnam habet remunerationem. Hæb., c. x, v. 35.

LETTRE CCXLII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Lavaldotte.)

Le Saint lui parle de diverses affaires temporelles.

A Turin, 14 mai 1613.

Et moi, ma chère fille, je vous écris encore plus courtement pour réponse à votre lettre du 5 de ce mois, tant pour mille petites affaires et visites que je reçois, que pour la ferme espérance que j'ai de vous voir bientôt, résolu, Dieu aidant, de partir d'ici samedi ou dimanche prochain, pour être à Annecy au jour de la sainte Pentecôte, puisque je n'arrête plus que pour l'affaire de ces pauvres bannis : car, quant aux dépêches, je laisserai le bon M. de Blonay, qui de bon cœur demeurera pour les solliciter ; mais cette négociation de l'apaisement de monseigneur de Nemours ne peut être faite qu'en présence.

Or, j'ai toute ma confiance en Dieu d'en réussir. Je vous ai déjà fait savoir que nous aurons madame la duchesse de Mantoue, qui est la vertu même, pour notre protectrice ; mais il ne faut pas encore faire du bruit, pour une raison que je vous dirai. M. de La Bretonnière est encore en volonté de nous aider en quelque chose pour l'édification de notre oratoire.

Caressez cordialement les messieurs qui s'en revont, en particulier M. Floccard. Je suis en peine du retardement de madame Desgouffiers, remettant néanmoins cela à la sainte providence de notre Seigneur, comme aussi notre pauvre petite malade.

Nous ramènerons votre fils, qui, à la vérité, a grand désir de s'employer à la guerre, si elle suit. Je salue fort ma chère fille madame de Torens et madame de Rabutin, qui est aussi ma fille ; comme encore toutes celles qui sont autour de vous, que vous savez m'être précieuses plus qu'il ne se peut dire.

Dieu soit à jamais dedans notre cœur pour y vivre et regner éternellement ; c'est lui qui sait ce qu'il lui plaît que nous soyons en la très-parfaite union qu'il a faite en lui-même et par lui-même. Amen.

P. S. Il seroit mieux qu'on accommodât le procès en mon absence, à cause de ma trop grande condescendance. Je prierai pour le pauvre sire Pierre, et loue Dieu qu'il soit passé en bonne disposition.

LETTRE CCXLIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DESHAYES.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Rouen.)

Il témoigne le désir qu'il a et l'impuissance où il se trouve de prêcher le carême à Paris en la paroisse de M. Deshayes ; et il fait entendre que cet empêchement venoit du soupçon qu'on avoit donné au prince que cela étoit suggéré par messieurs de Charmoisy et Deshayes. Il dit que M. de Nemours va en France, et se plaint de l'incivilité d'un libraire qui, ayant fait imprimer son ouvrage de la Croix sans sa participation, avoit changé le titre et supprimé l'avant-propos. Il destine son livre de l'*Amour de Dieu* à Rigaud de Lyon, et un autre pour Paris. Enfin, il espère voir dans peu M. de Charmoisy en liberté.

20 mai 1613.

Monsieur, je reçus à Turin votre lettre du 30 mars avec une extrême confusion d'y voir le remerciement que vous me faites de ma persévérance au désir de servir votre paroisse le carême prochain, puisque ma volonté, ma persévérance, mon espérance, demeurent frustrées et inutiles, son altesse ne m'ayant pas voulu accorder que je sorte d'ici pour les prédications, avec des paroles tant honorables que rien de plus, mais nullement favorables à mon intention ; de sorte, monsieur, que je vous supplie de ne plus vous amuser à moi en façon quelconque, puisque je suis si impuissant à vous rendre le service que je vous dois.

J'ai bien néanmoins encore un ressort en main, lequel je vais faire jouer dès demain, mais je ne m'en ose rien promettre. Si vous saviez, monsieur, d'où vient l'empêchement, vous admireriez l'industrie du démon qui s'oppose à nos désirs. Pour Dieu, monsieur, croyez-bien, je vous supplie, que mon cœur est totalement dédié au vôtre, et mes désirs à vos affections, et que si je savois faire mieux pour faire réussir vos intentions, je le ferois.

Je vous dirai ce mot en la confiance que j'ai de votre prudence : M. Trouillons, qui sert son altesse ès affaires de France, dit à Turin, sur le propos de la recherche qui a été faite ci-devant de me faire aller à Paris : C'est Charmoisy et le sieur Deshayes qui ont ce dessein, nul autre n'y eût pensé qu'eux. De là on passe à d'autres pensées. Jusques à quand sera-ce que l'on vivra ainsi? Hors cette particularité, que votre seule considération me faisoit avoir plus à cœur qu'autre chose quelconque de celles que j'avois à traiter, son

altesse m'a comblé de témoignages d'estime et de faveur, autant que l'action de la guerre, en laquelle je le trouvai, le pouvoit permettre.

M. de Nemours va en France dans huit jours.

Je trouve très-mauvaise la procédure du libraire qui a osé, sans rime ni raison, mettre un titre si impudent au livret de la Croix. Hors le titre et l'omission de l'avant-propos, sans lequel ce livre semble un songe, je n'en serois pas si fâché, bien que toujours ce seroit une incivilité commise en mon endroit; et, s'il m'eût averti, je lui eusse rendu ce livret mille fois plus vendable, par la correction et amendement quo j'y eusse faits. Mais pour tout cela je ne vous supplierai point de prendre la peine de faire faire les défenses qui seroient requises pour en empêcher la débite; car ce vous seroit une trop grande importunité. Jo me contenterai bien qu'il vous plaise lui dire qu'il me donne cette satisfaction de remettre le titre. Rien ne m'est plus à contre-cœur que l'ambition des titres.

Je hais l'archi-relieur qui, privé de raison,
Fait le portail plus grand que toute la maison.

J'ai promis le livre de l'amour de Dieu à Rigaud de Lyon, et certaine petite besogne pour ce diocèse à un autre. Passé cela, si jamais je mets la main à la plume, ce sera pour Paris à votre gré, mais certes, je ne sais ce que je pourrai jamais faire. J'espère dans cinq on six jours voir M. de Charmoisy en liberté. J'écris à madame de Charmoisy, qui vous fera savoir ce qui en est, et l'avis que je lui donne, puisque je suis pressé de finir. Monsieur, je suis plus qu'homme qui vive, votre, etc., qui vous souhaite, et à madamo votre moitié, tout le bonheur du ciel et de la terre.

LETTRE CCXLIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DESHAYES.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Rouen.)

Il lui mande le déplaisir qu'il avoit reçu de ce qu'on avoit accusé M. de Charmoisy, l'un de ses parents, d'avoir conseillé de donner à une autre personne des coups de bâton, et de ce que pour cela l'accusé eut ordre du prince de sortir de la villo, et de ce qu'un des frères du Saint fut impliqué dans cette affaire, et pensa être mis en prison.

Annecy, 28 mai 1615.

Monsieur, vous verrez, je m'assure, par la lettre que M. de Charmoisy vous écrit, comme dès le départ de M. de Charmoisy, il a reçu le déplaisir de se voir comme banni de cette ville (1) par un exprès commandement que son altesse lui a fait de s'en retirer et de ne plus y venir, sur l'impression la plus fausse du monde, quo M. de Nemours a reçu de la part de quelques calomniateurs, que les bastonnades données au sieur Berthelot avoient été conseillées par M. de Charmoisy, dont mondit sieur de Nemours a entrepris le ressentiment si chaudement, que nous en sommes tous étonnés

Et peu s'en faut que l'un de mes frères, chevalier do Malte, n'ait été ordonné à la prison, bien que tout le temps de la querelle il fût avec moi à Sales, seulement parce qu'il est grand ami du sieur abbé de Talloires, et qu'il l'avoit fort visité après les bastonnades. Or néanmoins j'espère que dans peu de jours tout cela se passera, et monseigneur de Nemours, selon sa bonté, sera marri d'avoir fait faire du mal à M. de Charmoisy, et d'en avoir desiré à tant d'autres ses plus fidèles et affectionnés serviteurs et sujets.

Mais cependant il faut que madame de Charmoisy tienne bonne contenance, et ne fasse nulle sorte de plaintes qui puissent venir à la connoissance de M. Jacot; ains que, lui parlant, elle temoigne une grande assurance que la bonté de son altesse et de monseigneur de Nemours regardera bientôt favorablement son mari, et sera offensé contre ceux qui lui ont voulu procurer du mal. Ce que je vous dis, monsieur, parce que vous pourriez mieux dire à cette bonne dame comme elle se devra comporter que je ne saurois le lui écrire, bien que je lui en touche un mot.

Enfin tout notre carême s'est passé en notre petite ville à nous défendre presque tous des calomnies qu'on jetoit indifféremment sur le tiers et le quart, à raison de ces misérables bastonnades. Eussé-je pas été mieux, si mon bonheur eût permis l'effet de votre volonté, et que j'eusse prêché en votre chaire, et joui de la douceur de votre conversation, et de la présence de M. notre évêque qui est là?

J'espère dans le mois partir pour Turin, où je ferai tout ce qui me sera possible afin d'avoir ma liberté pour l'année suivante; car le désir du bien que j'attends de votre vue, et du rencontre de tant de gens d'honneur qui, pour votre considération, me recevront en votre conversation, est extrêmo dedans mon cœur. La volonté néanmoins de Dieu en soit faite, et lui plaise vous combler de toute sainte et vraie félicité avec madame votre chère digne compagne et toute votre maison. C'est le souhait perpétuel, monsieur, de votre, etc.

(1) D'Annecy.

Monsieur, j'écris en sursaut; c'est pourquoi je ne vous eovoie pas les papiers du compte fait entre mes frères et les agents de madsme la duehesse de Mercœur, comme je ferai bientôt, puisque votre bontè s'ètend á vouloir en recevoir la peine.

LETTRE CCXLV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. LE DUC DE NEMOURS.

(Tirée du premler monastère de Sainte-Marie de ls ville de Lyon.)

Il le supplie de faire mettre à exécution l'élargissement de deux personnes, que ce prince lui svoit promis.

Annecy, 9 juin 1613.

Monseigneur, puisqu'il vous s plu m'accorder la liberté de monsieur de Charmoisy mon pareut, je l'sttends infsilliblement de votre bonté, lsquelle j'ai déjà supplié très-humblement, par qustre diverses lettres, d'en avoir la mémoire qu'elle s accoutumé de tenir en fsveur de ses très obéissants serviteurs, entre lesquels je suis des plus certains. M. du Soyeret aussi est en ls même attente, syant écrit la lettre de la soumission, qu'il ne peut jamais rendre assez grande, laquelle étoit désirée pour cet effet.

Je supplie donc très-humblement votre grandeur, monseigneur, de m'exaucer pour l'uo et pour l'autre, et de recevoir la multitude des plaintes qui, par artifices, pourront être faites contre tous les sujets de cette ville, sans préjudiees des défenses et légitimes allégations des accusés; car ainsi Dieu sers obéi, et répaodrs, seloo mon continuel désir, ses plus ehères graces sur votre grandeur, à lsquelle fsisant très-humblement la révérence, je suis en toute fidélité, monseigneur, etc.

LETTRE CCXLVI.

SAINT FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE TRAVERNAY.

(Tirée do second mooastère de la Visitatioo de ls ville de Rennes)

Il ls remercie de son amitié, et souhaite des bénédictions à sa filleule, qui étolt fille de cette dame.

15 juin 1613.

Ma très-chère fille, ce n'est que pour vous remercier bien simplement, que je voos écris ce billet, me sentant extrêmement obligé de quoi vous sgréez si fort mes lettres, et l'affection que je porte à votre sme, à laquelle, en vérité, je souhaite toute sainte consulstion et perfection.

Je fais un mot de réponse à ls bonne msdemoiselle Descrilles, puisqu'il vous plsit de l'envoyer.

La petite chère filleule, comme je pense, s quelque ressentiment secret de l'amour que je lui si, puisqu'elle me chérit si fort. Dieu la rende si brave et si bonne, que vous en ayez le contentement que vous en devez espérer. Je suis de tout mon cœur et sans fin, ma très-chère fille, votre, etc.

LETTRE CCXLVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME L'ABBESSE DU PUITS-D'ORBE.

(Tirée du monast. de ls Visitat. du Puits-d'Orbe.)

Il lui fait déclsrer ses intentions par madame de Chantal, et sttend sa réponse par la même voie. Marques de son amitié.

16 juillet 1613.

Ma très-chére sœur, ma fille, ce billet n'est que pour vous avertir que uotre bonne sœur de Chantal est la meilleure et plus grande lettre que je vous puisse envoyer; car elle vous peut dire toutes choses, et parler de mon cœur envers vous comme du sien même. Elle me rapportera dedans le sien tout ee que vous lui confierez. Je vous prie sussi de lui bien confier, car il y a si long-temps que je ne vois rien de votre cœur, que le mien en est mortifié.

Croyez bien cette chère sœur, surtont quand elle vous assurera que je suis plus parfaitement vôtre que chose du monde: car je le suis en vérité. Je ne prie poiot sans vous, je ne célébre point sans vous; et si, je ne le dis pas par vantance, car je m'y sens infiniment obligé.

Je salue toute notre chère troupe, tootes unies en notre Seigneur. Pour monsieur N., je ne sais s'il est lá, je l'embrasse de cœur. Dieu soit à jamais au milieu de votre cœur, ma très-chère et bien aimée fille à qui je suis tout dédié. Amen.

LETTRE CCXLVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il lui marque sa résignatioo à la volooté de Dieu, et lui enseigne un remède pour guérir ses maladies spirituelles.

12 août 1613.

Haussons notre cœur, ms très-ehère mère: voyons celui de Dieu tout bon, tout simable pour nous: adorons et bénissons toutes ses volontés; qu'elles tranchent, qu'elles taillent sur nous, et partout où il lui plairs; car nous sommes siens éternellement. Vous verrez bien que parmi tant

de détours nous ferons prou, et que notre Seigneur nous conduira par les déserts à sa sainte terre de promission, et que de tout temps il nous donnera de quoi priser les déserts plus que les fertiles campagnes, dans lesquelles les blés croissent en leurs saisons ; mais la manne pourtant n'y tombe pas.

Mon Dieu ! ma très-chère mère, quand vous m'écrivîtes que vous étiez une pauvre abeille, je pensai que je ne le voudrois, tandis que vos sécheresses et afflictions dureront : car ce petit animal, qui en santé est si diligent et pressant, perd le cœur et demeure sans rien faire tout aussitôt qu'il est malade.

Mais depuis je changeai de souhaits, et dis : Ah! oui, je le veux bien, que ma mère soit abeille, même quand elle sera en travail spirituel: car ce petit animal n'a point d'autre remède de soi-même en ses maladies, que de s'exposer au soleil, et attendre de la chaleur et de la guérison de sa lumière.

O Dieu, ma fille, mettons-nous ainsi devant notre soleil crucifié, et puis disons-lui : O beau soleil des cœurs, vous vivifiez tout par les rayons de votre bonté : nous voici mi-morts devant vous, d'où nous ne bougerons point que votre chaleur ne nous arrive, Seigneur Jésus. Ma très-chère fille, la mort est une vie quand elle se fait devant Dieu.

Appuyez votre esprit sur la pierre qui étoit représentée par celle que Jacob avoit sous sa tête quand il vit la belle échelle : c'est celle-là même sur laquelle saint Jean l'évangéliste se reposa un jour de l'excès de la charité de son maître. Jésus, notre cœur et le cœur de notre cœur, veillera amoureusement sur vous. Demeurez en paix. Dieu soit à jamais au milieu de votre cœur, et qu'à jamais il le rende plus uniquement sien. Vive Jésus. Amen, amen.

LETTRE CCXLIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN AMI.

Il se plaint de ne pouvoir s'adonner à l'étude.

Annecy, 12 septembre 1613.

Monsieur, je regrette que vous et monsieur de N. soyez à Paris pour un si fâcheux exercice ; mais puisqu'il n'y a remède, il faut en adoucir la peine par la patience.

Et moi, monsieur, je suis en un continuel tracas, que la variété des affaires de ce diocèse me produit incessamment, sans que j'aie un seul jour auquel je puisse voir mes pauvres livres, que j'ai tant aimés quelquefois, et que je n'ose plus aimer maintenant, de crainte que le divorce auquel je suis tombé contre eux ne me fût plus âpre et plus ennuyeux.

Nous avons bien un petit quartier où depuis peu on a rétabli l'exercice de l'église par l'autorité du roi, et selon l'édit de Nantes ; mais cet exercice ne me met plus en exercice de disputer contre les ministres pour les biens temporels de l'église qu'ils nous retenoient, que de leur persuader, ni au peuple, la vérité des biens spirituels auxquels ils doivent aspirer ; car c'est merveille comme *ces serpents bouchent leurs oreilles pour n'ouïr point la voix du charmeur* (1), pour *sagement* et saintement qu'on les veuille *charmer*.

Il y a là nombre suffisant de fort bons pasteurs, et de bons pères capucins, qui, n'étant point ouïs des hommes, sont vus de Dieu, lequel sans doute agrée bien leur sainte inutilité présente, laquelle il récompensera par après d'une moisson planteureuse, et s'ils *sèment en pleurs*, *ils moissonneront en joie* (2). C'est bien assez, monsieur, vous avoir entretenu pour ce renouvellement de notre commerce, que je veux, Dieu aidant, continuer, et ne point cesser de vous ramentevoir souvent que je suis invariablement, monsieur, votre, etc.

LETTRE CCL.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE COUSINE.

Il lui apprend la mort de son mari, et lui adresse de consolations spirituelles à ce sujet.

28 septembre 1613.

Mon Dieu ! que cette vie est trompeuse, madame ma très-chère cousine ! et que ses consolations sont courtes! Elles paroissent en un moment, et un autre moment les emporte : et n'étoit la sainte éternité, à laquelle toutes nos journées aboutissent, nous aurions raison de blâmer notre condition humaine.

Ma très-chère cousine, sachez que je vous écris le cœur plein de déplaisir, pour la perte que j'ai faite, mais plus encore pour l'imagination vive que j'ai du coup que le vôtre recevra quand il entendra les tristes nouvelles de votre viduité si prompte, si inopinée, si lamentable.

Que si la multitude de ceux qui auront part à votre regret vous en pouvoit diminuer l'amertume, vous en auriez tantôt bien peu de reste :

(1) Sicut aspidis surdæ et obturantis aures suas, quæ non exaudiet vocem incantantium, et venefici incantantis sapienter. Ps. LVII, v. 4.

(2) Qui seminant in lacrymis, in exultatione metent. Ps. CXXV, v. 5.

car nul n'a connu ce brave cavalier décédé, qui ne contribue une particulière doulenr à la reconnoissance de ses mérites.

Mais, ma très-chère cousine, tout cela ne vous peut point soulager, qu'après le passage de votre plus fort sentiment, pendant lequel il faut que ce soit Dieu qui soutienne votre esprit, et qu'il lui soit refuge et support. Or, cette souveraine bonté sans doute, ma très-chère cousine, s'inclinera vers voua, et viendra dedans votre cœur, pour l'aider et le secourir en cette tribulation, si voos vous jettez eotre ses bras, et voua résignez en ses mains paternelles.

Ce fut Dieu, ma très-chère cousine, qui vous donna ce mari : c'est lui qui l'a repris, retiré à soi : il est oblige de vous étre propice ès afflictions que les justes affections lesquelles il vous avoit élargies pour votre mariage vous causeront meshui en cette privation,

C'est en somme tout ce que je vous puis dire. Notre nature est ainsi faite, que noua mourrons à l'heure imprévue, et ne saurions échapper cette condition : c'est pourquoi il faut y prendre patience, et employer notre raison pour adoucir le mal que nous ne pouvons éviter; puis regarder Dieu et son éternité, en laquelle toutes nos pertes seront réparées, et uotre societe désunie par la mort sera restaurée.

Dieu et votre bon ange vous veuillent inspirer toute sainte consolation, ma très-chère cousine. J'en supplierai sa divine majesté, et contribuerai au repos de l'ame du cher trépassé plusieurs saints sacrifices : et à votre service, ma trés-chère cousine, je vous fais très-sincèrement offre de tout ce qui est à mon pouvoir, sans aucune réserve. Car je suis, et veux encore plus puissamment que jamais faire profession d'être, madame ma très-chère cousine, votre, etc.

LETTRE CCLI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE DE CHANTAL (1).

(Tirée de la vie de la mère Blooay, par Ch.-Aug. de Sales.)

Vers octobre 1613.

Quand ma mauvaise jambe me le permettra, j'irai voir la bonne santé et le bon cœur de notre chère cadette. Si ces pauvres qui lui ont parlé sont de la terre ou du ciel, je ne sais, Dieu le sait; mais je sais bien qu'ils lui ont parlé le lan-

(1) La mere de Blonay, étant encore dans le monde chez son père, reçut sept pauvres, les assista, et en pansa trois d'ulcères fort dégoûtants (*a*).

Quelque temps après sa professioo religieuse, étant malade de la fièvre, un matio, après ses prières, et en attendant l'accès de son mal, elle s'endormit, et s'imagina voir en songe ces sept pauvres qu'elle avoit logés et paosés chez son père. « Hélas! dit-elle en sa « pensée, je suis religieuse, et, m'étant une fois dé- « pouillée de tout, je n'ai plus rien pour faire l'au- « mône. »

Sur cela le premier pauvre, répondant à sa pensée, lui dit : « Ma sœur Marie-Aimée de Blonay, vous « êtes véritablement religieuse professe, et vous avez « tout quitté; aussi nous ne venons pas ici pour vous « rien demander, mais pour vous donner; » et, lui serrant la main, ajouta : « Celui qui vaincra mangera « du fruit de l'arbre de vie qui est dans le paradis de « mon Dieu (*a*). »

Le second, en la touchant de même, lui dit : « Qui- « conque sera vainqueur ne recevra aucune atteinte « da la seconde mort (*b*). »

Le troisièma, en usant de même, dit : « Le victo- « rieux aura de la manne cachée, et une pierre blan- « che sur laquelle sera écrit un nom oouveau, qu'au- « cun autre ne connoît que celui qui le reçoit (*c*). »

Le quatrième dit, en marquant une joie particulière : « Dieu donnera puissance sur les peuples à « quiconque sera victorieux (*d*). »

Le cinquième dit : « Celui qui sera vainqueur sera « vêtu d'habits blancs, son nom ne sera point effacé « du livre de vie; et, de plus, notre maître et votre « époux confessera son nom devaot le Père éteroel et « devant les anges (*e*). »

Le sixième ajouta : « Quiconque sera vainqueur « deviendra une ferme colonoe dans le temple da « mon Dieu, et ne sortira plus. Il portera écrit sur « soo front le nom da mon Dieu et le nom de la ville « de mon Dieu, qui est la nouvelle Jérusalem (*f*). »

Le septièma enfio lui serra fortement la main, en lui disant : « Jésus notre roi fera asseoir celui qui « remportera la victoire, dans la gloire éternelle de

(*a*) Apocalypsis Jesu-Christi... Joannes septem Ecclesiis quæ sunt in Asiâ : Gratia vobis et pax ab eo qui est, et qui erat, et qui venturus est, et à septem spiritibus qui in conspectu throni ejus sunt. Apoc., c. I, v. 1 et 4.

(*a*) Angelo Ephesi Ecclesiæ scribe.... Vincenti dabo edere de ligno vitæ, quod est in paradiso Dei mei. Apoc., c. II, v. 1 et 7.

(*b*) Angelo Smyrnæ Ecclesiæ scribe... Qui vicerit, non lædetur à morte secunda. *Ibid.*, v. 8 et 11.

(*c*) Angelo Pergami Ecclesiæ scribe... Vincenti dabo manna, absconditum, et dabo illi calculum candidum, et in calculo nomen novum scriptum, quod nemo scit, nisi qui accipit. *Ibid.* v. 12 et 17.

(*d*) Angelo Thyatyræ Ecclesiæ scribe... Qui vicerit... dabo illi potestatem super gentes. *Ibid.* v. 18 et 26.

(*e*) Angelo Ecclesiæ Sardis scribe... Qui vicerit... vestietur vestimentis albis, et non delebo nomen ejus de libro vitæ, et confitebor nomen ejus coram Patre meo, et coram angelis ejus. *Ibid.*, c. III, v. 1 et 5.

(*f*) Angelo Philadelphiæ Ecclesiæ scribe... Qui vicerit, faciam illum columnam in templo Dei mei : et foràs non egredietur amplius, et scribam super eum nomen Dei mei, et nomen civitatis Dei mei novæ Jérusalem. Apoc., v. 7 et 12.

gage de Jesus Christ (1), et de saint Jean ecrivant aux évêques d'Éphèse, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardes, de Philadelphie et de Laodicée. Dites à cette chère fille qu'elle n'examine point curieusement le songe qu'elle a fait, mais qu'elle profite soigneusement et humblement de sa santé de cœur et de corps pour le service et la gloire de Dieu. L'humilité et la fidélité intérieure, jointes à la vraie charité et constance au bien, sont les véritables marques des véritables graces surnaturelles.

LETTRE CCLII.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU DUC DE NEMOURS.

(Tirée du premier monastère de la Visitation de la ville de Lyon.)

Il le remercie de l'élargissement de deux personnes, et le supplie d'accorder leur grace tout entière en leur permettant de rentrer dans Annecy.

Annecy, 4 octobre 1613.

Monseigneur, je remercie en toute humilité votre grandeur, pour la liberté en laquelle il lui a plu remettre les sieurs de Charmoisy et du Noyeret, selon la promesse qu'elle m'en avoit faite : elle ne favorisera jamais homme qui vive avec plus de fidélité et d'affection à son service que moi, qui espère et attends de voir encore bientôt l'accès à cette ville ouvert à ces deux gentilshommes : car la bonté et équité de votre grandeur, monseigneur, pressera et sollicitera son cœur à le faire, sans qu'aucune autre entremise y soit nécessaire : et tandis, je supplie notre Seigneur qu'il répande abondamment toutes sortes de saintes prospérités sur votre grandeur, de laquelle je suis, monseigneur, très-humble, etc.

« son propre trône, comme il est assis lui-même sur « le trône de son Père (g). »

Il est à remarquer que, lorsque ce songe arriva à la mère de Blonay, elle n'avoit jamais lu ni entendu lire de suite ces sept passages, et que cette vérité a été bien reconnue par ses supérieurs, comme l'assure l'auteur de sa vie, qui la connoissoit fort bien, ayant été son évêque et son supérieur immédiat.

Après ces paroles ils se retirèrent tous, excepté le premier, qui lui serra les deux mains et lui dit : « Ma sœur Marie-Aimée de Blonay, soyez généreuse « et victorieuse, car qui est semblable au grand Dieu « des armées pour qui nous combattons? » Sur cela la mère de Blonay s'éveilla sans aucun frisson ni ressentiment de fièvre, et avec de très-grandes lumières dans le fond de son ame.

Elle fit récit de son heureuse aventure à la mère de Chantal, et le mit par écrit au saint fondateur, qui étoit alors obligé de garder la chambre pour un mal de jambe. Le saint prélat lui écrivit en réponse cette lettre.

(1) Les passages latins qui sont ci-dessus justifient ce que dit ici le Saint.

(g) Angelo Laodiciæ Ecclesiæ scribe... Qui vicerit dabo ei sedere mecum in throno meo, sicut et ego vici, et sedi cum Patre meo in throno ejus. Apoc. c. III, v. 14 et 21.

LETTRE CCLIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il lui mande l'état de sa santé et de ses occupations, et témoigne un grand zèle pour le service de Dieu et le salut des ames.

Vers le 20 novembre 1613.

Très-chère fille, il sera force que vous souffriez ma brièveté ; car me voici encore parmi tant d'affaires, que je ne sais de quel côte me tourner, surtout maintenant au départ. Or sus, qu'est-il besoin de parler ainsi à une ame qui me connoît comme elle-même? Je me porte fort bien, graces à notre Sauveur, qui me donne un certain courage nouveau de l'aimer, servir et honorer plus que jamais, de tout mon cœur, de toute mon ame et de tout moi-même; mais je dis de tout moi-même, ma très-chère fille, m'étant avis que jusques à présent je n'ai point eu l'ardeur ni le soin convenables au devoir que j'ai à cette immense bonté.

Helas! je vois ces pauvres brebis errantes : je traite avec elles, et considère leur aveuglement palpable et manifeste. O Dieu, la beauté de notre sainte foi en paroît si belle, que j'en meurs d'amour ; ce m'est avis que je dois serrer le don précieux que Dieu m'en a fait, dedans un cœur tout parfumé de dévotion. Ma très-chère fille, remerciez cette souveraine clarté, qui répand si miséricordieusement ses rayons dans ce cœur, qu'à mesure que je suis parmi ceux qui n'en ont point, je vois plus clairement et illustrement sa grandeur et sa désirable suavité. Dieu, qui en cela m'assiste, veuille retirer et ma personne et mes actions à sa gloire et à son honneur, selon notre souhait.

Il nous faut faire des efforts pour devenir saints, et rendre de grands services à Dieu et au prochain : sa bonté me fait savourer des douceurs, certes, extraordinaires et suaves, et qui ressentent au lieu d'où elles viennent. Oh! que notre Sauveur est bon, et comme il traite tendrement avec mon pauvre chétif courage! mais je suis bien résolu de lui être fort fidèle, et spécialement au service de notre cœur, que plus sensiblement que jamais je vois et sens être unique. O Dieu! ma très chère fille, qui pouvoit mêler si parfaitement

deux esprits, qu'ils ne fussent qu'un seul esprit indivisible, inséparable, sinon celui qui est unité par essence?

Les affaires de religion, qui s'accroissent ici tous les jours, me font arrêter plus longuement que je ne pensois, ma très-chère fille, mais, certes, très-agréablement, puisque c'est pour la gloire de Dieu, et le service des ames qu'il a rachetées : lesquelles, en divers lieux de ce bailliage, demandent qu'on leur rétablisse le saint exercice. Mon Dieu! ma très-chère fille, que ce m'est une honorable et douce peine que celle-ci, qui me fait espérer que, sinon maintenant, au moins par ci-après, tout ce pays pourra être purgé de tant d'infection que le malheur de l'herésie y avoit assemblée!

Hier nous rétablîmes le saint exercice à Divonne, gros et beau village. Ces jours suivants il y a apparence d'en faire de même en deux autres; et outre cela, nous prêcherons ici, et parlerons à quelques ames dévoyées, et bien que peut-être ne les réduirons-nous pas, parce que pour l'ordinaire les considérations humaines empêchent celles de leur salut, ai est-ce que nous ne pensons pas peu faire quand nous leur faisons confesser que nous avons raison, comme plusieurs ont fait jusqu'à présent. Priez particulièrement ce Sauveur, ma très-unique fille, pour la conversion de ceux pour lesquels j'ai commencé de travailler, afin qu'ils voyent la sainte vérité, sans laquelle ils ne sauroient que se perdre.

Mille et mille fois le jour mon cœur se trouve chez vous, avec mille et mille souhaits qu'il répand devant Dieu pour votre consolation. Hé! Seigneur Jésus, vivez et régnez éternellement dans ce cœur que vous nous avez donné. Votre, etc.

LETTRE CCLIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. L'ÉVÊQUE DE MONTPELLIER.

(Tirée du monast. de la Visitat. du faubourg Saint-Jacques.)

Il s'excuse de ne pouvoir prêcher à Toulouse.

10 janvier 1614.

Monseigneur, je vous vais rencontrer en esprit au passage que vous devez faire à Lyon; et ces quatre paroles vous assureront, s'il vous plaît, que s'il m'étoit aussi aisé de me porter moi-même sur le lieu en effet, comme il l'est à ce porteur, vous me verriez plein de joie et d'amour, le plus empressé de tous autour de vous. Il n'y a remède, il faut accommoder nos souhaits à nos nécessités, d'où qu'elles viennent.

J'ai toute ma vie grandement prisé la ville de Toulouse, non pour sa grandeur et noblesse, mais, comme dit saint Chrysostome de son Constantinople, à cause du service de Dieu qui y est si constamment et religieusement maintenu.

Et pensez, monseigneur, de quel cœur je voudrois les servir; mais vous savez mes liens, que rien jusqu'à présent n'a pu rompre. S'il vous plaît donc, répondez à la demande qu'ils vous ont faite de moi. Je vous supplie très-humblement de leur faire savoir que ce n'est ni faute d'estime que je fasse de leurs mérites, auxquels je ne saurois jamais correspondre, ni faute de pouvoir que vous ayez sur moi, qui suis très-entièrement vôtre, mais faute de pouvoir que j'aie moi-même sur moi-même, que je ne seconde pas leurs désirs, plus honorables cent fois pour moi, que je ne devrois prétendre.

Au demeurant, monseigneur, quand vous serez avec le grand et le parfait ami, ressouvenez-vous parfois de moi; car ce m'est un plaisir incomparable de m'imaginer que, ne pouvant jouir du bonheur de votre présence, je ne laisse pas de vivre en votre bienveillance de tous deux. J'écris sans loisir, mais plein de l'invariable affection que j'ai d'être sans fin, monseigneur, votre, etc.

LETTRE CCLV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MONSEIGNEUR HILDEBRAND JOSSE, ÉVÊQUE DE SION.

Il le félicite sur sa promotion, et lui fait mille offres de service et d'amitié.

Annecy, 22 février 1613.

Intimâ sanè ac peculiari mœstitiâ illustrissimi ac reverendissimi domini Adriani, prædecessoris vestri, obitus animum meum exagitavit et affecit, non solùm propter eam, quâ tantum præsulem colebam, venerationem, aut illam, quâ me vicissim ornabat, benevolentiam; sed ideò maximè quòd celeberrima Sedunensis Ecclesia, ac universa Vallesiorum gens, insigni illo principe et pastore orbata, iniquo tempore et præmaturè remansisset, cùm religionis avitæ tuendæ, augendæve catholicæ fidei zelo ac peritiâ, neminem cum defuncto præsule comparandum illis in partibus esse putaremus.

Verùm ubi de illustrissimæ et reverendissimæ dominationis vestræ promotione à reverendissimo ecclesiæ vestræ canonico, qui huc ordinationis gratiâ accesserat, deque cumulatissimis personæ vestræ illustrissimæ dotibus, paulò fusiùs ac uberiùs audivimus, tùm verò *tristitia nostra versa est in gaudium* (1), *et luctus noster versus est*

(1) JOAN. C. XVI, V. 20.

in cytharam (1), ut nimirum Deo ingentes gratias ageremus, quòd *lucernam suam in Jerusalem extingui non esset passus* (2), sed pro patre filium rxritasset, quem constitueret super rivitatem illam Sedunensem, quam et nos Siou appellamus.

Hinc per amicos (inter quos nobilis vir dominus Quarterius in primis locum jampridem obtinet) illustrissimam ac reverendissimam dominationrm vestram salutavimus: et illa virissim per multùm illustrem et admodùm reverendum abbatem Agaunensem, me quoque amicissimè salvere jussit. Sic igitur, illustrissime et reverendissime præsul, quæ interrepta videbatur antecessoris tui erga me amiritia, tuâ, quam rx litteris tuis video, propensione, in eoque ingenti desiderio rediviva, nunc lætior ac firmior futura est, ac duratura.

Sic enim, quod ad me spectat, me tibi tuisque rationibus addictissimum semper fore polliceor, ut non modò pro romnuni nostræ utriusque vocationis vinculo, fraterna quæque obsequia à me expectare drbeas; sed etiam omnem, quam optare placuerit, servi fidelissimi et humillimi accuratissimam operam. Itaque sive vestræ illustrissimæ ar reverendissimæ dominationis, consecrationi rrlrbrandæ, sive ubi occasio sese dederit, omnibus aliis offiriis, quæ é re suà suorumque fore existimaverit, me semper paratissimum et obsequentissimum habebit.

Interim non desinam imprnsiùs à Domino Salvatore nostro petere, ut *tibi mittat auxilium de sancto* (3), quo navem illam tuam gravissimis procellis agitatam, ad optatum pacis ac felirissimæ pietatis portum salvam perducas.

Illustrissimæ ac reverendissimæ dominationis vestræ, etc.

Monseignenr, on ne peut assurément avoir plus de regret que j'en ai eu de la mort de l'illustrissime et réverendissime prélat monseignenr Adrien votre prédécesseur, non-seulement à cause du respect que j'avois pour lui, et de la bienveillanre dont il m'honoroit, mais principalement parce que la très-illustre église de Sion, et tous le pays de Vallais se sont vus privés de la protection de ce grand prince, et du zèle de cet excellent pasteur, dans le temps qu'on y pensoit le moins, et qu'on en avoit le plus de besoin pour confondre les hérétiques : car il faut avouer qu'il n'y avoit personne dans ces contrées, aussi attaché que lui à l'ancienne religion, aussi ardent pour la propagation de la foi catholique, et aussi propre à faire tête aux ennemis de l'Église.

Cependant nous n'eûmes pas plus tôt appris a promotion de votre illustrissime et révérendissime seigneurie, et le détail de ses qualités éminentes, par un des vénérablrs rhanoines de votre église, qui est venu ici pour recevoir les ordres sacrés, que *notre tristesse se changea en joie, et nos airs lugubres en des chants d'allégresse.* Nous rendîmes à Diru de grandes artions de graces de ce *qu'il n'avoit pas permis que sa lampe fût éteinte en Jérusalem*, et de ce qu'il avoit remplacé le père par le fils pour l'établir sur la ville de Sion.

Cette heoreuse nouvelle, monseigneur, ne nous permit pas de différer plus long-trmps de vous en marquer notre satisfartion, et de vous en féliciter par nos amis, entre lesquels M. Quartier tient un des premiers rangs drpuis longtemps. Votre seigneurie de son côté a eu la bonte de me faire ses remerciements, par l'abbé de Saint-Maurire. Ainsi je m'aperçois, monseigneur, que l'amitié de votre prédécesseur envers moi, qui sembloit éteinte pour toujours, va revivre plus que jamais par votre inclination pour moi, dont vos lettres me sont garantes, et par le désir extrême que j'ai d'y correspondre en toutes manières.

Pour moi, j'ai l'honneur de vous assurer que je snis prêt à vous rendre non-seulement tous lrs servires fraternels qui dépendent de notre commun ministère, mais encore tous ceux que vous pourriez attendre d'un très-fidèle et très-humble serviteur, étant plus qu'aucun homme du monde attaché à votre personne et à vos intérêts. Si donc votre illustrissime et révérendissime seigneurie a besoin de moi, ou pour sa consécration, ou pour quelque autre chose que ce soit, elle en peut disposer absolument dans tout ce qu'elle m'en jugera capable d'être de quelque utilité, soit à elle-même, soit à ceux qu'il vous plaira de me recommander.

Cependant je ne cesserai de conjurer notre divin maître et notre Sauveur qu'il *vous envoie de son sanctuaire un* puissant *secours* pour conduire sans danger, jusqu'au port si désiré de la paix et de la bienheureuse éternité, votre vaisseau qui est agité des plus furieuses tempêtes.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monseigneur, etc.

---

(1) Joa., c. xxi, v. 31.
(2) II. Reg, c. xxi, v. 17.—(3) Psam. xxix, v. 3.

LETTRE CCLVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MONSEIGNEUR HILDEBRAND-JOSSE, ÉVÊQUE DE SION.

Il lui promet d'aller le trouver un jour qu'il lui marquera pour le consacrer évêque.

Après le 22 février 1614.

Gratissimum mihi semper erit, si vestræ amplissimæ et reverendissimæ dominationi obsequium aliquod præstare contingat : id enim à me Deus Salvator, qui nos nobis invicem finitimos constituit, ut invicem alter alterius, quoad fieri potest, onera portemus; id vestræ dominationis ergà me jampridem contestata benevolentia, id vester ergà rempublicam catholicam optimus et constans animus, jure suo postulare videntur.

Quare ubi dùm vestra dominatio reverendissima condixerit, non deero quin lubentissimè officio consecrationis suæ, amantissimi utinam et amatissimi promotoris munere fungar. Sic enim apud me constitutum est, dominationem vestram illustrissimam et reverendissimam omni veneratione ac sincerâ dilectione semper et ubique prosequi. Interim vale in Christo, illustrissime ac reverendissime præsul, et eumdem Dominum Salvatorem habeto propitium. Dominationis vestræ illustrissimæ et reverendissimæ, etc.

Monseigneur, ce sera toujours pour moi une chose très-agréable de me trouver dans le cas de rendre quelque service à votre seigneurie illustrissime et révérendissime : au reste, je ne ferai rien en cela qui ne soit selon l'intention et la volonté de Dieu notre Sauveur, puisqu'il n'a permis que nous fussions si voisins qu'afin que nous supportassions mutuellement les fardeaux l'un de l'autre. Je vous le dois encore, monseigneur, à titre de reconnoissance, à cause de la bienveillance que vous me témoignez depuis si longtemps. Enfin, pourrois-je me dispenser d'obliger en toutes façons une personne qui a toujours eu une souveraine affection et un attachement constant et inviolable pour l'Église catholique?

C'est pourquoi, aussitôt que votre seigneurie illustrissime et revérendissime m'aura assigné un jour, je ne manquerai pas de me rendre auprès d'elle pour faire sa consécration, et de m'y transporter avec tout le zèle dont je suis capable. C'est ainsi qu'en toute occasion je prétends vous donner des preuves de mon amitié sincère, et du respect que je vous porte.

Cependant je supplie Jésus-Christ notre Sauveur de vous être toujours propice. J'ai l'honneur d'être votre, etc.

LETTRE CCLVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DESHAYES.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Rouen.)

Il lui envoie un mémoire dans lequel est exposé que madame d'Angoulême retenoit injustement la moitié de la légitime de la mère de la demoiselle de Charansonay, sa parente. Celle-ci établit son droit dans le mémoire, et prie M. Deshayes de l'appuyer. Elle avoit promis, si elle réussissoit, d'en consacrer la moitié en œuvres pieuses, dont le saint évêque en auroit l'administration. M. de Charmoisy étoit rendu à Chambéri, et mis en liberté.

17 mars 1614.

Monsieur, c'est à tout propos, et pour cela presque hors de propos, que je vous importune des occurrences qui me viennent; mais la faveur de votre bienveillance m'assure. Je vous supplie de voir le mémorial ci-joint, et de considérer si on pourroit en quelque sorte faire ressentir à madame d'Angoulême l'obligation qu'elle auroit de tenir compte à la seconde sœur de la demoiselle de Charansonay, de la moitié de la légitime de sa mère; car, selon l'avis que vous prendrez la peine, s'il vous plaît, de m'en donner, je verrai si ce sera chose qui se puisse entreprendre.

Or, la demoiselle qui prétend est ma parente; et pour me porter encore davantage, elle me veut donner la moitié de ce qu'elle pourroit avoir, pour être employée en œuvres pies. Mais pourtant j'ai une telle aversion de telles affaires, que sinon qu'il y eût grande apparence et de la facilité, je ne voudrois pas y penser. Je vous supplie donc, monsieur, de me faire la grâce de me faire savoir si, toutes choses considérées, c'est une pretention digne d'être relevée. Je vous écrivis il n'y a que trois jours, et à M. de Charmoisy, qui me retiendra de vous entretenir davantage, étant mêmement pressé du départ de ce jeune gentilhomme, qui, par sa courtoisie, m'offre bien de retarder, mais il n'est pas raisonnable. Je suis à jamais et par mille sortes de devoirs, monsieur, votre, etc.

Monsieur, je salue très-humblement madame votre femme, et suis son très-humble serviteur.

M. de Charmoisy est à Chambéri, où il s'est rendu pour le passage du cardinal d'Est, et se porte fort bien, qui est tout ce que je pourrai dire de plus agréable à madame de Charmoisy sa femme, ma cousine, que je salue ici avec votre permission.

LETTRE CCLVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE NIÈCE.

(Tirée du premier monastère de la Visitation de la ville de Rouen.)

Il loue une de ses nièces de la ferveur de sa dévotion; il l'encourage à persévérer, et la console sur des tentations d'amour-propre qu'elle éprouvoit.

11 avril 1614.

J'aime mieux vous écrire sans loisir ni commodité, que de l'attendre plus long-temps, ma très-chère nièce, ma fille. Votre lettre m'a fort plu, parce que j'y vois les marques de votre résolution de persévérance au dessein de servir à jamais notre Seigneur avec toute la pureté et fidélité que vous pourrez. Que bienheureux est un cœur, ma chère fille, qui se dédie à une affection si juste et si sainte! Plus nous irons avant, plus nous reconnoîtrons la grandeur de la grace que le Saint-Esprit nous fait de nous donner ce courage.

Et, bien que quelquefois vous receviez des secousses de l'amour-propre et de votre imbécillité, ne vous en troublez point; car Dieu le permet ainsi, afin que vous lui serriez la main, que vous vous humiliiez et reclamiez son secours paternel.

L'espérance de vous voir avec madame la première.... m'excuse de vous parler plus long par écrit, principalement pressé comme je suis. Saluez, je vous prie, de ma part madame de la Fléchère, et toutes deux ensemble madame de N., si elle est là.

Je suis sans réserve, d'un cœur tout fidèle, votre, etc.

LETTRE CCLIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Il console une dame, en lui faisant envisager les croix comme le chemin de la perfection, et il l'engage d'en profiter par l'exemple de Jésus-Christ.

30 avril 1614.

L'autre jour que la bonne M. de Treverney fut icy, je sçeu plus amplement la variété des travaux parmi lesquels vous vivez, ma tres-chere seur ma fille, et certes, j'en eus de la compassion mais plus de consolation encores, sur l'esperance que j'ay, que Dieu vous tiendra de sa main, et vous conduira par ce chemin qu'il a frayé, à beaucoup de perfection, car je veux croire, ma chere seur, que vous voulez demeurer eternellement liée à la tres-sainte volonte de cette divine majesté, et que vous luy avez consacré toute vostre vie; et cela estant ainsy, quelle grace d'estre non-seulement sous la croix, mais sur la croix et au moins un peu crucifiée avec nostre Seigneur? Ayez bien courage, ma chere seur, convertissez la necessité en vertu, et ne perdez pas l'occasion de bien tesmoigner vostre amour envers Dieu parmi les tribulations, ainsy qu'il tesmoigna le sien envers nous parmi les espines. Mon ame souhaite le comble de toute saintete à la vostre, et suis d'une affection invariable vostre humble tres-affectionné frere et serviteur.

Le porteur va prendre M. de Charmoysi à une journée de Masan.

LETTRE CCLX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Réflexions religieuses sur le saint-suaire.

4 mai 1614.

En attendant de vous voir, ma très-chère mère, mon ame salue la vôtre de mille et mille souhaits, que Dieu la remplisse toute de la vie et mort de son fils notre Seigneur.

J'étois il y a un an, et environ ces heures, à Turin; et montrant le saint-suaire parmi un si grand peuple, plusieurs gouttes de la sueur qui tomboit de mon visage rencontrèrent dedans le saint-suaire même; et notre cœur sur cela fit ce souhait: Hé! plaise à vous, Sauveur de ma vie, mêler mes indignes sueurs avec les vôtres, et detremper mon sang, ma vie, mes affections dedans les mérites de votre sacrée moiteur!

Ma très-chère mère, le prince cardinal se cuida fâcher de quoi ma sueur dégouttoit sur le saint-suaire de mon Sauveur: mais il me vint au cœur de lui dire que notre Seigneur n'étoit pas si delicat, et qu'il n'avoit point répandu de sueur ni de sang que pour les mêler avec les nôtres, afin de leur donner le prix de la vie éternelle. Ainsi puissent nos soupirs s'allier aux siens, afin qu'ils montent en odeur de suavité devant le Pére éternel!

Mais de quoi me vais-je souvenir? J'ai vu que quand mes frères étoient malades en leur enfance, ma mère les faisoit coucher dans la chemise de mon père, disant que les sueurs des péres étoient salutaires aux enfants. O que notre cœur se couche en cette sainte journée dans le suaire de notre divin père, enveloppé de ses sueurs et de son sang; et que là il soit, comme la mort même de ce divin Sauveur, enseveli dans le sépulcre d'une invariable résolution de demeurer toujours mort en soi-même, jusqu'à ce qu'il ressuscite en la gloire éternelle. *Nous sommes ensevelis*, dit l'apôtre, *avec Jésus-Christ en la mort d'icelui, afin*

que nous ne vivions plus de la vieille vie, mais de la nouvelle (1). Amen.

LETTRE CCLXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU DUC DE SAVOIE.

Il lui témoigne sa satisfaction de ce que le duc de Savoie, ayant consenti à établir les chartreux dans son diocèse, leur destine l'abbaye de Ripaille, et le presse d'exécuter son projet au plus tôt.

Annecy, 12 juin 1614.

Monseigneur, lorsque j'eus l'honneur de faire la réverence à votre altesse, il y a un an, je lui proposai de faire loger les révérends pères chartreux en l'abbaye de Filly en Chablais, pour l'accroissement de la dévotion qu'un si saint ordre feroit en ce pays-là, et pour l'ornement que la reparation d'une abbaye si remarquable y apporteroit.

Mais depuis, ayant su que votre altesse avoit jeté ses yeux et son désir sur Ripaille pour le même effet, je m'en suis infiniment réjoui; et en toute humilité je la supplie d'en ordonner au plus tôt l'exécution, afin que nous voyions en nos jours la piété rétablie en un lieu qui a été rendu tant signalé par celle que messeigneurs les prédécesseurs mêmes de votre altesse y ont si saintement et honnrablement pratiquée.

Assurant qu'en meilleures mains le généreux et pieux dessein de cette restauration ne pourroit être confié qu'en celles d'un ordre si ferme et constant, comme est celui des chartreux, lequel, ayant toujours été dès son commencement fort oblige à la sérénissime maison de votre eltesse, lui a aussi réciproquement toujours été et est très-affectionné et dedié. Et tandis je continue de supplier incessamment la divine majesté qu'elle répande à jamais toutes ses plus chères benédictions sur la personne et la couronne de votre altesse, de laquelle je suis, monseigneur, très-humble, etc.

LETTRE CCLXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DE LA FLÉCHÈRE.

(Communiquée par M. de La Garde, auditeur des comptes.)

Nouvelles de choses temporelles.

Annecy, 13 juin 1614.

Ce billet écrit à l'impourvu vous saluera, ma très-chère fille, de la part de mon ame, qui aime parfaitement la vôtre en notre Seigneur. Je n'ai eu nul moyen de répondre à vos lettres jusqu'à présent. Mereredi nous allons faire le baptême du petit neveu, et la grande nièce se porte beaucoup mieux.

Nous pensons y avoir monsieur et madame de Charmoisy; car, encore que mon frère ne le sache pas, étant néanmoins tous les deux à Dalmaz, pour les noces de mademoiselle de Dalmaz, il y a de l'apparence qu'ils viendront à Pretez, où étant, il n'y auroit pas de l'apparenee de ne les suppleer pas, principalement parce que nous n'avons encore point vu la chère cousine.

Or sus, eependant allez bien doucement sur le pavé de Chambéri à la sollicitation de votre affaire; mais je dis bien doucement, car c'est l'importance.

Madame notre sœur de Bons est à la Visitation, mais je ne l'ai encore point vue. Madame de Creville pense être reçue le jour de la visitation. Saluez, je vous prie, de tout mon cœur notre sœur madame de Bressieu, et M. de la Valbone, et M. d'Aguebelette. Je suis sans fin tout vôtre en notre Seigneur.

LETTRE CCLXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN HOMME DE LA COUR.

Il l'encourage à persévérer dans la sainte résolution qu'il avoit prise de servir Dieu.

31 juillet 1614.

Monsieur, j'ai reçu la lettre par laquelle votre grandeur s'abaisse jusqu'à me conjurer que désormais je l'appelle mon fils: et ma petitesse s'élève bien aussi jusque-là que de le vouloir faire; et pensez que je le puis sans faire tort à ce que vous êtes.

Bien qu'à la vérité ce sera chose rare de voir la disproportion d'un si chétif père avec un enfant si relevé; mais la nature même, qui est si sage, a bien fait une pareille singularité en une plante que les arboristes nomment communément *le fils avant le père* (1), parce qu'elle pousse son fruit avant ses fleurs.

Et puis vous ne regardez pas, comme je pense, ma personne, mais cet ordre sacré duquel elle est douée, qui est le premier de tous les ordres en l'Église, de laquelle vous avez cet incomparable honneur et bonheur d'être un membre vivant, et non-seulement vivant, mais animé de l'amour

(1) Consepulti sumus cum Christo per baptismum in mortem, ut nos in novitate vitæ ambulemus. ROM., C. VI, V 4

(1) *Filius ante patrem*, c'est le nom sous lequel on désigne quelquefois le *tussilage* ou *pas-d'âne*, qui a effectivement cette propriété.

sacré, qui seul est la vie de notre vie, comme vos bons désirs le témoignent.

Or sus donc, monsieur, je vous appellerai désormais mon fils; mais parce que vous seriez ennuye de voir toujours des protestations du respect avec lequel j'userai de ce terme d'amour, je vous veux dire une fois pour toutes que je vous nommerai mon fils avec deux differentes mais accordantes affections, dont Jacob appela deux de ses enfants, fils.

Car voyez-vous, monsieur, il appela son cher Benjamin son fils avec un cœur si plein d'amour, que pour cela on a depuis appelé ainsi tous les enfants bien-aimés de leurs pères.

Mais son cher enfant Joseph, devenu vice-roi en Égypte, il l'appela son fils avec un amour si plein d'honneur, que pour ce grand honneur il est dit que même il l'adora : car si bien ce fut en songe, ce ne fut pas en mensonge, mais en vérité, que ce grand gouverneur d'Égypte avoit vu, lors de son enfance, que son père, sous le signe du soleil, lui faisoit une profonde révérence que l'Écriture sainte appelle du nom d'adoration.

Voilà donc comme je proteste de vous appeler mon fils, et comme mon Benjamin d'amour, et comme mon Joseph d'honneur. Ainsi ce mot de fils sera plus plein d'honneur, de respect et de révérence que celui de monsieur, mais d'une révérence toute détrempée en l'amour, pour le mélange duquel elle repandra en mon ame une suavite qui n'aura point d'égale. C'est pourquoi je n'ajouterai point au nom de fils celui de monsieur, sinon quelquefois, parce qu'il n'en sera pas besoin, l'un etant plus exquisement compris en l'autre qu'il ne sauroit être exprimé.

Que d'aise, mon cher fils, quand on me dit que vous êtes le seigneur au grand cœur, qui, emmi ces vaines vanités de la cour, demeurez ferme en la résolution que ce cœur a prise de contenter celui de Dieu! Hé! si faites, mon cher fils, persévérez à communier souvent, et à faire les autres exercices que Dieu vous a si souvent inspirés. Le monde croit vous avoir déjà perdu : il ne vous tient plus des siens. Il se faut bien garder qu'il ne vous regagne; car ce seroit vous perdre du tout, que de vous laisser gagner à cet infortuné, que Dieu a perdu et perdra éternellement. Le monde vous admirera, et, malgré sa mauvaise humeur, il vous regardera par honneur quand il vous verra emmi ses palais, ses galeries, ses cabinets, conserver soigneusement les règles de la devotion, mais devotion sage, sérieuse, forte, invariable, noble et toute suave. Ainsi soit-il, mon cher fils, qu'à jamais Dieu soit votre grandeur, et le monde votre mépris : et je suis ce père qui vous aime comme son Benjamin, et vous honore comme son Joseph.

LETTRE CCLXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU ROI DE FRANCE LOUIS XIII.

Le Saint le remercie d'une aumône qu'il avoit faite à l'église de Gex.

Sire, rien n'est caché à la chaleur du soleil en ce monde : rien non plus n'est éloigné du soin des bons rois eu leurs monarchies. C'est pourquoi votre majesté a regardé l'église de Gex, qui est sur le fin bord du royaume, et, la voyant extrêmement miserable, lui a ordonné aumône de trois cents écus, pour laquelle je vais maintenant en esprit, avec tous les catholiques de ce lieu-là, en faire action de grace à votre charité royale, sire, laquelle nous supplions en toute humilité nous vouloir donner la jouissance de ce bienfait, duquel nous avons déjà la concession, pour laquelle nous implorerons à jamais la souveraine bonté de notre Seigneur, qu'elle conserve et prospère votre majesté en l'abondance des graces célestes. C'est le souhait perpétuel, sire, de votre très-humble, etc.

LETTRE CCLXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU ROI DE FRANCE LOUIS XIII.

(Tirée du séminaire d'Issy près Paris.)

Il le remercie d'une gratification de trois cents écus que sa majesté avoit donnés pour la réparation de quelques églises du bailliage de Gex.

Annecy, 31 juillet 1614.

Sire, les catholiques de Gex et moi avons reçu les trois cents écus d'aumône que votre majesté a donnés pour la réparation des eglises, avec une très-humble révérence et action de graces, non-seulement parce que les faveurs qui proviennent de si haut lieu sont toujours de grand estime, mais aussi parce que ce sont comme des arrhes de plus grands bienfaits pour l'avenir, dont nous en espérons que la royale bonte de votre majeste regardera de son œil propice la misère à laquelle l'hérésie a réduit ce pauvre bailliage, pour répandre à son secours les graces et assistances qui lui peuvent servir de remède. Ainsi Dieu soit à jamais le protecteur de votre majesté, sire, pour la combler des saintes bénédictions que lui souhaite votre très-humble, etc.

LETTRE CCLXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN RELIGIEUX.

(Tirée du monastère de la Visitation de Loudun.)

Il lui demande une lettre de recommandation pour une demoiselle qui postuloit une place.

Annecy, 7 août 1614.

Mon très-révérend père, outre l'humble remerciement que je dois et fais à votre révérence, pour le bon accueil qu'il vous plut de faire à la supplication que je vous présentai il y a quelque temps en recommandation de la fille de M. de Lornay des Costes, j'ajoute encore mon intercession à même intention, afin qu'il vous plaise faire le billet requis au père dom vicaire de Melun, qui a dit audit sieur de Lornay, que, moyennant cela, sa fille seroit assurée de sa place.

Or sus, je ne fais nulle difficulté de m'obliger à votre bonté de plus en plus, parce que aussi bien vous dois-je déjà tout ce que je suis et puis être, à raison de tant de faveurs que vous m'avez départies ci-devant, et surtout pour cette rare bienveillance de laquelle vous rendez tant de témoignages à mes amis, qu'ils m'en glorifient tous extrêmement, que je vous conjure de me continuer, puisque, vous souhaitant sans fin toutes sortes de saintes félicités, je suis d'une affection très-parfaite, mon très-révérend père, votre très humble, etc.

LETTRE CCLXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE ABBESSE.

Il la félicite de ce que l'exercice de l'oraison mentale a été introduit dans son monastère, parce que sans cela les trois vœux de religion ne peuvent être que mal gardés. Avantages de la lecture des œuvres de sainte Thérèse. Un bon confesseur peut faire un grand bien dans une communauté.

Annecy, 18 août 1614.

Ma très-chère sœur, à cette première fois que je vous écris, je vous veux dire deux ou trois mots de préface, qui puissent servir pour toutes les lettres que je vous enverrai désormais selon les occurrences.

1. Que ni vous ni moi n'y fassions plus aucune préface; car l'amour de Dieu que vous avez sera une préface envers vous; et le désir que j'ai de l'avoir sera votre préface envers moi.

2. En vertu de ce même amour ou possédé ou désiré, assurez-vous, ma chère sœur, que vous et toutes nos filles trouverez toujours mon ame ouverte et dédiée au service des vôtres.

3. Mais tout cela sans cérémonies, sans artifices, d'autant qu'encore que nos vocations soient différentes en rang, ce saint amour auquel nous aspirons nous égale et unit en lui.

Certes, ma très-chère sœur, et vous et vos filles êtes très heureuses d'avoir enfin rencontré la veine de *cette eau vivante qui rejaillit à la vie éternelle* (1), et de vouloir en boire de la main de notre Seigneur, auquel, avec Ste Catherine de Gênes, et la bienheureuse mère Thérèse, il me semble que vous faites cette prière : *Seigneur, donnez-moi de cette eau* (2).

Qu'à jamais cette bonté divine soit louée, qui lui-même s'est rendu une source d'eau vive au milieu de votre compagnie : car à ceux qui s'adonnent à la très-sainte oraison de notre Seigneur est une fontaine en laquelle on puise par l'oraison l'eau de lavement, de réfrigère, de fertilité et de suavité.

Dieu sait, ma très-chère sœur, quels sont les monastères èsquels ce saint exercice n'est point pratiqué; Dieu sait quelle obéissance, quelle pauvreté et quelle chasteté y est observée devant les yeux de sa divine providence, et si les assemblées des filles ne sont plus plutôt des compagnies de prisonnières que de vraies amoureuses de Jésus-Christ.

Mais nous n'avons pas tant besoin de considérer ce mal-là, que de peser au juste poids le grand bien que les ames reçoivent de la très-sainte oraison. Vous n'êtes donc point trompées de l'avoir embrassée; mais trompées sont les ames qui, s'y pouvant appliquer, ne le font pas.

Et néanmoins en certaine façon (à ce que je vois) le doux Sauveur de vos ames vous a trompées d'une tromperie amoureuse, pour vous tirer à sa communication plus particulière, vous ayant liées par des moyens que lui seul a su trouver, et conduites par des voies que lui seul avoit connues. Relevez donc bien haut votre courage, pour suivre soigneusement et saintement ses attraits; et, tandis que la vraie douceur et humilité de cœur régneront parmi vous, ne craignez point d'être trompées.

Le frère N. est un vrai ignorant, mais ignorant qui sait plus que beaucoup de savants : il a les vrais fondements de la vie spirituelle, et sa communication ne vous peut qu'être utile; je m'assure que son supérieur ne vous le refusera pas tandis que vous en userez avec discrétion, et sans lui donner trop de distraction.

(1) Qui biberit ex aquâ quam ego dabo ei, non sitiet in æternum; sed aqua quam ego dabo ei fiet in eo fons aquæ salientis in vitam æternam. JOAN., c. IV, v. 13 et 14.

(2) Dicit ad eum mulier : Domine, da mihi hanc aquam. *Ibid.* v. 15.

Je n'ai pu encore lire les livrets que vous m'avez envoyés, ce sera à mon premier loisir.

Vous avez bien fait de vous apprivoiser avec la bienheureuse mère Therèse, car en vérité ses livres sont un trésor d'enseignements spirituels: surtout, faites regner entre vous la dilection mutuelle, franche et spirituelle; la communaute parfaite tant aimable et si peu aimée en ce siècle, même ès monastères que le monde admire; la sainte simplicité, la douceur de cœur et l'amour de la propre abjection: mais ce soin, ma très-chère sœur, il faut qu'il soit diligent et ferme, et non empressé, ni à secousses.

Je serai bien aise de savoir souvent de vos nouvelles, et ne doutez point que je ne réponde. M. N. me fera tenir prou vos lettres.

En particulier, ce m'a été de la consolation de savoir la bonté et vertu de votre père confesseur, qui, avec un esprit vraiment de père envers vous, coopère à vos bons desirs, et est encore bien aise que les autres y contribuent. Plût à Dieu que tous les autres de votre ordre fussent aussi charitables et affectionnés à la gloire de Dieu; les monastères qui sont en leur charge seroient plus parfaits et plus purs.

Je resalue mes chères sœurs Anne et Marie-Salomé, et me réjouis de quoi elles sont entrées en cette religion en un temps auquel la vraie et parfaite piété commence à y refleurir; et pour leur consolation, je leur dis que leur parente madame Descrilles, qui est maintenant novice à la Visitation, tâche aussi fort de son côté de s'avancer en notre Seigneur.

Ma très-chère sœur, je vous écris sans loisir, mais non pas sans une infinie affection envers vous et toutes vos filles, que je supplie toutes de recommander mon ame à la miséricorde de Dieu, comme de ma part je ne cesserai point de vous souhaiter benédiction sur benediction, et que la source de toute benediction vive et règne à jamais au milieu de vos cœurs. Amen.

Je suis, d'un amour tout cordial, votre très-humble, etc.

LETTRE CCLXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. JEAN-PIERRE CAMUS, ÉVÊQUE DU BELLEY.

Il l'encourage à soutenir l'embarras des procès pour la conservation des biens et des libertés ecclésiastiques, et lui recommande les intérêts du diocèse de Genève aux états de Bourgogne, où il alloit assister.

Annecy, 22 août 1614.

Monseigneur, je me réjouis, certes, de vos victoires; car, quoi que l'on sache dire, c'est la plus grande gloire de Dieu que notre ordre épiscopal soit reconnu pour ce qu'il est, et que cette mousse des exceptions soit arrachée de l'arbre de l'Eglise où l'on voit qu'elle a fait tant de mal, ainsi que le saint concile de Trente a fort bien remarqué.

Mais je regrette pourtant que votre esprit pâtisse tant en cette guerre, en laquelle, sans doute, il n'y a presque que les anges qui puissent conserver l'innocence: et qui tient la modération emmi les procès, le procès de sa canonisation est tout fait pour lui, ce me semble: *Sapere et amare vix diis conceditur;* mais je dirois plus volontiers: *Litigare et non insanire vix sanctis conceditur.* Neanmoins, quand la nécessité le requiert, et que l'intention est bonne, il faut s'embarquer sous l'espérance que la Providence même, qui vous oblige à la navigation, s'obligera elle-même à vous conduire.

Tout mon plus grand déplaisir, c'est de voir qu'enfin cette amertume de cœur, que vous me dépeignez, vous ravira d'auprès de nous, et me ravira une des plus précieuses consolations que j'eusse, et à ce peuple un bien inestimable: car des prélats affectionnés, il y en a si peu: *Apparent rari nantes in gurgite vasto* (1). *Salvum me fac, Domine, quoniam defecit sanctus* (2).

Je vois bien, monseigneur, par votre lettre et par celle de M. de N., qui, en vérité, est fort mon ami, et bon père très-singulier, que nous ne saurions conserver les libertés ecclésiastiques que les ducs nous avoient laissées ès pays etrangers. O! Dieu bénisse la France de sa grande bénediction, et y fasse renaître la piété qui régnoit du temps de S. Louis.

Mais cependant, monseigneur, puisque ce pauvre petit clergé de votre évêché et du mien a le bonheur que vous parliez en son nom aux États, nous serons délivrés de tout scrupule, si après nos remontrances nous sommes réduits en la servitude; car que pourroit-on faire davantage, sinon crier au nom de l'Église: *Vide, Domine, et considera, quoniam facta sum vilis.* Quelle abjection que nous ayons le glaive spirituel en main, et que, comme simples exécuteurs des volontés du magistrat temporel, il nous faille frapper quand il l'ordonne, et cesser quand il nous le commande; et que nous soyons privés de la principale clef de celles que notre Seigneur nous a données, qui est celle du jugement, du discernement et de la science en l'usage de notre glaive! *Manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia ejus; quia vidit gentes ingressas sanctuarium*

(1) VIRG., *Énéid.* — (2) PSALM. XI.

tuum, de quibus præceperas ne intrarent in ecclesiam tuam (1).

Ce n'est pas avec un esprit d'impatience ni de murmuration que je dis ceci ; je me ressouviens toujours que *ista mala invenerunt nos, quia peccavimus, injustè egimus*. Or sus pourtant, monseigneur, vous verrez nos articles, et ferez, je m'assure, tout ce qui se pourra pour la conservation des droits de Dieu et de son Église ; et tandis que notre Josué sera là, nous tiendrons les mains haussées, et prierons qu'il ait une spéciale assistance du Saint-Esprit ; nous invoquerons les anges protecteurs, et les saints évêques qui nous ont précédés, qu'ils soient autour de vous, qu'ils animent vos remontrances.

De vous envoyer quelqu'un de la part de mon diocèse, il n'en fut jamais question. Mon diocèse n'est-il pas vôtre, puisque je le suis si parfaitement : *Populus meus, populus tuus*. Vous verrez le père dom Jean de Saint-Malachie à Saint Bernard ; si vous le hantez, vous trouverez en lui une veine féconde de piété, de sagesse, et d'amitié pour moi, qui l'honore réciproquement bien fort. De madame Falin dites-moi un jour à loisir l'histoire, parce que *gloriam regis annuntiare justum est*. Dieu soit à jamais le cœur de nos ames. Je suis, monseigneur, votre, etc.

LETTRE CCLXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SON ALTESSE MADAME MARGUERITE, INFANTE DE SAVOIE, VEUVE DE M. LE DUC DE MANTOUE.

Il la supplie de prendre sous sa protection spéciale les dames de la Visitation de la ville d'Annecy, de leur procurer les lettres-patentes, et de permettre que la première pierre de leur oratoire soit posée en son nom.

Avant le 18 septembre 1614.

Serenissima signora, si è fatta in Annecy una congregazione di dame honoratissime, parte vedove, parte zittelle, lequali scariche delle cose del mondo, attendono con grandissima pietà è edificazione al servizio del Signor Iddio, recitando ogni dì le ore della sacratissima Vergine insieme nel suo coro, faccendo ogni dì l'orazione mentale, vivendo in ubedienza, sotto il governo di una superiore, che esse hanno eletta, e osservando una esattissima abnegazione delle cose terrene, come si suole nelli monasterii più riformati. Le giovani non escono mai della casa, nella quale non v'entrano nomini : ma solamente le vecchie e mature, per soccorso degl'infermi, massime donne, le quali quando sono povere, patiscono molto in quella età, non essendovi se non un pouvero ospitale, che non ha modo di fare molta carità a dette inferme.

Ora essendosi formata quella congregazione a similitudine d'altre simili, stabilite in Milano, dal gran servo d'Iddio S. Carlo, ed avendo comprata una casa, e desiderando tuttavia, fabbricar un oratorio al nome della santissima visitazione della beatissima Vergine, nel quale pur vi sia una capella, che si dedicherà sotto il nome del beato Amedeo, quando sara canonizato, si supplica V. A. serenissima, che si degni accetare, et recevere detta congregazione nella sua specialissima protezione, acciò che sotto l'ombra del suo serenissimo nome, e col favor della sua carità, possà con tranquillità e pace interiore et esteriore attendere alle cose celesti, per il che sarebbe necessario.

1° Che V. A. serenissima, oper lettere patenti, o per lettere chiuse, manifestasse che ella riceve e piglia in protezione detta congregazione e ciascheduna delle sorelle, o sia no dame, che in essa saranno, adesso e per l'avvenire.

2° Che V. A. serenissima facia con lettere saper questa sua intenzione al signor march. di Lans, e al senato di Savoja, acciò dove occorrerà essi abbiano cura di detta congregazione.

3° Sarebbe auco conveniente, che simili lettere si scrivessero dall' altezza del serenissimo signor duca nostro signore, per le quali facesse sapere che detta congregazione essendo per ordine suo nella protezione di V. A. vuole che sia negli stati suoi, favorita e conservata.

Il che è tanto più raggionevole, che detta congregazione non mendica, anzi si stabilisse a spese delle dame congregate, ne pretende giammai aver entrata, se non per manteuer gli edificii, la saeristia, il capellano, e pagar il medico loro, o per via de censi perpetui, o in altre maniere che non facciano aggravio a nessuno, ne diano impedimento alcuno alli dazii, overo taglie del serenissimo duca. Anzi detta congregazione essendo, come si spera, frà pochi anni dotata di quella entrata per quelle cose communi, le vedove scariche di figlioli, e le vergini che vorrano in castità, ubedienza, et pietà servir il Signor Iddio, avranno grandissima commodità di ciò fare, perche saranno ricevute in detta congregazione, mediante una sola pensione assegnatale dalla casa loro, mentre viveranno.

Onde V. A. serenissima farà cosà gratissima alla maestà divina, e alla sua santissima Madre nostra Signora, se ricevendo questa pia congregazione nelle braccia della sua protezione, essa si degna chiamare signora, patrona e madre.

E perchè ben presto spera detta congregazione di fabbricare l'oratorio suo, e che le sarebbe

(1) THREN., C. I, V. 10.

un'onor e consolazione d'importanza, che a nome di V. A. serenissima si mettesse la prima pietra; si supplica per fine, che degni commandar a qualche dama di quelle bande, di venir costì da parte di V. A. ed assistere alla posizione di detta pietra, mettendovi la medaglia solita, tale che V. A. si compiacerà di notare.

Che così V. A. avrà sempre ottima parte in tutte le bone opere che in detta congregazione, e detto oratorio si faranno, massime nelle orazioni di quelle dame, che giorno e notte invocheranno lo Spirito santo per l'eterna consolazione di V. A.

Madame, nous avons en cette ville d'Annecy une congrégation de très-honorables dames, les unes veuves, les autres filles, qui, n'ayant que du dégoût pour le monde, s'adonnent au service de Dieu avec une très-grande piété et une singulière édification. Elles récitent toutes ensemble au chœur les heures de la très-sacrée Vierge, font l'oraison mentale, et vivent dans l'obéissance sous le gouvernement d'une supérieure qu'elles ont élue. De plus, elles observent une très-grande abnégation des biens de la terre, comme il se pratique dans les monastères les plus réguliers. Les jeunes ne sortent point de la maison (où les hommes, d'ailleurs, n'entrent jamais sous aucun prétexte), mais seulement les plus âgées et les plus sages, et c'est pour le secours des infirmes, principalement des pauvres femmes, qui, ayant de grands besoins, ont beaucoup à souffrir en cette ville, où il n'y a qu'un pauvre hôpital, qui n'a pas assez de revenu pour faire de grandes charités.

Cette congrégation s'est formée sur le modèle d'autres semblables établies dans le Milan par ce grand serviteur de Dieu, le glorieux S. Charles. Elles ont déjà une maison; mais, désirant néanmoins faire construire un oratoire en l'honneur de la très-sainte visitation de la bienheureuse Vierge, dans lequel il y aura une chapelle sous le nom du bienheureux Amédée, lorsqu'il sera canonisé, votre altesse sérénissime est très-humblement suppliée de prendre cette congrégation sous sa protection spéciale, afin qu'à l'ombre de son nom et à la faveur de sa charité, elle puisse vaquer aux choses célestes avec tranquillité, n'ayant rien qui la trouble ni au-dedans ni au-dehors.

A quoi il sera nécessaire,

1° Que votre altesse sérénissime declare par lettres patentes, ou par lettres de cachet, qu'elle reçoit et prend sous sa protection cette congrégation en entier, et chacune des sœurs ou dames en particulier, tant pour le présent que pour l'avenir;

2° Que votre altesse sérénissime fasse savoir son intention à M. le marquis de Lans et au sénat de Savoie, afin que dans les occurrences ils prennent les intérêts de ladite congrégation;

3° Il seroit encore à propos que son altesse sérénissime monseigneur le duc de Savoie envoyât de semblables lettres, par lesquelles il signifiât que cette congrégation s'étant mise sous la protection de votre altesse, c'est aussi sa volonté qu'elle soit favorisée et conservée en ses états.

Et cela est d'autant plus raisonnable, que cette congrégation ne mendie point d'aumônes, mais s'établit en telle sorte que les dames qui s'y rendent ne prétendent pas y avoir entrée, sinon pour contribuer aux entretiens, tant des bâtiments et de la sacristie, que du chapelain et du médecin, soit par le moyen des rentes perpétuelles, soit par toute autre voie semblable, qui ne fasse aucun dommage à personne, et qui ne mette nul empêchement aux dasces ou tailles du sérénissime duc; et même ladite congrégation sera, comme j'espère, dans peu d'années, dotée de revenus suffisants pour l'entretien de la communauté : si bien que les veuves qui seront sans enfants, et les filles qui voudront servir Dieu dans la chasteté, l'obéissance et la piété, auront une grande facilité à y entrer, y étant reçues moyennant une pension que leur famille leur assignera leur vie durant, sans qu'on en exige rien de plus.

Cela étant ainsi, votre altesse sérénissime fera une chose très-agréable à la divine majesté et à sa très-sainte Mère Notre-Dame, si, recevant cette dévote congrégation entre les bras de sa charité, elle daigne s'en avouer la dame, la patronne et la mère.

Et parce que ladite congrégation espère bientôt bâtir l'oratoire, ce lui sera un grand honneur et une grande consolation que la première pierre soit posée au nom de votre altesse sérénissime; c'est pourquoi je la supplie, en finissant, qu'elle daigne envoyer quelque dame de sa cour pour assister à la cérémonie, et y mettre la médaille accoutumée, telle qu'il plaira à votre altesse de la marquer.

Ainsi elle aura toujours la meilleure part dans toutes les bonnes œuvres qui se feront en ladite congrégation et dans l'oratoire, principalement aux oraisons de ces dames, qui jour et nuit invoquent le Saint-Esprit pour l'éternelle consolation de votre altesse, de laquelle j'ai l'honneur d'être, madame, le très-humble, etc.

INSCRIPTION

DE LA PREMIÈRE PIERRE DU BATIMENT DE LA VISITATION, QUI FUT COMMENCÉE L'AN 1614.

DEO *optimo maximo*, JESU CHRISTO, *sanctissimæ Matri Virgini* MARIÆ *visitandi.*

Carolo Emmanuele Sabaudiæ, Henrico Gebennensii ducibus, anno millesimo sexcentesimo decimo-quarto, decimâ-octavâ septembris, Margaride infante Sabaudiæ, viduâ ducis Mantuæ, protectrice, Francisco episcopo, congregationi sororum oblatarum Visitationi devotioni sacrum.

A DIEU *très-bon et très-grand, à* JÉSUS-CHRIST, *et à sa très-sainte Mère, sous le titre de sa visitation.*

Du règne de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, Henri de Savoie étant duc de Nemours et de Genevois, l'an mil six cent quatorze, le dix-huitième jour du mois de septembre, sous la protection de Marguerite, infante de Savoie, veuve du duc de Mantoue, et sous l'épiscopat de monseigneur François, présent et officiant à cette cérémonie, a été jetée et bénie cette première pierre, monument consacré à la dévotion de la congrégation des sœurs oblates de la Visitation.

LETTRE CCLXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DE FORAX, GENTILHOMME DE LA CHAMBRE DE M. LE DUC DE NEMOURS.

(Tirée de l'abbaye de Saint-Denis près Paris.)

Il le prie de s'entremettre dans l'échange projeté par notre Saint, d'un terrain qui appartenoit aux dominicains d'Annecy, en faveur des religieuses de la Visitation.

Vers le 18 septembre 1614.

Monsieur, l'extrême nécessité que la Visitation a d'une partie du jardin de Saint-Dominique, sur lequel le bâtiment nouveau regardera, fait que plusieurs gens d'honneur ont pensé de proposer que les pères de Saint-Dominique prissent une partie d'un jardin du collége sur lequel ils regardent, et moyennant une récompense que l'on donneroit au collége, que les dames de la Visitation fourniroient, et qu'en cette sorte les pères de Saint-Dominique lâcheroient la partie requise de leur jardin en faveur de la Visitation, dont deux maisons, Saint-Dominique et la Visitation, demeureroient infiniment accommodées, et le collége nullement incommodé.

Or j'en parlai l'autre jour à Monsieur (1), qui trouva bon de le recommander aux administrateurs du collége, par l'entremise de M. du Fresne. Mais maintenant que les pères barnabites sont remis, cela dependra aussi d'eux : c'est pourquoi, s'il plaisoit à Monsieur de leur témoigner qu'il désire ce commun accommodement, il y a de l'apparence que la chose réussiroit, pourvu que le témoignage de son désir fût un peu bien exprimé; ce que sa grandeur fera facilement, puisqu'elle peut prier lesdits barnabites de voir avec messieurs de son conseil si cela se pourra bonnement faire, et que s'il se peut sans grande incommodité, il désire fort affectueusement que cela se fasse, et qu'il les en prie

Il reste que je vous supplie d'en parler à Monsieur, et que je serai présentement sans attendre davantage que les pères barbabites montent si haut, pour parler à sa grandeur; et il sera à propos qu'elle fasse ce bon office en cette occasion. Je serois allé moi-même l'en supplier, mais je n'ai pas cru que cela fût bien, puisque je me fusse rendu soupçonné; et peut-être devrois-je eu venir en cette bonne affaire comme médiateur avec messieurs du conseil. Excusez-moi; j'espère cette confiance. Monsieur, c'est en qualité de votre, etc.

(1) Le duc de Nemours et de Genevois.

LETTRE CCLXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Il l'exhorte à l'humilité : cette vertu est le véritable esprit de l'ordre de la Visitation. Cet ordre est établi pour la plus grande gloire de Dieu, et doit respecter les autres instituts.

15 octobre 1614.

Si la Providence divine vous emploie, ma très-chère fille, vous devez vous humilier grandement et vous rejouir, mais en cette bonté souveraine, laquelle, comme vous savez, vous a fait assez connoître qu'elle vous vouloit vile et abjecte à vos propres yeux, par les consolations qu'elle vous a données ès essais que vous avez faits de vous avilir et abaisser. Non, certes, ma chère fille, je ne serai point en peine de votre conduite, si vous marchez sur ce chemin-là; car Dieu sera votre guide, et puis vous ne manquerez pas de personnes qui vous donneront conseil pour cela, selon votre desir. J'écris au père Grangier, que je vous prie encore de saluer fort affectionnément de ma part, et l'assurer de mon humble service pour lui.

Vous faites extrêmement bien de témoigner une très-absolue indifférence; car aussi est-ce le vrai esprit de notre pauvre Visitation, de se tenir fort abjecte et petite, et de ne rien s'estimer, sinon en tant qu'il plaira à Dieu de voir son abjection :

et partant, que toutes les autres formes de vivre en Dieu lui soient en estime et honneur; et, comme je vous ai dit, qu'elle se tienne entre les congrégations comme la violette entre les fleurs, basse, petite, de couleur moins éclatante; et lui suffise que Dieu l'a créée pour son service, et afin qu'elle donnât un peu de bonne odeur en l'Église: si que tout ce qui est le plus à la gloire de Dieu doit être suivi, aimé et poursuivi. C'est la règle de tous les vrais serviteurs du ciel.

C'est sans doute la grande gloire de Dieu qu'il y ait une congrégation de la Visitation au monde; car elle est utile à quelques particuliers effets qui lui sont propres : c'est pourquoi, ma très-chère fille, nous la devons aimer. Mais s'il se trouve des personnes plus relevées, qui aient aussi des prétentions plus grandes, nous devons les servir et révérer très-cordialement quand l'occasion s'en présentera. J'attendrai donc de vos nouvelles plus particulières sur le service que vous pourrez rendre à cette nouvelle plante, laquelle, si Dieu veut être une plante de la Visitation, et une seconde Visitation, sa bonté en soit à jamais glorifiée.

Je suis bien aise que vous logiez aux Ursulines : c'est une des congrégations que mon esprit aime. Resaluez-les de ma part, et les assurez de mon affection à leur service en tout ce que je pourrai, qui ne sera pourtant jamais rien, à cause de ce que je suis

Tenez bon, ma très-chère fille, dans l'enclos de nos sacrées résolutions : elles garderont votre cœur, si votre cœur les garde avec l'humilité, la simplicité, la confiance en Dieu.

LETTRE CCLXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MONSEIGNEUR LE DUC DE NEMOURS (1).

(Tirée du second monastère de la Visitation de la ville de Rouen.)

Il le conjure, par les raisons les plus pressantes, de ne pas s'éloigner long-temps de la Savoie, qui avoit besoin de son secours dans une guerre dont elle étoit affligée.

Annecy, 6 novembre 1614.

Monseigneur, les témoignages de la bienveillance en mon endroit qu'il plaît à votre grandeur de me donner à son départ de cette ville (1); la piété qu'elle pratiqua, demandant la bénédiction celeste à cet indigne pasteur; la naturelle inclination fortifiée de plusieurs obligations que mon ame a toujours saintement nourries envers votre bonté, monseigneur, tout cela, et plusieurs autres considérations que ma fidélité me suggéroit, me toucha vivement au cœur, et ne sut m'empêcher d'en rendre des signes à ceux que je rencontrai sur-le-champ après avoir perdu de vue votre grandeur.

Cette touche, avec quelque sorte d'espérance que votre grandeur me commanda de conserver de son prochain retour, m'ont fait penser plus d'une fois aux raisons qu'elle avoit de revenir, pour agrandir ce reste de consolation qu'elle m'avoit laissé, me signifiant que la privation de sa présence ne seroit pas de si longue durée, ains beaucoup plus courte que notre déplaisir ne nous faisoit imaginer.

Et j'ai trouvé, monseigneur, que c'étoit le vrai service de votre grandeur qui requéroit votre retour, et non-seulement le général désir de tous vos très-humbles sujets, qui prendroient sa présence à soulagement après beaucoup de peines qu'ils ont souffertes. En vérité, monseigneur, vous ne recevrez jamais des affections si fidèles en lieu du monde, comme vous ferez ici, où elles naissent avec les hommes, vivent avec eux, croissent sans bornes ni limites quant et eux envers la maison sérénissime de Savoie, de laquelle les princes se peuvent vanter d'être les plus respectueusement aimés et amoureusement respectés de tout le monde par leurs peuples; bénédiction en laquelle votre grandeur a la part qu'elle a pu voir et remarquer en toutes occurrences.

Ici votre grandeur a sa maison paternelle, et sans comparaison beaucoup mieux accompagnée des commodités requises à son séjour que pas une des autres, puisqu'elle y peut fournir sans les autres, et pas une des autres sans celle-ci.

Que si j'osois dire mes pensées sur les autres sujets que votre grandeur auroit de revenir, je lui marquerois le désir ardent que son altesse sérénissime a eu qu'elle demeurât, auquel votre grandeur correspondant par son retour, c'est sans doute qu'elle l'obligeroit non-seulement à persévérer en l'amour plus que fraternel qu'elle a toujours protesté envers icelle, mais elle en accroîtroit extrêmement les causes, et par conséquent les effets.

Je lui marquerois encore qu'en cas que la guerre que son altesse sérénissime a sur les bras se rendît plus active, et qu'elle passât jusqu'à quelque ar-

(1) Henri de Savoie, duc de Nemours, de Génevois, de Chartres et d'Aumale, marquis de Saint-Sorlin et de Saint-Rambert, comte de Gisors, etc., chevalier de l'Annonciade. Il descendoit de Philippe de Savoie, duc de Nemours, troisième fils de Philippe, duc de Savoie, surnommé *Sans-terre*, et de Claudine de Brosse, sa seconde femme.

(1) D'Annecy.

deur, ce que Dieu ne veuille, votre grandeur, comme je pense, ne pourroit alors retenir son courage, qu'il ne la rapportât à la défense de ce sang, de cette maison, de cette couronne, de cet état dont elle est, et en quoi elle a tant de part et tant d'intérêt, et où manifestement votre réputation, monseigneur, presseroit votre courage, si votre courage grand et bien nourri ne prévenoit toute autre considération, voire même celle de la réputation.

Et donc votre grandeur ne seroit-elle pas infiniment marrie de se trouver tant éloignée de son altesse et de ses états? Elle a voirement commandé que le sieur de La Grange fît passer ses troupes delà les monts, qui est un bon témoignage de la persévérance de votre grandeur au devoir qu'elle a envers sadite altesse. Mais d'en éloigner sa personne, tandis que la fièvre de la guerre est en ses états, et qu'on ne sait si Dieu permettra que nous y voyons arriver des accès périlleux, je ne sais, monseigneur, ce que l'on en pourra juger au préjudice de l'affection que je sais bien néanmoins être immuable dans votre cœur.

Je dirois encore qu'étant ici pendant que cette guerre durera, quoique votre grandeur ne fût pas dans l'armée, l'ennemi auroit toujours opinion, ou qu'elle iroit en temps de nécessité, ou qu'elle prépareroit de nouvelles forces pour assister son altesse; et ces pensées ne pourroient être que fort utiles aux affaires d'icelle. Que si votre grandeur se retire plus loin en un temps d'orages, certes, cela ressentira un abandonnement absolu du pilote et de la barque, à la conservation de laquelle toute raison humaine et divine oblige votre grandeur, et laissera un certain sujet de plainte à tout cet arbre dont vous, monseigneur, êtes une branche à laquelle je ne sais ce que l'on pourra répondre.

Je proteste, monseigneur, que je n'en pensois pas tant dire; mais, écrivant, la chaleur de ma fidélité envers votre grandeur m'a emporté audelà des limites que je m'étois proposées. Car enfin je suis pressé de la crainte que le souvenir de cet abandonnement de son altesse en un tel temps ne soit pour durer longuement et pour servir de motif à quelque réciproque séparation, qui ne pourra jamais être avantageuse, et pourra en cent occasions être désavantageuse à votre grandeur: au moins ne manquera-t-il pas d'esprits qui la conseilleront, et peut-être avec tant de couleurs et d'artifices, qu'ils la rendront probable.

Si la fidélité de ce porteur, mais surtout la bonté de votre grandeur, ne me donnoit assurance, je n'aurois garde d'envoyer une lettre écrite avec cette liberté; mais je sais d'un côté qu'elle ne sera point égarée, et d'ailleurs qu'elle ne sera lue que par des yeux doux et benins envers moi, qui aussi l'écris ainsi, Dieu tout puissant me soit en aide, sans en avoir communiqué le dessein qu'à deux des très-humbles et fidèles serviteurs, sujets et vassaux de votre grandeur: comme aussi, si j'étois si heureux que d'être exaucé, je n'en voudrois recevoir autre fruit que celui du mutuel contentement de son altesse et de votre grandeur, et de la commune joie de ses peuples et de tous ses vrais serviteurs. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il remplisse celui de votre grandeur de ses graces, et suis sans fin, monseigneur, votre, etc.

Oserai-je, monseigneur, supplier votre grandeur de recevoir cette lettre comme en confession; et, si elle ne lui est pas agréable, de la puuir par son exterminement, en conservant néanmoins son auteur, à cause de l'innocence et bonne foi avec laquelle il l'a écrite, en qualité d'invariable, très-obéissant serviteur de votre grandeur.

LETTRE CCLXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

L'on ne doit pas se retenir de parler de Dieu dans les occasions où cela peut être utile: il ne faut point avoir à cet égard de respect humain. Ce n'est pas être hypocrite de ne pas faire aussi bien que l'on parle. Autres conseils à l'usage d'une personne du monde.

Décembre 1614.

Je réponds à votre lettre XIV, ma très-chère fille.

1° Dites à cette chère B. Marie, qui m'aime tant, et que j'aime encore plus, qu'elle parle librement de Dieu partout où elle pensera que cela soit utile, renonçant de bon cœur à tout ce que ceux qui l'écoutent peuvent penser ou dire d'elle. En un mot, je lui ai déjà dit qu'il ne faut rien faire ou rien dire pour en être loué, ni laisser aussi de rien faire ou rien dire crainte d'être loué. Et ce n'est pas être hypocrite, de ne faire pas si bien que l'on parle: car, Seigneur Dieu! à quoi en serions-nous? il faudroit donc que je me tusse, de peur d'être hypocrite, puisque si je parlois de la perfection, il s'en suivroit que je penserois être parfait. Non certes, ma chère fille, je ne pense pas être parfait, parlant de la perfection, non plus que je ne pense pas être Italien, parlant italien: mais je pense savoir le langage de la perfection, l'ayant appris de ceux avec qui j'ai conversé, qui le parloient.

2° Dites-lui qu'elle poudre ses cheveux, puisque son intention est droite; car les cogitations qui viennent sur cela ne sont nullement considérables. Il ne faut pas entortiller votre esprit parmi

ces toiles d'araignées. Les cheveux de l'esprit de cette fille sont encore plus déliés que ceux de sa tête, et c'est pourquoi elle s'embarrasse. Il ne faut pas être si pointilleuse, ni s'amuser à tant de répliques auxquelles notre Seigneur n'a point d'égard. Dites-lui donc qu'elle marche à la bonne foi, par le milieu des belles vertus de la simplicité et humilité, et non par les extrémités de tant de subtilités de discours et de considérations. Qu'elle poudre hardiment sa tête; car les faisans gentils poudrent bien leurs pennages, de peur que les poux ne s'y engendrent.

3° Qu'elle ne perde pas le sermon ou quelque bonne œuvre, faute de dire : Hâtez-vous; mais qu'elle le dise doucement et tranquillement. Si elle est à table, et que le saint-sacrement passe, qu'elle l'accompagne en esprit, s'il y a d'autres gens à table avec elle; s'il n'y a personne, qu'elle l'accompagne, si sans s'empresser elle peut y être assez tôt; et puis qu'elle retourne doucement prendre sa réfection; car notre Seigneur ne vouloit pas même que Marthe le servît avec empressement.

4° Je lui ai dit qu'elle pouvoit parler fortement et résolument ès occasions où il est requis, pour retenir en devoir la personne qu'elle sait; mais que la force étoit plus forte quand elle étoit tranquille, et qu'on la faisoit naître de la raison, sans melange de passion.

5° La société des douze ne sauroit être mauvaise; car l'exercice duquel elle se sert est bon; mais il faut que cette B. M. qui ne veut point de *peut-être*, souffre celui-ci, que peut-être cette société est véritable; car, n'étant nullement témoignée par aucun prélat, ni aucune personne digne de foi, nous ne saurions être assurés qu'elle ait été instituée; le livret qui le dit n'alléguant ni auteur ni témoin qui en assure. Ce qui ne peut nuire et peut profiter est néanmoins bon.

6° Qu'elle marche en l'oraison, ou par points, comme nous avons dit, ou selon son accoutumée; il importe peu : ains nous nous souvenons bien que nous lui dîmes que seulement elle préparât les points, et s'essayât au commencement de l'oraison de les savourer; et si elle savoure, c'est signe que Dieu veut qu'elle suive cette methode, au moins alors. Que si néanmoins la douce présence accoutumée l'occupoit par après, elle s'y laissât aller, et aux colloques aussi qu'elle fait par Dieu même, qui sont bons en la sorte qu'elle me les represente en votre lettre : mais pourtant il faut aussi quelquefois parler à ce grand *tout*, comme voulant que notre *rien* fasse quelque chose. Or, puisque vous lisez nos livres, je n'ajouterai rien, sinon que vous alliez simplement, rondement, franchement et avec la naiveté des enfants, tantôt entre les bras du Père céleste, tantôt tenue par la main.

7° Quant à madame de N., s'il y a apparence qu'on puisse ériger une maison par-delà, il la faut faire venir ici, car il y aura plus de facilité de la renvoyer; si moins, je suis d'avis qu'elle suive sa première visée. Mais au premier cas je vous laisserai ménager l'affaire pour Lyon, non pas envers ma sœur Favre, qui sera toujours contente de ce que nous ferons, étant si grandement notre fille et sœur, comme elle l'est; mais ailleurs allons comme vous savez.

Or de ceci faites-en la réponse à M. de Boqueron, s'il vous plaît, en cas que je ne puisse pas lui écrire; car je suis fort pressé, certes, et par conséquent ne saurois écrire à M. de Saint-André pour ce coup. Si vous lui faites voir la copie de ce que j'écrivois à madame de Vissilieu, cela suffiroit pour un temps.

Je suis aise que mes livres ont trouvé de l'accès en votre esprit, qui étoit si brave que de croire qu'il se suffisoit à soi-même : mais ce sont les livres du père et du cœur duquel vous êtes la chère fille, puisqu'ainsi il a plu à Dieu, auquel soit à jamais honneur et gloire.

LETTRE CCLXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DE BLONAY.

(Tirée de la vie de la mère de Blonay, par Ch.-Aug de Sales.)

Il lui donne avis du choix qu'on a fait de la mère de Blonay sa fille, pour servir avec madame de Chantal à la fondation de la seconde maison de l'ordre à Lyon, et il le prie de donner son consentement à l'éloignement de sa fille, pour le bien de la chose.

2 janvier 1615.

Monseigneur mon très-cher frère, Dieu nous visite en sa douceur, et veut que la Visitation soit invitée par notre très-bon monseigneur de Lyon, de l'aller visiter dans son diocèse, pour y établir une maison de Notre-Dame comme la nôtre d'Annecy. Or, d'autant que l'entreprise est grande, et que c'est la première saillie ou production de notre maison (que je désire qu'il ne produise que rien de bon), nous voulons y envoyer la crême de notre congrégation.

Et parce que notre très-chère fille Marie-Aimée est un des plus précieux sujets, je desire de la poser aux fondements de ce nouvel édifice. J'espère que votre piété, mon cher frère, vous fera volontiers acquiescer à l'éloignement de cette chère fille, puisqu'il est requis à la gloire de Dieu; et encore (pour parler un peu humainement à un père qui aime bien son enfant) cette mission

est glorieuse à notre fille, à laquelle je ne me hâte point de demander si elle voudra aller me tenant assuré de son obéissance, comme je suis assuré de votre résignation, et que vous le devez être de l'affection fraternelle de votre, etc.

LETTRE CCLXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL, A LYON.

Il lui souhaite mille bénédictions, et l'encourage à surmonter toutes difficultés qui pourroient se rencontrer dans son entreprise; enfin il lui promet l'assistance de ses prières.

26 janvier 1615.

Or sus, ma très-chère fille, puisque Dieu est l'unité de notre cœur, qui nous en séparera jamais? Non, ni la mort, ni la vie, ni les choses présentes, ni les futures, ne nous sépareront jamais, ni ne diviseront notre unité. Allons donc, ma très-chère fille, avec un seul cœur, où Dieu nous appelle : car la diversité des chemins ne rend rien de divers en nous, puisque c'est à un seul objet et pour un seul sujet que nous allons. O Dieu de mon cœur! tenez ma très-chère fille de votre main : que son ange soit toujours à sa dextre pour la protéger; que la sainte Vierge Notre-Dame la recrée toujours de l'aspect de ses yeux débonnaires.

Ma très-chère fille, la providence celeste vous assistera : invoquez-la avec confiance en toutes les difficultés desquelles vous vous trouverez environnée. A mesure que vous allez outre, ma très-chère mère, ma fille, vous devez prendre courage, et vous réjouir de quoi vous contentez notre Seigneur, le contentement seul duquel contente tout le paradis. Pour moi, je suis là où vous êtes vous-même, puisque la divine majesté l'a ainsi voulu éternellement. Allons donc, ma chère fille, allons suavement et joyeusement faire l'œuvre que notre maître nous a marquée.

Eh! ma très-chère mère, ma fille, il me vient en mémoire que le grand S. Ignace, qui portoit Jesus-Christ en son cœur, alloit joyeusement servir de pâture aux lions, et souffrir le martyre de leurs dents : et voilà que vous allez, et nous allons, s'il plaît à ce grand Sauveur, à Lyon, pour y faire plusieurs services à notre Seigneur, et lui préparer plusieurs ames, desquelles il se rendra l'époux : pourquoi n'irions-nous joyeusement au nom de notre Sauveur, puisque ce saint alla si allegrement au martyre de notre Sauveur?

Que bienheureux sont les esprits qui marchent selon la volonté de ce divin esprit et le cherchent de tout leur cœur, laissant tout, et le père (1) même qu'il leur a donné, pour suivre sa divine majesté.

Allez, ma très-chère mère, ma fille; vos anges de deçà tiennent les yeux sur vous et sur votre petite troupe, et ne vous peuvent abandonner, puisque vous n'abandonnez point le lieu de leur protection, ni les personnes de leur garde, que pour n'abandonner pas la volonté de celui pour la volonté duquel ils s'estiment heureux d'abandonner maintes fois le ciel. Les anges de delà, qui vous attendent, enverront à votre rencontre leurs bénédictions, et vous regardent allant vers leurs lieux avec amour, puisque c'est pour coopérer à leur saint ministère.

Tenez votre cœur en courage; car, puisque votre cœur est à Dieu, Dieu sera votre courage. Allez donc, ma fille, allez avec mille et mille bénédictions que votre père vous donne; et sachez que jamais il ne manquera de répandre, par toutes les inspirations que son ame fera, des combles de souhaits sacrés sur la vôtre. Ce sera son premier exercice au réveil du matin, le dernier au coucher du soir, et le principal à la sainte messe. Vive Jésus et Marie! Amen.

LETTRE CCLXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Les difficultés sont les marques de la bonté des entreprises, et les contradictions sont inséparables du service de Dieu. Les aversions sont les tentations des personnes spirituelles, et il en arrive ordinairement dans les bonnes œuvres qui dépendent du concours de plusieurs personnes. Il faut alors se supporter mutuellement, et mettre sa confiance en Dieu.

Fin de janvier 1615.

Je n'ai reçu aucune de vos lettres, ma très-chère fille, depuis votre départ : cela, je vous prie, que veut-il dire? Or, je sais bien néanmoins que votre charité est invariable; mais j'apprends par les lettres venues de Lyon, que vous êtes malade, et un peu même étonnée de n'avoir point trouvé les choses en si bons termes comme notre désir me le faisoit imaginer. Voilà, ma très-chère fille, des

(1) On sait que madame de Chantal abandonna son père et sa famille pour aller fonder son ordre à Annecy, et que ses compagnes suivirent son exemple. Rien n'empêche encore qu'on n'attribue ce même terme à S. François de Sales, qui étoit le père spirituel de cette sainte troupe, et qu'on ne dise qu'il parle ainsi pour la consoler de son absence, qui ne laissoit pas de lui être sensible, quoiqu'elle ne dût pas être continuelle.

vrais signes de la bonté de l'œuvre : l'accès y est toujours difficile, le progrès un peu moins, et la fin bienheureuse.

Ne perdez point courage ; car Dieu ne perdra jamais le soin de votre cœur et de votre troupe, tandis que vous vous confierez en lui. La porte des consolations est malaisée, la suite sert de récompense. Ne vous dégoûtez point, ma chère fille, et ne laissez point affoiblir votre esprit entre les contradictions. Quand fut-ce que le service de Dieu en fût exempt, surtout en sa naissance ?

Mais il faut que je vous dise naïvement ce que je crains plus que tout en cette occurrence : c'est la tentation des aversions et répugnances entre vous et notre N. ; car c'est la tentation qui arrive ordinairement ès affaires qui dépendent de la correspondance de deux personnes ; c'est la tentation des anges terrestres, puisqu'elle est arrivée entre les plus grands saints, et c'est notre imbécillité de tous tant que nous sommes enfants d'Adam, qui nous ruine, si la charité ne nous en délivre.

Quand je vois deux apôtres (1) se séparer l'un de l'autre, pour n'être pas d'accord au choix d'un troisième compagnon, je trouve bien supportables ces petites répugnances, pourvu qu'elles ne gâtent rien, comme cette séparation-là qui ne troubla point la mission apostolique. Si quelque chose de tel arrivoit entre vous deux qui êtes filles, cela ne seroit pas étrange, pourvu qu'il ne durât pas. Mais néanmoins, ma très-chère fille, rehaussez votre esprit, et croyez que votre action est de grande conséquence : souffrez, ne dépitez point, adoucissez tout : regardez que c'est la besogne de Dieu à laquelle cette dame s'emploie selon son sentiment, et vous selon le vôtre, et que toutes les deux vous devez vous entre-porter et entre-supporter pour l'amour du Sauveur : deux ou trois années se passent bientôt, et l'éternité demeure.

Votre maladie corporelle sert de surcharge ; mais l'assistance promise aux affligés vous doit grandement fortifier. En somme, gardez-vous bien des découragements. Croyez-moi, il faut semer en travail, en perplexité, en angoisse, pour recueillir en joie, en consolation, en bonheur ; et la sainte confiance en Dieu adoucit tout, impètre tout, et établit tout. Je suis tout vôtre, certes, ma très-chère fille, et je ne cesse point de prier Dieu qu'il vous fasse sainte, forte, constante et parfaite en son service.

Je salue très-cordialement nos chères sœurs, et les conjure de prier Dieu pour mon ame, inséparable de la vôtre et des leurs en la dilection qui est selon Jésus notre Sauveur.

(1) Paulus et Barnabas demorabantur Antiochiæ, docentes et evangelizantes cum aliis pluribus verbum Domini. Post aliquot autem dies, dixit ad Barnabam Paulus : Revertentes visitemus fratres per universas civitates in quibus prædicavimus verbum Domini, quomodò se habeant. Barnabas autem volebat secum assumere et Joannem, qui cognominabatur Marcus. Paulus autem rogabat eum (ut qui discessisset ab eis de Pamphiliâ, et non isset cum eis in opus) non debere recipi. Facta est autem dissensio, ità ut discederent ad invicem ; et Barnabas quidem, assumpto Marco, navigaret Cyprum : Paulus verò, electo Silâ, profectus est, traditus gratiæ Dei à fratribus. Act., c. xv, v. 35 et suiv.

LETTRE CCLXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Le saint souhaite à toute la communauté de Lyon bien des bénédictions, encourage ses chères filles, augure très-bien de leur fondation, et promet de les aller voir la semaine suivante.

4 février 1615.

Que j'ai d'envie, ma très-chère mère, de savoir votre abord, et quel commencement Dieu aura donné au service pour lequel il vous a appelée ! Tout ira bien, je m'en assure, et la très-sainte Vierge Notre-Dame tiendra votre cierge allumé, afin que vous éclairiez à ces bonnes ames, qu'elle a marquées de sa bonté pour être ses servantes. Je l'en supplie continuellement, étant perpétuellement à Lyon, non-seulement avec vous, mais aussi en votre petite maison, où je suis présent, ce me semble, en esprit, et à tout ce petit ménage spirituel que Dieu fait naître.

Il faut croire que la divine providence, qui m'a dédié à notre chère congrégation, me donne quelques particuliers mouvements pour elle. Je me contente bien de toute cette chère troupe ici, que j'irai entretenir en commun l'un des jours de la semaine prochaine. Oh ! que Dieu est admirable, ma très-chère mère ! et que nous sommes bienheureux d'avoir un grand désir de le servir ! Je vous salue mille et mille fois, la plus aimée mère qui soit au monde, et ne cesse point de répandre des souhaits sacrés sur votre personne et sur votre troupe. Hé ! Seigneur, bénissez de votre sainte main le cœur de ma très-aimable mère, afin qu'il soit béni en la plénitude de votre suavité, et qu'il soit comme une source féconde qui vous produise plusieurs cœurs qui soient de votre famille et de votre génération sacrée.

Bénissez ma première chère fille Marie-Jacqueline (*Favre*), afin qu'elle soit le commencement permanent de la joie du père et de la mère que vous lui avez donnés. La chère fille Perronne-Marie (*de Chatel*) soit un accroissement continuel

de consolation en la congrégation en laquelle vous l'avez plantée, pour y fleurir et fructifier longuement. La chère fille Marie-Aimée (*de Blonay*) soit aimée des anges et des hommes pour provoquer plusieurs ames à l'amour de votre divine majesté; et bénissez le cœur de ma chère fille Marie-Élisabeth, afin que ce soit un cœur de bénédiction immortelle.

Ma très-chère mère, que bénédiction sur bénédiction, et jusque au comble de toute bénédiction, soit ajoutée à votre cœur! Que vous puissiez voir votre fille aînée toujours recommençante par de nouvelles ardeurs, la seconde toujours croissante en vertu, la troisième toujours aimante, la dernière toujours bénite, afin que la bénédiction du saint amour croisse et recommence à jamais en votre petite assemblée! et surtout que le cœur de ma très-chère mère, comme le mien propre, soit à jamais tout détrempé au très-saint amour de Jésus! qui vive et règne ès siècles des siècles! Amen. Dieu soit béni!

Je salue de tout mon cœur nos sœurs de delà, et leur souhaite un cœur doux, maniable, aimable; c'est-à-dire, qu'elles aient un cœur d'enfant, afin qu'elles entrent au royaume des cieux. J'ai grande consolation en l'espérance que je sens des bénédictions que Dieu leur donnera.

LETTRE CCLXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Dans la vie spirituelle nous devons chaque jour croire que nous ne faisons que commencer, et ne nous point décourager de ce que nous trouvons toujours quelque chose à corriger en nous. Il ne faut jamais parler de soi-même, s'il se peut: sobrement de son directeur, seulement lorsqu'il y va de la gloire de Dieu.

Février 1615.

Croyez-moi, ma très-chère mère, comme vous-même: Dieu veut je ne sais quoi de grand de nous.

Je vois les pleurs de ma pauvre sœur N., et il me semble que toutes nos enfances ne procèdent d'autre défaut que de celui-ci: c'est que nous oublions la maxime des saints qui nous ont avertis que tous les jours nous devons estimer de commencer notre avancement en perfection; et si nous pensions bien à cela nous ne nous trouverions point étonnés de rencontrer de la misère en nous, ni de quoi retrancher. Il n'est jamais fait; il faut toujours recommencer et recommencer de bon cœur. *Quand l'homme aura achevé*, dit l'Écriture, *alors il commencera* (1). Ce que nous avons fait jusqu'à présent est bon, mais ce que nous allons commencer sera meilleur; et quand nous l'aurons achevé, nous recommencerons une autre chose qui sera encore meilleure, et puis une autre, jusqu'à ce que nous sortions de ce monde, pour commencer une autre vie qui n'aura point de fin, parce que rien de mieux ne nous pourra arriver. Allez voir donc cette chère mère, s'il faut pleurer quand on trouve de la besogne en son ame, et s'il faut avoir du courage pour toujours aller plus avant, puisqu'il ne faut jamais s'arrêter, et s'il faut avoir de la résolution pour retrancher, puisqu'il faut mettre le rasoir *jusqu'à la division de l'ame et de l'esprit, des nerfs et des tendons* (1).

Certes, ma très-chère mère, vous voyez que mon cœur et le vôtre propre est plein de ce sentiment, puisqu'il verse ses paroles, quoiqu'il soit sans loisir et qu'il n'y eût pas pensé. Mais, ma très-chère mère, observez donc bien le précepte des saints, qui tous ont averti ceux qui le veulent devenir, de parler ou peu ou point de soi-même et des choses qui sont nôtres. Ne pensez pas que pour être à Lyon vous soyez dispensée du pacte que nous avons fait, que vous seriez sobre à parler de moi, comme de vous-même. Si la gloire du maître ne le requiert, soyez courte, et exacte observatrice de la simplicité. L'amour de nous-mêmes nous éblouit souvent: il faut avoir les yeux bien fermés pour n'être pas déçus à nous voir nous-mêmes. C'est pourquoi le grand apôtre s'écrie: *Celui qui se recommande soi-même n'est pas approuvé, mais celui que Dieu recommande* (2).

Le bon père Granger parla bien, et le Saint-Esprit lui en saura gré. Je suis bien aise qu'en votre ruche, et au milieu de cet essaim nouveau, vous ayez votre roi, votre miel et votre tout. La présence de cette sacrée humanité remplira toute votre maison de suavité, et c'est une grande consolation aux ames qui sont attentives à la foi, d'avoir ce trésor de vie proche. J'ai prié ce matin avec une ardeur particulière pour notre avancement au saint amour de Dieu, et me sens de plus grands désirs que jamais au bien de votre ame. Ah! ce dis-je, ô Sauveur de notre cœur, puisque nous sommes tous les jours à votre table, pour manger non-seulement votre pain, mais vous-même, qui êtes notre pain vivant et supersubstantiel, faites que tous les jours nous fassions une

(1) Cùm consummaverit homo, tunc incipiet. Ecclesiast., c. xviii, v. 6.

(1) Vivus est enim sermo Dei, et efficax, et penetrabilior omni gladio ancipiti, et pertingens usque ad divisionem animæ et spiritûs, compagum quoque ac medullarum, etc. Ad Hebr., c. iv, v. 12.

(2) Non qui seipsum commendat, ille probatus est; sed quem Deus commendat. II. Cor., c. x, v. 18.

bonne et parfaite digestion de cette viande très-parfaite, et que nous vivions perpétuellement de votre sacrée douceur, bonté et amour. Or sus, Dieu ne donne pas tant de desir à notre cœur, qu'il ne nous veuille favoriser de quelque effet correspondant. Espérons donc, ma très-unique mère, que le Saint-Esprit nous comblera un jour de son saint amour; et, en attendant, espérons perpétuellement, et faisons place à ce sacré feu, vidant notre cœur de nous-mêmes, tant qu'il nous sera possible. Que nous serons heureux, ma très-chère mère, si nous changeons un jour notre nous-même à cet amour, qui, nous rendant plus un, nous videra parfaitement de toute multiplicité, pour n'avoir au cœur que la souveraine unité de sa très-sainte Trinité, qui soit à jamais bénite au siècle des siècles. Amen.

LETTRE CCLXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Effets et signes différents de l'amour-propre et de la vraie charité. Exemples, comparaisons, remèdes.

1615.

O plût à Dieu, ma très-chère fille, que ce fût le Traité de l'amour céleste qui me tînt occupé toutes les matinées! il seroit bientôt achevé, et je serois bien heureux d'appliquer mon esprit à de si douces considérations; mais ce sont des infinités de petites niaiseries, que le monde par force m'apporte tous les jours, qui me font de la peine et de la fâcherie, et rendent mes heures inutiles: neanmoins, tant que je m'en puis échapper, je mets toujours quelques petites lignes en faveur de ce saint amour, qui est le lien de notre mutuelle dilection.

Or, venons à notre lettre. L'amour-propre peut être mortifié en nous; mais il ne meurt pourtant jamais; ains de temps en temps et à diverses occasions, il produit des rejetons en nous, qui témoignent qu'encore qu'il soit coupé par le pied, si n'est-il pas déraciné. C'est pour cela que nous n'avons pas la consolation que nous devrions avoir, quand nous voyons les autres bien faire; car ce que nous ne voyons pas en nous ne nous est pas si agréable, et ce que nous voyons en nous nous est fort doux, parce que nous nous aimons tendrement et amoureusement.

Que si nous avions la vraie charité, qui nous fait avoir un même cœur et une même ame avec le prochain, nous serions parfaitement consolés quand il feroit du bien.

Ce même amour-propre fait que nous voudrions bien faire telle ou telle chose par notre élection, mais nous ne la voudrions pas faire par élection d'autrui ni par obéissance; nous voudrions la faire comme venant de nous, mais non pas comme venant d'autrui. C'est toujours nous-mêmes qui recherchons nous-mêmes notre propre volonté et notre amour-propre: au contraire, si nous avions la perfection de l'amour de Dieu, nous aimerions mieux faire ce qui est commande, parce qu'il vient plus de Dieu et moins de nous.

Quant à se plaire plus à faire des choses après qu'à les voir faire aux autres, ce peut être par charité, ou parce que secrètement l'amour-propre craint que les autres ne nous égalent ou surmontent. Quelquefois nous nous mettons plus en peine de voir maltraiter les autres que nous, par bonte de naturel: quelquefois c'est parce que nous croyons être plus vaillants qu'eux, et que nous supporterions mieux le mal qu'eux-mêmes, selon la bonne opinion que nous avons de nous.

Le signe de cela, c'est qu'ordinairement nous aimerions mieux avoir les petits maux que si un autre les avoit; mais les grands, nous les aimerions mieux pour les autres que pour nous. Sans doute, ma chère fille, ce qu'on a de répugnance à l'imaginaire rehaussement des autres, c'est parce que nous avons un amour propre qui nous dit que nous ferions encore mieux qu'eux, et que l'idée de nos bonnes propositions nous promet des merveilles de nous-mêmes, et non pas tant des autres.

Au bout de tout cela, sachez, ma vraiment très-chère fille, que ce que vous avez ne sont que des sentiments de la portion inférieure de votre ame; car je m'assure que votre suprême portion désavoue tout cela. C'est le seul remède qu'il y a de désavouer les sentiments, invoquant l'obéissance, et protestant de la vouloir aimer, nonobstant toute répugnance, plus que non pas la propre élection; louant Dieu par force du bien quo l'on voit en autrui, et le suppliant de le continuer, et ainsi des autres.

Il ne se faut nullement étonner de trouver chez nous l'amour-propre, car il n'en bouge. Il dort quelquefois comme un renard, puis tout à coup se jette sur l'épaule; c'est pourquoi il faut avec constance veiller sur lui, et avec patience et tout doucement se défendre de lui. Que si quelquefois il nous blesse, en nous dédisant de ce qu'il nous a fait dire, et en désavouant ce qu'il nous a fait faire, nous sommes guéris.

Or, je ne vois que passamment la dame qui devoit venir pour faire sa confession générale, et avec des yeux tout moites d'avoir laissé sa fille: car les grands du monde se laissent en se laissant; mais ceux de Dieu ne se laissent jamais, ains sont toujours unis ensemblement avec leur Sauveur. Dieu vous bénisse, ma chère fille.

LETTRE CCLXXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monast. de la Visitat. du faubourg Saint-Jacques.

Il lui intime les ordres du médecin par rapport à ses infirmités. Il lui prescrit certaines choses sur la façon de lui écrire. Il approuve son état d'oraison. Il lui donne des avis sur quelques points de la discipline religieuse.

Avant le 4 mars 1615.

Quoique ce soit par notre M. de Medio (1) que je vous écris, ma très-chère mère, si est-ce que je vous écris sans loisir et empressement : car sachez que je ne pensois pas qu'il partît si tôt; et outre cela, je suis tellement embesogné du livre (2), que tout le temps que je puis gagner bonnement, je l'emploie là : si qu'ayant attendu jusqu'à cette heure, je me trouve bien en peine; car je voudrois vous écrire une grande lettre, et je ne sais si je pourrai. Je m'en vais dire en désordre tout ce que je trouverai devant mon esprit sur le sujet de vos trois lettres; l'une reçue par voie de Chambéri, l'autre par M. de Medio, la troisième par le sieur Pierre.

1° M. Grandis consent que vous laissiez fermer votre caustique de la tête, pourvu qu'une semaine devant vous preniez une dose ordinaire de vos sirops.

2° Il est requis que vous mangiez des œufs; et n'y a personne, ce crois-je, qui s'en puisse mal édifier.

3° Voyez-vous, ma très-chère mère, quand je vais voir nos filles (3), il leur vient de petites envies de savoir de vos nouvelles par moi; et si je leur pouvois montrer de vos lettres, cela les contenteroit grandement. C'est pourquoi je vous demande ainsi des feuilles que je leur puisse montrer, et à M. de Torens, et au neveu. Or, quant à ma nièce de Brechard (4), elle sait bien que je suis vous-même, car elle a vu des billets qui contiennent cette vérité-là : mais pourtant je ne lui ai pas voulu montrer ces trois dernières lettres, ni en tout, ni en partie. Mais de ce point faites vos commodités tout à votre gré, car je ne ferai rien que de bien à propos.

4° Dans les billets de salutations, quand vous m'en écrirez, il ne faut pas me dire, *mon père, mon ami;* car je les veux pouvoir montrer pour la consolation de ceux que vous saluerez.

5° Je loue Dieu de votre accoisement, et de quoi vous êtes hors de doute que l'oraison de simple remise en Dieu ne soit extrêmement sainte et salutaire. O ma chère mère, ma fille! il n'en faut jamais douter; il y a si long-temps que nous l'avons examiné, et toujours nous avons trouvé que Dieu vous vouloit en cette manière de prier. Il n'y faut donc plus autre chose que continuer doucement.

6° Certes, en ces grandes villes (1) je ne voudrois pas ouvrir la porte aux visites des parents malades (2), pour en faire des sorties ordinaires; et si elles sont extraordinaires, au moins faut-il que le père spirituel sache la nécessité qu'il y a; comme aussi pour aller voir un monastère de filles, quand on en seroit recherché. Mais je voudrois que l'obligation de le faire savoir au père spirituel ne tendît qu'à lui faire pourvoir aux circonstances des sorties, et à la bienséance; combien si quelque accident inopiné ne surprenoit, je pense que ces visites de parents ne se devroient faire que sur une délibération prise en chapitre. C'est-à-dire, si un père, si un frère désiroit d'être visité, je voudrois que selon la grandeur de la maladie, la distance du lieu, la qualité de la maison, on avisât si on devra plusieurs fois visiter, si avec service et assistance, si en carrosse, ou en temps qu'on ne rencontre pas des gens; si c'est une maison où il y ait un grand abord, ou une maison de dévotion, et ainsi du reste. Mais nous y penserons encore mieux.

7° Ceux avec lesquels on confère ou on se confesse ainsi quelquefois par occasion ou rencontre, ne sont ni confesseurs ordinaires ni extraordinaires, mais confesseurs de dévotion : or, étant gens qualifiés, il n'est pas besoin de demander licence. On appelle confesseurs extraordinaires ceux qui en certains temps, comme quatre et cinq fois l'année, viennent; mais ceux de dévotion ne viennent que par rencontre.

8° Je n'entends pas ce que vous me demandez, quand vous me dites que je vous envoie une copie de l'établissement auquel il faudra spécifier les sorties.

9° Le père recteur seroit excellent pour confesseur.

(1) C'étoit un chanoine de Saint-Nisier, à Lyon.

(2) Le *Traité de l'Amour de Dieu.*

(3) Les religieuses de la Visitation de la ville d'Annecy.

(4) La mère de Brechard étoit assistante et maîtresse des novices, et gouvernoit le monastère d'Annecy pendant que madame de Chantal étoit à Lyon pour fonder son second monastère.

(1) Telles que Lyon.

(2) Alors les religieuses de la Visitation n'avoient pas la clôture, mais sortoient pour visiter et assister les pauvres et les malades, selon l'esprit de leur institut.

LETTRE CCLXXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU PRÉSIDENT FAVRE.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Le Saint se plaint à son ami d'une calomnie dont on avoit noirci ses frères (1) auprès de M. le duc de Nemours, et qui avoit réussi. Il dit que c'est un crime de l'aimer maintenant, selon la façon de penser des gens du monde, et recommande à son ami le silence sur son compte, pour ne le point voir disgracié pour l'amour de lui.

Vers le 4 mars 1615.

Étant de retour de Sales, où j'étois allé passer les jours de carnaval, j'ai trouvé le retour de nos déjà trop vieilles tribulations, par la calomnie faite contre mes frères. Je me jouerois de tout cela, si ce n'étoit que je vois monseigneur en colère et indignation. Cela m'est insupportable, à moi qui ai tant d'inviolables affections à ce prince, et duquel j'ai si doucement autrefois savouré la bonté. Tant de gens faillent, tuent, assassinent, tous ont leur refuge à cette clémence : mes frères ne mordent ni ne ruent, et ils sont accablés de la rigueur.

Quel mal leur fait-on, ni à vous? disent les méchants. On nous ravit le bien le plus précieux que nous ayons, qui est la bonne grace de nos princes; et puis on dit : quel mal vous fait-on? Mon très-cher frère, est-il possible que sa grandeur m'aime, qui, ce me semble, prend plaisir aux rapports qu'on lui fait de mes frères, puisqu'il a déjà trouvé que c'étoit ordinairement des impostures? Néanmoins il les reçoit, il les croit, il fait des démonstrations d'une très-particulière indignation.

C'est crime pour tout le monde de haïr le prochain, ici c'est crime de l'aimer. Messieurs les collatéraux, gens hors de reproche, sont reprochés par autorité extraordinaire, seulement parce qu'ils m'aiment de l'amour qui est dû à tous ceux de ma sorte. Certes, mon cher frère, j'ai la gloire d'être aimé par vous, et d'être passionné pour vous; mais puisque mon malheur est si grand, pour Dieu, ne disons plus mot désormais. Dieu et nos cœurs le sachent seulement, et quelques-uns dignes d'un secret amour.

Je vous envoie un double de la lettre que j'écris à monseigneur; voyez si elle devra ou pourra être donnée : car, tout extrêmement passionné que je suis en cette occasion, je ne voudrois que monseigneur se fâchât; car, en somme, je ne veux plus que vous couriez fortune d'être disgracié. Un jour viendra que de m'aimer ne fera plus reproche à personne, comme personne de ceux qui m'aiment entièrement ne méritera jamais reproche.

(1) M. le baron de Torcns, nommé Bernard de Sales, et M. Janus de Sales, chevalier de Malte.

LETTRE CCLXXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. LE DUC DE NEMOURS.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Le Saint lui représente librement la manière dont les princes et gens en place doivent se comporter lorsqu'on leur veut faire des rapports contre quelqu'un.

Vers le 4 mars 1615.

Monseigneur, la nuit est un mauvais témoin, et les voyages et œuvres de la nuit sont sujettes à de mauvaises rencontres, desquelles nul ne peut répondre. Mais ces pauvres gens de bien, qui étoient revenus par la grace de votre grandeur, prouveront que ces nuits ils étoient ailleurs, et seroient bien marris d'avoir ni coopéré ni consenti à telles malices. Je n'ai point su d'autres insolences de leur part, parce qu'en vérité ils n'en ont point fait. Monseigneur, je supplie très-humblement votre grandeur de me permettre la discrète liberté que mon office me donne envers vous.

Les papes, les rois et les princes sont sujets à être souvent déçus par les accusations et les rapports, s'ils donnent quelquefois des écrits qui sont émanés par obreption et subreption : c'est pourquoi ils renvoient à leurs cours, sénats et conseils, afin que, parties ouïes, il soit avisé si la vérité a été tue, ou la fausseté proposée par les impétrants, desquels les belles qualités ne servent à rien pour exempter leurs accusations et narrés de l'examen convenable, sans lequel le monde, qui abonde en injustices, seroit tout-à-fait dépourvu de justice. C'est pourquoi les princes ne peuvent se dispenser de suivre cette méthode, y étant obligés à peine de damnation éternelle.

Votre grandeur a reçu des accusations contre ces pauvres affligés et contre mes frères : elle a fait justement de les recevoir, si elle ne les a reçues que dans les oreilles; mais si elle les a reçues dans le cœur, elle me pardonnera si, étant non-seulement son très-humble et très-fidèle serviteur, mais encore son très-affectionné quoique indigne pasteur, je lui dis qu'elle a offensé Dieu, et est obligée de s'en repentir, voire même quand les accusations seroient véritables; car nulle sorte de parole qui soit au préjudice du prochain ne doit être crue avant qu'elle soit prouvée, et elle ne peut être prouvée que par l'examen, parties ouïes.

Quiconque vous parle autrement, monseigneur, trahit votre ame; et que les accusateurs soient tant dignes de foi que l'on voudra, mais faut-il admettre les accusés à se défendre. Les grands princes ne remettent jamais les places (1), ni les charges qu'à des gens de foi et de confiance; mais ils ne laissent pas d'être fort souvent trompés : et ceux qui ont été fidèles hier peuvent être infidèles aujourd'hui; comme ceux qui ont accusé ces pauvres gens peuvent, par leurs déportements précédents, avoir acquis la créance que votre grandeur leur donne, laquelle ils méritent de perdre dorénavant, puisqu'en abusant ils ont fait de si fausses accusations.

LETTRE CCLXXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU PRÉSIDENT DU PARLEMENT DE BOURGOGNE.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il se plaint des habitants de Secelles, qui refusoient la dîme à son chapitre de Genève, et réclame contre eux l'autorité du parlement de Bourgogne, pour faire rendre justice à son Église.

Après le 4 mars 1613.

Monseigneur mon frère, il faut que je vous parle à cœur ouvert : car à qui donc? Depuis que je suis en cette charge d'évêque, rien ne m'est arrivé qui m'ait tant affligé que ce mouvement fait par les syndics et plusieurs des habitants de Secelles, contre la piété et la justice.

Ils ont depuis peu un procès avec mon chapitre, à raison des dîmes qu'ils prétendent ne devoir payer, quant au blé, que de trente gerbes l'une, et quant au vin, de soixante charges l'une (2). J'ai tâché de tout mon pouvoir d'accommoder ce différend à l'amiable; mais il n'y a jamais eu moyen, ces bons habitants ne voulant subir ni sentence ni expédients, sinon que l'on fasse à leur volonté.

Pendant ce procès, ils ont estimé que la force leur seroit plus favorable que la justice; et, après plusieurs menaces qu'ils ont faites, ce que le sieur lieutenant de Bellay aura, je m'assure, remontré, si je ne me trompe, il y a eu un extrême mépris du devoir que l'on a aux magistrats, et une trop furieuse passion contre les curés et ecclésiastiques. Je suis donc affligé si cette violence n'est réprimée; car elle croîtroit tous les jours davantage : d'ailleurs je suis aussi affligé si on châtie cette mutinerie, parce que les mutins sont mes diocésains et enfants spirituels.

Toutes choses bien considérées, je désire le second, d'autant qu'enfin il faut un peu d'affliction aux enfants, à ce qu'ils se corrigent, puisque les remontrances n'ont servi de rien : et vaut mieux que je pleure leur tribulation temporelle, que s'ils se précipitoient en l'éternité. Tout plein de bons personnages de ces lieux-là sont marris de ce soulèvement; ils n'ont pu toutefois arrêter le torrent de ce désordre. Or, forcé de mon devoir, j'envoie ces deux porteurs, qui ont été plus que témoins oculaires de ce fait, surtout M. Rogès, doué d'une incomparable probité (1), prédicateur fort capable, contre lequel ils émurent les femmes, pour le faire jeter dans le Rhône par ce sexe facile à s'émouvoir, comme s'il eût parlé contre l'honneur de toutes : de quoi s'excusant, Hélas! dit-il, j'avois si grand'peur parmi ces gens, que, quand j'eusse parlé mal toute ma vie, je me fusse bien tû alors.

En somme, il me semble que cette insolence est trop publique pour être dissimulée, trop fâcheuse pour demeurer impunie, trop dangereuse pour n'être pas réprimée. Me remettant néanmoins entièrement à votre prudence, je vous supplie seulement qu'il vous plaise, monsieur mon frère, me favoriser, à ce que mon Église subsiste en ses droits, et que désormais ces gens-là demeurent en devoir.

LETTRE CCLXXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Le Saint lui fait part de quelques consolations qu'il avoit eues.

Le second jour de carême 1613.

Je vous écrivis allant à Sales, ma très-chère mère; et maintenant je vous écris à mon retour. J'y ai eu trois consolations, et vous serez bien aise de les savoir, car ce qui me console vous console aussi comme moi-même :

Premièrement, ma chère petite sœur, que je trouve toujours plus aimable, et désireuse de devenir brave et dévote.

Secondement, qu'hier, jour des cendres, je fus ma matinée tout seul à la galerie et en la chapelle, où j'eus une douce mémoire de nos aimables et désirables entretiens lors de votre confession générale : mais il ne se peut dire quelles bonnes pensées et affections Dieu me donna sur ce sujet.

Troisièmement, il avoit fort neigé, et la cour

(1) C'est-à-dire les villes de guerre, les citadelles et les charges munérales.

(2) Dans le latin, il y a *sexaginta equi oneribus unum.*

(1) Incomparabili vir pietate, theologus et divini verbi prædicator eximius.

étoit couverte d'un bon pied de neige. Jean vint au milieu, et balaya certaine petite place emmi la neige, et jeta là de la graine à manger pour les pigeons, qui vinrent tous ensemble en ce réfectoire-là prendre la réfection avec une paix et respect admirable; et je m'amusai à les regarder. Vous ne sauriez croire la grande édification que ces petits animaux me donnèrent; car ils ne dirent jamais un seul petit mot, et ceux qui eurent plus tôt fait leur réfection, s'envolèrent là auprès pour attendre les autres.

Et quand ils eurent vidé la moitié de la place, une quantité d'oisillons qui les regardoient vinrent là autour d'eux; et tous les pigeons qui mangeoient encore se retirèrent en un coin, pour laisser la plus grande part de la place aux petits oiseaux, qui vinrent aussi se mettre à table et manger, sans que les pigeons s'en troublassent.

J'admirois la charité; car les pauvres pigeons avoient si grand'peur de fâcher ces petits oiseaux, auxquels ils donnoient l'aumône, qu'ils se tenoient tous rassemblés en un bout de la table. J'admirai la discrétion de ces mendiants qui ne vinrent à l'aumône que quand ils virent que les pigeons étoient sur la fin du repas, et qu'il y avoit encore des restes à suffisance.

En somme, je ne sus m'empêcher de venir aux larmes, de voir la charitable simplicité des colombes, et la confiance des petits oiseaux en leur charité. Je ne sais si un prédicateur m'eût touché si vivement. Cette image de vertu me fit grand bien tout le jour.

Mais voilà qu'on me vient presser, ma très-chère mère : mon cœur vous entretient de ses pensées, et mes pensées s'entretiennent le plus souvent de votre cœur, qui est, certes, un même cœur avec le mien.

Votre oraison de simple remise en Dieu est extrêmement sainte et salutaire. Il n'en faut jamais douter : elle a tant été examinée, et toujours l'on a trouvé que notre Seigneur vous vouloit en cette manière de prière. Il ne faut donc plus autre chose que d'y continuer doucement.

Dieu me favorise de beaucoup de consolations et saintes affections, par des clartés et sentiments qu'il répand en la supérieure partie de mon ame: la partie inférieure n'y a point de part. Il en soit béni éternellement. Dieu, qui est l'ame de notre cœur, ma très-chère mère, vous veuille à jamais remplir de son saint amour. Amen.

Je fais ce que je puis pour le livre (1). Croyez que ce m'est un martyre bien grand de ne pouvoir gagner le temps requis; néanmoins j'avance fort, et crois que je tiendrai parole à ma très-chère mère. Vous êtes, ma très chère mère, toute précieuse à mon cœur. Dieu vous rende de plus en plus toute sienne. Je salue nos chères sœurs.

(1) Le *Traité de l'Amour de Dieu.*

LETTRE CCLXXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME MARIÉE.

La sainteté est souvent le fruit des maladies reçues des mains de Dieu. Les bons désirs disposent à la sainteté et à la dévotion, mais ils n'en sont pas une marque certaine.

26 avril 1615.

Madame, j'ai su votre maladie, et n'ai pas oublié de rendre le devoir que j'ai à une si chère fille. Si Dieu exauce mes vœux, vous releverez avec un grand accroissement de santé, et surtout de sainteté; car souvent on sort de tels accidents avec ce double avantage, la fièvre dissipant les mauvaises humeurs du corps, et épurant celles du cœur, en qualité de tribulations provenant de la main de Dieu.

Ce n'est pas que je vous appelle sainte, quand je vous parle d'accroissement de sainteté en vous; non, certes, ma très-chère fille, car il n'appartient pas à mon cœur de flatter le vôtre : mais que vous ne soyez pas sainte, vos bons désirs sont saints, je le sais bien; et je souhaite qu'ils deviennent si grands qu'enfin ils se convertissent en parfaite dévotion, en douceur, patience et humilité.

Remplissez tout votre cœur de courage, et votre courage de confiance en Dieu : car celui qui vous a donné les premiers attraits de son amour sacré, ne vous abandonnera jamais, si vous ne l'abandonnez jamais; de quoi je le supplie de tout mon cœur; et suis sans fin votre plus humble serviteur, ma très-chère fille, et à monsieur votre mari, que je viens de voir présentement.

LETTRE CCLXXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DESHAYES.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Rouen.)

On fait de nouvelles tentatives pour attirer S. François en France, et il marque de nouveau l'opposition qu'il y sent. Il remercie M. Deshayes d'une expédition procurée à madame de Gouffier, et de l'union d'un petit bénéfice à son chapitre, aussi bien que de la peine qu'il avoit prise pour demander à M. le chancelier un privilége pour l'impression de quelques ouvrages. Enfin il s'étend assez au long sur les dispositions d'esprit du fils de son ami, qui étudioit dans le collége d'Annecy, et ter-

mine sa lettre en lui disant que le duc de Savoie avoit battu les Espagnols.

Annecy, le 3 mai 1615.

Monsieur, je réponds donc à part à votre lettre du 10 avril, que je reçus avant-hier 1er de mai, et n'ai rien presque à dire en celle-ci sur ce sujet-là; car je parle tout à la bonne foi, et ne puis croire que l'on voulût me retirer au-delà qu'avec la bienséance, sans laquelle je ne puis ni veux y aller, puisque je ne pourrois le vouloir sans offenser Dieu et perdre ma réputation, de laquelle pourtant en tout cas, mais en celui-là particulièrement, j'aurois tant de nécessité.

Vous savez bien, monsieur, qu'il faut plus de sujet pour faire remuer les vieilles gens que les jeunes, et que les vieux chiens ne prennent jamais le change qu'avec avantage. Au bout de là, je suis en vérité si peu de chose, que je ne suis pas même sans honte de voir l'honneur auquel, vous, monsieur, et celui qui vous a fait la proposition, avez pensé pour moi. Je crois que vous jugerez bien que je ne puis point faire d'autre réponse à une proposition si générale.

Maintenant je réponds à deux autres lettres que je reçus le mois passé, et toujours obligé de vous remercier, puisque toujours vous ne cessez de m'obliger. Je vous remercie donc très-humblement de l'expédition de madame de Gouffier, et de celle du petit bénéfice uni à mon chapitre; vous conjurant, monsieur, de me faire savoir la dépense que vous aurez fournie pour l'un et l'autre, afin que j'aie toujours la confiance de me prévaloir de votre courtoisie entremise ès occurrences, laquelle, certes, je n'oserois plus employer, si elle vous devoit être onéreuse en autre chose qu'en votre peine et votre soin.

Je vous remercie encore, monsieur, de la peine qu'il vous a plu de prendre pour savoir si je pourrois obtenir un privilége pour l'impression de ces petites besognes que je pourrois faire dorénavant : et puisque M. le chancelier ne trouve pas à propos de me l'accorder, sinon pour le libraire que je lui nommerai, il me semble que je dois laisser ce soin-là au libraire même, qui obtiendra le privilége pour soi à l'accoutumée. Mais je serois marri que M. le chancelier crût que j'eusse voulu tirer conséquence du grand cardinal du Perron, à moi qui serois, certes, un téméraire scandaleux si je pensois m'apparier en privilége à cet homme sans pair en doctrine, éloquence et mérite : aussi n'a-ce pas été sur ses livres que ce désir m'étoit venu, mais sur des autres, comme par exemple de M. Valadier, qui a fait imprimer l'an passé ses sermons sous un tel privilége, et de plusieurs autres, qui m'a fait estimer que ce n'étoit pas un privilége tant special; mais puisqu'il l'est, je ne le désire plus.

Reste notre fils, qui en vérité a un cœur fort bon, et l'esprit encore meilleur; mais, comme vous le dites, monsieur, est un peu friand et brillant, et pour cela nous tâcherons de l'occuper fort. Il va en classe, et pense monter à la Saint-Remi à la seconde. Il va commencer à apprendre l'écriture d'un brave maître que nous avons ici. Les pères n'ont pas encore été d'avis qu'on le mît aux mathématiques de quelques mois, et j'avois trouvé un de nos chanoines qui l'eût fort volontiers enseigné.

Le dimanche de Quasimodo il monta en chaire pour réciter un poëme héroïque de la résurrection de notre Seigneur. Il ne se peut dire de quelle grace, avec quelle assurance, avec quelle beauté d'action il prononça cette besogne. Je lui dis après, qu'il avoit parlé avec beaucoup de hardiesse, et il me répondit qu'il ne falloit pas craindre en bien faisant. Au demeurant, il m'aime et me respecte extrêmement, avec une crainte infinie de me fâcher, et je crois que je ménage bien ce talent avec lui; de le tenir trop serré, cela lui nuiroit. Il commence à prendre un peu de sentiment de réputation qui lui sera utile, car les remontrances qu'on lui fait de la part de l'honneur le touchent.

Je suis marri que notre collége n'est encore pas en si bon terme comme la bonté et suffisance de ces pères qui le gouvernent maintenant nous promet qu'il sera bientôt. Mais puisque nous aurons l'honneur de vous voir dans quelque temps, nous parlerons un peu ensemble de tout ce qui est requis pour la bonne conduite de ce cher enfant, qui est fort aimable; ce qui réussira, comme j'espère, extrêmement bien : et sans doute ç'a été une vraie inspiration céleste qui vous donna la résolution de le remettre un peu aux lettres; car la vivacité de son esprit l'eût mis en grand danger en cette autre profession pendant ces deux ou trois ans.

Son altesse a battu ces jours passés les Espagnols, mais non pas avec grande effusion de sang. Il suffit qu'en ces trois ou quatre petites rencontres, Dieu a toujours favorisé la cause du plus foible. Je pense que c'est pour avertir le plus fort de n'être pas si vigoureux. Je suis trop long, mais pardonnez au plaisir que j'ai de vous parler en la façon que je puis. Je prie Dieu qu'il vous comble de prospérités, et suis, monsieur, votre, etc.

LETTRE CCLXXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A L'EMPEREUR MATHIAS.

Le Saint s'excuse de ne pouvoir assister à la diète de Ratisbonne, convoquée le 1er février 1615, pour demander du secours aux princes de l'empire contre les Turcs, et à laquelle il fut invité comme prince de l'empire et souverain de la ville de Genève.

Annecy, 9 mai 1615.

Serenissimo et Invictissimo rom. imper. Matthiæ, semper augusto.

Quam vellem, imperator augustissime, mandatis majestatis vestræ Cæsareæ ad amussim obtemperare posse. Comitiis nimirum imperialibus quæ nunc indicit, interesse, ingenium si, quod iu me sit, operamque meam honorificentissimis suis conatibus impendere, ac deniqne augustissimum invictissimi Cæsaris vultum coram venerari, verum hæreticorum gebennensium rebellio, quæ episcopalem hanc cathedram omni penitus rerum humanarum præsidio, per summam perfidiam spoliavit, efficit ne quod volo bonnm, hoc faciam. Quare quod superest, serenissime Cæsar, nunquam intermittam, quin Deum, optimum, maximum, sacrificiis precibusque placare contendam, ut tribuat tibi auxilinm de sancto, et omne tuum pium consilium confirmet. Amen.

Très-auguste empereur, je voudrois à la vérité pouvoir toujours dresser mon obéissance au niveau des commandements de votre majesté impériale. Je désirerois bien d'assister aux assemblées qu'elle publie, d'employer mon industrie, toute telle qu'elle est, et mon travail, à ses très-honorables entreprises, et de rendre en personne l'hommage et l'honneur que mérite la très-auguste face de l'empereur catholique: mais la rébellion des hérétiques génevois, qui, par une très-grande perfidie, a totalement dépouillé cette chaire épiscopale de secours humains, empêche que je ne fasse le bien que je veux: si est-ce que je n'omettrai jamais ce qui me reste seulement, de prier en mes oraisons et sacrifices le Dieu tout bon et tout puissant, *qu'il envoie* à votre majesté impériale *son secours d'en haut, et qu'il confirme tout son conseil.*

De votre majesté impériale très-auguste, etc.

LETTRE CCLXXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL, A LYON.

(Tirée du monastère de la Visitatien de la ville d'Amiens.)

Il lui enveie un billet pour une dame qui vouloit entrer dans le monastère de Lyen.

10 mai 1615.

Ma mère, hélas! c'est sans loisir quelconque: imaginez-vous que c'est un billet pour une dame qui veut entrer. Je vous salue mille fois. Mon ame s'élance dans votre esprit, si toutefois il faut user du *mon* et du *votre* entre vous et moi, qui ne sommes rien du tout de séparé, mais une seule même chose. J'écrirai par la première commodité, mais plutôt un échantillon de commodité, que j'emploie pour saluer mille fois un cœur materuel de toute mon affection filiale. Dieu, qui est notre unité, soit à jamais béni. Je salue mes chères sœurs, mes filles. Vivez joyeuses en ce divin Jesus, qui est le roi des anges et des hommes. Je suis très-parfaitement en lui, ma très-chère mère, ce que nul sait que lui-même qui l'a fait. A lui aussi en soit l'honneur, gloire et louange. Amen. Votre, etc.

LETTRE CCLXXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Être calomnié est une marque de l'apprebation de Dieu; les peines intérieures sont un excellent meyen de parvenir à la perfection. La charité unit les cœurs, en quelque distance que soient les corps.

13 mai 1615.

Je loue Dieu, ma très-chère mère, de quoi cette pauvre petite cungrégation de servantes de la divine majesté est fort calomniée. Hélas! je regrette les péchés des calomuiateurs: mais cette injure reçue est une des meilleures marques de l'approbation du ciel: et, afin que nous sussions entendre ee secret, notre Seigneur lui-même de combien de façons a-t-il ète calomnié! *Oh! que bienheureux sont ceux qui endurent persécution pour la justice* (1)!

Votre affliction intérieure est encore une persécution pour la justice, car elle tend à bien ajuster votre volonté à la résignation et indifférence que nous aimons et louons tant. Plus notre

(1) Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cœlorum MATTH., c. V, v. 10.

Seigneur soustrait ses consolations sensibles, plus il nous prépare de perfections, pourvu que nous nous humiliions devant lui, et que nous jetions toute notre espérance sur lui.

Il faut cultiver la très-sainte indifférence à laquelle notre Seigneur nous appelle. Que vous soyez là ou ici, hélas! *qui nous peut séparer de l'unité qui est en notre Seigneur Jésus-Christ* (1)? Enfin cette chose désormais, ce me semble, qui n'ajoute plus rien pour notre esprit, que nous soyons en un ou deux lieux, puisque notre très-aimable unité subsiste partout, graces à celui qui l'a faite: combien de fois vous ai-je dit, ma très-chère mère, que le ciel et la terre ne sont point en assez grande distance pour éloigner les cœurs que notre Seigneur a joints! Demeurons en paix sous cette assurance.

J'aime bien mieux que l'on se fie tout en vous de la maison; car cela se fera fort doucement et suavement, pourvu que l'on vous laisse votre liberté, et qu'on se repose sur votre foi: mais je crains qu'on ne veuille vous arrêter là; ce qui seroit une cogitation injuste, et que je ne pourrois ouïr. Je dis la cogitation; car de l'effet il n'en faut point parler. Il faut donc en cet article parler souëvement et justement, et arrêter que vous aurez un soin très-suffisant de cette maison-là.

Il faut garder comme la prunelle de l'œil la sainte liberté que l'institut donne pour les communications et conférences spirituelles. L'expérience me fait voir que rien n'est si utile aux servantes de Dieu, quand elle sera pratiquée selon nos règles.

Je réponds que la vivacité de ces esprits nourris en leur propre jugement ne m'étonneroit point, pourvu qu'on leur eût proposé les maximes générales de la douceur, charité et simplicité, et le dépouillement des humeurs, inclinations et aversions naturelles, qui doit régner en la congrégation: car enfin, qui ne voudroit recevoir que des esprits avec lesquels il n'y eût point de peine; les religions ne serviroient guère au prochain, puisque ces esprits-là feroient presque bien partout.

O ma très-chère mère! vivez joyeuse, toute brave, toute douce, toute jointe au Sauveur: et plaise à sa bonté de bénir la très-sainte unité qu'il a faite de nous, et la sanctifier de plus en plus. Je salue nos chères sœurs. Hélas! que je leur souhaite de perfection!

Ce treizième jour de mai (2) (1615) auquel je commence la vingt-troisième année de ma vie en l'état ecclésiastique, plein de confusion d'avoir fait si peu d'état de vivre en la perfection de cet état.

(1) Quis nos separabit à charitate Christi? Rom., c. VIII, v. 35.

(2) C'est le 12 mai 1593 que notre Saint avoit pris possession de la prévôté de Genève.

LETTRE CCXC.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Le Saint lui rend compte du bon état où étoient ses filles d'Annecy, et l'exhorte à mettre sa confiance en Dieu dans l'entreprise de la fondation à laquelle elle travailloit, etc.

14 mai 1615.

O que mon ame, dès plusieurs jours en çà, est pleine de nouveaux et puissants désirs de servir le très-saint amour de Dieu avec tout le zèle qui me sera possible! La vôtre, ma très-chère mère, qui n'est qu'une même chose, en fera de même: car comme pourroit-elle avoir diverses affections, n'ayant qu'une même vie et une même ame?

Nos sœurs font, certes, merveille, et incitent mon cœur à beaucoup de reconnoissance envers la bonté de Dieu, de laquelle je vois de si clairs effets en leurs ames. J'espère que celles de là vous donnent aussi de pareils sentiments, et que cette douceur céleste verse ainsi son esprit sur toute cette petite assemblée de créatures unies pour sa gloire.

Helas! ma très-chère mère, que d'obligations que nous avons à notre Seigneur, et combien de confiance nous devons avoir que ce que sa miséricorde a commencé en nous elle le parachèvera, et donnera tel accroissement à ce peu d'huile de bonne volonté que nous avons, que tous nos vaisseaux s'en rempliront, et plusieurs autres de ceux de nos voisins! Il ne faut que bien fermer la chambre sur nous, c'est-à-dire, retirer de plus en plus notre cœur en cette divine bonté.

Je vous donne mille fois le bonsoir, et prie Dieu qu'il soit toujours au milieu de tout votre cœur, le bénissant de ses très-saintes et plus desirables faveurs. Je salue toutes nos sœurs.

LETTRE CCXCI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DESHAYES (1).

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Rouen.)

A son retour de Lyon, il l'avertit de quelques petits dérangements de son fils dans le collège, et lui conseille de le retirer pour le mettre dans un collège plus resserré, ou de lui donner un précepteur

(1) Pendant que le roi Louis XIII étoit à Béziers, on fit le procès à un gentilhomme nommé Deshayes

ferme; il lui rend pourtant ce témoignage qu'il adhéroit à ses conseils, et montre une grande affection pour cet enfant.

Annecy, 5 juillet 1615.

Monsieur, convié par monseigneur l'archevêque de Lyon, j'ai été ces jours passés auprès de lui, où je pensois trouver le loisir de demi-heure pour vous écrire; mais je ne sus oncques gagner cela sur la multitude des visites et de quelques autres occupations qui me furent données, outre quelques prédications : maintenant je répare la faute, et vous dirai hardiment le mal après la guérison.

Notre fils a eu fort à faire à se ranger à la discipline du collége, et lui étoit bien avis que cela étoit contraire à sa réputation. La racine de son mal est en une certaine grace qu'il a de gagner les esprits, et tirer les cœurs à soi, lesquels par après le tirent à eux, et lui donnent telles impressions qu'ils veulent. Il a eu pour cela prou de disputes avec ses maîtres, qui le vouloient empêcher de sortir et de prendre des libertés contraires aux régles du collége; et je l'ai encore plus souvent reprimandé, en quoi il m'a extrêmement obligé par le sentiment qu'il a témoigné d'être marri de me déplaire, si que enfin, pour l'amour de moi, il commence fort à se bien ranger; et par ce moyen il tireroit encore mon cœur à soi, s'il ne lui étoit déjà tout acquis.

S'il persévère, nous aurons occasion de nous en contenter; s'il ne le fait pas, il faudra user de l'un de ces deux remèdes : ou bien le retirer dans un collége un peu plus fermé que celui-ci, ou bien lui donner un maître particulier qui soit homme, et auquel il rende obéissance. Car enfin cet enfant est votre unique, et, certes, grandement aimable : néanmoins le voilà en ses années périlleuses, que la nourriture de page rend encore plus dangereuses; mais il ne se faut point lasser de bien cultiver cette plante, car elle rendra sans doute de très-bons fruits.

Il ne se peut dire combien nous sommes grands amis, ni combien il me respecte : cela avec un maître particulier suffira pour le bien conduire, si par aventure il ne persévéroit pas; mais j'espère qu'il le fera : car les pères barnabites et M. Peyssard m'assurent grandement qu'il observe maintenant fort exactement ce qu'il m'a promis. Je vous supplie de lui écrire que je vous ai témoigné du contentement de lui, afin de lui donner courage de continuer.

La grande peine que j'avois de lui, c'est à cause de l'eau, sur laquelle il se plaît extrêmement; et je craignois qu'il ne se plût encore de se mettre dedans pour se baigner en quelque endroit dangereux, parce que toutes les années il s'y perd quelqu'un. Mais il m'oblige infiniment en cela, car il ne s'y met point. En somme, sachez, je vous supplie, monsieur, que cet enfant m'est cher comme mes yeux; et que de son côté il paternise excellemment à m'aimer; et ai, j'espère que, passé ces années périlleuses, on le verra encore paterniser en plusieurs autres conditions, Dieu aidant.

Nous avons la paix, graces à notre Seigneur : plaise à sa divine majesté qu'elle dure, et qu'elle donne ouverture à quelque bonne intelligence et

de Cournemin, dont le père étoit gouverneur de Montargis, et qui avoit la survivance de ce gouvernement. Après avoir été page de la chambre du roi, il s'étoit mis à voyager dans sa jeunesse; il se fit connoître dans les cours de Suède et de Moscovie : il y fut même employé par le roi dans des affaires de peu de conséquence.

Il s'imagina que personne n'étoit plus capable que lui de traiter avec le roi de Suède; mais le cardinal de Richelieu, qui le regardoit comme un esprit léger, ne jugea pas à propos de le charger d'une négociation si considérable. Il fut si piqué de voir donner cette commission à un autre, que, pour se venger de la cour, il se rendit à Bruxelles, où il offrit ses services à Marie de Médicis et au duc d'Orléans.

Ils l'envoyèrent en Allemagne pour y emprunter de l'argent sur les pierreries de la reine-mère, et pour demander quelques secours à l'empereur. Le baron de Charnassé, plus habile que Deshayes, trouva le moyen de le faire arrêter. Il fut conduit à Metz, d'où on le transféra en Languedoc, où la cour étoit alors. On lui prit tous ses papiers, qui contenoient la preuve de ses intrigues.

Son père, qui étoit fort âgé, accourut au Pont-Saint-Esprit pour demander sa grace. Il alla descendre chez M. de Brienne, qui étoit son ami, et le pria de dire au cardinal qu'il étoit venu pour solliciter la grace de son fils, et qu'il l'espéroit des bontés de son éminence.

M. de Brienne fut trouver le cardinal, et il eut le courage de lui parler du fils par l'amitié qu'il avoit pour le père. Le cardinal lui demanda d'un air sévère pourquoi sa maison avoit servi de retraite à Deshayes. Brienne lui répondit sans s'étonner qu'il l'auroit offensé d'en prendre une autre, et que son éminence avoit l'ame trop belle et trop généreuse pour ne pas approuver sa conduite. Le cardinal se radoucit, et dit seulement qu'il falloit conseiller au vieux Deshayes de s'en retourner à Paris; mais il ne s'expliqua point sur la grace qu'on lui demandoit pour le fils.

M. de Brienne et son ami jugèrent dès-lors que Cournemin périroit sur un échafaud, et ils ne furent pas trompés dans leurs conjectures, car il eut la tête tranchée peu de jours après. Il témoigna beaucoup de foiblesse, et il reçut le coup de la mort en versant un torrent de larmes.

alliance pour le prince de Piemont, qui est le plus sage, le plus courageux et le plus dévot prince qui ait été il y a long-temps. J'écris sans aucun loisir, c'est pourquoi je prendrai la confiance de ne point écrire à madame ma très-chère fille, à laquelle indivisément avec vous, monsieur, je souhaite mille et mille bénédictions, demeurant pour jamais votre, etc.

LETTRE CCXCII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

C'est un grand bonheur à la jeunesse d'avoir quelqu'un pour veiller sur elle, parce qu'en cet âge l'amour-propre aveugle la raison.

14 juillet 1615.

Cette fausse estime de nous-mêmes, ma chère fille, est tellement favorisée par l'amour-propre, que la raison ne peut rien contre elle. Hélas! c'est la quatrième chose difficile à Salomon, et laquelle il dit lui avoir été inconnue, que le chemin de l'homme en sa jeunesse. Dieu donne à M. N. beaucoup de grace d'avoir M. son grand-père qui veille sur lui. Que longuement puisse-t-il jouir de ce bonheur.

O ma fille! croyez que mon cœur attend le jour de votre consolation avec autant d'ardeur que le vôtre. Mais attendez, ma très-chère sœur; *attendez*, dis-je; *en attendant* (1); afin que je me serve des paroles de l'Écriture. Or, attendre en attendant, c'est ne s'inquiéter point en attendant; car il y en a plusieurs qui en attendant n'attendent pas, mais se troublent et s'empressent.

Nous ferons prou, chère fille, Dieu aidant : et tout plein de petites traverses et secrètes contradictions qui sont survenues à ma tranquillité, me donnent une si douce et suave tranquillité que rien plus, et me presagent, ce me semble, le prochain établissement de mon ame en son Dieu, qui est certes, non-seulement la grande, mais, à mon avis, l'unique ambition et passion de mon cœur: et quand je dis mon ame, je dis de toute mon ame, y comprenant celle que Dieu lui a conjointe inséparablement.

Et puisque je suis sur le propos de mon ame, je vous en veux donner cette bonne nouvelle, c'est que je fais et ferai ce que vous m'avez demandé pour elle, n'en doutez point; et vous remercie du zèle que vous avez pour son bien, qui est indivis avec celui de la vôtre, si vôtre et mien se peut dire entre nous pour ce regard. Je vous dirai plus; c'est que je la trouve un peu plus à mon gré que l'ordinaire, pour n'y voir plus rien qui la tienne attachée à ce monde, et plus sensible aux biens éternels.

Que si j'étois aussi vivement et fortement joint à Dieu comme je suis absolument disjoint et séparé du monde, mon cher Sauveur! que je serois heureux! et vous, ma fille, que vous seriez contente! Mais je parle pour l'intérieur et pour mon sentiment : car mon extérieur, et, ce qui est le pis, mes déportements, sont pleins d'une grande variété d'imperfections contraires; *et le bien que je vous veux, je ne le fais pas* (1); mais je sais pourtant bien qu'en vérité et sans feintise je le veux, et d'une volonté inviolable.

Mais, ma fille, comment donc se peut-il faire que sur une telle volonté tant d'imperfections paroissent et naissent en moi? Non, certes, ce n'est pas de ma volonté, ni par ma volonté, quoiqu'en ma volonté et sur ma volonté. C'est, ce me semble, comme le gui, qui croît et paroît sur un arbre et en un arbre, bien que non pas de l'arbre, ni par l'arbre. O Dieu! pourquoi vous dis-je tout ceci, sinon parce que mon cœur se met toujours au large, et s'épanche sans bornes quand il est avec le vôtre?

Si vous demeuriez de delà, je serois bien aise d'entreprendre le service que le révérend père N. desire de moi pour cette dame; mais cela n'étant point, il me semble qu'un autre, qu'elle aura moyen de voir plus souvent, se rendra plus utile à cette bonne œuvre; et moi cependant je prierai notre Seigneur pour elle : car sur les bonnes nouvelles que vous m'en donnez, je commence à l'aimer tendrement, la pauvre femme. Hélas! quelle consolation de voir reverdir cette pauvre ame, après un si dur, si long et si âpre hiver.

Je vous suis ce que Dieu sait. Amen.

LETTRE CCXCIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il la console dans ses sécheresses, et l'encourage à les supporter patiemment, surtout par une pensée qui lui étoit survenue dans l'oraison, sur ces paroles du Pater, *Que votre nom soit sanctifié.*

21 juillet 1615.

Ma très-chère fille, un jour Magdeleine parloit à notre Seigneur; et s'estimant séparée de lui, elle pleuroit et le demandoit, et étoit tant oppressée, *que le voyant, elle ne le voyoit point* (2).

Or sus, courage! ne nous empressons point :

(1) Expectans expectavi Dominum. Ps. XXXIX, v. 1.

(1) Non quod volo bonum hoc ago. ROM. C. VII, v. 15.

(2) Vidit Jesum stantem, et non sciebat quia Jesus est. JOAN., C. XX, V. 14.

nous avons notre doux Jésus avec nous; nous n'en sommes pas séparés; au moins je l'espère fermement. *De quoi pleurez-vous, ô femme* (1)? Non, il ne faut plus être femme, il faut avoir un cœur d'homme; et, pourvu que nous ayons l'ame ferme en la volonté de vivre et mourir au service de Dieu, ne nous étonnons ni des ténèbres, ni des impuissances, ni des barrières. Et à propos des barrières, Magdeleine vouloit embrasser notre Seigneur, et ce doux Maître met une barrière. *Non*, dit-il, *ne me touchez point; car je ne suis pas encore monté vers mon Père* (2). Là haut il n'y aura plus de barrière: ici il en faut souffrir. Nous suffise que Dieu est notre Dieu, et que notre cœur est sa maison.

Vous dirai-je une pensée, que je fis dernièrement en l'heure du matin que je réserve pour ma chétive ame? Mon point étoit sur cette demande de l'oraison dominicale: *Ton nom soit sanctifié* (3). O Dieu, disois-je, qui me donnera ce bonheur de voir un jour le nom de Jésus gravé dans le fin fond du cœur de celle qui le porte marqué sur sa poitrine (4)? Je me ressouvins aussi des hôtels de Paris, sur le frontispice desquels le nom des princes auxquels ils appartiennent est écrit; et je me réjouissois de croire que celui de votre cœur est à Jésus-Christ. Il y veuille habiter éternellement.

Priez fort pour moi, qui suis tant et si paternellement vôtre.

LETTRE CCXCIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MONSEIGNEUR LE PRINCE DE PIÉMONT (VICTOR-AMÉDÉE).

Le Saint l'instruit du bien que doit procurer aux peuples de Thonon et des environs l'établissement des pères barnabites dans cette ville; il lui expose en même temps les vœux qu'ils font pour la canonisation du bienheureux Amédée.

3 septembre 1615.

Monseigneur, suivant le commandement de votre altesse, je suis venu ici pour procurer l'introduction des pères barnabites en la sainte maison de Notre-Dame de compassion, et enfin le traité de cette affaire est parvenu jusqu'à l'arrêté ci-joint (1).

Or, il ne se peut dire combien l'avancement des pères barnabites en ces contrées de deçà sera utile pour celui de la gloire de Dieu, non-seulement pour la confirmation de la foi parmi ces bons peuples, qui, à la faveur de l'incomparable courage et rare piété de monseigneur, père de votre altesse, ont été remis dans le giron de la sainte Église catholique; mais aussi pour la confusion des ennemis de la foi, qui environnent de toutes parts cette province, de laquelle il ne se peut faire que le bien spirituel ne s'écoule petit à petit sur le voisinage, qui par ce moyen pourra recevoir insensiblement de grandes dispositions pour se convertir et réduire au devoir.

Mais encore, monseigneur, je ne puis me retenir que je ne témoigne la joie que je sens de quoi, par la venue de ces bons pères en cette ville, nous verrons refleurir le saint service divin dans l'église de saint Augustin, fondée par le fameux Amédée, grand aïeul de votre altesse, et en une ville honorée de la naissance de cet excellent serviteur de Dieu, le bienheureux Amédée, duquel nous respirons la canonisation avec des désirs nonpareils; espérant que par la publique invocation de son secours nous obtiendrons la fin de tant d'afflictions, de pestes et tempêtes, desquelles, depuis quelques années, il a plu à Dieu de visiter ce peuple.

Votre altesse, monseigneur, a pour le partage de la splendeur héréditaire et toujours croissante de sa sérénissime origine, la gloire des œuvres de sa douce et immortelle piété: et pour cela, comme elle est l'un des fleurons de la couronne de monseigneur son père, elle est aussi l'une des plus

(1) Mulier, quid ploras? JOAN., c. XX, v. 13.

(2) Noli me tangere; nondum enim ascendi ad Patrem meum. *Ibid.*, v. 17.

(3) Sanctificetur nomen tuum. ORAT. DOM.

(4) En 1609, madame de Chantal s'imprima sur la poitrine le nom de Jésus avec un fer rouge, si profondément qu'elle en courut risque de sa vie; et du sang qui sortit de sa plaie, elle écrivit de nouveaux vœux pour s'unir à son divin époux irrévocablement.

(1) L'arrêté dont il est parlé ici étoit que le prieuré conventuel de Contamine demeureroit aux clercs réguliers de Saint-Paul, dits barnabites, avec tous ses droits, fruits, revenus et appartenances quelconques; que les pères barnabites auront soin du collége, et tiendront pour les lettres humaines quatre professeurs, qui enseigneront jusqu'à la rhétorique inclusivement, instruiront les enfants du séminaire, célébreront les offices divins, selon leurs constitutions, dans l'église de Saint-Augustin, entendront les confessions, feront les catéchismes, et prêcheront selon leur coutume, etc. C'est pourquoi S. François leur remit l'église de Saint-Augustin, avec sa maison, sa place, ses jardins et son cimetière. Quant au reste, ils furent obligés à toutes les charges du prieuré, et à donner, quand il seroit à propos, des pères de leur ordre, pour enseigner la philosophie et la théologie*, etc.

* *Vie de S. François de Sales*, par Aug. de Sales, page 418.

precieuses colonnes du temple de Dieu le Père eternel.

Donc pour l'une et l'autre qualités, je prends la confiance d'implorer la bonté de votre altesse en toutes les occurrences qui regardent les affaires de la sainte religion catholique, entre lesquelles celle de l'amplification de ces bons pères barnabites; et le rétablissement du service divin en tous les monastères de deçà, étant l'un des plus importants, je le recommande très-humblement au zèle de votre altesse, à laquelle je fais très-humblement révérence, ne cessant point de lui souhaiter le comble des faveurs célestes; et demeure, monseigneur, votre, etc.

LETTRE CCXCV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. JEAN-FRANÇOIS DE SALES, SON FRÈRE, ALORS CHANOINE DE LA CATHÉDRALE DE SAINT-PIERRE DE GENÈVE (1).

(Tirée du monast. de la Visitat. de la Valdette.)

Le Saint lui annonce qu'il l'a choisi pour être son grand-vicaire.

Thonon, 8 septembre 1615.

J'ai regretté dès-hier au soir la perte que nous avons faite, mon cher frère, de notre bon monsieur le vicaire; car j'en sus la nouvelle par une lettre de monsieur le premier président. L'amitié fraternelle que ce pauvre défunt nous portoit à tous m'obligera à jamais de chérir et honorer sa mémoire, et de prier souvent pour son ame, comme j'ai fait dès-aujourd'hui. Il y a long-temps que je prévoyois cet accident, en la mauvaise conduite qu'il tenoit pour sa santé, et ayant pensé, depuis que j'ai su plus particulièrement qu'il étoit en etat de nous quitter bientôt, qui je pourrois rendre successeur en sa charge; enfin, après plusieurs considérations, j'ai résolu de vous y appeler; et ce seul motif vous suffira pour l'accepter, et à tout le monde pour l'approuver, que de cette charge dépend une grande partie du bien de ce diocèse et de mon honneur, dont votre proximité vous pressera d'avoir plus de soin et de jalousie que nul autre n'en sauroit prendre; ni vous ne devez pas alléguer au contraire que vous n'avez pas la connoissance des choses des procès, car c'est la moindre des fonctions du grand vicaire, et pour le bon succès de laquelle il suffit qu'il ait de la vigilance et du zèle, pour faire que les autres officiers fassent bien leurs devoirs, et qu'il établisse un bon substitut et des bons assesseurs. Mais de cela, nous en parlerons à mon retour, Dieu aidant : cependant, faites pour moi comme si déjà vous étiez établi; et sera bon de mettre la cure de Boussi au concours au plus tôt. Je pense partir d'aujourd'hui en huit jours, et d'arrêter trois ou quatre jours en chemin, étant prié par monsieur d'Angeville de passer à la Roche, pour voir certain différend qu'il a avec ses chanoines.

La contagion ne fait nul progrès, graces à notre Seigneur, sinon dans Genève, où elle moissonne rudement. Dieu vous bénisse, et je suis tout en lui votre, etc.

(1) M. Jean-François de Sales, frère du saint évêque, qui étoit d'une humeur austère, se jeta dans l'ordre des capucins, et porta leur habit plus de dix mois; mais sa santé ne lui permit pas d'y rester. En étant sorti, il fut fait chanoine de Saint-Pierre-de-Genève. Puis S. François de Sales le nomma son grand vicaire.

LETTRE CCXCVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE ABBESSE DE L'ORDRE DE SAINTE-CLAIRE.

Les religieuses doivent renoncer à toute propriété. L'oraison doit être pratiquée dans les communautés religieuses, et l'usage de la confession et de la communion y doit être fréquent. Importance des confesseurs extraordinaires; objection frivole sur ce sujet, avec sa réponse. Utilité des communications spirituelles : la manière d'en bien user.

Thonon, 12 septembre 1615.

Ne pensez jamais, ma très chère sœur, que je puisse oublier votre personne, ni les nécessités temporelles de votre monastère, que j'ai trouvées, certes, encore plus grandes qu'on ne m'avoit dit. Je prévois seulement qu'il nous faudra attendre que les soupçons de contagion cessent pour faire faire plus fructueusement la quête, et cependant je ferai faire les patentes requises. Au reste, mon cœur amoureux de la saintete de votre assemblée, quoique je ne l'aie vue qu'en passant, et plutôt entrevue que vue, ne me permet pas de partir sans vous exhorter en N. S., de poursuivre constamment l'exécution de la sacrée inspiration que Dieu vous a donnée de perfectionner de plus en plus cette vertueuse compagnie, par une pure et simple privation de toute propriété, par les exercices de la sainte oraison mentale, et par une fervente fréquentation des divins sacrements.

Et ne doutez point, ma chère sœur, que le père Garinus ne vous soit favorable, si vous lui représentez naïvement et humblement vos dignes pretentions; car c'est un docteur de grand jugement et longue expérience, grandement zèle aux constitutions ecclesiastiques, et à l'etablissement

du concile de Trente, comme sont tous les gens de bien. Vous lui pourrez donc confidemment dire ce que vous m'avez touché un mot de vos affaires; car je sais bien qu'il ne le trouvera pas mauvais, étant, comme il est, de mes meilleurs amis, et qui sait bien que je n'ai pas accoutumé de rien gâter, et que je ne suis point entrepreneur d'autorité, ains homme qui ne trouble rien; et pourrez encore lui dire tout ce que j'ai dit ; de quoi, pour vous rafraîchir la mémoire, je vous ferai une répétition.

Premièrement, que le renoncement de toute propriété et l'exacte communauté de toutes choses, est un point de très-grande perfection, et qui doit être désiré de tous les monastères, et suivi partout où les supérieurs le veulent : car, encore que les religieuses qui n'en ont point l'usage en leurs maisons, ne laissent pas d'être saintes, la coutume les dispensant, si est-ce qu'elles sont en extrême danger de cesser d'être saintes, quand elles contredisent à l'introduction d'une si sainte observance, tant aimable et tant recommandée par le père saint François et la mère sainte Claire, et qui rend les religions riches en leur pauvreté, et parfaitement pauvres en leurs richesses.

Le *mien* et le *tien* étant les deux mots qui, comme disent les saints, ont ruiné la charité ; et ne sert à rien de dire, notre voile, notre robe, nos chemisettes, ou nos mutandes, si en effet leur usage n'est pas indifferent et commun à toutes les sœurs ; les paroles étant peu de chose, si les effets ne correspondent. Et comme peut être dite commune une chose que nul n'emploie que moi ? Or, j'ai vu en un monastère, où j'avois une forte proche parente, que toute la difficulté de cet article étoit en la douilletterie de quelques sœurs, en ce qui regarde les chemisettes et les linges ; j'admirai que la lessive ne suffit pas pour ce sujet à des filles de celui qui baisoit tendrement les ladres, et de celle qui baisoit les pieds des sœurs revenantes de dehors.

Certes, qu'il est douillet de porter un linge ou un drap lavé, parce qu'il a été auparavant le vêtement porté par son frère chrétien, je ne sais pas comme il ose dire qu'il aime son prochain comme soi-même ; et faut qu'il ait un grand amour-propre, qui le fasse estimer si net en comparaison des autres.

Or, la façon de mettre tout en commun est bien aisée, quand tout est ensemble en un coffre ou en une garde-robe, et qu'une distribue à toutes, selon leurs nécessités indistinctement, ce qu'il leur faut, sans avoir égard à autre chose qu'à la nécessité, et à la volonte de la supérieure. En quelques congrégations même (1) on change les chapelets et tous les petits meubles de dévotion, au sort, à chaque commencement d'année.

Quant à l'oraison et à la fréquence des sacrements, il n'y a point de difficulté, ce me semble, sinon pour le dernier, de gagner le père confesseur, afin qu'il ne laisse pas de faire la charite aux sœurs, les oyant en confession quand il en sera requis par la supérieure.

Mais il y a un point d'importance duquel je vous touchai un mot, que pour le bien de votre famille vous devez demander à vos supérieurs, et qu'ils ne peuvent en bonne conscience vous refuser : c'est que deux ou trois fois chaque année ils vous aient à offrir des autres confesseurs extraordinaires (suivant le commandement du sacré concile de Trente), qui oyent les confessions de toutes les sœurs. Et la congrégation des cardinaux a déclaré que, les supérieurs étant négligents en cet article, les évêques le fassent eux-mêmes, et que cela se fasse même plusieurs autres fois de l'année, s'il est requis. Or, il est requis, quand la supérieure voit des sœurs grandement troublées et difficiles ou répugnantes à se confesser au confesseur ordinaire, pourvu que ce ne soit pas toujours, ains parfois seulement et sans abus.

Mais, pour ce dernier point, il semble qu'il ne soit pas convenable de le demander, puisque l'ordre mis par le concile suffit pour la satisfaction de votre congrégation. Et ne faut nullement recevoir les allégations au contraire ; car rien ne se fait en ce monde, qui ne soit contredit par les esprits minces et fâcheux ; et de toutes choses, pour bonnes qu'elles soient, on en tire des inconvénients quand on veut picoter. Il se faut arrêter à ce que Dieu ordonne et à son Église, et à ce que les saints et saintes enseignent ; ni il ne faut pas dire que votre ordre soit exempt des constitutions du sacré concile : car, outre que le concile est sur tous les ordres, s'il y a aucun ordre qui doive obéir aux conciles et à l'Église romaine, c'est le vôtre, puisque le père saint François l'a si souvent inculqué.

Mais, ce dit-on, il se pourroit faire qu'une fille sachant qu'elle pourra avoir un confesseur extraordinaire, elle gardera ses péchés jusques à sa venue, là où, s'il n'y avoit point d'espérance d'autre confesseur, elle ne les garderoit pas.

Il est vrai que cela pourroit arriver ; mais il est vrai aussi qu'une fille qui sera si malheureuse que de faire des mauvaises confessions et des communions indignes pour attendre l'extraordinaire, elle ne fera pas grand scrupule d'en faire plusieurs, et plusieurs mauvaises, pour attendre la mutation du confesseur, ou la venue du supé-

(1) La Visitation observe cette pratique.

rieur. Et, en somme, cet inconvénient n'est pas comparable à mille et mille pertes d'ames que la sujétion de ne se confesser jamais qu'à un seul peut apporter, comme l'expérience le fait connottre : et, en somme, c'est une présomption insupportable à qui que ce soit, de penser mieux entendre les nécessités spirituelles des fidèles, et de s'imaginer d'être plus sage que le concile. Il vous faut donc tenir bon à ce point, et ne se laisser point emporter aux considérations de l'esprit humain.

Restent les communications spirituelles, lesquelles aussi je vous dis être fort utiles, pourvu qu'elles soient faites à propos. Et premièrement, nul, comme je pense, ne les vous peut défendre; car, tant que j'ai su voir en la règle de S. François et de Ste Claire, il n'y a rien qui les empêche; ains seulement ce qui y est dit empêche toute sorte d'abus. Et je vous dirai comme on les fait entre les filles de la mère Thérèse, qui sont à mon avis les plus retirées de toutes : elles se font donc en cette sorte :

La fille qui désire communiquer quelque chose, le dit à la supérieure : la supérieure considère si la personne à laquelle on veut communiquer est de bonne qualité, et propre à consoler; et si elle est telle, on la demande ou prie de venir; et étant venue, on mène la fille qui veut communiquer à la treille, et le rideau demeure sur la treille; et puis on donne tout à l'aise loisir de communiquer, chacun se retirant en lieu d'où on ne puisse ouïr ce que dit celle qui communique, pourvu seulement qu'on la puisse voir. Que si on voit une fille qui veuille trop souvent communiquer avec une même, passé trois fois, on lui refuse, sinon que l'on vît une grande apparence de beaucoup de fruit, et que les personnes fussent hors de soupçon de vanité, mûres d'age et exercées en vertu.

Vous avez vu, je m'assure, ce que la bienheureuse mère Thérèse en dit, et cela suffira pour répondre à tous les inconvénients qu'on en pourroit alléguer. Et jamais ce ne fut l'intention des saints de priver les ames de telles saintes conférences, qui servent infiniment à beaucoup de vertus, et sont sans danger, étant bien faites. C'est grand cas, comme c'est une subtile tentation : nous voulons garder la liberté de la propriété qui est contre la perfection, et ne voulons pas recevoir la liberté des communications, laquelle étant bien entendue nous aide à la perfection. Nous trouvons des inconvénients où les saints n'en trouvent point, et n'en trouvons point où les saints en trouvent tant.

Or, ces communications ne se doivent pas faire pour apprendre des diverses manières de vivre en un monastère, mais pour apprendre à mieux et plus parfaitement pratiquer celle à laquelle on est obligé; et si, elles n'empêchent point les conférences publiques, ains elles servent pour les mieux digérer, et appliquer une chacune en son particulier.

J'avois oublié de dire que quand le confesseur extraordinaire vient, il faut que toutes les filles se confessent à lui, afin que celles qui en ont besoin ne soient pas découvertes, et que le malin ne sème point de reproches parmi la maison. Mais celles qui ne veulent pas prendre confiance à l'extraordinaire, pourront, avant que de se confesser à lui, faire leur confession à l'ordinaire, et, par après, dire seulement quelques péchés jà confessés à l'extraordinaire, pour servir de matière à l'absolution.

J'ai été bien long, ma très-chère sœur; mais j'ai voulu en ceci vous bien déclarer mon sentiment, afin que vous le sussiez bien distinctement; et tenez bon hardiment, pour introduire en votre maison la sainte et vraiment religieuse liberté d'esprit, et pour en bannir la fausse et superstitieuse liberté terrestre. Ramenez ces bénites ames aux observances des saints conciles, et vous serez bien heureuse. Notre maître Garius, et tous vos supérieurs majeurs, gens discrets et raisonnables, vous aideront, je n'en doute point; et même votre bon confesseur, qui est bien vertueux et sage religieux, ainsi que je puis connottre, et qui entendra bien la raison, quand elle lui sera bien remontrée.

Je vous salue mille et mille fois ès entrailles de la miséricorde de notre Seigneur, auquel je vous supplie de me recommander continuellement avec toute votre chère et vertueuse compagnie.

LETTRE CCXCVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE FAVRE, SUPÉRIEURE DES FILLES DE SAINTE-MARIE, A LYON.

Il l'engage à porter avec courage, humilité et confiance, la charge de supérieure.

4 octobre 1615.

Or sus, ma très-chère fille, puisque vous voilà sous la charge avec un peu d'appréhension, oyez ce que notre Seigneur dit en l'évangile aujourd'hui (1) : *Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez du repos en vos ames; car mon joug est suave, et mon fardeau léger* (2). Ma très-chère fille, moyennant l'aide

(1) L'évangile du jour de S. François d'Assise.

(2) Discite à me quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris : jugum enim

de Dieu, nous ferons prou : mais il faut avec une courageuse humilité rejeter toutes les tentations de défiance en la très-sainte confiance que nous avons en Dieu. Certes, vous devez croire que cette charge vous ayant été imposée par le choix de ceux à qui vous devez obéir, Dieu se mettra à votre dextre, et la portera avec vous; ains la portera, et vous aussi : mais ne vous étonnez point.

Faites cet office pour l'amour de ce Sauveur, qui vous y a appelée : vous en serez déchargée quand il lui plaira.

Vous nous reviendrez voir quand il en sera temps. Pour moi, il y a long-temps que je prie Dieu pour vous fort particulièrement, estimant que sa divine providence se serviroit de vous pour l'acheminement de l'édifice spirituel de cette petite congregation. Dieu soit à jamais au milieu de votre cœur. Amen.

LETTRE CCXCVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION, SA NIÈCE.

Il faut servir Dieu selon son gré, non pas selon le nôtre, et ne point se regarder soi-même, mais le bon plaisir de Dieu et la Providence.

12 octobre 1615.

Que fait le cœur de ma très-chère fille, que le mien aime en vérité très-parfaitement? Je pense, certes, qu'il est toujours fort uni à celui de notre Seigneur, et qu'il lui dit souvent :

Le Seigneur est ma lumière,
C'est ma garde coutumière;
De qui saurois-je avoir peur?
C'est l'Éternel qui m'appuie,
Ferme soutien de ma vie :
Qui peut ébranler mon cœur (1)?

Ma très-chère fille, *jetez* profondément *votre pensée sur* les divines épaules du *Seigneur* et Sauveur, *et il vous* portera et vous *fortifiera* (2). S'il vous appelle (et il est vrai qu'il vous appelle) à une sorte de service qui soit selon son gré, quoique non selon votre goût, vous ne devez pas moins avoir de courage, ains davantage, que si votre goût concouroit à son gré : car quand il y a moins du nôtre en quelque affaire, elle en va mieux.

Il ne faut pas, ma chère nièce, ma fille, permettre à votre esprit de se regarder soi-même, et de se retourner sur ses forces ni sur ses inclinations : il faut ficher les yeux sur le bon plaisir de Dieu et sur sa providence.

Il ne faut pas s'amuser à discourir, quand il faut courir; ni à deviser des difficultés, quand il les faut dévider.

Ceignez vos reins de force, et remplissez votre cœur de courage, et puis dites : Je ferai prou; *non pas moi, mais la grace de Dieu en moi* (1). *La grace de Dieu soit* donc *à jamais avec votre esprit. Amen* (2).

LETTRE CCXCIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE DE CHASTEL, A LYON.

Le Saint la console dans les peines qu'elle éprouvoit d'être séparée de lui et de madame de Chantal, qui l'avoit laissée à Lyon en qualité d'économe du monastère de la Visitation.

Le jour de saint Simon et saint Jude,
28 octobre 1615.

Certes, ma très-chère fille, vous me faites bien plaisir de me nommer votre pére; car j'ai en vérité bien un cœur amoureusement paternel pour le vôtre, lequel je vois bien toujours un petit foible en ses ordinaires légères contradictions qui lui arrivent; mais je ne laisse pas de l'aimer. Car, encore qu'il lui semble quelquefois qu'il va perdre courage pour des petites paroles et répréhensions qu'on lui fait, toutefois il ne l'a encore jamais perdu son courage, ce pauvre cœur; car son Dieu l'a tenu de sa main forte, et, selon sa miséricorde, il n'a jamais abandonné sa misérable créature. O ma très-chère fille! il ne l'abandonnera jamais : car, quoique nous soyons troublés et angoissés de ces impertinentes tentations de chagrin et de dépit, si est-ce que jamais nous ne voulons quitter Dieu, ni Notre-Dame, ni notre congrégation qui est sienne, ni nos règles qui sont sa volonté.

Vous dites bien en vérité, ma pauvre chère fille Marie, ce sont deux hommes ou deux femmes que vous avez en vous. L'une est comme une certaine Marie, laquelle, comme fut jadis S. Pierre, est un peu tendre, ressentante, et se dépiteroit

meum suave est, et onus meum leve. MATTH., c. XI, v. 29.

(1) Dominus illuminatio mea, et salus mea; quem timebo? Dominus protector vitæ meæ : à quo trepidabo? Ps. XXVI, v. 1 et 2.

(2) Jacta super Dominum curam tuam, et ipse te enutriet. Ps. LIV, v. 23.

(1) Non ego, sed gratia Dei mecum. I. COR. XV, v. 10.

(2) Gratia Domini nostri Jesu Christi cum spiritu vestro, fratres. Amen. GALAT., C. VI, v. 18.

volontiers avec chagrin quand on la touche : c'est cette Marie qui est fille d'Ève, et qui par conséquent est de mauvaise humeur. L'autre, c'est une certaine Marie qui a une très-bonne volonté d'être tout à Dieu, et, pour être tout à Dieu, d'être tout simplement humble, et humblement douce envers tous les prochains : et c'est celle-ci qui voudroit imiter S. Pierre, qui étoit si bon après que notre Seigneur l'eut converti ; c'est cette Marie qui est fille de la glorieuse vierge Marie, et par conséquent de bonne affection.

Et les deux filles de ces diverses mères se battent ; et celle qui ne vaut rien est si mauvaise, que quelquefois la bonne a bien à faire à s'en défendre ; et lors il est avis à cette pauvre bonne qu'elle a été vaincue, et que la mauvaise est plus brave. Mais non certes, ma pauvre chère Marie ; cette mauvaise-là n'est pas plus brave que vous ; mais elle est plus perverse, surprenante et opiniâtre ; et quand vous allez pleurer, elle est bien aise, parce que c'est toujours autant de temps perdu ; et elle se contente de vous faire perdre le temps, quand elle ne vous peut pas faire perdre l'éternité.

Ma chère fille, relevez fort votre courage, armez-vous de la patience que nous devons avoir avec nous-mêmes ; éveillez souvent votre cœur, afin qu'il soit un peu sur ses gardes à ne se laisser pas surprendre ; soyez un peu attentive à cet ennemi ; où que vous mettiez le pied, pensez à lui si vous voulez ; car cette mauvaise fille est partout avec vous, et si vous ne pensez à elle, elle pensera quelque chose contre vous : mais quand il arrivera que de sursaut elle vous attaque, encore qu'elle vous fasse un peu chanceler et prendre quelque petite entorse, ne vous fâchez point, mais réclamez notre Seigneur et Notre-Dame ; ils vous tendront la sainte main de leur secours, et s'ils vous laissent quelque temps en peine, ce sera pour vous faire de rechef réclamer et crier de plus fort à l'aide.

N'ayez point honte de tout ceci, ma chère fille, non plus que S. Paul, qui confesse qu'il avoit deux hommes en soi, dont l'un étoit rebelle à Dieu, et l'autre obéissant. Soyez bien simple, ne vous fâchez point, humiliez-vous sans découragement, encouragez-vous sans présomption ; sachez que notre Seigneur et Notre-Dame vous ayant mise au tracas du ménage, savent bien et voient que vous y êtes tracassée ; mais ils ne laissent pas de vous chérir, pourvu que vous soyez humble et confiante. Mais, ma fille, n'ayez point honte d'être un peu barbouillée et poudreuse : il vaut mieux être poudreuse que tigneuse ; et pourvu que vous vous humiliiez, tout se tournera en bien Priez bien Dieu pour moi, ma chère fille, certes, toute bien-aimée ; et qu'à jamais Dieu soit votre amour et protection. Amen.

LETTRE CCC.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. SIGISMOND-D'EST, MARQUIS DE LANS, GOUVERNEUR DE SAVOIE.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Le Saint lui rend compte de tout ce qui s'étoit passé entre M. l'archevêque de Lyon et lui, et de ce qui avoit été l'occasion du voyage que ce prélat avoit fait à Annecy pour y voir notre Saint.

15 novembre 1615.

Monsieur, je réponds à la lettre qu'il vous plut de m'écrire hier, quatorzième de ce mois, que je reçois tout présentement, et supplie votre excellence de croire qu'en cette occurrence je regarde Dieu et ses anges pour ne rien dire qu'avec l'honneur que je dois à la vérité.

Dès l'avénement de monseigneur l'archevêque de Lyon en sa charge, il m'écrivit une lettre de faveur, par laquelle il me conjuroit d'entrer en une sainte amitié avec lui, à la façon des anciens évêques de l'Église, qui n'avoient qu'un cœur et qu'une ame, et qui, par la réciproque communication des inspirations qu'ils recevoient du ciel, s'entr'aidoient à supporter leurs charges, mais principalement quand ils étoient voisins les uns des autres. Et parce que je suis plus ancien en ordre que lui, il m'écrivit dès-lors qu'il me viendroit voir pour se prévaloir de ce que l'expérience m'auroit pu acquérir en notre profession, avec plusieurs telles paroles excessives en humilité et modestie.

Depuis il a toujours continué à vouloir me faire cet honneur, auquel n'estimant pas que je me dusse laisser prévenir, puisqu'il est le premier des évêques de France, et moi le dernier de Savoie, je l'allai voir à Lyon, comme votre excellence sait ; et lui, par sa courtoisie, a voulu contr'échanger ma visite, sur l'occasion de celle qu'il faisoit de son diocèse à Langnien, Saint-André, Grolée, et autres lieux qui en dépendent, èsquels il avoit déjà gagné une journée des trois qu'il y a d'ici à Lyon.

Et je ne sus nullement d'assurance sa venue que le soir avant qu'il arrivât ; car, encore que six jours auparavant le sieur de Medio, originaire de ce pays, mais chanoine de l'église de Saint-Nizier de Lyon, m'eût écrit qu'il avoit quelque opinion que monseigneur l'archevêque étendroit sa visite jusqu'ici, si est-ce que, n'y faisant pas fondement, j'envoyai un laquais pour le savoir, qui ne revint que le jeudi au soir avant le vendredi auquel monseigneur l'archevêque arriva

Or, il ne vint point à cachette, comme ont coutume de faire ceux qui traitent des affaires odieuses, mais au vu et au su de tout le monde, et amena avec soi huit hommes à cheval, entre lesquels il n'y en avoit point de marque, sinon le sieur Deville, docteur en théologie et grand prédicateur, originaire de Rossillon, près de Saint-Rambert, et son aumônier, nommé M. Rémond.

Étant ici, je vous assure que nous n'avons ni fait ni dit, non pas même pensé, aucun traité, ni pour les choses du monde, qui (si je ne me trompe) nous sont à tous deux fort à dégoût, ni pour les choses ecclésiastiques, n'ayant rien en ni à démêler ni à mêler; mais seulement purement et simplement nous avons parlé des devoirs que nous avons au service de nos charges, de la façon des offices ecclésiastiques, et de telles choses entièrement spirituelles.

Il fit deux excellentes prédications, l'une en l'église cathédrale, l'autre au collége le jour de S. Charles, pleines de piété et de zèle. Il célébra tous les jours la messe en divers lieux; et ne fut jamais parlé de chose quelconque, sinon conformément à nos vocations. Votre excellence ne m'obligera pas peu, si elle en assure son altesse; et je lui engage pour cela mon honneur et ma réputation, et à Dieu, qui le sait, ma conscience et mon salut.

Que si votre excellence me le permet, je lui dirai, avec esprit de liberté, que je suis né, nourri et instruit, et tantôt envieilli en une solide fidélité envers notre prince souverain, à laquelle ma profession, outre cela, et toutes les considérations humaines qui se peuvent faire, me tiennent étroitement lié. Je suis essentiellement Savoisien, et moi et tous les miens; et je ne saurois jamais être autre chose. Je ne sais pas donc comme je puis jamais donner aucun ombrage, principalement ayant vécu comme j'ai fait.

Je me promets de la faveur de votre excellence que son altesse demeurera parfaitement satisfaite, et que rien ne se saura de cet ombrage, qui affligeroit le bon monseigneur de Lyon beaucoup plus qu'il ne m'afflige pas moi, qui, par la suite du temps, des événements, serai toujours reconnu très-assuré et très-fidèle serviteur de son altesse, à laquelle je souhaite toute sainte prospérité.

LETTRE CCCI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION (1).

Importance et nécessité du dépouillement intérieur.

Vers décembre 1615.

Je le vois, certes, de mes propres yeux, ce me semble, et le sens de mon propre cœur, ma très-chère fille, que vous avez fait une pratique de très-grand dépouillement. Mais, ô que bienheureux sont les nus de cœur! car notre Seigneur les revêtira de graces, de bénédictions et de sa spéciale protection. Pauvres et chétives créatures que nous sommes en cette vie mortelle, nous ne pouvons quasi rien faire de bon qu'en souffrant pour cela quelque mal : non pas même nous ne pouvons quasi pas servir Dieu d'un côté, que nous ne le quittions de l'autre; et souvent il nous convient quitter Dieu pour Dieu, renonçant à ses douceurs, pour le servir en ses douleurs et travaux.

Ma très-chère fille, hélas! les filles que l'on marie renoncent bien à la présence des pères et mères et à leur pays, pour se soumettre à des maris bien souvent inconnus, ou au moins d'humeurs inconnues, afin de leur faire des enfants pour ce monde. Il faut bien que les filles de Dieu aient un courage encore plus grand que cela, pour former en sainteté et pureté de vie des enfants à sa divine majesté. Mais avec tout cela, ma très-chère fille, jamais nous ne pouvons nous quitter, nous que le propre sang de notre Seigneur, je veux dire son amour, par le mérite de son sang, tient collés et unis ensemble. Certes, pour moi je suis en vérité si parfaitement vôtre, qu'à mesure que ces deux ou trois journées de distance semblent nous séparer corporellement, de plus fort et avec plus d'affection je me joins spirituellement à vous, comme ma fille très-chère. Vous serez la première auprès de notre mère en mes prières et en mes soucis : soucis pourtant bien doux, pour l'extrême confiance que j'ai en ce soin céleste de la divine Providence sur votre ame, laquelle sera bien heureuse, si elle jette aussi dans ce sein d'amour infini toutes ses appréhensions.

Or sus, ma chère fille, tenez vos yeux haut élevés en Dieu; agrandissez votre courage en la très-sainte humilité, fortifiez-le en la douceur, confirmez-le en l'égalité; rendez votre esprit perpétuellement maître de vos inclinations et humeurs; ne permettez point aux appréhensions

(1) C'est vraisemblablement la mère Favre.

d'appréhender votre cœur : *un jour il vous donnera la science de ce que vous aurez à faire le jour suivant* (1). Vous avez ci-devant affranchi plusieurs passages, et ç'a été par la grace de Dieu : la même grace vous sera présente en toutes les occasions suivantes, et vous délivrera des difficultés et mauvais chemins l'un après l'autre, quand il devroit envoyer un ange pour vous porter ès pas plus dangereux.

Ne retournez point vos yeux devers vos infirmités et insuffisances, sinon pour vous humilier, et non jamais pour vous décourager. Voyez souvent Dieu à votre dextre, et les deux anges qu'il vous a destinés, l'un pour votre personne, l'autre pour la direction de votre petite famille. Dites-leur souvent à ces saints anges : Seigneurs, comment ferons-nous? Suppliez-les qu'ils vous fournissent ordinairement les connoissances du vouloir divin, qu'ils contemplent les inspirations que Notre-Dame veut que vous receviez de ses propres mamelles d'amour. Ne regardez point cette variété d'imperfections qui vivent en vous et en toutes les filles que notre Seigneur et Notre-Dame vous ont confiées, sinon pour vous tenir en la sainte crainte d'offenser Dieu, mais non jamais pour vous étonner ; car il ne se faut pas ébahir si chaque herbe et chaque fleur requiert son particulier soin en un jardin.

J'ai su quelqu'une des graces que Dieu fit à notre très-chère sœur Marie-Renée (2) sur son trépas. Elle étoit fort ma fille ; car lorsque je fus là, elle fit une revue de toute sa vie, pour me donner connoissance de ce qu'elle avoit été, avec une humilité et confiance incroyables, et sans grande nécessité, avec une extrême édification pour moi, quand j'y repense. La voilà maintenant à prier pour nous et pour vous spécialement, puisqu'elle est trépassée votre fille, et sous votre assistance.

Faites-moi la consolation, ma chère fille, de m'écrire souvent, et de me dire toujours en confiance les choses que vous croirez que je puisse utilement savoir de l'état de votre cœur, que je bénis au nom de notre Seigneur de tout le bien ; et suis en Dieu tout vôtre.

(1) Dies diei erucat verbum. Ps. XVIII, v. 3.

(2) Marie-Renée Iranel, veuve, fondatrice et première novice du second monastère de la Visitation à Lyon, en Bellecour, n'acheva pas l'année de sa probation, ayant fait une chute où elle s'enfonça trois côtes, et ayant caché son mal par mortification, en sorte qu'il devint incurable. On lui fit faire profession avant sa mort, dix ou onze mois après la fondation du monastère, qui se fit le 2 février 1615.

LETTRE CCCII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE MARIE-JACQUELINE FAVRE, SUPÉRIEURE DE LA VISITATION A LYON.

(Tirée du monast. de la Visitat. de Grenoble.)

L'amour de la vocation est un excellent moyen de se sanctifier. Remèdes aux tentations d'impureté, auxquelles les personnes les plus saintes sont exposées comme d'autres, pour leur servir d'épreuves. Les supérieurs doivent veiller à l'observation des règles, au bon ordre et à la bienséance en toutes choses, et faire porter respect aux choses saintes.

Annecy, 13 décembre 1615.

Il est vrai, ma très-chère fille, nous avons bien tardé à vous écrire : il y a aussi trois semaines que pour moi je vais traînant entre la santé et la maladie ; mais ce n'est pas cela qui m'a empêché d'écrire : c'est que nulle commodité ne s'en est présentée, ni petite ni grande. Dorénavant, quand nous n'en aurons point ici, nous enverrons à Chambéri, car là elles ne manquent jamais. Mais vous, ma très-chère fille, n'écrivez pas tant de lettres à chaque fois : il suffira, quand vous aurez tout écrit à la chère mère, de faire un seul petit billet au pauvre père, qui ne dit rien, sinon qu'il est tout vôtre.

Je suis consolé plus qu'il ne se peut dire de voir que vous chérissez ardemment votre vocation ; cela seul vous peut sanctifier, et rien sans cela. Graces à Dieu, nous voyons que sa divine providence s'en veut servir pour le bien de plusieurs ames en divers endroits où l'on désire cette congrégation, laquelle, par miracle, est féconde, ce semble, au propre instant de sa naissance.

(Je pense bien que de ces filles qui veulent voir la pratique et la forme des règles, il en faudra faire venir une partie ici, afin que vous ne soyez surchargée d'un soin excessif, et avec notre chère sœur Marie-Aimée (1), que je vois déjà, ce me semble, un peu tremblante sous le faix : or, Dieu agrandira son courage, et lui donnera la force d'un zèle généreux sur le fondement d'une humilité profonde.)

J'ai vu la tentation. Helas! ma très-chère fille, il en faut avoir ; celle-là embarrasse quelquefois le cœur, mais jamais elle ne le terrasse, s'il est un peu sur ses gardes et hardi. Humiliez-vous grandement, et ne vous étonnez point. Les lis qui croissent entre les épines sont plus blancs ; et les roses auprès des eaux sont plus odorantes, et devien-

(1) La mère Marie Aimée de Blonay.

nent musquées. *Celui qui n'est point tenté, que sait-il* (1)?

(Si votre peine vous tient au sentiment, comme il me semble que vous le signifiez, changez d'exercices corporels, quand vous en serez pressée : si vous ne pouvez bonnement changer d'exercices, changez de place et de posture. Cela se dissipe par ces diversités.

Si elle vous tient en l'imagination, chanter, se tenir avec les autres, changer d'exercice spirituel, c'est-à-dire passer de l'un à l'autre, et les changements de place vous aideront encore.

Surtout ne vous étonnez point, mais renouvelez souvent vos vœux, et humiliez-vous devant Dieu. Promettez à votre cœur la victoire de la part de la sainte Vierge.)

Si quelque chose vous tient en scrupule, dites-le hardiment et courageusement, sans faire aucune réflexion, lorsque vous allez à la pénitence. Mais j'espère en Dieu qu'avec un esprit noble vous vous tiendrez exempte de tout ce qui peut donner scrupule.

Je veux bien que vous portiez une fois la semaine la haire, sinon que vous connoissiez que cela vous rendît trop paresseuse ès autres exercices plus importants, comme il arrive quelquefois.

Tenez bon, ma très-chère fille, pour l'étroite observance des règles, pour la bienséance de votre personne et de toute la maison. Faites observer un grand respect aux lieux et aux choses sacrées. Le soin que vous aurez en tout cela sera grandement agréable en notre Seigneur, surtout si vous le prenez avec humilité, douceur et tranquillité.

Nos sœurs vous diront toutes les nouvelles de deçà, et de la réception de la bonne madame de Chatelar, et de mademoiselle d'Avise. Cela fait un peu de mal au cœur des mondains, mais il n'y a remède ; il faut que notre Seigneur soit servi.

Je dis à notre sœur de Gouffié, que je voulois meshui m'essayer de donner de la générosité à la dévotion de nos sœurs, et en ôter la tendreté que l'un a souvent sur soi-même. Cette petite douilletterie qui ôte le repos (et nous fait desirer des particularités spirituelles et intérieures) nous fait excuser nos humeurs et flatter nos inclinations : mais, ma très-chère fille, ce n'est pas besogne faite, bien qu'en vérité toutes s'y acheminent. Or, je ne doute point que Dieu ne vous donne les mêmes sentiments, puisque vous êtes un même esprit avec *tous nous*.

J'approuve que vous continuiez d'appeler notre mère, mère, puisque c'est votre consolation ; et que vous m'appeliez père, puisque j'ai pour vous un cœur extraordinairement plus que paternel. Sachez, ma chère fille, que depuis que vous êtes en charge, vous m'êtes toujours si présente, que je suis, ce me semble, perpetuellement avec vous, non sans faire mille et mille souhaits sur votre chère ame.

Pour Dieu, saluez un peu monseigneur l'archevêque (1) quelquefois de ma part. Vous ne sauriez croire ce que je lui suis, et comme Dieu bénit sa petite visite qu'il fit ici. Je salue M. de Saint-Nizier, duquel vous vous louez tant : Dieu agrandisse ses bénédictions sur lui et sur notre M. l'aumônier. *Item* je salue madame la présidente Le Blanc, quand vous la verrez ; et M. Colin et M. Vulliat, laissant à part ma chère sœur Marie-Péronne (2), à qui je suis tout, et à toutes nos bonnes sœurs. Je salue enfin votre cœur, que le mien chérit de toutes ses forces, et lui souhaite la bénédiction de celui de notre Seigneur, auquel soit gloire éternellement, amen, et à celui de sa très-sainte Mère Notre-Dame.

Votre renouvellement n'ayant pas été fait le jour de la Présentation, vous le pourrez faire le jour de l'an, ou les Rois, ou comme monseigneur l'archevêque voudra : car je crois bien que vous voudrez que ce soit lui qui le reçoive. Nos sœurs d'ici dirent avant la messe, pendant que je m'habillois, le *Veni, Creator* ; et après le renouvellement, le *Laudate Dominum*, *omnes gentes*, et prononcèrent bien gravement leur renouvellement.

Ma chère fille, helas! je suis tout vôtre.

LETTRE CCCIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Madame de Chantal s'étant plainte à notre Saint de la pesanteur de la supériorité, il l'exhorte à la supporter avec courage. Il lui dit que ses filles seront sa couronne, et que sa congrégation est une source où bien des ames viendront puiser les eaux du salut.

18 décembre 1615.

Je crois que Dieu vous tient de sa main, ma très-chère fille, car le révérend père général des feuillants (3) me l'écrit. Tenez-vous donc bien à lui, et regardez deux ou trois fois le jour si votre main n'est pas toujours fermement attachée à la sienne.

Voyez-vous, cette petite troupe de filles, c'est

(1) Qui non est tentatus, quid scit? Eccles. c. xxxiv, v. 9.

(1) L'archevêque de Lyon.

(2) La mère Marie-Péronne de Chastel

(3) Dom Jean de S. François.

une couronne que Dieu vous prepare, et dont vous jouirez en la felicite éternelle : mais il veut que vous la portiez toute dans votre cœur en cette vie, et puis il la mettra sur votre tête en l'autre.

Les épouses anciennement ne portoient pas de couronnes et de chapeaux de fleurs au jour de leurs noces, qu'elles n'eussent elles-mêmes amassées, liées et agencées ensemble. Je veux dire, ma chère fille, ne plaignez point la perte de vos commodités spirituelles, et des contentements particuliers de vos inclinations, pour bien cultiver ces chères ames; car Dieu vous en récompensera au jour de vos noces éternelles.

Ne voyez-vous pas, ma chère ame (car mon cœur me fait dire ainsi), que votre petite congrégation est comme une fontaine sacrée en laquelle plusieurs ames puiseront les eaux de leur salut, et que déjà plusieurs, à l'imitation de la vôtre, veulent ériger d'autres pareilles congrégations à la grande gloire de Dieu, et à la grande facilité du salut pour plusieurs.

Ne vous lassez donc nullement d'être mère, quoique les travaux et soucis de maternité soient grands. O ma fille très-chère! que de bénédictions mon ame souhaite à la vôtre. Je salue nos sœurs professes, du cœur qu'elles savent; et nos novices, d'un cœur qu'elles ne savent pas. Hé! Dieu répande sur elles l'esprit de douceur et de simplicité, l'esprit d'amour et d'humilité, l'esprit d'obéissance et de pureté, l'esprit de joie et de mortification! Ma fille, mon cœur est tout vôtre en ce même Sauveur. Dieu soit béni.

LETTRE CCCIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Que la naïve confession de sa faute est un trait généreux, et qu'il faut se supporter les uns les autres.

18 décembre 1615.

Si fait, si fait de par Dieu, ma très chère grande fille, je sais bien quel cœur vous avez en mon endroit : mais ne voulez-vous pas que je prenne le temps et la saison pour y planter les plantes des vertus plus excellentes, desquelles le fruit est éternel? Or sus, je n'ai nul loisir; mais je vous dis en vérité que votre lettre a embaumé mon ame d'un si doux parfum, que de long-temps je n'avois rien lu qui m'eût donné une si parfaite consolation. Mais je dis de rechef, ma chère fille, que cette lettre m'a donné des élans d'amour envers Dieu qui est si bon, et envers vous qu'il veut rendre si bonne, que, certes, je suis obligé d'en rendre action de graces à sa divine providence. C'est ainsi, ma fille, qu'il faut tout de bon mettre la main dans les replis de nos cœurs, pour en arracher les ordes productions que notre amour-propre y fait, par l'entremise de nos humeurs, inclinations et aversions.

O Dieu! quel contentement au cœur d'un pére très-aimant, d'ouïr celui de sa fille très-aimée protester qu'elle a été ennuyeuse et maligne! Que bienheureuse est cette envie, puisqu'elle est suivie d'une si naïve confession! Votre main écrivant votre lettre faisoit un trait plus vaillant que ne fit jamais celle d'Alexandre. Oh! faites donc bien, ma fille, ce que votre cœur a projeté. Ne vous étonnez point de ce qui s'est passé; mais simplement, humblement, amoureusement, confidemment, réunissez votre esprit à celui de cette bien aimable ame, qui, je m'assure, en recevra mille et mille consolations. Hélas! ma fille, c'est une grande partie de notre perfection que de nous supporter les uns les autres en nos imperfections : car en quoi pouvons-nous exercer l'amour du prochain, sinon en ce support? Ma fille, elle vous aimera, et vous l'aimerez, et Dieu vous aimera toutes; et moi, ma chère fille, vous m'aimerez aussi, puisque Dieu le veut, et ensuite de cela me donne un parfait amour de votre ame, que je conjure d'aller de bien en mieux, et de mieux en mieux au pourchas des vertus. Allez courageuse et relevée. Vive Jésus. Amen.

LETTRE CCCV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION (1).

Les fautes contre la vertu de la religion sont considérables. Réflexion sur la naissance de notre Seigneur.

27 décembre 1615.

Il faut donc bien faire ainsi, ma très-chère fille; écrire seulement au père ou à la mère amplement, et à l'autre un seul petit billet.

La tentation de rire en l'église et à l'office est mauvaise, quoiqu'elle ne semble que folâtre et badine; car, après la charité, la vertu de religion est la plus excellente. Car, comme la charité rend à notre Seigneur l'amour qui lui est dû selon notre pouvoir, aussi la religion lui rend l'honneur et la révérence requise; et, partant, les fautes qui se commettent contre elle sont grandement mauvaises. Il est vrai qu'en cela je ne vois pas grand péché, puisque c'est contre la volonté; mais il ne faut pas pourtant laisser cela sans quelque pénitence. *Quand l'ennemi ne peut pas rendre nos ames Marion, il rend nos cœurs Ro-*

(1) Il y a apparence que c'est madame de Chantal.

bin (1); et il ne s'en soucie pas, pourvu que le temps se perde, que l'esprit se dissipe, et que toujours quelqu'un soit scandalisé. Mais voyez-vous, ma chère fille de mon cœur, n'epouvantez pas ces bonnes filles; car d'une extrémité elles pourroient passer à l'autre, ce qu'il ne faut pas.

Je ne vous dis pas encore mes pensées sur le sujet dont vous m'avez écrit, parce que c'est aujourd'hui Noël (2), jour auquel les anges viennent chercher le paradis en terre, où certes il est descendu en la petite apélonque de Bethléem, dans laquelle, ma chère fille, je vous trouverai ces jours suivants avec toutes nos chères sœurs, qui sans doute feront leur résidence, comme de sages abeilles, auprès de leur petit roi. Celles qui s'humilieront plus profondément le verront de plus près: car il est tout abîmé dans le fin fond de l'humilité, mais humilité courageuse, confiante et constante. Ce doux enfant soit à jamais la vie de votre cœur, ma très-chère fille, que je chéris nonpareillement, et qui est toujours present au mien, tant il plaît à Dieu que mon affection se fortifie par cette séparation de bien extérieur!

LETTRE CCCVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DE FLORAX, GENTILHOMME DE M. LE DUC DE NEMOURS.

(Tirée du monast. de la Visitat. de la ville de Rouen.)

Témoignages d'amitié.

En l'année 1615.

Et moi, monsieur, mon très-cher frère, je vais en esprit vous embrasser à ce retour, et vous offrir ce cœur que j'ai pour vous toujours plus plein de toutes les affections plus sincères qu'un frère peut avoir pour un frère extrêmement aimé, et presque autant aimé comme aimable. Mais, mon très-cher frére, je ne dis pas sinon presque autant; car je confesse qu'après que je vous aime extrêmement, encore ne vous aimé-je pas assez selon vos mérites. Vivez heureux, avec la bénédiction du fils (3) et de la mère dont vous venez de vénérer la sainte maison. Je suis votre plus humble frère et serviteur, etc.

(1) C'est une manière de parler proverbiale, et qui signifie que lorsque le démon ne peut pas nous faire tomber dans la mélancolie, il tâche de nous porter à une joie immodérée.

(2) C'est-à-dire le temps ou l'octave de Noël; la date de cette lettre ne permet pas de prendre le mot de *Noël* pour le jour même de cette fête.

(3) Jésus et Marie.

(Sur le même cahier se trouve ce billet du sieur Boisy, frère du bienheureux.)

Voilà encore quatre lignes du père, que je vais glisser dans mon paquet, parce que je désespérois, voyant ses affaires, qu'il pût les joindre: je l'avois déjà fermé, et voici qu'il m'envoye ce billet. Bonsoir, votre serviteur. Il est extrêmement tard.

LETTRE CCCVII.

LA MÈRE FAVRE, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée de la vie de la mère Favre, par la mère de Changi.)

Elle lui rend compte de ses peines, tant intérieures que corporelles, et extérieures, et de la disposition de son ame.

1616.

Monseigneur et mon très-cher père, que puis-je vous dire de moi? Je ne vois que croix en mon chemin. Outre les imperfections de mon esprit, je commence à ressentir importunément le contrepoids de mon corps, etc.

Nous vivons dans les incertitudes, rebuts et humiliations de telle nature, que je ne sais quelquefois où nous en sommes. Votre pauvre grande fille a bien besoin d'être fortifiée. En ces rencontres journalières de mortifications, je n'ai maintenant nul sentiment de courage, ni quasi de confiance, bien que, graces à Dieu, je ressente toujours en la pointe de l'esprit de l'affection à tout ce qui arrive, parce que je le vois comme chose permise de Dieu pour m'humilier. Il faut avouer, monseigneur, que tout ce qui se passe conduiroit fort à l'humilité quiconque en feroit son profit. Il me semble que le fruit que notre Seigneur nous veut faire tirer de là, est un dénuement de toute chose créée, et l'affection de ne tenir qu'à lui seul. J'ai de temps en temps ces vues avec quelque sentiment, et d'autres fois je les ai sans aucun goût; et d'ordinaire je vis sans satisfaction. Dieu veuille que ce soit à sa gloire, et cela me suffit.

LETTRE CCCVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DE SES FILLES SPIRITUELLES.

(Tirée de la vie du Saint, par le père de la Rivière.)

Effets de l'amour-propre, bien contraire à l'amour du prochain, dont le Saint propose un motif bien pressant.

Au commencement de 1616.

Quand sera-ce que cet amour naturel du sang, des convenances, des bienséances, des corres-

pondances, des sympathies, des graces, sera purifié et réduit à la parfaite obéissance de l'amour tout pur du bon plaisir de Dieu? Quand sera-ce que cet amour-propre ne désirera plus les présences, les témoignages et significations extérieures, ains demeurera pleinement assouvi de l'invariable et immuable assurance que Dieu lui donne de sa perpétuité? Que peut ajouter la présence à un amour que Dieu a fait, soutient et maintient? Quelles marques peut-on requérir de persévérance en une unité que Dieu a créée? La distance et la présence n'apporteront jamais rien à la solidité d'un amour que Dieu a lui-même formé.

Quand sera-ce que nous serons tous detrempés en douceur et suavité envers notre prochain? Quand verrons-nous les ames de nos prochains dans la sacrée poitrine du Sauveur? Hélas! qui regarde le prochain hors de là, il court fortune de ne l'aimer ni purement, ni constamment, ni également; mais là, mais en ce lieu, qui ne l'aimeroit, qui ne le supporteroit? qui ne souffriroit ses imperfections? qui le trouveroit de mauvaise grace? qui le trouveroit ennuyeux? Or, il est ce prochain, ma très-chère fille, il y est dans le sein et dans la poitrine du divin Sauveur; il y est comme très-aimé, et tant aimable que l'amant meurt d'amour pour lui, amant duquel l'amour est en sa mort, et la mort en son amour.

LETTRE CCCIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN ÉVÊQUE.

(Tirée du monast. du faubourg St.-Jacques.)

Le Saint lui apprend qu'il s'est employé à la réconciliation de deux personnes auxquelles ce prélat s'intéressoit; il attribue le succès au respect qu'elles avoient pour ce même prélat.

Annecy, 1er février 1616.

Monseigneur, je ne puis m'empêcher de vous resaluer toujours quand les commodités s'en présentent, désireux de vivre continuellement en vos souvenirs et en la sainte bienveillance dont vous m'honorez: c'est le seul sujet de ces quatre lignes: car, quant au reste, ce porteur fidèle vous dira toutes nos nouvelles, qui sont petites, comme en temps de paix.

J'ai bien voulu essayer d'accommoder sa volonté avec celle du sieur de Barraux; mais ils ont réciproquement refusé les ordonnances du médecin, disant qu'ils n'étoient pas malades: c'est-à-dire, ils ont bien avoué qu'ils avoient sujet de s'en vouloir l'un l'autre, mais qu'ils n'avoient nulle intention de se rechercher pour en tirer satisfaction, pour le respect qu'ils devoient à la vôtre, laquelle je les exhorterai toujours de révérer comme le sanctuaire de leur bonheur; et moi je le ferai à jamais de tout mon cœur, comme étant sans fin, monseigneur, votre, etc.

LETTRE CCCX.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU PÈRE EN NOTRE-SEIGNEUR, LE PÈRE DOM JUSTE GUERINI, BARNABITE, A SAN-DALMAZO.

(Communiquée par les dames de Miramion.)

Il l'assure qu'il sollicitera, en faveur des barnabites, la protection des princes de Savoie.

Annecy, 10 mars 1616.

Mon révérend père, nos bons pères d'ici ont été d'avis que je fisse une recharge à son altesse et à messeigneurs les princes, pour les affaires de Thonon; ce que je fais fort à-propos, ce me semble, sur l'occasion que monseigneur le prince cardinal m'a donnée de le remercier de l'avis qu'il m'a envoyé du bon commencement qu'il y a en la négociation faite pour la canonisation du bienheureux Amé; car, d'autant que ce bienheureux prince naquit à Thonon, je prends sujet de recommander l'introduction des pères en ce lieu-là.

J'en fais de même avec son altesse et monseigneur le prince, me trouvant obligé de leur témoigner la joie que j'ai eu l'espérance de cette canonisation.

Que si vous-même donnez les lettres, vous pourrez ajouter que l'an passé, sur l'éminent danger auquel Thonon fut de la contagion, quand je dis à ce peuple la confiance qu'il doit avoir aux prières du bienheureux prince, de la naissance duquel leur ville avoit été honorée, ils en témoignèrent tous un ressentiment et une espérance extrêmes. *Fratanto*, me recommandant à vos oraisons et bonnes graces, je suis sans fin de tout mon cœur, mon révérend père, votre, etc.

LETTRE CCCXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SON ÉMINENCE LE CARDINAL DE SAVOIE.

Il lui témoigne la joie de la nouvelle dignité de ce prince, et il lui recommande les barnabites.

Annecy, 10 mai 1616.

Monseigneur, je loue Dieu et bénis son saint nom, du bon acheminement qu'on a donné à la canonisation du glorieux et bienheureux Amé. Nul, comme je pense, ne sauroit désirer la perfection de ce saint projet avec plus d'affection que moi, qui prévois que tout ce peuple de deçà

en recevra une extrême consolation et un grand accroissement de dévotion ; spécialement à Thonon, lieu de la naissance de ce grand prince, où l'année passée, lors des premières appréhensions de la peste de Genève, je remarquai un mouvement universel de confiance ès intercessions de ce bienheureux ami de Dieu, lorsque je leur représentai le juste sujet qu'ils en avoient, pour l'honneur que leur air avoit eu d'avoir servi à la première respiration de ce grand prince.

Et plût à Dieu que le très-saint père eût été supplié d'accorder une troisième messe solennelle avec indulgence plénière pour ce lieu-là ; car je m'assure qu'en cette contemplation, sa sainteté l'eût volontiers accordée. Mais puisque cela n'a pas été fait, je veux espérer en la bonté et équité de votre altesse, que nous ne serons pas laissés en oubli pour la distribution des médailles ; et cependant, monseigneur, je la supplie très-humblement d'embrasser fermement la protection de l'introduction des pères barnabites en la Sainte-Maison de ce lieu-là de Thonon, et au prieuré de Contamine. Votre altesse fera sans doute en cela une œuvre grandement agréable à la divine Majesté, et laquelle il me semble que le bienheureux esprit du glorieux prince Amé lui recommande dès le ciel très-saintement ; estimant que comme par ses prières Dieu fortifia le cœur de son altesse pour établir la sainte dévotion par le moyen de ces bons religieux qui assisteront et arroseront les vieux arbres afin qu'ils multiplient en fruits de piété, et élèveront les enfants comme jeunes plantes, à ce que la postérité devance, s'il se peut, les prédécesseurs, et sachent tant mieux révérer leur saint prince Amé, et obéir en toute soumission au sceptre et à la couronne qu'il a laissée en sa sérénissime maison, que Dieu veuille faire à jamais prospérer, monseigneur, selon les souhaits continuels du très-humble, etc.

LETTRE CCCXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SON ALTESSE LE DUC DE SAVOIE.

Il lui recommande les affaires des barnabites, introduits depuis peu à Thonon, et parle de la canonisation du B. Amédée.

Annecy, 12 mars 1616.

Monseigneur, votre altesse aime sans doute chèrement son pauvre Thonon, et elle a raison ; car il est doublement sien, puisqu'il la doit reconnoître pour son souverain prince comme fait tout cet état ; pour son très-honoré et très-aimable parrain, puisque c'est entre ses bras paternels que ce peuple perdu par l'hérésie a fait une nouvelle naissance dans le giron de la très-sainte Église : obligation non-seulement immortelle, mais éternelle, puisqu'elle prend son origine d'un bienfait qui demeure ès siècles des siècles.

Or, monseigneur, pour la perfection de cette bonne œuvre, votre altesse me commanda de procurer l'introduction des pères barnabites en ce lieu-là ; ce qui fut traité ce mois de septembre passé, par le moyen de la remise du prieuré de Contamine auxdits pères, pour l'entretenement dudit collége et autres exercices propres à leur vocation et à l'affermissement de ce bon peuple en la religion.

Mais du depuis sont survenues des difficultés que nul ne peut vaincre, que la piété et le cœur invincible de votre altesse, laquelle je supplie en toute humilité de faire réussir ce très-bon et pieux projet, et même en considération du glorieux et bienheureux Amé, duquel la canonisation, que tout ce pays attend en grande dévotion, comblera bientôt de consolation et bénédiction toute la sérénissime maison de votre altesse, et lequel prit naissance et fut élevé en ce lieu-là. Ainsi prié-je la divine majesté qu'elle protège votre couronne, de laquelle je suis infiniment, monseigneur, très, etc.

LETTRE CCCXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE DE BALLON, RELIGIEUSE DE L'ABBAYE DE SAINTE-CATHERINE DE L'ORDRE DE CITEAUX, ET SA PARENTE (1).

(Tirée de la vie de la mère de Ballon, par le P. J. Grassi.)

Vers le mois d'avril 1616.

Ma fille, Dieu se sert du temps pour faire réussir les décrets de sa providence. Je conçois l'esprit de madame l'abbesse ; elle ne fera pas la moitié des choses que sa répugnance de maintenant lui suggère. Nous ne sommes pas de même humeur, elle et moi, mais je ne laisse pas d'espérer qu'elle ne quittera pas tout-à-fait ma conduite, que j'essaierai de rendre bonne, douce et juste.

(1) Les religieuses du monastère de Sainte-Catherine, proche d'Annecy, ordre de Cîteaux, sachant que cinq de leurs sœurs, et entre autres la mère de Ballon, travailloient, conjointement avec le Saint et leur général, à la réforme de leur maison, résolurent d'ôter à ces cinq religieuses toute communication avec le saint prélat, qui étoit leur évêque et leur directeur. Elles obtinrent à cet effet, de leur abbesse, qu'elle leur défendroit de lui parler quand il viendroit chez elles, et de lui écrire. Cependant la mère de Ballon trouva moyen de lui faire savoir cette résolution par une lettre, à laquelle le Saint fit cette réponse.

Voyez-vous, ma fille, l'esprit humain aime ses aises et son propre jugement : ainsi il ne faut pas trouver étrange si on reçoit avec contradiction les conceptions d'autrui, quelque saintes qu'elles soient. Or sus, demeurez en paix, souffrez en paix, attendez en paix ; et Dieu, qui est le Dieu de paix, fera réussir sa gloire au milieu de cette guerre humaine. Faites belle moisson pendant qu'il en est la saison ; recueillez bien les bénédictions des contradictions ; vous profiterez plus ainsi dans un jour, que vous ne feriez en dix d'une autre saison. Dieu parlera pour ceux qui se taisent, et triomphera pour celles qui endureront, et il couronnera la patience d'un événement salutaire.

LETTRE CCCXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, AUX RELIGIEUSES DE LA VISITATION D'ANNECY.

Différence des personnes qui se sont retirées du siècle d'avec celles qui y sont encore. Il relève le bonheur de la vie religieuse.

Grenoble, 1er avril 1616.

Seroit-il bien possible que mon esprit oubliât jamais les chers enfants de ses entrailles ? Non, mes très-chères filles, ma chère joie et ma couronne, vous le savez bien, je m'en assure ; et vos cœurs vous auront bien répondu pour moi, que si je ne vous ai pas écrit jusqu'à présent, ce n'est sinon parce que, écrivant à notre très-unique et bonne mère, je savois bien que je ne vous écrivois pas moins qu'à elle, par cette douce et salutaire union que vos ames ont avec la sienne ; et encore, parce que le saint amour que nous vous portons réciproquement est écrit, ce me semble, en si grosses lettres, dans nos cœurs, qu'on y peut bien lire presque nos pensées de Annecy jusques ici (1).

Je suis avec un peu plus de monde que quand je suis dans notre séjour ordinaire auprès de vous ; et plus je vois de ce misérable monde, plus il m'est à contre-cœur ; et ne crois pas que j'y pusse vivre, si le service de quelques bonnes ames en l'avancement de leur salut ne me donnoit de l'allégement.

Mon Dieu ! mes chères filles, que je trouve bien plus heureuses les abeilles, qui ne sortent de leurs ruches que pour la cueillette du miel, et ne se sont associées que pour le composer, et n'ont point d'empressement que pour cela, et dont l'empressement est ordonné, et qui ne font dans leurs maisons et monastères, sinon le ménage odorant du miel et de la cire !

(1) A Grenoble.

Qu'elles sont bien plus heureuses que ces guêpes et mouches libertines, qui, courant si vaguement et plus volontiers aux choses immondes qu'aux honnêtes, semblent ne vivre que pour importuner le reste des animaux, et leur donner de la peine, en se donnant à elles-mêmes une perpétuelle inquiétude et un inutile empressement.

Elles vont partout furetant, suçant et picotant, tandis que leur été et leur automne dure ; et, l'hiver arrivé, se trouvent sans retraite, sans munition et sans vie ; où nos chastes abeilles, qui n'ont pour objet de leur vue, de leur odorat, de leur goût, que la beauté, la suavité et la douceur des fleurs rangées à leur dessein, outre la noblesse de leur exercice, ont une fort aimable retraite, une munition agréable, et une vie contente, parmi l'amas de leur travail passé.

Et ces ames amoureuses du Sauveur (1), qui le suivent en notre évangile jusque sur le haut du désert, et y font un plus délicieux festin sur l'herbe et les fleurs, que ne firent jamais ceux qui jouissoient de l'appareil somptueux d'Assuérus, où l'abondance étouffoit la jouissance, parce que c'étoit une abondance des viandes et des hommes.

Vivez joyeuses, mes très-chères filles, entre vos saintes occupations. Quand l'air vous sera nubileux, entre les sécheresses et aridités, travaillez au-dedans de votre cœur par la pratique de la sainte humilité et abjection ; quand il sera beau, clair et serein, allez, faites vos spirituelles saillies sur les collines du Calvaire, d'Olives, de Sion et de Thabor. De la montagne déserte où notre Seigneur repaît sa chère troupe aujourd'hui, volez jusqu'au sommet de la montagne éternelle du ciel, et voyez les immortelles délices qui y sont préparées pour vos cœurs.

Hé ! qu'ils sont heureux ces cœurs bien-aimés de mes filles, d'avoir quitté quelques années de la fausse liberté du monde, pour jouir éternellement de ce désirable esclavage, auquel nulle liberté n'est ôtée, que celle qui nous empêche d'être vraiment libres.

Dieu vous bénisse, mes très-chères filles, et vous fasse de plus en plus avancer en l'amour de sa divine éternité, en laquelle nous espérons de jouir de l'infinité de ses faveurs, pour cette petite mais vraie fidélité, qu'en si peu de chose, comme est cette vie présente, nous voulons observer, moyennant sa grace. La dilection du Père, du Fils et du Saint-Esprit, soit à jamais au milieu de vos cœurs, et que les mamelles de Notre-Dame soient pour toujours notre refuge. Amen.

(1) Les saintes femmes qui suivirent notre Seigneur sur le calvaire.

Dieu m'a favorisé d'avoir pu écrire tout d'une haleine, quoique presque sans haleiner, ces quatre petits mots à mes très-chères filles, qui mises ensemble, comme fleurs en un bouquet, sont délices à la mère de la fleur de Jessé (1) et la fleur des mères. Hé! Seigneur, que ce soit en odeur de suavité. Amen. Vive Jésus, en qui je suis votre, etc.

LETTRE CCCXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU DUC DE NEMOURS.

(Tirée du second monast. de la Visitat. d'Annecy.)

Recommandation pour un de ses parents.

Annecy, 8 avril 1616.

Monseigneur, je joins ma très-humble application à celle que M. le baron de Vilette vous va faire, puisque celui le bien duquel elle regarde est également mon parent comme à lui. Votre grandeur jugera bien que je voudrois avoir un plus agréable sujet d'implorer sa bonté; mais puisque celui-ci m'a pressé, je ne laisse pas de me confier en elle, que je ne serai pas econduit, selon l'honneur que j'ai d'être avoué, monseigneur, votre, etc.

LETTRE CCCXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Maniere de connoître les bons désirs : ce qu'il faut faire lorsque, dans la méditation, on se trouve inquiété d'imaginations obscènes.

17 avril 1616.

Ma très-chère fille, il y a deux sortes de bons desirs : l'un, de ceux qui augmentent la grace et la gloire des serviteurs de Dieu; l'autre, de ceux qui n'opèrent rien.

Les désirs de la première sorte s'expriment ainsi : je désirerois de faire, par exemple, l'aumône; mais je ne la fais pas, parce que je n'ai pas de quoi; et ces désirs accroissent grandement la charité, et sanctifient l'ame : les ames devotes désirent le martyre, les opprobres et la croix, qu'elles ne peuvent neanmoins obtenir. Les désirs de la seconde sorte s'expriment ainsi : je desirerois de faire l'aumône, mais je ne la veux pas faire; et ces desirs ne sont pas peché par l'impossibilité, mais par lâcheté, tiédeur et defaut de courage : c'est pourquoi ils sont inutiles, et ne sanctifient pas l'ame, et ne donnent nul accroissement de grace; dont S. Bernard dit que l'enfer en est plein.

Il est vrai que, pour l'entière resolution de vôtre difficulté, il faut que vous remarquiez qu'il y a des désirs qui semblent être de la seconde sorte qui sont toutefois de la première; comme au contraire il y en a qui semblent être de la première, et sont de la seconde.

Par exemple, nul serviteur de Dieu ne peut être sans ce desir : O que je désirerois bien de mieux servir Dieu! Hélas! quand le servirai-je à souhait? Et, parce que nous pouvons toujours aller de mieux en mieux, il semble que les effets de ces désirs ne sont empêchés que faute de résolution : mais il n'est pas vrai, car ils sont empêchés par la condition de cette vie mortelle, en laquelle il ne nous est pas si aisé de faire que de desirer : c'est pourquoi ces désirs en général sont bons, et rendent meilleure l'ame, l'échauffant et affectionnant au progrès.

Mais quand en particulier il se présente quelque occasion de profiter, et, en lieu d'en venir a l'effet, on en demeure au désir; comme, par exemple, il se présente quelque occasion de pardonner une injure, de renoncer à la propre volonté en quelque particulier sujet, et, en lieu de faire ce pardon ou renoncement, je dis seulement : je voudrois bien pardonner, mais je ne sauroia; je voudrois bien renoncer, mais il n'y a pas moyen : qui ne voit que ce désir est un amusement, ainsi qu'il me rende plus coupable d'avoir une si forte inclination au bien, et ne la vouloir point effectuer? Et ces désirs ainsi faits semblent être de la première sorte, et sont de la seconde.

Or, maintenant il vous sera aisé de vous résoudre, comme je crois; que s'il vous reste quelque difficulté, écrivez-la-moi, et tôt ou tard je vous répondrai de tout mon cœur, qui est, certes, tout vôtre, ma très-chère fille.

Celles qui sont tentées d'imaginations messeantes ès méditations de la vie et mort du Sauveur, doivent, tant qu'elles peuvent, se présenter les mystères simplement par la foi, sans se servir de l'imagination. Par exemple, mon Sauveur a ete crucifié, c'est une proposition de la foi; il suffit que je l'apprehende simplement, sans m'imaginer comme son corps pendoit sur la croix. Et lorsque les imaginations déshonnêtes veulent naître, il faut se revancher, et détourner par des affections procédantes de la foi. O Jésus crucifié! je vous adore! j'adore vos tourments, vos peines, votre travail; vous etes mon salut.

Car, ma très chère fille, de vouloir, pour des sales représentations, quitter la méditation de la

(1) La mère de la fleur de Jessé, c'est la sainte Vierge mère du Sauveur, qui est appelé la fleur de Jessé.

mort et vie de notre Seigneur, ce seroit faire le jeu de l'ennemi, qui tâche par ce moyen de nous priver de notre plus grand bonheur. Il faut donc gauchir, et se détourner ainsi par le moyen de la sainte foi.

En vérité, j'écris sans haleine; mais vous y suppleerez par votre douceur. J'écrirai une autre fois à ma sœur P. M., et puis à ma sœur M.; et cependant je salue leur dilection, que je prie de me bien recommander à notre Seigneur; comme aussi ma sœur F. et toutes les autres, que je chéris extrêmement en la croix du Sauveur. Je salue M. l'aumônier et suis tout sien.

A Dieu, ma très-chère fille, à Dieu soyons-nous eternellement, pour l'aimer et bénir sans cesse!

LETTRE CCCXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU CARDINAL BELLARMIN.

Il sollicite le nom de religion et quelques autres graces pour les dames de la Visitation, et entre, à cet effet, dans le détail des principaux exercices de cet institut.

Annecy, 10 juillet 1616.

Urbi et orbi ignotus, orbi et urbi notissimum et amantissimum cardinalem, secundum eam quæ in Christo est charitatem, precibus confidenter aggredior.

Habemus hìc et Lugduni unam et alteram virginum et viduarum congregationem, quæ, licet veriùs oblatæ quàm veri nominis religiosæ aut moniales censendæ sint, tamen castitatem ac sacram pudicitiam sanctissimè colunt, obedientiam simplicissimè amplectuntur, paupertatem religiosissimè sequuntur; et quamvis ex earum ritu clausuræ non sint addictæ, eam nihilominùs ex animi fervore propemodùm servant perpetuam, quandoquidem nunquàm, nisi gravissimis et piissimis causis impellentibus, extrà domum pedem efferunt; sed statutis horis, iisque aptè per totum diem dispositis, officium parvum beatissimæ Virginis simul in choro recitant, cantu ad pietatis regulas tam feliciter formato, ut vix dici queat, num gravitatem suavitas, vel suavitatem gravitas superet. Orationi verò illi angelicæ, quam mentalem vocant, duabus item horis, unâ matutinâ, aliâ vespertinâ, maximo cum fructu operam navant, ac, ut uno verbo concludam, illas mihi referre videntur fœminas, de quibus sanctus Gregorius Nazianzenus ad Hellenium tam magnificè loquitur, ut eas cœlestia et pulcherrima Christi sidera nominare non vereatur.

Verùm cùm non ità pridem reverendissimum dominum archiepiscopum Lugdunensem salutandi gratiâ adiissem, verbaque simul de rerum nostrarum ecclesiasticarum statu misceremus, incidit inter alia sermo de istis duabus congregationibus mulierum, quarum odor suavissimus est in utrâque diœcesi, ut proindè earum recta gubernatio maximi omninò videatur esse momenti.

Cùmque ille suggereret operæ pretium fore, ut imprimis eas ad regulam aliquam religiosam, ex iis quæ ab Ecclesiâ approbatæ sunt, et ad clausuram, ac vota solemnia amplectenda, induceremus; ego quoque in eam sententiam facilè descendi, tum ob viri singularem in me auctoritatem, atque perspectam omnibus peritiam et pietatem, tum ob nominis religiosi splendorem, quem magno ornamento istis, alioquin piissimis, congregationibus futurum existimabam.

Ità ergo inter nos statutum est: atque ubi id aggredi cœpimus, miram in eis et suavissimam ad obediendum animorum promptitudinem et facilitatem invenimus.

Tria tantum habent in usu peculiaria pietatis officia, quæ summoperè illis cordi sunt; et quæ si ab apostolicâ sede concedantur, nihil in hâc status mutatione durum, nihil insuave futurum est. Ea autem sunt ejusmodi, quæ, quantùm existimo, cum clausurâ, aut statu religioso mulierum, minimè pugnent; quæque peritis rerum nostrarum Gallicarum æstimatoribus non solùm non imminuere, sed etiam plurimùm promovere pietatem videantur.

Primum est, ut ad officium clericale, quod magnum vocant, non obligentur, sed tantùm ad officium parvum beatissimæ Virginis. Hujus antem harum desiderii ratio est, quia in illis congregationibus, plerumquè recipiuntur mulieres jam adultæ, quæ officium magnum, cum illius rubricis, vix ac ne vix quidem addiscere possent, deindè quia breve illud officium beatæ Virginis, magnâ vocum, accentuum, pausarumque distinctione celebrant, quod nequaquam, si longius officium recitandum foret, præstare possent. Quod ideò maximâ consideratione dignum est, quia inter omnes totius orbis mulieres, nullæ sunt quæ ineptiore latini sermonis pronuntiatione utantur quam Gallicæ; quas proindè impossibile esset accentuum, quantitatum, et rectæ pronuntiationis leges, in tantâ officiorum, lectionum et psalmorum varietate, observare. Undè dolendum est, tantam in plerisque monasteriis mulierum pronuntiationis imperitiam audiri, ut etiam alioquin cordatis auditoribus interdùm risum, sciolis verò et hæresi infectis cachinnum moveant et scandalum.

Secundum est, quod viduas interdùm etiam aliquot annis, in habitu sæculari, sed tàmen modestissimo, secum ad congregationis pia officia exercenda habitare permittant: verùm non sanè

quidem omnes viduas, sed eas tantùm quæ, cùm religionem ingredi cupiant, interim dùm de nuncio sæculo ac nuptiarum interpellatoribus remittendo seriò cogitant, thesaurum castitatis, quem in vasis fictilibus portant, abscondere prudenter quærunt; ne in manibus illum portantes in conspectu filiorum hominum, latronum deprædationi objiciant.

Hujus autem desiderii ratio est, quia in istis regionibus tantâ libertate viri viduas, quamvis piissimas, colloquiis et irritamentis sæcularibus infestant, ut quæ veram viduitatem colere volūnt, vix id tutò præstare possint; quibus hâc viâ optimè consulitur. Cùmque hujusmodi viduæ obedientiam et exactam propemodùm clausuram observent (vix enim semel bisque quotannis, ad domestica negotia componenda, illis egredi contingit), nihil omninò dispendii, plurimùm verò compendii huic consuetudini inesse existimandum est. Immò verò multò minùs ea periculum habet, quàm quæ in plerisque piissimis monasteriis viget, ut sorores conversæ, negotiorum gerendorum gratiâ, egredi et regredi possint; neque multò plus difficultatis quàm illa, quæ tamen satis trita est, ut puellæ educationis gratiâ in monasteriis recipiantur. Quid enim interest num puella educationis, vel vidua castitatis gratiâ, in monasterio degat? Quæ omnia maximè vera existimabit, quisquis harum regionum gallicarum mores et ingenia rectè perspexerit.

Tertium est, quòd non solùm viduas hujusmodi, quæ seriò sæculo renuntiare intendunt, sed interdùm alias etiam conjugatas admittunt, eas scilicet, quæ cùm velint novam in Christo vitam instituere, atque adeò confessiones, quas vocant generales, præviis aliquot exercitiis spiritualibus, facere, opus habent in remotum à sæcularibus locum tantisper aliquot diebus secedere. Et sanè, quàm uberes fructus hæc sacra paucorum dierum hospitalitas afferat, nemo satis pro merito dixerit. Per eam enim non quieti tantùm, sed et pudori, verecundiæ ac honestati mulierum consulitur, dùm ad fenestellam craticulis ferreis munitam, pro confessionibus sororum audiendis efformatam, confessarios accersunt, ibique documenta salutis audiunt, quæ posteà per quietem cum aliquâ ex sororibus anima revolvunt.

Porrò si aliqua causa pia subsit, propter quam mulieres monialium claustra ingredi possint (sunt autem aliquot), hæ duæ inter præcipuas numerandæ sunt; quas tamen ita obtinere æquum est, si ab ordinario ejusve vicario generali scripto probentur, et quandiù ex hujusmodi praxi nihil detrimenti disciplinæ regulari accedet.

Quòd si ex præterito de præsentibus et futuris conjectura sumenda sit, nihil omninò sanctius, nihil utilius; quin immò, quia res felicissimum hactenùs habuit successum, in posterum eumdem habituram sperandum est.

Cæterùm habet reverendissimus dominus archiepiscopus Lugdunensis intercessorem potentissimum, christianissimi scilicet regis oratorem. Habent etiam sorores hujus civitatis validissimas preces serenissimæ ducissæ Mantuæ viduæ, quæ eas plurimùm diligit. Ego verò, cardinalis amplissime, te unico intercessore utor, tum quia te solum ex augustissimo illo apostolico collegio novi, tum quia de rebus istis nostris cis-montanis optimè judicare potes, et plerisque illud suggerere, aliter hic, aliter ibi, rem divinam esse promovendam, pro morum ac regionum varietate; tum quia de tuâ ergà hanc diœcesim miserabilem commiseratione, libri tui Controversiarum, de tuâ verò ergà pias animas benevolentiâ novissimus ille et amabilis nimis tuus Benjamin, dubitare non sinunt.

Quare de eximiâ illâ illustrissimæ dominationis vestræ in bonos bonorumque conatus confisus, eam enixè rogo et obtestor, ut pro suâ prudentiâ, negotium, suâ, quâ pollet, auctoritate promoveat et conficiat. Vale, clarissime, amplissime et illustrissime præsul; et me Jesu Christi amore excusatum et amatum velis, rogo supplex et obtestor.

Quoique je ne sois pas connu dans le monde ni dans la ville de Rome, et que, par cette raison, je n'aie aucun crédit, ce qui me console, c'est que celui à qui j'ai l'honneur d'adresser mes presentes supplications, est bien connu et singulièrement aimé, non-seulement dans cette capitale du monde chrétien, mais encore par toute la terre; et malgré le respect que m'inspire la dignité de votre illustrissime et révérendissime seigneurie, je fais cette démarche avec d'autant plus de confiance, que j'agis par le motif de charité qui est en notre Seigneur.

Nous avons, tant ici qu'à Lyon, deux communautés de filles et de veuves, lesquelles, sans être religieuses, ou, pour mieux m'expliquer, étant simplement oblates, ne laissent pas d'observer très-religieusement et très-saintement la chasteté, la pauvreté et l'obéissance. Elles ne sont pas non plus obligées à la clôture, et cependant on peut dire qu'elles la gardent perpétuellement avec une grande ferveur, vu qu'elles ne sortent jamais que pour des causes très-graves, très-saintes et très nécessaires. Elles ont des heures assignées chaque jour pour réciter ensemble, dans le chœur, le petit office de la bienheureuse Vierge. Cela se fait avec une si douce décence, et d'un ton qui respire tant la piété, que l'on seroit en peine de

dire laquelle des deux, de la douceur du chant ou de la gravité, l'emporte sur l'autre. Elles emploient à l'exercice angélique de l'oraison mentale deux heures par jour, une le matin et l'autre le soir, et en retirent un fruit merveilleux. En un mot, elles me remettent dans la mémoire ces saintes femmes dont S Grégoire de Nazianze, écrivant à Helleuius, ne fit point de difficulté de dire, dans des termes magnifiques, qu'elles etoient des astres du firmament et de très-brillantes étoiles de Jésus-Christ.

Il n'y a pas long-temps qu'étant allé saluer M. le révérendissime archevêque de Lyon, entre autres discours que nous tînmes sur nos affaires ecclésiastiques, nous tombâmes sur ces deux communautés de femmes, qui sont en si bonne odeur en l'un et l'autre diocèse, à cause de leur piété, que l'on juge qu'il est de la dernière importance qu'elles soient gouvernées sagement.

Il me fit entendre qu'il seroit à propos qu'elles prissent quelqu'une des règles qui sont approuvées par l'Église, qu'elles gardassent la clôture, et qu'elles fissent des vœux solennels. Je consentis volontiers à ses propositions, tant à cause de l'autorité que ce grand homme a sur mon esprit, de sa science et de sa piété, qui le font admirer de tout le monde, qu'à cause de la gloire attachée au titre de religion, que j'ai toujours estimé très-honorable à ces dévotes congregations.

Ce fut donc là notre conclusion; et quand ce vint à l'execution de ce dessein; et que nous eûmes commencé à y travailler, nous trouvâmes en elles une très-grande promptitude et une admirable facilité à obéir.

Entre leurs exercices de piété, il y en a trois qui leur tiennent fort au cœur. Si le saint-siege daigne les leur permettre, il n'y aura rien de dur ni de désagreable dans ce changement d'etat : ils sont tels qu'ils ne répugnent nullement, à mon avis, à la clôture et à la vie religieuse des femmes; et tous ceux qui savent comment on se gouverne en France, jugeront que la piete en recevra un grand accroissement, bien loin qu'elle en reçoive la moindre diminution.

Le premier de ces exercices est la récitation du petit office de Notre-Dame; car elles ne sont pas obligees au grand office. La raison de cela est qu'elles reçoivent souvent des femmes âgées qui ne peuvent apprendre le grand bréviaire avec toutes ses rubriques, ni le réciter distinctement avec les pauses et les accents convenables, au lieu qu'elles pratiquent tout cela facilement en récitant le petit office. Cette raison est sans doute digne de considération, parce que, parmi le grand nombre de monastères de femmes qui sont répandus par tout le monde, il n'y en a pas qui prononcent plus mal le latin que les Françoises. Il seroit donc impossible qu'elles observassent les règles de la prononciation dans une si grande variété d'offices, de leçons et de psaumes. En effet, c'est une grande pitié que l'ignorance de la prononciation latine dans la plupart des couvents de femmes : car elle va si loin que les plus dévots même ont de la peine à s'empêcher de rire, et que les impies et les demi-savants s'en moquent et s'en scandalisent.

La seconde espèce d'obligation consiste à permettre aux veuves de demeurer quelquefois des années entières avec elles, et de faire les offices de la congrégation en habit séculier, mais très-modeste. Au reste, elles ne font point cette faveur à toutes sortes de veuves, mais seulement à celles qui, desirant entrer en religion, pendant qu'elles songent sérieusement à mettre ordre à leurs affaires temporelles, à renoncer au monde, et à éviter la poursuite de ceux qui les voudroient faire passer à de secondes noces, tâchent de cacher avec prudence le trésor de leur chastete, qu'elles gardent dans des vases d'argile, de peur qu'en le portant dans leurs mains, à la vue des enfants des hommes, elle ne l'exposent à devenir la proie des voleurs.

Le fondement de cette pratique est que, dans ces pays-ci les hommes tendent des pieges aux veuves, mais aux plus devotes, avec une telle liberté et dissolution, par les cajoleries et les amorces ordinaires aux gens du monde, que, bien qu'elles soient résolues de demeurer dans l'etat d'une parfaite viduite, à grande peine le peuvent-elles exécuter. C'est pour remedier à ces inconvénients qu'on leur procure un moyen si salutaire; et comme elles observent l'obéissance et une exacte clôture (car à peine sortent-elles une ou deux fois l'année pour regler leurs affaires domestiques), il n'en peut arriver de dommage, mais, au contraire, il résulte un grand bien de cette conduite. On peut même avancer qu'il y a moins de péril en cela qu'en ce qui se pratique dans un grand nombre des plus saints monastères, où les sœurs converses sortent et rentrent, vont et viennent pour les affaires de leurs maisons. Il y a aussi moins d'inconvénients que de recevoir de jeunes filles pour les instruire, ce qui est néanmoins très-commun. Au reste, il est assez indifférent à une communauté, qu'une jeune enfant y soit admise pour y être instruite, ou qu'une veuve y demeure pour mettre à couvert sa chastete : ceux qui connoissent les mœurs et le génie des François, confesseront que tout ceci est dans l'exacte vérité.

La troisième espece de devoirs se rapporte non seulement aux veuves qui ont un vrai dessein de

renoncer au siècle, mais encore aux femmes mariées, qui, voulant mener une nouvelle vie en Jésus-Christ, et faire des confessions générales après quelques jours d'exercices spirituels, ont besoin de se retirer pendant ce peu de temps dans un lieu éloigné des embarras des choses séculières. Et, certes, on ne peut exprimer dignement les fruits abondants que produit cette sainte hospitalité; car, par ce moyen, on pourvoit non-seulement au repos de ces personnes, mais aussi à la honte qu'elles ont de se faire connoître, honte assez ordinaire aux personnes du sexe; et on met à couvert l'honneur et la pudeur. Pour cet effet on les envoie à une petite fenêtre munie d'un treillis de fer, qui a été pratiquée tout exprès pour la confession des sœurs, et où ces étrangères peuvent se confesser sans voir, ni être vues de personne; et après y avoir reçu les instructions salutaires qui leur conviennent, elles vont les méditer à loisir avec quelqu'une des sœurs.

Or, s'il y a quelques pieux motifs pour lesquels les femmes puissent entrer dans les monastères, ces deux-ci doivent être du nombre; bien entendu qu'on doit demander et obtenir par écrit l'approbation de l'ordinaire, ou de son vicaire général, et que cela ne peut avoir lieu qu'au cas qu'il n'en arrive aucun préjudice à la discipline régulière.

Que si on peut tirer du passé une conjecture pour le présent et l'avenir, il n'y a rien de plus saintement établi ni de plus utile que cette pratique; car, comme jusqu'à cette heure elle a eu un très-heureux succès, on doit espérer qu'elle l'aura encore par la suite.

Au reste, monseigneur le révérendissime archevêque de Lyon a un très-puissant intercesseur auprès de sa sainteté, savoir l'ambassadeur du roi très-chrétien; les sœurs de cette ville, qui ont gagné l'affection de la sérénissime duchesse de Mantoue, sont soutenues de ses prières, qui sont d'un grand poids; et moi, très-illustre cardinal, je ne veux que vous pour intercesseur, tant parce qu'il n'y a que vous du sacré collége que j'aie l'honneur de connoître, que parce que vous êtes instruit et en état de juger parfaitement des affaires de ces contrées qui sont en-deçà des monts, et de faire sentir au plus grand nombre de nosseigneurs vos confrères, qu'on doit traiter les affaires de la religion diversement, suivant la diversité des mœurs et la différence des régions. De plus, votre livre des Controverses me répond de votre charité compatissante pour ce pauvre diocèse, et cet aimable Benjamin que vous venez de mettre au jour ne me permet pas de douter de votre bienveillance envers les ames devotes.

C'est pourquoi, m'appuyant sur cette forte inclination de votre illustrissime et révérendissime seigneurie à favoriser les pieuses entreprises, je la supplie très-humblement, et je la conjure d'employer toute sa prudence et toute son autorité pour faire réussir celle-ci, pour laquelle je m'intéresse. Je vous prie de m'excuser et de m'aimer pour l'amour de Jésus-Christ, très-grand, très-illustre et très-excellent prélat, votre, etc.

LETTRE CCCXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SON BEAU-FRÈRE (1).

La vieillesse et la caducité, une longue maladie, la nécessité de mourir, et la bonne vie des personnes que l'on regrette, sont autant de motifs de consolation après leur mort.

Annecy, 13 juillet 1616.

Monsieur mon cher frère, la longueur du temps que M. votre père a vécu, et les dernières langueurs qui vous ont, il y a quelque temps, annoncé son trépas et menacé de son absence future, vous auront donné sujet de vous résoudre en la perte du bonheur que vous aviez de le sentir encore en ce monde; car, en somme, puisque nul n'est exempt de la mort, la plus favorable condition que nous puissions avoir d'elle, c'est quand elle nous laisse longuement jouir de ceux à qui nous appartenons.

Il faut donc louer Dieu, et le benir de la faveur qu'il vous a faite de vous avoir longuement maintenu ce père, et acquiescer à sa volonté, par laquelle il vous l'a ôté maintenant. Pour moi, je ne veux point ici user des termes ordinaires avec vous : le lien qui me tient attaché à votre amitié et service vous servira de gage et d'assurance que je rendrai bien mon devoir à prier pour le defunt et honorer sa mémoire; et, quant au reste, je suis, monsieur mon frère, votre, etc.

LETTRE CCCXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA SŒUR JEANNE-MARIE DE LA CROIX, SA NIÈCE, ALORS AGÉE DE SEIZE ANS.

(Tirée du second monast. de la Visitation d'Annecy.)

Il l'engage à se comporter si bien qu'elle soit le modèle de ses compagnes, surtout de celles de son âge.

Après le 8 août 1616.

Vous êtes employée bien jeune à de grandes œuvres; cela doit vous faire humilier profondément, et vous faire résoudre à fidèlement obéir aux règles et à votre supérieure : car c'est pour votre service qu'on vous a choisie, afin que,

(1) Il y a apparence que c'étoit son beau-frère.

comme d'autres serviront de bons exemples aux filles plus avancées en âge qui se rangeront à la congrégation, vous serviez aussi de patron aux plus jeunes, ce qui est extrêmement important; car Dieu aime très-particulièrement les prémices des années, et désire qu'elles lui soient consacrées. Allez donc bien sagement, ma chère fille; faites que votre humilité, obéissance, douceur et modestie, servent de miroir aux jeunes, et de consolation aux autres. Dieu soit à jamais avec vous, et vous veuille bénir de sa dextre! Amen. Vive Jésus!

LETTRE CCCXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN AMI.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Meaux.)

Témoignages d'amitié, et envoi du *Traité de l'Amour de Dieu*.

10 août 1616.

Il ne faut jamais, certes, monsieur, puisque j'ai l'honneur que vous soyez mon très-cher fils, il ne faut point faire d'excuse quand vous ne m'écrivez pas; car je ne puis non plus douter de votre amour filial envers moi, que je ne puis vivre sans sentir continuellement dedans mon cœur les elans de l'amour paternel envers vous. Les défiances n'ont point de lieu où l'amour est parfait; mais il est vrai toutefois, monsieur mon fils, que vos lettres m'apportent toujours une délectation extrême, y voyant, ou du moins entrevoyant les traits de votre bonté naturelle et de la sainte charité de votre ame, qui produit et nourrit la douceur de votre dilection filiale que vous répandez sur moi, et qui me remplit de suavité.

Faites donc, monsieur mon fils, faites souvent, je vous supplie, cette grace à mon esprit, mais seulement pourtant quand vous pouvez bonnement sans vous incommoder; car, quoique vos lettres me soient plus délicieuses que je ne puis dire, si elles vous coûtoient de l'incommodité, elles me seroient douloureuses, aimant plus votre plaisir que le mien, selon la coutume des pères: et moi, cependant, monsieur mon très-cher fils, afin de suppléer en quelque sorte les defauts que le manquement de commodités me pourroit faire faire de vous écrire souvent, je vous envoie le livre de *l'Amour de Dieu*, que je n'ai guére exposé aux yeux du monde, et vous supplie que si quelquefois l'affection que vous avez pour moi vous donnoit quelque désir d'avoir de mes lettres, vous preniez ce traité et en lisiez un chapitre, vous imaginant que s'il n'y a point de Théotime au monde auquel s'adresse mes paroles, vous êtes celui entre tous les hommes qui êtes mon plus cher Théotime. Le libraire a laissé couler plusieurs fautes en cette œuvre, et moi aussi plusieurs imperfections; mais s'il se trouve des besognes parfaites en ce monde, elles ne doivent pas être cherchées en ma boutique: si vous lisez celle-ci de suite, elle vous sera plus agréable à la fin.

Nous avons ici, depuis trois jours, monseigneur le prince de Piémont, qui me fit l'honneur de venir descendre chez moi tout à l'impourvu, étant venu par les postes, lui septième: depuis il a été logé au château. C'est le plus doux, gracieux et dévot prince qu'on puisse voir; un cœur plein de courage et de justice; une cervelle pleine de jugement et d'esprit; une ame qui ne respire que le bien et la vertu, l'amour de son peuple, et surtout la crainte de Dieu. Vous saurez, je m'assure, avant la réception de la présente, les causes de sa venue. Reste, monsieur mon très-cher fils très-honoré, que je vous souhaite toutes les bénédictions célestes; et c'est la respiration ordinaire de mon cœur, puisque j'ai la faveur et le bonheur d'être avoué votre père, et que je dois être et suis à jamais votre, etc.

LETTRE CCCXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Considérations sur la nativité de Notre-Dame.

7 septembre 1616.

Je vis en espérance, ma très-chère fille, que si mon ingratitude ne me forclôt point du paradis, je jouirai un jour par complaisance de la gloire éternelle, en laquelle vous vous plairez par jouissance, après avoir saintement porté la croix en cette vie, que le Sauveur vous a imposée du soin de le servir fidèlement en votre personne, et en la personne de tant de chères sœurs qu'il vent être vos filles en ses entrailles.

Je les salue, ces très-chères filles, en l'amour de la très-sainte Vierge, sur le berceau de laquelle je les invite de jeter tous les matins des fleurs pendant cette sainte octave; des saints soucis de la bien imiter, des pensées de la servir à jamais, et surtout des lis et des roses de pureté et ardente charité, avec les violettes de la très-sacrée et très-désirable humilité et simplicité.

LETTRE CCCXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE FAVRE, SUPÉRIEURE DES FILLES DE LA VISITATION DE LYON.

Il lui recommande d'entretenir l'union et la charité parmi ses religieuses, et de se garder de la prudence humaine.

10 septembre 1616.

Cette grande chère fille qui n'écrit point mériteroit qu'on la laissât aussi dans son silence : mais mon affection ne le permet pas. Et que vous dirai-je donc, ma très-chère fille? Je vous recommande la confiance en Dieu, la parfaite simplicité, et la sincère dilection.

Vous avez là ces pauvres sœurs (1), lesquelles sont sous votre crédit, et dépendent de votre assistance au progrès de votre service, pour lequel elles sont allées : unissez vos cœurs et foibles forces, car par l'union vous prendrez des forces invincibles.

Notre mère (2) vous dira peut-être, si elle en a le loisir, la crainte que j'ai que les renardeaux n'entrent dans cette petite nouvelle vigne pour la démolir; je veux dire les aversions et répugnances, qui sont les tentations des saints. Étouffez-les en leur naissance. Tenez votre charité bandée, et tenez pour suspect tout ce qui sera contraire à l'union, au mutuel support, à la réciproque estime que vous devez avoir les unes envers les autres.

Gardez-vous de la prudence humaine, que notre Seigneur estime folie; et travaillez en paix, en douceur, en confiance, en simplicité. Sitôt que vous aurez fait ce que vous avez à faire, vous ferez bien d'achever votre affaire particulière. Vivez toutes dans les entrailles de la charité divine, ma très-chère fille, à qui je suis de tout mon cœur votre, etc.

LETTRE CCCXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Il l'exhorte à supporter le prochain.

8 octobre 1616.

Ma très-chère fille, les aversions et repugnances de quoi on nous écrit nous exercent un peu. O Dieu! quand sera-ce que le support du prochain aura sa force dans nos cœurs! C'est la dernière et la plus excellente leçon de la doctrine des saints : bienheureux l'esprit qui la sait! Nous désirons du support en nos misères, que nous trouvons toujours dignes d'être tolérées : celles du prochain nous semblent toujours plus grandes et pesantes.

Dieu vous fasse sainte, ma très-chère fille, et toute votre chère troupe. Dieu soit exalté en vos misères, sur le trône de sa bonté, et le théâtre de notre pure et sincère humilité. Dieu vous fasse tout faire pour sa gloire, afin qu'un jour vous en soyez couronnée. Ma très-chère fille, vous êtes la fille de mon cœur, et je ne laisserai jamais de souhaiter que vous soyez la fille du cœur de Dieu, qui nous a donné des cœurs afin que nous fussions ses enfants, en l'aimant, bénissant et servant ès siècles des siècles. Vive Jésus!

(1) La mère Favre avoit pour coadjutrices dans la fondation du monastère de Lyon, les mères Marie-Aimée de Blonay, son assistante et maîtresse des novices, et Péronne-Marie de Chastel.

(2) Madame de Chantal.

LETTRE CCCXXIV.

FRANÇOIS DE SALES, A M. N***, SECRÉTAIRE DE SON ALTESSE SÉRÉNISSIME.

(Tirée du premier monastère de la Visitation, rue Saint-Antoine.)

Il le prie de lui expédier une lettre de recommandation qu'il avoit obtenue du duc de Savoie pour le vice-légat d'Avignon, au sujet de quelques bourses dans le collége de Savoie en cette ville, auxquelles le Saint et son chapitre avoient droit de nommer, et qu'on leur contestoit.

Annecy, 13 octobre 1616.

Monsieur, je vous supplie de me faire la charité que je puisse avoir la lettre que son altesse a accordée au vice-légat d'Avignon, en recommandation de l'affaire que la Sainte-Maison de Thonon, mon chapitre et moi y avons, sur le sujet des places d'Annecy, ou de Savoie, fondé audit Avignon, qui appartient à la nation de Savoie, afin que nous soyons remis en possession de les avoir.

Je vous enverrai le mémorial, et M. Boschy me fit la faveur de me promettre l'expédition de ladite lettre, laquelle nous désirons avoir, afin de faire partir au plus tôt le personnage que nous envoyons pour faire la sollicitation.

Cependant je vous conjure de m'aimer toujours, de me tenir en la bonne grace dudit seigneur Boschy, que je salue humblement, et de me croire, monsieur, votre, etc.

LETTRE CCCXXV.

LE CARDINAL BELLARMIN, A S. FRANÇOIS DE SALES.

Rome, 29 décembre 1616.

Quid super re sibi propositâ sentiat, rem interim totam se pro viribus euraturum.

Etsi fortassè non multis in Urbe reverendissima amplitudo vestra nota sit, mihi tamen à multis annis virtutes vestræ multæ et magnæ notissimæ sunt : neque mihi tantùm, sed etiam sanctissimo patri nostro nota est vigilantia pastoralis et charitas in gregem proprium reverendissimæ dominationis vestræ.

Sed quod attinet ad negotium virginum et viduarum, quod mihi amplitudo vestra commendat, non scio prorsùs quid agam ; tum quia nemo hic est, quod sciam, qui causam sollicitet ; tum quia certum est cum illis tribus conditionibus obtineri non posse ab apostolicâ sede, ut confirmetur vera monastica professio. Ego quidem paratus sum pro viribus adjuvare propositum reverendissimæ dominationis vestræ, si quis sit qui ad me veniat, et negotium urgeat. Hactenùs enim neminem vidi, nec satis scio cui litteras tradam quas nunc scribo.

Sed tamen interim consilium dabo, quod mihi ipse acciperem, si res mea ageretur. Ego igitur retinerem virgines et viduas istas in statu in quo sunt, nec mutarem quod benè se habet. Nam antè tempora Bonifacii VIII, erant in Ecclesiâ sanctimoniales, tum in Oriente, tum in Occidente, quarum sæpè mentionem faciunt sancti Patres ; ex Latinis, Cyprianus, Ambrosius, Hieronymus, Augustinus ; et ex Græcis, Athanasius, Basilius, Chrysostomus, et alii. Sed illæ non erant ità clausæ in monasteriis, ut non exirent quandò opus erat. Nec ignorat amplitudo vestra, coram Deo vota simplicia non minùs obligare, nec minoris meriti esse, quàm solemnia ; solemnitas enim, ut etiam clausura, inchoata est ecclesiastico instituto ab eodem Bonifacio VIII.

Et nunc etiam Romæ floret valdè monasterium nobilium feminarum à sanctâ Franciscâ Romanâ institutum ; in quo tamen, neque clausura est, nec solemnis illa professio.

Proindè si in istâ regione sine clausurâ et sine professione virgines et viduæ tam sanctè vivunt, ut audio, et simul prodesse possunt sæcularibus, non video cur ista ratio vivendi mutari debeat. Hoc tamen consilium meum meliori judicio libenter submitto.

Accepi, dùm hanc epistolam scriberem, alias litteras reverendissimæ dominationis vestræ pro negotio Avenionensi, pro quo laborabo quantùm potero. His bene valeat reverendissima dominatio vestra, mei memor in sanctis precibus suis. Admodum illustrissimæ et reverendissimæ dominationis vestræ addictissimus, atque ad obediendum promptissimus.

Réponse à la lettre du 10 juillet 1616. Le cardinal fait connoître à notre Saint que sa demande a des difficultés ; il ajoute cependant qu'il s'y intéressera de tout son pouvoir.

Quoique peut-être peu de personnes dans Rome connoissent votre seigneurie révérendissime, je ne laisse pas d'avoir depuis long-temps connoissance de la grandeur et de la multitude de vos vertus ; et je ne suis pas seul, car le saint père (Paul V) est instruit de votre vigilance pastorale, et de la charité avec laquelle vous gouvernez votre troupeau.

Pour venir aux vierges et aux veuves que votre seigneurie me recommande, je vous avoue que je suis fort en peine, parce qu'il n'y a personne ici, que je sache, qui s'intéresse dans cette négociation. Outre cela, il est certain qu'on ne pourra jamais obtenir du saint-siége l'établissement des congrégations en titre de religion aux clauses et conditions énoncées dans votre lettre. Quoi qu'il en soit, je suis prêt à entrer de tout mon pouvoir dans les vues de votre révérendissime seigneurie, pourvu que quelqu'un vienne ici solliciter cette affaire ; car jusqu'à présent je n'ai vu personne, et je ne sais même à qui donner la lettre que j'écris.

Je veux cependant vous donner un conseil, que je prendrois pour moi-même si j'étois dans le cas où vous êtes : je laisserois ces filles et ces veuves dans l'état où elles sont, et je ne changerois point ce qui est bien fait. Avant Boniface VIII il y avoit des religieuses tant en Orient qu'en Occident. Nous en avons pour garants les saints Pères ; à savoir, parmi les Latins, S. Cyprien, S. Ambroise, S. Jérome, et S. Augustin ; entre les Grecs, S. Athanase, S. Chrysostome, S. Basile, et plusieurs autres. Or, ces religieuses n'étoient point tellement enfermées dans leurs monastères, qu'elles ne sortissent dehors quand il étoit nécessaire. Et votre révérendissime seigneurie n'ignore point que les vœux simples n'obligent pas moins et ne sont pas du moindre mérite devant Dieu que les vœux solennels, puisque la solennité, aussi bien que la clôture, a commencé depuis le décret ecclésiastique du même pape.

Aujourd'hui même le monastère des nobles dames, institue par Ste Françoise Romaine, qui fleurit merveilleusement dans Rome, nous fournit un exemple de cet ancien usage ; car ces reli-

gieuses n'ont ni clôture ni profession solennelle.

C'est pourquoi, ai dans votre pays les filles et les veuves vivent aussi saintement, et peuvent être aussi utiles aux personnes du siecle par leur charité et leurs bons exemples, sans être enfermées ou cloîtrées, je ne vois pas pourquoi cette façon de vivre doit être changée. Toutefois, si quelqu'un a un meilleur avis à vous donner, j'y soumets volontiers le mien.

En écrivant cette lettre, j'en ai reçu de votre part qui regardent l'affaire d'Avignon; je m'y emploierai de tout mon pouvoir. Je désire que Dieu conserve votre seigneurie révérendissime; et je la prie de se souvenir de moi dans ses saintes prières, étant, monseigneur, votre, etc.

LETTRE CCCXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE FAVRE, SUPÉRIEURE DE LA CONGRÉGATION DE LA VISITATION, A LYON.

(Tirée du monastère de la Visitation de Grenoble.)

Nouvelles particulières sur diverses personnes.

21 janvier 1617.

Ma très-chère fille, je vous vois, certes, assez occupée parmi tant d'occurrences; Dieu soit à jamais votre force. M. l'aumônier m'écrit que monseigneur l'archevêque le vous ôte : je croia que ce ne sera pas sans vous bien pourvoir. Je crains pourtant la variété des opinions au maniement des ames; mais Dieu aura soin de votre chère troupe, afin qu'elle aille toujours le même chemin, puisque c'est celui auquel il l'a mise.

Notre mère ne sait pas que j'écrive : elle n'est pas sans affaires, mais bonnes et agréables, ayant madame la comtesse de Tournon et ses deux filles, qui font les exercices, et préparent leur confession générale.

Hé Dieu! quelles nouvelles du Puits-d'Orbe? cela me traverse le cœur. Oh! qu'il faut bien regarder à qui l'on donne accès en telles maisons, et quelles hantises, quels devis on admet.

La chère sœur de La Valbonne pensoit venir; mais le frère n'a pas voulu. Il y a obéissance en leur monastère, oui, et mortification.

Mais celle-ci est bien plus grande à Sales, où ma sœur a fait sa troisième couche d'une fille, laquelle une heure après son baptême est morte. Pour moi, je n'en aurois nul sentiment, si ce n'est pour compatir un petit avec la mère.

Vivez toujours toute à Dieu, ma très-chère fille; c'est le continuel souhait de mon cœur, qui chérit le vôtre incomparablement. Vive Jésus.

LETTRE CCCXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN RELIGIEUX.

Le Saint fait connoître les raisons pour lesquelles les religieuses de la Visitation ne disent pas le grand office, mais seulement celui de Notre-Dame. Il ajoute que cela est compensé par beaucoup d'exercices spirituels.

1617.

Mon révérend père, l'affaire des dames de la Visitation à Rome consiste en ce point : qu'il plaise à sa sainteté leur permettre de n'être point obligées à dire le grand office, pour les raisons suivantes :

Premièrement, il n'y a nation au monde où les femmes prononcent si mal le latin qu'en celle de France, et notamment ici; et seroit presque impossible de faire bien apprendre la prononciation de tout le grand office, là où il seroit bien aisé de la leur apprendre pour le petit office de Notre-Dame, comme elles le prononcent en effet bien déa à présent.

Secondement, en cette congrégation on desire recevoir les filles de petite complexion, et lesquelles, faute de forces corporelles, ne peuvent être reçues ès religions plus austères. Or, celles qui sont obligées au grand office, si elles le veulent dire distinctement et posément, ne le peuvent faire sans effort; et si elles le veulent dire vite et couramment, elles se rendent ridicules et indévotes. C'est pourquoi il est plus convenable que celles-ci, qui, faute de forces corporelles, ne pourroient pas dire posément, ne disent que le petit office.

Troisièmement, il y a exemple à Paris, où les sœurs de Sainte-Ursule, religieuses des trois vœux solennels, ne disent que le petit office.

Quatrièmement, les sœurs de la Visitation font plusieurs exercices spirituels qu'elles ne pourroient pas faire en disant le grand office.

Je pensois vous marquer les autres points; mais je me ressouviens que le père procureur général les a bien au long. Il faut que je vous dise que les règles dont on demande l'approbation sont toutes conformes à la règle de saint Augustin, hormis en la clausure absolue, que saint Augustin n'avoit point établie, à laquelle néanmoins les sœurs se veulent astreindre, selon le sacré concile de Trente. Peut-être que le saint-siége commettra quelqu'un de deçà, quelques prélats de religion et autres théologiens, pour les revoir, corriger et approuver.

Je ne vois pas qu'il soit besoin de vous avertir d'autre chose sur ce sujet, sinon que, quant au monastère de cette ville, attendu que l'église d'i-

celui est consacrée sous le titre de la Visitation de Notre-Dame et du glorieux saint Joseph, il seroit désirable que l'on obtînt indulgence plenière pour ce jour-là, et pour les jours des titres des autres maisons et monastères de cette congrégation, outre l'indulgence du jour de la Visitation, qui est titre général de la congrégation.

Monseigneur de Lyon est là, auquel s'il plaît de favoriser l'affaire, il peut infiniment en cela. Or, je crois qu'il lui plaira, puisqu'il a en sa ville metropolitaine une maison de la Visitation, où Dieu est grandement honoré.

Mais, mon révérend père, il faut traiter toutes choses doucement et avec circonspection ; ce que je dis, parce que quelques ecclesiastiques austères et exacts en leurs personnes ont rendu quelques signes qu'ils n'étoient pas satisfaits de quoi en cette congrégation il y avoit si peu d'austérité et de rigueur de peines : mais il faut toujours regarder à la fin, qui est de pouvoir recueillir les filles et les femmes débiles, soit en âge, soit en complexion.

Je désire encore obtenir une lettre de la congrégation des évêques à moi et au clergé de ce diocese, par laquelle il me soit enjoint d'ériger un seminaire de ceux qui prétendent à l'état ecclesiastique, où ils puissent se civiliser ès cérémonies, à catéchiser et exhorter, à chanter, et autres telles vertus cléricales ; car, quant aux petits enfants, nous en avons de reste qui veulent être ecclésiastiques, et qui n'étudient pour autre fin.

Or, je désire que le clergé ait part à la lettre, afin qu'on puisse imposer pour cela quelque petite cotisation sur les bénéfices. Le concile de Trente suffiroit ; mais pour le faire valoir plus efficacement, la susdite lettre seroit requise. Je suis votre, etc.

LETTRE CCCXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SA SAINTETÉ LE PAPE PAUL V.

Annecy, 1617.

Commendat nobilem peregrinum.

Beatissime pater, tametsi sedes apostolica suo splendore universos orbis christianos alliciat, habet tamen innatum aliquid beatitudo vestra, quo mitiùs ac suaviùs eorum corda demulceat, qui, annuente Dei benevolentiâ, sub ejus potestate ab eorum tenebris emerserunt.

E quibus cùm vir iste ad loca sancta proficisci in animo haberet, et ad hoc monumentum aliquod optaret à me, quo de suâ fide ac religione sanctitati vestræ fidem ego ipse facerem, facilè concedendum putavi, tum ne quod mei muneris est aliquâ in re defuisse insimularer, tum etiam ne quid virtuti illius ac bono nomini detraherem.

Quod equidem laudabilius est, quòd avitæ nobilitati renuntiare, et existimationis jacturam facere maluerit, ut abjectus viveret in domo Dei, quàm illustris habitare in tabernaculis peccatorum; ex quibus jampridem uxorem ac liberos eduxisset, si eorum affectus et consilia cum ipsius zelo consensissent.

Quapropter cùm per novennium probata mihi fuerit illius fidei ac religionis constantia, par est ut unà cum illo advolutus pedibus beatitudinis vestræ, mihi atque illi apostolicam benedictionem supplex expetam.

Le Saint recommande au pape un gentilhomme qui, ayant renoncé à la religion prétendue réformée, pour se faire catholique, avoit résolu de faire un voyage à Rome pour visiter les lieux saints. Ce gentilhomme s'appeloit Alexandre de Mont-Croissant, et étoit de Genève. Il fut converti par S. François, en 1608, avec plusieurs autres Génevois.

Très-saint père, quoiqu'il n'y ait rien de plus ordinaire que de voir le siége apostolique attirer tous les chrétiens de l'univers par l'éclat de sa majesté, cependant votre sainteté a, par-dessus cet avantage, je ne sais quels attraits et quels charmes naturels, qui lui gagnent les cœurs de ceux que la grace de Dieu a retirés des ténèbres de leurs erreurs, par nos soins et sous votre autorité.

La personne qui a l'honneur de se présenter à vous, très-saint père, est de ce nombre. C'est pourquoi, ayant dessein d'aller visiter les saints lieux de Rome, et m'ayant demandé pour votre sainteté une lettre de recommandation, où je rendisse témoignage de sa foi et de sa religion, afin d'avoir un plus libre accès à vos pieds, j'ai cru que je devois me rendre à sa prière, tant pour ne point encourir de blâme d'avoir manqué un devoir de ma charge, que pour rendre justice à la vertu et à la bonne odeur de la vie de cet honnête homme.

En effet, très-saint père, il s'est rendu d'autant plus recommandable, qu'étant d'une naissance distinguée par sa noblesse, il a eu le courage de renoncer au rang et aux dignités auxquels son sang lui permettoit d'aspirer, et de se ternir de réputation parmi les siens, pour vivre *inconnu dans la maison de Dieu, plutôt que d'habiter dans les palais des pécheurs* (1). Il y a longtemps qu'il en eût retiré sa femme et ses enfants, si leurs sentiments s'étoient accordés avec son zele.

Ayant été témoin pendant l'espace de neuf

(1) PSALM. LXXXIII, v. 11

années, de la constance de sa foi et de sa piété, je supplie très-humblement votre beatitude de lui accorder sa bénédiction apostolique; et, par la même occasion, je me prosterne à ses pieds, pour lui demander la même grace. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, très-saint père, de votre sainteté, le très-humble, etc.

LETTRE CCCXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du second monastére de la Visitation de la ville de Rouen.)

On parle d'ériger un nouveau monastére de la Visitation; il s'en réjouit, et en donne avis à madame de Chantal, à laquelle il donne de très-grandes marques d'affection.

9 février 1617.

Ce billet va dire à ma très-chére mère, que je chéris son cœur comme mon ame propre. On commence fort à parler d'une Visitation, et le passage de notre bon père prédicateur en a grandement réveillé l'appétit, et nous verrons que ce sera. J'ai commencé aujourd'hui, aussi heureusement que jamais je fis, les prédications (1), hormis que sur le milieu j'ai pensé être un peu enroué. Mon cœur a mille bons désirs de bien servir le divin amour. Que vous puis-je dire davantage, ma très-chére mère, sinon que vous demeuriez toujours en ce céleste exercice auquel Dieu vous a si souvent et puissamment invitée? Vous aurez la bonne madame du Chatelard, que je chéris fort de quoi elle a si bien conservé son affection : elle aura sans doute besoin de soin et de support. Je l'écrirai à nos sœurs de Moulins, ma très-chére mère, n'en doutez point. Or sus, qu'à jamais le nom du Seigneur soit sanctifié en notre cher cœur! Amen. Je salue chérement nos sœurs; et si madame la comtesse est là, je la salue très-particuliérement, et mes chéres filles, qui sont les siennes. Vous savez aussi de quelle affection je salue ma fille de La Fléchère; mais ma pauvre chére sœur Marie-Aimée, je n'en dis rien : c'est ma fille tout aimée, et mademoiselle de Chantal aussi est ma chère fille. Je suis, vous le savez vous-même, certes, tout vôtre.

(1) S. François prêchoit cette année le carême à Grenoble, y ayant prêché l'avent précédent.

LETTRE CCCXXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE VALESPELLE ET DE VILLENEUVE.

(Tirée du monast. de la Visitat. de la ville du Mans.)

Il promet à cette dame de s'employer dans une affaire qu'elle avoit, et dont elle lui avoit envoyé des mémoires.

1er avril 1617.

Madame, passant par cette ville avec beaucoup de presse, j'ai reçu votre lettre et les mémoires de vos prétentions, dont je suis bien aise, puisque le marquis d'Aix m'a écrit que je lui fisse savoir ce que vous prétendiez, et que, revenant en ce pays, il seroit toujours bien content de voir tous les différends qu'il pourroit avoir avec vous, avec le plus de douceur et d'amitié que vous pourriez désirer. Il est vrai, dit-il, qu'après son arrêt de Paris, il pensoit être exempt d'affaires pour votre égard. Je lui ferai donc part du mémoire qui m'est laissé; et sur ses réponses je vous tiendrai avertie, désireux que je serai toute ma vie de vous témoigner par effet que je suis, madame, votre, etc.

LETTRE CCCXXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. MILLETET, CONSEILLER DU ROI AU PARLEMENT DE BOURGOGNE.

(Tirée du monastère de la Visitation de Rouen.)

Le saint prélat lui recommande le bon droit de son Église. Il lui donne des nouvelles de M. de Charmoisy, qui étoit près de venir demeurer à Annecy avec son épouse, et qui avoit été fait grand-maître de l'artillerie de Savoie par M. le prince de Piémont, avec toute la gracieuseté possible. Il le prévient qu'il doit prêcher à Grenoble l'année suivante.

Annecy, 12 avril 1617.

Monsieur mon frère, c'est maintenant pour mon Église (et que puis-je dire de plus affectionné?) que j'implore votre fraternelle faveur, et crois qu'elle me sera facilement accordée, surtout quand vous aurez ouï la remontrance que ce porteur vous fera, par laquelle vous verrez que le brevet dont il s'agit est non-seulement fondé sur la piété, mais encore, si je ne me trompe, sur la justice. Je vous supplie donc très-humblement, monsieur mon frére, de nous être très-ardemment propice.

Vous me demandiez l'autre jour, par la dernière lettre que j'ai eu le bien de recevoir de vous, des nouvelles de M. de Charmoisy, mon parent; en

quoi vous témoignez votre bon et beau naturel, et cet honnête chevalier vous en sera grandement obligé quand il le saura, ce qui sera dans peu de jours, que lui et sa femme viendront en cette ville, puisque monseigneur le prince de Piémont, ayant reconnu en cette dernière occasion sa valeur et suffisance ès choses de la guerre, l'a créé grand maître de l'artillerie de cet état, et depuis a été embrassé et caressé sans mesure par monsieur le duc de Nemours, qui l'invita de venir en cette ville (1), et le traita très-honorablement : enfin il n'est que d'être gens de bien.

Je suis engagé encore pour l'année suivante (2) à Grenoble, monsieur le maréchal d'Esdiguières l'ayant demandé à son altesse, qui l'a volontiers accordé. Veuille la bonté divine m'y rendre fructueux ! Et il falloit bien rendre ce compte de moi-même à monsieur mon frère, que j'honore de tout mon cœur, et auquel je suis très-humble frère et serviteur, etc.

(1) D'Annecy.
(2) 1618.

LETTRE CCCXXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN ECCLÉSIASTIQUE.

Tendresse que les pasteurs doivent avoir pour leurs ouailles. Preuves de la douceur et de la bonté de notre Saint dans les contradictions et les traverses.

Annecy, 16 mai 1617.

Monsieur, sans offenser, ou quasi sans offenser une fille, on la jugeroit peu sage et n'avoir pas la cervelle bien arrêtée, si au milieu de la ville elle ouvroit son sein et exposoit ses mamelles à la vue de chacun ès rues et aux églises; mais on ne murmura jamais, et on ne le doit pas faire, de voir qu'une mère nourrice ouvre son sein, montre et donne sa mamelle à son poupon, parce que l'on sait bien qu'elle est nourrice, et que son devoir de mère nourrice l'oblige à donner le lait à son cher petit poupon, en quel lieu ou place qu'elle connoît qu'il en a besoin.

Je dis ceci et pour vous et pour moi ; car il faut toujours faire ce que nous devons, pour le service de notre doux et bon maître, envers ceux qui sont véritablement en lui nos enfants; et leur ouvrir, où leur nécessité le requiert, le sein maternel de notre affection à leur salut, et leur donner le lait de la doctrine; je dis maternellement, à cause que l'amour des mères est toujours plus tendre envers les enfants que celui des pères, pour ce, à mon avis, qu'il leur coûte plus. Soyons-le pourtant l'un et l'autre, car c'est le devoir que le souverain nous a imposé.

Au reste, je vous assure que j'ai ri, mais savez-vous, de bien bon cœur, quand j'ai vu, sur la fin de votre lettre, que l'on vous avoit dit que je m'étois mis en grande colère, et avois dit tout ce que me marquez par la vôtre ; et de plus vous me dites: Mon père, ne cachez point la vérité à votre fils, qui est perplexe sur ce sujet.

Et je vous dis véritablement : Mon fils, mon cœur va rendre à votre cœur l'hommage de la vérité. Si celui qui vous a fait un narré de ma colère n'en eût pas eu davantage que moi, vous ne seriez pas en peine du chétif père; mais je vous supplie, quand il retournera à vous, embrassez-le de ma part, et lui donnez double aumône, car je vous confesse qu'il n'a pas tout-à-fait tort : je suis un chétif homme, sujet à passion, mais, par la grace de Dieu, depuis que je suis berger, je ne dis jamais parole passionnée de colère à mes brebis.

Il est vrai que, sur la résistance de ces bons NN., je menaçai celui-là de son supérieur; mais je ne fis rien que ce que je dois faire et que je ferai toujours en tel cas. Je fus ému à la vérité, mais je retins toute mon émotion, et confessai ma foiblesse à notre mère (1), qui, en cette occasion, n'eut, non plus que moi, aucune parole de passion; et je vous dirai bien de plus, il semble que ces bonnes gens-là lui donnent de fréquents sujets de mortification qu'elle boit insatiablement.

Mais dites-moi, quel tort avons-nous fait à ce bon homme? Hélas, notre mère ni moi, ne prétendons qu'à dresser une petite ruche médiocre, et conforme à notre dessein, pour loger nos pauvres abeilles, qui ne se mettent en peine que de cueillir le miel sur les sacrées et célestes collines, et non de la grandeur et embellissement de leur ruche. Il est vrai, quand je considère notre mère et ses filles, *gratias ago ei qui me confortavit, Christo Jesu Domino nostro; quia fidelem me existimavit ponens in ministerio.*

A l'occasion de cette congrégation, j'ai assez dit là-dessus pour vous ôter de peine.

Pour le regard de ces bons gentilshommes, pour Dieu, monsieur mon très-cher confrère, absolvez de tout ce que je puis absoudre, sans réserve : car pourquoi vous réserverois-je aucune autorité que je puisse communiquer, puisque vous ne réservez aucune peine que vous puissiez prendre pour le bien de mes chères brebis?

Hélas! monsieur mon cher ami, j'ai quelquefois les larmes aux yeux, quand je considère ma babylonique Genève calviniste: *Hæreditas nostra versa est ad alienos :* le sanctuaire est en dérision,

(1) Madame de Chantal.

la maison de Dieu en confusion ; et qu'en dirai-je? Je ne puis bonnement que pleurer sur ses ruines.

Quand je considère notre pauvre petite et humble Visitation, qui apportera tant de gloire à Dieu, encore ai-je quelque consolation d'être l'évêque de ce diocèse; au moins y aurai-je fait ce bien. Mais si cet évêché avait un Hilaire, un Augustin, un Ambroise, ah ! ces soleils dissiperoient les ténèbres de l'erreur. Toutefois je m'arrête, et dis comme les gens de notre Évangile : *Dieu a bien fait tout.* Et vous, mon parfait ami et très-cher confrère, vous ferez bien si vous me croyez incomparablement votre très-humble, etc.

J'ai été vivement touché d'apprendre qu'au prieuré de N., l'on n'y voit plus la face de la sacrée dilection et union, sans laquelle la religion n'est qu'une véritable illusion : le pire est que la dissension est entre les bons, dont elle est plus dangereuse; et, comme dit S. Bernard parlant des religieux, qu'il estime être les yeux de l'Église épouse de Jésus-Christ, *Non est dolor sicut dolor eorum.* Votre œil doit discerner ce qui sera propice pour remédier à ce mal. Votre modération paternelle doit dissiper ces humeurs peccantes; votre zèle, votre justice et votre force, doivent terminer ces discordes.

LETTRE CCCXXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CORNILLON, SA SŒUR.

Le Saint la console sur la mort de M. le baron de Torens, leur frère.

Après le 27 mai 1617.

O Dieu ! ma pauvre très-chère sœur, que j'ai de peine pour le déplaisir que votre cœur souffrira sur le trépas de ce pauvre frère, qui nous étoit à tous si cher ! Mais il n'y a remède : il faut arrêter nos volontés en celle de Dieu, qui, à bien considérer toutes choses, a grandement favorisé ce pauvre defunt, de l'avoir ôté d'un siècle et d'une vocation où il y a tant de danger de se damner.

Pour moi, ma chère fille, j'ai pleuré plus d'une fois en cette occasion ; car j'aimois tendrement ce frère, et n'ai su m'empêcher d'avoir les ressentiments de douleur que la nature m'a causés ; mais pourtant je suis maintenant tout résolu et consolé, ayant su combien il est trépassé dévotement entre les bras de nos pères barnabites (1), de notre chevalier (2), après avoir fait sa confession générale, s'être réconcilié trois fois, avoir reçu la communion et l'extrême-onction fort pieusement.

Que lui peut-on désirer de mieux selon l'ame ? Et selon le corps, il a été assisté en sorte que rien ne lui a manqué.

Monseigneur le prince cardinal et madame la princesse (1) l'envoyèrent visiter, et les dames de la cour lui envoyèrent des présents pour sa bouche ; et enfin monseigneur le prince cardinal, après son trépas, envoya douze flambeaux avec les armoiries de son altesse, pour honorer son ensevelissement.

Dieu donc soit à jamais beni, pour le soin qu'il a eu de recueillir cette ame entre ses élus : car en somme, que devons-nous prétendre autre chose?

Il ne se peut dire combien la pauvre petite veuve a témoigné de vertu en cette occasion. Nous la garderons encore ici (2) quelques jours, jusqu'à ce qu'elle soit bien rassise. Jamais homme ne fut plus généralement regretté que celui-ci. Or sus, ma très-chère fille, consolons nos cœurs le mieux que nous saurons, et tenons pour bon tout ce qu'il a plu à Dieu de faire ; car aussi tout ce qu'il a fait est très-bon.

Je rends cette lettre commune à mon très-cher frère (3), et à vous, dans l'espérance de vous voir bientôt. Dieu bénisse à jamais votre cœur, ma très-chère sœur, ma fille, et je suis sans fin très-parfaitement tout vôtre, et votre, etc.

LETTRE CCCXXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Il faut servir et aimer Dieu parfaitement, sans s'étonner des difficultés.

30 juin 1617.

Vous pouvez penser, ma très-chère fille, ma sœur, et je crois que votre cœur vous le dit assez, que j'ai une extrême consolation dans le mien, quand vous m'écrivez de vos nouvelles ; car puisqu'il a plu à Dieu, je suis le cher frère et le père tout ensemble, mais le plus affectionné et sincère que vous sussiez imaginer.

Or, faites bien, ma chère ame, vos petits efforts doux, paisibles et amiables, pour servir

(1) Le mardi après le dimanche de la Trinité, 23 mai 1617.

(2) Janus de Sales, frère du saint évêque, chevalier de Malte, gentilhomme ordinaire de la chambre de son altesse royale de Savoie, son lieutenant au château de Nice, etc.

(1) Ce sont les deux enfants de son altesse le duc de Savoie.

(2) Au monastère de la Visitation, où S. François écrivoit cette lettre sans date.

(3) M. de Cornillon, beau-frère du Saint.

cette souveraine bonté, qui vous y a tant obligée par les attraits et bienfaits dont elle vous a favorisée jusqu'à présent ; et ne vous étonnez point des difficultés, car, ma très-chère fille, que peut-on avoir de précieux sans un peu de soin et de peine ? Il faut seulement tenir ferme à prétendre à la perfection du saint amour, afin que l'amour soit parfait ; l'amour qui cherche moins que la perfection, ne pouvant qu'être imparfait.

Je vous écrirai souvent ; car vous savez le rang que vous tenez dans mon esprit, le tout joignant notre mère (1), à laquelle je vous prie de me recommander : car bien que je lui écrive, si est-ce qu'il faut un peu employer votre entremise pour la récréer et réjouir ; d'autant qu'elle prend plaisir à savoir que vous êtes très-parfaitement ma très-chère fille, et que vous me chérissez en cette qualité-là. Dieu soit au milieu de votre cœur, et de celui de notre chère sœur, qui est, certes, ma fille de tout mon cœur, au moins je le crois, et le veux toujours croire pour mon contentement.

LETTRE CCCXXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU DUC DE SAVOIE

Il lui demande la grace d'un criminel.

Thonon, 7 juillet 1617.

Monseigneur, je demande très-humblement pardon à votre altesse, si en un temps auquel elle est environnée de tant d'affaires de conséquence, je prends la confiance en sa douceur, de lui présenter cette supplication, à laquelle je suis forcé par le devoir que ceux de ma condition ont de compatir aux misérables, et soulager les désolés, lors même qu'ils sont abandonnés de tout autre secours.

Après donc avoir bien su que l'étrange accident arrivé au sieur N., étoit procédé de malheur, plutôt que d'aucune malice ou délibération ; voyant qu'en une si extrême tribulation il recouroit à moi, pour obtenir par ma très-humble intercession l'accès aux pieds de votre altesse, je ne l'ai pu ni voulu éconduire, de peur d'offenser celui qui jugera les vivants et les morts, selon l'assistance qu'ils auront faite aux affligés : puisque même les deux personnes qui ont été les plus touchées en ce désastre, semblent conspirer au désir de la consolation de celui auquel il est arrivé ; car la fille ne souhaite rien tant que d'avoir son père, puisqu'elle a perdu sa mère.

Et quant à monsieur N., soit qu'il ait eu compassion de ce père et de cette fille, soit qu'il ait été animé de ce divin esprit qui nous fait vouloir le bien de ceux qui nous font du mal, il a déjà protesté qu'il ne vouloit procurer aucune punition, ni faire partie.

Reste l'œil du public, qui, je m'assure, regardera avec édification la grace d'un homme qui a tant de raisons et de justes excuses ; ainsi que votre altesse jugera bien, si elle commande que rapport lui soit fait de cette désaventure, selon qu'il en résultera des procédures de justice.

Et partant, monseigneur, la faveur que votre altesse fera à cette calamiteuse famille, sera également ornée de justice et de miséricorde, qui sont les deux ailes sur lesquelles l'agréable renommée des bons princes vole et au ciel et en terre, parmi mille bénédictions et de Dieu et des hommes.

Plaise donc à votre débonnaireté, monseigneur, de tendre sa main secourable à ce pauvre désolé, et d'excuser la liberté avec laquelle je lui propose cette bonne œuvre ; protestant que c'est avec toute la très-humble révérence que je dois à votre altesse, à laquelle je souhaite le comble de toute sainte prospérité, demeurant à jamais, monseigneur, votre, etc.

LETTRE CCCXXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Avantage qu'il y a d'être tout à Dieu. Exhortation à la joie spirituelle.

Annecy, 7 août 1617.

Quel bonheur, madame, d'être tout à Dieu ! car il aime les siens, il les protége, il les conduit, il les met au port de la désirable éternité. Demeurez donc ainsi, et ne permettez jamais à votre ame qu'elle s'attriste, ni vive en amertume d'esprit, ou en scrupule ; puisque celui qui l'a aimée, et qui est mort pour la faire vivre, est si bon, si doux, si aimable.

Il a voulu, ce grand Dieu, que vous fussiez sienne, et vous l'a fait vouloir, et vous l'avez voulu ; et il vous a fait prendre tous les vrais moyens pour le devenir. Vous l'êtes donc sans doute, ma très-chère fille, dont je me réjouis infiniment, et en bénis sa miséricorde, comme étant en elle sans fin, madame, votre, etc.

LETTRE CCCXXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Exhortation à la pureté d'intention et à une courageuse humilité.

Avant le 30 août 1617.

Ma très-chère fille, ce m'a été une grande satis-

(1) Madame de Chantal.

faction de vous savoir auprès de ma sœur N, où vous êtes coopératrice en l'etablissement de cette nouvelle maison. Tenez votre courage humblement élevé en Dieu, ma très-chère fille : servez-le fidèlement, faites toutes vos œuvres pour son bon plaisir; car à cela êtes-vous appelee. Donnez, le plus que vous pourrez, l'esprit d'une très-humble, mais courageuse simplicité, et de l'amour de la croix à ces ames que vous nourrissez, afin qu'elles soient agréables à celui qui désire les rendre ses épouses. Dieu soit au milieu de votre ame, ma très-chère fille, et je suis en lui votre, etc.

LETTRE CCCXXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Exhortation de se rendre conforme à la volonté de Dieu.

Annecy, 30 août 1617.

Que faites-vous, ma très-chère fille? car voilà le mot que vous voulez. Mon cœur pense souvent au vôtre : et si, vous demande si vous êtes toujours au pied de la croix, où je vous laissai, c'est-à-dire, toujours attachee à la très-sainte volonté de Dieu, pour ne fourvoyer ni à droite ni à gauche, ni aux contentements ni aux afflictions, ni entre les amis ni entre les ennemis, du chemin de ses ordonnances. Je le crois, certes, ma très-chère fille; hé! je vous en conjure. Ces jours s'écoulent, l'eternite s'approche : passons si droit qu'elle nous soit heureuse. Ce sont les souhaits que je fais sur vous, ma très-chère fille, à qui je suis fort affectionnement, votre, etc.

LETTRE CCCXXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE MONFORT, SA COUSINE.

Le Saint la console sur la mort de M. le baron et de madame la baronne de Torens.

Septembre 1617.

Mon esprit ne peut cesser de penser à vous, ma très-chère cousine, ma fille, et ne voudroit faire autre chose que de vous parler en la façon qu'il peut, et ne sait néanmoins que vous dire, étant, comme le vôtre, encore tout etouné; sinon, ma très-chère fille, que le divin époux de nos ames veut que nous regardions tous nos évenements dans le sein de sa céleste providence, et que nous jetions nos affections en l'éternite, où nous nous reverrons tous, pour ne jamais plus être séparés.

O ma fille! pourquoi nous sommes-nous jamais assurés et confiés en la vanite de cette vie périssable? Nos prétentions sont au-delà, où il faut donc lancer nos affections. En somme, nous voilà, ma très-chère fille, au vrai essai de la fidélite que vous devez à Dieu, auquel vous avez si souvent résigné toutes vos aventures. Ma très-chère cousine, tenez votre cœur en haut, et mettez le sacré crucifix sur votre poitrine, afin qu'il accoise vos sanglots et soupirs. Soyez bien toute sienne, et croyez-moi, il sera tout vôtre. Pour moi, je ne puis pas dire plus que jamais; s'il se pouvoit dire, certes, je dirai qu'inseparablement, plus que jamais, je suis tout vôtre, sans condition ni réserve.

LETTRE CCCXL.

MADAME DE CHANTAL, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée des lettres de madame de Chantal.)

Sa résignation sur la mort de madame la baronne de Torens, sa fille.

Après le 10 septembre 1617.

La paix de notre Seigneur, avec son éternelle bénédiction, soit toujours au milieu de votre cœur, mon vrai très-cher père. Certes, la médecine spirituelle que ce bon Sauveur nous a donnee, a fait encore aujourd'hui son effet avec la corporelle; mais l'une et l'autre avec tant de douceur, que je n'en ressens que fort peu de lassitude. Je me sens même soulagée, mon unique père, de ces maux de cœur, et mon esprit demeure tout plein de douceur et de suavité dans sa soumission et son amour pour la volonté divine, laquelle j'ai toujours plus de desir de voir régner souverainement en notre sainte unité.

Mais, mon Dieu! nonobstant cela, je vois et je sens combien cette fille étoit véritablement l'enfant parfaitement aimé de notre cœur, combien elle le sera toujours et avec justice, ce me semble. C'est un soulagement nonpareil pour moi dans cette douleur, de sentir cet amour où vous l'avez placée, comme une goutte d'eau précieuse dans un grand océan.

Je me soulage encore de vous dire ceci, mon unique et très-bon père : Dieu soit loué! mais je le dis de toute mon ame, en paix et en douceur, et avec une très-grande connoissance et reconnoissance de la grace que sa bonté nous a faite de nous donner une telle enfant, et de l'avoir attirée à soi si heureusement. Vraiment cette croix est très-précieuse, et celle de madame la duchesse bien riche, et pour sa valeur, et pour l'bonneur du témoignage de sa protection. Je veux le bien dire à tout le monde; car il nous sera utile, mais pour un peu de temps.

Il me semble que je devrois me retrancher de

parler tant de feu notre pauvre petite; car le contentement que j'y prends me laisse toujours de l'attendrissement, mon père, mon unique père, et tout ce que vous savez que vous m'êtes. Ceci me sera un petit restaurant de vous avoir un peu parlé; car enfin, tout ce qui est ici-bas de créé n'est maintenant rien du tout pour moi en comparaison de mon père très-cher. Monseigneur, votre très-humble, etc.

LETTRE CCCXLI.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU PAPE PAUL V.

Annecy, 17 septembre 1617.

Orat suam sanctitatem, liceat piis divæ Claræ virginibus, justas ob causas, bona communia possidere.

Beatissime pater, exstant in hâc diœcesi Gebennensi duo monasteria ordinis sanctæ Claræ, quorum unum ex civitate Gebennensi in civitatem Anneciaeensem, alterum ex oppido Orbiensi in oppidum Aquianense, hæreticorum injuriâ et violentiâ ante sexaginta annos expulsa, secesserunt.

Cùmque sorores dictorum monasteriorum, inter varias et frequentissimas paupertatis et mendicitatis ærumnas, vitam hactenùs utcumquè traxerint et sustentaverint; nunc tamen, post tot hæreticorum incursiones, ac diuturnorum bellorum clades, cùm diœcesis ista, miserandâ paupertate vexata, illarum mendicitati occurrere deinceps minimè valeat.

Ad pedes beatitudinis vestræ humiliter prostratæ, illius providentiam apostolicam summis votis orant, ut in posterum, per ejus placitum et dispensationem, illis liceat prædia et alia bona immobilia in communi possidere.

Quemadmodùm cum aliis ejusdem ordinis sororibus, Gratianopoli degentibus, minùsque egentibus, pro apostolicæ sedis paternâ charitate, dispensatum esse omnes probi rerum spiritualium æstimatores laudaverunt.

Sic enim fiet ut molestissimis anxietatibus animi, quæ in tantâ rerum omnium inopiâ spiritum propemodùm extinguunt, liberatæ et solutæ, alacriter in cæteris regulis sui ordinis adamussim servandis, ac Dei laudibus celebrandis, necnon pro Ecclesiâ precibus fundendis, longè feliciùs, faciliùs, et attentiùs incumbant et perseverent.

Il le supplie d'accorder dispense aux sœurs de Sainte-Claire, afin qu'elles puissent posséder des biens en commun.

Très-saint père, il y a dans ce diocèse de Genève deux monastères de l'ordre de Sainte-Claire, l'un desquels a été transféré de la ville de Genève en celle d'Annecy, et l'autre, de la ville d'Orbe en celle d'Evian, les religieuses ayant été chassées de leurs maisons par la fureur des hérétiques, il y a plus de soixante ans.

Ces pauvres filles, après avoir éprouvé tout ce que l'extrême pauvreté et la mendicité entraînent de misères après elles, étoient venues dans ce diocèse dans l'espérance d'y trouver quelque soulagement dans leur nécessité; mais ce pays est tellement épuisé lui-même par les fréquentes incursions des hérétiques, et par une longue suite de guerres, fléaux toujours accompagnés de ravages et de ruines, qu'elles n'ont plus d'autre ressource que votre sainteté.

Prosternées humblement à ses pieds, elles implorent sa charité apostolique, qui sait si bien pourvoir à tous les besoins de ses enfants, à ce qu'il lui plaise leur donner dispense pour posséder en commun des terres et d'autres biens immeubles.

C'est ce que les casuistes les plus éclairés dans la vie spirituelle ont approuvé, et ce que la bonté paternelle du saint-siége a déjà accordé aux religieuses claristes de Grenoble, quoique moins pauvres et moins à plaindre que celles-ci.

Par ce moyen, affranchies du chagrin qui les ronge, et de l'extrême indigence de toutes choses, qui éteint presque en elles l'esprit de Dieu, elles se porteront avec joie à l'observation de leurs autres règles, à célébrer le divin office, et à prier Dieu pour toute l'Église; enfin elles persévéreront à servir Dieu avec plus de progrès, de facilité et d'attention. J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, très-saint père, etc.

LETTRE CCCXLII.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU CARDINAL BELLARMIN.

Même sujet que la précédente.

Annecy, 17 septembre 1617.

Habemus hic monasterium unum sanctæ Claræ, et alterum Aquiani, in quibus sorores jejuniis, vigiliis, pedum nuditate, ac multis aliis corporis macerationibus, Deo optimo maximo servire conantur: cùmque mendicatis hinc indè eleemosynis hactenùs quamvis ægerrimè, inter multas et frequentissimas ægritudines, utcumquè vixerint; nunc demùm res ad eum statum redacta est, ut nullâ prorsùs ratione earum victui provideri possit, nisi sedes apostolica cum eis dispensare dignetur, ut in communi prædia et alia bona immobilia possidere possint.

Nam triginta annorum bellum durissimum, ac crebræ infestissimæque hæreticorum incursiones

effecerunt, nt in hâc Gebennensi diœcesi deinceps inveniri non possint eleemosynæ, quæ monasteriis istis snstentandis et alendis sufficere queant.

Mitto mendicitatem feminarum, ut experimento certissimo constat, acerrimis sollicitudinibus, continnis, immoderatis ac melancolicis cogitationibus, importunis de modo quærendi et habeudi inventionibus, et inquietissimis anxietatibus, plenissimam esse.

Quare videns paupertatem hanc extremam interiori plnrimùm obesse, neque posse moniales istas diutiùs in proposito perseverare, nisi de remedio opportuno illis à sede apostolicâ provideatur, quamvis nou mihi, sed ordini fratrum minorum, cura illarum incumbat, nolui tamen committere quin earum super hâc re supplicationem et preces, quas sanctissimo domino nostro offerre intendunt, meis etiam humillimis votis adjuvarem apud dominationis vestræ illustrissimæ clementiam, quam illis summoperè cupio propitiam.

Eamdem interim obiter admonens, in istis monasteriis mulierum hujus provinciæ nullo modo observari concilii tridentini saluberrima decreta de confessario extraordinario bis terve in anno monialibus dando, et de puellis feminisve ante professionem ab episcopo probandis. Quin etiam, quando per jubilæum cuicnmque licet quem maluerint, ab ordinario approbatum, confessarium eligere, per summum nefas istis hæc via solandi conscientias suas intercluditur.

Atque hoc illustrissimæ dominationi vestræ aperuisse satis sit. Deus autem ipsam quàm diutissimè servet incolumen, cujus sacras manus humillimè exosculor.

Monseigneur, nous avons ici (à Annecy) un monastère de religieuses de Sainte-Claire, et nn autre à Evian, dont les sœurs servent Dieu par leurs jeûnes et leurs veilles, en marchant nu-pieds et pratiquant plusieurs autres mortifications. Elles ont jusqu'à présent traîné une vie languissante, et ont été affligées par de fréquentes maladies; ce qui n'est pas surprenant, n'ayant d'autre moyen pour vivre que des aumônes mendiées de tous côtés, qu'elles n'arrachent qu'avec peine. Mais à présent la misère est si grande, qu'elles sont réduites à mourir de faim, à moins que le saint-siége ne veuille bien leur permettre d'avoir des fonds et des biens immeubles en commun.

Le fléau d'une guerre do trente ans et les violentes incursions des hérétiques, sont cause que ce pauvre diocèse ne peut plus suffire à sustenter et nourrir les religieuses de ces monastères.

Je ne parle point de ce que l'expérience nous apprend de la mendicité des femmes : on sait qu'elle est toujours remplie de sollicitudes continuelles, de soins immodérés, de chagrins aigus et de pensées mélancoliques; on n'ignore pas les moyens fâcheux qu'il faut employer pour se procurer ses besoins, et le trouble qui en resulte pour la conscience.

Voyant donc combien cette pauvreté extrême est nuisible à la vie intérieure, et que ces religienses ne peuvent persévérer long-temps dans la sainteté de leur profession, à moins que le saint-siége n'y pourvoie d'une manière convenable; quoique ces filles ne soient pas sous ma juridiction, mais qu'elles soient dirigées par les frères mineurs, je n'ai pas voulu manqner d'ajouter mes très-humbles prières à celles qn'elles présentent à sa sainteté, et de recommander cette affaire à votre éminence, que je supplie instamment leur être favorable.

Je me sers de la même occasion, monseigneur, pour vous faire savoir qu'en ces monastères de cette province on n'observe point les décrets du saint concile de Trente touchant le confesseur extraordinaire que l'on doit accorder deux ou trois fois l'annee aux religieuses, et touchant l'examen des filles par l'évêque, avant qu'elles fassent profession. A l'égard du premier point, quoique dans le temps du jubilé il soit permis à toutes sortes de personnes de se choisir un confesseur tel qu'elles le jugent à propos, on a la méchanceté de priver ces chères filles de cette consolation, pour l'acquit de leur conscience.

Je pense qu'il suffit d'avoir découvert ces abus à votre éminence, pour qu'elle y apporte le remède. Je prie Dieu qu'il vous conserve long-temps dans une parfaite santé; et, vous baisant les mains, je demeure avec un profond respect, monseigneur, de votre éminence, etc.

LETTRE CCCXLIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN ECCLÉSIASTIQUE.

L'une des principales proprtétés de l'amitié est la constance. Avantage de l'amitié chrétienne sur celle des enfants du siècle; tendresse du Saint.

Septembre 1617.

Entre les incertitudes du bien-aimé voyage qui nous devoit assembler pour plusieurs mois, monsieur mon très-chère frère, je ne regrette rien tant que de voir différer le bonheur que nos cœurs se promettoient de se pouvoir entretenir à souhait sur leurs saintes prétentions; mais le monde et toutes ses affaires sont tellement sujets aux lois de l'incoustance, qu'il nous en faut souffrir l'incommodité, tandis que uos cœurs disent, *Non movebor in æternum* (1) : non, rien ne

(1) Ps. XXIX, v. 7.

noua ébranlera en l'amour de la croix, et en la chère union que le crucifix a faite de nos esprits. Mais voici le temps qu'il faut employer l'avantage de notre amitié au-dessus de celle des enfants de ce monde, et la faire vivre et régner glorieusement, nonobstant l'absence et diviaion des séjours ; et cela à cause que son auteur n'est point lié au temps ni au lieu. Certes, mon très-cher frère, ces amitiés sacrées que Dieu a faites sont indépendantes de tout ce qui est hors de Dieu.

Or, si j'étois véritablement Théophile, comme votre grand prélat m'appeile, plus selon la grandeur de sa charité que selon la connoissance qu'il a de mes infirmités, que je vous seroia agréable, mon très-cher frère! mais si vous ne me pouvez aimer, parce que je ne le suia pas, aimez-moi afin que je le sois, priant notre grand Androphile qu'il me rende par ses prières son Théophile. J'espère d'aller faire dans quelques jours un peu de saint repos auprès de lui, qui est notre commun phénix, pour odorer les bluettes de cinnamome dans lesquelles il veut mourir, pour plus heureusement revivre parmi les flammes de l'amour sacré, duquel il est écrit les saintes propriétés dans une histoire qu'il compose.

Mais qui vous a pu dire que nos bonnes sœurs de la Visitation ont été traversées pour leurs places et bâtiments! O mon cher frère! *Dominus refugium factus est nobis* (1) : Notre Seigneur est le refuge de leur esprit ; ne sont-elles pas trop heureuses ? et comme notre bonne mère, toute vigoureusement languissante, me dit hier, si les sœurs de notre congrégation sont bien humbles et fidèles à Dieu, elles auront le cœur de Jésus, leur époux crucifié, pour demeure et séjour en ce monde, et son palais céleste pour habitation éternelle.

Il faut que je dise à l'oreille de votre cœur, si amoureusement aimé du mien, que j'ai une suavité d'esprit inexplicable, de voir la moderation de cette chere mère, et le désengagement total des choses de la terre qu'elle a témoigné parmi toutes ces petites traverses (2). Je dis ceci à votre cœur seulement; car j'ai fait résolution de ne rien dire de celle qui a entendu la voix du Dieu d'Abraham : *Egredere de terrâ tuâ, et de cognatione tuâ, et de domo patris tui, et veni in terram quam monstrabo tibi* (3). En vérite, elle le fait, et plus que cela. Or, il me reste de la recommander à vos prières, parce que les fréquents assauts de ses maladies noua donnent souvent des assauts d'appréhensiona, bien que je ne cesse d'espérer que le Dieu de nos pères multipliera sa dévote semence (1) comme les étoiles du ciel et le sablon qui se voit sur l'arène des mers.

Mais, mon Dieu! c'est trop dire en ce sujet, où je ne voulois rien dire : toutefois c'est à vous, à qui toutes choses peuvent être dites, puisque vous avez un cœur incomparable en dilection pour celui qui, avec un amoureux respect, vous proteste qu'il est incomparablement, monsieur, etc.

(1) Ps. XXXIX, v. 1.

(2) La mort de madame la baronne de Torens, qui arriva au mois de septembre de l'année 1617.

(3) Sortez de votre patrie, de votre parenté et de la maison de votre père, et venez dans la terre que je vous montrerai. GEN., c. XII, v. 1.

LETTRE CCCXLIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DE FORAX, GENTILHOMME DE LA CHAMBRE DE M. LE DUC DE NEMOURS.

(Tirée de la congrégation des Jésuites, rue Saint-Antoine.)

Il l'engage à demander, pour les religieuses de la Visitation d'Annecy, un emplacement nommé le Pré-Lombart, appartenant à M. le duc de Nemours.

Annecy, 27 septembre 1617.

Monsieur mon frère, vous recevrez par M. Rousselet une de mes lettres, par laquelle je vous supplie de nous assister vers Monsieur, pour obtenir le Pré-Lombard (2) en faveur des sœurs de la Visitation; et nous vona ouvrons un expédient, qu'au moins il lui plaise de permettre que les susdites dames en eussent la moitié pour donner en échange aux pères de Saint-Dominique, gardant l'autre moitié pour en faire ce que sa grandeur voudroit.

Mais me doutant que ces pères de Saint-Dominique ne voudront pas lâcher ce dont nous avons besoin, si on ne leur donne tout le susdit pré, je vous supplie de faire ce qui sera bonnement à faire, afin que Monsieur se contente que nous leur puissions donner le tout. Que s'il ne se peut, alors on pourra parler de la moitié. Vous voyez, mon cher frère, comme je traite avec vous, car j'écris ceci furtivement, sans que personne le sache, parce que le porteur ne me donne nul loisir. Mon cœur salue et embrasse le vôtre, et je suis invariablement votre, etc.

(1) C'est-à-dire, ses dévotes filles, comme les étoiles du ciel et le sable qui est sur le bord de la mer.

(2) Ce Pré-Lombard étoit une île spacieuse *, acquise autrefois par Henri de Savoie, fils de Jacques, duc de Nemours, qui, par l'absence des princes, et la

* Vie de la mère de Bréchard, par Ch.-Aug. de Sales, c. XVIII.

LETTRE CCCXLV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE FAVRE, SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE DE LA VISITATION, A LYON.

M. l'archevêque de Lyon ayant sollicité S. François de Sales de souffrir que sa congrégation des filles Sainte-Marie fût érigée en titre de religion, le Saint écrit en conséquence à la supérieure de la maison de Lyon, et l'exhorte à se soumettre au sentiment du pieux archevêque.

Octobre 1617.

Ma très-chère fille, si monseigneur l'archevêque vous dit ce qu'il m'a écrit, vous lui répondrez que vous avez été laissée là pour servir à l'établissement de votre congrégation de tout votre petit pouvoir; que vous tâcherez de bien conduire les sœurs selon les règles de la congrégation; que, s'il plaît à Dieu après cela que cette congrégation change de nom, d'état et de condition, vous vous en rapporterez à son bon plaisir, auquel toute la congrégation est entièrement vouée; et qu'en quelque façon que Dieu soit servi en l'assemblée en laquelle vous le servez maintenant, vous serez satisfaite.

Et en effet, ma très-chère fille, il faut avoir cet esprit-là en notre congrégation; car c'est l'esprit parfait et apostolique. Que si elle pouvoit être utile à établir plusieurs autres congrégations de bonnes servantes de Dieu, sans jamais s'établir elle-même, elle n'en seroit que plus agréable à Dieu; car elle auroit moins de sujet d'amour-propre. Sur les points qu'il me propose, hors lesquels il ne veut pas établir notre pauvre congregation en son diocese, je lui laisse le choix sans réserve quelconque. Il est du tout indifférent que le bien de la congrégation se fasse de cette façon ou de cette autre, bien que j'eusse eu une spéciale suavité au titre de simple congrégation, où la seule charité et crainte de l'Époux serviroit de clôture.

J'acquiesce donc que nous fassions une religion formelle: mais, ma très-chère fille, je vous parle avec la totale simplicité et confiance de mon cœur, je fais cet acquiescement avec une douceur et tranquillité, ains avec une suavité nonpareille; et non-seulement ma volonté, mais mon jugement a été bien aise de rendre l'hommage qu'il doit à celui de ce grand et digne prélat.

Car, ma fille, que prétends-je en tout ceci, sinon que Dieu soit glorifié, et que son saint amour soit répandu plus abondamment dans le cœur de ses ames qui sont si heureuses que de se dédier toutes à Dieu? Croyez, ma très-chère fille, j'aime parfaitement notre pauvre petite congrégation; mais sans anxiété, sans laquelle l'amour n'a pas accoutumé de vivre pour l'ordinaire: mais le mien, qui n'est pas ordinaire, vit, je vous assure, tout-à-fait sans cela, avec une très-particulière confiance que j'ai en la grace de notre Seigneur. Sa main souveraine fera plus pour ce petit institut, que les hommes ne peuvent penser, et je suis, plus que vous ne sauriez croire, vôtre.

Au reste, que diriez-vous de nos affections domestiques? Ce n'est pas l'aimable belle-sœur de Torena que vous aviez vue, c'est une sœur toute autre que nous avons vu trépasser ces derniers jours. Car dès un an en çà elle étoit tellement perfectionnée, qu'elle n'étoit plus connoissable, mais surtout depuis sa viduité, qu'elle s'étoit vouée à la Visitation. Aussi, mon Dieu! quelle fin a-t-elle faite! Certes la plus sainte, la plus suave et la plus aimable qu'il est possible de s'imaginer. Je la chérissois d'un amour infiniment plus que fraternel: mais ainsi qu'il a plu au Seigneur, ainsi doit-il être fait; son saint nom soit beni. Amen.

LETTRE CCCXLVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME MARIÉE.

Le Saint lui recommande la paix de l'ame et la confiance en Dieu.

Octobre 1617.

Je crois fermement, ma très-chère fille, que votre cœur reçoit de la consolation de mes lettres, qui vous sont écrites d'une affection nonpareille, puisqu'il a plu à Dieu que ma dilection envers vous fût toute paternelle, selon laquelle je ne cesse de vous souhaiter le comble de toutes bénédictions: tenez bien votre courage relevé.

Je vous supplie, ma très-chère fille, en la confiance que vous devez avoir en notre Seigneur, qui vous a chérie, vous donnant tant d'humbles attraits à son service; et vous chérit en vous les continuant, et vous chérira en vous donnant la sainte persévérance.

Je ne sais, certes, comment les ames qui se

négligence que l'on avoit apportée à la défendre du débordement des eaux, étoit devenue presque un marais. S. François de Sales ne put l'obtenir; mais après sa mort, l'an 1644 [*], la mère de Blonay l'obtint par l'entremise de madame la duchesse de Montmerency, qui voulut payer à madame de Nemours 2000 livres que cette place avoit coûté; mais madame de Nemours en fit présent aux dames de la Visitation, au nom du duc son mari.

[*] Idem.

sont données à la divine bonté, ne sont toujours joyeuses: car y a-t-il bonheur égal à celui-là? Ni les imperfections qui vous arrivent ne vous doivent point troubler; car nous ne les voulons point entretenir, et ne voulons jamais y arrêter nos affections. Demeurez donc bien en paix, et vivez en douceur et humilité de cœur.

Vous avez bien su, ma très-chère fille, toutes nos petites affections, lesquelles j'aurois bien sujet de nommer grandes, si je n'eusse vu un amour spécial de Dieu envers les ames qu'il a retirées d'entre nous; car mon frère mourut comme un religieux entre les soldats; ma sœur, comme sainte entre les religieuses. C'est seulement pour les recommander à vos prières que j'en touche ce mot.

Monsieur votre mari a bien raison, s'il m'aime; car je le veux à jamais honorer: et vous, ma très-chère fille, je m'imagine que vous m'affectionnez toujours cordialement, et votre ame vous répondra pour moi que je suis vôtre, puisque notre Seigneur et créateur de nos esprits a mis cette liaison spirituelle entre nous. Qu'à jamais son saint nom soit béni, et vous rende éternellement sienne, qui est le souhait continuel, ma très-chère fille, de votre, etc.

LETTRE CCCXLVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU PAPE PAUL V.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il fait l'éloge du père Ancina (1), que le pape songeoit à faire béatifier, et au sujet duquel il avoit consulté le Saint.

Vers la mi-novembre 1617.

Gratissimum mihi et jucundissimum est, quòd audio de vitâ et vivendi ratione perillustris et reverendissimi patris et domini Juvenalis Ancinæ propediem in luce emittendâ. Cùm enim, ut magnus Nazianzenorum pontifex Gregorius dixit, episcopi sint pictores virtutis, rei præclarissimæ, remque tam excellentem verbis ac operibus concinuè, et quoad fieri potest, accuratè pingere debeant, non dubito quin in vestri clarissimi et spectatissimi Juvenalis vitâ, justitiæ christianæ, hoc est omnium virtutum omnibus numeris, absolutam imaginem conspecturi simus.

Et quidem cùm Romæ quatuor illis vel quinque mensibus, quibus piissimi ac ornatissimi prædecessoris mei Claudii Granierii jussu, hujus diœcesis aliquot rebus tractandis operam dedi, plurimos sanè vidi eximiâ sanctitate et doctrinâ viros, qui Urbem, et in Urbe orbem, suis laboribus exornarent; sed inter eos omnes istius seorsim virtus mentis meæ oculos vehementer occupavit.

Mirabar etenim in tantâ viri eruditione, ac variarum rerum scientiâ, tantam aut ipsius despicientiam; in tantâ oris, verborum ac morum gravitate, tantum leporem tantamque modestiam; in tantâ pietatis sollicitudine, tantam urbanitatem ac suavitatem; cùm *nec fastum*, quod plerisque contingit, *alio fastu*, sed verâ humilitate *calcaret*, nec *instante scientiâ* (1) charitatem ostentaret, *sed charitate ædificante*, scientiam instrueret; *dilectus planè Deo et hominibus* (2), qui Deum et homines purissimâ dilectione prosequeretur. Purissimam autem appello eam dilectionem, in quâ vix quidquam amoris proprii, sive philautiæ, reperire licebat: rara et exquisita dilectio ista, quæ etiam inter pietatis cultores rarò viget, undè *procul et de ultimis finibus pretium ejus* (3).

Observabam verò hominem hunc, cùm sese daret occasio, tam luculenter, tam sincerè, tam amanter solitum laudare variorum religiosorum et ecclesiasticorum, imò etiam laïcorum instituta, mores, doctrinam, Deoque inserviendi methodum, ac si ipse eorum congregationibus aut cœtibus addictus esset. Cùmque suam sibique dilectissimam clarissimi Oratorii Congregationem dulcissimo et planè filiali corde complecteretur, non tamen propterea alios conventus cœtusque Deo servientûm frigidiùs, ut plerumque accidit, molliùs amabat, æstimabat, extollebat.

Quamobrem eos qui tacti amore cœlesti intrinsecùs, purioris vitæ rationem sequi cupiebant, consiliumque ejus expetebant, solâ Dei majore gloriâ inspectâ, in societatem quam illis magis congruam putabat, manu et operâ amantissimè deducebat: homo videlicet, qui nec *Pauli* (4),

(1) Ancina (Jean-Juvénal) étoit né dans la ville de Fossan, à huit milles de Saluces, en Piémont. Il fut médecin de Frédéric Madruce, ambassadeur du duc de Savoie auprès de Sa Sainteté, puis de l'empereur Rodolphe. Pendant le séjour qu'il fit à Rome, il étudia en théologie, et s'y rendit fort savant en peu de temps: puis il reçut l'ordre de prêtrise, et se mit sous la conduite de S. Philippe de Néri, fondateur de la congrégation de l'Oratoire de Rome. Enfin le pape Clément VIII lui ayant commandé d'accepter un des évêchés vacants, il choisit celui de Saluces, parce qu'il étoit de moindre revenu, et qu'il y avoit beaucoup à travailler dans ce diocèse, où les opinions de Calvin s'étoient glissées.

(1) CORINTH., c. VIII, v. 1.
(2) ECCLES., c. XLV, v. 1.
(3) PROVERB., c. XXXI, v. 10.
(4) I. CORINTH., c. III.

nec *Cephæ*, nec *Apollinis*, sed Jesu-Christi erat, quique *meum ac tuum*, frigida illa verba, nec in temporalibus, nec in spiritualibus audiebat; sed omnia in Christo, ac propter Christum sincerè expendebat.

Cujus quidem tàm perfectæ charitatis in hoc apostolico viro exemplum nunc ad manum habeo. Obiit nuperrimè in collegio hujus civitatis Aniciensis clericorum regularium Sancti-Pauli, vir religiosissimus Guilielmus Cramoësius Parisiensis; cum quo, ut fit, dum verba miscerem, incidi in mentionem de reverendissimo Juvenali nostro Ancinâ. At ille subito gaudio perfusus : Quàm grata, inquit, hujus viri, quàm chara mihi esse debet recordatio ! Quippè qui me iterùm in Christo quodammodò genuit. Cùmque vidisset me desiderium concepisse rem totam fusiùs audiendi, ità narrare perrexit.

Annos natus viginti quatuor, inquit, cùm jam multis inspirationibus divina Providentia me ad vitam religiosam incitasset; ità tamen pro meâ imbecillitate, contrariis tentationibus exagitatum me sentiebam, ut despondens prorsùs animum, de matrimonio ineundo seriò cogitarem, resque jam apud amicos ità processerat, ut propemodùm acta videretur.

Verùm quæ Dei est benignitas ! Cùm oratorium Valliscellæ ingressus essem, ecce audio patrem Juvenalem Ancinam de humani primùm ingenii inconstantiâ et infirmitate, deinde de eâ magnanimitate quâ instinctus divini executioni mandandi sunt, ad populum verba facientem tantâ sermonis et sententiarum peritiâ, ut cordis mei miserandam pigritiam, quasi manu injecta, excutere videretur; ità ut tandem quasi *tuba exaltans vocem suam* (1), me ad deditionem cogeret. Quapropter, statim finito sermone, ad eum in oratorii quodam angulo preces pro sermonis sui, ut reor, felici successu fundentem, hæsitans et anxius accedo, et quid animo volverem expono.

Ille verò, res, inquit, hæc paulò accuratiùs tractanda est, neque nunc tempus nobis suppeteret, advesperascente jam die. Itaque cras, si ad me veneris, opportuniùs de re totâ agemus. Tu interim, quod caput est, lumen cœleste precibus advoca.

Veni ergo postridiè, et quicquid in utramque partem circa vocationem meam agitarem, sincerè aperui; seorsim verò me ob id potissimùm religiosam vitam formidare, quòd corpus debile ac delicatæ temperaturæ nactus essem.

Quibus attentè auditis et expensis : Et propter ea, inquit servus ille Dei, divinâ Providentiâ factum est, ut in Ecclesiâ varii sint ordines religiosorum; ut scilicet qui austeris et pœnitentiæ exteriori addictis non possit vitam addicere, mitiores ingrediatur. Et ecce tibi Congregatio clericorum regularium Sancti-Pauli, in quâ disciplina perfectionis religiosæ summoperè viget, et nullo tamen tanto corporis labore premitur, quin à quovis propemodùm homine ejus mores ac constitutiones facillimè, Deo propitio, observari possint : accede ad eorum collegium, et vide tu ipse nùm ità se res habeat ? Neque deinceps cessavit vir Dei quòusque me huic colendissimæ congregationi adscriptum videret et insertum. Et hæc quidem narrabat Guilielmus.

Ex quibus facile est conjicere quanta fuerit magni Juvenalis Ancinæ in dicendo efficacia, in consulendo sagacitas, et in juvandis proximis constans et perfecta charitas. Quod enim nunc exempli gratiâ à me recitatum est, id ipsum cum plerisque aliis actum cognovimus; et quidem, quod ad me attinet, ingenuè fateor, plerisque quas pro suâ in me propensione ab eo accepi litteris, vehementer ad amorem virtutis christianæ incitatum fuisse.

Jam autem postquàm à præclaro Congregationis Oratorii vivendi modo ad sacro-sanctum episcopale munus translatus est, tùm verò maximè ejus virtus splendidiùs micare, ac clariùs, ut par erat, splendescere cœpit, ut *lucerna* nimirùm *ardens et lucens* (1), *quæ suprà candelabrum posita, omnibus lucet qui in domo sunt* (2).

Et quidem cùm Carmaniolæ, quod oppidum est Salutiensis diœcesis, ubi visitationis pastoralis officio tunc incumbebat, anno millesimo sexcentesimo-tertio, ejus salutandi gratiâ, relicto tantisper itinere, venissem; sensi ego tunc quantam dilectione mixtam venerationem ejus pietas et virtutum copia in populis illis excitaret. Nam ubi me appulisse cognoverunt, dici satis non potest quo ardore mentis, amicâ quâdam vi ex hospitio publico in domum cujusdam nobilis civis invexerunt, quando quidem inquiebant, hominem qui honoris gratiâ ad suum dilectissimum pastorem diverteret, vellent, si modò possent, in medio pectorum recondere.

Neque unquàm sibi satisfaciebant in lætitiâ quam ob tanti pontificis præsentiam conceperant, verbis ac vultu jucunde exprimendâ, cùm ille nobilissimâ quâdam affabilitate ac suavissimâ erga omnes benevolentiâ, omnium pariter oculos animosque in se converteret, ac tanquam pastor egregius et beneficus, *oves suas nominatim* ad virentia pascua *evocaret* (3), manibusquè sale sa-

(1) ISAI., c. LVIII, v. 1.

(1) JOAN., c. V, v. 35. — (2) MATTH., c. V, v. 15.
(3) JOAN., c. X, v. 3.

pientiæ plenis, ut post se venirent allieeret, imò et traheret.

Uno tandem dicam verbo, cui absit invidia; non memini me vidisse hominem, qui dotibus, quas Apostolus apostolicis viris tantoperè cupiebat, cumulatiùs ac splendidiùs ornatus esset.

J'ai reçu une joie et une satisfaction incroyables, lorsque j'ai entendu dire qu'on alloit mettre incessamment au jour la vie et le détail de toute la conduite du très-illustre et révérendissime père et seigneur Juvénal Ancina. Car, comme selon le sentiment du grand évêque de Nazianze, saint Grégoire, les évêques sont les peintres de la vertu, et qu'ils doivent peindre une chose si excellente par leurs paroles et par leurs œuvres, je ne doute point que dans la vie de notre très-illustre et très-admirable Juvénal, nous ne voyons une entière et parfaite image de la justice chrétienne, c'est-à-dire de toutes les vertus.

Et véritablement pendant l'espace de quatre ou cinq mois que je négociois à Rome les affaires de cet évêché, par le commandement de mon très-dévot et très-vertueux prédécesseur monseigneur Claude de Granier, j'ai vu, certes, plusieurs hommes excellents en sainteté et en doctrine, qui illustroient par leurs travaux la ville par excellence, et dans elle le monde entier; mais entre tous ces grands personnages, la vertu de celui-ci frappa particulièrement les yeux de mon esprit.

J'admirois en effet, dans la science profonde de cet homme qui embrassoit tant de différents objets, et dans une si grande érudition, un égal mépris de lui-même; dans la gravité parfaite de son extérieur, de ses discours et de ses mœurs, autant de grace et de modestie; dans le soin qu'il prenoit de pratiquer et de recommander la dévotion, une pareille application a la politesse, à la douceur et à l'affabilite: en sorte qu'*il ne fouloit point aux pieds le faste et l'orgueil par un autre orgueil*, ce qui arrive à plusieurs; mais par une vraie humilité; et qu'il ne faisoit point valoir sa charité par *la science qui enfle*, mais qu'il faisoit fructifier la science par *la charité qui édifie*. C'étoit *un homme chéri de Dieu et des hommes*, parce qu'il les aimoit d'une charité très-pure. Or, j'appelle une charite très-pure, celle dans laquelle l'on auroit de la peine de trouver la moindre trace d'amour propre ou de *philantie*, charité rare et exquise, qui ne se trouve pas facilement, même dans ceux qui font profession de piété, à raison de quoi *elle est plus précieuse et plus rare que ces curiosités extraordinaires qui viennent des extrémités du monde.*

J'ai remarqué que, lorsque l'occasion s'en présentoit, cet homme de Dieu avoit coutume de louer si ouvertement, si sincèrement et si amoureusement les divers instituts des religieux, des ecclésiastiques, et même des laïcs, leurs mœurs, leur doctrine et leur méthode de servir Dieu, que l'on eût dit qu'il étoit de leurs congrégations et de leurs compagnies. Et quoiqu'il eût une affection très-douce et tout-à-fait filiale pour sa très-chère congrégation de l'Oratoire, si illustre entre les autres, lorsqu'il s'agissoit des autres sociétés et compagnies des serviteurs de Dieu, il n'en parloit pas pour cela plus froidement, comme il arrive quelquefois; il ne les aimoit pas avec moins d'ardeur, ne les estimoit pas moins, et ne les louoit pas plus foiblement.

C'est pourquoi lorsqu'il trouvoit quelqu'un qui, touché intérieurement d'un mouvement de l'amour divin, désiroit s'attacher à une manière de vie plus pure, et dans cette intention venoit lui demander conseil, il ne regardoit que la plus grande gloire de Dieu: il le conduisoit pour ainsi dire par la main, et l'aidoit avec une charite incroyable à entrer dans la société qu'il croyoit lui être la plus propre. En effet, ce saint homme *n'étoit ni à Paul, ni à Cephas, ni à Apollon, mais à* Jésus-Christ seul; et il ne vouloit point entendre parler de ces froides expressions de *mien* et de *tien*, soit dans les choses temporelles, soit dans les spirituelles; mais il pesoit toutes choses sincèrement en Jésus-Christ et par Jésus-Christ.

J'ai maintenant en main un exemple de cette charité si parfaite en cet homme apostolique. Il y a quelque temps qu'il mourut au collége de cette ville d'Annecy, gouverné par les clercs réguliers de Saint-Paul, un homme très-religieux, nommé Guillaume Cramoisy, natif de Paris. Or, comme je m'entretenois familièrement avec lui, mon discours tomba sur notre révérendissime Juvénal Ancina. Ce religieux, comblé de joie tout à coup, m'interrompit et me dit: O que la mémoire de cet homme me doit être chère et agréable! C'est lui qui m'a en quelque façon engendré de nouveau à Jésus-Christ. Et voyant que j'avois conçu le desir de savoir un peu plus amplement ce dont il vouloit parler, il continua de m'en instruire en cette sorte.

J'avois atteint, dit-il, l'âge de vingt-quatre ans, quand la divine Providence m'inspira à diverses reprises d'embrasser la vie religieuse. Toutefois, eu égard à ma foiblesse, je me sentis agité de tant de tentations contraires, que, manquant tout-à-fait de courage, je pensai sérieusement à me marier, et la chose étoit tellement avancée de la part de mes amis, qu'il sembloit déjà qu'elle fût faite.

Mais combien grande est la bonté de Dieu! Étant par hasard entré dans l'oratoire de la Val-

licelle, je m'arrêtai à entendre le père Juvénal Ancina qui prêchoit au peuple, et qui fit voir premièrement l'inconstance et la foiblesse de l'esprit humain, et ensuite recommanda fort cette magnanimité avec laquelle il faut mettre à exécution les inspirations divines; ce qu'il traita avec tant d'habileté et d'énergie, et un tel choix de mots et de sentences, qu'il me sembla presque porter la main jusqu'à mon cœur pour en secouer et faire tomber la misérable paresse; en sorte qu'*élevant sa voix comme une trompette*, il me contraignit de me rendre. C'est pourquoi aussitôt que la prédication fut achevée, lorsqu'il prioit Dieu, comme je pense, pour l'heureux succès de son sermon, et qu'il s'étoit retiré pour cet effet dans un certain coin de l'église, je m'approchai de lui avec crainte et tremblement, et lui adressant la parole, je ne manquai pas d'exposer tout ce que je roulois dans mon esprit.

Mais il me dit : Cette affaire mérite d'être traitée un peu plus exactement, et nous n'en aurions pas maintenant le loisir, parce qu'il se fait déjà tard. Mais si vous voulez venir me trouver demain, nous parlerons de tout cela plus commodément; et cependant, ce qui est la principale chose, attirez sur vous la lumière céleste par vos prières.

Je m'en allai donc le trouver le lendemain, et je lui découvris sincèrement tout ce que je pensois pour et contre ma vocation; mais en particulier, que je redoutois la vie religieuse, surtout parce que j'avois un corps foible et un tempérament délicat.

M'ayant écouté attentivement, et considéré mûrement toutes mes raisons : C'est pour cela, dit le serviteur de Dieu, que la divine Providence a voulu qu'il y eût dans l'Église divers ordres religieux, afin que ceux qui ne pourroient supporter les austérités et les mortifications extérieures des plus pénitents, entrassent dans les plus doux. Vous avez la congrégation des clercs réguliers de Saint-Paul, où la discipline et la perfection religieuse sont souverainement en vigueur, et où il n'y a pas tant d'austérités corporelles que ses coutumes et ses constitutions ne puissent être observées, avec la grace de Dieu, par quelque homme que ce soit. Allez-vous-en à leur collége, et voyez si la chose n'est pas telle que je vous le dis. Dès-lors, cet homme de Dieu ne cessa de me presser jusqu'à ce qu'il m'eût vu enrôlé et admis dans cette vénérable congrégation. Voilà ce que m'a raconté le père dom Guillaume.

De tout cela, il est facile de conjecturer combien étoient grandes, dans le grand Juvénal Ancina, l'efficace de sa parole, sa prudence et sa sagesse à donner des conseils, et sa constante et parfaite charité à secourir le prochain. Car ce que j'ai rapporté tout maintenant par manière d'exemple, il l'a pratiqué à l'égard de bien d'autres : et pour ce qui me concerne en mon particulier, je confesse franchement que les lettres qu'il m'a écrites par une bienveillance singulière, ont beaucoup excité en moi l'amour des vertus chrétiennes.

Mais depuis qu'il eût passé de l'excellente manière de vivre de la congrégation de l'Oratoire, aux très-saintes fonctions de l'épiscopat, sa vertu commença à briller et à rayonner bien davantage, comme il étoit très-raisonnable; et il fut tel qu'*une lampe ardente et luisante, qui étant posée sur le chandelier, éclaire tous ceux qui sont dans la maison.*

En effet, lorsque, pour le saluer en l'année 1603, je me détournai un peu de mon chemin, et que j'allai à Carmagnole, ville du diocèse de Saluces, où il faisoit alors sa visite épiscopale, je m'aperçus fort bien de l'amour et de la vénération que portoient les peuples de cette ville à sa piété et à la multitude de ses vertus. Car aussitôt qu'ils surent que j'étois arrivé, il n'est pas possible d'exprimer avec quelle ardeur et quelle douce violence ils me tirèrent de l'auberge où j'étois logé, pour me mener dans la maison d'un noble bourgeois de l'endroit; parce, disoient-ils, qu'ils auroient voulu, s'il leur eût été possible, mettre dans leur cœur un homme qui s'étoit détourné pour visiter leur cher pasteur.

Et quoiqu'ils donnassent à l'envi mille témoignages de leur joie, soit dans leurs discours, soit dans l'air de leurs visages, pour la préseuce d'un si grand prélat, tout cela n'étoit rien à leur gré; parce que la noble affabilité que l'on remarquoit en lui, et son admirable bonté envers tous, attiroient sur lui les yeux et les cœurs de tous; et que comme un très-bon pasteur *il appeloit toutes ses brebis par leur nom*, pour les conduire à des pâturages verdoyants; qu'il les attiroit, et même les entraînoit après lui, ayant ses mains pleines du sel de la sagesse.

Et pour tout dire en un mot, et sans offenser personne, je ne me souviens pas d'avoir jamais vu aucun homme qui fût plus abondamment rempli et plus richement orné des qualités que l'apôtre désiroit tant aux hommes apostoliques.

LETTRE CCCXLVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES A UN RELIGIEUX FEUILLANT.

Il lui donne son avis sur la manière de composer des traités de théologie.

Annecy, 15 novembre 1617.

Mon révérend père, c'est la vérité que j'aime d'amour votre congrégation, mais d'amour infructueux jusqu'à présent; Dieu le rende autant effectif qu'il est affectif, et non-seulement à N., mais en deux ou trois dignes monastères de ce diocèse, nous verrons refleurir la sainte piété que le glorieux ami de Dieu et de Notre-Dame, saint Bernard, y avoit plantée.

Je vois bien en votre lettre, que vous languissez, puisque vous me dites, *ecce quem amas infirmatur* (1); mais je n'en ai pourtant point de compassion, qu'avec une extrême suavité : d'autant que *infirmitas hæc non est ad mortem, sed ut manifestentur opera Dei* (2). *Ecce enim qui amat infirmatur*, puisque *amore languet* (3). Et partant je suis bien content de faire l'office d'une fille de Jérusalem, *et nuntiabo dilecto tuo, ecce qui amat, et quem amas, infirmatur* (4). Et vous, mon cher père, en contre échange, implorez pour moi et sur moi le secours duquel, entre les vents et les orages, j'ai tant besoin sur ces eaux : *Aquæ multæ populi multi* (5). *Salvum me fac, Deus, quoniam conculcavit me homo; et libera me de aquis multis* (6).

J'ai vu avec un extrême plaisir le projet de votre Somme de théologie, qui est à mon gré bien et judicieusement faite. Si vous me favorisez de m'en envoyer un cahier, je le lirai amoureusement, et vous dirai franchement et naïvement mon avis, à quelque prix que ce soit; et pour vous en donner quelque assurance dès maintenant, je vous dis que mon opinion seroit que vous retranchassiez, tant qu'il vous seroit possible, toutes les paroles méthodiques, lesquelles, bien qu'il faille employer en enseignant, sont néanmoins superflues, si je ne me trompe, et importunes en écrivant.

Qu'est-il besoin, par exemple, *In hâc difficultate tres nobis occurrunt quæstiones : prima nempè quæstio erit, quid sit prædestinatio; secunda, quorum sit prædestinatio; tertia, etc.* (1)? Car, puisque vous êtes extrêmement méthodique, on verra bien que vous faites ces choses l'une après l'autre, sans que vous en avertissiez auparavant. De même, *In hâc quæstione tres sententiæ sunt : prima sententia est, etc.* (2). Car ne suffit-il pas de commencer *à capite* (3) le récit des sentences, avec un nombre précédent en cette sorte.

1. *Scotus, Mayronis, et sequaces, etc.*
2. *Ocham, Aureolus, et Nominales.*
3. *Sancti verò Thomas et Bonaventura* (4),

et ainsi des autres; puis au lieu de dire, *Responsum est tribus conclusionibus, quarum prima sit* (5), ne suffit-il pas, *Jam ergo dico primò*, etc. 2° *Dico*, etc. 3° *Dico*, etc. (6)?

Comme aussi de faire des préfaces pour continuer les matières : *Postquàm egimus de Deo uno, congruum est ut nunc de Deo trino, sive de Trinitate*, etc. (7). Cela est bon pour des gens qui vont sans méthode, ou qui ont besoin de faire connoître leur méthode, parce qu'elle est extraordinaire ou embarrassée. Or, cela empêchera extrêmement votre Somme de grossir; ce ne sera que suc et moelle, et selon mon sentiment, elle en sera plus friande et plus agréable.

J'ajoute qu'il y a une quantité de questions inutiles à tout, bonnes à façonner le discours : certes, il n'est pas grand besoin de savoir, *Utrùm Angeli in loco per essentiam, aut per operationem* (8);

(1) Celui que vous aimez est malade. JOAN. c. XI, v. 3.

(2) Cette infirmité ne va point à la mort, mais elle servira à manifester les œuvres de Dieu. *Ibid.*, v. 4.

(3) Car celui qui aime est malade, puisqu'il languit d'amour.

(4) Cantico Salomonis.

(5) Les grandes eaux signifient la multitude des peuples.

(6) Sauvez-moi, mon Dieu, parce que l'homme m'a foulé aux pieds; délivrez-moi de la multitude des eaux. Ps. III, v. 55, et 14, v. 3.

(1) Il se présente trois questions à faire sur cette difficulté : la première est de savoir ce que c'est que la prédestination; la seconde, qui sont ceux qui sont prédestinés; la troisième, etc.

(2) Il y a trois sentiments sur cette question : le premier sentiment est, etc.

(3) Par le premier.

(4) 1. Scot, Mayron, et leurs sectateurs.
2. Ocham, Auréole, et les Nominaux.
3. Mais S. Thomas et S. Bonaventure, etc.

(5) Il faut répondre par trois conclusions, dont la première soit, etc.

(6) Je dis donc 1°...; en deuxième lieu, je dis...; 3° je dis que, etc.

(7) Après avoir traité de l'unité de Dieu, il est convenable que nous expliquions ce qui regarde la Trinité.

(8) Si les anges sont dans le lieu par leur essence ou par leurs opérations.

utrùm moveantur ab extremo ad extremum sine medio (1), et semblables : et bien que je vondrois qu'on n'oubliât rien, si est-ce qu'en telles questions il me semble qu'il suffiroit de bien exprimer votre opinion, et en jeter le vrai fondement, puis à la fin dire simplement, ou au commencement, que *talis et talis aliter senserunt* (2), afin de laisser plus de place pour s'étendre un peu davantage ès questions de conséquence, èsquelles il faut regarder de bien instruire votre lecteur

Item, je sais que quand il vous plaît, vons avez un style affectif; car je me ressouviens fort bien de votre Benjamin de Sorbonne. J'approuverois qu'ès endroits où commodément il se peut, vous fissiez les arguments pour vos opinions, en ce style comme en la question : *Utrùm Verbum carnem sumpsisset, Adamo non peccante* (3). Et en l'une et l'autre opinion, on peut réduire les opinions en style affectif. En celle, *Utrùm prædestinatio sit ex prævisis meritis* (4), soit que l'on tienne l'opinion des saints pères qui ont précédé S. Ambroise, soit qu'on tienne celle de S. Augustin ou de S. Thomas, ou celle des autres, on peut former les arguments en style affectif, sans amplifier, ains en abrégeant ; et au lieu de dire, *Secundum argumentum sit* (5), simplement mettre un chiffre 2. Au demeurant, c'est un grand ornement de mettre plusieurs bonnes autorités, quand elles sont preignantes et courtes ; si moins pen, avec un renvoi.

Or sus, mon cher père, que vous semble de mon cœur? Va-t-il bien à la bonne foi envers le vôtre? Mais croyez-moi, encore ne suis-je pas si simple, qu'avec un autre j'en usasse comme cela. Je me ressouviens de votre douceur naturelle, morale et surnaturelle; j'ai mon imagination pleine de votre charité, laquelle *omnia suffert* (6), et que *libenter suffertis insipientes, cùm sitis ipsi sapientes* (7); *in insipientiâ* donc *meâ dixi* (8); Dieu vous fasse prospérer en son saint amour. Je suis en lui à toute extrémité, mon révérend père, votre, etc.

(1) S'ils se transportent d'un lieu en un autre sans passer par un milieu.

(2) Tel et tel ont pensé autrement.

(3) Si le Verbe eût pris chair humaine, au cas qu'Adam n'eût pas péché?

(4) Si la prédestination se fait selon les mérites prévus.

(5) Soit le second argument.

(6) La charité souffre tout. I. Cor., c. xiii, v. 7.

(7) Vous supporterez volontiers les imprudents, étant sage comme vous êtes. II. Cor., c. xi, v. 19.

(8) J'ai parlé avec mon imprudence ordinaire. *Ibid.*

LETTRE CCCXLIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME FRANÇOISE ANGÉLIQUE DE SAINT-HERMAND.

(Tirée du monastère de la Visitation de Chaillot.)

Il marque son inquiétude sur la santé de madame de Chantal, alors dangereusement malade.

Grenoble, 4 décembre 1617.

Que vous dirois-je, ma très-chère fille? Certes, je me porte bien, mais toujours en peine de notre mère, que je laissai un peu mieux qu'elle n'étoit il y a dix ou douze jours, mais toujours en danger. Et pensez si, ayant demeuré depuis la veille de S. André sans savoir en sorte que ce soit de ses nouvelles, je dois être peiné! La volonté de Dieu soit à jamais l'unique refuge de la nôtre, et son accomplissement notre consolation.

Je suis ici reçu avec joie, et ne nous manque que notre sœur Barbe-Marie, laquelle sachant vers vous, je ne vous requiers point. Ma très-chère fille, je vous salue de tout mon cœur, et suis très-parfaitement vôtre. Notre père se porte bien; le frère et la sœur vont à Metz, trop heureux que sera ce peuple de les voir. Je salue nos chères sœurs, et ma sœur Marie-Aimée très-parfaitement, avec ma sœur Jeanne-Françoise, et ma sœur Marie-Catherine, et ma sœur Françoise-Hiéronyme, en somme, toutes sans réserve, et ma sœur Colin. Dieu soit à jamais au milieu de leurs ames. *Amen.*

LETTRE CCCL.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monast. de la Visitat. de la ville d'Alby).

Marques d'amitié.

4 décembre 1617.

Dieu par sa bonté vous conserve, ma très-chère mère; mon cœur vous salue infiniment, et a toujours le vôtre au-dessus de toutes ses affections. Qu'à jamais soyez-vous bénie, ma très-chère mère. Vive Jésus.

LETTRE CCCLI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il se réjouit en Dieu de sa convalescence, et lui souhaite une vie longue, sainte et heureuse.

Jour de la Conception de Notre-Dame, 1617.

Au nom de la très-sainte Trinité, trois paroles à ma très-chère mère. Je suis allé tout gai, comme un petit oiseau, dans ma chaire, où j'ai chanté

plus joyeusement que l'ordinaire à l'honneur de ce grand Dieu, *qui a racheté ma vie de la mort, et qui me couronnera en sa miséricorde et ses misérations* (1). Oui, ma chère fille; car S. Paul disoit bien à ses enfants, *ma joie et ma couronne* (2) composée des miséricordes divines.

Soyons à jamais tout à Dieu : bénissons son saint nom, et exaltons le trône de son amour sacré dans notre ame; elle vivra jusqu'au siècle des siècles. *Dieu donc soit à jamais béni, qui nous console en toutes nos tribulations* (3). Dieu donc soit à jamais béni, et veuille de plus en plus établir l'espérance qu'il nous donne de la guérison de ma très-aimée mère et fille. Dieu soit béni, et me donne la grace de lui rendre quelque service ici, et partout où il lui plaira de m'appeler, surtout en mon diocèse, puisqu'il lui a plu de m'en charger, et du côté duquel, où que j'aille, mon cœur se tourne à tous moments.

La glorieuse Vierge soit à jamais honorée, qui est notre dame et reine de dilection : c'est aujourd'hui sa première fête, qui m'est signalée (4); et je viens de l'église des pères récollets, qui est dédiée au mystère qui se célèbre. O Dieu, sauveur de notre ame, qui êtes le jour de la clarté éternelle, donnez ce jour temporel, et dix mille après, bons et utiles, sains et agréables à la fille bien-aimée qu'il vous a plu rendre mienne, et précieuse à mon cœur comme moi-même.

LETTRE CCCLII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SON ALTESSE LE DUC DE SAVOIE.

Il le remercie de l'avoir choisi pour accompagner en France le cardinal de Savoie, qui alloit demander en mariage madame Christine de France, sœur de Louis XIII et fille de Henri IV et de Marie de Médicis, pour Victor-Amédée, prince de Piémont, héritier présomptif de la couronne de Savoie.

Annecy, 4 janvier 1618.

Monseigneur, je reçois à très-grand honneur le commandement que votre altesse me fait, de suivre monseigneur le sérénissime cardinal en France; et l'exécuterai, Dieu aidant, avec tant de sujétion et de fidélité, que je ne démériterai point d'être avoué à jamais, comme je la supplie très-humblement de faire, Monseigneur, votre, etc.

(1) Benedic, anima mea, Domino... qui redimit de interitu vitam meam, qui coronat me in misericordiâ et miserationibus. Ps., c. II, v. 14.

(2) Gaudium meum, et corona mea. PHILIPP. c. IV, v. 1.

(3) Benedictus Deus.... qui consolatur nos in omni tribulatione nostrâ. II. COR., c. I, v. 3 et 4.

(4) Cette fête est celle de la Conception immaculée de la très-sainte Vierge, mystère auquel le saint prélat a toujours eu une grande dévotion; d'ailleurs c'est ce jour-là même qu'il avoit reçu la consécration épiscopale.

LETTRE CCCLIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Il l'exhorte à conserver la paix intérieure.

Annecy, 18 janvier 1618.

Madame, conservez-le donc bien, ce cœur, en ce juste contentement qu'il a de se sentir en paix avec Dieu; paix de laquelle le prix n'est point au monde, non plus que la récompense, puisqu'elle vous est acquise par le mérite du sang de notre Sauveur, et qu'elle vous acquerra le paradis éternel, si vous la gardez bien.

Faites-le donc, ma très-chère fille, et ne fuyez rien tant que ce qui la vous peut ôter. Et vous le ferez, je le sais bien; car vous invoquerez Dieu, afin qu'il vous en continue la grace, et prendrez soin de bien pratiquer ce que je vous ai conseillé, que j'espère de confirmer par mon retour; puisque, comme j'ai opinion, le voyage de ce prince que je devois accompagner est retardé. Cependant, faites-moi part à vos prières, puisque je ne cesserai jamais de vous souhaiter toutes sortes de bonheur, et serai toute ma vie, ma très-chère fille, votre, etc.

LETTRE CCCLIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

(Tirée des œuvres du Saint. Paris. Léonard.— 1663. Tom. 2°.)

Il s'excuse auprès d'elle de ne l'avoir pas nommée sa fille, sur le respect qu'il lui portoit, et lui promet de le faire à sa prière. Fondation de Grenoble. Les bonnes œuvres sont sujettes à des contradictions.

Annecy, 18 janvier 1618.

Madame, si jamais ma bouche a refusé de vous nommer ma fille, ç'a été sans le consentement de mon cœur, qui, dès le premier abord du vôtre, sentit bien que Dieu lui donnoit une forte et invariable affection toute vraiment paternelle pour vous; mais on n'ose pas toujours parler comme on désireroit, surtout quand on doit du respect à ceux qui portent les mêmes titres (1)

(1) Le Saint veut sans doute parler des titres de sainteté et de vertu, comme s'il en étoit dépourvu.

que nous voudrions avoir. Certes, puisque vous le voulez, je ne saurois aussi plus me priver de ce contentement ; et je vous dirai donc, ma très-chère fille, que je suis bien aise que ces filles (1) soient venues faire ici l'apprentissage du sacré métier que par après elles iront exercer, comme j'espère, dedans le pays de leur naissance et de mon affection : pour moi, je n'en puis plus douter, voyant cette générale concurrence des souhaits que font tant de gens de bien. Cependant il est fort certain, comme vous dites, que cette bonne œuvre ne se fera pas sans quelques contradictions ; car comme seroit-il bon autrement ? Mais pour cette dame, je ne crois pas qu'elle la fasse longue, puisqu'elle est vertueuse et de bon esprit, et puisque Dieu dissipe les contagions humaines par la science céleste.

Or sus, ma très-chère fille, continuez toujours à servir ce divin maître et sauveur de votre ame, en pureté et douceur d'esprit : c'est l'unique bonheur que nous pouvons prétendre ; et l'infaillible assurance de le posséder éternellement consiste à l'aimer en ce monde fidèlement et confidemment. Je ne suis pas hors d'esperance de vous revoir ce carême (2), et de vous dire de vive voix, comme je le dis de tout mon cœur, que je suis, ma très-chère fille, votre, etc.

LETTRE CCCLV.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU ROI LOUIS XIII.

Réplique aux propositions que le père provincial des carmes de la province de Narbonne avoit faites au roi Louis XIII pour l'établissement d'un couvent de son ordre à Gex. Il marque à sa majesté les conditions avec lesquelles cela peut se faire ; puis, entrant dans la pensée du roi, il propose l'établissement de quelques communautés religieuses et autres, et les moyens pour y réussir.

Annecy, 21 janvier 1618.

Sire, pour obéir au commandement que votre majesté me fait par sa lettre du dernier jour d'août 1617, que je n'ai reçue sinon quatre mois après, je dirai ce qu'il me semble sur la proposition que le père provincial des carmes de la province de Narbonne lui a faite, pour le rétablissement du couvent que ceux de son ordre avoient jadis à Gex ; et attendu qu'il y a quelques restes des édifices et des biens dudit couvent, je crois bien, sire, qu'il seroit bon qu'ils fussent remis en l'ordre duquel ils dépendent, à la charge que le service y fût fait selon la proportion du revenu qui en proviendroit.

Et parce que maintenant il n'y a pas suffisamment pour entretenir une seule personne, s'il plaisoit à votre majesté leur ordonner les cent cinquante livres sur les tailles, que ledit père provincial lui a demandées en aumône, il pourroit par ce moyen y colloquer quelque habile et discret religieux, qui, par les voies ordinaires de la justice et des lois publiques, retireroit petit à petit les pièces égarées dudit couvent, sans que pour cela aucun ait à se plaindre, ni que personne en fût grandement incommodé.

Mais quant aux trois cents livres que ledit père provincial demandoit sur les autres revenus ecclésiastiques, remis entre mes mains pour le rétablissement de l'exercice catholique ès églises du bailliage du lieu, je ne vois pas que cela lui doive ni puisse être accordé, vu que tout est remis pour être employé aux services et offices divins, et à l'entretien et réparation des édifices sacrés, sans qu'on en puisse rien ôter, ainsi que j'ai clairement fait voir audit père provincial par les comptes de ceux qui, de la part de votre majesté, ont été établis et commis à la recette desdits revenus ; outre que, s'il y avoit quelque chose de plus, il devroit plutôt être destiné à l'accommodement des pères capucins, qui depuis plusieurs années en çà résident audit lieu de Gex, et y travaillent avec beaucoup de zèle et d'incommodité.

Et quant à ce que votre majesté veut savoir, s'il ne seroit point plus à propos d'introduire en la ville dudit Gex quelques compagnies de religieux réformés, je pense, sire, qu'il n'y a point de doute ; puisque les dévoyés ne sont pas moins attirés à la connoissance du bon chemin par les bons exemples que par les bonnes instructions ; mais le reste des biens du couvent des carmes, étant si petit, serviroit de peu à cela, qui ne peut être fait que par le dessein exprès de votre majesté, et par l'union de quelque benéfice riche, quand il viendroit à vaquer, ou par quelque autre libéralité royale.

Et lors, sire, si votre majesté me commandoit de nommer quelque compagnie, que j'estimerois plus propre pour ce lieu-là, je nommerois celle des prêtres de l'oratoire, bons à toutes sortes de services spirituels, et qui plus aisément peuvent se mêler

(1) Madame de Chantal alla travailler à la fondation de Grenoble, par l'ordre de son saint évêque qui y étoit pour lors, accompagnée de ses religieuses et de quatre novices du même lieu, qui avoient pris l'habit à Annecy. Elle y arriva le 7 avril, veille des Rameaux, 1618, et y fut reçue par tout le peuple avec des applaudissements extraordinaires. Le lendemain... on fit la cérémonie de l'établissement.... Elle donna place à quelques filles, et laissa pour supérieure la mère P. M. de Chastel.

(2) S. François devoit prêcher le carême à Grenoble cette année 1618.

parmi les adversaires. Que si d'abondant votre majesté me commandoit de lui marquer un autre moyen grandement utile à l'avancement de la foi catholique en ce bailliage de Gex, je dirois, sire, que ce seroit d'y mettre des officiers catholiques; et sans ce moyen ici, les autres n'opéreront que foiblement.

Je prie Dieu cependant qu'il comble de benédiction votre majesté, votre couronne et votre royaume; qui suis et serai à jamais, sire, votre, etc.

LETTRE CCCLVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Les dames de la Visitation ne doivent pas recevoir des enfants avant qu'elles aient l'âge compétent; leur institut n'est pas pour l'éducation des petites filles.

23 janvier 1618.

Ma très-chère fille, il faut demeurer coi en ce que Dieu dispose et ordonne : nous l'avons même fait cejourd'hui; à sept heures du matin, nous avons perdu pour cette vie le père dom Simplicien, et à trois heures le bon M. de Sainte-Catherine, deux grands serviteurs de Dieu, sans qu'il y ait presque aucun malade en cette ville. O providence céleste! sans éplucher vos effets, je les adore et embrasse de tout mon cœur et acquiesce à tous les événements qui en succèdent par votre volonté.

Ma très-chère fille, il faut tout-à-fait éviter de recevoir des filles avant l'âge; car Dieu n'a pas élu votre institut pour l'éducation des petites filles, ains pour la perfection des femmes et filles qui, en âge de pouvoir discerner ce qu'elles font, y sont appelées; et non-seulement l'expérience, mais la raison nous apprend que les filles si jeunes étant réduites sous la discipline d'un monastère, qui est ordinairement trop disproportionnée à leur enfance, la haïssent et prennent à contre-cœur; et si elles désirent par après de prendre l'habit, ce n'est pas le vrai et pur motif que requiert la sainteté de l'institut; et ne s'ensuit pas que ce qui se fait pour cette fois, il le faille faire pour des autres, non plus qu'il ne s'ensuit pas qu'un homme s'étant chargé d'une juste charge pour un ami, il doit se surcharger d'une seconde charge pour un second ami; et ceux qui seront amis de notre institut auront patience jusqu'à ce que leurs enfants soient d'âge convenable.

O ma très-chère fille, que les cogitations des hommes sont inégales! que de gens crient, quand on reçoit leurs enfants grands, mûrs et rassis, et que de gens voudroient les donner dès le berceau!

LETTRE CCCLVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU PRIEUR ET AUX CHANOINES RÉGULIERS DE L'ABBAYE DE SIX.

ORDRE DE SAINT-AUGUSTIN.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il leur donne ratification de la promesse qu'ils avoient faite, par acte capitulaire, de reprendre la première règle et forme de leur institut.

23 janvier 1618.

Il y a long-temps que nous avons désiré que tous les religieux de notre diocèse vinssent à reprendre la première règle et forme de leur institut; mais principalement nous avons désiré et tâché par exhortations que cela se fît ès monastères qui ont été laissés à notre charge, sollicitude et juridiction ordinaire. C'est pourquoi nous avons non-seulement approuvé et ratifié, approuvons et ratifions cet acte des promesses des dévots chanoines de Saint-Augustin du monastère de Six, mais les louons et aimons de tout notre pouvoir dans les entrailles de Jésus-Christ; et, selon notre puissance et notre autorité ordinaire sur ce monastère et chanoines réguliers d'icelui, mandons et commandons qu'il soit observé; baillant notre bénédiction paternelle à tous ceux qui embrasseront cette pauvreté qui s'observe par tous ceux qui vivent en commun.

LETTRE CCCLVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME L'ABBESSE DU PUITS-D'ORBE.

(Tirée des instructions et pratiques de piété. Déd. à Mad. de Maintenon.)

Le Saint lui conseille de ne pas transporter sa communauté hors du diocèse de Langres; il lui désigne les lieux qui étoient propres à cette translation. Il désapprouve les affections de déférence, et la remise des pensions entre les mains des religieuses.

30 janvier 1618.

Dieu, qui a fait votre cœur pour son paradis, ma très-chère fille, lui fasse la grace d'y bien aspirer! Je vous écris sans loisir, comme je fais presque toujours, en cette multiplicité d'affaires qui m'accablent.

Je vous ai déjà écrit qu'il ne falloit nullement penser à transplanter votre monastère à Lyon; car à quel propos ôter une si noble fondation d'une province et d'un diocèse, pour le porter en un autre? Ni le pape, ni l'évêque, ni le pays, ni le parlement, ne le permettront jamais. Demeurez

donc ferme en la résolution de le transférer des champs à la ville, mais en une ville de la province et du diocèse; s'il se pouvoit, à Langres, ou à Châtillon, ou à Dijon; et ici, il seroit mieux : et ne faut point craindre que vos parents vous y fâchassent; car y vivant en une bonne et sainte réformation, chacun vous y reverra avec un amour nonpareil; et puis il ne faut pas tant regarder à votre personne particulière qu'au public et à la postérité. Mais si vous ne pouvez ranger votre esprit à cet avis, du moins que ce soit à Châtillon (1).

Je n'approuve nullement que vous sépariez vos filles, tenant les unes comme vos affectionnées et partisanes, et les autres comme distraites de l'affection qu'elles vous doivent, ni qu'on leur remette leurs pensions ou autres particularités. Il ne faut que votre courage à tout cela; et croyez que si vous êtes bien résolue de vivre en charité avec elles, leur montrant un cœur de douce mère, qui a oublié tout ce qui s'est passé jusqu'à présent, vous les verrez toutes revenir à vous dans bien peu de mois.

Madame la première (2) vous écrira. Je vous prie, écrivez-lui en esprit de douceur et d'humilité; et, sans faire compte des choses passées, témoignez que vous êtes fille de notre Seigneur crucifié.

Et non-seulement à elle, mais écrivez aussi à M. le président (3) et à M. d'Origny (4); leur disant qu'après tant de tourments que vous avez soufferts, enfin notre Seigneur et votre vocation vous convient de les prier de vous assister au dessein qui a toujours été en votre ame, de réduire votre monastère à quelque perfection de la vie religieuse, et qu'ès occasions vous les avertirez des moyens requis à cet effet, à ce qu'ils vous aident. Car enfin, ma très-chère fille, il faut avoir la paix, et la paix naît de l'humilité. De renvoyer ce point à eux, il n'est pas raisonnable; il faut que ce soit vous qui commenciez.

En somme, il faut amollir et briser ce cœur, ma très-chère fille, et convertir notre fierté en humilité et résignation.

Je salue nos sœurs, et particulièrement madame la prieure (5). Dieu par sa bonté vous comble de son Saint-Esprit, afin que vous viviez en lui et à lui.

(1) C'est à quoi l'abbesse s'est tenue; car leur translation se fit en 1619 à Châtillon-sur-Seine.

(2) Madame Brulart, épouse de M. Brulart, premier président au parlement de Bourgogne, et sœur de l'abbesse.

(3) M. Bourgeois de Crépy, père de l'abbesse, président au parlement de Bourgogne.

(4) M. d'Origny, oncle de la même abbesse.

(5) C'est encore une sœur de l'abbesse.

LETTRE CCCLIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Il lui apprend la mort de messire Philippe Goëx, surnommé M. de Sainte-Catherine, chanoine et grand pénitencier de l'Église de Genève, son confesseur et leur ami.

25 janvier 1618.

Ma très-chère mère, quand on m'a ôté d'auprès de vous, ç'a été pour M. de Sainte-Catherine; mais je pensois que ce fût un accident comme l'autre fois, et voilà que ç'a été pour lui faire saintement dire dix ou douze fois *Vive Jésus!* et protester qu'il avoit toute son espérance en la mort de notre Seigneur, qu'il a prononcé avec beaucoup de force et de vivacité, et puis s'en est allé où nous avons nos prétentions, sous les auspices du grand saint Paul.

Dieu, qui nous l'avoit donné pour son service, *nous l'a ôté* pour sa gloire : *son saint nom soit béni* (1). Demeurez cependant en paix avec mon cœur au pied de la providence de ce Sauveur pour lequel nous vivons, et auquel, moyennant sa grace, nous mourrons. Dieu réparera cette perte et nous suscitera des ouvriers, en lieu de ces deux qu'il lui a plu retirer de sa vigne pour les faire asseoir à sa table. Mais tenez votre cœur en paix, car il le faut; et, comme dit l'Écriture, *pleurez un peu sur les trépassés* (2), mais pourtant tenez Dieu en consolation, puisque notre espérance est vive. Amen.

LETTRE CCCLX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Dieu nous regarde avec amour, pourvu que nous ayons bonne volonté, quand même nous serions de grands pécheurs. Le cœur de Jésus doit être l'objet de notre amour et de notre complaisance. Le vrai amour de Dieu ne consiste pas dans les consolations. Nos imperfections ne doivent ni nous plaire, ni nous étonner, ni nous décourager. Dieu aime l'homme imparfait, quoiqu'il n'aime pas ses imperfections.

Annecy, 18 février 1618.

Ce m'eût été une consolation sans paire, de vous voir toutes en passant; mais Dieu ne l'ayant pas voulu, je m'arrête à cela; et cependant, ma très-chère fille, très-volontiers je lis vos lettres et y réponds.

(1) Dominus dedit, Dominus abstulit... sit nomen Domini benedictum. JOB, C. XXXI, v. 21.

(2) Modicùm plora suprà mortuum. ECCL., C. XXII, v. 11.

O Notre-Dame! ma très-chère fille, si notre Seigneur pense en vous, et s'il vous regarde avec amour? Oui, ma très-chère fille, il pense en vous; et non-seulement en vous, mais au moindre cheveu de votre tête (1) : c'est un article de foi, et n'en faut nullement douter; mais je sais bien aussi que vous n'en doutez pas, ains seulement vous exprimez ainsi l'aridité, sécheresse et insensibilité en laquelle la portion inférieure de votre ame se trouve maintenant. *Vraiment Dieu est en ce lieu, et je n'en savois rien* (2), disoit Jacob; c'est-à-dire, je ne m'en apercevois pas, je n'en avois nul sentiment, il ne me le sembloit pas. J'ai parlé de ceci au livre *de l'Amour de Dieu*, traitant de la mort de la volonté et des résignations; je ne me souviens pas en quel livre (3). Et que Dieu vous regarde avec amour, vous n'avez nul sujet d'en douter; car il voit amoureusement les plus horribles pécheurs du monde, pour peu de vrai désir qu'ils aient de se convertir. Et dites-moi, ma très-chère fille, n'avez-vous pas intention d'être à Dieu? ne voudriez-vous pas le servir fidèlement? Et qui vous donne ce désir et cette intention, sinon lui-même en son regard amoureux? D'examiner si votre cœur lui plaît, il ne le faut pas faire; mais oui bien, si son cœur vous plaît: et si vous regardez son cœur, il sera impossible qu'il ne vous plaise; car c'est un cœur si doux, si suave, si condescendant, si amoureux des chétives créatures, pourvu qu'elles reconnoissent leur misère; si gracieux envers les misérables, si bon envers les pénitents! et qui n'aimeroit ce cœur royal paternellement maternel envers nous?

Vous dites bien, ma très-chère fille, que ces tentations vous arrivent, parce que votre cœur est sans tendreté envers Dieu : car c'est la vérité que si vous aviez de la tendreté, vous auriez de la consolation; et si vous aviez de la consolation, vous ne seriez plus en peine. Mais, ma fille, l'amour de Dieu ne consiste point en consolation ni en tendreté : autrement notre Seigneur n'eût pas aimé son père, lorsqu'il étoit triste jusqu'à la mort (4), et qu'il crioit : *Mon père, mon père, pourquoi m'as-tu abandonné* (5)? et c'étoit lors toutefois qu'il faisoit le plus grand acte d'amour qu'il est possible d'imaginer.

En somme, nous voudrions toujours avoir un peu de consolation et de sucre sur nos viandes, c'est-à-dire avoir le sentiment de l'amour et la tendreté, et par conséquent la consolation; et pareillement nous voudrions bien être sans imperfection; mais, ma très-chère fille, il faut avoir patience d'être de la nature humaine, et non de l'angélique.

Nos imperfections ne nous doivent pas plaire; ains nous devons dire avec le grand apôtre : *O moi misérable! qui me délivrera du corps de cette mort* (1)? Mais elles ne nous doivent pas ni étonner, ni ôter le courage; nous en devons voirement tirer la soumission, humilité et défiance de nous-mêmes; mais non pas le découragement, ni l'affliction du cœur, ni beaucoup moins la défiance de l'amour de Dieu envers nous. Ainsi Dieu n'aime pas nos imperfections et péchés véniels, mais il nous aime bien nonobstant iceux. Ainsi, comme la foiblesse et infirmité de l'enfant déplaît à la mère, et pourtant non-seulement ne laisse pas pour cela de l'aimer, ains l'aime tendrement et avec compassion : de même, bien que Dieu n'aime pas nos imperfections et péchés véniels, il ne laisse pas de nous aimer tendrement; de sorte que David eut raison de dire à notre Seigneur : *Ayez miséricorde, Seigneur, parce que je suis infirme* (2).

Or sus, c'est assez, ma très-chère fille; vivez joyeuse : notre Seigneur vous regarde, et vous regarde avec amour, et avec d'autant plus de tendreté que vous avez d'imbécillité. Ne permettez jamais à votre esprit de nourrir volontairement des pensées contraires; et quand elles vous arriveront, ne les regardez point elles-mêmes; tournez vos yeux de leur iniquité, et redétournez devers Dieu avec une courageuse humilité, pour lui parler de sa bonté ineffable, par laquelle il aime notre chetive, pauvre et abjecte nature humaine, nonobstant ses infirmités.

Priez pour mon ame, ma très-chère fille, et me recommandez à vos chères novices, lesquelles je connois toutes, fors ma sœur Colin.

Je suis entièrement vôtre en notre Seigneur, qui vive à tout jamais en nos cœurs!

(1) Vestri capilli capitis omnes numerati sunt. MATTH., C. X, V. 30.

Capillus de capite vestro non peribit. LUC., C. XXI, V. 18.

(2) Verè Dominus est in loco isto, et ego nesciebam. GEN., C. XXII, V. 16.

(3) C'est au liv. IX, C. III, XII, XIII, XIV, XV et XVI.

(4) Tristis est anima mea usque ad mortem. MATTH., C. XXVI, V. 38.

(5) Deus, Deus meus, ut quid dereliquisti me? MATTH., C. XXVII, V. 46.

(1) Infelix ego homo! Quis me liberabit de corpore mortis hujus? ROM., C. VII, V. 24.

(2) Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum. PS. VI, V. 3.

LETTRE CCCLXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Le Saint console une supérieure de la Visitation, qui avoit beaucoup de malades dans sa communauté, et l'encourage à la charité et à la patience. Exhortation aux souffrances. Quels sont les joyaux et les festins des épouses de Jésus-Christ crucifié.

19 février 1618.

Je vous vois, ma très-chère fille, toute malade et dolente sur les maladies et douleurs de vos filles. On ne peut être mère sans peine. *Qui est celui qui est malade*, dit l'apôtre, *que je ne le sois avec lui* (1)? Et nos anciens Pères ont dit là-dessus que les poules sont toujours affligées de travail tandis qu'elles conduisent leurs poussins, et que c'est cela qui les fait glousser continuellement, et que l'apôtre étoit comme cela.

Ma très-chère fille, qui êtes aussi ma grande fille, le même apôtre disoit aussi que quand il étoit *infirme*, alors il étoit *fort* (2), *la vertu* de Dieu paroissant *parfaite en l'infirmerie* (3). Et vous donc, ma fille, soyez bien forte parmi les afflictions de votre maison. Ces maladies longues sont de bonnes écoles de charité pour ceux qui y assistent, et d'amoureuse patience pour ceux qui les ont, car les uns sont au pied de la croix avec Notre-Dame et S. Jean, dont ils imitent la compassion, et les autres sont sur la croix avec notre Seigneur, duquel ils imitent la passion.

Quant à la sœur de laquelle vous m'écrivez (4), Dieu vous fera prendre le conseil convenable. Cette douceur ès souffrances est un pronostic de la future faveur abondante de notre Seigneur en cette ame, où qu'elle aille ou demeure.

Saluez, je vous supplie, ces deux filles tendrement de ma part, car je les aime ainsi.

Au demeurant, s'il est trouvé convenable de renvoyer cette novice, il le faudra faire avec la charité possible; et Dieu réduira tout à sa gloire. Dieu garde et bénit les sorties (5) aussi bien que les entrées de celles qui font toutes choses pour lui, et qui n'occasionent pas leurs sorties par leurs mauvais déportements. Sa providence fait vouloir le sacrifice qu'elle empêche par après d'être fait, comme on voit en Abraham. Et me semble que je dis je ne sais quoi de ceci au livre *de l'Amour de Dieu* (1), mais je ne me souviens pas où.

Dilatez cependant votre cœur, ma chère fille, mon ame, parmi les tribulations; agrandissez votre courage, et voyez le grand Sauveur penché du haut du ciel vers vous, qui regarde comme vous marchez en ces tourmentes, et par un filet de sa providence imperceptible, tient votre cœur, et le balance, en sorte qu'à jamais il le veut retenir à soi.

Ma très-chère fille, vous êtes épouse, non pas encore de Jésus-Christ glorifié, mais de Jésus-Christ crucifié : c'est pourquoi les bagues, les carcans et enseignes qu'il vous donne, et dont il vous veut parer, sont des croix, des clous et des épines; et le festin des noces est de fiel, d'hysope, de vinaigre. Là-haut nous aurons les rubis, les diamants, les émeraudes, le moût, la manne et le miel. Je ne dis pas ceci, non, ma chère grande fille, vous tenant pour découragée, mais vous tenant pour adoulourée, et m'étant avis que je dois mêler mes soupirs avec les vôtres, comme je sens mon ame mêlée avec la vôtre, voyez-vous.

Ne me dites point que vous abusez de ma bonte à m'écrire de grandes lettres; car en vérité je les aime toujours suavement.

Ce bon père dit que je suis une fleur, un vase de fleurs, et un phénix; mais en vérité, je ne suis qu'un puant homme, un corbeau, un fumier. Mais pourtant aimez-moi bien, ma très-chère fille; car Dieu ne laisse pas de m'aimer, et de me donner des extraordinaires désirs de le servir et aimer purement et saintement. En somme, après tout, nous sommes trop heureux d'avoir prétention en l'éternité de la gloire par le mérite de la passion de notre Seigneur, qui fait trophée de notre misère, pour la couvrir en sa miséricorde, à laquelle soit honneur et gloire ès siècles des siècles. Amen.

Je suis vôtre, ma très-chère fille, vous le savez bien, je dis vôtre d'une façon incomparable.

(1) Quis infirmatur, et ego non infirmor? II. Cor., c. XI, v. 29.

(2) Cùm infirmor, tunc potens sum. II. Cor., c. XII, v. 10.

(3) Virtus in infirmitate perficitur. II. Cor., c. XII, v. 9.

(4) Il paroît que c'est la novice dont il est parlé plus bas.

(5) Deus custodiat introitum tuum, et exitum tuum, etc. Ps. CXX, v. 8.

(1) Liv. IX, c. VI, de *la pratique de l'indifférence amoureuse dans les choses du service de Dieu.*

LETTRE CCLXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Le Saint lui parle de ses prédications du carême à Grenoble. Il la félicite d'avoir choisi Jésus-Christ pour son époux, au lieu de celui qu'elle a perdu.

Mars 1618.

Ma chère fille, cette nuit parmi mes réveils j'ai eu mille bonnes pensées pour la prédication; mais les forces m'ont manqué en l'enfantement. Dieu sait tout, et j'adresse tout à sa plus grande gloire; et, adorant sa providence, je demeure en paix. Il n'y a remède : *il faut que je fasse ce que je ne veux pas; et le bien que je veux, je ne le fais pas* (1). Me voici au milieu des prédications et d'un grand peuple, et plus grand que je ne pensois pas; mais si je n'y fais rien, ce me sera peu de consolation.

Croyez que cependant je pense à tous moments à vous et à votre ame, pour laquelle je jette incessamment mes souhaits devant Dieu et ses anges, afin que de plus en plus elle soit remplie de l'abondance de ses graces. Ma très-chère fille, que j'ai d'ardeur, ce me semble, pour votre avancement au très-saint amour céleste, auquel, en célébrant ce matin, je vous ai derechef dédiée et offerte, m'étant avis que je vous élevois sur mes bras comme on fait les petits enfants, et les grands encore quand on est assez fort pour les lever. Voyez un peu quelles imaginations notre cœur fait sur les occurrences. Vraiment je lui en sais bon gré, d'employer ainsi toutes choses pour la suavité de son incomparable affection, en les rapportant aux choses saintes.

Je n'ai manqué de faire une spéciale mémoire du cher mari defunt. Ah! que vous fites néanmoins un heureux échange en ce jour-là, embrassant l'état de cette parfaite résignation, auquel avec tant de consolation je vous ai trouvée! et votre ame, prenant un époux de si haute condition, a bien raison d'avoir une extrême joie en la commémoration de l'heure de votre fiancement avec lui. Or sus, il est vrai, ma très-chère fille, notre unité est toute consacrée à la souveraine unité; et je sens toujours plus vivement la vérité de notre cordiale conjonction, qui me gardera bien de vous oublier jamais, qu'après et longtemps après que je me serai oublié de moi-même, pour tant mieux m'attacher à la croix. Je dois à jamais tâcher de vous tenir hautement et constamment dans le siége que Dieu vous a donné en mon ame, qui est établi à la croix.

(1) Non quod volo bonum hoc facio, sed quod nolo malum hoc ago. ROM., c. VII, v 19.

Au demeurant, allez de plus en plus, ma chère fille, établissant vos bons propos, vos saintes résolutions; approfondissez de plus en plus votre considération dans les plaies de notre Seigneur, où vous trouverez un abîme de raisons qui vous confirmeront en votre généreuse entreprise, et vous feront sentir combien est vain et vil le cœur qui fait ailleurs sa demeure, et qui niche sur un autre arbre que sur celui de la croix. O mon Dieu! que nous serons heureux, si nous vivons et mourons en ce saint tabernacle! Non, rien, rien du monde n'est digne de notre amour : il le faut tout à ce Sauveur qui nous a tout donné le sien.

Vraiment j'ai eu de grands sentiments, ces jours passés, des infinies obligations que j'ai à Dieu; et, avec mille douceurs, j'ai résolu derechef de le servir avec plus de fidélité qu'il me sera possible, et tenir mon ame plus continuellement en sa divine présence; et avec tout cela, je me sens une certaine allégresse, non point impétueuse, mais ce me semble, efficace pour entreprendre ce mien amendement. N'en serez-vous pas bien aise, ma chère fille, si un jour vous me voyez bien fait au service de notre Seigneur? Oui, ma chère fille; car nos biens intérieurs sont inséparablement et invisiblement unis. Vous me souhaitez perpétuellement beaucoup de graces; et moi, avec ardeur nonpareille, je prie Dieu qu'il vous rende très-absolument toute sienne.

Mon Dieu! très-chère fille de mon ame, que je voudrois volontiers mourir pour l'amour de mon Sauveur! Mais au moins, si je ne puis mourir pour cela, que je vive pour cela seul. O ma fille, je suis fort pressé : que vous puis-je plus dire, sinon que ce même Dieu vous bénisse de sa grande bénédiction?

Adieu, ma chère fille : pressez fort ce cher crucifié sur votre poitrine. Je le supplie qu'il vous serre et unisse de plus en plus en lui. Adieu encore, ma très-chère fille; me voici bien avant dans la nuit, mais plus avant dans la consolation que j'ai de m'imaginer le doux Jésus assis sur votre cœur. Je le prie qu'il y demeure au grand jamais.

LETTRE CCLXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Il blâme une de ses filles spirituelles qui, en parlant de lui, disoit des choses outrées à son avantage; il charge une dame de lui en faire une charitable réprimande.

22 avril 1618.

Ma très-chère fille de mon cœur, sachez que j'ai une fille, laquelle m'écrit que mon éloignement a fait approcher ses douleurs; que si elle ne tenoit ses yeux, ils verseroient autant de larmes

que le ciel jette de gouttes d'eau, pour pleurer mon départ, et semblables belles paroles. Mais elle passe bien plus avant ; car elle dit que je ne suis pas homme, mais quelque divinité envoyée pour se faire aimer et admirer ; et, ce qui importe, elle dit qu'elle passeroit bien plus outre, si elle osoit.

Que dites-vous, ma très-chère fille : vous semble-t-il qu'elle n'ait pas tort de parler ainsi ? Ne sont-ce pas des paroles excessives ? Rien ne les peut excuser, que l'amour qu'elle me porte, lequel est certes tout saint, mais exprimé par des termes mondains.

Or, dites-lui, ma très-chère fille, qu'il ne faut jamais attribuer, ni en une façon ni en l'autre, la divinité aux chétives créatures ; et que penser encore de pouvoir passer plus outre en la louange, c'est une pensée déréglée ; ou au moins de le dire, ce sont des paroles désordonnées ; qu'il faut avoir plus de soin d'éviter la vanité ès paroles qu'ès cheveux et habits ; que désormais son langage soit simple, sans être frisé. Mais pourtant dites-le lui si doucement, aimablement et saintement, qu'elle trouve bonne cette réprimande, laquelle part du cœur plus que paternel que vous connoissez comme fille, certes, très-chère de mon cœur, mais fille en laquelle j'ai mis toute confiance. Dieu soit à jamais notre amour, ma très-chère fille, et vivez en lui et pour lui éternellement. Amen.

LETTRE CCCLXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN RELIGIEUX.

Pourquoi les religieuses de la Visitation disent plutôt le petit office que le grand, inconvénient du bréviaire pour les filles.

26 avril 1618.

Mon révérend père, quant à la demande que fait le bon seigneur duquel vous m'écrivez sur l'occupation des sœurs de la Visitation, en cas qu'elles ne disent le grand office, il y a deux raisons.

La première, que les sœurs disant le petit office gravement et avec pause, elles y emploient autant de temps comme la plupart des autres religieuses en mettent à dire le grand office, sans autre différence, sinon que les unes le disent avec plus d'édification et meilleure prononciation que les autres.

Certes, il y a huit jours qu'étant en un monastère près de cette ville, je vis des choses qui pouvoient bien faire rire les huguenots ; et des religieuses me dirent qu'elles n'avoient jamais moins de dévotion qu'à l'office, où elles savoient de faire toujours beaucoup de fautes, tant faute de savoir les accents et quantités, que faute de savoir les rubriques, comme encore pour la précipitation avec laquelle elles étoient contraintes de le dire ; et que, ne sachant ni n'entendant rien de tout ce qu'elles disoient, il leur étoit impossible, parmi tant d'incommodités, de demeurer en attention. Je ne veux pas dire pourtant qu'il les faille décharger, sinon quand le saint-siége, ayant compassion d'elles, le trouvera bon. Mais je veux bien dire pourtant qu'il n'y a nul inconvénient, ains beaucoup d'utilité à laisser le seul petit office en la Visitation. En somme, mon révérend père, ce petit office est la vie de la dévotion en la Visitation.

La deuxième réponse, c'est qu'en la Visitation il n'y a pas un seul moment qui ne soit employé très-utilement en prières, examen de conscience, lecture spirituelle, et autres exercices. Je m'assure que le saint-siége favorisera cette œuvre, qui n'est ni contre les lois, ni contre l'état religieux, et qui lui acquiert beaucoup de maisons d'obéissance en un temps et en un royaume où il en a tant perdu ; et puisque même il n'y a pas tant de considérations à faire pour des maisons de filles, d'autant qu'elles ne sont de nulle conséquence pour les autres ordres, ni ne peuvent être occasion de plaintes aux fondées sous autres statuts. La seule considération de la plus grande gloire de Dieu me donne ce désir, et l'utilité de plusieurs ames capables de servir beaucoup sa divine majesté en cette congrégation, avec la seule charge du petit office, incapables autant de pouvoir suivre le grand office. Sera-ce pas une chose digne du christianisme, qu'il y ait des lieux où retirer ces pauvres filles, qui ont le cœur fort, et les yeux et la complexion foibles ? Pour le reste, mon révérend père, travaillez diligemment à faire réussir l'entreprise de votre séminaire ; car j'ai opinion qu'il sera meshui nécessaire.

LETTRE CCCLXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE DE BRÉCHARD, SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE DE LA VISITATION DE MOULINS.

(Tirée du monastère de la Visitation de S.-Jacques.)

Il la console au sujet de quelques intérêts temporels ; il lui promet de la voir dans un voyage qu'il doit faire en France ; il lui donne des nouvelles de sa famille et de son pays.

Annecy, 2 mai 1618.

Ma très-chère mère, je ne puis m'empêcher d'être un peu en peine de votre tracas survenu si mal à propos ; mais il faut être constant et ferme auprès de la croix, et sur la croix même, s'il plaît

a Dieu de nous y mettre. Bienheureux sont les crucifiés, car ils seront glorifiés. J'ai cuide connoître que M. Colomb venoit à double intention : hier il me demanda comme ma sœur avoit disposé; et je le lui dis franchement, et il témoigne de le trouver bon, hormis qu'il eût voulu que madame de Chantal eût eu les trois mille écus, ce dit-il. Je ne lui parlai point des mille écus de la legitime. Que s'il faut défendre au notaire de n'en rien montrer, je vous prie d'en prendre la peine; car je m'en vais dans demi-heure au collége.

Il me parla du mariage de M. de Forax en termes extrêmement extravagants, et me dit qu'il avoit charge de vous en parler et à ma fille; mais ces paroles procédent d'un mauvais fondement : car ils croient que l'on vous ait fait la demande et à madame de Chantal, pour qu'on veuille mépriser le consentement du frère et de l'oncle. Je dis que l'on n'avoit fait aucune demande, ains quelques significations par-ci par-là, lesquelles ne requéroient point de réponse, laquelle aussi on n'avoit point faite.

Soulagez-vous, ma très-chère mère, au mieux qu'il se pourra. Je vous irai voir sans faillir. Dieu soit à jamais au milieu de notre cœur. Amen.

Il faut toujours témoigner à ma très-chère grande fille que j'ai une continuelle mémoire d'elle, et un mot suffit pour cela.

Me voici de retour, ma très-chère fille, et parmi l'espérance de la paix, je nourris celle de vous voir en l'occasion du voyage de M. le prince cardinal, s'il est vrai qu'il se fasse, comme nos courtisans m'assurent. Si moins, je ferai mon voyage à Saint Brocard; et, allant ou revenant, je prendrai la consolation de voir cette grandement très-chère fille, que mon ame aime très-singulièrement, et avec elle ces autres chères filles qui l'environnent.

Cependant le bon père viendra ici faire les rogations avec nous, et madame la présidente et les frères, où nous ne serons pas sans parler de vous. De vous dire des nouvelles de Grenoble, ce seroit chose superflue, car notre mère vous en fera part suffisante : de celles d'ici que vous dirois-je, sinon que tout y va très-bien?

Reste que vous continuiez aussi comme vous faites, que vous m'aimiez toujours cordialement, et que vous priiez Dieu pour mon cœur, afin qu'il vive tout à lui : le vôtre sait bien que je suis sien.

LETTRE CCCLXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

(Tirée du monastère de la Visitation du faubourg Saint-Jacques.)

Il lui marque la peine qu'il a des difficultés qu'on forme dans un mariage.

Annecy, 10 mai 1618.

Madame, j'ai su par une lettre de madame de Chantal, que le désirable mariage qui fut conclu en mon logis se trouvoit plein de difficultés en l'éclaircissement des articles particuliers; et je confesse que, le croyant si convenable et propre au contentement des parties et de leurs amis, je ne puis m'empêcher d'en être en peine.

Ensuite de quoi, comme je conseille à madame de Chantal de ne point s'arrêter à la diminution des espérances que nous avions des biens, aussi vous commis-je, madame, d'apporter de votre côté tout ce qui peut faciliter et rendre douce et agréable l'execution d'une si bonne œuvre, et de prendre la méthode la plus claire et franche; et cependant je demeure très-assidûment, madame, votre, etc.

Je souhaite mille et mille bénédictions à mesdemoiselles vos filles, que je chéris et honore de tout mon cœur, et suis leur serviteur.

LETTRE CCCLXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME MARIÉE, A GRENOBLE.

(Tirée du premier monastère de la Visitation, à Marseille.)

La bienheureuse mère de Chantal, ayant consommé la fondation du monastère de Sainte-Marie de Grenoble, et voulant repartir pour Annecy, laissa, pour continuer la bonne œuvre à sa place, la mère Péronne-Marie de Chastel. Il l'engage à consoler la mère de Chastel du départ de la mère de Chantal, en attendant qu'il puisse lui écrire à elle-même.

Annecy, 10 mai 1618.

Pour moi, ma chère fille, je n'écris à ce coup qu'à vous; car je m'imagine que la bonne mère (1) sera partie, et ce porteur est à un personnage qui fait profession d'être des grandes connoissances de monsieur votre mari, et ne me donne que ce moment pour vous ecrire. Mais que vous

(1) De Chantal. Après avoir fondé un monastère de la Visitation à Grenoble, elle y avoit laissé la mère de Chastel en qualité de supérieure.

dirai-je? Ceux qui n'ont qu'une volonté et qu'un cœur, c'est-à-dire ceux qui pour tout ne cherchent que le divin amour céleste, et que la volonté et le cœur du Sauveur régnent, ils sont inséparables. C'est pourqui, ma très-chère fille, prenez la peine, je voua prie, de dire cela de ma part à ma sœur Péronne-Marie (1), laquelle, au départ de cette chère mère (2), aera, je pense, nn peu attendrie; mais qu'elle soit assurée que Dieu l'assistera en sa besogne; et à la première commodité je lui écrirai moi-même. Cependant vivez toutes à ce cœur et pour ce cœur du Sauveur, ma très-chère fille, et je suis, certes, vôtre très-parfaitement, et votre serviteur, etc.

Madame la présidente Leblanc sait bien ce que je lui suis; et, pressé de donner vitement ce billet, je ne lui puis écrire. Je la salue néanmoins de tout mon cœur.

LETTRE CCCLXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE PÉRONNE-MARIE DE CHASTEL, SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE DE LA VISITATION DE SAINTE-MARIE, A GRENOBLE.

(Tirée de la vie de Mad. de Chantal, par la mère de Chaugy.)

Le Saint approuve le choix qu'elle avoit fait d'un confesseur à Grenoble.

Après le 10 mai 1618.

Je vous dis, ma très-chère fille, que non-seulement vous pourrez, mais encore que vous ferez parfaitement bien d'ouvrir votre cœur au révérend père Isnard tout candidement: il est non-seulement docte et religieux, mais il est encore tout spirituel et tout de Dieu; votre cœur bien-aimé aura de la consolation et du profit à recevoir ses avis.

Il faut que je vous dise, ma chère fille, que, gardant votre liberté, je trouve qu'en plusieurs rencontres il y peut avoir un incomparable avantage, sans s'attacher toutefois à des directions singulières, de faire passer le jugement de quelqu'un par-dessus le vôtre pour votre conduite intérieure.

(1) De Chastel. — (2) De Chantal.

LETTRE CCCLXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DE FORAX, GENTILHOMME DE LA CHAMBRE DE M. LE DUC DE NEMOURS, A PARIS.

(Communiquée par M. le curé de l'église Saint-Louis de Paris.)

Il lui demande des nouvelles du mariage du duc de Nemours.

18 mai 1618.

Monsieur mon frère, quelle apparence y auroit-il de laisser partir ce porteur de mes amis et confrères, sans lui donner ces quatre mots? car ne faut-il pas, le plus souvent que l'on peut, ramentevoir cette juste et inviolable affection plus que fraternelle que mon cœur a envers vous? il est vrai, monsieur mon très-cher frère, plus l'honneur et le bien de voua revoir m'est différé, plus ce sentiment va croissant en moi.

Au reste, on nous a annoncé de toutes parts le mariage de sa grandeur; mais j'attends que vous me le fassiez savoir avant que j'en témoigne ma joie, comme je dois, à sadite grandeur, avec laquelle je me réjouirois bien davantage, si on ne nous assuroit pas, par la même nouvelle, qu'elle se résout de ne venir plus ici. Or ans, la Providence divine sait ce qu'elle a à faire de nous. Cependant aimez toujours constamment, monsieur mon frère, celui qui à jamais, sans cesse et sans réserve, est et veut être votre, etc.

On dit toujours que M. le cardinal fera son voyage et que je l'accompagnerai.

LETTRE CCCLXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DE FORAX.

(Tirée de la communauté du séminaire, à Issy.)

Il se réjouit du mariage de monseigneur le duc de Nemours.

Après le 18 mai 1618.

En somme il est donc vrai, monsieur mon frère, que les étoiles ne sont plus en vue quand le soleil l'est sur notre horizon, et qu'ainsi ce grand contentement que vous contemplez au mariage de monsieur, voua vaut tellement, que nous ne sommes plus en mémoire. Or sus, nous uous réjouissons, certes, avec vous, et de tout notre cœur, de ce même bonheur, que nous estimons grand; mais noua avons su cette heureuse nouvelle à tâtons, ramassant çà et là les assurances que nous en avions parmi le bruit qui s'en faisoit, car ni monsieur, ni aucun de sa part, ni nul

homme du monde ne nous en a donné aucun avis. Mais Dieu soit loué, et veuille multiplier ses bénédictions sur cette sainte liaison; et vous, monsieur mon frère, passé ces premiers ravissements que la grandeur de votre joie vous donne, vous vous démettrez, je m'assure, à nous vouloir encore un peu gratifier de votre bienveillance: cependant croyez que, quant à moi, je demeure immobile en l'affection que j'ai de vivre à jamais votre, etc.

LETTRE CCCLXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE TANTE.

Il console une de ses tantes dans les afflictions, par les motifs ordinaires.

20 mai 1618.

Madame, j'ai regardé avec compassion l'état de votre cœur, dès que j'ai su le déplaisir qu'il a reçu ces jours passés: car, encore que je sache bien que, graces à Dieu, l'expérience et accoutumance que vous avez faites, dès quelques années en çà, à souffrir les mécontentements, aura affermi votre ame et animé votre courage; et pour n'être plus si extraordinairement sensible à ces coups inévitables de notre condition mortelle, si est-ce que d'ailleurs je crains que ces charges si fréquentes n'étonnent votre résolution.

Mais toutefois, madame, je ne laisse pas d'espérer qu'après tant de considérations que vous avez faites sur la vanité de cette vie, et sur la vérité de la future; après tant de protestations de vouloir être irrévocablement attachée à la suite de la Providence céleste, vous ne trouviez une parfaite consolation au pied de la croix de notre Seigneur, où la mort nous a été rendue meilleure que la vie; et cette illusion de la vie de ce monde n'aura pas eu le crédit, je m'assure, de vous faire démarcher des résolutions que Dieu vous fit prendre sur les événements d'autrefois.

En somme, madame, il faut s'accommoder à la nécessité, et la rendre utile à notre félicité future, à laquelle nous ne devons ni pouvons aspirer que par le chemin de croix, d'épines, d'afflictions. Et en vérité il importe peu, ains il importe beaucoup à ceux que nous chérissons, que leur séjour soit court parmi les tracas et les misères de cette vie. Et quant à nous, cela ne nous toucheroit point, si nous savions considérer que c'est la seule éternité à laquelle nous devons dresser tous nos désirs pour Dieu.

Ma très-chère tante, et certes, pour parler selon mon cœur, ma très-chère fille, ne vous laissez pas emporter au torrent des adversités, ains attachez-vous aux pieds de notre Seigneur, et dites-lui que vous êtes sienne; qu'il dispose de vous, et de ce qu'il a voulu être vôtre à son gré, en vous assurant, et à vous et aux vôtres, la très-sainte éternité de son amour: ces moments ne méritent pas qu'on y pense, sinon pour parvenir à ce bien. Je suis, madame, votre, etc.

LETTRE CCCLXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

L'union spirituelle qui est fondée en Dieu durera éternellement.

30 mai 1618.

Je vous dirai, madame, mais aussi, s'il vous plaît, ma très-chère fille, qu'il est impossible de n'avoir pas de ressentiment de douleur en ces séparations: car, encore qu'il semble que les unions qui ne tiennent qu'au cœur et à l'esprit, ne soient pas sujettes à ces séparations extérieures, ni aux déplaisirs qui en procèdent; si est-ce que, tandis que nous sommes en cette vie mortelle, nous les sentons, d'autant que la distance des lieux empêche la libre communication des ames, qui ne peuvent plus s'entrevoir ni s'entretenir que par cet office des lettres.

Mais pourtant, ma très-chère fille, il y a bien de quoi vivre content en la très-sainte dilection que Dieu donne aux ames unies à même dessein de le servir, puisque le lien en est indissoluble, et que rien, non pas même la mort, ne le peut rompre, demeurant éternellement ferme sur son immuable fondement, qui est le cœur de Dieu, pour lequel et par lequel nous nous chérissons.

Et vous voyez, ce me semble, déjà en ces paroles le désir que j'ai que vous vous serviez de mon ame avec confiance et sans réserve. Que si de m'écrire souvent de ce qui regarde la vôtre vous sert de consolation, comme vous me le signifiez, faites-le confidemment; car je vous assure que la consolation sera bien réciproque; et que cela soit dit une fois pour toutes

Certes, je le dis en vérité, je vous chéris très-particulièrement, dès que je vis en votre cœur les arrhes du saint amour de Dieu envers vous, témoignées par les attraits qu'il vous fait à son service. Bienheureuse que vous serez, si, comme vous êtes résolue de faire, vous les recevez humblement, et les pratiquez fidèlement, ainsi que de toute mon affection je le souhaite, demeurant à jamais, ma très-chère fille, et d'un cœur vraiment paternel, votre, etc.

LETTRE CCCLXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Communiquée par M. l'abbé de Bourdeille, de la cathédrale de Troyes.)

Le Saint lui rend compte de l'état où il trouvoit ses filles, et lui parle de quelques autres affaires particulières.

30 mai 1618.

Il me tardoit bien fort, ma très-chère et plus que tendre mère, de vous écrire dès ici, où je suis arrivé, graces à Dieu, en bonne santé: mais quel moyen, je vous prie, à cet abord, par le flux et reflux de visites, et quelques affaires que j'ai trouvées pour Piémont et Italie. Certes, je n'ai été que deux fois voir nos chères sœurs, qui sont fort bien. Ma sœur A. Marie est fort dévotement sage, comme vous n'en doutez pas: ma sœur Paul Hiéronyme, à ce qu'on m'a dit, fait merveille, et votre économe fait des miracles, hormis que ma sœur A. Jacqueline lui parle toujours savoyard et de la monnoie de Savoie, et elle ne l'entend pas, il faut des truchements.

Hier je permis à la sœur Louise-Marie d'aller voir sa mère en la compagnie de ma sœur A. Marie, parce qu'on ne la pouvoit faire résoudre à se confesser, quoiqu'elle fût en tel danger, que les médecins croyoient qu'elle dût mourir cette nuit, ce que toutefois elle n'a pas fait, encore bien qu'à ce qu'on dit elle ne puisse pas aller loin. On lui a parlé de 800 florins qu'elle avoit promis à la maison; mais elle a remis à le faire quand elle pourra au déçu de son mari: on court donc fortune de les perdre.

Les pères de Saint-Dominique semblent vouloir m'obliger du jardin, sans nous contraindre de vouloir le jardin des barnabites: toutefois je ne vois encore rien d'assuré.

Le *nous* et *notre* ne me déplaît pas, et toutefois il faudra le modérer, en sorte que par trop grande habitude de parler ainsi, on ne rende pas les défauts, péchés, imperfections communes, et les confessions inintelligibles aux confesseurs étrangers; et partant il semble qu'il suffiroit de dire *nous* et *notre* de tout ce qui est vraiment commun, comme notre chambre, notre chapelet, notre travail, notre sœur, notre mère, notre exercice: car on peut bien dire, je n'ai pas fait notre exercice du matin, je n'ai pas été à notre dîner, j'ai pensé dans notre lit, et semblables.

Si pour ne point différer de donner l'habit à notre sœur de Collesien jusques après votre départ, monseigneur de Chalcédoine veut dispenser du temps du premier essai, il faut excepter la dispense pour cette fois, et le supplier par après de n'en point dispenser que pour de dignes sujets, attendu que la règle de cet essai est fort utile à la congrégation.

J'ai envoyé à ma sœur A. Marie, pour avoir le double du contrat de M. le premier président.

Et à propos de M. le président, madame la première me fit entendre, en passant à Chambéry, qu'elle désiroit bien que sa fille fût envoyée à Turin (1), si on la pouvoit bonnement retirer de Lyon, ce que je ne pense pas. Madame de la Rode m'en a dit autant de la sienne, et par conséquent vous voyez, ma chère mère, qu'il y a un peu de considération humaine en ces bons pères; néanmoins je vous dis tout, afin que vous le considériez et ruminiez pour votre retour. Et peut-être qu'on ne me demande des sœurs de deçà que pour un court emprunt: mais laissons cela.

Je parlerai à madame Carra, qui ne presse nullement la réception de sa fille, et lui est indifférent que ce soit ou un jour ou l'autre. Ma sœur Françoise-Marguerite, ce me semble, n'aura achevé son année de probation que la veille de S. Claude, avec ma sœur Michel et ma sœur Claude Jacqueline.

Je serai bien marri si le mariage de monsieur de Chantal (2) ne réussit au gré de ceux qui le regardent, et ne m'étonne pas toutefois si la bonne madame Tistard va un peu moins rondement que nous n'avons pas fait de notre côté; car elle n'a pas peut-être encore bien dépouillé la robe du monde, ni perdu la coutume de parler selon la sagesse du monde. Je serois pourtant bien aise de savoir en gros comme cela se sera passé, ne me pouvant empêcher de cette curiosité, à cause du contentement que je souhaite à votre Celse-Bénigne, et certes encore à cette fille que je chéris pour l'amour de ma très-chère mère, comme si c'étoient mes frères et sœurs.

Je consens très-librement que ma sœur Peronne-Marie (3) communie trois, voire quatre et plus encore de fois la semaine, jusqu'à l'édition des règles, et que toujours une des sœurs communie avec elle; et quand elle ne communiera pas, qu'une sœur communie, en sorte que toujours quelques communions se fassent tous les jours: car je me confirme toujours plus au désir que je vous ai communiqué, qu'en cette congrégation la communion y soit quotidienne de quel-

(1) Pour la fondation d'un monastère de Sainte-Marie.

(2) Celse-Benigne de Chantal, fils de la bienheureuse mère de Chantal.

(3) De Chastel.

ques-unes des sœurs à tour, pour les souhaits que le sacré concile de Trente fait de voir que quelqu'un communie à chaque messe, ainsi que je le déclarerai plus à pleines règles.

Je crois fermement que ma sœur B. M. m'aime singulièrement, et n'a pas tort, ni aussi madame de Gramieux, qui m'est à la vérité précieuse. J'ai envoyé à ma sœur Françoise-Marguerite pour faire arrêter les mille ducatons à Dole. On me tourmente fort ici à l'occasion de votre passage à Lyon, d'autant, dit-on, qu'il vous pourroit causer du mal; à quoi je vous supplie de prendre soigneusement garde : car pensez si rien m'est si cher après la sainteté de notre ame, que la santé de ma mère. Je pense que j'ai tout dit quant aux affaires.

Faites-vous hardiment communiquer les lettres que j'ai écrites à ma sœur B. M.; car il y en a, à mon avis, qui sont bien bonnes. Puisque vous voulez tout avoir, j'en ai écrit une bonne une fois à monsieur de Vissilieu; et si j'ai le loisir, j'en écrirai une autre à madame de la Baume, et vous l'enverrai en cachet-volant; mais il la faudra bien cacheter : car je ne sais pourquoi, mais il est vrai que les avis secrets frappent mieux le cœur, jusqu'à ce qu'on soit fort avancé au renoncement de son propre amour. Je salue d'un cœur incomparablement paternel toutes nos chères filles, que j'aime tous les jours plus, m'étant avis que je dois cela à l'affection qu'elles ont de servir Dieu. En somme, je me repose en vous comme en moi-même pour bien faire mes honneurs et mon amour envers les bénites ames qui m'aiment pour l'amour de notre Seigneur. Il faut remettre les lettres que j'écrirai à madame de la Baume et à monsieur de Pizançon et à madame Odoyer, à monsieur Durme, afin qu'il les rende, car il le désire.

Madame la conseillère Le Maître me prie de la vous recommander; et sans doute elle a besoin qu'on assiste son ame, pleine de bonne volonté, mais un peu sujette aux abattements de courage et de mélancolie; c'est pourquoi il la faut encourager, et un peu prendre par la main. Vivez toute en la vie et en la mort de celui qui vit pour nous faire mourir à nous-mêmes, et est mort pour nous faire vivre à lui-même. Ainsi soit-il, ma très-chère et très-unique mère. Amen.

Je ne vous dis rien de M. Bouqueron et de ses filles; car vous savez assez de quel cœur je suis pour elles et pour mesdames de Saint-André. Or sus, vive Jésus. Amen. Cachetez bien ces lettres après que vous les aurez vues, et vous les remettrez au bon monsieur Durme, auquel j'écris qu'il les donne. J'abonde un peu en dilection, et ces paroles d'icelle en ces commencements, vous savez que c'est selon la vérité et la variété de ce vrai amour que j'ai aux ames; mais tenez-moi bien ès bonnes graces de celle qui veut être plus de mon soin.

Je ne vous envoie pas le contrat, d'autant que je n'ai pu le faire copier; et si, il me semble qu'il n'est pas trop bien fait; mais je vous en écrirai plus amplement. Dieu soit béni éternellement dans le cœur de ma chère mère, comme dans le mien propre. Aimez bien madame de Granier; car quant à madame B. Marie, il y a si long-temps qu'il ne le faut plus dire.

J'ai reçu la lettre que vous m'écrivez du 22 de ce mois, allant donner la dernière bénédiction à madame la procureuse fiscale, qui a perdu tout sentiment.

Faites bien sécher les cachets-volants, afin qu'on ne s'aperçoive que les lettres aient été vues.

LETTRE CCCLXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU RÉVÉREND PÈRE DOM PLACIDE, BÉNÉDICTIN.

Son estime pour une religieuse : belles instructions qu'il en tire : son humilité. Exhortation à aimer la croix. Il solennise tous les ans l'anniversaire du jour qu'il reçut les ordres moindres et le sous-diaconat (1).

Annecy, 12 juin 1618.

Mon très-cher père, je vous puis assurer que notre chère sœur Françoise-Gabrielle Bailly, votre sœur, m'est aussi chère que si c'étoit la mienne propre, sa piété m'y ayant convié, et loue Dieu de ce qu'elle reçoit et donne beaucoup de consolation en la congrégation de nos chères sœurs. Notre mère d'ici l'aime parfaitement, et nous voyons que c'est un vase bien poli, vide, ouvert pour recevoir de grandes graces célestes; car c'est une ame droite, un esprit vide et dénué de toutes les choses de ce monde, et qui n'a pensée ni dessein que pour son Dieu. O qu'elle est heureuse en cet état! Car peu importe le temps passager à une ame qui aspire à l'éternité, et qui ne regarde les moments périssables que pour aller en la vie immortelle. Ah! mon cher père, mon frère, vivons ainsi en ce petit pèlerinage joyeusement selon le gré de nos hôtes, en tout ce qui n'est point péché. Je sais que votre ame est de celles desquelles les yeux vont défaillants, à force de regarder le sacré objet de leur amour, et disant : *Quand me consolerez-vous?* (2)

Vous me demandez quelque instruction pour

(1) Le 12 juin, aux quatre-temps de la Pentecôte, en 1595.

(2) Ps. CXVIII, v. 81 et 82.

commencer une bonne vie religieuse. Ah! vrai Dieu, mon cher père, moi qui ne fus jamais seulement bon clerc, m'appartient-il d'instruire les saints religieux? Portez doucement et amoureusement votre croix, laquelle, à ce que j'entends, est assez grande pour vous combler de ses bénédictions, si vous l'aimez.

Quelque petite occupation m'empêche de répondre à souhait à la douce lettre que vous m'avez écrite. Seulement je vous dis que c'est aujourd'hui le jour que je fus consacré à Dieu pour le service des ames : je solennise tous les ans ce jour avec le plus d'affection que je peux, me consacrant de nouveau à mon Dieu. Enflammez mon sacrifice de l'ardeur de votre charité, et croyez que je suis votre, etc.

LETTRE CCCLXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN ECCLÉSIASTIQUE.

Le Saint lui fait part de la commission qu'il a du saint Père pour ériger la congrégation de la Visitation de Sainte-Marie en corps de religion : contradictions et traverses qu'il a eues à essuyer.

2 juillet 1618.

Monsieur, je ne m'étonne point de l'empressement que ces bons personnages ont à détourner les ames que Dieu appelle à la Visitation ; car encore me semble-t-il que cette bien-aimée petite congrégation est quitte à bon marché des persécutions et contradictions que l'ennemi de son progrès lui suscite, et a coutume de susciter en pareille occasion : certes, je crois pourtant qu'il n'en peut plus ; car, comme un plaideur qui a mauvaise cause, il ne sait plus que faire, sinon caler et prendre des délais.

J'ai reçu de Rome commission d'ériger cette congrégation en titre de religion, avec tous les priviléges, prééminences, immunités et graces qu'ont toutes les autres religions, et ce sous la règle de S. Augustin. Dites à cette bonne ame qu'elle entre assurément à Sainte-Marie : bien qu'elle ne soit pas encore religion, elle le sera bientôt ; et j'oserois dire que devant Dieu elle l'a été, puisque, par sa grace, l'on y a toujours vécu religieusement. Certes, assez entrent sur la mer, qui entrent dans un vaisseau qui est à l'embouchure du Rhône, prêt à cingler et à faire voile.

Notre mère ira cet hiver faire une maison à Paris, comme je prévois, avec tant de bonheur, d'avantage, de protection et d'assistance, qu'après cela je m'assure que tout demeurera calme et en paix. J'estime nos sœurs de votre ville trop heureuses de jouir, comme elles font, des effets de votre charité, soin et affection. O quelle suavité à mon chétif cœur paternel de savoir que mon frère paternel, très-aimable, est tout charitable, mais cordial à mes filles bien-aimées ! Je vous en fais mille très-humbles actions de graces, monsieur mon très-cher frère, et vous proteste que recevant votre lettre, il me sembloit cueillir des fleurs de suavité incomparable sur le coupeau de nos montagnes où j'étois alors : c'étoit en l'octave de notre grand S. Jean, où me souvenant que l'évangéliste de notre princesse dit de lui : *et vinum et siceram non bibet* (1), j'admirai la douceur de Dieu de m'abreuver, moi chétif homme, du vin de la charité, que le Saint-Esprit a répandu en nos cœurs. Vivons ainsi, mon très-cher frère ; et croyez que tant que je vivrai, je porterai la qualité de votre, etc.

(1) Luc, c. I, v. 15.

LETTRE CCCLXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU GOUVERNEUR DE LA VILLE DE GEX.

(Tirée du monast. de la Visitat. de la ville de Caen.)

Le Saint le félicite sur le rétablissement de sa santé : il lui recommande de la bien conserver et d'en faire un saint usage ; ensuite il recommande à sa charité un nouveau converti de Gex, que les mauvais traitements des hérétiques avoient obligé de s'exiler volontairement.

Annecy, 9 juillet 1618.

Monsieur mon très-cher fils, je ne vous saurois dire de combien d'afflictions mon cœur a été tourmenté parmi les incertitudes de votre santé. Que de divers avis j'ai reçus il y a environ deux mois! Mais Dieu soit loué, qu'après avoir pleuré et amèrement regretté sur votre trépas qu'on m'avoit annoncé, je bénis sa divine Majesté et la supplie avec une incomparable consolation pour votre vie, que, certes, vous devez meshui chérir, monsieur mon très-cher fils, puisque vous voyez combien elle est désirée, comme très-utile, par tant de gens de bien. Car on m'écrit de Gex que parmi tout votre gouvernement on a fait des actions de graces publiques à la divine bonté pour votre guérison ; et en ce pays même de deçà, si on ne les a faites publiques, on les a faites générales, et moi je les ai faites très-particulières, comme ayant reçu en votre conservation un des plus singuliers bienfaits que j'aie reçus il y a long-temps.

Aimez-la donc votre chère vie, monsieur mon très-cher fils, et faites ensuite deux choses pour son bien : l'une sera de la conserver soigneusement par les moyens convenables, étayant et appuyant l'infirmité d'icelle, et le penchant que

l'âge et les maladies lui ont causé, par le repos et reglement propre à rela.

L'autre et la première sera que, si jusqu'à présent vous avez eu intention de dédier tous les moments de votre vie présente à l'immortalité et éternité de la future, vous en redoubliez la resolution et les vœux, romptant les jours et les heures, et lea employant affectionnément à votre avancement en l'amour divin, à l'amplification de la piété parmi lea mondains, et en somme, à l'exécution des saintes vertus que la grace de Dieu et votre bon naturel vous ont fait aimer et désirer il y a long-temps. Pour moi, je ne cesse point, certes, de prier à ce dessein, que par un assuré pressentiment je vois déjà, re me semble, tout exécute, avec un surcroît de contentement indicible de savoir combien monsieur votre frère fraternise heureusement pour ce regard.

Au drmeurant, monsieur mon fils, le jeune Bursal de Gex, s'étant converti à la foi ratholique par la bonte de Dieu, a tant reçu de mauvais et indignes traitements en sa patrie par ses bourgeois et même par ses proches, qu'il a eté contraint de se retirer à Paris, où il a pensé de pouvoir trouver quelque rondition de service pour s'entretenir; et nos ecclésiastiques de Gex m'assurent qu'il est fort bon eufant : re qui me fait vous supplier très-humblement, monsieur mon fils, d'avoir quelque soin de lui ; afin que l'on voie que ceux qui abandonnent cette fausse religion pour embrasser celle du roi et du royaume, qui est la seule vraie religion, ne sont pas abandonnes dc reux qui tiennent les meilleurs rangs au service du roi et de la couronne. Vivez longuement, heureusemeut et saintement ; c'est le souhait personnel, monsieur mon fils, de votre très-humble, etc.

LETTRE CCCLXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU SUPÉRIEUR D'UNE COMMUNAUTÉ.

Il lui écrit en faveur d'un religieux qui avoit été chassé de son ordre, et qui, paroissant être dans les sentiments d'une véritable pénitence, désiroit d'y rentrer.

Annecy, 13 juillet 1618.

Mon révérend père, le frère N. vint à moi au plus fort de son affection, et puia dire qu'il étoit plna mort que vif, tant sa désolation étoit extrême. Et je me ressouvins de celui qni *lignum fumigans non extinguit, et quod confractum est non conterit*. Il me présenta ses patentes de demission, éjection, expulsion de l'ordre, et par ses larmea impétra aisement de moi le sejour de quelques semaines en ce diocèse : pendant lesquelles je fus à Lyon pour visiter monseigneur l'archevêque, chez lequel mon révérend père V. me parla ; et pour dire ma pensée, il me parla selon mon cœur: car il me recommanda ce pauvre homme prêtre, et lié par les vœux de religion, afin qu'il fût aucunement consolé. Depuis je fis encore plua volontiers ce que je voulois faire en charité autour de cette ame.

Mais, mon révérend père, ç'a toujours été avec cette réserve, qu'elle resperteroit et honoreroit en toute occurrence votre ordre, et se comporteroit humblement envers tous ceux qui en sont ; et sur votre avertissement, je tiendrai encore plus fortement la main sur lui pour cela, tandis qu'il demeurera dans mon diocèse, ne désirant rien que de donner satisfaction aux rrligieux, et partirulièrement à ceux de votre condition.

Mais, mon révérend père, vous me proposez le retour de cette brrbis en votre parc ; je rrois qu'il ne désireroit pas mieux, et surtout s'il vous plaisoit de l'assurrr que vous favoriserez sa bonne intention de quelque doux conseil, et dc quelque modération en la pénitenre que peut-être voa constitutions ordonnent à ceux qui reviennent. Que si vous prenez le soin de me tenir averti de votre volonté pour ce regard, je coopérerai à rette bonne œuvre de tout mon cœur ; duquel voua saluant bien humblement, et voua souhaitant toute sainte bénédiction, je demrure, mon révérend père, votre, etc.

LETTRE CCCLXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA PRÉSIDENTE FAVRE.

(Tirée du premier monastère de la Visitation de la ville de Grenoble.)

Témoignage de l'amitié sainte qu'il lui portoit.

Annecy, 10 août 1618.

Madame, ce porteur m'a fort obligé par la peine qu'il a prise de me venir voir, mais encore plus par le soin qn'il a eu de me dire de vos nouvelles, puisqu'elles sont toutes bonnes, et qu'avec rela, pour me donner plus de gloire et de contentement, il m'a dit que vous aviez souvent mémoire de moi. Car je confesse franchement que re bonheur m'est grandement prérieux, selon l'extrême affection que je sens en mon ame, à rhérir et honorer singulièrement la vôtre, qui m'est toujours présente, je vous assure au moins en mes principales prières, qui sont celles de la sainte messe; et aussi, certes, serois-je extrêmement ingrat, si je ne répondois de tout mon cœur à la sainte confianre que le vôtre a prise en moi. Dieu par sa

bonté vous veuille combler de ses plus désirables bénédictions, ma très-chère fille, et vous rende de plus en plus toute parfaitement sienne.

En cette espérance, vivez joyeuse, et enfin éternellement sans fin, ma très-chère fille, selon le souhait continuel de votre, etc.

LETTRE CCCLXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

Dieu bénit l'obéissance que l'on rend à ses confesseurs en ce qui regarde la communion; avis sur les revues, auxquelles l'amour divin adoucit toutes choses.

14 août 1618.

Vous le voyez bien, ma très-chère fille, si l'obéissance est aimable : vous y alliez avec un peu de répugnance, et vous y avez trouvé la permission de recueillir force manne céleste. Or, ainsi soit-il, et à la très-bonne heure que toujours, quand vous obéirez, vous vous trouviez de plus en plus unie à notre Sauveur. Vous avez donc extrêmement bien fait d'obéir à votre confesseur, et votre confesseur a bien fait de vous imposer l'obéissance en un sujet si agréable. Je ne serai jamais celui qui vous ôtera votre pain quotidien, tandis que vous serez bien obéissante. Je vous dirai, ma très-chère fille, que vous communiiez hardiment toujours, quand ceux à qui vous vous confessez diront oui, outre les communions ordinaires que je vous ai marquées.

Quand je vous écrivis que vous rendissiez compte de temps en temps à votre ancien confesseur, je ne voulois pas dire que vous fissiez des revues; car il suffit que ce soit d'année en année à celui que vous voudrez : mais je voulois dire que vous allassiez vous représenter à lui, pour lui faire connoître la continuation de votre soumission, partie pour vous humilier, partie pour le consoler.

Je suis bien aise que vous ayez une parfaite confiance à la mère de delà; je crois qu'elle vous sera utile : et c'est une mère qui est toute ma très-chère fille, et en laquelle j'ai toute confiance: et sans cette confiance je lui écrirois plus souvent; mais je m'en dispense, comme je ferai de vous à qui j'écris maintenant par rencontre, et j'en suis bien aise.

Mon Dieu! ma très-chère fille, que l'amour céleste est aimable, voire même quand il est exercé ici-bas, parmi les misères de notre mortalité! la distance des lieux, ni rien du monde ne lui peut ôter sa suavité. Aussi me semble-t-il que je suis toujours avec votre cœur, et avec celui de cette chère mère, et que nos cœurs s'entretiennent les uns aux autres, et ainsi ne font qu'un cœur, qui de toute sa force veut aimer Dieu, et ne l'aimer qu'en Dieu et pour Dieu.

La très-sainte Vierge, notre dame et maîtresse, et notre sainte abbesse soit à jamais notre mère et directrice. Et je cesse de vous écrire davantage malgré mon inclination, pour aller penser comme elle mourut d'amour, et comme elle est couronnée de son amour au ciel, pour en parler demain à mon cher peuple de cette ville, qui s'y attend. Dieu soit à jamais tout notre amour.

LETTRE CCCLXXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION, QUI ÉTOIT SUPÉRIEURE.

Les aridités ne sont point contraires à l'amour de Dieu, et nos imperfections même produisent l'humilité. Privilèges des fondatrices, tant séculières que religieuses, de la Visitation.

Annecy, 19 août 1618.

Dites-moi, ma très-chère fille, votre cœur que fait-il? Il est, je m'assure, plus brave que l'ordinaire en cette sainte octave, en laquelle on célèbre les triomphes de notre reine, en la protection de laquelle notre esprit repose, et notre petite congrégation respire. O ma fille! il le faut tenir haut élevé ce cœur, et ne promettre point qu'aucun accident de sécheresse, d'empressement ou d'ennui l'étonne, puisque, encore que cela le puisse éloigner de la consolation sensible de la charité, il ne le peut toutefois éloigner de la véritable charité, qui est la souveraine grace de Dieu envers nous pendant cette vie mortelle.

Nos imperfections à traiter des affaires tant intérieures qu'extérieures sont un grand sujet d'humilité, et l'humilité produit et nourrit la générosité.

Mais quel privilége ont les fondatrices devant Dieu? Leurs priviléges sont grands, car elles participent en une façon particulière à tous les biens qui se font au monastère, et à l'occasion du monastère. C'est un œuvre de charité presque le plus excellent qu'on puisse faire; bien plus grand sans comparaison que de bâtir un hôpital, recevoir les pèlerins, nourrir les orphelins.

Mais devant les hommes, il n'y a point de privilége que celui d'être supportées et assistées et honorées au monastère, dans lequel les fondatrices séculières obtiennent ordinairement l'entrée, et, après la mort, des services particuliers.

Or, cette fille ici, voulant être religieuse, établira quant à elle son privilége, je m'assure, à mieux obéir, si elle peut, que les autres, et à

faire le plus de progrès qu'elle pourra en l'humilité, pureté de cœur, douceur, modestie et obéissance; puisque le privilège des vraies religieuses est d'abonder en l'amour du céleste Époux.

Au reste, je me réjouis que cette fille fasse une si bonne élection, et que, quittant les amours peu aimables des hommes, elle se consacre à l'amour très-aimable de son Dieu, vrai époux des ames généreuses.

LETTRE CCCLXXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU PÈRE LÉONARD LESSIUS, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

(Conservée dans la maison professe de la compagnie de Jésus, à Anvers.)

Le Saint lui fait de grands éloges de ses ouvrages et de sa doctrine.

Annecy, 26 août 1618.

Admodum, reverende in Christo pater, attulit mihi paternitatis vestræ litteras dilectissimus nobis magister Gabriel, quæ ut perhonorificæ, ita et jucundissimæ mihi fuerunt. Amabam jampridem, imò etiam venerabar te nomenque tuum, mi pater, non solum quia soleo quidquid ex vestrâ illâ societate procedit, magni facere, sed etiam quia sigillatim de vestrâ reverentiâ multa audivi præclara primùm, deindè vidi, inspexi et suspexi.

Vidi namque ante aliquot annos opus illud utilissimum : *de Justitiâ et Jure*, in quo et breviter simul et luculenter, difficultates illius partis theologiæ, præ cæteris auctoribus quos viderim, egregiè solvis.

Vidi posteà consilium quod à magni consilii angelo per te mortalibus datum est, *de verâ Religione eligendâ*.

Ac demùm obiter in bibliothecâ collegii Lugdunensis *Tractatum de Prædestinatione*; et quamvis non nisi sparsim, ut fit, oculos in eum injicere contigerit, cognovi tamen, paternitatem vestram sententiam illam, antiquitate, suavitate, ac Scripturarum nativâ auctoritate nobilissimam *de prædestinatione ad gloriam post prævisa opera*, amplecti et tueri; quod mihi gratissimum fuit, qui nimirùm eam semper, ut Dei misericordiæ tam ac gratiæ magis consentaneam, veriorem ac amabiliorem existimavi; quod etiam tantisper in libello *de Amore Dei* indicavi.

Cùm igitur ita erga paternitatis vestræ merita, quam dudùm laudaverant apud me opera ejus, affectus essem, mirificè profecto gavisus sum, me tibi vicissim utcumque etiam carum esse; quod ut semper contingat, et dictum magistrum Gabrielem commendatissimum habebo; et si quid unquam potero quod tibi placere cognoscam, id exequar quàm impensissimè.

Valeat interim reverenda paternitas tua, et te *Deus usque in senectam et senium nunquam derelinquat*, sed canos tuos benedictionibus cœlestibus ornet et compleat. Admodum reverendæ paternitatis vestræ humillimus et addictissimus frater et servus in Christo.

Mon très-révérend père en notre Seigneur, le docteur Gabriel, que je chéris très-particulièrement, m'a rendu la lettre que votre paternité m'a fait l'honneur de m'écrire, et dont j'ai eu une joie très-sensible. Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai de l'amitié et même de la vénération pour vous et pour votre nom, mon cher père; non-seulement par cette raison générale, que j'ai coutume de faire grand cas de tout ce qui vient de votre compagnie, mais encore pour avoir ouï dire de votre révérence en particulier plusieurs belles choses dont j'ai été témoin dans la suite, et que je n'ai pu m'empêcher d'admirer.

Car il y a quelques années que j'ai vu cet ouvrage si utile, *de la Justice et du droit*, où sans trop vous étendre, vous répondez parfaitement, et mieux qu'aucun auteur que j'aie encore vu, aux difficultés que renferme cette partie de la théologie.

Ensuite j'ai lu le *Traité du choix de la véritable Religion*, que je regarde moins comme votre ouvrage que comme celui de l'ange du grand conseil.

Enfin j'ai vu dans la bibliothèque du collége de Lyon votre *Traité de la Prédestination* : il est vrai que je n'ai fait que le parcourir à la hâte, et assez légèrement, comme il arrive quelquefois; cependant je n'ai pas laissé de remarquer que votre paternité étoit de cette opinion si ancienne, si consolante, et si autorisée par le temoignage même des Écritures prises dans leur sens naturel, savoir, *que Dieu prédestine les hommes à la gloire en conséquence de leurs mérites prévus;* ce qui a été pour moi le sujet d'une grande joie, ayant toujours regardé cette doctrine comme la plus conforme à la miséricorde de Dieu et à sa grace, comme la plus approchante de la vérité, et comme la plus propre à nous porter à aimer Dieu, ainsi que je l'ai insinué dans mon petit livre *de l'Amour de Dieu* (1).

Prévenu donc de la sorte en faveur de votre paternité, dont les ouvrages m'avoient depuis long-temps fait connoître le mérite, je vous avoue que j'ai eu une joie toute particulière d'apprendre

(1) Voir le *Traité de l'Amour de Dieu*, liv. II, c. XII; et liv. IV, c. VII.

que vous avez pour moi une amitié reciproque : pour m'en assurer la continuation, comptez que j'aurai toutes sortes d'égards à la recommandation que vous me faites du docteur Gabriel, et que, tant qu'il sera en mon ponvoir, je ferai avec empressement ce que je jugerai capable de vous plaire.

Cependant je souhaite à votre paternité une santé parfaite, et je prie Dieu *qu'il vous conserve jusqu'à une extrême vieillesse, et que, sans vous abandonner jamais*, il répande abondamment sur vous les bénédictions du Ciel. De votre paternité l'humble et l'affectionné frère et serviteur en Jésus-Christ, etc.

LETTRE CCCLXXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DE FROTBARAIN, CONSEILLER AU PARLEMENT DE BOURGOGNE

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville d'Amiens.)

Le Saint lui recommande le chapitre de sa cathédrale, dans une affaire qu'il avoit avec les habitants de Sessel.

Annecy, 3 septembre 1618.

Monsieur, j'ai un chapitre autant bien qualifié qu'il se peut dire ; c'est pourquoi, outre le devoir que j'ai au service de Dieu et de l'Église, j'en ai un bien particulier à mes chanoines, qui, par un assez rare exemple, ne sont qu'un cœur et qu'une ame avec moi au soin de ce diocèse.

Pour cela, monsieur, j'implore avec eux votre justice et piété, pour la conservation de leur droit en l'affaire qu'ils ont avec messieurs les syndic et habitants de Sessel, lesquels, si je ne suis grandement trompé, ont bon besoin d'être rangés et remis en devoir, tant envers les ecclésiastiques qu'envers les magistrats.

Mais de cela, monsieur, vous en discernerez et jugerez, tandis que priant Dieu qu'il vous fasse de plus en plus abonder en sa grace, je veux être à jamais de tout mon cœur, votre, etc.

LETTRE CCCLXXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN RELIGIEUX.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Rouen.)

Il s'excuse auprès de lui d'écrire la vie d'un saint évêque son frère, à raison du voyage qu'il alloit faire en France avec le cardinal de Savoie. Il lui promet cependant de lui envoyer quelques remarques pour servir à cette histoire. (Traduite de l'Italien, tirée du voyage littéraire du P. Martemi, seconde partie, p. 178.)

Annecy, 16 octobre 1618.

Molto reverendo patre singolarmente carissimo ed officiosissimo, quantunque io vedeva di non poter in niun modo scrivere convenientemente la vita, della felice memoria, di monsignor Vescovo suo frello, per la mia troppo grande vozezzessa, ed insufficientia, nientedimeno il diletto ch'io havrei di dar gusto a V. R. e di dar testimonio della stima di questo gran servo di Dio, mi dava un certe che di speranza di poter lo fare in qualche modo. Ma vedendom adesso tirato in Parigi, per servire il serenissimo principe cardinali nostro in questo viaggio di Francia in perdo ogni sorti di speranza di scrivere, e massime che della historia richiade di esser scritta da huomo, che possa super moltisme particolarità che io non posso cognusceere, ne inteuder qui e molto menu in Francia. Mi perdoui adunque V. P. sio non la servo in questa occasione che per altro mi sarebbe stata gratissima, e veda che la sola impossibilità m'impedisse. Ma non lasciaro a suo tempo di mandargli alcuni osservationi circa qu'ell' historia che potrannn forsi giovare il scrittore, et in ogni modo sono ; e sara sempre di V. P. certissimu ed affetissimo frello e servitore.

Mon très-cher et très-officieux père, quoique je me visse absolument hors d'etat de pouvoir écrire la vie de monseigneur l'évêque votre frère, d'heureuse memoire, soit à cause de ma trop grande impolitesse, soit à cause de mon incapacité ; cependant la satisfaction que j'aurois eue de faire plaisir à V. R. et de marquer mon estime pour ce grand serviteur de Dieu, me faisoit en quelque manière espérer de pouvoir entreprendre cet ouvrage : mais me voyant appelé à Paris par notre sérénissime prince cardinal, je perds toute sorte d'espérance de pouvoir m'appliquer à écrire, et surtout cette histoire, qui demande un homme qui puisse s'informer d'un très-grand nombre de particularités que je ne puis apprendre ni entendre ici. Je la supplie donc de vouloir m'excuser, si je ne lui rends pas ce service dans cette occasion, que j'embrasserois d'ailleurs avec plaisir, et d'être persuadé que ce n'est que par impossibilité que je m'en dispense. Je ne laisserai pourtant pas de vous envoyer dans son temps quelques remarques touchant cette histoire, qui seront peut-être de quelques secours à celui qui l'écrira. Je suis en toute manière, et serai toujours, de votre paternité, le très-sûr et très-affectionné frère et serviteur.

LETTRE CCCLXXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Le Saint se réjouit des progrès de l'ordre de la Visitation, et annonce le projet d'un établissement d'une maison à Turin.

3 décembre 1618.

Je salue votre cœur de tout le mien, et vous prie d'aimer toujours bien ce vieux père, qui vous chérit, certes, de tout son cœur, de plus en plus, ma très-chère fille, et se réjouit d'apprendre que, graces à Dieu, cette maison-là s'avance en humilité, en douceur, paix et amour divin. Qu'à jamais l'éternelle bonté soit benie.

On parle fort de faire un monastère de la Visitation à Turin. Voilà, ma très-chère fille, comme Dieu multiplie et bénit l'œuvre qu'il lui a plu de faire commencer par la petitesse et abjection de trois petites créatures, lesquelles pour cela doivent s'évertuer d'être de plus en plus toutes à la divine majesté, et à cette vocation, pour la rendre tous les jours plus agréable à Dieu.

Je vous écris selon mon sentiment présent : car il faut aussi que j'écrive à l'ame de ma très-chère fille, priant Dieu qu'il la fasse sainte, et moi aussi, qui suis si éloigné de ce bonheur.

Encore vous faut-il dire ce mot, ma très-chère fille : si vous n'êtes pas favorisée, aimez-bien cette abjection. Croyez-moi, Dieu voit volontiers ce qui est méprisé (1), et la bassesse agréée lui fut toujours agréable. Dieu est si bon, qu'il visitera intérieurement notre Visitation, la fortifiera, et l'établira à la solide humilité, simplicité et mortification.

Vivez joyeuse, tant que vous pourrez, de cette joie paisible et dévote de laquelle l'amour de notre abjection est la racine. Ma très-chère fille, je vous salue d'un esprit qui est inséparablement vôtre. Vive Jésus. Amen.

(1) Excelsus Dominus, et humilia respicit. Ps. CXXXVII, v. 6.

LETTRE CCCLXXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA VÉNÉRABLE MADAME DE CHANTAL, A BOURGES.

Le Saint l'encourage de tout son pouvoir à boire le calice d'amertume sans adoucissement, et à se dépouiller totalement de sa propre volonté, pour s'unir d'autant plus à son époux céleste.

11 janvier 1619.

O ma mère toute très-chère ! si vous n'avez guère d'or ni d'encens pour offrir à notre Seigneur, vous aurez au moins de la myrrhe : et je vois qu'il l'accepte très-agréablement, comme si ce fruit de vie vouloit être confit en la myrrhe d'amertume, tant en sa naissance qu'en sa mort. En somme, Jésus glorifié est beau ; mais quoiqu'il soit toujours très-bon, si semble-t-il qu'il le soit encore davantage crucifié. C'est pour ce temps présent votre époux, ma très-chère mère ; à l'avenir ce sera lui-même glorifié. Je suis grandement en peine de votre affliction, bien que je n'en sache pas les particularités; mais je vois bien, par ce peu de paroles que vous m'écrivez, que vous la sentez vivement.

Ma très-chère mère, cette vie mortelle est toute pleine de tels accidents, et les douleurs de l'enfantement durent souvent plus que les sages-femmes ne pensent. En quelles occurrences pouvons-nous faire les grands actes de l'invariable union de notre cœur à la volonté de Dieu ; de la mortification de notre propre amour, et de l'amour de notre propre abjection, et en somme de notre crucifixion, sinon en ces si âpres et rigoureux assauts ? Ma très-chère mère, vous ai-je pas souvent intimé la nudité de toutes les créatures, pour se revêtir de notre Seigneur crucifié? Or sus, c'est Dieu qui veut ainsi mettre notre cœur au sec. Ce n'est donc pas une rigueur, c'est une douceur.

Voilà ce que je vous dis, ma très chère mère ; et tout de même pour les nouvelles des déplaisirs de N. Enfin notre Seigneur peut-être vous veut ainsi conduire parmi les épines désormais ; et je confesse pour le regard de moi-même en moi, qu'il est bien temps : en vous, je le supplie de toutes mes forces qu'il attrempe doucement son calice, mais que notre volonte ne soit pas faite, ains la sienne toute sainte (1).

Ayez bon courage : pourvu que notre cœur lui soit fidèle, il ne vous chargera point outre votre pouvoir (2), et supportera notre fardeau avec nous, quand il verra que de bonne affection nous soumettrons nos épaules. Dieu nous bénisse et toutes nos sœurs : mais Dieu vous bénisse, ma très-chère mère, que je chéris plus que moi-même, ou comme moi-même.

(1) Non mea voluntas, sed tua fiat. LUC, c. XXII, v. 42.

(2) Non patietur vos tentari suprà id quod potestis. I. COR., c. X, v. 13.

LETTRE CCCLXXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Dans les couvents de la Visitation la communication avec le confesseur extraordinaire doit être libre, mais sans affection et sans détriment de la règle.

Paris, 21 janvier 1619.

Ma très-chère fille, pour les points que vous me marquez, il ne faut nullement altérer la règle du confesseur extraordinaire, ni aussi étonner les sœurs infirmes qui ont appétit d'avoir communication avec le confesseur extraordinaire plus souvent que quatre fois l'année; mais il faut que si les sœurs n'ont pas la confiance de demander à parler à lui, lui-même la doit avoir de demander à parler à elles quelquefois; et, s'il ne l'avoit pas, il faut que vous la lui donniez, si c'est un père qui la puisse recevoir.

Car comme il faut pourvoir d'une juste liberté aux sœurs pour la communication, aussi les faut-il tenir dans la règle de la simplicité et humilité; et il n'est pas raisonnable que la foiblesse de quelques-unes fasse multiplier les confessions extraordinaires à toute la congrégation, et mette en tristesse et ennui le pauvre confesseur ordinaire.

Bref, si chaque sœur veut être libre de croire en ses appétits intérieurs, la soumission et liaison se perdra, et avec elle la congrégation; de quoi Dieu nous veuille garder! Celles donc qui voudront communiquer extraordinairement, qu'elles le fassent en l'esprit d'une douce liberté; qu'elles se confessent, s'il leur plaît, en communiquant, sans solliciter les autres au même desir, et sans les forcer par menées à les imiter.

Ici nous tâchons à vaincre les tentations suscitées contre l'institution de la Visitation, et espère que nous le ferons. Dieu vous bénisse! Votre très-humble, etc. (1)

(1) Voici, pour l'éclaircissement de cette lettre, le xxe article des constitutions des Filles de la Visitation de Sainte-Marie, qui a pour titre, *Des confessions extraordinaires* :

« Quatre fois l'année, environ de trois mois en trois « mois, la supérieure demandera à l'évêque ou au « père spirituel un confesseur extraordinaire, homme « bien conditionné, auquel toutes les sœurs, et elle « aussi, se confesseront.

« Quand quelqu'une désirera se confesser, ou con- « férer de sa conscience avec quelques personnes bien « reconnues et de bonnes conditions, la supérieure le « permettra volontiers, sans s'enquérir du sujet pour « lequel telle conférence ou confession est demandée. « Mais pourtant, si la supérieure voyoit quelque sœur « requérir souvent telle conférence ou confession, « spécialement si c'est avec un même confesseur, elle « en avertira le père spirituel, pour, avec son avis, « pourvoir dextrement à ce que la sainte liberté de la « sainte confession et conférence ordonnée pour le « bien et la plus grande pureté, consolation et tran- « quillité des ames, ne soit convertie en quelques ten- « tations secrètes de présomption, ou d'aversion aux « confesseurs ordinaires, ou enfin de singularité et « vaines inclinations aux personnes.

« En cas que quelque personne de qualité (requise) « passât, de la conférence duquel la supérieure connût « que les sœurs pourroient tirer de l'édification, elle « pourra, si bon lui semble, le faire inviter à cela, et « permettre aux sœurs de lui parler en confession ou « autrement. »

LETTRE CCCLXXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le Saint la console sur la mort de son père.

A Paris, le mardi saint, 26 avril 1619.

Ma très-chère fille, si j'étois auprès de vous, je vous dirois bien plus de choses que je n'en saurois écrire, et si j'étois en un autre lieu, je vous écrirois plus amplement que je ne puis faire en celui-ci. Ces quatre lignes partent de mon cœur, pour faire savoir au vôtre que si je ne l'ai visité de présence en son affliction, ç'a été, je vous assure, d'une affection grande et avec beaucoup de sentiments.

Mais enfin ce père est trépassé, en sorte que si la foi de la vie éternelle règne en nos esprits, comme elle doit, nous devons être grandement consolés. Petit à petit Dieu nous sèvre des contentements de ce monde. O ma très-chère fille, il faut donc plus ardemment aspirer à ceux de l'immortalité, tenir nos cœurs élevés au ciel où sont nos prétentions, et où nous avons meshui une grande partie des ames que nous chérissons le plus.

Qu'à jamais soit béni le nom de notre Seigneur, et que son amour vive et règne au milieu de nos ames! La mienne salue cordialement la vôtre; et suis, ma très-chère fille, très-parfaitement votre, etc.



LETTRE CCCLXXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

(Tirée du monast. de la Visitat. de la ville de Rouen.)

Même sujet que la précédente.

Paris, 17 mai 1619.

Madame et bien-aimée fille en Jésus-Christ, voici qu'enfin l'heure dernière de M. le comte votre père est sonnée en l'horloge de la Providence divine, pour retourner en la main de son Créateur. Il est heureusement trépassé, puisqu'après avoir reçu le bénéfice de l'absolution de ses péchés au sacrement de pénitence, et la sainte communion quinze ou vingt jours devant son trépas, il en fit depuis une autre, et continua presque tous les jours à se confesser, selon que ses fautes lui revenoient en mémoire.

Il me voulut voir et communiquer la façon qu'il jugeoit la meilleure pour assurer sa conscience; et certes, depuis que je l'eus visite, il me parloit avec un amour tout plein de respect qu'il portoit à la dignité de laquelle je suis chargé, quoique indigne; en quoi il montroit bien sa piété et religion.

Il me tendoit la main, la tête découverte, demandant la bénédiction; et comme le temps approchoit de lui donner le saint Viatique, on voulut que je l'y disposasse, comme je fis; en sorte qu'il le reçut de ma main, d'un désir de dévotion admirable; et tandis qu'il eut l'usage de ses sentimens, il montra d'avoir toujours son cœur en Dieu. Bref, quoique je l'eusse vu fort peu d'heures devant son décès, je ne me trouvai toutefois présent quand il rendit l'ame; ce fut mon frère qui eut ce bonheur de lui donner la dernière bénédiction. Je vous ai voulu écrire ceci, estimant que la conclusion de S. Paul est bonne à ce propos : *Consolez-vous donc en ces paroles* (1); que cette consolation est suffisante aux enfants de Dieu, que les morts aient reçu les remèdes efficaces de la sainte Église devant que de mourir : et j'ajoute pour vous la consolation du glorieux S. François, que, n'ayant meshui de père temporel, vous puissiez d'autant plus librement dire, *Notre Père qui êtes aux cieux* (2), au nom duquel père céleste j'ai commencé de vous appeler ma fille bien-aimée. Je le prie de vous combler de ses saintes bénédictions, et suis à jamais, madame, votre très-humble, etc.

(1) Itaque consolamini invicem in verbis istis. I. Thess., c. iv, v. 17.

(2) Pater noster qui es in cœlis.

LETTRE CCCLXXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. BOUVART, AVOCAT AU SÉNAT DE SAVOIE.

(Tirée de la congrégation de la mission.)

Le Saint lui témoigne sa douleur de n'avoir pas réussi, par sa recommandation, à délivrer une personne d'une grande affliction; et lui recommande ensuite une affaire personnelle.

Paris, 18 mai 1619.

Monsieur, répondant à la dernière lettre que vous avez pris la peine de m'écrire, je vous dirai que je n'ai rien oublié de tout ce que j'ai pu pour servir le pauvre M. le collatéral de Quoex en son affliction. Mais, à ce que je vois, mes remontrances et supplications ont été charmées par quelque esprit contraire, la force duquel Dieu a permis avoir été plus grande. De dire d'où ce malheur m'est arrivé, je ne le puis qu'en devinant. Les tribulations ne seroient pas tribulations si elles n'affligeoient; et les serviteurs de Dieu n'en sont guère exempts, leur bonheur est réservé pour la vie future : et néanmoins j'espère que le coup que M. le collatéral recevra ne sera pas si grand comme l'appréhension. Monseigneur le duc de Nemours écrit à messieurs ses officiers qu'ils lui donnent avis sur la demande que je fais des protocoles (1) du châtelain Musici, que M. Bathellis a pris et gardés jusqu'à présent de son autorité. Je vous prie de prendre la peine de les instruire de mon droit, comme encore de ne vous lasser pas à bien conduire par vos avis l'affaire que j'ai avec M. de Marcossey. Je suis cependant, de tout mon cœur, monsieur, votre, etc.

LETTRE CCCXC.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE ABBESSE.

Il n'est pas nécessaire d'agir contre ses inclinations lorsqu'elles ne sont pas mauvaises : quand nous pouvons suivre nos inclinations naturelles.

Paris, 25 mai 1619.

Madame, non, je vous supplie, ne soyez jamais en crainte de m'importuner par vos lettres : car je vous dis en vraie vérité qu'elles me donneront toujours une très-grande consolation, tandis

(1) Protocole est un registre où l'on écrit des minutes, des actes, ou un journal : et le châtelain est un juge ou officier d'un seigneur. Celui dont il est ici fait mention étoit un officier de justice de M. le duc de Nemours.

que Dieu me fera la grace d'avoir le cœur en sa dilection, ou du moins désireux de la posseder. Or, cela soit dit pour une bonne fois. Il est vrai, sans doute, ma très chère mère, que si je ne fusse pas venu en cette ville (1), malaisément eussiez-vous pu communiquer vos affaires spirituelles avec moi; mais puisqu'il a plu à la Providence céleste que j'y sois, il n'y a nul inconvénient que vous employiez cette occasion, si vous pensez qu'il soit à propos.

Et ne croyez nullement que j'ai cette cogitation, que vous recherchiez l'excellence du personnage; car, bien que cette sorte de pensée est grandement convenable à ma misère, si est-ce qu'en telles rencontres elle ne me vient pas, ains au contraire, il n'y a peut-être rien qui soit plus capable de m'acheminer à l'humilite, admirant que tant de serviteurs et servantes de notre Seigneur aient une si grande confiance en un esprit si imparfait, comme est le mien; et je prends un grand courage sur cela de devenir tel qu'on m'estime, et espère que Dieu me donnant la sainte amitié de ses enfans, me donnera la sienne très-sainte, selon sa miséricorde, après qu'il m'aura fait faire une pénitence convenable à mon mal.

Mais j'ai quasi tort de vous dire tout ceci; c'est donc ce méchant esprit, qui, à jamais privé d'amour sacré, voudroit empêcher que nous jouissions des fruits de celui que le Saint-Esprit veut être pratiqué entre nous; afin que, par les réciproques communications saintes, nous ayons moyen de croître en sa céleste volonté.

Il est malaisé, ma très-chère sœur, de trouver des esprits universels, qui puissent également bien discerner en toutes matières: aussi n'est-il pas requis d'en avoir de tels, pour être bien conduit; et n'y a point de mal, ce me semble, de recueillir de plusieurs fleurs le miel qu'on ne peut pas trouver sur une seule.

Oui; mais, ce me dites-vous, cependant je vais dextrement favorisant mes inclinations et humeurs.

Ma chère sœur, je ne vois pas qu'il y ait grand danger en cela, puisque vous ne voulez pas suivre vos inclinations qu'elles ne soient approuvées; et quoique vous cherchiez des juges favorables, si est-ce toutefois que, les prenant bons, sages et doctes, vous ne sauriez mal faire de suivre leurs opinions, bien que désirees par vous, pourvu qu'au reste vous proposiez naïvement vos affaires et les difficultés que vous avez.

Il suffit, ma très chère sœur, de se soumettre aux avis; et n'est pas si nécessaire ni expedient de les désirer contraires à nos inclinations, ains seulement de les vouloir conformes à la loi et doctrine céleste. Pour moi, je pense que nous ne devons pas appeler les amertumes en nos cœurs, comme fit notre Seigneur, car nous ne les pouvons pas gouverner comme lui; il suffit que nous les souffrions patiemment. C'est pourquoi il n'est pas requis que nous marchions toujours contre nos inclinations, quand elles ne sont pas mauvaises, et qu'ayant été examinées elles ont été trouvées bonnes.

Il n'y a pas grand mal d'ouïr les personnes et les affaires du monde, quand c'est pour y mettre du bien, et ne faut point être pointilleuse en l'examen qu'on en fait; car c'est chose moralement impossible de demeurer beaucoup au fin point de la modération.

Mais, ma très-chère sœur, je ne voudrois pas que vous manquassiez à l'oraison, au moins d'une demi-heure; sinon que ce fût pour des occasions violentes, ou quand l'infirmité corporelle vous tient.

Au reste, je vous supplie de croire que rien ne m'empêchera d'avoir le contentement de vous revoir, que l'impossibilite; et prendrai tout le loisir que vous désirerez: tant il est vrai que je désire infiniment le vôtre, et que Dieu m'a donne une très-singulière affection pour votre cœur, que sa divine Majeste veuille combler de ses benedictions. Alors donc nous parlerons à souhait de votre conduite, et de tout ce qu'il vous plaira me proposer, sans que je m'excuse de rien, sinon quand je n'aurai pas la lumière requise pour vous repondre. Demeurez donc toute à Dieu, et en lui je serai à jamais, ma très-chère fille, sans reserve et de toute mon ame, votre très-humble, etc.

(1) De Paris

LETTRE CCCXCI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME L'ABBESSE DE PORT-ROYAL (1), ALORS A MAUBUISSON.

Il reçoit la confession générale d'une personne à Paris. Il exhorte l'abbesse à qui il écrit, à une douce, paisible et forte humilité, et à la fréquente communion. Il enseigne ce que c'est que de communier selon l'esprit.

25 juin 1619.

Je ne vous ecris pas, ma très chère fille, car je n'en ai pas le loisir, ce matin une ame pressée de retourner aux champs, et venant faire sa confession générale à la dérobée, m'ôtant cette commodité. Je salue chèrement votre chère ame, à laquelle il ne se peut dire combien la mienne chétive est affectionnée, ne cessant de lui désirer

(1) La mère Angélique Arnauld

la perfection du divin amour ; et vraiment je la reverrai avant mon départ (1), s'il se peut, afin que, la connoissant encore plus particulièrement, je puisse, si Dieu en dispose ainsi, la servir plus à son souhait ès occurrences.

Dites cependant à cette fille bien-aimée que je vous ai tant recommandée, et que j'ai tant à cœur, que je persévère à lui dire que Dieu la veut tirer à une excellente sorte de vie, dont elle doit bénir cette infinie bonté, qui l'a regardée de son œil aimable ; mais je lui dis aussi que le chemin par lequel elle doit suivre cette vocation n'est point extraordinaire ; car, ma chère fille, c'est une douce, paisible et forte humilité, et une très-humble, forte et paisible douceur. Dites-lui, ma très-chère fille, qu'elle ne doit en sorte quelconque penser si elle sera des ames basses ou des hautes ; ains qu'elle suive la voie que je lui ai marquée, et qu'elle se repose en Dieu, qu'elle marche devant icelui en simplicité et humilité.

Qu'elle ne regarde point où elle va, mais avec qui elle va : or, j'entends qu'elle va avec son roi, son époux et son Dieu crucifié. Où qu'elle aille, elle sera bienheureuse. C'est aller avec l'époux crucifié, que de s'abaisser et s'humilier, se mépriser soi-même jusqu'à la mort de toutes nos passions, et je dis jusqu'à la mort de la croix. Mais, ma très-chère fille, notez que je réplique que cet abaissement, cette humilité, ce mépris de soi-même doit être pratiqué doucement, paisiblement, constamment, et non-seulement suavement, mais allégrement et joyeusement.

Dites-lui qu'elle communie hardiment, en paix, avec toute humilité, pour correspondre à cet époux qui, pour s'unir à nous, s'est anéanti et suavement abaissé jusqu'à se rendre notre viande et pâture, de nous qui sommes la pâture et la viande des vers. O ma fille! qui se communie selon l'esprit de l'époux s'anéantit soi-même, et dit à notre Seigneur : Mâchez-moi, digérez-moi, anéantissez-moi, et convertissez-moi en vous.

Je ne trouve rien au monde de quoi nous ayons plus de possession et sur quoi nous ayons tant de domination, que la viande que nous anéantissons pour nous conserver ; et notre Seigneur est venu jusqu'à cet excès d'amour, que de se rendre viande pour nous : et nous, que ne devons-nous pas faire, afin qu'il nous possède, qu'il nous mange, qu'il nous mâche, qu'il nous avale et ravale, qu'il fasse de nous à son gré! Si l'on murmure, sentez-le humblement et amoureusement : les murmurations se convertiront en bénédictions. Du reste je vous en parlerai en présence.

Ne prenez point garde à bien bâtir vos lettres pour me les envoyer ; car je ne cherche point les beaux édifices ni le langage des anges, ains le nid des colombes et le langage de la dilection. Vivez toute à Dieu, ma très-chère fille, et recommandez souvent à sa bonté l'ame de celui qui, d'une affection invariable, est tout dédié à la vôtre.

Je pensois ne vous écrire que pour vous saluer, mais insensiblement je vous ai écrit.

Mon frère vous salue très-humblement, et moi nos très-chères sœurs. Je salue la petite sœur, fille de M. Thonzé, et lui souhaite une heureuse persévérance.

(1) De Paris

LETTRE CCCXCII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville d'Angers.)

Le Saint lui fait part d'une maladie qu'il avoit essuyée à Mantes, du remède qu'y avoit apporté une femme, et de sa convalescence.

Avant le 31 juillet 1619.

Ma très-chère mère, il est vrai que je suis revenu tout gai, à mon avis. Les cinq premiers jours de mon séjour à Mantes je fus travaillé de foiblesse et d'inquiétude. La femme de Port-Royal, qui est une archimédecine, me traita tout-à-fait comme il le falloit, avec de l'eau de rhubarbe que je mêlai avec mon vin, qui me purgea et me restreignit insensiblement. Depuis, je me porte bien, non pas pour aller faire encore de grands efforts, mais pour me renforcer de jour en jour.

Si je puis, je vous irai voir cette après-dînée, non toutefois pour vous entretenir, mais c'est après avoir confessé des dames qui n'attendent que cela pour s'en aller aux champs ; et je ne vois pas que passé cela je me trouve fort occupé que pour aller dire mes adieux tout bellement. Bonjour, ma chère mère. Notre Seigneur soit au milieu de notre cœur. Amen.

LETTRE CCCXCIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville d'Angers.)

Il lui apprend qu'il a obtenu du clergé une pension de trois cents livres pour une personne de sa connoissance.

31 juillet 1619.

Les lettres sont de monsieur de Muchère, votre neveu bien-aimé, qui me fit la faveur d'une requête que j'avois adressée au clergé pour mon-

sieur Boucard, et a obtenu cent écus de pension annuelle; reste que je m'essaie de gagner ceux qui doivent les délivrer.

Ce matin à quatre heures le flux de ventre m'a repris, et m'a mené huit ou neuf fois jusqu'à dîner : il semble que cela soit un peu accoisé maintenant ; c'est pourquoi j'ai envoyé à ces bonnes dames leur dire que sur les deux heures je pourrai avoir l'honneur de leur visite ; et si monsieur de Meneville venoit sur les quatre heures, j'en serois bien aise. Cependant il faut avoir patience de demeurer sans vous voir pour cejourd'hui, et de demeurer sans rien faire; car j'ai contremandé partout où j'avois promis de prêcher ; et, ce qui m'a bien fâché, j'ai contremandé le père recteur du noviciat des jésuites, qui a les quarante heures et les octaves du bienheureux Ignace, duquel j'avois désir de parler ; mais il faut demeurer en paix en tout notre cœur, et unis en la très-sainte volonté de notre Seigneur.

Bonsoir, ma très-chère mère ; j'ai grand désir de vous entretenir et apprendre de vous les pensées de votre bon seigneur de Lyon (1).

La bonne mère de Port-Royal (2) me prie de la recommander derechef à vos prières ; je le fais de tout mon cœur. Dieu soit à jamais votre vie, ma très-chère mère, amen ; et de toute votre petite troupe.

LETTRE CCCXCIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Les religieuses de la Visitation peuvent admettre à la profession les personnes infirmes, et celles même qui ont des difformités de corps.

1619.

Ma très-chère mère, puisque le révérend père et vous, trouvez bon de donner la somme que vous me marquez, je l'approuve grandement, puisque cela est plus conforme à la douceur que notre Seigneur enseigne à ses enfants. Je voudrois pourtant bien que cette chère fille pratiquât de son côté ce même enseignement, et j'espère qu'elle le fera un jour. O que la paix est une sainte marchandise qui mérite d'être achetée chèrement !

Je ne crois pas que monsieur le curé de Saint-Paul vous fasse aucune sorte d'ennui, puisqu'il n'y a point de religion qui porte tant de respect aux cures que la vôtre, ni qui ait tant de convenance avec l'état ordinaire de l'Église.

(1) C'est sans doute monseigneur de Marquemont, archevêque de Lyon.

(2) Madame Angélique Arnauld, abbesse de Port-Royal.

J'ai trouvé fort bon que la supérieure puisse ôter, quand bon lui semblera, les officières, comme c'est à elle de les établir.

Je suis bien aise aussi que vous aimiez les boiteuses, les bossues, les borgnes, et même les aveugles, pourvu qu'elles veuillent être droites d'intention ; car elles ne laisseront pas d'être belles et parfaites au ciel ; et, si l'on persévère à faire la charité à celles qui ont ces imperfections corporelles, Dieu en fera venir contre la prudence humaine une quantité de belles et agréables, même selon les yeux du monde. Ma très-chère mère, je suis très-parfaitement votre, etc.

LETTRE CCCXCV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADEMOISELLE DE LAMOIGNON.

(Tirée du monastère de la Visitation du faubourg Saint-Jacques.)

Le Saint la prie de faire passer une lettre incluse à une dame.

Paris, 7 août 1619.

Voilà, ma très-chère fille, pour la bonne madame de Vaugrenant, à laquelle j'ai beaucoup de compassion, la considérant ainsi environnée d'affaires, elle qui, à mon avis, n'est pas accoutumée à cela. Mais Dieu l'assistera et la tiendra de sa main, ainsi que j'en supplie sa souveraine bonté, que je ne cesserai jamais non plus de vous souhaiter propice et secourable, ma très-chère fille, demeurant à jamais votre très-humble, etc.

LETTRE CCCXCVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE (1) SUPÉRIEURE DE LA VISITATION, SA NIÈCE.

Il lui recommande une dame qui, étant demeurée veuve avoit résolu de ne plus s'engager dans le mariage, et qui, sentant de l'inclination à être religieuse, vouloit, dans une vie retirée, éprouver si c'étoit la volonté de Dieu.

Paris, vers le 8 août 1619.

Ma très-chère fille, vous recevrez cette lettre, Dieu aidant, par les mains de mademoiselle de N., grandement bien apparentée en cette ville, laquelle étant demeurée veuve depuis peu, et s'étant résolue à ne plus rentrer dans les liens du

(1) La mère de Bréchart, supérieure de Sainte-Marie de Moulins.

mariage, a cru ne pouvoir mieux conserver sa résolution que dans l'état religieux, auquel néanmoins ne sentant pas encore une si forte affection qu'elle souhaiteroit pour pouvoir d'abord s'y engager, elle a nonobstant un si grand désir de s'y voir arrêtée, qu'elle veut rechercher cette grace de Dieu ès lieu où elle espère qu'elle lui sera plus facilement accordée. Et pour cela elle a choisi entre toutes les congrégations celle de la Visitation, où elle prétend qu'etant retiree, Dieu l'inspirera plus fortement qu'ailleurs; et que la cordiale douceur et charité dont on y fait profession servira de moyens à la divine Providence pour cet effet.

A cette occasion donc, ma très-chère fille, notre bonne mère (1) et moi vous l'envoyons, et avons fait cette élection pour elle comme la plus convenable, dont elle-même vous dira franchement toutes les autres raisons; mais je vous dirai celle-ci, que vous ne croiriez pas si aisément de sa bouche. C'est que nous désirons grandement qu'elle soit conduite à la vraie connoissance et pratique de la vie dévote : et parce que jusqu'à présent elle a été maîtrise de soi-même, et que, pour la bien et utilement mettre au vrai chemin de la vie spirituelle, il faut doucement, amoureusement et prudemment la delivrer de cette ancienne et tyrannique sujétion, pour lui imposer le joug et la douce maîtresse que le Saint-Esprit veut avoir sur son ame, nous avons pris cette confiance en votre charité, que vous prendriez volontiers ce soin, et sauriez y employer les moyens convenables. Je la vois toute franche, toute désireuse de reposer en la grace de Dieu, toute désireuse de se laisser gouverner à quelque main amie, et lasse de se gouverner soi-même. En somme, j'aime en elle certaine marque de bonté, qui me fait espérer qu'un jour elle sera bonne servante de Dieu. Elle ne demandera point d'exemption, ni pour la rigueur de la clausure, ni pour toute la bienséance qu'on doit observer en votre maison à parler aux étrangers, donner ou recevoir des lettres, ni pour telles occasions qui sont requises d'être soigneusement gardées.

Enfin je vous dis trop de choses, à vous qui m'entendez si bien, ma très-chère fille. Je la recommande en un mot à votre douceur et prudence, à votre zèle et condescendance, à votre vigilance et gracieuse conduite.

Monsieur de N. m'a envoyé une requête pour être présentée au roi de votre part. Je ne l'ai su faire jusqu'à présent; mais si je puis, pensez si je le ferai de tout mon cœur, tout tel que je suis, qui ne suis ni bon demandeur, ni bon défenseur. Je vous écris à moitié malade, avec tant de distractions que je ne sais si vous m'entendrez bien. Notre mère suppleera par la sienne.

Dieu soit à jamais au milieu de votre cœur, de votre petit troupeau, et de toute cette congrégation. Je suis en lui votre, etc.

(1) Madame de Chantal, qui etoit aussi à Paris.

LETTRE CCCXCVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE ABBESSE.

Avis touchant une confession.

8 août 1619.

Dieu soit béni, ma très-chère fille, de la très-sainte bonté qu'il exerce envers votre cœur, que le mien chérit en vérité, ce me semble, tout incomparablement et vraiment comme soi-même.

Au premier point, je dis que vous fassiez donc cette confession; au second, que vous vous y prépariez par manière d'une amoureuse humilité; au troisième, si vous voulez faire quelques marques sur le papier, que je l'approuverois, mais sans anxiété; au quatrième, que cela se fasse en un jour, c'est-à-dire en trois ou quatre heures d'un jour, car cela suffit; au cinquième, que vous changiez de motif; car je vous connois, à mon avis, fort entièrement; faites-le donc pour cette bien-aimée humilité; et, pour animer d'une forte résolution l'offrande et totale remise de votre esprit ès mains du Père éternel, il ne faut point d'autre préparation qu'une humble mais noble et courageuse confirmation des mouvements, résolutions et propositions que nos exercices ont excités en notre esprit.

Je ne suis ni guéri, ni malade; mais je pense que bientôt je serai tout-à-fait le premier. O mon Dieu! ma très-chère fille, il faut laisser notre vie, et tout ce que nous sommes, à la pure disposition de la divine Providence; car en somme nous ne sommes plus à nous-mêmes, ains à celui qui pour nous rendre siens a voulu d'une façon si amoureuse être tout-à-fait nôtre.

J'attends réponse de monsieur le Père de P. et j'espère que ce sera pour mon retour, auquel mon ame me presse grandement à cause de mon devoir; et ne puis m'imaginer que ni retour, ni chose quelconque me puisse jamais séparer de vous; non, ni même la mort, puisque notre union est en celui qui ne meurt plus; mais toujours je vous irai voir, ou avec monsieur, ou seul; car il faut que je le fasse, et tandis Dieu soit à jamais au milieu de votre cœur, et suis invariablement votre, etc.

LETTRE CCCXCVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Le Saint l'exhorte au renoncement à elle-même. Ce renoncement consiste dans une parfaite indifférence à toutes choses, et dans un acquiescement entier à la volonté de Dieu.

Paris, 8 août 1619.

Ma très-chère mère, je sais bien qu'il me faudra demeurer encore aujourd'hui en solitude (1) et silence, et peut-être demain : si ce n'est, je préparerai mon ame, comme la vôtre, ainsi que je vous dis.

Je veux bien que vous continuiez l'exercice du dépouillement de vous-même, vous délaissant à notre Seigneur et à moi. Mais, ma très-chère mère, entrejetez, je vous prie, quelques actes de votre part, par manière d'oraisons jaculatoires, en approbation du dépouillement, comme par exemple : Je le veux bien, Seigneur ; tirez, tirez hardiment tout ce qui revêt mon cœur. O Seigneur, non, je n'excepte rien, arrachez-moi à moi-même. O moi même, je te quitte pour jamais, jusqu'à ce que monseigneur me commande de te reprendre. Cela doit être doucement entrejeté, mais fortement.

Encore ne faut-il pas, s'il vous plaît, ma très-chère, prendre aucune nourrice ; ains, comme vous voyez, il faut quitter celle que néanmoins vous aurez, et demeurer comme une pauvre petite chétive créature devant le trône de la miséricorde divine, et demeurer toute nue, sans demander jamais, ni action, ni affection quelconque pour la créature : et néanmoins vous rendre indifférente à toutes celles qu'il lui plaira de vous ordonner, sans vous amuser à considérer que ce sera moi qui vous servirai de nourrice ; car autrement, prenant une nourrice à votre gré, vous ne sortiriez pas de vous-même ; ains feriez-vous toujours votre compte, qui est néanmoins ce qu'il faut fuir sur toutes choses.

Les renoncements sont admirables de sa propre estime, même de ce que l'on étoit selon le monde (ce qui n'étoit en vérité rien, sinon en comparaison des misérables), de sa propre volonté, de sa complaisance en toutes créatures, et en l'amour naturel, et en somme de tout soi-même, qu'il faut ensevelir dans un éternel abandonnement, pour ne le voir ni savoir jamais plus, comme nous l'avons vu et su, ains seulement quand Dieu le nous ordonnera, et selon qu'il le nous ordonnera.

Écrivez-moi comme vous trouverez bonne cette leçon. Dieu me veuille à jamais posséder, amen : car je suis sien ici, et là où je suis en vous, comme vous savez, très-parfaitement ; car vous m'êtes indivisible, hormis en l'exercice et pratique du renoncement de tout nous-même pour Dieu.

(1) S. François étoit obligé de garder la chambre pour cause de maladie, et Madame de Chantal étoit en retraite.

LETTRE CCCXCIX.

MADAME DE CHANTAL, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée des lettres de madame de Chantal.)

Réponse à la précédente.

9 août 1619.

Hélas ! mon unique père, que cette chère lettre me fait de bien ! Béni soit celui qui vous l'a inspirée, béni soit aussi le cœur de mon père dans les siècles des siècles.

Certes, j'ai un extrême désir, et, à ce qu'il me semble, je suis dans une ferme résolution, de demeurer dans mon dépouillement, moyennant la grace de mon Dieu ; et j'espère qu'il m'aidera. Je sens mon esprit tout libre, et dans je ne sais quelle consolation profonde et infinie de se voir ainsi entre les mains de Dieu. Il est vrai que tout le reste demeure toujours fort étonné : mais en faisant bien ce que vous me dictez, mon unique père, comme je ferai sans doute avec le secours de Dieu, tout ira toujours mieux.

Il faut que je vous dise ceci : si je voulois laisser faire mon cœur, il chercheroit à se revêtir des affections et des prétentions qu'il lui semble que notre Seigneur lui donnera, mais je ne le lui permets nullement ; en sorte que ces propositions ne se voient que de loin ; car enfin il me semble que je ne dois plus rien penser, aimer et vouloir, selon les ordres de la nourrice qu'il me donnera ; car je suis exacte à ne la point regarder.

Que mon Dieu vous veuille fortifier par sa douce bonté, et nous faire accomplir parfaitement ce qu'il désire de vous, mon très-cher père : que Jésus vous fasse un grand saint, et je crois qu'il le fera. Bénit soit sa bonté de votre guérison et de votre bon repos. Bonjour, mon vrai père ; ce soir je vous donnerai de mes nouvelles.

LETTRE CCCC.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Sur le même sujet. Combien le Saint étoit porté au renoncement à soi-même. Avantages de cette vertu. Divers exemples de dépouillement : exhortation et pratique.

9 août 1619.

O Jésus ! que de bénédictions et de consola-

tions à mon ame de savoir ma mère dénnée devant Dieu ! Il y a long-temps que j'ai une suavité nonpareille quand je chante ces répons (1): *Nu je suis sorti du ventre de ma mère, et nu je retournerai là. Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a ôté : le nom du Seigneur soit béni* (2).

Quel contentement à S. Joseph et à la glorieuse Vierge allant en Égypte, lorsqu'en la plupart du chemin ils ne voient chose quelconque, sinon le doux Jésus! C'est la fin de la transfiguration, ma très-chère mère, de ne plus voir ni Moïse, ni Élie, mais Jésus-Christ. C'est la gloire de la sacrée Sulamite, de pouvoir être seule avec son seul roi, pour lui dire : *Mon bien-aimé est à moi, et moi je suis à lui* (3). Il faut donc demeurer à jamais toute nue, ma très-chère mère, quant à l'affection, bien qu'en effet nous nous revêtions; car il faut avoir notre affection si simplement et absolument unie à Dieu, que rien ne s'attache à nous. O que bienheureux fut Joseph l'ancien, qui n'avoit ni boutonné ni agrafé sa robe, de sorte que quand on le voulut attraper par icelle, il la lâcha en un moment (4).

J'admire avec suavité le Sauveur de nos ames, sorti nu du ventre et du sein de sa mère, et mourant tout nu sur la croix, puis remis dans le giron de sa mère pour être enseveli. J'admire sa glorieuse mère qui naquit nue de maternité, et fut dénuée de cette maternité au pied de la croix, et pouvoit bien dire : Nue j'étois de mon plus grand bonheur quand mon fils vint en mes entrailles; et nue je suis quand mort je le reçois dans mon sein. *Le Seigneur me l'a donné, le Seigneur me l'a ôté : le nom du Seigneur soit béni.* Je vous dis donc, ma très-chère mère, que béni soit le Seigneur qui vous a dépouillée. O que mon cœur est content de vous savoir en cet état si désirable ! et je vous dis comme il fut dit à Isaïe (5) : Marchez et prophétisez toute nue ces trois jours : persévérez en cette nudité de demeurer auprès de notre Seigneur, il n'est plus besoin que vous fassiez des actes s'il ne vous vient au cœur, ains que seulement vous chantiez, si vous pouvez, doucement le cantique de votre nudité : *Nue je suis née du ventre de ma mère*, et ce qui s'ensuit.

Ne faites plus aucun effort ; mais, fondée sur la résolution d'hier, allez, ma très-chère fille, et *oyez et inclinez votre oreille ; oubliez toute la peuplade* des autres affections, et *la maison de votre père : car le roi a convoité* (1) votre nudité et simplicité. Demeurez en repos-là, en esprit de très-simple confiance, sans seulement regarder où sont vos vêtements; je dis, regarder avec attention ou soin quelconque.

Bonjour, ma très-chère mère. Vive Jésus dénué de père et de mère sur la croix : vive sa très-sainte nudité : vive Marie dénuée de fils au pied de la croix.

Faites doucement les insensibles acquiescements de votre nudité; ne faites plus d'efforts, soulagez votre corps suavement. Vive Jésus! Amen.

LETTRE CCCCI.

MADAME DE CHANTAL, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée des lettres de madame de Chantal.)

Elle notifie au Saint les ordres du médecin au sujet de sa santé, et lui déclare les vues qu'elle a sur le dépouillement intérieur que Dieu vouloit faire en elle.

3 août 1619.

Mon unique père, M. de Grandis (2) m'a dit aujourd'hui que nous eussions encore bien soin de vous; que vous ne deviez plus faire une si grande diète ; qu'il falloit bien vous tenir et vous garder de près, à cause de la fluxion qui est à craindre. Je suis bien aise de toutes ces ordonnances, et de ce que vous garderez votre solitude, puisqu'elle sera encore employée à l'utilité de votre chère ame : je n'ai pu dire *notre*, car il me semble n'y avoir plus de part, tant je me vois dénuée et dépouillée de tout ce qui m'étoit le plus précieux.

Mon Dieu ! mon vrai père, que le rasoir a pénétré avant ! Pourrai-je demeurer long-temps dans

(1) Ce sont des répons de l'office divin.

(2) Nudus egressus sum de utero matris meæ, et nudus revertar illùc.

Dominus dedit, Dominus abstulit : sit nomen Domini benedictum. Jos, c. I, v. 21.

(3) Dilectus meus mihi, et ego illi. CANT., c. II, v. 16.

(4) Accidit ut intraret Joseph domum, et operis quippiam absque arbitrio faceret; et illa (hera ejus), apprehensâ laciniâ vestimenti ejus, diceret : Dormi mecum. Qui relicto in manu ejus pallio, fugit, et egressus est forâs. GEN., c. XXXIX, v. 11 et 12.

(5) Locutus est Dominus in manu Isaiæ filii Amos, dicens : Vade, et solve saccum de lumbis tuis, et calceamenta tolle de pedibus tuis. Et fecit sic, vadens nudus et discalceatus. Is., c. XX, v. 2.

(1) Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum, et domum patris tui : et concupiscet Rex decorem tuum. Ps. XLIV, v. 11 et 12.

(2) C'est le nom du médecin qui voyoit le Saint dans sa maladie.

ce sentiment? Au moins notre bon Dieu me conservera, s'il lui plaît, dans mes résolutions, comme je le désire. Hé! que vos paroles ont donné une grande force à mon ame! Que celles-ci m'ont touchée et consolée, quand vous me dites : *Que de bénédictions et consolations mon ame a reçues, de vous savoir toute dévouée devant Dieu!* O Jésus! Jésus daigne vous continuer, mon père, cette consolation, et à moi ce bonheur.

Je suis pleine de bonne espérance et de courage bien paisible et bien tranquille : graces à Dieu, je ne suis pas pressée de regarder ce dont je me suis dépouillée; je demeure assez simple, je le vois comme une chose éloignée; il ne cesse pas cependant de venir me toucher, mais sur-le-champ je me détourne.

Béni soit celui qui m'a dépouillée : que sa bonté me confirme et me fortifie pour l'exécution, quand il voudra que j'y vienne. Quand notre Seigneur me donna cette douce pensée de m'abandonner à lui, que je vous mandai mardi, hélas! je ne m'imaginai pas qu'il commenceroit à me dépouiller par moi-même, en me faisant ainsi mettre la main à l'œuvre : qu'il soit béni de tout, et qu'il lui plaise me fortifier.

Je ne vous ai pas dit que je suis avec peu de lumière et de consolation intérieure : je suis seulement paisible partout. Il me semble même que notre Seigneur, tous ces jours passés, avoit un peu retiré cette petite douceur que donne le sentiment de sa chère présence; aujourd'hui encore plus ou moins. Il me reste peu de chose pour appuyer ou reposer mon esprit; peut-être que ce bon Seigneur veut porter sa sainte main à tous les endroits de mon cœur, pour y prendre tout, et le dépouiller de tout. Que sa très-sainte volonté soit faite.

Hélas! mon unique père, il m'est venu aujourd'hui dans la mémoire, qu'un jour vous me commandiez de me dépouiller. Je vous répondis je ne sais plus de quoi; et vous me repartîtes : *Ne vous l'avois-je pas bien dit, ma fille, que je vous dépouillerois de tout?* O Dieu! qu'il nous est aise de quitter ce qui est autour de nous! Mais quitter notre peau, notre chair, nos os; et pénétrer dans l'intérieur et jusqu'à la moelle, qui est ce que nous avons fait, ce me semble, c'est une chose grande, difficile et impossible à autre qu'à la grace de Dieu. A lui seul donc est due la gloire, et qu'elle lui soit rendue à jamais.

Mon vrai père, n'est-ce point me revêtir de la consolation que j'ai à vous entretenir, que de la prendre sans votre permission? Il me semble que je ne dois plus rien faire, et que je ne dois plus avoir ni pensée, ni affection, ni volonté, qu'au tant que toutes ces choses me seront commandées

Je finis donc en vous donnant mille bonsoirs, et vous disant ce qu'il m'est venu dans l'esprit. Il me semble que je vois les deux portions de notre (1) ame n'en faire plus qu'une, uniquement abandonnée et remise à Dieu. Ainsi soit-il, mon très-cher père. Et que Jésus vive et règne à jamais. Amen. Ne vous exposez pas à vous lever trop tôt; je crains que cette sainte fête (2) ne vous fasse faire un excès. Dieu vous conduise en tout.

LETTRE CCCCII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Réponse à la précédente. Avantage du parfait renoncement à soi-même. Quel est son souverain degré.

9 août 1619.

Je vous donne très-affectionnément le bonsoir, ma très-chère mère, priant Dieu que vous ayant réduite à l'aimable très-sainte pureté et nudité des enfants, il vous prenne meshui entre ses bras comme S. Martial (3), pour vous porter à son gré à l'extrême perfection de son amour.

Et prenez courage : car s'il vous a dénuée de consolations et sentiments de sa présence, c'est afin que sa présence même ne tienne plus votre cœur, mais lui et son plaisir, comme il fit à celle qui, voulant embrasser et se tenir à ses pieds, fut renvoyée ailleurs. *Ne me touche point*, lui dit-il, *mais va, dis-le à Simon et à mes frères* (4). Or sus, nous en parlerons. Bienheureux sont les nus; car notre Seigneur les revêtira. Cette bonté

(1) Elle parle de son ame et celle de son saint père, comme d'une seule ame.

(2) C'est sans doute la fête de l'Assomption de la très-sainte Vierge.

(3) S. Martial, apôtre d'Aquitaine, et premier évêque de Limoges, selon une ancienne tradition, est cet enfant que notre Seigneur prit entre ses bras lorsque les apôtres, par un motif d'ambition, lui demandèrent qui seroit le plus grand dans le royaume des cieux *. Jésus leur dit : Si vous ne vous convertissez, et si vous ne devenez semblables à des petits enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

(4) Conversa illa (Maria-Magdelena) dicit ei (Jesu): Rabboni, quod dicitur Magister. Dicit ei Jesus : Noli me tangere; nondùm enim ascendi ad Patrem meum : vade autem ad fratres meos, et dic eis. JOAN., c. XX, v. 16.

* « Accesserunt discipuli ad Jesum, dicentes : Quis, putas, major » est in regno cœlorum? Et advocans Jesus parvulum, statuit in medio » eorum, et dixit : Amen dico vobis ; nisi conversi fueritis, et efficia» mini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum. Quicumque » ergo humiliaverit se sicut parvulus iste, hic major est in regno » cœlorum. » MATTH., XVIII, v. 1, 2, 3 et 4.

ne veuille pas permettre que j'aie si peu de saintete en une profession et en un âge où j'eu devrois tant avoir. Ma mère, vivez toute gaie devant Dieu, et le bénissez avec moi ès siècles des siècles. Ainsi soit-il.

LETTRE CCCCIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Acte héroïque de renoncement à soi-même et d'abandon à Dieu. Conseils d'une haute perfection, et disposition du cœur du Saint au sujet de cette vertu.

16 août 1619.

Tout cela va fort bien, ma très-chère mère : c'est la vérité, il faut demeurer dans cette sainte nudité jusqu'à ce que Dieu vous revête. *Demeurez là*, dit notre Seigneur à ses apôtres, *jusqu'à ce que d'en-haut vous soyez revêtus de vertu* (1). Votre solitude ne doit point être interrompue jusqu'à demain après la messe.

Ma très-chère mère, il est vrai, votre imagination a tort de vous représenter que vous n'avez pas ôté et quitté le soin de vous-même, et l'affection aux choses spirituelles : car n'avez-vous pas tout quitté et tout oublié ? Dites ce soir que vous renoncez à toutes les vertus, n'en voulant qu'à mesure que Dieu vous les donnera ; ni ne voulant avoir aucun soin de les acquérir, qu'à mesure que sa bonté vous emploiera à cela pour son bon plaisir.

Notre Seigneur vous aime, ma mère; il vous veut toute sienne : n'ayez plus d'autres bras pour vous porter que le sien, ni d'autre sein pour vous reposer que le sien et sa providence : n'étendez votre vue ailleurs, et n'arrêtez votre esprit qu'en lui seul : tenez votre volonté si simplement unie à la sienne, que rien ne soit entre deux.

Ne pensez plus ni à l'amitié, ni à l'unité que Dieu a faite entre nous, ni à vos enfants, ni à votre cœur, ni à votre ame, enfin à chose quelconque : car vous avez tout remis à Dieu. Revêtez-vous de notre Seigneur crucifié, aimez-le en ses souffrances, faites des oraisons jaculatoires là-dessus : ce qu'il faut que vous fassiez, ne le faites plus parce que c'est votre inclination, mais purement parce que c'est la volonté de Dieu.

Je me porte fort bien, graces à Dieu. Ce matin j'ai fait commencement à ma revue que j'achèverai demain.

Je sens insensiblement au fond de mon cœur une nouvelle confiance (1) de mieux servir Dieu en sainteté et justice tous les jours de ma vie; et je me trouve aussi nu, graces à celui qui est mort nu, pour nous faire entreprendre de vivre nus. O ma mère, qu'Adam et Ève étoient heureux, tandis qu'ils n'eurent point d'habits ! Vivez toutes heureusement paisibles, ma très-chère mère, et soyez revêtue de Jésus-Christ notre Seigneur. Amen.

(1) Sedete in civitate, quoadusque induamini virtute ex alto. Luc, c. XXIV, v. 49.

LETTRE CCCCIV (2).

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MERE ANGÉLIQUE ARNAULD, ABBESSE DE PORT-ROYAL, ALORS A MAUBUISSON.

Il lui écrit de Paris au retour du voyage d'Andilly, où il avoit béni la famille de M. Arnauld.

3 septembre 1619.

Si faut-il, ma très-chère fille, que je vous dise que nous sommes arrivés ici joyeusement. Et comme se pouvoit-il faire autrement, après tant de caresses reçues à Andilly, et par M. votre père en cette ville? Car, à mon avis, il m'a vu et entretenu de bon cœur, et crois qu'enfin j'aurois grand accès en son amitié, si son loisir et mon séjour me permettoient de le voir souvent. Je vous écrirai sur ce sujet mes pensées, avant que je parte. Cependant ce billet vous porte une très-intime et très-chère salutation de la part de mon ame, qui vous voit incessamment, et aime toute uniquement la vôtre. O Dieu éternel, bénissez l'ame de cette fille, qu'il vous a plu lier à la mienne, et répandre sur elle votre grace en affluence, afin qu'elle vous serve en l'esprit de la dilection des épouses éternellement. Je salue tendrement nos chères sœurs Marie et Marie-Eugénie, et leur souhaite mille bénédictions. Amen.

(1) Serviamus illi in sanctitate et justitiâ coram ipso, omnibus diebus nostris. Luc, c. I, v. 74 et 75.

(2) Cette lettre, et quelques-unes placées ci-après, sont tirées d'un recueil intitulé : *Lettres aux religieuses de la Visitation du monastère de Paris, pour la justification des religieuses de Port-Royal, contre l'auteur de la vie de la R. mère Eugénie Defontaine*, etc.; sans nom de lieu d'impression, MDCXCVII, 1 vol. in-12 de 215 pages. (*Voyez* Bibliothèque Mazarine, n° 32343, A.)

LETTRE CCCCV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME MARIÉE.

Recommandation de la lecture de l'*Introduction à la Vie dévote* aux personnes du monde. Exercices et vertus qu'elles peuvent pratiquer.

Paris, 4 septembre 1619.

Ma très-chère fille, l'*Introduction à la Vie dévote* ayant été faite pour des ames de votre condition, je vous supplie de la lire et observer au plus près que vous pourrez; car elle vous fournira presque tous les avis qui vous sont nécessaires. Seulement j'ajoute en particulier, que vous devez apprendre à faire vos exercices courts, d'autant que vous n'avez pas toujours le loisir requis pour vous dilater en iceux.

Le matin demi petit quart d'heure suffira. Quand vous pourrez ouïr la sainte messe, faites-le : quand vous ne pourrez pas l'ouïr, faites une demi-heure de prière, unissant votre esprit à la très-sainte Église, en l'adoration de ce saint sacrifice, et du Rédempteur de nos ames qui y est connu. Ayez grand soin d'être attentive en toutes vos prières de tenir votre corps en révérence devant Dieu; en sorte que le prochain voie que c'est à sa divine majesté que vous parlez. Soyez humble et douce envers tous; car ainsi Dieu vous exaltera au jour de sa visitation (1).

Priez souvent pour les ames dévoyées de la vraie foi, et bénissez souvent Dieu de sa grace avec laquelle il vous a maintenue en icelle.

Tout passe, ma très-chère fille; après le peu de jours de cette vie mortelle qui nous reste, viendra l'infinie éternité. Peu nous importe que nous ayons des commodités ou incommodités, pourvu qu'à toute éternité nous soyons bienheureux.

Cette éternité sainte qui nous attend, soit votre consolation, et d'être chrétienne, fille de Jésus-Christ, régénérée en son sang; car en cela seul gît notre gloire, que ce divin Sauveur est mort pour nous.

Au reste, bien que je m'en aille sans espérance apparente de jamais vous revoir en terre, la dilection que Dieu m'a donnée pour votre ame ne recevra aucune diminution, ains demeurera ferme, stable et invariable; et ne cesserai jamais de souhaiter que vous viviez saintement en ce monde, et très-heureusement en l'autre. En attendant de nous revoir par sa miséricorde divine, je serai, ma très-chère fille, votre, etc.

(1) Humiliamini sub potenti manu Dei, ut vos exaltet in tempore visitationis. I. PETR., c. V, v. 6.

LETTRE CCCCVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

Le Saint l'exhorte à se donner toute à Dieu, et lui apprend ce que c'est que cet état.

La veille de Notre Dame, en septembre 1619.

Ma très-chère fille, je vous dis de tout mon cœur adieu : à Dieu soyez-vous à jamais en cette vie mortelle, le servant fidèlement entre les peines que l'on y a de porter la croix en sa suite, et en la vie éternelle le bénissant éternellement avec toute la cour céleste. C'est le grand bien de nos ames d'être à Dieu, et le très-grand bien de n'être qu'à Dieu.

Qui n'est qu'à Dieu, ne se contriste jamais, sinon d'avoir offensé Dieu; et sa tristesse pour cela se passe en une profonde, mais tranquille et paisible humilité et soumission, après laquelle on se relève en la bonté divine, par une douce et parfaite confiance, sans chagrin ni dépit.

Qui n'est qu'à Dieu, ne cherche que lui; et parce qu'il n'est pas moins en la tribulation qu'en la prospérité, on demeure en paix parmi les adversités.

Qui n'est qu'à Dieu, pense souvent à lui parmi toutes les occupations de cette vie.

Qui n'est qu'à Dieu, veut bien que chacun sache qu'il le veut servir, et se veut essayer de faire les exercices convenables pour demeurer à icelui.

Soyez donc toute à Dieu, ma très-chère fille, et ne soyez qu'à lui, ne désirant que de lui plaire, et à ses créatures en lui, selon lui et pour lui. Quelle bénédiction plus grande vous puis-je souhaiter? Ainsi donc par ce souhait que je ferai incessamment sur votre ame, ma très-chère fille, je vous dis adieu; et, vous priant de me recommander souvent à sa miséricorde, je demeure votre, etc.

LETTRE CCCCVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Le monastère est un hôpital spirituel. Il faut souffrir ce qui est nécessaire à la guérison de son ame. Remède à la crainte des esprits.

9 septembre 1619.

Ma très-chère fille, depuis que j'ai vu votre cœur, je l'ai aimé, et le recommande à Dieu de tout le mien, et vous conjure d'en avoir soin. Tâchez, ma chère fille, à le tenir en paix par l'égalité des humeurs. Je ne dis pas : Tenez-le en paix; mais je dis : Tâchez de le faire; que ce soit

votre principal souci. Et gardez bien de prendre occasion de vous troubler de quoi vous ne pouvez si soudainement accoiser la variété des sentiments de vos humeurs.

Savez vous ce que c'est que le monastère? C'est l'académie de la correction exacte, où chaque ame doit apprendre à se laisser traiter, raboter et polir; afin qu'étant bien lissée et explanée, elle puisse être jointe, unie et collée plus justement à la volonté de Dieu. C'est le signe évident de sa perfection, de vouloir être corrigée; car c'est le principal fruit de l'humilité, qui nous fait connoître que nous en avons besoin.

Le monastère, c'est un hôpital de malades spirituels qui veulent être guéris, et pour l'être, s'exposent à souffrir la saignée, la lancette, le rasoir, la sonde, le fer, le feu, et toutes les amertumes des médicaments. Et au commencement de l'Église on appeloit les religieux d'un nom qui signifioit guérisseur. O ma fille! soyons bien cela, et ne tenez compte de tout ce que l'amour-propre vous dira au contraire; mais prenez doucement, amiablement et amoureusement cette résolution. Ou mourir, ou guérir, et puisque je ne veux pas mourir spirituellement, je veux guérir; et pour guérir, je veux souffrir la cure et la correction, et supplier les médecins de ne point épargner ce que je dois souffrir pour guérir.

Au reste, ma très-chère fille, on me dit que vous craignez les esprits. Le souverain esprit de notre Dieu est partout, sans la volonté et permission duquel nul esprit ne se meut. Qui a la crainte de ce divin esprit, ne doit craindre aucun autre esprit. Vous êtes dessous ses ailes comme un petit poussin: que craignez vous? J'ai, étant jeune, été touché de cette fantaisie; et pour m'en défaire, je me forçois petit à petit d'aller seul, le cœur armé de la confiance en Dieu, ès lieux où mon imagination me menaçoit de la crainte: et enfin je me suis tellement affermi, que les ténèbres et la solitude de la nuit me sont à délices, à cause de cette toute présence de Dieu, de laquelle on jouit plus à souhait dans cette solitude.

Les bons anges sont autour de vous comme une compagnie de soldats de garde. *La vérité de Dieu*, dit le Psalme, *vous environne et couvre de son bouclier: vous ne devez pas craindre les craintes nocturnes* (1). Cette assurance s'acquerra petit à petit, à mesure que la grace de Dieu croîtra en vous; car la grace engendre la confiance, *et la confiance n'est point confondue* (2).

Dieu soit à jamais au milieu de votre cœur, ma très-chère fille, pour y régner éternellement Je suis en lui votre, etc.

(1) Scuto circumdabit te veritas ejus · non timebis à timore nocturno. Ps. XC, v. 5.

(2) Spes autem non confundit. ROM. C. V, V. 5.

LETTRE CCCCVIII.

CERTIFICAT DE VIE ET DE MŒURS, DONNÉ PAR LE SAINT A UN GENTILHOMME.

(Tirée de la maison professe des Jésuites, rue Saint-Antoine.)

Paris, 11 septembre 1619.

Franciscus de Sales, Dei et apostolicæ sedis gratiâ episcopus et princeps Gebennensis: Notum facimus et testamur dilectum nobis in Christo, nobilem virum, D. Guillelmum de Bernard toto biennio in civitate Annessiassenci, in quâ residentia ecclesiæ nostra est, vixisse, omniaque munera catholicæ pietatis quàm accuratissimè obiisse, quemadmodùm par erat ab eo expectare, qui à parentibus (quos olim de facie et moribus cognovimus) piissimis originem traxit, et ab incunabulis in domo catholicissimi principis ducis Namurcii educatus fuit, ut et nunc eidem a cùbiculo inservit inter primarios ejus domesticos. In quorum fidem.... et signavimus, et sigillum nostrum imprimi mandavimus.

Nous, François de Sales, par la grace de Dieu et du saint-siége apostolique, évêque et prince de Genève, faisons savoir et certifions que notre bien-aimé en Jésus-Christ, noble homme, le sieur Guillaume de Bernard, a demeuré pendant deux années entières dans la ville d'Annecy, lieu de notre résidence et de celle de notre Église; qu'il y a rempli exactement tous les devoirs de la piété et de la religion catholique, comme il étoit juste de l'attendre d'un homme qui a pris naissance de parents très-pieux, connus de nous très-particulièrement, et qui a été élevé dès le berceau dans la maison de M. le duc de Nemours, prince très-catholique, dont il est aujourd'hui gentilhomme de la chambre. En foi de quoi, pour favoriser son désir, nous lui avons donné par écrit ce témoignage signé de notre main, auquel nous avons fait apposer le sceau de nos armes.

LETTRE CCCCIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LE LOUP DE MONTFANT (1).

Il s'agit d'une veuve qui vouloit entrer en religion Le Saint, consulté par la mère de cette veuve, pour

(1) Charlotte de Beaufort de Camillac, épouse de Gaspard le Loup de Montfant, et mère de madame la comtesse d'Alet, qui a été religieuse de la Visitation, et fondatrice du monastère de Montferrand.

savoir si cette vocation lui paroissoit véritable, répond affirmativement.

Avant le 12 septembre 1619.

Madame, les plus courtes réponses sont ordinairement les meilleures; et avec cela, pressé de mon départ de cette cour, et du desir de dépêcher votre homme, qui me coujure ardemment de ne le point retenir davantage. Or, je ne dirai rien des titres d'honneur et de faveur dont vous êtes si libérale envers moi, sinon que je ne cesserai jamais de vous souhaiter toute sorte de bonne consolation et quelque digne occasion de vous témoigner combien je vous honore.

Je ne vous dirai donc pas autre chose sur le dessein que madame N., votre fille, a de se retirer dans le monastère, si que je crois fermement que c'est une véritable inspiration divine, ne voyant tout-à-fait aucune raison contraire, puisque, graces à Dieu, elle a de si justes et dignes garants de la personne et des biens de ses enfants, pourvu qu'il vous plaise et à monsieur de vous charger de cette peine; et afin qu'il vous plaise, je ne veux point user de longs discours, ains seulement dire que si vous le faites vous ferez une chose infiniment agréable à Dieu; car cela suffit à une ame généreuse pour lui faire prendre toutes sortes de résolutions.

Je vois bien qu'il y a plusieurs répliques à ce que je dis; mais je crois bien aussi qu'en ces occurrences il n'est pas question de contester et de disputer, ains de considérer les maximes de l'Évangile,qui sans doute nous conduisent au parfait dépouillement, et au mépris de la sagesse temporelle, qui ne s'arrête à la sagesse de la vertu qui requiert l'excellence et l'éminence de l'amour céleste.

Mais, madame, si cette chère fille de votre cœur s'arrête dans les bornes que votre autorité lui préfixe, de n'être au monastère que comme fondatrice sans changement d'habit ni de condition extérieure, je ne crois pas que la plus sage sagesse humaine puisse sagement gronder, ni, je m'assure, probablement murmurer. Car, présupposée la charité de monsieur votre mari et la vôtre envers vos petits, pour avoir soin d'eux et de leurs affaires, et assurer madame votre fille pour avoir la commodité de vivre plus parfaitement sous l'ombre de la croix; que peut-on dire autre chose sinon que Dieu a donné l'inspiration à la fille de se retirer, et au pere et à la mere de lui en donner les moyens? Je sais qu'à faire ces grandes et héroïques vertus il y a de l'effort; mais c'est aussi de là où elles tirent leur plus grande gloire.

Vous me marquez, madame, un defaut de cette fille, qui est qu'elle jure sans équivoque; à quoi, ce me dites-vous, vous ne vous entendez point. C'est une des plus aimables conditions que vous puissiez jamais avoir, je le confesse; mais il faut ajouter une autre grandement précieuse, qui est de ne point user de votre autorité maternelle contre cet esprit, qui, pour éviter le coup, se dérobe plutôt que de parer.

Mais quant à moi, madame, je vous proteste que je n'use point d'équivoque quand je vous promets en bonne foi que de mon côté je ne consentirai point que madame N. prenne l'habit de la Visitation, que quand, par une véritable attestation, j'aurai été assuré de votre consentement. De cela je vous prie de le bien croire, je vous en donne ma parole plus clairement. Je n'ai nulle autorité sur les monastères de la Visitation qui sont hors de mon diocèse, de sorte que je ne puis m'obliger, sinon à ne point consentir, ains à faire tout ce que je pourrai, non point par autorité, mais par crédit que j'espère d'avoir envers les supérieures de ces monastères, et particulièrement avec madame N., de laquelle je suis grandement certain qu'elle suivra en cela ma direction; et, partant, madame, je vous donne dercehef assurance de ce que dessus, et signe exprès sur la promesse que je vous en fais.

LETTRE CCCCX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE ANGÉLIQUE, DE PORT-ROYAL.

Amitié forte et sainte du saint prélat. Il parle de son départ de Paris, en 1619, qui étoit prochain, mais encore incertain. Il la porte à répondre aux desseins de Dieu, qui vouloit l'employer à des choses importantes. Au sujet d'un livre qu'on lui portoit, il soutient qu'on peut passer un jour sans pécher même véniellement, et qu'il en a même l'expérience. Il lui conseille de ne point se charger de trop d'austérités, mais d'aller au port royal de la vie religieuse, par l'amour de Dieu et du prochain, l'humilité, la douceur, etc.

Avant le 12 septembre 1619.

Il n'y aura donc plus en moi de monsieur pour vous, ni en vous de madame pour moi; les anciens cordiaux et charitables noms de père et de fille sont plus chrétiens, plus doux, et d'une plus grande force pour témoigner la dilection sacrée que notre Seigneur a voulu être entre nous. Je dis ainsi hardiment que Dieu a voulu être en nous, parce que je le sens puissamment, et ne crois pas que ce sentiment puisse venir d'ailleurs. Et de plus je connois qu'il m'est profitable, et qu'il m'encourage à mieux faire : c'est pourquoi je le

conserverai soigneusement. De vous dire que vous en fassiez de même, je ne le ferai pas; car s'il plaît à Dieu, il vous l'inspirera, et je ne puis douter qu'il ne le fasse.

Or sus donc, ma très-chère fille, si c'est la vérité que je suis meshui en si grande incertitude du temps de mon départ, que je n'ose plus me promettre la consolation de vous revoir de mes yeux mortels : mais si j'en ai le loisir, je le ferai très-affectueusement ; et si je crois que votre cœur bien-aimé en doive recevoir quelque notable utilité, je ferai tout ce que je pourrai pour cela.

Cependant, ma très-chère fille, souvenez-vous de ce que je vous ai dit : Dieu a jeté les yeux sur vous pour se servir de vous en choses de conséquence, et vous tirer à une excellente sorte de vie. Portez donc respect à son élection, et suivez fidèlement son intention. Animez continuellement votre courage d'humilité, c'est-à-dire, votre misère, et le désir d'être humble; animez-les de confiance en Dieu, en sorte que votre courage soit humble, et votre humilité courageuse.

Parsemez toutes les pièces de votre conversation, tant intérieure qu'extérieure, de sincérité, douceur et allégresse, suivant l'avis de l'apôtre(1): *Réjouissez-vous toujours en notre Seigneur; je vous dis derechef, réjouissez-vous. Que votre modestie soit connue à tous les hommes.* Et s'il est possible soyez égale en humeur, et que toutes vos actions se ressentent de la résolution que vous avez faite d'aimer constamment l'amour de Dieu.

Ce bon porteur, que j'aime cordialement parce qu'il est tout vôtre, vous porte le livre du père dom Sens, général des feuillants, où il y a une grande et profonde doctrine spirituelle, pleine de maximes très-importantes. S'il vous sembloit qu'il vous portât hors de la sainte allégresse que je vous conseille si fort, croyez que ce n'est point sa prétention, mais seulement de rendre sérieuse et grave cette joie, comme il faut aussi qu'elle soit : et quand je dis grave, je ne dis pas morne, ni affectée, ni sombre, ni dédaigneuse, ni altière, mais je veux dire sainte et charitable.

Le bon père (2) a une opinion fondée en sa vertu et humilité, qu'on ne puisse pas passer un jour sans péché véniel dont on se puisse accuser en confession. Mais l'expérience en ceci m'a fait voir le contraire : car j'ai vu plusieurs ames bien examinées ne dire rien que je puisse remarquer être péché, et entre autres l'heureuse servante de Dieu, mademoiselle Acarie. Je ne dis pas que peut-être il ne se passât quelques coulpes vénielles; mais je dis qu'elle ne les pouvoit remarquer en son examen, ni moi reconnoître en sa confession, et que partant j'avois raison de lui faire répéter l'accusation de quelque coulpe ancienne.

Vous ne direz point ceci à personne (1), s'il vous plaît, ma très-chère fille ; car je révère si hautement ce bon père, et tout ce qu'il dit, que je ne voudrois pas qu'on sût qu'eu ceci même je me retirasse de lui. Outre que je ne sais pas comme il aura touché cet article, ne l'ayant pas lu en son livre, que je n'ai point vu encore; ains seulement le lui ayant ouï dire, et que je parle à votre cœur confidemment.

Ne vous chargez pas de trop de veilles ni d'austérités, et croyez-moi, ma très-chère fille ; car j'entends bien ce que je dis en ceci. Mais allez au port royal de la vie religieuse par le chemin royal de la dilection de Dieu et du prochain, de l'humilité et de la débonnaireté.

(2) [Si jamais vous m'écrivez des nouvelles de votre cœur, vous n'avez pas besoin de vous signer, ni de marquer le lieu d'où vous m'écrirez, ni de parler de vous ; ains seulement de la fille que je vous ai recommandée. Je ne sais pourquoi je vous écris si largement, c'est mon cœur qui ne se lasse pas de parler au vôtre; mais il faut que je finisse pour entrer au bain, puisque je suis entre les mains du médecin.] Dieu soit à jamais au milieu de votre cœur, ma très-chère fille, et je suis de tout le mien invariablement (3) votre père et serviteur.

LETTRE CCCCXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE ANGÉLIQUE DE PORT-ROYAL.

Nos misères spirituelles ne sont point à craindre tant que nous ne les aimons pas.

Avant le 12 septembre 1619.

Ce n'est pas écrire que d'écrire si peu, ma très-chère fille ; mais c'est pourtant faire en partie ce que l'on doit quand on fait ce que l'on peut. J'ai dit à M. Michel Fabre (4), mon assistant

(1) Gaudete in Domino semper ; iterùm dico, gaudete. Modestia vestra nota sit omnibus hominibus. PHIL., c. IV, v. 5.

(2) C'est le père dom Sens.

(1) La précaution que prend le Saint pour ne condamner personne, et sa délicatesse de conscience, sont à remarquer.

(2) Ce qui est entre deux crochets n'est point dans l'édition de 1817.

(3) Un des exemplaires qui ont paru antérieurement, porte : Votre très-humble et très-affectionné frère et serviteur.

(4) Aumônier de M. l'évêque de Genève.

continuel, que, s'il se pouvoit, il vous allât voir de ma part : car si je pouvois j'irois moi-même, et m'en estimerois plus heureux, ayant toujours une très-singulière complaisance et consolation à seulement penser que vous êtes ma très-chère fille ; et imaginez-vous que M. ayant demeuré ici huit jours, ce n'a pas été sans faire mention de vous, mais non pas, certes, assez selon mon gré.

Or, je ne crains point toutes ces misères dont vous m'écrivez que vous êtes accablée, tandis que, comme vous faites et ferez toujours, vous ne les aimerez pas et ne les nourrirez pas : car petit à petit votre esprit se fortifiera contre votre sens, la grace contre la nature, vos résolutions sacrées contre vos indignations.

Envoyez-moi bien de vos nouvelles, ma très-chère fille, et ne vous mettez point en des pensées pour me faire des exhortations à ne point m'incommoder pour vous répondre : car je vous assure que je ne m'incommode point, ains je m'accommode grandement quand le loisir me le permet.

A la première occasion, j'écrirai à la chère sœur Catherine de Gênes, qui m'est, je vous assure, toute chèrement chère : la pauvre fille, hélas ! elle est du vrai monastère de la croix et volonté de Dieu. Ma très-chere fille, Dieu m'a rendu vôtre, et je le serai invariablement à jamais et tout-à-fait sans réserve ; il est vrai, ma très-chère fille, je le suis plus qu'il ne se peut dire.

LETTRE CCCCXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

(Tirée du monastère de la Visitat., rue du Bac.)

Le Saint rend réponse à une dame qui avoit demandé de faire quelque séjour à la Visitation de la rue Saint-Antoine, à Paris ; il lui dit qu'il y avoit des difficultés, parce que M. l'archevêque de Paris avoit défendu les entrées dans le monastère, à moins que ce ne fût pour être religieuse.

Avant le 12 septembre 1619.

Madame, j'ai promis à madame Goulay de vous tenir avertie de ce que j'aurois fait en son affaire, et je tiens parole. Je n'ai encore rien su apprendre distinctement de la résolution prise par messieurs du conseil de monseigneur le cardinal de Retz. Je crois néanmoins que je le saurai ce soir, ayant supplié M. de Pierrevint, son vicaire-général, de m'en éclaircir.

Mais pourtant les sœurs de la Visitation disent qu'elles se sont aperçues que ledit conseil ne trouve nullement convenable qu'elles reçoivent cette bonne dame, parce que leur monastère est tout composé de novices, et si récent en cette ville, que la réputation en est délicate, comme regarde curieusement en ce commencement, et regardé de beaucoup d'esprits fort tendres ; que de plus ledit conseil a mis en considération que mondit seigneur le cardinal avoit toujours déclaré qu'il ne souffriroit jamais qu'on y entrât, sinon pour y vouloir demeurer tout-à-fait : qu'ensuite de cela il fut conclu qu'on ne la recevroit point pour quelque temps ; mais que si elle étoit bien tendre, et qu'elle voulût être religieuse à bon escient, ou la pourroit recevoir. Comme vous me dites, vous l'aimez : qu'on auroit bien éprouvé sa vocation ; et qu'une des bonnes marques seroit qu'elle se contentât d'aller pour quelque temps en quelqu'un des monastères de France, pour ensuite revenir ici. Voilà en substance ce que j'en apprishier de la mère supérieure, laquelle me nomma son auteur bien digne de foi ; mais parce qu'il n'est pas du conseil, je m'adressai hier à M. de Pierrevint, qui, je m'assure, me donnera plus de clarté.

Cependant, madame, vous jugerez que si la chose est telle, je ne dois rien dire sur ces messieurs, étant les interprètes du prélat ; et n'étant ici qu'en attente de mon départ, je dois en tout et partout suivre leurs sentiments, outre que ce seul bruit donne tant d'appréhensions à ces sœurs, que s'il est vrai, je n'oserois leur persuader une réception de laquelle elles auroient tant de dégoût. Vous ménagerez, s'il vous plaît cet avis, en attendant celui que je vous donnerai soudain que j'aurai reçu réponse de monsieur le grand-vicaire ; et tenez-moi, je vous en supplie, madame, pour votre bien humble, etc.

LETTRE CCCCXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE ANGÉLIQUE DE PORT-ROYAL.

Le Saint lui donne avis de son départ de Paris. Il la rassure sur la crainte qu'elle avoit que sa ferveur ne durât pas. Il lui recommande d'éviter les paroles injurieuses, de modérer ses vivacités, etc. Il l'encourage à souffrir avec patience les épreuves que Dieu lui envoie, et lui donne des conseils pour en profiter.

12 septembre 1619.

Je pars enfin demain matin, ma très-chère fille, puisque telle est la volonté de celui auquel nous sommes, nous vivons et nous mourons. O qu'il soit loué, ce grand Dieu éternel, pour les miséricordes qu'il exerce envers nous ! Votre consolation console mon cœur qui est si fort uni avec le vôtre que rien ne sera jamais reçu en l'un, que l'autre n'y ait sa part, ains le tout.

puisqu'en vérité ils sont en communauté, ce me semble, parfaite ; et qu'il me soit loisible d'user du langage de la primitive Église, *un cœur et une ame* (1).

Ceci étoit écrit quand j'ai reçu votre seconde lettre ; mais je poursuis à vous repondre à la première.

J'espère que Dieu vous fortifiera de plus en plus : et à la pensée ou plutôt tentation de tristesse sur la crainte que votre ferveur et attention présente ne durera pas, répondez une fois pour toutes, que ceux qui se confient en Dieu ne sont jamais confondus (2) ; et que tant selon l'esprit et selon le corps et le temporel vous avez jeté votre soin sur le Seigneur, et il vous nourrira (3). Servons bien Dieu aujourd'hui, demain Dieu y pourvoira. Chaque jour doit porter son souci (4). N'ayez point de souci du lendemain; car Dieu qui règne aujourd'hui régnera demain. Si sa bonté eût pensé, ou pour mieux dire connu que vous eussiez besoin d'une assistance plus présente que celle que je vous puisse rendre de si loin, il vous en eût donné, et vous en donnera toujours, quand il sera requis de suppléer au manquement de la mienne. Demeurez en paix, ma très-chère fille. *Dieu opère de loin et de près, et appelle les choses éloignées au service de ceux qui le servent* (5), *sans les approcher, absent de corps, présent d'esprit* (6), dit l'apôtre.

J'espère que j'entendrai bien ce que vous me direz de votre oraison, en laquelle pourtant je ne désire pas que vous soyez curieuse de regarder votre procédé et façon de faire : car il suffit que tout bonnement vous m'en fassiez savoir la mutation plus remarquable, selon que vous en avez souvenance après l'avoir faite. Je trouve bon que vous écriviez selon les occurrences, pour m'envoyer par après selon que vous estimerez être convenable, sans crainte de m'ennuyer ; car vous ne m'ennuierez jamais.

Prenez garde, ma très-chère fille, à ces mots de sot et de sotte, et souvenez-vous de la parole de notre Seigneur : *qui dira à son frère : Raca* (qui est une parole qui ne veut rien dire, ains témoigne seulement quelque indignation), *il sera coupable de conseil* (1) ; c'est-à-dire, on délibèrera comme il faudra le châtier. Apprivoisez petit à petit la vivacité de votre esprit à la patience, douceur, et affabilité parmi les niaiseries, enfances et imperfections féminines des sœurs qui sont tendres sur elles-mêmes, et sujettes à tracasser autour des oreilles des méres. Ne vous glorifiez point en l'affection des péres qui sont en terre et de terre, mais en celle du Père céleste qui vous a aimée, et donné sa vie pour vous.

Dormez bien : petit à petit vous revieudrez aux six heures, puisque vous le désirez. Manger peu, travailler beaucoup, avoir beaucoup de tracas d'esprit, et refuser le dormir au corps, c'est vouloir tirer beaucoup de service d'un cheval qui est efflanqué, et sans le faire repaître.

Pour la seconde lettre : Ne falloit-il pas que vous fussiez éprouvée en ce commencement de plus grandes prétentions ? Or sus, il n'y a rien en cela que des traits de la providence de Dieu, qui a abandonné cette pauvre créature, afin de faire que ses péchés soient plus fortement châtiés, et que par ce moyen elle revienne à soi et à Dieu, duquel il y a si long-temps qu'elle s'est departie. J'eusse voulu que vous ne vous fussiez pas raillée et moquée de ces gens-là ; mais qu'avec une modeste simplicité vous les eussiez édifiés par la compassion dont ils sont dignes, selon que notre Seigneur vous a enseigné en sa passion : néanmoins Dieu soit béni de quoi encore la chose est ainsi passée avec tant d'édification des autres prochains, selon que le bon M. du V. écrit.

Ma très-chère fille, je vous dis adieu, et conjure votre cœur de croire que jamais le mien ne se séparera de lui : il est impossible ; ce que Dieu unit est inséparable. Tenez votre courage haut élevé en cette éternelle Providence, qui vous a nommée par votre nom, et vous porte gravée en sa poitrine maternellement paternelle, et en cette grandeur de confiance et de courage. Pratiquez soigneusement l'humilité et débonnaireté : ainsi soit-il. Je suis incomparablement vôtre, ma très-chère fille. Demeurez en Dieu. Amen. Je pars un peu plus à la hâte, parce que la R. désire que je lui fasse la réponse avant mon retour. Ce qui n'est point Dieu doit être peu en notre estime. Dieu soit votre protection. Amen.

(1) Cor unum et anima una. ACT., C. IV, V. 32.

(2) Nullus speravit in Domino et confusus est. ECCLI., C. II, V. 11.

(3) Jacta in Domino curam tuam, et ipse te enutriet. Ps. LIV, V. 23.

(4) Nolite solliciti esse in crastinum ; crastinus enim dies sollicitus erit sibi ipsi ; sufficit diei malitia sua. MATTH., C. VI, V. 34.

(5) Vocat ea quæ non sunt, tanquam ea quæ sunt. ROM., C. IV, V. 14.

(6) Ego quidem absens corpore, præsens autem spiritu. I. COR., C. V, V. 23.

(1) Qui dixerit fratri suo, Raca, reus erit concilio. MATTH., C. V, V. 22.

LETTRE CCCCXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monastère de la Visitation du faubourg Saint-Jacques.)

Il lui donne des nouvelles de son voyage.

Tours, 18 septembre 1619.

Ma très-chère mère, voilà votre bon monsieur le collatéral (1) qui vous va revoir, pour soudain nous venir rencontrer en chemin. Je lui porte envie; et si j'étois aussi gaillard que lui pour courir la poste, je ne sais si je ne ferois point comme lui. Je ne vous écrirai guère, car je n'en puis plus du grand tracas que nous avons fait. Seulement je vous supplie de faire tenir les lettres ci-jointes où elles s'adressent, et de joindre à celle de madame Godeau une copie de l'exercice; car je n'en ai su faire aucune pendant le chemin, que j'ai eu assez à faire à écrire toutes ces lettres que pour bonne considération j'ai voulu faire. Nous partons samedi, et allons droit à Bourges, puis à Moulins, de sorte que nous verrons toutes nos sœurs.

La reine mère m'a fait caresse; et si, je n'en suis point plus glorieux pour cela: la vue de ces grandeurs du monde me fait paroître plus grande la grandeur des vertus chrétiennes, et me fait estimer davantage leur mépris. Quelle différence, ma très-chère mère, entre cette assemblée de divers prétendans, car la cour est cela, et n'est que cela, et l'assemblée des dames religieuses qui n'ont point de prétentions qu'au ciel! O si nous savions en quoi consiste le vrai bien!

Or sus, je vous écrirai de Bourges, et de Moulins, et de Rouanne, et de Lyon, et toujours, Dieu aidant, que je me porte bien. Dieu soit à jamais au milieu de votre cœur, ma très-chère mère, et très-uniquement chère mère. Je salue nos sœurs, et suis vôtre de la façon que Dieu sait.

(1) Collatéral signifie conseiller ou assesseur. On présume que celui dont il s'agit ici est Antoine Favre, qui vint en France avec le cardinal de Savoie, pour lui servir de conseil avec le saint prélat, et qui apparemment retourna de Tours à Paris pour quelque affaire qui étoit survenue, et devoit venir rejoindre son ami.

LETTRE CCCCXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE ANGÉLIQUE ARNAULD, ABBESSE DE PORT-ROYAL, ALORS A MAUBUISSON.

Mépris du Saint pour les grandeurs mondaines: préférence qu'il donne à l'état ecclésiastique et à l'état religieux sur toutes les conditions du siècle. Il lui marque son empressement pour voir M. d'Andilly, son frère, qui étoit à Tours à la suite du roi. Son dégoût de la cour. Son affection pour cette abbesse et pour ses sœurs.

Tours, jeudi 19 septembre 1619 (1).

Le second jour se passe, ma très-chère fille, de notre arrivée en ce lieu: et je n'ai encore su voir M. d'Andilly, quoique je l'aie désiré; ce sera, Dieu aidant, demain; mais en attendant faut-il pas que mon cœur salue le vôtre.

Je sus à mon départ de Paris que vous étiez rentrée dans Maubuisson avec votre petite chère troupe; mais je n'ai pas pu savoir si vous aviez trouvé vos papiers, vos meubles de dévotion, et votre argenterie sacrée: car celle qui s'est elle-même dérobée à Dieu, pourquoi ne déroberoit-elle pas toute autre chose.

Or sus, ma très-chère fille, parmi toutes ces grandeurs de la cour (où il faut que je vous dise

(1) L'événement dont il est fait mention dans cette lettre est raconté avec beaucoup de détails par J. Racine dans son Histoire de Port-Royal. (*Voyez* tome VI, page 256 et suivantes, Paris, H. Agasse, 1807.)

Cependant il faut remarquer qu'il le place en l'année 1618, et que cette lettre, insérée dans un recueil imprimé en 1697 (*Lettre aux religieuses de la Visitation du monastère de Paris*, etc.; *voyez*, pour le détail du titre, la note de la lettre du 3 septembre 1619), y est portée à la date du 19 septembre 1619.

Il est facile de se convaincre qu'elle n'a pu être écrite qu'à cette dernière époque, car elle est datée de Tours; or la visite de S. François de Sales à Maubuisson n'a pu avoir lieu en 1618, comme l'indique Racine, puisque S. François de Sales ne vint en France qu'en 1619; c'est donc dans cette année 1619 qu'il faut placer la visite dont S. François de Sales honora cette abbaye. Il y fut conduit le 5 avril par M. de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs, pour y donner la confirmation à sa fille, religieuse des Clairets, que la mère Angélique Arnauld avoit reçue à Maubuisson avec vingt-huit ou trente religieuses, qu'elle emmena depuis à l'abbaye de Port-Royal quand elle y retourna. Ce fut alors que se formèrent entre lui et la mère Angélique les nœuds de cette sainte amitié dont on trouve la preuve dans les lettres 404, 416, 422, 437, 455 et 496 de ce recueil.

que je suis fort caressé) je n'estime rien tant que notre condition ecclésiastique. O Dieu ! que c'est bien autre chose de voir un train d'avettes qui toutes concourent à fournir une ruche de miel, et un amas de guêpes qui sont acharnées sur un corps mort, pour parler honnêtement.

Je vous écrirai avant mon départ de ce lieu, après que j'aurai vu ce cher frère ; et croyez-moi, ma très-chère fille, mon ame se console à vous écrire, tant il est vrai que Dieu veut que mon ame regarde la vôtre, la chérisse, et soit parfaitement vôtre. Je salue les chères sœurs Catherine, Agnès, Marie et Anne, et notre bonne seculière qui m'est si chère, ma sœur Catherine de Gênes. En somme, mon cœur se retourne à tous moments de votre côté, et ne cesse point de répandre des souhaits pour votre avancement au pur et courageux, mais humble et doux amour divin. François, évêque de Genève.

LETTRE CCCCXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE ANGÉLIQUE ARNAULD, ABBESSE DE PORT-ROYAL.

Pour avoir part à la gloire de Jésus-Christ, il faut avoir part à ses souffrances.

22 septembre 1619.

A mesure que je m'éloigne de vous, ma très-chère fille, selon les lieux, je me sens intérieurement de plus en plus joint et uni à votre cœur selon l'esprit, et connois bien par là que c'est le bon plaisir de Dieu, que nous ayons ce sentiment de véritable et sincère dilection. J'ai vu enfin monsieur votre frère (1), que je proteste être l'un des aimables personnages que j'aie vus jamais, pour la bonté et piété de cœur que Dieu lui a donnée. Le jour précédent il avoit eu l'avis du départ de son pauvre petit François, et néanmoins son esprit étoit en une tranquillité parfaite, et avec un certain repos en la volonté de Dieu, qu'autre que Dieu même ne peut lui avoir donné.

J'avois écrit jusqu'ici, ma très-chère fille, quand j'ai été emporté du tracas à la cour, et après dîné j'ai reçu ce cher frère toujours plus ferme de courage, quoiqu'attendri jusqu'aux yeux sur la maladie de nos sœurs Catherine de Gênes et Marie.

O ma fille ! Dieu me soit en aide : à peu que je ne lui aie dit les paroles de cet ancien prophète : *Hé! comment, Seigneur, vous affligez donc encore ces filles, qui pour l'amour de vous m'ont repu et nourri* (2)? Mais non, ma fille toute très-chère, j'aime mieux avec l'autre prophète dire : *Je suis muet sous vos verges, et n'ouvre nullement ma bouche; car c'est vous qui faites cela* (1). En somme, il sera toujours vrai que ceux qui prétendent d'avoir part avec Jésus glorifié, doivent premièrement avoir part avec Jésus crucifié (2). Or sus, ma fille, tenez votre courage haut élevé en Dieu, en sa providence, en l'éternité. Amen.

Je suis ce que ce même Dieu veut et sait que je suis pour vous, et je ne le saurois mieux dire qu'ainsi. Je vous écrirai à toutes rencontres, estimant qu'en contentant mon ame en cela, je le ferai selon le gré de la vôtre, que je prie notre Seigneur de rendre toute sainte. Amen.

(1) M. d'Andilly.

(2) C'est le prophète Élie. *Voyez* dans le trait d'histoire suivant, le passage latin.

« Élie ayant été nourri à Sarepta, dans le temps « d'une famine, par une veuve pleine de foi, qui « lui fit un pain du peu qui lui restoit de farine, et « devoit mourir de faim ensuite sans un miracle, « la Providence fit ce miracle en sa faveur, et la fa- « rine ne diminua point pendant tout le temps que « dura la famine. Mais Dieu, voulant de nouveau « éprouver la foi de sa servante, permit que son « fils unique, qui lui étoit très-cher, lui fût enlevé « par la mort. Alors, pleine de confiance dans l'in- « tercession du prophète, elle vint lui en faire ses « plaintes. « Élie, touché de compassion, adressa à Dieu ces paroles, dont notre saint prélat s'est servi : *Seigneur mon Dieu, avez-vous ainsi affligé cette bonne veuve qui a soin de me nourrir, jusqu'à faire mourir son fils* ? Domine Deus meus, etiamne viduam apud quam ego utcumque sustentor, afflixisti? III. Reg., c. XVII, v. 2. « Le fruit de cette prière, » et de la foi de cette pauvre femme, fut la résur- » rection de l'enfant. »

(1) Obmutui, et non aperui os meum ; quoniam tu fecisti. Ps. XXXVIII, v. 10.

(2) Si tamen compatimur, ut et conglorificemur. Rom., c. VIII, v. 17.

LETTRE CCCCXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. ARNAULD LE PÈRE.

Il le console sur quelques sujets d'affliction, lui témoigne son affection toute particulière pour lui et pour toute sa famille bénie de Dieu, l'exhorte à se ménager et à modérer son travail.

Amboise, 22 septembre 1619.

Monsieur, je vous regarde de bien loin, selon le corps, mais de bien près selon l'esprit, et vois votre cœur paternel affligé de plusieurs accidents survenus depuis mon départ. Mais je vois encore, ce me semble, que Dieu, votre bon ange, votre prudence et votre courage, vous soulagent et fortifient parmi toutes ces secousses. Vous savez

trop bien la condition de cette misérable vie, que nous menons en ce monde, pour être étonné des événements qui y arrivent de diverses sortes. Que vous puis-je donc dire en cette occasion? Laissons prendre à Dieu ce qu'il lui plaît, et le remercions de ce qu'il nous laisse, et encore plus de ce qu'il nous rendra le tout avec une usure nonpareille, au jour auquel nous verrons sa face. J'ai et aurai à jamais part à vos contentements et à vos déplaisirs, puisque je suis inséparable d'affection d'avec vous et votre famille bénite de Dieu, laquelle, en la personne de M. d'Audilly et de moi, vous conjure d'avoir bien soin de votre personne pour ne point tant travailler désormais, qu'à mesure que l'âge décline vous devez vous soulager par un juste repos. Vous ferez incomparablement plus en dix ans de labeur modéré, qu'en un ou deux de peine excessive. Il faut, certes, diminuer la charge à mesure que le temps amoindrit les forces. Me promettant que vous prendrez en bonne part cette cordiale remontrance, je vous supplie, monsieur, de bien persévérer à m'aimer, comme sans fin je serai votre, etc.

LETTRE CCCCXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Avis à une supérieure sur ses devoirs.

2 octobre 1619.

Ma très-chère fille, gardez-vous bien de tomber en aucun découragement, pour voir quelque petite murmuration, ou quelque sorte de répréhension qui vous soit faite. Non, ma très-chère fille; car je vous assure que le métier de reprendre est fort aisé, et celui de faire mieux difficile. Il ne faut guère de capacité pour trouver les défauts, et ce qu'il y a à redire en ceux qui gouvernent, ou en leur gouvernement: et quand on nous reprend, ou qu'on nous veut marquer nos imperfections en la conduite, nous devons tout doucement tout ouïr, et puis proposer cela à Dieu, et nous en conseiller avec nos aides ou coadjutrices; et après cela faire ce qui est estimé à propos, avec une sainte confiance que la divine Providence réduira tout à sa gloire.

Ne soyez pas prompte à promettre; mais demandez du loisir pour vous résoudre ès choses de quelque conséquence. Cela est propre pour bien assurer nos affaires, et pour nourrir l'humilité. S. Bernard écrivant à l'un de mes prédécesseurs, Arducins, évêque de Genève: *Fais*, dit-il, *toutes choses avec conseil de peu de gens, qui soient paisibles, sages et bons*. Faites si suavement cela, que vos inférieures ne prennent point occasion de perdre le respect qui est dû à votre charge, ni de penser que vous ayez besoin d'elles pour gouverner: faites leur connoître doucement, sans le dire, que vous faites ainsi pour suivre la règle de la modestie et humilité, et ce qui est porté par les constitutions. Car, voyez-vous, ma très-chère fille, il faut, tant qu'il est possible, faire que le respect de nos inférieurs envers nous ne diminue point l'amour, et que l'amour ne diminue point le respect.

Ne vous troublez point d'être un peu contrôlée par cette bonne ame de dehors; mais passez outre en paix, ou à faire selon son avis ès choses esquelles il n'y a point de danger de la contenter, ou à faire autrement quand la plus grande gloire de Dieu le requerra; et alors il faut, le plus dextrement qu'on pourra, la gagner, afin qu'elle le trouve bon.

S'il y a quelque sœur qui ne vous craigne pas avec assez de respect, faites-le lui savoir par celle des autres que vous jugerez la plus propre à cela; non comme de votre part, mais comme de la sienne; et afin qu'en toute façon votre douceur ne ressemble point à la timidité, et ne soit point traitée comme cela; quand vous verriez une sœur qui feroit profession de n'observer pas ce respect, il faudroit doucement et à part vous-même lui remontrer qu'elle doit honorer votre office, et coopérer avec les autres à conserver en dignité la charge qui lie toute la congrégation en un corps et un esprit.

Or sus, ma très-chère fille, tenez-vous bien toute en Dieu, et soyez humblement courageuse pour son service; et recommandez-lui souvent mon ame, qui de toutes ses affections chérit très-parfaitement la vôtre, et lui souhaite mille et mille bénédictions.

Quand je vous dis ne montrez pas cette lettre, je veux dire ne la montrez pas indifféremment; car si c'est votre consolation de la montrer à quelqu'une, je le veux bien. Votre, etc.

LETTRE CCCCXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL, ALORS A PARIS.

Courage et résignation de notre Saint à la volonté de Dieu; mépris pour les honneurs du monde et le séjour de la cour.

30 novembre 1619.

Je vois, ma très-chère mère, par la dernière de vos lettres, du 12 du passé (1), que M. N

(1) 1619.

est toujours en peine, et que je suis exposé à divers jugements pour son mariage. Pour lui, je n'ai rien à dire, sinon que *bienheureux sont ceux qui ont faim et soif de justice ; car ils seront rassasiés* (1). Et bien que ce rassasiement s'entende pour le jour du jugement, auquel on fera justice à tous ceux à qui elle a manqué, et qui par conséquent en ont en faim et soif en ce monde ; si est-ce que j'espère que le parlement enfin rassasiera ce personnage, après qu'il aura eu faim et soif de justice : et Dieu veuille pardonner à ceux qui le persécutent. Pour moi, je dis qu'il faut que je pratique l'enseignement de saint Paul : *Ne vous défendez point, mes bien-aimés ; mais laissez le passage à la passion* (2).

Et néanmoins, puisque vous le trouvez à propos, j'écrirai au premier jour à M. Bergier, afin qu'il ait de quoi rejeter la calomnie, assuré de sa parfaite charité pour moi qui l'estime et honore plus qu'il ne se peut dire.

Demeurez en paix, ma très-chère mère, sur tout cela. La Providence suprême sait la mesure de la réputation qui m'est nécessaire pour bien faire le service auquel elle me veut employer, et je n'en veux ni plus ni moins que ce qu'il lui plaira que j'en aie. Or sus, c'est assez pour ce coup.

Madame S. A. et M. le prince ont voulu que je fusse le grand aumônier de madite dame : et vous me croirez, je pense, aisément, quand je vous dirai que je n'ai directement ni indirectement ambitionné cette charge : non, véritablement, ma très-chère mère ; car je ne sens nulle sorte d'ambition, que celle de pouvoir utilement employer le reste de mes jours au service de notre Seigneur. Non, certes, la cour m'est en souverain mépris, parce que ce sont les souveraines délices du monde, que j'abhorre de plus en plus, et lui, et son esprit, et ses maximes, et toutes ses niaiseries.

Soyez à jamais bénite, ma très-chère mère ; et que votre cœur et le mien soient à jamais remplis du divin et très-pur amour, que la divine bonté vous a fait la grace de vouloir parfaitement aimer.

(1) Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur. MATT., c. V, v. 6.

(2) Non vosmetipsos defendentes, charissimi ; sed date locum iræ. EPIST. AD ROMANOS, c. XII, v. 19.

LETTRE CCCCXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL, A PARIS.

L'on ne doit pas se conduire selon les règles de la prudence humaine, mais par les maximes de l'Évangile.

Annecy, 13 décembre 1619.

Vive Jésus, auquel, et pour lequel, et par lequel je suis parfaitement vôtre, ma très-chère mère. Je viens d'écrire trois grandes lettres, que je vous envoie ouvertes, afin que vous les voyiez, et en icelles plusieurs choses qu'il faudroit que je vous écrivisse ; et je n'en ai pas le loisir, étant bien tard.

Enfin donc j'écris à M. de Montelon; mais avant que de lui envoyer ma lettre, faites-la voir, s'il vous plaît, à M. des Haies, et considerez s'il sera à propos qu'elle lui soit rendue ; car quant à moi, ma très-chère mère, j'ai remis tous ces mauvais vents à la providence de Dieu : qu'ils soufflent ou qu'ils s'accoisent, selon qu'il lui plaira ; la tempête et la bonace me sont indifférentes. *Bienheureux soyez-vous, quand les hommes diront tout mal contre vous pour l'amour de moi, en mentant* (1). Si le monde ne trouvoit à redire sur nous, nous ne serions pas bonnement serviteurs de Dieu.

L'autre jour, nommant S. Joseph à la messe, je me ressouvins de cette souveraine modération dont il usa, voyant son incomparable épouse toute enceinte, laquelle il avoit cru être toute vierge. Et je lui recommandai l'esprit et la langue de ces bons messieurs, afin qu'il leur impétrât un peu de cette douceur et debonnaireté : et tôt après il me vint en l'esprit que Notre-Dame en cette perplexité ne dit mot, ne s'excusa point, ne se troubla point, et la providence de Dieu la délivra ; et je lui recommandai cette affaire, et me résolus de lui en laisser le soin, et de me tenir coi : aussi bien que gagne-t-on de s'exposer aux vents et aux vagues, sinon de l'écume !

O ma chère mére! il ne faut pas être si tendre sur moi. Il faut bien vouloir qu'on me censure : si je ne le mérite pas d'une façon, je le mérite de l'autre. La mère de celui qui méritoit une éternelle adoration ne dit jamais un seul mot quand on le couvroit d'opprobres et d'ignominies. Aux patients et debonnaires demeurent la terre et le

(1) Beati estis cùm maledixerint vobis, et persecuti vos fuerint, et dixerint omne malum adversùm vos, mentientes, propter me. MATTH., c. V, v. 11.

ciel (1). Ma mère, vous êtes trop sensible pour ce qui me regarde. Et donc, faut-il que moi seul au monde je sois exempt d'opprobres? Je vous assure que rien ne m'a tant touché en cette occasion que de vous voir touchée. Demeurez en paix, et le Dieu de paix sera avec vous, et il foulera les aspics et les basilics; et rien ne troublera notre paix si nous sommes ses serviteurs. Ma chère mère, il y a bien de l'amour-propre à vouloir que tout le monde nous aime, que tout nous soit à gloire.

Je prêche ici (2) les avents, les commandements de Dieu, qu'ils ont désiré ouïr de moi; et je suis merveilleusement écouté: mais aussi je prêche de tout mon cœur, duquel cœur je vous dirai, ma très-chère mère, que Dieu par sa bonté infinie le favorise fort, lui donnant beaucoup d'amour des maximes du christianisme, et cela ensuite des clartés qu'il me donne de leur beauté, et de l'amour que tous les saints leur portent au ciel, m'étant avis que là-haut on chante avec une joie incomparable: *Bienheureux les pauvres d'esprit, car à eux appartient le royaume des cieux* (3).

Sur le commencement de la semaine qui vient, je ferai ma revue pour un renouvellement extraordinaire que notre Seigneur m'invite de faire, afin qu'à mesure que ces années périssables passeront, je me prépare aux éternelles.

Nos sœurs d'ici (4) feront fort bien; il n'y a rien à redire, sinon qu'elles veulent trop bien faire, afin que notre mère revenant trouve que tout va bien: cela les presse un peu. Hier nous fîmes un entretien où je m'essayai de les mettre un peu au large.

Je salue nos très-chères sœurs Anne-Catherine et Jeanne-Marie. Je leur écrirai aussi trois mots au premier jour, s'il plaît à Dieu; et à notre sœur Marie-Anastase mille salutations. C'est une petite jacobite (5); car notre Seigneur l'a touchée à la cuisse: et elle ira mieux boiteuse au chemin de la perfection qu'elle n'eût fait autrement, comme j'espère. Je salue notre très-grande novice, et toutes tant qu'elles sont mes très-chères sœurs et filles en notre Seigneur. Je n'écrirai point pour ce coup à ces dames, que j'honore tant, et que Dieu veut que j'honore de plus en plus: saluez-les toute chèrement ès occurrences. Dieu les veuille combler de ses graces.

(1) Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram. MATTH., c. v, v. 4.

Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. *Ibid.*, v. 10.

(2) A Annecy.

(3) Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. MATT., c. v, v. 3.

(4) D'Annecy.

(5) C'est une allusion au patriarche Jacob, qui, ayant lutté pendant toute la nuit avec un ange, en fut touché à la cuisse, et en demeura boiteux.

LETTRE CCCCXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DE BOISSY, SON FRÈRE,

CHANOINE DE L'ÉGLISE CATHÉDRALE DE S.-PIERRE DE GENÈVE, VICAIRE-GÉNÉRAL DU DIOCÈSE.

(Tirée du monastère de la Visitation de la rue Saint-Antoine.)

Cette lettre traite d'un grand nombre d'affaires domestiques et autres.

16 décembre 1619.

Mon très-cher frère, le bon poissonnier qui m'a apporté vos lettres de Rivole nous assura de venir dans la huitaine prendre les nôtres et vos habits; mais la quinzaine passe, et il ne vient point: c'est pourquoi je vous envoie tout à coup mes vieilles lettres, et celle-ci par laquelle je réponds à celles que j'ai reçues depuis par le sieur Trulard, et par autre voie.

M. le doyen ne veut point aller à la cour, sa dévotion le tirant ailleurs, où il prétend se rendre dans six semaines ou deux mois; mais il désire qu'on ne le sache pas, ne s'en étant découvert qu'à moi et au supérieur claustral du lieu où il aspire, sur le rivage de ce lac.

Je verrai à Lesorches M. l'abbé de Seyserieux, et saurai en quelle disposition il se trouve: et quant à M. Duchâtelard, il me dit l'autre jour qu'en l'avertissant un mois auparavant, il se tiendra prêt.

Reste M. Favre, qui désire d'attendre M. de Chamessay. Si quelqu'un de votre connoissance vouloit entrer au premier quartier, en m'avertissant dans quinze ou dix-huit jours, afin que je n'en fisse pas tenir prêt l'un des susnommés, cela seroit bon, comme je pense. Je pense aussi que la division de l'aumône sera à propos, ainsi que vous l'avez projeté.

M. de Drum aura réponse par les ci-jointes, que M. de la Salle aura cent mille francs de son père, et trente mille de sa mère, ainsi que M. de Médio m'assure.

M. Favre m'écrit que M. de Forax n'est pas encore hors de prison, par l'opiniâtreté de ses parents qui font le pis qu'ils peuvent. J'écris à M. de Montelon, pour voir si on le pourra détourner de la fausse créance qu'il a de mon procédé, dont

je ne me repens point, ni n'ai sujet aussi de me repentir.

Je ne savois pas aussi que les livres de visites fussent à Paris, car on me l'a celé : mais il y a apparence que monsieur le président en aura soin. Je les lui demandai l'autre jour, et il m'écrivit qu'il en avoit un peu affaire pour encore, et qu'il me les enverroit par après.

Je vous envoie le projet que monseigneur le prince me commande de faire pour la réformation des monastères de deçà, m'ayant semblé à propos qu'il lui fût remis parmi les fêtes, en temps auquel telles pensées sont de saison. Vous lui pourrez dire que j'ai été après avoir conféré avec M. de Montoux et M. l'abbé d'Abondance, et qu'il sera expédient que les mémoires soient dressés en italien ou en latin, mais plutôt en italien de quelque bonne main.

Vous verrez que nous n'avons pas oublié notre Église, pour laquelle il se présente encore une occasion, dont le chapitre m'a prié de vous donner avis, afin que dextrement vous sachiez si on en pourroit réussir. C'est que monsieur le révérendissime du Mont-Denis a, ce dit-on, un prieuré près de Piolée, qui s'appelle Consier, duquel s'il vouloit se défaire en faveur de notre Église, on lui assureroit une bonne pension, pourvu qu'elle n'excédât pas tous les fruits ; et après on pourroit traiter avec le chapitre de Bellay, du doyenné de Seyserieux. Or, je vois en cela une extrême difficulté, à cause du placet du roi, qui très-mal volontiers ordonnera pour unir à un corps qui est hors du royaume. Néanmoins, parce que le chapitre a cela en désir, vous pourrez avec dextérité savoir ce qui se pourra faire par delà avec monseigneur du Mont-Denis.

M. le prevôt goûta merveilleusement la bonne pensée que vous avez faite, de voir si on pourroit loger mon neveu de la Fonge chez monseigneur le prince cardinal ; et s'il se peut, ce sera une très-grande charité.

Mon frère, ledit sieur, vous écrit de la lettre que les gens de bien font voir par-ci par-là à la dérobée. Il y a apparence qu'ils feront ce qu'ils pourront pour ravaler le peu de faveur qu'ils voient naître pour nous ; mais il ne faut pas que vous vous en remuiez, ains que vous répondiez seulement par bienfaits à leur médire : c'est le vrai moyen de les fâcher et combattre, méprisant leurs efforts par l'assurance que nous témoignerons d'avoir dans notre innocence et inviolable affection aux services de nos princes.

M. le marquis de Saint-Damian s'en reva, qui m'est venu voir avec beaucoup de démonstration de nous aimer ; il faut donc correspondre, afin que de toutes parts nous fassions paroître que nous sommes nous-mêmes.

M. de Cormans a fiancé la bonne mademoiselle de la Croix, et crois que l'on est après de poursuivre la dispense. M. de Leaval s'étoit chargé de retirer la dépêche du sieur Meuyer. S'il ne va pas bientôt en Piémont, madame de Charmoisy vous prie de procurer qu'on le fasse, et de donner avis de l'argent qu'il faut pour la retirer, afin qu'on l'envoie soudain. Je crois bien que pour celui de naturalité de M. de Benmères, il faudroit donner quelque chose en chancellerie ; mais il n'y a remède si c'est peu de fait, il faudra avancer.

Les sœurs de Sainte-Claire de Demun me conjurent fort de vous recommander leur affaire, en laquelle M. le marquis de Salins les aidera fort : ce porteur est l'un de leurs religieux.

Je suis grandement aise de savoir que madame de Saint-George demeurera, sachant combien elle a de pouvoir et de vouloir pour le bien de l'esprit de notre maîtresse, et par conséquent pour le contentement plus désirable de son altesse et de monseigneur notre prince, et le bonheur de cet État. La connoissance que j'ai des qualités de cette dame, m'a toujours fait souhaiter qu'elle demeurât, et loue Dieu de tout mon cœur que cela soit. Saluez la chèrement de ma part, et l'assurez de mon service très-humble, et de même toutes les dames qui me font l'honneur de m'aimer : mais, comme vous saurez bien faire, mettez à part la signora dona Genovefa ma très-chère fille ; je ne saurois lui écrire, ni quasi plus à personne : ce sera au premier jour, et à notre très-cher frère le père dom Juste, duquel j'ai reçu la boîte et la lettre du père Justin.

Les deux dames qui vous ont écrit de France sont mesdemoiselles de Crevant, qui s'appelle Anne de Bragelonne, et de Verson, qui s'appelle Marie de Bragelonne.

Nous avons achevé l'annuel de M. de Charmoisy ce matin ; et la bonne madame de Charmoisy se sent grandement obligée à votre amitié, et pour le soin que vous avez de son Henri.

Monseigneur de Turin me recommande le père Sommier pour la prébende de l'abbaye d'Aulpa ; mais c'est là, et non ici où il faut faire l'office : vous le ferez, s'il vous plaît, envers monseigneur le prince cardinal, et puis en rendrez compte à monseigneur l'archevêque.

Las et recru de tant écrire, je prie Dieu qu'il vous comble de contentement, et suis votre, etc.

LETTRE CCCCXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE ANGÉLIQUE ARNAULD, ABBESSE DE PORT-ROYAL.

Une grande perfection ne s'acquiert pas en un jour. Le Saint s'abandonne à la Providence pour le temporel; il ne veut pas retourner à Paris, malgré l'espérance qu'il avoit d'en être évêque. Sa compassion pour les ames.

16 décembre 1619.

Je commence par où vous finissez, ma très-chère et très-véritablement bien-aimée fille; car votre dernière lettre entre celles que j'ai reçues finit ainsi: Je crois que vous me connoissez bien. Or il est vrai, certes, je vous connois bien, et que vous avez toujours dedans le cœur une invariable resolution de vivre toute à Dieu, mais aussi que cette grande activité naturelle vous fait sentir une grande vicissitude de saillies.

O ma fille! non, je vous prie, ne croyez pas que l'œuvre que nous avons entrepris de faire en vous puisse être sitôt faite.

Les cerisiers portent bientôt leurs fruits, parce que leurs fruits ne sont que des cerises de peu de durée; mais les palmiers, princes des arbres, ne portent leurs dattes que cent ans après qu'on les a plantés, ce dit-on. Une médiocre vie ne peut s'acquérir en un an; mais la perfection à laquelle nous prétendons, ô Dieu! ma chère fille, elle ne peut venir qu'en plusieurs années, parlant de la voie ordinaire.

Dites bien encore ceci à cette fille que je vous ai tant recommandée, qu'en vérité je ne la puis oublier ni jour ni nuit, mon ame réclamant incessamment la grace de Dieu sur elle, et dites-lui hardiment que non je ne m'étonnerai jamais de ses foiblesses et imperfections. Ne serois-je pas un déloyal arrogant, si je ne la regardois en douceur parmi les efforts qu'elle a faits de s'affermir en la douceur, en l'humilité, en la simplicité? Qu'elle continue fidèlement ses poursuites, et je continuerai sans cesse de soupirer et respirer pour son bien et avancement. Le bon père me remercie si bonnement de la dilection que je porte à cette chère fille, sans considérer que c'est une affection qui m'est si précieuse et tellement naturalisée en mon ame, que personne ne m'en doit savoir non plus de gré que de quoi je me souhaite du bien à moi-même.

Mais dites-lui, à cette chère fille, qu'en l'exercice du matin elle mette son cœur en posture d'humilité, de douceur, et de tranquillité, et qu'elle s'y remette après dîner, pendant graces, et à vêpres, et le soir; et que parmi la journée elle se souvienne que je le lui ai dit.

Dites-lui que je demeure ici en mon diocèse, tandis qu'il plaît à Dieu; et que comme rien ne m'en peut tirer que quelque particulière occasion que je croirai être à la gloire de notre Seigneur; aussi cela se présentant je n'aurai non plus de difficulté de me déprendre maintenant des faveurs que je reçois, qu'auparavant qu'elles me fussent données. Je suis et serai, et veux être à jamais à la merci de la providence de Dieu, sans que je veuille que ma volonté y tienne autre rang que de suivante. Vous avez toujours tout, mais ménagez-le.

On m'invite d'aller derechef à P. en une agréable condition. J'ai dit: Je n'irai point là, ni ne demeurerai ici, sinon ensuite du bon plaisir céleste. Ce pays est ma patrie, selon ma naissance naturelle: selon ma naissance spirituelle, c'est l'Église. Partout où je penserai mieux servir celle-ci, j'y serai volontiers, sans m'attacher à celle-là.

Non, ma fille, ne laissez pas l'oraison, que pour des occasions qu'il est presque impossible de recouvrer. Il n'y a point de mal, ains du bien, à traiter avec notre bon ange.

Mais disons un mot de nos chères filles. Hélas! la pauvre N. perdra-t elle aussi le fruit de sa vocation? O mon Dieu! ne le permettez pas. Sa pauvre sœur est en grand danger, à ce qu'on m'écrit; et je vous assure que mon ame en est toute affligée; et voudrois, si je pouvois, beaucoup faire pour retenir ces deux sœurs pour Dieu, qui les veut, pourvu qu'elles ne résistent.

Je n'écris point pour le présent à notre chère sœur Catherine de Gênes. Je crois que l'assemblée de L. n'aura rien pu contre elle, puisque vous ne m'en dites rien. O non; car Dieu protégera cette chère ame, et ne permettra pas qu'une si rude tempête la vienne accabler. Qu'elle reprenne cet esprit, et qu'elle vive joyeuse.

Quant à la C., il ne faut pas trouver étrange le refus qu'on en a fait: le bien qui en doit réussir est trop grand pour n'avoir point de difficulté et de contradiction. M. reviendra à soi; certes, je ne me suis su empêcher de lui écrire bien amplement, encore que je ne le connoisse point, m'étant avis que je le devois pour le bien des affaires de notre Seigneur.

Demeurez en paix, ma très-chère fille, et priez souvent pour mon amendement, afin que je sois sauvé, et qu'un jour nous tressaillions en la joie éternelle, nous ressouvenant des attraits dont Dieu nous a favorisés, et des réciproques consolations qu'il a voulu que nous eussions en parlant de lui en ce monde. O ma fille, il soit à jamais l'unique prétention de nos cœurs! Amen.

LETTRE CCCCXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Exhortation à adorer notre Seigneur, et à célébrer la fête du jour de sa naissance.

18 décembre 1619.

Ma très-chère fille, voilà le tant petit aimable Jésus qui va naître en notre commemoration ces fêtes-ci prochaines; et puisqu'il naît pour nous visiter de la part de son père éternel, et que les pasteurs et les rois le viendront réciproquement visiter au berceau, je crois qu'il est le père et l'enfant tout ensemble de cette sainte Marie de la Visitation.

Or sus, caressez-le bien; faites-lui bien l'hospitalité avec toutes nos sœurs; chantez-lui bien de beaux cantiques, et surtout adorez-le bien fortement et doucement, et en lui sa pauvreté, son humilité, son obéissance et sa douceur, à l'imitation de sa très-sainte mère et de saint Joseph: et prenez-lui une de ses chères larmes, douce rosée du ciel, et la mettez sur votre cœur, afin qu'il n'ait jamais de tristesse que celle qui réjouit ce doux enfant; et quand vous lui recommanderez votre ame, recommandez-lui quant et quant la mienne, qui est certes toute vôtre.

Je salue chèrement la chère troupe de nos sœurs, que je regarde comme de simples bergères veillant sur leurs troupeaux, c'est-à-dire sur leurs affections; qui averties par l'ange vont faire l'hommage au divin enfant, et pour gage de leur éternelle servitude lui offrent le plus beau de leurs agneaux, qui est leur amour, sans réserve ni exception. Votre, etc.

LETTRE CCCCXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Le Saint l'exhorte à régler son zèle, en le rendant doux et paisible, en supportant les défauts d'autrui, et en s'éloignant du zèle amer, inquiet et empressé.

19 décembre 1619.

O ma fille! Dieu vous a fait une grande miséricorde, d'avoir rappelé votre cœur au gracieux support du prochain, et d'avoir saintement jeté le baume de la suavité de cœur envers autrui dans le vin de votre zèle. Voyez-vous, enfin je réponds, quoique tard, à la lettre que vous m'écriviez après mon passage; et réponds courtement, simplement, amoureusement, comme à ma très-chère fille, que j'ai aimée presque dès le berceau, parce que Dieu l'avoit ainsi disposé.

Il ne vous falloit que cela, ma très-chère fille: votre zèle étoit tout bon; mais il avoit ce défaut d'être un peu amer, un peu pressant, un peu pointilleux. Or le voilà purifié de cela; il sera désormais doux, benin, gracieux, paisible, supportant. Hé! qui ne voit le cher petit enfant de Bethléem, duquel le zèle pour nos ames est incomparable? car il vient pour mourir, afin de les sauver. Il est si humble, si doux, si aimable.

Vivez joyeuse et courageuse, ma chère fille, je dis en la portion supérieure de votre ame; car l'ange, qui préconise la naissance de notre petit Maître, annonce en chantant, et chante en annonçant qu'il publie une joie, une paix, un bonheur aux hommes de bonne volonté; afin que personne n'ignore qu'il suffit, pour recevoir cet enfant, d'être de bonne volonté, encore que jusqu'ici on n'ait pas été de bon effet; car il est venu bénir les bonnes volontés, et petit à petit il les rendra fructueuses et en bon effet, pourvu qu'on les lui laisse gouverner, comme j'espère que nous ferons les nôtres, ma très-chère fille. Ainsi soit-il.

Je suis ensuite tout entièrement vôtre.

LETTRE CCCCXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

Le Saint l'engage à suivre l'inspiration de Dieu, qui l'invitoit à se consacrer à lui.

1619.

Mademoiselle, vous me le fîtes promettre, et je le fais soigneusement. Je prie Dieu qu'il vous donne sa sainte force, afin que vous rompiez généreusement tous les liens qui empêchent votre cœur de suivre ses célestes attraits. Mon Dieu, il faut dire la vérité; c'est pitié de voir une aimable avette embarrassée parmi les viles toiles des araignées. Mais si un vent favorable rompt cette chétive trame et ces fâcheux filets, pourquoi est-ce que cette chère avette ne prend cette occasion pour se démêler et déprendre de ces piéges, et pour aller faire son doux miel?

Vous voyez, ma très-chère fille, mes pensées: faites voir les vôtres à ce Sauveur qui vous semond. Je ne puis n'aimer pas votre ame que je connois être bonne, et ne puis ne lui souhaiter le très-désirable amour de la généreuse perfection, me ressouvenant des larmes que vos yeux répandirent, lorsque vous disant adieu, je vous désirois à Dieu; et que pour être plus à Dieu, vous disiez adieu à tout ce qui n'est pas pour Dieu. Je vous assure cependant, ma très-chère

fille, que je suis grandement votre serviteur en Dieu.

LETTRE CCCCXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL, A PARIS.

Le Saint lui témoigne son dégoût pour le séjour de la cour et la condition de courtisan. Il place bien au-dessus de tout cela la vie chrétienne et religieuse.

29 décembre 1619.

Je vous assure, ma très-bonne et très-chère mère, que la vue des grandeurs de ce monde me fait paroître plus grande la grandeur des vertus chrétiennes, et me fait estimer davantage leur mépris. Quelle différence, ma très-chère mère, entre cette assemblée de divers prétendants (car la cour est cela et n'est que cela), et l'assemblée des ames religieuses, qui n'ont point de prétention qu'au ciel! Oh! si nous savions en quoi consiste le vrai bien.

Ne croyez pas, ma très-chère mère, qu'aucune faveur de la cour me puisse engager. O Dieu! que c'est chose bien plus désirable d'être pauvre en la maison de Dieu, que d'habiter dans les grands palais des rois (1)! Je fais ici le noviciat de la cour; mais jamais je n'y ferai profession, Dieu aidant. La veille de Noël, je prêchai devant la reine, aux Capucins, où elle fit sa communion; mais je vous assure que je ne prêchai ni mieux, ni de meilleur cœur devant tous ces princes et princesses, que je fais en notre pauvre petite Visitation d'Annecy.

O Dieu! ma très-chère mère, il faut bien mettre son cœur en Dieu, et ne point jamais l'en ôter. Il est lui seul notre paix, notre consolation et notre gloire: que reste-t-il sinon que nous nous unissions de plus en plus à ce Sauveur, afin que nous portions bon fruit (2)? Ne sommes-nous pas bien heureux, ma très-chère mère, de pouvoir enter nos ceps sur celui du Sauveur, qui est enté sur la Divinité? Car ainsi cette souveraine essence est la racine de l'arbre duquel nous sommes les branches, et nos amours les fruits: ç'a été le sujet de ce matin.

(1) Elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quàm habitare in tabernaculis peccatorum. Psal. LXXXIII, v. 11.

(2) Ego sum vitis vera... manete in me, et ego in vobis. Sicut palmes non potest ferre fructum à semetipso, nisi manserit in vite; sic nec vos, nisi in me manseritis. Ego sum vitis, vos palmites: qui manet in me, et ego in eo, hic fert fructum multum; quia sine me nihil potestis facere. Joan., c. XV, v. 1, 4 et 5.

Courage, ma chèrement unique mère, ne cessons point d'élancer nos cœurs en Dieu; ce sont ces pommes de senteur qu'il se plaît à manier; laissons-les lui manier à son gré. Oui, Seigneur Jésus, faites tout à votre gré de notre cœur; car nous n'y prenons ni part, ni portion; ains le vous donnons, consacrons et sacrifions pour jamais. Or sus, demeurez toujours bien en paix entre les bras du Sauveur qui nous aime chèrement, et duquel le seul amour nous doit servir de rendez-vous général pour toutes nos consolations; ce saint amour, ma mère, sur lequel le nôtre est fondé, enraciné, crû, nourri, sera éternellement parfait et perdurable.

Je salue chèrement nos sœurs. Je suis marri que notre sœur N. ait la fantaisie de changer de maison. Quand sera-ce que nous ne voudrons rien, ains laisserons entièrement le soin à ceux à qui il appartient de vouloir pour nous ce qu'il faut? Mais il n'y a remède: la propre volonté est bridée par l'obéissance, et toutefois on ne peut l'empêcher de regimber et faire des caprices. Il faut porter cette infirmité: il y va bien du temps avant que nous soyons du tout dépouillés de nous-mêmes, et du prétendu droit de juger ce qui nous est meilleur, et de le désirer. J'admire le petit enfant de Bethléem, qui savoit tant, qui pouvoit tant, et, sans dire mot quelconque, se laissoit manier, et bander, et attacher, et envelopper comme on vouloit. Dieu soit à jamais au milieu de votre cœur et du mien, ma très-chère mère.

LETTRE CCCCXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE PRIEURE DES CARMÉLITES.

Éloge de la bienheureuse Marie de l'Incarnation, dite dans le monde madame Acarie, fondatrice des carmélites en France (1).

Janvier 1620.

Ma très-chère fille et révérende mère, j'ai reçu vos deux lettres avec un contentement à la vérité tout particulier, d'avoir vu en icelles des marques évidentes que l'affection que Dieu avoit mise en votre cœur pour moi, il y a dix-huit ans, étoit non-seulement toute en vie, mais avoit pris de saints accroissements avec celle que vous avez pour la divine bonté, que l'excellente profession que vous faites a rendue, je m'assure, très-grande.

(1) S. François de Sales avoit connu M. de Marillac et madame Acarie, épouse d'un maître des comptes de Paris, dans le voyage qu'il fit en cette ville en 1602. Ce fut principalement à l'occasion d'une assemblée de personnes éminentes en piété, qui se réu-

C'est une qualité des amitiés que le ciel fait en nous, de ne périr jamais, non plus que la source dont elles sont issues ne tarit jamais, et que la présence ne les nourrit, non plus que l'absence ne les fait languir, ni finir ; parce que leur fondement est partout, puisque c'est Dieu auquel j'ai rendu graces très-humbles de votre vocation, et de celle des deux chères sœurs à un si saint institut ; et surtout de quoi il vous y maintient avec tant de faveur, que toutes trois vous y rendez du fruit, et devenez toutes, les unes après les autres, mères en une si honorable famille, pour l'établissement de laquelle en France votre véritablement sainte mère avoit tant prié et travaillé, comme pour sa finale retraite et votre habitation en cette vie.

O mon Dieu ! ma très-chère fille, ma mère, que de bénédictions sur vous ! que de fidèles correspondances votre ame doit rendre à la douceur que la divine Providence a exercée en votre cœur? Oserois-je bien parler en confiance à votre cœur? Certes, je ne pense jamais en votre bienheureuse mère, que je n'en ressente du profit spirituel, avec mille consolations de voir que ses vœux ont été exaucés en ses trois filles. Or, j'espère que ses trois fils aussi, quoiqu'il tarde, recevront quelque bonne affluence de la miséricorde de celui à qui je sais qu'elle les avoit consacrés. J'ai eu le bien de les avoir tous revus à ce dernier voyage que j'ai fait en France (1), et le contentement d'avoir reconnu en leurs ames de grandes marques du soin que le Saint-Esprit a d'eux.

Vous me demandez par votre première lettre, ma révérende mère, certaines reliques que je m'essaierai de trouver; et si ma quête en cela se rencontre heureuse, je vous les enverrai; mais préparez-vous aussi de m'envoyer alors une image d'un portrait que vous avez, que j'eusse sans doute fait copier tandis que j'étois à Paris, si j'eusse su qu'il y en eût eu au monde.

Et pour finir, ma très-chère fille, ce m'est une satisfaction nonpareille, que la supérieure et les sœurs de Sainte-Marie de la Visitation vous aient vue; parce que je sais que cela les aura toutes encouragées à servir bien le Fils et la Mère de Dieu, à qui elles sont consacrées. A la vérité, étant ce qu'elles me sont, elles ne pourront qu'avoir en vous une très-cordiale et très-assurée confiance en votre dilection, en vous rendant toujours, et à tout votre monastère, un véritable honneur et respect, selon la grande estime et

nissoient chez cette dame, et où l'on s'occupoit de l'introduction des carmélites en France. S. François de Sales fut prié d'écrire au pape pour obtenir un bref à ce sujet. « Les choses étant bien examinées, « écrivit-il au saint-père, nous avons reconnu avec « évidence que ce dessein étoit inspiré de Dieu, et « qu'il retourneroit à sa plus grande gloire, et au salut « d'un grand nombre de personnes. »

Bientôt après, M. de Bérulle, depuis cardinal, partit pour l'Espagne, muni de l'autorisation du pape pour en amener des filles de sainte Thérèse; et Henri IV chargea son ambassadeur à Madrid de traiter de cette affaire en son nom à la cour d'Espagne. Ce fut madame Acarie qui reçut ces religieuses à leur arrivée en France; et son zèle suffit, non-seulement à la fondation de la première maison de cet ordre à Paris, mais à celles de Pontoise, d'Amiens, de Dijon, de Rouen et de Tours.

Cette sainte femme contribua aussi beaucoup à la fondation des ursulines, faite par madame de Sainte-Beuve, épouse d'un conseiller au parlement de Paris. « Vos soins, disoit madame Acarie à ces religieuses « destinées à l'éducation des jeunes filles, contribue-« ront peut-être à la réforme générale des mœurs. « Les enfants sont plus sous la surveillance de leur « mère que sous celle de leur père. Les mères ayant « reçu de bons principes, les transmettront ensuite à « leurs enfants; et quand bien même ceux-ci s'en « écarteroient, ils y reviendroient tôt ou tard, parce « que les premières impressions qu'on a reçues ne « s'effacent pas entièrement. »

Madame Acarie, ayant perdu son mari, se fit sœur converse aux carmélites d'Amiens, et mourut en odeur de sainteté dans la maison du même ordre, à Pontoise, en 1618.

« Le jugement que fit d'elle, après sa mort, le « bienheureux évêque de Genève, dit Auguste de Sales « dans la vie de son oncle, fut tel, que c'étoit véri-« tablement une servante du Seigneur, de laquelle il « avoit regardé l'humilité; et, quant à lui, qu'il ne « la regardoit pas comme sa pénitente, mais comme « un vaisseau d'élection que le Saint-Esprit avoit con-« sacré pour son usage; et ce sont ses paroles très-« expresses : *O quelle faute je commis quand je ne « profitai pas de sa très-sainte conversation! car elle « m'eût librement découvert toute mon ame; mais le « très-grand respect que je lui portois, faisoit que je « n'osois pas m'enquérir de la moindre chose.* »

Le clergé de France demanda au pape Innocent X, en 1651, qu'il abrégeât, en faveur de la vénérable sœur *Marie de l'Incarnation*, le délai de cinquante ans prescrit pour les béatifications; mais cette demande ne fut pas accordée; et le délai étant expiré, l'affaire ne fut pas reprise. Ce n'est qu'en 1782, que l'assemblée du clergé de France, les religieuses carmélites et ursulines, Louis XVI, madame Louise, et la chambre des comptes de Paris, ont renouvelé auprès du pape Pie VI la demande de la béatification de madame Acarie; et elle a été prononcée par ce pape en 1791.

(1) L'année précédente 1619.

amour que toute la maison de cette ville dont elles sont, a conçu de toutes les vôtres. Et puisque je parle avec vous, ce me semble, cœur à cœur, je puis ajouter, et selon la véritable règle que je leur ai souvent inculquée, qu'il falloit que chacun cultivât la vigne en laquelle il étoit, fidèlement et très-amoureusement pour l'amour de celui qui nous y a envoyés; mais qu'il ne falloit pour cela laisser de connoître et reconnoître franchement la plus grande et excellente des autres, et à même mesure leur porter toute révérence et vénération.

C'est assez pour cette fois, car je me promets de vous écrire souvent; et, si vous me le permettez, de joindre toujours le mot de notre ancienne alliance, vous appelant ma fille, à celui que le rang que vous tenez en votre ordre vous a acquis; et suis de tout mon cœur à jamais, ma révérende mère, votre, etc.

LETTRE CCCCXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Dieu veut être servi parfaitement; pour y parvenir il faut le regarder en toutes choses; l'unique moyen d'obtenir le don d'oraison, c'est d'avoir de l'humilité; une aumône promise pour un lieu, et non délivrée, peut changer de destination, lorsque le bien est égal de part et d'autre.

1620.

O combien de bénédictions Dieu répandra-t-il sur votre cœur, et que de consolations sur le mien, si vous allez croissant en la pratique parfaite du divin amour, ma très-chère fille! Le Saint-Esprit tient quelquefois la méthode d'inspirer par parties ce qu'il veut faire du tout, et ses vocations ont accoutumé d'être grandement solides.

Ce bon homme de l'Évangile ayant deux garçons, dit à l'un d'iceux (1): *Va, mon enfant, en ma vigne pour y travailler. Et il dit: Je n'en ferai rien. Puis* faisant réflexion et *revenant à soi, il y alla*, et travailla très-bien. *Puis* le père *dit à l'autre: Mon enfant, va travailler en ma vigne. Et il répondit: Je m'y en vais. Et* néanmoins *il n'en fit rien*. Or, dit (notre Seigneur), *lequel des deux a fait la volonté du père?* Sans doute *le premier*, ma très-chère fille.

Vous avez le courage trop bon pour ne pas faire parfaitement ce qu'il faut faire pour l'amour de celui qui ne veut être aimé que totalement; marchez donc bien ainsi, ma très-chère fille, l'esprit relevé en Dieu, et qui ne regarde que le visage et les yeux de l'époux céleste, pour faire toutes choses à son gré; et ne doutez point qu'il ne répande sur vous sa très-sainte grace, pour vous donner des forces égales au courage qu'il vous a inspiré.

Le don sacré de l'oraison est tout prêt en la main droite du Sauveur, soudain que vous serez vide de vous-même, c'est-à-dire de cet amour de votre corps et de votre volonté propre; c'est-à-dire, quand vous serez bien humble, il le versera dedans votre cœur. Ayez patience d'aller le petit pas jusqu'à ce que vous ayez des jambes à courir, ou plutôt des ailes à voler. Soyez volontiers pour encore une petite nymphe (1), bientôt vous deviendrez une brave avette.

Humiliez-vous amoureusement devant Dieu et les hommes; car Dieu parle aux oreilles abaissées. *Écoute*, dit-il à son épouse, *et considère, et abaisse ton oreille; et oublie ton peuple, et la maison de ton père* (2). Ainsi le fils bien-aimé se prosterne sur sa face quand il parle à son père éternel, et qu'il attend la réponse de son oracle. Dieu remplira votre vaisseau de son baume, quand il le verra vide des parfums de ce monde; et quand vous serez humble, il vous exaltera. Mais, ma très-chère fille, ne dites pas comme le jeune fils de cet homme: J'irai travailler, qu'avec un ferme désir d'y aller.

Or sus, c'est la vérité que j'ai écrit une seule fois à N. qu'une aumône vouée, et non délivrée, pouvoit être en quelque sorte transférée d'un lieu auquel elle étoit destinée, en un autre d'égale piété; mais qu'étant vouée, délivrée et exécutée, on ne pouvoit plus s'en dédire, puisqu'une aumône délivrée n'est plus à celui qui l'a faite, mais de plein droit et très-certainement appartient à celui qui l'a reçue, et surtout quand il l'a reçue sans condition, ou avec une condition qu'il est prêt de son côté à exécuter.

Mais que je me sois plaint de vous, certes, je ne l'ai jamais fait, ni n'ai nullement inculpé mon avis, qui est l'avis de tous les théologiens. Voilà cependant qui va le mieux du monde, que vous le veuillez suivre, nonobstant ce que le monde

(1) Quid vobis videtur? Homo quidam habebat duos filios; et accedens ad primum, dixit: Fili, vade hodiè operare in vineam meam. Ille autem respondens, ait: Nolo; posteà autem pœnitentiâ motus, abiit. Accedens autem ad alterum, dixit similiter. At ille respondens, ait: Eo, domine; et non ivit. Quis ex duobus fecit voluntatem patris? Dicunt ei: Primus. MATTH. c. XXI, v. 28, 29, 30 et 31.

(1) On appelle *nymphes* les abeilles nouvellement écloses et non développées: quand elles ont leurs ailes, S. François de Sales les appelle *avettes*, du mot latin *apicula*.

(2) Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam; et obliviscere populum tuum, et domum patris tui. Ps. XLIV, v. 11.

voudroit dire : aussi vous est-il égal de donner ou ici, ou là, puisque le Dieu du monastère de N. est le Dieu du monastère de N., et que toutes les deux maisons sont également à la très-sainte Vierge, et à vous, ma très-chère fille, que je conjure de persévérer à m'aimer constamment en notre Seigneur, comme très-invariablement je suis à jamais et sans réserve vôtre, et ne cesse point de supplier la très-sainte Vierge, la plus aimée dame du ciel et de la terre, qu'elle vous aime et vous rende toute bien aimée de son fils, par les continuelles inspirations qu'elle vous impétrera de sa majesté divine. Votre, etc.

LETTRE CCCCXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Lettre écrite dans l'octave de l'Épiphanie. M. l'évêque de Genève est fait roi de la fève dans le couvent de la Visitation. Les sœurs lui font leur protestation de soumission, et lui demandent quelques nouvelles lois qu'il leur promet. Il a l'inspiration de se renouveler dans la ferveur par une revue de sa vie, pour se préparer à l'éternité. Il blâme l'entêtement d'une fille scrupuleuse. Il parle de monsieur son frère, qui étoit à la cour, et que l'on veut faire son coadjuteur. La cour, école de mortification. Le Saint ne respire que la croix, et fait estime singulière de la pauvreté.

8 janvier 1620.

O ma très-chère mère! Dieu par sa bonté soit à jamais au milieu de notre cœur, pour y vivre et régner selon son bon plaisir. Que dirai-je à ce commencement d'année? Je suis roi de bon jeu en votre maison, et nos sœurs en sont fort contentes, et m'ont envoyé par écrit une grande protestation de leur soumission et obéissance, et m'ont demandé quelques nouvelles lois, selon lesquelles elles vivront : et je les méditerai pour leur en porter, quand je pourrai leur faire une exhortation que je m'essaierai de faire dans cette octave le plus gracieusement que je saurai; car j'ai déjà une idée agréable pour cela.

Sur le commencement de la semaine qui vient, je ferai ma revue pour un renouvellement extraordinaire, que notre Seigneur m'invite de faire; afin qu'à mesure que ces années périssables passent, je me prépare aux éternelles.

La sœur N. nous a donné bien de l'exercice, et ne vent encore pas cesser : car elle a un moule à part, auquel elle fait des péchés mortels, et opiniâtre qu'elle ne peut se communier pour cette occasion. Je lui fis une bonne correction, avec autant de vinaigre que d'huile, que je répéterai en changeant les mots si souvent, qu'elle opérera, moyennant la grace de Dieu. Tout le reste va bien, surtout les jeunes sont gracieuses.

Monsieur N. est toujours à la cour, où il apprend la mortification de la propre volonte excellemment, et encore plus celle de l'impatience, activité et soudainete; car il faut demeurer trois heures et quatre à attendre les heures du service; beaucoup plus, certes, que quand il trouvoit quelqu'un à l'autel de la Visitation. Mais au reste, c'est la vérité qu'il fait des merveilles : et non-seulement notre chère Madame, mais son Altesse et tous les princes et princesses, seigneurs et dames le chérissent et l'estiment grandement; et dès maintenant, sans que j'en aie parlé en sorte quelconque, on le va jeter dans la coadjutorerie, si Madame est de croire, afin que son premier aumônier soit evéque.

O ma mère! soit que la providence de Dieu me fasse changer de séjour, soit qu'elle me laisse ici (car cela m'est tout un), ne serai-je pas mieux de n'avoir pas tant de charge, afin que je puisse un peu respirer en la croix de notre Seigneur, et écrire quelque chose à sa gloire? Mon saint, c'est S. François avec l'amour de la pauvreté : mais je ne sais comme l'aimer cette aimable pauvreté; car je ne la vis jamais de bien près : neanmoins en ayant ouï dire tant de bien à notre Seigneur, avec lequel elle naquit, vécut, fut crucifiée, et ressuscita, je l'aime et l'honore infiniment. Vive Jésus.

LETTRE CCCCXXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Sur la naissance du Sauveur.

Annecy, 8 janvier 1620.

O ma chère fille! employons bien cette nouvelle année pour acquérir l'éternité. Je vous vois, ce me semble, autour de l'enfant de Bethléem, que lui baisant ses petits pieds, vous le suppliez qu'il soit votre roi. Demeurez là, ma très-chère fille, et apprenez de lui qu'il est doux, humble, simple et amiable.

Que jamais votre ame, comme une abeille mystique, n'abandonne ce cher petit roi, et qu'elle fasse son miel autour de lui, en lui, et pour lui, et qu'elle le prenne sur lui, duquel les lèvres sont toutes détrempées de graces, et sur lesquelles bien plus heureusement que l'on ne vit sur celles de S. Ambroise (1), les saintes avet-

(1) S. Ambroise, étant encore au berceau, dormoit dans la cour du palais de son père : un essaim d'abeilles vint voltiger autour de son visage; elles entroient dans sa bouche et en sortoient les unes après les autres, comme si elles eussent voulu y faire leur

tes, amassées en essaim, font leurs doux et gracieux ouvrages. Ma fille, je suis de plus en plus parfaitement votre, etc.

LETTRE CCCCXXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Le Saint essaie de raccommoder un différend arrivé à l'occasion d'une vêture, par rapport aux ecclésiastiques qui devoient faire l'office de la cérémonie et la prédication. Quand les parents d'une fille donnent une dot raisonnable, il ne faut pas en tirer davantage. Les pénitences faites contre l'obéissance sont une tentation, et ne servent qu'à nourrir l'amour-propre.

11 janvier 1620.

Ma très-chère fille, je confesse que je n'entends rien à toutes ces considérations cérémoniales, parce que je n'y ai jamais pensé. Quatre bonnes fois pour le moins j'ai prêché à Paris pour la réception des religieuses, qu'un simple prêtre a fait l'office : une fois j'ai fait la réception, qu'un père jésuite a prêché ; et en l'une et l'autre façon je ne laissois pas d'être ce que je suis. Quiconque prêche, il tient le lieu et fait la fonction de l'évêque : c'est pourquoi si le bon monsieur N. fait l'office, je ne vois pas qu'un autre ne puisse prêcher, quel qu'il soit. Ni monsieur l'évêque de Nantes, ni monseigneur l'archevêque de Bourges n'en font nulle difficulté à Paris, ni je ne l'ai jamais faite ici à Sainte-Claire et à Sainte-Catherine.

Mais avec cela je confesse aussi que c'est une vraie humanité au bon monsieur N. de croire qu'il importe à sa réputation qu'il fasse ou ne fasse pas l'office, et même n'ayant pas le talent de la prédication, et crois, quant à moi, que ce soit au contraire : mais après cela, quel remède ? Car, de le divertir, c'est renverser son esprit. Il sera donc à propos que, si notre bon monsieur N. peut faire que messieurs ses parents ne le trouvent pas mauvais, ce soit lui qui fasse l'exhortation ; et je ne puis deviner quelle raison ils peuvent avoir de le trouver mauvais, étant une chose si bonne et si honorable ; et toujours l'action sera plus autorisée par ce moyen que par aucun autre.

Que si cela ne se peut, il faudra prier quelque père religieux : car, que faire parmi ces imaginations ? Le jour est court ; et de disposer monseigneur à autre chose, il n'y a pas de l'apparence. Je vous assure, ma fille, qu'une fille de considération se faisant carmélite, je fis l'exhortation, et M. Duval, docteur en théologie, fit l'office, qui eût mieux prêché que moi, et moi mieux fait l'office que lui. O Dieu ! à quoi demeurons-nous accroches ?

Or bien, voilà mon avis. Que s'il ne peut encore, il faudra faire l'office de la réception avant dîné, et l'exhortation après dîné. Au reste, ma très-chère fille, il est vrai, qui a son cœur et sa prétention en Dieu, il ne se sent point, au moins en la partie supérieure, des agitations des créatures ; et qui l'a au ciel, comme dit S. Grégoire à deux evêques, il n'est point tourmenté des vents de la terre.

Non-seulement je consens, mais j'approuve, ains j'exhorte de tout mon cœur, que quand les parents riches donnent raisonnablement, selon leur condition et moyens, qu'on ne tracasse point pour tirer davantage. Comme, par exemple, en la fille qui fait son essai, j'aimerois cent fois mieux doucement avoir mille écus, que douze cents avec amertume, long et fâcheux tracas. L'esprit de Dieu est généreux, suave et humble : on gagneroit peut-être deux cents écus en disputant, mais on perdroit de réputation à quatre cents ; et on ôte encore le courage aux riches de laisser venir leurs filles, quand on exige si chichement tout ce qu'on peut. Voilà mon sentiment, voilà ce que je fais pratiquer ici.

Elle a raison, certes, la bonne fille, de croire que son humeur jeûneuse est une vraie tentation : ce l'a été, ce l'est, et ce le sera, tandis qu'elle continuera de faire ces abstinences, par lesquelles, il est vrai, qu'elle affoiblit son corps et la volupté d'icelui ; mais par un pauvre échange elle renforce son amour-propre avec sa propre volonté : elle amaigrit son corps, et surcharge son cœur de la vénéneuse graisse de sa propre estime et de ses propres appétits.

L'abstinence qui se fait contre l'obéissance, ôte le péché du corps pour le mettre dans le cœur. Qu'elle mette son attention à retrancher ses propres volontés, et bientôt elle quittera ces fantômes de sainteté auxquels elle se repose si superstitieusement. Elle a consacré ses forces corporelles à Dieu, ce n'est plus à elle à les ruiner, sinon quand Dieu l'ordonnera ; et elle n'apprendra jamais l'ordonnance de Dieu que par l'obéissance aux créatures que le Créateur lui a données pour

miel. Une domestique, chargée d'élever cet enfant, craignant qu'elles ne lui fissent du mal, voulut les chasser ; mais le père, témoin de cet événement, le regardant comme un signe mystérieux, l'empêcha de le faire. Enfin ces mouches s'envolèrent, ce qui fit dire au père que cet enfant seroit un jour quelque chose de grand, si Dieu le conservoit. En effet, Ambroise devint un grand prélat et un grand docteur de l'Église, à laquelle il acquit S. Augustin par son éloquence.

sa direction. Si faut, ma très-chère fille, il la faut faire aider contre cette tentation par les avis de quelque vrai serviteur de Dieu : car il faut plus d'une personne pour déraciner ces persuasions de sainteté extérieure, et chèrement choisies par la prudence de l'amour-propre. Faites donc ainsi, priez monsieur N. de l'instruire et fortifier contre cette tentation ; et s'il est par lui trouvé bon, que ce soit même en votre présence.

Est-ce tout de bon, ma très-chère fille, quand vous dites, nous sommes pron pauvres, Dieu merci ! O que s'il étoit vrai, je dirois volontiers : Que vous êtes donc heureuses, Dieu merci ! Mais je n'ose guère parler d'une vertu que je ne connois que par le récit infaillible du roi des pauvres, notre Seigneur : car quant à moi, je n'ai jamais vu la pauvreté de près.

Tenez-vous dans le train de la communion que nous vous dîmes, et dressez votre intention à l'union de votre cœur à celui duquel vous recevez le corps et le cœur tout ensemble. Puis ne vous amusez pas à penser quelles sont les pensées de votre esprit pour cela, puisque de toutes ces pensées il n'y en a point qui soit votre pensée, que celle que délibérément et volontairement vous aurez acceptée, qui est de faire la communication pour l'union, et comme une union de votre cœur à celui de l'époux. Votre, etc.

LETTRE CCCCXXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

L'obéissance est préférable aux austérités volontaires, et la mortification du cœur à celle du corps. Le démon ne craint pas l'austérité, mais l'obéissance.

11 janvier 1620.

J'ai vu les suggestions que l'ennemi de votre avancement fait à votre cœur, ma très-chère fille ; et vois d'ailleurs la grâce que le très-saint esprit de Dieu vous donne, pour vous maintenir forte et ferme dans la poursuite du chemin auquel il vous a mise. Ma très-chère fille, ce malin ne se soucie point que l'on déchire le corps, pourvu qu'on fasse toujours sa propre volonté : il ne craint pas l'austérité, sins l'obéissance. Quelle plus grande austérité y peut il avoir que de tenir sa volonté sujette et continuellement obéissante.

Demeurez en paix : vous êtes amatrice de ces volontaires pénitences, si toutefois pénitences se doivent nommer les œuvres de l'amour-propre.

Quand vous prîtes l'habit après plusieurs prières et beaucoup de considérations, il fut trouvé bon que vous entrassiez en l'école de l'obéissance et de l'abnégation de votre propre volonté, plutôt que de demeurer abandonnée à votre propre jugement et à vous-même.

Ne vous laissez donc point ébranler ; mais demeurez où notre Seigneur vous a mise. Il est vrai que vous y avez de grandes mortifications de cœur, vous y voyant si imparfaite, et digne d'être souvent corrigée et reprise : mais n'est-ce pas ce que vous devez chercher, que la mortification du cœur et la connoissance continuelle de votre propre abjection ?

Mais, dites-vous, vous ne pouvez pas faire telle pénitence que vous voudriez. O ! dites-moi, ma très-chère fille, quelle meilleure pénitence peut faire un cœur qui fait faute, que de subir une continuelle croix et abnégation de son propre amour ? Mais je dis trop : Dieu lui-même vous tiendra de la même main de sa miséricorde avec laquelle il vous a mise en cette vocation ; et l'ennemi n'aura point de victoire sur vous, qui, comme la première fille de ce pays-là, devez bien être éprouvée par la tentation, et bien couronnée par la persévérance. Je suis tout vôtre, ma très-chère fille.

LETTRE CCCCXXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Manière de combattre l'amour-propre. C'est une tentation dangereuse pour une religieuse de préférer des dévotions particulières à celles qui sont de règle. Comment une telle religieuse doit être traitée par sa supérieure. Le bien et le mal ne dépendent pas du sentiment, mais du consentement.

14 janvier 1620.

Je vous écrivis avant-hier (1), ma très-chère fille, et répondis à vos deux lettres précédentes. O ma fille véritablement toute bien-aimée de mon cœur ! faites bien ainsi ; ne permettez pas à votre esprit de considérer ses misères : laissez faire à Dieu, il en fera quelque chose de bon. Ne faites guère de réflexions sur ce que votre nature mêlera avec vos actions : ces saillies de l'amour-propre doivent être négligées ; pour les désavouer deux ou trois fois le jour, on en est quitte. Il ne faut pas les rejeter à force de bras, il suffit de dire un petit non.

Vous avez raison ; une fille qui est à Dieu, ne doit penser à la réputation ; cela est impertinent. *Quant à moi*, dit David, *je suis abject et méprisé : je n'ai point pour cela oublié vos justifications* (2).

(1) C'est la lettre du 11 janvier précédent.

(2) Adolescentus sum ego et contemptus, justificationes tuas non sum oblitus. Ps. CXVIII, v. 141.

Que Dieu fasse et de notre vie, et de notre estime, et de notre honneur à son gré, puisque tout est à lui. Si notre abjection sert à sa gloire, ne devons-nous pas être glorieux d'être abjects? *Je me glorifie*, disoit l'apôtre, *en mes infirmités*, *afin que la vertu de Jésus-Christ habite en moi* (1). Quelle vertu de Jésus-Christ! l'humilité, l'acquiescement à l'abjection.

J'écris à cette pauvre chère fille. Je ne vis jamais une tentation plus manifeste et connoissable que celle-là : elle est presque sans fard et sans prétexte.

Rompre des vœux, pour jeûner ; presumer d'être bonne pour la solitude, sans être bonne pour la congrégation ; vouloir vivre à soi-même, pour mieux vivre à Dieu ; vouloir avoir l'entière jouissance de sa propre volonté, pour mieux suivre la volonté de Dieu : quelles chimères ! Qu'une inclination, ou plutôt fantaisie et imagination chagrine, bigearre, dépiteuse, dure, aigre, amère, têtue, puisse être une inspiration : quelle contradiction ! Cesser de louer Dieu, et se taire de dépit ès offices que la sainte Église ordonne, parce qu'on ne le peut louer en un coin selon son intention : quelle extravagance! Or sus, j'espère que Dieu retirera de la gloire de tout ceci, puisque cette pauvre chère fille se soumet en tout à ce qu'on lui commandera, et qu'elle révère votre présence.

Commandez-lui souvent, et lui imposez des mortifications opposées à ses inclinations, elle obéira ; et, bien qu'il semblera que ce soit par force, ce sera pourtant utilement, et selon la grace de Dieu. Hélas ! ma chère fille, il est vrai, vous ne devez nullement faire différence entre votre ame et la mienne en la confiance que vous devez avoir avec moi : et prenez bien courage à faire les actes d'union et d'acquiescement à la volonté de Dieu, par la partie et pointe supérieure de l'esprit, sans vous étonner nullement de quoi vous n'avez point les sentiments de dévotion pendant vos langueurs, puisque les consentements et au bien et au mal peuvent être sans les sentiments, et les sentiments sans les consentements.

On ne doit pas être variable à vouloir changer, sans grande raison, de confesseur ; mais on ne doit pas aussi être tout-à-fait invariable, y pouvant survenir des causes légitimes de changement; et les évêques ne se doivent pas lier si bien les mains, qu'ils ne puissent les changer quand il sera expédient, et surtout quand les sœurs, d'un commun consentement, le requerront, comme aussi de père spirituel. Je n'ai nul loisir. Vive Jésus, en tout et partout, et surtout au milieu de nos cœurs ! Amen.

(1) Gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi. II. Cor., c. xii, v. 9.

LETTRE CCCCXXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Le Saint écrit à une religieuse qui avoit la tentation de sortir de son ordre pour passer dans un autre plus austère, par esprit d'inconstance; il l'en détourne de toutes ses forces, et lui donne des avis conformes à son état.

14 janvier 1620.

Ma très-chère fille, la cogitation de sortir a toutes les véritables marques de tentation qu'on sauroit trouver : mais Dieu soit loué de quoi en cet assaut le donjon n'est pas encore rendu, ni (comme je pense) prêt à se rendre. O Dieu! ma très-chère fille, gardez vous bien de vouloir sortir. Il n'y a point d'entre-deux entre votre sortie et votre perte : car ne voyez-vous pas que vous ne sortiriez jamais que pour vivre à vous-même, de vous-même, par vous-même, et en vous-même, et ce d'autant plus dangereusement, que ce seroit sous prétexte d'union avec Dieu, qui toutefois n'en veut point avoir, ni n'en aura jamais point avec les solitaires retirés, particuliers et singuliers, qui quittent leur vocation, leurs vœux, leur congrégation par amertume de cœur, par chagrin, avec esprit et par dégoût de la société, de l'obéissance, des règles et saintes observances.

Oh ! ne voyez-vous pas S. Siméon Stylite (1) si prompt à quitter sa colonne, sur l'avis des anciens? et vous, ma très-chère fille, vous ne quitterez pas vos abstinences sur l'avis de tant de gens de bien, qui n'ont nul intérêt de vous les faire quitter que pour vous faire rendre quitte et exempte de votre propre amour ? Or sus, ma très-chère fille, chantez meshui le cantique de l'amour: *O que c'est une chose douce et bonne, de voir des sœurs habiter ensemble* (2)! Traitez rudement

(1) Siméon Stylite fut berger jusqu'à l'âge de treize ans; il entra alors dans un monastère, d'où il sortit quelque temps après pour s'enfermer dans une cabane. Après y être resté trois ans, il alla se placer sur une colonne haute de trente-six coudées, sur une montagne près d'Antioche, où il fit la pénitence la plus austère jusqu'à sa mort, arrivée en 461, à soixante-neuf ans. Il y a des choses si surprenantes dans l'histoire de ce Saint, que quelques écrivains les ont révoquées en doute; mais ils ne faisoient pas attention que Théodoret et plusieurs autres écrivains ecclésiastiques respectables les ont écrites en partie comme témoins oculaires.

(2) Ecce quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum. Ps. cxxxii, v. 1.

votre tentation ; dites-lui : *Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu.. Va en arrière, Satan .. Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et à icelui seul tu serviras* (1).

Je vous laisse à penser, ma très-chère fille : faire les génuflexions au saint Sacrement comme par dépit, ensuite de la tentation, quelle plus grande marque de tentation peut-on avoir? La force des inspirations est humble, douce, tranquille et sainte. Et comme donc peut être inspiration votre inclination, qui est si dépiteuse, dure, chagrine et tempétueuse? Retirez-vous de là, ma très-chère fille ; traitez cette tentation comme on traite celles de blasphème, de trahison, d'hérésie, de désespoir : ne devisez point avec elle, ne capitulez point, ne l'écoutez point : traversez-la le plus que vous pourrez, par des fréquents renouvellements de vos vœux, par de fréquentes soumissions à la supérieure. Invoquez souvent votre bon ange, et j'espère, ma très-chère sœur, que vous trouverez la paix et la suavité de l'amour du prochain. Ainsi soit-il. Je vous écris sans loisir : mais faites ce que je vous dis. Chantez au chœur toujours plus constamment, à mesure que la tentation dira : Taisez-vous, à la façon de ce saint aveugle. La paix du Saint-Esprit soit avec vous.

LETTRE CCCCXXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA PRINCESSE DE PIÉMONT (2).

Le Saint la félicite sur la grace de son baptême et de son arrivée en Piémont.

Annecy, 30 janvier 1620.

Madame, puisque, graces à Dieu, vous voilà enfin arrivée au lieu auquel vous deviez achever le voyage de votre bienheureuse venue en ces états, il m'a semblé que je puis meshui présenter de mes lettres à votre altesse, tandis qu'elles ne lui seront point désagréables. Et j'espère que celle-ci aura ce bonheur, comme écrite seulement pour contribuer, en la façon que je puis, mon sentiment à la joie publique et générale que toutes les provinces de la sujetion de votre altesse reçurent en ce jour anniversaire, qui vous représente celui auquel par votre naissance Dieu vous donna à la France, et treize ans après, par votre mariage, il vous donna à cet état, dans lequel chacun bénira et louera à l'envi cet agréable jour.

Mais moi, madame, comme le plus obligé du monde, je le bénis et bénirai incomparablement par les plus ardents souhaits que mon ame puisse faire, que ce jour soit à jamais compté entre les jours que Dieu a créés pour sa gloire ; que ce soit un jour d'élite entre les jours qui sont destinés aux humains pour les acheminer à l'éternité.

Que le jour auquel, madame, vous fûtes faite chrétienne, fasse jour à la consolation de toute la chrétienté ; et fasse ce même jour, auquel vous avez été faite notre très-honorée dame et princesse, reluire la sérénissime maison de Savoie en une heureuse et toujours auguste postérité de votre altesse.

Ce sont les vœux, madame, que je fais, prosterné en esprit devant la divine bonté, à laquelle, selon le rang qu'il vous a plu me donner au service de votre altesse, j'offre et consacre tous les jours votre précieuse vie, afin que par sa divine providence il lui plaise de la multiplier une longue suite d'années, la sanctifier par une sainte fertilité d'actions chrétiennement royales, et qu'à la fin elle la glorifie par la couronne de l'immortalité. Je fais en toute humilité la révérence à votre altesse, de laquelle, madame, je suis très-humble, etc.

LETTRE CCCCXXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. LE BARON DE LA TOURNELLE,

CONSEILLER D'ÉTAT DE SON ALTESSE LE DUC DE SAVOIE, ET SON AMBASSADEUR EN SUISSE.

(Tirée du premier monastère de la ville de Lyon.)

Le Saint lui témoigne le regret de n'avoir pu faire avoir une chapelle à son fils, et lui en dit les raisons, etc.

Annecy, 2 février 1620.

Monsieur, je loue Dieu et vous remercie humblement de la part et douceur que vous avez donnée à votre curé, qui, je m'assure, l'emploiera à rendre meilleur service à l'Église, et ne puis que recevoir à beaucoup de faveur la mémoire qu'il vous plaît d'avoir de la ferme et réciproque amitié de nos pères, laquelle de ma part je cultiverai fort affectionnément en toutes les occasions èsquelles mon pouvoir s'étendra de vous rendre service.

Que si la chapelle dont vous m'écrivez étoit en ma main, très-volontiers je la contribuerois à votre contentement pour la retraite de monsieur

(1) Non tentabis Dominum Deum tuum...., Vade, Satana ; scriptum est enim : Dominum Deum tuum adorabis, et illi soli servies. MATT., C. IV, v. 7 et 10.

(2) Marie-Christine de France, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, née le 18 février 1606, et mariée à l'âge de treize ans, le 18 février 1619, au prince de Piémont, Victor-Amédée.

votre fils, religieux en Suisse; mais monsieur le doyen la possèdera encore toute l'année de son noviciat, après laquelle il en veut disposer en faveur d'un parent qui lui est si proche, et à vous, monsieur, que quand il me l'a eu nommé et dit ses raisons, il m'a ôté tout-à-fait le courage d'intercéder pour tout autre, et même que M. de Monthon, de la nomination duquel est ladite chapelle, préférera aussi celui-là à quiconque pourroit venir, puisqu'il lui est aussi proche qu'à vous, monsieur, qui sous la faveur de S. A. ne tarderez pas, comme j'espère beaucoup, sans avoir des aussi bonnes commodités pour monsieur votre fils; et moi je désirerai toujours le moyen de m'y pouvoir employer.

Cependant, monsieur, cette même amitié ancienne qu'il vous a plu de me marquer, m'oblige à vous communiquer l'honneur que S. A. a fait ces jours passés à mon frère, qui est auprès de Madame, l'ayant nommé son coadjuteur et successeur en cet évêché, avec une gratification d'autant plus honorable, que ç'a été sans que je l'aie jamais ni demandé, ni fait demander : de sorte, monsieur, qu'à mon manquement vous aurez un autre évêque, qui étant mon frère, sera ensuite, comme moi, votre très-humble, etc.

LETTRE CCCCXXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE ANGÉLIQUE ARNAULD, ABBESSE DE PORT-ROYAL.

(Tirée de la sacristie de Saint-Nicolas du Chardonnet.)

Compliment de condoléance sur la mort de son père (1). Il la loue sur son exactitude à observer sa règle. Il lui propose des remèdes aux pensées de vanité. Le secret doit être inviolable dans les personnes qui gouvernent et dirigent les autres. Remèdes aux distractions durant l'oraison.

Annecy, 4 février 1620.

O! ma très-chère fille, que vous puis-je dire sur ce trépas! Notre bonne mère (2) de la Visitation m'en a donné l'avis; mais en même temps elle m'écrit qu'elle avoit vu madame votre mère et ma très-chère fille votre sœur Catherine de Gênes, braves, résolues et vaillantes, et que M. du Belley avoit reçu de vos lettres, par lesquelles vous lui témoigniez votre assurance en cette occasion.

Je n'en doutois pas, ma très-chère fille, que Dieu n'eût soin de votre cœur en ces occurrences, et que s'il le blessoit d'une main, il n'appliquât son baume de l'autre; *il frappe et guérit* (1); *il mortifie et vivifie* (2); et tandis que nous pouvons lever les yeux et regarder dans la providence céleste, l'ennui ne nous sauroit accabler. Mais c'est donc assez, ma très-chère fille, Dieu et votre bon ange vous ayant consolée, je n'y mets plus la main; *votre amertume très-amère est en paix* (3). Qu'est-il besoin d'en plus parler? à mesure que Dieu tire à soi, pièce après pièce, les trésors que notre cœur avoit ici bas, c'est-à-dire ce que nous y affectionnions, il y tire notre cœur même; *et puisque je n'ai plus de père en terre*, dit S. François, *je dirai plus librement, notre Père qui est ès cieux.* Ferme, ma très-chère fille, tout est à nous, et nous sommes à Dieu.

J'ai célébré pour cette ame, et célèbre tous les jours avec mémoire particulière d'icelle devant Dieu. Mais, ma fille, et nos sœurs Catherine de Sienne, Anne et Marie, que font-elles, les pauvres filles? Elles sont constantes, n'est-ce pas? car elles sont nos sœurs. De M. d'Andilly et de M. Arnauld mon fils, il n'en faut pas douter. Certes, quand je me souviens comme M. d'Andilly me parla de son petit François, j'en suis encore consolé. La paix de Dieu soit toujours au milieu de nos cœurs. Amen.

(4) Je réponds désormais à vos deux dernières lettres du 19 novembre et 14 décembre. Il est vrai, je suis merveilleusement accablé d'affaires; mais vos lettres, ma fille, ne sont pas des affaires; ce sont des rafraîchissements et allégements pour mon ame : cela soit dit pour une bonne fois.

C'est beaucoup qu'extérieurement vous soyez plus observatrice de la règle. *Dieu forma premièrement l'extérieur de l'homme, puis il inspira le spiracle de la vie au dedans, et cet extérieur fut fait en homme vivant* (5). Les humiliations, dit

(1) Voyez la lettre du 14 mai suivant, écrite à la même abbesse, où le Saint parle expressément de cette mort, arrivée le 29 décembre 1619.

(2) La mère de Chantal.

(1) Ipse vulnerat et medetur; percutit et manus ejus sanabunt. Joa. c. xv, v. 18.

(2) Dominus mortificat et vivificat; deducit ad inferos et reducit. I. Reg., c. ii, v. 6.

(3) Ecce in pace amaritudo mea amarissima. Is., c. xxxviii, v. 17.

(4) Ici commence ce qui est dans mon exemplaire. Paris, 1643, 1 vol. in-4°. A la suite des sermons, la lettre 33e ne contient pas le dernier alinéa de cette lettre; ainsi il ne renferme ni le commencement ni la fin. L'édition de 1663 la présente de même; il y manque aussi le commencement et la fin.

(5) Formavit Dominus Deus hominem de limo terræ, et inspiravit in faciem ejus spiraculum vitæ, et factus est homo in animam viventem. Gen., c. ii, v. 7.

notre Seigneur, précèdent et introduisent bien souvent l'humilité ; continuez en cet extérieur qui est plus aisé, et petit à petit l'intérieur s'accommodera.

O Dieu, ma fille ! je vois vos entortillements dans ces pensées de vanité ; la fertilité jointe à la subtilité de votre esprit, prête la main à ces suggestions : mais de quoi vous mettez-vous en peine? *Les oiseaux venoient becqueter sur le sacrifice d'Abraham* : que faisoit-il? *avec un rameau qu'il passoit souvent sur l'holocauste, il les chassoit*(1). Ma fille, une petite simple prononciation de quelques paroles de la croix chassera toutes ces pensées, du moins leur ôtera toute nuisance. O Seigneur ! pardonnez à cette fille du vieil Adam, car elle ne sait ce qu'elle fait. O femme ! voila ton père sur la croix, il faut chanter tout doucement, *Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles*(2). Je dis qu'il faut faire ces rejets tout doucement, simplement, et comme si on les disoit par amour, et non pour la nécessité du combat.

Accoutumez-vous à parler un peu tout bellement, et à aller, je veux dire, marcher tout bellement, à faire tout ce que vous ferez, doucement et bellement, et vous verrez que dans trois ou quatre ans vous aurez rangé tout-à-fait cette si subite soudaineté. Mais souvenez-vous bien de faire ainsi tout bellement, et parlez tout bellement ès occasions où la soudaineté ne vous pressera point, et où il n'y aura nulle apparence de la crainte ; comme par exemple à vous mettre au lit, à vous lever, à vous asseoir, à manger ; quand vous parlerez avec notre sœur Marie ou Anne, ou avec notre sœur Isabelle ; en somme, en tout et partout, ne vous en dispensez point.

Or, je sais bien que parmi tout cela vous ferez mille échappées le jour, et que toujours ce naturel si actif fera des saillies ; mais il ne m'en chant pas, pourvu que ce ne soit pas votre volonté, votre délibération, et que toujours vous apercevant de ces mouvements, vous tâchiez de les apaiser.

Prenez bien garde à ce qui peut offenser le prochain, et à ne rien découvrir de secret qui lui puisse nuire ; et s'il vous arrive, tâchez à réparer le tort tant que vous pourrez sur-le-champ. Ces menues envies ne sont rien, ains elles sont utiles, puisqu'elles vous font voir clairement votre amour-propre, et que vous faites l'acte contraire.

Mais, ma fille, cet amour de la propre excellence n'est-il pas gracieux en cette fille, que je vous ai tant recommandée, et qui en vérite m'est chère comme mon ame. Car, qu'y a-t-il de plus gentil que cette petite aversion, laquelle produit d'être appelée fille de cette pauvre mère ; mais demandez-lui, je vous prie, si elle a encore point de sentiments de quoi je l'appelle ma fille, et si elle voudroit point que je l'appelasse ma mère. O vrai Dieu ! qu'il lui a coûté d'efforts pour me dire cette petite niaiserie! certes, ma fille, je ne sais pas combien lui coûte, mais je ne voudrois pour rien du monde qu'elle ne me l'eût dit, puisqu'en cela elle a pratiqué une si profonde résignation et confiance envers moi.

Elle est derechef encore plus agréable, quand elle me défend de dire ceci à cette pauvre mère O ma fille, dites-lui que ces menues communications de son ame à la mienne, entrent en un lieu d'où elles ne sortent jamais qu'avec congé de celle qui les y met. Au reste, ma très-chère fille, je ne sais pas ce que cette fille m'a fait ; mais je trouve ses misères qu'elle me décrit si naïvement, si bien remarquées, que rien plus. Or, dites-lui qu'elle m'écrive toujours simplement, et qu'encore qu'étant là auprès d'elle, elle ne m'eût jamais montre des lettres qu'elle écrivoit à ses sœurs, maintenant si j'y étois, elle n'en feroit nulle difficulté ; car elle me connoît bien mieux qu'elle ne faisoit pas, et sait bien que je ne suis pas d'humeur méprisante.

Pour l'oraison, ma très-chère fille, je trouve bon que vous lisiez un peu dans votre Théotime (1), afin d'arrêter votre esprit, et que de temps en temps, à mesure que vous apercevrez que vous êtes en distraction, vous disiez tout bellement des paroles contraires à Notre-Seigneur. Mais voyez-vous, ne vous étonnez pas de ces distractions : si j'étois sainte, si je parlerois au pape, et semblables ; car pour être fort vaines, elles n'en sont que plus parfaitement distractions; et n'y faut nul autre remède que de ramener doucement le cœur à son objet.

Je vous ai répondu à tout, ma très-chère fille. O Dieu! saluez un peu bien tendrement de ma part la pauvre chère sœur aînée : mon cœur regarde le sien avec compassion. Je sais qu'il est tellement en notre Seigneur, que non pas même ce rude coup n'a su lui ôter la paix intérieure : mais son ennui et ses appréhensions auront été

(1) Respondens Dominus : Sume, inquit, mihi vaccam triennem, et capram trinam, et arietem annorum trium, turturem quoque et columbam. Qui tollens universa hæc, divisit ea per medium, et utrasque partes contra se altrinsecus posuit, aves autem non divisit ; descenderuntque volucres super cadavera, et abigebat eas Abram. GEN., c. XV, v. 9, 10 et 11.

(2) Il a arraché les grands de leurs trônes, et il a élevé les petits. LUC. c. 1, v. 52.

(1) C'est le *Traité de l'Amour de Dieu*.

grandes. Cette sœur m'est chere tout extraordinairement. Dieu soit à jamais notre tout. Amen. Je suis en lui tout vôtre d'une façon que la seule Providence vous peut faire concevoir. La grace, paix, et consolation du Saint-Esprit soit avec nous. Amen.

(Mon frère est toujours auprès de Madame. Oserois-je saluer le petit frère Simon et la chère petite sœur ! Mais ma fille Marie Augelique, certes, je la salue de tout mon cœur, et le bon M. Manceau (1), et quand vous la verrez, votre grande amie et ma chère sœur de la Croix. Dieu soit au milieu de votre cœur. Amen.)

LETTRE CCCCXXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION

Le Saint la console dans sa maladie. L'ordre de la Visitation, asile des infirmes. Il ne faut pas se décourager à cause de ses imperfections.

7 février 1620.

Ce papier va trouver vos yeux, pour saluer par leur entremise votre cœur très-aimé du mien, ma très-chère fille. O ce pauvre cœur! je le vois tout alangouri à la lettre que vous m'écrivites le 12 décembre, que je reçus fort tard; mais je parle mal sans y penser, ma très-chère fille : ce n'est pas votre cœur qui est alangouri, c'est votre corps; et à cause de la liaison qui est entre eux, il semble au cœur qu'il a le mal du corps. Mon Dieu ! ma fille, ne vous tenez nullement chargée, de souffrir ce qu'il faut que vous souffriez, c'est pour la très-sainte volonté de Dieu, qui a donné ce poids et cette mesure à votre état corporel; mais l'amour sait tout et fait tout; il me rend, ce me semble, médecin.

Je suis grand partisan des infirmes, et ai toujours peur que les incommodités que l'on en reçoit n'excitent un esprit de prudence dans les maisons, par lequel on tâche de s'en décharger sans congé de l'esprit de charité, sous lequel notre congrégation a ete fondée, et pour lequel on a fait exprès la distinction des sœurs qu'on y veut. Je favorise donc le parti de votre infirme, et pourvu qu'elle soit humble, et se reconnoisse obligée à la charite, il la faudra recevoir, la pauvre fille; ce sera un saint exercice continuel pour la dilection des sœurs.

O ma très-chère fille! demeurez en paix; ne vous amusez point à vos imperfections, mais tenez les yeux hauts et élevés en l'infinie bonte de celui qui, pour nous contenir dans son humilite, nous laisse vivre dans nos infirmités. Ayez toute votre confiance en sa bonté; et il aura un soin de votre ame, et de tout ce qui la regarde, que jamais vous ne sauriez penser.

Je servirai en ce que je pourrai monsieur N ; mais il faut avouer qu'en matière de negociation et affaires, surtout mondaines, je suis plus pauvre prêtre que je ne fus jamais, ayant, grace a Dieu, appris à la cuur à être plus simple et moins mondain.

Demeurez en paix, ma très-chere fille, et vivez tout en Dieu. Je salue très-cordialement nos chères sœurs, et suis infiniment vôtre, ma très-chère fille. Notre mère a bien de la besogne taillée en France, pour la multitude de maisons qu'on demande. Vive Jésus, et son nom soit beni ès siècles des siècles. Amen. Vous êtes ma très-chère fille, et Dieu veut que j'aie de la consolation a le dire.

(1) Confesseur de Port-Royal, et en particulier de la mère Angélique.

LETTRE CCCCXXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. ANDRÉ FRÉMIOT,

ARCHEVÊQUE DE BOURGES, PRIMAT D'AQUITAINE, FRÈRE DE MADAME DE CHANTAL.

(Communiquée par M. l'abbé de Faverney.)

Le Saint lui témoigne son amitié, et lui donne quelques nouvelles de la mere de Chantal.

Annecy, 8 février 1620.

Monsieur, enfin il se faut consoler; rien n'est si agréable ni si salutaire en cette vie mortelle que de bien aimer Dieu, et pour Dieu le prochain ; je le vois, certes, et je sens que vous m'aimez cordialement, et que vous y avez bien du plaisir. Et croyez aussi, je vous prie, que de mon côté j'ai un contentement nonpareil en l'extrême affection que notre Seigneur m'a donnée pour vous. Et puis voilà la très-chère sœur qui de même ne respire presque que la bienveillance de son beau-frère, et aime filialement ce chétif père spirituel, de qui Dieu lui a donné une si entière et parfaite amitié, qu'elle ne se peut exprimer, et s'il faut que je vous le dise, mon cher frère (et ne voulez vous pas ce titre cordial?) que cette pauvre me fait un peu de pitié (1), comme la voyant la ès

(1) Pendant que les religieuses de la Visitation demeuroient au faubourg Saint-Michel, elles eurent beaucoup à souffrir, même du côté du nécessaire. Souvent elles n'avoient de la nourriture qu'à demi les habits, le linge et les meubles leur manquoient; plusieurs étoient réduites à s'asseoir à terre et à souffrir le froid le plus rigoureux, faute d'avoir du

champs un peu trop tristement solitaire. Mais c'est son calice, ne faut-il pas qu'elle le boive? et puis je m'imagine que vous lui écrivez souvent, et allégez son tendre cœur par la communication des sentiments du vôtre.

Mais n'attendez pas, mon cher frère, que je vous fasse le remerciement que je devrois de votre boîte toute pleine de parfums sacrés : seulement je vous assure que j'estime plus ce présent que l'or et la topase, car il vient de votre dilection, et ne rend que dévotion.

Je me ressouviens fort bien que j'allai (1) visiter une demoiselle, grande amie de madame l'abbesse de Baume, et elle sera bien donc la mienne, puisqu'elle est la vôtre; car les cœurs qui sont unis à un cœur, ne peuvent qu'ils ne soient unis ensemble (2).

Mon frère ne se peut deprendre de la cour, où le service et les faveurs de Madame (3) l'attachent: mais je puis bien répondre pour lui, qu'il est grandement votre serviteur très-humble.

Il faut que je m'arrête, puisque le porteur me presse. Vivez toujours uniquement en Dieu, mon très-cher et très-véritablement toujours plus cher frère, et aimez continuellement mon ame, laquelle souhaite mille et mille consolations et prospérités saintes à la vôtre, vous chérit, et vous honore invariablement.

Monsieur mon très-cher frère, c'est la véritable profession de votre très-humble, etc.

LETTRE CCCCXL.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Consolations à une dame au sujet de la maladie de son mari. Que l'humilité et la patience sont nécessaires dans les afflictions.

17 février 1620.

A vous, ma très-chère fille, il ne faut point de cérémonie : car Dieu ayant rendu mon cœur si fortement serré au vôtre, il n'y a point d'entre-deux, ce me semble. C'est pour dire que je ne vous écris que ces deux mots, réservant le loisir pour écrire à d'autres à qui il faut faire réponse.

bois et des couvertures la nuit : plusieurs couchoient dans les greniers sur un tas de fagots; il arrivoit quelquefois qu'en se levant elles étoient couvertes de neige.

(1) En 1608, pendant un voyage de Bourgogne et de Franche-Comté.

(2) Quæ sunt eadem uni tertio, sunt eadem inter se. AXIOME DE PHILOSOPHIE.

(3) La princesse de Piémont

Mais que sont-ils ces deux mots? humilité et patience. Oui, ma très-chère fille, et toujours, certes, plus chère fille, vous êtes environnée de croix, tandis que le cher mari a du mal : or, l'amour sacré vous apprendra qu'à l'imitation du grand amant, il faut être en la croix avec humilité, comme indigne d'endurer quelque chose pour celui qui a tant enduré pour nous; et avec patience, pour ne pas vouloir descendre de la croix qu'après la mort, si ainsi il plaît au Père éternel.

O ma très-chère fille! recommandez-moi à ce divin amant crucifié et crucifiant, afin qu'il crucifie mon amour et toutes mes passions, en sorte que je n'aime plus que celui qui, pour l'amour de notre amour, a voulu être douloureusement, mais amoureusement crucifié.

Mon frère de Boisy, votre hôte, s'en va être évêque pour me succéder, Madame l'ayant ainsi désiré, et son altesse sérénissime voulu, sans que jamais ni directement, ni indirectement, je l'aie recherché. Cela me fait espérer un peu de repos, pour écrire encore je ne sais quoi du divin amant et de son amour, et pour me préparer à l'éternité.

Ma très-chère fille, je suis incomparablement votre serviteur très-humble, et de monsieur votre mari, et de M. C*, mais surtout de votre chère ame que Dieu bénisse. Amen.

LETTRE CCCCXLI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le Saint lui mande qu'il accepte une pauvre fille pour être religieuse, à sa recommandation. Il l'exhorte à mettre sa confiance en Dieu.

17 février 1620.

Cette fille me sera chère, venant de la main de la providence de Dieu, et surtout par votre recommandation, ma très-chère fille, qui m'est de très-grande estime en toute façon. Plaise à cette même bonté céleste de répandre ses graces sur nous, afin que nous suivions tous les sacrés attraits de la sainte vocation. Je n'ai point encore parlé de monsieur N.; mais à vue de pays je ne laisse pas de vous dire, ma très-chère fille, que vous teniez la tête hautement relevée en Dieu, et les yeux dans l'éternité bienheureuse qui vous attend.

Qu'est-ce qui peut nuire aux enfants du Père éternel, qui ont confiance en sa débonnaireté? *En toi, Seigneur, j'ai mis mon espérance* (1) : disons bien ceci, ma très-chère fille, mais disons-le souvent, disons-le ardemment, disons le har-

(1) In te, Domine, speravi. Ps. XXX, v 1

diment, et ce qui s'ensuit nous arrivera : *Je ne serai point confondu* (1)

Non, ma fille, ni pour cette vie, ni pour la future, jamais nous ne serons confondus : espérons en Dieu ; faites bien et continuez vos exercices ; aimez les pauvres, et demeurez en paix : pour moi, je chéris votre cœur de plus en plus, je le benis de plus en plus, et suis en vérité de plus en plus, votre, etc.

LETTRE CCCCXLII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Les religieuses ne doivent aller au parloir que s'il y a nécessité. La multiplicité de leurs pratiques se réduit à l'unique exercice de la charité. Conduite que doit tenir une maîtresse des novices à l'égard d'une fille qui craint de s'assujettir aux exercices de la maison.

22 février 1620.

Or sus, je vous dis, ma très-chère fille, que si j'ai dit en quelque entretien, douze heures dans la maison pour une au parloir, j'ai dit ce qui seroit désirable, s'il étoit praticable. On dit souvent de telles propositions qui se doivent entendre commodément, c'est-à-dire, quand les choses se peuvent bonnement faire, selon les lieux, les personnes, et les affaires que l'on a. Demeurez donc en paix, et faites valoir ce document sagement, prudemment, non durement, ni rigoureusement, ni ric-à-ric.

Le directoire de noviciat propose quantité d'exercices, il est vrai : et il est encore bon et convenable pour le commencement, de tenir les esprits rangés et occupés : mais quand, par le progrès du temps, les ames se sont un peu exercées en cette multiplicité d'actes intérieurs, et qu'elles sont façonnées, dérompues et desenguurdies, alors les exercices s'unissent à un exercice de plus grande simplicité, ou à l'amour de complaisance, ou à l'amour de bienveillance, ou à l'amour de confiance, ou de l'union et réunion du cœur à la volonté de Dieu, de sorte que cette multiplicité se convertit en unité.

Et de plus, s'il se trouve quelque ame, voire même au noviciat, qui craigne trop d'assujettir son esprit aux exercices marqués, pourvu que cette crainte ne procède pas de caprice, outrecuidance, dédain, ou chagrin, c'est à la prudente maîtresse de les conduire par une autre voie ; bien que pour l'ordinaire celle-ci soit utile, ainsi que l'expérience le fait voir. Vivez toute à Dieu, en paix, en douceur, courageusement et saintement, ma très-chère fille. Je suis en lui parfaitement vôtre tout-à-fait.

(1) Non confundar in æternum.

LETTRE CCCCXLIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL, A PARIS.

Louis XIII, ayant dessein d'attacher le Saint à la France, lui fit proposer, dans son dernier voyage en ce royaume, par le cardinal de Retz, archevêque de Paris, la coadjutorerie de cette ville avec une pension considérable. C'est à ce sujet que le Saint marque sa soumission à la conduite de la Providence, et une grande indifférence pour les biens et les honneurs de la terre.

26 février 1620.

O ma mère ! soit que la providence de Dieu me fasse changer de séjour, soit qu'elle me laisse ici (car cela m'est tout un), ne sera-ce pas mieux de n'avoir pas tant de charge, afin que je puisse un peu respirer en la croix de notre Seigneur, et ecrire quelque chose en sa gloire ? Cependant nous écouterons ce que Dieu ordonnera à la plus grande gloire duquel je veux tout réduire, et sans laquelle je ne veux rien faire, moyennant sa grace : car vous savez, ma très-chère mère, quelle fidélité notre cœur lui a vouée. C'est pourquoi sans réserve je la veux laisser régenter au-dessus de mes affections, ès occasions où je verrai ce qu'elle requiert de moi.

Certes, je me tâte partout pour voir si la vieillesse ne me porte point à l'humeur avare, et je trouve au contraire qu'elle m'affranchit de souci, et me fait négliger de tout mon cœur et de toute mon ame toute chicheté, prévoyance mondaine, et défiance d'avoir besoin ; et plus je vais avant, plus je trouve le monde haïssable, et les prétentions des moindains vaines, et ce qui est encore pis, plus injustes.

Je ne puis rien dire de mon ame, sinon qu'elle sent de plus en plus le désir très-ardent de n'estimer rien que la dilection de notre Seigneur crucifié ; et que je me sens tellement invincible aux événements de ce monde, que rien ne me touche presque. O ma mére! Dieu comble de bénédictions votre cœur, que je chéris comme mon cœur propre. Je suis sans fin vôtre, en celui qui sera par sa miséricorde, s'il lui plaît, et sans fin tout nôtre

LETTRE CCCCXLIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Haute estime du Saint pour les maximes de l'Évangile et de la doctrine de la croix. La prudence humaine est une chimère.

Avant le 6 mars 1620.

Que vous dirai-je? Rien autre, ma très-chère mère, sinon qu'il me semble que mon ame est un peu plus solidement établie en l'espérance qu'elle a eue de pouvoir un jour jouir des fruits de la mort et résurrection de notre Seigneur; lequel, comme il m'est avis, parmi les jours de la semaine sainte, et jusqu'à présent, non-seulement m'a fait voir plus clairement, mais avec une certitude et consolation intellective, et toute en la pointe de l'esprit, les sacrés axiomes et les maximes évangéliques plus clairement et suavement, dis-je, que jamais: et je ne puis assez admirer comme ayant toujours eu une si grande estime de ces maximes et de la doctrine de la croix, j'ai si peu pris soin pour les pratiquer.

O ma très chère mère! si je revenois au monde avec mes sentiments présents, je ne crois pas que toute la prudence de la chair et des enfants de ce siècle me pût ébranler en la certitude que j'ai que cette prudence est une vraie chimère et une véritable niaiserie.

Or sus, j'ai dit ces quatre mots pour obéir à votre cœur, que je chéris incomparablement et comme le mien propre. Je vous écrirai une autre fois d'autres choses.

La coadjutorerie s'en va être tout arrêtée et accomplie avec tant de faveur, que rien plus, et ne se peut croire combien mon frère témoigne d'esprit et de vertu auprès de Madame et de ses grands princes; de sorte que je commence d'être connu et aimé, parce que je suis son frère.

La petite sœur est allée conduire sa fille à Vanchy: madame de la Flechère est toujours bonne fort solidement, et toujours accablée d'affaires et de mauvaise santé. Ce bon père vous dira tout le reste. Ma très-chère mère, Dieu soit au milieu de votre cœur. Amen.

LETTRE CCCCXLV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SON ALTESSE LE DUC DE SAVOIE.

Le Saint le remercie d'avoir nommé son frère Jean-François de Sales, pour son coadjuteur et successeur dans l'évêché.

6 mars 1620.

Monseigneur, les faveurs les moins méritées sont à la vérité les moins honorables, mais elles sont aussi les plus obligeantes; et quand elles viennent d'un haut lieu et d'une maison souveraine, elles sont estimées parfaites, et ôtent à ceux qui les reçoivent le pouvoir d'en faire de dignes actions de graces.

Pour cela, monseigneur, je ne destine pas ces lignes au très-humble remerciement que je devrois faire à votre altesse pour la grace qu'il lui a plu d'exercer envers mon frère et moi, le nommant à ma succession en cet évêché; mais je lui en fais seulement très-humblement la révérence, pour témoignage qu'en cette nouvelle obligation je renouvelle et confirme l'hommage et la fidèle obéissance que je dois à la bonté de votre altesse.

La suppliant en toute humilité de continuer, comme elle a commencé, de me protéger toujours avec mes frères, sous la douceur de sa débonnaireté, puisque nous ne respirons jamais si chèrement et cordialement autre chose quelconque de ce monde, que l'immuable devoir par lequel nous sommes si heureux que d'être et vivre en la sujétion de votre altesse, à laquelle souhaitant incessamment le comble de toute sainte prospérité, je suis, monseigneur, très-humble, très-fidèle, etc.

LETTRE CCCCXLVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA PRINCESSE DE PIÉMONT.

Le Saint la remercie par cette lettre d'avoir contribué à la nomination de son frère à la coadjutorerie de Genève.

20 mars 1620.

Madame, si vous mesurez vos faveurs à ce que Dieu a voulu que vous fussiez, il n'y en aura jamais de trop grandes: mais si elles sont balancées avec le mérite de ceux qui les reçoivent, celle dont il vous a plu gratifier mon frère et moi, en la nomination faite par son altesse, sera sans doute des plus excessives; et faudra avouer, madame, qu'elle n'a nul fondement qu'en la grandeur de votre bonté; sinon que parmi plusieurs graces de Dieu vous avez encore celle-là de connoître les cœurs, et que dedans les nôtres votre altesse ait regardé l'incomparable passion que Dieu même y a mise, pour nous rendre infiniment dédiés à votre service, et nous faire résigner à jamais à l'obéissance de vos commandements: car, en ce cas, madame, s'il vous a semblé bon de mettre en considération notre très-humble soumission, votre altesse aura bien eu quelque sujet de nous départir ce bienfait, duquel je lui rends très-humbles graces; et lui en fai-

sant revérence avec un extrême respect, je prie la divine majesté qu'elle comble la royale personne de votre altesse de l'abondance de ses bénédictions, qui suis, madame, votre très-humble, etc.

LETTRE CCCCXLVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. MONTENET, PROCUREUR FISCAL A SALINS.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Salins.)

Marques d'amitié et de considération particulière.

Annecy, 21 mars 1620.

Monsieur, cette bonne sœur Jeanne m'a souvent dit que vous conserviez toujours quelque souvenance de moi, continuant à me faire ainsi que vous me promîtes la dernière fois que j'eus le bien de vous voir. Et j'ai un si grand plaisir de savoir cela, que je n'ai pas voulu laisser partir cette sœur Jeanne sans lui donner ce billet, par lequel je vous remercie de tout mon cœur, et vous assure que réciproquement je vous honore passionnément, et voudrois bien être si heureux que de vous rendre quelque service. Mais cependant je vous souhaite toute sainte bénédiction, et à mademoiselle Montenet votre femme, que je salue cordialement; et suis, monsieur, votre très-humble, etc.

LETTRE CCCCXLVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE FAVRE.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Rouen.)

Embarras du saint évêque pour trouver des sujets propres à former les nouveaux établissements de l'ordre de la Visitation.

27 mars 1620.

Ma très-chère fille, ce garçon est venu en un temps auquel je n'ai pour tout su le dépêcher que ce matin 27 du mois, accablé je vous assure d'affaires si pressantes, que je n'ai pu m'en échapper. Je vous supplie de donner sûre adresse aux lettres de Paris, et de recommander à notre sœur de Moulins celle de Bourges qui importe à la supérieure de ce lieu-là. Quant à Clermont, je trouve votre réponse toute bonne, puisque vous avez des filles pour fournir cette maison-là. Mais y auroit-il encore outre cela une fille pour être superieure ou maîtresse des novices? car je vois que de toutes parts on demande des maisons : et voilà que celle de Turin se va dresser, où il en faudra bien, tant pour la qualité du pays que pour satisfaire à madame. Or, Dieu fera des filles, quand il les devroit tirer des pierres, et donnera l'esprit de gouvernement à mesure qu'il voudra multiplier les maisons. Ma très-chère fille, je suis uniquement vôtre. J'ai grand désir de savoir ce que monseigneur l'archevêque fera pour l'exécution du bref apostolique, et espère que l'humilité et douceur ne vous manqueront pas en toutes occurrences. Je salue chèrement nos sœurs, et tres-uniquement votre cœur, ma très-chère fille. Amen.

LETTRE CCCCXLIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA DUCHESSE DE NEMOURS.

(Communiquée par M. l'abbé Simon, vicaire de S. Landoy, en la cité.)

Il la prie de s'intéresser auprès de M. le duc son époux, pour faire expédier des dépêches pour la continuation des bienfaits de sa grandeur à la veuve et au fils de feu M. Charmoisy, et pour deux autres graces en faveur de deux de ses enfants.

Annecy, 11 avril 1620.

Madame, je pense que votre grandeur aura bonne souvenance que donnant avis à Monsieur de la mort du feu sieur Charmoisy, je le suppliai très-humblement de continuer sa grace et ses bienfaits à la veuve et au fils du défunt; ce que sa grandeur m'accorda avec une très-grande démonstration de sa volonté et inclination à cela, et votre grandeur, madame, ajouta sa toute-puissante faveur à ma recommandation. Maintenant donc, renouvelant ma supplication, je recours derechef à cette même gratification qu'il plut à votre grandeur de témoigner, afin qu'il lui plaise d'en commander les dépêches, comme aussi ceux de deux autres graces que je demandai à Monsieur pour deux autres de mes amis; puisque, si je ne me trompe, l'une est de justice pour réparation d'un tort fait à un gentilhomme nourri et envieilli au service de Monsieur; et l'autre est de piété pour l'assoupissement d'un procès que les gens de sa grandeur ont avec deux filles pupilles; et je me garderai fort bien de jamais rien demander, ni même desirer de votre bonté, madame, ni de celle de Monsieur, qui ne soit selon les lois de l'honneur et bonheur que j'ai d'être de votre grandeur, madame, le très-humble, etc.

LETTRE CCCCL.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE DE BLONAY, SUPÉRIEURE A LYON.

(Tirée de la vie de la mère de Blonay, par Ch.-Aug. de Sales.)

Le Saint rappelle à son souvenir les premières années de la mère de Blonay, et se plaît à s'en entretenir aussi bien que du temps de sa mission.

Mai 1620.

Je vous peux bien appeler ma très-chère fille, car vous m'avez été chère en vérité, je le puis dire ainsi, dès le ventre de votre mère, ou au moins dès la mamelle, où je vous ai cent fois bénite, et souhaité la couronne et le loyer des vierges épouses de Jésus-Christ; en ce temps bienheureux, ma chère fille, où avant d'être pasteur en chef j'avois la grace de courir chercher les brebis de mon maître, et que j'étois si courtoisement et si amiablement accueilli chez vous (1). Ma vraie fille, il me fait, je vous assure, grand bien de m'entretenir avec vous de ces premières années de mon premier service à la très-sainte Eglise. Cela m'anime en la ferveur, et me fait doucement souvenir combien il y a long-temps que vous êtes ma fille.

LETTRE CCCCLI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL, A PARIS.

Humilité et désintéressement du Saint.

14 mai 1620.

Or sus, ma mère, je suis dans votre parloir, où il m'a fallu venir pour écrire ces quatre ou cinq lettres que je vous envoie. Il faut donc que je vous dise que je ne puis avoir opinion que rien se fasse de ce côté là, que vous savez, si Dieu ne le veut de sa volonté absolue; car premièrement, ce fut ce que d'abord je dis à monsieur le cardinal, que si je quittois ma femme, ce seroit pour n'en avoir plus. Je vais doucement, quoique avec grand travail, supportant les charges de la mienne, avec laquelle je suis envieilli : mais avec une toute nouvelle à moi, que ferois-je ? La seule gloire de Dieu, manifestée par mon supérieur le pape, me peut ôter de cette démarche.

2. Voilà mon frère évêque : cela ne m'enrichit pas, il est vrai; mais cela m'allège et me donne quelque espérance de me pouvoir retirer de la presse. Cela vaut mieux qu'un chapeau de cardinal.

3. Mais vos neveux seront pauvres ? Ma mère, je considère qu'ils ne le sont pas déjà tant, comme ils étoient quand ils naquirent : car ils naquirent nus; et puis deux ou trois mille écus, ni quatre même, ne me donneroient pas de quoi les secourir sans diminution de la réputation d'une prélature en laquelle il faut tant d'aumônes, d'œuvres pies, et de frais justes et requis.

4. Voilà son altesse qui me mande avertir que de toute nécessité il veut que j'accompagne mon seigneur le cardinal son fils à Rome : et en effet, il sera à propos, pour le service même de l'Église, que je fasse ce voyage; bien qu'en toute vérité, ma mère, il ne soit nullement selon mon inclination; car en somme, c'est toujours aller, et j'aime à demeurer; et c'est toujours aller à la cour, et j'aime la simplicité. Mais il n'y a remède; puisqu'il le faut, je le ferai, et de bon cœur, et tandis les pensées de ce grand prelat de delà auront le loisir de se dissiper. En somme, je ne ferai rien pour ce parti-là que je ne sois grandement assuré que Dieu le veuille. N'en parlons donc plus que selon les occurrences, ma mère.

Je suis à jamais sans réserve et sans comparaison, c'est-à-dire au-dessus de toute comparaison, vôtre, et certes, comme vous savez très-bien vous-même, je suis vôtre très-parfaitement.

LETTRE CCCCLII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE FAVRE, SUPÉRIEURE DE LA CONGRÉGATION DE LA VISITATION A LYON.

(Tirée du monastère de la Visitation du faubourg Saint-Jacques.)

Le Saint déclare, d'après le concile de Trente, quel est le temps déterminé pour le noviciat des religieux et religieuses; que les supérieurs peuvent néanmoins le prolonger, mais pour de bonnes raisons, et non par caprice.

Annecy, 14 mai 1620.

Croyez-moi, ma très-chère fille, ne faites point la discrète avec moi pour ne m'oser pas écrire tous les jours quand vous voudrez; car jamais je ne verrai de vos lettres qu'avec très-grande consolation pour moi. Or, je reponds à la vôtre dernière.

Je trouverai fort bon que vous veniez un peu à l'avantage ici, pour plusieurs raisons, et que vous passiez à Grenoble, puisque même ainsi

(1) Le château de Blonay est sur les bords du lac de Genève, au fond du Chablais, théâtre des premières missions de S. François de Sales.

faisant vous gagnerez le passage de Chambéri quand vous irez à Turin ; d'autant qu'y ayant été en venant, et vu monsieur votre père, vous n'aurez pas sujet de vous détourner pour y repasser ; ains irez le droit chemin et avancerez d'une journée. Mais de vous dire bien précisément quand vous irez à Turin, je ne le puis encore ; mon frère m'écrivoit dernièrement que ce seroit environ la fin de juin ou le commencement de juillet.

Le concile de Trente préfige absolument une année de noviciat ; en sorte que nul ne peut en etablir deux, ni même un seul mois davantage, sans spécial privilége du pape, hien qu'ès cas particuliers les supérieurs, ains la supérieure et les sœurs, peuvent différer la profession quand il y a cause légitime, comme quand avec un peu de loisir la novice pourra se rendre plus capable, ainsi qu'il est dit ès constitutions ; mais cette vérité il la faut doucement ménager, et ne point l'alléguer par manière de resistance, mais plutot la lui faire dire par quelque homme qui la sache dire avec dextérité.

Si d'Auvergne (1) on poursuivoit pour vous avoir un mois au commencement de la fondation, je pense que cela seroit bon et à propos pour la consolation des sœurs qui iront.

Cependant, ma très-chère fille, me voyez bien marri d'être réduit à l'impossible pour aller prêcher à Lyon, son altesse voulant très-absolument que j'accompagne monseigneur le prince cardinal à Rome, qui fera le voyage cet automne. En ce regret néanmoins j'ai ce contentement de devoir servir un si bon prince, de pouvoir servir votre petite congrégation, et de vous voir allant et revenant.

Je salue votre ame de tout mon cœur, ma très-chère et très-aimable fille, et lui souhaite incessamment les saintes bénédictions du Ciel ; et à ma sœur toute chère Marie-Aimée (de Blonay), Anne F. F. Hiéronyme, et toutes nos sœurs, que je chéris tres-parfaitement et la malade, et tout à part notre M. Brin.

LETTRE CCCCLIII

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE ANGÉLIQUE ARNAULD, ABBESSE DE PORT-ROYAL.

Les supérieurs doivent avoir une grande charité et une grande condescendance pour les ames imparfaites qui ont bonne volonté, et dont le mal vieut d'une trop grande vivacité ; moyens de les tempérer et de les encourager.

14 mai 1620.

Pour tout ce que vous m'ecrivez en trois de vos lettres, ma très-chere fille, je ne laisse pas d'avoir une très-parfaite confiance que la fille que je vous ai tant recommandée, et qu'en vérité j'aime comme mon ame propre, réussisse une grande servante de Dieu ; car elle ne fait point de faute à dessein, ni pour aucune volonte qu'elle ait de nourrir ses inclinations revêchea, vaines et un peu mutines.

Or, cela étant, il n'y a rien à craindre; sa promptitude naturelle est la cause de tout son mal; car elle anime sa vivacité, et sa vivacité anime sa promptitude. Partant vous lui direz de ma part que son soin principal soit à tenir son esprit dans la modestie, douceur et tranquillité, et que pour cela même elle alentisse toutes ses actions extérieures, son port, son pas, sa contenance, ses mains; et s'il lui plaît encore, un peu sa langue et son langage, et qu'elle ne trouve point étrange si cela ne se fait point en un instant : pour mettre un jeune cheval au pas, et l'assurer sous la selle et la bride, on emploie des années entières.

Mais voyez-vous, ma très-chère fille, vous lui êtes un peu trop sévère à la pauvre fille; il ne lui faut point tant faire de reproches, puisqu'elle est fille de bons desirs : dites-lui que, pour toute bronchardc qu'elle pourroit être, jamais elle ne s'étonne, ni ne se dépite contre soi-même; qu'elle regarde plutôt Notre Seigneur qui du haut du ciel la regarde, comme un père fait son enfant, qui encore tout foible a peine d'assurer ses pas, et lui dit : Tout bellement, mon enfant ; et s'il tombe l'encourage, disant: Il a sauté, il est bien sage; ne pleurez point ; puis s'approche et lui tend la main. Si cette fille est un enfant en humilité, et qu'elle sache bien qu'elle est enfant, elle ne s'étonnera point d'être tombée ; car elle ne tombera pas aussi d'en haut.

O Dieu, ma très-chère fille, si vous saviez combien mon cœur aime cette fille, et de quels yeux je la regarde dès ici à tous moments, vous auriez un grand soin d'elle, encore pour l'amour de moi, outre ce que vous lui êtes ; car vous m'aimez d'un amour qui est assez fort pour vous faire aimer tout ce que j'aime.

Quand le grand apôtre recommande à Philemon le pauvre garçon Onésime, et lui dit mille paroles si douces qu'elles ravissent d'amour : *Si tu m'aimes*, dit-il, *si tu m'as reçu dans ton cœur, reçois aussi mes entrailles* (1), appelant ainsi le

(1) On parloit alors de la fondation du monastere de la Visitation de Sainte-Marie, à Montferrand en Auvergne.

(1) Obsecro te pro meo filio, quem genui in vinculis, Onesimo, qui tibi aliquandò inutilis fuit, nunc autem et mihi et tibi utilis, quem remisi tibi. Tu autem illum ut mea viscera suscipe : quem ego volueram mecum detinere, ut pro te mihi ministraret in

pauvre cher Onésime, qui avoit fait un mauvais trait à Philemon, pour lequel Philémon étoit courroucé. O ma chère Philémone, ma fille, veux-je dire, si vous m'aimez, si vous m'avez reçu dedans votre cœur, recevez-y aussi ma chère fille Onésime, et la supportez, c'est-à-dire, recevez mes entrailles; car cette fille est en vérité cela pour notre Seigneur : et si quelquefois elle vous donne la peine, supportez-la suavement à ma considération; mais surtout à la considération de celui qui l'a tant aimée, que pour l'aller prendre dans son néant, où elle étoit, il s'est abaissé jusques à la mort, et la mort de la croix.

Et quant à vous, ma très-chère fille, comme n'aimerez-vous pas Dieu, qui vous aime tant? Quel témoignage de son amour, ma fille, en cet heureux trépas de ce bon père, auquel vous avez tant souhaité une telle fin! Certes, j'en suis ravi. Mille bénédictions sur votre cœur, ma chère fille, et sur toutes nos chères sœurs, et sur tout ce qui est à vous, en vous et pour vous : et j'y aurai donc ma bonne part, puisque je suis infiniment à vous en Jésus-Christ, et pour Jésus-Christ.

LETTRE CCCCLIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE DE LA VISITATION, A GRENOBLE.

Les religieuses de la Visitation peuvent recevoir chez elles de petites filles : à quelles conditions. Rang et fonctions de leurs associées, etc. Du grand office et du petit. Il n'y a pas de bien sans charge en ce monde.

16 mai 1620.

Ma très-chère fille, la fille de laquelle vous m'écrivez étant de telle conséquence, pourvu qu'elle eût environ douze ans, pourra être fort bien reçue. Il est vrai que ces jeunes gens donnent de la peine; mais que fera-t-on là? Je ne trouve point de bien sans charge en ce monde.

vinculis Evangelii : sine consilio autem tuo nihil volui facere, uti ne velut ex necessitate bonum tuum esset, sed voluntarium. Forsitan enim ideò discessit ad horam à te, ut æternum illum reciperes; jam non ut servum, sed pro servo charissimum fratrem, maximè mihi; quanto autem magis tibi, et in carne, et in Domino? Si ergò habes me socium, suscipe illum sicut me : si autem aliquid nocuit tibi, aut debet, hoc mihi imputa. Ego Paulus scripsi meâ manu; ego reddam, ut non dicam tibi, quod et te ipsum mihi debes : ita, frater. Ego te fruar in Domino : refice viscera mea in Domino. Confidens in obedientiâ tuâ scripsi tibi, sciens quoniam et super id quod dico facies. EPIST. AD PHILEM., v. 10 et seq.

Il faut tellement admettre nos volontés, que, ou elles ne prétendent point de commodité, ou, si elles en prétendent et désirent, elles s'accommodent aussi doucement aux incommodités, qui sont indubitablement attachées aux commodités. Nous n'avons point de vin sans lie en ce monde. Il faut donc balancer : est-il mieux qu'en notre jardin il y ait des épines pour y avoir des roses, ou de n'avoir point de roses pour n'avoir point d'épines? Si cette fille apporte plus de bien que de mal, il sera bon de la recevoir; si elle apporte plus de mal que de bien, il ne la faut pas recevoir.

Et à propos de petites filles, la sœur N. (Jeanne Marie, fille de madame la concierge), qui a été reçue si jeune, est malade d'une maladie douloureuse, et, comme dit M. N. (Grandis) (1), mortelle; car elle est pulmonique. Je la fus voir l'autre jour avec une incroyable consolation de voir une si douce indifférence à la mort et à la vie, une patience si suave, et un visage riant parmi une fièvre ardente, et beaucoup de peines, ne demandant pour toute consolation que de pouvoir faire la profession avant que de mourir.

Or, si vous recevez celle que vous dites, il est vrai qu'il ne la faut pas lier aux exercices; car cela la pourroit rebuter en cette si tendre jeunesse, qui ne peut encore savourer ce que c'est de l'esprit pour l'ordinaire.

Pour l'habit, il ne le lui faut pas; je ne pense pas qu'il le lui faille donner avant l'age, mais oui bien lui en procurer un fort simple, et une petite écharpe qu'elle tienne sur sa tête; en sorte qu'elle ressemble en quelque sorte à une religieuse, et sera bon qu'il soit ou noir ou tanné (2), sans ornement, comme j'ai vu à Saint-Paul de Milan, où il y avoit environ cent cinquante religieuses, et vingt ou vingt-cinq novices, et bien autant de pretendantes, qui y etoient en pension et attente; et celles-ci étoient toutes vêtues d'une même couleur bleue, et des voiles de même, et tout leur appareil égal. J'en dis de même pour la petite Lambert; et ce sera comme une petite préparation à l'habit, lequel ès filles bien disposées on peut bien donner quelques mois avant le temps, mais non pas la qualité de novices, comme on a fait à la sœur Jeanne-Marie : et toutefois il me semble qu'il ne le faille pas faire, sinon pour des occasions pressantes. Un petit habit tanné ou blanc, ou de la couleur que vous jugerez plus propre, avec un peu de forme approchant de celle de la religion, qui montreroit qu'elles sont en pretention et attendant l'âge, les pourroit contenter.

Que les filles aillent à Lyon, ou ailleurs, il

(1) Ce M. Grandis est un médecin
(2) Brun.

n'importe nullement; et ne vous en mettez point en peine. Quand vous serez en notre monastère (1), ses commodités feront leur attraction comme les autres, et les filles y viendront comme les colombes aux colombiers qui sont blancs. Cependant, ma très-chère fille, qui ne cherche que la gloire de Dieu la trouve dans la pauvreté comme dans les commodités. Ces bonnes filles n'aiment pas la pauvreté nécessiteuse, et nous, certes, n'en sommes pas non plus ravis d'amour. Laissez donc doucement et paisiblement aller à Lyon qui voudra; Dieu vous garde mieux que tout cela.

Vous m'excuserez, ma très-chère fille, j'espère que Dieu nous assistera, afin que le grand office ne soit jamais introduit en cette congrégation, et le pape même (2) en donna quelque instruction; et nonobstant cela (3), il est bon qu'il y ait des sœurs associées pour faire la charité à tout plein de personnes qui ne sauroient dire l'office, ou pour avoir la vue trop foible et basse, ou pour avoir manquement d'estomac (4), ou pour quelque autre infirmité.

C'est pourquoi l'on n'a pas marqué les exercices qu'il leur faut donner en lieu de l'office au chœur; car selon leur infirmité il les faut pourvoir. Si elles ont faute de vue, on leur peut donner des chapelets: si c'est infirmité d'estomac et non de vue, elles pourront dire les Heures; et la supérieure pourra disposer d'elles à quelque office non incompatible avec leur infirmité. Depuis peu j'ai lu la première constitution, où il est assez clairement dit que les sœurs associées, comme les domestiques, diront des *Pater* et *Ave* en lieu de l'office; c'est en la page 118 et 119. C'est pourquoi il ne sera nul besoin qu'elles disent les Heures : ains suffira qu'elles fassent ce qui est porté en l'article de cette constitution : et qu'au reste la supérieure les emploie selon qu'elle verra qu'elles pourront faire.

Il sera bon que notre mère de Lyon (5) passe à Grenoble pour vous voir; vous en recevrez de la consolation toutes deux : et ne vous mettez nullement en peine de cette petite touche que votre cœur en ressent; car cela n'est rien, et sert beaucoup pour nous faire humilier doucement, pour nous faire voir la misère de notre nature, et pour nous faire desirer parfaitement de vivre selon la grace, selon l'Évangile, selon l'esprit de notre Seigneur. Parlez-moi toujours hardiment; car je proteste devant Dieu et ses saints que je suis vôtre, ma très-chère et véritablement bien-aimée fille.

Je salue nos sœurs tendrement, et ces bonnes dames.

(1) Les religieuses de la Visitation de Grenoble habitoient alors une maison qui ne leur appartenoit point, en attendant qu'elles eussent un monastère.

(2) C'est-à-dire, le pape a marqué son intention là-dessus.

(3) C'est-à-dire, et nonobstant que vous disiez le petit office seulement, il est bon qu'il y ait des sœurs associées, etc.

(4) Qui les empêche de chanter au chœur.

(5) C'est la mère Favre qui alloit être supérieure à Montferrand, ville de la basse Auvergne, et laisser à sa place la mère de Blonay, supérieure.

LETTRE CCCCLV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DE FORAX, GENTILHOMME ORDINAIRE DE LA CHAMBRE DE M. LE DUC DE NEMOURS.

(Communiquée par M. le curé de S.-Louis en l'Isle.)

Le Saint donne à un de ses parents des nouvelles de sa famille.

Annecy, 2 juin 1620.

Monsieur mon très-cher frère, je ravis ce moment pour vous saluer très-humblement, et ma dame ma très-chère sœur ma fille, et vous affirmer que tout ce qui vous appartient ici se porte bien, et, comme je pense, encore à Turin, où, ainsi que je vois, notre commun frère (1) arrêtera encore un mois ou six semaines, afin de rendre quelque bon service à Madame (2) après son sacre, et que revenu ici je puisse aller là en sa place.

Ce porteur est toujours lui-même : si l'air de Paris pouvoit un peu mûrir son esprit, ce lui seroit un grand bonheur. Il m'a grandement vanté l'honneur qu'il dit avoir de votre bienveillance : ce seroit bien la plus avantageuse qualité qu'il pût posséder, si Monsieur lui fait du bien, et même il prétend, peut-être s'assujettira-t-il plus qu'il n'a fait jusqu'à présent à mieux vivre.

Voilà tout; car, pressé que je suis, je diffère d'écrire à la bonne mère de Chantal jusqu'à vendredi ou samedi, que je pourrai prendre plus de loisir. Que si vous avez agréable de lui faire savoir, elle en sera consolée. Aimez-moi toujours, s'il vous plaît, et vous en supplie très humblement, monsieur mon frère, et croyez qu'à jamais je serai votre très-humble, etc.

P. S. Je vous supplie de trouver bon que je salue en ce petit bout de lettre monsieur et mademoiselle Ronsolet.

(1) M. Jean François de Sales, frère du Saint, et évêque de Chalcédoine.

(2) Madame la princesse de Piémont.

LETTRE CCCCLVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE JEANNE-CHARLOTTE DE BRECHARD, SUPÉRIEURE DE LA VISITATION A MOULINS.

(Tirée du monast. de la Visitat. de la ville du Mans.)

Le saint prélat donne à la mère de Brechard, qui étoit supérieure du monastère de Sainte-Marie à Moulins, étant choisie pour fonder un autre monastère de son ordre à Nevers, avis de quelques mesures qu'il y avoit à prendre pour les obédiences et le transport des sœurs.

Annecy, 9 juin 1620.

Ainsi que ces bons pères me venoient dire adieu, j'ai reçu votre lettre, ma très-chère fille, du 22 mai, à laquelle je réponds vitement.

L'obédience de monseigneur de Lyon suffira pour toutes, puisque vous êtes sous sa direction et autorité maintenant : car, quant à mon consentement, vous l'avez déjà. Nous ferons partir nos sœurs au plus tôt, mais non pas à l'aventure aitôt que vous desireriez ; car, nous n'en voudrions pas faire deux troupes, et il en faut pour Paris et Orléans encore ; mais vous serez si proches, que quand vous seriez contraintes de partir avant l'arrivée de celle qu'on y enverra pour Moulins, vous la pouvez bien instruire, outre que ma sœur du Chatelut soutiendra bien pour un peu.

J'écrirai pour monsieur le général, sitôt que je pourrai, et au moins par la sœur qui ira là, laquelle nous voudrions être grandement excellente : mais il est malaisé d'en trouver de telles. Je serai bien en peine si monsieur le maréchal de Saint Gérau m'écrit, ce qu'il n'a pas fait jusques à présent. Dieu me donnera la réponse, s'il lui plaît.

Les règles sont imprimées à Lyon, et crois que nos sœurs de Lyon en ont quantité de copies. Il y a mille fautes, et surtout celle de la fin, où en lieu d'Approbation, on a mis Épilogue. Encore qu'ès règles de S. Augustin il y en ait qui ne sont pas pour ce temps, il n'y a point de danger de les lire, taut pour la revérence du saint que pour les bonnes consequences qu'on en peut tirer.

S'il est possible, faites-vous porter en carosse jusqu'à la porte de votre monastère à Nevers ; et quoiqu'on vous aille au rencontre, ne descendez pas, et vous excusez sur ce que la barque sur l'eau, ou le carosse sur la terre, sont vos monastères portatifs. Je ne crois pas qu'on y veuille faire de cérémonies ; mais si on le veut, vous ferez la guerre à l'œil, et l'esprit de conseil vous enseignera ce qui sera requis.

Je vous enverrai le formulaire de la reception au noviciat, par la première commodite.

O ma fille ! il n'y a point moyen d'ecrire davantage, non pas même à ma chère grande fille de Paris (1) ; à laquelle néanmoins je dis ici qu'il faut qu'elle ne désire plus la profession avant l'année, parce que cela est impossible. Elle sera assez professe, puisqu'elle sera si dévote et résignee, comme j'espère, et que par son entremise tant de filles parviendront à la véritable devotion.

LETTRE CCCCLVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. COUSSELET, SECRÉTAIRE DU ROI ET DE M. LE DUC DE NEMOURS.

(Tirée du monast. de la Visitat. de la ville du Mans.)

Il lui recommande quelques affaires. Il l'assure ensuite qu'il ne tiendra pas à lui qu'une fille à laquelle cette personne s'intéressoit ne soit reçue dans le monastère de Moulins.

Annecy, 11 juin 1620.

Monsieur, avec un extrême sentiment d'obligation, je vous rends graces du soin que vous avez eu des affaires dont j'avois supplié monseigneur de Nemours, et en espère bonne issue, si sa grandeur en croit son conseil de deçà ; car elles sont toutes très-justes, et selon Dieu. Ainsi, quant à celles de monsieur de Vallon, il n'y a point de difficulté qu'il n'y ait obligation de conscience à faire réparer le tort qu'on lui a fait très-manifestement. Après donc que ces messieurs les officiers auront deliberé sur l'avis qu'ils en doiveut donner, je ferai une recharge de supplication à sa grandeur.

Nous sommes parmi le passage des Espagnoles, pendant lequel M. le marquis de Lans en avoit donné la charge à M. de Montboux : mais sur les remontrances que ces messieurs du conseil ont faites, il a révoqué cette charge, et l'a laissée audit conseil, et nommément à son frère de Torens, qui, en qualité de chevalier dudit conseil, et officier de Monseigneur, en a présentement la garde. Voilà nos nouvelles.

La supérieure de Sainte-Marie de Moulins (2) m'écrivit il y a quelque temps, que ce n'étoit pas pour aucune incommodité corporelle que la nièce que je lui avois tant recommandée lui sembloit ne devoir pas être retenue, ains pour l'extrême aversion qu'elle avoit à tous les exercices de religion, laquelle aversion elle ne vouloit nullement surmonter, ains s'y laissoit tout-à-fait aller. De-

(1) C'est-à-dire qui étoit venue de Paris demeurer avec la mère de Brechard. *Voyez* la lettre datée vers le 8 août 1619.

(2) La mere de Brechard.

puis elle ne m'en a point ecrit ; et pour moi, j'ai recommandé cette fille, en sorte qu'à mon avis rien que l'impossibilité ne la fera renvoyer.

J'écris à madame de Chantal, qui en ayant appris plus de particularités, me les fera savoir, afin que si on peut trouver quelque remède, on le fasse. Certes, j'appréhenderois plus cent fois votre déplaisir que le mien propre ; car je suis parfaitement tout dédié à votre bienveillance, et à celle de mademoiselle ma fille, à laquelle je n'ecrirai pas pour cette fois, puisque j'ai déjà trop retenu ce porteur, qui devoit partir hier matin, si j'eusse pu écrire : mais vous croirez tous deux, je vous en supplie, que vous ne sauriez jamais rencontrer une ame qui vous honore plus passionnément et constamment que moi, qui suis, monsieur, votre très-humble, etc.

A ma fille Florence mille benedictions.

Je vous supplie, monsieur, d'assurer M. Le Fèvre que je l'honore de tout mon cœur, et suis son serviteur, comme aussi de prier monsieur et madame de Forax qu'ils me favorisent toujours de leur bienveillance ; car d'écrire, il n'y a plus de moyen.

LETTRE CCCCLVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Moyens pour ne point offenser Dieu par le plaisir de la chasse.

Annecy, 20 juin 1620.

Vous voyez, ma très-chère fille, de quelle confiance j'use envers vous. Je ne vous ai point ecrit depuis votre depart, parce que je n'ai su bonnement le faire ; et je ne vous en fais point d'excuse, parce que vous êtes véritablement et de plus en plus ma plus que très-chère fille. Dieu soit loué de quoi votre retour s'est fait bien doucement, et que vous avez trouvé monsieur votre mari tout alègre. Certes, cette céleste providence du Père céleste traite avec suavité les enfants de son cœur, et de temps en temps mêle des douceurs favorables parmi les amertumes fructueuses avec lesquelles il les fait mériter.

M. Michel me demandoit ce que j'avois ecrit à M. Le Grand sur le sujet de la chasse : mais, ma très-chère fille, ce ne fut qu'un article par lequel je lui disois qu'il y avoit trois lois selon lesquelles il se falloit gouverner, pour ne point offenser Dieu en la chasse.

La première, de ne point endommager le prochain, n'étant pas raisonnable que qui que ce soit prenne sa récréation aux dépens d'autrui, et surtout en foulant le pauvre paysan, dejà assez martyrisé d'ailleurs, et duquel nous ne devons mépriser le travail ni la condition.

La seconde, de ne point employer à la chasse le temps des fêtes signalées, èsquelles on doit servir Dieu ; et surtout prendre garde de ne point laisser pour cet exercice la sainte messe ès jours de commandement.

La troisième, de ne point y employer trop de moyens : car toutes les recreations se rendent blamables, quand on les fait avec profusion.

Je ne me souviens pas du reste. En somme, la discrétion doit régner partout.

Or sus, ma très-chère fille, Dieu soit à jamais au milieu de votre cœur, pour unir toutes vos affections à son saint amour. Amen.

Ainsi, a-t-il, je vous assure, mis en mon esprit une très-invariable et tout-à-fait entière affection pour le vôtre, que je chéris incessamment, priant Dieu qu'il le comble de bénediction. Ainsi soit-il, ma très-chere et toujours plus très-chere fille.

LETTRE CCCCLIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADEMOISELLE DE TRAVES.

(Tirée du monast. de la Visitat. de la ville de Caen.)

Le Saint lève deux scrupules qu'avoit la personne à qui il écrit : l'un de la crainte d'avoir fait un mensonge, l'autre de communier sans avoir entendu la messe auparavant.

4 juillet 1620.

C'est la vérité, que non-seulement vous êtes ma très-chère fille, mais c'est la vérité aussi que tous les jours vous l'êtes davantage en mon ressentiment. Et Dieu soit loué, de ce que non-seulement il a créé en mon ame une affection véritablement plus que paternelle, mais de ce qu'il a mis dans votre cœur l'assurance que vous en devez avoir. Et certes, ma très-chère fille, quand en m'écrivant vous me dites parfois, votre très-chère fille vous chérit, et que vous me parlez en cette qualité, je confesse que j'en reçois un contentement admirable. Croyez-le, et dites-le bien, je vous supplie, que vous êtes très-assurément ma très-chère fille, et n'en doutez jamais.

Ce que vous dites, pour sauver un peu de bien temporel, ne fut pas un mensonge, ains seulement une inadvertance ; de sorte que tout au plus ce ne peut être qu'un péché véniel ; et comme vous m'ecrivez, encore y a-t-il apparence qu'il n'y en eut point du tout, puisqu'il ne s'en suivit aucune injustice contre le prochain.

Ne faites nul scrupule, ni petit ni grand, de communier avant que d'avoir ouï la sainte messe,

et surtout quand il y aura une si bonne cause que celle que vous m'écrivez, et quand il n'y en auroit point, encore n'y auroit il pas seulement une véritable ombre de péché.

Et tenez votre ame toujours en vos mains, ma très-chère fille, pour la bien conserver à celui qui, vous l'ayant rachetée, mérite seul de la posséder. Qu'il soit à jamais béni. Amen. Certes, je suis très-parfaitement vôtre en lui, et votre très-humble serviteur, et à la très-chère sœur, et à toute votre maison.

LETTRE CCCCLX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Le Saint l'exhorte à l'attention sur elle-même.

9 juillet 1620.

Ce m'est toujours bien de la consolation, ma très-chère fille, de savoir que votre cœur ne se départ point de ses résolutions, encore que souvent il se relâche à des immortifications; car j'espère qu'à force de s'humilier parmi les signes de son imperfection, il réparera les défauts qu'elle lui apporte.

Ma très-chère fille, la condition de votre esprit requiert que vous en ayez un grand soin, à cause de cette liberté et promptitude qu'il a, non-seulement à penser et à vouloir, mais à déclarer ses mouvements.

Or sus, vous l'aurez, je m'assure, ce soin-là: car vous aspirez de plus en plus à la parfaite union avec Dieu, et ce désir vous pressera d'être de plus en plus exacte en l'observance des vertus qui sont requises pour le contenter, entre lesquelles la paix, la douceur, l'humilité et l'attention à soi-même tiennent les premiers rangs: et je prie sa divine majesté, ma très-chère fille, qu'elle vous comble de sa dilection; et je suis parfaitement votre, etc.

LETTRE CCCCLXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE DE BRECHARD, SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE DE LA VISITATION DE MOULINS.

Avis sur des difficultés arrivées pour la fondation du monastère de son ordre à Nevers. Il faut vouloir Dieu absolument et invariablement; et quant aux moyens de le servir, il les faut vouloir paisiblement et foiblement..

26 juillet 1620.

Je n'avois garde de deviner que cette difficulté dût jamais arriver pour la fondation de Nevers, ma très-chère fille, car quelle conséquence y a-t-il? Une fille est à Moulins; il faut donc qu'elle et ses moyens y demeurent. Mais ceux qui la font, sont dignes de si grand respect, et ont tant de mérite sur votre maison, et sur toute la congrégation, et ont tant de bon zèle et de piété, qu'encore à la rigueur elle ne soit pas bien forte, il faut, ce me semble, la faire valoir pour une partie, selon l'avis du révérend père recteur, qui, comme m'écrit mademoiselle Du Tertre, estime que la moitié suffira pour commencer la fondation, et l'autre moitié pour bien accommoder la maison de Moulins.

Reste la difficulté de votre personne et de celle de cette chère fille; car je vois aussi la grande affection que M. le maréchal [de Saint-Géran (1)] et madame la maréchal ont que vous vous arrêtiez, et elle aussi, à Moulins. Il faut que je le confesse, que je vois que cette affaire se prend d'un biais, que j'appréhende de dire mon sentiment; je le fais néanmoins, et dis qu'il seroit à propos que vous; qui avez traité, et qui êtes connue, menassiez ma sœur P. Hiéronyme à Nevers, et l'y établissiez le mieux que vous pourriez pour le séjour d'un mois ou deux: et quand je dis que vous y allassiez, j'entends aussi parler de mademoiselle Du Tertre, ma fille, laquelle je sais être inséparable avec vous.

Or, je présuppose que ces messieurs prennent confiance à la parole que vous leur donnerez de revenir infailliblement, et de ramener mademoiselle Du Tertre; que s'ils ne le veulent pas, il faudra envoyer ma sœur P. Hiéronyme, avec deux ou trois qu'elle choisiroit, et faire le mieux qu'on pourroit, pourvu qu'on fît le partage sus écrit; car ma sœur P. Hiéronyme a assez de courage et de capacité de bien faire, moyennant la grace de Dieu, pour réussir en cette entreprise.

Je vous assure, ma très-chère fille, que cette difficulté ne m'a point tant fâché, que pour le déplaisir que je sais que vous en avez eu, sur le sujet duquel il faut que je vous dise que vous lisiez un peu le chapitre de la patience de Philotée (2), où vous verrez que la piqûre des mouches à miel est plus douloureuse que celle des autres mouches. Les entreprises que les amis font sur notre liberté, sont merveilleusement fâcheuses; mais enfin il les faut supporter, puis porter, et enfin aimer comme de chères contradictions.

Certes, il ne faut vouloir que Dieu absolument, invariablement, inviolablement; mais les moyens de le servir, il ne les faut vouloir que doucement

(1) Jean-François de La Guiche, comte de La Palisse, sieur de S. Géran, chevalier des ordres du roi, maréchal de France et gouverneur du Bourbonnois.

(2) C'est-à-dire de l'*Introduction à la vie dévote*.

et foiblement, afin que si on nous empêche en l'emploite d'iceux, nous ne soyons pas grandement secoués. Il faut peu vouloir, et petitement tout ce qui n'est pas Dieu. Or sus, prenez courage : si le père recteur et moi sommes crus, selon ce que j'ai dit ci-dessus, tout n'en ira que mieux. Vous souvenez-vous de la fondation de cette maison d'ici? Elle fut faite comme celle du monde, de rien du tout, et maintenant on a dépensé près de seize mille ducatons (1) ès bâtiments, et jamais fille n'en bailla mille que ma sœur Favre.

Nevers sera une maison bénite, et sa fondation ferme et solide, puisqu'elle a été agitée. Mais si d'aventure ces messieurs de Moulins ne vouloient pas entendre au parti duquel le père recteur et moi sommes d'avis, que feroit-on? O certes, je ne me puis pas imaginer cela : mais en ce cas, il faudroit avoir bien soin de notre sœur P. Hiéronyme et de sa compagnie, et avertir notre mère, qui peut-être a quelque autre fondation par les mains, où elle pourroit être employée. Si moins, on nous la renverra quand le temps sera un peu plus propre.

Et en tous événements il faut demeurer en paix dans la volonté de Dieu, pour laquelle la nôtre est faite. Je salue de tout mon cœur cette chère sœur P. Hiéronyme, et la sœur Françoise-Jacqueline, et toutes nos cheres sœurs.

En somme, bienheureux sont ceux qui ne font pas leurs volontés en terre; car Dieu la fera là-haut au Ciel. Je suis infiniment vôtre, ma très-chère fille, et vous souhaite mille bénédictions. Saluez, je vous supplie, le révérend père recteur.

LETTRE CCCCLXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADEMOISELLE DU TERTRE, A SAINTE-MARIE, A MOULINS.

(Tirée de la communauté de S. Fr. de Sales, à Paris.)

Le Saint la prie de le justifier du soupçon qu'il lui eût conseillé de donner son bien pour la fondation d'un nouveau monastère de Sainte-Marie à Nevers, où elle se vouloit donner à Dieu, au préjudice de celui de Moulins. Il l'engage à donner moitié à l'un et moitié à l'autre, et lui laisse le choix de celui qu'elle voudroit des deux pour sa demeure.

27 juillet 1620.

Je crois fort sûrement, ma très-chère fille, que vous témoignerez partout en faveur de la vérité, que, par mille désirs que j'ai eus de rendre du service et de la consolation à votre ame, je ne me suis jamais mêlé de savoir quels étoient vos moyens temporels, ni ne vous ai jamais incitée de les employer pour la maison de Sainte-Marie; que vous avez engagé votre ame pour la fondation d'un monastère à Nevers : ç'a été tout-à-fait sans m'en communiquer, sinon après que vous en eûtes contracté la sainte obligation.

Certes, je ne voudrois nullement être en estime d'un homme qui attire l'argent et l'or, non pas même pour les œuvres pies; car je ne suis pas appelé à cela. Je ne sais donc comment on a pu penser que je vous ai adressée à Moulins en considération des commodités que vous avez, et que ce soit injustice de les divertir ailleurs. Mais il me suffit de vous avoir dit ces quatre paroles pour justifier le consentement que j'avois donné à votre dessein pour Nevers : en quoi il me semble que je n'ai rien commis digne de censure.

Or maintenant, ma très-chère fille, je vois les ardents désirs de M. le maréchal et de madame la maréchale de Saint-Géran, et encore de M. de Palière et de monsieur de la ville de Moulins, dont le zele est digne de mille louanges, et le vôtre de toute sorte de respect. Si vous n'étiez pas obligée par vœu, j'aurois bientôt donné mon avis; mais la considération de votre vœu me fait adhérer au conseil du révérend père recteur, qui porte, comme vous m'écrivez, que vous fassiez l'un, et ne laissiez pas l'autre; puisque, comme il est présupposé, il y a suffisamment pour aider puissamment la fondation de la maison de Nevers, et pour appuyer et secourir celle de Moulins, en quoi votre conscience demeurera dans son accoiso sur la plus grande gloire de Dieu, qui reviendra de ce partage, par le moyen duquel vous servirez Dieu au monastère dans lequel vous demeurerez, en votre propre personne et par vos propres actions, et en celui où vous ne serez pas, en la personne des sœurs qui par vos moyens y seront assemblées.

Voila tout ce que je vous puis dire, ma très-chère fille : je demeure au reste plein d'une sainte satisfaction; et s'il m'est permis de le dire, tout glorieux de quoi on m'estime si fort que vous fassiez des merveilles en piété; et d'autant plus que c'est madame la maréchale de Saint-Géran, qui est, graces à Dieu, savante en ce saint métier : car je crois que vous ne doutez pas que la très-sincère et immuable dilection que notre Seigneur m'a donnée pour votre ame, ne me fasse aimer, chérir et sentir très-passionnement votre établissement et progrès au saint service de sa divine majesté. Continuez, ma très-chère fille, croissez tous les jours en humilité d'un cœur pur,

(1) Le ducaton valoit environ sept francs de la monnoie actuelle (exactement 6 fr. 70 c.).

et recommandez souvent à cette celeste bonté celui qui vous recommande incessamment à elle, et qui est à jamais, ma très chère fille, votre, etc.

LETTRE CCCCLXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL, A PARIS.

(Tirée du monastère de la ville de Salins.)

Le Saint lui parle de diverses affaires temporelles et spirituelles.

7 août 1620.

Si celui qui doit porter ces lettres, part, comme il dit, demain, de grand matin, certes, ma pauvre très-chère mère, il n'y a pas moyen de vous envoyer les constitutions, jusqu'à la semaine suivante: car il faut que je les revoie, ayant déjà dès le commencement trouvé des fautes en l'écriture. Or, je vous les enverrai, ou par cette commodité, si le porteur retarde un jour de plus, ou par la fine première qui se présentera, laquelle sera bientôt. Or, ce sera à vous de voir si on les fera imprimer à Paris ou à Lyon.

De Rome je n'ai encore nulles nouvelles: dès le depart de M. Michel, j'en attends tous les jours; mais les choses iront avec tant de tardivete, que si je me croyois moi-même, je ferois ce que ceux qui y sont, et qui entendent les affaires, disent de nous, et particulièrement de moi; nous importunons à force de demander des choses que nous pouvons faire sans les demander; et néanmoins puisque nous les demandons, il faut souffrir de ne les point avoir, que sous les conditions ordinaires de ceux qui les expédient. Or sus, puisque toutefois nous sommes en ce train, nous ne devons rien oublier pour obtenir, et nous n'oublierons rien, Dieu aidant.

Je suis bien marri de quoi notre fille a perdu son fils, et ne laisse pas d'espérer qu'elle portera plus heureusement ceux que Dieu lui donnera ci-après.

Quand il sera temps de vous envoyer un ecclésiastique pour vous accompagner au retour, vous m'avertirez, et je vous enverrai ou M. Michel, ou M. Rollaud, qui a une affaire par delà, laquelle il pourra peut-être bien faire en ce temps-là, et vous servira bien au voyage pour tout le temps que vous désireriez, puisqu'il n'est plus chanoine de Notre-Dame, ayant quitté cette place pour avoir plus de commodité de faire ce que je desirerois de lui; mais il ne faut point encore faire bruit de ceci.

Nous attendons le révérend père Juste (1) pour saint Laurent, et nous saurons ce que l'on devra attendre du monastère de Turin, et en cas qu'on n'y aille, ou du moins sitôt, on pourra laisser notre grande fille (1) à Monferrand, ou l'employer ailleurs, s'il se trouve expédient.

Ces deux grandes filles de Montferrand et d'Orléans sont un peu de l'humeur de leur père; elles sont un peu penchantes à la condescendance, et complaisantes au parloir; mais il sera aise de les modérer en bonne partie, car du tout il n'y a pas moyen. M. de Chalcédoine (2) m'a corrigé de ce côté-là, et nous vivons avec plus de règle. Mais il m'échappe toujours de faire quelque faute; et, bien que ce soit peu, néanmoins mes vieilles habitudes m'étant imputées, on me compte une faute pour trois.

Ma très-chère mère, si vous connoissiez qu'il fût plus utile que vous demeurassiez là encore quelque temps, quoique mes sens y répugnent, ne laissez pas d'y demeurer doucement. Car je me plais à gourmander cet homme extérieur, et j'appelle homme extérieur mon esprit même en tant qu'il suit ses inclinations naturelles. Or, je dis ceci, par ce que vous me dites dans votre dernière lettre.

Sitôt que nous aurons des nouvelles de Dijon, je vous en avertirai, et je ne doute que ce sera pour une maison, parce que le père Arviset, jesuite, me dit à Lyon que cela se traitoit encore.

J'ai reçu votre lettre, et je trouve que notre monseigneur l'archevêque est fort bien récompense; Dieu veuille que les habitants de Bourges le soient aussi, et je l'espère, puisque celui qui succède est si capable, et homme de bien; mais je ne sais si c'est le pénitencier de Bourges ou celui de Paris. Je vous supplie, ma chère mère, de bien chèrement saluer ce cher archevêque, qui sera toujours mon archevêque, nonobstant qu'il quitte son archevêché, et que j'en aie un autre à venir. Je suis, ma très-chère mère, et suis toujours plus entièrement, plus invariablement, et plus parfaitement vôtre, et toujours plus incomparablement.

Je suis de l'avis de P. Binet, pour notre sœur de Gouffier, et néanmoins je voudrois bien regagner son cœur; car il me semble qu'elle n'en trouvera pas un qui soit plus pour elle que le mien, et il n'est pas bon d'abandonner les amitiés que Dieu seul nous avoit données; et je me souviens toujours que cette fille couroit un jour si justement à la dilection de Dieu et depouillement de soi-même, que je suis tout etonné de voir qu'elle

(1) Le père Juste Guérin, barnabite.

(1) La mère Favre.

(2) Jean-François de Sales, évêque de Chalcédoine, qui fut ensuite successeur du Saint.

se soit revêtue de rechef d'elle-même, et si fortement. Oh! plût à Dieu que jamais elle ne fût partie d'ici; Dieu eût bien trouvé d'autres moyens pour ériger la maison de Moulins et de Paris. Toutefois je me reprends, et dis que Dieu a tout bien fait et a tout bien permis, et j'espère que comme sans nous il nous avoit donné cette fille, sans nous aussi il nous la redonnera, si tel est son bon plaisir; mais de l'inviter à revenir, il ne le faut pas faire, si Dieu ne nous fait expressément connoître qu'il le veuille; il lui faut laisser faire ce coup purement à lui, selon sa divine providence.

Hélas! je pourrois écrire à ma toujours plus chère fille M. de Port-Royal, et il n'y a pas moyen, non plus que de vous envoyer les constitutions: ce sera au premier jour. Oh! que j'ai le cœur affligé sur la nouvelle du trépas du M. de Termes!

LETTRE CCCCLXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Le Saint approuve la pratique de cette supérieure, qui, consultée fort souvent par des femmes mariées sur les devoirs de l'état, les renvoyoit toutes à l'*Introduction à la vie dévote*.

1er octobro 1620.

Je me ressouviens, ma très-chère fille, que vous m'écrivîtes une fois que messieurs les confesseurs de ce pays-là vous renvoyoient les femmes, afin de les éclaircir, par votre entremise, des difficultés et scrupules qu'elles avoient ès choses secrètes de leur vocation. Ma très chère fille, vous faites bien de les renvoyer à l'*Introduction*, où je déclare suffisamment tout cela, en sorte que si elles le veulent considérer, pour peu qu'on les aide, si elles sont si rudes et si simples qu'elles ne l'entendent pas, elles le pourront utilement; car votre vocation et la qualité de fille ne vous permettent pas de leur rendre service en autre façon.

Je vous enverrai la copie du bref par lequel notre congrégation est etablie en titre de religion. J'ai prêché ce soir au couvent des carmélites de cette ville. O Dieu soit béni, qu'étant toutes filles et servantes de la mère de Dieu, quoiqu'elles soient grandes et vous petites, vos cœurs soient unis pour sa sainte dilection que cette sacrée mère verse dans le cœur de toutes les sœurs. Soyez toujours courageuse, ma très-chère fille; et vivez toute en celui pour lequel et par lequel vous êtes creée et baptisée, et élevée à cette sublime dignité d'épouse de Jésus-Christ. Votre plus humble, etc.

LETTRE CCCCLXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le Saint la console sur la maladie de son mari. Il souhaite qu'elle soit avantageuse au salut de l'un et de l'autre.

23 octobre 1620.

Certes, ma très-chère fille, j'aimerois volontiers les maladies de monsieur votre cher mari, si la charité me le permettoit, parce qu'à mon avis elles vous sont utiles pour la mortification de vos affections et sentiments. Or sus, laissons cela à discerner à la céleste et éternelle providence de notre Seigneur, si elles sont pour le bien de votre ame ou pour celui de la sienne, toutes deux exercées qu'elles sont par ce moyen en la sainte patience. O ma fille! que le monde appelle souventefois bien ce qui est mal, et encore plus souvent mal ce qui est bien (1)! Cependant, puisque cette souveraine bonté qui veut nos travaux, veut que néanmoins nous lui en demandions la délivrance, je la supplie de tout mon cœur qu'elle redonne une bonne et longue santé à ce cher mari, et une très-bonne et très-éternelle sainteté à ma très-chère fille, afin qu'elle marche fortement et ardemment dans le chemin de la vraie et vivante devotion.

J'écris à la mère (2) de la Visitation. En somme, graces à Dieu, il y a mal de tous côtes; mais mal qui est un grand bien, comme j'espère. A jamais le bon plaisir de sa divine majesté soit notre plaisir et notre consolation ès adversités qui nous arriveront! Amen.

LETTRE CCCCLXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE PAULE-HIÉRONYME, SUPÉRIEURE A NEVERS.

(Tirée de la congrégation du collége de Louis-le-Grand, à Paris.)

Le Saint prescrit à cette supérieure quelques conditions pour la réception des filles (3).

2 novembre 1620.

TEXTE.

Ce n'est ici qu'une lettre d'attente, ma très-chère fille, pour seulement vous dire qu'au pre-

(1) Vos qui dicitis malum bonum, et bonum malum. Is., c. v, v. 20.

(2) Madame de Chantal.

(3) Cette lettre étant rongée en plusieurs endroits à cause de son ancienneté, et en d'autres coupée

mier jour je répondrai par le menu à toutes celles que vous m'avez fait la consolation de m'écrire jusqu'alors. Vous pourrez cependant répondre à monseigneur l'évêque que ces bonnes filles de Moulins, comme vous aussi, n'êtes là que pour faire le service de la fondation, et que, quand le monastère sera établi, vous pourrez.... en vos maisons de profession, ou rece... et que partant il ne faut rien demander pour ces... là à la maison de Moulins, qui demeure oblig.... recevoir quand elles retourneront... Il semble qu'il n'est pas... notre sœur M. Aimée de Morville, ainsi qu'elle-même laisse librement les dix mille francs.

Tenez votre courage hautement relevé, et saintement humilié en Dieu, ma très-chère fille.

Certes, ces filles si ineptes ne doivent point être reçues à profession, et quand on les reconnoît telles avant la réception à l'habit, elles ne doivent point y être admises. Mais je vous dirai cela en détail.

Vous pourrez employer les sœurs qui doivent être domestiques, et qui ne sont point vêtues, au service du dehors, par lequel elles méritent toujours davantage leur réception future à l'habit.

Je vous remercie de vos beaux bréviaires, et enverrai les miens vieux à la première commodité. Ma très-chère fille, je suis très-parfaitement tout-à-fait vôtre, et comme à ma chère fille... et comme à ma sœur Marie-Aimée.

Ce n'est ici qu'une lettre d'attente, ma très-chère fille, pour vous dire seulement qu'au premier jour je repondrai en particulier à toutes celles que vous m'avez écrites jusqu'à présent, et dont j'ai reçu une grande consolation. Vous pourrez cependant répondre à monseigneur l'évêque que ces bonnes filles de Moulins, aussi bien que vous, n'êtes là que pour faire le bien de la fondation, et que, quand le monastère sera établi, il vous sera libre de retourner en vos maisons de profession; que par conséquent il ne faut rien demander pour ces filles à la maison de Moulins, qui demeure obligée à les recevoir quand elles retourneront.

Il me semble aussi qu'il n'est pas convenable de presser notre sœur Marie-Aimée de Morville, puisqu'elle laisse d'elle-même et librement les dix mille francs.

Ne laissez point abattre votre courage, ma très-chère fille, mais soutenez-le par une ferme confiance en Dieu et par la sainte humilité.

A l'égard des filles qui sont ineptes, assurément elles ne doivent point être reçues à la profession; et quand on les connoît telles avant qu'elles soient admises à la vêture, il ne faut point les y admettre. Mais je vous dirai cela en détail.

Vous pouvez employer au service du dehors les sœurs qui doivent être domestiques, et qui n'ont pas encore pris l'habit, en quoi elles mériteront de plus en plus qu'on leur accorde cette grace par la suite.

Je vous remercie de vos beaux bréviaires: je vous enverrai mes vieux a la première commodité. Ma très-chère fille, je suis très-parfaitement tout à vous, comme à ma très-chère fille N. et à ma sœur Marie-Aimée.

par des plis, on a cru devoir remplir les lacunes par des conjectures; mais cependant on présente cette lettre en deux parties: dans l'une on la verra telle qu'elle est, et dans l'autre telle qu'on l'a traduite.

LETTRE CCCCLXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE PAULE-HIÉRONYME, SUPÉRIEURE A NEVERS.

Les religieuses qui vont faire des fondations doivent y aller sans aucune inquiétude sur leur retour. Avis sur l'usage qu'elles peuvent faire des tourières, faute de sœurs converses. Le sentiment des tentations doit être méprisé s'il n'y a point de consentement. Importance de la clôture; à quelles conditions on doit recevoir des filles; il ne faut pas communiquer indiscrètement les constitutions aux séculiers. Respect dû aux évêques. Avis sur la réception des personnes difformes, riches et pauvres; sur les associées, sur des choses de bienséance. On ne doit pas se hâter de recevoir des sujets, ni trop entreprendre, mais agir en tout avec prudence.

15 novembre 1620.

Ma très-chère fille, il n'y a nul mal de demander aux novices comment elles se portent: mais quand elles marquent des maux de nulle conséquence, il ne faut pas les attendrir, ains seulement leur dire: « Vous serez bientôt guéries, Dieu aidant; » puisqu'à la vérité le sexe est merveilleusement enclin à se plaindre ou à désirer d'être plaint, et c'est la vérité que ces tendretés prennent leur source de paresse et amour-propre. O mon Dieu! que S. Bernard dit une chose étrange et remarquable des religieux malades! Mais je vous la dirai un jour. Vous avez donc fait grandement bien pour la fille N., trop amie de soi-même, de l'exercer et occuper extérieurement.

Ma chère fille, il ne faut pas que vous autres qui fondez des maisons, fassiez ces pensées, si vous reviendrez ou non, avant qu'il en soit temps. Or, il n'en est pas temps au commencement de votre besogne. *Ecoute, ma fille, et considère, et abaisse ton oreille, et oublie ta maison; et le roi*

te désirera, car il est ton Dieu (1); c'est-à-dire, il te fera reine, car il est bon. Faites bien ainsi : bandez tout-à-fait votre esprit avec fidélité et douceur à une magnanimité et force particulière.

Servez-vous à ce commencement des sœurs domestiqurs de dehors (2), et cependant elles demeureront en leur habit modestement séculier. Nous n'avons point encore pensé s'il faudra les garder une année ici; mais nous y penserons bientôt.

Vous avez bien fait touchant ce sentiment, puisqu'il n'y avoit nul consentement ni arrêt volontaire : cela doit être négligé et méprisé, sinon qu'il y eût quelque violence tout-à-fait extraordinaire.

Je trouve bon l'avis donné à notre sœur de Lyon, sur la réception d'une fille tout-à-fait bonne, et nullement fantasque, ni bigearre, mais d'un esprit tout-à-fait grossier. Il ne faut pas remplir la maison de telles filles; mais prenez celle-là, car il se trouve si peu de personnes en ce sexe sans fantaisie et malice et bigearrerie, que quand on en trouve on les doit recueillir.

Je dis ceci pour ma très-chère fille N., que j'aime cordialement. Si quelquefois elle est difficile à traiter en ses incommodités corporelles, petit à petit cela passera : l'esprit humain fait tant de détours sans que nous y pensions, qu'il ne se peut qu'il ne fasse des mines; celui pourtant qui en fait le moins est le meilleur.

Il n'y a nul danger, ains il est expédient de faire dextrement bien concevoir au père spirituel l'importance de la constitution de la clôture, toute tirée du saint concile de Trente; et de même à monseigneur l'évêque. Il ne faut pas donner promesse à point de filles de les recevoir, sinon en cette façon : « Nous vous recevons en ce qui vous regarde, mais il faut que monseigneur l'évêque le trouve bon; » et faut toujours conférer avec le père spirituel, car il saura toujours bien les défauts, s'il y en a.

Il faut éviter de prêter vos constitutions, en disant qu'à la première impression beaucoup de fautes se sont glissées, pour la hâte de ceux qui les ont transcrites, que l'on corrige, et que bientôt on les fera imprimer, et qu'alors vous les communiquerez volontiers. Mais les personnes étant discrètes et de condition, en les avertissant de ce défaut, qui à la vérité est grand, vous pourrez, selon votre prudence, les prêter.

(1) Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam; et obliviscere populum tuum, et domum patris tui : et concupiscet rex decorem tuum; quoniam ipse est Deus tuus. Ps. XLIV, v. 11.

(2) C'est-à-dire les tourières.

Il ne vous faut pas laisser peindre, si monseigneur l'évêque ne le demande, ou votre père spirituel, auquel vous pourrez obéir en cela, comme ès autres choses indifférentes, c'est-à-dire qui ne sont pas contre votre institut. J'en dis de même des autres sœurs, auxquelles il faut pourtant bien donner des remèdes contre la vanité, de laquelle toutefois il n'y a pas grand sujet d'être peint sur de la toile, puisqu'il n'y en doit point avoir d'être peints en notre personne à l'image de Dieu.

Il faut à la vérité bien révérer l'évêque établi supérieur en l'Église par le sacrement de son ordre, c'est-à-dire par le Saint-Esprit, comme dit S. Paul, et par la règle propre, et par des constitutions : et Dieu bénira votre obéissance, qui est l'ancienne obéissance des religieux anciens.

Il ne faut pas dire au *Confiteor : et beatum Augustinum;* parce que votre congrégation est sous le titre de Sainte-Marie de la Visitation, quoique sous la règle de S. Augustin.

Il n'est pas nécessaire de donner les constitutions aux prétendantes, qu'en les leur expliquant.

La philosophie des bains de cette bonne fille est gracieuse. En somme, il n'y a rien qu'un esprit foible ne glose : on ne peut remédier à telles niaiseries qu'avec la patience d'inculquer la vérité.

Pour ces filles indisposées à être de la congrégation, il faudra suivre le conseil des sages et spirituels, après un peu d'essai de correction. En somme, ce sont des choses que le Saint-Esprit, le conseil et l'œil vous feront discerner.

La fille au bras court (1) doit être reçue, si elle n'a pas la cervelle courte; car ces difformités extérieures ne sont rien devant Dieu.

Selon votre sentiment et le mien, il ne faut pas recevoir les riches au chœur parce qu'elles sont riches, mais parce qu'elles ont le talent d'y servir : et si elles ne l'ont pas, qu'elles soient des associées, si elles sont foibles, ou vieilles, ou maladives; si elles sont fortes, on les pourra employer au service de la maison, ou du moins à coopérer aux domestiques (2). Si quelque considération les fait mettre parmi les associées, comme seroit leur délicatesse, ou la bonté de leur esprit, cela les tiendroit habiles à servir des supérieures, ou aux autres offices, hors celui d'assistantes.

Et les pauvres ne doivent être rejetées, puisque notre Seigneur a tant aimé la pauvreté, que de tous les apôtres la plupart étoient pauvres de condition : mais pourtant il faut avoir quelque

(1) C'est-à-dire la manchotte.

(2) Aux sœurs converses.

égard aux charges de la maison, autant que la sainte prudence et la grandissime confiance en Dieu le dicteront. En votre chapelle, vos fenêtres doivent être voilées, afin qu'on ne vous puisse pas voir distinctement ; mais avec cela il faut ouïr le sermon le voile de vos faces levé.

On peut recevoir associées les femmes et filles qui ne savent pas lire ; car tout ce qui est dit de la lecture s'entend de celles qui savent lire.

Vous aurez les indulgences de tout l'ordre de S. Augustin ; car le bref de votre institution vous les donne, vous permettant de les avoir imprimées.

Ne recevez pas légèrement des filles; mais, selon que la prudence vous enseignera, ou de différer, ou de hâter, faites-le ; et si elles s'en vont ailleurs, Dieu les veuille conduire, et en soit loué.

N'entreprenez que doucement, selon la petitesse des moyens que vous verrez vous pouvoir arriver, et pour les choses nécessaires. Dieu ne vous abandonnera point.

Notre sœur m'écrit une lettre toute sainte, et dit qu'elle donnera tout-à-fait les dix mille francs à Nevers sans contredit.

Or sus, ma tres-chère sœur, tenez vos yeux sur Dieu et sur son éternité de récompense, et sur le cœur de la tres-sainte Vierge, et marchez toujours humblement et courageusement, et à jamais sans réserve je suis tout vôtre, et votre père, et votre serviteur. Vive Jésus. Saluez monseigneur l'évêque, votre père spirituel, et le père Lallemant.

LETTRE CCCCLXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le Saint écrit à cette dame sur la mort de son frère, qui, ayant voulu lui faire une confession générale, n'en avoit pas eu le temps ; il conclut qu'il est important de se bien préparer à la mort : l'état religieux est propre à nous procurer cet avantage.

Vers le 17 novembre 1620.

Il est vrai, madame ma très-chère mère, que feu monsieur le marquis votre frère avoit désigné de me faire une entière confession générale de toute sa vie, pour prendre de moi les avis convenables pour en employer le reste plus ardemment au service de Dieu : mais je ne revins pas assez tôt pour lui rendre cet office, puisque Dieu l'appela avant mon départ de Paris, avec la grace qu'il lui fit de bien recevoir ses divins sacrements.

O ma tres-chère mère ! que c'est une diligence bienheureuse que celle que l'on prend de se bien disposer au départ de cette vie, puisque le temps en est incertain ! et quand l'état religieux n'apporteroit aucun autre bien que celui-là d'une continuelle préparation au trépas, ce ne seroit pas une petite grace.

Aimez toujours bien ma pauvre ame, ma très-chere mère, car elle est certes toute vôtre ; priez souvent pour elle, afin que la miséricorde divine la reçoive en sa protection parmi tant de hasards et de détroits où cette vocation pastorale l'a fait passer.

Je pensois que quand son altesse donna son placet et ses faveurs à mon frère pour le faire être mon coadjuteur, comme il est maintenant (devant être consacré évêque de Chalcédoine à cet effet dans un mois, à Turin, où il est), j'aurois le moyen de tirer quelque petit bout de vie qui me reste, pour me mettre en équipage et me disposer à la sortie de ce monde ; mais je vois que pour le présent je ne puis l'espérer, d'autant que son altesse et madame veulent que ou mondit frère ou moi soyons auprès de leurs personnes, afin que l'un étant ici, l'autre soit là Voyez donc, ma chère mere, si j'ai besoin de vos supplications devant notre Seigneur : car si la charge episcopale est périlleuse, la résidence à la cour ne l'est guère moins.

Cependant vous voyez comme je répands devant votre cœur maternel mes pensées fort naïvement, et faut que j'ajoute que cette coadjutorerie a été donnée à mon frère, sans que je l'aie demandée, ni fait demander d'une façon ni d'une autre ; ce qui ne m'est pas une petite consolation, parce que, n'y ayant rien du mien que le consentement, j'espère que notre Seigneur l'aura plus agréable.

Or sus, madame ma très-chère mère, Dieu soit à jamais au milieu de votre cœur et du mien, duquel je suis sans fin votre, etc.

LETTRE CCCCLXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SON FRÈRE, L'ÉVÊQUE DE CHALCÉDOINE,

PREMIER AUMÔNIER DE MADAME CHRISTINE DE FRANCE, PRINCESSE DE PIÉMONT.

(Communiquée par M. le prince de Talmont.)

Le Saint lui témoigne la peine qu'il a de ne pouvoir le posséder à cause des mauvais temps. Il le prie de s'employer auprès de son altesse de Savoie pour un de leurs amis communs. Il lui raconte différentes nouvelles.

8 décembre 1620.

L'âpreté du temps et la grandeur des neiges ont retenu comme par vive force le bon M. l'abbé

Nesques ; à présent, mon tres-eher frère, et ce qui me deplait en eeci, c'est qu'il n'arrivera pas assez tôt pour vous donner la commodite de nous faire jouir de votre chère presence pour ces premières fêtes (1). Mais il n'y a remede : il faut eroire que, notre Seigneur le voulant ainsi, ee sera le mieux.

M. de la Pierre n'a su comprendre que son altesse eût quelque (2) degoût de lui ; il dit qu'il sait bien qu'elle aime, et saura bon gré à qui lui presentera sa lettre, qu'il vous prie de lui faire tenir sûrement, et se promet que, si vous en parlez à M. le Grand, il se ehargera volontiers de le faire, et qu'en cela il n'y a point de hasard. Que si cela se peut faire bonnement, ee me seroit un grand plaisir de le contenter. Il en écrit à M. le collateral (3), afin qu'il en eonfère avec vous.

J'écris à M. le comte de Muntmayeux, pour le remercier du soin qu'il eut de me faire tenir une de vos lettres tandis que j'etois en Fossigny.

J'écris à M. Vibo, me réjouissant de le voir au serviee de madame, notre maîtresse (4). Je vous pourrois dire un monde de nouvelles. Tenez aujourd'hui, jour de la fête de cette ville, pour toutes assurances de la triomphante sortie de M. Bonfils, qui est à même temps etabli général des finances, avec un si extrême crédit, que nul ne pourra plus vivre que par sa bonne grace. Toutefois plusieurs ne veulent eroire cette si soudaine métamorphose ; et, quant à moi, je ne disois sinon peut être qu'il est vrai, et peut être que non.

C'est une merveille qu'en ee pays on ne sait encore point la déplorable aventure de M. de Greanger ; ear, quant à moi, je la eèle le plus que je puis, afin de n'infeeter point l'air d'une si puante nouvelle. Quelle grace Dieu lui a fait de l'avoir séduit par sa providence dans la prison !

Mes frères sont toujours après à faire (5) décombrer la mine de laquelle plusieurs ont une grande opinion : mais Dupra n'en peut rire, craignant qu'une si bonne mine ne soit pas accompagnée de bon jeu.

M. le prévôt eut un rude accident de fièvre avant-hier ; mais ce n'a eté qu'une fièvre (6) éphémeride, Dieu merci.

M. Perret est grandement malade ; et s'il mouroit, il y auroit danger qu'on inpetrât sa place à Rome, comme il l'impétra lui-même.

Ceux de Rumilly et le eure ont reçu leurs lettres avec toute obeissance religieuse, que bientôt on leur fasse le bien pour lequel on retarde

La sœur Marie se porte tres-bien, avec grand plaisir d'avoir l'habit.

Le bon M. l'abbé nous oblige grandement à l'aimer, à l'estimer, à le servir, pour l'extrême affeetion qu'il nous temoigne avec toute sorte de confiance. C'est pourquoi je vous le recommande de tout cœur, et vous prie de me tenir en la bonne grace de madame de Sarsenas, qu'on m'a dit être grosse, dont je me réjouis grandement.

Ce que M. de Vallon vous a écrit touchant le mariage de M. de Charmoisy avec la fille de M. de Montmayeux, m'empêchera de vous en faire un plus long récit

M. l'abbe de Six est enfin trépassé, et on m'a dit que M. Lesleu ne demeure pas sans affaires avec les religieux qui ne le veulent pas reconnaître, parce qu'ils croient qu'il n'a pas ses permissions de Rome.

Je ne vous entretiendrai pas davantage, ains me rapportant à la suffisance de M. le porteur, je vous salue très-humblement, et, si vous êtes consaeré, je vous baise les mains et la eime de votre tête parfumée de l'onction sacrée, que je supplie notre Seigneur de faire saintement decouler jusqu'à la robe de cette Église, et que la rosée de votre Hermon (1) soit heureusement transportée jusqu'en notre sein.

C'est aujourd'hui le jour anniversaire de mon sacre, par lequel je commence la dix-neuvième année. Je suis sans fin votre, etc.

A notre M. le collatéral, que lui dirai-je? Il saura que je suis parfaitement sien.

LETTRE CCCCLXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADEMOISELLE LE-MAISTRE,

FILLE AINÉE DE M. ARNAULD, DEPUIS RELIGIEUSE A PORT-ROYAL.

Il la console, et la prie d'assurer mademoiselle sa mère qu'il veut être un de ses enfants. Son affection pour toute cette famille.

24 janvier 1621.

Je n'écris jamais moins que quand j'écris beaucoup, ma très-chère fille. La multitude des lettres en empêche la longueur, au moins à moi. Mais votre cœur est bon, ma très chère fille,

(1) Noël.
(2) Refroidissement pour lui.
(3) Conseiller ou adjoint.
(4) Christine de France, princesse de Piémont.
(5) Débarrasser, ôter les décombres.
(6) Éphémeride, c'est à dire qui ne dure qu'un jour et qui n'a qu'un accès

(1) Montagne voisine du mont Sion

et je crois fermement qu'il connoît bien le mien, puisque Dieu l'a ainsi voulu. Mais de ne vous point écrire du tout, il ne m'est pas possible. En somme, ce n'est que pour vous saluer de toute l'étendue de mes affections, ma très-chère fille, et vous assurer que je n'oublie point vos afflictions, ni la condition de votre vie attachée à la croix. Dieu par sa bonté en veuille bien sanctifier son nom et exalter sa gloire. Je vous prie au reste de dire à mademoiselle votre mère que je suis de cœur l'un de ses enfants. Mais je le dis en vérité. Et quand elle ira en esprit à Rome voir celui qui est notre bon frère (1), c'est son chemin de passer par ici, et sa commodité de s'arrêter un peu parmi ces montagnes. Or sus, de plus je salue M. d'Andilly et mademoiselle d'Andilly; en somme toute cette chère famille, où la crainte, ains l'amour de Dieu règne, et sur laquelle j'invoque très-affectueusement la providence et protection divine. Saluez bien à part, et comme votre ame sait qu'il le faut, le cœur de notre sœur Marie Angélique; et dites-lui que le mien est à elle, et que Dieu l'a voulu et le veut, ma très-chère fille. Amen.

LETTRE CCCCLXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Madame de Chantal eut à Paris plusieurs déplaisirs, dont l'un fut la sortie de certaines filles qui formèrent des plaintes contre la maison et sa supérieure : cette lettre regarde une de ces filles qui étoit sortie, et à qui ses sœurs refusoient sa dot. Le Saint marque un souverain désintéressement et une charité parfaite envers cette fille; il ne veut point qu'on en vienne à des procès pour avoir sa dot, ni qu'on fasse aucune avance pour l'engager à revenir. Enfin il fait voir que la prudence humaine est une véritable sottise.

1621.

Ma très-chère mère, si vous connoissez qu'il fût plus utile que vous demeurassiez là encore quelque temps, quoique mes sens y répugnent, ne laissez de demeurer doucement; car je me plais à gourmander cet homme extérieur, et j'appelle homme extérieur mon esprit même, en tant qu'il suit ses inclinations naturelles.

Voilà que j'écris à ma très-chère fille selon mon véritable sentiment. C'est la vérité; on parle perpétuellement d'être enfant de l'Évangile, et personne presque n'en a les maximes entièrement en l'estime qu'il faut. Nous avons trop de prétentions et de desseins : nous voulons avoir les mérites du Calvaire et les consolations du Thabor tout ensemble; avoir les faveurs de Dieu et les faveurs du monde. Plaider, oh! vraiment, je ne le veux nullement. *A celui qui te veut ôter ta robe*, *donne-lui encore ta tunique* (1). Que pense-t-elle? Quatre vies des siennes ne suffiroient pas pour terminer son affaire par voie de justice. Qu'elle meure de faim et de soif de justice; car bienheureuse sera-t-elle (2). Est-il possible que ses sœurs ne lui veuillent rien donner? Mais si cela est, est-il possible que les enfants de Dieu veuillent avoir tout ce qui leur appartient, leur père Jésus-Christ n'ayant rien voulu avoir de ce monde qui lui appartient.

O mon Dieu! que je lui souhaite de bien! mais surtout la suavité de la paix du Saint-Esprit, et le repos qu'elle doit avoir en mes sentiments pour elle : car je puis dire que je sais qu'ils sont selon Dieu, et non-seulement cela, mais qu'ils sont de Dieu. Qu'est-il besoin de tant d'affaires pour une vie si passagère, et de faire des corniches dorées pour une image de papier? Je lui dis paternellement mon sentiment; car je l'aime, certes, incroyablement : mais je le dis devant notre Seigneur, qui sait que je ne ments point.

Je voudrois bien regagner son cœur; car il me semble qu'elle n'en trouvera pas un qui soit plus pour elle que le mien : et il n'est pas bon d'abandonner les amitiés que Dieu seul nous avoit données. Je me souviens toujours que cette fille couroit un jour si vivement à la dilection de Dieu et depouillement de soi-même, et si fortement. O plût à Dieu que jamais elle ne fût partie d'ici! Dieu eût bien trouvé d'autres moyens de faire ce qu'elle a fait; toutefois je me reprends, et dis que Dieu a tout bien fait, et a tout bien permis, et j'espère que comme sans nous il nous avoit donné cette fille, sans nous aussi il la nous redonnera, si tel est son bon plaisir. Mais l'inviter à venir, il ne le faut pas faire, si Dieu ne nous fait connoître expressément qu'il le veuille : il lui faut laisser faire ce coup purement à lui seul, à sa divine providence. O ma mère! je crains souverainement la prudence naturelle au discernement des choses de la grace : et si la prudence du serpent n'est détrompée en la simplicité de la colombe du Saint-Esprit (3), elle est tout-à-fait vénéneuse.

Que vous dirai-je plus? Rien autre, ma très-

(1) M. Henri Arnauld, abbé de Saint Nicolas, depuis évêque d'Angers

(1) Qui aufert tibi vestimentum, etiam tunicam noli prohibere. LUC. c. VI, v. 29.

(2) Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam. MATTH., v. 6.

(3) Estote prudentes sicut serpentes, et simplices sicut columbæ. MARC, c. X, v. 16.

chère mère, sinon que je chéris incomparablement votre cœur, et comme le mien propre, si mien et tien se doit dire entre nous, où Dieu a établi une très-invariable et indissoluble unité, dont il soit éternellement béni. Amen.

LETTRE CCCCLXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN SEIGNEUR DE LA COUR.

Le Saint lui marque une grande tendresse mêlée de respect.

Février 1621.

Il est vrai, monsieur, je veux désormais chérir votre grandeur si fortement, fidèlement et respectueusement, que le mélange de la force, de la fidélité et du respect, fasse le plus absolu amour et honneur qui vous puisse jamais être rendu par homme quelconque que vous ayez provoqué; en sorte que le titre de père dont il vous plaît me gratifier, ne soit ni trop puissant ni trop doux, pour signifier la passion avec laquelle j'y correspondrai.

Dieu par après, la considération duquel a donné naissance à cette si grande liaison, la bénira de sa sainte grace, afin qu'elle soit fertile et toute consolation pour l'un et l'autre des cœurs, qui ensemblement l'un par l'autre, et l'un en l'autre, ne respirent parmi cette vie mortelle, que d'aimer et bénir l'éternité de l'immortelle, en laquelle vit et règne la vie, hors de laquelle tout est mort. Et que veux-je au ciel et en la terre pour mon très-honoré fils et pour moi, sinon de vivre à jamais de cette vie des enfants de Dieu?

Ce n'a rien été, ou presque rien, ce petit mépris que l'on m'a fait, et je dis de bon cœur (avec S. Étienne) : *Seigneur, ne leur imputez pas ce péché* (1), et j'ajouterois volontiers, si j'osois, *parce qu'ils ne savent ce qu'ils font* (2).

Nous avons ici notre monseigneur de Chalcédoine (3), lequel, ou je me suis trompé, ou il réparera beaucoup de fautes que j'ai faites en ma charge, où je confesse que j'ai failli en tout, hormis l'affection; mais ce frère est d'un esprit zélé, et, ce me semble, brave homme pour réparer mon méchef.

Je suis bien aise que nos filles de Sainte-Marie soient en leurs monastères; ce ne sera pas un petit attrait à plusieurs ames pour se retirer du monde, puisque l'on est si misérable en ce siècle, que l'on ne regarde pas toujours le céleste époux au visage, ains à ces ajancements extérieurs, et que souvent nous estimons les lieux plus dévotieux que les autres, à cause de leur forme.

(1) Domine, ne statuas illis hoc peccatum. ACT., c. VII, v. 59.

(2) Quia nesciunt quid faciunt. LUC, c. XXIII, v. 34.

(3) Il avoit été ordonné évêque de Chalcédoine le 17 janvier 1621, et nommé coadjuteur de Genève.

LETTRE CCCCLXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE MALADE.

Consolations.

8 février 1621.

Voilà bien des feux, ma très-chère fille; la fièvre, comme un feu, enflamme votre corps; le feu, comme une fièvre, brûle votre maison : mais j'espère que le feu de l'amour céleste occupe tellement votre cœur, qu'en toutes ces occasions vous dites : *Le Seigneur m'a donné* ma santé et ma maison, *le Seigneur m'a ôté* ma santé et ma maison : *ainsi qu'il a plu au Seigneur, il a été fait; son saint nom soit béni* (1).

Il est vrai : mais cela nous appauvrit et incommode grandement. Il est tout vrai, ma très-chère fille : mais *bienheureux sont les pauvres, car à eux appartient le royaume des cieux* (2). Vous devez avoir devant les yeux la souffrance et la patience de Job, et considérer ce grand prince sur le fumier. Il eut patience, et Dieu enfin lui redoubla ses biens temporels, et lui centupla les éternels.

Vous êtes fille de Jésus-Christ crucifié : et quelle merveille y a-t-il donc si vous participez en sa croix? *Je me suis tu*, disoit David, *et je n'ai point ouvert la bouche, parce que c'est vous, Seigneur, qui l'avez fait* (3). O par combien de rencontres fâcheuses allons-nous à cette sainte éternité! *Jetez* bien *votre confiance* et votre pensée *en Dieu : il aura soin de vous* (4), et vous *tendra sa main favorable* (5). Ainsi je l'en supplie de tout mon cœur, et qu'à mesure qu'il vous envoie des tribulations, il vous fortifie à les bien supporter en sa sainte grace.

(1) Dominus dedit, Dominus abstulit; sicut Domino placuit, ita factum est : sit nomen Domini benedictum. JOB, c. I, v. 21.

(2) Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. MATTH., c. V, v. 3.

(3) Obmutui, et non aperui os meum, quoniam tu fecisti. Ps. XXXVIII, v. 10.

(4) Jacta super Dominum curam tuam, et ipse te enutriet. Ps. LIV, v. 23.

(5) Operi manum tuarum porriges dexteram. JOB, c. XIV, v. 15.

LETTRE CCCCLXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. LE BARON DE BALLON (1), SON ONCLE PAR ALLIANCE.

(Tirée du monastère de la Visitation de Lyon.)

Le Saint lui mande que le voyage qu'il devoit faire en France avec le prince cardinal de Savoie, est retardé par rapport à la mort du pape et au conclave, où le cardinal devoit se trouver.

Annecy, 29 février 1621.

Monsieur mon oncle, comme ce m'a été un contentement très-particulier de voir M. de Cusinens mon cousin, et trop d'honneur qu'il ne soit venu que pour nous favoriser, M. de Chalcédoine et moi, aussi ai-je reçu de la peine de celle qu'il a prise pour cela en ce temps qui est si âpre : mais il faut que ceux que vous aimez souffrent ces excès de bienveillance; et pour moi, je n'ai rien à dire sur cela, sinon que nous sommes parfaitement vôtres.

A mesure que je me disposois au voyage de France, et à faire tout ce que j'eusse pu pour y engager M. de Lea, mon cousin, puisque, comme bon père, vous agréiez qu'il vînt, le trépas du pape (2) inopiné a tiré monseigneur le prince cardinal à Rome, qui partit six heures après que S. A. eut la nouvelle du siége vacant, suivi de monseigneur l'archevêque de Turin et comte Guy-Saint-Georges, et de quelques-uns de ses domestiques : de sorte que me voilà en séjour jusqu'à Pâques. Au reste, je vivrai toujours content en la volonté de notre Seigneur, que je prie de tout mon cœur vous conserver et combler de bonheur avec toute votre chère compagnie, et suis, monsieur mon oncle, votre, etc.

LETTRE CCCCLXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. CAMUS, ÉVÊQUE DE BELLEY.

Le Saint témoigne sa joie de ce que son ami instruit bien son peuple, et il l'encourage à souffrir les peines et les dégoûts attachés à ce ministère.

7 mars 1621.

Monseigneur, je me réjouis avec votre peuple, qui a le bien de recevoir de votre bouche les eaux salutaires de l'Évangile; et m'en réjouirois bien davantage, s'il les recevoit avec l'affection et reconnoissance qui est due à la peine que vous prenez de les répandre si abondamment.

Mais, monseigneur, il faut beaucoup souffrir des enfants, tandis qu'ils sont en bas âge; et, bien que quelquefois ils mordent le tétin qui les nourrit, il ne faut pas pourtant le leur ôter. Les quatre mots du grand apôtre nous doivent servir d'épithème (1) pour fortifier notre cœur : *Opportunè, importunè, in omni patientiâ et doctrinâ* (2). Il met la patience la première, comme plus necessaire, et sans laquelle la doctrine ne sert pas. Il veut bien que nous souffrions qu'on nous trouve importuns, puisqu'il nous enseigne d'importuner par son *importunè*. Continuons seulement à bien cultiver, car il n'est point de terre si ingrate que l'amour du laboureur ne féconde.

J'attendrai cependant les livres qu'il vous plaît me promettre, qui tiendront en mon étude le rang convenable à l'estime que je fais de leur auteur, et à l'amour parfait avec lequel je lui porte et porterai toute ma vie honneur, respect et révérence. Je suis, monseigneur, votre, etc.

LETTRE CCCCLXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Le Saint demande grace pour une fille que l'on devoit renvoyer d'un monastère de cet ordre. Il explique à la supérieure ce que c'est que Dieu, autant qu'une créature en est capable.

Annecy, 2 avril 1621.

Je ne me saurois déterminer, ma très-chère fille, sur la demande que vous me faites de l'opinion que j'ai, s'il est à propos qu'on retienne ou qu'on renvoie cette fille, parce que je ne la connois pas assez : bien crois-je que l'on pourroit lui donner encore un peu de temps, comme six semaines, et lui dire ouvertement ce que l'on requiert en son esprit et en sa conduite, afin qu'elle vaquât sérieusement à l'acquérir; et, si elle se rendoit souple, on la pourroit garder : car véritablement elle a un extrême besoin de demeurer en la vie religieuse; son esprit, ce me semble, ne pouvant que courir fortune de beaucoup de dé-

(1) Charles Emmanuel de Ballon, gentilhomme de la chambre du duc de Savoie, Charles Emmanuel Ier, et son ambassadeur en France et en Espagne.

(2) Paul V.

(1) L'épithème est une espèce de fomentation spiritueuse, et un remède externe qu'on applique sur les régions du cœur et du foie, pour les fortifier ou les corriger de quelque intempérie.

(2) Annoncez la parole, pressez les hommes à temps et contre temps; reprenez, menacez, suppliez, sans manquer jamais de patience, et sans cesser de les instruire. II. TIM., c. IV, v. 2.

traquements au monde. C'est pourquoi il faut par charité faire ce qui se pourra bonnement faire pour son salut. Que si de son côté elle ne coopère pas eu s'humiliant, se soumettant, renonçant à son esprit, et suivant celui de l'institut auquel elle aspire, ce sera son dam et sa coulpe seule.

Quant à l'autre demande que vous me faites, il est impossible d'y répondre entièrement, non-seulement à moi, mais aussi aux anges et aux chérubins; car Dieu est au-dessus de toute intelligence: et s'il y avoit une intelligence qui pût comprendre ou parfaitement dire ce que Dieu est, il faudroit que cette intelligence fût Dieu; car il faudroit qu'elle fût infinie en perfection. Voyez, je vous supplie, les trois premiers chapitres du IIe livre *de l'Amour de Dieu*; mais surtout voyez le premier chapitre, et encore les IX, X, XI, XII, XIII, XIV, XVe chapitres du IIIe livre *de l'Amour de Dieu*; car cela vous donnera une suffisante lumière pour concevoir en quelque sorte ce que c'est que Dieu: c'est-à-dire, vous apprendrez, autant qu'il est requis, ce qu'il en faut croire; et voici ce que pour le present je vous en puis dire.

Dieu est un esprit infini, qui est la cause et le mouvement de toutes choses, auquel et par lequel tout est, tout subsiste et a son mouvement. Il est par conséquent invisible de soi-même, ne pouvant être vu qu'en l'humanité de notre Seigneur, qu'il a unie à sa divinité. Il est infini, il est partout, il tient tout par sa puissance; rien ne le tient pour le comprendre; ainsi il comprend et contient tout, sans être contenu de chose quelconque.

En somme, ma fille, comme notre ame est en notre corps sans que nous la voyions, ainsi Dieu est au monde sans que nous le voyions; comme notre ame tient en vie tout notre corps tandis qu'elle est en icelui, ainsi Dieu tient en être tout le monde tandis qu'il est en icelui; et si le monde cessoit d'être en Dieu, il cesseroit tout aussitôt d'être; et comme, en certaine façon, notre ame est tellement en notre corps qu'elle ne laisse pas d'être hors de notre corps, n'étant pas contenue en icelui, puisqu'elle voit, elle entend, elle oit, elle fait ses opérations hors de notre corps et au-delà de notre corps, ainsi Dieu est tellement au monde, qu'il ne laisse pas d'être hors du monde, et au-delà du monde, et tout ce que nous pouvons penser: et pour fin, Dieu est le souverain Être, le principe et la cause des choses qui sont bonnes, c'est-à-dire qui ne sont point peché.

O ma fille! c'est un abîme; c'est l'esprit qui vivifie tout, qui cause tout, qui conserve tout, duquel toutes choses ont besoin pour être; et lui n'a besoin de nulle chose, n'ayant jamais eté que très-infini en tout ce qui est, et très-heureux, ne pouvant ni commencer d'être, ni finir, parce qu'il est éternel, et ne peut n'être pas éternel. A lui seul soit honneur et gloire. Amen.

Je n'ai pas dit ceci pour vous dire ce que c'est; mais pour vous faire tant mieux entendre que je ne le puis, ne sais dire, et que je ne sais que confesser que je suis un vrai néant devant lui, que j'adore très-profondément, comme aussi l'humanité de notre Sauveur à laquelle il s'est uni, afin qu'en icelle nous le puissions aborder et le voir en nos sens et sentiments au ciel, et en nos cœurs et en nos corps ici en terre au divin sacrement de l'eucharistie. Amen.

LETTRE CCCCLXXVII.

LA COMTESSE DE DALET, A LA MÈRE DE CHASTEL,

SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE DE LA VISITATION, A GRENOBLE.

(Tirée de la vie de la mère Prechonet, par la mère de Changi.)

Elle se plaint de la dureté de sa mère pour elle, parce qu'elle avoit fait vœu de fonder un monastère de la Visitation.

Avant le 25 avril 1621.

Oui, ma très-chère mère, il est vrai que j'ai eu l'honneur d'être battue et flagellée pour ma bien-aimée vocation; mais, certes, de tous les outrages que notre Seigneur permit m'être faits par celle à qui je dois le plus au monde, et pour laquelle aussi j'avois plus de respect, nul n'a été égal à la honte de m'avoir chassée de ma propre maison à coups de pierres et de poings sur ma personne et sur mes pauvres petits enfants. Si votre charite n'a jamais vu de ces gueuses qui ont des enfants à leur cou et en leurs bras, j'étois en cet équipage: mais, ma très-chère mère, ô que nous avons un Dieu plein de miséricorde! Il permit bien en ce rencontre que mes sens fissent quelque révolte à cause de mes pauvres petits enfants; néanmoins mon ame étoit en une si grande tranquillité, paix et joie, que, n'osant chanter extérieurement à cause de la bienséance, je chantois mentalement plusieurs versets des psaumes de David, que Dieu me mettoit au cœur, et je faisois des actions de grace très-ardentes à la divine bonté de m'avoir donné de si belles occasions de lui témoigner mon amour; et je ne me souviens pas d'avoir jamais eu des sentiments pareils.

Une pauvre paysanne me reçut, lorsque ma mère m'eut ainsi chassée, et me prêta deux de ses couvre-chef, dont je fis des coiffes de nuit pour moi et pour mes pauvres enfants. Elle me quitta son lit, où je couchai mes quatre petits; et quant

à moi, j'avois tant de choses à dire à mon Dieu, que je ne me couchai point cette nuit-là.

LETTRE CCCCLXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE DE CHASTEL, A GRENOBLE.

Cette lettre est relative au différend qui s'étoit élevé entre la comtesse de Dalet et sa mère, au sujet de l'entrée en religion de la première, et de quelques discussions d'intérêt entre la mère, qui étoit peu riche, et la fille, qui l'étoit beaucoup.

25 avril 1621.

En somme, ma très-chère fille, il est vrai, ainsi que je vous l'ai souvent dit, que la discrétion est une vertu sans laquelle, au rapport de S. Antoine, nulle vertu n'est vertu, non pas même la dévotion, si toutefois la dévotion véritable peut être sans une véritable discrétion.

Cette bonne dame, des belles et rares qualités de laquelle vous m'avez la première rendu amateur, se plaint admirablement de madame sa fille, de quoi ayant trouvé un essaim d'abeilles avec leur miel, elle s'amuse trop avec elles, et mange trop de ce miel, contre l'enseignement du sage, qui a dit : *As-tu trouvé du miel, manges-en discrètement* (1).

Elle vous aura dit toutes ces raisons en meilleurs termes que je ne saurois vous les présenter, hormis peut-être celle-là, que votre religieuse maison lui a une très-grande obligation, ainsi que vous-même m'avez écrit. Voyez, ma très-chère fille, de contribuer au contentement de cette mère ce que vous pourrez auprès de cette fille, laquelle à la vérité, est obligée de quitter, je ne dis pas un peu, mais beaucoup de ses consolations, pour spirituelles qu'elles soient, pour en laisser beaucoup à sa mère.

Je confesse que je ne sais comme il ne se peut faire qu'une mère de tant d'esprit, de perfection et de piété, et une fille de grande vertu et dévotion, ne demeurent tout-à-fait unies en ce grand Dieu, qui est le Dieu d'union et de conjonction : mais je sais bien pourtant que cela se fait, et que même les anges, sans cesser d'être anges, ont de contraires volontés sur un même sujet, sans pour cela être en division ni dissension, parce qu'ils sont parfaitement amoureux de la volonté de Dieu, laquelle, soudain qu'elle paroît, est embrassée et adorée de tous. Ah! mon Dieu, n'y a-t-il pas moyen que l'on aide ces deux dames à la connoître, cette sainte volonté ? car je suis assuré qu'elle les rangeroit toutes deux à son obéissance.

Cette bonne dame qui est mère me parle d'un vœu de chasteté fait par sa fille, et dit que c'est précipitamment. A cela je ne touche point ; car il y va bien des considérations pour juger qu'un vœu de chasteté puisse ou doive être dispensé ou dispensable, puisqu'il n'y a point d'estime comparable à l'ame chaste.

Mais elle parle, cette mère, d'autre chose, qui est qu'elle aimeroit mieux que sa fille fût religieuse tout-à-fait, puisqu'en ce cas-là on ne la lui demandera plus pour caution, et que l'administration des biens des enfants lui sera confiée. Mais je ne sais non plus que dire sur cela, ne sachant pas quelle est la vocation du ciel, et voyant les enfants de cette bonne dame si petits : cette seule chose me touche plus que les autres.

Tout ce de quoi cette dame se plaint, c'est qu'elle dit que sa fille fait bourse à part, parmi tant de peines et travaux qu'elle voit à sa mère, sans la soulager de son assistance. Or cela, ma très-chère fille, est tout-à-fait contraire à mes sentiments. S. François ne pouvoit goûter l'amas des fourmis : mais il me semble qu'une fille qui a des moyens ne doit jamais les épargner pour sa mère, je dis même pour son repos et juste contentement.

Je vous écris la tête pleine d'affaires, et entre plusieurs tintamarres. Et de plus, je vous écris à tâtons; car je sais bien que pour bien parler en cette occasion, il faudroit ouïr bien au long les parties : mais tandis que cela ne se peut, il faut parler pour la mère : il y a toujours un juste préjugé pour elle.

Au reste, elle ne désire de vous sinon que vous employiez votre entremise pour modérer le zèle que sa bonne fille a à ses retraites, qui est chose qui ne se peut ni doit refuser, la modération étant toujours bonne en tous les exercices, hormis en celui de l'amour de Dieu, qu'on ne doit point aimer par mesure. Employez-vous donc bien à cette modération, à laquelle il sera bien aisé de réduire cette bonne fille, puisque sa bonne mère lui permet qu'elle aille jouir de la dévotion en paix, toutes les grandes fêtes de l'année, et, outre cela, de six semaines en six semaines trois jours, qui est beaucoup.

C'est assez; je m'assure, ma très-chère fille, qu'après avoir invoqué le Saint-Esprit, il vous donnera de la clarté pour bien faire ou conseiller cette modération.

Je suis en notre Seigneur parfaitement vôtre. Je le supplie de régner toujours en votre ame, en votre chère congrégation, et qu'il vous inspire toutes de prier souvent pour moi. Amen.

(1) Mel invenisti? comede quod sufficit tibi. PROVERB., C. XXV, V. 16.

LETTRE CCCCLXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA COMTESSE DE DALET.

Le Saint l'exhorte à secourir sa mère; en même temps lui inculque que l'amour des parents exige beaucoup des enfants. Dieu souffre qu'on les aime avec lui, pourvu que ce soit pour lui.

25 avril 1621.

Madame, je serois bien en peine de vous écrire sur le sujet qui m'y convie, si je n'étois autorisé de madame votre mère: car à quel propos oserois-je mettre la main aux affaires qui se passent entre vous deux, et vous parler de votre conscience, moi qui sais que vous êtes l'unique digne fille d'une si digne mère, pleine d'esprit, de prudence et de piété? Mais puisqu'il le faut, sous cette si favorable condition, je vous dirai donc, madame, que madame votre mère m'écrit tout ce qu'elle vous a dit et fait dire par plusieurs excellents personnages, en comparaison desquels je ne suis rien, pour vous ranger au désir qu'elle a que vous ne l'abandonniez de votre assistance filiale en cette grande presse d'affaires temporelles en laquelle les occurrences que vous savez ont poussé sa maison, qu'elle ne peut supporter de voir tomber sous le faix, et surtout faute de votre secours, qu'elle tient y être seul et uniquement nécessaire.

Elle propose trois partis pour cela : ou que vous vous retiriez tout-à-fait en religion, afin que les créanciers ne vous désirent plus pour caution, et que la disposition des biens de vos enfants lui soit libre; ou que vous vous remariiez avec les avantages qui vous sont offerts; ou que vous demeuriez avec elle avec une seule bourse. Elle met dans sa lettre vos excuses pour les deux premiers partis; car elle dit que vous avez voué à Dieu votre chasteté, et que vous avez quatre bien petits enfants, desquels deux sont des filles : mais pour le troisième je ne vois rien dans sa lettre.

Quant au premier, je ne suis pas pour interposer mon jugement, si le vœu que vous avez fait vous oblige à ne point desirer dispense, bien qu'elle allègue une grande précipitation qui peut prévenir la juste considération; car véritablement la pureté de la chasteté est de si haut prix, que quiconque l'a vouée est très-heureux de la garder, et n'y a rien à préférer que la nécessité de la charité publique.

Quant au second, je ne sais si vous vous pourriez légitimement décharger du soin que Dieu vous a imposé de vos enfants en vous rendant leur mère, et eux étant si petits.

Mais pour le troisième, madame, je vous dis que votre bourse doit être commune à madame votre mère en cas de si grande nécessité. O Dieu! c'est la moindre communication qu'on doive aux pères et aux mères. Je cuide bien entrevoir quelque raison pour laquelle il semble qu'une telle fille chargée d'enfants puisse garder sa bourse; mais je ne sais pas si vous l'avez; et si, je pense qu'il faut que cette raison soit grande et grosse, pour la faire voir et considérer tout-à-fait. Entre les ennemis, l'extrême nécessité rend toutes choses communes; mais entre les amis, et de tels amis comme sont les filles et les mères, il ne faut pas attendre l'extrême nécessité, car le commandement de Dieu nous presse trop. Il faut en ce cas relever le cœur et les yeux en la providence de Dieu, qui rend abondamment tout ce que l'on donne sur sa sainte ordonnance.

Je dis trop, madame; car je n'avois rien à dire sur cela, que de renvoyer votre chère conscience, pour ce regard, à ceux auxquels vous vous en confiez.

Au reste, pour vos exercices spirituels, madame votre mère se contente que vous les fassiez à votre accoutumée, hormis pour vos retraites à Sainte-Marie, qu'elle désire d'être limitées aux grosses fêtes de l'année, et cela à trois jours sur chaque quarantaine. Vous pouvez aussi vous en contenter, et suppléer par des retraites spirituelles dans votre maison, la longueur de celles que vous pouvez faire en celle de Sainte-Marie.

O mon Dieu! ma chère dame, qu'il faut faire de choses pour les pères et mères! et comme il faut supporter amoureusement l'excès, le zèle et l'ardeur, à peu que je dise encore l'importunité de leur amour! Ces mères, elles sont admirables tout-à-fait : elles voudroient, je pense, porter toujours leurs enfants, surtout l'unique, entre leurs mamelles. Elles ont souvent de la jalousie; si on s'amuse un peu hors de leur présence, il leur est avis qu'on ne les aime jamais assez, et que l'amour qu'on leur doit ne peut être sans mesure que par le démesurement. Quel remède à cela? Il faut avoir patience, et faire au plus près que l'on peut tout ce qui est requis pour y correspondre. Dieu ne requiert que certains jours, que certaines heures, et sa présence veut bien que nous soyons encore présents à nos pères et à nos mères : mais ceux-ci sont plus passionnés; ils veulent bien plus de jours, plus d'heures, et une présence non divisée. Hé! Dieu est si bon que, condescendant à cela, il estime les accommodements de notre volonté à celle de nos mères, comme faits pour la sienne, pourvu que nous ayons son bon plaisir pour fin principale de nos actions.

Or sus, vous avez là Moïse et les prophètes,

c'est-à-dire tant d'excellents serviteurs de Dieu : écoutez-les. Et moi, j'ai tort de vous entretenir si longuement, mais j'ai un peu de complaisance de parler avec une ame pure et chaste, et de laquelle il n'y a aucune sorte de plainte que pour l'excès de dévotion ; rare, et si rare et si aimable, que je ne puis n'aimer pas et n'honorer pas celle qui en est accusée, et n'être pas à jamais, madame, votre, etc.

LETTRE CCCCLXXX.

LA MÈRE DE CHASTEL, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée de la vie de la mère de Chastel, par la mère de Changi.)

La mère de Chastel, jugeant que ses infirmités habituelles ne lui permettoient pas de s'acquitter de sa charge de supérieure, demande au Saint sa déposition.

Vers le mois de mai 1621.

Monseigneur, l'infirmité dont je suis accablée m'abat de telle sorte, que j'en viens quelquefois jusque dans l'ennui et le dégoût de ma vie. Dieu, m'ayant donné une si grande aversion naturelle pour les charges, me fait assez connoître par ce châtiment qu'il ne me les a point destinées. Je ne crois plus pouvoir en conscience tenir une place que je ne mérite pas. C'est faire une injustice à mes sœurs, qui sont les épouses de Jésus-Christ, de leur laisser plus long-temps une supérieure incapable de les servir, à cause de ses infirmités, aussi bien que de les instruire, et indigne de les gouverner par son défaut de conduite. Ce reproche me ronge continuellement le cœur ; et ce ver s'attachant immédiatement à cette première et maîtresse partie, tout le reste de mon corps se rend à la douleur, et demeure sans force et sans courage, etc.

LETTRE CCCCLXXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE DE CHASTEL.

(Tirée de la vie de la mère de Chastel, par la mère de Changi.)

Réponse à la lettre précédente.

Vers le mois de mai 1621.

Je le crois bien, ma très-chère fille, que ce seroit votre avis que nous voulussions vous ôter la charge et qualité de mère, mais ce n'est nullement le nôtre.

Hélas ! ma chère fille, croyez-vous que Notre-Dame fut moins la mère de notre Sauveur lorsqu'elle parut outrée de douleur, et qu'étant accablée d'ennuis, et toute submergée d'affliction, elle respiroit cette parole, *Oui*, mon fils, *parce qu'il vous plaît ainsi* (1), que lorsque, d'un accent magnifique et d'un cœur tressaillant de joie, elle chanta le céleste cantique de son *Magnificat?* Ne craignez point de mal édifier nos sœurs. Dieu y pourvoira. Votre cœur est naïf, rond et sincère ; votre chemin est bon, et je n'y trouve rien à redire, sinon que vous considérez trop scrupuleusement vos pas par la crainte de tomber. De quoi vous mettez-vous tant en peine ? Dieu est si bon ! ne vous empressez point tant pour lui, car il en reprit Marthe ; ne veuillez point être si parfaite.

S. Paul vous avertit qu'*il ne faut pas être plus sage qu'il ne faut* (2). N'examinez point tant votre ame de ses progrès ; il vous est utile d'ignorer vos graces et les richesses que vous avez acquises devant Dieu : soulagez votre pauvre cœur, que je chéris paternellement devant Dieu, et Dieu veut que j'aie de la consolation à le dire. Demeurez donc paisible, ma très-chère fille ; soyez mère, et bonne mère, tout autant que Dieu vous l'ordonnera.

LETTRE CCCCLXXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA COMTESSE DE DALET.

Le vœu de chasteté doit être gardé, au préjudice même de la conservation de sa postérité. Quelle sorte d'assistance les enfants qui sont mariés et qui ont famille doivent à leurs parents. La retraite est nécessaire aux personnes dévotes pour conserver leur pureté, et elle contribue à leur union avec les personnes du monde qui ne s'accommodent pas volontiers des exercices de la vie dévote.

11 mai 1621.

Madame, c'est en la présence de Dieu que je vous dois particulièrement ecrire cette lettre, puisque c'est pour vous dire ce que vous devez faire pour sa plus grande gloire ès choses que vous m'avez marquées. Après donc avoir invoqué son Saint-Esprit, je vous dis que je ne vois nulle juste occasion en tout ce que vous me dites, et que madame votre mère me dit, pour laquelle vous deviez violer le vœu que vous avez fait de votre chasteté à Dieu : car la conservation des maisons n'est pas considérable, sinon pour les princes, quand leur postérité est requise pour le

(1) Ita, *Pater*, quoniam sic fuit placitum ante te. MATTH., c. XI, v. 26.

(2) Dico... omnibus qui sunt inter vos, non plus sapere quàm oportet sapere, sed sapere ad sobrietatem. ROM., c. XII, v. 3.

bien public ; et si vous étiez princesse, ou celui qui vous souhaite prince, on vous devroit dire : Contentez-vous de la postérité que vous avez ; et à lui : Faites de la postérité d'une autre princesse. En somme, le Saint-Esprit a fait redire clairement qu'il n'y a rien d'estimable en comparaison d'une ame continente (1). Demeurez donc là, puisque Dieu vous a inspiré de le vouloir, et vous donne la grace de le pouvoir. Ce grand Dieu benira votre vœu, votre ame et votre corps, consacrés à son nom.

2. Il est tout vrai que vous n'êtes nullement obligée par droit de justice d'assister de vos moyens la maison de monsieur votre père, puisque vos moyens et ceux de vos enfants, par l'ordre établi en la republique, sont séparés et indépendants de la maison de monsieur votre père, et qu'il n'est point en necessité effective ; et d'autant plus qu'en effet vous n'avez rien reçu de votre dot, promise seulement, et non payée.

3. Au contraire, s'il est véritable que vous ruineriez vos enfants et ce qui est à eux, et que vous vous ruineriez vous-même, si vous vous chargiez des affaires de votre maison paternelle, sans pour cela l'empêcher de se ruiner, vous êtes obligée, du moins par charité, de ne le faire pas ; car à quel propos ruiner une maison pour en laisser encore ruiner une autre, et donner des remèdes contre un mal irremediable, aux dépens de vos enfants? Si donc vous savez que votre secours sera inutile au soulagement de monsieur votre père, vous êtes obligée de ne l'y point employer au préjudice des affaires de vos enfants.

4. Mais, madame, si vous pouvez l'aider sans endommager vos enfants, comme il semble apparemment que vous le puissiez faire, puisque vous êtes unique ; et que tout ce que vous pourrez empêcher d'être vendu demeurera enfin à vos enfants, monsieur votre père et madame votre mère ne pouvant avoir d'autres héritiers, il m'est avis que vous le devez faire, car ce ne seroit qu'abandonner vos moyens d'une main, et les reprendre de l'autre.

5. Et quand même vous incommoderiez vos affaires pour contenter madame votre mère, pourvu que ce ne fût pas avec trop de perte de vos enfants, encore me sembleroit-il que vous le devriez faire, par le respect et l'amour que vous êtes obligée de lui porter.

6. Et quant au reste, je pense qu'il seroit plus à propos, pour votre repos et par la suite de l'élection que vous avez faite d'une perpetuelle pureté, que vous demeurassiez à part en votre petit train, à la charge que vous vissiez souvent madame votre mère, laquelle, si j'entends bien sa lettre, ne seroit point marrie que même vous fussiez religieuse, pourvu que vous lui communiquassiez vos moyens pour la retenir en possession des biens de la maison.

Et veritablement, ne vous voulant point ranger à un second mariage, ni ne pouvant pas seconder le courage que je vois en cette dame à tenir grand train et portes ouvertes à toutes sortes d'honnêtes conversations, je ne vois comme ce ne seroit pas plus à propos que vous demeurassiez à part, n'y ayant rien d'égal à la séparation des séjours pour conserver l'union des cœurs entre ceux qui sont de contraires, quoique bonnes, humeurs et prétentions. Voilà mon opinion, madame, sur la connoissance que j'ai de l'état de vos affaires. Oh ! s'il eût plu à Dieu que je vous eusse vue à Lyon, que de consolation pour moi, et combien plus certainement et plus clairement j'eusse pu vous expliquer mon sentiment ! Mais puisque cela n'a pas été, je m'attendrai à recevoir vos repliques, s'il vous semble que j'ai manqué à comprendre le fait que vous m'avez proposé, et je m'essaierai à en réparer les manquements. Et je vous supplie, madame, de ne point vous mettre en aucune considération qui vous puisse ôter la liberté de m'écrire, puisque je suis et serai désormais tout-à-fait et sans réserve votre très-humble et très-affectionne serviteur, qui vous souhaite le comble des graces de notre Seigneur, et surtout un progrès continuel en la très-sainte douceur de charité, et la sacrée humilité de la très-aimable simplicité chrétienne, ne me pouvant empêcher de vous dire que j'ai trouvé parfaitement douce la parole que vous mettez en votre lettre, disant que votre maison est des communes, et rien plus : car cela est chérissable en un âge où les enfants du siécle font de si gros bronas de leurs maisons, de leurs noms et de leurs extractions. Vivez toujours ainsi, ma très-chère fille, et ne vous glorifiez qu'en la croix de notre Seigneur (1), par laquelle le monde vous est crucifié, et vous au monde. Amen. Je me dis derechef de tout mon cœur, madame, votre, etc.

(1) Omnis ponderatio non est digna continentis animæ. ECCLI., c. XXVI, v. 20.

(1) Mihi absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu-Christi, per quem mihi mundus crucifixus est, et ego mundo. GALAT., c. VI, v. 14.

—

LETTRE CCCCLXXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA COMTESSE DE DALET.

En quelle nécessité doit être une famille pour empêcher une personne de prendre le parti du cloître. La tentation est dangereuse dans ces circonstances.

Après le 11 mai 1621.

Ma très-chère fille, je vous dirai franchement que quant à l'obligation de votre conscience, je ne varie nullement et persévère à ce que je vous ai dit il y a long-temps, et qui est en un mot, que si la nécessité de la personne de ce bon seigneur est telle que vous soyez requise en présence pour la secourir, vous devez arrêter. Si ce n'est que la nécessité du meilleur état des biens, vous n'y êtes pas voirement obligée; mais pourtant, si cette nécessité étoit extrême et grande, et qu'elle ne pût être remédiée que par vous, c'est-à-dire, que vous ne puissiez suppléer par autrui aux affaires; vous pourriez librement arrêter le temps requis à cela, que je remets à votre discrétion et prudence, ne pouvant dissimuler avec vous qu'en cette occasion je ne voie quelque sorte de tentation.

Car, sans doute, si vous vous fussiez remariée à quelque chevalier du fond de Gascogne ou de Bretagne, vous eussiez tout abandonné, et on n'eût rien dit : maintenant que vous n'avez pas fait à beaucoup près un si grand abandonnement, et que vous avez réservé assez de liberté pour avoir un soin modéré de votre maison et de vos enfants, parce que ce peu de retraite que vous avez fait est pour Dieu, il se trouve des gens qui tâchent de le faire estimer mauvais et contre le devoir.

Ce que je ne dis pas pour ce bon chevalier qui vous souhaite auprès de soi, car vraiment il a raison de désirer le bien de votre conversation, qui ne peut que lui être agréable; mais pour ceux qui en parlent par manière de conscience et de scrupule, qui, à mon avis, ne sont pas bien fondés en cela, bien qu'en la lettre de monsieur N. je les voie fort doctes et de grand esprit. Mais je reviens à vous dire que votre discrétion vous doit régler, selon ce que je vous en ai dit autrefois, ce que maintenant je répète.

Au demeurant, pendant votre séjour, ces bonnes filles font au mieux qu'elles peuvent, afin qu'à votre retour vous ne trouviez point de décadence en cette heureuse vie en laquelle Dieu les a mises sous votre conduite.

Je vous souhaite mille et mille bénédictions célestes pour l'avancement de votre cœur au très-saint amour du crucifix, auquel il est voué et consacré éternellement.

Je suis, comme vous savez, de toute mon ame, ma très-chère fille, tout parfaitement vôtre, en celui qui pour nous rendre siens s'est fait tout nôtre, Jésus-Christ, qui vit et règne ès siècles des siècles. Amen.

LETTRE CCCCLXXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, AUX CONSULS ET HABITANTS DE MONTFERRAND.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Montferrand.)

Le Saint leur promet de laisser le plus long-temps qu'il pourra la mère Favre dans le monastère de Sainte-Marie, nouvellement fondé dans leur ville.

Annecy, 21 mai 1621.

Messieurs, je réponds à votre lettre, et corresponds, autant que je le puis, à vos désirs, vous assurant que je laisserai le plus long-temps que le service de Dieu me le permettra, ma sœur Marie-Jacqueline Favre, au monastère où par votre piété elle se trouve maintenant, et où je suis grandement consolé qu'elle emploie les graces que la divine providence lui départira. Que si je pouvois vous dire que ce sera pour toute sa vie, je le ferois volontiers, pour contenter votre zèle et celui de tant d'ames qui se consolent avec elle; mais vous vous imaginerez bien quelles occasions peuvent se présenter pour la retirer et destiner ailleurs, selon que la gloire de celui auquel elle est vouée le requerra. Je vous le souhaite très-uni, propice, et à toute votre honorable ville, Messieurs, je suis en lui votre très-humble, etc.

LETTRE CCCCLXXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

La prudence humaine est fort à craindre dans les choses spirituelles; elle est opposée à la charité, à la confiance en Dieu, à l'établissement des maisons religieuses.

24 juillet 1621.

O ma très-chère fille! quelle pitié de considérer les effets de la providence humaine en ces ames dont vous m'écrivez, le mien et tien régner d'autant plus puissamment ès choses spirituelles qu'il semble être un mien et tien spirituel; et cependant il étoit tout-à-fait, non-seulement naturel, mais charnel. O combien tout cela est éloigné de cette pure charité, *qui n'a pas de jalousie ni d'émulation, et qui ne cherche ce qui*

lui appartient (1)! Ma fille, cette prudence est opposée à ce doux repos que les enfants de Dieu doivent en la providence céleste.

On diroit que l'érection des maisons religieuses et la vocation des ames se fait par les artifices de la sagesse naturelle, et je crois que, quant aux murailles et à la charpenterie, l'artifice en peut être : mais la vocation, l'union des ames appelées, la multiplication d'icelles, ou elle est surnaturelle, ou elle ne vaut rien tout-à-fait. Nous avons trop de considérations d'état et trop de finesse mondaine en ces choses que Dieu fait par une spéciale grace. Toujours les pauvres rejetés ont eu la bénédiction et la multiplication, comme Lia, Anne et les autres.

Mais, ma très-chère fille, il faut demeurer en paix, en douceur, en humilité, en dilection non feinte, sans se plaindre, sans remuer les lèvres. O si nous pouvons avoir un esprit d'une entière dépendance de soin paternel de notre Dieu en notre congrégation, nous verrons multiplier avec suavité les fleurs des autres jardins, et en bénirons Dieu, comme si c'étoit ès nôtres. Qu'importe-t-il à une ame véritablement amante, que le céleste époux soit servi par ce moyen ou par un autre? Qui ne cherche que le contentement du bien-aimé, il est content de tout ce qui le contente.

Croyez-moi, le bien qui est vrai bien ne craint point d'être diminué par le surcroît d'un autre vrai bien. Servons bien Dieu, et ne disons point : *Que mangerons-nous, que boirons-nous* (2)? d'où nous viendront des sœurs? C'est au maître de la maison d'avoir cette sollicitude, et à la dame de nos logis de les meubler ; et nos maisons sont à Dieu et à sa sainte mère. Dissimulez avec amour toutes ces petites tricheries humaines, ma très-chère fille. Donnez, tant que vous pourrez, l'esprit d'une véritable et très-humble générosité à nos chères sœurs, que je salue de toute mon ame. Vous êtes toujours plus ma très-chère fille tout-à-fait bien-aimée, et je suis votre, etc.

LETTRE CCCCLXXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE COUSINE.

Le Saint la console sur la mort de son père.

24 juillet 1621.

Mon cœur aime trop le vôtre, madame ma très-chere cousine, ma fille, pour ne voir pas et ne sentir pas sa douleur en cette recente et veritablement grande perte que nous venons tous de faire ; mais, ma très-chère fille, de mettre la main à votre cœur, et d'entreprendre de le guérir, il ne m'appartient pas, et surtout le mien étant certes des plus affligés de toute notre parenté, comme celui qui chérissoit passionnément ce cher oncle, qui m'honoroit réciproquement, avec beaucoup d'affection, de sa digne et aimable bienveillance.

Je prie Dieu, ma chère cousine, qu'il vous soulage lui-même de sa sainte consolation, et qu'il vous fasse ramentevoir, en cette occasion, de toutes les résolutions qu'il vous a jamais données d'acquiescer en toutes occurrences à sa très-sainte volonté, et de l'estime que sa divine majesté vous a donnée de sa très-sainte Trinité, à laquelle nous devons espérer que la chère ame de celui de qui nous ressentons la séparation est arrivée : car, hélas! ma très-chère cousine, nous n'avons de vie en ce monde que pour aller à celle de paradis, à laquelle nous nous avançons de jour en jour, et ne savons pas quand ce sera le jour de notre arrivée.

Or sus, votre père est hors du pèlerinage plein de tant de travaux ; il est arrivé au lieu de son assurance ; et s'il ne possède pas encore la vie éternelle, il en possède la certitude, et nous contribuerons nos prières à l'acception de son bonheur perdurable. Ma très-chère cousine, je vous écris ainsi sans art, plein de désir que vous m'aimiez toujours, et que vous croyiez que je serai toute ma vie votre, etc.

LETTRE CCCCLXXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN COUSIN.

Consolations sur la mort d'un père fort âgé.

28 juillet 1621.

Monsieur mon cousin, ce porteur va de la part de M. de Chalcédoine et du chevalier, mes fréres, comme aussi de la mienne, pour vous offrir notre service en cette occasion de la perte que vous avez faite, laquelle comme elle est extrême, aussi nous la ressentons vivement avec vous, et ne laissons pas pourtant de vous prier de soulager votre cœur de tout votre pouvoir, en considération de la grace que Dieu vous a faite, et à tous ceux qui ont le bien de vous appartenir, vous ayant laissé la jouissance de ce bon père à longues années, ne l'ayant retiré qu'à l'âge après lequel cette vie ne pouvoit plus guère durer sans beaucoup de peines et de travaux qui accompagnent ordinairement la vieillesse.

Mais vous devez encore plus vous consoler de quoi ce bon père a vecu toutes ses années dans

(1) Charitas non æmulatur... non quærit quæ sua sunt. I. Cor., c. XIII, v. 4 et 5.

(2) Quid manducabimus, aut quid bibemus? Matth., c. VI, v. 31.

l'honneur et la vertu, en l'estime publique, en l'affection de sa parente et de tous ceux qui le connoissoient, et enfin de quoi il est décédé dans le sein de l'Église et parmi les actions de la piété; de sorte que vous avez de quoi espérer qu'il vous assistera même en la vie des bienheureux : et tandis, je vous offre derechef mon fidèle service, et à madame la baronne de N. ma cousine, qui suis de tout mon cœur, monsieur mon cousin, votre, etc.

LETTRE CCCCLXXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SŒUR TOURIÈRE DE LA VISITATION.

Il fait l'éloge de son emploi, en montre l'importance, et conclut qu'il n'y a rien de petit au service de Dieu.

2 août 1621.

Ma très-chère fille, je suis grandement consolé de savoir que vous êtes arrêtée plus particulièrement au service de notre Seigneur, en la maison de la très-sainte mère, en une condition que j'estime de grand profit. *J'ai choisi d'être abject*, dit le prophète, *en la maison de mon Dieu, plus que d'habiter les tabernacles* des grands, qui souvent ne sont pas si pieux (1).

Vous avez été heureuse d'avoir jusqu'à present servi Dieu dans la personne d'une maîtresse de laquelle Dieu est le maître, et avec laquelle vous avez eu toutes sortes de sujets de profiter spirituellement ; mais vous êtes encore plus heureuse d'aller servir ce même Seigneur en la personne de celles qui, pour le mieux servir, ont quitté toutes choses.

C'est un grand honneur, ma chere fille, d'avoir en charge la conservation d'une maison toute composée d'épouses de notre Seigneur ; car qui garde les portes, les tours et les parloirs des monastères, il garde la paix, la tranquillité et la dévotion de la maison, et de plus peut grandement édifier ceux qui ont besoin d'aborder le monastère.

Il n'y a rien de petit au service de Dieu ; mais il m'est avis que cette charge du tour est de très-grande importance, et grandement utile à celles qui l'exercent avec humilité et considération.

Je vous remercie de la participation que vous m'avez donnée de votre contentement, et vous prie de saluer mesdames de Lamoignon, et, quand vous la verrez, madame de Villeneuve. Votre, etc.

(1) Elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quàm habitare in tabernaculis peccatorum. Ps. LXXXIII, v. 11.

LETTRE CCCCLXXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION, QUI TRAVAILLOIT A LA FONDATION D'UN MONASTÈRE.

Il l'exhorte à se bien acquitter de son office, à être humble et courageuse, et à mettre toute sa confiance en Dieu.

4 août 1621.

Je vous connois assez, ma très-chère sœur, ma fille, pour vous chérir de tout mon cœur en la dilection de notre Seigneur, qui, ayant disposé de vous pour la charge en laquelle vous êtes, s'est par conséquent obligé soi-même à soi-même de vous prêter sa très-sainte main en toutes les occasions de votre office, pourvu que vous correspondiez de votre part, par une sainte et très-humble, mais très-courageuse confiance en sa bonté. Dieu *appelle* à son service *les choses qui ne sont point, comme les choses qui sont* (1), et se sert du rien comme du beaucoup pour la gloire de son nom.

Demeurez en votre propre abjection comme dans la chaîne de votre supériorité, et soyez vaillamment humble et humblement vaillante en celui qui fit le grand coup de sa puissance en l'humilité de sa croix.

Une fille ou une femme qui est appelée au gouvernement d'un monastère, est appelée à une grande besogne et de grande importance, surtout quand c'est pour fonder et établir ; mais Dieu étend son bras tout-puissant à mesure de l'œuvre qu'il donne. Tenez vos yeux en ce grand Sauveur, et il vous délivrera *de la pusillanimité et de l'orage* (2).

Les sœurs qui sont avec vous sont bienheureuses de servir là, par leur bon exemple et humble observance, de fondement à cet édifice spirituel. Je suis à jamais votre très-humble, etc.

LETTRE CCCCXC.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le Saint la console sur la maladie de sa fille, et blâme l'amour excessif des mères pour leurs enfants.

Annecy, le jour de Saint-Dominique,
4 août 1621.

Madame, je vous honore et madame votre fille

(1) Vocat ea quæ non sunt, tanquam ea quæ sunt Rom., c. IV, v. 17.

(2) Expectabam eum qui salvum me fecit à pusillanimitate spiritûs et tempestate. Ps. LIV, v. 9.

très-parfaitement, et voudrois bien contribuer tout ce qui seroit en moi pour votre contentement réciproque. A elle, s'il plaît à Dieu, j'en dirai mon avis à part; mais à vous je le dis maintenant, me promettant que votre bon courage le prendra en bonne part.

Madame, l'amour, quel qu'il soit, si ce n'est celui de Dieu, peut être trop grand, et quand il est trop grand, il est dangereux : il passionne l'ame, parce qu'étant une passion, et la maîtresse des passions, il agite et trouble l'esprit, parce que c'est une perturbation; et trouvant des règles, il dérègle toute l'économie de nos affections.

Or, ne faut-il pas croire, madame, que l'amour des mères envers leurs enfants ne puisse être de même; ains il l'est d'autant plus librement qu'il semble qu'il le soit loisiblement, avec le passeport, ce semble, de l'inclination naturelle, et l'excuse de la bonté du bon cœur des mères.

Nous parlons assez souvent de vous, le bon père N. et moi, et nous en parlons avec respect et dilection : néanmoins vous me pardonnerez s'il vous plaît; mais quand il me raconte les élans et pressures de votre cœur sur la maladie de madame de N., je ne me puis tenir de dire qu'il y auroit de l'excès. Or sus, mais si vous trouvez que je dise trop librement ma pensée et que j'ai tort, quel moyen y auroit-il de m'excuser? et toutefois je ne désire nullement de rien perdre de votre bienveillance; car je l'estime trop, et prise infiniment le cœur dont elle vient, et l'esprit de son origine.

Et, en somme, je veux dire en un mot que vous avez tant de puissance à mouvoir les cœurs, que le mien ayant su les traits de votre esprit, en étant tout épris, vous n'avez pas besoin d'être aidée pour mouvoir celui de madame de N. à tout ce qui vous plaira, m'assurant qu'après les forces de l'esprit de Dieu, auquel il faut que tout cède, les vôtres seront en toutes occurrences les plus grandes. Vivez à Dieu, madame, et à la très-sainte Trinité, en laquelle je suis votre, etc.

LETTRE CCCCXCI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Pensées sur la grandeur et la providence de Dieu. Il félicite madame de Chantal de ce qu'elle a pris possession de sa nouvelle maison de la rue Saint-Antoine, à Paris. Il lui conseille de revenir en Savoie, dans le dessein de retourner quand Dieu le voudra, mais de ne se pas presser, afin de visiter tous les couvents de son ordre sur la route. Il déplore la sortie d'une fille. Il consent qu'au lieu du capitule, des versets, et de l'oraison propre du jour, qu'on disoit à l'office de la Vierge, on dise l'office de Notre Dame tout entier, avec la mémoire de l'office de chaque jour à la fin. Les choses qui sont bonnes en elles-mêmes n'ont pas besoin d'être autorisées du saint-siége. Il envoie un plan de monastère, suivant l'idée de S. Charles, pour servir à toutes les fondations, selon la commodité des lieux. Précautions pour les grilles du chœur et des parloirs.

24 août 1621.

O mon Dieu! ma très-chère mère, que j'ai été aise ce matin de trouver mon Dieu si grand que je ne pouvois pas seulement assez imaginer sa grandeur! Mais puisque je ne le puis magnifier, ni agrandir, je veux bien, Dieu aidant, annoncer partout sa grandeur et son immensité. Cependant, cachons doucement notre petitesse en cette grandeur; et, comme un petit poussin tout couvert des ailes de sa mère demeure en assurance tout chaudement, reposons nos cœurs sous la douce et amoureuse providence de notre Seigneur, et abritons-nous chaudement sous sa sainte protection. J'ai bien eu d'autres bonnes pensees, mais plutôt par manière d'écoulement de cœur en l'éternité et en l'Éternel, que par manière de discours.

Dieu soit loué de quoi vous êtes en votre maison. Les difficultés que vous avez eues d'y aller y affermiront votre demeure, selon la méthode qu'il plaît à Dieu d'employer en son service.

Je juge qu'il soit à propos que vous reveniez avec une bonne résignation pour retourner là quand le service de Dieu le requerra; car il faut ainsi vivre une vie exposée au travail, puisque nous sommes enfants du travail et de la mort de notre Sauveur. Mais vous ne vous devez point hâter; car, comme vous dites, l'hiver ne vous empêchera point votre voyage, étant nécessaire que vous arrêtiez un peu parmi vos filles qui sont en France.

Hélas! que je deplore affectionnément cette absolue séparation que cette grande fille fait de nous, pour demeurer à la merci du monde! or néanmoins je n'en puis mais.

Quant à l'office, on m'a dit qu'on y trouvoit à redire de quoi, ès fêtes principales, on mettoit les psaumes de Notre-Dame avec le chapitre, les versets et l'oraison du jour. Mon Dieu! que cette plainte est délicate! Les pères de l'Oratoire font bien plus; et en Italie plusieurs évêques ont composé tout entièrement les offices des saints de leurs églises. Mais il n'y a remède, il faut souffrir que chacun parle à son gré; et pour adoucir tout, tant que nous pourrons, il faudra donc dire tout-à-fait l'office de Notre-Dame, et à la fin ajouter

une commémoration du jour; car à cela on n'auroit rien à dire.

On a obtenu à Rome la continuation du petit office encore pour dix ans, après les sept échus que l'on avoit déjà. Mon sollicitenr dit que l'on a tort de recourir à Rome pour les choses ésquelles on s'en peut passer; et des cardinaux l'ont dit aussi : car, disent-ils, il y a des choses qui n'ont point besoin d'être autorisées, parce qu'elles sont loisibles, lesquelles qnand on veut antoriser, sont examinées diversement; et le pape est bien aise que la contume autorise plusieurs choses qu'il ne veut pas autoriser lui-même, à cause des conséquences. Mais de cela nous en parlerons à votre retour.

J'ai fait faire ici un beau plan de monastère que je vous enverrai au premier jour; et celui qui l'a fait est très-bon maître, et l'a fait sur les descriptions que S. Charles a fait faire des monastères, en s'accommodant néanmoins à l'usage de la Visitation; et je pense qu'il faudra faire au plus près qu'il se pourra, selon la commodité des lieux, tous les monastères ainsi; et tonjours les treilles bien serrées, et les jalousies de bois éloignées des grilles; car c'est un grand plaisir de parler en assurances ès parloirs. Il faudra aussi mettre un balustre derrière la grille du chœur, en la même façon qu'au parloir.

J'attends M. Crichant, que je caresserai de tout mon cœur. Dieu vous benisse, ma très-chère mère, et vous sanctifie de plus en plus! Je suis pour jamais, ma très-chère mère, vôtre, comme vous savez.

LETTRE CCCCXCII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Le Saint la loue de son désintéressement, et de ce qu'elle ne rebute pas les personnes disgraciées de la nature.

20 septembre 1621.

Que voulons-nous, ma très-chère mère, sinon ce que Dieu veut! Laissons-le conduire notre ame, qui est sa barque; il la fera surgir à bon port.

Je suis bien aise, ma très-chère mère, qne vous aimiez les boiteuses, les bossnes, les borgnesses, et même les aveugles, pourvu qu'elles veuillent être droites d'intention : car elles ne laisseront pas d'être belles et parfaites au ciel; et si l'on persévère à faire la charité à celles qui ont ces imperfections corporelles, Dieu en fera venir, contre la prudence humaine, une quantité de belles et agréables, même selon les yeux du monde.

Voilà les constitutions. En somme, si ces examinateurs et censeurs sans antorité, qui font tant de questions sur toutes choses, se peuvent donner un pen de patience, ils verront que tout est de Dieu.

Nos sœurs d'ici font toujonrs bien; nous avons de braves et douces novices, qne j'ai confessées avec les autres, pour l'extraordinaire d'août, et je les trouve à mon gré.

Il sembloit bon que l'on mît ès constitntions que la snpérieure puisse changer les officières à son gré parmi l'année. Faites-le, s'il vous plaît, à l'endroit le plus convenable. Dieu vous remplisse de plus en plus de son très-saint amour! Amen.

LETTRE CCCCXCIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Loudun.)

Tendresse paternelle du Saint envers une religieuse de la Visitation, qui s'étoit plainte qu'il ne la regardoit plus comme sa fille, sans doute parce qu'il avoit été long-temps sans lui donner de ses nouvelles.

Annecy, 20 septembre 1621.

Oui, certes, il est vrai, ma très-chère fille, j'ai tort, mais je dis très-grand tort, si je ne vons chéris d'une dilection toute particulière. Votre cœur, qui en a une singulière pour le mien, mérite pour le moins bien ce réciproque. Hélas! avec cela, ma très-chère fille, le maître et le créateur de l'amour a fait celui qu'il m'a donné pour vous, d'une façon que, le recevant, je le dois employer de toutes mes forces. Aussi faisje, certes, ma très-chère fille; lui-même l'auteur le sait et le voit bien, et je ne doute point qu'il n'en assure votre esprit. Non, non, ma fille, n'ayez point crainte de me surprendre; j'entends très-bien votre langage; vos plaintes ne sont point aigres, ce sont des douceurs d'un enfant envers son père : si elles sont apprêtées au verjus, ce n'est que pour leur donner le haut goût. Faites-en souvent, de ces plaintes, ma très-chère fille; je proteste de mon côté que vous l'êtes et le serez à jamais invariablement, car j'ai un extrême plaisir à répéter cette vérité.

O que notre très-chère sœur Angélique est bien heureuse d'être en cette vocation avec le bon plaisir de Dieu, qui lui donne la clarté et la consolation convenable, et propre à graver profondément son très-saint et pur amour en son esprit!

M. Flocard, qui vouloit revenir ici à cause de sa femme, avoit raison; car sa femme est digne d'être aimée, puisqu'elle tâche de tout son cœur de bien aimer Dieu; et ayant su l'honneur que vous faites à son mari, qui est en Piémont dès il y a cinq mois. Or sus, ma très-chère fille, je suis invariablement et très-singulièrement votre très-humble et très-fidèle servitenr, et vons êtes ma très-chère fille en celui qui est notre tout, qui est béni ès siècles des siècles.

LETTRE CCCCXCIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME

Le Saint la console dans ses afflictions; la paix du cœur ne se rencontre que dans la grace et dans la croix de Jésus-Christ.

13 octobre 1621.

Il ne fandroit pas vous avoir au milieu de mon cœur, ma très-chère fille, pour ne pas avoir avec vous part aux afflictions; mais il est tout vrai qu'étant tout ce que je vous suis, et à votre maison, je compatis grandement à toutes vos afflictions, et de madame de la N. votre sœur. Mais, ma très-chère fille, il me semble que vous êtes un peu plus susceptible de ces consolations que cette chère sœur: c'est pourquoi je vous dis que nous avons tort, si nous regardons nos parents, nos amis, nos satisfactions et contentements comme choses sur lesquelles nous puissions établir nos cœurs. Ne sommes-nous pas, je vous prie, en ce monde avec les conditions des autres hommes, et de la perpétuelle inconstance dans laquelle il est établi? Il faut s'arrêter, ma très-chère fille, et ne reposer nos attentes qu'en la sainte éternité à laquelle nous aspirons.

O paix du cœur humain! on ne te trouve qu'en la grace et en la croix de Jésus-Christ. Ma très-chère fille, vivez ainsi, et réjouissez saintement votre cœur bien-aimé en la véritable espérance de jouir un jour éternellement de la bienheureuse et invariable éternité. Je suis pressé, ma très-chère fille, et ne me reste de loisir que pour vous dire que je suis à jamais votre, etc.

LETTRE CCCCXCV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME MARIÉE.

Dieu ne veut pas toujours l'accomplissement des bons désirs: en cela il a ses vues. Comment il faut vouloir les choses.

Annecy, 3 novembre 1621.

Dieu sait pourquoi il permet que tant de bons désirs ne réussissent pas qu'avec tant de temps et de peine, et même que quelquefois ils ne réussissent point tout-à-fait. Quand il n'y auroit aucun autre profit que celui de la mortification des ames qui l'aiment, ce seroit beaucoup. En somme, il faut ne vouloir point les choses mauvaises, vouloir peu les bonnes, et vouloir sans mesure le seul bien divin, qui est Dieu même.

Je sais véritablement, ma très-chère fille, que mes lettres vous sont agréables; car notre Seigneur, qui a voulu que mon ame fût toute vôtre, me donne connoissance de ce qui se passe en votre cœur, par ce que je sens dans le mien. Il est vrai, ma très-chère fille, Grenoble est toujours en mon cœur; et vous, ma très-chère fille, au milieu de ce même Grenoble. Je suis donc bien consolé quand je sais des nouvelles de cette ville-là, en ce temps auquel on en dit tant et de si diverses.

Béni soit Dieu qui conserve la personne du roi, si chère à tout ce royaume et à toute l'Église. Nous faisons ici les prières, et pour les affaires militaires et pour les nôtres

Je suis bien aise de la possession en laquelle nos sœurs sont de leur monastère, et vous aussi avec elles, puisque, par votre assistance et de ces bonnes dames, les ayant colloquées, vous y êtes en leurs personnes, et elles y sont pour vous, qui, servant le même Seigneur en votre pieuse vocation, êtes un même esprit avec elles

Et vous avez aussi été une petite infirmière, puisque vous avez eu tant de malades ces mois passés, et vous avez été infirme de leur infirmité; car puisque c'étoient même des personnes si chères, comme monsieur votre mari et votre fils bien-aimé, vous avez bien pu dire: *Qui est infirme que je ne sois infirme avec lui* (1)? Dieu soit loué, qui par les alternatives nous conduit à la ferme et invariable tranquillité de l'éternel séjour? Vivez tout en Dieu, ma très-chère fille, et aimez en lui votre très-humble, etc.

(1) Quis infirmatur, et ego non infirmor. II. Cor., c. XI, v. 29.

LETTRE CCCCXCVI.

LA MÈRE ANGÉLIQUE ARNAULD, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée des lettres de la mère Ang. Arnauld, de Port-Royal.)

Elle lui rend compte de son intérieur, du dessein qu'elle avoit de passer de son ordre dans celui de la Visitation, de ses dispositions à l'égard de certaines personnes qu'elle voyoit.

Maubuisson (1), avant le 12 septembre 1621.

Ma très-chère mère, ma misère est si extrême, et mon embarras si grand, qu'il m'est impossible de trouver une semaine pour faire une pauvre retraite. Celle-ci, que j'y avois destinée, doit être employée à entendre les comptes de cette maison avec des commissaires de l'ordre (de Cîteaux); ce qui me sera si déplaisant que rien plus: et avec cela, combien de hasards, de péchés en tant de discours, et peut-être de murmures avec ces personnes!

Voyant tout cela, j'ai essayé de faire une petite revue en la manière que Philotée (2) l'enseigne, et je me suis confessée ce matin à M. Manceau (3), pendant que de bonne fortune ma guette continuelle s'étoit allée promener à Port-Royal. Je me suis confessée seulement depuis l'Assomption, de sorte que je n'ai rien trouvé que je ne vous aie déjà demandé, excepté que tous les acquiescements que je fais à la divine volonté pour mon dessein ne sont point véritables, ce me semble, y ayant une certaine propriété dont je ne me défais jamais, et qui fait que dès qu'on me contredit je ressens une douleur extrême, dont j'ai été malade quelquefois, et encore hier.

Je pense souvent que si ce que je souhaite (4) n'arrive pas, il est impossible que je n'en meure, ne me pouvant aucunement résoudre de vivre dans ma condition. Quoique je dise assez que je le veux si Dieu le veut, ce n'est point de bon cœur; et je le dis plutôt de peur que si l'on reconnoissoit autre chose, on ne dise que c'est une tentation, ce que je ne veux nullement croire. Il me semble que quand même monseigneur l'évêque de Genève me le diroit, je ne le croirois pas; et même, quand je pourrois sans lui exécuter mon dessein, je ne voudrois pas pourtant le faire, car j'aimerois mieux mourir que de lui désobéir; mais cependant je ne pourrai, ce me semble, jamais arracher ce désir de mon cœur.

J'ai omis de vous dire dernièrement que tous les jours je ne manque point à regarder ce qui se passe dans le cœur des séculiers, quand on ouvre la grille pour voir notre Seigneur, et durant le sermon j'y suis si attentive que j'en perds l'attention au sermon. Je fais souvent une mine bien chagrine; et depuis que je vous ai écrit, je me suis souvent impatientée contre mes sœurs, et je les ai reprises aigrement. J'ai deux ou trois fois fait des actions d'hypocrisie, refusant quelque chose que l'on me donnoit, sous prétexte d'abstinence, quoique ce ne fût que parce qu'il me déplaisoit; et si c'eût été quelque chose qui m'eût plu, je l'eusse bien pris.

Je parle tous les jours presque tout du long de la réfection, bien souvent de nouvelles et de sottises; et je reprends la lectrice, ou avec moquerie, ou avec impatience. Je ne parle point du tout à mes sœurs, ne trouvant point de temps, parce que j'en perds. J'ai quitté une fois l'oraison à demi-faite par légèreté et indévotion; et une fois pour le dernier sujet j'omis d'aller à l'office.

La grande circonstance de toutes mes fautes, c'est que pour l'ordinaire, les faisant, je vois actuellement le mal que je fais, et comme je devrois faire pour me bien conduire; et quoique j'essaie de disputer contre la lumière, je ne puis la chasser. Cela m'arrive particulièrement quand mes fautes sont contre la charité; et si, je ne saurois vaincre ma mauvaise humeur. Je cours toujours, et c'est avec affection, parce qu'il m'a semblé que ma promptitude en cela ne vous déplaisoit pas trop. Enfin, ma très-chère mère, je suis toute imperfection; et ma douleur, c'est que je ne vois point du tout le moyen de me corriger où je suis; car tout m'est occasion de faute. Je ne dis pas ceci pour vous importuner, ma très-chère mère; c'est qu'il m'échappe: pardonnez-le moi.

Il y a ici un gardien des capucins à notre porte, qui est fort habile et homme de bien, mais d'une humeur je ne sais quelle: il veut que je le caresse, que je lui dise mes affaires, et que j'aie une fort grande confiance; et moi, je ne le puis,

(1) La mère Angélique étoit depuis 1618 à Maubuisson, où elle avoit été envoyée pour y établir la réforme.

(2) La mère Angélique veut ici parler de l'*Introduction à la vie dévote*, du Saint.

(3) Confesseur de la mère Angélique et de Port-Royal, où il mourut le 30 mars 1639, âgé de quatre-vingts ans.

(4) La mère Angélique veut ici parler du désir qu'elle avoit de se défaire de sa charge d'abbesse de Port-Royal. S. François de Sales s'y opposa. Parmi les lettres du saint prélat, on en trouve plusieurs à la mère Angélique; elle le prit pour son directeur lorsqu'il vint à Paris en 1619, et depuis ce temps-là elle ne fit rien sans son avis, et elle lui écrivoit souvent.

dont il est si mal edifié qu'il s'en plaint fort, comme si je lui faisois des mépris insupportables, de quoi je suis bien loin exterieurement; mais en vérité intérieurement j'ai assez de peine a estimer des humeurs badines, et à croire que les ames qui se repaissent de ces niaiseries aient un grand esprit d'oraison, ainsi qu'on dit de celui-ci. Il a dit qu'il ne viendroit plus dans cette maison si je ne faisois autrement. D'ailleurs, il prêche très-bien, et nos anciennes dames l'entendent volontiers, quoique sans fruit.

Ma chère mère, j'ai du respect humain; je suis embarrassée dans une fâcheuse affaire, et j'ai tout plein d'ennemis. Il ne faut qu'un homme comme cela pour me décrier dans son ordre; car ils s'entre-supportent en ces vaines recherches d'honneur. Or, pour lui dire mon secret, il est impossible, et je ne dois pas aussi assurément le faire: mais je le trompe à cette heure, que je veux le tirer de son aliénation d'amuserie; j'y perds bien du temps, et cela avec évagation d'esprit; car ce sont des discours en l'air que je lui fais, et encore avec des équivoques et semblables tricheries, pour m'en défaire.

Il faut que je fasse ainsi avec presque tous les religieux. Leur conversation m'est mille fois plus perilleuse que celle des séculiers; parce qu'à ceux-ci, quand je pense un peu à moi, je leur dis de bonnes choses, mais par rapport aux autres ce seroit faire la suffisante et la prêcheuse; et quand je les écoute, ils ne me disent que des niaiseries; et si je ne réponds pas de même qu'eux, on dit que je fais la refroidie, qu'on ne me connoît plus, que je ne fais plus cas que des évêques, etc. Je paie à présent les intérêts du temps passé, où j'entretenois tout le monde. Ainsi j'ai fait mille connoissances dont je ne me puis défaire. L'autre jour je fis paroître à une de ces personnes que j'en méprisois d'autres, que je savois qu'il n'estimoit pas; et cela par flatterie.

Si Dieu ne m'assiste, ainsi que je l'espère de sa bonté, par votre moyen, ma très-chère mère, non, je ne me pourrai plus supporter dans ces enlacements, et en mille autres embarras pour les choses temporelles de céans (1) qui vont avec une confusion extrême, et apportent des désordres et d'extrêmes incommodités à mes pauvres sœurs, et point de moyen pour les regler. Dieu amènera monseigneur: je le crois parce que vous me le dites, et il aura pitié de moi.

(1) Ce sont les affaires de l'abbaye de Maubuisson, dont l'abbesse, madame d'Estrée, avoit été chassée à cause de ses désordres, et faisoit tous ses efforts pour y rentrer, ayant obtenu un bref à cet effet.

Le bon M. de Belley (1), qui m'a écrit, est venu: je l'aime bien, parce qu'il est bon: mais il me brouille encore l'esprit avec ses très-vaines et extravagantes louanges; car mon méchant esprit s'y plaît, et j'ai peine à déchirer ses lettres, qui sont de si beaux panégyriques. Je ne saurois m'empêcher de lui répondre et de l'entretenir, et cependant j'en ai presque du scrupule, m'imaginant que ce n'est pas tant le respect pour son mérite que l'estime que je sais qu'il fait de moi, qui m'en plaît. Je ne sais si je le dois prier de venir, ou non. Ses sermons émeuvent fort nos anciennes; pour moi, ils contentent plus la vanité de mon esprit qu'ils ne touchent ma volonté.

Mais, à propos de volonté, ma chère mère, je ne sais si ce n'est pas erreur, mais il me semble que rien ne la peut toucher, et que je ne saurois vouloir plus que je veux. Je vous supplie, ma très-chère mère, mandez-moi ce que je ferai par rapport à M. de Belley.

Ma pauvre sœur Le Maître m'écrivoit l'autre jour qu'elle etoit bien fâchée, apprehendant que vous ne crussiez qu'elle ne se soucioit plus de vous aller voir, quoiqu'elle n'eût plus peur de son mari. La raison qu'elle a eue pour s'en dispenser, je vous supplie très-humblement d'avoir un peu pitié de cette pauvre sœur; elle est un peu tendre, mais elle est bonne, et fera beaucoup; mais il la faut presser. S'il vous plaisoit de prendre un peu d'autorité sur elle, et de lui faire rendre compte de ses dispositions intérieures, vous l'obligeriez infiniment; car elle le fera volontiers étant excitée, mais elle n'osera jamais autrement.

J'ai peur qu'elle ne s'engage à M. de Belley; je n'aimerois pas cela: car, voyez-vous, ma chère mère, il me semble que ces admirateurs des personnes ne leur font pas faire grand chemin. La mode est à cette heure qu'on se contente de peu; et il me semble qu'on fait grand tort par ce moyen à plusieurs ames.

Je suis bien aise que vous avez une maison, mais, c'est-à dire que vous vous en irez bientôt. Oh bien, que la sainte volonté de Dieu soit faite sans réserve en tout. Je vous supplie de prier Dieu pour moi, ma chère mère, et que je sois toujours votre enfant, etc.

Ma chère mère, tout en vous écrivant, je viens de me mettre en colère, et de parler avec bien du mépris de quelqu'un, et j'ai dit quelque chose afin qu'on fît ma volonté

(1) M. Pierre Camus, grand ami du Saint

LETTRE CCCCXCVII.

LA MÈRE ANGÉLIQUE ARNAULD, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée des lettres de la mère Aug. Arnauld, de Port-Royal.)

Elle lui rend compte de son intérieur, et touche quelques mots de sa résolution de passer dans l'ordre de Sainte-Marie.

De Maubuisson, 12 septembre 1621.

Ma très-chère mère, hélas! me voilà toute rétablie dans mon tracas, où je veux être, puisque Dieu le veut; mais je ne puis m'empêcher de jeter les yeux sur le doux repos que j'aurois aux pieds de ma très-chère mère, s'il plaisoit au Seigneur que j'y pusse vivre et mourir. Je suis en de perpétuelles contestations avec ceux avec qui je vis (1). Ils veulent une chose, et moi d'autres, qui ne sont pas, à mon avis, mauvaises; mais je me défends avec mon indiscrétion et mon arrogance ordinaire.

Ma sœur Marie-Angélique (2) continue comme de coutume, mais je ne fais pas semblant de la voir. Il faut, ma chère mère, que je vous dise ma méchanceté. Il arriva qu'en revenant elle dit quelque chose de vous, ma très-chère mere, comme si elle vous eût beaucoup aimée, et eût été bien heureuse avec vous. J'eus si grand dépit, comme je crois, par orgueil, m'imaginant qu'elle me méprisoit, que je lui dis : *C'est que c'est chose nouvelle*. Voyez, ma très-chère, la force de mon orgueil, qui me fait ainsi trahir mon cœur.

J'ai parlé trois fois des affaires d'État, et dit une opinion qu'on m'avoit apprise au préjudice de quelqu'un. J'ai montré par vanité une lettre que j'ai écrite, parce qu'elle me sembloit bien. J'en ai bien fait d'autres, dont je ne me souviens pas, ma très-chère mère. Je ne crois pas que je vous ennuie en vous disant ces petites particularités, afin qu'au moins, en la manière que je puis, je sois votre petite novice.

Vos lettres ne sont-elles pas parties, ma chère mère? O mon Dieu! quand viendront les réponses, et seront-elles favorables? Si le bon père le veut bien, je me promets, Dieu aidant, de venir à bout de toutes les difficultés. Je ne sais si j'irai au Lys (3). On me fait accroire que j'en ai envie afin de vous voir. Il est bien vrai que j'en ai une envie qui ne sera jamais rassasiée, et je désire que Dieu me fasse la miséricorde de me donner tout-à-fait à lui sons votre conduite. Mais je n'ai garde, pour me contenter, de vouloir entreprendre indiscrètement une si grande affaire, dont je m'excuse autant que je puis, excepté que je dis, comme il me semble que je dois, que si l'on me le commande absolument, j'irai. On ne veut pas cependant que je parle ainsi.

Ma chère mère, pour l'amour de Dieu, aimez-moi toujours, et faites par vos prières et vos soins maternels que je sois toute à lui; car je suis votre vraie enfant, qui me démets toute entière entre vos mains. Que Dieu vous conserve, et soit béni! Je salue, s'il vous plaît, ma chère mère, toutes mes chères sœurs, et particulièrement ma chère maîtresse.

(1) Les pères de l'ordre contredisoient la mère Angélique dans le bien qu'elle vouloit établir à Maubuisson.

(2) C'étoit une religieuse de Maubuisson.

(3) Monastère près de Melun, réformé dans la suite par les soins de la mère Angélique.

LETTRE CCCCXCVIII.

LA MÈRE ANGÉLIQUE ARNAULD, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée des lettres de la mère Ang. Arnauld, de Port-Royal.)

Sur une feuillantine, et sur les bruits qui couroient contre l'ordre de la Visitation.

De Maubuisson, vers novembre 1621.

Ma très-chère mère, la supérieure des feuillantines m'écrit, et témoigne fort désirer que nous ayons grande amitié ensemble : c'est mon frère qui est cause de cela. J'honore bien fort cette mère, la croyant une grande servante de Dieu; mais ses lettres me sont si fort à charge, que rien plus; et je ne sais que lui dire, car mon cœur ne peut s'ouvrir de ce côté-là. Comment faut-il faire? Je vous supplie, ma chère mère, de me le dire. Je vous envoie sa lettre, et ce que je lui réponds. Si vous le trouvez bon, vous le donnerez, s'il vous plaît, à M. Manceau qui vous ira voir cette semaine, et il la portera. Voyez-vous, ma chère mère, mon frère aime passionnément cette bonne fille, et il veut qu'elle m'aime et que je l'aime; et je pense qu'il voudroit bien que j'allasse avec elle; mais Dieu ne m'y appelle point du tout.

Il faut que je vous dise, ma très-chère mère, que j'y ai pensé profondément, et à la Visitation aussi. Je fais état, tout au pis, que je ne vous y verrai jamais, ni monseigneur; que vous mourrez tous deux bien devant moi (1); que notre chère maîtresse, que j'aime très-fort, mourra aussi. Je m'i-

(1) Cela est arrivé : S. François de Sales mourut à la fin de 1622, et madame de Chantal à la fin de 1641.

magine que notre sœur qui s'appeloit *Petit* au monde, ce qui me déplaît très-fort, sera ma supérieure; et cela ne me peut dégoûter, puisque cela n'empêcheroit pas que je ne gardasse la règle et les constitutions.

Il y a des personnes qui viennent ici, qui me parlent de cet institut nouveau avec des mépris étranges, croyant qu'on ne va chez vous que pour être à son aise : cela ne me fait plus de dépit, comme il faisoit devant que je fusse entièrement résolue d'en être. Que Dieu me fasse cette grace, et déjà je m'en réjouis bien fort, m'étant avis que je dois avoir bien cher de mener une vie inconnue et abjecte au monde.

Encore ce sont des religieux et des personnes d'Église qui me parlent comme je viens de dire. Ils me disent qu'en embrassant cet institut, je perdrai la réputation que j'ai, qui est si vaine, et que j'ai si injustement acquise. Je dis pourtant tout doucement que votre règle a été faite par le plus grand docteur de la sainte Église (1), et vos constitutions par un grand et saint évêque; qu'elles ne peuvent donc qu'être bonnes : puis je les écoute avec humilité. Mais à quelqu'un qui me disoit qu'on alloit demander tous les matins à chacune ce qui lui plaisoit à son dîner, je dis bien rudement que cela étoit bien éloigné de la vérité.

Adieu, ma chère mère, je suis toute vôtre. Dieu soit béni!

LETTRE CCCCXCIX.

MADAME DE CHANTAL, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée des lettres de madame de Chantal.)

Elle s'intéresse auprès du Saint pour le dessein qu'avoit la mère Angélique Arnauld de passer dans l'ordre de Sainte-Marie, et lui envoie des lettres de sa part, etc.

Vers le 11 novembre 1621.

Mon très-cher seigneur et unique père, que faites-vous, et que fait-on dans notre pauvre petit pays? J'avoue que j'en suis bien en peine, et quelquefois il m'en prend d'étranges émotions. Notre bon Dieu vous conserve, et réduise ses ennemis sous l'obéissance de sa volonté!

Voilà des lettres de cette chère fille de Port-Royal : véritablement elle est digne de compassion; car ses désirs croissent parmi les contradictions, si entièrement qu'il ne se peut dire. Enfin qu'on lui dise ce que l'on voudra, et que l'on fasse tel jugement qu'il plaira, cela ne sera que de l'huile jetée sur le feu de son ardent désir; et s'il la faut faire départir de cette prétention, il n'y a que vous seul qui le puissiez faire; car, comme elle m'écrit encore, à votre seule parole elle quittera tout avec une entière paix : mais tout le monde ensemble ne sauroit faire cela.

Elle me dit encore que, pour je ne sais quoi au-delà de tout ce qu'elle peut penser, elle sent que Dieu l'appelle à la Visitation. J'ai ce même sentiment; mais, pour Dieu, mon vrai père, dites-moi franchement si c'est le vôtre; car pourvu que vous nous parliez bien clair, comme ayant seul autorité de le faire, puisque sans réserve elle s'est remise à vous, j'espère qu'on amènera tous les autres là. Dites-moi seulement si vous pensez que ce soit la volonté de Dieu qu'elle sorte de là; car, pour les difficultés, je n'en fais point d'état. L'on assure, et monseigneur de Nantes me disoit encore hier, que ses vœux sont nuls; elle peut donc en sortir en conscience. Il ne reste à savoir sinon s'il sera plus utile à la gloire de Dieu qu'elle demeure là, contre tous ses sentiments et attraits intérieurs, et la croyance ferme qu'elle a de la nécessité du secours de l'obéissance (qui est ce que je trouve de plus important pour elle, et de plus considérable), ou qu'elle vienne ici, où il y a mille apparences de profit particulier pour elle. Je ne me saurois tenir d'ajouter que Dieu lui ayant donné si fort l'esprit de cet institut, je crois que c'est pour en tirer sa gloire au service de tout l'institut : même il a fallu contenter mon cœur à vous dire tout mon sentiment encore cette fois; et je vous supplie, mon vrai père, que, le plus tôt qu'il vous sera possible, l'on ait de vos nouvelles là-dessus.

Le très-bon monseigneur de Nantes aime cet institut parfaitement; mais de vous je n'oserois écrire ce qu'il en dit : c'est sa douceur et ses délices que de parler de vous et de vous considérer; mais il le fait avec admiration. Il me témoigna un déplaisir de s'en aller sans vous avoir vu, et de n'avoir profité du temps quand vous étiez ici la dernière fois; mais en tout cela il n'y a que de sa faute et manquement de se déterminer : c'est une ame sainte et innocente.

Cette ville est toujours grandement affligée par les continuelles pertes qui arrivent tous les jours des meilleurs, des plus braves et des plus gens de bien qu'elle eût, et de toute condition. On ne voit que deuil. Les craintes qu'on ne brûle la ville continuent aussi; mais pour cela messieurs de la ville mettent le meilleur ordre qu'ils peuvent, et l'on fait garde générale et continuelle en tous les quartiers; et pour cela l'on fait force prières partout; et j'espère que Dieu détournera ce malheur.

(1) Les filles de Sainte-Marie ont pour règle celle de S. Augustin.

Je vous écris si expressément que je n'ai pas le loisir de penser à ce que j'avois à vous dire : il me vient seulement en mémoire de vous demander si vous entendez que l'on se serve de cuillers d'argent à la communauté, ou si c'est seulement pour les malades ; car je le comprends ainsi, que ce n'est que pour l'infirmerie.

Mon unique père, Dieu comble votre chère ame et la mienne de son très-saint amour! Hé mon Dieu! qu'il y a long-temps que vous ne m'avez rien dit de cette chère ame! Je m'en vais la semaine prochaine revoir celle (1) que vous avez ici. Notre Seigneur en ait pitié, et me donne lumière et force pour le servir plus fidèlement et utilement!

Je salue très-humblement monseigneur de Chalcédoine (2), nos bonnes amies que vous connoissez partout, et nos pauvres sœurs. Mon très-cher seigneur, vous savez que je suis vous-même, par la grace de Dieu, qui soit éternellement béni. Amen.

LETTRE D.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU PÈRE ÉTIENNE BINET, DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,

SUPÉRIEUR DE LA MAISON PROFESSE DE SAINT-LOUIS DE PARIS.

Il lui raconte que madame Angélique Arnauld, abbesse de Port-Royal, voulant se retirer de son ordre pour passer dans celui de la Visitation, le sollicitoit avec empressement. Mais, bien loin d'y consentir, il la renvoie au pape.

Annecy, 11 novembre 1621.

Mon révérend père, avec mille actions de graces de la peine qu'avez prise à m'écrire, je vous dirai pour réponse qu'étant à Paris je ne voulus jamais acquiescer au désir que madame de Port-Royal m'a témoigné de se retirer de l'ordre auquel elle avoit si utilement vécu jusqu'à l'heure, et véritablement je n'apportai en ce pays non pas même une cogitation de cela, mais coup sur coup je reçus par lettres force bonnes remontrances, par lesquelles elle m'excitoit à trouver bonnes ses pensées, et à approuver ses souhaits.

Je gauchis tant que je pus, et je ne me témoignai pas seulement froid, mais tout-à-fait contraire à ses dispositions, jusqu'à ce qu'après dix-huit mois, une personne de grande considération m'écrivit (3), en sorte que je jugeai convenable de ne point faire le juge souverain en cette occasion, ains de laisser la décision finale à l'evenement. Je m'abatins donc de la conseiller, et lui écrivis que puisque son cœur ne trouvoit pas de repos en tout ce que je lui avois dis, elle pourroit faire faire la sollicitation de ce qu'elle désiroit; que si sa sainteté en faisoit la concession, il y auroit une très-probable apparence que son désir est la volonté de Dieu, attendu que la chose étant de soi-même difficile, elle ne pourrait réussir sans un spécial concours de la faveur divine; que si au contraire sa sainteté l'éconduisoit, il n'y auroit plus aucune occasion de faire autre chose que de s'humilier et abaisser son cœur.

Voilà, mon révérend, jusqu'où j'ai passé. Je voyois bien que cette prétention étoit extraordinaire, mais je voyois aussi un cœur extraordinaire. Je voyois bien l'inclination de ce cœur-là à commander; mais je voyois que c'étoit pour vaincre cette inclination qu'elle vouloit se lier à l'obéissance. Je voyois bien que c'étoit une fille, mais je voyois qu'elle avoit été plus que fille à commander et gouverner, et qu'elle le pouvoit bien être à bien obeir.

Pour l'intérêt de la Visitation, certes, mon révérend père, je proteste devant Dieu et devant votre révérence que je n'y pensai nullement; ou si j'y pensai, ce fut si peu que je n'en ai nulle mémoire. Je confesse bien que j'ai une particulière dilection pour l'institut de la Visitation; mais madame de Chantal, votre chère fille et la mienne, vous dira que pour celà je ne voudrois pas avoir fourvoyé la plus excellente créature du monde, et la plus accréditee, de sa juste vocation, encore qu'elle dût devenir sainte canonisée en la Visitation. Je me réjouis quand Dieu y tire de bons sujets; mais je n'emploierai jamais ni parole ni artifice, pour saint qu'il fût, pour en attirer aucune, sinon quelques foibles prières devant Dieu. L'inconstance des filles est à craindre; mais on ne peut pas deviner, et la constance en celle-ci est egalement, ains avantageusement, à bien espérer.

Mon Dieu! mon père, que notre ancienne amitié me fait extraordinairement apprivoiser et épancher mon ame avec la vôtre! C'est trop, je me laisse aller à l'avis d'autrui, je m'en remettrai aussi volontiers à l'avis de ceux qui prendront la peine d'examiner cette affaire, mais surtout au vôtre, lequel donc j'attendrai très-affectionnement, et recevrai très-chèrement; étant à jamais, mon révérend père, votre très-humble, etc.

(1) Elle parle de sa propre ame et d'une retraite.

(2) Frère de M. l'évêque de Genève, et son coadjuteur.

(3) Il y a apparence que c'est madame de Chantal.

LETTRE DI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Sur l'unité et la simplicité de la foi : plusieurs sortes de vérités. La foi nue et simple consiste à croire les vérités, en faisant abstraction de ce qu'elles ont de consolant ou d'effrayant, et à ce qu'elles sont relatives à l'imagination ou à l'entendement; ce que c'est que de vivre dans la vérité ou dans l'illusion. La prudence humaine est une source d'illusions; elle est contraire à la simplicité de la foi.

28 novembre 1621.

Ces vérités de la foi, ma très-chère fille, sont quelquefois agréables à l'esprit humain, non pas seulement parce que Dieu les a révélées par sa parole, et proposées par son Église, mais parce qu'elles reviennent à notre goût, et que nous les pénétrons bien, nous les entendons facilement, et sont conformes à nos inclinations. Comme, par exemple, qu'il y a un paradis après cette vie mortelle, c'est une vérité de la foi que plusieurs trouvent bien à leur gré, parce qu'elle est douce et désirable. Que Dieu soit miséricordieux, la plupart du monde le trouve fort bon, et le croit aisément, parce que la philosophie même nous l'enseigne; cela est conforme à notre goût et à notre désir.

Or, toutes les vérités de la foi ne sont pas de la sorte : comme, par exemple, qu'il y ait un enfer éternel pour la punition des méchants, c'est une vérité de la foi, mais vérité amère, effroyable, épouvantable, et laquelle nous ne croyons pas volontiers, sinon par la force de la parole de Dieu.

Et maintenant je dis premièrement que la foi nue et simple est celle par laquelle nous croyons les vérités de la foi, sans considération d'aucune douceur, suavité et consolation que nous ayons en icelles, par le seul acquiescement que notre esprit fait à l'autorité de la parole de Dieu, et de la proposition de l'Église : et ainsi nous ne croyons pas moins les vérités effroyables que les vérités douces et aimables : et alors notre foi est nue, parce qu'elle n'est point revêtue d'aucune suavité ni d'aucun goût ; elle est simple, parce qu'elle n'est point mêlée d'aucune satisfaction de notre propre sentiment.

Secondement, il y a des vérités de la foi, lesquelles nous pouvons apprendre par l'imagination ; comme que notre Seigneur soit né en la crèche de Bethléem, qu'il ait été porté en Égypte, qu'il ait été crucifié, qu'il soit monté au ciel. Il y en a des autres, lesquelles nous ne pouvons nullement apprendre par imagination ; comme la vérité de la très-sainte Trinité, l'éternité, la presence du corps de notre Seigneur au très-saint sacrement de l'eucharistie : car toutes ces vérites sont véritables d'une façon qui est inconcevable à notre imagination, d'autant que nous ne savons imaginer comme cela peut être ; mais néanmoins notre entendement le croit fermement et simplement, sur la seule assurance qu'il prend en la parole de Dieu : et cette foi-là est véritablement nue, car elle est destituée de toute imagination ; et elle est parfaitement simple, parce qu'elle n'est point mêlée d'aucune sorte d'actions que de celle de notre entendement, lequel purement et simplement embrasse ces vérités sur le seul gage de la parole de Dieu; et cette foi ainsi nue et simple est celle que les saints ont pratiquée et pratiquent parmi les stérilités, aridités, dégoûts et ténèbres.

Vivre en vérité, et non point en mensonge, c'est faire une vie totalement conforme à la foi nue et simple, selon les opérations de la grace, et non selon les opérations de la nature ; parce que notre imagination, nos sens, notre sentiment, notre goût, nos consolations, nos discours, peuvent être trompés et errants : et vivre selon ces choses-là, c'est vivre en mensonge, ou du moins en un perpétuel hasard de mensonge; mais vivre selon la foi nue et simple, c'est vivre en vérité.

Ainsi qu'il est dit du malin esprit, qu'il ne s'arrête pas en la vérité, parce qu'ayant eu la foi au commencement de sa création, il s'en écarta, voulant discourir sans la foi sur sa propre excellence, et voulant faire sa fin soi-même, non selon la foi nue et simple, mais selon les conditions naturelles, qui le portèrent à l'amour démesuré et déréglé de soi-même : et c'est le mensonge auquel vivent tous ceux qui n'adhèrent pas avec simplicité et nudité de foi à la parole de notre Seigneur, mais qui veulent vivre selon la prudence humaine, qui n'est autre chose qu'une fourmilière de mensonges et de vains discours.

Voilà ce qu'il m'a semblé vous devoir être dit sur vos deux demandes. Je vous prie de me recommander à la miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ, puisque je suis de tout mon cœur parfaitement et tout-à-fait invariablement tout vôtre en Jésus-Christ.

LETTRE DII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Le Saint se plaint de la tendresse desordonnée des meres. Il faut avoir une parfaite confiance en Dieu pour le temporel. Sentiment du Saint sur les grands

et les petits esprits, sur ceux qui sont propres à la religion, sur les vertus et les vices naturels.

13 décembre 1621.

Je compatis infiniment à cette bonne dame. Elle n'est que de trop bon naturel, ou du moins son bon naturel n'est pas assez dompté par le surnaturel en elle. Hélas! ces pauvres mères temporelles ne regardent pas assez leurs enfants comme ouvrages de Dieu; et les regardant trop comme enfants de leur ventre, elles ne les considèrent pas assez comme enfants de la Providence éternelle, et des ames destinées à l'éternité; et les considèrent trop comme enfants de la production temporelle, et propres au service de la république temporelle. Or bien, si je puis, je lui ecrirai maintenant, si j'en ai tant soit peu le loisir.

Puisque vous voilà montée en votre nouvelle maison, j'ai confiance en Dieu que vous dites : Ah! mon ame, vole au mont comme un passereau (1). Mais vous regardez trop vos pensées. Que vous importe-t-il si votre cœur reçoit des atteintes des appréhensions anciennes du temporel? Moquez-vous de ces appréhensions, et demeurez ferme sur la parole de notre maître. *Cherchez premièrement le règne de Dieu et sa justice, et toutes les choses nécessaires à cette chétive vie vous seront ajoutées* (2). C'est là le port de notre assurance; et ne permettez point de répliques ni de mais sur cela.

Qu'appelez-vous grand esprit, ma très-chère fille, et petit esprit? Il n'y a de grand esprit que celui de Dieu, qui est si bon qu'il habite volontiers en nos petits esprits; il aime les esprits des petits enfants, et en dispose à son gré mieux que de vieux esprits.

Si la fille du procureur dont vous m'écrivez est douce, maniable, innocente et pure, ainsi que vous le dites, mon Dieu! gardez-vous bien de la renvoyer : car, sur qui habite l'esprit du Seigneur, sinon sur les pauvres et innocents qui aiment et craignent sa parole (3)? Ici nous avons des filles du voile noir associées qui font très-bien : mais qu'importe-t-il que celle-ci soit associée jusqu'à ce qu'elle soit capable du chœur? C'est pour de telles filles que ce rang de sœurs a été mis ès constitutions.

(1) In Domino confido, quomodò licitis animæ meæ : Transmigra in montem sicut passer. Ps x, v. 1.

(2) Quærite primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis. MATTH., c. VI, v. 33.

(3) Ad quem autem respiciam, nisi ad pauperculum et contritum spiritu, et trementem sermones meos? Is., c. LXVI, v. 2.

O quand les filles ont le cœur bon et le désir bon, encore qu'elles n'aient pas ces grandes ardeurs de résolutions, il n'importe : les ardeurs viennent quelquefois de la condition naturelle des esprits, comme quelquefois aussi les indifférences; et Dieu sait bien enter sa grace sur l'un et sur l'autre dans les vergers de religions.

Mais pour toutes telles occurrences, vous avez *Moïse et les prophètes*. Vous avez votre très-bon père spirituel. Ayez-le, écoutez-le, et le saluez chèrement de ma part. Vivez, ma très-chère fille, de cette vie divine toute remise ès mains de notre Seigneur. Je suis de plus en plus très entièrement tout vôtre.

LETTRE DIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le Saint la console sur sa stérilité, en lui disant qu'en cet état on n'est pas moins agréable à Dieu que dans celui de la fécondité.

13 décembre 1621.

L'une et l'autre pensée est bonne, ma très-chère fille : puisque vous avez tout donné à Dieu, vous ne devez rien chercher en vous que lui, qui est sans doute lui-même le contre-échange du mauvais petit tout que vous lui avez donné. O comme cela agrandira votre courage, et vous fera marcher confidemment et simplement! et c'est bien fait de penser toutefois que votre stérilité vient de votre défaut, sans néanmoins vous amuser à rechercher quel est ce défaut; car cela vous fera marcher en humilité. Pensez-vous, ma très-chère fille, que Sara, Rebecca, Rachel, Anne, mère de Samuel; sainte Anne, mère de Notre-Dame, et sainte Elisabeth, furent moins agréables à Dieu quand elles étoient stériles que quand elles furent fertilisées? Il faut aller fidèlement au chemin de notre Seigneur, et demeurer en paix autant en l'hiver de la stérilité qu'en l'automne de la fertilité.

Nos sœurs sont consolées sur l'espérance de la paix : elles le doivent être encore plus en la parole de l'époux céleste, qui conserve les siens comme la prunelle de ses yeux. S. Jérôme dit à une fille de ses dévotes : *Celui n'a besoin de planche, qui marche dessus la terre; celui n'a besoin de toit, qui est couvert du ciel.* Dieu, qui fait des maisons aux escargots et aux tortues, qui ne pensent point en lui et ne chantent point ses louanges, laissera-t-il ses servantes assemblées pour ses louanges sans monastères? Ma fille, je suis de plus en plus tout-à-fait votre très-humble, etc.

LETTRE DIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE VAUDAN.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de la Valdote.)

Le Saint la loue sur ce qu'elle prenoit du temps pour arranger ses affaires avant de se faire religieuse, etc.

Au commencement de 1622.

Madame, je loue Dieu de votre persévérance, et vous avez raison de prendre suffisamment du loisir pour pourvoir dignement aux affaires que vous laissez au monde. Cependant l'œil de la Providence éternelle, qui regarde votre cœur, ne laissera pas de vous tenir au nombre de ses épouses, puisque si vous n'êtes pas encore religieuse par l'effet, vous l'êtes en affection, et ne différez de l'être que pour l'être mieux.

Continuez, je vous prie, madame, à prier pour mon ame, puisqu'elle chérit très-affectueusement la vôtre, et que je suis votre très-humble, etc.

LETTRE DV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE FAVRE, SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE DE LA VISITATION, A MONTFERRAND.

Les religieuses qui commencent une fondation ne peuvent sortir du monastère où elles ont fait profession, sans la permission des supérieures. Elles sont toujours membres de la maison d'où elles sortent; on peut les y rappeler quand on veut, comme elles peuvent demander à y retourner. Il en est de même des filles que l'on fait passer d'une maison dans une autre pour être supérieures. Désintéressement du saint instituteur de la Visitation de Sainte-Marie dans les fondations des couvents de cet ordre. Il désire qu'on retarde l'établissement du monastère de Riom, et que les sujets qui se présentent pour le composer fassent leur noviciat à Montferrand, pendant qu'on bâtira leur maison, parce qu'il veut que les filles soient bien formées dans la vertu avant de les envoyer former de nouvelles colonies religieuses. Il souhaite que la mère Favre, à qui il écrit, puisse venir bientôt pour la consolation de monsieur son père, demeurer à Chambéri dans un monastère de son ordre qu'on songeoit à y établir; mais ils ne purent ni l'un ni l'autre avoir cette joie, étant morts avant que cette mère pût y aller.

Au commencement de 1622.

Ma très-chère fille, il faut que je vous dise naïvement, comme à vous, que je n'ai nulle autorité ès maisons qui ne sont pas en mon diocèse, ni sur les personnes, ni sur les dépendances, hormis sur les sœurs qui sont sorties d'ici, qui, selon leurs vœux et la réciproque obligation qu'elles ont à ce monastère, duquel elles sont toujours, et le monastère envers elles, pour les recevoir à toutes bonnes occurrences, demeurent toujours membres inséparables de cette maison, de laquelle elles ne sont nullement privées, puisqu'elles n'en sont point dehors, sinon par obéissance et selon l'institut.

C'est pourquoi, ma très-chère fille, en toutes occasions de fondation, il faut que les supérieures des lieux où l'on a recours pour avoir des sœurs prennent avis et conseil avec les pères spirituels, et autres sages amis et amies, et qu'avec le consentement du chapitre, et l'obéissance de l'évêque, ou, en son absence, du père spirituel (1), elles disposent des personnes convenables à la fondation; et quand c'est hors du diocèse qu'il faut aller fonder, et que l'obéissance est donnée par le père spirituel, il faut que le vicaire général de l'évêché atteste que le père spirituel est député pour la direction du monastère.

Et faut observer encore cela, quand, selon que le concile de Trente l'ordonne, un monastère élit et désire une supérieure d'un autre monastère hors du diocèse où se fait l'élection: de sorte, ma très-chère fille, que pour les deux fondations que vous me marquez, vous n'aviez nul besoin de m'avertir, sinon en ce qui regarde la disposition de votre chère personne, pour laquelle je ne vois nul lieu de me dispenser, contre les promesses faites à tant de personnes, mais surtout à monsieur votre père (2), qui ne peut quasi plus rien espérer pour l'accomplissement de ses consolations en ce monde, que de vous voir au monastère de Chambéri que l'on va entreprendre, afin de vous avoir auprès de lui (3), d'où il a éloigné tous messieurs vos frères, par les charges honorables dont ils sont tous promus maintenant; puisque, comme vous savez, M. de Félicia (4) est sénateur et juge-mage de la province de Chablais; M des Charmettes (5) est à la cour auprès de Madame; monsieur notre président de Genevois (6) ici, dont il ne peut s'absenter, non plus que M. de

(1) C'est-à-dire du supérieur.

(2) Le président Favre.

(3) Cela n'a pu s'exécuter qu'après la mort du Saint et de son ami M. le président.

(4) Quatrième fils de M. Favre.

(5) Cinquième fils du même magistrat; il étoit chevalier d'honneur au sénat de Savoie, et gentilhomme ordinaire de la maison de madame royale.

(6) Le fils aîné du même président: il s'appeloit René de La Valbonne, et étoit sénateur de Chambéri et président au conseil de Genevois.

Vaugelas (1) de la cour de France; de sorte qu'il ne reste que monsieur le doyen de la Sainte-Chapelle (2). Mais, comme que ce soit, il est malaisé de répliquer au désir d'un père si juste comme est celui de voir sa fille, puisque cela se peut bonnement faire et selon la gloire de Dieu; et bien que ce très-bon père, comme tout dédié à Dieu lui-même, se remet très-volontiers à tout ce qui sera jugé plus à propos pour l'emploi de sa fille au service de la plus grande gloire de cette céleste majesté, si est-ce que cela même nous oblige tant plus à le consoler en ce qui se pourra. Voyez la lettre qu'il m'écrit, ma très-chère fille, et vous connoîtrez ce que vous et moi devons vouloir en cette occasion. Voilà donc quant à ce point.

Et quant à la fondation de madame de Chasseron, je vous dirai mon avis, qui est que l'on la contente en tout ce que l'on pourra, et surtout quant à la qualité, et quant aux autres priviléges de fondatrice dont elle pretend jouir dès maintenant; mais j'approuverois merveilleusement que l'on ne se hâtât pas tant de faire le monastère de Riom, non-seulement pour donner du temps aux autres instituts des filles carmélites, ursulines, et autres qui y sont, mais principalement pour en donner à votre monastère de la ville de Montferrand, de se bien établir surtout en personnes : car c'est cela que j'appréhende en toutes les fondations, qu'elles ne se fassent sans filles bien formées et solides en cette vertu religieuse que l'institut requiert autant ou plus qu'aucun autre institut qui soit en l'Église, puisque d'autant plus qu'il y a moins d'austérite extérieure, il faut qu'il y ait de l'esprit intérieur.

Je voudrois donc que l'on prit du temps pour ce monastère de Riom, et que, s'il se pouvoit, on retirât les filles qui en veulent être, en votre monastère de Montferrand, avec leurs pensions annuelles; puis, la nouvelle maison étant faite à Riom, comme une nouvelle ruche, on y envoyât des filles toutes faites, comme un essaim d'abeilles prêt à faire le miel.

J'entends de même de la proposition que l'on fait pour Aurillac, où j'aurois grande inclination, en voyant tant en ce bon père recteur qui vous écrit. Je crois que notre mère ira là; et avec ces dames du pays et elle, vous pourrez prendre meilleur avis, par l'opinion de vos bons pères spirituels que vous avez là et vos amis, que non pas la mienne, qui ne vois pas dès ici ce qui pourroit être plus à propos. A cela donc je vous renvoie, m'étant avis que je le dois. L'inconvénient que vous apportez pour Aurillac seroit dissipé par celui que je propose, que les filles viennent faire leur noviciat à Montferrand.

Je ne vois pas qu'il y ait aucun inconvénient que madame Dalet (1) entre ès monastères de cette province-là ? au contraire, il me semble que la gratitude et bienséance requièrent qu'elle y entre.

Vivez toute à Dieu, ma très-chère fille, et ne bougez ce reste de temps d'auprès du petit enfant, qui vous dira, au commencement de ses ans, que l'éternité de laquelle il vient, à laquelle il est, à laquelle il va, est seule désirable. Bonjour, ma très-chère, et à toutes nos sœurs.

LETTRE DVI.

MADAME DE CHANTAL, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée des lettres de madame de Chantal.)

Elle annonce au Saint l'établissement de sa communauté à la rue Saint-Antoine de Paris, et les difficultés qu'elle avoit essuyées pour cela; lui parle des motifs de son retour, et du désir de lui faire la revue de son ame, dans la crainte de n'en avoir pas le temps.

Au commencement de 1622.

Seigneur Dieu! mon unique père, qu'il y a long-temps que je n'ai reçu de vos nouvelles (2)!

(1) Claude Favre, baron de Péroges, et membre de l'académie françoise, étoit de Chambéri, et le fils du président Favre. Il n'eut en partage que cette baronnie de Péroges en Bresse, qui ne rapportoit pas un grand revenu, et une pension mal payée de deux mille francs, que Henri IV avoit accordée au président Favre et à ses enfants, pour les services que ce magistrat avoit rendus à l'état. Vaugelas vint à la cour fort jeune, et fut gentilhomme ordinaire, puis chambellan de Gaston, duc d'Orléans, qu'il suivit en toutes ses retraites hors du royaume. Il fut aussi, sur la fin de ses jours, gouverneur des enfants du prince Thomas, fils de Charles, duc de Savoie; mais, quoiqu'il ne négligeât rien de ce qui pouvoit servir à sa fortune, il mourut si pauvre que tout son bien ne fut pas suffisant pour payer ses créanciers. Il cessa de vivre au mois de février 1650, âgé d'environ soixante-cinq ans.

C'étoit un homme de beaucoup d'esprit. Il n'a laissé que deux ouvrages considérables, qui sont les *Remarques sur la langue françoise*, et la traduction de *Quinte-Curce*, sur laquelle il avoit été trente ans, en la changeant et la corrigeant sans cesse.

(2) Troisième fils du président Favre; il étoit abbé d'Entremonts et d'Aliondes, et doyen de la Sainte-Chapelle de Savoie.

(1) C'est la mère Anne-Thérèse de Prechonet, fondatrice du monastère de Montferrand.

(2) Nous ne trouvons point de lettre du saint évêque à la bienheureuse mère de Chantal depuis le 24 août 1621.

Est-ce pour me mortifier ? O mais je me contente de tout ce qui vous plaît, car vous êtes mon vrai et très-cher père.

Enfin nous voici en notre nouveau ménage (1), avec un applaudissement et un contentement de tout le quartier, graces à Dieu : mais croyez que ce changement de lieu n'a pas été sans d'extrêmes difficultés d'une part d'où nous n'en attendions nullement. Trois ou quatre heures avant de partir, nous ne savions où nous en étions, quoique notre Seigneur me donnât toujours confiance que tout s'apaiseroit, comme il arriva par sa grace; car toutes ces passions n'avoient point de fondement. Messieurs les grands-vicaires ne nous connoissoient pas, et il fallut montrer notre établissement, et le pouvoir de monsieur de Saint-Jacques (2), que par bonne fortune nous avions par ecrit et en bonne forme ; car ici il faut faire ses affaires d'une autre façon qu'ailleurs. Veritablement je n'avois trouve un tel monde. Graces à notre Seigneur et à sa très-sainte mère, nous voici en paix avec tous; notre maison est payée (3), et accommodee, et toutes nos affaires heureusement faites.

Dans quinze jours j'espère remettre le gouvernement à l'assistante (4), pour la voir un peu cheminer. Certes (la gloire en soit à Dieu), cette maison va bien pour le spirituel et le temporel, elle est grandement aimée et estimée. On parle un peu de notre départ, mais l'espérance d'un prompt retour apaise ce murmure. Toutefois madame la marquise de N. dit que, si je pouvois demeurer l'hiver, il seroit encore mieux.

Quand je lui eus dit mes petites raisons, que je pensois qu'il étoit en quelque sorte nécessaire pour le bien de l'institut que je fusse quelque temps auprès de vous; que toutes nos maisons désiroient ardemment notre retour, croyant en recevoir quelque utilité ; qu'il y avoit quelque apparence d'un plus grand profit qu'ici, où demeuroit une supérieure plus capable et plus vertueuse que moi ; qu'il y avoit quelque fondation à faire(5); elle me dit : Voilà des raisons qui sont meilleures que les miennes, qui ne sont fondées que sur la prudence humaine ; et la chose mérite bien que M. de Genève la considère : mandez-la lui.

Je le lui promis, et je le fais simplement, mon très unique père, quoique j'y aie eu une grande repugnance, qui n'étoit toutefois qu'en la partie inferieure ; car, par la grace de Dieu, je veux, ce me semble, et d'une volonté très-absolue, que ce qui est la plus grande gloire de notre Seigneur se fasse ; et je ne me sens aucune répugnance à cela dans la raison. Que si je sentois que Dieu me voulût davantage ici, je vous le dirois tout franchement ; mais véritablement, quand les raisons me sont présentées dans l'entendement d'une part et d'autre, je ne me sens inclinée à rien, qu'à ce que Dieu désirera et à ce que vous me commanderez ; de sorte que, par sa grace, me voici prête à tout ce qu'il vous plaira. J'ai seulement à vous proposer simplement que je ne pense pas qu'il faille faire une grande difficulté de voyager l'hiver, parce que nous nous arrêterons souvent, et qu'il sera peut-être utile que nous séjournions deux ou trois semaines, à Bourges, à Nevers et à Moulins, surtout en ces deux derniers lieux. Peut-être est-ce présomption à moi de penser pouvoir les servir. Vous êtes mon père et mon juge, et par la grace de Dieu vous pouvez faire tout ce qu'il vous plaira ; vous me commanderez, s'il vous plaît.

Que bienheureux sont ces deux bons Israélites, d'aller voir mon seul, unique, vrai et cher père ! Certes, si je suis ici retardée, j'y demeurerai avec une affection d'autant plus grande, que je ferai un grand sacrifice à Dieu, et plus grand que vous ne sauriez penser : car il me semble que si nous mourions l'un ou l'autre (1) sans que je me confesse encore une fois à vous, je serois au hasard d'avoir beaucoup de scrupules et d'inquiétudes. Mais j'ai déjà dit à notre Seigneur tout tranquillement que, pour obéir à sa sainte volonté, je ne voulois avoir égard à quoi que ce fût qui me regardât; et je me confie en sa miséricorde, qu'il me fera la grace de faire encore une bonne revue devant vous.

Ce n'est pas que j'aie rien d'importance depuis que vous etes absent d'ici, et je ne sais si ce n'est point tentation, vous pouvez le juger ; car je n'ai rien de nouveau sinon que ce qui regarde ma charge, en laquelle je crois que je fais beaucoup de fautes par imprudence, défaut de charité, de zèle, de soin, de bon exemple ; et cependant je ne me confesse et je ne pense à me corriger que de fautes particulières que je connois. Cela toute-

(1) Jusqu'alors les religieuses de la Visitation avoient été logées au faubourg Saint-Michel, paroisse Saint-Jacques-du-haut-pas, à Paris.

(2) Le curé de Saint-Jacques-du-haut-pas.

(3) Ce fut des deniers des dots de quelques filles qui entrérent alors dans l'ordre de la Visitation avec des vocations fort extraordinaires.

(4) La mère de Beaumont, qui fut élue supérieure le 23 janvier 1622.

(5) C'est la fondation de Dijon.

(1) Il semble que la bienheureuse mère de Chantal ait eu un pressentiment de ce qui devoit lui arriver, car le saint évêque de Genève mourut avant qu'elle eût pu avoir cette satisfaction.

fois ne me met en peine; mais j'espère un jour bien examiner tout cela avee vous, et me teuir cependant en paix.

Vous n'avez point de nouvelles à m'écrire, dites-vous : eh ! n'avez-vous point quelque mot à tirer de votre eœur? car il y a si long-temps que vous ne m'en avez rien dit. Bon Jésus ! quelle consolation d'en parler un jour eœur à cœur! Que ce divin Sauveur m'en fasse la grace; et cependant, mon unique père, qu'il nous rende plus purement et simplement tous siens. Votre très-humble, ete.

LETTRE DVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Le Saint l'exhorte à supporter avec courage la charge de sa supériorité.

22 janvier 1622.

Ma très-ehère fille, rien tout-à-fait maintenant parmi ee déluge de lettres que j'écris, sinon qne je vous souhaite toujours de plus en plus eourageuse en ee saint service de Dieu auquel vous êtes. Oh! combien de véritables consolations votre ame recevra-t-elle au jour auquel, comme dit l'évangile d'anjourd'hui (1), le grand maître de la vigne dira à son faeteur : *Appelle les ouvriers, et leur rends le salaire!*

Il faut être constante et toute remise en eette sainte Providence, qui vous a mise en besogne. J'ai su, j'ai vu vos peines intérieures et extérieures : J'ai eonnu que Dieu a soumis sa main à votre eœur, afin qu'il ne fléchît point sous la pesantenr du fardeau. C'en sera toujours de même quand vous dresserez vos yeux et vos espérances devers son sanetuaire.

Je vous vois toute pleine de consolation sur le passage de la bonne mère (2), que le porteur va prendre : car je vous laisse à penser quel contentement de se revoir ensemble, notre mère, notre sœur Paul Hiéronyme, et ma fille Marie-Aimée. Je suis très-parfaitement tout vôtre, ete.

(1) C'est l'évangile du dimanche de la Septuagésime, où il est dit : *Voca operarios et redde illis mercedem*. En S. MATTHIEU, c. XX, v. 8.

(2) Madame de Chantal se disposoit alors à partir de Paris, et, en s'en retournant en Savoie, elle devoit passer par plusieurs monastères qui étoient sur sa route, à Orléans, à Bourges, à Nevers, à Moulins, à Lyon, etc. La supérieure de la Visitation, à qui S. François écrit, devoit profiter de l'avantage de sa visite et de celle de la mère Marie-Aimée de Blonay. La mère de Chantal partit de Paris le 21 février 1622.

LETTRE DVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE CLAUDE-AGNÈS JOLY DE LA ROCHE, A ORLÉANS.

(Tirée du premier monastère de la ville de Rennes.) Le Saint lui donne avis du passage de madame de Chantal par Orléans, en retournant de Paris en Savoie, etc.

23 janvier 1622.

Les larmes (1) reçues par les mains de madame de Roissieu, une lettre toute maternelle, venue par la voie de Lyon, mais surtout une dilection témoignée par l'un et l'autre moyen, ma très-chère fille, me donnent une extrême douce consolation. M. Rolland vous dira toutes les nouvelles que vous pourriez désirer de deçà, dont, comme je crois, plusieurs vous écrivent plus amplement que moi, qui n'en ai nul loisir; aussi est-il à propos que je sois court, pour ne point divertir la consolation que vous aurez à recevoir ma bonne mère (2).

Si faut-il pourtant que je vous dise que rien ne me pourroit être plus doux et agréable en votre lettre que la bonne nouvelle que vous me donnez de la favorable souvenanee que monseigneur l'évêque d'Orléans a de moi; et, bien que je sache que ee bien provienne de son bon naturel, qui est ferme et généreux, si ne laissé-je pas de le reconnoître de Dieu, qui, m'ayant donné une singulière affeetion envers ce prélat, a voulu qu'il y eût en lui cette agréable correspondance, et qu'il eût une bonne inclination pour moi. Je connois certes en lui beaueoup d'exeellentes qualités grandement propres au service de Dieu et de l'Église, lesquelles il faut espérer devoir être également ntiles quand elles seront bien employées, ainsi qu'il commence à les rendre par la prédication, et qu'il continuera sans doute toujours plus fruetueusement. Ce lui sera un grand bien de s'obliger à la vie apostolique, par cette solennelle aetion de l'autorité apostolique. Je sais la grande espérance que son peuple a de lui, et je sais que, s'il l'entreprend, il la surpassera; et son courage le lui fera entreprendre. J'ai grandement envie de lui éerire; mais il n'y a moyen maintenant, tant je suis accablé: et eependant je vous prie, ma très-chère fille, de lui baiser humblement les mains de ma part, l'assurant de mon fidèle service; et, sans en faire semblant, savoir dextre-

(1) Ce sont sans doute des larmes de Vendôme que la mère de La Roche avoit envoyées, par madame de Roissieu, à son saint fondateur.

(2) La mère de Chantal.

ment de lui s'il aura agréable que je lui écrive parfois.

Votre chère et cordiale sœur prieure (1) des carmélites, recevra, je m'assure, le chapelet et ma lettre par M. Jantel, à qui, si je m'en souviens bien, je remis le tout; et n'étant pas encore parti de Belley, ce n'est pas merveille si mademoiselle M. et vous ne l'avez encore pas reçu. Cependant je salue très-chèrement le cœur de cette fille bien-aimée, qui sera sainte aussi bien que sa mère, si mes souhaits sont exaucés; et si ma bonne mère (2) la peut voir entrant en la ville ou sortant, j'en serai consolé : aussi leur écrivois-je que cette chère sœur est mon ancienne et partiale fille. Je salue aussi très-affectueusement et tendrement la mère sous-prieure, qui sait bien que Dieu veut que je la chérisse comme je le fais.

La fille qui accompagna ici madame de Roissieu me demanda une recommandation pour elle envers vous; et je la lui donnai comme à une fille, l'humeur et l'intérieur de laquelle je ne connois nullement. Vous entendrez bien ce que je desire, qui est surtout le bien et la consolation de votre maison.

Je confesse que j'ai grand tort de ne point écrire à ma sœur Marie-Françoise Bellet, que j'affectionne grandement, non-seulement parce qu'elle est ma fille, mais parce qu'elle étoit chère à la bonne mère Le Blanc ; ni à ma petite fille M. A. Marguerite Clément, qui, à la vérité, est grandement bien aimée de mon ame, nonobstant la petite duplicité des soupçons qu'elle me demanda avant son départ. Or sus, ce sont toutes mes douces filles en notre Seigneur, que je supplie continuellement de les rendre tout-à-fait saintes, et vous de même, ma très-chère fille, à qui je suis entièrement tout dédié, et en vérité très-cordialement vôtre. Amen.

LETTRE DIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE GRANDE DAME.

Le Saint la remercie de la protection et des faveurs qu'elle avoit accordées aux religieuses de son institut, et la prie de les leur continuer après le départ de la mère de Chantal.

Annecy, 23 janvier 1622.

Madame, puisque non une seule raison, mais plusieurs bien justes et urgentes retirent la bonne mère supérieure de la Visitation Sainte-Marie, de Paris à Dijon, et de deçà, il est bien raisonnable que je vous remercie, ainsi que je fais très-humblement, des consolations et faveurs qu'elle a recueillies de votre continuelle charité : vous suppliant néanmoins de les lui continuer en la personne de cette troupe de filles qu'elle laisse là pour le service de la gloire de Dieu, qui est tout votre amour, et duquel la providence a préparé votre cœur pour être le refuge et la protection des petites servantes de son fils, qui en sont d'autant plus nécessiteuses, que l'âge et l'imbécillité de leur etablissement est plus tendre et sujet à la contradiction.

J'espère que l'humilité et la connoissance de leur petitesse les conservera, non-seulement en la grace de Dieu, mais aussi en votre bienveillance, madame ; et que parmi tant d'autres ames plus relevées et dignes de votre faveur, que votre piété appuie de son zèle, elles aussi en leur rang vivront à l'abri de votre débonnaireté, laquelle se souviendra que son miroir et son exemplaire et patron aime plus tendrement les petites gens basses et infirmes; oui même les plus jeunes petits enfants, pourvu qu'ils se laissent soumettre à ses mains, et prendre entre ses bras; et pour moi, je vous supplie de m'avouer, comme je le suis de toute l'affection de mon cœur, votre, etc.

LETTRE DX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA PRÉSIDENTE DE HERCE.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Meaux.)

Le Saint donne des marques d'une grande affection à cette dame, dont il avoit baptisé un enfant en qualité de parrain. Il l'exhorte à s'avancer de plus en plus dans l'amour de Dieu, même dans les contre-temps de la vie.

Annecy, 23 janvier 1622.

J'ai bien chargé ce porteur qu'il allât vous saluer, et monsieur votre cher mari, et votre petit homme mon cher filleul, de ma part et très humblement. Mais seroit-il bien possible que je ne lui donnasse pas cette petite marque visible de la vérité du désir que j'ai de vivre invisiblement en votre chère ame, madame ma chère commère, et ma fille très-aimée. Je ne cesse point, je vous assure, et ne célèbre jamais le saint sacrifice, que je ne présente votre cœur à Dieu, et n'invoque sa protection et faveur sur votre chère famille. Je le dois, je le sais bien : aussi ne le vous dis-je

(1) C'est la mère Marie de Jésus, l'aînée des trois filles de madame Acarie, fondatrice des carmélites en France, et religieuse de cet ordre, sous le nom de sœur de l'Incarnation. Le saint évêque de Genève la nomme sœur de celle à qui il écrit, parce qu'elles étoient toutes deux ses filles spirituelles.

(2) La mère de Chantal.

pas, ma très-chère fille, pour m'en vanter, mais pour la complaisance que j'ai à le penser, et à croire que je vous fais plaisir de vous en assurer. Or sus, c'est assez, vivez donc de plus en plus en ce céleste amour de notre Seigneur qui vous y oblige par mille bénédictions qu'il vous a données, et surtout par l'inspiration qu'il vous a départie de le vouloir et de le désirer; et en ce désir vivez joyeuse et saintement contente, voire même parmi les ennuis et les afflictions qui ne manquent jamais aux enfants de Dieu.

Je suis tout-à-fait invariablement votre, etc.

LETTRE DXI.

S. FRANÇOIS DE SALES A UNE RELIGIEUSE NOVICE DE LA VISITATION.

Il la félicite sur sa future profession, ainsi qu'une de ses sœurs qui étoit à peu près dans le même cas.

Annecy, 24 janvier 1622.

Or sus, ma très-chère fille, enfin vous voila donc sur l'autel sacré en esprit, afin d'y être sacrifiée et immolée, ains consumée en holocauste devant la face du Dieu vivant. O que cette journée soit comptée entre *les journées que le Seigneur a faites* (1)! Que cette heure soit une heure entre les heures que Dieu a bénites de toute éternité, et qu'il a assignées pour l'honneur de toute l'éternité! Que cette heure soit fondee en la très-sainte humilité de sa croix, et aboutisse à la très-sacrée immortalité de la gloire! Que de souhaits mon ame fera sur cette chère journée pour l'ame de ma chère fille! O combien de saintes exclamations de joie de bon augure sur ce cœur bien-aimé! O combien d'invocations à la très-sainte mère Vierge, aux saints et aux anges, afin qu'ils honorent de leur spéciale faveur et présentent cette consécration de l'esprit de ma très-chère fille, de laquelle ils ont obtenu la vocation, et inspiré l'obeissance à la vocation.

Je ne sépare pas de votre esprit, ma très-chère fille, celui de la très-chère sœur N., ma fille bien-aimée. C'est pourquoi je le considère avec le vôtre en la même action : car, comme vous savez, elle se trouva avec vous unie d'affection et d'amour au jour de votre visitation; et semble que dès-lors elle immola déjà en résolution son cœur avec le vôtre.

Que je suis consolé, quand je m'imagine, que selon mon esperance on vous annoncera en toute vérité cette parole de la mort vitale (2) : *Vous êtes morte, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu!* car, ma très-chère fille, de la vérité de ce mot dépend la vérité de l'événement qu'on prononce consécutivement : *Mais quand Jésus-Christ apparoîtra*, et ce qui s'ensuit.

Ma très-chère fille, je salue votre chère ame et celle de la sœur N., et je suis à jamais en union d'esprit selon Dieu très singulièrement tout vôtre.

LETTRE DXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Il l'exhorte de demeurer toujours en paix.

24 janvier 1622.

Que vous puis-je dire en cette occasion, ma très-chère fille, sinon qu'entre les consolations,

(1) Hæc dies quam fecit Dominus. Ps. CXVII, v. 24.

(2) Dans la cérémonie de la profession des dames de la Visitation, la nouvelle professe étant debout, le célébrant lui dit : « Ma sœur, vous êtes morte au « monde et à vous-même, pour ne vivre plus qu'à « Dieu. » Les sœurs répondent en latin, et en chantant : *Bienheureux sont ceux qui meurent dans le Seigneur* (a). Ensuite la nouvelle professe se couche tout de son long, et on étend sur elle le drap mortuaire. Cependant une sœur lit une leçon tirée du livre de Job, qui est de l'office des morts. Après la leçon on récite à deux chœurs le psaume *De profundis*, et le célébrant dit une oraison du même office, jette de l'eau bénite, et ajoute : *Levez-vous, vous qui dormez, relevez-vous d'entre les morts, et Jésus-Christ vous illuminera* (b). La nouvelle professe se relève, et le célébrant lui dit, en lui présentant un cierge : Faites *que votre sentier s'avance comme l'aurore resplendissante, et qu'il croisse jusqu'à la perfection du jour* (c). La nouvelle professe chante alors le commencement du psaume *Dominus illuminatio mea*, etc.; c'est-à-dire en notre langue, *Le Seigneur est mo lumière et mon salut : que craindrois-je? Le Seigneur est le protecteur de ma vie : qui sero capable de m'épouvanter* (d)? Le célébrant dit, *Dominus vobiscum*, et une oraison, après laquelle il présente le crucifix à la nouvelle professe, en lui disant : *Votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu;* mais *lorsque Jésus-Christ, qui est votre vie, viendra à paroître, alors vous paroîtrez avec lui dans la gloire* (e). Qu'il n'arrive jamais *que vous vous glorifiiez en autre chose qu'en la croix de Jésus-Christ* (f). C'est de cette cérémonie dont veut parler le Saint.

(a) Beati mortui qui in Domino moriuntur. Apoc., c. XIV, v. 13.

(b) Surge, qui dormis, et exsurge à mortuis, et illuminabit te Christus. Ephes., c. v, v. 14.

(c) Justorum semita quasi lux splendens procedit, et crescit usque ad perfectam diem. Prov., c. IV, v. 18.

(d) Dominus illuminatio mea et salus mea : quem timebo? Dominus protector vitæ meæ : à quo trepidabo? Ps. XXVI.

(e) Mortui estis, et vita vestra est abscondita cum Christo in Deo. Cùm Christus apparuerit, vita vestra, tunc et vos apparebitis cum ipso in gloriâ. Coloss., c. III, v. 3 et 4.

(f) Mihi absit gloriari nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi. Galat., c. VI, v. 14.

que j'attends bien grandes, de revoir notre bonne mère, celle de l'ouïr parler de votre cœur en est une? Mais je ne veux pas dire pourtant que je veuille attendre son retour pour en apprendre des nouvelles, de ce cher cœur. Dites-moi donc, ma toujours plus chère fille, que fait-il? car maintenant il sait la résolution qui a été prise par ces six ou sept grands serviteurs de Dieu, qui s'assemblèrent pour son sujet. Or sus, il faut donc attendre le mot de R. et cependant demeurer en paix, et, quand le mot sera venu, demeurer en paix, et quoi qu'il dise, demeurer en paix, et toujours demeurer en paix de tout notre pouvoir. Le passeport des filles de Jésus-Christ, c'est la paix : la joie des filles de Notre-Dame, c'est la paix. Il est vrai, ma très-chère fille, que vous n'avez point de cœur qui soit ni plus ni certes tant vôtre, que le mien. Dieu soit béni. Amen.

LETTRE DXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE DE BEAUMONT (1),

SUPÉRIEURE DE LA VISITATION, RUE SAINT-ANTOINE, A PARIS.

Il l'exhorte à supporter sa charge avec courage, l'assurant de la protection du Seigneur. Il lui recommande l'humilité, la douceur, et l'amour maternel à l'égard de ses filles.

25 janvier 1622.

Ma très-chère fille, je vous souhaite de tout mon cœur une grande humilité dedans un grand courage, afin que votre courage soit tout-à-fait en Dieu, qui par sa bonté vous soutienne, et en vous la sainte charge que l'obédience vous a imposée. Je l'espère, ma très-chère fille, et que vous serez comme l'ancienne Anne (2), laquelle, avant qu'elle fût mère, changeoit souvent de visage, comme touchée de diversité de pensées et d'appréhensions; mais étant devenue mère, dit l'Ecriture sacrée, *sa face ne fut plus variante ni diversifiée* (3), parce que, comme je crois, elle fut accoisée en Dieu, qui lui avoit fait connoître son amour, sa protection et son soin sur elle.

Car ainsi, ma très-chère fille, jusqu'à présent le souci de votre conduite, et l'appréhension de votre future supériorité, vous a un peu agitée, et vous a souvent fait varier en pensées : maintenant que vous voilà mère de tant de filles, vous devez demeurer tranquille, sereine, et toujours égale, vous reposant en la Providence divine, qui ne vous eût jamais mis toutes ces chères filles entre les bras et dans votre sein, que quand et quand elle ne vous eût destiné un secours, un aide, une grace très-suffisante et abondante pour votre soutien et appui

Le Seigneur, disoit Anne, *mortifie et vivifie; il mène aux enfers, et il en ramène; le Seigneur rend pauvre et riche, il abaisse et soulève* (1). O disons, ma très-chère fille, comme une autre Anne, *Le Seigneur charge et décharge*. Il est vrai, car quand il impose quelque chose à une de ses filles, il la renforce tellement, que, souffrant la charge avec elle, elle est comme déchargée. Pensez-vous qu'un si bon père comme Dieu voulût vous rendre nourrice de ses filles, sans vous donner abondance de lait, de beurre et de miel? Or de cela il n'en faut point douter; mais prenez seulement garde à deux ou trois mots que mon cœur va dire au vôtre.

Rien ne fait tant tarir le lait des mamelles que les regrets, les afflictions, les mélancolies, les amertumes, les aigreurs. Vivez en sainte joie parmi vos enfants; montrez-leur une poitrine spirituelle de bonne vue et de gracieux abord, afin qu'elles y accourent en gaieté. C'est cela que le Cantique marque en la louange des mamelles de l'époux : *Tes tétins sont meilleurs que le vin odorant des parfums précieux* (2). *Le lait, le beurre et le miel sont sous ta langue* (3).

Je ne dis pas, ma fille, que vous soyez flatteuse, cajoleuse et rieuse, mais douce, suave, aimable, affable. En somme, aimez d'un amour cordial, maternel, nourricier et pastoral, vos filles : et vous ferez tout; vous serez tout à toutes; mère à chacune, et secourable à toutes. C'est la seule condition qui suffit, et sans laquelle rien ne suffit. Ma fille, je me confie que Dieu, qui vous a choisie pour le bien de plusieurs, vous donnera les secours, la force, le courage et l'amour pour plusieurs. A lui soit à jamais honneur, gloire et bénédiction. Amen.

Je suis invariablement vôtre, et je me confie que vous n'en doutez nullement.

(1) La mère A. C. de Beaumont est celle qui succéda immédiatement à la bienheureuse mère de Chantal dans la supériorité du premier monastère de Paris, lorsque cette mère en partit pour s'en retourner en Savoie, trois ans après la fondation.

(2) Mère de Samuel.

(3) Vultusque illius non sunt ampliùs in diversa mutati. I. REG., c. 1, v. 18.

(1) Dominus mortificat et vivificat, deducit ad inferos, et reducit; Dominus pauperem facit et ditat, humiliat et sublevat. *Cant. Annæ*, I. lib. REG., c. II, v. 6 et 7.

(2) Meliora sunt ubera tua vino, fragrantia unguentis optimis. CANT., c. 1, v. 1.

(3) Mel et lac sub linguâ tuâ. *Ibid.*, c. IV, v. 11.

LETTRE DXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Avis à une fille qui vouloit entrer dans l'ordre de la Visitation.

Annecy, 6 mars 1622.

Je ne vous vois jamais, que je sache, ma très-chère fille, sinon sur la montagne de Calvaire, où résident les cœurs que l'Époux céleste favorise de ses divines amours. O que vous êtes heureuse, ma très-chère fille, si fidèlement et amoureusement vous avez choisi cette demeure, pour en icelle adorer Jésus crucifié en cette vie! car ainsi serez-vous assurée d'adorer en la vie éternelle Jésus-Christ glorifié.

Mais, voyez-vous, les habitants de cette colline doivent être dépouillés de toutes les habitudes et affections mondaines, comme leur roi le fut des robes qu'il portoit quand il y arriva; lesquelles, bien qu'elles eussent été saintes, avoient été profanées quand les bourreaux les lui ôtèrent dans la maison de Pilate.

Gardez-vous bien, ma chère fille, d'entrer au festin de la croix, plus délicieux mille et mille fois que celui des noces séculières, sans avoir la robe blanche, candide et nette de toute intention, que de plaire à l'Agneau. O ma chère fille, que l'éternité du ciel est aimable, et que les moments de la terre sont misérables! Aspirez continuellement à cette éternité, et méprisez hardiment cette caducité et les moments de cette mortalité.

Ne vous laissez point emporter aux appréhensions, ni des erreurs passées, ni des craintes des difficultés futures, en cette vie crucifiée de la religion. Ne dites point : Comment pourrai-je oublier le monde et les choses du monde? car votre Père céleste sait (1) que vous avez besoin de cet oubli, et il vous le donnera, pourvu que, comme une fille de confiance, vous vous jetiez entièrement et fidèlement entre ses bras.

Notre mère, votre supérieure, m'écrit que vous avez de très-bonnes inclinations naturelles. Ma chère fille, ce sont des biens du maniement desquels il vous faudra rendre compte : ayez soin de les bien employer au service de celui qui vous les a donnés. Plantez sur ce sauvageon les greffes de l'éternelle dilection, que Dieu est près de vous donner, si par une parfaite abnégation de vous-même vous vous disposez à les recevoir. Tout le reste je l'ai dit à la mère. A vous je n'ai plus rien à dire, sinon que, puisque Dieu le veut, je suis de tout mon cœur, votre, etc.

(1) Scit enim Pater vester quia his omnibus indigetis; (*vel*) quid opus sit vobis. MATTH. c. VI, v. 32, ou v. 8.

LETTRE DXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE FAVRE,

SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE DE LA VISITATION DE MONTFERRAND.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Meaux.)

M. l'évêque de Clermont, sur le diocèse duquel étoit Montferrand, et les magistrats de ladite ville, firent bien des difficultés pour la laisser sortir et aller gouverner le monastère de Dijon, que madame de Chantal établit quinze jours après cette lettre. Le Saint lui envoie avec son obédience deux lettres pour M. l'évêque de Clermont, l'une de lui-même, et l'autre de M. le président Favre, pour vaincre les difficultés en question. Il parle de la fondation de Chambéri, à laquelle on destinoit la mère Favre; de la retraite de madame la comtesse de Dalet, fondatrice du monastère de Montferrand; de la remise de ses enfants entre les mains de ses parents; de quelques points qui regardoient le gouvernement et l'état de quelques maisons; enfin d'un conseil qu'il donne à une demoiselle fort riche.

26 avril 1622.

Tenez, ma très-chère fille, voilà deux lettres pour monseigneur de Clermont, l'une du bon monsieur votre père, l'autre de moi, qui tendent à même fin; vous les verrez toutes deux, et s'il vous plaît les cacheter, et après que le cachet sera sec, vous les lui rendrez. Voilà votre obéissance sans date, voilà encore la lettre que monsieur votre père vous écrit, et celle qu'il m'écrit à moi, par lesquelles vous verrez comme tout se dispose à la fondation d'un monastère à Chambéri; et tandis que pour le commencement on fera préparer les logis, notre mère pourra y être, et vous à Dijon; afin que comme en passant vous établissiez cette maison-là avant que de venir établir celle de Chambéri : et ainsi sera vrai tout ce que nous écrivons à monseigneur de Clermont.

Je ne vois nulle sorte de difficulté en l'affaire de la bonne madame de Dalet, et me semble qu'il n'est point nécessaire d'employer le temps à voir comme réussira la remise de ses enfants entre les mains de M. et madame de Blonfau; car il suffit de bien pourvoir à la personne et au bien maintenant, et d'avoir une très-probable conjecture que tout ira bien. Dieu n'est-il pas bon, ma très-chère fille, d'avoir ainsi explané ou aplani le chemin de la retraite à cette chère ame, laquelle, comme vous savez, je ne connois pas? mais j'ai

certain secret instinct pour elle, qui ne se peut dire combien elle m'est chère. Je suis bien aise que vous la soulagiez de votre présence en cette affaire : notre mère cependant sera votre avant-courrière à Dijon et puis à Chambéri.

En la visite on pourra bien se dispenser ès points moins essentiels : vous pourrez même, si vous le jugez à propos, procurer dextrement que l'on commette quelques personnes qui aient le loisir et la volonté entière, comme seroit quelque bon père jésuite, ou quelque père de l'Oratoire, ou quelque bon ecclésiastique. Je me réjouis de quoi cette maison-là est pleine de bonnes filles. Celle qu'à mon avis vous voulez laisser en votre place, m'a écrit, et je lui réponds.

Je réponds aussi à madame Bonnefoy, et lui désire une très-bonne charité. C'est la vérité que son esprit étant de la condition que vous me marquez, elle doit moins faire de considération à se retirer et mettre à l'abri. Je fais chercher la lettre de madame de Chazernon, pour l'envoyer. Hier j'eus ici une demoiselle de grands moyens, nullement propre au mariage ; et néanmoins je ne sus jamais lui conseiller la religion à laquelle elle avoit pensé, qui étoit la Visitation, ni aucune autre ; ains la renvoyai au mariage : et aujourd'hui je ne puis conseiller le mariage ni à madame Dalet, ni à madame Bonnefoy, ains suis tout-à-fait tiré à leur proposer la religion. O que madame Dalet est heureuse d'avoir un esprit si ferme au désir de la perfection du saint amour ! Je la salue très-cordialement et toutes nos sœurs ; mais votre chère ame, ma fille bien-aimée, je la salue de toute l'étendue des affections de la mienne, qui suis votre, etc.

LETTRE DXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Pensées sur l'échange que fit notre Seigneur de son cœur avec celui de sainte Catherine de Sienne. Souhaits de bénédictions à madame de Chantal pour son voyage, et à toutes ses filles : l'éloignement des lieux n'empêche pas l'union des cœurs.

29 avril 1622.

Je m'en vais à l'autel, ma chère fille, où mon cœur répandra mille souhaits pour le vôtre, ou plutôt notre cœur répandra mille bénédictions sur soi-même : car je parle plus véritablement ainsi. Dieu, ma chère sœur, ma fille bien-aimée, à propos de notre cœur, que nous ne nous arrive-t-il comme à cette bénite sainte, de laquelle nous commençons la fête ce soir, Ste Catherine de Sienne, que le Sauveur nous ôtât notre cœur, et mît le sien en lieu du nôtre ! Mais n'aura-t-il pas plutôt fait de rendre le nôtre tout sien, absolument sien, purement et irrévocablement sien ? Oui, qu'il le fasse, ce doux Jésus ; je l'en conjure par le sien propre, et par l'amour qu'il y confirme, qui est l'amour des amours ; que s'il ne le fait (ô ! mais il le fera sans doute, puisque nous l'en supplions), au moins ne sauroit-il empêcher que nous ne lui allions prendre le sien, puisqu'il tient encore sa poitrine ouverte pour cela : et si nous devions ouvrir le nôtre, pour, en ôtant le nôtre, y loger le sien, ne le ferions nous pas ? Qu'à jamais son saint nom soit béni !

Allez, ma fille, allez : mon esprit vous va suivant, et répandant sur vous mille bénédictions. Au nom de Dieu, nous allons, et demeurons avec une fort pure intention de servir de tout notre cœur à la gloire éternelle de sa divine Majesté, ici où nous demeurons, et là où nous allons. O Dieu ! que c'est une douce chose, que d'avoir la sainte unité des cœurs, qui, par une merveille inconnue au monde, nous fait être en plusieurs lieux sans division ni séparation quelconque ! Demeurons et allons en paix, ma très chère fille : et comme une seule ame se console en l'une et l'autre main, tenant son fils de l'une et son père de l'autre ; ainsi réjouissons-nous de quoi en une parfaite unité d'esprit, et de tout nous-mêmes, ici où nous demeurons, et là où nous allons, nous nous tenons à ce Sauveur que notre cœur veut chérir révéremment comme son père, et tendrement comme un fils. Or sus, je m'en vais présenter ce cœur à ce cher Sauveur en la sainte messe.

O Seigneur Jésus ! sauvez, bénissez, confirmez et conservez ce cœur qu'il vous a plu de rendre un en votre divin amour : et puisque vous lui avez donné l'inspiration de se dédier et consacrer à votre saint nom, que votre saint nom le remplisse comme un baume de divine charité, qui en une parfaite unité répande les variétés des parfums et odeurs de suavité requises à l'édification du prochain. Oui, Seigneur Jésus, remplissez, comblez, et faites surabonder en grace, paix, consolation et bénédiction, cette ame qui en votre saint nom va et demeure où votre gloire la veut et appelle. Amen.

Mille bénédictions à nos chères filles. Dieu qui les a assemblées les bénisse ; leurs saints anges soient à jamais autour d'elles, répandant à pleines mains les graces et consolations célestes dans leurs cœurs bien-aimés, et que la sainte Vierge, déployant sa poitrine maternelle sur elles, les conserve en la vertu de son amoureuse éternité. Amen. Vive Jésus !

LETTRE DXVII.

MADAME DE CHANTAL, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée des lettres de madame de Chantal.)

Dans l'usage de quelques communautés religieuses, à la fête de la Pentecôte, on tire au sort les dons du Saint-Esprit, et l'on distribue à chacun celui qui lui est échu écrit sur un billet, ou peint sur une petite image. C'est cette pratique dont il s'agit au commencement de cette lettre. Le sort apporta pour le Saint le don d'intelligence; pour elle, son partage fut le don de conseil. Elle lui parle ensuite de quelques établissements. Estime que S. Vincent de Paul faisoit de S. François de Sales. On a envie d'attacher celui-ci à la France : il s'en rapporte au pape.

16 mai 1622.

Mon très-honoré seigneur et unique père, que cette fête est grande en laquelle Dieu verse si abondamment ses précieux dons sur ses fidèles! Voilà celui de l'entendement que la divine Providence vous a marqué pour cette année. J'espère que vous l'emploierez fidèlement. Il m'est échu celui de conseil. Dieu me fasse la grace de recevoir ceux que vous me donnerez de sa part, et de les bien accomplir.

Je vous supplie de prier fort cet esprit très-saint de recevoir le propos d'un vœu que nous avons médité, et qu'il me donne une grace abondante pour l'accomplir parfaitement. J'ai eu sur ce sujet certaines craintes et representations qui ont fait frémir ma chair; mais mon cœur demeure invariable en son désir, et en sa résolution de suivre la très-adorable volonté de Dieu.

Je vous ai déjà mandé les dispositions de notre établissement à Orléans et à Nevers : mais, mon vrai père, j'oubliai de vous demander l'obéissance pour traiter de ces fondations, car la mienne ne porte que ponr Paris, Bourges et Dijon; et, quoique je puisse dire sans scrupule, que je ne fais rien sans votre ordre, je suis pourtant bien aise de le montrer par écrit.

J'appris hier par M. Vincent, qui vous honore et estime plus qu'il ne se peut penser ni dire, tout le dessein que l'on a de vous attirer en France. Tous les plus pieux et les plus solides esprits d'ici, considérant cette proposition, et pesant de part et d'autre toutes les raisons, sont en grand suspens ponr savoir ce qui sera le plus à la gloire de Dieu.

M. Vincent me le disoit hier, ajoutant qu'il sembloit que Dien vous avoit mis comme un boulevart contre cette miserable Genève, et comme un mur inexpugnable entre la France et l'Italie, pour empêcher l'hérésie d'y entrer; que l'on ne savoit aussi si Dieu vous avoit destiné pour être ici, comme sur le théâtre du monde, pour servir d'exemple et de lumière à tous les prélats de la France; qu'en une si grande vigne nn tel ouvrier profiteroit grandement, et plus qu'en un petit coin du monde.

On dit que vous devez peser vous-même cette affaire, et sentir ce que Dieu y désire de vous. On vous loue extrêmement de ce qne vous vous en rapportez au pape, ponrvn, dit-on, qne vous lui exprimiez au long toute l'affaire.

Enfin, mon très-unique père, les jugements des hommes veulent ménager tout ce qui est du leur, et encore ce qui est d'antrui : mais dites-moi si je vous devois céler ceci, ou si je fais bien de vous le dire. J'aurois, ce me semble, la conscience chargée de vous taire quelque chose, et il faut que je vous dise une fois pour toutes, que quand je regarde du côté où vous étes, je me sens fort inclinee à ce que vous y demeuriez; mais si je regarde en deçà, et si je pense que peut-être Dieu vous y appelle pour sa plus grande gloire, je demeure en indifférence, désirant infiniment que notre Seigneur accomplisse sa très-sainte volonté en vous.

Vous m'obligez graudement de me dire ainsi des nouvelles de votre tout bon et très-aimable cœnr : faites-le toujours, mon père, je vons en prie; c'est ma très-chère consolation. Mais ne vous dois-je pas dire en simplicité, que par deux ou trois fois il m'est venu un peu d'émotion en l'amour-propre, de ce que vous ne me répondez rien à tout ce que je vous demande, qui touche mon particulier, et sur mes petites plaintes: vous avez grand tort, mon cher père, car mou amour-propre en seroit grandement satisfait. Hé Dieu! que j'en ai toujours mon plein sac, de ce misérable amonr-propre : Dieu le veuille anéantir.

Je vous remercie grandement de la charité que vous faites à mes enfants; j'avois besoin d'être soulagée et aidee en cette charge. Je me contente de leur avoir acquis le bien et le trésor de votre sainte assistance devant Dieu. Je ne quitterois pas cela pour aucnne bonne fortune, etc.

LETTRE DXVIII.

SAINT FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL (1).

Réponse à la lettre précédente, au sujet des dons du Saint-Esprit.

29 mai 1622.

O que puis-je, ma très-chère, bien recevoir et

(1) La mère de Chantal étoit alors supérieure de la Visitation à Dijon.

employer le don du saint entendement, pour pénétrer plus clairement dans les saints mystères de notre foi! car cette intelligence assujettit merveilleusement la volonté au service de celui que l'entendement reconnoît si admirablement tout bon, sans lequel il est enfoncé et engagé : en sorte que comme il n'entend plus qu'aucune chose soit bonne en comparaison de cette bonté, aussi ne peut-il plus vouloir la volonté aimer aucune bonté en comparaison de cette bonté : ainsi qu'un œil qui seroit planté bien avant dans le soleil, ne peut envisager d'autre clarté.

Mais parce que tandis que nous sommes au monde, nous ne pouvons aimer qu'en bien faisant, parce que notre amour y doit être actif, comme je dirai demain au sermon, Dieu aidant, nous avons besoin de conseil, afin de discerner ce que nous devons pratiquer et faire pour cet amour qui nous presse ; car il n'est rien de si pressant à la pratique du bien, que l'amour céleste. Et afin que nous sachions comme il faut faire le bien, quel bien il faut préférer, à quoi nous devons appliquer l'activité de l'amour, le Saint-Esprit nous donne son don de conseil.

Or sus, voilà notre ame bien partagée avec un bon partage des dons sacrés du ciel. Le Saint-Esprit qui nous favorise, soit à jamais votre consolation. Mon ame et mon esprit l'adorent éternellement. Je le supplie qu'il soit toujours notre sapience et notre entendement, notre conseil et notre force, notre science et notre piété, et qu'il nous remplisse de l'esprit de la crainte du Père éternel. Ce ne fut pas sans vous que nous célébrâmes cette fête de la Pentecôte ; car je me souviens fort de la sainte dévotion que vous avez à cette solennité.

LETTRE DXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU PAPE GRÉGOIRE XV.

Turin, 21 juin 1622.

Monet pontificem, se generalibus fuiliensium comitiis, ejus jussu præfuisse, et omnia summâ animorum conspiratione gesta.

Beatissime pater, acceptis sanctitatis vestræ litteris apostolicis 28 mensis aprilis hujus anni expeditis, quibus me in præsidem capituli generalis congregationis beatæ Mariæ Fulliensis constituit, sine morâ parui, et in monasterium ejusdem ordinis Pinarolii me transtuli, ubi me præsente, et secundùm mandata apostolica præsidente, capitulum illud generale celebratum est.

In quo, ut par erat, de variis, quæ undique allata sunt, negotiis totius congregationis, plurima decreta sunt et sancita; ac de more superior generalis, aliique tum provinciales tum abbates ac priores electi, et quidem tantâ animorum consensione, tantâ pace, tantâ morum suavitate, ut nihil suavius, nihil amabilius videri potuerit.

Ita sanè, ut illud propheticum dici de hoc capitulo existimem : *Quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum! Sicut unguentum in capite, quod descendit in barbam, barbam Aron.* Nihil ut expectandum supersit, nisi ut quemadmodùm non tam unio quàm unitas, inter tot variarum provinciarum ac nationum capita, hoc tempore laudanda est; ita et deinceps laudari possit.

Superiorem autem generalem nunc habet ista congregatio, maximâ votorum ac suffragiorum conspiratione electum, cui sine controversiâ omnes eruditionis, prudentiæ ac ingenii palmam cedere debent virum spectatissimæ probitatis ac pietatis, qui gravissimis scriptis Ecclesiam Dei non solùm hactenus ornavit ac munivit, sed deinceps, quando ei per otium licuerit, ornare ac munire paratus sit; ut sperandum sit sub ejus moderamine totam istam congregationem uberiores in dies proventus facturam.

Cæterùm, quandoquidem anno 1625 istius congregationis capitulum generale Romæ in conspectu sedis apostolicæ celebrabitur, si quid supersit ad tanti ordinis splendorem, ad majorem perfectionem addendum, nullo negotio et facilè addetur.

Deus autem optimus maximus, pro suâ erga ecclesiam singulari providentiâ, sanctitatem vestram tueatur incolumem, ut summis ac imis votis supplex peto et expeto.

Il mande à sa sainteté qu'il a exécuté ses ordres en présidant au chapitre général des feuillants, à Pignerol. Il fait un grand éloge de la conduite de ces pères et de leur général.

Très-saint père, ayant reçu les lettres apostoliques de votre saintete, datées du 28 du mois d'avril de cette année, par lesquelles elle m'établissoit président du chapitre général de la congrégation de Notre-Dame de Feuillants (1), à l'instant j'ai obéi à vos commandements, et je me suis transporté au monastère de Pignerol du même ordre, où l'assemblée s'est tenue en ma présence.

On y a regle comme il convenoit un grand nombre de choses qui regardent les affaires de la congrégation, et qui ont été proposées de toutes

(1) Sainte-Marie de Feuillants est le titre du chef d'ordre de la congrégation de Feuillants, établie dans un bourg de ce nom, dans le Languedoc, à six lieues de Toulouse.

parts; et comme c'est la coutume que l'on y élise un général, et les autres tant provinciaux qu'abbés et prieurs, cela s'est fait aussi, mais avec tant de concorde, de paix et de douceur, que je ne pense pas qu'il se puisse rien voir de plus agréable et de plus aimable.

Certainement on peut appliquer avec vérité à ce chapitre ces mots du prophète royal: « O qu'il « est bon, qu'il est doux, que ceux qui sont frères « vivent ensemble dans l'union! Il en est de cet « accord comme du parfum precieux qui fut ré- « pandu sur la tête d'Aaron, et qui découla sur « sa barbe, et sur le bord de ses vêtements (1). » Aussi n'y a-t-il rien à désirer, sinon que cette union, ou plutôt cette unité entre tant de têtes de diverses provinces et de diverses nations, qui est si louable, subsiste toujours telle que nous la voyons aujourd'hui.

Celui qui a été fait général par la réunion de tous les vœux, aussi bien que par l'unanimité de tous les suffrages, est un homme, pour dire la vérité, à qui tous ses autres confreres doivent céder la palme de la science, de la prudence et de l'esprit, et un homme d'une très-grande piété; qui non-seulement a illustré et défendu l'Église de Dieu jusqu'à cette heure par de très-beaux écrits, mais qui est encore prêt à le faire quand son loisir le lui permettra; en sorte qu'il y a lieu d'espérer que toute cette congrégation aura de très-grands avantages sous son heureux gouvernement, et profitera de jour en jour.

Au reste, comme le chapitre général des peres feuillants se doit tenir à Rome sous les yeux du Saint-Siege, en l'année 1623, s'il manque quelque chose à la gloire et à la perfection de ce grand ordre, on pourra facilement y pourvoir.

Que le Dieu tout-puissant, par sa singulière providence envers l'Église, conserve long-temps votre sainteté, comme je l'en supplie, et comme je l'attends de sa bonté.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, très-saint pére, de votre sainteté, etc.

LETTRE DXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU CARDINAL MONTALTO.

Le Saint visite les pères feuillants.

Turin, 21 juin 1622.

Monseigneur illustrissime, j'ai reçu avec la très-humble réverence que je dois, la lettre de votre seigneurie illustrissime du vingt et unième de mai, laquelle m'a rencontré entiérement prompt et rempli d'allégresse pour vous obeir. Mais c'est la vérité que j'ai été très-inutile aux pères feuillants; car ils se sont comportés en leur chapitre général avec tant de piété, avec tant de paix, d'union et de tranquillité, que je n'ai eu aucune occasion de les servir, comme votre seigneurie illustrissime me le commandoit, et comme je le désirois ardemment.

Ils ont promu à la charge de général un personnage si orné de lumières, d'érudition et de prudence, qu'ils ne pouvoient faire une meilleure élection (1). Il a très-bien mérité de la sainte théologie; car il a traduit beaucoup de livres de grec en latin, comme il se voit au second tome de S. Grégoire de Nysse. La traduction françoise qu'il a faite de S. Denys aréopagite, avec de très-belles annotations, est connue partout le royaume. Il écrit encore avec une merveilleuse éloquence et une singulière clarté, pour la défense de la sainte foi contre les hérétiques de ce temps.

Et pour ce, je ne doute point que cette élection ne soit très-agréable à votre seigneurie illustrissime, laquelle, pour ne point entretenir plus long-temps avec des termes mal polis et grossiers, je supplie de me permettre que, comme elle m'a recommandé cette congregation, je la recommande semblablement avec une profonde révérence à son affection, et à sa très-amoureuse charité. Je vous baise très-humblement les mains, et vous souhaite du ciel les félicités que souhaite pour soi même, monseigneur illustrissime, votre très-humble, etc.

LETTRE DXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU CARDINAL BORGHÈSE.

Le Saint fait part de sa lettre au pape Grégoire XV.

Turin, 21 juin 1622.

Monseigneur illustrissime, comme j'étois ces jours passés à Pignerol, pour assister à la célébration du chapitre général des péres feuillants, j'ai été convié par votre seigneurie illustrissime, par votre vicaire général, et encore par monseigneur le nonce, qui est en ces quartiers, d'administrer le sacrement de confirmation au peuple de ce lieu, de quoi je me suis acquitté pendant les deux jours consécutifs de dimanche qui se sont rencontrés au temps de la tenue du chapitre. J'ai conféré les ordres mineurs à plusieurs, suivant le désir que monsieur votre vicaire-général m'a témoigné que vous aviez.

Quant au chapitre général qui y a été célébré, je puis dire avec vérité que je n'ai jamais vu as-

(1) Ps. CXXXII, v. 1 et 2.

(1) C'est le pere Goulu : il fit imprimer en 1624 une Vie de S. François de Sales, son ami

semblée plus modeste, plus religieuse, ni où la paix reluisît avec plus d'éclat qu'en celle-là.

On y a fait l'élection d'un général doué d'une doctrine éminente, d'une prudence rare, et d'une singulière piété ; et cette élection a été faite quasi par le concours de tous les suffrages. Je m'assure que votre seigneurie illustrissime aura pour chose fort agréable de le voir favorablement quand il se rendra à Rome l'automne prochain, parce que c'est une personne de très-grand mérite, et qui a servi et servira à l'avenir la sainte Église par ses doctes écrits; et d'ailleurs parce qu'ayant été créé général au monastère de votre seigneurie illustrissime, il se promet et attend beaucoup de votre protection.

Je remercie très-humblement votre seigneurie illustrissime de ce qu'elle a daigné me commander, et se servir de moi en cette petite occasion ; car c'est la plus grande gloire que je pouvois espérer. Je lui baise très-humblement les mains, et prie notre Seigneur qu'il repande sur elle toute sorte de sainte prospérité, selon la plénitude des desirs, monseigneur illustrissime, de votre très-humble, etc.

LETTRE DXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU CARDINAL LUDOVISIO.

Le Saint rend compte de sa visite aux pères Feuillants.

Turin, 21 juin 1622.

Monseigneur illustrissime, l'assurance que les pères feuillants m'ont donnée de l'amour et de la faveur que votre seigneurie illustrissime porte à leur congrégation, m'oblige de vous exposer comme, ayant plu à sa sainteté m'établir président de leur dernier chapitre général, j'ai rencontré parmi eux une concorde et une piété si rares que j'ai été touché en moi-même d'un particulier sentiment d'obligation de louer infiniment la majesté divine, qui a communiqué à des hommes mortels une si douce et aimable paix d'esprit.

Davantage, ils ont fait l'élection d'un général avec toute la maturité et le choix qu'on pouvoit désirer; car ils ont jeté les yeux sur un personnage où la rencontre d'un savoir exquis, d'une prudence non commune et d'une excellente piété, se trouve avec une très-belle harmonie.

Ses rares écrits rendent une manifeste preuve de ceci; Dieu s'étant servi de sa plume pour apporter beaucoup d'ornement à la sainte doctrine catholique, par les très-utiles traductions qu'il a faites de quelques pères grecs, et par les très-beaux livres qu'il a composés pour la réfutation des hérésies de ce temps; dont je ne doute point que votre seigneurie illustrissime ne reçoive un grand contentement de cette élection, et de l'heureux succès du chapitre. Je me promets encore qu'elle continuera sa faveur envers cette congrégation, de quoi je la supplie très-humblement; et baisant très-révéremment vos sacrées mains, je prie Dieu qu'il vous donne toute sainte prospérité. C'est l'ardent desir de celui qui est, monseigneur illustrissime, de votre éminence, le très-humble, etc.

LETTRE DXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU CARDINAL DE SAINTE-SUZANNE.

Le Saint lui rend compte de sa visite aux pères Feuillants.

Turin, 21 juin 1622.

Monseigneur illustrissime, puisque je connois l'affection particulière dont le saint zèle de votre seigneurie illustrissime a toujours embrassé et procuré les intérêts et l'avancement de la congrégation des pères feuillants, il m'a semblé être de mon devoir de lui donner avis sur le succès de leur dernier chapitre général, auquel, comme sait votre seigneurie illustrissime, sa sainteté m'a donné ordre d'assister en qualité de président.

J'assure donc votre seigneurie illustrissime que toutes choses s'y sont passées avec une si étroite union d'esprit, de paix et de piété, que ces nobles qualités n'y pouvoient pas être desirées en un plus excellent degré; de sorte que je puis dire ma présence y avoir été inutile, n'ayant eu autre exercice pendant cet emploi, sinon de goûter en moi-même la douceur et la consolation, en la vue de tant de modestie et de tant de vertu.

Le général a été élu avec un très-général consentement de tous : car de trente-cinq suffrages, les trente lui ont été donnés; et quand son élection a été publiée, l'approbation de tous a été reconnue dans la commune allégresse qu'ils ont témoignée.

Et pour moi, je ne trouve en tout ceci qu'une chose à redire : c'est qu'il me semble que ce n'est pas un détriment de peu d'importance au public qu'un personnage d'une condition si éminente, et qui a écrit très-élégamment pour le service de l'Église, se trouve néanmoins maintenant occupé ès affaires qu'apporte la charge et la supériorité qu'on lui a imposée; encore que cette charge soit sur des personnes religieuses, et qui font profession de la perfection monastique : car il me semble que lui ayant réussi d'écrire avec l'heur et la grace qu'on remarque es traductions du grec en

latin et en françois qu'il a données au public, et en réfutant les hérésies de ce temps, il pouvoit rendre un plus grand et plus important service à la sainte Église, en la continuation de cet emploi. Toutefois, puisque la divine providence l'a ainsi ordonné, il est à espérer qu'elle se veut servir de sa promotion au généralat, pour faire réussir par ce moyen quelque grand fruit à son ordre et à la sainte Église catholique. Je baise les mains de votre éminence illustrissime avec une très-profonde révérence, et souhaite de Dieu en sa faveur toute sorte de sainte félicité, comme étant, monseigneur illustrissime, votre très-humble, etc.

LETTRE DXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU CARDINAL BANDINO.

Le Saint répond qu'il règne un parfait accord entre les membres de cette maison.

Turin, 21 juin 1622.

Monseigneur illustrissime, la lettre que votre seigneurie illustrissime a eu agréable de m'écrire du sixième mai m'oblige de mettre la plume à la main, pour vous assurer que le chapitre général des pères feuillants a été tenu avec taut de paix, et un si unanime consentement des esprits et des volontés de ceux qui y ont assisté, que ces braves religieux me sembloient plutôt une assemblée d'anges que d'hommes mortels.

Il n'a été vu entre eux ni discorde, ni dispute, ni la moindre contradiction, mêmement à l'election du général, qui a été faite d'une approbation très-générale, et par le concours quasi de tous les suffrages, comme certes il étoit très-convenable, puisqu'ils faisoient choix d'une personne dont le savoir est très-éminent, la probité exquise et la prudence admirable, et duquel les travaux ont été très-heureusement et utilement employés pour la propagation de la sainte foi catholique, comme ses diverses traductions de quelques anciens pères grecs, et quelques traités qu'il a écrits contre les hérésies de ce temps, le démontrent visiblement; de sorte qu'il n'étoit point nécessaire que l'autorité apostolique intervînt en un chapitre de telle qualité.

Et toutefois, puisque le commandement de sa sainteté l'a ainsi ordonné, j'ai assisté à tous les actes capitulaires qui ont été faits, et en rends compte à votre seigneurie illustrissime, vous suppliant de toute mon affection, que, comme vous avez toujours honoré de votre faveur cette congrégation, il vous plaise lui continuer la même bienveillance et la même protection, afin qu'elle aille toujours persévérant et croissant en la sainte observance de la discipline religieuse.

Je baise très-humblement les mains de votre seigneurie illustrissime, et prie Dieu qu'il vous comble de ses plus saintes félicités, selon l'étendue des désirs, monseigneur, de votre très-humble, etc.

LETTRE DXXV.

MADAME DE CHANTAL, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée des lettres de madame de Chantal.)

Elle demande au Saint des avis sur la difficulté qu'elle a de faire des actes intérieurs.

Dijon, 29 juin 1622.

J'ai plusieurs choses à vous dire, mon unique père, mais je ne sais où elles sont, tant mon chétif esprit est accablé et distrait par mille tracas. Ce saint jour toutefois me récrée, où je me représente que mon unique père recevra mille caresses de ces grands et saints apôtres, qu'il aime et qu'il sert avec tant d'affection. Certes, je suis gaie, et rien ne me fâche, graces à Dieu; car je veux bien tout ce qui lui plaît, ne sentant aucun désir en la pointe de l'esprit, que celui de l'accomplissement de la très-sainte volonté divine en toutes choses.

A ce propos, mon très-cher père, je ne sens plus cet abandonnement et cette douce confiance, et je n'en saurois faire aucun acte: il me semble bien toutefois que ces vertus sont plus solides et plus fermes que jamais. Mon esprit en sa fine pointe est en une très-simple unité; il ne s'unit pas: car quand il veut faire des actes d'union, ce qu'il ne veut que trop souvent essayer de faire, en certaines occasions il sent de l'effort, et voit clairement qu'il ne peut pas s'unir, mais seulement demeurer uni. L'ame ne voudroit pas bouger de là; elle n'y pense pas, et elle ne fait autre chose que former au fond d'elle-même un certain désir presque imperceptible que Dieu fasse d'elle, et de toutes les créatures, et en toutes choses, tout ce qu'il lui plaira.

Elle ne voudroit faire que cela pour l'exercice du matin, pour celui de la sainte messe, pour la préparation à la sainte communion, pour actions de graces de tous les bienfaits de Dieu; enfin pour toutes choses elle voudroit seulement demeurer en cette très-simple unité d'esprit avec Dieu, sans étendre sa vue ailleurs, et en elle dire quelquefois vocalement le *Pater*, pour tout le monde, et pour les particuliers, et pour soi-même, sans divertir toutefois sa vue, ni regarder pourquoi ni pour qui elle prie. Souvent, selon les occasions et la nécessité, ou l'affection, qui vient sans être cherchée, l'ame s'écoule en cette unité: pour ce sujet, j'ai bien la vue que cela suffit pour

tout; néanmoins, mon unique père, fort souvent il me vient des craintes : je me force à faire des actions d'union, d'adoration, l'exercice du matin, de la sainte messe, de l'action de grace, ce qui me fait grand'peine.

Que si je fais mal en cela, dites-le moi, s'il vous plaît, et si cette simple unité suffit et peut satisfaire à Dieu pour tous ses actes que je viens de dire, auxquels nous sommes obligés, dites-moi aussi si durant les sécheresses elle suffira quand l'ame n'en a ni la vue ni le sentiment, sinon presqu'en l'extrémité de sa fine pointe. Je ne désire pas que vous me fassiez une longue réponse sur ce sujet; car en douze paroles vous pouvez me dire tout; répétant ma demande, si vous l'approuvez, et m'assurant que cette simple unité suffit pour toutes sortes de choses, sans plus souffrir ni recevoir de craintes ni de divertissement en cela. Enfin dites-moi ce qu'il vous plaira, et cependant, avec l'aide de Dieu, je me rendrai plus fidèle à ne point faire d'acte, croyant que c'est le meilleur, et que cela suffit en attendant ce que vous me direz.

Mon unique père, certes je ne sais comme je vous ai dit tout ceci, car je n'en avois nulle pensée quand j'ai pris le papier; j'en suis toutefois bien aise. Il faut encore dire tout ceci, c'est que cette unité n'empêche pas que tout le reste de l'ame ne ressente quelquefois une inclination et un penchant du côté du retour vers vous : je ne sens d'inclination et d'affection qu'à cela; je ne m'y amuse nullement, et n'en ai aucune inquiétude, graces à Dieu, à cause de cette unité en la pointe de l'esprit. Mais quand par manière d'élection, l'incomparable bonheur de me revoir à vos pieds et de recevoir votre sainte bénédiction se passe dans mon esprit, incontinent je m'attendris jusqu'aux larmes, et il me semble que je fondrai en pleurs quand Dieu me fera cette miséricorde; mais tout aussitôt je me divertis, et il m'est impossible de rien souhaiter pour cela, laissant purement à Dieu et à vous la disposition de tout ce qui me regarde.

Je sens aussi de l'inclination, de la tendresse, et de la compassion pour nos pauvres sœurs, qui attendent si long-temps leur chétive mère qu'elles aiment tant.

Je ne saurois m'imaginer, mon unique père, que j'aie besoin de me justifier auprès de vous au sujet de l'affaire de N., car je sens que vous êtes très-assuré que je ne vous cèle jamais ni mal ni bien de tout ce que je fais, étant incomparablement votre très-humble, etc.

LETTRE DXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE DE BALLON.

(Tirée de la vie de la mère de Ballon, par le père de Crossy.)

La mère de Ballon étant sur le point de quitter son abbaye pour commencer une réforme à Rumilly, fut tentée de rester dans son monastère. En conséquence elle écrivit au Saint ses raisons, et se persuadoit qu'il ne les désapprouveroit pas. Voici la réponse que lui fit le Saint.

10 août 1622.

Ma chère fille, si j'avois comme vous a espérer une réforme, je ne pourrois voir assez tôt l'heure que j'y fusse. Puis donc que vous avez l'obédience de vos supérieurs, vous n'avez pas de quoi apporter du retardement à son exécution. Ainsi, partez au plus tôt pour Rumilly, et saluez bien de ma part, à votre arrivee, mes chères filles qui y sont déjà.

LETTRE DXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME L'ABBESSE DE SAINTE-CATHERINE.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Meaux.)

Le saint évêque écrit à l'abbesse de Sainte-Catherine, dont l'abbaye, qui étoit de son diocèse, n'étoit point réformée et n'avoit point de clôture.

29 août 1622.

Je réponds clairement à votre lettre, ma très-chère cousine ma fille. Il est vrai que dès il y a long-temps je me suis aperçu des désirs que plusieurs de vos filles avoient de la réformation; et tout autant que la conscience me l'a pu permettre, je vous l'ai signifié de temps en temps. Mais il est vrai aussi que j'eusse souhaité qu'elles eussent eu encore un peu de patience, puisque nous sommes à la veille de voir un ordre général pour la reformation de tous les monastères de cette province de deçà les monts, notamment des filles, parmi lesquelles les moindres défauts sont plus blâmés que les grands parmi les hommes. Or, ma très-chère cousine, voilà donc la chose au jour. Qu'il se soit passé quelques impatiences, quelques immortifications, quelques fiertés, quelques désobéissances, quelques amours-propres, quelques imprudences; certes il ne se peut être pas nié; mais pour tout cela le fond de l'affaire ne laisse pas d'être bon et selon la volonte de Dieu. Tous les défauts qui arrivent en une bonne œuvre n'en gâtent pas la bonté essentielle : d'où que le

bon vienne, il le faut aimer. Mon inclination etoit que l'on attendît de faire celui-ci jusqu'à ce que l'ordre en fût venu de Rome, afin qu'il y eût moins de résistance. La ferveur de la charité de quelques-unes, ou si vous voulez, l'ardeur de la propre volonté des autres, a fait choisir un autre moyen qui leur sembloit plus court. Il ne faut pas pour cela le rejeter, ains il faut y contribuer tout ce que la sainte, sincère et véritable charité nous suggérera; et nous faut prendre garde de ne permettre pas à notre propre intérêt ou amour d'employer notre propre prudence contre la volonté de l'époux céleste. Mais de tout ceci il en faut parler plus au long, Dieu aidant.

Madame ma très-chère cousine ma fille, que cette affaire ait été entreprise, je le sus le jour avant mon départ de cette ville; que l'on en soit venu à l'exécution je le sus en Argentine (1); mais vous avez été la première qui m'avez donné connoissance de la particularité, bien que depuis j'en aie appris encore davantage. Il importe peu que le bien se fasse d'une façon ou d'autre, pourvu qu'il se fasse en sorte qu'il en revienne plus grande gloire à notre Seigneur. Je suis, madame ma chère cousine, votre, etc.

LETTRE DXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL, A DIJON.

Le Saint désapprouve le changement de monastère pour les filles, et surtout l'amour de ce changement. Il est très-fâché de ce que deux maisons vouloient plaider ensemble pour un intérêt temporel. Il ne peut souffrir que par esprit d'intérêt on veuille décharger une maison sous prétexte d'une fondation. Il désire que les bienfaitrices n'exigent pas un grand nombre de priviléges. Les souffrances et les maladies dans les communautés, présages de bénédiction.

30 août 1622.

Je suis de retour et en santé, ma très-chère mère, après mille faveurs reçues, et certes dix mille consolations, non-seulement de la part de madame, de leurs altesses et de ces rares princesses, mais de plusieurs bonnes ames, entre lesquelles je vous dis, ma très-chère mère, que l'infante cadette, madame Françoise-Catherine, est entièrement très-bonne et très-pleine de vertus, de bonté et de sainte naïveté.

J'ai vu sœur Marie-Chrétienne, que j'ai trouvée au-dessus de tout ce que j'en avois pensé, en piété, en générosité.

Sachez, ma très-chère mère, que j'ai eu en chemin, et ce matin encore, plus de grands sentiments de la grace que Dieu fait à ceux qu'il emploie à son service, et auxquels il donne le vrai goût des vertus, ayant eu cette pensée sur les paroles que l'Église inculque, et qui donnèrent le dernier coup à la conversion de S. Augustin: « Non point ès banquets et ivrogneries, non point « ès couches et impudicités, mais revêtez-vous « de notre Seigneur Jésus-Christ (1). » Qu'à jamais ce Sauveur soit notre robe royale, qui nous couvre et défende du froid de l'iniquité, et nous échauffe de ce divin amour que notre cœur cherche.

Je suis tout-à-fait d'avis que l'on n'ouvre point la porte au changement des maisons par le souhait des filles; car le changement est tout-à-fait contraire au bien des monastères qui ont la clôture perpétuelle pour un article essentiel. Les filles, comme foibles, sont sujettes aux ennuis, et les ennuis leur font trouver des expédients importuns et indiscrets. Que ces changements donc procèdent du jugement des supérieures, et non du désir des filles, qui ne sauroient mieux déclarer qu'elles ne doivent point être gratifiées que quand elles se laissent emporter à des désirs si peu justes. Il faut donc demeurer là, et laisser chaque rossignol dans son nid, car autrement le moindre déplaisir qui arriveroit à une fille seroit capable de l'inquiéter et lui faire prendre le change; et, au lieu de se changer elle-même, elle penseroit d'avoir suffisamment remédié à son mal quand elle changeroit de monastère.

Au reste, j'apprends une extrême tentation entre les monastères de N. et de N. pour certains mille écus, que je voudrois plutôt être au fond de la mer qu'en différend entre eux. Est-il possible que des filles nourries en l'école de la folie de la croix, soient tellement affectionnées à la prudence du monde, qu'elles ne se sachent pas accommoder par condescendance ou par résignation! La lettre que m'en écrivit N. témoigne que le bon droit est grandement enraciné en l'esprit de l'une et de l'autre. Je suis capable de souffrir toute autre sorte de déplaisir, mais celui-ci est au-dessus de mes forces. Pour qui travaille-t-on, sinon pour Dieu? et si c'est pour Dieu, pourquoi dispute-t-on? Je hais ces sortes de sagesse et de prudence. Qu'importe-t-il que l'argent soit d'un

(1) Argentine est un bourg de Savoie, au comté de Maurienne, renommé à cause de ses forges. DANDIFRET, *Géog.*, tom. II, p. 359, cité par La Martinière.

(1) Sicut in die honestè ambulemus, non in commessationibus et ebrietatibus, non in cubilibus et impudicitiis, sed induimini Dominum nostrum Jesum Christum. ROM., c. XIII, v. 13.

côté ou d'autre, pourvu qu'il soit pour Dieu : et néanmoins, ma chère mère, il faudra dire ou à l'une ou l'autre, qu'elle a tort. Quand nous aurons ouï l'une et l'autre, celle qui aura le tort aura grand tort, et non un petit tort ; car il n'y a rien de petit en ces opiniâtretés du mien et du tien.

J'ai aussi presqu'une même aversion au desir que les supérieures ont que l'on decharge leur maison par le moyen des fondations; car tout cela dépend du sens humain, et de la peine que chacun a à porter son fardeau. Soit donc, que l'on décharge la maison pour la foudation de N., il me semble qu'il importe peu.

Je vous ai écrit ci-devant sur le sujet des bienfaitrices, qui désirent tant de conditions, lesquelles, comme vous, je ne voudrois pas être en grand nombre.

Les malades de la maison de Paris donnent un grand présage de la bénédiction que Dieu y veut mettre, quoique le sens y répugne. Cependant vivez heureuse dans le sein de la bonté de notre Seigneur; qu'il soit béni ès siècles des siècles. Amen.

LETTRE DXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Le Saint fait l'éloge d'un évêque qui devoit passer par chez lui. Il encourage une religieuse à supporter patiemment ses maladies corporelles.

Annecy, 14 octobre 1622.

Dieu soit loué, ma très-chère fille, de tout ce que vous m'écrivîtes le 2 septembre : à lui louanges des graces qu'il fait à ce digne prélat, qui, les recevant avec reconnoissance et sans résistance, fera des merveilles pour le bien de la sainte Église. On m'a dit de divers endroits qu'il passera ici, et je le recevrai en la simplicité de mon cœur, selon notre petitesse, avec la confiance que vous me dites que je lui dois témoigner. Mais pourtant je n'ai encore point de certaines assurances de cet honneur.

La cour ne manque pas d'occupations et de divertissements

A Dieu encore la louange de l'exercice que sa providence vous donne par cette affliction de maladie qui vous rendra sainte, moyennant sa sainte grace ; car, comme vous savez, vous ne serez jamais épouse de Jésus glorifié, que vous ne l'ayez premièrement été de Jésus crucifié ; et ne jouirez jamais du lit nuptial de son amour triomphant, que vous n'ayez senti l'amour affligeant du lit de sa sainte croix. Cependant nous prierons Dieu qu'il soit toujours votre force et votre courage en la souffrance, comme votre modestie, douceur et humilité en ses consolations. Je salue chèrement votre cœur et celui de toutes vos sœurs ; et suis tout-à-fait de plus en plus vôtre, ma très-chère fille.

LETTRE DXXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE FAVRE,

SUPÉRIEURE DE LA CONGRÉGATION DE LA VISITATION, A DIJON.

Le Saint lui annonce que bientôt elle sera transférée à Chambéri. Il lui recommande une grande indifférence pour les lieux, les temps, les nations, les persoones, un grand zèle pour la gloire de Dieu, et une grande confiance en sa bonté.

15 octobre 1622.

Mille et mille bénédictions si mes souhaits sont exaucés sur votre cœur bien-aimé, ma très-chère fille. Or sus, vous voilà donc en œuvre pour le bon gouvernement de ce nouveau monastère (de Dijon), qui, moyennant la grace de Dieu, vous réussira heureusement, tandis qu'en notre Chambéri on en disposera un autre. Or, quand tout sera résolu, et qu'on aura pourvu à tout le commencement, alors il fera force de vous y avoir (1).

Vous voyez donc bien, ma très-chère fille, que Dieu vous appelle à beaucoup de peines, d'abnégations de vous-même et de choses aigres, afin que sans différence de lieux, de nations et de personnes, vous serviez à la dilatation de sa gloire purement et simplement, sans aucun autre intérêt que celui de son très-saint agrément : et vous devez vous reposer en cela, ma très-chère fille, et agrandir tous les jours votre cœur et votre courage en une parfaite confiance du secours céleste, puisque cette divine providence n'emploie jamais les ames à des choses grandes et difficiles, qu'il ne veuille quand et quand départir sa très-sainte assistance.

Je ne cesse point d'implorer le Saint-Esprit pour vous, afin qu'il vous échauffe de plus en plus, et qu'enfin il vous brûle toute du feu sacré de son saint amour, selon lequel je suis totalement tout votre plus humble et invariable père

(1) La translation de la mère Favre à Chambéri ne s'exécuta qu'en 1635, et le monastère de cette ville avoit été fondé le 17 janvier 1624, un peu plus d'un an après la mort du Saint.

LETTRE DXXXI (1).

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL,

Qui étoit à Dijon pour la fondation d'un monastère de la Visitation (2) et qui alloit repartir pour Annecy. Sentiments sur la résignation à la volonté de Dieu et sur l'amour divin.

Annecy, 22 octobre 1622.

Voyez, je vous prie, vous-même, ma très-bonne et très-chère mère, les lettres ci-jointes; et voyez s'il y a apparence que sans vous incommoder beaucoup, vous puissiez donner ce contentement tant désiré à ces chères ames : car, si cela se peut bonnement, pour moi, non-seulement j'y consens, mais je le souhaitorois très-volontiers, surtout s'il est vrai que venant de Dijon à Montferrand, ce fût votre passage de voir votre chère fille (1); et encore plus, si venant de Montferrand à Lyon, c'étoit votre passage de voir Saint-Étienne de Forez; et je confesse que ce me seroit de la consolation de savoir des nouvelles de ces nouvelles plantes, que Dieu, ce me semble, a plantées de sa main pour son plus grand honneur et service.

Il vous faut dire, ma très-chère mère, que ce matin, étant un peu en solitude, j'ai fait un acte de résignation non pareil, mais que je ne puis écrire, et que je réserve pour vous dire de bouche, quand Dieu me fera la grace de vous voir.

O que bienheureuses sont les ames qui vivent de la seule volonté de Dieu ! Hélas ! si pour en savourer seulement un bien peu par une considération passagère, on a tant de suavités spirituelles au fond du cœur, qui accepte cette sainte volonté avec toutes les croix qu'elle présente, que sera-ce des ames toutes détrempées en l'union de cette volonté ? O Dieu ! quelle bénédiction, de rendre toutes nos affections humblement et exactement sujettes à celles du plus pur amour divin ! Ainsi l'avons-nous dit, ainsi a-t-il été résolu; et notre cœur a pour sa souveraine loi la plus grande gloire de l'amour de Dieu. Or, la gloire de ce

(1) Cette lettre fut écrite deux mois avant la mort du Saint.

(2) S. François de Sales avoit fondé cet ordre sous le nom de la *Visitation de Sainte-Marie*, parce qu'il l'avoit destiné à la *visite* des pauvres malades. Sainte Jeanne-Françoise de Chantal et ses compagnes remplirent cette fonction les cinq premières années de leur institut. « C'étoit une merveille qui touchoit de « tendreté les cœurs de tous les bons, dit Auguste de « Sales, de voir des dames de qualité et de délicates « demoiselles, élevées et accoutumées parmi les dé- « lices du siècle, mépriser ainsi le monde, visiter les « malades les plus infects et puants, leur servir tout « ce qui leur faisoit besoin pour recouvrer la santé, « et soulager les douleurs de leur maladie; porter des « linges, nettoyer et blanchir ceux qui étoient sales, « apporter leurs viandes, faire leurs lits, les exhor- « ter et leur donner courage par des bons entretiens, « n'avoir point d'horreur d'entrer dans les cabanes « des pauvres et dans les lieux les plus abjects; et ou- « tre cela, montrer envers tout le monde une si « grande douceur et courtoisie, chanter au chœur si « modestement et gravement, et servir à tous selon « leurs facultés. »

La renommée d'une si belle institution se répandit bientôt en France; des dames de Lyon furent à Annecy pour être témoins de ce qu'on en racontoit, et elles obtinrent du saint fondateur que des religieuses de cet ordre vinssent en établir une maison dans leur ville. Les filles de la Visitation s'occupèrent à Lyon, comme à Annecy, des œuvres de miséricorde; mais M. de Marquemont, archevêque de Lyon, depuis cardinal, désira qu'elles fussent cloîtrées, soit qu'il crût, dit un auteur du temps, que des filles de condition ne pourroient long-temps soutenir les fatigues et les mouvements perpétuels d'un emploi si pénible, soit qu'il craignît la contagion du siècle. « Il pressa à « ce sujet le saint évêque de Genève, ajoute l'évêque « de Belley, en temps et hors de temps, et notre « bienheureux, qui étoit extrêmement condescendant « aux volontés d'autrui, se rendit aux persuasions de « ce grand prélat. » Mais en consentant à ce changement, S. François de Sales voulut que les religieuses de la Visitation reçussent parmi elles les personnes âgées et infirmes, afin d'exercer ainsi, dans l'intérieur de leur maison, les œuvres de charité qui avoient été le premier but de leur institution.

Peu d'années après, Louise de Marillac (*a*), qui avoit profité des entretiens du saint évêque de Genève pendant son séjour à Paris en 1619, qui depuis avoit été dirigée par l'évêque de Belley, et remise par ce prélat sous la conduite de S. Vincent de Paul, devint la coopératrice de ce grand Saint pour la fondation des *Filles de la charité, servantes des pauvres*. « Ainsi, « dit l'auteur *de la vie de Louise de Marillac*, le ciel a « gagné au changement de la première institution des « religieuses de la Visitation, et les pauvres n'y ont « rien perdu. Ce qu'un ami de S. François de Sales « l'a empêché de faire pour eux, un autre ami du « même Saint l'a entrepris. Les deux ouvrages sub- « sistent. Fasse le Dieu de miséricorde qu'ils soient « en tout temps ce qu'ils ont été autrefois, et ils se- « ront à jamais la consolation de l'Église affligée de « Jésus-Christ ! »

(1) Madame de Toulongeon, fille de madame de Chantal, nouvellement mariée.

(*a*) Nièce de M. de Marillac, garde-des-sceaux.

saint amour consiste à brûler et consumer tout ce qui n'est pas lui-même, pour réduire et convertir tout en lui. Il s'exalte sur notre anéantissement, et règne sur le trône de notre servitude. Mon Dieu! ma très-chère mére, que ma volonté s'est trouvée dilatée en ce sentiment! Plaise à sa divine bonté continuer sur moi cette abondance de courage pour son honneur et gloire, et pour la perfection et excellence de cette très-incomparable unité de cœur qu'il lui a plu nous donner. Amen. Vive Jesus!

Je prie la Vierge Marie qu'elle vous tienne en la protection de sa pitoyable maternité; et votre bon ange et le mien, qu'ils soient vos conducteurs, afin que vous arriviez en prospérité entre les accueils de ce pauvre et très-unique père, et de vos chéres filles, qui toutes vous attendront avec mille souhaits, et particulièrement moi, qui vous suis en notre Seigneur, ne plus ne moins que vous-même. Dieu soit à jamais notre tout. Je suis en lui plus vôtre que je ne saurois dire en ce monde : car les paroles de cet amour n'y sont pas.

Or sus, je crois qu'un bon mois, ou cinq semaines, feront la raison de tous ces détours : mais j'entends toujours qu'il n'y ait point de péril des gens d'armes sur les chemins de ces lieux-là, après quoi nous vous dirons pourquoi, et comme à présent je n'ai nuls moyens d'écrire davantage, quoique je me porte bien, graces à Dieu. Ce porteur d'un côté me presse infiniment, afin qu'il vous puisse trouver à Dijon. D'ailleurs on me presse aussi pour d'autres bonnes affaires, lesquelles je ne puis abandonner. Tout se porte bien ici, et je suis de plus en plus votre très-humble, etc.

LETTRE DXXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION, SA COUSINE.

Il l'exhorte à aimer Dieu purement, et à porter les autres à la même vertu.

Annecy, 2 novembre 1622.

Je bénis de tout mon cœur le nom sacré de notre Seigneur, de la consolation que sa divine providence donne à votre ame au lieu où vous êtes, et de la constance qu'elle établit en votre affection. Certes, ma très-chère cousine ma fille, qui ne veut agréer que ce céleste amant, il est partout très-bien; car il a ce qu'il veut. O que vous êtes heureuse, et que vous le deviendrez toujours davantage, si vous persévérez à marcher en ce chemin! Et combien vous rendez-vous parfaitement agréable à l'Époux de ces ames qu'il attire sur votre giron, pour les rendre ses épouses, si vous leur apprenez à regarder seulement les yeux de ce Sauveur; à perdre petit à petit les pensées que la nature leur suggérera d'elle-même, pour les faire penser tout-à-fait en lui.

O ma très-chère cousine! que de bénedictions pour votre esprit, que Dieu a destiné pour cultiver et gouverner sa sacrée pépinière! Vous êtes la mère, la nourrice, et la dame d'atours de ces filles et épouses du roi. Quelle dignité! A cette dignité quelle récompense, si vous faites cela avec l'amour et les mamelles de mère! Tenez votre courage fort et ferme en cette poursuite, et croyez très-invariablement que je vous chéris et affectionne sans condition et réserve, comme ma très-chère cousine et fille bien-aimée.

Je vis il y a seulement un mois notre sœur N, mais je la vis fort peu; néanmoins je la vis dedans l'ame, et trouvai qu'elle étoit toute pleine de bonnes affections. O que bien avantagées sont les filles de Sainte-Marie de la Visitation, parmi tant de moyens et d'occasions de bien aimer et servir notre Seigneur! Hélas! ce sont des miracles de voir de ces bonnes filles en ces monastères, exposées à tant de venues et de visites. Ma très-chère cousine ma fille, Dieu soit loué. Amen. Et je suis votre, etc.

LETTRE DXXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME MARIÉE.

Il l'exhorte à séparer son cœur de tout amusement de vanité.

17 décembre 1622.

Allant à Avignon, madame ma très-chère fille, j'eus ce bonheur de trouver notre bonne mère ici, et l'y ai encore rencontrée à mon retour : vous croirez aisément que ce n'a pas été sans parler souvent de vous, non sans beaucoup de consolation que j'ai reçue, de savoir que vous vivez toujours dans la crainte de Dieu, avec désir de faire progrès en la dévotion. Vous savez, ma très-chère fille, combien je suis aisé à contenter, et combien j'ai de facilité à bien espérer des ames que j'affectionne : c'est dès votre enfance, que j'ai une infinie passion pour votre salut, et que j'ai conçu une grande confiance que Dieu vous tiendroit de sa main, pourvu que vous veuillez correspondre à ses faveurs. Faites-le donc, je vous en conjure, ma très-chére fille, et séparez de jour à autre votre cœur de toute sorte d'amusement de vanité, et comme vous, je ne suis nullement scrupuleux, et n'appelle pas amusement de vanité, sinon la volontaire inclination que nous nourrissons aux choses qui véritablement nous divertissent des pensées et délibérations que nous devons avoir pour la très-sainte éternité.

Cette chère mère m'a raconté la consolation qu'elle a de vous voir avec un si digne mari, et duquel vous êtes parfaitement chérie : c'est un grand avantage pour votre vertu, ma très-chère fille, faites-le bien profiter. Et, quoique votre âge, votre complexion et votre santé vous promettent une longue vie, souvenez-vous neanmoins qu'aussi pouvez-vous mourir bientôt, et qoe vous n'aurez rien de plus désirable à la fin, que d'avoir mis un grand soin à recueillir et conserver les faveurs de la bonte divine. Cependant je suis à jamais tout-à-fait, ma très-chère fille, votre, etc.

LETTRE DXXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Souhaits de bénédiction.

19 décembre 1622.

Dieu, qni voit les désirs de mon cœnr, sait qu'il y en a de très-grands pour votre continuel avancement en son très-saint amour, ma très-chère fille, surtout maintenant que, selon la disposition de la sainte providence éternelle, vous voilà mère et conductrice d'une troupe d'esprits consacrés à la gloire de celui qui est l'unique bien auquel nous devons aspirer.

Notre mère a bien raison de vous souhaiter une grande humilité, car c'est le seul fondement de la prospérité spirituelle d'une maison religieuse, qui n'exalte jamais ses branches ni ses fruits, qu'à mesnre qu'elle enfonce ses racines en l'amour de l'abjection et bassesse.

Je suis plein de très-bonne espérance, ma très-chère fille, et vous conjure de prendre de plus en plus confiance en la miséricorde de notre Seigneur, laquelle vous tiendra de sa sainte main, vous protégera de sa force.

Je ne pars pas encore de cette ville, et comme je pense, j'aurai encore la consolation de vous ecrire; cependant Dieu soit à jamais au milieu de votre cœur et de votre monastère, ma très-chère fille, et je suis de tont mon cœur, votre, etc.

LETTRE DXXXV.

LES MAGISTRATS DE LA VILLE D'ANNECY, AU PRINCE DE PIÉMONT.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Ils lui écrivent pour obtenir, par son moyen, le corps de S. François de Sales, mort à Lyon.

Vers le 11 janvier 1623.

Monseigneur, comme par après le déces de notre grand et digne évêque nous étions prêts de lui rendre les derniers devoirs, et recevoir la première consolation du dépôt de son corps en cette ville, nous avons su que messieurs de la ville de Lyon, avec l'intendant de la justice, n'avoient pas voulu permettre qu'on le transportât ici, voulant priver ce lieu de la dépouille de celni qui a triomphé si glorieusement cn toutes sortes de bonnes œuvres pendant sa vie.

La plus grande consolation qui nons reste après une si grande perte, est d'avoir ce qui reste de lui, et en conséquence d'avoir en cette ville son corps, pour nous rendre plns recommandables à son ame qui vit dans le ciel. C'est ce qui nous fait recourir à la bonte de votre altesse sérénissime, afin qu'il lui plaise interposer favorablement son crédit absolu et tout-puissant pour faire relâcher le corps de ce saint prélat à son diocèse, à son é[illegible] et au lieu ordinaire de sa résidence, afin que les etats de votre altesse sérénissime recouvrent cet ornement, le peuple cette consolation, et cette ville particulièrement la continuation des bénédictions et du bonheur qu'elle a eu pendant la vie et la résidence d'un tel évêque.

Nous envoyons à votre altesse sérénissime cette humble supplication avec le même ressentiment de donleur que celui que nous avons eu de cette perte, dans l'espérance qu'il plaira à sa bontè de nous accorder la grace que nous lui demandons, avec l'entière protestation et soumission d'être de toute l'étendue de notre cœur, monseigneur, de votre altesse sérénissime, les très-humbles, etc. (1).

LETTRE DXXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MONSEIGNEUR GISBERT, ÉVÊQUE DE BOIS-LE-DUC.

Ostendit quanta sibi cum episcopo Buscoducensi similitudo intercedat, et amicum quempiam commendat.

Quàm fuerit in usu inter priscos illos Ecclesiæ pastores scriptionis epistolarum officium, nemo sané est qui uesciat; et tu, reverendissime pater, id omnium minimè iguoras : charitas mutua sola scribendi causa, cujus sacrum perfectionis vinculum nulla locorum distantia solvit.

Ea ergò mihi primò causa scriptionis satis esse

(1) Soo altesse, eo eooséquence, écrivit à son ambassadeur Philibert-Gérard Scadlia, comte de Verrue, de travailler à cette affaire auprès du roi Louis XIII; et sa majesté ayant donné ses ordres, le corps dn Saint fut remis entre les mains des députés du chapitre de sa cathédrale, et porté à Annecy.

visa est, quæ majoribus unica propemodùm esse solebat; præsertim cùm non tantùm dignitatis ecclesiasticæ, sed etiam affectionis (contrario licet genere), communione conjungamur.

Nam tu quidem, reverendissime domine, ab hæreticis, ut audio, obsidione conclusus, civitate solâ potiris : ego contrà, ab hæreticis exclusus, solâ propemodùm careo civitate. Dissimile, sed non inæquale malum, exilium et carcer, ut me tibi jure christiano visitationis, te mihi hospitalitatis officia persolvere sit æquum. Me ergò tu, quo possum modo, per litteras nimirùm salutatus, lætis, opinor, excipies oculis, et pro tuâ charitate complecteris.

Accedit et alia scriptionis causa, commendandi scilicet dominum Rodulphum, filium Joannis à Dunghen, tuæ diœcesis virum, qui et ipse primus reverendissimæ paternitatis vestræ colendæ animum injecit, cùm inter multas laudes, quibus te dignum sæpè prædicat, hanc adjiceret, multam quidem suorum civium erga principes suos devotionem, tuâ tamen præsertim operâ effectum quòd urbs illa totics tam inusitatis quoque stratagematibus tentata, in hostium potestatem nondum venisset; illud nimirùm tuum esse eloquium, ac vim dicendi, ut cùm buccinæ clangore muri Hierichuntini sint eversi, tubæ tuæ evangelicæ sonitu Boscoducensia mœnia et propugnacula sarta tecta huc usque permanserint.

Cùm ergò discessurus addidisset hic tuarum virtutum cultor, existimare se, si aliquod vitæ suæ apud nos laudabiliter actæ testimonium ad te deferret, plurimum hoc illi in omni vitæ genere subsidii allaturum; ego, pro eâ quâ præsentem complexus sum amicitiâ, non potui quin ei discedenti hoc amoris officium lubens impenderem, eumque tibi, quanto possum studio, commendarem.

Jam triennium ferè in domo ac contubernio illustris et clarissimi viri Antonii Fabri, ducatûs gebennensis præsidis, vixit, mensæ ejusdem et sermonis ac disciplinæ particeps : quo toto tempore mitto quantâ curâ jurisprudentiam et litteras coluerit; sed quod apud me caput est, pietatis et religionis officia semper diligentissimè amplexus est, ut nunc redeuntem sicut omni virtutum et pietatis genere onustam navim institoris videre liceat.

Quod et tibi, reverendissime pater, gratissimum fore non ambigo, et hominis plurimùm diligendi causam per se acceptissimam. Si quid tamen ad hæc meum adjicere potest suffragium, illud spontè ac lubens confero; et me tibi, reverendissime pater, tuisque omnibus rationibus ac voluntatibus addico.

Benè vale, et Christum habeto propitium, meque illius misericordiæ precibus pro tuâ charitate concilia.

Le Saint lui témoigne le désir d'entretenir avec lui un commerce d'amitié par lettres.

Monseigneur, il n'y a personne qui ne sache que c'étoit l'usage des anciens prélats de l'Église, de s'écrire mutuellement des lettres, et vous le savez mieux que qui que ce soit. On ne sauroit assigner d'autre cause à cette pratique, sinon la charité qu'avoient ces saints personnages les uns pour les autres, ce lien de la perfection que la distance des lieux n'a jamais pu rompre.

Cette seule raison, qui étoit l'unique motif de nos pères, m'a paru plus que suffisante pour entretenir avec votre révérendissime seigneurie ce pieux commerce; d'autant plus qu'il y a entre nous une union particulière, fondée non-seulement sur la dignité ecclésiastique dont nous sommes également revêtus, mais encore sur l'affection compatissante qui naît des disgraces où nous sommes tous deux exposés, quoique d'une manière toute contraire.

Il est vrai, monseigneur, que nos peines procèdent d'un même principe, savoir des hérétiques : mais au lieu que vous jouissez de votre seule ville épiscopale, qu'ils tiennent assiégée, et où vous êtes renfermé, à ce qu'on dit, sans en pouvoir sortir; moi, au contraire, je possède presque tout mon diocèse, et ils ne me permettent pas l'entrée de ma ville. S'il y a quelque différence entre l'exil et la prison, ce sont toujours deux maux aussi insupportables l'un que l'autre et qui me donnent lieu de faire cette réflexion : c'est, monseigneur, que, selon l'Evangile, je vous dois des visites, et que vous me devez l'hospitalité. Je m'assure, par cette raison-là, qu'en vous saluant et en vous visitant autant et en la manière que je le puis, je veux dire par lettres, vous me recevrez de bon cœur, et vous m'embrasserez avec joie.

Il y a un autre motif qui m'engage à vous écrire : j'ai à vous recommander M. Rodolphe, fils du sieur Jean de Dungen, votre diocésain, qui, le premier, m'a fait naître l'envie d'honorer votre révérendissime seigneurie; car, au grand nombre de choses qu'il publie d'elle, et dont il assure qu'elle est très-digne, il ajoute, monseigneur, qu'encore que ces concitoyens fussent très-attachés à leurs princes (1), leur ville a l'obligation à votre vigilance de ce qu'elle n'est point tombée sous la puissance des ennemis, nonobstant tous les stratagèmes inouis dont on a usé pour corrompre leur fidélité, parce que votre éloquence,

(1) Les ducs de Brabant.

que l'on peut bien nommer une trompette évangélique, bien différente de celles au son desquelles tombèrent les murs de Jéricho, est cause que les murailles et les fortifications de Bois-le-Duc subsistent aujourd'hui dans leur entier.

Cet honnête homme, qui a autant à cœur d'imiter que d'admirer vos vertus, étant sur son départ, me fit connoître que si je lui donnois une attestation de la vie qu'il a menée parmi nous, pour vous la présenter, cela lui seroit d'un fort grand secours, dans quelque situation qu'il pût se trouver; je n'ai pu lui refuser ce plaisir et cette marque de mon amitié dans cette conjoncture, après l'avoir tant chéri pendant qu'il étoit ici. C'est pourquoi je vous le recommande de la manière la plus forte, et avec tout le zèle dont je suis capable.

Il a vécu pendant près de trois années dans la maison et à la table d'un très-illustre et très-excellent homme, messire Antoine Fabre, président de Génevois; il a joui de ses entretiens, et a reçu ses leçons. Je vous laisse à penser, monseigneur, s'il a profité avec un si habile homme, et avec quel soin il s'est appliqué à la jurisprudence et aux belles-lettres : mais ce que j'estime le plus, sans comparaison, c'est qu'il a embrassé avec ferveur tous les exercices de la piété et les devoirs de la religion, en sorte que vous le verrez revenir avec une provision de toutes sortes de vertus, et comme un navire chargé d'une riche cargaison.

Je ne doute pas, monseigneur, que cela ne vous fasse un très-grand plaisir, et que vous n'accordiez très-volontiers vos bonnes graces à un homme qui mérite tant d'être aimé. Cependant, si mon suffrage peut ajouter quelque chose à ces considérations, je le lui donne avec la plus grande joie du monde, et je supplie en même temps votre revérendissime seigneurie de croire très-fermement que je suis dévoué à son service en tout ce qu'il lui plaira m'ordonner.

Je prie Dieu qu'il vous donne une santé parfaite, et qu'il vous soit toujours propice. Je vous conjure de me recommander aussi à sa miséricorde dans vos saintes prières animées de la plus ardente charité.

J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE DXXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN ÉVÊQUE.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Loudun.)

Le Saint, après avoir prêché dans une ville épiscopale, prend congé par cette lettre pour s'en retourner à son diocèse.

Monsieur, je vous demandai congé pour venir faire l'office que je fais en cette ville; je vous le demande maintenant pour mon retour, duquel je vois bientôt arriver la journée, avant laquelle je ne sais si j'aurai une si bonne commodité de vous baiser les mains, comme est celle que me donne le voyage de monsieur votre official pour aller près de vous, qui m'a donné le sujet de vous supplier dès maintenant d'avoir pour agréable l'affection que j'ai eue au service de votre peuple, et de croire que je suis, monsieur, etc.

LETTRE DXXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN ÉVÊQUE.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Bordeaux.)

Le Saint le remercie d'un présent qu'il lui avoit fait.

Monseigneur, je ne puis dignement vous remercier des beaux présents qu'il vous a plu m'adresser, que j'ai reçus avec une extrême joie, non certes pour leur valeur, qui est grande, mais parce que ce sont de grands témoignages du cœur que vous avez envers moi, m'étant envoyés avec bien du soin et incommodité; et pour en retirer plus de gloire, je n'ai pas oublié d'en faire part à tous ceux de cette ville que j'estime capables de peser le bonheur que ce m'est d'être aimé de vous, auquel ne pouvant donner avec contre-échange, je fais pour le moins humble reconnoissance que mon devoir surpasse mes forces, lesquelles néanmoins vous les dédie toutes à l'honneur de votre service.

Mais quel contre-temps! si j'eusse été si heureux d'aller à Paris cette année, selon le désir de monsieur notre Grand, pour recueillir autour de vous et de lui les fruits de la plus excellente consolation que je pouvois avoir! J'acquiesce néanmoins à l'ordonnance de la providence céleste, laquelle au moins a permis que, pour mes péchés, ce plaisir me soit interdit. J'espère que le voyage de Piémont, dont j'ai dessein pour ce printemps, impétrera de votre altesse une si forte confiance en ma simplicité, que je pourrai l'année suivante avoir ma juste liberté.

Cependant allez, monseigneur, dessus ce grand théâtre; et suivant Dieu, comme vous faites, espérez toutes sortes de bons effets, et vous employez pour le bien de l'Église et de la providence pour laquelle vous vous acheminez. Mais disons doucement et toutefois, si vous me croyez, un peu avidement, de la présence du grand ami, que j'estime si grand pour moi que je ne vois rien de si grand parmi toutes les grandeurs de Paris, qu'il ne me semble petit en comparaison de sa bienveillance. Que si quelquefois, comme je n'en

doute pas, vous me favorisez de quelque mention de nous ensemblement, je vous conjure, monseigneur, que ce soit comme de votre très-humble, etc.

LETTRE DXXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN ECCLÉSIASTIQUE NOMMÉ A UN ÉVÊCHÉ.

Le Saint promet à un de ses amis, nommé à un évêché, de le consacrer. Alliance spirituelle que contractent ensemble l'évêque consécrateur avec le consacré.

Monseigneur, je prends avidement cette commodité de vous écrire, quoiqu'elle soit un peu pressante, pour répondre à votre dernière lettre toute marquée de suavité, du jour du grand pere S. Joseph, grand ami du bien-aimé, grand époux de la bien-aimée du Pere céleste, qui a voulu que son Fils céleste fût repu entre les lis de cette épouse et de cet époux. Je ne trouve rien de plus doux à mon imagination que de voir ce céleste petit Jésus entre les bras de ce grand saint, l'appelant mille et mille fois papa en son langage enfantin, et d'un cœur filialement tout amoureux.

Or sus, venez donc, mon très-cher frère, et que ce soit par mon ministère que vous soyez orné de ce grand caractère du sacerdoce évangélique, afin qu'en certaine façon très-véritable, mais que le sang et la chair n'entendent pas, nous contractions par ce moyen un parentage spirituel, que la mort même ni les cendres de nos corps ne pourront défaire, qui durera éternellement, et pour lequel mon esprit aura une réelle relation de paternité, filiation et fraternité avec le vôtre. Dieu sait que j'irois au bout du monde pour vous mettre la mitre en tête, et serois jaloux si un autre me ravissoit cet honneur.

LETTRE DXL.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN ABBÉ DE SES AMIS.

Le Saint l'assure de la constance et de la solidité de son amitié, et lui envoie son portrait qu'il lui avoit demandé.

Mon très-cher frère, voici la question que vous me faites : Votre cœur u'aimera-t-il pas le mien, et toujours en toutes saisons ? Et voici ma réponse : O mon très-cher frère ! c'est une maxime de trois grands amants, tous trois saints, tous trois docteurs de l'Église, tous trois grands amis, tous trois grands maîtres de la théologie morale, S. Ambroise, S. Jerôme, S. Augussin : *Amicitia quæ desinere potuit nunquam vera fuit* (1). Tenez, mon cher frère, voilà l'oracle sacré qui voua annonce la loi invariable de l'éternité de notre amitié, puisqu'elle est sainte et non feintc, fondée sur la vérité et non sur la vanité, sur la communication des biens spirituels et non sur l'intérêt et le commerce des biens temporels : bien aimer, et pouvoir cesser de vous aimer, sont deux choses incompatibles.

Les amitiés des enfants du monde sont de la nature du monde ; le monde passe, et toutes ses amitiés passent : mais la nôtre, elle est de Dieu, en Dieu, et pour Dieu : *Ipse autem idem ipse est, et anni ejus non deficient. Mundus perit, et concupiscentia ejus; Christus non perit, nec dilectio ejus* (2). Conséquence infaillible.

La chère sœur m'écrit toujours avec tant d'effusion de son cher amour, qu'en vérité elle m'ôte le pouvoir de la bien remercier. J'en dis de même de vous, vous suppliant de vous remercier tous les deux l'un et l'autre des contentements que vous me donnez.

Au reste, voilà donc l'image de cet homme terrestre, tant je suis hors de tout pouvoir de refuser chose quelconque à votre désir.

On me dit que jamais je n'ai éte bien peint, et je crois qu'il importe peu. *In imagine pertransit homo ; sed et frustrà conturbatur* (3). Je l'ai empruntée pour vous la donner ; car je n'en ai point à moi. Hélas ! si celle de mon créateur étoit en son lustre dana mon esprit, que voua la verriez de bon cœur ! *O Jesu ! tuo lumine, tuo redemptos sanguine sana, refove, perfice, tibi conformes effice. Amen.*

LETTRE DXLI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. LAURAY (4), NOMMÉ A L'ABBAYE D'HŒLE.

Éloignement qu'un évêque doit avoir pour la cour.

Enfin, monsieur mon très-cher frère, voila, comme je pense, l'espérance de notre voyage, ou plutôt de notre conversatinu an voyage, tout-à-

(1) Toute amitié qui a pu cesser n'a jamais été véritable.

(2) Dieu est toujours le même, et ses années ne finiront point. Le monde passe, et les objets de sa concupiscence passent avec lui; mais Jésus-Christ ne périt pas, non plus que sa charité.

(3) L'homme passe comme une ombre et un fantôme, et sa vie comme une vaine représentation de théâtre : c'est donc bien en vain qu'il se trouble et qu'il s'inquiète, comme il fait, pour des choses de néant.

(4) Marc-François Malarmay de Lauray.

fait dissipée : mais quel remède? Demeurez en paix, mon très-cher frère; et demeurons, malgré la distance des lieux, toujours très-unanimement serrés ensemble par ce lien indissoluble de notre sainte amitié, que Dieu a faite et rendue exempte de tout le déchet que la distance et absence a accoutumé de faire sur les amitiés humaines et transitoires : n'est-ce pas, mon très-cher frère!

Mais me voici encore en une autre peine ; c'est que je ne sais si son altesse ne voudra point que j'aille faire une résidence de quelques mois auprès de madame, tandis que mon frère viendra aussi commencer la sienne.

En somme, monsieur mon frère, si Dieu n'y met sa bonne main, voilà la moitié de ma liberté engagée dans cette cour (1), où de ma vie je n'eus un seul brin de dessein de vivre, ni en aucune autre, mon ame étant tout-à-fait antipathique à cette sorte de train.

J'espère pourtant que je pourrai un jour en cette vie mortelle chanter : *Dirupisti vincula mea; tibi sacrificabo hostiam laudis* (2). Et si ce bien-là m'arrive, mon très-cher frère, vous m'aiderez à la suite de pouvoir ajouter plus hardiment qu'à cette heure, *et nomen Domini invocabo* (3). Vivez tout-à-fait à jamais, comme vous faites, en cet amour céleste, monsieur mon très-cher frère, et aimez celui qui est de tout son cœur inviolablement votre, etc.

LETTRE DXLII.

S. FRANÇOIS DE SALES, AUX CURÉS, VICAIRES ET AUTRES ECCLÉSIASTIQUES DU DIOCÈSE DE GENÈVE.

(Tirée du monast. de la Visitat. de la ville de Lyon.)

Le Saint ordonne la publication d'un jubilé.

François de Sales, par la grace de Dieu, évêque et prince de Genève, aux révérends curés, vicaires, et autres ecclésiastiques ayant charge des ames en son diocèse : Ayant reçu la bulle du jubilé, de laquelle le présent sommaire est extrait, nous vous recommandons et ordonnons de le publier en toutes vos églises aux peuples qui vous sont commis, vous réjouissant même, de notre part, avec eux, de cette grande commodité qu'ils auront de profiter spirituellement, recueillant avec dévotion et charité les graces qui si libéralement leur sont départies en leur propre diocèse ; à quoi vous les convierez et exhorterez le plus qu'il vous sera possible, au nom de notre Seigneur, duquel je vous souhaite la sainte bénédiction.

(1) De Savoie.

(2) Seigneur, vous avez rompu mes liens, et je vous offrirai pour cette raison un sacrifice de louanges. Ps. CXV, v. 19.

(3) Et j'invoquerai le nom du Seigneur. Ps. CXV, v. 19.

LETTRE DXLIII (1).

S. FRANÇOIS DE SALES, AUX CURÉS ET CONFESSEURS DU DIOCÈSE DE GENÈVE.

Éloge du caractère sacerdotal.

Mes très-chers frères, l'office que vous exercez est excellent, puisque vous êtes établis de la part de Dieu pour juger les ames avec tant d'autorité, que les sentences que vous prononcez droitement en terre sont ratifiées au ciel. Vos bouches sont des canaux par lesquels la paix coule du ciel en terre sur les hommes de bonne volonté; vos voix sont des trompettes du grand Jésus, qui renversent les murailles de l'iniquité, qui est la mystique Jéricho.

C'est un honneur extrême aux hommes d'être élevés à cette dignité, à laquelle les anges mêmes ne sont point appelés. Car auquel des ordres angéliques fut-il oncques dit : *Recevez le Saint-Esprit ; de ceux desquels vous remettrez les péchés ils seront remis* (2)? Cela néanmoins fut dit aux apôtres, et en leurs personnes à tous ceux qui par succession légitime recevroient la même autorité. Étant donc employés pour cet admirable office, vous y devez nuit et jour appliquer votre soin, et moi une grande partie de mon attention. A cette cause, ayant, il y a quelque temps, fait un amas de plusieurs remarques que j'estime propres pour vous aider en cet exercice, j'en ai extrait ce petit mémorial que je vous présente, estimant qu'il vous sera bien utile.

LETTRE DXLIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN DOCTEUR.

Qu'il faut acquiescer à la volonté de Dieu dans la mort de nos parents. Comment nous devons considérer notre séparation d'avec eux. Dans quelle disposition l'on doit être lorsqu'on s'applique à l'étude.

Mon cher fils, la vraie science de Dieu nous apprend sur toutes choses que sa volonté doit ranger notre cœur à son obéissance, et à trouver bon, comme en effet il est très-bon, tout ce

(1) Voyez l'avertissement aux confesseurs, etc. (*Opuscules*.)

(2) JOAN., c. XX

qu'elle ordonne sur les enfants de son bon plaisir.

Vous serez, je m'assure, de ceux-là, et, selon ce principe, vous acquiescerez doucement et humblement, quoique non sans sentiment de douleur, à la miséricorde dont il a usé envers votre bonne mère, qu'il a retirée dans le sein de sa bienheureuse éternité, ainsi que les dispositions précédentes nous donnent tout sujet de croire, avec autant de certitude que nous en pouvons justement prendre en tel sujet.

Or sus, c'est fait, voilà ce que j'avois à vous dire. Pleurez maintenant, mais modérez vos pleurs, et bénissez Dieu; car cette mère vous sera propice, comme vous devez espérer, beaucoup plus où elle est, qu'elle n'eût su l'être où elle étoit. Regardez-la donc là avec les yeux de votre foi, et accoisez en cela votre ame.

Votre bon père se porte bien et se comporte encore mieux. Il y a environ un mois qu'il porte son deuil entremêlé de tristesse et de consolation selon les deux portions de son ame. Étudiez toujours de plus en plus en esprit de diligence et d'humilité; et je suis tout vôtre.

LETTRE DXLV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN PRÊTRE

Ne pas se laisser prévenir au désavantage de personne, et surtout de ceux qui sont consacrés à Dieu. Comment on doit se comporter quand on est calomnié.

Monsieur, trois jours avant l'arrivée en cette ville de ce bon frère ermite, que je trouve bien à mon gré, j'eus déjà quelques avis de cette fâcheuse affaire, qu'il m'a communiquée de votre part; et comme après avoir eu une bonne impression d'une personne qualifiée, j'ai beaucoup de difficulté à m'en déprendre, je ne permis pas à cette relation si mauvaise d'entrer dans mon esprit; ains je l'arrêtai à la porte, suivant l'ancien avis :

> Celui que trop facilement
> Par la calomnie on enchante,
> Ou bien il est sans jugement,
> Ou bien il a l'ame méchante.

Néanmoins la chute de Salomon, que j'ai si souvent en la pensée, me mit, je vous assure, grandement en peine, et fus grandement soulagé quand ce bon frère m'eut parlé, et que j'eus vu le témoignage, plus grand qu'aucune exception, de monsieur l'archidiacre, duquel le témoignage est digne de très-grand respect. Or sus, Dieu soit loué : voici mon avis.

Premièrement, puisqu'ainsi, me dit ce porteur, et que votre lettre me signifie, la calomnie n'est pas encore entrée dans la foule du peuple, et qu'au contraire les plus apparents et les plus dignes juges des actions humaines de ce pays-là sont tout-à-fait résolus en l'opinion de votre probité, je préfère la dissimulation au ressentiment, car nous sommes au cas de l'ancien sage : *Spreta exolescunt : si irascare, agnita videntur* (1). Et, comme j'ai accoutumé de dire, si la barbe n'est ni arrachée, ni brûlée, ains seulement coupée ou rasée, elle recroîtra facilement.

Je voudrois que la dissimulation fût si franche, et comme doivent être les actions héroïques qui se pratiquent pour l'amour de Dieu, sans se plaindre, sans témoigner de grandes répugnances au pardon; car la candeur du cœur qui pardonne, fait tant plus connoître le tort de l'injuriant. Néanmoins il faudroit ôter de devant les yeux des malins tout ce qui les peut provoquer, et qui n'est pas du service de Dieu. Votre très-humble, etc.

LETTRE DXLVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN PRÊTRE SON AMI.

La diversité des opinions ne doit point altérer la charité et l'amitié des chrétiens. Comment se doit comporter un juge.

Monsieur, je ne sais comme il vous peut entrer au cœur que je puisse avoir aucune défiance de votre amitié, pour tous les secours que vous ferez à M. le Prieur et à sa troupe reformée; car je leur souhaite toute sorte de prospérité, et n'ai nulle sorte d'intérêt en l'événement de votre entreprise, sinon celui-là même que vous me marquez en votre lettre être le vôtre, la plus grande gloire de Dieu, et le plus grand service de son Église, et que Dieu soit servi, ou par des religieux vêtus de noir ou vêtus de blanc, cela est indifférent.

Mais je dis plus, et le dis devant notre Seigneur, quand j'aurois bien de l'intérêt d'un côté plus que de l'autre, j'espérerois cette grace de la divine majesté, de n'être pas si passionné et désordonné en l'amour-propre que savoir mauvais gré à qui ne suivroit point mon parti. Non, certes, je ne pense pas que ni mon sentiment, ni mes opinions, ni mes intérêts, doivent servir de règle à pas un homme du monde, et particulièrement à mes amis; trop obligé que je leur serai, si réciproquement ils ne m'estiment rien moins

(1) La calomnie étant méprisée, perd toute sa force, mais si l'on vient à s'en fâcher et à en faire état, il semble qu'on reconnoisse la justice de l'accusation.

que leur affectionné et véritable ami, quand je serai d'autre opinion qu'eux : les anges ont de ces différends *in agibilibus*, et S. Pierre et S. Paul en eurent, comme aussi S. Paul et S. Barnabé, sans diminution de leur indissoluble charité.

Je vous ai dit candidement mon sentiment sur le sujet de la réformation que vous affectionnez : il y a du respect pour l'une que j'estime bonne, et pour l'autre que j'estime meilleure ; marri que je serois de perdre la douceur et paisible affection que je dois à toutes deux. Mais ne vous parlai-je pas clair à votre départ ? Ce fut de bon cœur que je dis alors, je le répète maintenant, et le dirai encore ci-après : *Unusquisque in suo sensu abundet, dummodò glorificetur Christus* (1). Tout le déplaisir que j'ai en ceci, c'est de ne vous pouvoir pas assez plaire, et m'accommoder à votre désir, mêmement en ce qui est d'écrire à monseigneur le cardinal Bellarmin.

J'ai déjà été récusé par l'une des parties, qui se plaint de moi ; il n'est pas à propos de me jeter les plaintes de l'autre sur les bras. Je ne sais nullement que c'est que des autres réformés de N., hormis de M. le Prieur et de M., ne connoissant les autres que de nom, et quelques-uns de vue. Je suis délégué commissaire, je ne dois point faire de préjugés, afin que, si les parties allèguent quelque chose contre cette réformation, je puisse encore juger. Il y a enfin mille raisons, ce me semble, pour lesquelles je dois ouïr parler de part et d'autre, sans me mêler de faire des offices, ni pour les uns ni pour les autres, jusqu'à ce que je sois dechargé de l'office de juge qui m'est commis.

Notre amitié n'est pas fondée sur la réformation ni des uues ni des autres ; c'est pourquoi je vous supplie de me bien conserver la vôtre, au travers de toute cette négociation, comme de mon côté je suis invariable en celle que par tant de respects je vous dois. Je sais qu'un autre, moins discret et charitable que vous, pourroit beaucoup dire de choses de moi, entre les poursuites, comme il a été fait à Chambéri ; dont je loue Dieu que ce soit vous plutôt qu'un autre, bien que, pour parler franchement entre nous, je me sente fort assuré de n'être point blâmé de quiconque sans passion voudra conférer les temps et les occasions de ce qui s'est passé par mes mains, et de ce qui s'est passé par les mains de ceux qui se deulent.

Mais quand il plairoit à Dieu que quelqu'un me fît mortifier, mon second remède seroit d'avoir patience. Je finis donc par où j'avois commencé, vous remerciant derechef de la peine que vous prenez pour ces bonnes ames, qui prient et prieront Dieu pour vous, et vous demeureront extrêmement obligées avec moi, qui de tout mon cœur suis sans fin, monsieur, votre plus humble, etc.

J'ai su le peu de compte que l'on tint de l'évêque du lieu, au conseil de la N. ; mais si, ne puis pas m'émouvoir à rien faire qu'après une mûre délibération ; car il faut ne point faire de faote, quand on s'oppose aux fautes ; il est impossible d'empêcher que chacun (à bonne intention) ne s'essaie de gagner l'avantage.

(1) Que chacun abonde en son sens, pourvu que Jésus-Christ soit glorifié. Rom., c. xiv, v. 5.

LETTRE DXLVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN AMI.

(Tirée du second monastère de la Visitation de la ville de Rouen.)

Grands témoignages d'amitié et de respect.

En ce billet je confirme le don que je vous ai fait, monsieur mon père, de mes plus sincères affections dédiées à votre honneur et service. Faites-moi réciproquement le bien de m'aimer selon la véritable qualite que je porte en mon ame, de votre plus humble, très-affectionné fils et serviteur.

LETTRE DXLVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DU MARTEREY, CURÉ DU DIOCÈSE DE GENÈVE.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Bourges.)

Le Saint lui dooue ses avis pour sa conduite, et pour la validité d'un mariage.

M. du Marterey, je fais en partie ce que monsieur le supérieur et vous avez désiré ; et ne me fusse pas arrêté là, n'eût été qu'hier ceux qui ont été employés pour votre affaire m'y vinrent obliger par leurs remontrances. Je crois que vous ne tarderez pas à les rendre satisfaits ; et je passerai plus outre, et vous contenterai.

Or, persévérez ès saintes resolutions que nous avons prises ; tenez votre ame nette, élevez souvent votre cœur, occupez-le en la lecture des bons livres ; ne demeurez point oiseux, ains faites toujours quelques bonnes besognes, ou corporelles, ou spirituelles. La jeunesse et l'oisiveté sont deux mauvaises compagnes. La dernière trahit et ruine la première. Je crois bien, comme vous m'écrivez, que la bonne madame de la Flechere vous aide : la hautise peut infiniment, soit

en bien, soit en mal ; celle de cette dame ne peut être que salutaire à qui s'en veut et sait prévaloir.

Il se faut bien garder de redonner la bénédiction matrimoniale à la sainte messe, ni de prononcer ces paroles, *Ego vos conjungo*; mais, après que ces gens-là seront communiés, vous pourrez bien après la messe, et secrètement, leur faire confirmer le consentement de leur mariage, et dire sur eux les oraisons qui sont dans le missel de la bénédiction.

Dieu soit votre lumiere et votre protection. Votre, etc.

LETTRE DXLIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU PÈRE DOMINIQUE DE CHAMBÉRI, PROVINCIAL DES PÈRES CAPUCINS.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville d'Aurillac.)

Le Saint lui donne avis d'un voyage qu'il va faire à Lyon, et de quelques affaires qu'il veut y consommer.

Mon révérend père, si le temps n'empire point, je pense partir pour aller demain à Lyon ; et par ce voyage je serai bien aise si je pouvois éclaircir le cœur de M. Maguin avec le frère Adrien, et que le frère Adrien accommodât pour une bonne fois toutes les affaires que l'on a de cette ville à Lyon pour ce qui regarde la soie. Or, je vous propose cette même pensée, afin que, si vous l'approuvez, il vous plaise donner l'obéissance audit frère Adrien, afin qu'il vienne tandis que je serai là, qui ne sera que cinq ou six jours ; et si de plus je puis rendre quelque service à votre reverence, soit pour l'argent de M. Belloit, soit pour autre chose, je le ferai de tout mon cœur, comme étant, mon réverend père, votre, etc.

LETTRE DL.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN SUPÉRIEUR D'UNE COMMUNAUTÉ.

Negat indulgentias, maximè cum eleemosynis corrogandis conjunctas, promulgari debere, nisi de earum concessione liquidò constet.

Accepimus litteras nomine dominationis vestræ nobis datas, quibus postulabatur ut eleemosynas fidelium in nostrâ diœcesi colligere, indulgentias publicare, et confraternitati domûs vestræ utriusque sexûs catholicos adscribere procuratori vestro liceret.

Nos, pro domûs vestræ famâ, et longè altèque diffuso splendore, litteras quidem amanter scriptas, amantissimè vidimus et perspeximus, neque sine magnâ quâdam animi propensione id præstandi quod petebatur.

Verùm cùm ad rem ventum est, ubi ab eo qui litteras eas attulit postulatum est ut facultatis rerum domûs vestræ gerendarum authenticum diploma, ac bullam, aut breve, vel transsumptum concessionis indulgentiarum proferret, respondit se non habere. At verò multùm, reverende domine, et jure canonico, et decreto concilii Tridentini cautum est, ne quis ad indulgentiarum publicationem, earum maximè quæ cum eleemosynarum collectione conjunctæ sunt, admittatur, nisi fidem faciat omni exceptione majorem, de illarum concessione.

Prudentia autem multis experimentis comprobata docet, non cuilibet dicenti se nomine locurum piorum eleemosynas colligere debere credendum esse, aut concedendum quo quærit : quâ de re non ita pridem ipsamet, sancta sedes nos peculiari curâ monuit.

Quare donec de potestate hominis qui litteras attulit, et de concessione indulgentiarum nobis constet, à collectione eleemosynarum et publicatione indulgentiarum abstinendum decrevimus; parati tamen ex animo vestris adesse votis, domùsque vestræ commodis, ubi per legum ecclesiasticarum canones nobis licuerit.

Dominationem vestram, id non æquo tantùm, sed etiam læto et consentiente accepturam animo credimus, nosque nihilominùs Deo optimo commendaturam, quod et nos vicissim facimus.

Réponse à un abbé ou supérieur de quelque communauté, qui avoit prié le Saint de faire publier dans son diocèse des indulgences qu'il disoit avoir obtenues pour ceux qui assisteroient sa maison dans le besoin, et qui ne justifioit point de la concession desdites indulgences. Le Saint s'excuse de les publier jusqu'à ce qu'il ait vu les bulles en bonnes formes.

Monsieur, nous avons reçu la lettre qu'on nous a apportée de la part de votre seigneurie, par laquelle il nous paroît que vous demandez qu'il soit permis à votre procureur de recueillir des aumônes des fidèles dans notre diocèse, de publier des indulgences, et d'enrôler dans la confrérie de votre maison des catholiques de l'un et de l'autre sexe.

Quant à nous, pour l'amour de votre communauté, et à cause de la bonne odeur qu'elle repand de toutes parts, nous avons reçu de très-bon cœur, et lu avec grand plaisir, cette lettre pleine d'affection, et nous nous sommes sentis portés à faire ce qu'elle requéroit de nous.

Cependant, quand on est venu à l'exécution, et que l'on a demandé à celui qui s'est dit chargé

de vos dépêches, la bulle de concession des indulgences, et un témoignage authentique, par lequel il fît apparoître de sa commission et du besoin où se trouve votre maison, il a répondu qu'il n'étoit point muni de ces pièces. Or, il est defendu expressément par le droit canon, et par un décret du concile de Trente, à toutes personnes, de publier des indulgences, principalement celles qui sont jointes à la requête des aumônes, sans avoir préalablement vu un témoignage irréfragable de la concession desdites indulgences.

La prudence même, fondée sur l'expérience journalière, nous dicte qu'il ne faut point ajouter foi au premier venu, qui dit avoir commission de recueillir des aumônes pour les lieux consacrés par la piété, ni les autoriser en aucune façon ; c'est de quoi le saint-siége nous a avertis particulièrement depuis peu.

C'est pourquoi, jusqu'à ce que nous soyons mieux informés et assurés de la commission du porteur de la lettre, et de la concession des indulgences en question, nous avons sursis leur publication et la quête des aumônes, à la réserve toutefois et dans l'intention de satisfaire vos désirs, et de prêter la main au soulagement de votre maison, aussitôt que les lois de l'Église nous permettront de le faire.

Je m'assure que votre seigneurie non-seulement ne sera point fâchée de la manière dont nous agissons, mais même qu'elle recevra avec plaisir et de bon cœur notre réponse ; et de plus, qu'elle ne refusera pas de se souvenir de nous dans ses prières, ainsi que nous en usons envers elle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

LETTRE DLI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN RELIGIEUX.

Sur la fraternité et la paternité spirituelles.

Monsieur, je vous ai témoigné par mes lettres, que je prendrois à faveur de me nommer votre frère, qui est le mot du plus franc et désirable amour de tous ceux que la nature nous a donnés, et que la grace nous ordonne. Mais quand je parle avec vous, sous ce titre de frére, c'est avec un très-singulier sentiment de fraternité : et toutefois vous me demandez encore que je sois votre père et que vous soyez mon fils. Certes, je ne saurois refuser mon consentement à vos désirs : mais usons un peu d'un tempérament, je vous supplie, qui m'ôte le blâme d'être un peu trop facile en un sujet où il y a danger d'outrecuidance.

Les frères aînés succédoient aux pères anciennement dans les familles, et étoient comme vicepéres de leurs frères, de sorte que c'étoient des fréres-pères et des pères-frères : et les puînés étoient des enfants-fréres et des frères-enfants. Or sus, soyons comme cela : il est vrai, l'affection que j'ai pour vous tiendra rang, puisqu'il vous plaît de paternelle, à cause de sa force et constance ; et de fraternelle, pour sa confiance et privauté : et comme que ce soit la charité égale ceux qui l'ont, avec tant d'art qu'ils sont entre eux frères, pères, mères, enfants Or, c'est cela dont vous me parlez, mon très-cher frère ; c'est pourquoi je vous dirai encore mon très-cher fils, et mon très-cher père encore : et moi, ne pouvant sans préjudice du porteur écrire plus longuement, je demeurerai d'un cœur paternellement fraternel, votre, etc.

LETTRE DLII.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU PÈRE AIRAND,

RECTEUR DU COLLÉGE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, A DOLE, CONDISCIPLE DU SAINT.

(Tirée du monastère de la ville d'Angers.)

Témoignages d'amitié.

Mon révérend père, j'ai reçu en Beauce l'honneur de la lettre que M. Favreau et M. Dathame me rendirent de votre part ; car, outre la douceur que je prends à me ramentevoir le temps auquel nous etions compagnons d'école, vos mérites me font grandement estimer tous les témoignages qu'il vous plaît me donner de votre bienveillance, laquelle je vous conjure de vouloir bien me continuer par votre amitié, bien aise de savoir que vous soyez arrêté en notre voisinage, sous l'espérance que par ce moyen il se pourra bien faire que j'aie encore un jour le bonheur de vous revoir ; et cependant je chérirai de tout mon cœur tout ce qu'il vous plaira de me commander, comme je fais, le sujet d'avoir soin plus particulier de ces deux demoiselles, desquelles l'une, mademoiselle Favreau, qui est déjà voilée, et l'autre le sera soudain que je serai de retour d'un voyage que je veux faire à Thonon ; et espère que l'une et l'autre donneront et recevront réciproquement de l'édification et consolation en la congrégation en laquelle elles ont été appelées, puisqu'à ce commencement Dieu leur en donne de si bonne heure. Plaise à la divine bonté de vous conserver et prospérer de plus en plus en son saint service, et je suis de tout mon cœur, mon révérend père, votre, etc.

LETTRE DLIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN PRIEUR RÉGULIER.

Il l'exhorte de corriger deux religieux scandaleux.

Je souhaite tant le bien et le bonheur de votre monastère, que toutes les connoissances des choses contraires m'émeuvent et me donnent du ressentiment de zèle. J'ai su que les sieurs N. et N. donnent tant de mauvaise odeur de leur jeunesse, que la puanteur en est arrivée jusqu'au sénat, lequel s'en veut remuer, si leur amendement ne le prévient.

C'est à la vérité une honte bien grande pour vous, si les laïcs prennent la connoissance de la correction sur ceux du corps auquel on vous a donné pour chef : mais ce sera encore quelque sorte de reproche pour moi, qui vous y ai porté, si je ne surveille pas à vous assister ; et semblerai être coupable de tout ce qui s'y fera avec vous, bien qu'en vérité ni vous ni moi ne puissions pas tout empêcher.

Tout cela mis ensemble me fait vous prier et exhorter de vouloir apporter tout le soin et l'ordre que vous pourrez pour réduire ces jeunes gens sur le train de leur devoir, et de me donner avis de leur état, afin que je puisse rendre témoignage de votre diligence comme de la mienne, et contenter ma conscience, laquelle me pressera par après à prendre d'autres expédients, si votre prudence, vigilance et justice, ne suffit pas à la résipiscence de ces discoles, desquels j'admire d'autant plus la dissolution, que leur naissance les devroit porter à la poursuite des vertus et de la piété conforme à leur vocation. L'âge les a pu couvrir jusqu'à présent; mais la continuation les rend meshui inexcusables. Vous savez comme et combien tendrement je vous aime, et particulièrement ; ce qui me fait croire que vous prendrez cet avertissement aussi doucement qu'avec très-grande affection je vous fais la remontrance, pour le bien de la maison où notre Seigneur vous conserve, et laquelle il veuille rendre si pleine de sainteté, que je sais que vous le souhaitez avec moi, qui suis votre, etc.

LETTRE DLIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, AU PÈRE DOM PIERRE SAINT-BERNARD, PRÉDICATEUR A LYON.

(Communiquée par M. Billon de Jouy, curé de Sainte-Opportune.)

Le Saint lui promet quelques ouvrages de piété.

Certes, mon révérend père, je désire grandement de pouvoir tirer de la presse de mes inutiles occupations quelque petite besogne de dévotion, qui, en quelque sorte, corresponde aux augures que votre charité en fait; mais il est très-vrai que je n'ose nullement espérer cela pour maintenant. Ce que j'ai de plus prêt, qui regarde la conduite des ecclésiastiques de ce diocèse, je le remettrai, Dieu aidant, à ce porteur, non-seulement parce qu'il est mon diocésain, et qu'il a déjà été employé en semblable occasion, mais parce que aussi vous le voulez, puisque je suis de tout mon cœur, mon révérend père, et très-assurément, votre, etc.

Mon révérend père, je vous écris tout-à-fait sans loisir et presque sans haleine. Ce matin de la Pentecôte, presque toutes nos chaires sont occupées par les révérends pères capucins, qui ont huit maisons, la plupart nouvellement fondées; et si, je vous puis dire qu'excepté celle de cette ville, je n'oserois en présenter une à quelque prédicateur, qui pour y revenir eût besoin de faire une journée.

LETTRE DLV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Profonde paix du Saint parmi les affaires; marque de son humilité. Charge épiscopale sujette à la vanité : la croix en est le remède. Avantage d'être au pied de la croix. Le cœur de Jésus-Christ retraite de l'ame. Le Saint permet aux dames des récréations innocentes, sous le nom de bals. Il annonce qu'il va travailler au *Traité de l'Amour de Dieu*, dont il fait résolution de graver les sentiments dans son cœur, etc.

Non, ma très-chère fille, je n'ai nouvelles de vous il y a trois mois bien entiers; et si, je ne puis croire que vous ne m'en ayez envoyé. Plus elles arrêtent, plus je les souhaite bonnes. Je le confesse, mon cœur m'importune un peu pour ce regard; mais je lui pardonne ces petites ardeurs; car il est paternel, et plus que paternel. Croirez-vous bien ce que je vous vais dire ? J'ai, il y a quelque temps, le petit livre de *la Présence de Dieu*; c'est un petit ouvrage, mais je n'ai encore su le lire entièrement, pour vous en dire ce que je pense pour votre service. Il n'est pas croyable comme je suis tracassé deçà et delà par les affaires; mais, ma chère fille, vous vous troublerez si je n'ajoute que néanmoins, graces à mon Dieu, mon pauvre et chétif cœur n'eut jamais plus de repos, ni de volonté d'aimer sa divine majesté, de laquelle je sens une spéciale assistance pour ce regard.

O ma très-chère fille, que vous me fîtes un jour grand plaisir de me recommander la sainte

humilité! car, savez-vous, quand le vent s'enferme dedans nos vallées, entre nos montagnes, il ternit les petites fleurs et déracine les arbres; et moi, qui suis logé un peu bien haut en cette charge d'évêque, j'en reçois plus d'incommodites. O Seigneur, sauvez-nous (1); commandez à ces vents de vanité, et une grande tranquillité se fera. Tenez-vous bien ferme, et serrez bien étroitement ce pied de la sacrée croix de notre Seigneur; la pluie qui y tombe de toutes parts abat bien le vent, pour grand qu'il soit. Quand j'y suis quelquefois, Dieu! que mon ame est à recoi, et que cette rosée, rosine et vermeille, lui donne de suavités! mais je n'en suis pas éloigné d'un pas que le vent recommence.

Je ne sais où vous serez ce carême selon le corps; selon l'esprit je crois que vous serez dans la caverne de la tourterelle, et au côté percé de notre cher Sauveur: je veux bien m'essayer d'y être souvent avec vous; Dieu par sa souveraine bonté nous en fasse la grace! Hier je vous vis, ce me semble, que, voyant le côté de notre Seigneur ouvert, vous vouliez prendre son cœur pour le mettre dans le vôtre, comme un roi dans un petit royaume; et, bien que le sien soit plus grand que le vôtre, si est-ce qu'il le raccourciroit pour s'y accommoder. Que ce Seigneur est bon, ma très-chère fille! que son cœur est aimable! demeurons là en ce saint domicile; que ce cœur vive toujours dans nos cœurs, que ce sang bouillonne toujours dans les veines de nos ames.

Que je suis content que nous ayons retranché les ailes à carême-prenant en cette ville, et qu'on ne le connoisse presque plus! quelles congratulations en fis-je dimanche à mon cher peuple, qui étoit venu en nombre extraordinaire pour ouïr le sermon sur le soir, et qui avoit rompu toute conversation pour venir à moi! Cela me contenta fort, et que toutes nos dames avoient communié le matin, et qu'elles n'osoient entreprendre de faire des bals (2) sans demander licence: et je ne leur suis point dur; car il ne le falloit pas, puisqu'elles sont si bonnes avec grande dévotion

Je vais mettre la main au livre de l'*Amour de Dieu*, et m'essaierai d'en écrire autant sur mon cœur comme je ferai sur le papier. Soyez toute à Dieu; j'espère tous les jours plus en lui que nous ferons beaucoup en notre dessein de vie. Mon Dieu! ma très-chère fille, que je sens tendrement et ardemment le bien et le lien sacré de notre sainte unité. J'ai fait un sermon ce matin tout de flammes, car je l'ai bien connu, il vous le faut dire à vous. Mon Dieu! que je vous souhaite de bénédictions! mais vous ne sauriez pas croire comme je suis pressé à l'autel de vous recommander plus que jamais à notre Seigneur. Qu'ai-je à vous dire davantage, sinon que nous vivions d'une vie toute morte, et que nous mourions d'une mort toute vive et vivifiante en la vie et en la mort de notre Seigneur, en qui je suis votre, etc.

LETTRE DLVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Le Saint l'encourage à l'amour de Dieu, et à rendre service aux malades.

Faut-il donc que ce soit toujours en courant que je vous écrive, ma bonne et chère fille? Il y a, ce me semble, long-temps que je ne vous écris que comme cela; et si, ce n'est pas que je n'aie à vous écrire un peu au long sur l'obéissance et l'amour de la volonté de Dieu. Mais quoi faire? encore est-il mieux que j'écrive peu que rien du tout. Seulement ce soir, comme nous entrions au souper, le porteur m'a dit qu'il partoit demain de grand matin.

Je vous écris donc à dix heures du soir. O ma fille, comme prié-je maintenant Dieu pour vous! Certes, avec une consolation extraordinaire: je m'y sens poussé d'une ardeur toute nouvelle. Qu'est-ce donc que je demande pour nous? Rien, sinon ce pur et saint amour de notre Sauveur. O qu'il nous faut désirer cet amour, et qu'il nous faut aimer ce désir, puisque la raison veut que nous désirions à jamais d'aimer ce qui ne peut jamais être assez aimé, et que nous aimions à désirer ce qui ne peut jamais être assez désiré!

Je suis bien aise, ma fille, que vous fassiez les lits des pauvres malades, et si, je suis bien aise que vous y ayez de la répugnance; car cette répugnance est un plus grand sujet d'abjection que la puanteur et saleté qui la provoque; sachez, ma chère sœur ma fille, que me voici en mon triste temps; car, depuis les rois jusqu'au carême; j'ai des étranges sentiments en mon cœur; car tout misérable, je dis détestable que je suis, je suis

(1) Ascendente Jesu in naviculam, secuti sunt eum discipuli ejus: et ecce motus magnus factus est in mari.... ipse verò dormiebat. Et accesserunt ad eum discipuli ejus, et suscitaverunt eum dicentes: Domine, salva nos, perimus.... Tunc surgens imperavit ventis et mari, et facta est tranquillitas magna. MATTH., c. VIII, v. 23 et seq.

(2) On ne peut penser quelle sorte de bals le Saint permet aux dames le jour même qu'elles ont communié. S'ils eussent été de l'espèce de ceux d'aujourd'hui, il ne les eût assurément pas permis. Ainsi on ne peut rien inférer de cet exemple pour se permettre le bal indifféremment, soit dans le carnaval, soit dans tout autre temps.

plein de douleur de voir que tant de devotion se perde, je veux dire que tant d'ames se relâchent. Ces deux dimanches j'ai trouvé nos communions diminuées de la moitié ; cela m'a bien fâché : car encore que ceux qui les faisoient ne deviennent pas méchants, mais pourquoi cessent-ils pour rien, pour la vanité? cela m'est sensible. C'est pourquoi, ma très-chère fille, invoquez bien Dieu sur nous, et le remerciez de quoi nous avons résolu de ne jamais faire de même. Non, je ne pense pas que nous eussions le courage de retarder ainsi de propos délibéré un seul pas de notre chemin, pour tout ce que le monde nous auroit présenté. Non pas, ma sœur ma fille, sans doute non, moyennant la grace de Dieu.

Adieu, ma très-chère fille : notre amour soit tout en Dieu, et Dieu soit tout en notre amour. Amen. Vive Jésus! C'est en lui, par lui, et pour lui que je suis sans fin, sans réserve, et uniquement vôtre.

LETTRE DLVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Le Saint l'exhorte à une grande humilité et à un parfait amour de Dieu.

Mon Dieu, qui voit mon cœur, sait qu'il est plein de beaucoup de grands souhaits pour votre avancement spirituel, ma très-chère fille. Je suis vraiment comme les pères, qui ne se contentent jamais ni ne se peuvent assouvir de parler avec leurs enfants des moyens de les agrandir; mais que vous dirai-je pour cela, ma très-chère fille? Soyez toujours bien petite, et vous appetissez tous les jours devant vos yeux. O Dieu! que c'est une grandeur bien grande que cette petitesse! c'est la vraie grandeur des veuves, mais bien encore des évêques. Demandez-la, je vous en supplie, continuellement pour moi qui en ai tant de besoin.

Que soyons-nous jamais attachés à la croix, et que cent mille coups de flèche transperceut notre chair, pourvu que le dard enflammé de l'amour de Dieu ait premièrement pénétré notre cœur! Que cette sagette nous fasse mourir de sa sainte mort, qui vaut mieux que mille vies. Je m'en vais en supplier l'archer qui en porte le carquois, par l'intercession de S. Sébastien, duquel nous célébrons aujourd'hui la fête.

Tenez votre cœur au large, ma fille; et pourvu que l'amour de Dieu soit votre désir, et sa gloire votre prétention, vivez toujours joyeuse et courageuse. O Dieu! mais que je souhaite ce cœur du Sauveur pour roi de tous les nôtres.

Je ne puis plus écrire, et suis celui que Dieu a voulu être vôtre en la façon que lui seul sait. A lui soit honneur et gloire éternelle! Amen.

LETTRE DLVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL

(Tirée de la maison naturelle de Saint-François de Sales.)

Le Saint lui fait connoître l'union qui régnoit dans sa famille.

Je ne puis vous cacher, madame, que je suis de présent à votre Sales, comblé d'une tendre et incomparable consolation auprès de ma bonne mère. En vérité, vous auriez du plaisir de voir un si étroit accord parmi des choses qui sont pour l'ordinaire si discordantes, belle-mère, belle-fille, belle-sœur, freres et beaux-frères. Entre tout cela, ma vraie fille, je vous puis assurer, à la gloire de Dieu, qu'il n'y a ici qu'un cœur et qu'une ame en unité de son très-saint amour : et j'espère que la bénédiction et la grace du Seigneur s'y doit rendre abondante; car déjà c'est beaucoup, et une chose bonne, belle et suave, de voir comme cette fraternité demeure ensemble. Votre envoyé vous pourra dira qu'hier universellement toute cette aimable famille vint à confesse à moi en notre petite chapelle, mais avec tant de piété que l'on eût dit qu'il y avoit un jubilé d'année sainte à gagner. O ma fille, il est vrai, nous pouvons faire toutes nos années, nos mois, nos jours, et nos heures saintes, par le bon et fidèle usage. Il a fallu que mon cœur vous ait dit ceci : car, en effet, que vous peut-il cacher?

Mon cher La Thuille (Louis, comte de Sales) vous salue humblement. Il est ici auprès de moi, et je m'assure que ma bonne mère ne fut jamais plus satisfaite ni plus contente, ni la dévotion plus florissante dans la famille : la gloire en soit à Dieu uniquement, et à nous la parfaite consolation! je vous avoue qu'une partie de la louange en est due à notre La Thuille (1), car cette intelligence ne se peut faire sans une très-grande sagesse et piété en celui qui a la conduite principale de tout cela.

(1) Le P. Boffier a écrit sa vie sous ce titre : *Vie du comte, Louis de Sales, modèle de piété dans l'état séculier, comme S. François de Sales l'a été dans l'état ecclésiastique.* Un vol. in-8°.

LETTRE DLIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Acquiescement du Saint à la volonté divine.

Ma très-chère mère, ce mot part à l'impourvu pour saluer votre chère ame, que je chéris comme la mienne propre : aussi l'est-elle en celui qui est le principe de toute unité et union.

Je ne veux pas nier que je ne sois marri de votre fièvre; mais ne vous mettez nullement en peine de ma peine, car vous me connoissez. Je suis homme pour souffrir, sans souffrir, tout ce qu'il plaira à Dieu faire de vous, comme de moi. Hélas! il ne faut point faire de réplique ni de réfléchissement.

Je confesse devant le ciel et les anges que vous m'êtes précieuse comme moi-même; mais cela ne m'ôte point la très-résolue résolution d'acquiescer pleinement à la volonté divine. Nous voulons servir Dieu en ce monde, ici et là, de tout ce que nous sommes : s'il juge mieux que nous soyons en ce monde, ou en l'autre, ou tous deux, sa très-sainte volonté soit faite, puisque je suis inséparable de votre ame; et, pour parler avec le Saint-Esprit, nous n'avons meshui qu'un cœur et qu'une ame : car ce qui est dit de tous les chrétiens de la naissante Église se trouve, graces à Dieu, maintenant entre nous.

Je ne vous dirai rien davantage, sinon que je me porte mieux, et que mon cœur va mieux qu'il n'est pas allé il y a long-temps; mais je ne sais pas si sa consolation vient des causes naturelles, ou de la grace.

Dieu soit à jamais au milieu de votre cœur, pour le remplir de son saint amour! Amen.

Vive Jésus, ma très-chère mère : je suis, comme vous savez vous-même, toujours plus tout-à-fait vôtre.

LETTRE DLX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Saumur.)

Il lui parle d'une fille qui se présentoit pour entrer dans l'ordre de la Visitation, et de quelques autres qui vouloient faire leurs vœux.

Je vous remercie de votre beau grand présent, ma très-chère mère ma fille, et encore plus de votre billet : soyez assurée que je me gouvernerai bien, et que je tiendrai ce que je vous ai promis.

La fille de Saint-Claude ne viendra qu'après avoir été en N. On pourra la renvoyer consolée, sans pourtant s'engager de paroles qu'à mesure qu'on le verra convenable. Si M. de Chapot, ou les autres, vont la voir, encouragez-là fort à se lier à notre Seigneur; elle a besoin de courage, et pour le reste c'est une bonne fille.

Bonjour, ma très-chère mère, la très-sainte Vierge notre maîtresse veuille bien naître et résider en nos cœurs! Nos filles qui veulent faire les vœux pourront bien faire un peu d'oraison préparatoire sur les vœux de Notre-Dame, et de tant de filles et femmes assemblées, qui la firent à notre Seigneur, et qui les gardent avec tant de fidélité, qu'elles souffrent plus volontiers pour le divin maître que de s'en départir.

Hélas! que je souhaite de sainteté à cette chère troupe de filles, et surtout à cette très-unique, très-aimée et très-honorée mère, ma fille vraiment mère! Dieu la bénisse, et marque son cœur au signe éternel de son pur amour! Amen.

LETTRE DLXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Le Saint se réjouit du rétablissement de la santé de madame de Chantal. Il l'excite à unir son cœur à Dieu plus que jamais. Sentiment sur l'union des bienheureux avec Dieu.

Que je suis consolé, ma très-chère mère, de la bonne nouvelle de votre santé! Le grand Dieu, que ma pauvre ame et la vôtre veut à jamais servir, soit béni et loué, et veuille de plus en plus fortifier cette chère santé, que nous avons dédiée à sa sainteté infinie!

Mais cependant notre cher cœur, comme se porte-t-il? Hélas! ma très-chère mère, que je lui désire de bénédictions? Quand sera-ce que l'amour, triomphant entre toutes nos affections et pensées, nous rendra tous unis au cœur souverain de notre Sauveur, auquel le notre aspire incessamment; oui, ma très-chère mère, il aspire incessamment, quoique insensiblement pour la plupart du temps.

Certes, j'ai été bien marri ce matin qu'il m'ait fallu quitter ma besogne sur le point qu'il m'étoit arrivé une certaine affluence du sentiment que nous aurons pour la vue de Dieu en paradis; car je devois écrire cela en notre livre (1); mais maintenant je ne l'ai plus. Néanmoins, puisque je me suis diverti seulement pour aller prendre les arrhes de cette même vue en la sainte messe, j'espère qu'il me reviendra quand il en sera temps. O Dieu! ma très-chère unique mère, aimons parfaitement ce divin objet, qui nous prépare tant de

(1) Le *Traité de l'Amour de Dieu*, composé par S François de Sales pour madame de Chantal.

douceur au ciel. Soyons bien tout à lui, et cheminons nuit et jour entre les épines et les roses, pour arriver à cette céleste Jérusalem

La grande fille (la mère Favre) va par un chemin fort assuré, pourvu que son âpreté ne la décourage. Les voies les plus faciles ne nous mènent pas toujours plus droitement ni assurément; on s'amuse quelquefois tant au plaisir qu'on y a, et à regarder de part et d'autre les vues agréables, qu'on en oublie la diligence du voyage : il faut être court. Voyez ce billet qu'on m'a envoyé ce matin; et parce que je n'ai point vu cette pauvre créature, et que peut-être vous la verrez devant moi, j'ai pensé que je ferois bien de vous l'envoyer. Hélas! ma très-chère mère, que la vanité fait de tort à ces chétifs petits esprits, qui ne se connoissent pas et se mettent parmi les hasards! Mais pourtant comme vous savez, en bien remontrant il faut user d'amour et de douceur; car les avertissements font meilleure opération comme cela, et autrement on pourroit détraquer ces cœurs un peu foibles.

Seulement je ne sais comme vous pourrez dire que vous savez la dissension. Or bien, Dieu inspirera à votre cœur ce qu'il dira pour ce regard, comme je l'en supplie, et de m'inspirer aussi ce que je prêcherai ce soir. J'écris entre plusieurs distractions. Bonsoir, ma très-chère mère. Je suis votre, etc.

LETTRE DLXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Salins.)

Il lui procure une occasion pour écrire à son fils.

Ma très-chère mère, avec une agréable occasion, je prends le contentement de vous donner le bonsoir. Un fort honnête gentilhomme me vient demander une lettre vers M. le Grand, pour la recommandation de quelque affaire qu'il a. J'ai pensé que peut-être auriez-vous plaisir d'écrire à votre cher enfant. Ce n'étoit que je sais que vous avez peur que l'amour naturel ne soit trop refroidi, et presque tout éteint, je n'oserois pas vous donner cette atteinte pour le réveiller.

Or sus, si vous écrivez, il faut avoir la lettre encore ce soir. Hé! Dieu vous bénisse, ma très-vraie, très-aimée et très-aimable mère. Je salue nos filles, notamment la malade; et suis, comme vous savez vous-même, tout vôtre, par notre Seigneur. Amen.

LETTRE DLXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Le Saint se réjouit saintement avec elle du bonheur de sa vocation à la vie religieuse, et de la gloire qui revenoit à Dieu de leur institut.

A mesure que la très-souveraine bonté de la divine Trinité renvoie l'esprit de son adoration en la sainte Église, elle renouvelle, ce me semble, celui de la sacrée vocation de ma très-chère, très-bonne et très-honorée mère, laquelle sortant de son pays, sans savoir où elle alloit, mais croyant à Dieu (1) qui lui avoit dit, *Sors de ta terre et de ton parentage* (2), elle vint en la montagne qui avoit pour son nom *Dieu la verra* (3); et Dieu l'a vue, multipliant sa race spirituelle comme les étoiles du ciel.

Oh! Dieu soit à jamais glorifié, ma très-chère mère, avec laquelle je me réjouis, ains au cœur de laquelle mon cœur se réjouit comme en soi-même! Oh! qu'il soit, ce cœur de ma mère, éternellement fiché au ciel, comme une belle étoile, qui en ait une grande troupe autour!

Est-il possible que nous chantions éternellement le cantique de gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit? Oui, l'ame de ma mère le chantera ès siècles des siècles. Amen. Et Dieu en sera béni en l'éternité des éternités. Amen.

Vive Jésus! Gloire soit au Père, au Fils et au Saint-Esprit (4), de l'assemblée qu'il a faite de tous ces cœurs pour son honneur. Mais, hélas! que de confusion pour le mien, qui a si peu fidèlement coopéré à une si sainte besogne! Or sus, cette même très-sainte Trinité, qui est une très-souve-

(1) Credidit Abraham Deo, et reputatum est illi ad justitiam. GEN., c. XV, v. 6.

(2) Dixit Dominus ad Abraham : Egredere de terrâ tuâ, et de cognatione tuâ, et de domo patris tui, et veni in terram quam monstrabo tibi. GEN., c. XII, v. 1.

(3) Ait Abraham Deus : tolle filium tuum unigenitum quem diligis, Isaac, et vade in terram visionis, atque ibi offeres eum in holocaustum, super unum montium quem monstravero tibi.... appellavit que nomen loci illius, *Dominus videt*. Undè usque hodiè dicitur, *In monte Dominus videbit*. Vocavit autem angelus Domini Abraham secundò de cœlo, dicens : Per memetipsum juravi, dicit Dominus; quia fecisti hanc rem, et non pepercisti filio tuo unigenito propter me, benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum sicut stellas et velut arenam quæ est in littore maris. GEN., c. XXII, v. 2, etc.

(4) Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto. DOXOL. ECCLESIAST.

raine bonté, nous sera propice; et nous ferons désormais sa volonté. Amen.

LETTRE DLXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville d'Angers.)

Le Saint lui annonce l'arrivée de son fils, et l'exhorte à le recevoir avec tendresse.

Ce sera moi, je pense, qui le premier vous annoncerai, ma très-chère fille, la venue du bien-aimé Celse-Bénigne. Il vint hier soir tout tard, et nous eûmes de la peine à le retenir de vous aller voir dans le lit, où vous etiez tout indubitablement. Que je suis marri de ne pouvoir être témoin des caresses qu'il recevra d'une mère insensible à tout ce qui est de l'amour naturel! car je crois que ce seront des caresses terriblement mortifiées. Ah! non, ma chère fille, ne soyez pas si cruelle; témoignez-lui du gré de sa venue, à ce pauvre jeune Celse-Bénigne. Il ne faut pas faire ainsi tout-à-coup de si grands signes de cette mort de notre naturelle passion.

Or sus, je vous irai voir, si je puis, mais sobrement; car auprès d'un objet si aimable, nous ne devons pas bonnement être insensibles, car l'amitié descend plus qu'elle ne monte. Je me contenterai de ne cesser point de vous chérir autant comme ma fille que vous le chérirez comme votre fils; et si, je vous défie de faire mieux que moi.

LETTRE DLXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Le Saint déclare que les filles de la Visitation peuvent faire entrer dans leur monastère des dames affligées et autres, pour de justes raisons, comme on y fait entrer les ouvriers. Il ajoute qu'on a bien fait de ne point l'exprimer dans les constitutions, pour éviter les mauvais discours. Il permet d'y ajouter ce qui y manque, ne le pouvant faire lui même à cause de ses embarras.

Ma très-chère mère, je ne fais nulle difficulté que les évêques, et, en leur absence, les pères spirituels des maisons de la Visitation, ne puissent, ains ne doivent charitablement faire entrer les dames en telles occurrences, sans qu'il soit besoin quelconque que cela soit déclaré dans les constitutions, par la douce et légitime interprétation de l'article du concile de Trente (1) qui est mis en la constitution de la clausure; car on le pratique bien ainsi en Italie, et partout le monde, même pour des moindres occasions.

Car je vous laisse à penser, si l'on fait bien entrer des jardiniers, non-seulement pour l'agencement nécessaire des jardins, mais aussi pour les embellissements non nécessaires, ains seulement utiles à la récréation, comme sont les berceaux, les palissades, les parterres (les entrées de telles gens sont jugées nécessaires, non parce que ce qu'ils font soit nécessaire, ains seulement parce que ces gens-là sont nécessairement requis pour faire telle besogne), si nous ne pourrons pas justement estimer l'entrée des dames désolées par quelque événement inopiné être nécessaire, quand elles ne peuvent pas aisément trouver hors du monastère des soulagements et consolations si convenables.

En Italie tout communément on fait entrer les filles desquelles on craint en quelque sorte le péril de leur pudicité; les mal mariées, quand elles sont en doute d'être grandement maltraitées de leurs maris; les filles qu'on veut instruire, non-seulement en la dévotion, mais aussi à lire, à écrire, chanter. De sorte qu'à mon avis, monseigneur l'illustrissime pourra prendre résolution sur cela, qu'il suffit de pratiquer, sans écrire ou ordonner, ès occasions de grande piété, qui tiennent lieu de nécessité morale; ce qui, à mon avis, n'a pas dû être exprimé, pour éviter la censure de tant de gens qui ont tant de complaisance à contrôler semblables choses, selon le zèle qu'ils se forment en leur rigueur.

Je vous ai déjà écrit que vous preniez la peine de voir si rien n'aura été oublié ès constitutions, afin que vous le fassiez ajouter; car je ne puis jamais gagner tant de loisir, que tout ce que je fais ne se ressente de mon tracas; et me semble qu'il va toujours croissant.

Vous pourrez bien, ma très-chère mère, complaire à cette bonne princesse en ce qui regarde l'addition des commémoraisons des Saints qui occurrent, et de Paris porter cet usage ès monastères dans lesquels vous passerez venant de Dijon, et de Dijon ici, m'étant avis que la grande piété et vertu de cette grande princesse mérite que l'on reçoive ses désirs comme quelque sorte d'inspiration.

LETTRE DLXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Éloge de l'institut de la Visitation et des vertus des religieuses. Prélats persécutés, dignes de respect.

Ma très-chère mère, Dieu qui a disposé de nos ames pour n'en faire qu'une à sa dilection, soit à jamais béni! Je salue votre cœur, qui m'est plus

(1) Session xxv, chap. 5.

precieux que le mien propre. Eh! je désire que notre vie ne vive pas en nous, mais en la vie de Jésus-Christ notre Seigneur ! et que puis-je desirer de mieux pour notre cœur?

Pour la grande fille (la mère Favre), je lui écrirai au premier jour; car je vois bien que nous sommes en une saison en laquelle il faut que les pères commencent à faire leur paix. Helas! il est pourtant vrai que mon cœur n'a point de tort; car j'écrivis innocemment, et tout-à-fait sans fiel, quoique avec un peu de liberté, et contre le sentiment de cette fille : la haine irréconciliable que j'ai aux procès, aux contentions et aux tracas, me fit ecrire ainsi. J'approuve grandement que vous lui donniez la somme qu'elle désire, puisque cela est plus conforme à la douceur que notre Seigneur enseigne à ses enfants. Enfin la paix est une sainte marchandise qui mérite d'être achetée chèrement.

Oui, je dis qu'il faut tenir bon dans l'enclos de nos règles et de notre institut (1); car Dieu ne l'a pas produit pour néant, ni ne l'a pas fait désirer en tant de lieux pour être changé. L'édification que les maisons donnent tous les jours fait foi de l'intention du Saint-Esprit; car c'est merveille combien la réputation de la vie dévote s'agrandit par la communication de nos sœurs, lesquelles je vois aussi profiter tous les jours, et devenir plus affectionnées à la pureté et sainteté de vie.

Je fus une heure et demie au parloir; j'ai vu trois de nos sœurs, et je fus fort consolé de voir comme la vraie lumière leur fait voir la vérité des grandes et profondes maximes de la perfection, qui plus, qui moins, mais toutes à mon avis avancées; et plusieurs dames étrangères qui les ont vues s'en sont allées les larmes aux yeux et avec des goûts extrêmes.

Ma très-chère mère, je salue votre cœur de tout le mien, qui est très-parfaitement et irrévocablement vôtre en notre Seigneur, notre unique amour. Je salue toutes nos sœurs, et vous supplie de saluer très-humblement monseigneur notre archevêque, que je ne puis assez dignement honorer à mon gré, depuis qu'il a été persécuté de la façon des anciens évêques de l'Église. Je voudrois bien lui pouvoir manifester le sentiment d'honneur et de respect que j'ai pour lui. Je suis de plus en plus, ma très-chère mère, tout uniquement vôtre en notre Seigneur.

(1) On vouloit alors porter atteinte à l'institut de la Visitation, en procurant la clôture, contre le premier dessein du fondateur.

LETTRE DLXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Saumur.)

Le Saint consent de remettre une affaire à un autre temps.

Ma très-chère fille, à ce que vous me dites, je vois qu'il sera mieux de remettre jusqu'à lundi : vous seriez trop précipitées toutes, et eux aussi, comme je pense, et je serai bien aise de ne point rompre l'assignation aux bonnes sœurs de Sainte-Claire, qui ont demain leur grande fête, ni au catéchisme de Notre-Dame, où il faut que je sois catéchiste, étant invité il y a dix ou douze jours à mon gré la veille de Notre-Dame.

LETTRE DLXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Le Saint ne veut pas que l'on consulte la prudence de la chair dans le choix des filles qui doivent composer sa congrégation, ni qu'on en exclue les personnes infirmes et difformes.

Ma très-chère mère, sur cet article que vous m'écrivez de la réception des filles, il y a un extrême danger qu'on ne se jette trop sur la prudence humaine, qu'on ne se fonde sur la nature, et trop peu sur la grace de Dieu. J'ai peine d'empêcher qu'on ne considère la foiblesse de la complexion et les infirmités corporelles. On voudroit qu'au festin il n'y entrât ni borgne, ni boiteux, ni maladif. En somme, on a bien peine de combattre contre l'esprit humain pour l'abjection et pure charité.

J'ajoute donc ce mot, ma très-chère mère, pour vous dire que selon votre ordre j'ai écrit à notre sœur de N. amoureusement; et je vous assure, ma très-chère mère, que c'est de tout mon cœur, car j'aime cette pauvre fille d'un cœur parfait.

Mais c'est grand cas; il n'y a point d'ames au monde, comme je pense, qui chérissent plus cordialement, tendrement, et, pour le dire tout à la bonne foi, plus amoureusement que moi; et même j'abonde un peu en dilection, et ès paroles d'icelle, surtout au commencement.

Vous savez que c'est selon la vérité et la variété de ce vrai amour que j'ai aux ames; car il a plu à Dieu de faire mon cœur ainsi. Mais néanmoins j'aime les ames independantes, vigoureuses, et qui ne sont pas femelles; car cette si grande tendreté brouille le cœur, l'inquiète, et le distrait de l'oraison amoureuse envers Dieu, empêche

l'entière résignation et la parfaite mort de l'amour-propre : ce qui n'est point Dieu n'est rien pour nous.

Comme se peut-il faire que je sente ces choses, moi qui suis le plus affectif du monde, comme vous savez, ma très-chére mére ? En vérité je le sens pourtant : mais c'est merveille comme j'accommode tout cela ensemble ; car il m'est avis que je n'aime rien du tout que Dieu, et toutes les ames pour Dieu. Hé ! Dieu Seigneur, faites encore cette grace à toute mon ame, que ce soit en vous seulement.

Ma très-chére mere, ce discours est infini. Vivez joyeuse, toute pleine de Dieu et de son saint amour. Bonsoir, ma très-chère mère.

LETTRE DLXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Parfaite résignation du Saint. Il ne veut vivre que de la foi. Son indifférence à la maladie ou à la santé. Il a vu le directoire de ses religieuses. Il revoit les constitutions.

Ma très-chère mére, vous verrez en la lettre de ce bon père le déplaisir qui certes m'a un peu touché ; mais cette nouvelle m'ayant pris dans le sentiment que j'avois d'une totale résignation en la conduite de la très-sainte Providence, je n'ai rien dit en mon cœur, sinon : *Oui, Père céleste, car tel est votre bon plaisir* (1). Et ce matin à mon premier réveil, il m'est venu une si forte impression de vivre tout-à-fait selon l'esprit de la foi et la pointe de l'ame, que, malgré mon ame et mon cœur, je veux ce que Dieu voudra, et je veux ce qui sera de son plus grand service, sans réserve ni de consolation sensible ni de consolation spirituelle; et je prie Dieu que jamais il ne permette que je change de résolution.

J'ai eu depuis Pâques de perpétuelles incommodités; mais je n'y voyois aucun remède ni aucun danger ; elles sont tout-à-fait passées, graces à Dieu, que je supplie de me les renvoyer quand il lui plaira.

J'ai revu les directoires ; je les fais copier pour vous les envoyer. Je reverrai aussi les constitutions, afin qu'avant votre départ vous les fassiez réimprimer. Je les tiendrai toujours courtes, réservant beaucoup de choses pour mettre au livre des avertissements, la brièveté étant requise en semblables affaires; et quand on écriroit trente ans, on n'empêcheroit pas qu'il ne demeurât toujours quelque doute pour les esprits délicats et barguignants. Le soin des supérieures, leur dévotion et leur esprit, doivent suppléer à tout.

Mille très-chéres salutations à votre chère ame, ma très-chère mére, à laquelle Dieu m'a donné d'une manière incomparable.

(1) Ita, Pater, quoniam sic fuit placitum ante te. MATTH., c. XI, v. 26.

LETTRE DLXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Dijon.)

Le Saint lui dit qu'elle prie Dieu avec ferveur pour elle, afin qu'elle profite de la communion journalière qu'il lui avoit permise.

Mon Dieu ! ma chère fille, certes il me tarde que je vous voie ; au reste, je me porte fort bien, et votre cœur tout autant que je le puis connoître. J'ai prié avec une ardeur très-particulière ce matin pour notre avancement au saint amour de Dieu, et me sens des plus grands desirs que jamais au bien de notre ame. Ah ! ce dis je, ô Sauveur de notre cœur, puisque meshui nous serons tous les jours à votre table, pour manger non-seulement votre pain, mais vous-même qui êtes notre pain vivant et suressentiel, faites que tous les jours nous fassions une bonne et parfaite digestion de cette viande très-parfaite, et que nous vivions perpétuellement embaumés de votre sacrée douceur, bonté et amour.

Je vais au sermon du père François. Ce soir j'en fais un à Sainte-Claire; mais l'autre soir, ce sera vers demain, il faut écrire à Dijon, car mardi nous enverrons; mais si je puis, je vous verrai. Bonsoir, unique et très-chère sœur ma fille. Je ne veux pas que vous jeûniez cette année.

LETTRE DLXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monast. de la Visitat. de S.-Denis.)

Le Saint la console dans les peines intérieures dont elle est affligée.

Enfin ce beau jour, si propre pour aller vers vous, ma très-chère fille, s'écoule ainsi sans que j'aie ce contentement; au moins il faut que je supplée en quelque sorte par ce petit mot, que je sauve d'entre les affaires que certains religieux m'apportent.

Bonsoir donc, ma tres-chére fille; ayez bien soin de soulager doucement votre pauvre cœur; gardez-vous bien de lui savoir mauvais gré de ces fâcheuses pensées qui lui sont autour : non, ma fille, car le pauvret n'en peut mais, et Dieu même

ne lui en sait aucun mauvais gre pour cela; au contraire, sa divine sagesse se plaît à voir que ce petit cœur va tremblotant à l'ombre du mal, comme un foible petit poussin à l'ombre du milan, qui va voltigeant au-dessus; car c'est signe qu'il est bon, ce cœur, et qu'il abhorre les mauvaises fantaisies.

Mais, ma très-chère fille, nous avons notre mère, sous les ailes de laquelle nous faut fourrer. Recourons à la croix, et l'embrassons de cœur; demeurons en paix à l'ombre de ce saint arbre. Mon Dieu! il est impossible que rien ne nous offense, tandis qu'avec une vraie résolution nous voulons être tout à Dieu; et néanmoins nous savons bien que nous le voulons.

Bonsoir derechef, ma très-chère fille; ne vous inquiétez point, moquez-vous de l'ennemi, car vous êtes entre les bras du Tout-Puissant. Dieu soit à jamais notre force et notre amour! Demain, moyennant sa grace, nous vous irons voir, ma très-chèrement unique fille de mon cœur.

LETTRE DLXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Communiquée par M. l'abbé Couturier, supérieur général du séminaire de Saint-Sulpice.)

Le Saint l'engage à recevoir pour novice mademoiselle du Plessis, nièce de M. de Marillac.

Dieu soit loué, ma très-chère mère! Non, ne dites pas encore l'office; mais si pouvez bien descendre pour la messe, je le veux bien; et tenez-vous assise le plus que vous pourrez, en lieu où ce grand vent qui tire dans le chœur ne vous frappe point.

Je me prépare pour le sermon avec beaucoup de désir, non toutefois sans defiance de bien rendre ce devoir à ce grand saint, bien que je veuille que ce soit lui-même qui fasse le sermon, toutes les conceptions d'icelui étant tirées de lui-même.

Hier madame la présidente Amelot m'amena mademoiselle du Plessis, nièce de M. de Marillac, et me pria que j'intercédasse pour elle afin que l'on pût avoir résolution demain. Elle m'assura que les sœurs carmélites l'aimoient et chérissoient grandement, et ne l'ont rejetée pour autre occasion que pour son incommodité corporelle.

Il me semble que ce soit une bonne fille, et si je mets en quelque considération qu'elle est de bon lieu et bien apparentée; elle a deux cents livres annuelles à perpétuité, c'est-à-dire, qui demeureront à la maison, et ce qu'il faut pour l'entrée.

Elles reviendront demain, pour savoir la réponse, et, en cas qu'on la reçoive, quand on la mettra au premier essai. Madame Amelot est si vertueuse, que, comme je crois, elle parle sincèrement des qualités de la fille. Bonjour, ma très-chère mère; je suis incessamment vôtre.

LETTRE DLXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Communiquée par les dames de Miramion.)

Le Saint lui recommande de ne point jeûner dans sa maladie.

Je trouve certes encore meilleure la méthode que vous dites, d'écrire au père de Mouchi tout nûment votre pensée, ma très-chère fille, car après cela il n'y aura rien à dire.

Ce bon frère qui est ici ne partira que jeudi; car tout aujourd'hui j'ai été tant tracassé qu'il n'est pas possible de plus.

Ne jeûnez pas, ma très-chère fille, ni notre fille de Brechard; car quant à vous, je me souviendrai bien, après que vous serez bravement guérie, de vous faire jeûner un samedi en échange.

Envoyez-moi votre sœur Françon (1), que nous confesserons ce soir. Parlez amiablement, mais gravement, au bon enfant M. de Grenier, lequel, j'espère, fera quelque chose de bon.

Notre cher neveu (2) a certain désir de ne retourner pas voir le père; mais je ne vois point d'apparence.

Il faut bien tout cet hiver pour la digestion de notre résolution.

Au demeurant, je me suis trouvé ce matin avec une si parfaite douceur et tranquillité d'esprit, sans aucun sentiment de l'étonnement que mon cœur avoit eu, que j'ai connu clairement que la venue de Notre-Dame s'approchoit, par un pressentiment de sa douce lumière.

J'ai envie de vous parler un peu bien à loisir de cela: cependant bonsoir, ma très-chère fille ma sœur. Faites bien la cour à cette céleste ponponne qui nous arrive, et lui demandez sa grace pour impétrer celle de son fils. Jamais je n'eus tant de sainte affection que j'en ai pour votre ame et notre très-unique cœur.

(1) Mademoiselle Françoise Rabutin, seconde fille de madame de Chantal, qui épousa depuis M. de Toulongeon; elle demeuroit dans le couvent avec sa mère, qui prenoit soin de son éducation.

(2) Ce pourroit bien être Charles Auguste de Sales, fils de Louis, comte de Sales; car ce jeune homme aimoit beaucoup la solitude.

LETTRE DLXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monast. de la Visitat. de Saint-Jacques.)

Il lui souhaite un heureux voyage.

Voici le souhait de votre père, ma très-chère fille : Dieu soit avec vous au chemin par lequel vous irez; Dieu vous tienne toujours vêtue de la robe de sa charité; Dieu vous nourrisse du pain céleste de ses consolations; Dieu vous ramène saine et sauve en la maison de votre père; Dieu soit à jamais votre Dieu, ma chère mère ! Ce sont les bénédictions que Jacob se souhaitoit (1), quand il partit de Béthel, et ce sont celles-là que je me souhaite à moi-même (2), ma très-chère et très-unique fille, à votre départ de ce lieu, où vous demeurez en partant, et d'où vous partez en demeurant.

Allez en paix, ma très-chère fille, allez en paix où Dieu vous appelle; demeurez en paix, mais demeurez en la sainte paix de Dieu, où il vous tient et arrête ici : les ames que Dieu a rendues tout une sont inséparables; car *qui peut séparer ce que Dieu a joint* (3)? Non, ni la mort ni chose quelconque ne nous séparera jamais de l'unité qui est en Jésus-Christ (4), qui vive à jamais en notre cœur. Amen.

(1) Vovit etiam (Jacob) votum, dicens : Si fuerit Deus mecum, et custodierit me in viâ per quam ego ambulo, et dederit mihi panem ad vescendum, et vestimentum ad induendum, reversusque fuero prosperè ad domum patris mei, erit mihi Dominus in Deum. GEN., c. XVIII, v. 20 et 21.

(2) Il paroît difficile de comprendre que S. François se souhaite à lui-même les bénédictions qu'il dirige à madame de Chantal, et de savoir comme elle peut demeurer en partant, et partir en demeurant, si l'on ne savoit que quand il parloit de lui et d'elle, c'étoit presque toujours comme d'une personne unique, dont lui faisoit une partie et elle l'autre. Ainsi il ne pouvoit rien souhaiter pour elle qu'il ne te fît aussi pour lui; et quand elle partoit pour une partie d'elle-même, elle restoit pour l'autre.

(3) Quod Deus conjunxit, homo non separet. MATTH., c. XIX, v. 6.

(4) Certus sum quia neque mors...... neque creatura alia poterit nos separare à charitate Dei, quæ in Christo Jesu Domino nostro. ROM., c. VIII, v. 38 et 39.

LETTRE DLXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du second monastère de la Visitation de la ville de Rennes.)

Le Saint témoigne sa tendresse paternelle à ses religieuses.

Ma sœur Aimée-Jacqueline, qui est ici, et qui me vient de baiser la main de votre part, veut que je commence cette lettre par sa salutation; et je le veux bien, ma très-chère mère, car l'amour ne va pas toujours en ordre; autrement notre Seigneur eût commencé le soin qu'il eut en sa passion par sa mère et son bien-aimé saint Jean, dont je viens de parler à Sainte-Claire, sur le sujet de notre grand S. Joseph, duquel j'ai fait le sermon, et dit bien de bonnes choses, mais non pas avec la ferveur que j'ai toujours en parlant de cet admirable papa et notre maître. M. Michel m'a dit en sortant que je n'avois presque jamais mon esprit là comme à la Visitation. Hélas ! ce n'est pas que je n'aie de fort bons désirs de bien servir cette bonne compagnie de servantes de Dieu; mais il faut que la divine providence, qui m'a dédié à notre chère congrégation, me donne quelques particuliers mouvements quand je la sers.

O que Dieu est admirable, ma très-chère mère, et que nous sommes bien heureux d'avoir un grand désir de le servir ! Ce matin, en revenant du sermon, j'ai vu ma sœur Marie-Madelaine, que je n'avois encore pas saluée de votre part. Elle m'a fait une grande fête, et en peu de paroles elle m'a fort contentée, me disant qu'elle vouloit devenir une femme forte et de courage contre tous ces petits attendrissements sur elle-même, dont elle est souvent touchée. J'ai aussi vu la petite sœur Paule-Hiéronyme, qui a reçu une joie incroyable de votre salutation, et a dit qu'elle étoit notre Eustochium. Notre assistante fait bien aussi. En somme, je me contente bien de toute cette chère troupe, que j'irai entretenir en commun l'un des jours de la semaine prochaine, puisque ma mère me l'a ordonné, au rapport de ma sœur Jeanne-Charlotte, etc.

LETTRE DLXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Dijon.)

Le Saint, étant près de s'absenter pour huit jours, lui en donne avis pour la consoler de son absence.

Au demeurant, ma très-chère mère, demeurez

avec la paix et consolation de notre Seigneur, et, moyennant sa grace, dans huit jours au fin plus tard je serai ici; d'où pourtant je ne penserai jamais sortir, tant que Dieu m'y tiendra en moi-même. Vous-même, ma très-chère mère, savez bien que la sainte unité que Dieu a faite est forte plus que toute séparation, et que les distances des lieux n'ont point de pouvoir sur elle. Ainsi Dieu vous bénisse à jamais de son saint amour. C'est un cœur qu'il nous a fait, unique en esprit et en vie. Bonjour, ma très-chère mère; conservez-moi, je vous supplie, et je vous conserverai bien, Dieu aidant.

LETTRE DLXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Metz.)

Le Saint l'exhorte à se tenir toujours unie à Dieu.

Le billet d'hier, ainsi entrecoupé, annonce bien quelle étoit mon ame. Hé! vive Jésus! mon ame vivra. M. d'Alincourt soupa hier céans, et y demeura jusqu'à près d'onze heures, résolu de venir au sermon ce matin, que nous ne pensions être qu'un sermon particulier. Ce soir je serai auprès de vous et de nos sœurs, marri plus qu'il ne se peut dire que mon loisir s'en aille ainsi.

Pour Dieu, ma très-chère mère, tenons notre cœur en l'unité inséparablement present à soi-même, puisque l'extraordinaire unité dont Dieu l'a doué peut bien faire ce tout, et que la nécessité du service de sa gloire requiert que nous employions cette grace à cela. O Seigneur, à qui tout est présent, donnez à notre esprit une telle présence de soi-même, comme vous lui avez donné une unité; afin qu'il vive autant consolé qu'il est requis pour vous bien servir en votre présence, Seigneur, en la cime de soi-même. Vive Jésus! Amen. Je m'en vais faire un sermon d'amour le plus ardent que je pourrai.

LETTRE DLXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de La Flèche.)

Il l'avertit du départ d'un cordelier, etc.

Ma très-chère mère, avec mille bonsoirs, je vous avertis du départ du père cordelier, qui sera demain une heure avant le jour. Si vous avez écrit, je ferai le mémorial; mais en attendant, conservez vous, je vous en supplie, ma très chère et très-bonne mère, que je verrai demain, Dieu aidant. Bonsoir, ma très-chère mère. Notre Seigneur soit à jamais au milieu de notre cœur! Amen.

LETTRE DLXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Grenoble.)

Le Saint lui laisse la liberté de recevoir des filles qui sortoient de chez les capucines, quoiqu'elles n'eussent pas l'âge compétent. Il lui parle ensuite des sorties de ces filles.

Pensez comme je vous écris, ma très-chère mère; hier, jour de la mort de notre vie, au retour des ténèbres je trouvai vos lettres; ce matin, jour de la sépulture, tout en allant faire les ordres pour sept à huit personnes de qualité en notre chapelle de la Visitation.

1° Pour ma très-chère sœur M. S. Élisabeth, je ne désapprouve pas son voyage, ni ne l'approuve; mais il seroit inutile que je commette quelqu'un pour ouïr les témoins, et recevoir authentiquement leurs dépositions; et non-seulement les témoins, mais madame du Paraclet et ses religieuses: or, il faut que je fasse cela avec conseil et beaucoup de soin; cependant nous penserons s'il sera expédient qu'elle-même y aille; il faut en tenir secrète la délibération.

Si monseigneur l'archevêque vient, on pourra bien dispenser pour l'âge en la réception de ces demoiselles, en la contemplation des mères, qui pourront tenir place d'une partie de la résolution que l'âge ne permet pas aux filles. En somme, il faudra fort condescendre aux volontés de monseigneur l'archevêque, pourvu que l'on trouve moyen d'éviter la conséquence; car c'est une règle très-salutaire que celle-là, de ne recevoir point avant l'âge compétent, pour ôter toute excuse au repentir, s'il en venoit.

Toutes ces âmes seront bonnes, si elles sont courageuses, et M. Colin et tout; mais pour me charger de soin quelconque d'affaires, hélas! vous savez comme moi-même, quel homme je suis pour cela; c'est-à-dire que je ne suis pas homme pour cela. Vous pouvez toujours répondre pour moi sans scrupule; car il se trouvera toujours que ce sera moi qui aurai répondu. Vous êtes, et d'esprit, et de volonté, et de tout, une même chose avec moi; vous savez ce que je puis, que je veux, et que je souhaite: ne me renvoyez donc rien, mais répondez hardiment. On peut faire venir les demoiselles des capucines pour essayer, et, étant trouvées propres, ne les point ren-

voyer; car il n'y a pas grand hasard de les tenir en leur habit.

Monseigneur l'archevêque venant, humiliez-vous fort cordialement pour moi, comme moi-même; et l'assurez fort de l'estime, amour et révérence que j'ai à sa personne.

Prenez garde à retenir la liberté des sorties extraordinaires, entre lesquelles les jubilés,.... la visite des proches malades, oui même de quelque signalé bienfaiteur ou grand ami de la maison, et même de quelque sermon, comme celui de la passion, doivent, ce me semble, être réservés, et toutes autres occasions èsquelles la communauté des sœurs, avec l'avis du pere spirituel, trouveront que ce seroit à propos; car il faut reduire la pratique des sorties à la seule bienséance et modestie que la religion, jointe à la condition du sujet, requiert; car ainsi en fait-on ès congrégations d'Italie.

Hélas! ma chère mère, il faut que je finisse. Nos sœurs ne savent pas que j'écris; car c'est par la voie de Chamberi. Elles ont madame de Châteaufort, madame la baronne de Chatelard, et madame de la Flechère, la veuve, trois bonnes et braves hôtesses, dont la première parle fort de revenir un jour de tout, et l'autre est mariée, mais une perle; son mari est fils du baron de la Serraz; fille de madame Mont-Saint-Jean.

Hier je fis le sermon de la passion en deux heures et demie; nos hommes disent que c'est chose extraordinaire. Ma très-chère mère, j'ai tant prié Dieu pour vous, et le ferai encore. Tout m'annonce le bien de notre indivisible unité. O Seigneur Jésus, vivez à jamais, régnez, et à jamais soyez beni dans notre unique cœur! Amen.

LETTRE DLXXX,

OU COPIE D'UN PETIT IMPRIMÉ.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monastère de la Visitation de la rue Saint-Antoine.)

Avis de notre saint fondateur à notre digne mère, copié sur l'original écrit de la main de cette sainte fondatrice, dans le propre livre de ses constitutions, qui est précieusement gardé en notre second monastère de Rennes.

Je désire que vous soyez extrêmement petite et basse à vos yeux, douce et condescendante comme une colombe; que vous aimiez votre abjection et la pratiquiez fidèlement. Employez de bon cœur toutes les occasions qui vous arriveront pour cela. Ne soyez pas prompte à parler, ains répondez tardivement, humblement, doucement, et dites beaucoup en vous taisant par modestie et égalité

Supportez et excusez fort le prochain, avec grande douceur de cœur.

Ne philosophez point sur les contradictions qui vous arrivent; ne les regardez point, mais Dieu en toutes choses, sans nulle exception; acquiescez à tous ses ordres très-simplement.

Faites toutes choses pour Dieu, unissant ou continuant votre union par de simples regards ou ecoulements de votre cœur en lui.

Ne vous empressez de rien, faites toutes choses tranquillement en esprit de repos; pour chose que ce soit, ne perdez votre paix intérieure, quand bien tout bouleverseroit : car qu'est-ce que toutes les choses de cette vie, en comparaison de la paix du cœur?

Recommandez toutes choses à Dieu, et vous tenez coi et en repos dans le sein de la paternelle providence.

En toutes sortes d'événements soyez fidèlement invariable en cette résolution de demeurer en une très-simple unité, et unique simplicité de l'adherence à Dieu, par un amour du soin éternel que la divine Providence a pour vous. Quand vous trouverez votre esprit hors de là, ramenez-l'y doucement et très-simplement.

Demeurez invariable en la très-sainte nudité d'esprit, sans vous revêtir jamais d'aucuns soins, desirs, affections ni prétentions quelconques, sous quelque prétexte que ce soit.

Notre Seigneur vous aime, il vous veut toute sienne. N'ayez plus d'autres bras pour vous porter que les siens, ni d'autre sein pour vous reposer que le sien et sa divine Providence. N'étendez votre vue ailleurs, et n'arrêtez votre esprit qu'en lui seul.

Tenez votre volonté si intimement unie à la sienne, que rien ne soit entre deux; oubliez tout le reste, ne vous y amusant plus, car Dieu a convoité votre beauté et simplicité.

Prenez bon courage, et vous tenez humblement rabaissée devant la divine Majesté; ne désirez rien que le pur amour de notre Seigneur.

Ne refusez rien, pour pénible qu'il soit; revêtez-vous de notre Seigneur crucifié; aimez-le en ses souffrances, et faites des oraisons jaculatoires là-dessus.

Faites bien ceci, ma très-chère mère, ma vraie fille; mon ame et mon esprit vous benit de toute son affection; et Jésus-Christ soit celui qui fasse en nous, de nous et par nous, et pour lui, sa très-sainte volonté! Amen.

J'ai, graces à Dieu, les yeux fixés sur cette éternelle Providence, de laquelle les décrets seront à jamais les lois de mon cœur.

ORAISON A NOTRE SAINT FONDATEUR,

Composée par notre digne mère, et écrite de sa propre main dans le même livre.

O très-heureux saint François de Sales! vraiment très-saint serviteur de Dieu, le cher et très-assuré guide de mon ame, le don précieux de mon Dieu, mon vrai père, dis-je, mon très-doux maître, maintenant mon fidèle avocat, regardez nos nécessités, et le cœur que Dieu a joint au vôtre; ne permettez pas qu'il en soit jamais desuni; car souvenez-vous que vous m'avez promis que cette union seroit éternelle. Faites donc, mon père très-vénérable, par vos saintes intercessions, que je sois fidèle à l'observation des choses que vous m'avez enseignées, que je parvienne à cette souveraine unité dont vous jouissez si glorieusement; enfin qu'avec vous je puisse en la compagnie de la glorieuse Vierge et des saints, louer, bénir, aimer éternellement le souverain bien-aimé de nos ames: ce que je vous demande non-seulement pour moi, mais pour tous les enfants de la sainte Église, et en particulier pour celle de la chère congrégation que vous avez engendrée en notre Seigneur, et dont vous faisiez memoire en vos saintes prières pendant votre pèlerinage.

Vous voyez, ô mon père très saint, les désirs de mon ame; je ne vous les exprimerai pas. Vous savez en quelle vénération vous m'êtes; vous voyez mes larmes et mes sentiments, et la confiance parfaite que je veux avoir en votre sainte protection. Mon père, mon maître et mon saint, souvenez-vous que mon Dieu m'a donnée à vous, et vous à moi. Ayez donc un continuel soin de moi, je vous en prie, afin que j'accomplisse parfaitement la volonté de mon Dieu, sans réserve. Ainsi soit-il *.

* Notre vénérable mère Claude-Agnès de La Roche, quatrième religieuse de l'ordre, se séparant de notre digne mère de Chantal pour diverses fondations qui devoient l'éloigner pour toujours de cette sainte fondatrice, en reçut entre autres marques de sa tendre affection, le livre de ses constitutions qu'elle portoit sur elle, d'où ee que dessus a été tiré, et que ladite mère de La Roche, mourant dans notre premier monastère de Rennes en 1630, laissa à notre chère sœur Marie-Françoise Louvel, son infirmière, venue depuis en qualité d'assistante à la fondation de ce second monastère, où ce précieux volume est gardé comme une relique.

COPIE D'UN CAHIER (1)

DE PLUSIEURS DEMANDES

FAITES

PAR MADAME DE CHANTAL A SON BIENHEUREUX PÈRE.

Elle les écrivoit de sa main, et laissoit de la place pour les réponses. Elle commence ainsi :

Au nom de Jésus et de Marie.

Premièrement, tu dois demander à ton très cher seigneur s'il trouvera à propos que tu renouvelles tous les ans, aux reconfirmations, entre ses mains, tes vœux, ton abandonnement géneral et remise de toi-même entre les mains de Dieu; qu'il spécifie particulièrement ce qu'il jugera qui te touche le plus, pour en faire cet abandonnement parfait et sans exception, en sorte que je puisse vraiment dire : « Je vis, non pas moi; mais Jésus-Christ vit en moi (2). » Que, pour parvenir là, ton bon seigneur ne t'épargne point, et qu'il ne permette que tu fasses aucune réserve, ni de peu ni de prou; qu'il te marque les exercices et pratiques journalières requises pour cela, afin qu'en vérité et réellement l'abandonnement soit parfait.

Réponse. Je reponds, au nom de notre Seigneur et de Notre-Dame, qu'il sera bon, ma très chère fille, que toutes les années vous fassiez le renouvellement proposé, et que vous rafraîchissiez le parfait abandonnement de vous-même entre les mains de Dieu. Pour cela, je ne vous épargnerai point; et vous retrancherez les paroles superflues qui regardent l'amour, quoique juste, de toutes les créatures, notamment des parents, des maisons, des pays, et surtout du père, et tant qu'il se pourra les longues pensées de toutes ces choses-là, sinon ès occasions èsquelles le devoir oblige d'ordonner ou procurer les affaires requises, afin de parfaitement pratiquer cette parole: « Ois, ma fille, et entends, et « penche ton oreille; oublie ton peuple et la mai « son de ton père (3). » Devant dîner, devant

(1) Ce cahier est inséré dans un recueil des Épîtres spirituelles de madame Jeanne-Françoise Frémiot, baronne de Chantal, fondatrice et première supérieure de la Visitation Sainte-Marie, 1 vol. in-4°, à Lyon, chez Vincent de Cœursilly, 1644; et chez Antoine Cellier, 1666, page 889; il nous a été communiqué par la dame de la Visitation de Paris.

(2) Vivo autem, jam non ego, vivit vero in me Christus, GAL., c. II, v. 20.

(3) Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam; et obliviscere populum tuum et domum patris tui. Ps. XLIV, v. 11

souper, et le soir en allant vous coucher, examinez si, selon vos actions du temps présent, vous pouvez dire sincèrement : « Je vis moi, mais non pas « moi ; ains Jésus-Christ vit en moi (1). »

Demande. Si l'ame, étant ainsi remise, ne se doit pas, tant qu'il sera possible, oublier de toutes choses pour le continuel souvenir de Dieu, et en lui seul se reposer par une vraie et entière confiance?

Réponse. Oui, vous devez oublier ce qui n'est pas de Dieu et pour Dieu, et demeurer totalement en paix sous la conduite de Dieu.

Demande. Si l'ame ne doit pas, spécialement en l'oraison, s'essayer d'arrêter toutes sortes de discours ; et, au lieu de regarder ce qu'elle a fait, ce qu'elle fera, ou qu'elle fait, regarder Dieu, et ainsi simplifier son esprit et le vider de tout et de tous soins de soi-même, demeurant en cette simple vue de Dieu et de son néant, toute abandonnée à la sainte volonté de notre Seigneur, dans les effets de laquelle il faut demeurer contente et tranquille, sans se remuer nullement pour faire des actes de l'entendement ni de la volonté. Je dis même qu'en la pratique des vertus, et aux fautes et chutes, il ne faut bouger de là, ce me semble ; car notre Seigneur met en l'ame les sentiments qu'il faut, et l'éclaire là parfaitement ; je dis pour tout, et mieux mille fois qu'elle ne pourroit être par tous ses discours et imaginations. Vous me direz : Pourquoi sortez-vous donc de là? O Dieu! c'est mon malheur, et malgré moi ; car l'expérience m'a appris que cela est fort nuisible : mais je ne suis pas maîtresse de mon esprit, lequel sans mon congé veut tout voir et ménager. C'est pourquoi je demande à mon très-cher Seigneur l'aide de la sainte obéissance pour arrêter ce misérable coureur, car il m'est avis qu'il craindra le commandement absolu.

Réponse. Puisque notre Seigneur, dès il y a si long-temps, vous a attirée en cette sorte d'oraison, vous ayant fait goûter les fruits tant désirables qui en proviennent, et connoître la nuisance de la méthode contraire, demeurez ferme ; et, avec la plus grande douceur que vous pourrez, ramenez votre esprit à cette unité, et à cette simplicité de présence et d'abandonnement en Dieu ; et d'autant que votre esprit désire que j'emploie l'obéissance, je lui dis ainsi : Mon cher esprit, pourquoi voulez-vous pratiquer la partie de Marthe en l'oraison, puisque Dieu vous fait entendre qu'il veut que vous exerciez celle de Marie? Je vous commande donc que simplement vous demeuriez ou en Dieu ou auprès de Dieu, sans vous essayer d'y rien faire, et sans vous enquérir de lui de chose quelconque, sinon à mesure qu'il vous excitera. Ne retournez nullement sur vous-même, ains soyez là près de lui.

Demande. Je retourne donc demander à mon très-cher père, si l'ame étant ainsi remise, ne doit pas demeurer toute reposée en son Dieu, lui laissant le soin de ce qui la regarde, tant intérieurement qu'extérieurement, et, demeurant comme vous dites, dans sa providence et sa volonté, sans soin, sans attention, sans élection, sans désir quelconque, sinon que notre Seigneur fasse en elle, d'elle, et par elle, sa très-sainte volonté, sans aucun empêchement ni résistance de sa part? O Dieu! qui me donnera cette grace que seule je vous demande, sinon vous, bon Jésus, par les prières de votre bon serviteur?

Réponse. Dieu vous soit propice, ma très-chère fille! l'enfant qui est entre les bras de sa mère n'a besoin que de la laisser faire et de s'attacher à son cou.

Demande. Si notre Seigneur n'a pas un soin tout particulier d'ordonner tout ce qui est requis et nécessaire à cette ame ainsi remise?

Réponse. Les personnes de cette condition lui sont chères comme la prunelle de son œil.

Demande. Si elle ne doit pas recevoir toutes choses de sa main, je dis tout, jusqu'aux moindres petites, et lui demander aussi conseil de tout?

Réponse. Pour cela, Dieu veut que nous soyons comme un petit enfant. Il faut seulement prendre garde de ne pas faire des attentions superflues, s'enquérant de la volonté de Dieu, en toutes les particularités des actions, menues, ordinaires et non considérables.

Demande. Si ce ne sera pas un bon exercice de se rendre attentive sans attention pénible, de demeurer tranquillement dans la volonté de Dieu, en tant de petites occasions qui nous contrarient et voudroient nous fâcher? car pour les grosses on la voit de loin, comme d'être détournée de cette consolation, qui semble être utile ou nécessaire, être empêchée de faire une bonne action, une mortification, ceci ou cela, quel qu'il soit, qui semble être bon, et, au lieu, être divertie par des choses inutiles et dangereuses, et quelquefois mauvaises.

Réponse. Ne consentant point aux choses mauvaises, l'indifférence pour le reste doit être pratiquée en toute rencontre, sous la conduite de la providence de Dieu.

Demande. De se rendre fidèle et prompte à l'observance et obéissance des règles, quand le signe se fait. Il y a tant d'occasions de petites mortifications! cela surprend au milieu d'un compte, de quelque action : on peine de se

(1) Galat., c. II, v. 20.

déprendre ; il ne faut plus faire que trois points pour achever l'ouvrage, une lettre à former, se chauffer un peu ; que sais-je ?

Réponse. Oui, il est bon de ne s'attacher à rien tant qu'aux règles, de sorte que s'il n'y a quelque signalée occasion, allez où la règle vous tire, et la rendez plus forte que tous ces menus attraits.

Demande. De se laisser gouverner absolument pour ce qui est du corps, recevant simplement tout ce qui nous est donné ou fait, bien ou mal; accepter ce qui sera de trop, selon notre jugement, sans en rien dire, ni témoigner nulle sorte de désagrément ; prendre les soulagements du dormir, reposer, chauffer, de l'exemption de quelque exercice pénible, ou de mortification, dire à la bonne foi ce que l'on peut faire ; que si l'on insiste, céder sans rien dire. Ce point est grand et difficile pour moi.

Réponse. Il faut dire à la bonne foi ce que l'on sent, mais en telle sorte que cela n'ôte pas le courage de répliquer à ceux qui ont soin de nous ; au reste, de se rendre si parfaitement maniable, c'est ce que je désire bien fort de votre cœur.

Demande. De se porter avec grande douceur à la volonté des sœurs, et de toute autre, sitôt qu'on la connoîtra, encore que l'on pût facilement s'en détourner et examiner ; ceci est un peu difficile, et pour ne rien laisser à soi-même ; car combien de fois voudroit-on un peu de solitude, de repos, de temps pour soi ? cependant on voit une sœur qui s'approche, qui désireroit ce quart-d'heure pour elle, une parole, une visite, etc.

Réponse. Il faut prendre le temps convenable pour soi, et cela fait, regagner l'occasion de servir les désirs des sœurs.

Demande. Voilà ce qui m'est venu en vue : il me semble que je pourrois m'exercer et mortifier. Mon très-cher Seigneur l'approuvera, s'il le trouve à propos, et ordonnera ce qu'il lui plaira, et, mon Dieu m'aidant, je lui obéirai.

Réponse. Faites-le, et vous vivrez. Amen.

Demande. Je demande, pour l'amour de Dieu, de l'aide pour m'humilier. Je pense à me rendre exacte à ne jamais rien dire dont il me puisse venir quelque gloire ou estime.

Réponse. Sans doute, qui parle peu de soi-même fait extrêmement bien ; car, soit que nous en parlions en nous excusant, soit en nous accusant, soit en nous louant, soit en nous méprisant, nous verrons que toujours notre parole sert d'amorce à la vanité. Si donc quelque grande charité ne nous attire à parler de nous et de nos appartenances, nous nous en devons taire.

Le livre de l'amour de Dieu, ma très-chère fille, est fait particulièrement pour vous ; c'est pourquoi vous pouvez, ains devez avec amour pratiquer les enseignements que vous y avez trouvés.

La grace de Dieu soit avec notre esprit à jamais. Amen. Amen.

Demande. Je ne veux oublier ceci, parce que souvent j'en ai été en peine. Tous les prédicateurs et les bons livres enseignent qu'il faut considérer et méditer les bienfaits de notre Seigneur, sa grandeur, notre rédemption, spécialement quand la sainte Église nous les représente. Cependant l'ame qui est en l'état ci-dessus, voulant s'essayer de le faire, ne le peut en façon quelconque, d'où souvent elle se peine beaucoup. Mais il me semble néanmoins qu'elle le fait en une manière fort excellente, qui est un simple ressouvenir ou représentation fort délicate du mystère, avec des affections fort douces et savoureuses. Monseigneur l'entendra mieux que je ne pourrai le dire : mais aussi quelquefois on se trouve durant la mémoire de ses bénéfices en quelque occasion où il seroit requis de discourir, comme quand on en veut faire des confessions ou renouvellements, qu'il faut avoir de la contrition ; cependant l'ame demeure sans lumières, sèche et sans sentiments ; ce qui donne une grande peine.

Réponse. Que l'ame s'arrête aux mystères, en la façon d'oraison que notre Seigneur lui a donnée ; car les prédicateurs et livres spirituels ne l'entendent pas autrement. Et quant à la contrition, elle est fort bonne, sèche et aride ; car c'est une action de la partie supérieure et suprême de l'ame.

LETTRE DLXXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Rouen.)

Témoignages d'amitié du Saint à la bienheureuse mère de Chantal, qui avoit la fièvre, et à qui il annonce la réussite d'un mariage.

Vraiment le serein d'hier, ni le vent ne m'ont fait aucun ennui, ma très-chère mère ; mais oui bien l'accablement d'aujourd'hui, qui m'a empêché d'aller saluer votre cher cœur en présence, nonobstant le juste empressement du mien ; je veux dire de vous aller voir moi-même qui en avois tant de désir. Or sus, il n'y a remède, ç'a été le béni mariage de demoiselle de Chabannes, qui enfin réussira, comme je pense. Conservez-vous bien parmi cette fièvre salutaire. O ! Dieu vous conserve ! ma très-chère mère, et vous comble de bénédictions partout où vous êtes, et moi aussi. Vive Jésus. Amen.

LETTRE DLXXXII.

MADAME DE CHANTAL, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée des lettres de madame de Chantal.)

Elle le prie de lui continuer sa conduite pour la perfection.

Monseigneur, priez fort pour moi, afin qu'il me retire de ces fâcheuses affaires. Ce qui me console parmi tant de travail, c'est que cela est pour la gloire de Dieu, et qu'enfin après avoir bien travaillé, nous irons jouir du repos éternel, moyennant la grace du divin Sauveur, que je prie soigneusement pour la perfection de notre cœur.

Souvenez-vous, mon père, qu'il y a aujourd'hui sept ans que notre Seigneur remplit votre esprit de mille saintes affections, pour le bonheur et la perfection de ma pauvre ame. Je vous dirai que dès hier elle est demeurée remplie d'un sentiment si extraordinaire de la perfection, que si cela dure il me consumera.

Mon Dieu! mon unique père, rendez-moi, par vos prières et votre conduite, toute à ce Seigneur que nous adorons, révérons, et aimons parfaitement. O que je veux lui être fidèle! il m'est impossible d'exprimer ce que je sens; aussi ne ferois-je que le diminuer par mes paroles; c'est un ouvrage fait de la main de Dieu. Nous voyons tous les jours clairement abonder ses miséricordes sur nous: c'est pourquoi nous devons tous les jours nous rendre plus fidèles. Pour cela, je consacre de nouveau mon ame à votre volonté et obéissance. Dans ce désir, je vais recevoir mon Dieu, dans lequel je demeure, monseigneur, etc.

LETTRE DLXXXIII.

MADAME DE CHANTAL, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée des lettres de madame de Chantal.)

Elle prie le Saint de consoler l'archevêque de Bourges, son frère, de ce qu'on le retiroit de son archevêché.

Mon très-unique père, priez bien Dieu pour monseigneur de Bourges, et faites prier nos sœurs. Je crois que cet orage se convertira à la gloire de Dieu: cela n'est rien en comparaison de la passion de notre Seigneur. Je supplie sa divine majesté de lui donner tout ce qui sera à sa gloire, à laquelle j'ai consacré tout moi-même. Son médecin demeura mort quand on lui vint dire ce changement que l'on avoit fait de l'archevêché de monseigneur de Bourges avec monsieur N. Il ne se peut dire l'affection que tous ceux de Bourges portent à notre bon archevêque, qui a ressenti ce coup, mais dans sa bonté ordinaire. Vous le connoissez; croyez que cela fera bien du tort aux pauvres et à beaucoup de maisons religieuses, où il faisoit de grandes charités. Nos sœurs en avoient leur bonne part, car il les aime fort, et leur faisoit beaucoup de bien. Si vous pouvez lui écrire un mot sur ce sujet, cela le consolera tout-à-fait. Le doux Jésus remplisse notre cœur de l'amour très-pur du sien, et nous fasse éternellement reposer en lui. Amen.

LETTRE DLXXXIV.

MADAME DE CHANTAL, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée des lettres de madame de Chantal.)

Elle s'explique sur un accident qui lui étoit arrivé, pour prévenir l'alarme qu'on pourroit donner au Saint.

Mon très-honoré seigneur et unique père, je supplie mon Dieu de remplir votre ame de tout soi-même et de ses très-chères bénédictions, surtout de celle de l'amour très-pur de Jésus. Mais afin que l'on ne vous donne point l'alarme, je vous dirai moi-même que ce matin je me suis trouvée fort mal. Après dîner il m'a pris des tremblements, je suis demeurée comme morte; mais à présent je me porte fort bien, Dieu merci. Ne soyez point en peine, pour l'amour de ce grand Dieu, que mon ame aime, adore, et désire servir avec un cœur uniquement unique, et parfaitement pur. Mon père, demain en tenant ce divin Sauveur, faites qu'il me donne sa grace si abondamment, qu'à jamais nous l'adorions, le servions, et l'aimions parfaitement. Je sens une extrême consolation quand je sais que vous travaillez après ce divin ouvrage de l'*Amour divin*, amour après lequel je soupire, mais d'une ardeur véhémente. Hé, mon Dieu! quand sera-ce que nous nous en verrons tous abîmés! J'ai vu la bonne tante: oh! que c'est une vénérable dame! croyez que je me porte bien: vous savez que je ne voudrois pas mentir à mon escient. Vive Jésus, et sa très-sainte mère. Amen. Monseigneur, votre très-humble, très-obéissante et indigne fille, etc.

LETTRE DLXXXV.

MADAME DE CHANTAL, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée des lettres de madame de Chantal.)

Elle est fâchée qu'on détourne le Saint d'écrire son *Traité de l'Amour divin*.

Monseigneur, je prie notre Seigneur qu'il vive à jamais glorieux au milieu de votre cœur parmi ces fâcheuses affaires; ce que je crois qu'il fera sans doute, et qu'il vous portera à une excellente

saintete. Mon Dieu ! que nous avons d'occasions de mérite ! Je suis très-mortifiée quand je sais que l'on vous détourne d'écrire le livre de l'*Amour divin*, amour que mon cœur désire toujours plus ardemment. J'ai un grand désir d'accomplir la volonté de Dieu ; c'est pourquoi je vous prie de nouveau de me marquer tout ce qu'il faut que je fasse pour cela ; car j'ai des mouvements que je ne puis exprimer, et une certaine joie qui dit à mon ame que ce grand Dieu me conduira, et me rendra capable de son amour, encore que je voie l'inhabileté de mon ame. Priez-le qu'il me donne la force de faire ce qu'il requiert de moi. Je vous demande votre sainte bénédiction. Dieu vous conserve toujours dans son amour.

LETTRE DLXXXVI.

MADAME DE CHANTAL, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée des lettres de madame de Chantal.)

Elle parle au Saint d'une grande tribulation intérieure qui l'affligeoit, et lui en demande le remède.

Je vous écris, et je ne puis m'en empêcher, car je me trouve au matin plus ennuyée de moi qu'à l'ordinaire. Je vois que je chancelle à tout propos dans l'angoisse de mon esprit, qui m'est causée par ma difformité intérieure, laquelle est bien si grande, que je vous assure, mon bon seigneur et très-unique père, que je me perds quasi en cet abîme de misère.

La présence de mon Dieu, qui autrefois me donnoit des contentements indicibles, me fait maintenant trembler de tout mon corps, et frissonner de crainte. Il me semble que cet œil divin, que j'adore de toute la soumission de mon cœur, perce mon ame d'outre en outre, et regarde avec indignation toutes mes œuvres, mes pensées et mes paroles, ce qui me tient dans une telle détresse de cœur, que la mort même ne me semble point si pénible à supporter, et je m'imagine que toutes choses ont pouvoir de me nuire. Je crains tout, j'appréhende tout, non que je craigne que l'on nuise à moi, comme à moi, mais je crains de deplaire à mon Dieu.

Oh ! qu'il me semble que son assistance s'est éloignée de moi ! Cela m'a fait passer cette nuit dans de grandes amertumes, et je n'ai fait autre chose que de dire : mon Dieu, mon Dieu, hélas! pourquoi me delaissez-vous ? Je vous appartiens, faites de moi comme d'une chose qui est à vous.

Au point du jour Dieu m'a fait goûter, mais presque imperceptiblement, une petite lumière, en la très-haute et suprême pointe de mon esprit; tout le reste de mon ame et ses facultés n'en ont point joui : mais elle n'a duré environ qu'un demi *Ave Maria*, et mon trouble s'est rejeté tout à corps perdu sur moi, et m'a tout offusquée et obscurcie.

Nonobstant la longueur de cette déréliction, mon très-cher seigneur, j'ai dit, mais sans sentiment : Oui, Seigneur, ce qui vous agréera, faites-le, je le veux ; anéantissez-moi, j'en suis contente ; accablez-moi, je le veux bien ; arrachez, coupez, brûlez tout ce qui vous plaira ; oui, je suis à vous.

Dieu m'a appris qu'il ne fait pas grand état de la foi, quand on en a l'expérience par les sens et les sentiments ; c'est pourquoi contre mes contrariétés je ne veux point de sentiment. Non, je n'en veux point, puisque mon Dieu me suffit. J'espère en lui, nonobstant mon infinie misère ; j'espère qu'il me supportera encore : enfin que sa volonté soit faite.

Voilà mon foible cœur entre vos mains, mon vrai père et seigneur ; vous lui donnerez, s'il vous plaît, la médecine qu'il doit prendre.

LETTRE DXXXVII,

OU COPIE D'UN MANUSCRIT.

(Tirée du monastère de la Visitation de la rue Saint-Antoine.)

Avis que le Saint a laissé aux supérieures de l'institut pour leur conduite, et sur le prix et le mérite de la supériorité bien exercée.

Puisque c'est le haut point de la perfection chrétienne de conduire les ames à Dieu, l'aimant qui a attiré Jésus-Christ du ciel en terre pour y travailler et consommer son œuvre dans la mort et par la croix, il est aisé de juger que celles qu'il emploie à cette fonction se doivent tenir bien honorées, s'en acquittant avec un soin digne des épouses de celui qui a été crucifié et est mort comme un roi d'amour, couronné d'épines parmi la troupe de ses élus, les encourageant à la guerre spirituelle qu'il faut soutenir ici-bas, pour arriver à la céleste patrie promise à ses enfants.

Ainsi, mes chères filles, celles que Dieu appelle à la conduite des ames, se doivent tenir dans leurs ruches mystiques, où sont assemblées les abeilles célestes, pour ménager le miel des saintes vertus ; et la supérieure, qui est entre elles comme leur roi, doit être soigneuse de s'y rendre présente, pour leur apprendre la façon de le former et conserver ; mais il faut travailler cette œuvre et cette sainte besogne avec une entière soumission à la sainte Providence, et un parfait encouragement à se bien exercer à l'humilite, douceur et debonnaireté de cœur, qui sont les

deux chères vertus que notre Seigneur recommandoit aux apôtres destinés à la supériorité de l'univers, puisant dans le sein du Père céleste les moyens convenables à cet emploi.

Car ce n'est pas de votre lait, ni de vos mamelles, que vous nourrissez les enfants de Dieu; c'est du lait des mamelles du divin époux, ne faisant autre chose que les leur montrer, et dire : Prenez, sucez, tirez, vivez, et il vous secondera de son secours, et fera votre besogne avec vous, si vous faites la sienne avec lui : or, la sienne est la sanctification et la perfection des ames, pour lesquelles il n'a pas trouvé juste de fuir le labeur requis à la glorification du nom de son père.

Travaillez-y donc humblement, simplement, et confidemment : il ne vous en arrivera jamais aucune distraction qui vous soit nuisible; car ce divin maître, qui vous emploie à cet ouvrage, s'est obligé de vous prêter sa très-sainte main en toutes les occasions de votre office, pourvu que vous correspondiez de votre part, par une très-humble et courageuse confiance en sa bonté. « Il appelle « à son service les choses qui ne sont point, « comme celles qui sont, et se sert du rien comme « de beaucoup pour la gloire de son nom. »

C'est pourquoi vous devez faire de votre propre abjection la chaire et la chaîne de votre supériorite, vous rendant en votre néant vaillamment humble et humblement vaillante en celui qui fit le grand coup de sa toute puissance en l'humilité de sa croix.

Il vous a destiné un secours, un aide, et une grace très-suffisante et abondante pour votre soutien et appui. Pensez-vous qu'un si bon père comme Dieu voulût vous rendre nourrice de ces filles, sans vous donner abondance de lait, de beurre, et de miel? Le Seigneur a mis dans vos bras et sur votre giron ces ames, pour les rendre dignes d'être ses vraies épouses, en leur apprenant à regarder seulement ses yeux divins, à perdre petit à petit les pensées que la nature leur suggérera d'elle-même, pour les faire penser uniquement en lui. Une fille destinée au gouvernement d'un monastère est chargée d'une grande et importante affaire, surtout quand c'est pour fonder et établir. Mais Dieu étend son bras toutpuissant à mesure de l'œuvre qu'il impose, et lui prépare de grandes bénédictions pour cultiver et gouverner la sacrée pépinière.

Vous êtes les mères, les nourrices, et les dames d'atour de ces filles du roi. Quelle dignite à cette dignité! Quelle récompense, si vous faites cela avec l'amour et les mamelles de mères! C'est une couronne que vous vous façonnez, et dont vous jouirez dans la félicité. Mais Dieu veut que vous la portiez toute dans votre cœur en cette vie, et puis il la mettra sur votre tête en l'autre. Les epouses anciennement ne portoient point de couronnes et de chapeaux de fleurs, qu'elles n'eussent elles-mêmes liées et agencées ensemble. Ne plaignez point, mes chères filles, la perte de vos commodités spirituelles, et des contentements particuliers que vous recevriez en vos dévotions, pour bien cultiver ces chères plantes; ne vous lassant nullement d'être mères, quoique les travaux et les soucis de la maternité soient grands : car Dieu vous en récompensera au jour de vos noces éternelles, vous couronnant de lui-même, puisqu'il est la couronne de ses saints.

SUITE DU MÊME SUJET,

Où le Saint enseigne les moyens de se bien acquitter de cet office.

Puisque vous tenez, mes chères filles, la place de Dieu dans la conduite des ames, vous devez être fort jalouses de vous y conformer, observer ses voies, et non les vôtres, soutenant fortement son attrait dans chacune, en leur aidant à le suivre avec humilité et soumission, non à leur façon, mais à celle de Dieu, que vous connoîtrez mieux qu'elles, tant que l'amour-propre ne sera pas anéanti; car il fait souvent prendre le change, et tourner l'attrait divin à nos manières et suites de nos inclinations.

Portez toujours à cet effet sur vos lèvres, et par vos langues, le feu que votre ardent époux a apporté en terre dans leurs cœurs, à ce qu'il consomme tout l'homme extérieur, et en réforme un intérieur tout pur, tout amoureux, tout simple, et tout fort à bien soutenir les épreuves et exercices que son amour lui suggérera en leur faveur, pour les purifier, perfectionner et sanctifier; et, afin de les y animer, montrez-leur qu'il n'est pas des rosiers spirituels comme des matériels : en ceux-ci les épines durent, et les roses passent; en ceux-là les épines passeront, et les roses demeureront : qu'elles n'ont des cœurs que pour être les enfants de Dieu, en l'aimant, le bénissant, et le servant fidèlement en cette vie mortelle; et qu'il les a unis ensemble, afin qu'ils soient extraordinairement braves, hardis, courageux, constants, et soigneux d'entreprendre et d'accomplir les grandes et difficiles œuvres.

Car regardant meshui vos maisons comme la pépinière de plusieurs autres, il faut y enraciner les grandes et parfaites vertus d'une dévotion mâle, forte et généreuse, de l'abnégation de l'amour-propre, l'amour de son abjection, la mortification des sens, et la sincère direction; leur ôtant cette petite douilletterie et mollesse qui trouble le repos, et fait excuser et flatter les hu-

meurs et inclinations, à quoi serviront les changements continuels que l'on exerce en votre ordre, même des rangs, cellules, et officeries dans l'année, pour les affranchir d'être attachées à cet emploi ou à cet autre, et de l'imperfection d'une vaine et jalouse imitation, et les affermir à ne vouloir pas faire tout ce que les autres font, ains seulement tout ce que leurs supérieures leur ordonneront, les faisant marcher dans cette unique et simple prétention de servir la divine majesté d'une même volonté, même entreprise, même projet, afin que notre Seigneur et sa très-sainte mère en soient glorifiés.

Mais si quelques-unes se rendoient contraires à cette conduite, vous pourriez, prenant sujet de les y exercer, leur faire voir leur ignorance, leur peu de raison et de jugement, de s'amuser aux présomptions et fausses imaginations que produit la nature dépravée, combien l'esprit humain est opposé à Dieu, dont les secrets ne sont révélés qu'aux humbles ; qu'il n'est pas question en la religion de philosophes et de beaux-esprits, mais de graces et de vertus, non pour en discourir, mais pour les pratiquer humblement, leur faisant faire et ordonnant les choses difficiles à faire et comprendre, et qui soient humiliantes, pour les détacher insensiblement d'elles-mêmes, et les engager à une humble et parfaite soumission à l'ordre des supérieures, lesquelles aussi doivent avoir une grande discrétion à bien observer le temps, les circonstances et les personnes.

Car c'est une chose bien dure, de se sentir détruire et mortifier en toute rencontre : néanmoins l'adresse d'une suave et charitable mère fait avaler les pilules amères avec le lait d'une sainte amitié, montrant continuellement à ses filles une poitrine spirituelle pleine de bonnes vues et de joyeux et gracieux abords, afin qu'elles y accourent en gaîté, et se laissent tourner par ce moyen comme des boules de cire, qui s'amolliront sans doute au feu de cette ardente charité. Je ne dis pas qu'elles soient flatteuses, mais douces, amiables, et affables, aimant leurs sœurs d'un amour cordial, maternel, nourricier et pastoral, se faisant toutes à toutes, mères à toutes, secourables à toutes, la joie de toutes, qui sont les seules conditions qui suffisent, et sans lesquelles rien ne suffit

Tenez la balance droite entre vos filles, et que les dons naturels ne vous fassent point distribuer iniquement vos affections et vos bons offices. Combien y a-t-il de personnes maussades extérieurement, qui sont très-agréables aux yeux de Dieu ? La beauté, bonne grace, bien parler, donnent souvent de grands attraits aux personnes qui vivent encore selon leurs inclinations ; et la charité regarde la vraie vertu et la beauté intérieure, et se répand cordialement sur toutes sans particularité.

Ne vous étonnez point de vous voir contrôlées en votre gouvernement : vous devez doucement tout ouïr, et puis le proposer à Dieu, et vous en conseiller avec vos coadjutrices ; après quoi faire ce qui est estimé à propos, et avec une sainte confiance que la divine Providence réduira tout à sa gloire. Mais faites cela si suavement, que vos inférieures ne prennent point occasion de perdre le respect qui est dû à vos charges, ni de penser que vous avez besoin d'elles pour gouverner, ains pour suivre la règle de la modestie, humilité, et ce qui est porté par les constitutions. Car, voyez-vous, il faut, autant qu'il est possible, faire que le respect de nos inférieures envers nous, ne diminue point l'amour, ni l'amour ne diminue point le respect ; et si quelque sœur ne vous craignoit et traitoit pas avec assez de respect, remontrez-lui à part qu'elle doit honorer votre office, et coopérer avec les autres à conserver en dignité la charge qui lie toute la congrégation en un corps et en un esprit.

Tenez bon pour l'étroite observance des règles, pour la bienséance de vos personnes et de vos maisons. Faites observer un grand respect aux lieux et aux choses sacrées. Ne disputez point du plus ou moins du temporel, puisque cela est plus conforme à la douceur que notre Seigneur enseigne à ses enfants. L'esprit de Dieu est généreux ; ce que l'on gagneroit en ce rencontre, on le perdroit de réputation : enfin la paix est une sainte marchandise, qui mérite d'être achetée chèrement. Conservez la douceur avec l'égalité d'humeur et suavité de cœur entre les tracas et la multiplicité des affaires. Chacun attend de vous le bon exemple joint à une charitable débonnaireté ; parce qu'à cette vertu, comme à l'huile de la lampe, tient la flamme du bon exemple, n'y ayant rien qui édifie tant que la charitable débonnaireté.

Servez-vous volontiers des conseils lorsqu'ils ne seront point contraires au projet que nous avons résolu de suivre en tout l'esprit d'une suave douceur, et de penser plus à l'intérieur des ames qu'à l'extérieur : car enfin, *la beauté des filles du roi est au dedans* (1), qu'il faut que les supérieures cultivent, si elles n'ont elles-mêmes ce soin, crainte qu'elles ne s'y endorment dans leur chemin, et ne laissent éteindre leurs lampes par négligence ; car il leur seroit dit indubitablement comme aux vierges folles se présentant pour en-

(1) Omnis gloria ejus filiæ regis ab intùs. Ps. XLIV, v. 14.

trer au festin nuptial : *Je ne vous connois point* (1). Ne me dites point que vous êtes imbéciles ; la charité, qui est la robe nuptiale, couvrira tout. Les personnes qui sont en cet état, excitent ceux qui les connoissent à un saint support, et donnent même une tendresse de dilection particulière pour elles, pourvu qu'elles témoignent de porter dévotement et amiablement leur croix.

Je vous recommande à Dieu pour obtenir ses saintes graces dans vos conduites, afin que, tout à son gré et par vos mains, il façonne les ames, ou par le marteau, ou par le ciseau, ou par le pinceau, pour les former toutes selon son bon plaisir, vous donnant à ce dessein des cœurs de pères, solides, fermes, et constants, sans omettre les tendresses de mères, qui font désirer les douceurs aux enfants suivant l'ordre divin, qui gouverne tout avec une force toute suave et une suavité toute forte.

LETTRE DLXXXVIII,

OU COPIE D'UN MANUSCRIT.

(Tirée du monastère de la Visitation de la rue Saint-Antoine.)

Copie de quelques avis spirituels donnés par le Saint à la mère Claude-Agnès Joly de La Roche, neuvième religieuse de l'ordre de la Visitation Sainte-Marie, et première supérieure du monastère de Rennes, écrits par elle-même, dans un petit livre pour son usage particulier. Elle commence ainsi :

Recueil des avis particuliers que monseigneur m'a donnés pour mon amendement.

J'ai jugé qu'il vous seroit extrêmement utile de tâcher de tenir votre ame en paix et en tranquillité ; et pour cela il faut que le matin en vous levant vous commenciez cet exercice, faisant vos actions tout doucement, pensant à ce que vous avez à faire dans l'exercice du matin, prenant garde de ne point laisser épancher votre esprit le long de la journée : observez toujours si vous êtes en cet état de tranquillité ; et sitôt que vous vous en trouverez dehors, ayez un grand soin de vous y remettre, et cela sans discours ni effort.

Je ne veux pas dire pourtant que vous vous bandiez continuellement l'esprit pour vous tenir en cette paix ; car il faut que tout ceci se fasse avec une simplicité de cœur tout amoureuse, vous tenant auprès de notre Seigneur comme un petit enfant auprès de son père ; et quand il vous arrivera de faire des fautes, quelles qu'elles soient, demandez-en pardon tout doucement à notre Seigneur, en lui disant que vous êtes bien assurée qu'il vous aime bien, et qu'il vous pardonnera ; et cela toujours simplement et doucement.

Ceci doit être votre exercice continuel ; car cette simplicité de cœur vous empêchera de penser distinctement ; car nous ne sommes pas maîtres de nos pensées, pour n'en avoir que celles que nous voulons, qu'à ce que vous aurez à faire et à ce qui vous est marqué, sans epancher votre ame, ni à vouloir, ni à désirer autre chose ; et fera que toutes ces prétentions de plaire, et ces contraintes de déplaire à notre mère, s'évanouiront, réservant le seul désir de plaire à Dieu, qui est et sera l'unique objet de notre ame.

Lorsqu'il vous arrivera de faire quelque chose qui pourroit fâcher ou mal édifier les sœurs, si c'étoit chose d'une grande importance, excusez-vous, en disant que vous n'avez pas eu mauvaise intention, s'il est vrai ; mais si c'est chose légère et qui ne tire point de conséquence, ne vous excusez point, observant toujours de faire cela avec douceur et tranquillité d'esprit, comme aussi de recevoir les avertissements.

Et si bien votre partie inférieure s'émeut et se trouble, ne vous en mettez pas en peine, tâchant à garder la paix emmi la guerre ; car peut-être ne sera-t-il jamais en votre pouvoir de n'avoir pas du sentiment étant reprise ; mais vous savez très-bien que les sentiments, non plus que toute autre tentation, ne nous rendent pas moins agréables à Dieu, pourvu que nous n'y consentions pas.

Vous vous trompez en croyant que vous devriez faire des actes vifs, pour vous défaire de ces sentiments et troubles de la partie inférieure ; c'est au contraire, il n'en faut faire nul état, mais passer simplement chemin, sans les regarder seulement. Que s'ils vous importunent trop, il faut se moquer de tout cela, comme seroit de leur faire la moue ; et cela par un simple regard de la partie superieure ; après quoi il n'y faut plus penser, quoi qu'ils veuillent dire.

Et tout de même en est-il des pensées de jalousie ou d'envie, et même de ces attendrissements que vous avez sur vos commodités corporelles, et semblables tricheries, qui vont ordinairement roulant autour de nos esprits, retranchant à votre ame tout autre soin que celui de se tenir en paix et en tranquillité, je dis même celui de votre propre perfection ; car je remarque que ce trop grand soin de vous perfectionner vous nuit beaucoup, d'autant que dès qu'il vous arrive de faire des fautes, vous vous en inquiétez, parce qu'il vous semble que c'est toujours contre la pretention que vous avez de vous amender.

Tout de même, si l'on vous montre quelque

(1) Nescio vos. Matth., c. xxv, v. 12.

défaut en vous, vous entrez en découragement; et tout ceci, il ne le faut plus faire, ains vous affermir à cela, de ne point vous laisser troubler pour quoi que ce soit. Que si neanmoins il vous arrive de le faire, nonobstant votre résolution, ne vous fâchez pas pourtant; ains remettez-vous en tranquillité tout aussitôt que vous vous en apercevrez, et toujours de la même façon que je vous ai dit, tout simplement, sans effort ni secousse d'esprit.

Et ne pensez pas que ceci soit un exercice de quelques jours; oh! non, car il y faut bien du temps et du soin pour parvenir à cette paix. Il est vrai pourtant que, si vous vous y rendez fidèle, notre Seigneur bénira votre travail. Sa bonté vous attire à cet exercice, c'est une chose tout assurée, c'est pourquoi vous êtes grandement obligée à vous y rendre fidèle, pour correspondre à sa volonté : il vous sera difficile, d'autant que vous avez l'esprit vif, et qu'il s'arrête et s'amuse à chaque objet qu'il rencontre; mais la difficulte ne vous doit pas faire entrer en decouragement, pensant de ne pouvoir parvenir au but de votre pretention. Faites tout bonnement et tout simplement ce que vous pourrez, sans vous mettre en peine d'autre chose.

Et tout de même, quand vous arrêtez quelque chose qui ne sera bien pris selon votre intention, passez outre, pensant à ce que vous avez à faire. Regardez notre Seigneur, et tâchez d'aller au Dieu de toutes choses, multipliant le plus que vous pourrez les oraisons jaculatoires, les vues intérieures, les retours, les élans fervents de votre esprit en Dieu, et je vous assure que ceci vous sera fort utile.

Dieu vous veut toute et sans aucune réserve, et toute fine, nue, et dépouillée; c'est pourquoi il faut que vous ayez grand soin de vous défaire de votre propre volonté; car il n'y a que cela seul qui vous nuise, d'autant que vous l'avez toujours extrêmement forte, et vous êtes fort attachée à vouloir ce que vous voulez.

Embrassez donc bien fidèlement cet exercice, puisque je vous le dis avec la charité de Dieu et la connoissance que j'ai de votre nécessité, qui est que vous regardiez la providence de Dieu aux contradictions qui vous seront faites, Dieu les permettant afin de vous détacher de toutes choses, pour vous mieux serrer à sa bonté, et unir à lui; car je sais qu'il veut que vous soyez sienne, mais d'une façon toute particulière.

Rendez-vous donc bien indifférente, si on vous accordera, ou non, ce que vous demanderez, et ne laissez pas de demander toujours avec confiance; et demeurez en l'indifférence d'avoir des biens spirituels, ou non; et quand vous sentirez que la confiance vous manque, pour recourir à notre Seigneur, à cause de la multitude de vos imperfections, faites alors jouer la partie superieure de votre ame, disant des paroles de confiance et d'amour à notre Seigneur, avec le plus de ferveur, et le plus fréquemment qu'il se pourra.

Ayez un grand soin de ne vous point troubler lorsque vous aurez fait quelque faute, ni de vous laisser aller à des attendrissements sur vous même, car tout cela ne vient que d'orgueil; mais humiliez-vous promptement devant Dieu, et que ce soit d'une humilité douce et amoureuse, qui vous porte à la confiance de recourir soudain à sa bonté, vous assurant qu'elle vous aidera pour vous amender.

Je ne veux plus que vous soyez si tendre, ains que comme une fille forte vous serviez Dieu avec un grand courage, ne regardant que lui seul; et partant, quand ces pensées, si l'on vous aime ou non, vous arrivent, ne les regardez pas seulement, vous assurant que l'on vous aimera toujours autant que Dieu le voudra; et que cela vous suffise, que la volonté de Dieu s'accomplisse en vous, qui êtes obligée d'une obligation particulière de vous perfectionner; car Dieu veut se servir de vous. Faites-le donc, et pour cela tâchez à fort aimer votre propre abjection, laquelle vous empêchera de vous troubler de vos défauts.

Prenez soin de tenir votre esprit en paix et occupé des choses hautes, le tirant fidèlement de l'attention que vous faites sur vous-même, principalement quand vous avez du chagrin, et que vous n'avez point de courage. Occupez-vous à dire à notre Seigneur que vous en voulez avoir, et que vous ne consentirez jamais à ce que le chagrin vous suggère; vous feriez encore mieux de vous divertir, faisant accroire à votre esprit qu'il n'en a point, n'en faisant non plus d'état que si vous ne sentiez point l'effort de cette passion.

Plus vous vous sentez pauvre et destituée de toutes sortes de vertus, ayez de plus grandes prétentions de bien faire. Ne vous étonnez point des mauvais sentiments que vous avez, pour grands qu'ils soient, mais ayez soin en ce temps-là de multiplier les oraisons jaculatoires, et retours de votre esprit en Dieu; et, comme vous avez une grande nécessité de la douceur et de l'humilité, prenez soin de mettre fort souvent emmi la journée votre cœur en la posture d'une humble douceur.

Et quand vous serez reprise ou corrigée de quelque chose, essayez-vous tout doucement d'aimer la correction, et ne vous fâchez pas si la partie inférieure s'émeut; mais faites régner la partie supérieure, afin que vous fassiez ce que l'on veut de vous en cette occasion.

Ne soyez point tant amie de votre paix que, quand on vous l'ôtera par quelque commandement, ou correction, ou contradiction, vous en demeuriez troublée ; car cette paix qui ne veut point être agitée est recherchée par l'amour-propre.

Or, maintenant je vous dis que vous ayez un soin très-particulier de vous rendre égale en vos humeurs, sans jamais laisser paroître en votre extérieur aucun changement.

Quelle apparence y a-t-il de montrer ainsi vos imperfections, puisque cela empêche que Dieu ne soit servi de vous ainsi qu'il le désire? Cette égalité de votre maintien extérieur manque à l'accomplissement des talents que Dieu vous a donnés Considérez donc souvent quel déplaisir ce vous sera et ce vous doit être, de voir que vous manquez de correspondre à la volonté de Dieu, puisqu'il a laissé à votre pouvoir d'acquérir cela, qui doit perfectionner et accomplir votre talent.

Travaillez fidèlement pour cela ; bandez toutes les forces de votre esprit pour l'acquérir, et prenez garde que la mortification reluise en votre extérieur; en sorte que les séculiers trouvent plus de sujet de l'observer, que non pas de bonne mine ni de bonne façon.

Vous devez avoir un très-grand soin de vous pencher toute du côté de l'humilité, puisque vous avez une si grande inclination à l'orgueil et à la propre estime. Ne doutez point qu'ayant acquis cette vertu vous n'ayez quand et quand toutes celles dont vous avez nécessité. Approfondissez-vous fort souvent en l'abîme de votre néant devant notre Seigneur et devant Notre-Dame. Mais ressouvenez-vous de ce que j'ai dit en l'entretien de l'humilite; et toutes fois et quantes qu'elle ne produit pas ce fruit, elle est suspecte et indubitablement fausse. Anéantissez-vous en la connoissance de votre petitesse ; mais soudain après relevez votre esprit, pour considérer ce que Dieu veut de vous.

Avis pour la charge de supérieure.

Dieu veut que vous le serviez en la conduite des ames, puisqu'il a arrangé les choses comme elles le sont, et qu'il vous a donné la capacité de gouverner les autres.

Faites une très-grande estime du ministère à quoi vous êtes appelée ; et pour le bien faire, tous les jours en vous réveillant ne manquez jamais de dire cette parole que S. Bernard disoit si souvent : *Qu'es-tu venu faire céans* (1)? Qu'est-ce que Dieu veut de toi? Puis soudain après abandonnez-vous totalement à sa divine volonté, afin qu'il fasse de vous et en vous tout ce qu'il lui plaira, sans aucune réserve.

Ayez une dévotion particulière à Notre-Dame et votre bon ange ; puis, ma fille, souvenez-vous qu'il faut avoir plus d'humilité pour commander que non pas pour obéir. Mais prenez garde aussi de ne pas tant subtiliser sur tout ce que vous ferez. Ayez une droite intention de faire tout pour Dieu et pour son honneur et gloire, et vous détournez de tout ce que la partie inférieure de votre ame voudra faire : laissez-la tracasser tant qu'elle voudra autour de votre esprit, sans combattre nullement tous ses assauts, ni même regarder ce qu'elle fait ou ce qu'elle veut dire ; ains tenez-vous ferme en la partie supérieure de votre ame, et en cette résolution de ne vouloir rien faire que pour Dieu, et qui lui soit agréable.

De plus, il faut que vous fassiez grande attention sur cette parole que j'ai mise dans les constitutions, savoir que la supérieure n'est pas tant pour les fortes que pour les foibles, bien qu'il faille avoir soin de toutes, afin que les plus avancées ne retournent point en arrière. Ayez à cœur le support des filles imparfaites qui seront en votre charge ; ne faites jamais de l'etonnée, quelque sorte de tentation ou d'imperfection qu'elles vous découvrent; ains tâchez à leur donner confiance à vous bien dire tout ce qui les exercera.

Soyez grandement tendre à l'égard des plus imparfaites, pour les aider à faire grand profit de leur imperfection. Ressouvenez-vous qu'une ame grandement impure peut parvenir à une parfaite pureté, étant bien aidée. Dieu vous en ayant donné la charge et le moyen, par sa grace, de le pouvoir faire, appliquez-vous soigneusement à le faire pour son honneur et gloire. Remarquez que celles qui ont le plus de mauvaises inclinations, sont celles qui peuvent parvenir à une plus grande perfection. Gardez-vous de faire des affections particulières.

Ne vous étonnez nullement de voir en vous beaucoup de fort mauvaises inclinations, puisque, par la bonté de Dieu, vous avez une volonté supérieure, qui peut être régente au-dessus de tout cela.

Prenez un grand soin de maintenir votre extérieur en une sainte égalité. Que si vous avez quelque peine dans l'esprit, qu'elle ne paroisse point au dehors. Maintenez-vous dans une contenance grave, mais douce et humble, sans jamais être légère, principalement avec des jeunes gens.

Voilà, ce me semble, ce à quoi il faut que vous preniez garde, pour rendre à Dieu le service qu'il a desiré de vous. Mais je désire grandement que vous fassiez attention fort souvent sur l'importance de la charge que vous aurez, non-seu-

(1) Bernarde, ad quid venisti ?

lement d'être supérieure, mais d'être au lieu que vous serez. La gloire de Dieu est jointe à ceci, et la connoissance de votre institut; c'est pourquoi il faut que vous releviez fort votre courage, en lui faisant entendre l'importance de ce à quoi vous êtes appelée.

Anéantissez-vous fort profondément en vous-même, de voir que Dieu veuille se servir de votre petitesse pour lui faire un service de si grande importance. Reconnoissez-vous fort honorée de cet honneur, et vous en allez courageusement supplier Notre-Dame qu'il lui plaise vous offrir à son fils, comme une créature tout absolument abandonnée à sa divine bonté, vous résolvant que moyennant sa grace vous vivrez désormais d'une vie toute nouvelle, faisant maintenant un renouvellement parfait de toute votre ame, détestant pour jamais votre vie passée, avec toutes vos vieilles habitudes. Allez donc, ma chère fille, pleine de confiance qu'après avoir fait cet acte parfait du saint abandonnement de vous-même entre les bras de la très-sainte Vierge, pour vous consacrer et sacrifier derechef au service de l'amour de son fils, elle vous gardera tout le temps de votre vie en sa protection, et vous présentera derechef à sa bonté à l'heure de votre mort.

Maintenant je vous dis : Ne parlez que le moins qu'il se pourra de vous-même; mais ceci, je le dis tout de bon, retenez-le bien, et faites y attention. Si vous êtes imparfaite, humiliez-vous au fond de votre cœur, et n'en parlez point; car cela n'est que l'orgueil, qui fait que vous pensez en dire beaucoup, afin que l'on n'en trouve pas tant que vous dites. Parlez peu de vous, mais je dis peu.

Ayez un grand soin de maintenir votre extérieur parmi vos filles en telle médiocrité entre la gravité, et la douceur, et l'humilité, que l'on reconnoisse que si bien vous les aimez tendrement, que vous êtes aussi la supérieure; car il ne faut pas que l'affabilité empêche l'exercice de l'autorité. J'approuve fort que les supérieures soient supérieures, se faisant obéir, pourvu que la modestie et le support soient observés.

Ayez envers les séculiers une sainte gravité; car tandis que vous êtes jeune, il faut observer soigneusement cela. Que votre rire soit modéré, et même envers les femmes, avec lesquelles on peut avoir un peu plus d'affabilité et de cordialité.

Il ne faut pas entendre par cette gravité, qu'il faille être sévère ou renfrognée; car il faut conserver toujours une gracieuse sérénité devant les jeunes gens, quoique de profession ecclésiastique. Ayez pour l'ordinaire vos yeux rabaissés, et soyez courte en paroles avec telles gens, observant toujours de profiter à leurs ames, en faisant voir la perfection de votre institut. Je ne dis pas la vôtre, ains celle de votre institut, non en paroles, que fort simplement, ne le louant que comme on parle un chacun de soi-même, ou de ses parents, c'est-à-dire courtement et simplement.

Louez grandement les autres ordres et religions, et le vôtre au-dessous des autres choses, bien que vous ne deviez pas cacher que vous vivez paisiblement, et disant, quand l'occasion s'en présente, le bien qui se fait simplement.

Faites toujours grand cas des sœurs carmélites, et vous entretenez en leur amitié partout où vous serez, témoignant toujours que vous en faites grande estime, et que vous les aimez chèrement.

Entretenez-vous fort avec les pères jésuites, et communiquez volontiers avec eux, comme aussi les pères de l'Oratoire et les pères minimes; prenez conseil d'eux tous où vous en aurez besoin, et particulièrement des pères jésuites.

Ne soyez pas du tout tant retenue à relever les voiles, comme les sœurs carmélites, mais pourtant usez de discrétion pour cela, faisant voir, quand vous le lèverez, que c'est pour gratifier ceux qui vous parlent, observant de ne guère vous avancer des treillis, ni moins d'y passer les mains, que pour certaines personnes de qualité qui le désirent.

Pour ce qui est de l'oraison, il faut que vous observiez de faire que les sujets sur quoi on la fera soient sur la mort, vie et passion de notre Seigneur; car c'est une chose fort rare que l'on ne puisse profiter sur la consideration de ce que notre Seigneur a fait. Enfin, c'est le maître souverain que le Père éternel a envoyé au monde pour nous enseigner ce que nous devons faire : et partant, outre l'obligation que nous avons de nous former sur ce divin modèle, pour ce sujet, nous devons grandement être excités à considérer ses œuvres pour les imiter, parce que c'est une des plus excellentes intentions que nous puissions avoir, pour tout ce que nous avons à faire, et que nous faisons, que de les faire parce que notre Seigneur les a faites, c'est-à-dire, pratiquer les vertus, parce que notre Seigneur les a pratiquées, et comme il les a pratiquées.

Ce que pour bien comprendre il faut fidèlement peser, voir, et considérer dans ce, parce que notre père l'a fait en telle façon, je le veux faire, en enclosant l'amour envers notre divin Sauveur et père très-aimable; car l'enfant qui aime bien son bon père, a une grande affection de se rendre fort conforme à ses humeurs, et de l'imiter en tout ce qu'il fait.

Il se peut faire pourtant qu'il y ait certaines

ames exceptées, lesquelles ne peuvent s'arrêter, ni occuper leur esprit sur aucun mystère; elles sont attirées à une certaine simplicité devant Dieu, toute douce, qui les tient en cette simplicité, sans autre considération que de savoir qu'elles sont devant Dieu, et qu'il est tout leur bien, demeurant ainsi utilement. Cela est bon; mais il me semble qu'il est assez clairement dit dans le livre de *l'Amour de Dieu*, où vous pourrez avoir recours, si vous en avez besoin, et aux autres qui traitent de l'oraison.

Mais, généralement parlant, il faut faire que toutes les filles, tant qu'il se peut, se tiennent en l'état et méthode d'oraison qui est la plus sûre, qui est celle qui tend à la réformation de vie et changements de mœurs, qui est celle que nous disions premièrement qui se fait autour des mystères de la vie et de la mort de notre Seigneur.

Et il ne faut pas toujours croire les jeunes filles qui ne font que d'entrer en religion, quand elles disent qu'elles ont de si grandes choses; car bien souvent ce n'est que tromperie et amusement. C'est pourquoi il faut les mettre au train et aux mêmes exercices que les autres, car, si elles ont une bonne oraison, elles seront bien aises d'être humiliées, et de se soumettre à la conduite de ceux qui ont du pouvoir sur elles. Il y a tout à craindre en ces manières d'oraisons relevées; mais l'on peut marcher en assurance dans la plus commune, qui est de s'appliquer tout à la bonne foi autour de notre maître, pour apprendre ce qu'il veut que nous fassions.

La supérieure peut en quelque grande et signalée occasion, faire faire deux ou trois jours de jeûne à la communauté, ou bien seulement aux filles qui sont plus robustes; faire quelque discipline plus librement que de jeûner; car c'est une mortification qui ne nuit point à la santé, et partant, toutes la peuvent faire en la sorte qu'on la fait céans. Mais il faut toujours observer de n'introduire point les austérités en vos maisons; car ce seroit changer votre institut, qui est principalement pour les infirmes.

La supérieure doit sans doute de temps en temps visiter les cellules des sœurs, pour empêcher qu'elles n'aient rien en propre; mais pourtant il faut faire cela si discrètement, que les sœurs ne puissent point avoir de juste raison de penser que la supérieure ait quelque défiance de leur fidélité, soit en cela, soit en autre chose; car il le faut toujours observer discrètement, ne les tenant ni trop resserrées ni trop en liberté; car vous ne sauriez croire combien c'est une chose nécessaire de se tenir en cet entre-deux.

Pour moi, j'approuverois fort que vous ne fissiez rien que de suivre simplement la communauté en toutes choses, soit aux mortifications ou en quoi que ce soit. Il me semble que ce devroit être la pratique principale d'une supérieure, que d'aller devant ses filles en cette simplicité, que de rien faire ni de plus ni de moins qu'elles font.

Car cela fait qu'elle est grandement aimée, et qu'elle tient merveilleusement l'esprit de ses filles en paix. J'ai grandement envie que l'histoire de Jacob soit toujours devant vos yeux, afin de faire comme lui, qui ne vouloit pas seulement s'accommoder au pas de ses enfants, mais encore à ceux-là même de ses agnelets.

Et quant à ce qui est de la communion, je voudrois que l'on suivît l'avis des confesseurs; quand vous avez envie de communier quelquefois extraordinairement, que vous prisiez leurs avis. Pour communier une fois toutes les semaines de plus que la communauté, vous le pouvez bien faire, et à votre tour comme les autres; et même pour communier plus souvent extraordinairement, vous ferez ce que ceux qui auront soin de vous trouveront bon, car il leur faut laisser conduire cela. Il sera bon, ma chère fille, que vous vous assujettissiez à rendre compte tous les mois, ou les deux ou trois mois, si vous voulez, au confesseur extraordinaire, ou même au confesseur ordinaire, s'il est capable, ou tel autre que vous jugerez; car c'est un grand bien que de ne rien faire que par l'avis d'autrui.

Il ne me semble pas que vous deviez maintenant faire plus d'attention sur aucune autre pratique, que sur celle de la très-sainte charité à l'endroit du prochain, en le supportant doucement, et le servant amoureusement; mais en sorte que vous observiez toujours de conserver l'autorité et gravité de supérieure, accompagnée d'une sainte humilité. Quand vous aurez jugé que quelque chose se doit faire, marchez sûrement et sans rien craindre, regardant Dieu le plus souvent que vous pourrez : je ne dis pas que vous soyez toujours attentive à la présence de Dieu, mais que vous multipliiez le plus qu'il se pourra les retours de votre esprit en Dieu : c'est ce dernier point que de tout mon cœur j'ai promis à mon Dieu de pratiquer fidèlement, moyennant sa grace, ayant pris Notre-Dame protectrice de cette mienne résolution.

Ce qui suit fut écrit de la propre main du Saint, dans le livre de la mère Claude-Agnès Joly de la Roche, lorsqu'elle vint en France pour la fondation du monastère d'Orléans.

Allez, ma très-chère fille, Dieu vous sera propice : trois vertus vous sont chèrement recomman-

dées, la débonnaireté très-humble, l'humilité très-courageuse, la parfaite confiance à la providence de Dieu; car quant à l'égalité de l'esprit, et même du maintien extérieur, ce n'est pas une vertu particulière, mais l'ornement intérieur et extérieur de l'épouse du Sauveur. Vivez donc ainsi tout en Dieu et pour Dieu, et que sa bonté soit à jamais votre repos. Amen.

Faites cela, ma très-chère fille; à Dieu soit la louange de l'exercice que la Providence vous donne par cette affliction de maladie, que vous rendrez sainte, moyennant sa sainte grace. Car comme vous ne serez jamais épouse de Jésus-Christ glorifié, que vous ne l'ayez été premièrement de Jésus-Christ crucifié; et vous ne jouirez jamais du lit nuptial de son amour triomphant, que vous n'ayez senti l'amour affligeant du lit de la sainte croix.

Cependant nous prierons Dieu qu'il soit toujours votre force et votre courage en la souffrance, comme votre modestie, douceur et humilité en ses consolations.

LETTRE DLXXXIX.

(Tirée de la vie du Saint, par le père Jean de Saint-François.)

Avis du Saint sur la vocation à l'état religieux.

La bonne vocation n'est autre chose qu'une ferme et constante volonté que la personne appelée a de vouloir servir Dieu en la manière et aux lieux auxquels sa divine majesté l'a appelée : cela est la meilleure marque que l'on puisse avoir pour connoître quand une vocation est bonne. Non qu'il soit nécessaire que telle ame fasse dès le commencement tout ce qu'il faut faire en sa vocation, avec une fermeté et constance si grande, qu'elle soit exempte de toute répugnance, difficulté ou dégoût en ce qui est de sa vocation, ni moins encore que cette fermeté et constance soit telle qu'elle la rende exempte de faire des fautes, ni pour cela elle soit si ferme qu'elle ne vienne jamais à chanceler, ni varier à l'entreprise qu'elle a faite de pratiquer les moyens qui la peuvent conduire à la perfection, attendu que tous les hommes sont sujets à telle passion, à changement, à vicissitudes, et que ce n'est que par ses divers mouvements et accidents qu'il faut juger, la volonté demeurant ferme au point de ne quitter le bien qu'elle a embrassé, encore qu'elle sente quelque dégoût et refroidissement.

Tellement que pour avoir une marque d'une bonne vocation, il ne faut point une constance sensible, mais qui soit effective. Pour savoir si Dieu veut qu'on soit religieux ou religieuse, il ne faut pas attendre qu'il nous parle sensiblement, ou qu'il nous envoie un ange du ciel pour nous signifier sa volonté; ni moins est-il besoin d'avoir des révélations sur ce sujet. Il ne faut non plus l'examen de dix ou douze docteurs de la Sorbonne pour examiner si l'inspiration est bonne ou mauvaise, et s'il faut la suivre ou non; mais il faut bien cultiver et correspondre au premier mouvement, et puis ne se mettre point en peine s'il vient des dégoûts et des refroidissements sur cela.

Car si on tâche toujours à tenir sa volonté bien ferme à rechercher le bien que Dieu nous montre, il ne manquera pas de faire réussir le tout à sa gloire. De quelque part que vienne le motif de la vocation, il suffit, pourvu qu'on ait senti l'inspiration, ou le mouvement dans le cœur, pour la recherche du bien auquel on se sent appelé, et que l'on demeure ferme et constant dans cette recherche, quoique ce soit avec dégoût et refroidissement.

Et en cela on doit avoir un grand soin d'aimer les ames, et leur apprendre à ne se point étonner de ces changements et de ces vicissitudes, et les encourager à demeurer fermes parmi eux, en leur disant qu'elles ne se doivent pas mettre en peine de ces sentiments sensibles, ni les examiner tant; et elles se doivent contenter de cette constante volonté, qui parmi tout cela ne perd point l'affection de son premier dessein; qu'elles soient seulement soigneuses de le bien cultiver, et de correspondre à ce premier mouvement, sans se soucier de quel côté il vient; vu que notre Dieu a plusieurs moyens d'appeler ses serviteurs et ses servantes à son service; qu'il se sert ores des prédications, ores de la lecture des bons livres, ores des ennuis, des désastres, des afflictions et des traverses qui nous surviennent, ou le monde qui nous donne sujet de nous dépiter contre lui et de l'abandonner; que de toutes ces sortes il en est réussi de grands serviteurs et servantes de Dieu.

D'autres encore viennent en religion à cause de quelque défaut naturel qui est en leur corps, comme pour être boiteux, borgnes et laids; d'autres y sont portés par leurs pères et mères, pour avancer leurs autres enfants par cette décharge : mais Dieu bien souvent fait voir la grandeur de sa clémence et miséricorde, en se servant de telles intentions, qui d'elles-mêmes ne sont nullement bonnes, pour faire de telles personnes de grands serviteurs de sa divine majesté.

En somme, il fait entrer en son festin les boiteux et les aveugles, pour nous faire voir qu'il ne sert de rien d'avoir des yeux et deux jambes pour aller en paradis. Plusieurs de ceux qui sont venus en religion de cette sorte, ont fait de grands

fruits, et persévéré fidèlement en leur vocation. D'antres qui ont été bien appelés, n'y ont pas nésnmoins persévéré; mais après avoir demeuré quelque temps, ils ont tout quitté. Dont nous avons l'exemple de Judas, de la bonne vocation duquel nous ne pouvons pas douter, puisque notre Seigneur même l'avoit choisi et appelé comme les autres, et qu'il ne se pouvoit tromper en le choisisssnt, car il avoit le discernement des esprits.

C'est nne chose certaine que quand Dieu appelle quelqu'un par prudence et providence divine, il s'oblige de fournir tous les sides requis pour le rendre parfsit en sa vocation. Quand il appelle quelqu'un au christianisme, il s'oblige à lui fournir tout ce qui est requis pour être bon chrétien. Tout de même, quand il sppelle quelqu'un pour être prêtre ou évêque, religieux ou religieuse, il s'oblige en même temps à lui fournir tous les moyens requis pour être parfait en sa vocation.

En quoi toutefois il ne faut pas penser que ce soit nous qui l'obligions à ce faire, en nons faisant prêtre ou religieux, vu qu'on ne sauroit obliger notre Seigneur que comme on s'oblige soi-même par soi-même, provoqué par son infinie bonté et miséricorde; tellement qu'en me faisant religieux, notre Seigneur est obligé de me fournir tont ce qu'il faut que j'aie pour être bon religieux, non point par devoir, mais par sa miséricorde et providence infinie : or la divine majesté ne manque jamais de soiu et de providence touchant tout ceci.

Et ponr nous le mieux faire croire, elle s'y est obligée, en sorte qu'il ne faut jamais entrer en opinion qu'il y ait de sa fsute quand nons ne réussissons pas bien; non qu'il ne donne aussi quelquefois les mêmes aides et secours à ceux-là même qu'il n'a point appelés, tant est grande sa miséricorde et sa libéralité.

Et si bien il donne tontes les conditions requises pour être parfait en la vocation où il nous appelle, ce n'est pas à dire qn'il nous les donne tout à coup, en telle sorte que ceux qu'il a appelés soient parfaits tout à l'instant de leur entrée dans leur vocation : car les religions ne seroien point nommées des hôpitaux comme dans l'antiquité. Elles étoient ainsi nommées, et les religieux, du mot grec Θεραπευται (Thérapentes), qui veut dire guérisseurs dans les hôpitaux, pour se guérir les uns les autres. Il ne faut donc pas penser qu'en entrant en religion, on soit parfait tout promptement, mais oui bien qu'on y vient pour tendre à la perfection.

Ce ne sont donc point les mines tristes ni les faces pleureuses, ni les personnes soupireuses qui sont toujours les mieux appelées; ni eeux qui mangent plus de crucifix, qui ne veulent pas bouger des églises, et qui sont toujours dans les hôpitaux; ni encore ceux qui commencent avec grande ferveur. Il ne faut point regarder ni les larmes des pleureux, ni les soupirs des soupireux, ni les mines des cérémonies extérieures, pour connoître ceux qui sont bien appelés; mais ceux qui ont une volonté ferme et constante de vouloir guérir, et qui pour cela travaillent avec fidélité pour recouvrer la santé spiritnelle. Il ne fsut pas aussi tenir pour marque d'une bonne vocation les ferveurs qui font qu'on ne se contente poiut dans sa vocation, mais qu'on s'smuse à quelques désirs qui sont pour l'ordinaire vaius, mais apparents d'une plus grande sainteté de vie; car pendent qu'on s'amuse à rechercher ce qui bien souvent n'est pas, on ne fsit pas ce qui nous peut rendre parfaits en celle que nous avons embrassée.

LETTRE DXC.

(Tirée de la vie du Saint, par D. Jean de S. François.)

Avis du Saint sur la réception et la probation des filles.

1° *Pour l'état de postulante.*

Quant à la première réception dans le monastère en habit séculier, comme on ne pourroit pas beaucoup les connoître, à cause de leur bonne mine que toutes y apportent, et qu'elles se montrent en paroles aussi promptes que S. Jacques et S. Jean à boire le calice de notre Seignenr, sinsi on ne les peut bonnement econduire. Et en effet, on n'y doit pas faire trop grand égard pour les recevoir. Et tout ce qu'on peut faire, c'est qu'on peut observer leur façon, et par la conversation qu'on a avec elles, reconnoître quelque chose de leur intérieur.

Pour ce qui est de la santé corporelle et autres infirmités de corps, on n'y doit poiut faire ou fort peu de considération; d'autant que dans la Visitation on peut y recevoir les infirmes et les imbéciles, comme les fortes et les robustes; et elle a été en partie faite pour elles, pourvu que ce ne soient des infirmités si pressantes qu'elles les rendent tout-à-fait incapables d'observer la règle, et inhabiles à faire ce qui est de leur vocation.

2° *Pour la prise d'habit ou vêture.*

Quant à recevoir les filles à l'habit et au noviciat, on doit y apporter d'antant plus de difficulté et de considération, qu'on a eu plus de moyens de remarquer leurs humeurs, actions et habitudes. Pour être encore tendres, ou colères, ou sn-

jettes à telle autre passion, cela ne doit point empêcher qu'elles soient admises au novicial, pourvu qu'elles y aient une bonne volonté de s'amender, de se soumettre, et de se servir des médecines et médicaments propres à leur guérison ; et, bien qu'elles y aient de la répugnance, ou qu'elles les prennent avec difficulté grande, cela ne veut rien dire, pourvu qu'elles ne laissent point d'en user; ni encore qu'elles aient la nature rude et grossière, pour avoir été mal nourries et mal civilisées, cela ne doit point empêcher leur réception : car, bien qu'elles aient plus de peine et difficulté que les autres qui ont le naturel plus doux et plus traitable, si toutefois elles veulent bien être guéries, et témoignent une volonté ferme à vouloir recevoir la guérison, quoi qu'il leur coûte, à celles-là il ne faut pas refuser la voix, nonobstant leur chute : car ces personnes-là, après un long travail, font de grands fruits en la religion, et deviennent grandes servantes de Dieu, et acquièrent une vertu forte et solide ; car la grace de Dieu supplée au défaut, et d'ordinaire où il y a moins de la nature, il y a plus de la grace.

3° *Pour la profession.*

Quant à ce qui est de recevoir les filles à la profession, il est requis une plus grande considération : il faut observer trois choses.

La première, que les filles soient saines, non de corps, mais de cœur et d'esprit; c'est-à-dire, qu'elles aient le cœur bien disposé à vivre dans une entière souplesse et soumission.

La seconde, qu'elles aient l'esprit bon, non pas de ces grands esprits, qui sont pour l'ordinaire vains et pleins de suffisance, et qui étant au monde étoient des boutiques de vanité, et viennent en religion, non pas pour s'humilier, mais comme si elles y venoient faire des leçons de philosophie et théologie, voulant tout conduire et gouverner. A celles-là il faut y prendre garde de fort près. Mais un esprit bon est un esprit médiocre, qui n'est ni trop grand ni trop petit; celles-ci sont à estimer, parce que ces esprits-là font toujours beaucoup, sans pourtant qu'ils le sachent : ils s'appliquent à faire, et s'adonnent aux vertus solides : ils sont traitables, et on n'a pas beaucoup de peine à les conduire, car facilement ils comprennent.

La troisième chose qu'il faut observer, c'est si cette fille a bien travaillé dans son année de novicial; si elle a bien souffert et profité des médecines qu'on lui a données, propres à la rendre quitte de son mal ; si elle a bien fait valoir les résolutions qu'elle fit en entrant en religion, et depuis en son noviciat, de changer et amender ses mauvaises habitudes, humeurs et inclinations. Si l'on voit qu'elle persévère fidèlement en sa résolution, et que sa volonté demeure ferme et constante pour continuer, ayant remarqué qu'elle se soit appliquée à se réformer et se former selon les règles et constitutions ; si cette volonté lui dure toujours, voire de vouloir toujours mieux faire, c'est une bonne conduite pour être reçue : encore que par ci, par-là, elle ne laisse pas de faire de grandes fautes, et même assez souvent, cela ne la doit point faire refuser.

Car, quoiqu'en l'année de son novicial elle ait dû travailler à la réformation de ses mœurs et habitudes, ce n'est pas à dire pour cela qu'elle ne doive point faire de chutes, ni qu'à la fin de son année elle doive être parfaite ; ainsi que les apôtres, encore qu'ils fussent bien appelés et qu'ils eussent long-temps travaillé en la réformation de leur vie, ne laissoient pas de faire des fautes, et non-seulement en la première année, mais encore en la seconde et en la troisième.

LETTRE DXCI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE, SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Annecy.

Le Saint lui indique la manière de distinguer les fausses révélations d'avec les bonnes. Le Saint propose ensuite le remèdes à ces illusions. Il parle après cela de la vocation d'une demoiselle que ses parents avoient obligée de renoncer à un mariage, et qui, pour cette raison, avoit pris le parti du couvent. Il dit qu'on peut être appelé de Dieu en bien des manières différentes; qu'il y a bien peu de vocations pures; comment on peut connoître si une vocation est bonne.

Puisque je n'ai su plus tôt, ma très-chère fille, je répondrai maintenant aux deux points principaux pour lesquels vous m'avez ci devant écrit.

En tout ce que j'ai vu de cette fille, je ne trouve rien qui ne me fasse penser qu'elle ne soit fort bonne fille, et que partant il la faut aimer et chérir de fort bon cœur ; mais quant à ses visions, révélations et prédictions, elles me sont infiniment suspectes, comme inutiles, vaines et indignes de considération : car d'un côté elles sont si fréquentes, que la seule fréquence et multitude les rend dignes de soupçon ; d'autre part, elles portent des manifestations de certaines choses que Dieu déclare fort rarement, comme l'assurance du salut éternel, la confirmation en grace, le degré de sainteté de plusieurs personnes, et cent autres choses pareilles qui ne servent tout-à-fait à rien, de sorte que S. Grégoire ayant été interrogé par une dame d'honneur de l'impératrice, qui s'appeloit Grégoire, sur l'état de son futur

salut, il lui répondit : Votre douceur, ma fille, me demande une chose qui est également et difficile et inutile. Or, de dire qu'à l'avenir on connoitra pourquoi ces révélations se font, c'est un pretexte que celui qui les fait prend pour éviter le blâme des inutilités de telles choses.

Il y a plus : que quand Dieu se veut servir des révélations qu'il donne aux créatures, il fait precéder ordinairement ou des miracles véritables, ou une sainteté très-particulière en eeux qui les reçoivent. Ainsi le malin esprit, quand il veut notablement tromper quelque personne, avant que de lui faire faire des revélations fausses, il lui fait faire des présages faux, et lui fait tenir un train de vie faussement sainte.

Il y eut, du temps de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, une fille de bas lieu, qui fut trompee d'une tromperie la plus extraordinaire qu'il est possible d'imaginer. L'ennemi, en forme de notre Seigneur, dit fort long-temps ses heures avec elle, avec un chant si mélodieux qu'il la ravissoit perpétuellement. Il la communioit fort souvent sous l'apparence d'une nuée argentine et resplendissante, dedans laquelle il faisoit venir une fausse hostie dans sa bouche : il la faisoit vivre sans manger chose quelconque. Quand elle portoit l'aumône à la porte, il multiplioit le pain dans son tablier, de sorte que si elle ne portoit du pain que pour trois pauvres, et il s'en trouvoit trente, il y avoit pour donner à tous très-largement, et du pain fort délicieux, duquel son confesseur même, qui etoit d'un ordre très-réformé, envoyoit çà et là parmi ses amis spirituels, par dévotion.

Cette fille avoit tant de révélations, qu'enfin cela la rendit suspecte envers les gens d'esprit. Elle en eut une extrêmement dangereuse, par laquelle il fut trouvé bon de faire essai de la sainteté de cette créature, et pour cela on la mit avec la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, lors encore mariée, où étant chambrière, et traitée un peu durement par feu M. Acarie, on découvrit que cette fille n'etoit nullement sainte, et que sa douceur et humilité extérieure n'étoit autre chose qu'une dorure extérieure que l'ennemi employoit pour faire prendre les pilules de son illusion, et enfin on decouvrit qu'il n'y avoit chose du monde en elle, qu'un amas de visions fausses; et quant à elle, on connut bien que non-seulement elle ne trompoit pas malicieusement le monde, mais qu'elle étoit la première trompée, n'y ayant de son côté aucune autre sorte de faute, sinon la complaisance qu'elle prenoit à s'imaginer qu'elle étoit sainte, et la contribution qu'elle faisoit de quelques simulations et duplicités pour maintenir la réputation de sa vaine sainteté. Et tout ceci m'a été raconté par la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation.

Voyez, je vous prie, ma très-chère fille, l'asture et finesse de l'ennemi, et combien ces choses extraordinaires sont dignes de soupçon : néanmoins, comme je vous ai dit, il ne faut pas maltraiter cette pauvre fille, laquelle, comme je crois, n'a point d'autre coulpe en son affaire, que celle du vain amusement qu'elle prend en ses vaines imaginations.

Seulement, ma très-chère sœur, il lui faut témoigner une totale négligence, et un parfait mépris de toutes ses révélations et visions, tout ainsi que si elle racontoit des songes ou des rêveries d'une fièvre chaude, sans s'amuser à les réfuter ni combattre, ains au contraire, quand elle en veut parler, il faut lui donner le change, c'est-à-dire, changer de propos, et lui parler des solides vertus et perfections de la vie religieuse, et particuliérement de la simplicité de la foi, par laquelle les saints ont marché, sans visions ni révélations particulières quelconques, se contentant de croire fermement à la révélation de l'Écriture sainte, et de la doctrine apostolique et ecclésiastique.

Inculquant bien souvent la sentence de notre Seigneur, qu'il y aura plusieurs faiseurs de miracles et plusieurs prophètes auxquels il dira à la fin du monde : « Retirez-vous de moi, ouvriers « d'iniquité : je ne vous connois point (1). » Mais pour l'ordinaire il faut dire à cette fille : Parlons de notre leçon que notre Seigneur nous a commandé d'apprendre, disant : « Apprenez de moi « que je suis doux et humble de cœur (2). » Et en somme, il faut témoigner un mépris absolu de toutes ces révélations.

Et quant au bon père qui semble les approuver, il ne faut pas le rejeter ni disputer contre lui, ains seulement témoigner, que pour éprouver tout ce trafic de révélations, il semble bon de les mépriser et n'en tenir compte. Voilà donc mon avis pour le présent quant à ce point.

Or, quant à la vocation de cette demoiselle, je la tiens pour bonne, bien qu'elle soit mêlée de plusieurs imperfections du côté de son esprit, et qu'il seroit désirable qu'elle fût venue à Dieu simplement et purement, pour le bien qu'il y a d'être tout-à-fait à lui. Mais Dieu ne tire pas avec

(1) Multi dicent mihi in illâ die : Domine, Domine, nonne in nomine tuo prophetavimus, et in nomine tuo dæmonia ejecimus, et in nomine tuo virtutes multas fecimus? Et tunc confitebor illis, Quia nunquam novi vos ; discedite à me, qui operamini iniquitatem. MATTH., c. VII, v. 22 et 23.

(2) Discedite à me quia mitis sum et humilis corde. MATTH., c. XI, v. 29.

égalité de motifs tous ceux qu'il appelle à soi; ains il s'en trouve peu qui viennent tout-à-fait à son service, seulement pour être siens, et le servir.

Entre les filles desquelles la conversion est illustre en l'Évangile, il n'y eut que la Madeleine qui vint par amour et avec amour : l'adultère y vint par confusion publique, comme la Samaritaine par confusion particulière : la Chananée vint pour être soulagée en son affliction temporelle : S. Paul, premier ermite, âgé de quinze ans, se retira dans sa spélonque pour éviter la persécution; S. Ignace de Loyola par la tribulation, et cent autres.

Il ne faut pas vouloir que tous commencent par la perfection : il importe peu comme l'on commence, pourvu que l'on soit bien résolu de bien poursuivre et de bien finir. Certes, Lia entra fortuitement et contre la civilité dans le lit de Jacob destiné à Rachel; mais elle s'y comporta si bien, si chastement et si amoureusement, qu'elle eut la bénédiction d'être la grand'mère de notre Seigneur. Ceux qui furent contraints d'entrer au festin nuptial de l'Évangile ne laissèrent pas de bien manger et de bien boire.

Il faut regarder principalement les dispositions de ceux qui viennent à la religion pour la suite et persévérance; car il y a des ames lesquelles n'y entreroient point si le monde leur faisoit bon visage, et que l'on voit néanmoins être bien disposées à véritablement mépriser la vanité du siècle. Il est tout certain, ainsi qu'en raconte l'histoire, que cette pauvre fille de laquelle nous parlons n'avoit pas assez de générosité pour quitter l'amour de celui qui la recherchoit en mariage, si la contradiction de ses parents ne l'y eût contrainte: mais il n'importe, pourvu qu'elle ait assez d'entendement et de valeur pour connoître que la nécessite qui lui est imposée par ses parents vaut mieux cent mille fois que le libre usage de sa volonté et de sa fantaisie (lisez en Platus, *De l'état religieux*, chap. 36, la réponse qu'il a faite à ceux qui disent qu'ils ne peuvent connoître s'ils sont appelés de Dieu), et qu'enfin elle puisse bien dire : Je perdois ma liberté, si je n'eusse perdu ma liberté.

Or, ma très-chère fille, le moyen d'aider cet esprit, pour lui faire connoître son bonheur, c'est de le conduire le plus doucement que l'on pourra aux exercices de l'oraison et des vertus, de lui témoigner un grand amour de votre part et de toutes nos sœurs, sans faire nul semblant de l'imperfection du motif par lequel elle est entrée, de ne point lui parler avec mépris de la personne qu'elle a aimée; que si elle en parle, il faut renvoyer le propos à Dieu, comme seroit de lui dire: Dieu le conduira par le chemin qu'il sait être le plus convenable.

Vous me demandez si on pourra permettre l'entrevue entre eux deux. Je dis qu'à mon avis il ne faut pas l'éconduire tout-à-fait, si elle est grandement désirée: mais pour le commencement il faut gauchir et biaiser le refus; puis quand vous reconnoîtrez que la fille est bien résolue au parti bienheureux de l'amour de Dieu, vous pourrez permettre deux ou trois entrevues, pourvu qu'ils permettent la présence de deux ou trois temoins; et si vous en êtes l'une, il faut avec dextérité les aider à se dire adieu, et à louer leurs intentions passées, leur donner le change, et dire qu'ils sont bien heureux de s'être arrêtés au chemin dans laquel la raison les a conduits, et qu'une once du pur amour divin qu'ils se porteront l'un à l'autre desormais, vaut mieux que cent mille livres de l'amour par lequel ils avoient commencé leurs affections.

Il y a une bonne histoire à ce propos ès *Confessions de S. Augustin* (1), de deux gentilshommes qui avoient épousé deux demoiselles, qui, après avoir renoncé aux prétentions des noces, se firent, à l'imitation les uns des autres, tous quatre religieux.

Et ainsi, sans faire semblant de craindre par trop leurs entrevues, il faut petit à petit les conduire de la voie de l'amour en celle d'une sainte et pure dilection. Si cette fille a l'esprit conditioné, comme l'on m'a dit de votre part, je m'assure que bientôt elle se trouvera toute transformee, et qu'elle admirera la douceur avec laquelle notre Seigneur l'attire en son lit nuptial, parmi tant de fleurs et de fruits odorants tout-à-fait célestes.

Quant à ce que le monde dira de cette vocation, il n'y faut faire nulle sorte de réflexion; car ce n'est pas aussi pour lui qu'on l'accepte. Je fais réponse à cette ame selon mon sentiment; vous la ménagerez comme vous verrez le mieux à faire.

Quant à mademoiselle N., je dis de même qu'il la faut laisser venir, bien que le choix du lieu témoigne quelque imperfection de tendreté ou de motif mêlé parmi sa vocation; comme réciproquement il y en peut avoir en l'aversion que notre sœur S. de N. a par aventure de la voir venir de deçà : mais gardez-vous bien de lui dire cette mauvaise pensée qui me vient à l'esprit; car, au reste, c'est une bien brave sœur, que j'aime parfaitement, parce que, comme je m'assure, elle ne vit pas selon ses sentiments, ses aversions et inclinations, qui lui font désirer l'éclat et la gloire de son monastère, ains plutôt selon l'esprit de la

(1) Liv. VIII, chap. 6.

croix de notre Seigneur, qui lui fait perpétuellement renoncer aux saillies de l'amour-propre,

J'avois oublié de vous dire que les visions et révélations de cette fille ne doivent pas être trouvées étranges, parce que la facilité et tendreté de l'imagination des filles les rend beaucoup plus susceptibles de ces illusions que les hommes : c'est pourquoi leur sexe est plus adonné à la créance des songes, à la crainte des péchés, et à la crédulité des superstitions. Il leur est souvent avis qu'elles voient ce qu'elles ne voient pas, qu'elles oient ce qu'elles n'oient pas, et qu'elles sentent ce qu'elles ne sentent point.

Plaisante histoire d'une de mes parentes, de laquelle le mari étant mort en Piémont, s'étant imaginée qu'il l'avoit laissée grosse, elle demeura en cette imaginaire grossesse quatorze mois, avec des imaginaires douleurs et des imaginaires sentiments des mouvements de l'enfant, et à la fin ecria tout un jour et toute une nuit parmi des tranchées imaginaires d'un imaginaire enfantement; et qui l'eût crue à son serment, elle eût été mère sans faire aucun enfant.

Il faut donc traiter cet esprit-là avec le mépris de ces imaginations, mais un mépris doux et sérieux, et non point moqueur ni dédaigneux. Il se peut bien faire que le malin esprit ait quelque part en ces illusions; mais je crois plutôt qu'il laisse agir l'imagination sans y coopérer par de simples suggestions. La similitude apportée pour l'explication du mystère de la sainte Trinité est bien jolie, mais elle n'est pas hors de la capacité d'un esprit qui se complaît en ses propres imaginations.

LETTRE DXCII.

(Tirée de la vie du Saint, par le père D. Jean de S. François.)

Avis du Saint sur l'humilité du cœur et sur les ravissements, etc.

Nous ne devons pas désirer des choses extraordinaires, comme, par exemple, que Dieu nous fasse comme à Ste Catherine de Sienne, nous arrachant le cœur, et en son lieu qu'il nous donne le sien précieux; mais nous devons souhaiter que nos pauvres cœurs ne vivent plus désormais que sous l'obéissance du cœur de ce Sauveur; ce sera bien assez pour imiter en ce fait Ste Catherine : en cette sorte nous serons doux, humbles et charitables. Et puisque le cœur de notre Seigneur n'a point de loi plus affectionnée que la douceur, l'humilité et charité, il faut bien tenir ferme en nous ces chères vertus, la douceur envers le prochain et la très-aimable humilité envers Dieu. La vraie sainteté gît en la dilection de Dieu, et non pas à faire des niaiseries d'imaginations, de ravissements, qui nourrissent l'amour-propre, dissipent l'obéissance et l'humilité : vouloir faire les extatiques, c'est un abus. Mais venons à l'exercice de la vraie et véritable douceur et soumission, au renoncement de soi-même, à la souplesse de cœur, à l'amour de l'abjection, à la condescendance aux intentions d'autrui; c'est cela qui est la vraie et plus aimable extase des serviteurs de Dieu.

SUITE DU MÊME SUJET.

Quand on voit une personne qui en l'oraison a des ravissements par lesquels elle sort et monte au-dessus de soi-même en Dieu, et néanmoins n'a point d'extases en sa vie, c'est-à-dire ne fait point une vie relevée et attachée à Dieu, par abnégation des convoitises mondaines et mortifications de volontés et inclinations naturelles, par une intérieure douceur, simplicité, humilité, et surtout par une continuelle charité, croyez que tous ces ravissements sont grandement douteux et périlleux; ce sont des ravissements propres à faire admirer les hommes, mais non pas à les sanctifier. Car quel bien peut avoir une ame d'être ravie à Dieu par l'oraison, si en sa conversation et en sa vie elle est ravie des affections terrestres, basses et naturelles? Être au-dessus de soi-même en l'oraison, et au-dessous de soi en la vie et en l'opération; être angélique en la méditation, et bestial en la conversation, c'est clocher de part et d'autre, c'est jurer en Dieu et jurer en Melchom : et, en somme, c'est une vraie marque que de tels ravissements et de telles extases ne sont que des amusements et des tromperies du malin esprit.

Bienheureux sont ceux qui vivent d'une vie surhumaine, extatique, relevée au-dessus d'eux-mêmes, quoiqu'ils ne soient point ravis au-dessus d'eux-mêmes en l'oraison. Plusieurs saints sont au ciel, qui ne furent jamais en extase ou ravissement de contemplation; car combien de martyrs et de grands saints et saintes voyons-nous dans l'histoire n'avoir jamais eu en l'oraison d'autre privilége que celui de la dévotion et ferveur! Mais il n'y eut jamais de saint qui n'ait eu l'extase et le ravissement de la vie et de l'opération, se surmontant soi-même et ses inclinations naturelles. En effet, on a vu en notre âge plusieurs personnes qui croyoient elles-mêmes, et chacun avec elles, qu'elles fussent fort souvent ravies divinement en extases; et enfin on découvroit toutefois que ce n'étoient qu'illusions et amusements diaboliques.

LETTRE DXCIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE FAVRE.

Le Saint blâme l'attachement de quelques religieuses à leurs emplois, et l'inconstance d'une autre qui ne se plaisoit pas dans le lieu où elle étoit.

Je ne puis penser, ma très-chère fille, que monseigneur l'archevêque (1) apporte aucun surcroît de lois à votre maison, puisqu'il a vu que celles qu'on a pratiquées sont, graces à Dieu, bien reçues. Que s'il lui plaisoit de faire quelque notable changement, il le faudroit supplier qu'il lui plût de rendre ses ordonnances compatibles à la sainte correspondance que ces maisons doivent avoir toutes ensemble en la forme de vivre; à quoi ces messieurs que vous savez vous assisteront de leurs remontrances et intercessions.

Car, à la vérité, ce seroit chose, à mon avis, de mauvaise édification, de séparer et disjoindre l'esprit que Dieu a voulu être un en toutes ces maisons. Mais j'espère en notre Seigneur *qu'il vous donnera la bouche et la sagesse convenable* en cette occasion (2), pour répondre saintement, humblement et doucement. Vivez toute en cette sacrée confiance, ma très-chère fille.

J'écrivis l'autre jour à nos sœurs de Valence; et la chère petite douce fondatrice est bien heureuse d'avoir à souffrir quelque chose pour notre Seigneur, qui, ayant fondé l'Église militante et triomphante sur la croix, favorise toujours ceux qui endurent la croix; et puisque cette petite créature doit demeurer peu en ce monde, il est bon que son loisir soit employé à la souffrance.

J'admire ces bonnes sœurs qui s'affectionnent si fort à leurs charges. Quelle pitié, ma très-chère fille ! Qui n'affectionne que le maître le sert gaiement, et presque également en toutes charges. Je pense que ces filles ainsi faites n'eussent pas été bonnes pour célébrer le mystère d'aujourd'hui (3): car si Notre-Dame leur eût donné notre Seigneur entre leurs bras, jamais elles ne l'eussent voulu rendre; mais S. Siméon témoigne bien que, selon son nom (4), il avoit la parfaite obéissance, recevant cette douce charge si doucement, et la rendant si joyeusement.

(1) M. l'archevêque de Lyon.

(2) Dabo vobis os et sapientiam, cui non poterunt resistere et contradicere omnes adversarii vestri. Luc, c. xxi, v. 15.

(3) La Présentation de notre Seigneur au temple.

(4) Siméon est un nom qui, en notre langue, signifie une personne qui écoute, une personne obéissante.

J'admire bien encore cette autre sœur qui ne se peut plaire où elle est. Ceux qui ont la santé forte ne sont point sujets à l'air; mais il y en a qui ne peuvent subsister qu'en changeant de climat. Quand sera ce que nous ne chercherons que Dieu ! O que nous serons heureux quand nous serons arrivés à ce point-là ! car partout nous aurons ce que nous chercherons, et chercherons partout ce que nous aurons. Dieu vous fasse de plus en plus prospérer en son pur amour, ma très-chère fille, avec toutes vos chères sœurs, que je salue, etc.

LETTRE DXCIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE FAVRE,

SOUS LE NOM D'UNE DAME.

Le Saint l'encourage à faire un bon usage de ses infirmités et traverses.

Ma très-chère fille, je ne vous puis dire autre chose sur ce que vous m'écrivez, sinon que Dieu fera plus que les hommes ne peuvent penser pour cette congrégation, spirituellement et temporellement; et n'en avons-nous pas d'assez bons gages jusqu'à présent ?

Ma très-chère fille, votre cœur tient un rang dans le mien, qui me fait faire sans cesse mille souhaits pour votre consolation et prospérité intérieure. Eh ! mon Dieu, puisque vous avez tiré ce cœur de ma grande fille à vous, perfectionnez-le en votre saint amour. Il le fera, ma fille vraiment chère et bien-aimée, n'en doutez point; mais recueillez souvent les saintes affections et résolutions que nous avons prises.

Ne vous troublez aucunement de vos infirmités, qui ne vous sont données que pour vous affermir. Je compatis grandement à votre peine, quoique je ne doute pas qu'elle ne soit agréable à votre esprit: qu'il l'accepte, comme venant de ce Père céleste, lequel donne les tribulations avec un amour nonpareil aux enfants de sa providence. Souffrez toute votre fièvre en Dieu, et la souffrance vous sera heureuse, ma très-chère grande fille.

Je désire que le zèle de la plus grande gloire de Dieu arde et règne continuellement en votre cœur, et qu'en toute occasion il paroisse par modestie, douceur, humilité et dévotion. Croyez-moi, ma très-chère fille, je vous chéris très-précieusement, et ne manque deux fois le jour de faire oraison spéciale à votre intention. Oh ! que cet amour est doux, qui nous fait aspirer les uns pour les autres au ciel? Dieu vous bénisse à jamais, ma très-chere fille !

LETTRE DXCV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Les surprises des passions sont inévitables en cette vie. L'amour-propre ne meurt jamais. Vertu de l'indifférence dont la partie sensible de notre ame est incapable. Manière de remédier aux fautes contre l'indifférence.

Oh! je vois, ma très-chère fille, dedans votre lettre, un grand sujet de bénir Dieu pour votre ame, en laquelle il tient la sainte indifférence en effet, quoique non pas en sentiment.

Ce n'est rien, ma très-chère fille, que tout ce que vous me dites de vos petites saillies.

Ces petites surprises de passions sont inévitables en cette vie mortelle; car pour cela le grand apôtre crie au ciel : *Hélas! pauvre homme que je suis* (1)! je sens deux hommes en moi, le vieil et le nouveau; deux lois, la loi des sens et la loi de l'esprit; deux opérations, de la nature et de la grace : *Eh! qui me délivrera du corps de cette mort?* Ma fillle, l'amour-propre ne meurt jamais qu'avec nos corps; il faut toujours sentir ses attaques sensibles ou ses pratiques secrètes, tandis que nous sommes en cet exil. il suffit que nous ne consentions pas d'un consentement voulu, délibéré, arrêté et entretenu; et cette vertu de l'indifférence est si excellente, que notre vieil homme, et la portion sensible, et la nature humaine, selon ses facultés naturelles, n'en fut pas capable, non pas même en notre Seigneur, qui, comme enfant d'Adam, quoique étant absent de tout péché et de toutes les appartenances d'icelui en sa portion sensible, et selon ses facultés humaines, n'étoit nullement indifférent, ains désira ne point mourir en la croix; l'indifférence étant toute reservée, et l'exercice d'icelle, à l'esprit, à la portion suprême, aux facultés embrasées de la grace, et en somme, à lui-même, selon qu'il étoit le nouvel homme. Or sus, demeurez donc en paix.

Quand il nous arrive de violer les lois de l'indifférence ès choses indifférentes, ou par les soudaines saillies de l'amour-propre et de nos passions, prosternons soudainement, sitôt que nous pouvons, notre cœur devant Dieu, et disons en esprit de confiance et d'humilité : *Seigneur, miséricorde! car je suis infirme* (1). Relevons-nous en paix et tranquillité, et renouons le filet de notre indifférence; puis continuons notre ouvrage.

Il ne faut pas ni rompre les cordes, ni quitter le luth, quand on s'aperçoit du désaccord; il faut prêter l'oreille pour voir d'où vient le détraquement, et doucement tendre la corde ou la relâcher, selon que l'art le requiert.

Demeurez en paix, ma très-chère fille, et écrivez-moi confidemment, quand vous estimerez que ce soit votre consolation : je vous répondrai toujours fidèlement et avec un plaisir particulier, votre ame m'étant chère comme la mienne propre.

(1) Condelector legi Dei secundùm interiorem hominem : video autem aliam legem in membris meis, repugnantem legi mentis meæ, et captivantem me in lege peccati, quæ est in membris meis Infelix ego homo! quis me liberabit de corpore mortis hujus? Rom., c. vii, v. 22.

LETTRE DXCVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Il faut demeurer en paix en la disposition de la providence divine, sans faire trop de réflexions sur notre incapacité.

Que dirai-je à cette chère fille, qui m'est si fort à cœur? Vivez toute en notre Seigneur, ma très-chère fille; et croyez que pour lui la sainte amitié que je vous porte vit fort entièrement et immortellement en mon esprit. Qu'à jamais puissions-nous périr en nous-mêmes, pour nous retrouver tous en notre Seigneur!

Or sus, vous avez vu que la divine providence a bien disposé, et très-favorablement pour vous, sur la réception de mademoiselle C. Si cette même providence établit une maison à N., elle vous fera voir de même que nous ne savons guère, et que notre prudence doit demeurer doucement en paix, et faire hommage à la divine disposition *qui fait tout réussir au bien des siens* (2). *Oh! que ses cogitations sont différentes des nôtres, et ses voies inconnues à nos sentiments* (3)!

(1) Miserere mei, Domine, quoniam infirmus sum. Ps. vi, v. 3.

(2) Scimus quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum iis qui secundùm propositum vocati sunt sancti. Rom., c. viii, v. 28.

(3) Non enim cogitationes meæ cogitationes vestræ, neque viæ vestræ viæ meæ, dicit Dominus : quia sicut exaltantur cœli à terrâ, sic exaltatæ sunt viæ meæ à viis vestris, et cogitationes meæ à cogitationibus vestris. Is., lc. v, v. 8 et 9.

O altitudo divitiarum sapientiæ et scientiæ Dei! quàm incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus! Quis enim cognovit sensum Domini? aut quis consiliarius ejus fuit? Rom., c. xi, v. 33.

Non, ne craignez pas que vos sentiments me fassent rien faire ; car encore que je vous chéris très-parfaitement toutes, si est-ce que je sais bien que vos sentiments ne sont pas vous-mêmes, encore qu'ils soient en vous. Je vous ai assez bien entendue sur votre oraison ; ne vous mettez point sur l'examen pointilleux de ce que vous y faites ; ce que je vous en dis suffira pour le présent.

Demeurez en paix, ne permettez plus tant à votre esprit de faire des réflexions sur votre misère et sur votre capacité ; car à quoi est bon tout cela ? Dépendez-vous pas de la providence de Dieu en tout et partout ? Or *celui qui habite dans le séjour du Seigneur demeurera en sa protection* (1). N'épiez pas si parfaitement les sentiments de votre ame ; méprisez-les, ne les craignez point, et relevez souvent votre cœur en une absolue confiance en celui qui vous a appelée dans le sein de sa dilection.

LETTRE DXCVII.

(Tirée du monastère de la Visitation de la rue Saint-Antoine.)

Il ne faut pas recevoir à la profession avant l'âge compétent. Des sorties hors du monastère.

Qu'on ne reçoive pas avant l'âge. Quant à celles que les pères capucins présentent, il y a moins de hasard, parce qu'on en sera quitte, les gardant quelque temps en leurs habits mondains ; et cela tiendra lieu de première vue.

Je disois, quant aux sorties extraordinaires, qu'il y falloit enfermer les visites des proches parents malades de maladies de conséquence, la visite des églises ès jubilés généraux, et de venir à certains sermons célèbres, comme de la passion, et toutes autres occurrences que la congrégation des sœurs, avec l'avis du père spirituel, jugeroit dignes de sortir pour quelques insignes charités, comme d'aller visiter quelque insigne bienfaitrice et amie.

LETTRE DXCVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Les religieuses de la Visitation peuvent faire entrer chez elles leurs bienfaitrices ; elles ne doivent point en bannir les filles qui, ayant failli, se repentent véritablement...

Je ne trouve nul inconvenient qu'on reçoive madame de N, et telle autre bienfaitrice, surtout quand elles ne veulent plus sortir du monastère, ou que du moins elles en veulent sortir peu souvent ; car en cela il n'y a rien de contraire à la bienséance.

Je ne crois pas que les monastères de la Visitation doivent éconduire toutes les filles repentantes. Il faut modérer la prudence par la douceur, et la douceur par la prudence ; il y a quelquefois tant à gagner ès ames pénitentes, qu'on ne leur doit rien refuser.

Il me semble que les balustres doivent être à la grille du chœur comme à celle du parloir.

Je pense qu'oui, ma très-chère mère, qu'il faudra dire qu'avec un peu de loisir on pourra pourvoir à Marseille.

Nos sœurs vous auront écrit que l'on a envoyé des sœurs à Belley, et je vous dis que dans peu de temps il en faudra pour Chambéri.

Madame la duchesse de Mantoue a de grands désirs pour l'avancement de notre institution, c'est une très-digne princesse, et ses sœurs aussi.

Notre sœur N. m'écrivit que quelques religieuses, bonnes servantes de Dieu, la contrarient à découvert. Je lui ai écrit un billet, qu'elle demeure en paix. Je ne laisserai jamais sortir de mon esprit, Dieu aidant, cette maxime, « qu'il « ne faut nullement vivre selon la prudence hu- « maine, mais selon la foi de l'Évangile. Ne vous « défendez point, mes très-chers (1), dit S. Paul. « Il faut combattre le mal par le bien (2), l'ai- « greur par la douceur, et demeurer en paix. »

Et ne commettez jamais cette faute, de mépriser la sainteté d'un ordre ni d'une personne pour la faute qui s'y commet sous l'erreur d'un zèle immodéré. Ma très-chère mère, Dieu soit à jamais votre unique dilection.

LETTRE DXCIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Les religieuses doivent être soumises à la juridiction des évêques.

Ma très-chère mère, je vois des gens de qualité qui pensent grandement, et jugent qu'il faudra que les monastères soient sous l'autorité des ordinaires, à la vieille mode rétablie presque par toute l'Italie, ou sous l'autorité des religieux, selon l'usage introduit dès il y a quatre ou cinq cents ans, observé presque en toute la France

(1) Qui habitat in adjutorio Altissimi, in protectione Dei cœli commorabitur. Ps. xc.

(1) Non vosmetipsos defendentes, charissimi, sed date locum iræ. Rom., c. xii, v. 19.

(2) Noli vinci à malo, sed vince in bono malum *Ibid.*, v. 21.

Pour moi, ma très-chère mère, je vous confesse franchement que je ne puis me ranger pour le présent à l'opinion de ceux qui veulent que les monastères des filles soient soumis aux religieux, et surtout de même ordre, suivant en cela l'instinct du saint-siége, qui, où il peut bonnement le faire, empêche cette soumission. Ce n'est pas que cela ne se soit fait et ne se fasse encore à présent louablement en plusieurs lieux ; mais c'est qu'il seroit encore plus louable s'il se faisoit autrement : sur quoi il y auroit plusieurs choses à dire.

De plus, il me semble qu'il n'y a non plus d'inconvénients que le pape exempte les filles d'un institut de la juridiction des religieux du même institut, qu'il y en a eu à exempter les monastères de la juridiction ordinaire, qui avoit une si excellente origine et une si longue possession.

Et enfin il me semble que véritablement le pape a soumis en effet ces bonnes religieuses de France au gouvernement de ces messieurs; et m'est avis que ces bonnes filles ne savent ce qu'elles veulent, si elles veulent attirer sur elles la supériorité des religieux, lesquels, à la vérité sont des excellents serviteurs de Dieu ; mais c'est une chose toujours dure pour les filles, que d'être gouvernées par les ordres, qui ont coutume de leur ôter la sainte liberté de l'esprit. O ma très-chère mère ! je salue votre cœur qui m'est précieux comme le mien propre. Vive Jésus.

LETTRE DC.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Éloge de la sœur assistante d'un monastère de la Visitation. On peut recevoir, contre le sentiment de la prudence humaine, une fille qui, ayant un caractère vicieux, se comporte par l'esprit de la grace, et fait violence à la nature.

Ma très-chère mère, enfin Dieu a voulu que ma sœur N. soit demeurée assistante par la pluralite des voix, et il veut toujours le mieux; car c'est une bonne femme sage, constante et véritable servante de notre Seigneur ; un peu sèche et froide de visage, mais bonne de cœur, courte en paroles, mais moelleuse. Nous ne faisons guère de preface elle et moi, ni d'appendices non plus.

Mais il faut que je vous dise que votre sœur N. est une fille tout-à-fait admirable en paroles, en maintien, en effet ; car tout cela respire la vertu et piéte.

Je suis tout-à-fait de votre avis et de celui de notre bon père N., pour ma sœur N. Qu'une fille soit de tant mauvais naturel qu'on voudra, mais quand elle agit en ses essentiels déportements par la grace, et non par la nature, selon la grace, et non selon la nature, elle est digne d'être recueillie avec amour et respect, comme temple du Saint-Esprit, luup par nature, mais brebis par grace. O ma mère ! je crains souverainement la prudence naturelle au discernement des choses de la grace : et si la prudence du serpent n'est detrempée en la simplicite de la colombe du St-Esprit, elle est tout-à-fait vénéneuse.

J'admire ces bons pères qui croient qu'on doive ajouter que l'on fait vœu aux supérieurs : s'ils voyoient la profession des bénédictins, qui est la profession des plus anciens et peuplés monastéres, ils auroient donc bien à discourir ; car il n'y est fait mention quelconque, ni des supérieurs, ni des vœux de chasteté, pauvreté et obéissance, ains seulement de stabilité au monastère, et de la conversion des mœurs selon la règle de saint Benoît. Qui promet l'obéissance selon les constitutions de Sainte-Marie, promet l'obéissance et l'observance des vœux à l'église et aux supérieurs de la congrégation au monastère. En somme, il faut demeurer en paix ; car qui voudra meshui ouïr tout se qui se dira, aura fort à faire.

LETTRE DCI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE FAVRE.

Le Saint l'instruit des avis qu'elle doit donner aux postulantes avant leur vêture.

Je vous seconderai le plus doucement qu'il me sera possible, ma très-chère fille, en votre juste intention ; bien qu'entre nous il n'y a ni second ni premier, ains une simple unité. J'ai pensé que peut-être il seroit à propos demain, qu'avant de venir à la sainte messe, vous fissiez appeler toutes vos filles vers vous, et puis que vous fissiez venir les deux qui doivent être reçues, et qu'en presence des autres vous leur disiez trois ou quatre paroles en ce sens :

Avertissements aux postulantes de la Visitation de Sainte-Marie, que les supérieures peuvent leur donner avant la messe devant toute la communauté, le jour qu'elles prennent l'habit.

Vous nous avez demandé d'être reçues entre nous pour y servir Dieu en unité de même esprit et de même volonté ; et, espérant en la bonte divine que vous vous rendrez bien affectionnées à ce dessein, nous sommes pour vous recevoir ce matin au nombre de nos sœurs novices, pour, selon l'avancement que vous ferez en la vertu, vous

recevoir par après à la profession, dans le temps que nous aviserons. Mais, avant que de passer plus outre, pensez derechef bien en vous-mêmes à l'importance de ce que vous entreprenez; car il seroit bien mieux de n'entrer pas parmi nous, qu'après y être entrées donner quelque occasion de n'être pas reçues à la profession : que si vous avez bonne volonté, vous devez espérer que Dieu vous favorisera.

Or, entrant céans, sachez que nous ne vous y recevons que pour vous enseigner tant que nous pourrons, par exemples et avertissements, à crucifier votre corps par la mortification de vos sens et appétits de vos passions, humeurs et inclinations, et propre volonté; en sorte que tout cela soit désormais sujet à la loi de Dieu et aux règles de cette congrégation.

Et à cet effet, nous avons commis la peine et le soin particulier de vous exercer et instruire, à ma sœur de Brechart ci-présente, à laquelle partant vous serez obéissante, et l'écouterez avec respect et tel honneur, qu'on connoisse que ce n'est pas pour la créature que vous vous soumettez à la créature, mais pour l'amour du Créateur, que vous reconnoissez en la créature; et quand nous commettrions une autre, quelle qu'elle fût, pour être votre maîtresse, vous devriez lui obéir avec toute humilité pour la même raison, sans regarder en la face de celle qui gouvernera, mais en la face de Dieu qui l'a ainsi ordonné.

Vous entrerez donc dans cette école de notre congrégation, pour apprendre à bien porter la croix de notre Seigneur par abnégation, renoncement de vous-mêmes, résignation de vos volontés, mortification de vos sens; et moi je vous chérirai cordialement, comme votre sœur, mère, et servante : toutes nos sœurs vous tiendront pour leurs sœurs très-aimées.

Cependant vous aurez ma sœur de Brechart pour maîtresse, à laquelle vous obéirez, et suivrez ses avertissements avec humilité, sincérité et simplicité, que notre Seigneur requiert en toutes celles qui se rangeront en cette congrégation.

Vous vous tromperiez bien, si vous pensiez être venues pour avoir plus grand repos qu'au monde; car, au contraire, nous ne sommes ici assemblées que pour travailler diligemment à déraciner nos mauvaises inclinations, corriger nos défauts, acquérir les vertus. Mais bienheureux est le travail qui nous donnera le repos éternel.

Suite de la lettre.

Or je dis pas, ma très-chère fille, que vous disiez ni ces paroles, ni tout ceci; mais ce que vous verrez à propos, plus pour l'édification et réveil des autres que pour celles-ci.

Je trouverois encore bon qu'après que vous aurez tiré quelque promesse d'elles, qu'elles se comporteront bien, vous ajoutassiez :

Continuation des avis.

Bénies seront celles qui vous donneront bon exemple, et qui vous consoleront dans votre entreprise. Amen.

Conclusion de la lettre.

Voilà ce que j'ai pensé, de quoi vous pourrez vous servir, si vous l'estimez à propos. Bonsoir, ma très-chère mère, ma fille vraiment. Vive Jésus et Marie. Amen.

LETTRE DCII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE FAVRE.

(Tirée du monast. de la ville de Grenoble.)

Il lui envoie une lettre de recommandation pour l'évêque de Clermont, et lui apprend quelques nouvelles de sa congrégation, de sa famille, et de quelques autres personnes.

Ma très-chère fille, voilà une lettre pour monseigneur de Clermont, puisque vous l'avez voulu, et je dis ainsi, parce que n'ayant pas l'honneur d'être connu de ce prélat, je ne pense pas que ma lettre puisse ajouter aucun degré de chaleur à son saint zèle.

Je crois que vous pourrez rester encore là quelques mois, ne voyant encore rien de prêt à Turin, quoique monseigneur le prince persévère à dire que tout se fera. Au contraire, la signora dona Genevra, lassée de tant de remises, viendra peut-être ici commencer son noviciat.

Vous savez la bonne troupe qui est proche d'ici, où nous avons encore la sœur Peronne-Marie, qui est en vérité une très-excellente fille. Elle partira demain pour retourner à Grenoble, d'où elle avoit amené une rare fille pour faire le nombre nécessaire pour Nevers, Orléans et Paris.

Je loue Dieu que votre arrivée en ce pays-là a été accueillie avec tant de joie, et j'espère que la suite sera toujours correspondante; car *les amis de Dieu sont trop plus honorés* (1).

Vous avez en ce pays-là le bon père Théodose, capucin, mon grand ami, à qui j'écrirai au premier jour; et le bon père Anselme de Rome, qui m'aime incomparablement, et qui demeure à Riom, et je m'assure qu'il vous ira voir.

(1) Nimis honorificati sunt amici tui, Deus. Ps. CXXXVIII, v. 17.

Notre bon monsieur le premier est presque tout-à-fait remis, et attendons qu'il nous assigne le temps pour venir ici à la récréation, et faire le baptême du petit Charles-Chrétien. Madame notre présidente ma nièce est une vraie sœur de la Visitation du dehors.

J'attends la consécration de mon frère pour me préparer au voyage; mais avant mon départ vous aurez une fois de mes nouvelles.

Tout à vous, etc.

LETTRE DCIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Choix de jeunes filles destinées pour être envoyées en France. Une supérieure de la Visitation ayant consulté le Saint à l'égard d'une fille qui avoit une conduite extraordinaire, il répond qu'il faut l'examiner de près et avec loisir, et l'éprouver par des emplois vils. Quand la présence du père spirituel est nécessaire pour les contrats. Il faut faire un juste choix des livres qu'il convient de faire lire à la communauté. On doit parler avec retenue des voies par lesquelles Dieu nous conduit. En quel cas les saillies de l'amour-propre ne sont pas dangereuses. Pourquoi Dieu nous laisse nos mauvaises inclinations. Il ne veut pas d'empressement dans son service.

Voilà que dès avant-hier, nous sommes dans le choix des filles qu'il faut envoyer en France, ma très-chère fille? Et notre mère m'écrit que vous lui en donnerez une, et la maison de Lyon une autre, qui, avec les huit que nous en fournirons, feront le nombre qu'elle désire. Mais je ne sais pas encore comme nous ferons pour aller prendre la vôtre. Or, on y pensera; et cependant parmi ce tracas, je vous réponds, ma très-chère fille, le plus courtement que je pourrai.

Je vois en cette sœur (Anne-Marie), je ne sais quoi de bien bon, et qui me plaît. Il y a un peu d'extraordinaire qui doit être considéré sans empressement, afin qu'il n'y arrive point de surprise, ni du côté de la nature qui se flatte souvent par l'imagination, ni du côté de l'ennemi qui nous divertit souvent des exercices de la solide vertu, pour nous occuper en ces actions spécieuses. Il ne faut pas trouver étrange qu'elle ne soit pas si exacte à faire ce qu'elle fait : car cela arrive souvent aux personnes qui sont attachées à l'intérieur, et ne se peuvent tout-à-coup si bien ranger en toutes choses; de sorte qu'en un mot il faut empêcher qu'elle ne fasse grand cas de ces vues, de ces sentiments et douleurs, ains que, sans faire beaucoup de réflexion sur tout cela, elle fasse en simplicité les choses auxquelles on l'emploie. On la pourra retirer de la cuisine, après qu'elle y aura encore servi quelque temps. O que cette cuisine est excellente et aimable, parce qu'elle est vile et abjecte!

On peut retirer les sœurs du chœur au rang des associées, et les associées au rang de celles du chœur, quand la raison le requiert, ainsi qu'il est dit des sœurs domestiques (1) au premier chapitre des constitutions.

Si je vais à Rome, je m'essaierai de servir madame de Sautereau en son désir.

De savoir quand ès contrats il est requis que le père spirituel soit présent ou non, cela dépend de la nature des contrats; car il y en a où cela est requis, et des autres où cela n'est pas requis, comme l'évêque en quelques contrats a besoin de la présence de son chapitre, en des autres non. C'est aux gens d'intelligence de marquer cela ès occasions; car on n'en sauroit faire une règle générale.

Il y a quelquefois de l'incommodité; mais on ne sauroit comme l'ôter, sans tomber en une plus grande. Que M. Dutine se nomme votre père spirituel, ou non, dans les contrats, cela ne fait ni froid ni chaud; car ce nom là se peut entendre en diverses sortes.

On peut lire le livre *de la Volonté de Dieu* jusques au dernier, qui, étant assez intelligible, pourroit être entendu mal à propos par l'imagination des lectrices, lesquelles, désirant ces unions, s'imagineroient aisément de les avoir, ne sachant seulement pas ce que c'est.

J'ai vu des femmes religieuses, non pas de la Visitation, qui, ayant lu les livres de la mère Thérèse, trouvoient pour leur compte qu'elles avoient tout autant de perfections et d'actions d'esprit comme elle, bien qu'elles en fussent bien éloignées, tant l'amour-propre nous trompe. Cette parole, « Notre Seigneur souffre en moi telle ou telle chose », est tout-à-fait extraordinaire; et bien que notre Seigneur ait dit quelquefois qu'il souffroit en la personne des siens pour les honorer, si est-ce que nous ne devons parler si avantageusement de nous-mêmes; car notre Seigneur ne souffre qu'en la personne de ses amis et serviteurs fidèles; et de nous vanter ou prêcher pour tels, il y a un peu de présomption; souvent l'amour-propre est bien aise de s'en faire accroire.

Quand le médecin doit entrer dans le monastère pour quelque malade, il suffit qu'il ait licence au commencement par écrit, et elle durera jusqu'à la fin de la maladie; le charpentier et le

(1) Des sœurs converses.

maçon, jusqu'à la fin de l'œuvre pour laquelle il entre.

Votre chemin est très-bon, ma très-chère fille; et n'y a rien à dire, sinon que vous allez trop considérant vos pas, crainte de choir. Vous faites trop de réflexion sur les saillies de votre amour-propre, qui sont sans doute fréquentes, mais qui ne seront jamais dangereuses, tandis que tranquillement, sans vous ennuyer de leur importunité, ni vous étonner de leur multitude, vous direz non. Marchez simplement, ne désirez pas tant le repos de l'esprit, et vous en aurez davantage.

De quoi vous mettez-vous en peine? Dieu est bon, il voit bien qui vous êtes: vos inclinations ne vous sauroient nuire, pour mauvaises qu'elles soient, puisqu'elles ne vous sont laissées que pour exercer votre volonté supérieure à faire une union à celle de Dieu plus avantageuse. Tenez vos yeux haut élevés, ma très-chère fille, par une parfaite confiance en la bonté de Dieu. Ne vous empressez point pour lui; car il a dit à Marthe (1) qu'il ne le vouloit pas, ou du moins qu'il trouvoit meilleur qu'on n'eût point d'empressement, non pas même à bien faire.

N'examinez pas tant votre ame de ses progrès. Ne veuillez pas être si parfaite, mais à la bonne foi faites votre vie dans vos exercices, et dans les actions qui vous occurrent de temps en temps. Ne soyez point soigneuse du lendemain. Quant à votre chemin, Dieu qui vous a conduite jusqu'à présent, vous conduira jusqu'à la fin. Demeurez tout-à-fait en paix, sur la sainte et amoureuse confiance que vous devez avoir en la douceur de la providence céleste.

Priez toujours bien dévotement notre Seigneur pour moi qui ne cesse de vous souhaiter la suavité de son saint amour, et en icelui celle de la dilection bienheureuse du prochain, que cette souveraine majesté aime tant. Je m'imagine que vous êtes là en ce bel air, où vous regardez comme d'un saint ermitage le monde qui est en bas, et voyez le ciel, auquel vous aspirez, à découvert. Je vous assure, ma très-chère fille, que je suis grandement vôtre, et crois que vous faites bien de vivre totalement dans le giron de la Providence divine, hors de laquelle tout n'est qu'affliction vaine et inutile.

Dieu soit à jamais au milieu de votre cœur. Amen.

(1) Martha, Martha, sollicita es et turbaris erga plurima : porrò unum est necessarium. Luc., c. x, v. 41.

LETTRE DCIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE FAVRE.

Le Saint lui témoigne son chagrin sur quelque contre-temps arrivé aux filles de Sainte-Marie. Il respecte les personnes qui en étoient cause. Il ne veut pas qu'on suive le mouvement de la sagesse mondaine, mais l'esprit de l'Évangile.

Ma très-chère fille, cette brouillerie me tient en peine jusqu'à ce que je sache qu'elle soit accoisée. L'ennemi qui a vu que c'étoit tout de bon que ce petit institut s'augmentoit pour la gloire de Dieu, a suscité cette bourrasque, et encore une autre contradiction, de la part de certaines servantes de Dieu que j'honore infiniment, et crois que leur rare piété ne leur permettra pas de vivre longuement sans se remettre sur le train d'une pure et simple dilection de Dieu et du prochain.

Sa divine bonté nous veuille à jamais défendre de la prudence et sagesse, et des saillies de l'esprit humain, et nous fasse tout-à-fait vivre en la suite de l'esprit du saint Évangile, qui est simple, doux, amiable, humble, et qui aime le bien en tous, pour tous et partout où il est, et qu'il nous fait tellement aimer notre vocation, que nous n'en aimons pas moins les autres, ce qui nous fait parler avec véritable sentiment d'honneur, de respect et d'amour, de tout ce que Dieu veut être en son Église pour le bien de ses enfants et pour son service. Ce grand Dieu vive à jamais en votre ame, ma très-chère fille, et je salue toutes nos chères sœurs.

LETTRE DCV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION,

QUI ALLOIT ÉTABLIR UN MONASTÈRE DE SON ORDRE.

(Communiquée par M. Techener, libr.-édit.)

Le Saint l'encourage par la vue de l'excellence de cet emploi, ensuite il lui donne les avis dont elle a besoin. Il lui recommande une parfaite confiance en Dieu, une grande humilité, l'obéissance, la simplicité, la charité, la douceur, la paix intérieure, l'égalité d'humeur, la justice, la prudence, la fidélité à la grace.

Le service que vous alles rendre à nostre Seigneur et à la tres-glorieuse mere est apostolique: car vous alles assembler, ma tres-chere fille, plusieurs ames en une congregation, pour les conduire comme une nouvelle bande à la guerre spirituelle contre le monde, le diable et la chair,

en faveur de la gloire de Dieu; ou plustost vous alles former un nouvel essein d'abeilles, qui en une nouvelle roche fera le mesnage du divin amour plus delicieux que le miel. Or, alles donq toutes courageuses en une parfaicte confiance sur la bonté de celui qui vous appelle à cette saincte besoigne. *Quand est-ce qu'aucun espera en Dieu, et qu'il fut confus* (1)?

La defiance que vous aves de vous-mesme est bonne, tandis qu'elle servira de fondement à la confiance que vous devez avoir en Dieu; mais si jamais elle vous portoit quelque descouragement, inquietude, chagrin et melancolie, je vous conjure de la rejetter comme la tentation des tentations, et ne permettes jamais à vostre esprit de disputer et repliquer en faveur de l'inquietude ou de l'abattement de cœur auquel vous vous sentires penchée. Car cette simple vertu est toute certaine, que Dieu permet arriver beaucoup de difficultés à ceux qui entreprennent son service, mais jamais pourtant il ne les laisse tomber sous le faix tandis qu'ils se confient en luy. C'est en un mot le grand mot de vostre affaire, de ne jamais employer vostre esprit pour disputer en faveur de la tentation du descouragement, sous quel pretexte que ce soit, non pas mesme quand ce seroit sous le specieux pretexte de l'humilité.

L'humilité, ma tres-chere fille, faict refus des charges, mais elle n'opiniastre pas le refus, et estant employée par ceux qui ont le pouvoir, elle ne discourt plus sur son indignité quant à cela, ains croit tout, espere tout, supporte tout avec la charité; elle est tousjours simple. La sainte humilité est grande partisane de l'obeyssance : et comme elle n'ose jamais penser de pouvoir chose quelconque, elle pense aussi tousjours que l'obeyssance peut tout; et comme la vraye simplicité refuse humblement les charges, la vraye humilité les exerce simplement.

Vostre corps est imbecille; mais la charité, qui est la robe nuptiale, couvrira tout cela. Une personne imbecille excite à un saint support tous ceux qui la connoissent, et donne mesme une tendreté de dilection particuliere, pourveu qu'elle tesmoigne de porter devotement et amiablement sa croix.

Il faut estre egalement franche à prendre et demander les remedes, comme douce et courageuse à supporter le mal. Qui peut conserver la douceur emmi les douleurs et allangourissemens, et la paix entre le tracas et multiplicité d'affaires, il est presque parfaict: et, bien qu'il se treuve peu de gens ès religions mesme, qui aient atteint à ce degré de bonheur, si est-ce qu'il y en a pourtant, et y en a eu en tout temps, et faut aspirer à ce haut point. Chascun presque a de l'aysance à garder certaines vertus, et de la difficulté à garder les austres, et chascun dispute pour la vertu qu'il observe aysement, et tasche d'exagerer les difficultés des vertus qui lui sont malaysées. Il y avoit dix Vierges, et il n'y en avoit que cinq qui eussent l'huyle de la douceur misericordieuse et debonnaireté. Cette egalité d'humeur, cette douceur et suavité de cœur, est plus rare que la parfaicte chasteté, mais elle n'en est que plus desirable : je la vous recommande, ma tres-chere fille, parce qu'à icelle, comme à l'huyle de la lampe, tient la flamme du bon exemple, n'y ayant rien qui esdifie taut que la charitable debonnaireté.

Tenes bien la balance droite entre vos filles, à ce que les dons naturels ne vous fassent point distribuer iniquement vos affections et vos bons offices. Combien y a-t-il de personnes maussades extérieurement qui sont tres-agreables aux yeux de Dieu! La beauté, la bonne grace, le bien parler, donnent souvent des grans attraits aux personnes qui vivent encore selon les inclinations; la charité regarde la vraye vertu et la beauté cordiale, et se respand sur tous sans partialité.

Alles donq, ma chere fille, à l'œuvre pour laquelle Dieu vous a esleue: il sera à vostre dextre, afin que nulle difficulté ne vous esbranle; il vous tiendra de sa main, afin que vous suiviez sa voye. Ayes un courage, non-seulement grand, mais de grande haleine et de grande durée; et, pour l'avoir, demandes-le souvent à celuy qui seul peut le donner, et il le vous donnera, si en simplicité de cœur vous correspondes à sa grace.

L'amour et paix et consolation du Saint-Esprit soit à jamais en vostre ame! Amen. Vous estes, ma fille, et d'une dilection paternelle, je vous donne la sainte benediction de Dieu. Benie soyes-vous, en allant, en demeurant, en servant Dieu, en servant le prochain, et vous humiliant jusque dans votre neant, en vous relevant jusque dedans vostre tout; et Dieu soit tres-uniquement vostre tout, ma tres-chere fille! Amen.

LETTRE DCVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Les religieuses d'un institut ne doivent pas mépriser celles d'un autre ordre. Il faut travailler à acquérir l'humilité, dont le démon est l'ennemi, et supporter avec douceur d'être méprisé des autres.

Ma fille, gardez-vous bien de correspondre en sorte quelconque à ces bonnes sœurs, ni à leur

(1) Nullus speravit in Domino, et confusus est. ECCLES., c. II, v. 11.

fondatrice, sinon par une très-invariable humilité, douceur et naïveté de cœur. « Ne vous defendez nullement, ma très-chère fille (1); » ce sont les propres paroles du Saint-Esprit, écrites par S. Paul. Il y a quelquefois des tentations humaines parmi les serviteurs et servantes de Dieu : si nous sommes animés de la dilection nous les supporterons en paix.

Si ces bonnes ames méprisent notre institut, parce qu'il leur semble moindre que le leur, elles contreviennent à la charité, en laquelle les fortes ne méprisent point les foibles, ni les grandes les petites. Il est vrai, elles sont plus que vous : mais les séraphins méprisent-ils les petits anges? et au ciel, où est l'image sur laquelle nous nous devons former, les grands saints méprisent-ils les moindres? mais après tout cela, en somme, qui plus aimera sera le plus aimé, et qui aura le plus aimé sera le plus glorifié. Aimez bien Dieu, et pour l'amour de Dieu toutes créatures, notamment celles qui vous mépriseront; et ne vous mettez point en peine.

Le malin esprit fait des efforts, parce qu'il voit que ce petit institut est utile au service et à la gloire de Dieu; et il le hait particuliérement, parce qu'il est petit et le moindre de tous : car cet esprit est arrogant, et hait la petitesse, parce qu'elle sert à l'humilité, lui qui a toujours aimé la hauteur, la fierté et l'arrogance, et qui, pour n'avoir pas voulu demeurer en sa petitesse, a perdu sa grandeur. Travaillez en l'humilite, en l'abjection; laissez dire et faire. *Si Dieu ne bâtit la maison, en vain travailleront ceux qui l'édifient* (2); et si Dieu la bâtit, en vain travailleront ceux qui la veulent détruire. Dieu sait quand et de quelles ames il remplira votre monastère. Demeurez en paix; et je suis votre, etc.

LETTRE DCVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Le saint lui écrit au sujet d'une fille qui, dans un monastère de Sainte-Marie, vouloit faire plus d'oraison que la communauté. Il fait voir que son institut est une école de vertu qui conduit toutes les filles qui y entrent à la perfection, par des moyens dont le plus convenable est la parfaite obéissance et la mort de la propre volonté, à laquelle la dévotion même doit être soumise.

Ma très-chère fille, je vous dirai sur la difficulté qu'a cette bonne fille, qu'elle se trompe grandement si elle croit que l'oraison la perfectionne sans l'obéissance, laquelle est la chère vertu de l'Époux, en laquelle, par laquelle et pour laquelle il a voulu mourir. Nous savons par les histoires et par expérience que plusieurs religieux et autres ont été saints sans l'oraison mentale; mais sans l'obéissance, nul.

C'est bien fait, ma très-chère fille; il ne faut point de réserve ni de condition; car qui recevroit des ames en cette sorte, la congrégation se verroit toute pleine du plus fin et par conséquent du plus dangereux amour-propre qui soit au monde : l'une mettroit en condition de communier tous les jours, l'autre d'ouïr trois messes, l'autre de faire quatre heures d'oraison, l'autre de servir toujours les malades; et, par ce moyen, chacune suivroit son humeur ou sa presomption, en lieu de suivre notre Seigneur crucifié.

Il faut que celles qui entreront sachent que la congrégation n'est faite que pour servir d'école et de conduite à la perfection, et que l'on y acheminera toutes les filles par les moyens les plus convenables, et que les plus convenables seront ceux qu'elles ne choisiront point. *Qui se gouverne soi-même*, dit S. Bernard, *il a un grand fou pour gouverneur.* Qu'elle demeure donc en paix entre les bras de sa mère, qui la portera et la ménera par le bon chemin.

Il faut aimer l'oraison, mais il la faut aimer pour l'amour de Dieu. Or, qui l'aime pour l'amour de Dieu n'en veut qu'autant que Dieu lui en veut donner; et Dieu n'en veut donner qu'autant que l'obéissance permet. Si donc cette fille (que j'aime néanmoins bien fort, pour le bien que vous m'en dites) se veut perfectionner à sa guise, il la faut remettre à elle-méme; mais je ne crois pas, si elle est bien dévote, et qu'elle ait le vrai esprit d'oraison, qu'elle ne se soumette à la pure obeissance. Elle est trop prevoyante de dire que, pour un peu de temps, elle s'accommodera à ne faire que demi-heure, mais pour toujours, qu'il lui fâcheroit.

La vraie servante de Dieu n'est point soigneuse du lendemain : elle fait fidèlement ce qu'il désire aujourd'hui, demain elle fera ce qu'il désirera; et, passé demain, ce qu'il désirera, sans dire ni ceci ni cela. C'est ainsi qu'il faut unir sa volonté, non au moyen de servir Dieu, mais à son service et a son bon plaisir. *Ne soyez point soigneuse du lendemain, et ne dites point : Que mangerons-nous? ni, De quoi nous vêtirons-nous? ni, De quoi vivrons-nous? Votre Père céleste sait que vous avez besoin de tout cela : cherchez seulement le règne de Dieu, et toutes choses vous seront*

(1) Non vosmetipsos defendentes, charissimi. Rom, c. XII, v. 19.

(2) Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.

données (1). Cela s'entend du spirituel comme du temporel.

Que donc cette fille prenne un cœur d'enfant, une volonte de cire, et un esprit nu et dépouillé de toutes sortes d'affections, hormis de celle d'aimer Dieu; et quant aux moyens de l'aimer, ils lui doivent être indifférents.

Vivez doucement et saintement entre les peines que vous avez sous votre charge, ma très-chère fille, toute bien aimée; et je prie Dieu qu'il soit la vie de votre ame. Amen.

LETTRE DCVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE FAVRE.

Les personnes qui vivent en communauté ne doivent pas ambitionner de faire tout ce que font les autres, excepté ce qui est de règle, mais se conduire chacune selon la mesure de sa grace et la direction des personnes chargées de la conduire.

Ma très-chère grande fille, selon mon avis il n'y aura point d'inconvénient de laisser communier cette bonne sœur; ains il faut, s'il est possible, arracher aux sœurs de la congrégation cette imperfection ordinaire aux femmes et filles, de la vaine et jalouse imitation. Il les faut affermir, s'il est possible, à ne vouloir pas toutes faire tout ce que les autres font, ains seulement à vouloir tout ce que les autres veulent; c'est-à-dire à ne faire pas toutes les mêmes exercices, fors ceux de la règle.

Ains que chacune marche selon le don de Dieu; mais que toutes aient cette unique et simple prétention de servir Dieu, ayant ainsi toutes une même volonté, une même entreprise, un même projet, avec une grande résignation d'y parvenir, une chacune selon les moyens que la supérieure et le père spirituel jugeront expédients; en sorte que celles qui communient plus souvent n'estiment pas moins les autres qu'elles, puisqu'on s'approche maintes fois plus près de notre Seigneur en s'en retirant avec humilité, qu'en s'en approchant selon notre goût propre; et que celles qui ne communient pas si souvent ne se laissent point emporter à la vaine émulation.

Il est vrai qu'il ne faut pas permettre que la règle soit outre-passée, sinon rarement, et pour des sujets pareils à celui-ci. Ma très-chère fille, que nous serons heureux si nous sommes fidèles! Mon ame salue cordialement votre esprit, que Dieu bénisse de sa très-sainte main! Amen.

LETTRE DCIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Bourges.)

Le Saint lui mande de venir en un monastère sans tarder, afin qu'elle y soit rendue avant son départ.

Ma très-chère mère, je vous écris peu selon mon désir, beaucoup selon mon loisir, dont je n'eus jamais moins, ce me semble, ni jamais plus de force et de santé. En somme donc, vous aurez le samedi saint un carrosse à Orléans, qui y arrêtera le jour de Pâques, passé lequel vous pourrez partir et venir.

Je vois la mortification qu'il y a de voyager parmi ces bons jours, et, pour toute bonne chose, je voudrois vous délivrer de cette peine; mais nous sommes pressés de mon retour pour l'incertitude du temps auquel il me le faudra faire, et chacun crie que vous veniez avant mon départ. En quel état sont les affaires, vous l'apprendrez de la bonne madame de Roissieux, une toute bonne, toute vertueuse, etc.

LETTRE DCX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE DE CHASTEL, SUPÉRIEURE DU MONASTÈRE DE LA VISITATION, A GRENOBLE.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Bourges.)

Le Saint lui mande que sa sœur doit venir le voir, et lui parler d'un prêtre qui désiroit être père spirituel de sa communauté.

Ma très-chère fille, vous me serez bonne, s'il vous plait, et m'excuserez si je vous écris peu. Mais vous êtes trop ma très-chère fille pour user d'excuses envers vous. La chère sœur viendra donc ici samedi, à ce que M. le président, votre beau-frère, m'a fait dire, et croyez qu'elle sera parfaitement la bien venue; car je la chéris d'une dilection incomparable.

Nous avons parlé, le bon M. d'Ulmo et moi; et nous n'avons rien conclu, sinon qu'il attendra jusqu'à ce que vous soyez en Chalamont, coulant ainsi le temps doucement; et, entre ci et là, Dieu lui même accommodera toutes choses, ainsi que nous devons espérer. Je trouve bien en lui le bon

(1) Nolite solliciti esse, dicentes : Quid manducabimus? aut, Quid bibemus? aut, Quo operiemur? Scit enim Pater vester quia his omnibus indigetis. Quærite ergò primum regnum Dei et justitiam ejus, et hæc omnia adjicientur vobis. MATTH., c. VI, v. 31, 32 et 33.

cœur que vous me dites, et pour cela il faut grandement l'honorer et le chérir. En somme, il voudroit savoir en quelle qualité on le tient, et crois qu'il voudroit celle de père spirituel, pour deux raisons, l'une parce que l'amour, etc.

LETTRE DCXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

(Tirée du monast. de la Visitat. de la ville d'Angers.)

Sur un point de constitution de Sainte-Marie, touchant les confessions.

Je ne sais rien de cette coutume, et notre mère (ou je suis le plus trompé du monde), n'a pas eu intention en cela de se lier à faire ainsi toutes les années, comme peut-être elle a fait deux ou trois fois au plus. Hélas! si quelques-unes désirent de se confesser à quelque confesseur autre que l'ordinaire, elles le pourront sans difficulté, et sans que les autres, qui n'ont pas ce goût-là, soient obligées à changer le confesseur.

On peut le dire à M. Michel, qui, comme je pense, est capable de cela, et de choses plus grandes que cela. O Dieu! qu'il est vrai que la ferveur ne dépend pas de la bouche des confesseurs différents, mais de la grace de Dieu, et de la simplicité et humilité de cœur! Hélas! les constitutions sont claires, qu'on peut appeler des confesseurs outre les quatre fois, pour la consolation de celles qui le désirent. Vous pouvez donc appeler quelque père barnabite.

Bonjour et bonne étrenne, ma très-chère fille. Vive Jésus!

LETTRE DCXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA SUPÉRIEURE DE GRENOBLE.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville du Mans.)

Pensées de Dieu bien différentes des nôtres. Avis à cette supérieure sur son oraison, sur l'état de son ame, sur la manière dont elle doit se comporter avec le nouvel évêque de Grenoble, sur le père spirituel, et le confesseur qu'elle doit lui demander, etc.

Or sus, vous avez vu que la divine Providence a bien disposé, et très-favorablement pour vous et votre maison, sur la réception de M. Mistral. Si cette même Providence établit une maison à Valence, elle vous fera voir de même que nous ne savons guère, et que notre prudence doit demeurer doucement en paix, et faire hommage à la divine disposition qui fait tout réussir au bien des siens. Oh! que ses cogitations sont bien différentes des nôtres, et ses vues inconnues à nos sentiments!

Non, ne craignez pas que vos sentiments me fassent rien faire; car encore que je vous chéris très-parfaitement toutes, si est-ce que je sais bien que vos sentiments ne sont pas vous-mêmes, encore qu'ils soient en vous.

Je vous ai assez bien entendue sur votre oraison: ne vous mettez point sur l'examen pointilleux de ce que vous y faites. Ce que je vous en dis suffira pour le present.

Si vous avez un nouvel évêque, vous n'avez pourtant rien de nouveau à faire avec lui, sinon de lui offrir votre obeissance, et de lui demander sa protection; et selon que vous le verrez aisé et doux, ou par vous-même, ou par une discrète entremise, vous pourrez lui demander un père spirituel, à qui vous puissiez adresser ès occurrences, et par le soin duquel vous puissiez traiter avec lui quand l'affaire le requerra. Si c'est M. Scanon, j'espère qu'on en aura de la satisfaction; car bien que je ne le connoisse guère, si est-ce que j'en ai ouï dire de grands biens.

Murmurez tant que vous voudrez contre moi, car je ne m'en soucie point, et sais bien que vous savez que je vous chéris, et ai une très-entière confiance en vous. Que si je ne vous ai pas fait voir ces lettres, c'est que je n'y ai pas seulement pensé; comme à la vérité cette multitude et variété d'affaire m'ôte la mémoire de la plupart des choses.

Oui, il faut demander M. Daoust à ce nouvel évêque; car à la vérité monsieur le grand-vicaire ne sauroit en cela avoir ce soin particulier, parmi le soin universel que son office lui donne.

Demeurez en paix, ma très-chère fille, et n'épiez pas si particulièrement les sentiments de votre ame; méprisez-les, ne les craignez point, et relevez souvent votre cœur en une absolue confiance en celui qui vous a appelée dans le sein de sa dilection.

LETTRE DCXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE MAITRESSE DES NOVICES DE L'ORDRE DE LA VISITATION.

Il lui promet l'assistance de Dieu si elle est humble, si elle se repose en Dieu, si elle travaille par un motif d'obéissance. Il ne faut pas rechercher son repos au préjudice de l'amour de Dieu.

Dieu vous suggèrera, ma très-chère fille, tout ce qu'il veut de vous, si en l'innocence et simplicité de votre cœur, avec une entière résignation de vos inclinations, vous lui demandez souvent

en votre cœur : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse* (1)? Et je suis consolé que vous ayez déjà ouï sa voix, et que vous le serviez en la nourriture de ces filles.

L'excuse aussi n'étoit pas bonne de dire : Je n'ai pas des mamelles, je n'ai point de lait : car ce n'est pas de notre lait ni de nos mamelles que nous nourrissons les enfants de Dieu; c'est du lait et des mamelles du divin époux, et nous ne faisons autre chose sinon les montrer aux enfants, et leur dire : Prenez, sucez, tirez et vivez. Tenez donc ainsi votre cœur ouvert et grand, pour bien faire tout le service qu'on vous imposera.

A mesure que vous entreprendrez, sous la force de la sainte obéissance, beaucoup de choses pour Dieu, il vous secondera de son secours, et fera votre besogne avec vous, si vous voulez faire la sienne avec lui; or la sienne est la sanctification et perfection des ames.

Travaillez humblement, simplement et confidemment à cela; vous n'en recevrez jamais aucune distraction qui vous soit nuisible. La paix n'est pas juste, qui fuit le labeur requis à la glorification du nom de Dieu.

Vivez toute à ce divin amour, ma très-chère fille, et sachez que c'est de tout mon cœur que je chéris votre ame bien-aimée, et ne cesse jamais de la recommander à la miséricorde éternelle de notre Sauveur, à laquelle je vous conjure de me recommander réciproquement fort souvent.

Je suis tout vôtre, ma très-chère fille.

LETTRE DCXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Ce que c'est que de vivre selon l'esprit, et de vivre selon la chair.

Qu'il est bien raisonnable, ma très-chère fille, que je vous écrive un peu; et que je le fais de bon cœur! Plût à Dieu que j'eusse l'esprit nécessaire à votre consolation! Vivre selon l'esprit, ma bien-aimée fille, c'est penser, parler et opérer selon les vertus qui sont dans l'esprit, et non selon les sens et sentiments qui sont en la chair. De ceux-ci il s'en faut servir, il les faut assujettir, et non pas vivre selon iceux; mais ces vertus spirituelles, il les faut servir, et leur faut assujettir tout le reste.

Quelles sont ces vertus de l'esprit, ma chère fille? C'est la foi, qui nous montre des vérités toutes relevées au-dessus des sens; l'espérance, qui nous fait aspirer à des biens invisibles; la charité, qui nous fait aimer Dieu plus que tout et le prochain comme nous-mêmes, d'un amour non sensuel, non naturel, non intéressé, mais d'un amour pur, solide et invariable, qui a son fondement en Dieu.

Voyez-vous, ma fille, le sens humain, appuyé sur la chair, fait que maintes fois nous ne nous abandonnons pas assez entre les mains de Dieu, nous étant avis que, puisque nous ne valons rien, Dieu ne doit tenir compte de nous, parce que les hommes qui vivent selon la sagesse humaine méprisent ceux qui ne sont point utiles. Au contraire, l'esprit appuyé sur la foi s'encourage emmi les difficultés, parce qu'il sait bien que Dieu aime, supporte, et secourt les misérables, pourvu qu'ils espèrent en lui.

Le sens humain veut avoir part en tout ce qui se passe; et il s'aime tant, qu'il lui est avis que rien n'est bon s'il ne s'en est mêlé. L'esprit, au contraire, s'attache à Dieu, et dit souvent que ce qui n'est pas de Dieu ne lui est rien; et comme il prend part aux choses qui lui sont communiquées par charité, aussi quitte-t-il volontiers sa part ès choses qui lui sont celées, par abnégation et humilité.

Vivre selon l'esprit, c'est aimer selon l'esprit; vivre selon la chair, c'est aimer selon la chair : car l'amour est la vie de l'ame, comme l'ame est la vie du corps.

Une sœur est bien douce, bien agréable, et je la chéris tendrement : elle m'aime bien, elle m'oblige fort; je l'aime réciproquement pour cela. Qui ne voit que j'aime selon les sens et la chair? car les animaux qui n'ont point d'esprit, et n'ont que la chair et les sens, aiment leur bienfaiteur et ceux qui leur sont doux et agréables.

Une sœur est rude, âpre et incivile; mais, au partir de là, elle est très-dévote, et même désireuse de s'adoucir et civiliser : et partant, non pour plaisir que j'ai en elle, ni pour intérêt quelconque, mais pour le bon plaisir de Dieu, je la chéris, je l'accoste, je la sers, je la caresse. Cet amour est selon l'esprit; car la chair n'y a point de part.

Je suis méfiante de moi-même, et pour cela je voudrois bien que l'on me laissât vivre selon cette inclination : qui ne voit que ce n'est pas selon l'esprit? Non certes, ma très-chère fille; car tandis que j'étois encore bien jeune, et que je n'avois point encore d'esprit, je vivois déjà ainsi. Mais quoique selon mon naturel je sois craintif et appréhensif, néanmoins je me veux essayer de surmonter ces passions naturelles, et petit à petit bien faire tout ce qui appartient à la charge que l'obéissance procédante de Dieu m'a imposée : qui ne voit que c'est vivre selon l'esprit? Ma

(1) Domine, quid me vis facere? ACT., c. IX, v. 6.

chère fille, vivre selon l'esprit, c'est faire les actions, dire les paroles, et faire les pensées que l'esprit de Dieu requiert de nous.

Et quand je dis faire les pensées, j'entends des pensées volontaires. Je suis triste, et partant je ne veux pas parler : les charretiers et les perroquets font ainsi.

Je suis triste ; mais puisque la charité requiert que je parle, je le ferai : les gens spirituels font ainsi.

Je suis méprisée ; et je m'en fâche : si font bien les paons et les singes.

Je suis méprisée, et je m'en réjouis : les apôtres faisoient ainsi.

Vivre donc selon l'esprit, c'est faire ce que la foi, l'espérance et la charité nous enseignent, soit ès choses temporelles, soit ès spirituelles.

Vivez toute selon l'esprit, ma très-chère fille ; demeurez doucement en paix ; soyez tout assurée que Dieu vous aidera ; reposez-vous en toute occurrence entre les bras de sa miséricorde et bonté paternelle.

Dieu soit à jamais votre tout ! et moi je suis en lui tout vôtre, vous le savez bien.

Monsieur votre père se porte bien, et tout ce qui vous appartient selon le sang : ainsi en soit-il de ce qui vous appartient selon l'esprit ! Amen.

LETTRE DCXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Le Saint l'exhorte à bien unir son cœur à celui du Fils de Dieu.

Ma très-chère mère, que vous dirai-je? La grace et paix du Saint-Esprit soit toujours au milieu de votre cœur ! Mettez-le, ce cher cœur, dans le côté percé du Sauveur, et l'unissez à ce roi des cœurs, qui est, comme en son trône royal, pour recevoir l'hommage et l'obeissance de tous les autres cœurs, et tient ainsi sa porte ouverte, afin que chacun le puisse aborder et avoir audience.

Et quand le vôtre lui parlera, n'oubliez pas, ma très chère mère, de lui faire parler encore en faveur du mien, afin que sa divine et cordiale majesté le rende bon, obeissant et fidèle.

Bonjour, ma très-chère mère ; je suis sans fin votre très-humble, etc.

LETTRE DCXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Moyens de combattre l'amour-propre et l'estime de soi-même qu'on ne peut arracher du cœur humain. Trois parties de la charité. Avis sur l'oraison et la perfection du cœur, sur la tendresse envers soi-même, et sur l'amour du prochain.

Je me représente votre lettre, ma très-chère fille, en laquelle avec tant de sincérité vous me décrivez vos imperfections et vos peines, et voudrois bien pouvoir correspondre au désir que vous avez d'apprendre quelque remède de moi ; mais ni le loisir ne le permet, ni, comme je pense, votre nécessité ne le requiert pas ; car certes, ma très-chère fille, la plupart de ce que vous me marquez n'a point d'autre remède ordinaire que la suite du temps et des exercices de la règle en laquelle vous vivez : il y a même des maladies corporelles desquelles la cure dépend du bon ordre de la vie.

L'amour-propre, l'estime de nous-mêmes, la fausse liberté de l'esprit, ce sont des racines qu'on ne peut bonnement arracher du cœur humain ; mais seulement on peut empêcher la production de leurs fruits, qui sont les pechés ; car leurs élans, leurs premières secousses ou premiers mouvements, on ne peut les empêcher tout-à-fait tandis qu'on est en cette vie mortelle, bien qu'on puisse les modérer, et diminuer leur quantité et leur ardeur par la pratique des vertus contraires, et surtout de l'amour de Dieu.

Il faut donc avoir patience, et petit à petit amender et retrancher nos mauvaises habitudes, dompter nos aversions, et surmonter nos inclinations et humeurs, selon les occurrences ; car en somme, ma très-chère fille, cette vie est une guerre continuelle, et n'y a celui qui puisse dire : Je ne suis point attaqué.

Le repos est réservé pour le ciel, où la palme de victoire nous attend. En terre, il faut toujours combattre entre la crainte et l'espérance, à la charge que l'espérance soit toujours plus forte, en considération de la toute-puissance de celui qui nous secourt.

Ne vous lassez donc point de travailler continuellement pour votre amendement et perfection. Voyez que la charité a trois parties, l'amour de Dieu, l'affection à soi-même et la dilection du prochain : votre règle vous achemine à bien pratiquer tout cela.

Jetez maintes fois la journée tout votre cœur, votre esprit, et votre souci en Dieu avec une

grande confiance en Dieu, et lui dites avec David : *Je suis vôtre, Seigneur, sauvez-moi* (1).

Ne vous amusez point beaucoup à penser quelle sorte d'oraison Dieu vous donne, ains suivez simplement et humblement sa grace en l'affection que vous devez avoir pour vous-même. Tenez vos yeux bien ouverts sur vos inclinations dereglées pour les déraciner. Ne vous étonnez jamais de vous voir misérable et comblée de mauvaises humeurs. Hélas! traitez votre cœur avec un grand desir de le perfectionner. Ayez un soin infatigable pour doucement et charitablement le redresser quand il bronchera.

Surtout travaillez tant que vous pourrez pour fortifier la supérieure partie de votre esprit, ne vous amusant point aux sentiments et consolations, mais aux résolutions, propos et élans que la foi, la règle, la supérieure et la raison vous inspireront.

Ne soyez point tendre sur vous-même, les mères tendres gatent les enfants. Ne soyez point pleureuse ni plaignante : ne vous étonnez point de ces importunités et violences que vous sentez, que vous avez tant de peine à déclarer : non, ma fille, ne vous en étonnez point; Dieu les permet pour vous rendre humble de la vraie humilité, abjecte et vile en vos yeux. Cela ne doit point être combattu par des élans en Dieu, des diversions d'esprit de la créature au créateur, et avec de continuelles affections à la très-sainte humilité et simplicité de cœur.

Soyez bonne au prochain, et nonobstant les soulevements et saillies de la colère, prononcez ès occurrences fort souvent ces divines paroles du Sauveur : « Je les aime, Seigneur pére éternel, « ces prochains, parce que vous les aimez ; » et vous me les avez donnés pour frères et sœurs, et vous voulez que, comme vous les aimez, je les aime. Aussi surtout aimez ces chères sœurs avec lesquelles la propre main de la Providence divine vous a associée et liée d'un lien céleste ; supportez-les, caressez-les et les mettez dans votre cœur, ma très-chère fille. Sachez que j'ai une très-particulière affection à votre avancement, Dieu m'y ayant obligé.

LETTRE DCXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Le Saint la fortifie dans ses résolutions.

C'est la vérité, ma très-chère fille, que mon ame vous chérit très-parfaitement ; et n'est impossible, quand je pense en vous, qui n'est pas peu souvent, que je ne ressente un élan d'affection fort particulière.

Or sus, il falloit bien que le serpent se fourrât de force dans l'âpreté de la pierre pour se défaire de sa vieille peau, et se rajeunir heureusement, afin d'être transformé en colombe. Dieu soit loué, ma très-chère fille, que vous avez souffert les tranchées d'un accouchement, quand vous vous êtes enfantée vous-même à Jésus-Christ!

Marchez maintenant saintement et soigneusement en cette nouveauté d'esprit, et gardez bien de regarder en arrière, car il y auroit un extrême danger ; et bénissez la divine providence, qui vous avoit preparé une nourrice si aimable. O que Dieu est souverainement bon et gracieux, ma très-chère fille ! Certes, j'ai eu un contentement incroyable à voir comme il vous a conduite en l'abondance de son amour. Hé ! ne l'abandonnez donc jamais, et donnez toute liberté à votre cœur de s'unir et serrer invariablement à son plaisir ; car il est fait pour cela.

Que cette chère mère soit supérieure, j'y consens sans difficulté ; mais que cela se puisse faire absolument comme vous m'en parlez, je n'en sais pas les moyens, ni il ne dépendra pas de moi, qui suis fort peu de chose ici et rien du tout ailleurs : seulement je répète que pour mon consentement, je le donne, et contribuerai de plus ce que je pourrai bonnement faire à votre intention.

Mais, ma très-chère fille, ne sommes-nous pas enfants adorateurs et serviteurs de la céleste providence, et du cœur amoureux et paternel de notre Sauveur ! n'est-ce pas sur ce fonds sur lequel nous avons bâti nos espérances? Faites ce qu'il vous a inspiré pour sa gloire, et ne doutez nullement qu'il ne fasse pour votre bien ce qui sera meilleur. Ne capitulons point avec lui, il est notre maître, notre roi, notre père, notre tout; pensons à le bien servir, il pensera à nous bien favoriser.

Donc, ma fille, pour conclure, je ferai pour votre petit contentement tout ce que je pourrai, qui est peu; delà je m'assure qu'on fera de même : mais au ciel on fera tout ; on vous comblera de consolations par les moyens que la sagesse suprême connoît et voit, et que nous ne savons pas.

Demeurez en paix, nourrissez amoureusement, soigneusement et fidèlement cette nouvelle enfance aimée, que votre ame a nouvellement enfantée au Saint-Esprit, afin qu'elle se fortifie en sainteté, et qu'elle croisse en bénédictions, pour être à jamais aimée du bien-aimé. Que vous puisje désirer de plus, ma très-chère fille? Je suis tout-à-fait, je vous assure, votre très-humble, etc.

(1) Tuus sum ego, salvum me fac. Ps. CXVIII, v. 94.

LETTRE DCXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION,

QUI ALLOIT ÊTRE SUPÉRIEURE.

Le Saint l'exhorte à la douceur, l'humilité et l'indifférence. Grande maxime du Saint : *Ne demander rien, ne refuser rien.*

C'est la vérité, ma très-chère sœur ma fille, que vous m'avez grandement consolé, en la peine que vous avez prise de m'écrire, puisque même, ainsi que je m'aperçois, vous êtes celle à qui Dieu dispose de faire remettre la charge de supérieure. On vous donnera le loisir de vous bien preparer, par une entière soumission à la céleste providence, et un parfait encouragement à vous bien exercer à l'humilité et douceur, ou débonnaireté de cœur, qui sont les deux chères vertus que notre Seigneur recommandoit aux apôtres, qu'il avoit destinés à la supériorité de l'univers.

Ne demandez rien, ni ne refusez rien de tout ce qui est dans la vie religieuse : c'est la sainte indifférence qui vous conservera en la paix de votre époux éternel, et c'est l'unique document que je souhaite être pratiqué par toutes nos sœurs, que mon cœur salue très-chèrement avec le vôtre, ma très-chère fille.

LETTRE DCXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Le Saint l'encourage à souffrir les adversités, et lui propose des motifs de consolation.

J'ai reçu tous vos paquets, ma très-chère fille, haussez votre tête dans le ciel, voyez que pas un des mortels qui y sont immortels n'y est allé que par des troubles et des afflictions continuelles. Dites souvent entre vos contradictions : C'est ici le chemin du ciel; je vois le port, et suis assurée que les tempêtes ne me peuvent empêcher d'y aller. Dieu vous console et benisse mille fois! Je suis plus parfaitement qu'il ne se peut dire, ma très-chère fille, votre très-humble, etc.

LETTRE DCXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Le Saint la prépare à accepter avec soumission la mort d'un enfant qu'elle avoit eu étant dans le monde, et qui étoit dangereusement malade.

Il faut attendre, ma très-chère mère, l'événement de cette maladie le plus doucement qu'on pourra, avec parfaite resolution de se conformer à la volonté divine en cette perte, si perte se doit nommer l'absence de quelque temps, qui, Dieu aidant, sera réparée par une présence éternelle.

He! que bienheureux est le cœur qui aime et cherit la volonté divine en toutes occurrences! O si une fois nous avons notre cœur bien engagé à cette sainte et bienheureuse éternité! Allez (ce dirons nous à tous nos amis), allez, chers amis, allez en cet Être éternel, à l'heure que le roi de l'éternité vous a marquee; nous y irons aussi apres vous. Et puisque ce temps ne nous est donne que pour cela, et que le monde ne se peuple que pour peupler le ciel, quand nous allons là nous faisons tout ce que nous avons à faire.

Voilà pourquoi, ma mère, nos anciens ont tant admiré le sacrifice d'Abraham. Quel cœur de père! et votre sainte compatriote, la mere de S. Simphorien, par le trait de laquelle je finis mon livre (1)! O Dieu! ma mère, laissons nos enfants à la merci de Dieu, qui a laissé le sien a notre merci. Offrons-lui la vie des nôtres, puisqu'il a donné la vie du sien pour nous. En somme, il faut tenir les yeux fichés sur la providence celeste, à la conduite de laquelle nous devons, de toute l'humilité de notre cœur, acquiescer.

Il faut être ferme et constant auprès de la croix et sur la croix même, s'il plaît à Dieu de nous y mettre. Bienheureux seront les crucifiés, car ils seront glorifiés. Or sus, ma très-chère mère, notre partage en ce monde est en la croix, et en l'autre il sera en la gloire.

Mon Dieu! ma très-chère mère, que je vous souhaite de perfections! et que de courage et d'espérance j'ai maintenant en cette souveraine bonté et en sa sainte mère « que votre vie sera « toute resserrée en Dieu avec Jésus-Christ (2), » pour parler avec notre Seigneur.

Dieu vous bénisse, et marque votre cœur du signe éternel de son pur amour! Il faut devenir très-humblement saints, et répandre partout la bonne et suave odeur de notre charité. Dieu nous fasse brûler de son saint amour, et mépriser tout pour cela! Notre Seigneur soit le repos de notre cœur et de nos corps! Tous les jours j'apprends à ne point faire ma volonté, et faire ce que je ne veux pas. Demeurez en paix entre les deux bras de la divine Providence, et dans le giron de la protection de Notre-Dame.

(1) La mère de S. Symphorien, voyant qu'on le conduisoit au martyre, crioit après lui : Mon fils, mon fils, souvenez-vous de la vie éternelle; regardez le ciel, et considérez celui qui y règne. Votre mort va terminer la courte carrière de votre vie.

(2) *Introduction à la vie dévote*, part. V, c. 18.

LETTRE DCXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Les vœux simples obligent autant que les solennels. Dans les couvents de femmes, le vœu de chasteté est fondamental, et les autres essentiels. On peut obtenir dispense des vœux pour une cause très-forte. Désobéissance obstinée cause des passions. Le noviciat peut être prolongé sans donner atteinte au concile de Trente.

Vos vœux, ma très-chère fille, sont aussi forts que les vœux de tous ordres de religion pour obliger la conscience des sœurs à leur observation. Il est vrai néanmoins qu'une fille qui voudra perdre son ame et son honneur, se pourra marier après les vœux, comme feroit la plus grande professe de France, si elle vouloit se perdre, et se servir de l'édit de pacification. Le formulaire de vos vœux est fait selon ceux des pareilles congrégations d'Italie, et exprime beaucoup plus la force de l'obligation, que ne font la plupart des formulaires de la règle de S. Benoît.

Le vœu de chasteté est fondamental, selon les anciens peres, ès monastères des femmes, et les autres ne laissent pas d'être essentiels.

Il est vrai, on peut être dispensé de vœux simples, et des autres aussi, plus facilement toutefois de ceux-là que de ceux-ci, mais non sans grande occasion, et lorsqu'il est expédient ; dont les pères jésuites se trouvent extrêmement bien, maintenant en partie le lustre de leur très-illustre compagnie par ce moyen, lequel le monde n'approuve pas, mais oui bien Dieu et l'Église ; et toute l'antiquité des religions a été comme cela. La solennité des vœux ayant été établie depuis peu de centaines d'années, l'expulsion a toujours été parmi les anciens religieux.

C'est une chose rigoureuse, que, pour ne vouloir pas observer le silence, on mit une fille dehors : ce ne seroit pas faute d'observer le silence, mais pour vouloir obstinément troubler et renverser l'ordre de la congrégation, et mépriser le Saint-Esprit, qui a ordonné le silence ès maisons religieuses. Que si on n'expulse pour l'obstinée désobéissance et le mépris affecté de l'ordre, je ne sais pourquoi on expulsera.

Enfin les religieux même les plus solennels expulsent ; au moins voit-on des religieux expulsés de l'ordre de saint François, voire même des capucins ; et les pères jésuites, qui sont si avisés et prudents, expulsent pour leur désobéissance, pour peu qu'elles soient affectionnées et entretenues.

La prolongation du noviciat, se faisant pour cause, n'est pas contraire au concile, comme ont déclaré ceux qui ont la charge des déclarations d'icelui ; et les docteurs même l'entendent ainsi. De fait, les carmélites la font selon qu'il semble à propos.

Si ces bons messieurs eussent autant étudié et pensé pour censurer comme nous avons fait pour établir, nous n'aurions pas tant d'objections. Or, Dieu soit loué ; j'espère que bientôt chacun s'accoisera, par la conclusion qu'on y mettra à Rome. Ma très-chère fille, pour Dieu, ayez bon courage; c'est aussi pour lui que vous vivez et travaillez. Il soit à jamais béni et glorifié ! Amen. Si ceux qui font cette objection sont gens d'étude, ils pourront lire Léonard Lassius, jésuite, où ils trouveront ce qu'il leur faut.

LETTRE DCXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Paix intérieure, fille d'humilité, fruit de la profession religieuse.

Je le confesse aussi de ma part, ma très-chère fille ; ce me seroit de la consolation très-douce de voir un peu clair dedans votre cœur, que j'ai aimé à tâtons, et sur la foi de mon bon ange. Vous devez travailler à la conquête de la très-sainte humilité, que le monde ne peut connoître, non plus que la paix qu'elle nous donne.

Je me réjouis de quoi vous êtes toute professe. O que Dieu soit béni de quoi il vous a tant aimée ! car je ne doute point qu'avec la grace de la profession il ne vous ait donné la grandeur du courage, l'appréhension vive de la sainte éternité, l'amour de la sacrée humilité, et la douceur de l'amour de sa divine bonté, requis à la pratique parfaite de la profession.

Quelles chimères de nouvelles ! moi, qu'on m'ait voulu tuer ! Les bons ne me tueront pas, parce qu'ils sont bons; ni les mauvais, parce que je ne suis pas bon. Ce n'a rien été qu'une foible ombre d'attaque qui parut en mon logis. O ma très-chère fille ! vivez tout en Dieu, et pour son éternité. Je vous salue, ma très-chère grande fille, avec la dilection que, comme je crois, vous savez que mon cœur a pour le vôtre; et suis votre, etc.

LETTRE DCXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE JEUNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville du Mans.)

L'ouverture de cœur nécessaire envers le directeur. Avis spirituels sur l'humilité.

Il n'y a point de danger en ce qui vous est arrivé, puisque vous le communiquez; mais notez, ma très-chère fille, que Dieu a commencé ses visitations en votre ame, sur le sentiment et l'exercice de la petitesse, bassesse et humilité, pour approuver l'avis qui vous est donné de bien vous réduire à ce point, et d'être vraiment une petite fille; je dis toute petite en vos yeux, en vos exercices, en obéissance, naïveté, et abjection de vous-même; petite, et un vrai enfant, qui ne cache ni son bien ni son mal à son père, à sa mère, à sa nourrice. C'est en attendant que nous en parlions plus amplement. Dieu soit toujours au milieu de votre cœur, ma très-chère fille!

LETTRE DCXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE NOVICE DE LA VISITATION.

Le Saint l'exhorte à remercier Dieu de son entrée à la Visitation, et à vivre selon l'esprit de son état, dans la simplicité, l'humilité et l'amour de la croix.

Dieu veuille recevoir en sa main dextre votre esprit que vous lui présentez, ma très-chère fille, et vous fasse saintement continuer à le servir en cette congrégation, à laquelle il lui a plu vous faire entrer! C'est à lui, ma très-chère fille, que vous en devez le remerciement, qui vous y a puissamment attirée, et a tourné les cœurs de ces chères sœurs devers le vôtre, et le vôtre devers le leur, et tous ensemble devers la croix et sa mère très-sainte.

Vivez ainsi, ma très-chère fille : demeurez en ce point, et aimez cette sainte simplicité, humilité et abjection, que la divine sagesse a tant estimée, qu'elle a laissé pour un temps l'exercice de sa royauté, pour pratiquer celui de la pauvreté et abaissement de soi-même, jusques au signe et période de la croix, où sa mère ayant puisé cette affection, elle l'a répandue par après dans le cœur de toutes ses vraies filles et servantes. Je suis parfaitement tout vôtre. Pour cela, ma très-chère fille, vutre gloire soit à jamais en la croix de celui sans la croix duquel nous n'aurions jamais la gloire! A Dieu soyons-nous à jamais! Amen

LETTRE DCXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE POSTULANTE DE LA VISITATION.

(Tirée du monast. de la Visitat. de la rue du Bac)

Le Saint l'engage à se hâter d'entrer à la Visitation.

. . . .

de notre bonne mère. Je vois que nous sommes à la veille de votre arrivée : que heureuse puisse-t-elle être! c'est pourquoi je n'ajoute rien. Si ces bonnes dames veuves vous parlent, dites-leur qu'ayant été ici, vous les avertirez de tout bien particulièrement, car il ne les faut émouvoir qu'extrêmement bien à propos, et après un peu d'agencement de notre dessein, pour lequel je viens bien de prier notre chère Dame (1) et son S. Joseph.

Pour le premier livre que je produirai, je suis tant engagé vers Rigaud (2), que je ne sais si je le pourrai donner à Dijon; car j'ai déjà fort lié ma liberté par ma promesse.

Or bien « venez, chère fille, venez ès monta« gnes (3); Dieu vous y fasse voir l'époux sacré « qui tressaille ès monts, et outrepasse les col« lines, qui regarde par les fenêtres, et à travers « la treille, les ames qu'il aime (4). » Ah! que cela fut bien chanté hier en notre église et dans mon cœur. Dieu soit à jamais notre tout! je suis en lui uniquement, etc.

LETTRE DCXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE

Les larmes de la dévotion ne sont pas de commande : raison pour laquelle Dieu nous en prive. Il faut faire usage du bouquet spirituel après la méditation, c'est-à-dire collection de quelques-unes des pensées qui ont le plus touché la personne qui médite, dont on tâche, par quelque moyen, de rappeler le souvenir de temps en temps dans la journée, comme une agréable odeur. Les afflictions ne doivent point être désirées, mais attendues.

Mon Dieu! ma chère fille, je ne trouve nullement étrange que vous désiriez de mes lettres; car, outre que Dieu le veut bien (qui est le grand

(1) La sainte Vierge.

(2) Imprimeur de Lyon.

(3) Exurgens Maria...... abiit in montana cum festinatione. Luc., c. I. v. 39.

(4) Vox dilecti mei; ecce iste venit saliens in montibus, transiliens colles. Cant., c. II, v. 8.

En ipse stat post parietem nostrum, recipiens per fenestras, prospiciens per cancellos. *Ibid.*, 9.

mot de notre commerce), je sens tant de consolatiou de votre communication, que je sens aisément que vous en avez un peu de la mienne; et ne faut point attendre d'autre sujet, ni pour vous ni ponr moi, que celui d'une sainte conversation spirituelle entre nos ames, et de la contribution que nous nous devons les uns aux autres de nos consolations.

Je ne dis rien, ma bonne fille, de votre cœur, en ce que vous n'avez pas de larmes : non, ma fille; car le panvre cœur n'en peut mais, puisque cela n'arrive pas faute de résolutions et vives affections d'aimer Dieu, mais faute de sensible passion, laquelle ne dépend point de notre cœur, mais d'autres sortes de dispositions que nous ne pouvons procurer. Car tout ainsi, ma chére fille, qu'en ce monde il n'est pas possible que nous puissions faire pleuvoir quand nous voulons, ni empêcher qu'il pleuve quand nous ne voulons pas qu'il pleuve; anssi n'est-il pas à notre pouvoir de pleurer quand nous voulons par dévotion, ni de ne pleurer pas aussi quand l'impétuosité nous saisit : cela ne vient pas de notre faute le plus souvent, mais de la providence de Dieu, qui nous veut faire faire notre chemin par terre et par désert, et non par eaux, et veut que nous nons accoutumions au travail et à la dureté.

Tenez votre bouquet en main : mais s'il se presente quelque antre odeur souëve et profitable par rencontre, ne laissez pas de l'odorer avec action de grace; car le bouquet ne se prend, sinon que pour ne vous laisser pas le long du jour sans confort et plaisir spirituel. Tenez bien ferme sur cette posture, que votre cœur soit entièrement à Dieu; car il n'y en a point de meilleur.

Pour tout, ne souhaitez pas des persécutious pour l'exercice de votre fidélité; car il vaut mieux attendre celles que Dieu vous enverra, que d'en désirer : et cette votre fidélité a mille sortes d'autres exercices, en l'humilité, douceur, charité au service de votre pauvre malade, mais service cordial, amoureux et affectionné. Dieu vous donne un pen de loisir pour faire vos provisions de patience et de vigueur, puis le temps viendra de les employer.

O ma fille, ôtez bieu toutes les robes de votre captivité par des continuels renoncements à vos affections terrestres; et ne dites point que le roi ne vous en donne de royales pour vous tirer a son saint amour. Vive Jésus! ma très-chère fille; c'est le mot intérieur sous lequel il nous faut vivre et mourir, et avec lequel je proteste d'être toujours tout vôtre.

LETTRE DCXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Exhortation à la pratique des vertus.

Servez Dieu avec un grand courage, et le plus que vous pourrez par les exercices de votre vocation. Aimez tous les prochains, mais surtout ceux que Dieu veut que vous aimiez le plus. Ravalez-vous aux actes desquels l'écorce semble moins digne, quand vous saurez que Dieu le veut; car de quelque façon que la sainte volonté de Dieu se fasse, ou par des hautes ou par des basses opérations, il n'importe. Soupirez souvent à l'union de votre volonté avec celle de notre Seigneur. Ayez patience avec vous-même en vos imperfections. Ne vous empressez point, et ne multipliez point des désirs ponr les actions qui vous sont impossibles. Ma chére sœur, cheminez perpétuellement et tout doucement; si notre bon Dieu vous fait courir, il dilatera votre cœur; mais de notre côté arrêtons-nons à cette unique leçon : « Apprenez de moi que je suis débonnaire et » humble de cœur (1). »

LETTRE DCXXVIII.

S FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Avis sur la dévotion.

Ma très-chère fille, si vous savourez votre point en l'oraison, c'est un signe que Dieu veut que vous suiviez cette méthode, du moins alors. Que si neanmoins Dieu nous tire, au commencement de l'oraison, à la simplicité de sa présence, et que nous nous y trouvions engagés, ne la quittons pas pour retourner à notre point, étant une règle génerale que toujours il faut suivre ses attraits, et se laisser aller où son esprit nous mène. Les bouillonnements et dilatements du cœur ne peuvent quelquefois être évites; mais quand on s'aperçoit de leur venue, il est bon d'adoucir ces mouvements et les apaiser, en debandant un peu l'attention et les elans, d'autant que l'oraison plus elle est tranquille, simple et délicate, c'est-à-dire plus elle se fait en la pointe de l'esprit, plus elle est fructueuse.

(1) Discite à me quia mitis sum et humilis corde. MATTH., c. 1, v. 29.

LETTRE DCXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE SA COUSINE.

La conversation des personoes vaines et mondaines est dangereuse, surtout aux jeunes filles. Avis sur la méditation et sur les distractions qu'on y éprouve.

Ma chère fille, mais vraiment très-chère fille ma cousine, il la faut certes retirer, cette pauvre ame, du hasard; car la molle façon de vivre du lieu où elle est, est tellement périlleuse, que c'est merveille quand on échappe de la mêlée. Hélas! ma pauvre fille, vous avez raison de vous étonner qu'une créature veuille offenser Dieu; car cela surpasse tout étonnement: mais pourtant cela se fait, comme par malheur on voit tous les jours, et l'infortunée beauté et bonne grace que ces pauvres filles fainéantes se font accroire d'avoir, parce que ces misérables le leur disent, est cela qui les perd; car elles s'amusent tant au corps, qu'elles perdent le soin de l'ame. Or sus, ma fille, il faut faire ce qui se pourra, et demeurer en paix.

Et pour votre regard, ma chère cousine ma fille, il ne faut pas perdre courage; car vous devez être si amoureuse de Dieu, qu'encore que vous ne puissiez rien faire auprès de lui et en sa présence, vous ne laissiez pas d'être bien aise de vous y mettre, pour seulement le voir et regarder quelquefois: et quelque peu avant que d'aller en l'oraison, mettez votre cœur en paix et en repos, et prenez espérance de bien faire; car si vous y allez sans espérance et déjà toute dégoûtée, vous aurez peine de vous remettre en appétit. Courage donc, ma petite cousine; dites à notre Seigneur que vous ne laisserez jamais, encore qu'il ne vous communiqueroit jamais aucune douceur; dites-lui que vous demeurerez devant lui jusqu'à ce qu'il vous ait bénie (1).

Quand votre cœur s'égarera ou se distraira, rameuez-le tout doucement à son point, remettez-le tendrement auprès de son maître; et quand vous ne feriez autre chose tout au long de votre heure que de reprendre tout bellement votre cœur et le remettre auprès de notre Seigneur, et qu'autant de fois que vous l'y remettriez, il s'en détourneroit, votre heure seroit bien employée, et ferez un exercice fort agréable à votre cher Époux, auquel je vous recommande de même cœur que je suis tout vôtre.

(1) Non dimittam te nisi benedixeris mihi Gen., c. XXXII, v. 26.

LETTRE DCXXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Le Saint se justifie auprès d'elle de l'opinion qu'on avoit qu'il vouloit procurer la clôture de son monastère.

Il m'est avis que je vois votre cœur comme un cadran qui est posé au soleil, et qui ne remue point, ains demeure immobile, tandis que l'aiguille et la calamite qui est dedans s'agite incessamment, et par de continuelles inquiétudes s'élance du côté de sa belle étoile; car ainsi votre cœur demeurant immobile, votre volonté tend par de bons mouvements à son Dieu. C'est elle qui emmi la mêlée des passions crie toujours intelligiblement, Vive Jésus! Vous avez donc bien raison de demeurer en paix; oui, demeurez en paix, ma très-chère fille, et priez notre Seigneur qu'il lui plaise de s'asseoir sur mes lèvres comme sur son trône, pour de là bien faire entendre ses volontés et ordonnances à mes auditeurs pendant ce carême.

Il faut que je me réjouisse avec vous de cette petite confiance avec la chère petite cousine, que vaiment mon cœur aime tendrement comme vous: j'espère que notre Seigneur la rendra fort sa servante.

Il faut que je vous dise ce mot sur l'opinion qu'on a prise que je procurois d'enfermer votre monastère. Quiconque me connoîtra dira aussitôt qu'il ne faut pas croire de moi des duplicités. Si j'avois cette pensée de procurer votre enfermement, je l'aurois dit, je m'en serois déclaré, non pas à vous, qu'en vraie vérité j'estime correspondre à mon affection, mais à madame l'abbesse et autres, qui m'ont parlé confidemment, tant je vais loyaument en semblables occasions.

Je vous veux un jour tout dire ce que son altesse m'a communiqué de son dessein pour cela, et ce que je lui ai réplique; vous verrez si je suis doux en cela, et si c'est vous loger au sépulcre. Non, je n'ai pas voulu, en un monastère où j'avois toute autorité, les enfermer, parce que les filles n'y avoient pas inclination, et ai toujours dit que ces grands traits dépendoient de l'inspiration, et non de l'autorité extérieure, laquelle peut bien faire des enfermées, mais non pas des religieuses.

Soyez bien ferme à ne point mécroire de moi, ma bonne fille, et soyez toute certaine que je suis tout ouvert de cœur avec vous; et pour les autres, Dieu les assistera s'il veut que je les serve, et s'il ne le veut pas, sa volonté soit faite: pourvu que sa majesté soit glorifiée en elles, comme je

m'assure qu'elle sera toujours, je serai très-satisfait, et renoncerai de bon cœur au contentement spirituel que j'espérois avoir d'être utile à leur bien. Mon Dieu ! ma chère fille, non-seulement pour celui-là, mais pour tous les autres encore, je renonce et résigne tout mon intérêt au profit de la gloire de Dieu, et prie Dieu qu'il me rende tout purement résigné moi-même à son amour.

LETTRE DCXXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Il faut se supporter soi-même avec humilité, renouveler toujours la résolution de se corriger, et être doux envers le prochain. La fidélité dans les petites choses nous obtient la grace d'être fidèles dans les grandes. On doit fuir la mauvaise tristesse.

Ma très-chère fille, je vous répondrai en peu de paroles, puisqu'aussi bien sais-je ce que vous m'eussiez dit par votre lettre, comme si je vous eusse ouïe parler de bouche : car enfin c'est que vous êtes toujours celle-là que vous m'avez dit les années passées : à quoi je vous répondrai premièrement que vous vous devez doucement supporter, en vous humiliant beaucoup devant Dieu, sans chagrin ni découragement quelconque.

Secondement, vous devez renouveler tous les propos que vous avez ci-devant faits de vous amender ; et bien que vous ayez vu que, nonobstant toutes vos résolutions, vous êtes demeurée engagée en vos imperfections, vous ne devez pas pour cela laisser d'entreprendre un bon amendement, et l'appuyer sur l'assistance de Dieu : vous serez toute votre vie imparfaite, et il y aura toujours beaucoup à corriger ; c'est pourquoi il faut apprendre à ne se point lasser en cet exercice.

Tiercement, travaillez pour acquérir la suavité du cœur envers le prochain, le considérant comme œuvre de Dieu, et qui enfin jouira, s'il plaît à la bonté céleste, du paradis qui vous est préparé : et ceux que notre Seigneur supporte, nous les devons tendrement supporter, avec grande compassion de leurs infirmités spirituelles.

Acceptez de bon cœur cette petite visite que la divine bonté vous a faite. Il faut ès petites occasions se rendre fidèle pour impétrer la fidélité ès grandes.

Demeurez fort en paix, et repaissez votre cœur de la suavité de l'amour céleste, sans lequel nos cœurs sont sans vie, et notre vie sans bonheur. Ne vous relâchez nullement à la tristesse, ennemie de la dévotion. De quoi se doit attrister une fille servante de celui qui sera à jamais notre joie ? Rien que le péché ne nous doit déplaire et fâcher; et au bout de ce déplaisir du péché, encore faut-il que la joie et consolation sainte y soient attachées. Je vous salue mille fois, et suis sans fin, ma chère fille, votre, etc.

LETTRE DCXXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Effets de l'amour divin dans les cœurs. Recommandation du silence dans les peines. La vue de Jésus crucifié peut en un moment apaiser toutes nos douleurs. Avantage qu'il y a dans notre union avec lui et dans son amour.

Dieu vous est donc bon, ma chère fille, n'est-il pas vrai ? mais à qui ne l'est-il pas, ce souverain amour des cœurs ? Ceux qui le goûtent ne s'en peuvent assouvir, et ceux qui s'approchent de son cœur ne peuvent contenir les leurs de le bénir et louer à jamais.

Gardez ce saint silence que vous me dites, car vraiment il est bon d'épargner nos paroles pour Dieu et pour sa gloire. Dieu vous a tenue de sa bonne main en votre affliction. Or sus, chère fille, il faut donc toujours faire ainsi « Mon Dieu, « disoit S. Grégoire à un evêque affligé, comme « se peut-il faire que nos cœurs, qui sont meshui « au ciel, soient agités des accidents de la terre ?» C'est bien dit : la seule vue de notre cher Jésus crucifié peut adoucir en un moment toutes nos douleurs, qui ne sont que des fleurs en comparaison de ses épines. Et puis notre grand rendez-vous est en cette éternité, au prix de laquelle que peut sur nous tout ce qui se finit par le temps!

Continuez, ma fille, à vous unir de plus en plus à ce Sauveur ; abîmez votre cœur en la charité du sien, et disons toujours de tout notre cœur : Que je meure, et que Jésus vive ! Notre mort sera bien heureuse si elle se fait en sa vie : *Je vis*, dit l'apôtre ; mais il s'en repent : *non, je ne vis plus en moi, mais mon Jésus vit en moi* (1).

Bénie soyez-vous, ma chère fille, de la bénédiction que la bonté divine a préparée aux cœurs qui s'abandonnent en proie à son saint et sacré amour. Et courage, chère fille, Dieu nous est bon ; que tout nous soit mauvais, que nous en doit-il chaloir ? Vivez joyeuse auprès de lui ; c'est en lui que mon ame est toute dédiée à la vôtre. Les années s'en vont, et l'éternité s'approche de nous. Que puissions-nous tellement employer ces ans en l'amour divin, que nous ayons l'éternité en sa gloire ! Amen.

(1) Vivo autem ; non ego, vivit verò in me Christus. GALAT., C. II, V. 20.

LETTRE DCXXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Il est plus utile de découvrir l'état de son ame de bouche que par écrit. Nos mauvaises inclinations servent à exercer notre fidélité.

Une antre fois il vous faut bien tenir votre cœur ouvert, et sans aucune sorte d'appréhension; car il sera bien plus utile de confesser bouche à bouche qne par écrit.

Ces inclinations que vons avez sont précieuses occasions que Dieu vous donne de bien exercer votre fidélité en son endroit, par le soin que vons aurez de les réprimer.

Faites aboutir vos oraisons et affections, qui leur sont contraires; et soudain que vous sentirez d'avoir fourvoyé, réparez la faute par quelque action contraire de douceur, d'humilité et de charité envers les personnes auxquelles vous avez répngnance d'obéir, de vous soumettre, de sonhaiter dn bien, et d'aimer tendrement: car enfin, puisque vous connoissez de qnel côté vos ennemis vous pressent le plus, il vous faut roidir et vous bien fortifier et tenir en garde en cet endroit-là. Il faut toujours baisser la tête, et vous porter an rebours de vos coutumes ou inclinations, recommander cela à notre Seigneur, et en tout et par tout vous adoucir, ne pensant presque à autre chose qu'à la prétention de cette victoire.

De ma part, je prierai notre Seigneur qu'il la voua donne et le triomphe de son saint paradis. Il la fera, ma chère fille, si vous persévérez à la poursuite de son saint amonr, avec le soin que vous avez de vivre humblement devant lni, amiablement envers le prochain, et doucement envers vous-même. Et moi, je serai toujours cordialement votre, etc.

LETTRE DCXXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Il l'exhorte à la pratique des vertus, spécialement à l'égalité d'esprit.

Vous me dites, ma très-chère fille, qu'en votre maison on faisoit particulière profession de l'egalité d'esprit; pour Dieu, je vous en conjure, tâchez de bien établir cet esprit-là en tout, avec celui de la douceur et humilité reelle. Je regarde meshui votre maison comme une pépinière de plusieurs autres: c'est pourquoi il faut songer d'y enraciner les grandes et parfaites vertus de l'abnégation de son amour-propre, l'amour de son abjection, la mortification des humeurs naturelles, la sincère dilection, afin que notre Seigneur et sa très-sainte mère solent glorifiés en nous et par nous.

Nous avons ici la cour; cela m'ôte beaucoup de mon loisir d'ecrire à mon gre: mais ma grande fille se contentera bien aussi de lire dans mon cœur de loin que je suis parfaitement sien, eu celui qui, pour être nôtre, et afin que nous fussions siens, vonlut bien mourir pour nous. Vivez toute à Dieu, ma très-chère fille, donnez tous les moments de votre vie, avec nn grand soin, à celui qui vous prépare son amiable éternité. Je suis tout vôtre.

LETTRE DCXXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME L'ABBESSE DE MONTMARTRE, ORDRE DE S. BENOIT (1).

Il lui recommande de procéder à la réforme de son monastère sans précipitation, et avec douceur et tranquillité, selon la conduite de Dieu même, et de prendre avis de personnes spirituelles, avec la soumission nécessaire à son sexe.

Madame, j'ai reçu double consolation de la lettre que vous m'écrivites il y a quelques mois; car

(1) Madame Marie de Beauvillers, fille de Claude de Beauvillers, comte de Saint-Aignan, naquit l'an 1574, au château de la Ferté-Hubert, en Sologne, et fut élevée par une de ses tantes, abbesse de Beaumont, qui la rendit capable de devenir un jour utile à l'ordre de S. Benoît. Marie avoit pris l'habit de cet ordre à l'âge de douze ans (en 1586), mais elle ne fit profession que quatre ans après (en 1590). M. de Fresne lui fit donner l'abbaye de Montmartre (en 1596), dont les bulles ne furent expédiées qu'au commencement de l'année 1598, lorsqu'elle étoit dans la vingt-quatrième année de son âge.

Cette abbaye n'avoit alors que 2000 livres de revenu, et elle en devoit 10,000. La grange étoit saisie, la crosse engagée, et il ne s'y trouva point de meubles pour garnir la chambre de l'abbesse; chaque religieuse vivoit de ce que ses parents ou amis vouloient bien lui envoyer chaque jour. M. de Fresne fit meubler un appartement pour l'abbesse, et lui fournit sa nourriture, dont elle faisoit part à ses religieuses.

Le dérèglement des filles étoit encore plus grand que la pauvreté du monastère; il n'y avoit plus de clôture.

Marie, ayant entrepris de faire cesser d'abord au moins une partie des désordres, fut exposée à tout ce que la fureur peut inventer pour perdre ses ennemis. On essaya contre elle le poison jusqu'à deux fois; et, comme on ne réussit pas, on résolut d'y employer le fer. Elle y seroit périe, si l'un de ceux qui étoient chargés de l'assassinat ne lui eût découvert ce qui se tramoit contre sa vie.

elle me témoigne votre bienveillance, que je désire beaucoup, et me donne avis des graces que Dieu fait à votre monastère qui me sont des nouvelles les plus chères que je puisse recevoir, d'autant que j'honore et prise extrêmement cette maison, par une certaine inclination que Dieu m'en a donnée.

J'espère qu'en nos jours on verra votre mont sacré parsemé de fleurs dignes du sang dont il a été arrosé, et que leur odeur rendra tant de témoignages à la bonté de Dieu, que ce sera un vrai mont de martyrs.

La faveur que le roi vous fit dans l'octave de votre grand apôtre, quittant la nomination, en est un bon présage, mêmement étant accompagné de la bonne volonté de ces vertueux esprits qui concourent avec le vôtre au désir d'une entière réformation. Je représente souvent à l'autel ce saint dessein à celui qui l'a dressé, et qui vous a donné l'affection de l'embrasser, afin qu'il vous fasse la grace de le parfaire.

Il m'est avis que j'en vois la porte ouverte : je vous supplie seulement, madame (et pardonnez à la simplicité et confiance dont j'use), que, parce que cette porte est étroite et malaisée à passer, vous preniez la peine et la patience de conduire par icelle toutes vos sœurs l'une après l'autre ; car de les y vouloir faire passer à la foule et en presse, je ne pense pas qu'il se puisse bien faire, les unes ne vont pas si vite que les autres.

Il faut avoir égard aux vieilles ; elles ne peuvent s'accommoder si aisément, elles ne sont pas souples ; car les nerfs de leurs esprits, comme ceux de leurs corps, ont déjà fait contraction.

Le soin que vous devez apporter à ce saint ouvrage, doit être un soin doux, gracieux, compatissant, simple et débonnaire. Votre âge, ce me semble, et votre propre complexion le requièrent; car la rigueur n'est pas séante aux jeunes. Et croyez-moi, madame, le soin le plus parfait, c'est celui qui approche de plus près au soin que Dieu a de nous, qui est un soin plein de tranquillité et de quiétude, et qui, en sa plus grande activité, n'a pourtant nulle émotion, et n'étant qu'un seul, condescend néanmoins et se fait tout à toutes choses.

Surtout, je vous supplie, prévalez-vous de l'assistance de quelques personnes spirituelles, desquelles le choix vous sera bien aisé à Paris, la ville étant fort grande; car je vous dirai, avec la liberté d'esprit que je dois employer partout, mais particulièrement en votre endroit : Votre sexe veut être conduit, et jamais en aucune entreprise il ne réussit que par la soumission ; non que bien souvent il n'ait autant de lumière que l'autre, mais parce que Dieu l'a ainsi établi. J'en dis trop, madame, puisque je ne doute point de votre charité et humilité; mais je n'en dis pas assez selon l'extrême désir que j'ai à votre bonheur, auquel seul vous attribuerez, s'il vous plaît, cette façon d'écrire; car je n'ai su retenir mon esprit de vous présenter naïvement ce que cette affection lui suggère.

Au demeurant, madame, ne doutez point que je ne vous communique et applique beaucoup de sacrifices que notre Seigneur me permet de lui présenter. Je vous supplie de les contre-charger de vos prières et plus ferventes dévotions : vous n'en donnerez jamais part à personne qui soit de meilleur cœur, ni plus que moi, madame, votre très-humble, etc.

La difficulté qu'il y avoit à faire rentrer dans le devoir des personnes qui s'en étoient si fort écartées, ne fit qu'augmenter son zèle : elle y employa toute son industrie et tout le crédit de son beau-frère, mais sans user de violence ; et enfin elle y réussit peu à peu, mais non sans les plus grandes difficultés.

Au mois de juillet 1599, le roi donna le brevet de l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon à M. de Fresne pour une de ses sœurs. La compassion qu'il eut pour madame de Montmartre la lui fit offrir ; mais elle la refusa généreusement, lui disant, pour le consoler, qu'elle préféreroit l'abbaye la plus pauvre auprès de lui, à l'abbaye la plus riche du monde en étant éloignée.

Ce fut en 1602 que S. François de Sales, qui étoit à Paris, les docteurs Duval et Gamache, et mademoiselle Acharie, depuis fondatrice des carmélites réformées en France, sous le nom de sœur Marie de l'Incarnation, commencèrent à fréquenter madame de Montmartre et les religieuses de son parti, ce qui les mit en réputation ; et on ne rougissoit plus d'être lié d'amitié avec elles.

Pendant près de soixante ans que madame de Beauvillers fut abbesse à Montmartre, elle donna l'habit à deux cent vingt-sept religieuses. Après avoir passé par toutes sortes d'épreuves, avoir essuyé des travaux immenses, et porté les vertus religieuses à un très-haut degré de perfection, elle mourut le 21 avril 1657, âgée de quatre-vingt-trois ans.

LETTRE DCXXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE ANGÉLIQUE ARNAULD, ABBESSE DE PORT-ROYAL.

Le Saint l'exhorte à vaincre ses mauvaises inclinations, et à ne s'en point troubler, parce que c'est la condition de cette vie. Il faut fuir l'affectation dans les conversations. Les fautes vénielles ne nous privent point du fruit de nos résolutions. Il ne faut ni s'excuser ni s'accuser qu'avec justice. On ne

doit pas trop atténuer son corps, afin de vaquer mieux à ses exercices spirituels et à l'observation de ses règles.

Je vois clairement cette fourmilière d'inclinations que l'amour-propre nourrit et jette sur votre cœur, ma très-chère fille, et sais fort bien que la condition de votre esprit subtil, délicat et fertile, contribue à cela; mais pourtant, ma très-chère fille, enfin ce ne sont que des inclinations, desquelles puisque vous sentez l'importunité, et que votre cœur s'en plaint, il n'y a pas de l'apparence qu'elles soient acceptées par aucun consentement délibéré. Non, ma très-chère fille; votre chère ame ayant conçu le grand desir que Dieu lui a inspiré de n'être qu'à lui, ne vous rendez pas aisée à croire qu'elle prête son consentement à ces mouvements contraires. Votre cœur peut être trémoussé par le mouvement de ses passions; mais je pense que rarement il pèche par le consentement.

O moi misérable homme! disoit le grand apôtre, *qui me délivrera du corps de cette mort* (1)? Il sentoit un corps d'armée composée de ses humeurs, aversions, habitudes et inclinations naturelles, qui avoit conspiré sa mort spirituelle; et parce qu'il les craint, il témoigne qu'il les hait; et parce qu'il les hait, il ne les peut supporter sans douleur; et sa douleur lui fait faire cet élan d'exclamation, à laquelle il répondit lui-même que « la grace de Dieu par Jésus-Christ le garantira,» non de la crainte, non de la frayeur, non de l'alarme, non du combat, mais oui bien de la defaite, et l'empêchera d'être vaincu.

Ma fille, être en ce monde et ne sentir pas ces mouvements de passion sont choses incompatibles. Notre glorieux S. Bernard dit que c'est hérésie de dire que nous puissions persévérer en un même état ici-bas, d'autant que le Saint-Esprit a dit par Job, parlant de l'homme, que, *jamais il n'est au même état* (2). C'est pour répondre à ce que vous dites de la légèreté et inconstance de votre ame; car je le crois fermement, qu'elle est continuellement agitée des vents de ses passions, et que par conséquent elle est toujours en branle; mais je crois aussi fermement que la grace de Dieu, et la résolution qu'elle vous a donnée, demeure continuellement en la pointe de votre esprit, où l'étendard de la croix est toujours arboré, et où la foi, l'espérance et la charité prononcent toujours hautement : *Vive Jésus!*

(1) Infelix ego homo! quis me liberabit de corpore mortis hujus? Gratia Dei per Jesum Christum. Rom., c. VII, v. 24.

(2) Numquàm in eodem statu permanet. Job, c. XIV, v. 2.

Voyez vous, ma fille, ces inclinations d'orgueil, de vanité, de l'amour-propre, se mêlent partout, et fourrent insensiblement et sensiblement leurs sentiments presque en toutes nos actions; mais pour cela ce ne sont pas les motifs de nos actions. S. Bernard les sentant un jour qu'elles le fâchoient, tandis qu'il prêchoit : « Retire-toi de moi, Satan, « dit-il, je n'ai pas commencé pour toi, et ne fini- « rai pas pour toi. »

Une seule chose ai-je à vous dire, ma très-chère fille, sur ce que vous m'écrivez que vous fomentez votre orgueil par des affectations en discours et en lettres. És discours certes quelquefois l'affection passe si insensiblement, qu'on ne s'en aperçoit presque pas; mais si pourtant on s'en aperçoit, il faut soudain changer de style: mais ès lettres, à la vérité cela est un peu, ains beaucoup plus insupportable; car on voit mieux ce que l'on fait, et si on s'aperçoit d'une notable affection, il faut punir la main qui l'a écrite, lui faisant écrire une autre lettre d'autre façon.

Au reste, ma très-chère fille, je ne doute point que parmi cette si grande quantité de tours et de retours de cœur, il ne se glisse par-ci, par-là, quelques fautes vénielles; mais pourtant, comme étant passagères, elles ne nous privent pas du fruit de nos résolutions, ains seulement de la douceur qu'il y auroit de ne point faire ces manquements, si l'état de cette vie le permettoit.

Or sus, soyez juste : n'excusez ni n'accusez aussi qu'avec mûre considération votre pauvre ame, de peur que si vous l'excusez sans fondement, vous ne la rendiez insolente; et si vous l'accusez légèrement, vous ne lui abattiez le courage, et la rendiez pusillanime.

Marchez simplement, et vous marcherez confidemment (1).

Encore faut-il que j'ajoute en ce bout de papier ce mot important. Ne chargez point votre foible corps d'aucune autre austérité que de celle que la règle vous impose; gardez vos forces corporelles pour en servir Dieu ès pratiques spirituelles que souvent nous sommes contraints de laisser, quand nous avons indiscrètement surchargé celui qui avec l'ame les doit exercer.

Écrivez-moi quand il vous plaira, sans cérémonie ni crainte; n'employez point le respect contre l'amour que Dieu veut être entre nous, selon lequel je suis à jamais invariablement votre très-humble frère et serviteur, etc.

(1) Qui ambulat simpliciter, ambulat confidenter. Prov., c. X, v. 9.

LETTRE DCXXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Le Saint l'exhorte à vivre dans l'humilité, la douceur et la simplicité.

Ma très-chère fille, il me semble certes que je le vois, ce Sauveur crucifié, au milieu de votre ame, comme un bel arbre de vie, qui, par les flammes des bons désirs qu'il vous donne, vous promet les fruits du divin amour qu'il produit ordinairement ès lieux où sont la rosée d'humilité, douceur et simplicité de cœur.

Vivez donc bien ainsi, ma très-chère fille : ce sont mes vœux et mes souhaits continuels, comme vous chérissant d'une affection singulière, et me confiant que réciproquement vous soupirez souvent devant sa divine miséricorde pour l'amendement de mon cœur, dont je vous conjure ardemment, ma très-chère fille.

Si je puis retourner à Saint-André, ce sera de toute mon affection; vous aurez votre desir. Que si je ne puis, vous aurez plus que votre désir, puisque le bon père, que j'aime et honore si cordialement, y fera cent fois mieux le service de notre commun maître que moi. Votre très-humble, etc.

LETTRE DCXXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE NOVICE.

Il la félicite de ce qu'elle a pris le parti du couvent. Il relève les avantages de la vie religieuse, de l'obéissance et de l'humilité.

Je me réjouis grandement, ma très-chère fille, du bonheur dont vous jouissez en cette sacrée compagnie en laquelle vous êtes ; car ce vous est un bien inestimable de vivre au service de Dieu en un lieu où toutes les ames le servent, où leur conversation environne votre jeunesse, pour la confirmer et affermir en ses bons propos.

Et quant à moi, j'aurai perpétuellement une grande affection en votre avancement en la dévotion, non-seulement parce qu'étant fille d'un père que j'honore parfaitement et madame votre mère, j'ai mon intérêt en leur contentement; mais aussi d'autant qu'avec leur permission et celle de madame votre abbesse, je pense avoir quelque part en votre ame, puisqu'elle porte le sacré caractère de la confirmation par mon entremise: c'est pourquoi vous êtes un peu ma fille, comme je crois, et je suis beaucoup votre père, ayant assurément senti une affection grandement paternelle pour vous.

Et en cette considération, je vous supplie de tout mon cœur de vous exercer fidèlement en la sainte humilité et obéissance envers ces ames sacrées à qui Dieu a confié la vôtre, afin qu'un jour elle soit toute sienne et son épouse bien-aimée. Et tenez vous joyeuse, ma très-chère fille, puisqu'il n'y a pas de véritable joie en cette vie mortelle, que celle de se trouver en la voie plus assurée pour parvenir à l'immortelle. Vivez donc ainsi humblement et doucement, ma très-chère fille; et priez-le souvent pour moi, qui suis votre très-humble, etc.

LETTRE DCXXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE SUPÉRIEURE CARMÉLITE.

Le Saint la console sur la peine qu'elle avoit d'avoir été élue supérieure; il l'encourage à supporter humblement le poids de sa charge, et lui donne quelques avis pour s'en bien acquitter.

Ma très-chère fille, quelle consolation pour vous que c'est Dieu même qui vous a fait supérieure, puisque vous l'êtes par les voies ordinaires! C'est pourquoi sa providence vous est obligée, à cause de sa disposition, de vous tenir de sa main, afin que vous fassiez bien ce à quoi il vous appelle. Croyez, ma très-chère fille, il faut aller à la bonne foi, sur la conduite de ce bon Dieu, et ne point disputer contre cette règle générale que *Dieu, qui a commencé en nous le bien, le parfera* (1) selon sa sagesse, pourvu que nous soyons fidèles et humbles.

Mais *on va rechercher entre ses serviteurs quelqu'un qui soit fidèle* (2); et je vous dis que vous serez fidèle, si vous êtes humble. Mais serai-je humble? Oui, si vous le voulez. Mais je le veux. Vous l'êtes donc. Mais je sens bien que je ne la suis pas. Tant mieux, car cela sert à l'être plus assurément. Il ne faut pas tant subtiliser, il faut marcher rondement; et comme il vous a chargée de ces ames, chargez-le de la vôtre, afin qu'il porte tout lui-même, et vous et votre charge sur vous. Son cœur est grand, et il veut que le vôtre y ait place. Reposez-vous ainsi sur lui; et quand vous ferez des fautes ou des defauts, ne vous étonnez point; ains, après vous être humiliée

(1) Qui cœpit in vobis opus bonum perficiet usque in diem Christi Jesu. PHILIPP., c. I, v. 6.

Deus omnis gratiæ, qui vocavit nos in æternam suam gloriam, modicum passos ipse perficiet, confirmabit, solidabitque. I. PETR., c. V, v. 10.

(2) Hic jam quæritur inter dispensatores, ut fidelis quis inveniatur. I. COR., c. IV, v. 2.

devant Dieu, souvenez-vous que « la vertu de « Dieu se manifeste plus glorieusement dans no- « tre infirmité (1). »

En un mot, ma chère fille, il faut que votre humilité soit courageuse et vaillante en la confiance que vous devez avoir en la bonté de celui qui vous a mise en charge; et pour bien couper chemin à tant de répliques que la prudence humaine, sous le nom d'humilité, a accoutumé de faire en telles occasions, souvenez-vous que notre Seigneur ne veut pas que nous demandions notre pain annuel, ni mensuel, ni hebdomadal, mais quotidien. Tâchez de faire bien aujourd'hui, sans penser au jour suivant; puis le jour suivant, tâchez de faire de même, et ne pensez pas à tout ce que vous ferez pendant tout le temps de votre charge : ainsi allez de jour en jour passant votre office sans étendre votre souci, puisque votre Père céleste, qui a soin aujourd'hui, aura soin demain et passé demain de votre conduite, à mesure que, connoissant votre infirmité, vous n'espérerez qu'en sa providence.

Il m'est avis, ma très-chère fille, que je vais bien à la bonne foi avec vous de vous parler ainsi, comme si je ne savois pas que vous savez mieux que moi tout ceci : mais il n'importe, car cela fait plus de coup quand un cœur ami nous le dit. Je suis votre, etc.

LETTRE DCXL.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Le Saint détermine quel bouquet elle doit présenter à son ange gardien à la fin de sa méditation, afin qu'il le consacre à son Époux céleste, et de quoi il doit être composé. Les chutes légères servent à nous humilier et à nous rendre vigilants. Il faut supporter les défauts du prochain.

Vous me demandez, ma très-chère fille, quel bouquet vous pourrez donner à votre Valentin (2). Il doit être fait de quelques petites actions de vertu que vous pratiquerez exprès en faveur de ce Valentin céleste; et, au bout de la méditation du matin, vous le lui présenterez, afin qu'il le consacre à votre cher époux. Vous pouvez aussi quelquefois en cueillir au jardin des Olives sur le mont du Calvaire, je veux dire ces bouquets de myrrhe de votre S. Bernard, et supplier votre céleste Valentin de les recevoir de votre cœur, et d'en louer Dieu, qui est comme s'il en répandoit l'odeur, puisque vous ne pouvez ni assez dignement flairer ses divines fleurs, ni assez hautement en louer la suavité.

Vous le pouvez encore prier, ce brave Valentin, qu'il prenne aussi ce bouquet, et que de sa main il le vous fasse adorer, et même qu'il vous en rende quelque autre en échange; qu'il vous donne des gants parfumés, couvrant vos mains d'œuvres de charité et d'humilité, et vous donne des bracelets de corail, des chaînes de perles; et ainsi faut-il exercer des tendresses d'amour avec ces heureux gentilshommes de ce roi de gloire.

Il me semble que ce fut S. Thomas d'Aquin que vous tirâtes (1) pour le mois, le plus grand docteur qui ait jamais été : il étoit vierge, et la plus douce et humble ame qu'on sauroit dire.

Or parlons un peu de ce cœur de ma très-chère fille. S'il étoit à la vue d'une armée d'ennemis, ne feroit-il pas des merveilles, puisque la vue et la rencontre d'une petite fille manssade et écervelée le trouble si fort? Mais ne vous troublez pas, ma très-chère fille; il n'est point d'ennui si importun, que l'ennui qui est composé de plusieurs petites mais pressantes et continuelles importunités. Notre Seigneur permet qu'en ces petites rencontres nous demeurions courts, afin que nous nous humilions, et que nous sachions que si nous avons surmonté certaines grandes tentations, ce n'a pas été par nos forces, mais par l'assistance de sa divine bonté.

Je le vois bien, que par ces menues tracasseries, il y a force sujets d'exercer l'amour ou l'acceptation de notre propre abjection; car que dira-t-on d'une fille qui n'a point fait profiter, et n'a point bien dressé, ni donné bonne action à cette petite fille? Et puis qu'est-ce que nos sœurs diront, de voir que pour la moindre importunité qu'une créature nous fait, nous nous

(1) Virtus in infirmitate perficitur. II. COR., c. XII, v. 9.

(2) Il y avoit à Annecy une coutume profane vers le temps du carnaval : les jeunes gens alloient par les rues, donnant des billets où étoient écrits les noms des cavaliers ou des dames qui devoient former les assemblées mondaines. Les hommes s'appeloient Valentins, et les dames Valentines, et ceux-là étoient obligés de servir toute l'année celles qui leur étoient échues.

Comme cette coutume entraînoit beaucoup de scandale et les plus graves inconvénients, le Saint voulant y apporter du remède, la défendit par un edit publié, implorant même le secours du bras séculier, et ordonna qu'au catéchisme on distribueroit les noms des saints et des saintes auxquels les chrétiens auroient une particulière dévotion tout le long de l'année, à l'imitation de qui se pratiquoit chez les jésuites.

(1) C'est une pratique louable de certaines communautés pieuses, de prendre chaque mois un patron entre les saints dont la fête arrive dans le mois, et ce saint patron est tiré au sort par chacun.

débattons, nous nous plaignons, nous grondons.

Il n'y a remède, ma très-chère fille. La fille de S. Athanase eût acheté cette condition au prix de l'or : mais ma fille n'est pas si ambitieuse; elle aimeroit mieux que l'occasion lui fût ôtée, que d'entreprendre de la faire valoir. Reconnez bien à l'humilité; et pour ce peu de temps quo cet exercice durera, essayez-vous de le supporter en la présence de Dieu, et d'aimer cette pauvre chétive pour l'amour de celui qui l'a tant aimée qu'il est mort pour elle. Ne la corrigez pas, si vous pouvez, en colère; prenez la peine qu'ello vous donne à gré; et me croyez tout vôtre, etc.

LETTRE DCXLI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Le Saint la remercie d'un bouquet qu'elle lui avoit envoyé. Ne rien manger les vendredis de carême qui ait eu vie est une singularité suspecte de vanité. Ne point craindre de ne pas faire assez de bien. Rien n'est à craindre en aimant. Les répugnances de la nature ne marquent pas toujours qu'on manque d'amour de Dieu; cependant il est important de les vaincre.

Que notre cher Jésus crucifié soit à jamais un bouquet entre vos mamelles (1), ma très-chère fillo. Oui, car ses clous sont plus desirables que les œillets, et ses épines que les roses. Mon Dieu! ma fille, que je vous souhaite sainte; et que vous soyez toute odorante des senteurs de ce cher Sauveur! C'est pour vous remercier de votre bouquet, et vous assurer que les petites choses me sont grandes quand elles sortent do votre cœur, auquel le mien est tout dédié, je vous en assure, ma très-chère fille.

Le *Pater* que vous dites pour le mal do tête n'est pas défendu; mais, mon Dieu! ma fille, non, je n'aurois pas lo courage de prier notre Seigneur, par le mal qu'il a eu à la tête, de n'avoir point de douleurs en la mienne. Ah! il a enduré afin que nous n'endurions point! Ste Catherine de Sienne, voyant que son Sauveur lui présentoit deux couronnes, l'une d'or, l'autre d'épines : « Oh! je veux la douleur, ce disoit« elle, pour ce monde, l'autre sera pour le ciel. » Je voudrois employer le couronnement de notre Seigneur pour obtenir une couronne de patience autour de mon mal de tête.

Ne manger point chose qui ait eu vie les vendredis de carême n'est pas mal fait non plus; mais cela tire un peu à la vanité d'esprit, quand cela se fait par le rapport de ce qui l'a eu : mais quand cela se fait par mortification, cela est bon.

Vivez toute entre les épines de la couronne du Sauveur; et comme un rossignol dans son buisson, chantez, ma fille, Vive Jésus!

J'ai suivi votre désir, mais vous verrez que ce papier du livre a bu tout ce que j'y ai écrit; et je crois certes que votre cœur en fera de même, car c'est le vin délicieux de l'ame, qui l'enivre et ravit saintement.

Que ce divin et celeste amour chemine toujours en cette confiance; et en observant une amoureuse fidélité et loyauté envers ce cher Sauveur, ne vous mettez point en crainte de ne pas assez bien faire : non, ma fille; mais avouant votre bassesse et abjection, rejetez votre soin spirituel en la bonté divine, qui agrée nos petits et chétifs efforts, pourvu qu'ils soient faits avec humilite, confiance et fidélité amoureuse. Or j'appelle amoureuse la fidélité par laquelle à notre escient nous ne voudrions rien oublier de ce quo nous estimerions être plus agréable à l'Époux; parce quo nous aimons ses contentements plus que nous ne craignons ses châtiments.

Cette chair est admirable à ne vouloir rien de piquant : mais la répugnance que vous avez ne témoigne pourtant point aucun manquement d'amour; car, comme je pense, si nous croyions qu'étant écorchés il nous aimeroit plus, nous nous écorcherions, non pas sans répugnance, mais malgré la répugnance. J'approuverois que par ma manière d'essai on tâchât deux on trois fois de se surmonter avec un peu de violence, au moins quelquefois; car qui ne gourmande jamais ces répugnances, il devient toujours plus douillet.

La pauvre mère de notre Visitation est cruellement tourmentée d'un catarrhe qu'elle a sur la bouche; mais elle s'en réjouit, et dit que pourvu qu'elle applique son cœur à Dieu, elle trouve de la douceur en cette cuisante douleur. C'est une bonne fille et bien résignée, qui vous chérit grandement : si fais-je bien moi, qui suis tout vôtre en Dieu. Ma chère fille, vivez toute en lui. Votre, etc.

LETTRE DCXLII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE MALADE.

Il l'exhorte à prendre les remèdes qui lui étoient nécessaires dans un esprit de résignation et d'humilité, aimant en cela la volonté de Dieu.

Je vous assure, ma très-chère mère ma fille,

(1) Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi; inter ubera mea commorabitur. CANT., c. I, v. 13.

que je voudrois bien porter dans mon corps et en mon cœur toutes les peines que vous avez parmi vos remèdes; mais ne pouvant ainsi vous décharger, embrassez saintement ces petites mortifications, recevez ces abjections en esprit de résignation, et, s'il se peut, d'indifférence. Accommodez votre imagination à la raison, et votre naturel à l'entendement; et aimez cette volonté de Dieu en ces sujets d'eux-mêmes désagréables, comme si elle étoit en des sujets des plus agréables. Vous ne recevez pas vos remèdes par votre élection, ni par sensualité; c'est donc par obéissance et par raison : y a-t-il rien de si agréable au Sauveur?

Mais il y a de l'abjection. Et S. André, et tant de saints, ont souffert la nudité par manière de croix. O petite croix! tu es aimable, puisque ni les sens ni la nature ne t'aiment point, ains la seule raison supérieure.

Ma très-chère mère, mon cœur salue le vôtre filialement, et plus que filialement, au-dessus de toute comparaison. Soyez une petite brebis, une petite colombe, toute simple, douce et aimable, sans réplique ni retour. Dieu vous benisse, ma très-chère mère; qu'à jamais votre cœur soit en lui et à lui. N'occupez pas votre esprit ès affaires, et recevez humblement et amiablement les petits traitements que votre infirmité requiert. Vive Jésus et Marie! Je suis celui que ce même Jésus a rendu vôtre, etc.

LETTRE DCXLIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Le Saint lui écrit au sujet de l'anniversaire de sa profession, qu'il compare à un holocauste, à une consécration et à une renaissance spirituelle. Il l'en félicite, et s'en réjouit avec elle.

Oui-da, ma bonne et chère fille, bénissons Dieu ensemblement de cette heureuse journée en laquelle, par un feu tout nouveau, vous renouvelâtes l'holocauste de votre cœur, offert et voué piéçà à la divine majesté; et que ce jour donc soit compté entre les jours mémorables de notre vie. O qu'il tienne le second rang après celui de votre baptême!

Jour du renouvellement de notre temple intérieur; jour auquel, par un échange favorable, nous consacrâmes notre vie à Dieu, pour ne plus vivre qu'en sa mort; jour fondement, Dieu aidant, de notre salut; jour présage de la sainte et désirable éternité de gloire; jour duquel le souvenir nous rejouira non-seulement en la mort temporelle, mais encore en la vie immortelle! Hélas! ma très-chère fille, il est vrai, Dieu, ce me semble, vous faisoit alors renaître spirituellement entre mes bras intérieurs, qui vous embrassèrent certes tendrement, et mon cœur fut tout dédié au vôtre.

Or je sais bien que vous avez très-souvent sujet d'exercer l'amour du mépris, des rabrouements et de votre propre abjection. Faites bien cela; car c'est le grand point de l'humilité, de voir, servir, honorer et s'entretenir ès occurrences et à propos (car il ne faut pas se rendre importune en la recherche, avec ceux qui nous sont à contre-cœur, et demeurer humble, soumise, douce et tranquille entre eux. C'est un point très-admirable; car voyez-vous, ma fille, les humilités que l'on voit le moins sont les plus fines. Mais pour l'extérieur pourtant, je voudrois bien, à cause de la bienseance religieuse, que vous vous corrigeassiez de cette parole hautaine et intempérée.

Ce n'est rien de ressentir ces mouvements de colère et d'impatience, pourvu qu'ils soient mortifiés à mesure que vous les voyez naître, c'est-à-dire que vous tâchiez de vous remettre au lieu et pacification du cœur; car cela étant, encore bien que le combat durât tout le jour, ce seroit de l'exercice, mais non pas de la perte pour vous. Ayez bon courage, ma fille. Je vois bien que notre Seigneur nous veut aimer et rendre siens. J'espère en Notre-Dame que jamais aucun feu n'embrasera nos cœurs, que celui du saint amour de son fils, pour lequel je suis en toute vérité tout vôtre, etc.

LETTRE DCXLIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

L'inquiétude et l'empressement sont ennemis de l'oraison : le don d'oraison vient du ciel, et il s'y faut préparer avec soin; on s'y met en la présence de Dieu. Comment une jeune personne, qui veut être religieuse, doit se comporter lorsque ses parents ne se prêtent pas assez à ses bons désirs.

Mademoiselle, je reçus il y a quelque temps une de vos lettres, que je chéris fort, parce qu'elle porte témoignage de la confiance que vous avez en mon affection, qui aussi vous est entièrement acquise, vous n'en devez nullement douter. Je regrette seulement que je suis fort peu capable pour répondre à ce que vous désirez de moi sur les accidents de votre oraison. Aussi sais-je que vous êtes en un lieu et en une compagnie où rien ne vous peut manquer pour ce sujet; mais la charité, qui se plaît à la communication, fait que vous me demandez la mienne en me donnant la vôtre. Je vous dirai donc quelque chose.

L'inquiétude que vous avez à l'oraison, et la-

quelle est conjointe avec un grand empressement pour trouver quelque objet qui puisse arrêter et contenter votre esprit, suffit elle seule pour vous empêcher de trouver ce que vous cherchez. On passera cent fois la main et les yeux sur une chose, sans rien apercevoir, lorsqu'on la cherche avec trop d'ardeur.

De cet empressement vain et inutile il ne vous peut arriver qu'une lassitude d'esprit; et de là cette froideur et engourdissement de votre ame. Je ne sais pas les remèdes dont vous devez user, mais je pense bien que si vous pouvez vous empêcher de l'empressement, vous gagnerez beaucoup; car c'est l'un des plus grands traîtres que la devotion et vraie vertu puissent rencontrer. Il fait semblant de nous échauffer au bien, mais ce n'est que pour nous refroidir, et ne nous fait courir que pour nous faire chopper. C'est pourquoi il s'en faut garder en toutes occasions, et particulièrement en l'oraison.

Et pour vous aider à cela, ressouvenez-vous que les graces et biens de l'oraison ne sont pas des eaux de la terre, mais du ciel, et que, partant, tous nos efforts ne les peuvent pas acquérir, bien que la vérité est qu'il faut s'y disposer avec soin, qui soit grand, mais humble et tranquille. Il faut tenir le cœur ouvert au ciel, et attendre la sainte rosée. Et n'oubliez jamais de porter à l'oraison cette considération, c'est qu'en icelle on s'approche de Dieu et on se met en sa présence pour deux raisons principales.

La premiere est, pour rendre à Dieu l'honneur et l'hommage que nous lui devons, et cela se peut faire sans qu'il nous parle, ni nous à lui; car ce devoir se fait reconnoissant qu'il est notre Dieu, et nous ses viles créatures, et demeurant devant lui prosternés en esprit, attendant ses commandements.

Combien de courtisans y a-t-il qui vont cent fois en la présence du roi, non pour lui parler, ni pour l'ouïr, mais simplement afin d'être vus de lui, et témoigner par cette assiduité qu'ils sont ses serviteurs? Et cette fin de se présenter devant Dieu, seulement pour témoigner et protester de notre volonté et reconnoissance à son service, elle est très-excellente, très-sainte et très-pure, et par conséquent de très-grande perfection.

La seconde cause pour laquelle on se présente devant Dieu, c'est pour parler avec lui, et l'ouïr parler à nous par ses inspirations et mouvements intérieurs; et ordinairement cela se fait avec un plaisir très-délicieux, parce que ce nous est un grand bien de parler à un si grand Seigneur; et quand il repond, il répand mille baumes et onguents précieux, qui donnent une grande suavité à l'ame.

Or, mademoiselle ma bonne fille, puisque vous voulez que je parle ainsi, l'un de ces deux biens ne vous peut jamais manquer à l'oraison. Si nous pouvons parler à notre Seigneur, parlons, louons-le, prions-le, écoutons-le; si nous ne pouvons pas parler, parce que nous sommes enroués, demeurons neanmoins en la chambre, et faisons-lui la révérence; il nous verra là, il agréera notre patience, et favorisera notre silence: une autre fois nous serons tout ébahis qu'il nous prendra la main, et devisera avec nous, et fera cent tours avec nous ès allées de son jardin d'oraison; et quand il ne le feroit jamais, contentons-nous que c'est notre devoir d'être à sa suite, et que ce nous est une grande grace et un honneur trop plus grand qu'il nous souffre en sa présence.

En cette sorte nous ne nous empresserons point pour lui parler, puisque l'autre occasion d'être auprès de lui ne nous est pas moins utile, ains peut-être beaucoup plus, encore qu'elle soit un petit moins agréable à notre goût. Quand donc vous viendrez auprès de notre Seigneur, parlez-lui, si vous pouvez; si vous ne pouvez, demeurez là; faites-vous voir, et ne vous empressez d'autre chose. Voilà mon avis, je ne sais s'il sera bon, mais je ne m'en mets pas en peine; car, comme je vous ai dit, vous êtes en un lieu où de beaucoup meilleurs ne vous peuvent pas manquer.

Quant à la crainte que vous avez que votre père ne vous fasse perdre le désir d'être carmélite, par la trop grande distance de temps qu'il vous veut préfiger pour exécuter votre souhait, dites à Dieu: *Seigneur, tout mon désir est devant vous* (1), et le laissez faire; il maniera le cœur de votre père, et le contournera à sa gloire et à votre profit. Cependant nourrissez votre bon désir, et le faites vivre sous la cendre de l'humilité et résignation en la volonté de Dieu.

Mes prières, que vous demandez, ne vous manquent point; car je ne saurois vous oublier, surtout à la sainte messe; je me confie en votre charité que je ne suis pas oublié aux vôtres.

Je suis marri que monsieur de Paris nous laisse, etc.

LETTRE DCXLV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Un père et une mère doivent bénir Dieu lorsque leurs enfants se consacrent à son service. Il ne faut pas désirer de dispense d'âge pour entrer dans la religion, mais attendre l'âge déterminé par le concile de Trente.

Votre lettre, que M. Crichant m'a rendue,

(1) Domine, ante te omne desiderium meum. Ps. XVII, v. 18.

m'est de grande consolation, ma très-chère fille, étant aisé de voir que, comme je n'oublie point votre cœur, il n'oublie pas non plus le mien.

Vous avez certes raison de bénir Dieu sur l'inspiration qu'il donne à votre fille, la choisissant pour le meilleur parti de cette vie mortelle. Mais, ma fille, il faut faire toutes choses en leur temps. Ce n'est pas certes moi qui ai préfigé l'âge auquel il faut que les filles soient religieuses, ains le sacré concile de Trente.

Croyez-moi, ma très-chère fille, s'il n'y a rien d'extraordinaire qui presse, demeurez soumise en paix à l'obéissance des lois ordinaires de l'Église : *Mieux vaut l'obéissance que les victimes* (1); c'est une sorte d'obéissance grandement agréable à Dieu, que de ne point désirer de dispense sans grande occasion. Notre-Dame n'en demanda point pour enfanter avant le terme ordinaire, ni pour parler avec notre Seigneur avant l'âge auquel les enfants ont accoutumé de parler.

Marchez ainsi doucement, et tout vous réussira à bénédiction, et pour votre personne même; après l'enfant, Dieu ouvrira la porte à la mère : et il n'est pas défendu de cuire au sacrifice la brebis au lait de la brebiette. En toute occasion je vous servirai très-affectionnement. Vous êtes hors de nécessité d'être aidée en ces occasions, puisque Dieu vous a laissé le révérend père Suffren (jésuite), et que ces sœurs de la Visitation sont tant obligées à votre dilection ; et, puisque vous avez tapissé leur oratoire au jour de leur entrée en la nouvelle maison, elles doivent beaucoup faire pour tapisser leur monastère de vos bonnes affections, et de celle de votre chère fille. Recommandez-moi à la miséricorde de Dieu, et à la bonté de sa mère. Votre plus humble, etc.

LETTRE DCXLVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le Saint l'engage à la soumission.

Vous aurez, je m'assure, reçu ce que vous désirez de monsieur le premier président de Savoie, car il le dépêcha soudain; et maintenant, ma très-chère fille, vous recevrez, s'il vous plaît, en ce billet, une assurance nouvelle que je ne cesserai jamais de vous souhaiter mille et mille bénédictions. Tenez bon, ma chère fille, et soyez immobile ès résolutions que vous aurez prises pour le salut de votre ame, afin que vous puissiez rendre bon compte de vous-même à notre Seigneur, au jour de votre trépas, lequel à mesure qu'il s'approche, vous invite à vous préparer soigneusement. Soyez bien douce et gracieuse parmi les affaires que vous avez, car tout le monde attend ce bon exemple de vous. Il est aisé de conduire la barque quand elle n'est pas pressée des vents, et de passer une vie qui est exempte d'affaires; mais parmi les tracas des procès, comme parmi les vents, il est difficile de tenir le chemin. C'est pourquoi il faut avoir grand soin de soi-même, de ses actions et de ses intentions, et faire toujours voir que le cœur est bon, juste, doux, humble et généreux. Vivez toute en notre Seigneur, conservez bien votre ame, et aimez la mienne, la recommandant souvent à la divine miséricorde, puisque je suis votre, etc.

(1) Melior est obedientia quàm victimæ. 1. Reg., c. xv, v. 22.

LETTRE DCXLVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. MAGIN, MARCHAND A ANNECY.

(Tirée de la bibliothèque des Jésuites du collége Louis-le-Grand.

Le saint prélat le remercie de lui avoir rendu des lettres des religieuses de la Visitation de France, qu'on lui avoit adressées, et des nouvelles qu'il lui apprend de ce royaume. Il lui recommande un jeune garçon pour lui trouver une condition. Il dit que les Génevois ont en tort de prendre ombrage d'une chasse que le prince Thomas étoit venu faire en leur voisinage.

Monsieur, je vous remercie du soin qu'il vous a plu de prendre pour me faire avoir des lettres que les sœurs de la Visitation vous ont adressées, comme encore de la variété des nouvelles du monde, que je prie Dieu de nous vouloir donner de jour en jour meilleures pour la prospérité du christianisme, et en particulier pour celle du roi et du royaume.

Je sais que ce jeune garçon étant de ce pays, et assez bien conditionné, trouvera en vous une affection charitable, pour, s'il se rencontre, être logé à quelque service. Mais les amis et parents ayant désiré que je vous le recommandasse, je le fais volontiers, avec espérance que vous ne le prendrez pas à importunité, puisque cette mienne recommandation, comme toutes les miennes, se fait toujours avec la condition et réserve que vous n'en ayez aucune incommodité.

M. le prince Thomas (1), qui a logé céans ces

(1) Le prince Thomas étoit un des fils du duc Charles-Emmanuel de Savoie, et fut prince de Carignan, marquis de Busque, etc., grand-maître de France, général des armées de sa majesté très-chrétienne, après l'avoir été de celles du roi d'Espagne,

trois ou quatre jours passés pour faire la chasse en ces plaines voisines, a mis, comme l'on vient de me dire, en alarme ceux de Genève, qui ont le plus grand tort du monde de se laisser agiter par tant de vaines appréhensions, puisqu'on observe si soigneusement les derniers articles qui ont été passés.

Je suis de tout mon cœur, monsieur, votre, etc.

LETTRE DCXLVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME MARIÉE.

(Tirée du monastère de la Visitation, rue S.-Antoine.)

Le Saint la félicite sur l'entrée de sa fille chez les carmélites.

J'ai ouï de la bouche du bon monsieur Cridant l'histoire de l'entrée et réception de votre chère petite fille en l'ordre sacré des carmélites, et comme elle passa de votre sein maternel, ma très-chère fille, dans celui de la bonne mère Madeleine de S. Joseph. J'espère que cette action sera bénie de la suavité de celui qui aime la promptitude des bons desseins et des bonnes exécutions, et qui trouva mauvaise la prudence de cet enfant qui vouloit aller ensevelir son père avant que de se ranger tout-à-fait à sa suite.

Il y a un peu de l'extraordinaire en l'occasion de cette fille, et peut-être encore en sa réception; mais ce n'est pas merveille qu'une aiguille non engraissée, non distante, non frottée d'ail, non empêchée par le diamant, s'attache si promptement et si puissamment à son aimant. Or sus, Dieu soit loué, ma très-chère fille! voilà votre holocauste presque consommé avant qu'il soit bonnement sur l'autel. La divine Majesté vous bénisse de plus en plus de son saint amour, et le cœur de monsieur votre cher mari, qui conspire si doucement et avec vous pour aspirer tout-à-fait à Dieu, et ne respirer qu'en lui! Je suis invariablement votre, etc.

Mon cœur est tout-à-fait dédié à celui de mademoiselle de Verton, votre chère sœur, dans lequel j'ai vu que Dieu règne; plaise à sa divine Majesté que ce soit à toute éternité! Amen.

LETTRE DCXLIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADEMOISELLE DE TRAVES.

(Tirée du monastère de la Visitation du Puits-d'Orbe.)

Il la félicite de ce que sa sœur s'étoit retirée du monde, et il la console sur leur séparation.

Je me réjouis avec vous, ma très-chère fille, de la retraite de la chère sœur, tant parce qu'en vérité elle a été faite généreusement, saintement, et, pour le dire comme je l'entends, héroïquement et à la façon des anciennes âmes du christianisme de l'âge le plus saint, qu'aussi d'autant que, comme m'a écrit la bonne mère supérieure, vous avez autant de part en cette retraite, et plus encore que si vous fussiez retirée vous-même, au cas qu'il vous eût été loisible.

Oh! c'est ainsi, ma fille très-chèrement bien-aimée, qu'il faut servir Dieu; car c'est le servir en Dieu, et par l'amour souverainement et incomparablement excellent. Je sais le fond vif et tendre amour de votre cœur envers cette sœur, et que cette petite séparation lui aura coûté de grands efforts; et c'est cela qui me donne mille plaisirs en la partie supérieure; car, en l'inférieure, croyez-moi, ma fille, j'ai trouvé mon sentiment engagé dans le vôtre.

Vous avez donc si bonne part en ce sacrifice agréable, que je m'en réjouis très-affectueusement avec vous, et crois que la divine bonté aura une douce souvenance de votre holocauste, qu'elle confirmera votre conseil, et vous rendra, selon l'intention de votre cœur, une consolation qui vous fera toujours croître en cet amour, ou une force qui, sans consolation, vous fera toujours de plus en plus parfaitement servir ce céleste amour. Je ne sais que vous dire davantage, ma très-chère fille, sinon que je suis indiciblement et incroyablement vôtre. Vive Jésus. Amen.

enfin chevalier de l'Annonciade, un des plus malheureux capitaines de son siècle.

« Pendant la vie de son père il donna des marques signalées de sa valeur au passage de la rivière d'Orbe, à la retraite de Bastagne devant Ast, et dans Verue. Chez les Espagnols, en 1635, il perdit la bataille d'Avein, fit lever le siége de Breda en 1636. Il prit Bonchain, Le Catelet, Brai-sur-Somme et Corbie; et l'année suivante il fit lever le siége de Saint-Omer. Après une guerre assez longue contre la duchesse sa belle-sœur, il se réconcilia avec elle en 1642, fit sa paix avec la France, se mit à la tête des armées de sa majesté très-chrétienne; mais il ne fit rien de fort remarquable. Il mourut à Turin le 22 janvier 1656. Il avoit épousé, le 6 janvier 1625, Marie de Bourbon, fille de Charles, comte de Soissons, dont il eut plusieurs enfants. » (*Méthode facile pour apprendre l'histoire de Savoie*, page 242.)

LETTRE DCL.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME DÉVOTE.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville d'Issoudun.)

Le Saint loi permet de renouveler un vœu de contioence et d'obéissance à sa messe, et de le mettre par écrit pour le lui doooer ensuite.

Madame, s'il vous plaît de renouveler le vœn de continence à la messe, ainsi que j'offrirai le saint-sacrifice, offrez-le à même temps à Dieu le père; et moi, en votre nom, je lui offrirai aussi avec son fils, le chaste Agneau, auquel je le recommanderai, pour le garder et protéger envers tous et contre tous, comme aussi le propos de vœu d'obéissance; et l'ayant mis par écrit, vous me le donnerez après la messe. Dieu veuille recevoir votre sacrifice, et bénir votre saint holocauste. Que la Vierge, les anges et tous les saints le veuillent accompagner et recommander à leur maître; et priez votre bon ange d'être près de vous quand vous le ferez.

LETTRE DCLI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. MILLETET, CONSEILLER AU PARLEMENT DE BOURGOGNE.

(Tirée du mooastère de la Visitation de la ville de Mamers.)

Le Saint lui recommande le boo droit d'un de ses amis.

Monsieur mon frère, vais-je point trop souvent à votre porte? vous importuné-je point par mes si fréquentes supplications? Certes, je ne dois, ni ne puis, ni ne veux manquer au devoir que j'ai à M. le marquis d'Aise, qui me fait la faveur de m'aimer très-particulièrement, et que pour ses rares qualités j'honore parfaitement. Or il y a une affaire devant la cour, et de bonne fortune en la chambre de la Tournelle, en laquelle vous êtes; je vous supplie donc très-humblement, monsieur mon frère, de le gratifier de votre appui au soutenement de son bon droit, puisque même il implore mon intercession auprès de vous, sachant le bien que j'ai d'être avoué votre frère.

Le voyage du prince cardinal de Savoie étant différé pour quelque temps, et comme je crois, jusqu'au carnaval, je suis par conséquent d'autant éloigné de l'espérance que j'ai que par quelque rencontre ce voyage me pourra donner le bonheur de vous voir; mais cependant je ne laisserai pas de vous avoir présent à mon ame, ni de prier notre Seigneur qu'il vous comble, et madame ma sœur, de toutes ses prospérités, qui suis, monsieur mon frère, votre, etc.

LETTRE DCLII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME SA BELLE-SŒUR.

Souhaits de bénédictioo.

La bénédiction que je vous souhaite, ma très-chère sœur ma fille, se doit obtenir de la main de notre Seigneur: et je crois que sa divine Majesté vous l'octroiera, si vous la requérez avec la soumission et humilité convenable.

Et quant à moi, ma très-chère fille, adorant de tout mon cœur cette divine providence, je la supplie de répandre sur votre cœur l'abondance de ses faveurs, afin que vous soyez bénie en ce monde et en l'autre des bénédictions du ciel et de la terre, des bénédictions de la grace, et de la gloire éternelle. Ainsi soit-il.

Bénie soyez-vous en votre cœur et en votre corps, en votre personne et en celle de ceux qui vous sont plus chers; en vos consolations et en vos travaux; en tout ce que vous ferez et que vous souffrirez pour Dieu. Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen.

LETTRE DCLIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DES CRILLES, SA PARENTE.

(Conservée dans le monastère de la Visitation de la ville de La Flèche).

Il lui dooue avis qu'il a parlé à un de ses amis d'une affaire qu'elle avoit avec lui pour des intérêts temporels. Il lui conseille de la termioer à l'amiable, par arbitres.

Voilà des lettres qui m'ont été rendues aujourd'hui, les unes venant de Chambéri, les autres venant de Bourgogne. Vous m'excuserez, s'il vous plaît, ma très-chère fille, si celle de monsieur de..... est oouverte, ç'a été sans malice quelconque que je l'ai fait.

Au demeurant, je parlai à M. de Traverney assez longuement et doucement de vos affaires. Il me dit qu'à son avis vous vous trompiez grandement en l'estime des biens de feu monsieur votre père, et qu'il se trouveroit que vous auriez été portionnée très-suffisamment. Or la conclusion néanmoins fut qu'il se soumettroit à ce qui en seroit avisé par tels arbitres et amis que l'on jugeroit convenable de choisir pour vider les prétentions d'eux et de vous à l'amiable, qui est en somme le bon mot; outre que vraiment il ne témoigna nullement de trouver mauvais votre re-

ebercbe. Mais à votre venue, qui sera peut-être bientôt, nous en parlerons plus amplement.

Cependant ayez toujours souvenance de la sainte tranquillité et douceur du cœur, et de la parfaite remise de nos affections en la sainte providence de Dieu, à laquelle je vous supplie me recommander, ma très-chère fille, comme votre plus humble parent et serviteur, etc.

LETTRE DCLIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE COUSINE.

(Conservée dans le monastère de la Visitation de la ville d'Aix.)

Le Saint lui marque les avis qu'il a donnés à une demoiselle sur sa conduite par rapport aux hommes.

Ma très-chère fille, je salue votre cœur de toute mon ame : j'ai dit à ce porteur ce qui m'a semblé à propos, qui est qu'il regardât à trouver parti tout à loisir afin de sortir de ce service, auquel il est plus convenablement.

Ma fille N. doit être bien sur ses gardes, pour ne donner aucun sujet aux hommes de soupçon, par aucun déréglement de contenance ou amusement, ni sujet de jalousie à l'époux céleste, qui est à la vérité jaloux des ames qu'il favorise, afin qu'on ne distraie de son amour aucune affection, pour l'appliquer a la créature.

J'ai vu la sœur de Bons à Chambéri, et elle a fait fort dévotement et confidemment sa revue, lorsque je l'ouïs en confession en son abbaye.

Dieu vous comble de ses bénédictions, ma cousine ma fille! et je salue votre sœur de N. et toutes nos autres sœurs.

LETTRE DCLV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA SÉNATRICE DE LA VALBONNE, SA NIECE (1).

(Conservée dans le monastère de la Visitation de St.-Denis.)

Le Saint déplore le malheur d'une personne qui étoit tombée dans l'hérésie. Il engage sa nièce à travailler avec douceur à sa conversion.

Je vous écris subitement, ma très-chère nièce, sur le sujet que vous me touchâtes dernièrement, parce que, n'ayant pas eu de porteur d'assurance, je n'avois pas voulu faire réponse à ce point-là.

Cette pauvre misérable Belot a une ame qui ne veut point être corrigée par censures; car elles ne lui ont pas manqué au commencement de ses vanités, cause de sa ruine; et la bonne mère de Chantal n'a rien épargné de ce qu'elle pouvoit penser être propre pour l'en retirer, prévoyant bien que cette humeur vaine la porteroit plus loin que pour lors elle ne s'imaginoit.

Neanmoins on ne sait pas les conseils de Dieu, et ne faut jamais cesser de coopérer au salut du prochain en la meilleure façon que l'on peut : si donc vous pouviez parler à cette chétive créature, la prenant un peu doucement et amoureusement, lui remontrant combien elle seroit heureuse de vivre en la grace de Dieu, l'enquérant si, quand elle a véeu lorsqu'elle vint en cette ville, elle n'etoit pas plus aise que maintenant; et passant ainsi tout bellement à lui représenter son malheur, je pense que cela la pourroit toucher : mais il faut témoigner que vous êtes portée d'amour envers elle, et que vous n'avez point eu horreur de son malheur. Or, quand vous ne feriez que lui faire faire un bon soupir, Dieu en sera glorifié.

Mais je crois bien que vous aurez de la peine à trouver la commodité de faire à propos cet office, qui requiert beaucoup de loisir; car on nous dit qu'elle est gardée fort soigneusement. O que de miséricordes Dieu fait aux ames qu'il retient en sa très-sainte crainte et en son divin amour! mieux vaut le moindre brin de ce trésor, que tout ce qui est au monde. Vivez toujours toute à ce souverain bien, ma très-chère fille; c'est la prière ordinaire de votre, etc.

LETTRE DCLVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Il est permis de pleurer les morts, pourvu que ce soit avec modération et résignation. Les longues maladies sont avantageuses en ce qu'elles servent à nous préparer à la mort. Avis sur la variété des désirs et sur la manière de former ses résolutions, etc.

Or sus, ma très-chère fille, on me vient de dire que la chère sœur est partie, nous laissant encore ici-bas avec les passions ordinaires de la tristesse, qui a accoutumé d'attaquer les demeurants en telles séparations. O Dieu! je n'ai garde, ma très-chère fille, de vous dire : Ne pleurez pas : non; car il est bien juste et raisonnable que vous pleuriez un peu; mais un peu, ma chère fille, en témoignage de la sincère affection que vous lui portiez, à l'imitation de notre cher maître qui pleura bien un peu sur son ami le Lazare; et non pas toutefois beaucoup, comme font ceux qui, colloquant toutes leurs pensées aux moments de cette misérable vie, ne se ressouviennent pas que nous allons aussi à l'eternité, où, si nous vivon

(1) Elle avoit épousé M. de la Valbonne, sénateur de Chambéri, fils aîné de M. Favre.

bien en ce monde, nous nous réunirons à nos chers trépassés, pour ne jamais les quitter.

Nous ne saurions empêcher notre pauvre cœur de ressentir la condition de cette vie, et la perte de ceux qui étoient nos délicieux compagnons en icelle; mais il ne faut pourtant pas démentir la solennelle profession que nous avons faite de joindre inséparablement notre volonté à celle de notre Dieu.

Qu'elle est heureuse, cette chère sœur, d'avoir vu venir petit à petit et de loin cette heure de son départ! car ainsi elle s'est préparée pour la faire saintement. Adorons cette providence divine, et disons: Oui, vous êtes bénie, car tout ce qui vous plaît est bon. Mon Dieu! ma très-chère fille, que ces petits accidents doivent être reçus doucement de nos cœurs; nos cœurs, dis-je, qui meshui doivent avoir plus d'affection au ciel qu'en la terre! Je prierai Dieu pour cette ame, et pour la consolation des siens.

Ne vous mettez pas en peine de votre oraison, ni de cette variété de désirs qui nous viennent; car la variété des affections n'est pas mauvaise, ni les désirs de plusieurs vertus distinctes.

Pour vos résolutions, vous les pouvez bien particulariser en cette sorte: Je veux donc plus fidèlement pratiquer les vertus qui me sont nécessaires, comme en telle occasion qui se présente; je me prépare à pratiquer telle vertu; et ainsi des autres.

Il n'est pas besoin d'user de paroles, même intérieures: il suffit d'élancer son cœur, ou de le reposer sur notre Seigneur; il suffit de regarder amoureusement ce divin amoureux de nos ames, car entre les amants les yeux parlent mieux que la langue.

Je vous écris sans loisir et en la présence du laquais. Bonsoir donc, ma très-chère fille: fondez et versez le trépas de la sœur en celui du Sauveur; ne regardez point cette mort de la sœur qu'en celle du Rédempteur. Qu'à jamais sa volonté soit glorifiée! Amen.

Votre très-humble serviteur, etc.

LETTRE DCLVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE PERSONNE DONT LE SAINT AVOIT NOMMÉ LA FILLE AU BAPTÊME.

(Tirée du monast. de la Visitat. de la rue du Bac.)

Il le félicite sur l'arrivée de sa fille, et prédit qu'elle sera la consolation de ses parents.

Je loue Dieu de l'heureuse arrivée de cette belle fille que vous m'avez accordée pour filleule: madame sa mère sera un jour récompensée, je dis même en ce monde, des travaux qu'elle a soufferts pour la produire, quand elle la verra, pleine de vraie vertu, lui rendre mille sortes de contentements. Mes foibles prières ne lui manqueront pas à cette intention, ni à vous, monsieur et madame sa mère, pour votre longue postérité, que je souhaiterai toujours avec grande affection. Votre commodité fera toujours naître la mienne, pour l'honneur que je désire de pouvoir aussi véritablement me nommer votre plus humble compère, comme je suis sincèrement, monsieur, votre très-affectionné, etc.

LETTRE DCLVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Exhortation à la pratique des vertus.

Ma très-chère mère, si faut-il que je vous salue le plus souvent que je pourrai. Je suis en peine de vous, à cause de ces maladies qui courent, qui sont populaires. Mon Dieu! ma bonne mère, que cette vie est trompeuse, et que l'éternité est désirable! Que bienheureux sont ceux qui la desirent.

Tenons-nous bien à la main miséricordieuse de notre bon Dieu, car il nous veut tirer après soi. Soyons bien débonnaires et humbles de cœur envers tous, mais surtout envers les nôtres. Ne nous empressons point, allons tout doucement, nous supportant les uns les autres; gardons bien que notre cœur ne nous échappe. « Hélas! dit « David, mon cœur m'a laissé (1). » Mais jamais notre cœur ne nous abandonne, si nous ne l'abandonnons point: tenons-le toujours en nos mains comme sainte Catherine de Sienne, et saint Denys sa tête. Jésus-Christ soit à jamais en votre cœur, ma chère mère. Je suis en lui votre, etc.

LETTRE DCLIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE VEUVE.

Il ne faut pas pousser la curiosité jusqu'à vouloir savoir quel est le sort d'une personne que l'on a beaucoup aimée, après sa mort; cela est inutile et contraire à l'amour de Dieu.

Ma très-chère mère, ayant reçu votre lettre et le message que l'on m'a fait de votre part, je vous dirai que je connois fort distinctement les qualités de votre cœur, et entre toutes, son ardeur et force à aimer et chérir ce qu'il aime: c'est cela qui vous fait tant parler à notre Seigneur de ce cher trépassé, qui vous porte à ces désirs de savoir où il est.

(1) Cor meum conturbatum est: dereliquit me virtus mea. Ps. XXXVII, v. 11

Or, ma chère mère, il faut réprimer ces élancements, qui procèdent de l'excès de cette passion amoureuse : et quand vous surprendrez votre esprit en cet amusement, il faut soudain, et même avec des paroles vocales, retourner du côté de notre Seigneur, et lui dire ou ceci même ou chose semblable : O Seigneur, que votre providence est douce ! que votre miséricorde est bonne ! He ! que cet enfant est heureux d'être tombé entre vos bras paternels, entre lesquels il ne peut avoir que bien, où qu'il soit !

Oui, ma chère mère : car il se faut bien garder de penser ailleurs qu'au paradis ou au purgatoire, puisque, graces à Dieu, il n'y a point de sujet de penser autrement. Retirez donc ainsi votre esprit, et après cela divertissez-le à des actions d'amour envers notre Seigneur crucifié.

Quand vous recommandez cet enfant à la divine majesté, dites-lui simplement : Seigneur, je vous recommande l'enfant de mes entrailles ; mais bien plus l'enfant des entrailles de votre miséricorde, engendré de mon sang, mais réengendré du vôtre. Et passez outre ; car si vous permettez à votre ame de s'amuser à cet objet proportionné et agréable à ses sens et à ses passions inférieures et naturelles, jamais elle ne s'en voudra ôter ; et, sous prétexte de prières de piété, elle s'étendra à certaines complaisances et satisfactions naturelles, qui vous ôteront le loisir de vous employer autour de l'objet surnaturel et souverain de votre amour. Il se faut sans doute modérer en ces ardeurs des affections naturelles, qui ne servent qu'à troubler notre esprit et à divertir notre cœur.

Or sus donc, ma très-chère mère, que j'aime d'un amour vraiment filial, ramassons bien notre esprit dans notre cœur, et rangeons-le au devoir qu'il a d'aimer très-uniquement Dieu ; et ne lui permettons aucun amusement frivole, ni pour ce qui se passe en ce monde, ni pour ce qui se passe en l'autre ; mais ayant départi aux créatures ce que nous leur devons d'amour et de charité, rapportons tout à ce premier amour magistral que nous devons au Créateur, et conformons-nous à sa divine volonté. Je suis très-affectionnément, ma chère mère, votre plus fidèle, etc.

LETTRE DCLX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE VEUVE.

Qu'il faut toujours tenir son ame en repos devant Dieu.

Ma très-chère mère, puisque vous m'avez dit que mes lettres vous consoloient toujours beaucoup, je ne veux perdre nulle occasion de vous en faire avoir, pour vous témoigner en quelque sorte l'affection que j'aurois de me rendre utile à votre ame, à votre ame, dis-je, que je chéris extrêmement.

Tenez-la toujours assise et en repos devant Dieu pendant les exercices extérieurs, et levée et mouvante pendant les intérieurs, comme font les abeilles, qui ne volent point dans leurs ruches et faisant leur ménage, mais seulement à la sortie. Pendant que nous sommes parmi les affaires, il se faut étudier à la tranquillité de cœur, et à tenir notre ame douce en l'oraison : si elle veut voler, qu'elle vole ; si elle se veut remuer, qu'elle se remue, bien qu'encore là la tranquillité et simple repos de l'ame à voir Dieu, à vouloir Dieu, et à savourer Dieu, est extrêmement excellent.

Quand je commence à vous écrire, je ne pense pas à ce que je vous écrirai ; mais ayant commencé, j'écris tout ce qui me vient, pourvu que ce soit quelque chose de Dieu : car je sais que tout vous est agréable, ayant de beaucoup fortifié l'entière confiance que mon cœur avoit au vôtre en ce dernier voyage, où je vois bien, ce me semble, que vous aviez toute assurance en moi.

J'écris à cette bonne D. N., laquelle m'écrit que je la conseille sur sa vie future ; en quoi j'ai de la peine, pour n'avoir guère vu son esprit, et le mien étant trop commun et trivial pour considerer une vie si singulière comme est la sienne : toutefois je lui dis simplement ce que je pense. Dieu vous tienne en sa sainte protection, et vous comble de ses graces.

LETTRE DCLXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE VEUVE.

Les vertus qui naissent au milieu des afflictions sont les plus solides.

Ma très-chère mère, je participe par compassion à tant d'aigres douleurs que vous souffrez, et ne laisse pas de recevoir beaucoup de consolation de quoi vous les souffrez en esprit de résignation. Ma chère mère, les vertus qui croissent entre les prospérités sont ordinairement flouettes et imbéciles ; et celles qui naissent entre les afflictions sont fortes et fermes, ainsi qu'on dit que les meilleurs vins croissent entre les pierres.

Je prie Dieu qu'il soit toujours au milieu de votre cœur, afin qu'il ne soit point ébranlé parmi tant de secousses, et que, vous faisant part de sa croix, il vous communique sa sainte tolérance, et ce divin amour qui rend si précieuses les tribulations.

Je ne cesserai jamais de réclamer le secours de ce Père éternel sur une fille que j'honore et chéris comme ma mère.

Je suis, ma chère mère, vôtre en notre Seigneur, etc.

LETTRE DCLXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN AMI.

(Tirée de la vie du Saint, par M. Maupas du Tour.)

Moyens de vivre dans une perpétuelle paix au milieu des tribulations.

Voulez-vous que rien ne traverse votre vie, ne souhaitez point de reputation ni de gloire du monde.

Ne vous attachez point aux consolations et amitiés humaines.

N'aimez point votre vie, et méprisez tout ce qui sera sensible à vos inclinations naturelles.

Supportez généreusement les douleurs du corps et les plus violentes maladies, avec acquiescement à la volonté de Dieu.

Ne vous souciez point des jugements humains.

Taisez-vous de toutes choses, et vous aurez la paix intérieure; car pour vous et pour moi il n'y a point d'autre secret pour acquérir cette paix que de souffrir à la rigueur les jugements des hommes.

Ne vous inquiétez point de ce que le monde dira de vous; attendez le jugement de Dieu, et votre patience jugera alors ceux qui vous auront jugé. Ceux qui courent la bague ne pensent pas a la compagnie qui les regarde, mais à bien courre pour l'emporter. Considérez pour qui vous travaillez; et ceux qui vous voudront donner de la peine ne vous travailleront guère. Votre très-humble, etc.

LETTRE DCLXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le Saint l'instruit des exercices de dévotion qu'elle doit pratiquer pendant la journée.

Madame, j'ai été bien consolé par les lettres que vous m'avez écrites, voyant que notre Seigneur vous a fait goûter les commencements de la tranquillité avec laquelle, moyennant sa grace, il nous faut désormais continuer de le servir parmi la presse et la multiplicité des affaires auxquelles notre vocation nous oblige. J'ai une extrêmement bonne esperance pour vous, parce que j'ai vu, ce me semble, en votre cœur une profonde résolution de vouloir servir sa divine Majesté, qui me fait espérer que vous userez de fidelité ès exercices de la sainte dévotion.

Que si bien il y entrevient beaucoup de manquement par infirmité, il ne faut nullement s'étonner : mais en détestant d'un côté l'offense que Dieu en reçoit, il faut de l'autre avoir une certaine humilité joyeuse, qui ait à plaisir de voir et connoître notre misère.

Je vous dirai brièvement les exercices que je vous conseillerai. Vous les verrez plus clairement en cet écrit que je fais. La préparation de toute la journée, qui se fait brièvement le matin; l'oraison mentale avant dîner, selon votre loisir, pour une heure ou environ; le soir, avant souper, une petite retraite, en laquelle, comme en manière de répétition, vous fassiez une douzaine de vives aspirations en Dieu, selon la méditation du matin, ou sur quelque autre objet.

Parmi le jour, et entre les affaires, le plus souvent que vous pourrez, examinez si votre amour n'est point engagé trop avant, s'il n'est point détraqué, et si vous ne vous tenez pas toujours par l'une des mains de notre Seigneur. Si vous vous trouvez embarrassée outre mesure, accoisez votre ame, remettez-la en repos. Imaginez-vous comme Notre-Dame employoit doucement l'une de ses mains, tandis qu'elle tenoit notre Seigneur de l'autre, ou sur son autre bras, en son enfance : car c'étoit avec un grand égard.

Au temps de paix et de tranquillité, multipliez les actes de douceur; car, par ce moyen, vous apprivoiserez votre cœur à la mansuétude.

Ne vous amusez pas à combattre les menues tentations qui vous arrivent, par des contestes ou disputes avec elles, mais par de simples retours de votre cœur à Jésus-Christ crucifié, comme si vous alliez baiser son côté ou ses pieds par amour.

Ne vous mettez point en peine de faire beaucoup d'oraisons vocales, et toujours quand vous prierez et que vous sentirez votre cœur porté à l'oraison mentale, laissez-l'y aller hardiment; et quand vous ne feriez que l'oraison mentale avec l'oraison dominicale, et la salutation angélique, et la créance, vous pouvez vous contenter. Je me dédie de grand courage au service de votre ame, qui me sera dorénavant chère comme la mienne propre. Notre Seigneur soit à jamais maître de nos cœurs, comme je suis en lui votre, etc.

LETTRE DCLXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME MARIÉE.

Avis sur le choix des confesseurs. La vertu d'une femme mariée a besoin d'être d'une bonne trempe; bonheur des veuves. Pratique pour conserver la paix et la douceur dans le ménage.

Ma chère sœur ma fille, je ne réponds qu'aux deux lettres que ce porteur m'a rendues de votre part; car la troisième, envoyée par la voie de madame de Chantal, ne m'est pas encore arrivée. Ce m'est beaucoup de contentement que vous

viviez sans scrupule, et que la sainte communion vous soit profitable; sur quoi je vous dis qu'il faut donc continuer : et pour cela, ma chère fille, puisque monsieur votre mari s'inquiète de quoi vous allez à N., ne vous opiniâtrez nullement; car puisque aussi bien vous n'avez pas de grands conseils à prendre, tous confesseurs vous seront presque bons, même celui de votre paroisse, c'est-à-dire monsieur N., et, quand il s'offrira encore des occasions, celui des bonnes mères carmélites. Vous savez ce qu'il faut pour se bien conduire avec toutes sortes de confesseurs : c'est pourquoi vous pouvez aller en liberté pour ce regard. Ma chère fille, demeurez bien douce et bien humble à votre mari.

Vous avez raison de ne vous point inquiéter pour les mauvaises pensées, tandis que vous avez de bonnes intentions et volontés; car ce sont celles-ci que Dieu regarde. Oui, ma fille, faites bien comme je vous ai dit; car quoique mille petites tricheries de raisons apparentes s'élèvent au contraire, si est-ce que mes résolutions sont fondées sur des raisons fondamentales et conformes aux docteurs et à l'Église: mais je vous dis qu'elles sont tellement véritables, que le contraire est une grande faute. Servez donc bien Dieu selon cela, et il vous bénira : mais n'écoutez jamais rien au contraire, et croyez qu'il faut que je sois bien assuré, quand je parle si hardiment.

Je rends graces à la bonne mère prieure, et la porte avec toutes ses sœurs en mon ame, avec grand honneur et amour. Mais, ma fille, il y a bien d'autres choses à vous demander pour cette même dévotion de la révérende mère Thérèse; c'est que je voudrois que vous me fissiez extraire son image au vif jusqu'à la ceinture seulement, sur celle qu'on dit que ces bonnes sœurs ont; et allant par-delà, un de nos curés, qui doit y aller dans sept ou huit jours, la prendroit à son retour pour me l'apporter. Je ne traiterois pas comme cela avec toutes sortes de filles, mais avec vous je fais selon mon cœur.

Je recommanderai au Saint-Esprit la chère sœur veuve, afin qu'il l'inspire au choix d'un mari qui lui soit à jamais à consolation; c'est le sacré mari de l'ame que j'entends : néanmoins si Dieu dispose de se servir d'elle encore une fois au tracas du ménage complet, et qu'il la veuille exercer à la sujétion, il en faudra louer sa Majesté, laquelle sans doute fait toute chose pour le bien des siens.

Ah! ma fille, que les vertus d'une femme mariée sont agréables à Dieu! car il faut qu'elles soient fortes et excellentes, pour durer en cette vocation : mais aussi, ô mon Dieu! que c'est une chose douce à une veuve de n'avoir qu'un cœur à contenter! Mais bien, cette bonté souveraine sera le soleil qui éclairera cette bonne chère sœur, afin qu'elle sache où prendre son chemin. C'est une ame que j'aime tendrement, etc. Où qu'elle aille, j'espère qu'elle servira bien Dieu, et je la suivrai par les continuelles prières que je ferai pour elle. Je me recommande à celles de notre petite fille N. et de N. Il est vrai que N. est ma fille un peu plus que les autres; et me semble que tout est mien, ma très-chère fille, en celui qui, pour nous rendre siens, s'est rendu tout nôtre. Je suis en lui, ma très-chère fille, votre, etc.

P. S. Faites avec un soin particulier tout ce que vous pourrez pour acquérir la douceur entre les vôtres, je veux dire en votre ménage; je ne dis pas qu'il faille être molle ni remise, mais douce et suave. Il y faut penser entrant en la maison, sortant d'icelle, y étant le matin, à midi, à toute heure. Il faut faire un principal de ce soin pour un temps, et le reste l'oublier quasi un peu.

LETTRE DCLXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Dieu ne nous donne point de bons désirs sans nous donner les moyens de les accomplir. Il faut supporter avec courage les aridités spirituelles. Avantages de la confession, de l'oraison mentale et de la récollection.

Les marques que j'ai reconnues en votre ame d'une sincère confiance en la mienne, et d'une ardente affection à la piété, rendent mon cœur tout paternellement amoureux du vôtre, Or sus donc, ma bonne fille, vous verrez que nous ferons prou; car ce cher et doux Sauveur de nos ames ne nous a pas donné ces désirs enflammés de le servir, qu'il ne nous en donne les commodités; sans doute il n'éloigne point l'heure de l'accomplissement de vos saints souhaits, que pour vous faire rencontrer plus heureuse; car, voyez-vous, ma très-chère fille, cet amoureux cœur de notre Rédempteur mesure et ajuste tous les événements de ce monde à l'avantage des esprits qui, sans réserve, se veulent asservir à son divin amour.

Elle viendra donc, cette bonne heure que vous désiriez, au jour que cette Providence souveraine a nommé dans le secret de sa miséricorde; et alors, avec mille sortes de secrètes consolations, vous déploierez votre intérieur devant sa divine bonté, qui convertira vos rochers en eau, votre serpent en baguette, et toutes les épines de votre cœur en roses, et en roses abondantes, qui récréeront votre esprit et le mien de leur suavité.

Car il est vrai, ma fille, que nos fautes, lesquelles, tandis qu'elles sont dans nos ames sont

des épines, sortant dehors par la volontaire accusation, elles sont converties en roses et parfums; d'autant que comme notre malice les tire dans nos cœurs, aussi c'est la bonté du Saint-Esprit qui les pousse dehors.

Puisque vous avez assez de force pour vous lever une heure avant matines et faire l'oraison mentale, je l'approuve bien fort. Quel bonheur d'être avec Dieu sans que personne sache ce qui se passe entre Dieu et le cœur, que Dieu même et le cœur qui l'adore! J'approuve que vous vous exerciez ès méditations de la vie et passion de notre Seigneur Jésus-Christ.

Le soir, entre vêpres et le souper, vous vous retirerez pour un quart d'heure ou une petite demi-heure, ou en l'église ou en votre chambre; et là, pour rallumer le feu du matin, ou reprenant la même matière que vous aurez méditée, ou prenant pour sujet Jésus-Christ crucifié, vous ferez une douzaine de ferventes et amoureuses inspirations à votre bien-aimé, renouvelant toujours vos bons propos d'être toute sienne.

Ayez un bon courage, Dieu vous appelle indubitablement à beaucoup d'amour et de perfection. Il sera fidèle de son côté à vous aider, soyez fidèle du vôtre à le suivre et seconder. Et quant à moi, ma fille, assurez-vous bien que toutes mes affections sont dédiées à votre bien et au service de votre chère ame, que Dieu veuille à jamais bénir de ses grandes bénédictions. Je suis donc en lui tout vôtre, etc.

LETTRE DCLXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

On ne doit pas s'étonner de la froideur spirituelle, pourvu qu'on soit ferme dans ses résolutions. Ce que c'est qu'une servante de Dieu.

Vos froideurs, ma très-chère fille, ne vous doivent nullement étonner, pourvu que vous ne laissiez pas, pour le froid, de continuer au train de vos petits exercices.

Hélas, ma très-chère fille, dites-moi, le doux Jésus ne naquit-il pas au cœur du froid? Et pourquoi ne demeura-t-il pas aussi au froid du cœur? J'entends ce froid duquel, comme je pense, vous parlez, qui ne consiste pas à aucun relâchement de nos bonnes résolutions, mais simplement en une certaine lassitude et pesanteur d'esprit qui nous fait cheminer avec peine en la voie en laquelle nous nous sommes mis, et de laquelle nous ne voulons jamais nous égarer, jusqu'à ce que nous soyons au port : n'est-ce pas cela, ma fille?

J'irai, si je peux, à votre fête, et vous donnerai la sainte confirmation. Que puissé-je participer à l'esprit de ce saint qui vous a nommée de son nom dès votre baptême, et qui le confirmera en votre faveur le jour même auquel toute l'Église le réclame. Je vous dirai ce jour-là quelqu'une de ces divines paroles qui plantèrent si avant le Sauveur dans le cœur de ses disciples. Cependant vivez toute à Dieu; et pour l'amour qu'il vous a porté, supportez-vous vous-même en toutes vos misères.

Enfin, être bonne servante de Dieu, ce n'est pas être toujours consolée, toujours en douceur, toujours sans aversion ni répugnance au bien; car à ce compte-là, ni sainte Paule, ni sainte Angèle, ni sainte Catherine de Sienne, n'auroient pas bien servi Dieu. Être servante de Dieu, c'est être charitable envers le prochain, avoir en la partie supérieure de l'esprit une inviolable résolution de suivre la volonté de Dieu, avoir une très-humble humilité et simplicité pour se confier en Dieu et se relever autant de fois qu'on fait des chutes, s'endurer soi-même en ses abjections, et supporter tranquillement les autres et leurs imperfections.

Vous savez bien au reste de quelle sorte mon cœur vous chérit; c'est, ma très-chère fille, plus que vous ne sauriez dire. Dieu soit à jamais notre tout.

Je suis en lui tout vôtre, etc.

LETTRE DCLXVII.

UNE DAME, A S. FRANÇOIS DE SALES.

(Tirée de la vie du Saint, par le père Taloo.)

Éloge du livre de l'*Introduction à la vie dévote*, et du *Traité de l'Amour de Dieu*.

Monsieur, j'ai lu six fois depuis un an votre Philothée; je ne sais si sa conversation m'a rendue meilleure, mais au moins je voudrois bien lui ressembler. J'ai lu aussi depuis un mois tout votre Théotime, où j'ai appris que l'amour de notre bon Dieu n'est pas de la nature de ceux du monde et de la cour. Je m'en vais donc tâcher de mouler ma vie sur celle de votre Philothée, et de n'aimer, avec Théotime, rien que Dieu, ou pour lui, selon sa très-aimable volonté.

Je vous prie donc, monsieur, de m'assurer de vos prières, et de me donner quelques conseils particuliers. Au reste, je ne vous ferois pas cette demande, si je n'étois très-assurée que Dieu a ouvert le livre des consciences, et qu'en déclarant mon nom, je vous découvre qui je suis, et tout ce qui se passe dans mon intérieur.

De plus, je trouve vos pratiques et votre dévotion si ajustées à mon humeur et à la foiblesse de mon sexe, que je ne crois pas que vous puissiez

me rien commander que je ne puisse très-facilement accomplir. Je connois plusieurs dames qui ont le bonheur de vivre sous votre sainte conduite, et qui m'ont assurée que Dieu vous avoit fait naître en ce siècle pour nous apprendre la vertu, et qu'il ne tiendra qu'à nous d'être saintes, si nous voulons suivre les douces lois de votre sainteté.

Pour moi, je vous choisis pour mon bon père et mon directeur, et je vous jure que, voulant être toute à Dieu, je me résous à être votre très-chère fille selon Dieu. Adieu, monsieur et très-cher père; continuez de faire, comme vous commencez, autant de saintes qu'il y a de femmes dans le monde.

LETTRE DCLXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME (1).

Il faut faire communier de bonne heure les enfants. Avantages qu'on peut tirer d'une maladie.

N'attendez pas de moi maintenant que je vous écrive à souhait; car bien que ce soit par mon frère, si n'ai-je pas beaucoup de loisir, et si je ne sais s'il passera à Dijon; mais je sais bien pourtant qu'il fera rendre sûrement ma lettre.

Oui, ma fille, sans doute il ne faut pas laisser passer ces Pâques sans faire communier votre fils. Mon Dieu, c'est un docteur déjà. C'est une grande erreur, ce me semble, de tant différer ce bien en cet âge, auquel les enfants ont plus de discours à dix ans que nous n'en avions à quinze. Vraiment j'eusse bien désiré de lui donner la première communion : ce lui eût été un sujet de se ressouvenir de moi, et de m'aimer toute sa vie; mais bien il n'importe pas pour lui.

J'ai reçu l'image de la bienheureuse mère Thérèse (2), dont je suis consolé, et je vous en remercie.

Je suis bien aise de savoir que cette fille soit en paix avec M. Chevrier. Vraiment je lui écrivis par M. de Moiron qu'elle fît ce qu'elle a fait de point en point, sur une lettre par laquelle elle me demandoit conseil.

Eh bien, ma chère fille, Dieu soit loué! Pourvu que notre ame soit colorée du vermeil de la charité, il ne nous doit pas chaloir que nous ayons les pâles couleurs; c'est un mal propre à mortifier et les sens et les sentiments, car il ne laisse point de mouvement qu'il n'alanguisse, hormis celui du cœur, lequel, pour l'ordinaire, il émeut et rend plus fréquent. Rendez-le bien utile à votre avancement spirituel par votre abnégation réelle des dégoûts des suavités qu'il vous ôte, non-seulement quant au corps, mais encore quant à l'esprit. Vous faites bien de pratiquer mes avis; car ils sont selon la volonté de Dieu; et si cette maladie vous y donne plus de répugnance, tant plus gagnerez-vous en leur exercice.

Je pensois vous envoyer plusieurs livres, mais l'imprimeur m'a manqué de parole de me les envoyer; mais je crois que vous en aurez là plutôt que moi ici. Je vous envoie néanmoins celui-ci, que j'ai emprunté d'une dame qui l'avoit, afin que, s'il est possible, vous ayez le premier de ma part. Il faudra corriger les autres avec icelui; car je l'ai corrigé partout tant que j'ai pu. Dieu soit à jamais notre amour, ma chère fille! et croyez que je suis en lui tout particulièrement vôtre. Vive Jésus! Ne dites pas que je vous ai envoyé ce livre jusqu'à ce que je puisse en envoyer davantage.

(1) On croit que c'est madame de Chantal, encore alors à Dijon.

(2) Sainte Thérèse.

LETTRE DCLXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME MARIÉE.

Un bon directeur connoît les ames qui s'adressent à lui, pour peu qu'elles lui ouvrent leur cœur. C'est un grand avantage d'en être bien connu. Il faut supporter ses propres imperfections avec patience. Dieu tient une conduite différente envers ses serviteurs. Instruction par rapport à l'ame. Avis touchant les sécheresses dans l'oraison. C'est une belle chose de dire qu'on s'abandonne à la volonté de Dieu, mais on le pratique rarement. Il se mêle souvent de l'amour-propre dans les désirs qui ne sont pas de l'essence de notre salut.

Madame, votre lettre du 20 janvier m'a donné un extrême contentement, parce qu'au milieu de vos misères, que vous me décrivez, je remarque (ce me semble) quelque avancement et profit que vous avez fait en la vie spirituelle. Je serai plus court à vous répondre que je ne désirerois, parce que j'ai moins de loisir, et plus d'empêchement que je ne pensois. Je dirai néanmoins bien assez pour ce coup, en attendant une autre commodité de vous écrire bien au long.

Vous me dites donc que vous êtes affligée de ce que vous ne vous découvrez pas assez parfaitement à moi, comme il vous semble; et je vous dis qu'encore que je n'aie pas connoissance des actions que vous faites en mon absence, car je ne suis pas prophète, je pense toutefois que, pour le peu de temps que je vous ai vue et ouïe, il n'est pas possible de mieux connoître vos inclinations et les ressorts d'icelles que je fais, et m'est avis qu'il y a peu de replis dans lesquels je ne pénètre bien aisément; et pour peu que vous m'ou-

vriez la porte de votre esprit, il me semble que j'y vois tout à découvert : c'est un grand avantage pour vous, puisque vous voulez m'employer à votre salut.

Vous vous plaignez de quoi plusieurs imperfections et défauts se mêlent en votre vie, contre le desir que vous avez de la perfection et pureté de l'amour de notre Dieu. Je vous reponds qu'il n'est pas possible de nous abandonner du tout nous-mêmes, pendant que nous sommes ici-bas; il faut que nous nous portions toujours nous-mêmes, jusqu'à ce que Dieu nous porte au ciel; et pendant que nous nous porterons, nous ne porterons rien qui vaille. Il faut donc avoir patience, et ne penser pas de nous pouvoir guérir en un jour de tant de mauvaises habitudes que nous avons contractées par le peu de soin que nous avons eu de notre santé spirituelle.

Dieu en a bien guéri quelques-uns soudainement, sans leur laisser aucune marque de leurs maladies précédentes, comme il fit à l'endroit de Madeleine, laquelle en un instant, d'un égoût d'eau de corruption, fut changée en une source d'eau de perfections, et ne fut jamais troublée depuis ce moment-là. Mais aussi ce même Dieu a laissé en plusieurs de ses chers disciples beaucoup de marques de leurs mauvaises inclinations, quelque temps après leur conversion, et le tout pour leur plus grand profit, témoin le bienheureux S. Pierre, qui depuis sa première vocation choppa plusieurs fois en des imperfections, et s'abattit tout-à-fait et fort misérablement une fois par la négation.

Salomon dit que c'est un animal bien insolent que la chambrière qui devient soudainement maîtresse (1). Il y auroit grand danger que l'ame, laquelle a servi longuement à ses propres passions, ne devînt orgueilleuse et vaine, si en un moment elle en devenoit parfaitement maîtresse. Il faut que petit à petit et pied à pied nous nous acquérions cette domination, pour la conquête de laquelle les saints et les saintes ont employé plusieurs dizaines d'années. Il faut, s'il vous plaît, avoir patience avec tout le monde, mais premièrement avec vous-même.

Vous ne faites rien, ce me dites-vous, en l'oraison. Mais qu'est-ce que vous y voudriez faire, sinon ce que vous y faites, qui est de présenter et représenter à Dieu votre néant et votre misère? C'est la plus belle harangue que nous fassent les mendiants, que d'exposer à notre vue leurs ulcères et nécessités.

Mais quelquefois encore ne faites-vous rien de tout cela, comme vous me dites, ains vous demeurez là comme un fantôme et une statue. Eh bien! ce n'est pas peu que cela. Ès palais des princes et des rois on y met des statues qui ne servent qu'à récréer la vue du prince : contentez-vous donc de servir de cela en la présence de Dieu; il animera cette statue quand il lui plaira.

Les arbres ne fructifient que par la présence du soleil, les uns plus tôt, les autres plus tard, les uns toutes les années, et les autres de trois en trois, et non pas toujours également. Nous sommes bienheureux de pouvoir demeurer en la présence de Dieu, et contentons-nous qu'elle nous fera porter notre fruit, ou tôt, ou tard, ou tous les jours, ou parfois, selon son bon plaisir, auquel nous devons pleinement nous résigner.

C'est un mot de merveilles que celui que vous me dites : Que Dieu me mette en telle sauce qu'il voudra, ce m'est tout un, pourvu que je le serve. Mais prenez garde de bien le mâcher et remâcher en votre esprit; faites-le fondre en votre bouche, et ne l'avalez pas en gros. La mère Thérèse que vous aimez tant, dont je me réjouis, dit en quelque endroit que bien souvent nous disons de telles paroles par habitude et certaine légère appréhension, et nous est avis que nous les disons du fond de l'ame, bien qu'il n'en soit rien, comme nous découvrons par après en la pratique.

Eh bien! vous me dites qu'en quelle sauce que Dieu vous mette, ce vous est tout un. Or sus vous savez bien en quelle sauce il vous a mise, en quel état et condition; et dites-moi, vous est-il tout un? Vous n'ignorez pas non plus qu'il veut que vous payiez cette dette journalière de laquelle vous m'écrivez, et néanmoins ce ne vous est pas tout un. Mon Dieu! que l'amour-propre se fourre subtilement parmi nos affections, pour dévotes qu'elles semblent et paroissent.

Voici le grand mot. Il faut regarder ce que Dieu veut, et, le reconnoissant, il faut s'essayer de le faire gaiement, ou au moins courageusement; et non-seulement cela, mais il faut aimer cette volonté de Dieu, et l'obligation qui s'en ensuit en nous, fût-ce de garder les pourceaux toute notre vie, et de faire les choses les plus abjectes du monde; car en quelle sauce que Dieu nous mette, ce nous doit être tout un : c'est là le blanc de la perfection, auquel nous devons tous viser; et qui plus en approche, c'est celui qui emporte le prix.

Mais courage, je vous supplie; accoutumez petit à petit votre volonté à suivre celle de Dieu,

(1) Per tria movetur terra, et quartum non potest sustinere : per servum, cùm regnaverit; per stultum, cùm saturatus fuerit cibo; per odiosam mulierem, cùm in matrimonio fuerit assumpta; per ancillam, cùm fuerit hæres dominæ suæ. Prov., c. xxx, v. 21, 22 et 23.

où qu'elle vous mène. Faites qu'elle se sente fort piquée quand votre conscience lui dira, Dieu le veut; et petit à petit ces répugnances que vous sentez si fortes s'affoibliront, et bientôt après cesseront du tout. Mais particulièrement vous devez combattre pour empêcher les démonstrations extérieures de la répugnance intérieure que vous avez, ou au moins les rendre plus douces. Entre ceux qui sont ou courroucés ou mécontents, il y en a qui témoignent leurs déplaisirs seulement en disant : Mon Dieu, que sera ceci? et les autres disent des paroles plus cuisantes, et qui ne témoignent pas seulement un simple mécontentement, mais une certaine fierté et dépit; je veux dire qu'il faut petit à petit amender ces démonstrations, les faisant moindres tous les jours.

Quant au désir que vous avez de voir les vôtres fort avancées au service de Dieu et désir de la perfection chrétienne, je le loue infiniment; et, comme vous souhaitez, j'ajouterai mes foibles prières aux supplications que vous en faites à Dieu. Mais, madame, il faut que je confesse la vérité; je crains perpétuellement en ces désirs qui ne sont pas de l'essence de notre salut et perfection, qu'il ne s'y méle quelque sujétion de l'amour-propre et de notre propre volonté : comme, par exemple, que nous nous amusions tant à ces désirs qui ne nous sont pas nécessaires, que nous ne laissions pas assez de place en notre esprit pour les désirs qui nous sont plus requis et plus utiles, de notre propre humilité, résignation, douceur de cœur, et semblables; ou bien que nous ayons tant d'ardeur en ces désirs, qu'ils apportent de l'inquiétude et de l'empressement, et enfin que nous ne les soumettions pas si parfaitement au vouloir de Dieu qu'il seroit expedient.

Je crains semblables choses en tels désirs : c'est pourquoi je vous supplie de bien prendre garde à vous pour ne point tomber en ces inconvénients, comme aussi de poursuivre ce désir doucement et sonévement, c'est-à-dire sans pour cela importuner ceux auquels vous désirez de persuader cette perfection, ni même découvrir votre désir; car, croyez-moi, que cela reculeroit l'affaire au lieu de l'avancer. Il faut donc, et par exemple et par paroles, semer parmi eux tout bellement des choses qui les puissent induire à votre dessein; et, sans faire semblant de les vouloir instruire ou gagner, jeter petit à petit des saintes inspirations et cogitations dedans leur esprit. En cette sorte vous gagnerez beaucoup plus qu'en aucune autre façon, surtout y ajoutant la prière.

LETTRE DCLXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME MARIÉE.

Que la piété soit solide. Il faut y être fidèle partout et en tout sans se démentir.

Madame, je loue Dieu de tout mon cœur, de voir en votre lettre le grand courage que vous avez de vaincre toutes les difficultés pour être vraiment et saintement dévote en votre vocation. Faites-le, et attendez de Dieu de grandes bénédictions; plus sans doute en une heure d'une telle dévotion bien et justement réglée, qu'en cent jours d'une dévotion bizarre, mélancolique, et dépendante de votre propre cervelle. Tenez ferme en ce train, et ne vous laissez nullement ébranler en cette résolution.

Vous avez, ce me dites-vous, un peu relâché de vos exercices aux champs. Eh bien, il faut retendre l'arc, et recommencer avec tant plus de soin : mais une autre fois il ne faut pas que les champs vous apportent cette incommodité; non, car Dieu y est aussi bien qu'en la ville.

Vous avez maintenant le petit écrit de la méditation, pratiquez-le en paix et repos. Pardonnez-moi, ma chère dame, si je trousse un peu plus court ma lettre que vous ne désireriez; car ce bonhomme Rose me tient tellement au collet pour le faire dépêcher, qu'il ne me donne pas le loisir de pouvoir écrire.

Je prie notre Seigneur qu'il vous donne une singulière assistance en son Saint-Esprit, afin que vous le serviez de cœur et d'esprit selon son bon plaisir. Priez-le pour moi, car j'en ai besoin, et jamais je ne vous oublie en mes foibles oraisons.

Si monsieur votre mari ne me tient pas pour son serviteur, il a bien tort; car je le suis très-assurément, et de tout ce qui vous appartient. Dieu soit à jamais avec vous et en votre cœur. Amen.

LETTRE DCLXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN GENTILHOMME.

Trop parler est la plus mauvaise façon de mal parler : la seule modération corrige cet excès. Mépriser l'injure est le remède à la calomnie.

Monsieur, vous m'avez grandement obligé recevant en bonne part ma franchise, bien qu'à vrai dire vous ne pouviez bonnement lui refuser ce gracieux accueil, puisqu'elle alloit vers vous avec le sauf-conduit de votre semonce, et sous la faveur d'une vraie amitié : aussi n'avois-je garde de lui donner le vol autrement. Je ne veux nulle-

ment repliquer sur la déclaration qu'il vous plaît de me faire de votre intention en l'édition du petit livre; car je serois marri si j'avois jamais eu un seul petit soupçon au contraire : mais je dirai seulement ce mot qui part de la condition de mon esprit.

Si quelqu'un avoit immodérément parlé ou écrit de l'autorité, il auroit grand tort; car il n'y a pas de plus mauvaise façon de mal dire que de trop dire. Si on dit moins qu'il ne faut dire, il est aisé d'ajouter : mais après avoir trop dit, il est malaisé de retrancher; et on ne peut jamais faire le retranchement sitôt qu'on puisse empêcher la nuisance de l'excès.

Or voici le haut point de la vertu, de corriger l'immodération modérément. Il est presque impossible d'atteindre à ce signe de perfection; je dis, presque, à cause de celui qui dit (1) *Cum his qui oderant pacem eram pacificus*. Autrement je pense que je ne l'eusse pas dit; car les chasseurs poussent partout dans les buissons, et retournent souvent plus gâtés que la bête qu'ils ont cuidé gâter. La plupart de ces propos mal mesurés qu'on dit ou qu'on écrit sont plus heureusement repoussés par le mépris que par l'opposition; mais n'en parlons donc plus. A César ce qui est à César, mais aussi à Dieu ce qui est à Dieu (2).

Je vous écris sans loisir, vous me supporterez, s'il vous plaît, selon votre bonté, et ayant égard à mon affection qui est toute inclinée à vous honorer et chérir très-spécialement : et sur cela, je prie notre Seigneur qu'il vous remplisse de la grace, paix et suavité de son Saint-Esprit et donne sa sacrée benédiction à toute votre famille; laissant au surplus pour ce porteur à vous dire comme notre fille se porte bien.

Je suis vôtre, etc.

LETTRE DCLXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

Le Saint lui écrit pour la détourner d'un procès qu'elle vouloit intenter à une personne qui lui avoit promis de l'épouser et lui avoit manqué de parole : le mépris des injures est une marque de générosité et un remède à la calomnie.

Sur la première partie de la lettre que vous avez écrite à madame N., et que vous avez désiré m'être communiquee, ma très-chère fille, je vous dirai que si M. N. ne vous faisoit point d'autres allégations que celles que vous marquez, et s'il avoit affaire devant nous, nous le condamnerions à vous épouser sous de grosses peines; car il n'y a pas raison que, pour des considérations qu'il a pu et dû faire avant sa promesse, il veuille maintenant rompre parole. Or je ne sais pas comme ces choses passent par-delà, où souvent on ne sait pas les règles que nous avons en nos affaires ecclésiastiques.

Au demeurant, ma très-chère fille, le désir que j'ai eu de vous dissuader de la poursuite de ce mauvais procès, n'avoit point son origine de la défiance de votre bon droit, mais de l'aversion et mauvaise opinion que j'ai pour tous les procès et toutes les contentions. Certes, il faut que l'issue d'un procès soit merveilleusement heureuse, pour reparer les frais, les amertumes, les empressements, la dissipation du cœur, l'odeur des reproches et la multitude des incommodités que les poursuites ont accoutumé d'apporter. Surtout j'estime fâcheux et inutile, ains dommageables, les procès qui se font pour les paroles insolentes et manquements de promesses, quand il n'y a point d'intérêt réel; parce que les procès, en lieu de suffoquer les mepris, ils les publient, dilatent, et font continuer; et en lieu de réduire à l'observation des promesses, ils portent à l'autre extrémité.

Voyez-vous, ma chére fille, j'estime qu'en vraie vérite le mépris du mépris est le témoignage de générosité que l'on rend par les dédains de la foiblesse et inconstance de ceux qui rompent la foi qu'ils nous ont donnée : c'est le meilleur reméde de tous. La plupart des injures sont plus heureusement rejetées par le mépris qu'on en fait que par aucun autre moyen; le blâme en est plus pour l'injurieux que pour l'injurié. Avec tout cela maintenant ce sont mes sentiments généraux, lesquels peut-être ne sont pas propres pour l'état particulier auquel vos affaires se trouvent; et suivant un bon conseil pris sur la considération des particulieres circonstances qui se présentent, vous ne pouvez pas faillir.

Je prierai donc notre Seigneur qu'il vous donne une bonne et sainte issue de cette affaire, afin que vous abordiez au port d'une solide et constante tranquillité de cœur, qui ne se peut obtenir qu'en Dieu, au saint amour duquel je souhaite que de plus en plus vous fassiez progrès. Dieu vous bénisse de ses grandes bénédictions, ma chére fille; c'est-à-dire, Dieu vous rende très-parfaitement toute sienne.

Je suis en lui votre très-affectionné, etc.

Je salue de tout mon cœur monsieur votre père, que je chéris avec un amour et honneur très-particulier, et madame votre chère sœur.

(1) Je conservois la paix avec les ennemis de la paix.

(2) Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari; et quæ sunt Dei, Deo. MATTH., c. XXII, v. 21.

LETTRE DCLXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

Conseils pour éviter un procès.

Que je suis marri, ma très-chère fille, de quoi je n'ai point reçu vos premières lettres : mais notre chère madame N. m'ayant communiqué l'état de vos affaires, je vous dis de tout mon cœur, c'est-à-dire de tout ce cœur qui chérit uniquement le vôtre, que vous ne vous opiniâtriez point à plaider; vous y consommerez votre temps inutilement, et votre cœur encore, qui est le pis.

On vous a rompu la foi donnée : celui qui l'a rompue en a le plus grand mal. Voulez-vous pour cela vous occuper d'une si fâcheuse occupation comme est celle d'un mauvais procès? Vous ne serez que très-mal vengée si, après avoir reçu ce tort, vous perdez votre tranquillité, votre temps, et le train de votre intérieur.

Vous ne sauriez témoigner plus de courage que de mépriser les mépris. Bienheureux sont ceux que l'on laisse en liberté au prix des moins infortunés! Exclamez comme S. François, quand son père le rejeta : *Hé! dit-il, je dirai donc avec plus de confiance, notre Père qui êtes au ciel, puisque je n'en ai plus en terre.* Et vous : Hé! je dirai donc tant plus confidemment : Mon époux, mon amour qui est au ciel.

Conservez votre tranquillité, et sachez bon gré à la providence divine, qui vous ramène au port duquel vous vous éloigniez. Comme vous pensiez faire, en lieu de navigation, vous eussiez peut-être fait un grand naufrage. Recevez cet avis d'une ame qui vous chérit très-purement et sincèrement; et je prie Dieu qu'il vous comble de bénédictions en hâte. Je salue notre chère sœur.

LETTRE DCLXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME DE CONDITION.

Le Saint l'exhorte à ne point plaider, et lui conseille la voie d'accommodement. Effets pernicieux des procès, prétextes et supercheries de l'esprit de chicane, et de l'amour-propre avec la réplique.

Je ne vous dis point l'amour plus que paternel, certes, que mon cœur a pour vous, ma très-chère fille, car je pense que Dieu même, qui l'a créé, vous le dira; et s'il ne vous le fait entendre, il n'est pas en mon pouvoir de le faire. Mais pourquoi vous dis-je cela? Parce, ma très-chère fille, que je ne vous ai pas écrit si souvent que vous eussiez peut être desiré, et que quelquefois on fait jugement des affections plus par les feuilles de papier que par les fruits des véritables sentiments intérieurs qui ne paroissent qu'ès occurrences rares et signalées, et qui sont plus utiles.

Or sus, vous me demandez un papier que jusqu'à présent je n'ai su trouver, et que M. n'a nullement. Vous désirez que, s'il n'est pas entre nos mains, on envoie vitement pour en avoir un pareil de Rome. Mais, ma fille, il me semble qu'à Troyes on a changé d'évêque; et si cela est, il faut donc savoir son nom.

Et pour ne plus faire de préface, je vous vais dire sans art et sans déguisements ce que mon ame désire de vous dire. Jusqu'à quand sera-ce, ma très-chère fille, que vous prétendrez d'autres victoires sur le monde, et d'affection à ce que vous y pouvez voir, que celles que notre Seigneur en a remportées, et à l'exemple desquelles il vous exhorte en tant de façons? Comment fit-il, ce Seigneur de tout le monde? Il est vrai, ma fille, il étoit le Seigneur légitime de tout le monde : et plaida-t-il jamais *pour avoir seulement où récliner sa tête* (1)? On lui fit mille torts : quel procès en eut-il jamais? devant quel tribunal fit-il jamais citer personne? Jamais en vérité; ains non pas même il ne voulut citer les traîtres qui le crucifièrent devant le tribunal de la justice de Dieu (2) : au contraire il invoqua sur eux l'autorité de la miséricorde. Et c'est ce qu'il nous a tant inculqué (3). *A qui te veut ôter en jugement ta tunique, donne-lui encore ton manteau.*

Je ne suis nullement superstitieux, et ne blâme point ceux qui plaident, pourvu que ce soit en vérité, jugement et justice : mais je dis, j'exclame, j'écris, et, s'il étoit besoin, j'écrirois avec mon propre sang, que quiconque veut être parfait, et tout-à-fait enfant de Jésus-Christ crucifié, il doit pratiquer cette doctrine de notre Seigneur. Que le monde frémisse, que la prudence de la chair se tire les cheveux de dépit si elle veut, et que tous les sages du siècle inventent tant de divisions, prétextes, excuses qu'ils voudront; mais cette parole doit être préférée à toute prudence: *Qui te veut ôter ta tunique en jugement, donne-lui encore ton manteau.*

Mais, ce me direz-vous, cela s'entend en cer-

(1) Dixit Jesus: Vulpes foveas habent, et volucres cœli nidos; Filius autem hominis non habet ubi caput reclinet. Luc., c. ix, v. 58.

(2) Pro transgressoribus rogavit. Is., c. liii, v. 12. Jesus dicebat : Pater, dimitte illis; non enim sciunt quid faciunt. Luc., c. xxiii, v. 34.

(3) Ei qui vult tecum judicio contendere et tunicam tuam tollere, dimitte ei et pallium. Matth., c. v, v. 40.

tain cas. Il est vrai, ma très-chère fille : mais, graces à Dieu, nous sommes en ce cas-là; car nous aspirons à la perfection, et voulons suivre au plus près que nous pourrons celui qui, d'une affection véritablement apostolique, disoit : *Ayant de quoi boire et manger, et de quoi nous vêtir, soyons contents de cela* (1); et crioit après les Corinthiens : *Certes, déjà totalement et sans doute il y a faute et coulpe en vous, de quoi vous avez des procès ensemble* (2). Mais écoutez, ma fille, les sentiments et les conseils de cet homme, *qui ne vivoit plus en lui-même, mais Jésus-Christ vivoit en lui. Pourquoi*, ajoute-t-il, *pourquoi n'endurez-vous pas plutôt qu'on vous défraude* (3)? Notez, ma fille, qu'il parle non à une fille qui aspire d'un air particulier, et après tant de mouvements, à la vie parfaite, mais à tous les Corinthiens. Notez qu'il veut qu'on souffre le tort, notez qu'il leur dit qu'il y a de la coulpe pour eux de plaider contre ceux qui les trompent ou défraudent. Mais quel péché? Péché, parce que par ce moyen ils scandalisoient les mondains infidèles qui disoient : Voyez comme ces chrétiens sont chrétiens. Leur maître dit : *À qui te veut ôter ta tunique, donne-lui encore ton manteau* (4); voyez comme pour les biens temporels ils mettent en hasard les éternels, et l'amour tendre et fraternel qu'ils doivent avoir les uns pour les autres. *Notez derechef*, dit S. Augustin, *la leçon de notre Seigneur : il ne dit pas, Qui te veut ôter une bague, donne-lui ton carcan, qui sont l'un et l'autre superflus; mais il parle de la tunique et du manteau, qui sont choses nécessaires.*

O ma très-chère fille, voilà la sagesse de Dieu, voilà sa prudence, et qui consiste en la très-sainte et très-adorable simplicité, enfance, et, pour parler apostoliquement, en la très-sacrée folie de la croix.

Mais, ce me dira la prudence humaine, à quoi nous voulez-vous réduire? Quoi! qu'on nous foule aux pieds, qu'on nous torde le nez, qu'on se joue de nous comme d'une marotte? qu'on nous habille et déshabille sans que nous disions mot? Oui, il est vrai, je veux cela; je ne le veux pas, moi, ains Jésus-Christ le veut en moi; et l'apôtre de la croix et du crucifix s'écrie : *Jusqu'à présent nous avons faim, nous avons soif, nous sommes nus, nous sommes bafoués; et enfin nous sommes faits comme une pelure de pomme, la râclure du monde, ou une pelure de châtaigne ou une coque de noix* (1). Les habitants de Babylone n'entendent point cette doctrine, mais les habitants du mont de Calvaire la pratiquent.

O, me direz-vous, ma fille, mon père, vous êtes bien sévère tout-à-coup. Ce n'est pas tout-à-coup, certes; car dès que j'eus la grace de savoir un peu le fruit de la croix, ce sentiment entra dans mon ame, et n'en est jamais sorti. Que si je n'ai pas vécu conformément à cela, ç'a été par foiblesse de cœur, et non par sentiment; le clabaudement du monde m'a fait faire extérieurement le mal que je haïssois intérieurement; et oserai dire cette parole, à ma confusion, à l'oreille du cœur de ma fille. Je ne fis jamais revanche ni presque mal qu'à contre cœur : je ne fais pas l'examen de conscience, mais, selon que je vois en gros, je erois que je dis vrai; et tant plus inexcusable suis-je au reste.

Je le veux bien, ma fille, *soyez prudente comme le serpent* (2) qui se dépouille tout-à-fait, non de ses habits, mais de sa peau même, pour rajeunir; *qui cache sa tête*, dit S. Grégoire, c'est-à-dire pour nous la fidélité aux paroles évangéliques, *et expose tout le reste à la merci de ses ennemis, pour sauver l'intégrité de celle-là.*

Mais enfin que veux-je dire? J'écris avec impétuosité cette lettre, que j'ai été forcé de faire à deux fois; et l'amour n'est pas prudent et discret, il va de force et devant soi. Vous avez là tant de gens d'honneur, de sagesse, d'esprit, de cordialité, de piété; ne leur sera-t-il pas aisé de réduire madame de C. et madame de L. à quelque parti dans lequel vous puissiez avoir une sainte suffisance? Sont-elles des tigres, pour ne se laisser pas sagement ramener à la raison? N'avez-vous pas là M. N., en la prudence duquel tout ce que vous êtes et tout ce que vous prétendez seroit très-bien assuré! N'avez-vous pas M. N., qui vous fera bien cette charité de vous assister en cette voie chrétienne et paisible? Et le bon père N. ne prendra-t-il pas plaisir à servir Dieu en votre affaire, qui regarde à-peu près quasi le salut de votre ame, et du moins tout-à-fait votre avancement en la perfection? Et puis madame N. ne doit-elle pas être crue, car elle est voirement,

(1) Habentes alimenta, et quibus tegamur, his contenti simus. TIM., c. VI, v. 8.

(2) Jam quidem omninò delictum est in vobis, quòd judicia habetis inter vos. I. COR., c. VI, v. 7.

(3) Quare non magis fraudem patimini? I. COR., c. VI, v. 7.

(4) Et qui vult tecum judicio contendere et tunicam tuam tollere, dimitte ei et pallium. MATTH., c. V, v. 40.

(1) Usque in hanc horam et esurimus et sitimus, et nudi sumus, et colaphis cædimur... tanquam purgamenta hujus mundi facti sumus, omnium peripsema usque adhuc. I. COR., c. IV, v. 11, 13.

(2) Estote prudentes sicut serpentes. MATTH., c. X, v. 16.

certes, je ne dis pas très-bien bonne, mais elle est encore assez prudente pour vous bien conseiller en ceci.

Que de pudicités, que d'artifices, que de paroles séculières, et peut-être que de mensonges, que de petites injustices et douces et bien couvertes, et imperceptibles calomnies, emploie-t-on en ce tracas de procès et de procédures! direz-vous point que vous voulez vous marier, pour scandaliser tout un monde par un mensonge évident, si vous n'avez un précepteur continuel qui vous souffle à l'oreille la pureté de la sincérité? Ne direz-vous point que vous voulez vivre au monde, et être entretenue selon votre naissance? que vous avez besoin de ceci et de cela? et que sera-ce de toute cette fourmilière de pensées et imaginations que ces poursuites produiront en votre esprit? Laissez, laissez aux mondains leur monde : qu'avez-vous besoin de ce qui est requis pour y passer? Deux mille écus et moins encore suffiront très-abondamment pour une fille qui aime notre Seigneur crucifié. Cent et cinquante écus de pension, ou deux cents, sont des richesses pour une fille qui croit en l'article de la pauvreté évangélique.

Mais si je n'étois pas religieuse de clôture, ains seulement associée à quelque monastère, je n'aurois pas de quoi me faire appeler madame, sinon par une ou deux servantes. Et comment? Avez-vous vu jamais que Notre-Dame en eût tant? Que vous importe-t-il que l'on sache que vous êtes de bonne maison selon le monde, pourvu que vous soyez de la maison de Dieu? Oh! mais je voudrois fonder quelque maison de piété, ou du moins faire de grandes assistances à une maison; car, étant infirme de corps, cela me feroit plus gaiement supporter. Da, il est vrai, ma très-chère fille, je le savois bien que votre piété faisoit planche à l'amour-propre, tant elle est piteusement humaine. Certes, en somme, nous n'aimons pas les croix, si elles ne sont d'or, emperlées et émaillées. C'est une riche quoique très-dévote et admirablement spirituelle abjection, que d'être regardée dans une congrégation comme fondatrice, ou du moins grande bienfaitrice. Lucifer se fût contenté de demeurer au ciel à cette condition-là. Mais de vivre d'aumône comme notre Seigneur, de prendre la charité d'autrui en nos maladies, nous qui d'extraction et de courage sommes ceci et cela, cela certes est bien fâcheux et difficile. Il est vrai, il est difficile à l'homme, mais non pas au fils de Dieu, qui le fera en vous.

Mais n'est-ce pas une bonne chose d'avoir le sien, pour l'employer à son gré au service de Dieu? Le mot *à son gré* fait les éclaircissements de notre différend. Mais je dis, à votre gré, mon père; car je suis toujours votre fille, Dieu l'ayant ainsi voulu. Or sus, mon gré donc est que vous vous contentiez de ce que M. N. et madame de N. aviseront, et que le reste vous le laissiez pour l'amour de Dieu, et l'édification du prochain, et la paix des ames de mesdames vos sœurs, et que vous le consacriez ainsi à la dilection du prochain et à la gloire de l'esprit chrétien. O mon Dieu! que de bénédictions, que de graces, que de richesses spirituelles pour votre ame, ma très-chère fille! si vous faites ainsi, vous abonderez et surabonderez : Dieu bénira votre peu, et il vous contentera : non, non, il n'est pas difficile à Dieu de faire autant avec cinq pains d'orge comme Salomon avec tant de cuisiniers et de pourvoyeurs. Demeurez en paix. Je suis très-invariablement votre vrai serviteur et père.

LETTRE DCLXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Il ne faut point s'inquiéter de ses chutes, avoir de la compassion pour les misères du prochain. Pratique pour aider à se tranquilliser.

J'ai vu, ma très-chère fille, cette petite infirmité qui vous est arrivée ces jours passés, sur les divers mouvements de votre cœur, entre l'affection de renoncer à votre propre inclination, et l'inclination de suivre votre goût particulier.

Hé bien, ma chère fille, vous verrez que le plus grand mal que vous avez fait, c'est de vous être troublée de votre imbécillité; car si vous ne vous fussiez point inquietée après le premier choppement, mais que tout bellement vous eussiez repris votre cœur en vos mains, vous ne fussiez pas tombée au second.

Or, au bout de tout cela, il faut reprendre courage, et vous affermir de plus fort en nos saintes résolutions, surtout en celle de ne nous point inquiéter, ou au moins de nous apaiser à la première vue et reflexion que nous ferons sur notre inquiétude.

Ce mot là, *je suis bien toute déchirée, moi*, ne fut pas bon au sujet sur lequel il fut dit : car, ma chère fille, il nous faut bien suivre la compassion au prochain, et l'humilité pour nous-mêmes; ne pensant pas aisément que le prochain ait jamais trop d'aise, ni que nous en ayons trop peu.

Helas! nous aurons toujours quelque chose à faire, toujours quelques ennemis à combattre. Ne vous étonnez point; mais quand ces mauvaises inclinations vous rendront inquiétée, jetez l'œil intérieur sur le Sauveur crucifié. Ah! Seigneur, vous êtes mon miel et mon sucre; adoucissez ce

cœur par la douceur du vôtre. Divertissez-vous pour un peu, et allez vous préparer au combat; puis, représentez-vous-y l'autre fois, et sentant la seconde émotion, faites tout de même : Dieu vous assistera. Vive Jésus, en qui je suis tout vôtre, etc.

LETTRE DCLXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Les désirs trop ardents doivent être modérés. Ce qu'il faut faire étant en doute si en quelque occasion on a fait son devoir ou non. Sentiment du Saint touchant les austérités et la retraite.

J'ai reçu vos deux lettres, ma chère fille, et vois bien clairement que tout le mal que vous avez eu n'a été qu'un vrai embarrassement d'esprit, proveuu de deux désirs qui n'ont pas été satisfaits en vous. L'un étoit le désir de servir à Dieu, en l'occasion qui se présentoit; l'autre, le désir de connoître si vous aviez fidèlement fait votre devoir, et en l'un et en l'autre : vous avez eu de l'empressement, qui vous a troublée et inquiétée, et puis embarrassée. Or sus, sans doute vous avez bien fait votre devoir: votre esprit, penchant toujours un peu à l'indignation, vous a fait trouver peu ce que vous avez fait; et le même esprit, désirant grandement de satisfaire à son obligation, et ne se pouvant certainement persuader de l'avoir fait, est tombé en tristesse et découragement ou dégoût.

Or sus, ma chère fille, il se faut donc bien réjouir en oubliant tout cela, et s'humiliant bien fort devant notre Seigneur, et vous ressouvenant que votre sexe et votre vocation ne vous permettent d'empêcher le mal hors de chez vous, que par l'inspiration et proposition du bien, et des remontrances simples, humbles et charitables à l'endroit des defaillants, et par avertissements aux supérieurs, quand cela se peut: ce que je dis pour une autre fois, à quoi j'ajoute pour un avis général.

Que quand nous ne savons pas discerner si nous avons bien rendu notre devoir en quelque occurrence, et sommes en doute d'avoir offensé Dieu, il faut alors s'humilier, requérir Dieu qu'il nous excuse, et demander plus de lumière pour une autre fois, et oublier tout-à-fait ce qui s'est passé, et se remettre au train ordinaire : car une curieuse et empressée recherche pour savoir si nous avons bien fait, provient indubitablement de l'amour-propre qui nous fait désirer de savoir si nous sommes braves là où l'amour pur de Dieu nous dit : Truand ou couard que j'ai été, humilie-toi, appuie-toi en la miséricorde de Dieu; demande toujours pardon, et, sur une nouvelle protestation de fidélité, passe outre à la poursuite de ton avancement.

J'approuve que, si ce n'est quelquefois que l'on a besoin de repos, on ne dorme pas du tout son soûl : mais pour faire que cela ne nuise point, en lieu de dormir il faut un peu faire plus d'exercice, pour dissiper les humeurs que le manquement du sommeil a laissées indigestes; et en cette sorte vous pouvez retrancher une heure sur votre sommeil du côté du matin, et non pas le soir; et je m'assure que vous vous en porterez mieux.

Pour le reste des austérités, ne vous en donnez point d'extraordinaire, car votre complexion et vocation requièrent que vous ne le fassiez pas; ni je n'approuve pas une grande retraite pour le présent; car il est mieux, pour l'acquisition des vertus, de les exercer emmi les contradictions; et ne faut point en cela se décourager, ains user de préparations fréquentes pour s'y bien comporter.

Dieu soit toujours notre unique amour et prétention, ma chère fille; et je suis en lui tout votre, etc.

LETTRE DCLXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME MARIÉE ET ENCEINTE.

Il faut profiter, chacun dans son état, des sujets de mortification qui y sont attachés. Ce qu'une femme grosse doit observer et retrancher des pratiques de piété.

Il faut sur toutes choses, ma chère fille, procurer cette tranquillité, non point parce qu'elle est mère du contentement, mais parce qu'elle est fille de l'amour de Dieu et de la résignation de notre propre volonté. Les occasions de la pratiquer sont quotidiennes : car il ne nous manque pas de contradictions où que nous serons; et quand nul ne nous en fait, nous nous en faisons à nous-mêmes. Mon Dieu! ma chère fille, que nous serions saintes et agréables à Dieu, si nous savions bien employer les sujets de nous mortifier, que notre vocation nous fournit; car ils sont plus grands sans doute qu'entre les religieux : le mal est que nous ne les rendons pas utiles comme eux.

Contregardez-vous soigneusement en cette grossesse; ne vous mettez nullement en peine de vous contraindre à aucune sorte d'exercice, que tout bellement : si vous vous lassez à genoux, asseyez-vous; si vous n'avez pas d'attention pour prier une demi-heure, priez un quart d'heure, ou un demi-quart d'heure seulement.

Je vous prie de vous mettre en la présence de Dieu, et de souffrir vos douleurs devant lui.

Ne vous retenez pas de plaindre : mais je vou-

drois que ce fût à lui, avec un esprit filial, comme feroit un tendre enfant à sa mère; car, pourvu que ce soit amoureusement, il n'y a point de danger de se plaindre, ni de demander la guérison, ni de changer de place, ni de se faire soulager. Faites seulement cela avec amour et résignation entre les bras de la bonne volonté de Dieu.

Ne vous mettez point en peine de ne faire pas bien les actes de vertus; car, comme je vous ai dit, ils ne laissent pas d'être très-bons, encore qu'ils soient faits langoureusement, pesamment, et quasi forcément.

Vous ne sauriez donner à Dieu que ce que vous avez, et en cette saison d'affliction vous n'avez pas d'autres actions. Maintenant, ma chère fille, votre bien-aimé vous est un bouquet de myrrhe (1); ne laissez pas de le bien serrer sur votre poitrine. Mon bien-aimé est à moi, et moi à lui; toujours il sera dans mon cœur. Isaïe l'appelle homme de douleur; il aime les douleurs, et ceux qui les ont.

Ne vous tourmentez pas à beaucoup faire, mais disposez-vous à souffrir ce que vous souffrirez avec amour. Dieu vous sera propice, madame, et vous fera la grace de traiter de cette vie plus retirée, de laquelle vous me parlez, où languissant, ou vivant, ou mourant, nous serons à Dieu, et rien ne nous séparera de ce saint amour, moyennant sa grace. Jamais notre cœur n'aura vie qu'en lui et pour lui; il sera à jamais le Dieu de notre cœur; je ne cesserai point de l'en supplier, ni d'être entièrement en lui votre, etc.

LETTRE DCLXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

Les maladies spirituelles sont suivies de ressentiments utiles à ceux qui les ont. L'idée d'une perfection imaginaire et impossible en cette vie, cause de grands troubles dans l'ame, et les désirs en sont suspects. La patience est la vertu la plus nécessaire à la perfection. Dieu se contente de la preparation de notre cœur : ce que c'est. Elle n'atteint jamais à ce que l'on doit à Dieu. On peut tirer avantage de ses imperfections. Exhortation à la simplicité et au parfait abandon à la Providence.

Mademoiselle, je reçus par mon frère une de vos lettres, qui me fait louer Dieu, de quoi il a donné quelque lumière à votre esprit : que s'il n'est pas encore du tout désengagé, il ne s'en faut pas étonner. Les fièvres spirituelles, aussi bien que les corporelles, sont ordinairement suivies de plusieurs ressentiments qui sont utiles à celui qui guérit, pour plusieurs raisons; mais particulièrement, parce qu'ils consument les restes des humeurs peccantes qui avoient causé la maladie, afin qu'il n'en demeure pas un brin; et parce que cela nous remet en mémoire le mal passé, pour faire craindre de la rechute à laquelle nous nous porterions par trop de licence et de liberte, si les ressentiments, comme menaces, ne nous retenoient en bride, pour nous faire prendre garde à nous, jusqu'à ce que notre santé soit bien confirmée.

Mais, ma bonne fille, puisque vous voilà à moitie échappée de ces terribles passages par où vous avez été conduite, il me semble que vous devez maintenant prendre un peu de repos, et vous arrêter à considérer la vanité de l'esprit humain, comme il est sujet à s'embrouiller et embarrasser en soi-même.

Car je suis assuré que vous remarquerez aisément que les travaux intérieurs que vous avez soufferts ont été causés par une multitude de considérations et de desirs produits par un grand empressement pour atteindre à quelque perfection imaginaire : je veux dire, que votre imagination vous avoit formé une idée de perfection absolue, à laquelle votre volonté se vouloit porter; mais épouvantée de la grande difficulté, ou plutôt impossibilité, elle demeuroit grosse au mal de l'enfant, sans pouvoir enfanter. A cette occasion elle multiplioit les désirs inutiles, qui, comme des bourdons et frelons, dévoroient le miel de la ruche, et les vrais et bons désirs demeuroient affamés de toutes consolations. Maintenant donc prenez un petit haleine, respirez quelque peu; et par la considération des dangers echappés, divertissez ceux qui pourroient advenir ci-après. Tenez pour suspects tous ces désirs qui, selon le commun sentiment des gens de bien, ne peuvent pas être suivis de leurs effets : tels sont les désirs de certaine perfection chrétienne qui peut être imaginée, mais non pas pratiquée, et de laquelle plusieurs font des leçons, mais nul n'en fait les actions.

Sachez que la vertu de patience est celle qui nous assure le plus de la perfection; et s'il la faut avoir avec les autres, il faut aussi l'avoir avec soi-même. Ceux qui aspirent au pur amour de Dieu, n'ont pas tant besoin de patience avec les autres comme avec eux-mêmes. Il faut souffrir notre imperfection pour avoir la perfection; je dis souffrir avec patience, et non pas aimer ou caresser : l'humilité se nourrit en cette souffrance.

Il faut confesser la vérité, nous sommes des pauvres gens qui ne pouvons guère bien faire : mais Dieu, qui est infiniment bon, se contente

(1) Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi; inter ubera mea commorabitur. CANT., c. 1, v. 12.

de nos petites besognes, et a agréable la préparation de notre cœur.

Et qu'est-ce à dire, la préparation de notre cœur? Selon la sainte parole, Dieu est plus grand que notre cœur, notre cœur est plus grand que tout le monde, quand notre cœur à part soi, en sa méditation, prépare le service qu'il doit rendre à Dieu; c'est-à-dire quand il fait ses desseins de servir Dieu, de l'honorer, de servir le prochain, de faire la mortification des sens extérieurs et intérieurs, et semblables bons propos; en ce temps-là il fait des merveilles, il fait des préparations, et dispose ses actions à un degré si éminent de perfection admirable. Toute cette préparation néanmoins n'est nullement proportionnée à la grandeur de Dieu, qui est infiniment plus grand que notre cœur; mais aussi cette préparation est ordinairement plus grande que le monde, que nos forces, que nos actions extérieures.

Un esprit qui d'un côté considère la grandeur de Dieu, son immense bonté et dignité, ne se peut soûler de lui faire de grandes et merveilleuses préparations. Il lui prepare une chair mortifiee sans rébellion, une attention à la prière sans distraction, une douceur de conversation sans amertume, une humilité sans aucun élancement de vanité.

Tout cela est fort bon, voilà de bonnes préparations. Encore en faudroit-il davantage pour servir Dieu selon notre devoir; mais au bout de là, il faut chercher qui le fasse; car quand ce vient à la pratique, nous demeurons court, et voyons que ces perfections ne peuvent être si grandes en nous, ni si absolues. On peut mortifier la chair, mais non pas si parfaitement qu'il n'y ait quelque rébellion: notre attention sera souvent interrompue de distractions, et ainsi des autres. Et faut-il pour cela s'inquiéter, troubler, empresser, affliger? Non pas, certes.

Faut-il appliquer un monde de désirs pour s'exciter à parvenir à ce signe de perfection? Non: à la vérité, on peut bien faire de simples souhaits qui témoignent notre reconnoissance. Je puis bien dire: Hé! que ne suis-je aussi fervent que les séraphins, pour mieux servir et louer mon Dieu! mais je ne dois pas m'amuser à faire des desirs, comme si en ce monde je devois atteindre à cette exquise perfection, disant: Je le désire; je m'en vais essayer; et si je ne puis y atteindre, je me fâcherai.

Je ne veux pas dire qu'il ne faille se mettre en chemin de ce côté-là; mais il ne faut pas désirer d'y arriver en un jour, c'est-à-dire en un jour de cette mortalité: car ce désir nous tourmenteroit, et pour néant. Il faut, pour bien cheminer, nous appliquer à bien faire le chemin que nous avons plus près de nous, et la première journée, et non pas s'amuser à désirer de faire la dernière, pendant qu'il faut faire et vider la première.

Je vous dirai ce mot, mais retenez-le bien: nous nous amusons quelquefois tant à être bons anges, que nous en laissons d'être bons hommes et bonnes femmes. Notre imperfection nous doit accompagner jusqu'au cercueil, nous ne pouvons aller sans toucher terre. Il n'y faut pas s'y coucher ni vautrer, mais aussi ne faut-il pas penser voler: car nous sommes de petits poussins qui n'avons pas encore nos ailes. Nous mourons petit à petit; il faut aussi faire mourir nos imperfections avec nous de jour en jour: chères imperfections qui nous font reconnoître notre misère, nous exercent en l'humilité, mépris de nous-mêmes, en la patience et diligence, et nonobstant lesquelles Dieu considère la préparation de notre cœur, qui est parfaite.

Je ne sais si je vous écris à propos: mais il m'est venu au cœur de vous dire ceci, estimant qu'une partie de votre mal passé vous est arrivée de ce que vous avez fait de grandes préparations; et voyant que les effets étoient très-petits, et les forces insuffisantes pour pratiquer ces desirs, ces desseins et ces idées, vous avez eu de certains crève-cœurs, des impatiences, inquiétudes et troubles; puis ont suivi des défiances, allanguissements, abaissements ou defaillances de cœur: or si cela est, soyez bien sage par ci-après.

Allons terre à terre, puisque la haute mer nous fait tourner la tête et nous donne des convulsions. Tenons-nous aux pieds de notre Seigneur, avec la sainte Madeleine, de laquelle nous célébrons la fête: pratiquons certaines petites vertus propres pour notre petitesse. A petit mercier, petit panier. Ce sont les vertus qui s'exercent plus en descendant qu'en montant, et partant elles sont sortables à nos jambes; la patience, le support des prochains, le service, l'humilité, la douceur de courage, l'affabilité, la tolerance de notre imperfection, et ainsi ces petites vertus. Je ne dis pas qu'il ne faille monter par l'oraison, mais pas à pas.

Je vous recommande la sainte simplicité: regardez devant vous, et ne regardez pas à ces dangers que vous voyez de loin, ainsi que vous m'avez écrit: il vous semble que ce soient des armées, ce ne sont que des saules ébranchés; et cependant que vous regardez là, vous pourriez faire quelque mauvais pas. Ayons un ferme et général propos de vouloir servir Dieu de tout notre cœur et toute notre vie; au bout de là n'ayons soin du lendemain (1), pensons seulement a bien faire au-

(1) Nolite solliciti esse in crastinum. MATTH., c. v, v. 34.

jourd'hui; et quand le jour de demain sera arrivé, il s'appellera aussi aujourd'hui, et lors nous y penserons. Il faut encore en cet endroit avoir une grande confiance et résignation en la providence de Dieu ; il faut faire provision de manne pour chaque jour, et non plus, et ne dontons point, Dieu en pleuvera demain d'autre, et passé demain, et tous les jours de notre pèlerinage.

J'approuve infiniment l'avis du père N., que vous ayez un directeur entre les bras duquel vous puissiez doucement disposer votre esprit. Ce sera votre bonheur si vous n'avez nul autre que le doux Jésus, lequel, comme il ne veut pas que l'on méprise la conduite de ses serviteurs quand on la veut avoir, aussi quand elle nous défaut, il supplée pour tout : mais ce n'est qu'à cette extrémité à laquelle, si vous êtes réduite, vous l'expérimenterez.

Ce que je vous écrivis n'étoit pas pour vous garder de communiquer avec moi par lettres, et de conférer de votre ame qui m'est tendrement chère et bien-aimée, mais pour éteindre l'ardeur de la confiance que vous aviez en moi, qui, pour mon insuffisance et pour votre éloignement, ne puis vous être que fort peu utile, bien que très-affectionné et très-dédié en Jésus-Christ. Écrivez-moi donc en confiance, et ne doutez nullement que je ne réponde fidèlement.

J'ai mis au fond de la lettre ce que vous désiriez, afin qu'elle soit pour vous seulement. Priez fort pour moi, je vous supplie. Il n'est pas croyable combien je suis pressé et oppressé sous cette grande et difficile charge ; vous me devez cette charité par les lois de notre alliance, et puisque je la contre-change par la continuelle souvenance que je porte de vous à l'autel, et en mes foibles prières. Beni soit notre Seigneur. Je le supplie qu'il soit votre cœur, votre ame, votre vie, et je suis votre serviteur, etc.

LETTRE DCLXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

Importance du bon emploi du temps, par rapport à l'éternité. Il faut vivre content dans l'état où Dieu nous a mis, sans en ambitionner un plus parfait et un plus relevé.

Cette vie est courte, ma très-chère fille, mais elle est pourtant de grande valeur, puisque par icelle nous pouvons acquérir l'éternelle. Bienheureux sont ceux qui la savent employer à cela; mais vous, ma très-chère fille, vous avez un grand sujet de louer Dieu, qui, avec une providence fort spéciale, ne vous a pas seulement donné la volonté de rapporter vos jours mortels à celui de l'immortalité, mais vous a marqué le lieu, les moyens et la façon avec laquelle vous devez appliquer le reste de ces moments périssables à la conquête de la très-sainte éternité.

N'en doutez jamais, ma très-chère fille, la vraie lumière du ciel vous a fait voir votre chemin, elle vous conduira par icelui fort heureusement. Il y a sans doute des chemins plus excellents, mais non pas pour vous ; et l'excellence du chemin ne rend pas excellents les voyageurs, ains leur vitesse et agilité. Tout ce qui vous voudra détourner de cette voie, tenez-le pour tentation d'antant plus dangereuse que peut-être elle sera spécieuse. Rien n'est si agréable que la persévérance à la divine majesté ; et les plus petites vertus, comme l'hospitalité, rendant plus parfaits ceux qui persévèrent jusqu'à la fin, que les plus grandes qu'on exerce par change et variété.

Demeurez donc en repos, et dites : Oh ! combien de voies pour le ciel ! Bénis soient ceux qui marchent par icelles; mais puisque celle-ci est la mienne, je marcherai en icelle avec paix, sincérité, simplicité et humilité. Oui, sans doute, ma très-chère fille, l'unité de cœur est le plus excellent moyen de la perfection. Aimez tout, louez tout, mais ne suivez, mais n'aspirez que selon la vocation de cette providence céleste, et n'ayez qu'un cœur qui sera pour cela. Dieu le comble de son saint amour, ce cœur que le mien chérit et chérira éternellement. Amen

Ma très-chère fille, votre très-affectionné, etc.

LETTRE DCLXXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME ENCEINTE.

Avis sur la manière de corriger la prudence humaine. Les saints n'ont pu être exempts des attaques. Il faut la faire servir à la prudence chrétienne.

Je réponds à la demande que la bonne mère (1) de sainte Marie m'a faite de votre part, ma très-chère fille. Quand la prudence humaine se mêle de nos desseins, il est malaisé de la faire taire, car elle est merveilleusement importune, et se fourre ardemment et hardiment en nos affaires malgré nous.

Que faut-il faire là-dessus afin que l'intention soit purifiée ? Regardons si notre dessein peut être légitime, juste et pieux ; et s'il le peut être, proposons et délibérons de le faire, non plus pour obéir à la prudence humaine, mais pour en icelui accomplir la volonté de Dieu.

Si nous avons une fille, par exemple, que la prudence humaine dicte devoir être colloquée en

(1) Madame de Chantal.

religion pour quelque raison de l'état de nos affaires, or sus, nous dirons en nous-mêmes, je ne dis pas devant les hommes, mais devant Dieu : O Seigneur ! je vous veux offrir cette fille, parce que, telle qu'elle est, elle est vôtre; et bien que ma prudence humaine m'incite et incline à cela, si est-ce, Seigneur, que si je savois que ce ne fût pas aussi votre bon plaisir, malgré ma prudence inférieure, je ne le ferois nullement, rejetant en cette occasion ladite prudence que mon cœur sent, mais à laquelle il ne désire point consentir, et embrassant votre volonté, que mon cœur n'aperçoit pas selon son sentiment, mais à laquelle il consent selon sa résolution.

O ma très-chère fille! c'est à tout propos que l'esprit humain nous travaille de ses prétentions, et se vient importunément ingérer parmi nos affaires. Nous ne sommes pas plus saints que l'apôtre S. Paul, qui sentoit deux volontés au milieu de son ame : l'une qui vouloit selon le vieil homme et la prudence mondaine, et celle-ci se faisoit plus sentir; et l'autre qui vouloit selon l'esprit de Dieu, et celle-ci étoit moins sensible, mais laquelle pourtant dominoit, et selon laquelle il vivoit : dont d'un côté il s'écrioit : *O moi misérable homme! qui me délivrera du corps de cette mort* (1)? et d'autre part il s'écrioit : *Je vis, non plus moi-même, mais Jésus-Christ vit en moi* (2). Et à chaque pas presque il nous faut faire la résignation que notre Seigneur nous a enseignée : *Non ma volonté, mais la vôtre, ô Père éternel, soit faite* (3); et cela fait, laissez clabauder prudence humaine tant qu'elle voudra ; car l'œuvre ne sera plus la sienne, et vous lui pourrez dire comme les Samaritains dirent à la Samaritaine après qu'ils eurent ouï notre Seigneur : *Ce n'est plus meshui pour ta parole que nous croyons, mais parce que nous-mêmes nous l'avons vu et entendu* (4). Ce ne sera plus pour la prudence mondaine, bien que ce soit elle qui ait excité la volonté, que vous ferez cette résolution, mais parce que vous avez connu que Dieu l'auroit agréable : ainsi par l'infusion de la volonté divine vous corrigerez la volonté humaine.

Demeurez en paix, ma très-chère fille, et servez bien Dieu en la peine et fâcherie de la grossesse et de l'enfantement que vous dresserez aussi selon son bon plaisir. Et je prie sa souveraine bonté qu'elle vous comble de bénédictions, vous suppliant de m'aimer toujours en lui et pour lui, qui m'a en toute vérité rendu votre, etc.

(1) Infelix ego homo! quis me liberabit de corpore mortis hujus! Rom., c. vii, v. 24.

(2) Vivo autem, jam non ego; vivit vero in me Christus. Gal. c. ii, v. 20.

(3) Pater, non mea voluntas, sed tua fiat. Luc, c. xxii, v. 42.

(4) Jam non propter tuam loquelam credimus : ipsi enim audivimus et scimus. Joan., c. iv, v. 42.

LETTRE DCLXXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Il l'exhorte à un généreux mépris, et à un dépouillement entier des créatures.

C'est la vérité, madame ma très-chère fille, qu'entre les souvenirs que j'ai des ames que Dieu m'a fait aimer, celui de la vôtre m'est de très-grande consolation ; car j'ai vu un certain dépouillement des créatures et de leurs vanités, qu'il m'est impossible de n'aimer pas passionnément.

Tenez bien, je vous supplie, votre cœur haut élevé comme cela, ma très-chère fille : qu'il ait tout-à-fait son soin attaché à la belle éternité qui vous attend. Les enfants du monde confessent ordinairement en mourant, que cette vie n'est pas considérable que pour l'éternelle ; mais les enfants de Dieu touchent toute leur vie cette vérité.

Vivez comme cela, parmi toute cette multitude de fâcheuses occupations, que votre condition vous oblige de voir et d'avoir; et comme ceux qui s'acheminent à leur patrie n'espèrent le repos qu'après y être arrivés, ainsi prétendez toujours à cette paix perdurable à laquelle vous allez et ardez, travaillez et marchez; je suis consolé de quoi petit à petit vous faites votre chemin très-aisé. Dieu soit à jamais au milieu de nos esprits, qui est le souhait continuel, madame, de votre, etc.

LETTRE DCLXXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME BRULART.

(Communiquée par M. Gossin; tirée du monastère de la Visitation de la ville de Troyes.)

Il approuve un changement de confesseur fait pour de bonnes raisons. Avis sur la communication et le commerce avec les hérétiques.

Et puisque vous trouvez de l'avancement et de la consolation au changement que vous avez fait, je ne puis que je ne l'approuve; m'assurant que vous l'avez fait avec telle discrétion, le précédent n'en auroit reçu aucun mécontentement.

Je ne vois encore rien devant mes yeux qui me puisse promettre le bonheur de vous voir cette année; et quant à ce que vous me touchez de m'avoir de deçà, il ne me semble pas que ce soit chose bien aisée à faire, ni point être convena-

ble de quelque temps, eu égard aux lieux avec lesquels Dieu vous a attachée de delà; mais si la providence de Dieu l'exigeoit pour sa gloire et votre salut, elle saura bien faire naître les occasions encore que nous ne les voyons pas, et les fera sortir de quelque lieu auquel nous ne pensons pas, il est requis en cela d'une entière résignation au bon plaisir de Dieu: pour ma part, croyez-moi, je vous supplie, je n'ai pas moins de désir de vous revoir, et à loisir, que vous sauriez avoir encore votre main, il faut savoir qui est le plus expédient et à propos. Monsieur Viardot pourra fort aisément suppléer à ce que je pourrai faire de loin, il en est fort capable (1).

Les médecins m'ont fort défendu d'écrire de ma main au sortir de cette maladie: c'est pourquoi j'ai employé la main d'autrui jusqu'ici, ajoutant de la mienne que vous vous ressouveniez de ce que je vous ai tant recommandé, et que le faisant vous ferez chose qui agréera plus à Dieu que si, sans le faire, vous donniez votre vie au martyre; parce que Dieu veut l'obéissance beaucoup plus que le sacrifice. Notre doux Sauveur vous donnera, s'il lui plaît, la lumière pour suivre ce bon chemin auquel vous êtes: ayez seulement bon courage.

Je suis bien consolé de voir combien vous estimez le bien de servir Dieu, car c'est signe que vous l'embrasserez étroitement. Je le suis autant du contentement que vous donnez aux vôtres, de la gaieté avec laquelle vous vivez; car Dieu est le Dieu de joie. Continuez et persévérez; car la couronne est pour ceux qui persévèrent.

O ma très-chère dame, ma bonne sœur, cette vie est courte; les récompenses de ce qui s'y fait sont éternelles: faisons bien, adhérons à la volonté de Dieu; que ce soit l'étoile sur laquelle nos yeux s'arrêtent en cette navigation, et nous ne saurions que bien arriver. Je prie Dieu notre Sauveur qu'il vive et règne en vous, et vous en lui.

J'ai reçu maintenant votre lettre précédente, à laquelle je ne puis répondre. Je vous dirai seulement que le commerce des huguenots n'est pas absolument défendu à ceux qui sont mêlés avec eux; mais la vérité est qu'il faut s'en abstenir le plus qu'on peut, car il a accoutumé de refroidir la dévotion. Quant à prendre leur marchandise, si elle est meilleure que celle des autres, il n'y a nul danger. Je vous souhaite mille et mille bénédictions, et suis invariablement, madame, votre, etc.

(1) Cette lettre ayant été écrite sous la dictée de S. François de Sales, le scribe a sans doute omis quelques mots, ce qui rend en partie cet alinéa inintelligible.

LETTRE DCLXXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

Le Saint l'exhorte à conserver ses bonnes résolutions. Tyrannie de nos inclinations. En quel cas le soin de les combattre est préférable au désir d'éviter les occasions. Les meilleures afflictions sont celles qui nous humilient. Importance qu'il y a d'avoir bon courage. Moyen d'acquérir la ferveur dans l'oraison.

Mademoiselle, je garderai chèrement le billet de votre vœu, et Dieu en gardera la fermeté. Il en a été l'auteur, et il en sera le conservateur. Je ferai souvent pour cela la prière de saint Augustin: Hélas! Seigneur, voilà un petit poussin éclos sous les ailes de votre grace: s'il s'écarte de l'ombre de sa mère, le milan le ravira. Faites donc qu'il vive à la faveur et à la grace qui l'a produit. Mais voyez-vous, ma sœur, il ne faut pas seulement penser si cette résolution sera perdurable; il faut tenir cela pour si certain et résolu, que jamais plus il n'en soit doute.

Vous m'obligez bien fort de me dire les deux mots que vous m'écrivez de vos inclinations, sur lesquels je vous dis que nos affections, pour petites qu'elles soient, déchirent notre ame, quand elles sortent mal à propos. Tenez-les en main, et n'en faites pas peu de compte; car elles valent beaucoup selon le poids du sanctuaire.

Le désir de vous éloigner des causes n'est pas à propos au train auquel nous sommes; car il fait abandonner le vrai soin de combattre. Or ce dernier nous est nécessaire, tandis que le premier est impossible: et puis où il n'y a pas danger de péché mortel, il ne faut pas fuir, mais vaincre tous nos ennemis, et s'y opiniâtrer sans perdre courage, bien que nous soyons quelquefois vaincus.

Oui, vraiment, ma chère fille, attendez de moi tout ce que vous pouvez attendre d'un vrai père; car j'ai certes bien cette affection-là pour vous; vous le connoîtrez au progrès, si Dieu m'assiste.

Or sus donc, ma bonne fille, vous voilà affligée comme il faut, pour bien servir Dieu; car les afflictions sans abjection enflent bien souvent le cœur au lieu de l'humilier: mais quand on a du mal sans honneur, ou que le déshonneur même, l'avilissement et l'abjection sont notre mal, que d'occasions d'exercer la patience, l'humilité, la modestie, et la douceur de cœur!

Le glorieux saint Paul s'éjouit, et d'une humilité saintement glorieuse, de quoi il est avec ses compagnons estimé comme les balayures et râclures du monde (1). Vous avez, ce me dites-vous,

(1) Tanquam purgamenta hujus mundi facti sumus omnium peripsema usque adhuc. I. Cor., c. iv, v. 13.

encore le sentiment fort vif aux injures; mais, ma chère fille, cet encore à quoi se rapporte-t-il? En avez-vous déjà beaucoup gâté, de ces ennemis-là? Je veux dire qu'il faut avoir courage et bonne opinion de faire mieux dorénavant, puisque nous ne faisons que commencer, et que néanmoins nous avons désir de bien faire.

Pour vous rendre fervente en l'oraison, désirez-la bien fort, lisez volontiers les louanges de l'oraison, qui sont semées en beaucoup de livres, en Grenade, au commencement de Belintani, et ailleurs; car l'appétit d'une viande fait qu'on s'entend fort à la manger.

Vous êtes bien heureuse, ma fille, de vous être vouée à Dieu. Souvenez-vous de ce que fit saint François, quand son père le mit à nu devant l'évêque d'Assise. *Maintenant donc*, dit-il, *je pourrai bien dire : Notre père qui êtes ès cieux* (1). *Mon père et ma mère*, dit David, *m'ont abandonné, et le Seigneur m'a pris à soi.* Ne me faites point de préface pour m'écrire, car il n'est nul besoin de cela, puisque je suis avec tant de volonté dédié à votre ame. Dieu la bénisse de ses grandes bénédictions, et la rende toute sienne. Amen.

LETTRE DCLXXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

Le Saint l'invite à mépriser le monde, et à se corriger des réparties mondaines qu'elle avoit coutume de faire, et qui pouvoient lui devenir dangereuses.

Je réponds à votre dernière lettre, ma bonne fille. Les empressements d'amour en l'oraison sont bons, s'ils vous laissent des bons effets, et qu'ils ne vous amusent point à vous-même, mais à Dieu et sa sainte volonté : et en un mot tous les mouvements intérieurs et extérieurs qui affermissent votre fidélité envers cette volonté divine seront toujours bons. Aimez donc bien les desirs célestes, et désirez aussi fort les amours célestes. Il faut désirer d'aimer et aimer à désirer ce qui jamais ne peut être assez ni désiré ni aimé.

Dieu nous fasse la grace, ma fille, de bien absolument mépriser le monde qui nous est si inique qu'il nous crucifie, pourvu que nous le crucifiions. Aussi les abnégations mentales des vanités et commodités mondaines se font assez aisément : les réelles sont bien plus difficiles. Et vous voilà donc emmi les occasions de pratiquer cette vertu jusqu'à l'extrémité, puisqu'à cette privation est joint l'opprobre, et qu'elle se fait en vous, sans vous, et par vous, mais plus en Dieu, avec Dieu, et pour Dieu.

Je ne suis pas satisfait de ce que je vous dis l'autre jour, sur votre première lettre, de ces réparties mondaines, et de cette vivacité de cœur qui vous pousse. Ma fille, prenez donc à prix fait de vous mortifier en cela : faites souvent la croix sur votre bouche, afin qu'elle ne s'ouvre que de par Dieu.

Il est vrai, la joliveté de l'esprit nous donne quelquefois bien de la vanité; et on lève plus souvent le nez de l'esprit que celui du visage : on fait les doux yeux par les paroles aussi bien que par le regard. Il n'est pas bon vraiment d'aller sur le bout du pied, ni d'esprit, ni de corps; car si on choppe la chute en est plus rude. Or sus donc, ma fille, prenez bien soin pour retrancher petit à petit cette superfluité de votre arbre; tenez votre cœur là tout bas, tout coi, au pied de la croix. Continuez à me dire bien franchement et souvent des nouvelles de ce cœur-là, que le mien chérit d'un grand amour pour celui qui est mort d'amour, afin que nous vécussions par amour en sa sainte mort. Vive Jésus.

LETTRE DCLXXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME MARIÉE.

Quelle autorité le pape a sur le temporel des royaumes et sur les états des souverains; comme l'autorité du pape et celle des rois s'accordent parfaitement ensemble, et n'empiètent point l'une sur l'autre.

Je veux bien, ma très-chère fille, répondre à la demande que vous me faites sur la fin de votre lettre; mais ayez agréable que je vous parle, comme le grand S. Grégoire (1) fit à une vertueuse dame nommée, comme lui, Grégoire, et laquelle étoit dame de chambre de l'impératrice (2). Elle l'avoit prié d'obtenir de Dieu la connoissance de ce qu'elle devoit devenir; et il lui dit : « Quant à ce que votre douceur me de- « mande, et qu'elle dit ne vouloir point cesser « de m'importuner, jusqu'à tant que je le lui aie « octroyé, vous requérez de moi une chose éga- « lement difficile et inutile (3). »

(1) Pater noster qui es in cœlis. MATTH., c. IV, v. 9, orat. Domini.

(1) L. 6. Epist. Regist. Indict. v. mense Jun. pag. 207, tom. 4. operum sancti Gregorii mag. edit. 1605, in-fol. ad insigne navis.

(2) Cette lettre de S. Grégoire commence par ces mots : *Gregorius Gregoriæ, cubiculariæ Augustæ.*

(3) Quòd verò dulcedo tua in suis Epistolis subjunxit, importunam se mihi existere, quoadusque

Je vous en dis de même, ma chère fille : quant à ce que vous me demandez quelle autorité le pape a sur le temporel des royaumes et principautés, vous désirez de moi une résolution également difficile et inutile.

Difficile, non pas certes en elle-même; car au contraire, elle est fort aisée à rencontrer aux esprits qui la cherchent par le chemin de la charité : mais difficile, parce qu'en cet âge qui redonde en cervelles chaudes, aiguës et contentieuses, il est malaisé de dire chose qui n'offense ceux qui, faisant les bons valets, soit du pape, soit des princes, ne veulent que jamais on s'arrête hors des extrémités; ne regardant pas qu'on ne sauroit faire pis pour un père, que de lui ôter l'amour de ses enfants, ni pour les enfants, que de leur ôter le respect qu'ils doivent à leur père.

Mais je dis inutile, parce que le pape ne demande rien aux rois et aux princes pour ce regard; il les aime tous tendrement, il souhaite la fermeté et stabilité de leurs couronnes, il vit doucement et amiablement avec eux, il ne fait presque rien dans leurs états, non pas même en ce qui regarde les choses purement ecclésiastiques, qu'avec leur agrément et volonté. Qu'est-il donc besoin de s'empresser maintenant à l'examen de son autorité sur les choses temporelles, et par ce moyen ouvrir la porte à la dissension et discorde.

Certes, ici je suis dans l'état d'un prince qui a toujours fait très-particulière profession d'honorer et révérer le saint-siége apostolique, et néanmoins nous n'oyons nullement parler que le pape se mêle, ni en gros, ni en détail, de l'administration temporelle des choses du pays, ni qu'il interpose ou prenne aucune autorité temporelle sur le prince, ni sur les officiers, ni sur les sujets, en façon quelconque : nous nous donnons plein entier repos de ce côté-là, et n'avons aucun sujet d'inquiétude. A quel propos nous imaginer des prétentions, pour nous porter à des contentions contre celui que nous devons filialement chérir, honorer et respecter comme notre vrai père et pasteur spirituel.

Je vous le dis sincèrement, ma très-chère fille; j'ai une douleur extrême au cœur, de savoir que cette dispute de l'autorité du pape soit le jouet et sujet de la parlerie parmi tant de gens qui, peu capables de la résolution qu'on y doit prendre, en lieu de l'éclaircir la troublent, et en lieu de la décider la déchirent, et, ce qui est le pis, en la troublant troublent la paix de plusieurs âmes, et en la déchirant déchirent la très-sainte unanimité des catholiques, les avertissant d'autant de penser à la conversion des hérétiques.

Or je vous ai dit tout ceci pour conclure que, quant à vous, vous ne devez en façon quelconque laisser courir votre esprit après tous ces vains discours qui se font indifféremment sur cette autorité, ains laisser toute cette impertinente curiosité aux esprits qui s'en veulent repaître comme les caméléons (1) du vent; et pour votre repos, voici des petits retranchements dans lesquels vous retirerez votre esprit à l'abri et à couvert.

Le pape est le souverain pasteur et père spirituel des chrétiens, parce qu'il est le suprême vicaire de Jésus-Christ en terre : partant il a l'ordinaire souveraine autorité spirituelle sur tous les chrétiens, empereurs, rois, princes, et autres, qui en cette qualité lui doivent non-seulement amour, honneur, révérence et respect, mais aussi aide, secours et assistance envers tous, et contre tous ceux qui l'offensent, ou l'Église, en cette autorité spirituelle et en l'administration d'icelle : si que, comme par droit naturel, divin, et humain, chacun peut employer ses forces et celles de ses alliés pour sa juste défense contre l'inique et injuste aggresseur et offenseur : aussi l'Église ou le pape (car c'est tout un) peut employer ses forces et celles de l'Église, et celles des princes chrétiens, ses enfants spirituels, pour la juste défense et conservation des droits de l'Église, contre tous ceux qui les voudroient violer et détruire.

Et d'autant que les chrétiens, princes, et autres, ne sont pas alliés au pape et à l'Église d'une simple alliance, mais d'une alliance la plus puissante en obligation, la plus excellente en dignité qui puisse être : comme le pape et les autres prélats de l'Église sont obligés de donner leur vie et subir la mort, pour donner la nourriture et pâture spirituelle aux rois et aux royaumes chrétiens, aussi les rois et les royaumes sont tenus et redevables réciproquement de maintenir, au péril de leur vie et états, le pape et l'Église, leur pasteur et père spirituel.

Grande, mais réciproque obligation entre le pape et les rois; obligation invariable, obligation qui s'étend jusqu'à la mort inclusivement; et obligation naturelle, divine, humaine, par laquelle le pape et l'Église doivent leurs forces spi-

scribam mihi esse revelatum quia peccata tua dimissa sunt; rem et difficilem etiam et inutilem postulasti.

(1) Le caméléon est un petit animal assez semblable au lézard, quant à la forme du corps, et d'une couleur changeante. On prétendoit autrefois qu'il vivoit d'air; mais on est revenu de cette erreur, et on a reconnu qu'il se nourrissoit de petits insectes.

rituelles aux rois et aux royaumes, et les rois leurs forces temporelles au pape et à l'Église. Le pape et l'Église sont aux rois, pour les nourrir, conserver, et défendre envers tous, contre tous et contre tout spirituellement. Les rois et les royaumes sont à l'Église et au pape, pour les nourrir, conserver et défendre envers tous et contre tous temporellement : car les pères sont aux enfants, et les enfants aux pères.

Les rois et tous les princes souverains ont pourtant une souveraineté temporelle, en laquelle le pape ni l'Église ne prétendent rien, ni ne leur en demandent aucune sorte de reconnoissance temporelle, en sorte que, pour abréger, le pape est très-souverain pasteur et père spirituel, le roi est très-souverain prince et seigneur temporel. L'autorité de l'un n'est point contraire à l'autre, ains elles s'entreportent l'une l'autre ; car le pape et l'Église excommunient et tiennent pour hérétiques ceux qui nient l'autorité souveraine des rois et princes; et les rois frappent de leurs épées ceux qui nient l'autorité du pape et de l'Église; ou s'ils ne les frappent pas, c'est en attendant qu'ils s'amendent et humilient.

Demeurez là : soyez humble fille spirituelle de l'Église et du pape, soyez humble sujette et servante du roi ; priez pour l'un et pour l'autre ; et croyez fermement qu'ainsi faisant, vous aurez Dieu pour père et pour roi.

LETTRE DCLXXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN AMI.

(Tirée du monast. de la Visitat. de Montargis.)

Lettre d'amitié, de compliment, de nouvelles et d'affaires.

Monsieur, fils d'un très-bon père, et lequel est de mes meilleurs amis, ce porteur qui est aussi ami n'a pas voulu retourner à Paris, sans vous rapporter de mes lettres, comme il m'en a apporté des vôtres ; estimant que, comme il désire, il vous en seroit plus agréable. Je lui suis fort obligé de cette bonne pensée, fondée sur la créance, qu'il a de la parfaite bienveillance dont vous me favorisez, qui est une persuasion, laquelle comme elle m'est fort honorable, elle m'est aussi fort douce et aimable.

Il vous dira toutes mes nouvelles, qui à mon avis consistent en ce que nous n'en avons point. Pour moi, je tire chemin en ce carême, afin de me tirer dans mon nid soudain après Pâques. J'ai pensé avoir l'honneur de voir monseigneur le cardinal de Mantoue à son retour; mais on nous dit qu'il prend le chemin d'Allemagne : on nous a aussi donné du bruit du passage de monseigneur le duc d'Espernon ; mais c'est évanoui aussi. Quant au mariage, vous savez qu'en temps de carême il n'en est pas la saison; aussi n'en dit-on plus mot.

. Nous attendons le passage de M. Gramier, qui vous dira ce qu'il aura pris d'argent pour votre faveur; et soudain, Dieu aidant, je l'enverrai, voulant meshui donner commencement à la satisfaction de tant de devoirs pécuniaires que je vous ai : car quant aux autres, je ne pourrai ni ne voudrai jamais en être quitte, ayant un extrême plaisir d'être par obligation ce que je suis absolument par inclination, et suis, monsieur, votre, etc.

Je ne cesserai jamais de recommander à notre Seigneur la prospérité de toute votre maison, et suis très-humble serviteur de madame la mère de famille Agcelle, que je salue de toute mon affection. Monsieur le premier président Favre me tient ici en consolation, en parlant souvent de vous selon mon désir.

LETTRE DCLXXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN AMI.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Montargis.)

Le Saint le félicite sur le rétablissement de sa santé, et lui fait part de quelques nouvelles.

Monsieur, je loue Dieu de cette nouvelle santé, le retour de laquelle vous m'annoncez par votre lettre du 6 décembre, avant que j'aie eu aucune sorte d'avertissement de votre maladie. Veuille cette bonté du Seigneur qui vous a été propice et à moi en votre guérison, nous favoriser longuement de sa durée, et d'une constante consolation en cette sainte et douce amitié qu'elle a établie entre nous. Que si je savois que mes lettres eussent quelques secrètes vertus pour vous donner un bon portement, ainsi que votre affection vous le fait estimer, croyez, monsieur, que j'en écrirois jour et nuit ; et ne vous écris point d'autre encre que celui de mon sang, pour marque des caractères si aimables et précieux, lequel les effets me seroient si chers et désirables. Ce grand Dieu devant lequel je suis journellement offrant la divine hostie de propitiation sait bien qu'en ce temps-là je lui nomme toujours votre nom avec l'humble recommandation. Si cela, comme je n'en doute point, a la force d'attirer les bénédictions divines de son sein paternel, je veux espérer qu'il vous en comblera.

M. de Granger est allé, comme je pense, en Languedoc, sans passer ici où nous l'attendions, plus pour apprendre les particularités des graces

et traits de votre faveur, que pour autres raisons, bien que je sais qu'elles sont grandes.

Ce que j'avois prévu de la volonté de monseigneur de Nemours, touchant son hôtel, s'est trouvé plus que véritable; car, outre ce que j'avois considéré, il y a de plus qu'il n'est nullement hors d'occasion d'aller peut-être plus tôt que je ne pense à Paris, vous pouvez bien penser pourquoi : mais je dis ceci entre nous deux. Son altesse lui a promis derechef d'effectuer le mariage, ou devant carême-prenant, ou après Pâques : le temps d'après Pâques peut être bien long.

LETTRE DCLXXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

Sur les amitiés fondées sur la charité.

O Dieu! que les amitiés fondées sur le solide fondement de la charité sont bien plus constantes et fermes que celles desquelles le fondement est en la chair et au sang, et aux respects mondains!

Ne vous troublez point pour vos sécheresses et stérilités, ains consolez-vous en votre esprit superieur, et vous souvenez de ce que notre Seigneur a dit : Bienheureux sont les pauvres d'esprit, bienheureux sont ceux qui ont faim et soif de la justice (1).

Quel bonheur de servir Dieu au désert sans manne, sans eau, et sans autres consolations que celles qu'on a d'être sous sa conduite et de souffrir pour lui! La très-sainte Vierge puisse bien naître dedans nos cœurs, pour y apporter ses bénédictions. Je suis en elle et en son fils tout entièrement vôtre.

LETTRE DCLXXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN COUSIN.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Bordeaux.)

Le Saint s'excuse de n'avoir point répondu plus tôt à une de ses lettres, et lui fait son compliment de condoléance sur la mort de son père.

Monsieur mon cousin, je puis dire que ce fut sans ma faute que nous laissons retourner votre laquais sans réponse à la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire.

Monsieur Desage fut celui qui me trompa, ayant lui-même le premier été trompé par sa surdité; car il me dit que votre laquais étoit sorti de la ville le soir, pour faire son partement plus matin, qui me garda d'écrire comme je devois.

Je suis trop long à faire cette excuse ; mais pardonnez-moi ce que je crains, le déchet de l'opinion que vous m'assurez que vous avez de mon affection, laquelle, si elle pouvoit croître, s'augmenteroit tous les jours, comme vous en faites naître en tout temps de nouveaux sujets, comme est la patience qu'il vous a plu avoir à ma prière à l'endroit de M. de Bellecombe, de laquelle ne voulant plus abuser, monsieur, on ne vous priera point de la continuer plus avant, mais de la voir employer avec votre incommodité et sans leurs profits, puisqu'ils ne s'en sont servis à faire l'appointement que vous désirez.

J'ai su le trépas de monsieur votre père mon oncle, bientôt après qu'il fut avenu, et en ressens les afflictions que je devois à l'amitié de laquelle il avoit toujours honoré notre maison, et à la perte que vous avez faite, laquelle je sus bien profiter par la mémoire de celle que peu d'années auparavant j'avois faite moi-même sur un pareil sujet. Je n'attendis pas, croyez-le bien, je vous supplie, de recommander son ame à notre Seigneur, que vous m'en eussiez averti; mais lui rendis ce devoir sur-le-champ à la première nouvelle, et n'eusse pas retardé non plus à vous écrire, pour vous faire la cérémonieuse offrande du service de notre maison et du mien en particulier, si je n'eusse su que vous nous croyez tout vôtre pour une bonne fois, sans qu'il soit nécessaire d'en renouveler si souvent les reconnoissances : et quant aux consolations, je sais qui vous êtes, et ma cousine aussi, et laisse au bon Jésus, lequel vous avez en votre esprit, à vous faire cet office. J'en dis de même de M. Duvillars mon cousin.

LETTRE DCXC.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

Remèdes contre la trop grande crainte de la mort.

Quoiqu'il n'y ait aucun péché aux effrois et craintes de la mort, si est-ce qu'il y a du dommage pour le cœur, lequel, troublé de cette passion, ne peut pas si bien se joindre par amour avec son Dieu, comme il feroit s'il n'étoit pas si fort tourmenté. Donc, je vous assure que si vous persévérez à ces exercices de dévotion, comme je vois que vous faites, vous vous trouverez petit à petit grandement allégée de ce tourment, d'autant que votre ame se trouvant ainsi exempte de mauvaises affections, et s'unissant de plus en plus à Dieu, elle se trouvera moins attachée à cette vie mortelle et aux vaines complaisances que l'on y prend. Continuez donc en la vie devote, selon

(1) Beati pauperes spiritu....... Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam. MATTH., c. V, v. 5 et 6.

que vous avez commencé, et allez toujours de bien en mieux au chemin dans lequel vous êtes, et vous verrez que dans quelque temps ces terreurs s'affoibliront, et ne vous inquiéteront plus si fort.

Exercez-vous souvent ès pensées de la grande douceur et miséricorde avec laquelle Dieu notre Sauveur reçoit les ames en leur trépas, quand elles se sont confiées en lui pendant leur vie, et qu'elles se sont essayées de le servir et aimer chacune en sa vocation. *Oh! que vous êtes bon, Seigneur, à ceux qui ont le cœur droit* (1)!

Relevez souvent votre cœur par une sainte confiance, mêlée d'une profonde humilité envers notre Rédempteur, comme disant : Je suis misérable, Seigneur, et vous recevrez ma misère dans le sein de votre miséricorde, et vous me tirerez de votre main paternelle à la jouissance de votre héritage : je suis chétive et abjecte, mais vous m'aimerez en ce jour-là, parce que j'ai espéré en vous et ai désiré d'être vôtre.

Excitez en vous, le plus que vous pourrez, l'amour du paradis et de la vie céleste, et faites plusieurs considérations sur ce sujet, lesquelles vous donneront suffisamment celles qui sont marquées au livre de l'*Introduction à la vie dévote* (2), à la méditation de la gloire du ciel, et au choix du paradis ; car à mesure que vous estimerez et aimerez la félicité éternelle, vous aurez moins d'appréhension de quitter la vie mortelle et périssable.

Ne lisez point ces livres, ou les endroits des livres èsquels il est parlé de mort, de jugement et de l'enfer ; car, graces à Dieu, vous avez bien résolu de vivre chrétiennement, et n'avez pas besoin d'y être poussée par les motifs de la frayeur et de l'épouvantement.

Faites souvent des actes d'amour envers Notre-Dame, les saints et les anges célestes. Apprivoisez-vous avec eux, leur adressant souvent des paroles de louanges et de dilection : car, ayant beaucoup d'accès avec ces citoyens de la divine Jérusalem céleste, il vous fâchera moins de quitter ceux de la terrestre ou basse cité du monde.

Adorez souvent, louez et bénissez la très-sainte mort de notre Seigneur crucifié, et mettez toute votre confiance en son mérite, par lequel votre mort sera rendue heureuse, et dites souvent : O divine mort de mon doux Jésus, vous bénirez la mienne, et elle sera bénie ; je vous bénis, et vous me bénirez, ô mort plus aimable que la vie ! Ainsi S. Charles, en la maladie de laquelle il mourut, fit mettre à sa vue l'image de la sépulture de notre Seigneur, et celle de l'oraison qu'il fit au mont des Olives, pour se consoler en cet article sur la mort et passion de son Rédempteur.

Faites quelquefois réflexion sur ce que vous êtes fille de l'Église catholique, et vous réjouissez de cela : car les enfants de cette mère qui désirent de vivre selon ses lois, meurent toujours bienheureux ; et comme dit la bienheureuse mère Therèse, c'est une grande consolation à l'heure de la mort d'être fille de notre mère la sainte Église.

Finissez toutes vos oraisons en confiance, comme disant : Seigneur, vous êtes mon esperance (1), en vous j'ai jeté ma confiance (2). O Dieu ! qui espéra jamais en vous, lequel ait été confondu (3)? J'espère en vous, ô Seigneur, et je ne serai point confondue éternellement (4).

En vos oraisons jaculatoires parmi la journee, et en la réception du très-saint Sacrement, usez toujours de paroles d'amour et d'espérance envers notre Seigneur, comme : Vous êtes mon père, ô Seigneur! ô Dieu, vous êtes l'époux de mon ame, vous êtes le roi de mon amour, et le bien-aimé de mon ame! ô doux Jésus, vous êtes mon cher maître, mon secours, mon refuge.

Considérez souvent les personnes que vous aimez le plus, et desquelles il vous fâcheroit d'être séparée, comme des personnes avec lesquelles vous serez éternellement au ciel, par exemple, votre mari et vos enfants. Et ce garçon (direz-vous en considérant votre fils) qui sera un jour, Dieu aidant, bienheureux en cette vie éternelle, en laquelle il jouira de ma félicité et s'en réjouira, et je jouirai de la sienne et m'en rejouirai, sans jamais plus nous séparer. Ainsi du mari et des autres, à quoi vous aurez d'autant plus de facilité, que tous vos plus chers servent Dieu et le craignent. Voyez au livre de l'*Introduction à la vie dévote* (3), ce que je dis de la tristesse et des remèdes contre icelle.

(1) Quàm bonus Israel Deus his qui recto sunt corde! Ps. LXXII, v. 1.

(2) Première partie de l'*Introduction à la vie dévote*, ch. XXVI et XXVII.

(1) Tu es, Domine, spes mea. Ps. XC, v. 9.

(2) Mihi adhærere Deo bonum est, ponere in Domino Deo spem meam. Ps. LXXII, v. 28.

(3) Nullus speravit in Domino, et confusus est. ECCLI., c. II, v. 11.

(4) In te, Domine, speravi; non confundar in æternum. Ps. LXX, v. 1.

(5) Quatrième partie, ch. XII.

LETTRE DCXCI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

(Tirée du monast. de la Visitat. de Saint-Denis.)

Il lui recommande la confiance en Dieu dans les croix.

Voilà la lettre, ma très-chère fille, faites-la fermer, et soyez bien ferme en la confiance que nous devons avoir en la providence de Dieu; laquelle, si elle vous prépare des croix, vous donnera des épaules pour les porter. Vous savez d'où me vient une si grande presse, et, Dieu aidant, en serez bien aise.

LETTRE DCXCII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Les tribulations sont utiles et précieuses aux élus.

O que Dieu est bon, ma très-chère fille! Il est vrai qu'il est bon à tous, mais souverainement à ceux qui l'aiment.

Les tribulations sont plus précieuses que l'or et le repos aux ames que Dieu a choisies.

J'écris à notre sœur supérieure selon votre désir et celui de cette chère fille; car je ne puis ni ne dois faire autrement; elle sera bien heureuse, cette ame, si elle persévère constamment. Meilleure est une heure ès portiques de Dieu, que mille millions ès cabinets des pécheurs. Or vous y êtes encore, ma très-chère fille, en ces porches sacrés de notre Seigneur, puisque vous prétendez, et prétendez invariablement, à la conjonction de votre ame à son Dieu, et qu'elle fait la plupart de son séjour au mont sacré du Calvaire.

Dieu soit à jamais au milieu de votre ame, pour l'enflammer de plus en plus de son pur amour, qui est la plus digne et la plus désirable bénédiction de votre esprit. Je suis de tout le mien très-invariablement et parfaitement votre, etc.

LETTRE DCXCIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le Saint la console sur la perte d'une personne qui lui étoit chère.

A la vérité, je ne savois pas, ma très-chère fille, que votre affliction eût si violemment opprimé votre cœur : mais quand je l'ai su, j'eusse volontiers pris résolution d'aller vous porter le mien, et avec icelui toutes les consolations qu'il eût plu à Dieu me fournir. Or, Dieu soit loué de quoi vous vous accoisez tout bellement à la suite de sa divine providence.

Ma très-chère fille, étendez souvent votre vue jusques au ciel, et voyez que cette vie n'est qu'un passage à celle que l'on fait là : quatre ou cinq mois d'absence seront bientôt passés. Que si notre accoutumance et nos sens amusés à voir et estimer ce monde et la vie d'icelui, nous font un peu trop ressentir ce qui nous y contrarie, corrigeons souvent ce défaut par la clarté de la foi, qui nous doit faire juger très-heureux ceux qui en peu de jours ont achevé leurs voyages en ces grandes occasions; ma très-chère fille, il faut faire voir la grandeur de notre fidélité. Bienheureux sont ceux qui n'estiment jamais avoir rien perdu de ce que Dieu a reçu à sa grace. Je ferai ce que vous me dites. Vivez toute pour Dieu, ma très-chère fille, et me croyez votre, etc.

LETTRE DCXCIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE VEUVE.

Dessein de Dieu dans les afflictions qu'il nous envoie. Il est important de s'y conformer.

Qu'est-ce que fait votre cœur, ma très-chère fille? Notre frère m'écrit que vous avez reçu quelque sorte d'affliction qu'il ne me nomme point. Certes, quelle qu'elle soit, elle me donne bien de la condoléance, mais aussi quand et quand de la consolation, puisqu'il dit que Dieu vous l'a envoyée : car, ma très-chère fille, rien ne sort de cette main divine que pour l'unité des ames qui le craignent, ou pour les purifier, ou pour les affiner en son saint amour.

Ma très-chère fille, vous serez bien heureuse, si vous recevez d'un cœur filialement amoureux ce que notre Seigneur vous envoie d'un cœur si paternellement soigneux de votre perfection. Regardez souvent à la durée de l'éternité, et vous ne vous troublerez point des accidents de la vie de cette mortalité. Ainsi soit-il.

Ma très-chère fille, vous avez toujours part à mes chétives prières; et tout maintenant je m'en vais offrir votre cœur bien-aimé au père céleste, en l'union de celui de son fils très-aimé, en la très-sainte messe, qui suis invariablement, ma très-chère fille, votre très-affectionné, etc.

LETTRE DCXCV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le Saint la console sur des sécheresses spirituelles. La patience et la résignation en sont les remèdes; elles sont préférables au goût.

Certes, ma chère fille, ce n'est pas que je n'aie un cœur tout tendre pour vous; mais je suis tellement tracassé d'encombriers, que je ne puis pas écrire quand je veux : et puis votre mal qui n'est autre chose que de sécheresse et ari-

dité ne peut être remedié par lettre. Il faut en présence ouïr vos petits accidents, et encore après tout, la patience et résignation en est l'unique guérison : apres l'hiver de ces froidures, le saiot été arrivera, et nous serons consolés

Hélas! ma fille, nous sommes toujours affectionnés à la douceur, suavité, et délicieuse consolation; mais toutefois l'âpreté de la sécheresse est plus fructueuse : et quoique S. Pierre aimât la montagne du Thabor, et fuît la montagne du Calvaire, celle-ci toutefois ne laisse pas d'être plus utile que celle-là; et le sang qui est répandu en l'une est plus désirable que la clarté qui est répandue en l'autre. Notre Seigneur vous traite déjà en brave fille, vivez aussi un peu comme cela. Mieux vaut manger le pain sans sucre, que le sucre sans pain.

L'inquiétude et le chagrin qui vous arrive de la connoissance de votre néantise n'est pas aimable: car encore que la cause en est bonne, l'effet néanmoins ne l'est pas. Non, ma fille, car cette connoissance de notre néantise ne nous doit pas troubler, ains adoucir, humilier et abaisser; c'est l'amour-propre qui fait que nous nous impatientons de nous voir vils et abjects. Or sus, je vous conjure par notre commun amour, qui est Jésus-Christ, que vous viviez toute consolée et toute tranquille en vos infirmités. Je me glorifierai en mes infirmités, dit notre grand S. Paul, afin que la vertu de mon Sauveur habite en moi (1); oui, car notre misère sert de trône pour faire reconnoître la bonté souveraine de notre Seigneur.

Je vous souhaite mille bénédictions. O Seigneur, bénissez le cœur de ma très-chère fille, faites-le brûler comme un holocauste de suavité à l'honneur de votre dilection! qu'elle ne cherche aucun autre contentement que le vôtre, ne requière autre consolation que celle d'être très-parfaitement consacrée à votre gloire! Jésus soit à jamais au milieu de ce cœur, et que ce cœur soit à jamais au milieu de Jésus! Jésus vive en ce cœur, et ce cœur en Jésus!

LETTRE DCXCVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le Saint la console sur la mort de son fils, qui étoit en bas âge.

Madame, Dieu vous a visitée pour preuve de votre constance et fidélité. L'homme n'est en ce monde que comme un arbre planté de la main du créateur, cultivé par sa sagesse, arrosé du sang

(1) Libenter gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi. I. COR., c. XII, v. 9.

de Jésus-Christ, afin qu'il porte des fruits propres au goût du maître, qui désire être servi en ceci principalement, que de plein gré nous nous laissions gouverner à sa providence, qui mène les volontaires, et traîne à force les réfractaires.

Madame, vous êtes sa fille, vous protestez tous les jours et le priez que sa volonté s'accomplisse en la terre comme au ciel (1); que vous reste-t-il à faire, qu'à vous résoudre courageusement à consoler monsieur votre époux, et à vous conduire en ce pèlerinage par les voies qu'il plaira à la majesté divine de vous tracer?

Lui vous doit être pour fils, pour père, pour mère, pour frère, pour tout, en la présence duquel si vous vivez toujours en innocence au moyen de la grace, vous obtiendrez un jour le paradis auquel règne cette ame bienheureuse de ce petit innocent, auquel je porte plus d'envie que de compassion, sachant qu'il voit la face de Dieu, comme fait son ange qui avoit été commis à sa tutèle. Attendant donc ce bonheur de le voir un jour en cette félicité éternelle, je prie Dieu pour votre confort d'aussi bon cœur que je suis votre, etc.

LETTRE DCXCVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Il console la même personne sur la mort de sa sœur.

Voilà donc, ma chère fille, comme rang à rang nous passons le fleuve du Jourdain, pour entrer en la terre de promission où Dieu nous appelle les uns après les autres. O vive Jésus? il n'y a pas de quoi en ce monde pour faire souhaiter que les amis y demeurent beaucoup.

Je connoissois cette bonne sœur défunte, non-seulement de vue extérieure, mais encore par quelque communication de son ame qu'elle me fit en ma visite; et n'y a environ qu'une année que je lui envoyai l'habit du tiers ordre des carmes, qu'elle m'avoit mandé requérir pour sa dévotion; et à sa réception elle fit une confession générale à un homme fort capable, qui me l'écrivit ou me le dit, je le sais bien.

Hé bien, ma chère fille, n'étoit-ce pas une disposition que la bonté de Dieu faisoit en elle, pour la tirer une année après à soi? Gloire soit donc au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit (2). Oui, très-chère fille, pleurez un peu sur cette trépassée; car notre Seigneur pleura bien un peu sur son cher Lazare (3). Mais que ce ne soient

(1) Fiat voluntas tua, sicut in cœlo et in terrâ. MATTH., c. VI, v. 10.

(2) Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto. DOXOLOGIE ECCLÉSIASTIQUE.

(3) Jesus vidit Mariam plorantem, et Judæos qui

pas des larmes de regret, mais d'une simple compassion chrétienne, et d'un cœur qui, comme celui de S. Joseph (1), pleure de tendreté, et non pas de fierté comme celui d'Ésaü (2). C'est en ces occasions èsquelles avec un saint amour il faut souëvement acquiescer au bon plaisir du doux Jésus.

Mais dites-moi, ma fille, et nous, quand irons-nous en cette patrie qui nous attend? Hélas! nous voici à la surveille de notre depart, et nous pleurons ceux qui y sont allez! Bon présage pour cette ame, qu'elle ait souffert beaucoup d'afflictions; car ayant été couronnée d'épines, il faut croire qu'elle aura la couronne de roses. Qu'elle aille donc cette bonne sœur, qu'elle aille posséder son éternel repos au giron de la miséricorde de Dieu.

Que si mes prières lui peuvent accélérer ce bien, je les lui promets de bon cœur; et si je pouvois tenir son rang en votre amitié, je vous le demanderois de bon cœur aussi : au moins me permettez-vous que je tienne celui que j'y ai, et qu'à mesure que ces parents temporels vous vont manquant, l'affection plus que paternelle que je vous porte et que je vous ai dédiée fort fidèlement s'agrandisse en tendreté et ardeur sainte.

Prenez, ma fille, les bandelettes de notre Seigneur, ou son suaire duquel il fut enveloppé au sépulcre, et essuyez vos larmes avec cela. Vraiment je pleure aussi bien moi en telles occasions, et mon cœur de pierre ès choses célestes jette des eaux pour ces sujets; mais Dieu soit loué toujours doucement, et pour vous parler, comme à ma chère fille, toujours avec un grand sentiment d'amoureuse dilection envers la providence de Dieu : car depuis que notre Seigneur a aimé la mort, et qu'il a donné sa mort pour objet à notre amour, je ne puis vouloir mal à la mort ni de mes sœurs, ni de personne, pourvu qu'elle se fasse en l'amour de cette mort sacrée de mon Sauveur. Qu'à jamais il vive et règne en nos cœurs! Amen. Je suis en lui très-véritablement tout vôtre.

venerant cum eâ plorantes. Infremuit spiritu et turbavit seipsum, et dixit : Ubi posuistis eum? Dicunt ei : Domine, veni, et vide. Et lacrymatus est Jesus. Dixerunt ergo Judæi : Ecce quomodo amabat eum! Joan., c. xi, à v. 33 ad 36.

(1) Festinavit Joseph, quia commota fuerant viscera ejus super fratre suo, et irrumpebant lacrymæ, et introiens cubiculum flevit. Gen., c. xliii, v. 30.

(2) Auditis Esaü sermonibus patris, irrugiit clamore magno, et consternatus ait, etc. Quùmque ejulatu magno fleret, motus Isaac dixit ad eum, etc. Gen., c. xxvii, v. 34 et 39.

LETTRE DCXCVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Même sujet que la précédente.

Or sus, ma chère fille, il faut donc bien reprendre courage après cette secousse. Hélas! ce sont des accidents naturels que l'apoplexie et chute de catarrhe; et notre Seigneur voyant arriver notre fin nous prépare doucement par ses inspirations afin que nous ne soyons pas surpris, ainsi qu'il a fait à cette bonne sœur. Je ne m'étonne point que vous ayez été étonnée, et que vous n'ayez pas sitôt su retrouver votre cœur pour le reporter à son Sauveur.

O Dieu! ma chère fille, il le faut bien préparer à mieux faire pour la première occasion qui se présentera; car à mesure que nous voyons ce monde, et les biens que nous y avons, se rompre devant nos yeux, il faut recourir plus ardemment à notre Seigneur, et avouer que nous avons tort de loger nos espérances, et espérer nos contentements ailleurs qu'en lui et en l'éternité qu'il nous a destinée. Il faut que je dise ce petit mot de confiance. Il n'y a homme au monde qui ait le cœur plus tendre et affectionné aux amitiés que moi, et qui ait le ressentiment plus vif aux séparations. Néanmoins je tiens pour si peu de chose cette vanité de vie que nous menons, que jamais je ne me retourne à Dieu avec plus de sentiment d'amour que quand il m'a frappé, ou quand il a permis que je sois frappé. Ma fille, portons bien nos pensées au ciel, et nous serons fort exempts des accidents de la terre. Cette bonne sœur avoit bien prié Dieu : sur cela elle a été ravie devant lui. Il faut espérer que ç'a été pour son mieux que notre Seigneur en ait ainsi disposé. Demeurons en paix en attendant qu'il dispose de nous. Ma fille, tenez peu de compte de ce monde, sinon en tant qu'il nous sert de planche pour passer à l'autre meilleur; et je suis tout vôtre en celui qui se rendit tout nôtre, mourant sur l'arbre de la croix.

LETTRE DCXCIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le Saint la fortifie de nouveau sur le même sujet.

Hélas! ma chère fille, nous sommes misérables de savoir par tant d'expériences combien cette vie est mortelle, et de nous affliger néanmoins si fort, quand ou nous, ou les nôtres, passons de la vie à la mort. Dieu soit au milieu de votre cœur, ma fille, et vous soit unique et parfait consolateur en cet inopiné accident de cette bonne et ver-

tueuse sœur, laquelle, sans aucun ébranlement précédent de sa santé, est tombée en un moment à la mort, mais comme nous devons espérer, entre les mains de la miséricorde de son Sauveur. O Dieu! qu'il fait bon mourir, puisqu'il le faut, autour de ces bonnes fêtes! car on se prépare par les sacrements à l'avantage.

Vous seriez trop téméraire, ma très-chère fille, si vous prétendiez d'être exempte des secousses que l'inconstance de cette vie donne de temps en temps aux hommes. Je veux bien que vous pleuriez pour cette perte, car c'est la raison : mais je désire bien aussi que vous ne pleuriez pas désordonnément, et qu'en cette occasion vous témoigniez que vous avez déjà tant profité en la vertu, que vous avez plus de fondement sur l'éternité que sur l'image de ce monde.

Voyez cette si soudaine mort qui n'a pas donné le loisir à la défunte de dire les adieux d'honneur à ceux qu'elle chérissoit : et en espérant qu'elle est passée en la grace de notre Seigneur, disons nos adieux de bonne heure, renonçant affectionnément au monde et à toute sa vanité; et colloquons nos cœurs en la bienheureuse éternité qui nous attend. Hé! ma pauvre fille, mon cœur compatit au vôtre, et le conjure d'être tout à celui qui le ressuscitera de mort à vie, et qui nous a préparé ses éternelles bénédictions. Qu'à jamais son saint nom soit béni! Je suis en lui vôtre tout entièrement.

LETTRE DCC.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN AMI.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville d'Angers.)

Le Saint le console sur la mort d'une personne qui lui étoit chère.

Monsieur, ces quatre lignes vous assureront que j'ai autant participé à votre déplaisir qu'ami que vous puissiez avoir, et ai infiniment regretté la perte du bon exemple de vertu que cette chère ame donnoit en sa famille et en son voisinage: et quant à moi, qui l'estimois et avois une particulière dilection pour elle, je n'ai pas manqué ni ne manquerai de la recommander souvent à notre Seigneur, comme aussi tout ce qu'elle a laissé de plus cher en ce misérable monde. Que si je pouvois par quelque bonne rencontre vous témoigner en effet ce que je vous suis, vous auriez grand sujet de vous assurer de la véritable profession que je fais d'être, monsieur, votre, etc.

LETTRE DCCI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE.

Le partage des enfants de Dieu en cette vie est la souffrance.

Ma très-chère fille, certes, s'il se pouvoit, je voudrois tous les jours recevoir des nouvelles de votre ame, et tous les jours vous en donner de la mienne; car je m'imagine que vous ne vivez guère sans afflictions : si est-ce que par sentiment de mon cœur je connois que le vôtre seroit aucunement soulagé par le commerce spirituel qu'il pourroit avoir avec le mien, selon qu'il a plu à Dieu de me donner une affection toute singulière pour vous chérir de toutes mes forces.

Ma très-chère fille, vous savez très-bien que Dieu réserve le partage de ses enfants pour la vie future, et que, pour celle-ci, il ne donne ordinairement à ses mieux aimés que l'honneur de souffrir beaucoup, et de porter leur croix après lui. Je vois votre cœur assis et affermi sur cette vérité; c'est pourquoi, bien que, d'un côté, je ne puisse pas m'empêcher de compatir avec vous, puisque véritablement vous êtes ma fille, d'autre part, je me glorifie en la croix de notre Seigneur, puisque vous êtes si heureuse que d'y participer; et ne cesserai jamais de prier le Saint-Esprit qu'il établisse de plus en plus le vôtre en son obéissance très-pure et très-saint amour.

Faites-moi ce bien, ma très-chère fille, que par la première bonne commodité qui se présentera je puisse savoir quelque chose de l'état de votre cœur, et de toute votre chère petite troupe des petits enfants que Dieu vous a donnés, afin que vous fussiez leur mère selon l'esprit encore plus que vous ne l'êtes selon le corps, et de notre frère N. et de notre sœur N., et surtout de la bonne mademoiselle votre mère; et suis très-invariablement votre, etc.

LETTRE DCCII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Sur la fête de la naissance de notre Seigneur.

Le grand petit enfant de Bethléem soit à jamais les délices et les amours de notre cœur, ma très-chère mère ma fille! Hélas! comme il est beau, ce pauvre petit poupon! Il me semble que je vois Salomon sur son grand trône d'ivoire, doré et ouvragé, qui n'eut point d'égal ès royaumes, comme dit l'Écriture : et ce roi n'eut point de pair en gloire ni en magnificence. Mais j'aime cent fois mieux voir le cher petit enfançon en la crèche, que de voir tous les rois en leurs trônes.

Mais si je le vois sur les genoux de sa sacrée mère ou entre ses bras, ayant sa petite bouchette comme un petit bouton de roses, attachée au lit de ses saintes mamelles, ô Dieu! je le trouve plus magnifique en ce trône, non-seulement que Salomon dans le sien d'ivoire, mais que jamais même ce fils éternel du père ne le fut au ciel; car si bien le ciel a plus d'être visible, la sainte Vierge a plus de vertus et perfections invisibles; et une goutte du lait qui flue virginalement de ses sacrés sucherons vaut mieux que toutes les affluences des cieux. Le grand S. Joseph nous fasse part de sa consolation; la souveraine mère de son amour; et l'enfant veuille à jamais répandre dans notre cœur ses mérites!

Je vous prie, reposez le plus doucement que vous pourrez auprès du petit céleste enfant: il ne laissera pas d'aimer votre cœur bien-aimé tel que vous l'avez, sans tendreté et sans sentiment. Voyez-vous pas qu'il reçoit l'haleine de ce gros bœuf et de cet âne qui n'ont sentiment ni mouvement quelconque; comme ne recevra-t-il pas les inspirations de notre pauvre cœur, lequel, quoique non tendrement, pour le présent, solidement néanmoins et fermement, se sacrifie à ses pieds pour être à jamais serviteur inviolable du sien, et de celui de sa sainte mère, et du grand gouverneur du petit roi.

Ma très-chère mère, c'est la vérité, j'ai une lumière toute particulière qui me fait voir que l'unité de notre cœur est un ouvrage de ce grand unisseur (1); et partant je veux désormais non-seulement aimer, mais chérir et honorer cette vérité, comme sacrée.

La joie et consolation du fils et de la mère soient à jamais l'allégresse de notre ame! Je viens de prêcher tout revêtu de la main de ma tant aimable et amiable mère, et j'en ai été bien aise. Hélas! ma très-chère mère m'a fait tout couvrir de *Jesu, Maria*. Que ce doux Jésus et cette sacrée Marie me la conservent longuement, et tout le vêtement nuptial de son cœur! Amen. Votre, etc.

LETTRE DCCIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Sur la naissance de notre Seigneur.

Hé, vrai Jésus! Que cette nuit est douce, ma très-chère fille! Les cieux, chante l'Église, distillent de toutes parts le miel (2); et moi, je pense que ces divins anges qui résonnent en l'air leur admirable cantique, viennent pour recueillir ce miel céleste sur les lis, où il se trouve sur la poitrine de la très-douce Vierge et de S. Joseph. J'ai peur, ma chère fille, que ces divins esprits ne se méprennent entre le lait qui sort des mamelles virginales, et le miel du ciel, qui est abouché sur ces mamelles. Quelle douceur de voir le miel sucer le lait!

Mais je vous prie, ma chère fille, ne suis-je pas si ambitieux que de penser que nos bons anges de vous et de moi se trouvèrent en la chère troupe de musiciens célestes qui chantèrent en cette nuit! O Dieu! s'il leur plaisoit d'entonner derechef aux oreilles de notre cœur cette même céleste chanson, quelle joie! quelle jubilation! Je les en supplie, afin que gloire soit au ciel, et en terre paix aux cœurs de bonne volonté (1).

Revenant donc d'entre les sacrés mystères, je donne ainsi le bonjour à ma chère fille: car je crois que les pasteurs encore, après avoir adoré le céleste poupon que le ciel même leur avoit annoncé, se reposèrent un peu. Mais, ô Dieu! que de suavité, comme je pense, à leur sommeil! il leur étoit avis qu'ils oyoient toujours la sacrée mélodie des anges qui les avoient salués si excellemment de leur cantique, et qu'ils voyoient le cher enfant et la mère qu'ils avoient visités.

Que donnerions-nous à notre petit roi, que nous n'ayons reçu de lui et de sa divine libéralité? Or sus, je lui donnerai donc à la sainte grand'messe la très-uniquement fille bien-aimée qu'il m'a donnée. Hé! Sauveur de nos ames, rendez-la toute d'or en charité, toute de myrrhe en mortification, toute d'encens en oraison; et puis recevez-la entre les bras de votre sainte protection, et que votre cœur dise au sien: Je suis ton salut au siècle des siècles (2). Amen. Votre, etc.

LETTRE DCCIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Sur la naissance du divin Sauveur.

Ma chère fille, rien ne vous manquera, puisque vous serez en la présence de cet enfant sacré, duquel vous tiendrez l'idée en votre mémoire et imagination, comme si vous le voyiez naître dans la pauvre petite crèche de Bethléem.

(1) C'est un terme que le Saint a inventé pour imiter les artistes, comme on dit brunisseur, finisseur, garnisseur, etc.

(2) Hodie per totum mundum mellifluì facti sunt cœli. 2e *Répons du premier nocturne de l'office de la nuit de Noël.*

(1) Gloria in altissimis Deo, et in terrâ pax hominibus bonæ voluntatis. Luc, c. II, v. 14.

(2) Dic animæ meæ: Salus tua ego sum. Ps. XXXIV.

Mon Dieu ! que cette naissance fait naître de saintes affections dedans nos cœurs, ains surtout de la parfaite abnégation des biens, des pompes, des soulas de ce monde ! Je ne sais, mais je ne trouve point de mystère qui mêle si suavement la tendreté avec l'austérité, l'amour avec la rigueur, la douceur avec l'âpreté. Jamais on ne vit un plus pauvre ni un plus heureux accouchement, ni jamais une si somptueuse et si contente accouchée.

Certes, qui accouche du fils de Dieu n'a que faire de mendier du monde des consolations extérieures. Sainte Paule (1) aima mieux aussi vivre hospitalière en Bethléem que de demeurer riche dame à Rome, lui étant avis que jour et nuit elle oyoit en son cher hôpital les cris enfantins du Sauveur en la crèche, ou, comme parloit S. François, du cher enfant de Bethléem, qui l'incitoit au mépris des grandeurs et affections mondaines, et l'appeloit au très-saint amour de l'abjection.

Ce cher petit Sauveur le sait bien, ma très-chère fille, que dès ce matin mon cœur crie et réclame Jésus pour le vôtre. Oui, très-doux Jésus, baume précieux qui donne toute suavité aux anges et aux hommes, entrez, possedez l'ame de cette chère fille ; qu'elle jouisse pleinement de ces afflictions, afin que l'odeur de ce lieu parfumé rejaillisse en toutes ses actions.

Hélas, ma fille, vous m'êtes toute chère, parce que vous n'avez rien de cher que Jésus, et qu'en lui et par lui je sais bien que je vous suis bien cher : que je le sois donc encore plus cette année, mais surtout que Jésus le soit de plus en plus, jusques à la très-sainte éternité. Amen. Votre, etc.

(1) Sainte Paule, illustre dame romaine, abandonna Rome pour se retirer à Bethléem. « En entrant « dans la grotte où notre Rédempteur a voulu naître, « dit S. Jérôme, elle assuroit en ma présence qu'elle « voyoit des yeux de la foi l'enfant Jésus, nouvelle- « ment enveloppé de langes dans la crèche, et les ma- « ges qui l'adoroient : et, mêlant, dans la joie ex- « traordinaire qu'elle sentoit en son ame, des larmes « de joie, elle disoit : « Je vous salue, Bethléem (mai- « son du pain), où naquit le pain vivant qui est des- « cendu du ciel. »

Après avoir parcouru tous les lieux consacrés par les mystères de la vie et de la mort du Sauveur, elle revint à Bethléem, où elle fixa son séjour. Elle y fit bâtir un monastère et un hôpital, dans la même rue où S. Joseph et la Vierge ne trouvèrent point une hôtellerie où l'on voulût les recevoir, pour y loger les pèlerins qui venoient alors de toute part visiter la terre sainte. Elle étoit si humble, que ceux qui ne la connoissoient que par sa réputation de piété avoient peine à croire, lorsqu'on la leur montroit, que ce fût cette célèbre Paule.

Elle fonda aussi trois monastères de religieuses, et mourut si pauvre qu'elle ne laissa rien à sa fille Eustochium.

S. Jérôme fit son épitaphe, dont voici la substance : « Ci-gît celle qui, du côté de son père, étoit issue du « roi Agamemnon, et, du côté de sa mère, descen- « doit des Scipions et des Gracques, nommée Paule. « Elle étoit mère de la sainte vierge Eustochium, et « la première du sénat romain, et elle vint à Beth- « léem imiter la pauvreté de Jésus-Christ. » Sur la porte de la grotte il mit ces mots : « Voici la sépul- « ture de sainte Paule, qui laissa dans Rome ses en- « fants, ses parents et ses richesses pour l'amour de « Jésus-Christ. Son corps est demeuré en terre, et « son ame est allée au ciel. » Cette sainte mourut le 26 janvier 404.

LETTRE DCCV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Sur la venue de Jésus-Christ.

Vous êtes bien, ma chère fille, auprès de cette crèche sacrée, en laquelle le Sauveur de nos ames nous enseigne tant de vertus par son silence : mais qu'est-ce qu'il ne nous dit pas en se taisant ? Son petit cœur pantelant d'amour pour nous devroit bien enflammer le nôtre. Mais voyez combien amoureusement il a écrit votre nom dans le fond de son divin cœur, qui palpite là sur la paille, pour la passion affectueuse qu'il a de votre avancement, et ne jette pas un seul soupir devant son père, auquel vous n'ayez part, ni un seul trait d'esprit que pour votre bonheur.

L'aimant attire le fer, l'ambre attire la paille et le foin ; ou que nous soyons fer par dureté, ou que nous soyons paille par imbécillité, nous nous devons joindre à ce souverain petit poupon qui est un vrai tire-cœur. Oui, ma fille, ne retournons point en la région de laquelle nous sommes sortis, laissons pour jamais l'Arabie et la Chaldée, et demeurons aux pieds de ce Sauveur ; disons avec la céleste épouse : J'ai trouvé celui que mon cœur aime, je le tiens, et ne l'abandonnerai (1).

Hélas! ma chère fille, l'envie que vous me portez (2) procède-t-elle de ce que je prêche au monde les louanges de Dieu ? O que c'est quelquefois un grand contentement au cœur de pu

(1) Inveni quem diligit anima mea ; tenui eum, nec dimittam. CANT., c. III, v. 4.

(2) La religieuse à qui le Saint écrit lui avoit sans doute mandé qu'elle lui portoit envie, parce qu'il annonçoit aux ames les vérités du salut, et les gagnoit à Dieu.

blier la bonté de ce qu'on aime! Mais si vous désirez de prêcher avec moi, je vous en prie, faites-le, ma fille, toujours priant Dieu qu'il me donne des paroles selon son cœur et selon vos souhaits. Combien de fois arrive-t-il que nous disons de bonnes choses parce que quelque bonne ame nous les impètre! Ne prêche-t-elle pas assez, et avec cet avantage que, ne sachant rien, elle ne s'enfle point?

Nous ressemblons aux orgues, où celui qui met le souffle fait en vérité le tout, et n'emporte point la louange. Aspirez donc souvent pour moi, ma fille, et vous prêcherez avec moi; et moi, croyez-moi, je joins mon ame à la vôtre tous les jours par le lien du très-saint sacrement, que je ne reçois point qu'avec vous et pour vous. Faites donc, ma fille, faites mille fois le jour ces saintes aspirations à Dieu, protestant que vous êtes toute totalement à jamais et éternellement sienne. Vive Jésus! car c'est notre vie. Qu'à jamais son saint amour vive et règne dans nos cœurs!

LETTRE DCCVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Sur la naissance de notre Seigneur.

Ma très-chère fille, ces grandes fêtes nous imposent silence, d'autant que d'elles-mêmes elles retentissent et parlent divinement du mystère qu'elles nous représentent. Je ne sais certes que dire autour de ce divin enfant: car il ne dit mot, et son cœur, plein de ferveur pour les nôtres, ne déclare point qu'avec des plaintes, des larmes et des douces œillades; sa sacrée mère se tait presque toujours, et admire ce qu'on lui dit. Mon Dieu! que ce silence me dit de grandes choses! Il m'apprend à faire la vraie oraison mentale; il m'apprend la ferveur amoureuse d'un cœur qui est saisi d'affections, que nourrissent ces douces pensées, et qui a peur d'en perdre la suavité, s'il les prononce.

Tenez-vous auprès de cette mère cependant, et ne l'abandonnez pas d'un seul moment, tandis qu'elle part de Nazareth et qu'elle va en Bethleem: tandis que, sans empressement, mais non pas sans ses ardents mouvements, elle attend d'heure à autre de voir éclos de son sacré ventre le bel oiseau de Paradis. Hélas! ma chère fille, vous la verrez, cette belle dame, cette heureuse fille de Sion, que, telle qu'elle est, mère du roi de gloire, elle va mendiant l'hospitalité en Bethléem; elle n'en a nulle sorte de honte, ains elle s'honore de cette sacrée et bienheureuse nécessité.

Je vous promets qu'en cette messe de la minuit, en laquelle il me semblera voir une crèche sur l'autel, et le divin poupon faisant ses doux yeux, pleins de larmes plus précieuses que des perles, je l'offrirai à Dieu son père avec le congé de sa mère, et le demanderai pour vous, afin qu'il soit à jamais le cœur de votre cœur et l'unique époux de votre ame. O ma fille! tenez bien ce divin enfant entre vos bras, et lui donnez vos mamelles; il mange le lait de l'humilité et de la douceur cordiale.

Mon Dieu! que ce mystère est doux! le premier ravissement de notre S. Bernard fut d'une vision d'icelui, et, par ce moyen, il rendit son cœur et sa bouche pleins du lait de la sainte Vierge, et des larmes de ce doux petit enfant. Sitôt que vous verrez le grand petit enfant né en votre ame, dites-lui fermement que je lui sacrifie la mienne avec la vôtre eternellement. Amen.

LETTRE DCCVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME VEUVE

Sur la fête de la Circoncision.

Ma fille, je suis tellement pressé que je n'ai loisir de vous écrire sinon le grand mot de notre salut, Jésus. Oui, ma fille, que puissions-nous, au moins une fois, prononcer ce nom sacré de notre cœur! O quel baume il répandroit en toutes les puissances de notre esprit! Que nous serions heureux, ma fille, de n'avoir en l'entendement que Jésus, que Jésus en l'imagination! Jésus seroit partout en nous, et nous partout en lui. Essayons-nous-en, ma très-chère fille; prononçons-le souvent comme nous pourrons; que si bien pour le présent ce ne sera qu'en bégayant, à la fin néanmoins nous pourrons le bien prononcer.

Mais qu'est-ce que le bien prononcer, ce sacré nom? car vous me dites que je vous parle clair.

Hélas! ma fille, je ne sais pas; mais je sais seulement que pour le bien exprimer il faut avoir une langue toute de feu; c'est-à-dire, qu'il faut que ce soit par le seul amour divin, qui sans autre exprime Jésus en notre vie, en l'imprimant dans le fond de notre cœur. Mais courage, ma fille; sans doute nous aimerons Dieu, car il nous aime. Tenez-vous joyeuse pour cela, et ne permettez point à votre ame de se troubler d'aucune chose. Je suis, ma chère fille, je suis en ce même Jésus, votre, etc.

LETTRE DCCVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Souhaits de bonne année.

Ma chère fille, quand l'Écriture sainte veut

parler d'une personne bonne, douce, innocente et dédiée à Dieu, elle dit : C'est un fils ou une fille d'un an (1). Hélas ! ma fille, si nous n'avons pas correspondu ci-devant à l'amour de ce gracieux Sauveur par une sainte et inséparable union de nos affections à sa sainte volonté, faisons maintenant en sorte qu'au bout de cette année nous puissions être appelés enfants d'un an.

Je disois hier, ma chère fille (car je vous veux faire part de nos prédications), que quand Dieu voulut prendre en sa sauvegarde les enfants des Israélites, afin que l'ange exterminateur ne les tuât comme il faisoit ceux des Égyptiens, il ordonna que leurs portes fussent enduites et marquées du sang de l'agneau pascal, et qu'ainsi sa divine majesté marquoit du sang de sa circoncision la porte et l'entrée de cette année sur nous, afin qu'en icelle l'exterminateur de nos enfants n'eût aucun pouvoir sur eux. Or vous savez qui sont vos enfants : car je parle de ceux du cœur, nos bons propos, nos bons désirs, nos amours divins.

Je l'espère, ma chère fille, que nous serons inviolablement fidèles à ce Sauveur, et que ces années suivantes nous serons comme les années fertiles de Joseph, lequel, par le moyen du ménage qu'il fit en icelles, se rendit vice-roi d'Égypte ; car nous ménagerons si bien nos ans, nos mois, nos semaines, nos jours, nos heures, nos moments, que le tout s'employant selon l'amour de Dieu, nous sera profitable à la vie éternelle pour régner avec les saints. Mais n'est-ce pas done, ma fille ? dorénavant nous ne serons plus ces vieux nous-mêmes que nous avons été ci-devant, nous serons des autres nous-mêmes qui, sans exception, sans réserve, sans condition, serons à jamais sacrifiés à Dieu et à son amour ; et, comme des petits phénix, nous serons renouvelés en ce feu de la dilection divine, pour laquelle, avec un irréconciliable divorce, nous avons pour jamais abandonné et rejeté le monde et toute sorte de vanité.

Nos petites colères, nos petits chagrins, ces petits frissonnements de cœur, sont des restes de nos maladies, que le souverain médecin nous laisse afin que nous craignions la rechute, que nous nous humilions et demeurions en une sincère soumission. Nous irons néanmoins nous établissant de jour en jour, et ces petites altérations s'affoibliront, Dieu aidant. Ayez courage, ma fille, car ce petit Jésus vous aime bien. Je suis en lui tout vôtre.

(1) Filius unius anni erat Saül, cùm regnare cœpisset. I. Reg., c. xiii, v. 1.

LETTRE DCCIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Souhaits de bonne année, et considérations sur la manière de prononcer le nom de notre Seigneur Jésus-Christ.

O Jésus ! remplissez notre cœur du baume sacré de votre nom divin, afin que la suavite de son odeur se dilate en tous nos sens, et se répande en toutes nos actions. Mais pour rendre ce cœur capable de recevoir une si douce liqueur, circoncisez-le, et retranchez d'icelui tout ce qui peut être désagréable à vos saints yeux. O nom glorieux, que la bouche du père céleste a nommé éternellement, soyez à jamais la superscription de notre ame, afin que, comme vous êtes Sauveur, elle soit éternellement sauvée ! O vierge sainte, qui, la première de toute la nature humaine, avez prononcé ce nom de salut, inspirez-nous la façon de le prononcer ainsi qu'il est convenable, afin que tout respire en nous le salut que votre ventre nous a porté.

Ma très-chère fille, il failloit écrire la première lettre de cette année à notre Seigneur et à Notre Dame ; et voici la seconde par laquelle, ô ma fille, je vous donne le bon an, et dédie notre cœur à la divine bonté. Que puissions-nous tellement vivre cette année, qu'elle nous serve de fondement pour l'année éternelle ! Du moins ce matin sur le réveil j'ai crié à vos oreilles : Vive Jésus ! et eusse bien voulu épandre cette huile sacrée sur toute la face de la terre.

Quand un baume est bien fermé dans une fiole, nul ne sait discerner quelle liqueur c'est, sinon celui qui l'y a mise ; mais quand on a ouvert la fiole, et qu'on en a répandu quelques gouttes, chacun dit : C'est du baume. Ma chère fille, notre cher petit Jésus étoit tout plein du baume de salut ; mais on ne le connoissoit pas jusqu'à taut qu'avec ce couteau doucement cruel on a ouvert sa divine chair ; et lors on a connu qu'il est tnut baume et huile répandue, et que c'est le baume de salut. C'est pourquoi S. Joseph et Notre-Dame, puis tout le voisinage, commencent à crier : Jésus, qui signifie Sauveur.

Plaise à ce divin poupon de tremper nos cœurs dans son sang, et les parfumer de son saint nom, afin que les roses des bons désirs que nous avons conçus, soient toutes pourprées de sa teinture, et toutes odorantes de son onguent ! Mon Dieu ! ma fille, que cette circoncision est à propos de nos petits mais grands renoncements ! car c'est proprement une circoncision spirituelle. Votre très-affectionné, etc.

LETTRE DCCX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Souhaits de nouvelle année.

Vous serez la première, ma très-chère et très-bonne mère, qui recevrez de mes écrits, cette année nouvelle. La raison certes le veut bien, qu'après avoir fait hommage au père et à la mère célestes, je le rende aussi à la seule mère que leurs majestés m'ont donnée pour cette vie. Bonne et très-sainte année à ma très-chère mère de la part de son fils, qui lui souhaite l'abondance de la grace du père éternel, de la paix du fils circoncis, et de la consolation du Saint-Esprit, dédiant avec ce même cœur de ma très-chère mère le mien comme le sien à la gloire de la divine bonté, et lui consacrant tous les moments de cette nouvelle année, pour faire une entière circoncision de ce même cœur, et l'appliquer à recevoir purement et parfaitement l'amour sacré que le céleste et divin nom de Jésus nous annonce écrit en son sang sur la sainte humanité du Sauveur.

Je ne me puis promettre de vous voir avant mercredi, sinon de cette vue perpétuelle de laquelle mon ame regarde et garde la vôtre chèrement dans le fond de notre cœur. Ah! mon Dieu! ma chère mère, que je désire d'amour divin à ce cœur, que je lui souhaite de bénédictions! Baisons mille fois les pieds de ce Sauveur, et disons-lui : Mon cœur, ô mon Dieu, vous proteste; ma face vous désire : Ah! Seigneur, ma face recherche votre face (1). C'est-à-dire, ma chère mère, tenons nos yeux en Jésus-Christ, pour le considérer, notre bouche pour le louer; et qu'enfin tout notre visage ne respire que d'agréer à celui de notre cher Jésus : Jésus pour lequel il nous faut humilier, entreprendre, travailler, souffrir, et devenir, comme dit S. Paul, des brebis conduites à la boucherie (2), quand il plairoit à sa divine majesté de nous rendre déshonorables pour son honneur et gloire.

Or sus, bonne et très-sainte année à ma très-chère mère, toute parfumée du nom de Jésus, toute détrempée de son sacré sang. Que nul jour de cette année, ains que nulle année ni nul jour de plusieurs années, que je supplie Dieu vouloir donner à ma très-chère mère, ne se passe qu'il ne soit arrosé de la vertu de ce sang, et ne reçoive la douceur du vent de ce nom qui répand le comble de toute suavité. Amen.

Ainsi puisse ce nom sacré remplir de son agréable son toute la congregation de nos sœurs, et les gouttes de sang du petit Sauveur se convertir en un fleuve de sainteté, qui réjouisse et rende fertiles tous les cœurs de cette chère troupe, et surtout celui de ma très-chère mère, que le mien aime comme soi-même! Vive Jésus! vive son sang, vive Marie! vive son flanc, duquel Jésus a pris son sang!

(1) Tibi dixit cor meum, exquisivit te facies mea : faciem tuam, Domine, requiram. Ps. XXVI, v. 8.

(2) Propter te mortificamur totâ die, estimati sumus sicut oves occisionis. Ps. XLIII, v. 23, et Rom., c. VIII, v. 36.

LETTRE DCCXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Considérations sur la fête de la Conception de la sainte Vierge, et sur une chape qu'il avoit reçue.

O vraiment elle est belle en extrémité, la chape (1) que la plus chère mère qui vive envoie à son très-cher père : car elle est toute au nom de Jésus et de Marie, et représente parfaitement le ciel des bienheureux, où Jésus est le soleil, et Marie la lune, luminaire présent à toutes les étoiles de cette sainte habitation; car Jésus y est tout à tous; et n'y a point d'étoile en ce jour céleste, en laquelle il ne soit représenté comme en un miroir; et les phi redoubles signifient, comme lettres capitales, la philothie et la philanthropie, l'amour de Dieu et l'amour du prochain; et les SS fermées avec leurs flèches qui montent d'un côté et descendent de l'autre démontrent l'exercice de ces divins amours, dont l'un remonte en Dieu, et fait des philothées; l'autre descend au prochain, et fait des philanthropes, qui est l'unique bien de la charité qui nous rend vrais serviteurs et servantes de la divine majesté : surtout le Saint-Esprit influe et fait paroître une grande variété de fleurs et de toutes sortes de vertus.

Bénie soit à jamais la chère main de la mère qui a su si bien faire ce bel ouvrage! *Que cette main soit propre à faire des choses fortes, et tout également à manier le fuseau* (2). Qu'elle soit ornée de l'anneau de fidélité, et son bras du bracelet de charité : que la dextre du Sauveur soit à jamais jointe à elle, et qu'elle paroisse pleine au jour du jugement; qu'à jamais le cœur qui l'anime soit revêtu de Jésus, de Marie, de philothie, de philanthropie, de sainteté, d'étoiles, de dards volants du céleste amour, et de toutes sortes de

(1) Il s'agit d'une chape blanche, brodée avec soin par madame de Chantal, et qu'elle avoit donnée au Saint.

(2) Manum suam misit ad fortia, et digiti ejus apprehenderunt fusum. Prov., c. XXXI, v. 21.

vertus florissantes; que le Saint-Esprit la rayonne en tout temps. Bonsoir, ma très-chère fille, ma mère.

Mais il faut encore dire ceci. Il est écrit de la femme forte, *que tous ses gens ont double vêtement* (1) : l'un, je pense, pour les fêtes, l'autre pour les jours ouvriers; et me voilà revêtu d'une chape admirable pour les fêtes; chape belle et de couleur de la résurrection, et d'une robe encore pour tous les jours, de la couleur de la robe que notre Seigneur porta sur le moment de la passion. Dieu notre Seigneur vous habille de sa passion et de sa gloire. Je ferai pour votre fille de Sainte-Catherine tout ce qu'il me sera possible; et croyez moi, je le ferai encore plus doucement, parce que vous le désirez : car j'ai une extrême suavité à faire votre volonté. Hélas! quel cœur devrions-nous avoir à faire celle du Créateur très-aimé, puisque nous en avons tant pour la créature aimée et unie en lui!

Oui, ma très-chère mère, remettez bien votre cœur entre les mains de notre chère maîtresse, qui sera conçue ce soir en la commémoration que nous en ferons, et je le lui demanderai; car, ma chère mère, je suis bien résolu de ne vouloir plus de cœur que celui qu'elle me donnera, cette douce mère des cœurs, cette mère du saint amour, cette mère du cœur des cœurs. Ah! Dieu, que j'ai grand désir de tenir les yeux sur cette belle étoile en notre navigation! Bonjour, ma très-chère mère; soyez toute joyeuse sur l'occasion de cette fête venante. Jésus soit notre cœur. Amen.

LETTRE DCCXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE BERNARDINE, SA COUSINE.

Sur la fête de l'Épiphanie.

Notre Seigneur vous aime, ma chère fille, et vous aime tendrement. Que s'il ne vous fait pas sentir la douceur de son saint amour, c'est pour vous rendre plus humble et plus abjecte à vos yeux; mais ne laissez pas pour cela de recourir à sa sainte débonnaireté en toute confiance, surtout maintenant en ce temps auquel nous le nous représentons comme il étoit petit enfant en Bethléem. Car, mon Dieu! ma chère fille, pourquoi prend-il cette douce et aimable condition de petit enfant, sinon pour nous provoquer à l'aimer confidemment, et à nous confier amoureusement en lui?

Demeurez bien près de la crèche, cette sainte octave des rois. Si vous aimez les richesses, vous y trouverez l'or que les rois y ont laissé : si vous aimez la fumée des honneurs, vous y trouverez celle de l'encens; et si vous aimez les délicatesses des sens, sentez-y la myrrhe odorante qui parfume toute l'étable. Soyez riche en amour pour ce cher Sauveur, honorable en la privauté que vous prétendrez avec lui par l'oraison, et toute délicieuse en la joie de sentir en vous les saintes inspirations et affections d'être très-uniquement sienne. Pour vos petites colères, elles passeront; ou, si elles ne passent pas, ce sera pour votre exercice et mortification.

Enfin, ma chère cousine, puisque, sans réserve, vous voulez être toute pour Dieu, ne tenez point votre cœur en peine; et, entre toutes les sécheresses qui vous peuvent arriver, soyez ferme à demeurer entre les bras de la miséricorde divine.

Et pour ces appréhensions qui vous arrivent, c'est l'ennemi qui, vous voyant à cette heure toute résolue de vivre en notre Seigneur sans réserve et sans exception, fera toutes sortes d'efforts pour vous incommoder, et rendre dure la voie de la sainte dévotion. Or il faut que vous au contraire étendiez votre cœur par une fréquente répétition de votre protestation que vous ne vous relâcherez jamais, que vous persévérerez en votre fidélité, que vous aimez mieux les rigueurs du service de Dieu que les douceurs du service du monde, que jamais vous n'abandonnerez votre époux.

Gardez bien, ma chère fille, de quitter la sainte oraison; car vous feriez le jeu de votre adversaire : mais continuez constamment en ce saint exercice, et attendez que notre Seigneur vous parle, car il vous dira un jour des paroles de paix et de consolation; et lors vous connoîtrez que votre peine aura été bien employée, et votre patience utile.

Bonsoir, ma très-chère fille, glorifiez-vous d'être toute pour Dieu, et protestez toujours d'être toute sienne. Dites souvent que vive Jésus.

LETTRE DCCXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE BERNARDINE, SA COUSINE.

Sur la fête de la Chandeleur.

Vous me dites, ma très-chère fille, que ces attendrissements au grand et irrévocable adieu que nous avons dit au monde sont passés : c'est bien dit, ma fille; laissons-le là ce monde, pour rien qu'il vaille. Ah! qu'à jamais cette Égypte avec ses aulx, ses oignons et ses chairs pourries nous soient à dégoût, pour savourer tant mieux la de-

(1) Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus. Prov., c. xxxi, v. 21.

licieuse manne que notre Sauveur nous donnera dans le désert où nous sommes entrés : et vive donc et règne Jésus.

Vous désirez de ne mentir point, c'est un grand secret pour attirer l'esprit de Dieu en nos entrailles : *Seigneur, qui habitera en vos tabernacles?* dit David. *Celui*, répond-il, *qui parle la vérité de tout son cœur* (1). J'approuve bien le peu parler, pourvu que ce peu que vous parlerez se fasse gracieusement et charitablement, et non point mélancoliquement ni artificieusement. Oui, parlez peu et doux, peu et bon, peu et simple, peu et rond, peu et amiable.

Ma fille, il faut de temps en temps vous exercer à cette abnégation et nudité, et la demander à Dieu en tous vos exercices; mais quand il vous arrivera quelque autre trait d'amour, d'union envers Dieu, et de confiance, il faut les bien exercer sans les troubler par l'abnégation, à laquelle vous laisserez sa place à la fin et en son lieu.

Que de douceur hier à considérer cette belle accouchée avec le petit poupon pendu à ses mamelles, qu'elle va présenter au temple, et avec cette paire de colombes, plus heureuses, ce me semble, que les plus grands princes du siécle, d'avoir été sacrifiées pour le Sauveur! Ah! qui nous fera la grace que nos cœurs le soient aussi un jour? Mais ce Siméon n'est-il pas bien glorieux d'embrasser cet enfant divin? Oui; mais je ne lui peux savoir gré du mauvais tour qu'il vouloit faire; car, étant hors de soi-même, il le vouloit emporter avec soi en l'autre monde. *Maintenant*, dit-il, *laissez aller votre serviteur en paix*. Hélas! ma chère fille, nous en avions encore besoin, nous autres. Embrassons-le, vivons et mourons en ces doux embrassements. Mettez ce doux Jésus sur votre cœur, comme un Salomon sur son trône d'ivoire; faites souvent aller votre ame auprès de lui, comme une reine de Saba, pour ouïr les sacrées paroles qu'il inspire et respire perpétuellement. Mais, voyez-vous, ce cœur doit être d'ivoire en pureté, en fermeté, en sécheresse, desséché des humeurs du monde, ferme en ses résolutions, pur en ses affections.

Je ne vais pas, ma très-chère fille, là par où l'on vous avoit dit, car je vis encore en obédience qui m'est imposée, non de la part de Dieu, mais du monde, permise néanmoins de sa divine providence; c'est pourquoi j'y acquiesce. Vivez toute pour celui qui, pour être tout nôtre, s'est fait petit enfant. Je suis en lui tout vôtre.

(1) Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo?.... Qui loquitur veritatem in corde suo. Ps. XIV.

LETTRE DCCXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Sur l'ascension de notre Seigneur.

Je vous donne la joie de quoi notre Sauveur est monté au ciel, où il vit et règne, et veut qu'un jour nous vivions et régnions avec lui. O quel triomphe au ciel, et quelle douceur en la terre! *Que nos cœurs soient où est leur trésor* (1); et que nous vivions au ciel, puisque notre vie est au ciel. Mon Dieu! ma fille, que ce ciel est beau maintenant que le Sauveur y sert de soleil (2), et la poitrine d'icelui d'une source d'amour de laquelle les bienheureux boivent à souhait! Chacun se va regarder là-dedans, et y voit son nom écrit d'un caractère d'amour, que le seul amour peut lire, et que le seul amour a gravé.

Ah Dieu! ma chère fille, les nôtres n'y seront-ils pas? Si seront sans doute; car bien que notre cœur n'a pas l'amour, il a néanmoins le désir de l'amour et le commencement de l'amour; et le nom sacré de Jésus n'est-il pas écrit en nos cœurs? Il m'est avis que rien ne le sauroit effacer. Il faut donc espérer que le nôtre sera écrit réciproquement en l'esprit de Dieu. Quel contentement, quand nous verrons ces divins caractères marques de notre bonheur éternel! Pour moi, je n'ai rien su penser ce matin qu'en cette éternité de biens qui nous attend, mais en laquelle tout me sembleroit peu ou rien, si ce n'étoit cet amour invariable et toujours actuel de ce grand Dieu qui y règne toujours.

Mon Dieu! ma chère mère, que j'admire la contrariété qui est en moi, d'avoir des sentiments si purs et des actions si impures! car vraiment il m'est avis que le paradis seroit parmi toutes les peines d'enfer, si l'amour de Dieu y pouvoit être; et si le feu d'enfer étoit un feu d'amour, il semble que ces tourments seroient désirables. Je voyois ce matin tous les contentements célestes être un vrai rien auprès de ce régnant amour. Mais d'où m'arrive-t-il que je n'aime pas bien, puisque dès maintenant je puis bien aimer? O ma fille, prions, travaillons, humilions-nous, invoquons cet amour sur nous.

Jamais la terre ne vit le jour de l'éternité sur son rond jusqu'à cette sainte fête, que notre Seigneur, glorifiant son corps, donna, comme je pense, envie aux anges d'avoir de pareils corps,

(1) Ubi est thesaurus tuus, ibi est cor tuum. MATTH., C. VI, V. 21.

(2) Civitas non eget sole, neque lunâ, ut luceant in eâ; nam claritas Dei illuminavit eam, et lucerna ejus est agnus. APOCAL., C. XXI, V. 23.

à la beauté desquels les cieux et le soleil ne sont pas comparables. Ah ! que nos corps sont heureux d'attendre un jour la participation à tant de gloire, pourvu qu'ils servent bien à l'esprit en cette vie mortelle !

LETTRE DCCXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Sur les fêtes de la Pentecôte et sur les dons du Saint-Esprit.

Ote-toi d'ici autour, ô vent de bise; et viens, ô vent du midi, et souffle dans mon jardin, et les parfums en sortiront abondamment (1). O ma très-chère fille, que je souhaite ce gracieux vent qui vient du midi de l'amour divin ! ce Saint-Esprit qui nous donne la grace d'aspirer à lui, et de respirer pour lui ! Ah ! que je voudrois bien vous faire quelque don, ma chère fille ! mais outre que je suis si pauvre, il n'est pas convenable qu'au jour auquel le Saint-Esprit fait ses présents, nous nous amusions à vouloir faire les nôtres ; il ne faut entendre qu'à recevoir au jour de cette grande largesse.

Mon Dieu ! que j'en ai voirement bien besoin, de l'esprit de force ! car je suis certes foible et infirme ; *de quoi néanmoins je me glorifie, afin que la vertu de notre Seigneur habite en moi* (2). J'aime mieux être infirme que fort devant Dieu ; car les infirmes, il les prend entre ses bras, et les forts, il les mène par la main. La sapience éternelle soit à jamais dans notre cœur, afin que nous savourions les trésors de l'infinie douceur de Jésus-Christ crucifié.

Dites à la grande fille, que, comme moi, elle se glorifie en la foiblesse qui est toute propre pour recevoir la force ; car à qui donner la force qu'aux foibles ?

Bonsoir, ma très-chère fille. Ce feu sacré qui change tout en soi veuille bien transmuer notre cœur, afin qu'il ne soit plus qu'amour, et qu'ainsi nous ne soyons plus aimants, mais amour ; non plus deux, mais un seul nous-même, puisque l'amour unit toutes choses en la souveraine unité. Adieu, ma chère fille ; persévérons au désir de cette unité, de laquelle Dieu nous ayant fait jouir dès ici, autant que notre condition infirme le peut porter, il nous en fera plus parfaitement jouissance au ciel.

(1) Surge, aquilo; et veni, auster : perfla hortum meum, et fluant aromata illius. CANT., C. IV, v. 16.

(2) Gloriabor infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi. II. COR., C. XII, v. 9.

LETTRE DCCXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Explication des deux principaux mystères de notre foi, la Trinité et l'Incarnation, par une comparaison tirée de la nature humaine.

Ma chère fille, le premier, principal et fondamental article de foi, c'est de croire qu'il n'y a qu'un très-unique et très-vrai Dieu. Le second article principal, c'est que ce seul vrai Dieu est Père, Fils, et Saint-Esprit, dont le Père est la première personne de la très-sainte Trinité, le Fils la seconde, et le Saint-Esprit la troisième : en sorte que les trois personnes ne sont pas plusieurs Dieux, ains un seul vrai Dieu, bien que l'une des personnes ne soit pas l'autre ; car le Père n'est pas le Fils, et le Fils n'est pas le Saint-Esprit ; d'autant qu'encore que le Père ne soit pas un autre Dieu que le Fils et le Saint-Esprit, il est néanmoins une autre personne ; et de même le Fils n'est pas un autre Dieu que le Père et le Saint-Esprit, ains seulement une autre personne ; et le Saint-Esprit n'est pas un autre Dieu que le Père et le fils, ains seulement une autre personne.

La difficulté consiste à bien entendre ceci et il se peut aucunement comprendre par cet exemple. Vous n'avez qu'une ame, ma chère fille ; et néanmoins cette ame est entendement, mémoire et volonté. Votre entendement n'est pas mémoire ; car il y a beaucoup de choses que vous entendez, desquelles vous ne vous ressouvenez pas quelque temps après : votre entendement et votre mémoire ne sont pas votre volonté ; car il y a beaucoup de choses que vous entendez et desquelles vous avez mémoire, lesquelles vous ne voulez pas, comme sont les péchés que vous détestez. Votre ame donc est une toute seule ; ses puissances sont trois, entendement[1], mémoire, volonté : et bien que l'une des puissances ne soit pas l'autre, si est-ce que toutes trois ne sont qu'une seule ame ; l'entendement étant ame, la mémoire ame, la volonte ame, et non trois ames, ains une ame ; et bien que ce ne soit qu'une ame, si est-ce que cette ame en tant qu'entendement n'est pas mémoire, en tant que mémoire n'est pas volonté.

Ainsi il n'y a qu'un seul Dieu en trois personnes, desquelles trois l'une n'est pas l'autre, et toutes trois ne sont qu'un seul Dieu : en sorte que le père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu, et non trois Dieux, mais un seul Dieu ; parce que encore qu'il y ait trois personnes, tou-

tes trois ensemble n'ont qu'une seule et unique divinité; comme encore qu'il y ait trois puissances en notre ame, toutes trois néanmoins ne sont qu'une seule ame.

Or Dieu, qui n'est qu'un en divinité ou nature divine, après avoir créé le monde, et long-temps après, c'est-à-dire environ cinq mille ans après la création, prit la nature humaine, joignant l'humanité à sa divinité au ventre de la Vierge, et par ce moyen il se rendit homme : car, comme ayant la divinité, il est Dieu, aussi ayant l'humanité il est homme. Mais il faut noter qu'encore que ce soit le seul unique vrai Dieu qui ait pris notre humanité, si est-ce qu'il ne l'a prise en la personne du Pére, ni en la personne du Saint-Esprit, ains seulement en la personne du Fils.

Comme si je disois que votre ame a pris la connoissance d'écrire, je ne dirois pas pour cela que c'est votre volonté qui a pris cette connoissance; car ce n'est pas la volonté qui connoît, c'est l'entendement : et néanmoins l'entendement et la volonté ne sont qu'une seule ame. De même je dis vrai quand je dis que votre ame agit dedans votre cœur et dedans votre cerveau; et néanmoins au cœur elle agit par la volonté et l'amour, et au cerveau elle agit par l'entendement et la connoissance. Et encore que ce ne soit qu'une seule ame, néanmoins l'une des facultés agit en un endroit, où l'autre n'agit pas. Ainsi le seul Fils est incarné, et non le Père ni le Saint-Esprit; bien que le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne soient qu'un Dieu.

Il faut encore savoir que le Pére, le Fils, et le Saint-Esprit, un seul vrai Dieu, sont partout et totalement par tout le monde, comme votre ame est par tout votre corps; mais parce qu'au ciel sa divine majesté se manifeste plus clairement, nous imaginons plus facilement sa présence au ciel. Maintenant donc, ma chère fille, quand vous vous représentiez notre Seigneur revenant d'Égypte, vous considériez Dieu le Fils, lequel, bien qu'il fût partout, selon qu'il est Dieu, étoit néanmoins par les chemins en travail, selon qu'il est homme. Quand vous vous représentiez Dieu le Pére au ciel, vous le considériez selon la commune imagination qui le représente plutôt au ciel qu'en terre; et, quand vous vous représentiez que le Pére et le Fils étoient deux, vous pensiez la vérité : car ce sont deux personnes, encore qu'ils ne soient qu'un seul Dieu. Quand vous disiez qu'il n'étoit qu'un, vous disiez bien aussi; car ils ne sont qu'un seul Dieu et très-unique, bien qu'ils soient deux personnes.

Mais il y a de plus : c'est que vous considériez notre Seigneur en tant qu'homme : et, en cette sorte, il est vraiment different d'avec le Pére en nature : car le Pére n'est pas homme, ains seulement Dieu, et le Fils est Dieu, et un même Dieu avec le Père et le Saint-Esprit. Mais, outre cela, il est vrai homme, ayant deux natures, l'une divine qui est celle-là même du Pére et du Saint-Esprit, l'autre humaine qu'il a prise au ventre de la Vierge; comme nous avons deux natures, l'une spirituelle qui est notre ame, l'autre corporelle qui est la chair. Et comme le fer enflammé a la nature du fer et celle du feu, et peut être dit fer et feu tout ensemble; ainsi notre Seigneur ayant saisi la nature humaine, comme le feu saisit le fer, il est vraiment Dieu à raison du feu de la divinité, et vraiment homme à raison du fer de l'humanité.

Et comme le fer ne laisse pas d'être fer, et pesant, et massif, et ferme, et dur pour être enflammé, et que le feu ne laisse pas d'être feu, chaud, lumineux, ardent pour être enferré; ainsi l'humanité de notre Seigneur ne laissa pas d'être petite, et tendre, et gémissante, et frileuse en la crèche de Bethléem, encore qu'elle fût jointe à la divinité; et la divinité ne laisse pas d'être toute puissante, toute glorieuse, pour être jointe à l'humanité.

Ma chère fille, je ne pense pas, non, vous avoir déclaré l'affaire; car c'est un abîme lequel il faut regarder simplement et humblement, sans se beaucoup tourmenter pour l'entendre. Il suffit que votre meditation alloit bien, et que notre Seigneur a plus agréable votre simplicité que la science de ceux qui pensent beaucoup être. Si vous n'entendez pas cette lettre, ne vous fâchez pas : je l'ai seulement écrite pour vous donner un peu de jour, et non pas le jour du midi que nous aurons en paradis. Bonsoir, ma très-chère fille; faites dévotement les fêtes auprès de ce vrai Dieu petit enfant, auquel je suis tout vôtre.

LETTRE DCCXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE BERNARDINE.

Sur la fête du saint sacrement de l'autel.

Votre cœur sera pur, ma chère petite fille, puisque votre intention est pure, et les pensées vaines qui vous surprennent, ne le sauroient souiller en sorte quelconque. Demeurez en paix, et supportez doucement vos petites misères : vous êtes à Dieu sans réserve; il vous conduira bien : que s'il ne vous délivre pas sitôt de vos imperfections, c'est pour vous en délivrer plus utilement, et vous exercer plus longuement en l'humilité, afin que vous soyez bien enracinée en cette chère vertu.

Qui reçoit la très-sainte communion, il reçoit

Jésus-Christ vivant. C'est pourquoi son corps, son ame et sa divinité sont en ce divin sacrement; et d'autant que sa divinité est celle-là même du Pére et du Saint-Esprit qui ne sont qu'un seul Dieu avec lui, qui reçoit la très-sainte Eucharistie reçoit le corps du fils de Dieu, et par conséquent son sang et son ame, et par conséquent la très-sainte Trinité.

Mais néanmoins ce divin sacrement est principalement institué afin que nous reçussions le corps et le sang de notre Sauveur avec sa vie vivifiante : comme les habillements couvrent principalement le corps de l'homme; mais parce que l'ame est unie au corps, ils couvrent par conséquent l'ame, l'entendement, la mémoire et la volonté.

Allez bien simplement en cette croyance, et saluez souvent le cœur de ce divin Sauveur, qui, pour nous témoigner son amour, s'est voulu couvrir des apparences du pain, afin de demeurer très-familièrement et très-intimement en nous et près de notre cœur.

Voyons bien en esprit les saints anges qui environnent le très-saint sacrement pour l'adorer, et, en cette sainte octave, répandent plus abondamment des inspirations sacrées sur ceux qui, avec humilité, révérence et amour, s'en approchent. Ma chère fille, ces divins esprits vous apprendront comme vous ferez pour bien célébrer ces jours solennels, et surtout l'amour intérieur qui vous fera connoître combien est grand l'amour de notre Dieu, qui pour se rendre plus nôtre, a voulu se donner en viande pour la santé spirituelle de nos cœurs, afin que, les nourrissant, ils fussent plus parfaits.

LETTRE DCCXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Considérations sur le saint sacrement.

Or il est vrai, ma très-chère sœur ma fille, j'ai été un peu las de corps; mais d'esprit et de cœur, comment le pourrois-je être après avoir tenu sur ma poitrine, et tout joignant mon cœur, un si divin épithème, comme j'ai fait ce matin tout au long de la procession? Hélas! si j'eusse eu mon cœur bien creux par l'humilité, et bien abaissé par abjection, j'eusse sans doute attiré ce sacré gage à moi, il se fût caché dedans moi, car il est si amoureux de ces vertus, qu'il s'élance à force où il les voit.

Le passereau trouve un repaire, et la tourterelle un nid où elle met ses poussins (1), dit David. Mon Dieu! que cela m'attendrit quand on a chanté ce psaume! car je disois : O chère reine du ciel, chaste tourterelle, est-il possible que votre poussin ait maintenant pour son nid ma poitrine? Cette parole de l'Épouse m'a bien encore touché : *Mon bien-aimé est mien, et moi je suis toute sienne* (1); *il demeure entre mes mamelles* (2), car je le tenois là; et celles-ci de l'Époux : *Mets-moi comme un cachet sur ton cœur* (3). Helas! oui, ma fille : mais ayant ôté le cachet, je ne vois point l'impression des traits d'icelui en mon cœur. Y a-t-il une douceur comparable?

Quant à l'affaire, je ne saurois que dire, sinon qu'en une heure on se peut résoudre au moins mal; et, la résolution prise, on se doit donner du contentement sur ce que, de quel côté que l'on retourne les affaires de ce monde, il se trouvera toujours beaucoup de choses à désirer et redire; en sorte qu'après qu'on s'est déterminé, il ne faut plus s'amuser à soupirer après les imaginations des choses meilleures, mais à bien passer les difficultés présentes, lesquelles aussi bien ne saurions-nous échapper sans en rencontrer d'autres aussi fortes, puisque tout en est plein. Bonsoir, ma très-chère fille; le divin Sauveur, unique amour de notre cœur, soit notre éternel repos. Amen.

LETTRE DCCXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Sur la fête de S. Jean-Baptiste.

Or sus, ma chère fille, si vous ne pouvez bonnement communier souvent réellement, vous vous communierez tant que vous voudrez spirituellement. Hélas! vous me demandez une bonne pensée sur saint Jean : celle-ci m'est extrêmement douce. En plusieurs occurrences il avoit connu notre Seigneur dès le ventre de sa mère, tressaillant d'aise de sa présence et de la voix de la mère d'icelui (4) : il témoigna bien dès-lors le contentement qu'il auroit de le voir, de l'ouïr, de converser avec lui; néanmoins il fut privé de tout cela; et en tout ce que l'Écriture témoigne, il ne lui parla jamais deux bonnes fois : ains sachant que ce divin Sauveur prêchoit et se com-

(1) Passer invenit sibi domum, et turtur nidum sibi, ubi ponat pullos suos. Ps. LXXXIII, v. 4.

(1) Dilectus meus mihi, et ego illi. CANT., C. II, v. 16.

(2) Inter ubera mea commorabitur. *Ibid.*, C. I, v. 12.

(3) Pone me ut signaculum super cor tuum. CANT. C. VIII, v. 6.

(4) Ait ad Mariam Elizabeth : Ecce ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo. LUC. C. I, v. 44.

muniquoit à tout le monde en Judée, il demeura solitaire dans un désert tout voisin, sans oser le venir voir réellement, quoiqu'il le vit toujours spirituellement.

Fut-il jamais une mortification égale, d'être si proche de son unique et souverain amour, et, pour l'amour de lui, demeurer sans le voir, sans l'ouïr, sans l'écouter? Hé bien, ma chère fille, vous en ferez de même proche du sacrement où Jésus est; car vous ne le goûterez qu'en esprit, comme saint Jean.

Mon Dieu! on ne sauroit dire si ç'a été un homme céleste ou un ange terrestre. Sa casaque d'armes, faite de poil de chameau, représentoit son humilité qui le couvroit partout; sa ceinture de peau morte, mise sur son ventre et sur ses reins, signifioit la mortification avec laquelle il rétrécissoit et serroit toutes ses concupiscences. Il mangeoit des sauterelles, pour montrer que si bien il étoit en terre, il sautoit néanmoins perpétuellement en Dieu; le miel sauvage lui servoit de sauce, parce que la suavité de l'amour de Dieu assaisonnoit toutes ses austérités; mais cet amour étoit sauvage, parce qu'il ne l'avoit pas appris des maîtres, ains des arbres et des pierres, comme dit S. Bernard.

Mon Dieu! ma fille, mangeons et du sauvage et du domestique; amassons de ce saint amour à toutes occasions, et par l'exemple de nos sœurs, et par la considération des autres créatures; car tout crie aux oreilles de notre cœur : Amour, amour. O saint amour, venez donc, et possédez nos cœurs très-uniquement.

Vraiment, nos bonnes dames de la Visitation font merveille, et qui les voit en est tout consolé. Vive Jésus! je suis en lui extrêmement vôtre, ma chère fille.

LETTRE DCCXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Sur la fête de S. Jean-Baptiste.

Ma très-chère mère, je voudrois bien, certes, avoir quelque beau bouquet du désert de notre glorieux S. Jean, pour le présenter à votre chère ame; mais la mienne plus stérile que le desert, n'a su en trouver aujourd'hui, bien qu'en vérité elle ait eu ce matin et ait encore présentement un certain petit insensible sentiment de ne vouloir plus vivre selon la nature, mais, tant qu'il se pourra, selon la foi, l'espérance et la charité chrétienne, à l'imitation de cet homme angélique, que nous voyons dans ce profond désert ne regarder que Dieu et soi-même.

O que bienheureux est l'esprit de celui qui ne voit que ces deux objets, dont l'un le ravit à la dilection souveraine, et l'autre le ravale à l'abjection extrême! car que pouvoit dire ce grand ermite en un lieu où il n'y avoit que Dieu et lui, sinon : *Qui êtes-vous, Seigneur? et qui suis-je?* Je prie notre Seigneur, qui est l'agneau que notre grand S. Jean nous montra, qu'il vous revête toute de la très-sainte laine de ses mérites, ma très-chère mère ma fille.

O Dieu! quelle admirable pureté de cœur! quelle indifférence à toutes choses en cet admirable ange humain ou homme angélique, qui semble n'aimer quasi pas son maître, pour l'aimer davantage et plus purement! Je ne sais comment il eut le courage de demeurer en son desert après qu'il eut vu son Sauveur, et qu'il l'eut vu s'en aller de là. Il continue néanmoins ses prédications, et d'une sainte dureté il ne se laisse point vaincre à la tendresse et suavité de l'amour de la presence de son souverain bien; mais avec un amour austère, constant et fort, il le sert en absence pour son amour. Dieu et le grand S. Jean vous veuillent visiter en la douceur de leurs consolations avec toutes nos filles.

(1) Quant à votre treille, je pense qu'il la faut pour le présent faire de bois, tandis que vous êtes à louage; et qu'il y faut faire une porte, sans que toute la treille s'ouvre.

Car quant à la profession, le Pontifical revu et imprimé par ordre du pape, fait sortir les filles pour venir faire le vœu.

Et quant à parer l'autel, on verra si on pourra continuer à faire sortir; je n'y vois nul inconvénient, mais il faut subir l'esprit des autres.

Vraiment, si l'on veut faire professe ma chère sœur Anasthase, le jour de la Visitation, je serai bien aise d'être l'officiant. On pourra supplier un de ces seigneurs pour un autre jour, en prenant le dimanche dans l'octave.

LETTRE DCCXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Louanges et prérogatives de S. Jean-Baptiste.

Hélas! ma très-chère fille, que n'ai-je quelque digne sentiment de joie pour cet homme angélique, ou cet ange humain, duquel nous célébrons la naissance! Mon Dieu! que j'aurois de suavité de m'en entretenir moi-même! Mais je vous assure que la grandeur de mon intérieure pensée

(1) Toute cette fin est dans le manuscrit original du monastère de la Visitation de la Flèche. Les anciennes éditions ne la présentent pas autrement; elle n'a été rétablie que dans les éditions modernes.

m'empêche de me donner cette satisfaction à moi-même.

Je le trouve plus que vierge, parce qu'il est vierge même des yeux, qu'il a plantée sur les objets insensibles du désert, et ne sait point par les sens qu'il y a deux sexes; plus que confesseur, car il a confessé le Sauveur avant que le Sauveur se soit confessé lui-même; plus que prédicateur, car il ne prêche pas souvent de la langue, mais de la main et du doigt, qui est le comble de la perfection; plus que docteur, car il prêche sans avoir ouï la source de la doctrine: plus que martyr, car les autres martyrs meurent pour celui qui est mort pour eux, mais lui meurt pour celui qui est encore en vie, et contre-change, selon sa petitesse, la mort de son Sauveur avant qu'il la lui ait donnée; plus qu'évangéliste, car il prêche l'Évangile avant qu'il ait été fait; plus qu'apôtre, car il précède celui que les apôtres suivent; plus que prophète, car il montre celui que les prophètes prédisent; plus que patriarche, car il voit celui qu'ils ont cru; et plus qu'ange, et plus qu'homme, car les anges ne sont qu'esprit sans corps, et les hommes ont trop de corps et trop peu d'esprit: celui-ci a un corps, et n'est qu'esprit.

J'ai un goût extrême à le regarder dans ce sombre mais bienheureux désert qu'il parfume de toutes parts de dévotion, et dans lequel il répand jour et nuit des soliloques et devis extatiques devant le grand objet de son cœur; cœur qui, se voyant seul à seul, jouit de la présence de son amour, trouve en la solitude la multitude des douceurs éternelles, là où il amasse le miel céleste, qu'il ira après bientôt distribuer dans les ames des Israélites auprès du Jourdain.

Mon Dieu! ma chère fille, que voilà un admirable saint! Il naît d'une stérile, il vit dans les déserts, il prêche au cœur aride et pierreux, il meurt parmi les martyrs; et parmi toutes ces âpretés, il a son cœur tout plein de graces et de bénédictions! Mais ceci est encore admirable, que notre Seigneur ayant dit qu'*entre tous ceux qui étoient nés de femme, nul n'étoit plus grand que Jean* (1), il ajoute: *Voire mais celui qui est le moindre au royaume des cieux*, c'est-à-dire en l'Église, *est plus grand que lui* (2). O ma chère fille! il est vrai; car le moindre chrétien communiant est plus grand que saint Jean: et que veut dire que nous sommes si petits en sainteté?

(1) Dico vobis: Major inter natos mulierum prophetâ Joanne Baptistâ nemo est. Luc, c. VII, v. 28.

(2) Qui autem minor est in regno Dei major est illo. *Ibid.*

Bonsoir, ma chère fille, et toute la chère troupe de nos filles. Le bon S. Jean les veuille bénir avec leur chère mère.

LETTRE DCCXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE

Sur la fête de S. Jean-Baptiste.

Ne faut-il pas, ma chère sœur, que, ne pouvant vous voir, je vous aille au moins donner la bonne fête en esprit? O Dieu, que voici un grand saint qui se présente aux yeux de notre ame! Quand je le considère dans ces déserts, je ne sais si c'est un ange qui fait semblant d'être homme, ou un homme qui prétend de devenir ange. Quelles contemplations! quelles élévations d'esprit fait-il là-dedans!

Sa viande est admirable; car le miel représente la suavité de la vie contemplative, toute ramassée sur les fleurs des mystères sacrés. Les locustes représentent la vie active: car la locuste ne chemine jamais sur terre, ni ne vole jamais en l'air; mais, par un mystérieux mélange, tantôt on la voit sautante, et tantôt touchant la terre pour reprendre son air; car ceux qui font la vie active sautent et touchent terre alternativement: elle vit de la rosée, et n'a point d'exercice que de chanter. Ma chère fille, bien que, selon notre condition mortelle, il nous faut toucher la terre pour donner ordre aux nécessités de cette vie, si est-ce que notre cœur ne doit savourer que la rosée du bon plaisir de Dieu en tout cela, et doit tout rapporter à la louange de Dieu.

Mais que cet ange terrestre est habillé de poil de chameau, que signifie-t-il? Le chameau bossu, et proprement fait à porter des fardeaux, représente le pécheur. Hélas! pour gens de bien que soient les chrétiens, ils doivent néanmoins se ressouvenir qu'ils sont environnés du péché; et, si le péché ne les touche pas, au moins y a-t-il toujours du poil des cogitations, des tentations et des dangers. Ah! que c'est un habit propre à conserver la sainteté, que la robe de l'humilité.

Eh! voyez, je vous prie, ce saint jeune homme enfoncé dans la solitude; il y est par obéissance, attendant qu'on l'appelle pour venir au peuple. Il se tient éloigné du Sauveur, qu'il connoissoit et baisoit par affection dès le ventre de sa mère, afin de ne point s'éloigner de l'obéissance, sachant bien que, de trouver le Sauveur hors de l'obéissance, c'est le perdre tout-à-fait.

Au demeurant, il naît d'une vieille stérile, pour nous apprendre que les sécheresses et stérilités ne laissent pas de produire en nous la sainte grace; car Jean veut dire grace.

Mais surtout, ma chère fille, voyez que (1) tout aussitôt que son père Zacharie eut écrit le nom de ce glorieux enfant sur ses tablettes, il commence à prophétiser et chanter le beau cantique *Benedictus Dominus Deus Israel.* Certes ce nom bien gravé dans nos cœurs, je veux dire l'honneur et l'imitation de ce saint, nous fera prophétiser et bénir Dieu abondamment.

J'aime ce beau rossignol du bois, qui, étant toute voix et tout chant, sortant sur les avenues de la Judée, annonce le premier la venue du soleil. Je le prie qu'il vous donne de son miel, de ses locustes, et qu'il vous communique son manteau.

LETTRE DCCXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Sur la fête de S. Jean-Baptiste.

Voyez-vous une rose, ma très-chère fille? Elle représente le glorieux S. Jean, duquel la vermeille charité est plus éclatante que la rose, à laquelle encore il ressemble parce que, comme elle, il a vecu parmi les épines de beaucoup de mortifications.

Mais pensez comme ce grand homme avoit gravé au milieu de son cœur la sainte Vierge et son enfant, depuis le jour de la Visitation, auquel il ressentit, le premier des mortels, combien la mère de cet enfant et l'enfant de cette mère étoit aimable.

Hors de cette mère et de cet enfant, rien ne doit occuper le cœur de ma fille et de son père. Qu'à jamais ce glorieux et divin Jésus vive et règne en nos esprits, entre les bras de sa sainte mère, comme en son trône florissant.

Et voilà donc, ma très-chère fille, un bouquet spirituel où vous voyez deux lis dans une rose, l'un qui est né dans l'autre, et qui tous deux hénissent, de l'odeur de leur suavité et de la perfection de leur beauté, la rose des cœurs, qui, par une parfaite mortification poignante, vivent nus, depouillés, et quittes de toute autre chose pour eux. Eh! qui nous fera la grace que nous savourions bien le miel que cette mère abeille fait au milieu de cette fleur aimable? Bonsoir, ma très-chère mère; le bonsoir à toutes nos sœurs.

(1) Postulans pugillarem scripsit, dicens: Joannes est nomen ejus. Et mirati sunt universi. Apertum est autem illicò os ejus et lingua ejus, et loquebatur benedicens Deum.... et repletus est Spiritu Sancto, et prophetavit dicens: Benedictus Dominus Deus Israel. LUC, C. I, V. 63 et seq.

LETTRE DCCXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE.

Sur la fête de S. Pierre.

Notre grand S. Pierre, réveillé de son sommeil par l'ange (1), vous donne le bonjour, ma très-chère mère. Combien de douceur en l'histoire de cette délivrance! car son ame est tellement saisie, qu'il ne sait s'il songe ou s'il ne songe pas. Que puisse notre ange toucher cejourd'hui notre flanc, nous donner le réveil de l'attention amoureuse à Dieu, nous délivrer de tous les liens de l'amour-propre, et nous consacrer à jamais à ce céleste amour, afin que nous puissions dire: *Maintenant je sais, certes, que Dieu a envoyé son ange, et m'a délivré.*

Pierre, m'aimes-tu (2)? non point qu'il en doutât, mais pour le grand plaisir qu'il prend à nous souvent ouïr dire et redire et protester que nous l'aimons.

Ma chère mère, aimons-nous pas le doux Sauveur? Ah! il sait bien que, si nous ne l'aimons, pour le moins désirons-nous de l'aimer. Or, si nous l'aimons, paissons ses brebis et ses agneaux; c'est là la marque de l'amour fidèle. Mais de quoi faut-il repaître ces chères brebiettes? De l'amour même: car ou elles ne vivent pas, ou elles vivent d'amour; entre leur mort et l'amour il n'y a point d'entre-deux: *il faut mourir ou aimer; car qui n'aime*, dit S. Jean, *il demeure en la mort* (3).

Mais savez-vous une jolie pensée? Notre Seigneur va dire à son cher S. Pierre: *Quand tu étois jeune, tu mettois ta ceinture, et allois où tu voulois; mais quand tu seras vieil, tu étendras*

(1) Angelus Domini... percussoque latere Petri, excitavit eum..... et nesciebat (Petrus) quia verum est quod fiebat per Angelum; existimabat autem se visum videre.... Petrus ad se reversus dixit: Nunc scio verè quia misit Dominus Angelum suum, et eripuit me de manu Herodis, et de omni expectatione plebis Judæorum. ACT. XII.

(2) Dixit Simoni Petro Jesus: Simon Joannis, diligis me plus his? Dicit ei: Etiam, Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei: Pasce agnos meos. Dicit ei iterùm: Simon Joannis, diligis me? Ait illi: Etiam, Domine, tu scis quia amo te. Dicit ei: Pasce agnos meos. Dicit ei tertiò: Simon Joannis, amas me? Contristatus est Petrus, quia dixit ei tertiò, Amas me? et dixit ei: Domine, tu omnia nosti; tu scis quia amo te. Dixit ei: Pasce oves meas. JOAN., C. XXI, V. 15.

(3) Qui non diligit, manet in morte. I. JOAN., C. III, V. 14.

tes mains, et un autre te ceindra, et te mènera où tu ne veux pas (1).

Les jeunes apprentis en l'amour de Dieu se ceignent eux-mêmes, et prennent les mortifications que bon leur semble ; ils choisissent leur pénitence, résignation et dévotion, et font leur propre volonté parmi celle de Dieu : mais les vieux maîtres au métier se laissent lier et ceindre par autrui, se soumettant au joug qu'on leur impose, vont par les chemins qu'ils ne voudroient pas selon leur inclination. Il est vrai qu'ils tendent la main ; car, malgré la résistance de leurs inclinations, ils se laissent gouverner volontairement contre leur volonté, et disent qu'*il vaut mieux obéir que faire des offrandes* (2) : et voilà comme ils glorifient Dieu, crucifiant non seulement leur chair, mais leur esprit.

Vraiment, hier, tandis que l'on chantoit l'invitatoire, et qu'on disoit, *Vive le roi des apôtres! venez et adorez-le* (3), j'eus un si doux et amiable sentiment que rien de plus, et soudain je désirois qu'il s'épanchât sur tout notre cœur. O Dieu, notre Sauveur nous soit à jamais toutes choses! Tenez le cœur en haut dans le sein de la divine bonté et providence ; car c'est le lieu de son repos, c'est lui qui m'a rendu tout vôtre et vous toute mienne, afin que nous fussions plus purement, parfaitement et uniquement siens. Ainsi soit-il.

LETTRE DCCXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Belles considérations sur le mystère de la Visitation de Notre-Dame. Circonstances qui précèdent et accompagnent son voyage et son séjour chez Zacharie et Elizabeth. Réflexions et applications.

Mais que je suis aise, ma chère fille, que ces deux filles de notre cœur ne puissent pas jeûner demain (4), et qu'en échange elles aient des petites mortifications involontaires ; car j'aime singulièrement le mal que la seule élection du Père céleste nous donne au prix de celui que nous choisissons! Mais vous, qui êtes robuste (1), jeûnerez donc en pain et eau ; cela s'entend, ma chère fille (car vous ne l'entendez pas, si je ne le vous dis), cela s'entend l'année qui vient, si l'heure écheoit ; car pour celle-ci, vraiment il faut être Juif aux Juifs, et gentil aux gentils, manger avec les mangeants, rire avec les riants (2), dit le grand apôtre de ce jourd'hui (3).

Or paissez donc vos petites brebis, ma chère fille, mais demain vous verrez la pauvre petite jeune dame enceinte du Fils de Dieu, qui vient doucement occuper l'esprit de son cher et saint mari, pour avoir le congé de faire la sainte visite de sa vieille cousine Élisabeth. Vous verrez comme elle dit adieu à ses chères voisines pour trois mois, qu'elle pense être aux champs et ès montagnes ; car ce mot est bon. Je pense que toutes la laissent avec tendreté ; car elle étoit si aimable et amiable, qu'on ne pouvoit être avec elle sans amour ni la laisser sans douleur.

Elle entreprend son voyage avec un peu d'empressement ; car l'Évangile le dit, que ce fut hâtivement. Ah! les premiers des mouvements de celui qu'elle a en ses entrailles ne se peuvent faire qu'avec de la ferveur. O saint empressement, qui ne trouble point, et qui nous hâte sans nous précipiter!

Les anges se disposent à l'accompagner, et S. Joseph à la conduire cordialement. Je voudrois bien savoir quelque chose des entretiens de ces deux grandes ames, car vous prendriez bien plaisir que je le vous dise : mais je pense que la Vierge ne s'entretient que de ce quoi elle est pleine, et qu'elle ne respire que le Sauveur. S. Joseph réciproquement n'aspire qu'au Sauveur, qui, par des rayons secrets, lui touche le cœur de mille extraordinaires sentiments ; et, comme les vins enfermés dans les caves ressentent, sans les sentir, l'odeur des vignes florissantes, ainsi le cœur de ce saint patriarche ressent, sans les sentir, l'odeur, la vigueur et la force du petit enfant qui fleurit en sa belle vigne.

O Dieu! quel beau pèlerinage! Le Sauveur leur sert de bourdon, de viande et de petite bouteille à vin : à vin, dis-je, qui réjouit les anges et les hommes, et qui enivre le père d'un amour démesuré. Je vous laisse à penser, ma fille, quelle bonne odeur répandit en la maison de Zacharie cette belle fleur de lis. Pendant trois mois qu'elle y fut, comme chacun en étoit embaumé! et comme,

(1) Amen dico tibi, cùm esses junior, cingebas te, et ambulabas ubi volebas : cùm autem senueris, extendes manus tuas, et alius te cinget, et ducet quò tu non vis. JOAN., C. XXI, V. 18.

(2) Melior est obedientia quàm victimæ, et auscultare magis quàm offerre adipum arietem. I. REG., C. XV, V. 22.

(3) Regem apostolorum Dominum, venite, adoremus. (*Invitatorium ex Off. apostolorum breviarii romani.*)

(4) Veille de la fête de la Visitation de la sainte Vierge.

(1) Il paroît que c'est une petite ironie.

(2) Gaudere cum gaudentibus. ROM., C. XII, V. 15.

(3) C'étoit le jour de la commémoration de S. Paul.

avec peu mais de très-excellentes paroles, elle versoit de ses sacrées lèvres le miel et le baume précieux! car que pourroit-elle épancher que ce de quoi elle étoit pleine? or elle étoit pleine de Jésus. Mon Dieu! ma fille, je m'admire, tant que je suis encore si plein de moi-même après avoir si souvent communié. Eh! cher Jésus, soyez l'enfant de nos entrailles, afin que nous ne respirions ni ressentions partout que vous. Hélas! vous êtes si souvent en moi, pourquoi suis-je si peu souvent en vous? vous entrez en moi, pourquoi suis-je tant hors de vous? vous êtes dans mes entrailles, pourquoi ne suis-je dans les vôtres, pour y fouiller et recueillir ce grand amour qui enivre les cœurs? Ma fille, je suis tout parmi cette chère Visitation, en laquelle notre Seigneur, comme un vin tout nouveau, fait bouillonner de toutes parts cette affection amoureuse dedans le ventre de sa sacrée mère.

LETTRE DCCXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE SUPÉRIEURE DE LA VISITATION.

Considérations sur le trépas de la sainte Vierge.

Ma très-chère mère, je considérois au soir, selon la foiblesse de mes yeux, cette reine mourante d'un dernier accès d'une fièvre plus suave que toute santé, qui est la fièvre d'amour, laquelle, desséchant son cœur, enfin l'enflamme, l'embrase et le consume; de sorte qu'il exhale son saint esprit, lequel s'en va droit entre les mains de son fils. Ah! veuille cette sainte Vierge nous faire vivre par ses prières en ce saint amour. Qu'il soit à jamais le très-unique objet de notre cœur. Que puisse notre unité rendre à jamais gloire à l'amour de Dieu, qui porte le sacré nom d'unissant.

Je n'ai pas une si heureuse naissance, ma très-chère mère, que d'avoir paru en ce monde au jour auquel la très-sainte Vierge notre reine parut au ciel,

En son beau vêtement de drap d'or récamé,
Et d'ouvrages divers à l'aiguille semé (1),

ainsi que nous dirons dimanche, jour auquel je naquis avec cette gloire, que ç'a été entre les octaves de cette grande Assomption (2). Ah! Dieu, ma très-chère mère, que je veux approfondir creusement notre cœur devant cette dame élevée, afin qu'il lui plaise le remplir de cette surabondante rosée d'Hermon, qui distille de toutes parts de sa sainte plénitude de grâces.

Oh! quelle perfection toute souveraine de cette colombe, au prix de laquelle nous sommes des corbeaux! Hélas! parmi le déluge de nos misères, j'ai souhaité qu'elle trouvât le rameau de l'olive du saint amour de la pureté, de la douceur, de l'oraison, pour le rapporter en signe de paix à son cher colombeau, à son Noé. Vive Jésus, vive Marie, le support de ma vie! Amen.

(1) Adstitit Regina à dextris tuis, in vestitu deaurato, circumdata varietate. Ps. XLIV, v. 10.

(2) S. François de Sales est né le 21 août 1567.

LETTRE DCCXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE BERNARDINE, SA COUSINE.

Sur les fêtes de la Toussaint et de la Commémoration des morts.

Il faut souffrir cette incommodité de l'amour de nos parents, qui ne pensent pas qu'il y ait de la comparaison entre la satisfaction d'être chez eux, et celle que l'on prend au train du service de Dieu. Soyez donc, ma chère cousine ma fille, en la solitude mentale, puisque vous ne pouvez être en la solitude réelle. Tout est doux aux doux, *et tout est saint aux saints* (1). Vous savez de quelle sorte il faut résister à toutes ces petites attaques d'impatience, chagrin, et autres.

Bénissez Dieu, ma chère fille, de ces petits essais qui vous arrivent pour témoigner votre fidélité. Oyez la messe dans votre cœur quand vous ne pourrez l'ouïr ailleurs, et adorez le saint Sacrement.

Quant aux bonnes fêtes qui approchent, vous n'avez rien à faire de plus après vos offices, qu'à tenir votre esprit en la céleste Jérusalem, parmi ces rues glorieuses où vous verrez de toutes parts retentir les louanges de Dieu: voyez cette variété de saints, et vous enquérez d'eux comme ils sont parvenus là; et vous apprendrez que les apôtres y sont allés principalement par l'amour, les martyrs par la constance, les docteurs par la méditation, les confesseurs par la mortification, les Vierges par la pureté de cœur, et tous généralement par l'humilité. Vous irez le jour des morts dans le purgatoire, et verrez ces ames pleines d'espérance, qui vous exhorteront de profiter, le plus que vous pourrez, en la piété, afin qu'à votre départ vous soyez moins retardée d'aller au ciel. Bonsoir, ma chère fille.

(1) Omnia munda mundis. I. TIM., C. XV.

LETTRE DCCXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE BERNARDINE, SA COUSINE.

Sur les fêtes de la Toussaint et de la commémoration des morts.

O ma chère fille, puisque la cessation de votre exercice ne vous donne aucun allégement, vous pourriez le reprendre, mais tout bellement, n'y employant que demi-heure à la fois.

Il est vrai sans doute, l'humilité, la patience, l'amour de celui qui nous donne les croix, requiert que nous les recevions sans en faire des plaintes. Mais voyez-vous, ma très-chère fille, il y a différence entre dire son mal et s'en plaindre. On le peut donc dire, ains en beaucoup d'occasions on est obligé de le dire, comme on est obligé d'y remédier; mais cela se doit faire paisiblement sans l'agrandir par paroles ni plaintes.

C'est cela que dit la mère Thérèse : car se plaindre ce n'est pas dire son mal, mais le dire avec des lamentations, doléances, et témoignages de beaucoup d'afflictions. Dites-le donc naïvement et véritablement sans nul scrupule : mais que ce soit en sorte que vous ne témoigniez point de ne vouloir pas y acquiescer doucement. Car aussi faut-il y acquiescer de très-bon cœur.

Passez bien dévotement ces saintes fêtes : voyez bien ces belles rues de la Jérusalem céleste où tant de bienheureux saints résident, où tous jubilent autour de leur grand roi, et où l'amour de Dieu, comme une celeste source vive, répand de toutes parts ses eaux qui arrosent ses glorieuses ames, et les font fleurir, chacune selon ses conditions, d'une beauté incompréhensible. Que là soient nos sœurs, ma fille, où sont ces vrais et desirables plaisirs. Vive Jésus, n'est-ce pas notre mot du guet! Non, rien n'entrera dans nos cœurs, qui ne dise en vérité : Vive Jésus! Il sait ce doux Sauveur, que je suis en vérité tout vôtre.

LETTRE DCCXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Saumur.)

Sur la fête de la Pentecôte.

Ma très-chère fille, n'en doutez point, je vous aime plus que jamais, parce que je vous vois en état d'entrer dans cette voie d'une véritable dévotion qui commence à détacher son cœur de toutes les choses du monde, afin d'être tout à Dieu, et qu'il puisse absolument disposer de vous pour n'aimer que ce que Dieu aime, pour faire sa volonté et suivre ses conseils, pour fuir avec un soin extrême tout ce qui le peut offenser, mortifier ses passions, et régler sa vie sur les maximes de Jésus-Christ, être humble et patiente.

Car le grand secret pour entretenir une bonne dévotion, c'est d'avoir beaucoup d'humilité; soyez humble, et Dieu sera pour vous, et appuiera votre bonne volonté, vous donnant à lui sans déguisement et sans réserve, lui disant du fond de votre cœur, que si jusqu'à présent vous ne l'avez pas assez bien servi, qu'il ait la bonté de vous pardonner et fortifier dans la résolution que vous avez prise de vous détacher de toutes les affections du monde, et de ne vous attacher à rien, sinon à l'amour de Dieu, et de tout votre cœur à le servir fidèlement.

Je veux bien encore, ma chère fille, vous faire quelque part de ce que je viens d'écrire à la grande mère Agnès aux Carmélites, sur les dispositions pour bien recevoir le Saint-Esprit, à cette grande fête de la Pentecôte; cet amour increé, qui sans égard à ses propres avantages, s'emploie partout à chercher notre bien, nous cachant souvent les plus belles flammes où nous le pensions moins à ce saint artifice, pour nous engager à l'aimer de toute notre puissance, et parce que cet amour est un don gratuit de son amour. Aussi devons-nous le chercher de toutes nos forces. Nous ne devons pas nous troubler pour nos offenses, car souvent ce divin esprit est plus libéral de ses dons à ceux qui lui ont été plus avares de leur cœur et de leurs affections.

Mais, ma très-chère fille, il faut que nous témoignions à Jésus-Christ toute notre confiance avec les saints apôtres et disciples sur lesquels il ne voulut pas envoyer le Saint-Esprit qu'après être monté au ciel, et, si vous me demandez pourquoi cela, il faut avant savoir que le Saint-Esprit est le vin du ciel, chez S. Bernard qui disoit qu'au ciel il y avoit surabondance de ce vin, je veux dire l'allégresse du Saint-Esprit et la joie béatifique; mais ils n'avoient ce pain sacré de l'humanité de Jésus-Christ. La terre au contraire avoit ce pain sacré dont elle faisoit ses délices et sa joie; elle n'avoit pas ce vin si suave et si brillant du Saint-Esprit, qui devoit enivrer nos ames et les combler de joie.

Et voici cette admirable induction de Jésus-Christ, remontrant à ses apôtres qu'il n'étoit pas juste de garder l'humanité de Jésus-Christ, et de prendre encore ce vin admirable du ciel. Il faut donc, leur dit Jésus-Christ, qu'il y ait entre vous un saint commerce (1) entre vous et les anges, vous

(1) (Dixit Jesus apostolis) : Expedit vobis ut ego

aurez infailliblement du ciel ce vin si puissant du Saint-Esprit, en lui faisant part de votre pain sacré qui est encore sur la terre et comme entre vos mains, c'est-à-dire l'humanité de Jésus-Christ. Je crois, ma chère fille, que c'est assez pour bien ouvrir votre cœur à la réception du Saint-Esprit et de ces langues de feu et de flammes adorables. Adieu, je suis tout vôtre.

LETTRE DCCXXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Il lui donne des remèdes contre l'impatience et occurrences du ménage.

Ma tres chere fille, ce sera toujours quand je pourrai que vous aurez de mes lettres : mais maintenant c'est de meilleur cœur que je vous ecris, parce que M. Moyron, present porteur, est mon plus proche voisin de cette ville, mon grand ami et mon allié, par le retour duquel vous me pourrez ecrire en toute assurance : et si l'image de la mere Therese estoit faite, il la prendroit, payeroit et apporteroit, ainsi que je l'en ay prié.

Mais, ma fille, il m'est advis que je ne vous dis pas bien, par ma derniere lettre, ce que je desirois touchant vos menues, mais frequentes impatiences ès occurrences de vostre menage. Je vous dis donc qu'il faut que vous ayez une speciale attention et vous y tenir douce, et qu'estant levee le matin, sortant de l'oraison, revenant de la messe, ou communion, et toujours, quand vous rentrerez en ces affaires domestiques, il vous faut estre attentive à commencer doucement, et coup sur coup regarder vostre cœur, voir s'il est doux : et s'il ne l'est pas, l'adoucir avant toutes choses : que s'il l'est, il en faut louer Dieu, et l'employer aux affaires qui se presentent, avec un soin special de ne point le laisser dissiper.

Voyez-vous, ma fille, ceux qui mangent souvent du miel, treuvent les choses aigres plus aigres, et les ameres plus ameres, et se degoutent aysement des viandes après : vostre ame s'entretenant souvent aux exercices spirituels qui sont doux et agreables à l'esprit, quand elle revient aux exercices corporels, extérieurs et materiels, elle les treuve bien aspres et fascheux; c'est pourquoy aysement elle s'impatiente ; et partant, ma chere fille, il faut qu'en ces exercices vous consideriez la volonté de Dieu, qui y est, et non pas la chose mesme qui se fait.

Invoquez souvent l'unique et belle colombe de l'epoux celeste, afin qu'elle impetre pour vous un vrai cœur de colombe, et que vous soyez colombe non-seulement volant par l'oraison ; mais encore dedans votre nid, et avec tous ceux qui sont autour de vous. Dieu soit à jamais au milieu de vostre cœur, ma bonne, ma chere fille, et vous rende un mesme esprit avec luy.

Je salue par vostre entremise la bonne mere, et toutes les sœurs carmelites, implorant l'ayde de leur oraison. Si je sçavois que mademoiselle nostre chere sœur Jacob fust là, je la saluerois aussi, et sa petite Françon ; comme je fais vostre Magdeleine, qui est encore mienne. Vive Jesus.

vadam ; si enim non abiero, Paracletus non veniet ad vos ; si autem abiero, mittam eum ad vos. JOAN., C. XVI, V. 7.

LETTRE DCCXXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

Il l'exhorte de tenir toujours ses affections rangées sous celles de Dieu.

Mademoiselle, pleut à Dieu que j'eusse autant de liberté que ce porteur en a, pour aller où je voudrois : vous me verriez au moins toutes les années une bonne fois auprès de vous, avec le contentement que les plus tendres enfans ont d'estre en la presence de leur bonne mere : car vostre bienveillance et mon affection me rendent cela en vostre endroit.

Mais puisque Dieu m'a voulu entraver comme les mauvais chevaux, afin que je demeurasse en ce champ, c'est bien la raison que je m'y accommode et que sa divine volonté soit faite : encore voudrois-je bien la mienne plus souple à m'humilier sous cette souveraine providence, afin de non-seulement incliner mes affections au vouloir de mon Dieu ; mais aussi d'aymer tendrement et affectueusement son sacré vouloir.

Continuez, mademoiselle, ma chere et bonne mere, continuez à servir cette suprême bonté en sincerité et douceur d'esprit, puisqu'avec tant d'amour et suavité elle vous y a invitée, et de si bonne heure.

Tenez bien rangées vos affections sous celle de ce grand Sauveur, et vous gardez d'en nourrir aucune, sous quelque pretexte que ce soit, qui ne soit battue au sceau du roi celeste. N'aymez point, s'il se peut, la volonté de Dieu, parce qu'elle est selon la vostre ; mais aymez la vostre, quand et parce qu'elle sera selon celle de Dieu. Je suis bien eloigné de cette pureté : pour y parvenir, secourez-moi en ce dessein, je vous supplie, par vos prieres et oraisons ; ainsi que de mon costé je ne presente jamais le tres-saint sacrifice au Pere eternel que je ne luy demande pour vous abondance de son saint et sacré amour, et ses plus desirables benedictions, et pour vostre famille.

LETTRE DCCXXXII.

MADAME DE CHANTAL, A MONSIEUR CHARLES-AUGUSTE DE SALES, ÉVÊQUE ET PRINCE DE GENÈVE, TROISIÈME SUCCESSEUR DU SAINT.

(Tirée du monastère de la Visitation de la ville de Caen.)

Elle remercie M. Charles-Auguste de Sales de l'assistance qu'il a donnée à une supérieure durant une maladie, et de son affection pour son ordre.

Mon très-honoré seigneur, vous ne sauriez croire combien la douceur de votre lettre est entrée bien avant dans mon cœur. Je l'ai reçue avec le respect que je vous dois, et avec une consolation sensible de voir la tendre affection que votre cœur paternel a pour ces chères ames que la divine Providence a données à votre piété et confiées à votre soin. Je supplie cette infinie bonté de leur continuer longues années ce bonheur, par la conservation de votre vie, mon cher seigneur, et à vous si douce joie et consolation que vous prenez en leur dévotion, et en l'amour et obéissance filiale qu'elles vous doivent, et désirent de toute leur affection vous rendre, y étant très-étroitement obligées, en particulier par l'assistance charitable que vous avez rendue à notre chère sœur la supérieure pendant sa maladie, de laquelle elle ne peut assez se louer, ainsi qu'elle me le témoigne par sa lettre, dont je vous rends mille très-humbles graces, mon très-cher seigneur. Vous imitez bien en toute façon la douceur et débonnaire charité de celui (1) que vous honorez avec un amour et respect tout filial. Je le supplie de vous obtenir de la divine miséricorde une abondance de graces et de bénédictions célestes; et vous, mon cher seigneur, je vous conjure de me donner quelquefois part en vos saints sacrifices et en vos prières, puisque je suis avec une affection pleine de vénération et dedilection, monseigneur, votre très-humble, etc.

(1) S. François de Sales, son oncle, qu'il appeloit son père, et qu'il honoroit comme tel.

LETTRES
DE S. FRANÇOIS DE SALES
ADRESSÉES A DES GENS DU MONDE.

LETTRE DCCXXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA COMTESSE DE SALES, SA MÈRE.

Il la console sur son absence par l'espérance de la revoir bientôt.

Mai 1599.

Je vous écris ceci, ma très-chère et bonne mère, en montant à cheval pour Chambéry. Ce billet n'est point cacheté, et je n'en ai nulle inquiétude; car, par la grace de Dieu, nous ne sommes plus en ce fâcheux temps (1) où il falloit nécessairement nous cacher pour nous écrire, et pour nous dire quelques paroles d'amitié et de consolation. Vive Dieu, ma bonne mère; il est vrai que le souvenir de ce temps-là produit toujours en mon

(1) Ce *fâcheux temps* étoit celui où son père, pour le forcer d'abandonner la mission du Chablais, avoit défendu de lui donner aucun secours, et même de lui écrire; de sorte que sa mère étoit obligée de se cacher pour lui faire parvenir ce dont il avoit besoin, lui donner de ses nouvelles, et recevoir de ses lettres.

Le duc de Savoie, qui venoit de reprendre ce pays sur les Bernois, avoit voulu faire escorter les missionnaires par des troupes; mais François de Sales les refusa, disant *que Luther et Calvin avoient planté leurs hérésies par les armes; mais qu'à l'exemple des apôtres, il falloit les arracher par la seule parole.* En conséquence, il s'étoit engagé dans le Chablais, accompagné seulement d'un de ses parents, qui étoit chanoine de Genève, et d'un domestique. Il y fut d'abord exposé à toutes sortes d'insultes, et bientôt après il y courut les plus grands dangers: ce fut alors que le comte de Sales voulut l'obliger de revenir, « étant « d'avis que, s'obstiner plus long-temps ce seroit tenter « Dieu, et ajoutant qu'à la douleur qu'il avoit eue, « lorsqu'il avoit été forcé de consentir que son fils aîné, « l'espoir de ses vieux jours, fût d'église, il ne vou- « loit pas ajouter celle de le voir périr inutilement. » Mais le saint missionnaire, qui avoit été envoyé par son évêque, crut devoir persévérer; et après quatre ans de travaux, ses prédications, l'exemple de ses grandes vertus, et surtout sa patience et sa douceur inaltérables, ramenèrent tout le pays à l'Église catholique. Ce fut à cette époque qu'il fut nommé coadjuteur de l'évêque de Genève. Peu d'années après, il assista son père dans sa dernière maladie: ce vieillard, presque octogénaire, « *ne pouvoit se rassasier de ses* « *saints et suaves entretiens; et se disoit être trois et* « *quatre fois heureux d'avoir un tel fils.* » (Vie de S. François de Sales, par Auguste de Sales.)

ame quelque sainte et douce pensée. Conservez toujours la joie en notre Seigneur, ma bonne mère, et soyez assurée que votre pauvre fils se porte bien par la divine miséricorde, et se prépare à vous aller voir au plus tôt, et à demeurer avec vous le plus long-temps qu'il lui sera possible, car je suis tout à vous, et vous le savez, que je suis votre fils.

LETTRE DCCXXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DE SES TANTES.

Sur la mort de son mari. La perfection des vraies amitiés ne se trouve qu'au ciel.

Annecy, 13 mars 1603.

Madame ma tante, si je ne savois que votre vertu vous peut donner les consolations et résolutions nécessaires à supporter avec un courage chrétien la perte que vous avez faite, je m'essaierois à vous en présenter quelques raisons par cette lettre, et, s'il étoit requis, je vous les porterois moi-même. Mais j'estime que vous avez tant de charité et de crainte de Dieu, que voyant son bon plaisir et sainte volonté, vous vous y accommoderez, et adoucirez votre déplaisir par la considération du mal de ce monde, qui est si misérable, que si ce n'étoit notre fragilité, nous devrions plutôt louer Dieu, quand il en ôte nos amis, que non pas nous en fâcher : aussi bien faut-il que tous, les uns après les autres, nous en sortions, selon l'ordre qui est établi ; et les premiers ne s'en trouvent que mieux, quand ils ont vécu avec soin de leur salut et de leur ame, comme a fait monsieur mon oncle et mon aîné, duquel la conversation a été si douce et si utile à tous ses amis, que nous qui avons été de ses plus familiers et intimes, ne saurions nous empêcher d'avoir beaucoup de regret de la séparation qui s'en est faite : et ce déplaisir ne nous est pas défendu, pourvu que nous le modérions par l'espérance que nous avons de ne demeurer guère séparés; mais que dans peu de temps nous le suivrons au ciel, lieu de notre repos, Dieu nous en faisant la grace. Ce sera là où nous accomplirons et parferons sans fin les bonnes et chrétiennes amitiés que nous n'avons fait que commencer en ce monde. C'est la principale pensée que nos amis décédés requièrent de nous, en laquelle je vous supplie de vous entretenir, laissant des démesurées tristesses pour les esprits qui n'ont point de telles espérances; cependant, madame ma tante, j'ai tant d'affection à la mémoire de notre défunt et à votre service, que vous accroîtrez infiniment l'obligation que j'ai, si vous me faites l'honneur de me recommander avec toute liberté et de m'employer en grande assurance. Faites-le, je vous supplie de tout mon cœur, et je prie notre Seigneur qu'il accroisse en vous ses saintes consolations, et vous comble des graces que vous souhaite, madame ma tante, votre, etc.

LETTRE DCCXXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA PRÉSIDENTE BRULART,

Qui s'étoit mise sous la direction du Saint, pendant qu'il prêchoit le carême à Dijon en 1604.

Après le 9 octobre 1604.

Madame, ce m'a été un extrême contentement d'avoir eu et vu votre lettre : je voudrois bien que les miennes vous en pussent donner un réciproque, et particulièrement pour le remède des inquiétudes qui se sont élevées en votre esprit depuis notre séparation. Dieu me veuille inspirer.

Je vous ai dit une fois, et m'en ressouviens fort bien, que j'avois trouvé en votre confession générale toutes les marques d'une vraie, bonne et solide confession, et que jamais je n'en avois reçu qui m'eût plus entièrement contenté. C'est la vraie vérité, madame ma chère sœur, et croyez qu'en telles occasions je parle fort purement.

Que si vous avez omis quelque chose à dire, considérez si ç'a été à votre escient et volontairement; car en ce cas-là, vous devriez sans doute refaire la confession, si ce que vous auriez omis étoit péché mortel, ou que vous pensassiez à cette heure-là que ce le fût : mais si ce n'est que péché véniel, ou que vous l'ayez omis par oubliance ou défaut de mémoire, ne doutez point, ma chère sœur ; car, au péril de mon ame, vous n'êtes nullement obligée de refaire votre confession, ains suffira de dire à votre confesseur ordinaire le point que vous avez omis. De cela j'en réponds.

N'ayez pas crainte non plus de n'avoir pas apporté tant de diligence qu'il falloit à votre confession générale; car je vous redis fort clairement et assurément, que si vous n'avez point fait d'omission volontaire, vous ne devez nullement refaire la confession, laquelle pour vrai a été très-suffisamment faite; et demeurez en paix de ce côté-là. Que si vous en conférez avec le père recteur, il vous en dira de même; car c'est le sentiment de l'Église notre mère.

Toutes les règles du rosaire et du cordon n'obligent nullement ni à péché mortel, ni à véniel, ni directement, ni indirectement; et ne les observant pas, vous ne pécherez non plus, que de laisser une autre sorte de bien à faire. Ne vous en mettez donc nullement en peine ; mais servez Dieu gaiement et en liberté d'esprit.

Vous me demandez le moyen que vous devez tenir pour acquérir la dévotion et paix de l'esprit. Ma chère sœur, vous ne me demandez pas peu ;

mais je m'essaierai de vous en dire quelque chose, car je vous le dois. Mais remarquez bien ce que je vous dirai.

La vertu de dévotion n'est autre chose qu'une générale inclination et promptitude d'esprit à faire ce qu'il connoît être agréable à Dieu. C'est cette dilatation de cœur de laquelle David disoit : *J'ai couru en la voie de vos commandements quand vous avez étendu mon cœur* (1). Ceux qui sont simplement gens de bien, cheminent en la voie de Dieu; mais les dévots courent, et quand ils sont bien dévots, ils volent. Maintenant je vous dirai quelques règles qu'il faut observer pour être vraiment dévote.

Il faut avant toutes choses observer les commandements généraux de Dieu et de l'Église, qui sont établis pour tout fidèle chrétien ; et sans cela il n'y peut avoir aucune dévotion au monde. Cela, chacun le sait.

Outre les commandements généraux, il faut soigneusement observer les commandements particuliers qu'un chacun a pour le regard de sa vocation; et quiconque ne le sait, quand il feroit ressusciter les morts, il ne laisse pas d'être en péché et damné s'il y meurt. Comme, par exemple, il est commandé aux évêques de visiter leurs brebis, les enseigner, redresser, consoler; que je demeure toute la semaine en oraison, que je jeûne toute ma vie, si je ne fais cela je me perds. Qu'une personne fasse miracle étant en état de mariage, et qu'elle ne rende pas le devoir de mariage (2) à sa partie, ou qu'elle ne se soucie point des enfants, *elle est pire qu'infidèle* (3), dit S. Paul, et ainsi des autres.

Voilà donc deux sortes de commandements qu'il faut soigneusement observer pour fondement de toute dévotion ; et néanmoins la vertu de dévotion ne consiste pas à les observer, mais à les observer avec promptitude et volontiers. Or, pour acquérir cette promptitude, il faut employer plusieurs considérations.

La première, c'est que Dieu le veut ainsi ; et est bien la raison que nous fassions sa volonté, car nous ne sommes en ce monde que pour cela. Hélas! tous les jours nous lui demandons que sa volonté soit faite ; et quand ce vient à la faire, nous avons tant de peine! Nous nous offrons à Dieu si souvent, nous lui disons à tous coups : Seigneur, je suis vôtre, voilà mon cœur ; et quand il nous veut employer, nous sommes si lâches! Comme pouvons-nous dire, que nous sommes siens, si nous ne voulons accommoder notre volonté à la sienne?

La seconde considération, c'est de penser à la nature des commandements de Dieu, qui sont doux, gracieux et souëfs, non-seulement les généraux, mais encore les particuliers de la vocation. Et qu'est-ce donc qui vous les rend fâcheux ? rien à la vérité sinon votre propre volonté, qui veut régner en vous à quelque prix que ce soit ; et les choses, que peut être elle désireroit, si on ne les lui commandoit, lui étant commandées, elle les rejette.

De cent mille fruits délicieux, Ève choisit celui qu'on lui avoit défendu ; et sans doute, que si on le lui eût permis, elle n'en eût pas mangé. C'est en un mot, que nous voulons servir Dieu, mais à notre volonté et non pas à la sienne.

Saül avoit commandement de gâter et ruiner tout ce qu'il trouveroit en Amalech : il ruina tout, hormis ce qui étoit précieux qu'il réserva, et en fit sacrifice; mais Dieu déclara qu'il ne veut nul sacrifice contre l'obéissance. Dieu me commanda de servir aux ames, et je veux demeurer à la contemplation : la vie contemplative est bonne, mais non pas au préjudice de l'obéissance. Ce n'est pas à nous de choisir à notre volonté. Il faut vouloir ce que Dieu veut; et si ce Dieu veut que je le serve en une chose, je ne dois pas vouloir le servir en une autre. Dieu veut que Saül le serve en qualité de roi et de capitaine, et Saül veut le servir en qualité de prêtre : il n'y a nulle difficulté que celle-ci est plus excellente que celle-là; mais néanmoins Dieu ne se paie pas de cela, il veut être obéi.

C'est grand cas ! Dieu avoit donné de la manne aux enfants d'Israël, une viande très-délicieuse ; et les voilà qu'ils n'en veulent pas, mais recherchent en leurs désirs les auls et les ognons d'Égypte. C'est notre chétive nature qui veut toujours que sa volonté soit faite, et non pas celle de Dieu. Or, à mesure que nous aurons moins de propre volonté, celle de Dieu sera plus aisément observée.

Il faut considérer qu'il n'y a nulle vocation qui n'ait ses ennuis, ses amertumes et dégoûtements ; et qui plus est, si ce n'est ceux qui sont pleinement résignés en la volonté de Dieu, chacun voudroit volontiers changer sa condition à celle des autres ; ceux qui sont évêques, voudroient ne l'être pas; ceux qui sont mariés, voudroient ne l'être pas ; et ceux qui ne le sont pas, le voudroient être. D'où vient cette générale inquiétude des esprits, sinon d'un certain déplaisir que nous avons à la contrainte, et d'une malignité d'esprit, qui nous fait penser que chacun est mieux que nous?

Mais c'est tout un ; quiconque n'est pleinement résigné, qu'il tourne deçà et delà, il n'aura jamais de repos. Ceux qui ont la fièvre, ne trouvent

(1) Ps. 118, v. 32.— (2) I. Cor. vii, 3, 4 et 5.
(3) I. Tim. v, 8.

nulle place bonne; ils n'ont pas demeuré un quart d'heure en un lit, qu'ils voudroient être en un autre; ce n'est pas le lit qui en peut mais, c'est la fièvre qui les tourmente par-tout. Une personne qui n'a point la fièvre de la propre volonté, se contente de tout, pourvu que Dieu soit servi. Elle ne se soucie pas en quelle qualité Dieu l'emploie, pourvu qu'il fasse sa volonté divine; ce lui est tout un.

Mais ce n'est pas tout: il faut non-seulement vouloir faire la volonté de Dieu; mais pour être dévot, il la faut faire gaiement. Si je n'étois pas évêque, peut-être sachant ce que je sais, je ne le voudrois pas être; mais l'étant, non-seulement je suis obligé de faire ce que cette pénible vocation requiert, mais je dois le faire joyeusement, et dois me plaire en cela, et m'y agréer. C'est le dire de S. Paul: *Chacun demeure en sa vocation devant Dieu* (1).

Il ne faut pas porter la croix des autres, mais la sienne; et pour porter chacun la sienne, notre Seigneur veut que chacun renonce à soi-même, c'est-à-dire à sa propre volonté. Je voudrois bien ceci et cela, je serois mieux ici et là: ce sont tentations. Notre Seigneur sait bien ce qu'il fait, faisons ce qu'il veut, demeurons où il nous a mis.

Mais, ma bonne fille, permettez-moi que je vous parle selon mon cœur: car je vous aime comme cela. Vous voudriez avoir quelque petite pratique pour vous conduire.

Outre ce que j'ai dit qu'il falloit considérer, 1° faites la méditation tous les jours, ou le matin avant dîner, ou bien une heure ou deux avant le souper; et ce, sur la vie et mort de notre Seigneur; et à cet effet, servez-vous de Bellintani, capucin, ou de Bruno, jésuite. Votre méditation ne doit être que d'une grosse demi-heure, et non plus; au bout de laquelle ajoutez toujours une considération de l'obéissance que notre Seigneur a exercée à l'endroit de Dieu son père: car vous trouverez que tout ce qu'il a fait, il l'a fait pour complaire à la volonté de son père; et là-dessus évertuez-vous de vous acquérir un grand amour de la volonté de Dieu.

2° Avant que de faire, ou vous préparer à faire des choses de votre vocation qui vous fâchent, pensez que les saints ont bien fait gaiement d'autres choses plus grandes et fâcheuses: les uns ont souffert le martyre, les autres ont souffert le déshonneur du monde. S. François, et tant de religieux de notre âge, ont baisé et rebaisé mille fois des ladres et des ulcères; les autres se sont confinés ès déserts; les autres sur les galères avec les soldats; et tout cela, pour faire chose agréable à Dieu. Et qu'est-ce que nous faisons qui approche en difficulté à cela?

3° Pensez souventefois que tout ce que nous faisons a sa vraie valeur de la conformité que nous avons avec la volonté de Dieu: si qu'en mangeant et buvant, si je le fais, parceque c'est la volonté de Dieu que je le fasse, je suis plus agréable à Dieu, que si je souffrois la mort sans cette intention là.

4° Je voudrois que souvent, parmi la journée, vous invoquassiez Dieu, afin qu'il vous donnât l'amour de votre vocation, et que vous disiez comme S. Paul, quand il fut converti: *Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* (1) Voulez-vous que je vous serve au plus vil ministère de votre maison? Ah! je me réputerai encore trop heureuse; pourvu que je vous serve, je ne me soucie pas en quoi ce sera. Et venant au particulier de ce qui vous fâchera, dites: Voulez-vous que je fasse telle et telle chose? Hélas! Seigneur, encore n'en suis-je pas digne, je le ferai très-volontiers; et c'est ainsi que vous vous humiliez fort. O mon Dieu! quel trésor vous acquerrez! plus grand sans doute que vous ne sauriez estimer.

5° Je voudrois que vous considérassiez combien de saints et de saintes ont été en votre vocation et en état, et qu'ils s'y sont tous accommodés avec une grande douceur et résignation, tant au nouveau qu'en l'ancien Testament; Sara, Rebecca, sainte Anne, sainte Élisabeth, sainte Monique, sainte Paule, et cent mille; et que cela vous anime, vous recommandant à leurs prières.

Il faut aimer ce que Dieu aime: or, il aime notre vocation; aimons-la bien aussi, et ne nous amusons pas à penser sur celle des autres. Faisons notre besogne; à chacun sa croix n'est pas trop: mêlez doucement l'office de Marthe à celui de Madeleine: faites diligemment le service de votre vocation, et souvent revenez à vous-même, et vous mettez en esprit aux pieds de notre Seigneur, et dites: Mon Seigneur, soit que je coure, soit que je m'arrête, je suis toute vôtre, et vous à moi: vous êtes mon premier époux; et tout ce que je ferai, c'est pour vous, et ceci et cela.

Vous verrez l'exercice de l'oraison que j'envoie à madame du Puy-d'Orbe: tirez-en une copie, et vous en prévalez; car je le désire.

Il me semble que faisant le matin une demi-heure d'oraison mentale, vous devez vous contenter d'ouïr tous les jours une messe; et parmi la journée lire une demi-heure de quelque livre spirituel, comme de Grenade, ou de quelque autre bon auteur.

Le soir faire l'examen de conscience, et le long

(1) I. Cor. vii, 24.

(1) Act. ix, 6.

de la journée faire des oraisons jaculatoires. Lisez fort le *Combat spirituel* : je vous le recommande. Les dimanches et les fêtes vous pourrez, outre la messe, ouïr vêpres (mais cela sans astriction) et le sermon.

N'oubliez pas de vous confesser tous les huit jours, et quand vous aurez quelque grand ennui de conscience. Pour la communion, si ce n'est au gré de monsieur votre mari, n'excédez point pour le présent les limites de ce que nous en dîmes à S. Claude : demeurez ferme, et communiez spirituellement; Dieu recevra en compte la préparation de votre cœur.

Souvenez-vous de ce que je vous ai si souvent dit. Faites honneur à votre dévotion : rendez-la fort aimable à tous ceux qui vous connoîtront, mais surtout à votre famille : faites qu'un chacun en dise du bien. Mon Dieu! que vous êtes heureuse d'avoir un mari si raisonnable et souple! Vous en devez bien louer Dieu.

Quand il vous surviendra quelque contradiction, résignez-vous fort en notre Seigneur, et vous consolez, sachant que ses faveurs ne sont que pour les bons, ou pour ceux qui se mettent en chemin de le devenir.

Au demeurant, sachez que mon esprit est tout vôtre. Dieu sait si jamais je vous oublie, ni toute votre famille en mes foibles prières : je vous ai très-intimement gravée en mon ame. Dieu soit votre cœur et votre vie.

LETTRE DCCXXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. LE PRÉSIDENT FRÉMIOT,

Qui étoit avancé en âge. Le Saint l'engage à se préparer à la mort.

A Sales, le 7 octobre 1604.

Monsieur, la charité est également facile à donner et à recevoir les bonnes impressions du prochain : mais si à sa générale inclination on ajoute celle de quelque particulière amitié, elle se rend excessive en cette facilité. M. de Bourges et madame de Chantal, vos chers et dignes enfants, m'ont sans doute été trop favorables en la persuasion qu'ils vous ont faite de me vouloir du bien : car je le vois bien, monsieur, par la lettre qu'il vous a plu de m'écrire, qu'ils y ont employé des couleurs, desquelles ma chétive ame ne fut jamais teinte. Et vous, monsieur, n'avez pas été moins aisé, ni comme je connois, moins aise de leur donner une ample et libérale créance *La charité*, dit l'apôtre *croit tout et se réjouit du bien* (1).

(1) I. Cor. xiii, 6 et 7.

En cela seul ils n'auront pas su passer la mesure à dire, ni vous, monsieur, à croire, que je leur ai voué toutes mes affections, qui vous sont par ce moyen acquises, puisqu'ils sont vôtres, avec tout ce qu'ils ont.

Permettez-moi, monsieur, que je laisse courir ma plume à la suite de mes pensées pour répondre à votre lettre. C'est bien la vérité, que j'ai reconnu en M. de Bourges une si naïve bonté et d'esprit et de cœur, que je me suis relâché à conférer avec lui des offices de notre commune vocation, avec tant de liberté, que revenant à moi, je n'ai su qui avoit usé de plus de simplicité, ou lui à m'écouter, ou moi à lui parler.

Or, monsieur, les amitiés fondées sur Jésus-Christ ne laissent pas d'être respectueuses, pour être un peu fort simples et à la bonne foi. Nous nous sommes bien coupé de la besogne l'un à l'autre; nos désirs de servir Dieu et son Église (car je confesse que j'en ai, et lui ne sauroit dissimuler qu'il n'en soit plein), se sont, ce me semble, aiguisés et animés par la rencontre.

Mais, monsieur, vous voulez que je continue de mon côté cette conversation, et sur ce sujet, par lettres. Je vous assure que, si je voulois, je ne m'en saurois empêcher; et de fait je lui envoie une lettre de quatre feuilles, et toute de cette même étoffe. Non, monsieur, je n'apporte plus nulle considération à ce que je suis moins que lui, ni à ce qu'il est plus que moi, en tant de façons, *amor æquat amantes* (1). Je lui parle fidèlement, et avec toute la confiance que mon ame peut avoir en celle que j'estime des plus franches, rondes et vigoureuses en amitié.

Et quant à madame de Chantal, j'aime mieux ne rien dire du désir que j'ai de son bien éternel, que d'en dire trop peu.

Mais, monsieur le président des comptes, votre bon frère ne vous a-t-il pas dit qu'il m'aimoit aussi bien fort? je vous dirai bien au moins que je m'en tiens pour tout assuré.

Il n'est pas jusques au petit Celse-Benigne, et votre Aimée (2) qui ne me connoissent, et qui ne m'aient caressé en votre maison.

Voyez, monsieur, si je suis vôtre, et par combien de liens! J'abuse de votre bonté à vous déployer si grossièrement mes affections. Mais, monsieur, quiconque me provoque en la contention d'amitié, il faut qu'il soit bien ferme, car je ne l'épargne point.

Si faut-il que je vous obéisse encore en ce que vous me commandez de vous écrire les principaux points de votre devoir. J'aime mieux obéir au péril

(1) L'amour égale ceux qui s'aiment.
(2) C'étoient des enfants de madame de Chantal.

de la discretion, que d'être discret au péril de l'obéissance. Ce m'est, à la vérité, une obéissance un petit âpre, mais vous jugerez bien qu'elle en vaut mieux. Vous excédez bien en humilité à me faire cette demande; pourquoi ne me sera-t-il loisible d'excéder en simplicité à vous obéir?

Monsieur, je sais que vous avez fait une longue et très-honorable vie, et toujours très-constante en la sainte Église catholique; mais au bout de là, ç'a été au monde et au maniement de ses affaires. Chose étrange, mais que l'expérience et les auteurs témoignent! un cheval, pour brave et fort qu'il soit, cheminant sur les passées et allures du loup, s'engourdit et perd le pas. *Il n'est pas possible*, que vivant au monde, quoique nous ne le touchions que des pieds, *nous ne soyons embrouillés de sa poussière* (1).

Nos anciens péres, Abraham et les autres, présentoient ordinairement à leurs hôtes le lavement des pieds : je pense, monsieur, que la première chose qu'il faut faire, c'est de laver les affections de votre ame pour recevoir l'hospitalité de notre bon Dieu en son paradis.

Il me semble que c'est toujours beaucoup de reproche aux mortels, de mourir sans y avoir pensé : mais il est double à ceux que notre Seigneur a favorisés du bien de la vieillesse.

Ceux qui s'arment avant que l'alarme se donne, le font toujours mieux que les autres, qui sur l'effroi courent çà et là au plastron, aux cuissarts, au casque.

Il faut tout à l'aise dire ses adieux au monde, et retirer petit à petit ses affections des créatures.

Les arbres que le vent arrache ne sont pas propres pour être transplantés, parce qu'ils laissent leurs racines en terre; mais qui les veut porter en une autre terre, il faut que dextrement il désengage petit à petit toutes les racines l'une après l'autre; et puisque de cette terre misérable nous devons être transplantés en celle des vivants, il faut retirer et désengager nos affections l'une après l'autre de ce monde : je ne dis pas qu'il faille rudement rompre toutes les alliances que nous y avons contractées (il faudroit à l'aventure des efforts pour cela); mais il les faut decoudre et dénouer.

Ceux qui partent à l'imprévu sont excusables de n'avoir pas pris congé de leurs amis, et de partir en mauvais équipage; mais non pas ceux qui ont su l'environ du temps de leur voyage : il se faut tenir prêt; ce n'est pas pour partir devant l'heure, mais pour l'attendre avec plus de tranquillité.

(1) S. Léon.

A cet effet, je crois, monsieur, que vous aurez une incroyable consolation de choisir de chaque jour une heure, pour penser devant Dieu et votre bon ange, à ce qui vous est nécessaire pour faire une bienheureuse retraite. Quel ordre à vos affaires, s'il falloit que ce fût bientôt? Je sais que ces pensées ne vous seront pas nouvelles : mais il faut que la façon de les faire soit nouvelle en la présence de Dieu, avec une tranquille attention, et plus pour émonvoir l'affective que pour éclairer l'intellective.

Saint Jérôme a plus d'une fois rapporté à la sapience de vieilles gens l'histoire d'Abisag, Sunamite, dormant sur l'estomac de David, non pour aucune volupté, mais seulement pour l'échauffer. La sagesse et considération de la philosophie accompagne souvent les jeunes gens : c'est plus pour récréer leur esprit, que pour créer en leurs affections aucun bon mouvement; mais entre les bras des anciens, elle n'y doit être que pour leur donner la vraie chaleur de dévotion.

J'ai vu et joui de votre belle bibliothèque : je vous présente pour votre leçon spirituelle sur ce propos, S. Ambroise, *De bono mortis*, S. Bernard, *De interiori domo*, et plusieurs Homélies éparses de S. Chrysostome.

Votre S. Bernard dit, que l'ame qui veut aller à Dieu, doit premièrement baiser les pieds du crucifix, purger ses affections, et se résoudre à bon escient de se retirer petit à petit du monde et de ses vanités; puis baiser les mains par la nouveauté des actions, qui suit le changement des affections, et enfin le baiser en la bouche, s'unissant par un amour ardent à cette supréme bonté. C'est le vrai progrès d'une honnête retraite.

On dit qu'Alexandre-le-Grand cinglant en haute mer, découvrit lui seul, et premièrement, l'Arabie heureuse à l'odeur des bois aromatiques qui y sont; aussi lui seul y avoit sa prétention. Ceux qui prétendent au pays éternel, quoique cinglant en la haute mer des affaires de ce monde, ont un certain pressentiment du ciel, qui les anime et encourage merveilleusement; mais il faut se tenir en proue, et le nez tourné de ce côté-là.

Nous nous devons à Dieu, à la patrie, aux parents, aux amis : à Dieu premièrement, puis à la patrie, mais premièrement à la céleste, secondement à la terrestre, après cela à nos proches : mais *nul ne vous est si proche que vous-même*, dit notre Sénèque chrétien : enfin aux amis; mais n'êtes-vous pas le premier des vôtres? il remarque que S. Paul dit à son Timothée : *Attende tibi, et gregi; primò tibi, deindè gregi* (1), dit-il.

(1) Ayez soin de vous, et de votre troupeau; premièrement de vous, ensuite de votre troupeau.

C'est bien assez, monsieur, si ce n'est trop pour cette année, laquelle s'enfuit et s'écoule de devant nous, et dans ces deux mois prochains nous fera voir la vanité de sa durée, comme ont fait toutes les précédentes qui ne durent plus. Vous m'avez commandé que tontes les années je vous écrive quelque chose de cette sorte : me voilà quitte pour celle-ci, en laquelle je vous supplie d'ôter le plus de vos affections de ce monde que vous pourrez ; et à mesure que vous les arracherez, de les transporter au ciel.

Et pardonnez-moi, je vous en conjure par votre propre humilité, si ma simplicité a été si extravagante en son obéissance, que de vous écrire avec tant de longueur et de liberté sur un simple commandement, et avec une entière reconnoissance que j'ai de votre extrême suffisance, qui me devoit ou retenir au silence, ou en une exacte modération. Voilà des eaux, monsieur, si elles sortent d'une mâchoire d'âne, Samson ne laissera pas d'en boire. Je prie Dieu qu'il comble vos années de ses bénédictions, et suis d'une affection totalement filiale, monsieur, etc.

LETTRE DCCXXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA BARONNE DE CHANTAL.

Marques certaines par lesquelles on peut connoître si le choix que l'on a fait d'un directeur est légitime. Remède pour les tentations contre la foi. Règles de conduite à l'usage d'une veuve chrétienne, tant à l'égard de ses devoirs envers Dieu, que vis-à-vis de sa famille et de son intérieur domestique.

14 octobre 1604.

Madame,

Plût à notre bon Dieu que j'eusse autant de moyen de me bien faire entendre par cet écrit comme j'en ai de volonté! Je m'assure que pour une partie de ce que vous désirez savoir de moi, vous seriez consolee, et particulièrement pour les deux doutes que l'ennemi vous suggère sur le choix que vous avez fait de moi pour être votre père spirituel. Mais je m'en vais vous dire ce que je pourrai, pour exprimer en peu de paroles ce que je pense vous être nécessaire sur ce sujet.

Pour le premier, le choix que vous avez fait a toutes les marques d'une bonne et legitime élection ; de cela n'en doutez plus, je vous supplie. Le grand mouvement d'esprit qui vous y a portée presque par force et avec consolation ; la considération que j'y ai apportée avant que d'y consentir ; ce que ni vous ni moi ne nous en sommes pas fié à nous mêmes, mais y avons appliqué le jugement de votre confesseur, bon, docte et prudent ; ce que nous avons donné le loisir aux premières agitations de votre conscience pour se refroidir, si elles eussent été mal fondées ; ce que les prières non d'un jour ni ne deux, mais de plusieurs mois ont précédé, sont indubitablement des marques infaillibles que c'étoit la volonté de Dieu.

Les mouvements de l'esprit malin ou de l'esprit humain, sont bien d'autre condition. Ils sont terribles et véhéments, mais sans constance. La première parole qu'ils jettent à l'oreille de l'ame qui en est agitée, c'est de n'ouïr point de conseil ; ou, si elle en oit, que ce soient des conseils de gens de peu et sans expérience. Ils pressent, ils veulent qu'on trousse marché avant que de l'avoir traité, et se contentent d'une courte prière, qui ne sert que de prétexte pour établir des choses les plus importantes.

Il n'y a rien de pareil en notre fait. Ce n'a été ni vous ni moi qui en avons formé le traité : ç'a été un troisième, qui en cela n'a pu regarder qu'à Dieu seul. La difficulté que j'y apportai au commencement, qui ne procédoit que de la considération que j'y devois appliquer, vous doit entièrement résoudre. Car croyez bien que ce n'étoit pas faute de très-grande inclination à votre service spirituel, je l'avois indicible ; mais parce qu'en chose de telle conséquence je ne voulois suivre ni votre désir, ni mon inclination, ains Dieu et la Providence. Arrêtez-vous là, je vous supplie, et ne disputez plus avec l'ennemi en ce sujet ; dites-lui hardiment que c'est Dieu qui l'a voulu, et qui l'a fait. Ce fut Dieu qui vous embarqua en la première direction, propre à votre bien en ce temps-là ; c'est Dieu qui vous a portée à celle-ci, laquelle, bien que l'instrument en soit indigne, il vous rendra fructueuse et utile.

Pour le second, ma très-chère sœur, sachez que, comme je viens de dire, dès le commencement que vous conferâtes avec moi de votre intérieur, Dieu me donna un grand amour de votre esprit. Quand vous vous déclarâtes à moi plus particulièrement, ce fut un lien admirable à mon ame, pour chérir de plus en plus la vôtre, qui me fit vous écrire que Dieu m'avoit donné à vous, ne croyant pas qu'il se pût plus rien ajouter à l'affection que je sentois en mon esprit, et surtout en priant Dieu pour vous.

Mais maintenant, ma chère fille, il est survenu une certaine qualité nouvelle, qui ne se peut nommer, ce me semble ; mais seulement son effet est une grande suavité intérieure que j'ai à vous souhaiter la perfection de l'amour de Dieu et les autres bénédictions spirituelles. Non, je n'ajoute pas un seul brin à la vérité ; je parle de-

vant le Dieu de mon cœur et du vôtre : chaque affection a sa particulière différence d'avec les autres ; celle que je vous ai a une certaine particularité qui me console infiniment, et, pour dire tout, qui m'est extrêmement profitable. Tenez cela pour une très-véritable vérité, et n'en doutez plus. Je n'en voulois pas tant dire, mais un mot tire l'autre, et puis je pense que vous le ménagerez bien.

Grand cas, ce me semble, ma fille. La sainte Église de Dieu, à l'imitation de son Époux, ne nous enseigne point de prier pour nous en particulier, mais toujours pour nous et nos frères chrétiens : *Donnez-nous*, dit-elle, *accordez-nous*, et en semblables termes, qui en comprennent plusieurs. Il ne m'étoit jamais arrivé, sous cette forme de parler générale, de porter mon esprit à aucune personne particulière : depuis que je suis sorti de Dijon, sous cette parole de *nous*, plusieurs particulières personnes qui se sont recommandées à moi me viennent en mémoire ; mais vous presque ordinairement la première; et quand ce n'est pas la première, qui est rarement, c'est la dernière pour m'y arrêter davantage. Se peut-il dire plus que cela ? Mais, à l'honneur de Dieu, que ceci ne se communique point à personne ; car j'en dis un petit trop, quoiqu'avec toute vérité et pureté.

En voilà bien assez pour répondre ci-après à toutes ces suggestions, ou au moins pour vous donner courage de vous moquer de leur auteur, et de lui cracher au nez. Je vous dirai le reste un jour, ou en ce monde, ou en l'autre.

Pour le troisième, vous me demandez les remèdes au travail que vous donnent les tentations que le malin vous fait contre la foi et l'Église ; car c'est cela que j'entends. Je vous en dirai ce que Dieu me donnera.

Il faut en cette tentation tenir la posture que l'on tient en celle de la chair, ne disputer ni peu ni prou ; mais faire comme faisoient les enfants d'Israël, des os de l'agneau pascal, qu'ils ne s'essayoient nullement de rompre, mais les jetoient au feu. Il ne faut nullement répondre, ni faire semblant d'entendre ce que l'ennemi dit. Qu'il clabaude tant qu'il voudra à la porte, il ne faut pas seulement dire : Qui va là ?

Il est vrai, ce me direz-vous ; mais il m'importune, et son bruit fait que ceux de dedans ne s'entendent pas les uns les autres deviser. C'est tout un ; patience, il se faut prosterner devant Dieu, et demeurer là devant ses pieds : il entendra bien par cette humble contenance que vous êtes sienne, et que vous voulez son secours, encore que vous ne puissiez pas parler. Mais surtout tenez-vous bien fermée dedans, et n'ouvrez nullement la porte, ni pour voir qui c'est, ni pour chasser cet importun : enfin il se lassera de crier, et vous laissera en paix.

Il en sera tantôt temps, me direz-vous. Je vous prie, ayez un livre intitulé : *De la Tribulation*, composé par le père Ribadeneira, en espagnol, et traduit en françois. le père recteur (1) vous dira où il est imprimé ; et le lisez soigneusement. Courage donc, le temps en sera tantôt : pourvu qu'il n'entre point, il n'importe. C'est cependant un très-bon signe que l'ennemi batte et tempête à la porte ; car c'est signe qu'il n'a pas ce qu'il veut. S'il l'avoit eu, il ne crieroit plus, il entreroit et s'arrêteroit. Notez cela, pour ne point entrer en scrupule.

Après ce remède, je vous en donne un autre. Les tentations de la foi vont droit à l'entendement, pour l'attirer à disputer, à rêver et songer là-dessus. Savez-vous ce que vous ferez pendant que l'ennemi s'amuse à vouloir escalader l'intellect ? Sortez par la porte de la volonté, et lui faites une bonne charge. C'est-à-dire, comme la tentation de la foi se presente pour vous entretenir : Mais comment se peut faire ceci ? mais si ceci ? mais si cela ? faites qu'en lieu de disputer avec l'ennemi par le discours, votre partie affective s'élance de vive force sur lui, et même joignant à la voix intérieure l'extérieure, criant : Ah ! traître, ah ! malheureux, tu as laissé l'église des anges, et tu veux que je laisse celle des saints ! Déloyal, infidèle, perfide, tu présentas à la première femme la pomme de perdition, et tu veux que j'y morde ! *Arrière, ô Satan. Il est écrit : Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu* (2). Non, je ne disputerai point, ni ne contesterai. Ève voulant disputer se perdit ; Ève le fit, et fut séduite. Vive Jésus, en qui je crois ! Vive l'Église, à laquelle j'adhère ! et semblables paroles enflammées.

Il en faut dire aussi à Jésus-Christ et au Saint-Esprit, telles qu'il vous suggérera ; et même à l'Église : O mère des enfants de Dieu ! jamais je ne me séparerai de vous ; je veux vivre et mourir en votre giron.

Je ne sais si je me fais bien entendre. Je veux dire qu'il faut se revancher avec des affections, et non pas avec des raisons ; avec des passions, et non pas avec des considérations. Il est vrai qu'en ces temps de tentation la pauvre volonte est toute sèche : mais tant mieux ; ses coups seront tant plus terribles à l'ennemi, lequel voyant qu'en lieu de retarder votre avancement, il vous donne

(1) Le R. P. de Villars.

(2) Vade, Satana ; scriptum est enim : Non tentabis Dominum Deum tuum. MATT. cap. IX, v. 10 et 7.

sujet d'exercer mille affections vertueuses, et particulièrement de la protestation de la foi, vous laissera en fin finale.

En troisième lieu, il sera bon d'appliquer quelquefois cinquante ou soixante coups de discipline, ou trente, selon que vous serez disposée. C'est grand cas comme cette recette s'est trouvée bonne en une ame que je connois. C'est, sans doute, que le sentiment extérieur divertit le mal et affliction intérieure, et provoque la miséricorde de Dieu ; joint que le malin voyant que l'on bat sa partisane et confédérée, la chair, il craint et s'enfuit. Mais de ce troisième remède, il en faut user modérément, et selon le profit que vous en verrez réussir par l'expérience de quelques jours.

Au bout de tout cela, ces tentations ne sont que des afflictions comme les autres ; et faut s'accoiser sur le dire de la sainte Écriture : *Bienheureux est qui souffre la tentation ; car, ayant été éprouvé, il recevra la couronne de gloire* (1). Sachez que j'ai vu peu de personnes avoir été avancées sans cette épreuve, et faut avoir patience. Notre Dieu, après les bourrasques, enverra le calme. Mais surtout servez-vous du premier et second remède.

Pour le quatrième point, je ne veux point changer les offres que vous fîtes la première fois que vous vous vouâtes, ni la place qui vous fut donnée (2), ni tout le reste.

Quant à vos prières quotidiennes, voici mon avis.

Le matin, faites la méditation avec la préparation, telle que je l'ai marquée en l'écrit que j'envoie à cette intention : ajoutez le *Pater noster*, l'*Ave Maria*, le *Credo*, le *Veni creator Spiritus*, l'*Ave maris stella*, l'*Angele Dei*, et une courte oraison pour les deux saints Jean et les deux saints François et d'Assise et de Paule, que vous trouverez dans le Bréviaire; ou peut-être les avez-vous déjà dans le livret que vous pensez m'envoyer.

Saluez tous les saints avec cette oraison vocale :

Sainte Marie et tous les saints, veuillez intercéder pour nous vers notre Seigneur, afin que nous obtenions d'être aidés et sauvés par celui qui vit et règne ès siècles des siècles. Amen.

Sancta Maria, et omnes sancti, intercedite pro nobis ad Dominum, ut nos mereamur ab eo adjuvari et salvari, qui vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen (1).

Ayant salué les saints qui sont au ciel, dites un *Pater noster* et l'*Ave* pour les fidèles trépassés, et un autre pour les fidèles vivants. Ainsi vous aurez visité toute l'Église, dont l'une des parties est au ciel, l'autre en terre, l'autre sous terre, comme S. Paul et S. Jean témoignent. Cela vous tiendra une heure bien ronde.

Oyez tous les jours la messe, quand il se pourra, en la façon que j'ai décrite en l'écrit de la méditation.

Et soit à la messe, soit le long du jour, je désire que le chapelet se dise tous les jours, le plus affectueusement qu'il se peut.

Le long du jour, force oraisons jaculatoires, et particulièrement celles des heures, quand elles sonnent ; c'est une dévotion utile.

Le soir, avant souper, j'approuve un petit de récollection, avec cinq *Pater noster* et *Ave Maria*, aux cinq plaies de notre Seigneur. Or la récollection se pourra faire avec une entrée de l'ame en l'une des cinq plaies de notre Seigneur pour cinq jours, le sixième dans les épines de sa couronne, et le septième dans son côté percé : car il faut commencer la semaine par là, et la finir de même ; c'est-à-dire, les dimanches il faut revenir à ce cœur.

Le soir, environ une heure ou une heure et demie après souper, vous vous retirerez, et direz le *Pater noster*, l'*Ave*, le *Credo* ; cela fait, le *Confiteor* jusqu'à *meâ culpâ* ; puis l'examen de conscience, après lequel vous achèverez le *meâ culpâ*, et direz les litanies de Notre-Dame de l'église de Lorette, ou bien, par ordre, les sept litanies de notre Seigneur, Notre-Dame, des anges, et ainsi des autres, telles qu'elles sont en un livre fait exprès. Il est vrai qu'il est malaisé à les trouver ; et partant, ne les trouvant pas, celles de Notre-Dame suffiront ; cela vous tiendra près d'une demi-heure.

Tous les jours une bonne demi-heure de lecture spirituelle : c'est bien assez pour tous les jours. Les fêtes vous y pourrez ajouter d'être à vêpres, et dire l'office de Notre-Dame. Mais si vous avez un grand goût aux prières que ci-devant vous avez faites, ne changez pas, je vous prie. Et s'il vous advient de laisser quelque chose que je vous ordonne, ne vous mettez point en scrupule ; car voici la règle générale de notre obéissance écrite en grosses lettres :

(1) Beatus vir qui suffert tentationem ; quoniam, cùm probatus fuerit, accipiet coronam vitæ. Jac., c. 1, v. 12.

(2) Il me renvoya, dit madame de Chantal, avec cette recommandation de ne penser qu'à demeurer dans ma condition, parce que j'avois souvent des désirs d'être religieuse. *Vie de madame de Chantal*, par M. de Maupas du Tour, Ire part., chap. XVII, pag. 64.

(1) Office de l'Église à prime.

IL FAUT TOUT FAIRE PAR AMOUR, ET RIEN PAR FORCE. IL FAUT PLUS AIMER L'OBÉISSANCE QUE CRAINDRE LA DÉSOBÉISSANCE.

Je vous laisse l'esprit de liberté, non pas celui qui forclôt l'obéissance, car c'est la liberté de la chair; mais celui qui forclôt la contrainte et le scrupule, ou empressement.

Si vous aimez bien fort l'obéissance et soumission, je veux que s'il vous vient occasion juste ou charitable de laisser vos exercices, ce soit une espèce d'obéissance, et que ce manquement soit suppléé par l'amour.

Je désire que vous ayez une traduction françoise de toutes les prières que vous direz : non pas que je veuille que vous les disiez en françois, ains en latin, car elles vous rendront plus de dévotion; mais c'est que je veux que vous en ayez aucunement le sens, même les litanies du nom de Jésus, de Notre-Dame et des autres. Mais faites tout ceci sans empressement, et avec esprit de douceur et d'amour.

Vos méditations seront sur la vie et la mort de notre Seigneur.... J'approuve que vous employiez les Exercices de Taulère, les méditations de S. Bonaventure, et celles de Capiglia; car c'est enfin toujours la vie de notre Seigneur que ses Évangiles. Mais il faut réduire le tout à la manière que je vous envoie dans cet écrit.

Les méditations des quatre fins de l'homme vous seront utiles, à la charge que vous les finissiez toujours par un acte de confiance en Dieu; ne vous représentant jamais ni la mort, ni l'enfer d'un côté, que la croix ne soit de l'autre, pour, après vous être excitée à la crainte par l'un, recourir à l'autre par confiance. L'heure de la méditation ne soit que de trois quarts au plus.

J'aime les cantiques spirituels, mais chantés avec affection.

Pour l'ânesse, j'approuve le jeûne du vendredi, et le souper sobre du samedi. J'approuve qu'on la mate le long de la semaine, non tant au retranchement des viandes (la sobriété étant gardée) comme au retranchement du choix d'icelles. J'approuve que néanmoins on la flatte quelquefois, en lui donnant à manger de l'avoine, que S. François lui donnoit pour la faire aller plus vite. C'est la discipline qui a une merveilleuse force, en piquant la chair, de réveiller l'esprit, seulement deux fois la semaine.

Vous ne devez pas relâcher de la fréquence de la communion, sinon que votre confesseur vous le commande. J'ai cette consolation particulière, les fêtes, de savoir que nous communions ensemble.

Pour le cinquième point, c'est la vérité que je chéris, d'une très-particulière dilection, et notre Celse-Benigne, et tout le reste de vos enfants. Puisque Dieu vous a donné ce cœur de les désirer totalement au service de Dieu, il les faut nourrir à ce dessein, leur inspirant souèvement des pensées conformes à cela. Ayez les Confessions de S. Augustin, et lisez soigneusement dès le huitième livre; vous y verrez Sainte Monique, veuve, avec le soin de son Augustin, et plusieurs choses qui vous consoleront.

Quant à Celse-Benigne, il faut que ce soit avec des motifs généreux, et qu'on lui plante dans sa petite ame des prétentions au service de Dieu toutes nobles et vaillantes, et lui ravaler fort les appréhensions de la gloire purement mondaine; mais cela petit à petit. A mesure qu'il croîtra, nous penserons aux particularités requises, Dieu aidant.

Cependant prenez garde, non-seulement pour lui, mais pour ses sœurs, qu'ils ne dorment que seuls, le plus qu'il se pourra, ou avec des personnes èsquelles vous puissiez avoir autant de juste confiance comme en vous-même. Il n'est pas croyable combien cet avis est utile; l'expérience me le rend recommandable tous les jours.

Si Françoise veut, de son gré, être religieuse, bon : autrement je n'approuve pas qu'on prévienne sa volonté par des résolutions, mais seulement, comme celles de toutes les autres, par des inspirations souèves.

Il nous faut, le plus qu'il est possible, agir dans les esprits, comme les anges font, par des mouvements gracieux et sans violence. Cependant j'approuve bien que vous en fassiez nourrir en la religion du Puits-d'Orbe, en laquelle j'espère que la dévotion va refleurir bientôt à bon escient; et je veux que vous coopériez à cette intention. Mais à toutes ôtez-leur la vanité de l'ame : elle naît presque avec le sexe.

Je sais que vous avez les Épîtres de S. Jérôme en françois : voyez celle qu'il écrit de Pacatula, et les autres, pour la nourriture des filles; elles vous récréeront. Il faut néanmoins user de modération. J'ai tout dit quand j'ai dit des inspirations souèves.

Je vois que vous devez deux mille écus : le plus que vous pourrez, hâtez-en le paiement : et gardez surtout de retenir rien de personne, tant qu'il vous sera possible.

Faites quelques petites aumônes, mais avec grande humilité. J'aime la visitation des malades, des vieux et des femmes principalement, et des jeunes, quand ils le sont bien fort. J'aime la visitation des pauvres, spécialement des femmes, avec grande humilité et débonnaireté.

Pour le sixième point, j'approuve que vous partagiez votre sejour auprès de M. votre père et de M. votre beau-père, et que vous vous exerciez à procurer le bien de leur ame à la façon des anges, comme j'ai dit; si le sejour de Dijon est un petit plus grand, il n'importe : c'est aussi votre premier devoir. Tâchez de vous rendre tous les jours plus agréable et humble à l'un et l'autre des pères, et procurez leur salut en esprit de douceur. Sans doute que l'hiver vous sera plus propre à Dijon.

J'écris à M. votre père; et parce qu'il m'avoit commandé de lui écrire quelque chose pour le salut de son ame, je l'ai fait avec beaucoup de simplicité, peut-être trop.

Mon avis gît en deux points : l'un, qu'il fasse une générale revue de toute sa vie pour faire une pénitence générale, c'est une chose sans laquelle nul homme d'honneur ne doit pas mourir; l'autre, qu'il s'essaie petit à petit de se déprendre des affections du monde, et lui en dis les moyens.

Je lui propose cela, à mon avis, assez clairement et doucement; et avec ce terme, qu'il faut non pas du tout rompre les liens d'alliance qu'on a aux affaires du monde, mais les découdre et denouer. Il vous montrera la lettre, je n'en doute point. Aidez-le à l'entendre et à la pratiquer.

Vous lui devez une grande charité à l'acheminer à une fin heureuse, et nul respect ne vous doit empêcher de vous y employer avec une humble ardeur; car c'est le premier prochain que Dieu vous oblige d'aimer; et la première partie que vous devez aimer en lui, c'est son ame, et en son ame la conscience, et en la conscience la pureté, et en la pureté l'appréhension du salut éternel.

J'en dis de même au beau-père.

Peut-être que M. votre père, ne me connoissant pas, trouvera ma liberté mauvaise; mais faites-moi connoître à lui, et je m'assure qu'il m'aimera pour cette liberté plus que pour autre chose.

J'écris à M. de Bourges une lettre de cinq feuilles (1), où je lui marque la façon de prêcher, et avec cela je m'épanche à lui dire mon avis de plusieurs parties de la vie d'un archevêque. Or, pour celui-là, je ne doute point qu'il ne l'ait agréable. Enfin, que voulez-vous plus? père, frère, oncle, enfants, tout cela m'est infiniment à cœur.

Pour le septième point, de l'esprit de liberté, je vous dirai ce que c'est.

(1) Lettre à M. André Frémiot, archevêque de Bourges, frère de madame de Chantal.

[(1) Tout homme de bien est libre des actions de péché mortel, et n'y attache nullement son affection. Voilà une liberté nécessaire à salut. Je ne parle pas de celle-là : la liberté de laquelle je parle, c'est la liberté des enfants bien-aimés. Et qu'est-ce? c'est un désengagement du cœur chrétien de toutes choses, pour suivre la volonté de Dieu reconnue. Vous entendrez aisément ce que je veux dire, si Dieu me donne la grace de vous proposer les marques, signes, effets et occasions de cette liberté.

Nous demandons à Dieu, avant toutes choses, que son nom soit sanctifié (2), que son royaume advienne, sa volonté soit faite en la terre comme au ciel.

Tout cela n'est autre chose, sinon l'esprit de liberté; car pourvu que le nom de Dieu soit sanctifié, que sa majesté règne en vous, que sa volonté soit faite, l'esprit ne se soucie d'autre chose.

Première marque : le cœur qui a cette liberté n'est point attaché aux consolations, mais reçoit les afflictions avec toute la douceur que la chair peut le permettre. Je ne dis pas qu'il n'aime et qu'il ne désire les consolations. Mais je dis qu'il n'engage pas son cœur en icelles.

Seconde marque : il n'engage nullement son affection aux exercices spirituels; de façon que si, par maladie ou autre accident, il en est empêché, il n'en conçoit nul regret. Je ne dis pas aussi qu'il ne les aime, mais je dis qu'il ne s'y attache pas.

Il ne perd guère sa joie, parce que nulle privation ne rend triste celui qui n'avoit son cœur attaché nulle part. Je ne dis pas qu'il ne la perde, mais c'est pour peu.

Les effets de cette liberté sont une grande suavité d'esprit, une grande douceur et condescendance à tout ce qui n'est pas péché, ou danger de péché; c'est cette humeur doucement pliable aux actions de toute vertu et charité.

Exemple : une ame qui s'est attachée à l'exercice de la méditation, interrompez-la, vous la verrez sortir avec du chagrin, empressée et étonnée. Une ame qui a la vraie liberté sortira avec un visage égal (3) et un cœur gracieux à l'endroit de l'importun qui l'aura incommodée. Car ce lui est tout un, ou de servir Dieu en méditant, ou de le servir en supportant le prochain : l'un et l'autre est la volonté de Dieu; mais le support du prochain est nécessaire en ce temps-là.

(1) Ce qui est entre crochets [ ] a été aussi envoyé à madame l'abbesse du Puits-d'Orbe, et doit être lu après l'article de la tristesse.

(2) Oraison dominicale. MATTH. c. VI, v. 9 et 10.

(3) Gai, selon un autre exemplaire.

Les occasions de cette liberté sont toutes les choses qui arrivent contre notre inclination; car quiconque n'est pas engagé en ses inclinations ne s'impatiente pas quand elles sont diverties.

Cette liberté a deux vices contraires, l'instabilité et la contrainte, ou la dissolution et la servitude.

L'instabilité d'esprit, ou dissolution, est un certain excès de liberté, par lequel on veut changer d'exercice, d'état de vie, sans raison, ni connoissance que ce soit la volonté de Dieu. A la moindre occasion on change d'exercice, de dessein, de règle; pour toute petite occurrence, on laisse sa règle et sa louable coutume; et par là le cœur se dissipe et se perd, et est comme un verger ouvert de tous côtés, duquel les fruits ne sont pas pour les maîtres, mais pour tous passans.

La contrainte, ou servitude, est un certain manquement de liberté, par lequel l'esprit est accablé ou d'ennui ou de colère, quand il ne peut faire ce qu'il a desseigné, encore qu'il puisse faire quelque chose de meilleur.

Exemple : je desseigne de faire la méditation tous les jours au matin; si j'ai l'esprit d'instabilité ou dissolution, à la moindre occasion du monde je différerai au soir, pour un chien qui ne m'aura laissé dormir, pour une lettre qu'il faudra écrire, bien que rien ne presse. Au contraire, si j'ai l'esprit de contrainte ou servitude, je ne laisserai pas ma méditation, ores qu'un malade ait grand besoin de mon assistance à cette heure-là, ores que j'aie une dépêche de grande importance, et qui ne puisse être bien différée; et ainsi des autres sujets.

Il me reste à vous dire deux ou trois exemples de cette liberté, qui vous feront mieux connoître ce que je ne sais pas dire. Mais premièrement il faut que je vous dise qu'il faut observer deux règles pour ne point chopper en cet endroit.

C'est qu'une personne ne doit jamais laisser ses exercices et les communes règles des vertus, sinon qu'il voie la volonté de Dieu de l'autre côté. Or la volonté de Dieu se manifeste en deux façons, par la nécessité et par la charité. Je veux prêcher ce carême en un petit lieu de mon diocèse; si cependant je deviens malade ou que je me rompe la jambe, je n'ai que faire de regretter et m'inquiéter de ne point prêcher; car c'est chose certaine que la volonté de Dieu est que je le serve en souffrant, et non pas en prêchant. Que si je ne suis pas malade, mais qu'il se présente une occasion d'aller en un autre lieu, où si je ne vais, ils se feront huguenots, voilà la volonté de Dieu assez déclarée pour faire doucement contourner mon dessein.

La seconde règle est que, lorqu'il faut user de liberté par charité, il faut que ce soit sans scandale et sans injustice. Par exemple, je sais que je serois plus utile quelque part bien loin de mon diocèse : je ne dois pas user de liberté en cela; car je scandaliserois et ferois injustice, parce que je suis obligé ici.

Ainsi c'est une fausse liberté aux femmes mariées de s'éloigner de leurs maris sans légitime raison, sous prétexte de dévotion et de charité : de manière que cette liberté ne préjudicie jamais aux vocations; au contraire, elle fait qu'un chacun se plaît en la sienne, puisque chacun doit savoir que c'est la volonté de Dieu qu'on y demeure.

Maintenant je veux que vous considériez le cardinal Borromée (1), qu'on va canoniser dans peu de jours. C'étoit l'esprit le plus exact, roide et austère qu'il est possible d'imaginer : il ne buvoit que de l'eau, et ne mangeoit que du pain; si exact, que, depuis qu'il fut archevêque, en vingt-quatre ans il n'entra que deux fois en la maison de ses frères étant malades, et deux fois dans son jardin; et néanmoins cet esprit si rigoureux mangeant souvent avec les Suisses ses voisins, pour les gagner à mieux faire, il ne faisoit nulle difficulté de faire des carroux ou brindes (2) avec eux à chaque repas, outre ce qu'il avoit bu outre sa soif.. Voilà un trait de sainte liberté en l'homme le plus rigoureux de cet âge. Un esprit dissolu eût fait trop; un esprit contraint eût pensé pécher mortellement; un esprit de liberté eût fait cela par charité.

Spiridion (3), un ancien évêque, ayant reçu un pèlerin presque mort de faim en temps de carême, et en un lieu où il n'y avoit autre chose que de la chair salée, il fit cuire cette chair et la présenta au pèlerin. Le pèlerin n'en vouloit pas manger, nonobstant sa nécessité. Spiridion n'en avoit nulle nécessité, qui en mangea le premier par charité, afin d'ôter, par son exemple, le scrupule du pèlerin. Voilà une charitable liberté d'un saint homme.

Le père Ignace de Loyola (4), qu'on va canoniser le mercredi saint, mangea de la chair, sur

(1) S. Charles Borromée, archevêque de Milan.

(2) *Carroux* et *brindes* sont des mots allemands. Faire carroux, c'est se divertir en buvant et vidant son verre; faire une brinde, c'est porter une santé à quelqu'un, ce qui est fort en usage en Suisse et en Allemagne.

(3) Spiridion, évêque de Trémithonte en l'île de Chypre, illustre par ses miracles, se trouva au concile général de Nicée, et confondit un philosophe très-captieux par la seule exposition de la foi chrétienne. (*Sozomène, Socrate.*)

(4) S. Ignace, fondateur de la compagnie de Jésus.

la simple ordonnance du médecin, qui le jugeoit expédient pour un petit mal qu'il avoit. Un esprit de contrainte se fût fait prier trois jours.

Mais je vous veux présenter un soleil auprès de tout cela, un vrai esprit franc et libre de tout engagement, et qui ne tient qu'à la volonté de Dieu. J'ai pensé souvent quelle étoit la plus grande mortification de tous les saints, de la vie desquels j'ai eu connoissance ; et après plusieurs considérations, j'ai trouvé celle-ci. S. Jean-Baptiste alla au désert à l'âge de cinq ans, et savoit que notre Sauveur, et le sien, étoit né tout proche de lui, c'est-à-dire, une journée, ou deux, ou trois, comme cela. Dieu sait si le cœur de S. Jean, touché de l'amour de son Sauveur dès le ventre de sa mère, eût désiré de jouir de sa sainte présence. Il passe néanmoins vingt-cinq ans là au désert, sans venir une seule fois pour voir notre Sauveur, et surtout s'arrête à catéchiser, sans venir à notre Seigneur, et attend qu'il vienne à lui : après cela, l'ayant baptisé, il ne le suit pas, mais demeure à faire son office. O Dieu ! quelle mortification d'esprit ! Être si près de son Sauveur, et ne le voir point ! l'avoir si proche, et n'en jouir point ! Et qu'est-ce que cela, sinon avoir son esprit désengagé de tout, et de Dieu même, pour faire la volonté de Dieu et le servir ? Laisser Dieu pour Dieu, et n'aimer pas Dieu pour l'aimer tant mieux et plus purement ! Cet exemple étouffe esprit de sa grandeur.

J'ai oublié à dire que non-seulement la volonté de Dieu se connoît par la nécessité et charité, mais par l'obédience ; de façon que celui qui reçoit un commandement doit croire que c'est la volonté de Dieu. N'est-ce pas trop ? mais mon esprit court plus vite que je ne veux, porté de l'ardeur de vous servir (1).]

Pour le huitième point, ressouvenez-vous du jour du bienheureux roi S. Louis (2) jour auquel vous ôtâtes derechef, ou de nouveau la couronne de votre royaume à votre propre esprit, pour la mettre aux pieds du roi Jésus : jour auquel vous renouvelâtes votre jeunesse, comme l'aigle, vous plongeant dans la mer de pénitence ; jour fourrier du jour éternel pour votre ame. Ressouvenez-vous que sur les grandes résolutions que vous déclarâtes de vouloir être toute à Dieu, de corps, de cœur et d'esprit, je dis *Amen* de la part de l'Église notre mère ; et à même temps, la Ste Vierge avec tous les saints et bienheureux firent retentir au ciel leur grand *Amen* et *Alleluia*. Ressouvenez-vous de faire état que tout le passé n'est rien, et que tous les jours il vous faut dire avec David : *Tout maintenant je commence* à bien aimer mon Dieu (1). Faites beaucoup pour Dieu, et ne faites rien sans amour. Appliquez tout à cet amour ; mangez et buvez pour cela.

Ayez dévotion à Saint-Louis, et admirez en lui cette grande constance. Il fut roi à douze ans, eut neuf enfants, fit perpétuellement la guerre, ou contre les rebelles ou contre les ennemis de la foi ; vécut passé quarante ans roi ; et au bout de là, après sa mort, son confesseur, saint homme, jura que l'ayant confessé toute sa vie, il ne l'avoit trouvé être tombé en péché mortel. Il fit deux voyages outre mer : en tous deux il fit perte de son armée, et au dernier il mourut de peste, après avoir longuement visité, secouru, servi, pansé et guéri les pestiférés de son armée, et meurt gai, constant, avec un verset de David (2) dans la bouche. Je vous donne ce saint pour votre spécial patron pour toute cette année : vous l'aurez devant les yeux avec les autres susnommés. L'année qui vient, s'il plaît à Dieu, je vous en donnerai un autre, après que vous aurez bien profité en l'école de celui-ci.

Pour le neuvième point, croyez de moi deux choses : l'une que Dieu veut que vous vous serviez de moi, et n'en doutez point ; l'autre qu'en ce qui sera pour votre salut, Dieu m'assistera de la lumière qui me sera nécessaire pour vous servir ; et quant à la volonté, il me l'a déjà donnée si grande, qu'elle ne peut l'être davantage. J'ai reçu le billet de vos vœux, que je garde et regarde soigneusement, comme un juste instrument de notre alliance toute fondée en Dieu, et laquelle durera à l'éternité, moyennant la miséricorde de celui qui en est l'auteur.

Monseigneur l'évêque de Saluces (3), l'un de

(1) Ici finit ce qui est écrit à l'abbesse du Puits-d'Orbe.

(2) Ce fut le jour de Saint-Louis, dans un voyage que fit madame de Chantal à Saint-Claude, qu'elle commença de se soumettre à la direction du saint évêque de Genève, qu'elle fit une confession générale et un vœu de chasteté perpétuelle et d'obéissance entre ses mains.

(1) Dixi : Nunc cœpi. Ps. LXXVI, v. 11.

(2) Introibo in domum tuam, adorabo ad templum sanctum tuum, et confitebor nomini tuo.

J'entrerai dans votre maison, Seigneur ; *je vous adorerai*, mon Dieu, *dans votre saint temple, et je confesserai votre nom.* Ps. V, v. 8.

(3) Cet évêque de Saluces est le père Juvénal Ancina, auparavant prêtre de l'Oratoire, avec lequel S. François avoit lié une amitié étroite dans le voyage qu'il fit à Rome pour les affaires du Chablais. Il en parle souvent dans ses lettres comme d'un prélat éminent en science et en vertu, zélé, charitable, qui vivoit avec son peuple comme un père avec ses enfants, et qui en étoit singulièrement aimé. La con-

mes plus intimes amis et des plus grands serviteurs de Dieu et de l'Eglise qui fût au monde, est décédé depuis peu, avec un regret incroyable de son peuple, qui n'avoit joui de ses travaux qu'un an et demi : car nous avions été faits évêques ensemble, et tout d'un jour. Je vous demande trois chapelets pour son repos, assuré que je suis que s'il m'eût survécu, il m'eût procuré une charité pareille vers tous ceux où il eût eu du crédit.

Vous m'écrivez, en un endroit de votre lettre, en façon qu'il semble que vous teniez pour résolu que nous nous reverrons un jour. Dieu le veuille, ma très-chère sœur! mais pour mon regard, je ne vois rien devant mes yeux qui me puisse faire espérer d'avoir la liberté d'aller de delà : je vous en dis la raison en confiance, étant à Saint-Claude.

Je suis ici lié pieds et mains ; et pour vous, ma bonne sœur, l'incommodité du voyage passé ne vous étonne-t-elle point ? Mais nous verrons, entre ci et Pâques, ce que Dieu voudra de nous : sa sainte volonté soit toujours la nôtre.

Je vous prie de bénir Dieu avec moi des effets du voyage de Saint-Claude ; je ne vous les puis dire, mais ils sont grands; et à votre premier loisir, écrivez-moi l'histoire (1) de votre porte de Saint-Claude, et croyez que ce n'est point par curiosité que je vous la demande.

Si je me veux croire, je ne finirai point cette lettre, écrite sans autre soin que de vous répondre. Je la veux pourtant finir, vous demandant une grande assistance de vos prières, et que j'en suis nécessiteux. Je ne prie jamais sans vous avoir pour une partie du sujet de mes supplications ; je ne salue jamais les anges que je ne salue le vôtre: rendez-moi la pareille, et Celse-Benigne aussi, pour lequel je prie toujours, et pour toute votre compagnie. Croyez bien que je ne les oublie point, ni feu M. leur père (2), votre mari, en la sainte messe. Dieu soit en votre cœur, votre esprit et votre ame, ma très-chère sœur ; et je suis, en ses entrailles, votre, etc.

formité de génie et de mœurs les unit ensemble, et cette union dura autant que leur vie.

(1) Cette histoire est ainsi rapportée dans la Vie de madame de Chantal :

« Le matin, notre pieuse veuve étant au lit un peu « assoupie, elle se vit dans un chariot avec une troupe « de gens qui alloient en voyage ; et lui sembloit que « le chariot passoit devant une église où elle voyoit « quantité de personnes qui louoient Dieu avec joie « et grande modestie. Je voulus, dit-elle, m'élancer « pour m'aller joindre à cette bénite troupe, et entrer « par la grande porte de l'église ; mais je fus re- « poussée, et entendis distinctement une voix qui me « dit : Il faut passer outre et aller plus loin ; tu n'en- « treras jamais au sacré repos des enfants de Dieu « que par la porte de Saint-Claude. »

(2) M. le baron de Chantal.

LETTRE DCCXXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

La volonté de Dieu donne un grand prix aux moindres actions. Il ne faut rien aimer trop ardemment, même les vertus.

10 juin 1605.

Madame ma très-chère sœur, me voici dans la disposition de vous écrire ; mais je ne sais que dire, sinon que vous marchiez toujours gaiement dans ce chemin tout céleste où Dieu vous a mise. Je le bénirai toute ma vie des graces qu'il vous a préparées ; préparez-lui aussi de votre côté, en reconnoissance, de grandes résignations, et portez courageusement votre cœur à l'exécution des choses que vous savez qu'il veut de vous, malgré tout ce qui pourroit s'y opposer.

Ne regardez nullement à la substance des choses que vous ferez, mais à l'honneur qu'elles ont, toutes chétives qu'elles peuvent être, d'être voulues de Dieu, d'être dans l'ordre de sa providence et disposées par sa sagesse; en un mot, étant agréables à Dieu, et reconnues pour telles, à qui doivent-elles être désagréables ?

Soyez attentive, ma très-chère fille, à vous rendre tous les jours plus pure de cœur. Or cette pureté consiste à estimer toutes choses, et à les peser au poids du sanctuaire, qui n'est autre que la volonté de Dieu.

N'aimez rien trop ardemment, je vous supplie, pas même les vertus, que l'on perd quelquefois en passant les bornes de la modération. Je ne sais si vous m'entendez, mais je le crois : mon discours regarde vos désirs et votre ardeur.

Ce n'est pas le propre des roses d'être blanches, ce me semble ; car les vermeilles sont plus belles, et de meilleure odeur ; c'est au contraire le propre des lis.

Soyons ce que nous sommes, et soyons-le bien pour faire honneur au maître dont nous sommes l'ouvrage. On se moqua du peintre qui, voulant représenter un cheval, fit un taureau accompli en toutes ses parties : l'ouvrage étoit beau en lui-même, mais peu honorable à l'ouvrier qui avoit un autre dessein, et n'avoit bien fait que par hasard.

Soyons ce que Dieu veut, pourvu que nous lui soyons tout dévoués, et ne soyons pas ce que nous voulons contre son intention; car quand nous serions les plus excellentes créatures du ciel, de quoi cela nous serviroit-il, si nous ne sommes pas au gré de la volonté de Dieu?

Peut-être que je dis cela trop souvent ; mais je n'en parlerai pas tant par la suite, parce que notre Seigneur vous a déjà beaucoup fortifiée sur cet article.

Donnez-moi la satisfaction de m'avertir du sujet de vos méditations pour l'année présente. Je serai charmé de le savoir aussi bien que le fruit qu'elles produisent en vous. Réjouissez-vous en notre Seigneur, ma chère sœur, et tenez votre cœur en paix. Je salue monsieur votre mari, et suis éternellement, madame, etc.

LETTRE DCCXXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA PRÉSIDENTE BRULART.

Comment on doit haïr ses imperfections sans se décourager ni se troubler.

Janvier 1606.

Madame ma très-chère mère, votre lettre pleine de termes d'honneur, d'amour et de confiance, me rendroit du tout à vous, si dès long-temps je n'y étois tout dédié : mais, ma très-chère mère, vous m'épargnez un peu trop le nom de fils qui est le nom du cœur pour me donner un nom respectueux qui est bien aussi nom du cœur, mais non pas du maternel qui est celui de mes délices.

C'est la vérité, ma très-chère mère, que nous eûmes ici une grande assemblée à notre jubilé ; et, ce qui importe, qu'il s'y fit quelque fruit. J'eus dix mille consolations et point de peine, ce me semble. Seulement eussé-je bien désiré avoir l'honneur et le contentement de vous y voir, ma très-chère mère, et vous eussiez reçu l'hommage que sept ou huit de mes frères et sœurs ne vous ont encore point fait en qualité de vos très-humbles enfants et serviteurs; mais puisqu'il ne se peut d'autre façon, je vous approcherai souvent en esprit, pour, avec vous conjointement, demander à notre Seigneur qu'il lui plaise consoler votre ame de ses bénédictions, la faisant abonder en son saint amour, et en la sacrée humilité et douceur de cœur qui ne soit jamais sans ce saint amour.

Pour vous parler selon votre conscience, ma très-chère mère, ne vous fâchez point, ni ne vous étonnez point de voir encore vivre en votre ame toutes les imperfections que vous m'avez contées: non, je vous en supplie, ma très-chère mère ; car bien qu'il les faille rejeter et détester pour s'en amender, il ne faut pas s'affliger d'une affliction fâcheuse, mais d'une affliction courageuse et tranquille ; ce qui engendre un propos bien rassis et solide de correction. Ce propos ainsi pris en repos et avec maturité de considérations, nous fera prendre les vrais moyens pour l'exécuter, entre lesquels je confesse que la modération des affections ménagères est grandement utile : je ne dis pas le total abandonnement, mais je dis la modération; car par cette modération nous savons trouver les heures franches pour l'oraison, pour un peu de lecture dévote, pour élever par diverses considérations notre cœur à Dieu, pour reprendre de temps en temps le maintien intérieur et la posture cordiale de la paix, de la douceur et humilité. Mais le grand secret en ceci, c'est d'employer toutes choses. Laissez sept ou huit jours pour bien rasseoir votre ame, et lui faire prendre profondément ses résolutions. Surtout, ma très-chère mère, il faut combattre la haine et le mécontentement envers le prochain, et s'abstenir d'une imperfection insensible, mais grandement nuisible, de laquelle peu de gens s'abstiennent, qui est, que s'il nous arrive de censurer le prochain, ou de nous plaindre de lui, ce qui nous devroit rarement arriver, nous ne finissons jamais, mais recommençons toujours, et répétant nos plaintes et doleances sans fin, qui est signe d'un cœur piqué, et qui n'a pas encore de vraie charité. Les cœurs forts et puissants ne deuillent que pour des grands sujets, et encore pour ces grands sujets, ne gardent guère le sentiment, au moins avec trouble et empressement. Courage, ma très-chère mère, ces petites années que nous avons encore ici-bas nous seront, Dieu aidant, les meilleures et les plus avantageuses pour l'éternité. Cependant je vous donne tous les meilleurs souhaits que mon ame peut fournir, et les présente à la majesté divine de notre Seigneur, afin qu'il lui plaise vous donner, avec la patience qu'il vous a départie il y a long-temps, le doux et très-humble agrément de vos travaux, que les plus grands Saints ont eu à leur fin ; et que moissonnant beaucoup de mérites célestes en l'arrière-saison de votre âge, vous vous trouviez riche devant la divine face, quand vous la verrez. Croyez, je vous supplie, ma très-chère mère, que mon ame vous aime et honore spécialement, et que les foibles prières que je pourrai contribuer à votre consolation, ne vous seront point épargnées. Aimez-moi bien aussi, ma chère mère ; et pendant votre maladie tenez-vous à l'ombre de la croix, et voyez-y souvent le pauvre Sauveur languissant. Là, les maladies et langueurs sont salutaires et aimables, où Dieu même nous a sauvés par les langueurs.

Madame ma chère mère, je suis, etc.

LETTRE DCCXL.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA PRÉSIDENTE BRULART.

Avis aux femmes mariées sur les devoirs du mariage, les aumônes, la confession, la communion, etc.

8 juin 1606.

Ma très-chère dame et très-aimée sœur, à l'arrivée de M. de Sauzea, j'ai reçu mille consolations par le récit qu'il m'a fait de tout ce qui se passe de delà, particulièrement pour votre regard. Allez toujours outre, ma chère fille, et ne vous detournez point ni à droite, ni à gauche. Je suis dans une occupation qui me tient la bride si courte, que je ne me puis guère échapper pour vous écrire selon mon souhait, ni à madame notre abbesse. Je repondrai donc brièvement à ce que vous me demandez.

Communiez assurément, selon le conseil de MM. de Bérulle et Galemant, puisque vous vous y sentez inclinée et consolée. Ne vous mettez nullement en peine de l'apparence qu'il y a de quelque irrévérence pour l'exercice de la condition dans laquelle vous êtes; car, ma chère fille, il n'y a nulle irrévérence, mais seulement une apparence. Cet exercice-là n'est nullement déshonnete devant les yeux de Dieu : au contraire, il lui est agreable, il est saint, il est méritoire, au moins pour la partie qui rend le devoir et n'en recherche pas l'acte, mais seulement y condescend pour obeir à celui à qui Dieu a donné l'autorité de se faire obéir pour ce regard.

Ma chère fille, il ne faut pas juger des choses selon notre goût, mais selon celui de Dieu : c'est le grand mot. Si nous sommes saints selon notre volonté, nous ne le serons jamais bien; il faut que nous le soyons selon la volonté de Dieu. Or la volonté de Dieu est que pour l'amour de lui vous fassiez librement ainsi, et que vous aimiez franchement l'exercice de votre état. Je dis que vous l'aimiez et chérissiez, non pour ce qui est extérieur, et qui peut regarder la sensualité en elle-même, mais pour l'intérieur, parce que Dieu l'a ordonné, parce que sous cette vile ecorce la sainte volonté de Dieu s'accomplit.

Mon Dieu! que nous nous trompons souvent! Je vous dis encore une fois qu'il ne faut point regarder à la condition extérieure des actions, mais à l'interieure, c'est-à-dire si Dieu les veut ou ne les veut pas. Les conceptions mondaines se brouillent et se mêlent toujours parmi nos pensées. En la maison d'un prince, ce n'est pas tant d'être souillon de cuisine comme d'être gentilhomme de la chambre; mais en la maison de Dieu, les souillons et souillardes sont les plus dignes bien souvent, parce que encore qu'ils se souillent, c'est pour l'amour de Dieu, c'est pour sa volonté et son amour; et cette volonté donne le prix à nos actions, non pas à l'extérieur.

Je me confonds souvent en cette considération, me voyant en une condition si excellente au service de Dieu : faut-il que l'action qui est si basse en l'extérieur soit si haute en merite? et mes prédications, mes confirmations, si relevées en l'extérieur, soient si basses en mérite pour moi, faute d'amour et de dilection? J'ai dit ceci de la sorte, afin que vous sachiez que la communion n'est nullement incompatible avec l'obéissance, en quelque sorte d'action qu'on l'exerce. En l'ancienne Église on communioit tous les jours, et néanmoins S. Paul ordonne aux mariés qu'ils ne se defraudent point l'un l'autre pour le devoir du mariage (1). Cela soit dit pour une fois, et qu'il vous suffise que c'est la vraie vérité.

Mais la partie qui recherche pèche-t-elle point si elle sait que l'autre ait communié? Je dis que non, nullement, surtout quand les communions sont fréquentes. Ce que j'ai dit de l'Église primitive en fait foi, et la raison est toute claire. Il y a plus; c'est que, si la partie communiée recherchoit elle-même le jour de sa communion, le péché ne seroit que très-véniel et très-léger, à cause d'un peu d'irrévérence qui en reviendroit : mais ne recherchant pas, ains condescendant, c'est grand mérite; la grace de la communion s'en accroit, tant s'en faut qu'elle amoindrisse. C'est assez.

Pour l'aumône, vous devez savoir si c'est l'intention de M. votre mari que vous en fassiez à proportion de vos facultés et des moyens de votre maison. Et, parce qu'il me semble que vous m'avez dit qu'oui, il n'y a nulle difficulté nonseulement que vous la pouvez, mais que vous la devez faire. Quant à la quantité, cela ne se peut mieux juger que par vous-même; il faut considérer vos moyens et vos charges, et sur cela proportionner vos aumônes selon les nécessités des pauvres : car, en temps de famine, la maison demeurant sobrement pourvue, il faut être plus libéral à donner; en temps d'abondance, il est moins requis, et plus loisible de beaucoup épargner.

(1) Uxori vir debitum reddat, similiter autem et uxor viro. Mulier sui corporis potestatem non habet, sed vir : similiter autem et vir sui corporis potestatem non habet, sed mulier. Nolite fraudare invicem, nisi fortè ex consensu ad tempus, ut vacetis orationi : et iterùm revertimini in idipsum, ne tentet vos Satanas propter incontinentiam vestram. I. COR., c. VII, v. 3, 4 et 5.

Pour écrire la confession, cela est indifférent : mais pour vous, je vous assure que vous n'en avez nul besoin ; car je me ressouviens que vous fites exactement et bien la générale, même sans l'avoir écrite : ains plusieurs n'approuvent pas qu'on écrive, c'est-à-dire aiment mieux qu'on s'accuse par cœur.

Les confessions annuelles sont bien bonnes ; car elles nous rappellent à la considération de notre misère, nous font reconnoître si nous avançons ou reculons, et nous font rafraîchir plus vivement nos bons propos : mais il les faut faire sans inquiétude et scrupule, non tant pour être absoute que pour être encouragée ; et n'est pas requis de faire si exactement l'examen, mais seulement de gros en gros. Si vous les pouvez faire de la sorte, je vous les conseille ; si moins, je ne désire point que vous les fassiez.

Vous me demandez encore, ma chère sœur, un petit mémorial des vertus plus propres à une femme mariée ; mais de cela je n'en ai pas le loisir : un jour je vous en mettrai quelque chose par écrit, car je désire de tout mon cœur de vous servir ; et bien que je sache que vous ne manquez pas de bons conseils, ayant la communication que vous avez avec tant de saintes et savantes ames, si est-ce que, puisque vous voulez encore le mien, je vous le dirai.

Quant à ramener ma sœur, ce ne sera pas sitôt, puisque ma mère l'a laissée à notre madame l'abbesse encore pour cette année. Vous faites trop de faveur à cette petite et vile créature de la désirer auprès de vous ; mais ma mère juge que la vie des champs est plus propre pour les filles de ce pays que celle des villes ; c'est cela qui lui fit prendre résolution de importuner plutôt madame de Chantal que vous ; et, pour moi, je vous tiens pour si amies vous deux, qu'avec laquelle qu'elle soit je croirai qu'elle sera encore avec l'autre.

Quelle consolation de savoir que de plus en plus M. votre mari reçoit de la douceur et suavité de votre société ! C'est là une des vertus des femmes mariées, et celle seule que S. Paul inculque (1).

Je vous supplie, ma chère fille, ne me traitez point avec cérémonie ; car je suis vôtre tout sincèrement. Notre Seigneur soit à jamais le cœur, l'ame et la vie de nos cœurs ! Amen.

(1) Quæ nupta est cogitat quæ sunt mundi, quomodò placeat viro. I. Cor. c. vii, v. 34.

Mulieres viris suis subditæ sint sicut Domino ; quoniam vir caput est mulieris, sicut Christus caput est Ecclesiæ.... ; et sicut Ecclesia subjecta est Christo, ità et mulieres viris suis in omnibus. Ephes. c. v, v. 23 et 24.

LETTRE DCCXLI.

S. FRANÇOIS DE SALES, À UNE DEMOISELLE.

Difficultés qu'elle éprouve pour être religieuse.

14 décembre 1606.

Mademoiselle, ce m'est toujours bien de la consolation de savoir que votre cœur s'avance en l'amour de notre Seigneur, comme M. de N. m'en a assuré, bien qu'il ne m'en ait parlé qu'en bloc, ne m'ayant particularisé qu'un désir que vous avez d'être religieuse. Le desir est bon, sans doute ; mais il faut que vous ne lui permettiez pas de vous inquiéter, puisque pour le présent vous ne le pouvez pas réduire en effet : si notre Sauveur veut qu'il reussisse, il le procurera par des moyens convenables, qu'il sait, et que nous ne savons pas encore.

Mais cependant, faites bien la besogne qui est devant vos yeux maintenant ; c'est-à-dire continuez à faire tout doucement vos exercices spirituels : rendez votre esprit et votre cœur cent fois le jour entre les mains de Dieu, lui recommandant votre travail en toute sincérité : voyez quelles occasions vous rencontrez tous les jours pour servir sa divine Majesté, soit pour votre avancement, soit pour celui du prochain, et les employez fidèlement ; car, voyez-vous, ma fille, vous pouvez beaucoup profiter, si vous aimez bien Dieu et sa gloire.

Je sais que l'abandonnement de votre père vous afflige ; mais répétez souvent, et de cœur et de bouche, la parole du prophète : *Mon père et ma mère m'ont délaissé, et le Seigneur m'a élevé à soi* (1). C'est une croix, sans doute, à une fille, que d'être ainsi abandonnée du secours des hommes ; mais c'est une croix très-sainte, et qui est la plus propre pour gagner plus entièrement l'amour de Dieu. Il faut avoir un grand courage en cet heureux amour divin, et une grande confiance sur l'assurance que nous avons que jamais ce celeste Époux ne manque aux ames qui espèrent en lui.

Je vous envoie à ce propos une petite croix au milieu de laquelle il y a une sainte Thècle martyre, à la vue de laquelle image vous vous animerez à souffrir beaucoup pour notre Seigneur. Ce n'est pas pour échange de votre beau présent, mais seulement pour souvenance de l'amour affectionné que je porte à votre ame en notre Seigneur, auquel je vous prie de me recommander souvent, comme votre très-assuré et bien humble en notre sainte croix.

(1) Ps. xxvi, v. 10.

LETTRE DCCXLII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA PRÉSIDENTE BRULART.

(Tirée du monastère de la Visitation de Saint-Denis.)

Il lui recommande l'éducation de sa jeune sœur.

Annecy, 30 janvier 1607.

Madame ma très-chère sœur et fille bien-aimée, je m'en vais vous dire tout ce que je pourrai le plus vitement et brièvement que je saurai, car je n'ai nul loisir, l'homme de M. de Sainte-Claire m'étant arrivé en un temps que je n'ai que ce soir pour écrire, je pense, vingt lettres. Il vous tarde que vous sachiez de mes nouvelles : mais je ne puis penser à quoi il tient que vous n'en ayez plus souvent ; car j'écris à toutes occasions, et mon affection n'en laisse pas écouler une seule, qu'elle ne me violente pour l'employer.

La pauvre madame de Sainte-Claire et son mari m'écrivent combien d'assurances charitables ils reçoivent de vous : je m'en réjouis en Dieu, pour l'amour duquel je vous les ai recommandés, et vous le servez.

M. votre bon père m'écrit qu'afin que ma petite sœur n'oublie les exercices de dévotion, vous et madame de Vilers lui en faites des répétitions et la conduisez : là-dessus, je lui dis deux ou trois mots de joie, afin qu'il lui plaise de le permettre ; que s'il vous la remet pour l'avoir près de vous, je n'en serai que plus aise, puisqu'elle ne sera pas moins auprès de lui, et sera plus près de vous et de mademoiselle votre fille, que je pense ne devoir être guère plus âgée qu'elle. Vous voyez de quelle cérémonie j'use avec vous ; car je ne fais rien qu'accepter.

Mais quant à votre fille, l'ai-je jamais vue? Je crois que non, et qu'elle étoit avec la sœur de M. votre mari en un monastère, pendant que j'étois à Dijon. Mais si je ne l'ai pas vue encore, je la vois en esprit, et l'honore et chéris comme toute mienne, en celui qui m'a rendu tout vôtre et tout sien. Sa lettre ressent à votre cœur, et m'a beaucoup consolé ; si c'est celle-là de laquelle vous me demandiez de la communier, je puis bien dire qu'oui, qu'elle est bien capable.

Vous me demandez si vous communierez deux jours l'un après l'autre, quand il arrive de grosses fêtes joignantes au jour ordinaire de votre communion. Je vous avois dit que vous en fissiez selon l'avis de vos confesseurs ; mais puisqu'ils ne sont pas d'accord, je vous dirai, comme j'ai dit à notre madame de Chantal, quand les fêtes seront grandes, nonobstant la communion ordinaire, il ne faut pas laisser de les célébrer par une communion extraordinaire. Car comment pourrons-nous bien célébrer une grande fête sans ce festin? Ce que je vous renvoyois à vos confesseurs, c'est que je ne sais pas clairement les particularités de votre nécessité. Je sais bien que vous en avez de fort capables-là, et celui des carmélites, et aux jésuites, et celui de votre paroisse.

Cette multitude de pensées qui tracassent votre esprit ne doivent nullement être attaquées ; car, quand auriez-vous achevé de les défaire l'une après l'autre? il faut seulement de temps en temps, je veux dire plusieurs et plusieurs fois le jour, les démentir toutes ensemble, et les rejeter en gros, et puis laisser l'ennemi faire tant de fracas qu'il voudra à la porte de votre cœur; car, pourvu qu'il n'entre point, il n'importe. Demeurez donc en paix parmi la guerre, et ne vous troublez point ; Dieu est pour vous. Je le supplie qu'il vous rende toute à lui et pour lui. Amen. Je suis sans fin et à jamais, votre, etc.

30 janvier 1607.

Vous avez raison de vous accuser de la superfluité et excès dont vous usez à toutes les compagnies ; mais apportez-y donc de la modération, et voyez de garder cette règle : c'est que vous traitiez en sorte, qu'eu égard à votre qualité et de ceux que vous traitez, vous ne fassiez pas comme les moins libéraux et magnifiques de votre condition ni aussi comme les plus magnifiques et libéraux. Je suis enclin à ce vice-là, mais je m'en garde fort exactement : il est vrai que les règles ecclésiastiques m'y servent de loi et de garant.

LETTRE DCCXLIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DE SES SŒURS.

Eviter les empressements dans la dévotion, et pratiquer les mortifications qui se présentent d'elles-mêmes, de quelque nature qu'elles soient, plutôt que d'en chercher d'autres.

20 juillet 1607.

Madame ma très-chère sœur, il ne m'est pas possible de me contenir de vous écrire à toutes sortes d'occasions qui s'en présentent. Ne vous empressez point ; non, croyez-moi, exercez-vous à servir notre Seigneur avec une forte et soigneuse douceur : c'est la vraie méthode de ce service. Ne voulez pas tout faire, mais seulement quelque chose, et sans doute vous ferez beaucoup. Pratiquez les mortifications desquelles le sujet se présente plus souvent à vous ; car c'est une besogne qu'il faut faire la première : après celle-là

nous en ferons d'autres. Baisez souvent de cœur les croix que notre Seigneur vous a lui-même mises sur les bras. Ne regardez point si elles sont plus croix, quand elles sont d'un bois vil, abject, puant. C'est grand cas que ceci me revient toujours en l'esprit, et que je ne sais que cette chanson. Sans doute, ma chère sœur, c'est le cantique de l'Agneau : il est un peu triste, mais il est harmonieux et beau. *Mon père, qu'il soit fait, non pas selon que je veux, mais selon que vous voulez* (1).

Madeleine cherche notre Seigneur en le tenant : elle le demande à lui-même; elle ne le voyoit pas en la forme qu'elle vouloit; c'est pourquoi elle ne se contente pas de le voir ainsi, et le cherche pour le trouver autrement; elle le vouloit voir en son habit de gloire, et non pas en un vil habit de jardinier ; mais néanmoins enfin elle connut que c'étoit lui, quand il lui dit : Marie (2).

Voyez-vous, ma chère sœur ma fille, c'est notre Seigneur en l'habit de jardinier que vous rencontrez tous les jours çà et là ès occurrences des mortifications ordinaires qui se présentent à vous. Vous voudriez bien qu'il vous offrît d'autres plus belles mortifications. O Dieu, les plus belles ne sont pas les meilleures. Croyez-vous pas qu'il vous dit : Marie, Marie? Non : avant que vous le voyiez en sa gloire, il veut planter dedans votre jardin beaucoup de fleurs petites et basses, mais à son gré : c'est pourquoi il est ainsi vêtu. Qu'à jamais nos cœurs soient unis au sien, et nos volontés à son bon plaisir. Je suis sans fin et sans mesure, madame ma sœur, votre, etc.

Ayez bon courage, ne vous étonnez point : soyons seulement à Dieu, car Dieu est nôtre.

LETTRE DCCXLIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME,

Qui étoit contrainte, par son service à la cour d'une princesse, de quitter une partie de ses exercices de piété.

Annecy, 27 septembre 1607.

Madame, il n'est nullement besoin de faire des excuses et cérémonies pour m'écrire : car vos lettres me consolent bien fort en notre Seigneur, pour lequel je vous aime sincèrement.

Je vois que vous avez de l'appréhension de vous ranger au château, d'autant que vous serez privée des commodités que vous aviez de servir Dieu par la hantise du collége des Jésuites : je vous en sais vraiment bon gré : mais si faut-il que vous ne perdiez point courage pour cela. Car encore que vous n'aurez pas tant d'aide extérieure, si est-ce que tenant toujours vos désirs et résolutions d'être toute à Dieu, bien vifs et formés en votre ame, le Saint-Esprit vous consolera par une secrète assistance, qui suppléera aux exercices que vous laissez ; puisque vous ne les laissez que pour l'honneur et la gloire de cette même divine bonté.

Je pense que vos communions vous seront permises, car je ne vois pas que cela vous puisse être refusé. Vous pourrez bien avoir une demi-heure chaque jour pour votre oraison mentale, outre la prière d'appareil qui se fait avec Madame : avec cela vous pouvez justement vous contenter, et suppléer le manquement des autres exercices, par des ferventes et fréquentes oraisons jaculatoires, ou élancements d'esprit en Dieu; et les sermons, par une dévote et attentive lecture de bons livres.

Au demeurant, d'être sujette et vivre en compagnie, vous donnera mille sujets de vous bien mortifier, et rompre votre volonté, qui n'est pas un petit moyen de perfection, si vous l'employez avec humilité et douceur de cœur. Ce doivent être vos deux chères vertus, puisque notre Seigneur les a tant recommandées; et la troisième, une grande pureté du même cœur ; et la quatrième, une grande sincérité en vos paroles, surtout en vos confessions.

Nulle compagnie, nulle sujétion ne vous peut empêcher de parler souvent avec notre Seigneur, ses anges, et ses saints, ni d'aller souvent parmi les rues de la Jérusalem céleste, ni d'écouter les sermons intérieurs de Jésus-Christ et de votre bon ange, ni de communier tous les jours en esprit. Faites donc avec gaieté de cœur tout cela; et de mon côté, en correspondant à la confiance que vous avez en moi, je prierai sa divine Majesté qu'elle vous remplisse des graces de son Saint-Esprit, et vous rende de plus en plus uniquement sienne. Votre, etc

LETTRE DCCXLV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Consolations sur la mort de sa jeune sœur Jeanne de Sales, morte dans les bras de madame de Chantal. Exercices spirituels qu'il lui recommande pour toutes les semaines.

2 novembre 1607.

Hé bien, ma chère fille; mais n'est-il pas raisonnable que la très-sainte volonté de Dieu soit exécutée, aussi bien ès choses que nous chérissons comme aux autres? Mais il faut que je me

(1) Matth., XXVI, 39.
(2) Joann., XX, 13-16.

hâte de vous dire que ma bonne mère a bu ce calice avec une constance toute chrétienne ; et sa vertu, de laquelle j'avois toujours bonne opinion, a de beaucoup devancé mon estime.

Dimanche matin (1) elle envoya prendre mon frère le chanoine (2) ; et parce qu'elle l'avoit vu fort triste, et tous les autres frères aussi, le soir précédent, elle lui commença à dire : J'ai rêvé toute la nuit que ma fille Jeanne est morte. Dites-moi, je vous prie, est-il pas vrai? Mon frère, qui attendoit que je fusse arrivé pour le lui dire (car j'étois à la visite) (3), voyant cette belle ouverture de lui présenter le hanap, et qu'elle étoit couchée en son lit : Il est vrai, dit-il, ma mère ; et cela sans plus, car il n'eut pas assez de force pour rien ajouter. La volonté de Dieu soit faite ! dit ma bonne mère ; et pleura un espace de temps abondamment ; et puis appelant sa Nicole (4) : Je me veux lever pour aller prier Dieu en la chapelle pour ma pauvre fille, dit-elle ; et tout soudain fit ce qu'elle avoit dit. Pas un seul mot d'impatience, pas un clin d'œil d'inquiétude ; mille bénédictions à Dieu, et mille résignations en son vouloir. Jamais je ne vis une douleur plus tranquille : tant de larmes que merveille ; mais tout cela par de simples attendrissements de cœur, sans aucune sorte de fierté : c'étoit pourtant son cher enfant. Hé bien, cette mère, ne la dois-je pas bien aimer !

Hier, jour de Toussaint (5), je fus le grand confesseur de la famille, et avec le très-saint sacrement je cachetai le cœur de cette mère contre toute tristesse. Au demeurant, elle vous remercie infiniment du soin et de l'amour maternel que vous avez exercé à l'endroit de cette petite défunte, avec obligation aussi grande que si Dieu l'eût conservée par ce moyen. Autant vous en dit toute la fraternité, laquelle de vrai s'est témoignée d'extrêmement bon naturel au ressentiment de ce trépas, surtout notre Boisy (6), que j'en aime davantage.

Je sais bien que vous me direz volontiers : Et vous, comme vous êtes-vous comporté ? Oui, car vous désirez savoir ce que je fais. Helas ! ma fille, je suis tant homme que rien plus : mon cœur s'est attendri plus que je n'eusse jamais pensé. Mais la vérité est que le déplaisir de ma mère et le vôtre y ont beaucoup contribué ; car j'ai eu peur de votre cœur et de celui de ma mère. Mais quant au reste, oh ! vive Jésus, je tiendrai toujours le parti de la Providence divine : elle fait tout bien, et dispose de toutes choses au mieux. Quel bonheur à cette fille d'avoir été *ravie du monde, afin que la malice ne pervertît son esprit* (1), et d'être sortie de ce lieu fangeux avant qu'elle s'y fût souillée ! On cueille les fraises et les cerises avant les poires bergamotes et les capendus ; mais c'est parce que leur saison le requiert. Laissons que Dieu recueille ce qu'il a planté en son verger ; il prend tout à saison.

Vous pouvez penser, ma chère fille, combien j'aimois cordialement cette petite fille. Je l'avois engendrée à son Sauveur, car je l'avois baptisée de ma propre main, il y a environ quatorze ans.

Ce fut la première créature sur laquelle j'exerçai mon ordre de sacerdoce. J'étois son père spirituel, et me promettois bien d'en faire un jour quelque chose de bon. Et ce qui me la rendoit fort chère (mais je dis la vérité), c'est qu'elle étoit vôtre. Mais néanmoins, ma chère fille, au milieu de mon cœur de chair, qui a eu tant de ressentiments de cette mort, j'aperçois fort sensiblement une certaine souèveté, tranquillité, et certain doux repos de mon esprit en la Providence divine, qui répand en mon ame un grand contentement en ses déplaisirs.

Or bien voilà mes mouvements représentés comme je puis. Mais vous, ma chère fille, que voulez-vous dire, quand vous me dites que vous vous êtes bien trouvée en cette occasion telle que vous étiez ? Dites-moi, je vous prie : notre aiguille marine n'a-t-elle pas toujours été tendante à sa belle étoile, à son saint astre, à son Dieu ? Votre cœur, qu'a-t-il fait ? Avez-vous scandalisé ceux qui vous ont vue sur ce point et en cet événement ? Or cela, ma fille, dites-le moi clairement : car, vous voyez, je n'ai pas trouvé bon que vous ayez offert ni votre vie, ni celle de quelqu'un de vos autres enfants, en échange de celle de la défunte.

Non, ma chère fille, il ne faut pas seulement agréer que Dieu nous frappe ; mais il faut acquiescer que ce soit sur l'endroit qu'il lui plaira. Il

(1) 28 octobre.

(2) Jean-François de Sales, successeur du saint évêque.

(3) S. François étoit occupé à la visite de son diocèse. Le 28 octobre il visitoit l'église de Saint-Jean-Baptiste d'Arbusigny, et il apprit la fâcheuse nouvelle de la mort de sa sœur le 30, étant à Saint-Pierre de Monetier ou à Saint-George de Mornex, par où il termina sa course cette fois-là, pour se rendre auprès de madame sa mère pour la consoler.

(4) Nicole Rolland, sa femme de chambre.

(5) C'étoit le jeudi cette année-là.

(6) Gallois de Sales, seigneur de Boisy.

(1) Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius. SAPIENT., c. IV, v. 11.

faut laisser le choix à Dieu, car il lui appartient. David offroit sa vie pour celle de son Absalon (1), mais c'est parce qu'il mouroit perdu; c'est en ce cas-là qu'il faut conjurer Dieu : mais ès pertes temporelles, ô ma fille ! que Dieu touche et pince par où il voudra, et sur telle corde de notre luth qu'il choisira, jamais il ne fera qu'une bonne harmonie. Seigneur Jésus, sans réserve, sans si, sans mais, sans exception, sans limitation, votre volonté soit faite sur père, sur mère, sur fille, en tout et partout. Ah ! je ne dis pas qu'il ne faille souhaiter et prier pour leur conservation : mais de dire à Dieu, laissez ceci, et prenez cela ; ma chère fille, il ne le faut pas dire. Aussi ne ferons-nous. Non pas ; non, ma fille, moyennant la grace de sa divine bonté.

Je vous vois, ce me semble, ma chère fille, avec votre cœur vigoureux, qui aime et qui veut puissamment. Je lui en sais bon gré : car ces cœurs à demi-morts, à quoi sont-ils bons ? Mais il faut que nous fassions un exercice particulier, toutes les semaines une fois, de vouloir et d'aimer la volonté de Dieu plus vigoureusement (je passe plus avant), plus tendrement, plus amoureusement que nulle chose du monde; et cela non seulement ès occurrences supportables, mais aux plus insupportables. Vous en trouverez je ne sais quoi dans le petit livre du *Combat spirituel*, que je vous ai si souvent recommandé.

Hélas ! ma fille, à la vérité dire, cette leçon est haute ; mais aussi Dieu, pour qui nous l'apprenons, est le Très-Haut. Vous avez, ma fille, quatre enfants; vous avez un beau-père, un si cher frère, et puis encore un père spirituel : tout cela vous est fort cher, et avec raison; car Dieu le veut. Hé bien, si Dieu vous ravissoit tout cela, n'auriez-vous pas encore assez d'avoir Dieu ? n'est-ce pas tout, à votre avis ? quand nous n'aurions que Dieu, ne seroit-ce pas beaucoup ?

Hélas ! le fils de Dieu, mon cher Jésus, n'en eut presque pas tant sur la croix, lorsqu'ayant tout quitté et laissé pour l'amour et obéissance de son Père, il fut comme quitté et laissé de lui ; et, le torrent des passions emportant sa barque à la désolation, à peine sentoit-il l'aiguille, qui non seulement regardoit, mais étoit inséparablement unie à son Père. Oui, il étoit un avec son Père ; mais la partie inférieure n'en savoit ni appercevoit du tout rien : essai que jamais la divine bonté n'a fait ni fera en aucune autre ame, car elle ne le pourroit supporter.

He bien donc, ma fille, si Dieu nous ôtoit tout, si ne s'ôtera-t-il jamais à nous, pendant que nous ne le voudrons pas. Mais il y a de plus ; c'est que toutes nos pertes et nos séparations ne sont que pour ce petit moment. Oh vraiment, pour si peu que cela, il faut avoir patience.

Je m'épanche, ce me semble, un peu trop. Mais quoi ? je suis mon cœur, qui ne pense jamais trop dire avec cette si chère fille. Je vous envoie un écusson pour vous agréer ; et puisqu'il vous plaît de faire faire le service là où cette fille repose en son corps, je le trouve bon ; mais sans grandes pompes, sinon celles que justement la coutume chrétienne exige : car à quoi bon tout le reste ? Vous ferez par après tirer en liste tous ces frais et ceux de sa maladie, et me l'enverrez ; car je le veux ainsi : et cependant on priera Dieu en deçà pour cette ame, et lui ferons joliment ses petits honneurs. Nous n'enverrons point à son quarantal (1) : non, ma fille, il ne faut pas tant de mystère pour une fille qui n'a jamais tenu aucun rang en ce monde; car ce seroit se faire moquer. Vous me connoissez ; j'aime la simplicité et en la mort et en la vie. Je serai bien aise de savoir le nom et le titre de l'église où elle est. Voila tout pour ce sujet. Votre, etc.

LETTRE DCCXLVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Moyens de conserver la paix intérieure.

8 avril 1608.

Madame, j'ai reçu votre première lettre avec une particulière consolation, comme un bon commencement de la communication spirituelle que nous devons avoir ensemble, pour l'avancement du royaume de Dieu dans nos cœurs. Veuille ce même Dieu me bien inspirer ce qui sera plus propre pour votre conduite.

Il n'est pas possible que vous soyez si tôt maîtresse de votre ame, et que vous la teniez en votre main si absolument de premier abord. Contentez-vous de gagner de temps en temps quelque petit avantage sur votre passion ennemie. Il faut supporter les autres; mais premièrement il se faut supporter soi-même, et avoir patience d'être imparfait.

(1) Contristatus rex (nuntiatâ sibi morte filii sui Absalon) ascendit cœnaculum portæ (urbis in quâ erat), et flevit. Et sic loquebatur vadens : Fili mi Absalon ! Absalon fili mi ! quis mihi tribuat ut ego moriar pro te? Absalon fili mi ! fili mi Absalon ! II. Reg., c. XVIII, v. 33.

(1) C'est sans doute un service qui se faisoit solennellement quarante jours après la mort d'une personne. Il y a de semblables pratiques en divers lieux, et il se fait de ces services solennels trois jours, huit jours, trente jours, un an après la mort, etc.

Mon Dieu! ma chère fille, voudrions-nous bien entrer au repos intérieur, sans passer par les contradictions et contestes ordinaires? Observez bien ces points que je vous ai dits.

Préparez donc dès le matin votre ame à la tranquillité : ayez un grand soin le long du jour de l'y rappeler souvent, et de la reprendre en votre main.

S'il vous arrive quelque acte de chagrin, ne vous en épouvantez point, ne vous en mettez nullement en peine : mais l'ayant reconnu, humiliez-vous doucement devant Dieu, et tâchez de remettre votre esprit en posture de suavité; dites à votre ame : Or sus, nous avons fait un faux pas, allons maintenant tout bellement, et prenons garde à nous. Et toutes fois et quantes que vous retomberez, faites-en de même.

Quand vous aurez le repos, employez-le vivement, faisant le plus d'actes de douceur que vous pourrez, ès occasions les plus fréquentes que vous en ayez, pour petites qu'elles soient; car, comme dit notre Seigneur : *Qui est fidèle ès petites choses, on lui confiera les grandes* (1).

Surtout, ma fille, ne perdez point courage, ayez patience, attendez, exercez-vous fort à l'esprit de compassion : je ne doute point que Dieu ne vous tienne de sa main; et bien qu'il vous laissera broncher, ce ne sera que pour vous faire connoître que s'il ne vous tenoit, vous tomberiez du tout, et afin que vous lui serriez la main de plus fort. Adieu, madame; à Dieu soyez-vous entièrement, absolument, irrévocablement. Je suis en lui, votre, etc.

LETTRE DCCXLVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA PRÉSIDENTE BRULART.

Ne pas vouloir trop ce que l'on veut, c'est la source de l'inquiétude. Remede à ce mal. Le désir de la communion est une disposition à bien communier. Sur la légèreté de l'esprit dans l'oraison.

25 juin 1608.

Madame ma très-chère sœur, j'ai reçu votre lettre du 16 mai. Que je serai marri si les bons projets de la réformation de ce monastère (2) s'évanouissent comme cela! Si est ce pourtant que si l'espérance que j'ai d'aller en Bourgogne n'est point vaine, je me résous d'aller jusque-là, pour voir ce que c'est. Je ne suis point un homme extrême, et me laisse volontiers emporter à mitiger, quand on ne peut faire absolument. Je n'écris point à madame l'abbesse, quoique je le désire, parce que je n'en ai pas le loisir, et il faut que je lui écrive un peu à mon aise. C'est grand cas : je pense toujours que si je la vois à souhait avec toute sa troupe, si nous ne faisons pas tout ce qui est désirable, nous en ferons quelque chose; car j'ai quelque confiance en la confiance qu'elle a en moi, qui aussi la chéris d'un amour fort particulier en notre Seigneur.

Vous me parlez de votre impatience. Est-ce bien une vraie impatience? ou sont-ce point seulement des répugnances naturelles? Mais puisque vous la nommez impatience, je la tiendrai pour telle; et en attendant de vous en parler plus amplement de bouche, devant que l'automne se passe, je vous dirai, ma chère sœur, en esprit de liberté, qu'à ce que j'ai reconnu de vous par vos lettres, plus que par le peu de conversation que j'ai eue avec vous, vous avez un cœur qui s'attache puissamment aux moyens de votre prétention.

Vous ne prétendez, je le sais bien, que l'amour de notre Dieu : pour y parvenir, il faut employer des moyens, des exercices, des pratiques. Or je dis que vous vous attachez puissamment aux moyens que vous goûtez, et voudriez tout réduire là : c'est pourquoi vous avez de l'inquiétude quand on vous empêche ou qu'on vous distrait.

Le remède seroit de prendre la peine de bien persuader et bien détromper votre esprit en ce sentiment : c'est que Dieu veut que vous le serviez ainsi comme vous êtes, et par les exercices convenables à cet état, et par les actions qui en dépendent; et, ensuite de cette persuasion, il faut que vous vous rendiez tendrement amoureuse de votre état et des exercices d'icelui, pour l'amour de celui qui le veut ainsi. Mais voyez-vous, ma chère sœur, il ne faut pas penser à ceci simplement en passant; il faut mettre cette cogitation bien avant dans votre cœur, et, par des récollections et attentions particulières, vous rendre cette vérité savoureuse et bien venue dans votre esprit; et croyez-moi, tout ce qui est contraire à cet avis n'est autre chose qu'amour-propre.

Quant à la sainte communion, j'approuve que vous continuiez à la désirer fort fréquente, pourvu que ce soit avec la soumission que vous devez avoir à votre confesseur, qui voit l'état présent de votre ame, et est si digne personnage.

Cette variété, en laquelle votre esprit se voit, en l'oraison et hors de l'oraison, tantôt fort, tantôt foible, tantôt regardant le monde avec plaisir, tantôt avec dégoût, ce n'est autre chose qu'un sujet que Dieu vous laisse de vivre bien humble-

(1) Luc, XVI, 10.
(2) Du Puits-d'Orbe.

ment et doucement : car vous voyez par ce moyen quelle vous êtes de vous-même, et quelle avec Dieu ; de sorte que vous ne devez nullement vous en décourager pour cela.

Il n'est jà besoin que madame votre chère sœur l'abbesse m'envoie un homme pour me faire savoir de ses nouvelles, ni pour savoir comme elle me pourra voir ; car si je fais mon voyage, comme j'espère, je vous avertirai assez devant mon départ pour cela.

Je vous recommande à notre Seigneur continuellement, et ai votre dilection fort avant dans mon cœur. Je ferai mémoire de vous en mes sacrifices.

Je présente mes recommandations à la mère prieure des carmélites; j'honore généralement tout cet ordre, et la remercie de la charité dont elle use à mon endroit, de prier pour moi, qui suis des plus nécessiteux de la sainte Église.

Qu'à jamais le saint amour de Dieu vive et règne dans nos esprits. Amen. Votre très-affectionné et tout dédié frère et serviteur.

LETTRE DCCXLVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Conseils pendant une maladie.

29 septembre 1608.

Je m'avise, ma chère fille, que vous êtes malade d'une maladie plus fâcheuse que dangereuse; et je sais que telles maladies sont propres à gâter l'obéissance que l'on doit aux médecins ; c'est pourquoi je vous veux dire que vous n'épargniez nullement ni le repos, ni les médecines, ni les viandes, ni les récréations qui vous seront ordonnées ; vous ferez une sorte d'obéissance et de résignation en cela, qui vous rendra extrêmement agréable à notre Seigneur : car enfin voilà une quantité de croix et mortifications que vous n'avez pas choisies ni voulues. Dieu vous les a données de sa sainte main, recevez-les, baisez-les, aimez-les. Mon Dieu, elles sont toutes parfumées de la dignité du lieu d'où elles viennent.

Bonjour, ma chère fille, je vous chéris avec empressement : que si j'avois le loisir, j'en dirois davantage ; car j'affectionne infiniment que vous soyez fidèle en ces petites et fâcheuses occurrences, et que tant au peu qu'au prou vous disiez toujours : Vive Jésus.

—

LETTRE DCCXLIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADEMOISELLE DE TRAVES.

Exhortation à l'amour de Dieu.

18 décembre 1608.

Mademoiselle, mon frère qui va là vous dira peut-être que je vous chéris et honore bien fort; mais vous croiriez peut-être bien aussi qu'il me feroit ce bon office par charité, et je désire que vous sachiez que c'est mon cœur qui a vraiment ce sentiment-là. C'est pourquoi je l'écris ainsi de ma main et de mon cœur. Mais dites-moi donc, mademoiselle, je vous supplie; l'amour de Dieu règne-t-il pas toujours en votre ame ? N'est-ce pas lui qui tient les rênes de toutes vos affections, et qui dompte toutes les passions de votre cœur ? Oh, je n'en doute nullement : mais, mademoiselle, il faut que vous permettiez à un esprit qui vous aime chèrement, de vous demander ce qu'il sait, pour le plaisir qu'il prend d'ouïr dire et de redire votre bonheur. On demande si souvent : Vous portez-vous bien ? encore que l'on voie ceux qu'on interroge en fort bonne santé : ayez donc agréable que sans défiance de votre vertu et constance, je vous demande par amour : Aimez-vous bien Dieu, mademoiselle ? Si vous l'aimez bien, vous vous plairez à le considérer souvent, à parler à lui et de lui, à vous réunir souvent à lui au très-saint sacrement. Qu'à jamais puisse-t-il être notre propre cœur. Mademoiselle, je suis en lui, votre, etc.

LETTRE DCCL.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA PRÉSIDENTE BRULART.

Avis spirituels.

Décembre 1608.

Madame ma très-chère sœur, vous m'avez infiniment consolé à m'écrire si souvent, comme vous avez fait : de mon côté, je n'ai jamais manqué de vous écrire par toutes les commodités qui s'en sont présentées. Je vous ai jusqu'à présent répondu de point en point à tout ce que vous m'avez demandé et je sais que vous avez maintenant des lettres en main. Il me reste à vous dire que j'ai écrit à madame l'abbesse votre bonne sœur, que j'espère qu'elle en sera consolée.

Je sais que sa santé corporelle dépend en bonne partie de la consolation spirituelle. Il me semble qu'elle a un petit trop de crainte que je ne m'offense, si elle communique son intérieur à quelque autre ; et la vérité est que quiconque veut profi-

ter, il ne faut pas l'aller épanchant çà et là indistinctement, ni changer à toute apparence de méthode et façon de vivre : mais aussi doit-on vivre avec une honnête liberté ; et quand il est requis, il ne faut faire nulle difficulté d'apprendre d'un chacun, et de se prévaloir des dons que Dieu met en plusieurs. Je ne désire rien tant que de voir en elle un cœur étendu, et sans aucune contrainte au service de Dieu : je le vous dis aussi, afin que vous me connoissiez fort, et que vous alliez à votre aise, tant qu'il se peut, en la voie de la sainte perfection.

J'ai écrit assez amplement à M. N. à qui j'avois jeté beaucoup de mon amitié, étant par-delà. Je prie qu'il voie, le plus qu'il pourra, le monastère du Puy-d'Orbe : je m'assure qu'il lui sera utile ; et Dieu sans doute l'a préparé pour cela, dont je loue sa divine majesté de tout mon cœur.

Pour vous, ma chère sœur, je vous ai déjà dit en une autre lettre, que non-seulement j'approuvois le choix que vous aviez fait d'icelui pour être votre confesseur, mais que je m'en consolois ; et vous disois que vous pourrez apprendre de lui ce qui sera convenable touchant les aumônes, et autres charités que vous voulez et devez faire : vous ferez bien aussi de lui obéir en tout le reste de votre conduite intérieure et spirituelle, sans que pourtant je me veuille exempter de contribuer tout ce que Dieu me donnera de lumière et de force ; car il ne me seroit pas possible de défaire la sainte liaison que Dieu a mise entre nous.

Affermissez tous les jours de plus en plus la résolution que vous avez prise avec tant d'affection de servir Dieu selon son bon plaisir, et d'être tout entièrement sienne, sans vous rien réserver pour vous ni pour le monde. Embrassez avec sincérité ses saintes volontés, quelles qu'elles soient, et ne pensez jamais avoir atteint à la pureté de cœur que vous lui devez donner, jusqu'à ce que votre volonté soit, non-seulement du tout, mais en tout, et même ès choses plus répugnantes, librement et gaiement soumise à la sienne très-sainte ; regardant à ces fins, non le visage des choses que vous ferez, mais celui qui vous le commande, qui tire sa gloire et notre perfection des choses les plus imparfaites et chétives, quand il lui plaît.

Non, plus de cérémonies entre nous ; nos liens ne sont pas faits de ces cordes-là : ils sont invariables, incorruptibles et éternels, puisque nous nous aimerons au ciel pour le même amour de Jésus-Christ, qui nous joint de cœur et d'ame ici-bas, et qui me rend votre, etc.

LETTRE DCCLI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Le saint lui parle du dessein qu'on avoit à la cour de France de l'attirer dans ce royaume.

Fin de 1608.

On parle de m'agrandir, mais c'est à bon jeu bon argent, et du côté de delà. Cela m'a mis en peine ; car c'est avec le titre de la plus grande gloire de Dieu et du service de l'Église. Or demeurez en paix, ma très-chère fille ; car il ne se fera rien que selon le bon plaisir de sa divine majesté, et sous sa conduite. Je ne sais d'où cela peut arriver, que ce grand prince (Henri IV) continue si fort à me favoriser, sans que j'aie jamais fait nulle chose pour cela. J'ai fait réponse (car, comme je vous dis, c'est tout de bon) que j'étois tout à Dieu, et que je lui dirois : *O Seigneur, que voulez-vous que je fasse?* (1) Entre ci et deux mois, je serai hors de cette peine, par une résolution absolue. Priez donc bien pour moi, ma chère fille, afin que mon cœur se tienne pur de toutes vanités et pretentions mondaines. Pour moi, je proteste que je ne veux que Dieu pour mon partage, comme que ce soit.

La commodité de nos résolutions ne se peut bonnement perdre, mais de plus en plus faciliter, moyennant la grace divine. O ma fille, quand serons-nous unis à notre Dieu, de l'union parfaite! Quand aurons-nous des cœurs embrasés de son amour! Courage, ma chère fille, nous sommes destinés à cette heureuse fin : ne nous troublons point des stérilités, car les stérilités enfanteront enfin ; ni des sécheresses, car la terre sèche se convertira en sources d'eaux vivantes (2).

L'autre jour en l'oraison, considerant le côté ouvert de notre Seigneur, et voyant son cœur, il m'étoit avis que nos cœurs étoient tout alentour de lui, qui lui faisoient hommage, comme au souverain roi des cœurs. Qu'à jamais soit-il notre cœur. Amen.

Et cette petite Aimée (3) sera des très-mieux aimées sœurs du monde ; car je serai son frère : mais avec tout cela, ceci ne sera que notre alliance extérieure, car celui à l'œil duquel le fond de mon cœur est ouvert, sait bien que le lien intérieur, duquel il joint mon esprit au vôtre, est totalement independant de tous ces accidens, qui ne

(1) Act., IX, 6.

(2) Quæ erat arida erit in stagnum, et sitiens in fontes aquarum. Is., XXXV, 7.

(3) Marie Aimée de Rabutin de Chantal, qui devoit épouser le baron de Torens, frère du Saint.

peuvent ni ajouter, ni diminuer à cette intime et très-pure affection et union que Dieu a faite en nous.

LETTRE DCCLII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADEMOISELLE DE TRAVES.

Le Saint l'engage à ne pas se marier, et à supporter courageusement ses peines domestiques, et la charge de sa famille.

18 avril 1609.

Mademoiselle, vous voulant honorer, chérir, et servir toute ma vie, je me suis enquis de madame votre chère cousine ma sœur, de l'etat de votre cœur, duquel elle m'a dit chose qui m'a consolé. Que vous serez heureuse, ma chère fille, si vous persévérez à mépriser les promesses que le monde vous voudra faire! Car, en vraie vérité, ce n'est qu'un vrai trompeur. Ne regardons jamais tout ce qu'il propose, que nous ne considérions ce qu'il cèle. Il est vrai, sans doute, c'est une grande assistance que celle d'un bon mari; mais il en est peu, et pour bon qu'on l'ait, on reçoit plus de sujétion que d'assistance. Vous avez un grand soin pour la famille qui est sur vos bras; mais il n'amoindriroit pas, quand vous entreprendriez la charge d'une autre peut-être aussi grande. Demeurez ainsi, je vous prie, et croyez-moi, faites-en une résolution aussi forte et si sensible, que nul n'en doute plus. L'exercice auquel vous êtes maintenant, vous servira d'un petit martyre, si vous continuez à joindre les travaux que vous y aurez à ceux du Sauveur, de Notre-Dame, et des Saints et Saintes, qui emmi la variété et multiplicité des importunités que leur soin leur donnoit, ont conservé inviolablement l'amour et la vraie dévotion à la très-sainte unité de Dieu, en qui, par qui, et pour qui ils ont conduit leurs vies à une fin très-heureuse. Que puissiez-vous donc comme eux conserver et consacrer à Dieu votre cœur, votre corps, votre amour, et toute votre vie. Je suis en toute sincérité, etc. Votre, etc.

LETTRE DCCLIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CORNILLON, SA SŒUR (1).

Le Saint l'encourage à prendre patience dans les contradictions qu'elle avoit à souffrir de la part de son beau-père, et sur la mort de leur jeune sœur.

15 mai 1609.

Mon Dieu! ma chère fille ma sœur, soyez joyeusement dévote. Que vous serez heureuse, si vous embrassez constamment ce dessein! La pauvre petite sœur (1) qui s'en est allée si chrétiennement et si soudainement, a bien réveillé mon esprit à l'amour de ce souverain bien, auquel toute notre courte vie doit être rapportée. Aimons-nous bien, chère sœur, et nous tenons bien ensemblement à ce Sauveur de nos ames, en qui seul nous pouvons avoir notre bonheur. Je suis tout plein d'espérance que notre Seigneur sera de plus en plus fidèlement servi, obéi et honoré de vous, qui est le plus grand bien que je vous puisse souhaiter.

La multitude des ennuis que vous avez ès affaires de votre maison (desquels mon bon frère me parla l'autre jour) vous serviront infiniment, pour rendre votre ame vertueuse si vous vous exercez à supporter le tout en esprit de douceur, de patience et de débonnaireté. Tenez toujours bien votre cœur bandé à cela, et considérez souvent que Dieu vous regarde de son œil d'amour parmi toutes ces petites incommodités et brouilleries, pour voir comme vous vous y comportez selon son gré: faites donc bien joliment à la pratique de son amour en ces occasions: et s'il vous arrive quelquefois de vous impatienter, ne vous troublez point de cela, mais vous remettez soudainement en douceur. Bénissez ceux qui vous affligent; et Dieu, ma chère fille, vous bénira. Je l'en supplie de tout mon cœur, comme pour ma sœur bien aimée, et ma fille très-chère, à laquelle je suis tout dédié.

(1) Epouse de Melchior de Cornillon, seigneur de Mérans.

(1) Elle mourut à Totte, l'une des terres de la baronne de Chantal, et auprès de la pieuse baronne, qui prenoit soin de son éducation.

LETTRE DCCLIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Les embarras des affaires sont des occasions de pratiquer les vertus.

19 mai 1609.

Je me ressouviens que vous me dites combien la multiplicité de vos affaires vous chargeoit; et je vous dis que c'étoit une bonne commodité pour acquérir les vraies et solides vertus. C'est un martyre continuel, que celui de la multiplicité des affaires; car comme les mouches font plus de peine et d'ennui à ceux qui voyagent en été, que ne fait le voyage même; ainsi la diversité et la multitude des affaires fait plus de peine que leur pesanteur même.

Vous avez besoin de la patience, et j'espère que Dieu vous la donnera, si vous la lui demandez soigneusement, et que vous vous efforciez de

la pratiquer fidèlement; vous y préparant tous les matins par une application spéciale de quelque point de votre méditation, et vous opiniâtrant de vous mettre en patience le long de la journée, tout autant de fois que vous vous en sentirez distraite. Ne perdez nulle occasion, pour petite qu'elle soit, d'exercer la douceur de cœur envers un chacun.

Ne vous confiez pas de pouvoir réussir en vos affaires par votre industrie, ains seulement par l'assistance de Dieu; et partout reposez-vous en son soin, voyant qu'il fera ce qui sera mieux pour vous, pourvu que de votre côté vous usiez d'une douce diligence. Je dis douce diligence, parce que les diligences violentes gâtent le cœur et les affaires, et ne sont pas diligences, mais empressements et troubles.

Mon Dieu! madame, nous serons bientôt en l'éternité, et lors nous verrons combien toutes les affaires de ce monde sont peu de choses, et combien il importoit peu qu'elles se fissent, ou ne se fissent pas. Maintenant néanmoins nous nous empressons comme si c'étoient des choses grandes. Quand nous étions petits enfants, avec quel empressement assemblions-nous des morceaux de tuiles, de bois, de la boue, pour faire des maisons et petits bâtiments! Et si quelqu'un nous les ruinoit, nous en étions bien marris, et pleurions: maintenant nous connoissons bien que tout cela importoit fort peu. Un jour nous en serons de même au ciel, que nous verrons que nos affections au monde n'étoient que de vraies enfances.

Je ne veux pas ôter le soin que nous devons avoir de ces petites tricheries et bagatelles; car Dieu nous les a commises en ce monde pour exercice: mais je voudrois bien ôter l'ardeur et la chaleur de ce soin. Faisons nos enfances, puisque nous sommes enfants; mais aussi ne nous morfondons pas à les faire; et si quelqu'un ruine nos maisonnettes et petits dessins, ne nous en tourmentons pas beaucoup; car aussi quand ce viendra le soir, auquel il faudra se mettre à couvert, je veux dire la mort, toutes ces maisonnettes ne seront pas à propos: il faudra se retirer en la maison de notre père. Soignez fidèlement vos affaires, mais sachez que vous n'avez point de plus dignes affaires, que celle de votre salut, et l'acheminement du salut de votre ame à la vraie dévotion.

Ayez patience avec tous; mais principalement avec vous-même: je veux dire, que vous ne vous troubliez point de vos imperfections, et que vous ayez toujours courage de vous en relever. Je suis bien aise de quoi vous recommencez tous les jours: il n'y a point de meilleurs moyens pour bien achever la vie spirituelle, que de toujours recommencer, et ne penser jamais avoir assez fait.

Recommandez-moi à la miséricorde de Dieu, laquelle je vous supplie de vous faire abonder en son saint amour. *Amen*. Je suis, votre, etc.

LETTRE DCCLV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DE SES NIÈCES.

Il lui recommande de ne pas laisser trop engager son cœur dans l'amour de ses parents.

mai 1609.

Or sus, ma chère nièce ma fille, vous voilà donc auprès de monsieur votre père, que vous regardez comme une image vivante du Père éternel: car c'est en cette qualité que nous devons honneur et service à ceux desquels il s'est servi pour nous produire.

Tenez bien votre ame en vos mains, afin qu'elle ne vous échappe ni à gauche ni à droite; je veux dire, ni qu'elle s'amollisse entre les affections des parents, ni qu'elle s'attriste parmi leurs passions et les diversités des humeurs avec lesquelles il vous faut vivre.

Vraiment je crois fort bien que vous fûtes vivement touchée en vous séparant de votre chère mère, car elle m'écrit que de son côté elle fut extrêmement pressée; mais un jour cette société durera éternellement, s'il plaît à l'Éternel, et en attendant demeurons tous bien unis en son saint amour.

J'admire que monsieur N. se soit persuadé cette opinion, que l'on ne puisse pas communier sans ouïr la messe; car non-seulement elle est sans raison, mais elle est sans apparence de raison: puisque toutefois il faut que vous passiez par-là, multipliez tant plus les communions spirituelles que nul ne vous peut refuser.

Dieu vous veut aussi sevrer, ma chère nièce, et vous faire manger des viandes solides, c'est-à-dire des viandes dures; car de plus solides, il n'y en a point au ciel ni en la terre, que la sainte communion: mais son refus qui est plus dur à votre ame qui aspire à son saint amour, requiert aussi des desirs plus forts.

Je vous écris sans loisir, ma chère nièce ma fille, et prie notre Seigneur qu'il soit toujours en votre cœur. Je suis en lui entièrement, votre, etc.

LETTRE DCCLVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Le Saint déplore le malheur d'une dame qui étoit tombée dans l'hérésie. L'onction qui se trouve dans les livres des saints Pères et dans les discours des catholiques, contribue plus que les controverses à ramener à l'Église nos frères errants.

2 décembre 1609.

O Dieu ! quel malheur ! Cette pauvrette se veut donc perdre avec son mari ! Les Confessions de S. Augustin, et le chapitre que je lui montrai passant vers elle, devoient suffire pour la retenir, si elle n'est lancée à son précipice que par les considérations qu'elle allègue. Dieu, au jour de son grand jugement, se justifiera contre elle, et fera bien voir pourquoi elle l'a abandonné. Ah ! un abîme en attire un autre. Je prierai Dieu pour elle, et spécialement le jour de S. Thomas, que je conjurerai par son heureuse infidélité, d'intercéder pour cette pauvre ame si malheureusement infidèle.

Quelles actions de graces devons-nous à ce grand Dieu, ma chère fille ? Mais moi attaqué par tant de moyens, en un âge frêle et fluet, pour me rendre à l'hérésie, et que jamais je ne lui aie pas seulement voulu regarder au visage, sinon pour lui cracher sur le nez ; et que mon foible et jeune esprit parcourant sur tous les livres plus empestés, n'ait pas eu la moindre émotion de ce malheureux mal ! O Dieu ! quand je pense à ce bénéfice, je tremble d'horreur de mon ingratitude.

Mais accoisons-nous en la perte de ces ames ; car Jésus-Christ, à qui elles étoient plus chéres, ne les laisseroit pas aller après leur sens, si sa plus grande gloire ne le requéroit. Il est vrai que nous les devons regretter et soupirer pour elles, comme David sur son Absalon pendu et perdu.

Il n'y eut pas grand mal en ces dédains que vous témoignâtes parlant avec elle. Helas ! ma fille, on ne se peut quelquefois contenir en des accidents si dignes d'être abhorrés.

Les épîtres de S. Jérôme lui seront encore bonnes : car voyez-vous, entre les témoignages qui sont épars çà et là ès écrits des saints Pères en faveur de l'Église (car enfin ils parlent tous comme nous), l'esprit même de ces grands personnages respire partout contre l'hérésie.

L'autre jour, de grand matin, un homme grandement docte, et qui avoit été ministre longtemps, vint me voir, et me racontant comme Dieu l'avoit retiré de l'hérésie : J'ai eu, ce me dit-il, pour catéchiste, le plus docte évêque du monde. Je m'attendois qu'il me nommât quelqu'un de ces grands renommés de cet âge : il me va nommer S. Augustin. Il s'appelle Corneille, et maintenant fait imprimer un beau et digne livre pour la foi. Il n'est pas encore reçu à l'Église, et m'a donné espérance que ce sera moi qui le recevrai. Je n'ai jamais vu homme si docte de ceux qui sont hors de l'Église. Hélas ! le bon homme s'en alla satisfait d'avec moi, disant que je l'avois caressé amoureusement, et que j'avois le vrai esprit de chrétien. Enfin il faut conclure que ces anciens Pères ont un esprit qui respire contre l'hérésie, ès points même èsquels ils ne disputent pas contre elle.

Étant à Paris, et prêchant en la chapelle de la reine le jour du jugement (ce n'est pas un sermon de dispute), il se trouva une demoiselle, nommée madame de Perdreauville, qui étoit venue par curiosité : elle demeura dans les filets, et sur ce sermon prit résolution de s'instruire, et dans trois semaines après amena toute sa famille à confesse vers moi, et fus leur parrain de tous en la confirmation. Voyez-vous ? ce sermon-là, qui ne fut point fait contre l'hérésie, respiroit néanmoins contre l'hérésie : car Dieu me donna lors cet esprit en faveur de ces ames.

Depuis j'ai toujours dit que, qui prêche avec amour, prêche assez contre l'hérétique, quoiqu'il ne dise un seul mot de dispute contre lui. Et c'est pour dire qu'en général tous les écrits des Pères sont propres à la conversion des hérétiques.

O mon Dieu ! ma chère fille, que je vous souhaite des perfections ! une pour toutes, cette unité, cette simplicité. Vivez en paix et joyeuse, ou au moins contente de tout ce que Dieu veut et fera dans votre cœur.

Je suis en lui et par lui, tout votre frère. Votre, etc.

LETTRE DCCLVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME LE DUC DE SAVOIE.

L'évêque de Genève se justifie d'une accusation calomnieuse.

Avant le 4 décembre 1609.

Monseigneur, ayant été averti par quelqu'un de mes amis, que l'on m'avoit calomnié auprès de votre altesse, de faire certains manéges d'état avec les étrangers contre son service, j'en ai été le plus étonné du monde, comme ne pouvant pas penser sur quel fondement on a pu bâtir une telle imposture. Car encore que ces jours passés le devoir de ma charge m'ait nécessité d'aller à

Gex, et m'y arrêter quelque temps, si est-ce que non plus là qu'ailleurs, je ne me suis mêlé, ni de faire ni de dire que ce qui est de ma profession, en préchant, disputant, réconciliant les églises, et administrant les sacrements.

Et non-seulement je n'ai point fait de manèges contre le service de votre altesse (ce qui n'est jamais arrivé ni arrivera jamais, ni en effet ni en pensées), mais au contraire, autant que la discrétion et respect que j'ai à ma qualité me le permettent, j'ai soigneusement remarqué tout ce que je pouvois estimer être utile à son service, pour lui en donner avis, comme j'eusse fait par lettres, si à mon retour je n'eusse trouvé le commandement que votre altesse me donnoit de les dire de bouche à M. le marquis de Laus, auquel je les dis avec toute fidélité et naïveté; l'assurant que tous les bruits touchant le dessein des François sur Genève n'étoient autre chose que des chimères que quelqu'un avoit peut-être fabriquées pour rendre probables leurs prétendus services. Je lui dis plusieurs autres particularités, desquelles je m'assure qu'il aura eu bonne mémoire pour les représenter à votre altesse, laquelle je supplie très-humblement de croire que j'ai gravé trop avant en mon cœur le devoir que je lui ai, pour jamais me relâcher à faire aucune sorte de chose qui puisse tant soit peu nuire au service de ses affaires, et que j'ai une trop grande opposition au tracas des affaires d'État pour jamais m'en vouloir entremettre: aussi ne pensai-je pas qu'homme du monde en parle avec moins de goût, et y pense moins d'attention que moi, qui ayant assez d'autres choses à faire, qui sont propres à ma profession, ne dis jamais rien de ces sujets qu'étant provoqué, et n'y pense que par manière de distraction involontaire.

Ni moi, monseigneur, ni pas un de mes proches n'avons rien, ni en effet ni en prétention, hors l'obéissance de votre altesse. Je ne sais pas donc comment la calomnie ose me représenter avec des affections étrangères; puisque même je vis, Dieu merci, de telle sorte, que comme je ne mérite pas d'être en la bonne grace de votre altesse, n'ayant rien qui puisse correspondre à cet honneur-là, aussi méritai-je de n'être nullement en sa disgrace, puisque je ne fais rien, et n'affectionne rien qui me doive porter à ce malheur, que je ne crains aussi point me devoir jamais arriver, moyennant l'aide de notre Seigneur, qui en faveur de la véritable fidélité que j'ai à votre altesse, ne permettra point que les brouillons et les calomniateurs m'ôtent la gloire d'être invariablement, son très-bon et très-obéissant serviteur et orateur.

LETTRE DCCLVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DESHAYES, GOUVERNEUR DE MONTARGIS.

Il lui fait part des événements qui avoient donné de l'ombrage sur son compte au duc de Savoie, et qui avoient amené la lettre précédente.

Annecy, 4 décembre 1609.

Monseigneur,

Ayant été près de deux mois entiers en Bourgogne, partie au duché pour assister aux noces de mon frère Groisy, qui doit tant être votre serviteur, partie au comté pour l'exécution d'un commandement que le pape avoit confié à monseigneur l'évêque de Bâle et à moi conjointement, j'ai trouvé à mon retour la lettre que vous aviez pris la peine de m'écrire par le bon monsieur de Soulfour, qui passa à Chambéry tandis que j'étois en mon voyage; lettre comme toutes les autres, pleine de marques de ce grand et fort amour que vous me portez, et duquel je suis réciproquement amoureux de toute l'étendue de mon cœur, et autant glorieux qu'homme du monde à qui vous les sussiez départir.

Si vos affaires retardent votre pèlerinage à la sainte Magdeleine, il n'en sera que tant plus délicieux une autre fois, quand vous les aurez heureusement achevées, comme je souhaite; et tandis, je m'éclaircirai aussi, de mon côté, d'une autre que j'ai trouvée à mon retour fort inopinément; laquelle, afin que je vous le dise, monsieur, à qui je voudrois être toujours ouvert, consiste en un éclaircissement d'un ombrage que quelque insolent a fait par l'interposition de la calomnie entre l'esprit de son altesse et moi, comme si j'avois certaine intelligence sur ma misérable Genève, pour y entrer et régner par un autre moyen que celui de sa grace.

Le fondement du médisant a été dix ou douze jours entiers que je fus à Gex ce mois de septembre passé, et où allant, par une certaine imprudente hardiesse, je passai tout au travers de Genève, après avoir fait dire à la porte à celui qui marchoit immédiatement devant moi que j'étois monsieur l'évêque, et écrit en la bullette: *François de Sales, évêque de ce diocèse*; car il se faut un peu étendre à dire les particularités des saillies de ma vaillance.

Sur tout cela donc on a fait cet argument: Qu'a-t-il tant fait à Gex, et qui lui donne cette assurance de passer en cette ville tant ennemie du nom qu'il porte et de sa qualité, et en laquelle ses prédécesseurs ne sont jamais entrés dès

la révolte (1), sans sauf-conduit, sans se déguiser, sans désavouer sa qualité? Mais en vraie vérité, ils ont peu de connoissance de mon ame, s'ils me jugent si plein de considération et d'appréhension, que je ne puisse pas faire une petite témérité. Le temps, mon innocence, mais surtout la providence de Dieu accommoderont tout cela; de quoi néanmoins j'ai écrit à son altesse tout ce qui m'en sembloit, ayant premièrement su qu'elle s'étoit laissé porter à quelque sorte de defiance de moi, de manière que j'en demeure en tout bon repos.

Voilà mes nouvelles d'état : quant à celles de ce pays, nous nous réjouissons grandement en l'espérance de voir un bon fruit du voyage de M. de Jacob, et attendant que Monsieur vienne pour passer en France achever ce mariage que nous désirons tant, et qu'on diffère tant. Notre monsieur de Charmoisy cependant est tout joyeux en sa maison des champs et témoigne d'aimer tant sa retraite, qu'il ne veut pas qu'on traite de l'en tirer : néanmoins si Monsieur vient, je ferai, si je puis, selon votre conseil; je desirerois bien y pouvoir beaucoup, comme aussi de savoir, le temps étant venu, que Paris ait un chef, auquel mon cœur ait taut d'alliance et de correspondance d'amitié comme il a avec vous.

J'envoie ces trois livres aucunement corrigés de tant de fautes que l'imprimeur y a laissées glisser; je les offre à madame votre chère moitié, et un par son entremise à mademoiselle de Touteville, sinon que vous en voulussiez prendre la peine vous-même, et un autre à madame la marquise de Menclay. J'aurois honte de tout cela, si votre faveur ne devoit couvrir la nudité qui y est, comme encore ce que j'ose vous adresser tant de lettres qui sont en ce paquet. Notre Seigneur vous conserve, monsieur, et vous comble de tout bonheur; c'est le continuel souhait de votre, etc.

LETTRE DCCLIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CORNILLON, SA SŒUR.

Sur la mort de leur mère.

4 mars 1610.

Ma très-chère sœur ma fille, consolons-nous le plus que nous pourrons en ce trépas de notre bonne mère : car les graces que Dieu a exercées en son endroit, pour la disposer à une si heureuse fin, sont des marques fort certaines que son ame est doucement reçue entre les bras de sa divine miséricorde. Si qu'elle est bienheureuse d'être déprise et démêlée des travaux de ce monde; et nous aussi, chère sœur, serons bienheureux à notre tour, si, comme elle, nous vivons le reste de nos jours en la crainte et amour de notre Seigneur, ainsi que nous nous le sommes promis l'un à l'autre, l'autre jour à Annecy.

Sa divine majesté nous attire en cette sorte au désir du ciel, y retirant petit à petit tout ce qui nous étoit plus cher ici-bas. Soyez donc bien consolée, ma chère fille; et si votre cœur ne peut s'empêcher d'avoir du ressentiment en cette séparation, faites au moins qu'il soit tellement modéré par l'acquiescement que nous devons au bon plaisir de notre Sauveur, que sa bonté n'en soit point offensée, ni le fruit qu'il a mis en votre ventre, mal mené.

Encore faut-il que je vous dise ce mot pour votre contentement : c'est que cette pauvre bonne mère, avant que de partir d'Annecy, revit tout l'état de sa conscience, renouvela toutes les bonnes résolutions qu'elle avoit faites de servir Dieu, et vint si contente de moi, que rien plus; car Dieu ne voulut pas qu'elle fût en état de mélancolie, quand il la prendroit à soi. Or sus, ma chère sœur ma fille, aimez-moi toujours bien; car je suis plus vôtre que jamais : et plût à Dieu que vous puissiez venir faire la sainte semaine avec nous! je m'en sortirois fort consolé. Bonjour ma fille; je suis vôtre, etc.

LETTRE DCCLX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Sur la mort de la comtesse de Sales, sa mère, et sur ses derniers instants.

11 mars 1610.

Mais, ô mon Dieu! ma très-chère fille, ne faut-il pas en tout et partout adorer cette suprême Providence, de laquelle les conseils sont saints, bons, et très-aimables? Et voilà qu'il lui a plu retirer de ce misérable monde notre très-bonne et très-chère mère, pour l'avoir, comme j'espère fort aisément, auprès de soi et en sa main droite. Confessons, ma fille bien-aimée, confessons *que Dieu est bon, et que sa miséricorde est à l'éternité* (1) : toutes ses volontés sont *justes*, et tous ses *décrets équitables* (2) : son *bon plaisir* est toujours *saint* (3), et ses ordonnances très-aimables.

Et pour moi, je confesse, ma fille, que j'ai un grand ressentiment de cette séparation, car c'est

(1) Il faut suppléer, *et d'y passer*.

(1) Ps. cxxxv, 1. — (2) Ps. cxviii, 137.
(3) Rom., xii, 2.

la confession que je dois faire de ma foiblesse, après que j'ai fait celle de la bonté divine. Mais néanmoins, ma fille, ç'a été un ressentiment tranquille, quoique vif; car j'ai dit comme David : *Je me tais, Seigneur, et n'ouvre point la bouche, parce que c'est vous qui l'avez fait* (1). Sans doute, si ce n'eût été cela, j'eusse crié holà, sous ce coup, mais il ne m'est pas avis que j'osasse crier ni témoigner du mécontentement sous les coups de cette main paternelle, qu'en vérité, graces à sa bonté, j'ai appris d'aimer tendrement dès ma jeunesse.

Mais vous voudriez peut-être savoir, comme cette bonne femme a fini ses jours. En voici une petite histoire; car c'est à voua à qui je parle, à vous, dis-je, à qui j'ai donné la place de cette mère en mon mémorial de la messe, sans vona ôter celle que vous aviez : car je n'ai su le faire, tant vous tenez ferme ce que vous tenez en mon cœur, et par ainsi vous y tenez en mon ame; et par ainsi voua y tenez la première et la dernière.

Cette mère donc vint ici cet hiver; et en un mois qu'elle y demeura, elle fit la revue générale de son ame, et renouvela ses désirs de bien faire avec certes beaucoup d'affection, et s'en alla la plus contente du monde d'avec moi, duquel, comme elle disoit, elle avoit tiré plus de consolation que jamais elle n'avoit fait. Elle continua en cette bonne joie jusques au jour des Cendres, qu'elle alla à la paroisse de Torens, où elle se confessa et communia avec très-grande devotion, ouït trois messes et vêpres, et le jour, étant au lit, et ne pouvant dormir, se fit lire par sa fille de chambre trois chapitres de l'*Introduction*, pour s'entretenir en des bonnes pensées, et fit marquer la protestation pour la faire au matin suivant; mais Dieu se contenta de sa bonne volonté, et en disposa d'autre sorte; car le matin étant venu, cette bonne dame se leva, et en se peignant elle tomba soudainement d'un catarrhe comme toute morte.

Mon pauvre frère, votre fils, qui dormoit encore, étant averti, accourt en chemise et la fait relever et promener, et aider par des essencea, eaux impériales et autres choses qu'on juge propres en ces accidents, en sorte qu'elle se réveille, et commence à parler, mais presque inintelligiblement, d'autant que le gosier et la langue étoient saisis.

On me vint appeler ici; et j'y vais soudainement avec le médecin et l'apothicaire, qui la trouvent léthargique et paralytique de la moitié du corps; mais léthargique en telle sorte, que néanmoins elle étoit fort aisée à réveiller; et en ces moments de réveil, elle témoignoit le jugement entier, soit par les paroles qu'elle s'efforçoit de dire, soit par le mouvement de sa main saine, c'est-à-dire, de laquelle l'usage lui étoit demeuré : car elle parloit fort à propos de Dieu et de son ame, et prenoit la croix elle-même à tâtons (d'antant que soudain elle devint aveugle), et la baisoit. Jamais elle ne prenoit rien qu'elle n'eût fait le signe dessus, et reçut ainsi le saint-huile.

A mon arrivée, tout aveugle et tout endormie qu'elle étoit, elle me caressa fort, et dit : *C'est mon fils et mon père celui-ci;* et me baisa, en m'accolant de son bras, et me baisa la main avant toute chose. Elle continua en même état presque deux jours et demi, après lesquels on ne la put bonnement réveiller; et le premier de mars, elle rendit l'ame à notre Seigneur doucement et paisiblement, et avec une contenance et beauté plus grandes que peut-être elle n'avoit jamais eues, demeurant une des belles mortes que j'aie jamais vues.

Au demeurant, encore vous faut-il dire que j'eus le courage de lui donner la dernière bénédiction, lui fermer les yeux et la bouche, et lui donner le dernier baiser de paix à l'instant de son trépas; après quoi le cœur m'enfla fort, et pleurai sur cette mère plus que je n'avois fait depuis que je suis d'Église; mais ce fut sans amertume spirituelle, graces à Dieu. Voilà tout ce qui se passa.

Au reste, je ne me puis taire du grandement bon naturel de votre fils (1), qui m'a si extrêmement obligé au soin et travail qu'il a pris pour cette mère : mais je dis avec tant de cœur, que s'il eût été étranger, je serois forcé de le tenir et jurer pour mon frère. Je ne sais si je ne me trompe, mais je le trouve extrêmement bien changé en mieux, soit pour le monde, soit principalement pour l'ame.

Or sus, ma chère fille, si faut-il se résoudre sur cela, et louer toujours Dieu, quand il lui plairoit nous visiter encore plus fortement. Si donc vous le trouvez à propos, vous pourrez venir, pour être ici le jour des Rameaux : je dis ici; car il n'y auroit point de proportion que vous fissiez les bons jours aux champs. Votre petite chambre vous attendra; notre petite table et notre petit et simple traitement vous sera fait et offert de bon cœur; je veux dire de mon cœur, qui est grandement vôtre.

Maintenant je vais courant sur les chefs de votre lettre. Notre pauvre petite Charlotte (2) est

(1) Ps. XXXVIII, 11.

(1) Le baron de Torens, frère du Saint, gendre de madame de Chantal.

(2) Fille de madame de Chantal.

bien heureuse d'être sortie de la terre avant qu'elle l'eût bonnement touchée. Hélas! il falloit néanmoins bien un peu pleurer ; car n'avons-nous pas un cœur humain et un naturel sensible? Pourquoi non pleurer un peu sur nos trépassés, puisque l'esprit de Dieu non-seulement le nous permet, mais nous y semond? Je l'ai regrettée la pauvre petite fille, mais d'un regret moins sensible; d'autant que le grand sentiment de la séparation de ma mère ôta presque toute prise au sentiment de ce second déplaisir, duquel la nouvelle m'arriva tandis que nous avions encore le corps de ma mère en la maison. Dieu soit encore loué en cet endroit. Dieu nous donne, Dieu nous ôte; son saint nom soit béni (1).

Hélas! notre pauvre N. auroit un grand besoin d'être assistée de près; car elle est si bonne et si cordiale, que rien plus, mais si mélancolique, si douillette de courage, que rien plus. Vous voyez, je lui avois tant témoigné la nécessité de s'assujettir elle-même à la stabilité en son monastère; et néanmoins, contre le souhait des siens, elle médite tous les jours des sorties pour ceci et pour cela. Ce n'étoit pas sortir, d'aller avec vous à Bourbilly : non, ma fille, ce n'est pas sortir, quand on sort pour mieux s'arrêter et rentrer; mais ses autres sorties sont hors de raison : aussi on les desseigne et les délibère-t-on sans moi. Dieu sait, ma fille, si j'aime tendrement cette ame, et si je suis plein de désir de son bien; et jamais je ne la veux ni puis abandonner; je dis, quoi qu'elle fit : mais je n'ose pas la presser de loin; car c'est un esprit qui ne peut être conduit qu'avec amour et confiance; confiance, dis-je, toujours nourrie de nouvelle et continuelle démonstration d'affection : ce qui ne se peut faire de loin : mais bien quand vous serez ici, nous y aviserons.

Je regrette l'accident de madame de N., qui devoit arriver, ou plus tôt, ou plus tard. Si elle a bien jeté son espérance en notre Seigneur, car il la retirera de ce mauvais passage, pour la faire marcher tant plus vitement vers lui.

J'écrirai au P. de N. qui souffre beaucoup : car nous ne sommes point déshonorables à l'Église, quand nous imitons notre Seigneur, qui a tant souffert d'ignominies pour notre salut.

Où il y a du profit spirituel, il ne faut pas craindre les opprobres : oui, ma fille, notre bon Dieu nous aidera, et pour la bonne commère aussi, bien qu'il faille tâcher d'avoir tout ce qu'on pourra. Quand vous serez ici nous prendrons les résolutions convenables pour commencer notre dessein, et verrons ce que diront nos filles de deçà. Notre Favre a fait merveille, et est maintenant toute à Dieu.

Quant à ces préceptes de l'oraison, que vous avez reçus de la bonne mère prieure, je ne vous en dirai rien pour le présent : seulement je vous prie d'apprendre, le plus que vous pourrez, les fondements de tout cela, car, à parler clair avec vous, quoique deux ou trois fois l'été passé m'étant mis en la présence de Dieu sans préparation et sans dessein, je me trouvasse extrêmement bien auprès de sa majesté, avec une seule, très-simple et continuelle affection d'un amour presque imperceptible, mais très-doux, si est-ce que je n'osai jamais démarcher du grand chemin, pour réduire cela à un ordinaire. Je ne sais; j'aime le train des saints devanciers et des simples.

Je ne dis pas que quand on a fait sa préparation, et qu'en l'oraison on est attiré à cette sorte d'oraison, il n'y faille aller : mais prendre pour méthode de ne se point préparer, cela m'est un peu dur. Comme aussi de sortir tout-à-fait de devant Dieu sans actions de graces, sans offrande, sans prière expresse, tout cela ne peut être utilement fait; mais que cela soit une règle, je confesse que j'ai un peu de répugnance.

Neanmoins je parle simplement devant notre Seigneur, et à vous, à qui je puis parler que purement et candidement : je ne pense pas tant savoir que je ne sois très-aise, je dis extrêmement très-aise, de me démettre de mon sentiment, et suivre celui de ceux qui en doivent pour toutes raisons avoir plus que moi; je ne dis pas seulement de cette bonne mère, mais je dis d'une beaucoup moindre. Apprenez donc bien tout son sentiment en cela, et tous ses fondements; mais tout bellement pourtant et sans empressement, en sorte qu'elle ne cuide pas que vous la veuilliez examiner. J'honore cette mère-là de tout mon cœur, et tout son monastère.

Adieu, ma chère fille, jusqu'à se revoir bientôt, moyennant Jésus, qui vive et règne à jamais en nos esprits. Amen.

LETTRE DCCLXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Ne pas donner créance aux présages. Le démon ne peut tromper ceux qui ne cachent rien à leur confesseur.

27 mars 1610.

Ma très-chère fille, voici comme je vous réponds. Il n'y eut nulle offense en tout ce qui se passa touchant les présages du péril de monsieur votre fils; bien qu'il ne faille pas attendrir son esprit à donner créance à ces préoccupations; mais aller doucement, remettant tout ce qui vous

(1) Job., I, 21.

touche entre les mains de la divine Providence : et même quand quelque violent présage nous arrive, tel qu'étoit celui duquel vous m'écrivez, il faut renoncer aux appréhensions qui nous en reviennent, tant qu'il nous est possible, de peur que notre ennemi nous trouvant faciles à croire tels pressentiments, n'abuse de notre facilité.

Mais la vérité est que jamais il n'abusera de chose quelconque en votre endroit, tandis que, comme vous faites, vous tiendrez votre cœur naïvement et humblement ouvert à votre guide.

Il faut bien toujours faire pour toutes occurrences, comme vous faites pour le procès perdu, c'est-à-dire il faut bien toujours s'accommoder à doucement supporter ces rencontres.

Faites comme le père François vous a dit touchant le jeûne, et faites hardiment un peu bonne collation.

Pour l'oraison, vous faites bien de vous laisser aller à la mentale, quand notre Seigneur vous y semond, lorsque vous dites les vocales.

Dites donc, ce reste de Carême, cinq *Pater noster*, et cinq *Ave*, les genoux nus, et les mains nues, par obéissance, et pour vous conformer à celui qui va nu sur la croix pour nous, c'est-à-dire duquel nous allons remémorer la mort.

Il est mieux de choisir quelque pauvre prêtre, et lui faire dire une messe le samedi, que donner tous les jours un liard; ainsi vous soulagerez le prochain, et louerez la Vierge Marie par une excellente action.

Que s'il ne se trouve point de prêtre qui ait besoin de cette assistance, je pense que sainte Claire en pourra être aidée. Il est vrai qu'en cas qu'il y eût d'autres pauvres en nécessité, il le leur faudroit appliquer, parce qu'alors le soulagement du prochain est commandé en ce que l'on peut bonnement.

Bonsoir, ma très-chère fille, demeurez toute en notre Seigneur. Je suis en lui tout vôtre.

LETTRE DCCLXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DESHAYES (1),

MAITRE D'HOTEL DU ROI HENRI IV, AMI DU SAINT.

Condoléance sur la mort de Henri IV.

Annecy, 27 mai 1610.

Ah! monsieur mon ami, il est vrai, l'Europe ne pouvoit voir aucune mort plus lamentable que celle du grand Henri IV. Mais qui n'admireroit avec vous l'inconstance, la vanité et la perfidie des grandeurs de ce monde? Ce prince ayant été si grand en son extraction, si

(1) M. Deshayes, qui étoit depuis long-temps ami de saint François de Sales, étoit aussi du nombre de ceux que Henri IV appeloit ses *amis*. Dans un voyage que François fit à la cour de France en 1602, pour solliciter l'entier rétablissement de l'exercice public de la religion catholique dans le pays de Gex, où il avoit été détruit, comme dans le Chablais, par la conquête et la longue possession des Bernois, Henri IV s'étant aperçu, dit un historien du temps, de l'étroite liaison qui régnoit entre l'évêque de Genève et Deshayes, demanda un jour à celui-ci, « lequel il aimoit « le plus de lui ou de l'évêque de Genève. » Deshayes fut embarrassé, et ne répondit rien. Le roi, qui prenoit plaisir à son embarras, le pressoit, en lui disant : « Deshayes, il faut répondre. » Enfin Deshayes ne pouvant plus reculer, répondit en ces termes : « Sire, puisque votre majesté m'ordonne de le dire, « je lui avoue que j'ai pour elle toute la vénération « et toute la tendresse dont je suis capable; mais « qu'aussi j'aime bien l'évêque de Genève. » Cette réponse ne déplut pas au roi : au contraire, étant touché de la générosité de Deshayes : « Je ne trouve pas « à redire à vos sentiments, lui dit-il, mais je vous « prie tous deux que je fasse le tiers à votre amitié. » Il lui dit en même temps qu'il avoit chargé le duc d'Épernon de solliciter François de rester en France, de lui promettre le premier évêché vacant, et en attendant une pension de 4,000 livres. « Allez, ajouta « le roi; prévenez, s'il se peut, le duc d'Épernon, et « apprenez vous-même à l'évêque de Genève ce que « j'ai dessein de faire pour lui. »

François refusa ces offres, en disant que « Dieu « l'avoit appelé, malgré lui, à l'évêché de Genève, et « que pour répondre à sa vocation, il se croyoit obligé « de le garder toute sa vie; que d'ailleurs il devoit « cela à sa patrie qui l'avoit nourri et élevé jus- « qu'alors. » Le roi voulut du moins qu'il acceptât une pension de 3,000 livres pour suppléer au foible revenu de l'évêché de Genève. François crut alors qu'il y auroit quelque chose de trop affecté à refuser les bienfaits d'un si grand roi. Il répondit donc à Deshayes « qu'il le prioit de remercier pour lui sa « majesté, et de lui dire que ses présents lui faisoient « trop d'honneur pour les refuser; mais que comme « il n'avoit pas alors besoin d'argent, et qu'il ne sa- « voit pas le garder, il la supplioit de trouver bon « que cet argent demeurât entre les mains du tréso- « rier de l'épargne, et qu'il le demanderoit quand il « en auroit besoin. » Le roi vit bien que c'étoit un refus; mais il le trouva si noble et si ingénieux, qu'il dit à ce sujet, « qu'il n'avoit jamais donné de pension « dont il eût été mieux remercié que de celle qu'il « avoit offerte à l'évêque de Genève. »

Henri IV le consulta souvent sur des affaires de conscience, et même des plus délicates, qui regardoient sa propre conduite; François lui répondit avec une sainte liberté et Henri IV l'estima davantage. « Monsieur de Genève est véritablement un homme

grand en la valeur guerrière, si grand en victoires, si grand en triomphes, si grand en bonheur, si grand en paix, si grand en réputation, si grand en toutes sortes de grandeurs, hé! qui n'eût dit, à proprement parler, que la grandeur étoit inséparablement liée et collée à sa vie; et que lui ayant juré une inviolable fidelite, elle éclateroit en un feu d'applaudissements à tout le monde, par son dernier moment qui la termineroit en une glorieuse mort? Non certes, monsieur, il sembloit bien qu'une si grande vie ne devoit finir que sur les dépouilles du Levant, après une finale ruine de l'hérésie et du turcisme. Ces quinze ou dix-huit ans que sa forte complexion et santé, et que tous les vœux de la France et de plusieurs gens de bien hors de la France, lui promettoient encore de vie vigoureuse, eussent été suffisants pour cela : et voilà qu'une si grande suite de grandeur aboutit en une mort qui n'a rien de grand que d'avoir été grandement funeste, lamentable, misérable et déplorable; et celui que l'on eût jugé presque immortel, puisqu'il n'avoit pu mourir parmi tant de hasards, desquels il avoit si longuement fendu la presse pour arriver à l'heureuse paix de laquelle il avoit été jouissant ces dix années dernières, le voilà mort d'un contemptible coup de petit couteau, et par la main d'un jeune homme inconnu, au milieu d'une rue! *Enfants des hommes, jusqu'à quand serez-vous si pesants de cœur? Pour-*

« de Dieu, disoit-il un jour; car il rapporte tout à « Dieu : il ne sait point la manière de flatter, et avec « cette grande sincérité d'esprit qu'il montre partout, « il est très-modeste; il ne se méprend jamais, mais « rend honneur à qui il le doit. » Un seigneur qui étoit grandement familier avec sa majesté, continue l'historien cité plus haut, ayant ouï ces louanges, prit la liberté de lui demander « à quelle raison il rendoit « tant de témoignages d'amitié à cet évêque savoisien? » Le roi lui répondit : « Parce qu'il possède « toutes les vertus au souverain degré de leur perfection, et n'a pas un vice : je n'en connois pas de plus « capable ni de plus propre pour remettre l'état ecclésiastique dans sa première splendeur : il est doux, « facile, humble de cœur, et jouit d'une très-grande « tranquillité d'esprit; il est très-dévot et religieux « sans scrupule, et si vous voulez que je vous le dise « encore une fois, tout-à-fait capable et propre à « chasser les hérésies et nouveautés. »

Cette estime du roi excita l'envie de quelques personnes. On avoit vu l'évêque de Genève jeter un profond soupir en entrant dans l'église où étoit enterré le maréchal de Biron, décapité depuis peu pour avoir conspiré avec le duc de Savoie; et là-dessus on alla dire au roi « que ce prêtre savoisien traitoit auprès « de sa majesté d'affaires toutes autres que celles « qu'il faisoit semblant, et qu'il étoit participant de « toutes les entreprises et desseins du maréchal de « Biron, et partant qu'il falloit s'en prendre garde. » C'est la vérité (nous continuons à nous servir des expressions de l'auteur original), que le roi n'ajouta pas une ferme croyance à cette calomnie; mais il ne laissa pas que d'entrer en quelque sorte de soupçon. On célébroit alors l'octave de la fête du Saint-Sacrement, et François prêchoit tous les jours à l'église Saint-Benoît. Comme il étoit sur le point de monter en chaire, un gentilhomme de ses amis lui porta cette nouvelle. Toutefois il ne laissa pas de monter, et prêcha avec autant d'assurance que s'il n'avoit rien su de tout cela. Étant descendu de chaire, le même gentilhomme l'interrogea avec étonnement : « Et comment, « monsieur, ne vous étonnez-vous pas plus que cela? « On vous a chargé du crime de lèse-majesté, et vous « n'en faites pas semblant? » Il lui répondit : « Je « m'étonnerois si j'étois coupable; mais parce que « je suis innocent, j'ai confiance au Seigneur, et tant « s'en faut que j'aie peur, que tout de ce pas je m'en « vais au roi, espérant que Dieu aura soin de ma réputation, si elle sert tant soit peu à sa gloire. » Disant ainsi, il s'en alla tout droit au Louvre, et aborda le roi avec un visage très-serein; mais sa majesté le prévint lorsqu'il avoit déjà sa harangue sur les lèvres, et lui dit ces paroles : « Non, non, monsieur, vous n'avez pas besoin de vous justifier; car « je n'ai jamais mal pensé de vous; mais je ne saurois empêcher qu'on ne me rapporte beaucoup de « choses de ceux qui sont auprès de moi. » Le serviteur de Dieu le remercia très-humblement, et lui dit : « Sire, je ne suis pas si fort intelligent aux affaires « d'état que je me mêle de les traiter; et si je m'y « introduisois, ou que je voulusse y entendre quelque « chose, ce ne seroit pas par une si grande méchanceté que je voudrois faire mon apprentissage. » Il ajouta quelques autres paroles, par lesquelles ce roi, qui n'avoit pas son semblable en prudence, connut fort bien l'ingénuité et franchise de cet esprit; et tant s'en faut qu'il le renvoyât mal content, qu'au contraire il s'offrit à lui par une bonté tout-à-fait admirable, et dès-lors ne pouvoit cesser de le louer à tout propos.

Saint François de Sales quitta Paris, après y avoir demeuré neuf mois, et avoir obtenu des lettres du roi au gouverneur et au parlement de Bourgogne, d'où dépendoit le pays de Gex. Dès la même année, un arrêt de ce parlement donna au clergé de ce pays une entière main-levée des revenus ecclésiastiques qui étoient détenus par les ministres protestants.

En 1608, Henri IV fit encore proposer à saint François de Sales, par Deshayes, d'accepter un des premiers siéges de France : mais le Saint persista à ne vouloir pas quitter sa patrie et le diocèse auquel il avoit été premièrement appelé. (*Voyez* à ce sujet la lettre adressée à madame de Chantal, page 538.)

quoi chérissez-vous la vanité, et pourquoi pourchassez-vous le mensonge (1)! Tout ce que le monde nous fait voir de grand, ce n'est que fantôme; illusion et mensonge. Qui eût dit, je vous supplie, monsieur mon cher ami, qu'un fleuve d'une vie royale grossi de l'affluence de tant de rivières d'honneurs, de victoires, de triomphes, et sur les eaux duquel tant de gens étoient embarqués, eût dû périr et s'évanouir de la sorte, laissant sur la grève et à sec tant de navigeants? N'eût-on pas plutôt jugé, qu'il devoit aller fondre dans la mort comme dans une mer et en un océan, par plus de triomphes que le Nil n'a d'embouchures? Et neanmoins *les enfants des hommes ont été trompés et déçus de leurs balances*, et leurs présages ont été vains.

Mon Dieu! monsieur, que ne sommes-nous sages par tant d'expériences? Que ne méprisons-nous ce monde, lequel en tout est si frêle et si imbécile? Que ne nous tenons-nous aux pieds de ce roi immortel, qui a triomphé de la mort par sa mort, et duquel la mort est plus aimable que la vie de tous les rois de la terre? Vous êtes bien heureux, monsieur, de faire ces considérations; mais vous serez très-heureux si, à la suite d'icelles, vous entrez ès résolutions convenables, exhalant le reste de vos vieux jours comme un encens, par le feu de l'amour unique du roi de l'éternité. L'affection que j'ai à votre chère et belle ame, me fait dire cela sans nécessité.

Au demeurant, le plus grand bonheur de ce grand roi défunt fut celui par lequel se rendant enfant de l'Église, il se rendit père de la France; se rendant brebis du grand pasteur, il se rendit pasteur de tant de peuples; et convertissant son cœur à Dieu, il convertit celui de tous les bons catholiques à soi. C'est ce seul bonheur qui me fait espérer que la douce et miséricordieuse providence du Père céleste aura insensiblement mis dans ce cœur royal, en ce dernier article de sa vie, la contrition nécessaire pour une heureuse mort. Ainsi priai-je cette souveraine bonté, qu'elle soit pitoyable à celui qui le fut à tant de gens; qu'elle pardonne à celui qui pardonna à tant d'ennemis, et qu'elle reçoive cette ame réconciliée à sa gloire, qui en reçut tant en sa grace après leur réconciliation (2).

Pour moi, je le confesse, les faveurs de ce grand roi en mon endroit me sembloient infinies, mettant en considération ce que j'étois lorsqu'en

(1) Ps. iv, 3.

(2) Tandis qu'un poète qui a chanté Henri IV, et qui, dans presque tous ses ouvrages, a pour but principal de calomnier la religion, attribue à ses dogmes de réprouver ce prince, comme *mort sans confession;* il est consolant pour un catholique, et surtout pour un catholique françois, de voir un grand saint espérer la miséricorde divine pour ce grand et bon roi. Le même sentiment fera trouver ici, avec plaisir, ce que rapporte le célèbre historien, le père d'Orléans, sur les sentiments religieux de Henri IV, particulièrement dans les derniers jours de sa vie.

« Henri avoit des moments de dévotion admirables. « Les protestants disoient quelquefois que, si le roi « n'y prenoit garde, le P. Coton le rendroit bigot. Le « respect que l'homme de Dieu lui avoit inspiré pour « la religion et les choses saintes, les faisoit parler « ainsi. Ils en auroient bien dit davantage, s'ils eus« sent été témoins des sentiments d'humilité et de « pénitence que ce grand roi apportoit au sacre« ment. Il fondoit en larmes aux pieds de son confes« seur, et cette grande ame qui ne savoit point fein« dre, paroissoit si touchée de Dieu, qu'elle ne « laissoit aucun lieu de douter de la sincérité de sa « pénitence. Il fit d'abord une confession générale de « toute sa vie avec une exactitude extrême, et il ex« périmenta dans cette action, par la consolation « qu'il en reçut, ce que tant d'autres ont avoué de« puis lui, qu'il n'y a rien de plus injuste que d'ap« peler la confession, comme ont fait Luther et Cal« vin, le supplice et la torture des ames. Il passoit « quelquefois des jours entiers dans les exercices de « piété, ne traitant et ne parlant que de Dieu et des « choses du salut. Au reste, en quelque temps que « ce fût, on le trouva toujours prêt à coopérer aux « bonnes œuvres qu'on lui proposoit, surtout pour ce « qui regardoit le bien de l'Église (*); car depuis qu'il « y fut rentré, jamais la corruption de son cœur ne « passa jusqu'à son esprit. Il étoit souvent foible, mais « toujours fidèle; et contre ce qui arrive d'ordinaire, « on ne s'aperçut jamais que ses passions eussent af« foibli sa religion.

« Jamais Henri n'avoit fait paroître de si grands « sentiments de piété, et un plus grand désir de se « sauver, que la dernière année de sa vie. Dans les « fêtes même et dans les lieux de réjouissances, il « pensoit aux vérités du salut. Étant à Saint-Denis au « couronnement de la reine, qui fut fait la veille de « sa mort, il fit monter le P. Coton dans une tribune « vitrée, qu'il s'étoit fait faire pour voir la cérémo« nie sans être vu. Là, considérant le grand monde « qui occupoit le chœur de l'église sur des amphi« théâtres qui touchoient aux voûtes, il tira le pere « à quartier, et lui faisant remarquer cette multitude « de gens entassés les uns sur les autres : *Vous ne « savez pas*, lui dit-il, *à quoi je pensois tout à l'heure « en voyant cette grande assemblée? Je pensois au ju-*

(*) Les missions de l'Amérique septentrionale sont dues à Henri IV. Les François avoient des établissements au Canada depuis François Ier, mais on ne s'étoit occupé que des avantages du commerce; Henri IV voulut envoyer des missionnaires en ce Nouveau-Monde pour y convertir les sauvages, et il chargea les Jésuites de cette fonction apostolique.

l'année 1602, il me fit des semonces de m'arrêter en son royaume, qui étoient capables d'y retenir, non un pauvre prêtre tel que j'étois, mais un bien grand prélat. Or Dieu disposoit autrement; et j'ai été extrêmement consolé que ce royal courage m'ayant une fois départi sa bienveillance, ait si longuement et gracieusement persévéré à m'en gratifier, comme mille témoignages qu'il en a faits en diverses occasions m'en assurent; et bien que je n'aie jamais reçu de sa bonté que la douceur d'être en ses bonnes graces, si m'estimai-je extrêmement redevable à continuer mes foibles prières pour son ame, et pour le bonheur de sa postérité. Je ne finirois pas aisément de parler d'un prince de tant de mémoire; mais me voici pressé de donner ma lettre, Dieu soit votre tout.

Monsieur, je suis en lui, votre, etc.

LETTRE DCCLXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN DE SES AMIS.

A MONTPELLIER.

Condoléance sur la mort de Henri IV.

30 août 1610.

Ce papier vous portera simplement des paroles qui sortent du fond de mon cœur, sur la dernière lettre que j'ai reçue de votre part, il y a près de six semaines.

Certes, le trépas de ce grand roi m'a touché de compassion en cent façons, et par cent motifs; car vraiment il a été pitoyable. Mais votre considération a tenu l'un des premiers rangs à m'assaillir de déplaisir; car, mon Dieu, cet excellent esprit de prince avoit seulement commencé à vous connoître, et voilà qu'il est ravi à votre fortune, afin qu'elle ne vive plus si heureuse : mais faites, mon cher monsieur, que je cheris à l'égal de mon cœur, faites toujours vivre courageusement vos vertus, qui aussi bien sont immortelles; et je me promets ce contentement de voir qu'un peu d'interruption, que la perte de ce grand roi fait à votre bonheur, ne servira que de reprise d'haleine à votre fortune. Car enfin c'est Dieu qui manie les rênes du cours de notre vie, et nous n'avons point d'autre fortune que sa providence, laquelle sera toujours spécialement sur vous quand votre amour sera spécial en son endroit. Je la supplie de tout mon cœur qu'elle soit spéciale à la France et à son petit roi, et à sa grande reine (1).

« *gement dernier, et au compte que nous y devons* « *rendre à Dieu.* » (Vie du P. Coton par le P. d'Orléans, page 144.)

(1) Saint François de Sales écrivoit cette lettre dans les premiers mois de la régence de Marie de Médicis. Elle *paroissoit* alors suivre les traces du gouvernement de Henri IV; elle étoit aimée du peuple : lorsque le prince de Condé revint de Flandre, avec l'espoir de lui enlever l'autorité, elle arma les bourgeois de Paris, qui crièrent qu'ils ne vouloient reconnoître que *le roi et la reine*. Sully étoit encore en place.

Je vous avois écrit sur ce sujet bientôt après le coup; mais, à ce que je vois, mes lettres ne vous sont point venues en main. Oh bien, vous avez là monsieur de Montpellier (1), et m'assure que votre mutuelle prudence aura apporté tant de soulagement à vos esprits, qui se peut recevoir. Pour moi, monsieur, je vous conjure de croire que vous n'avez point de cœur au monde, qui soit plus absolument en la pensée du bien qu'il a d'être si parfaitement aimé de vous. Dieu vous bénisse et prospère de plus en plus en ses graces et consolations, et suis irrévocablement, votre, etc.

LETTRE DCCLXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Consolations et avis à une personne qui avoit un procès.

19 septembre 1610.

Ma très-chère fille, j'ai su la multitude de vos peines, et je les ai recommandées à notre Seigneur afin qu'il lui plût de les bénir de la sacrée bénédiction de laquelle il a béni celles de ses plus chers serviteurs, afin qu'elles soient employées à la sanctification de son saint nom en votre ame.

Et faut que je confesse, qu'encore qu'à mon avis les afflictions qui regardent les personnes propres, et celles des péchés, soient plus affligeantes; néanmoins celles des procès me donnent plus de compassion, parce qu'elles sont plus dangereuses pour l'ame. Combien de gens avons-nous vus en paix dans les épines des maladies et perles des amis, perdre la paix intérieure dans le tracas des procès extérieurs? Et voici la raison, ou plutôt la cause sans raison. Nous avons peine de croire que le mal des procès soit envoyé de Dieu pour notre exercice, parce que nous voyons que ce sont les hommes qui font les poursuites : et

(1) M. de Fenouillet, ami du Saint, étoit né à Annecy, et avoit été chanoine de Genève. Ses grands talents pour la prédication le firent attirer en France, où Henri IV lui donna l'évêché de Montpellier. Ce prélat montra un grand zèle pour le maintien de la foi, et rendit de grands services à la religion catholique en Languedoc. Il est assez remarquable qu'il prononça l'oraison funèbre de Henri IV et celle de Louis XIII.

n'osant pas nous remuer contre cette Providence toute bonne, toute sage, nous nous remuons contre les personnes qui nous affligent, et nous nous en prenons à elles, non sans grand péril do perdre la charité, la seule perte de laquelle nous devons craindre en cette vie.

Or sus, ma très-chère fille, quand voulons-nous témoigner notre fidélité à notre Sauveur, sinon en ces occasions? Quand voulons-nous tenir en bride notre cœur, notre jugement, et notre langue, sinon en ces pas si raboteux et proches des précipices? Pour Dieu, ma très-chère fille, ne laissez pas passer une saison si favorable à votre avancement spirituel, sans bien recueillir les fruits de la patience, de l'humilité, de la douceur, et de l'amour de l'abjection. Souvenez-vous que notre Seigneur ne dit un seul mot contre ceux qui le condamnèrent : il ne les jugea point; il fut jugé et condamné à tort, et il demeura en paix, et mourut en paix, et ne se revengea qu'à prier pour eux. Et nous, ma très-chère fille, nous jugeons nos juges et nos parties : nous nous armons de plaintes et de reproches.

Croyez-moi, ma très-chère fille, il faut être forte et constante en l'amour du prochain; et je dis ceci de tout mon cœur sans avoir égard ni à vos parties, ni à ce qu'ils me sont, et m'est avis que rien ne me touche en ces rencontres, que la jalousie de votre perfection. Mais il faut que je cesse, et je ne pensois pas même en tant dire. Vous aurez Dieu toujours, quand il vous plaira. Et n'est-ce pas être assez riche ? Je le supplie que sa volonté soit votre repos, et sa voix votre gloire; et je suis sans fin, votre, etc.

LETTRE DCCLXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Il l'encourage à souffrir de bon cœur les tribulations. L'amour de Dieu s'entretient par les croix.

11 septembre 1610.

Madame, mais moi j'ai bien de la consolation de vous voir recevoir si doucement les essais que je fais au service de votre chère ame, laquelle voyant marquée de plusieurs graces célestes, je ne puis que je n'aime tendrement et puissamment : c'est pourquoi je lui souhaite de plus en plus beaucoup d'avancement au saint amour de Dieu, qui est la bénédiction des bénédictions.

Or vous savez, ma très-chère fille, que le feu que Moïse vit sur la montagne représentoit ce saint amour; et que comme ces flammes se nourrissoient entre les épines, aussi l'exercice de l'amour sacré se maintient bien plus heureusement parmi les tribulations qu'emmi les contentements. Vous avez donc bien occasion de connoître que notre Seigneur désire que vous profitiez en sa dilection, puisqu'il vous donne une santé presque toujours incertaine, et plusieurs autres exercices.

Mon Dieu, ma très-chère fille, que c'est chose douce de voir notre Seigneur couronné d'épines sur la croix, et de gloire au ciel! car cela nous encourage à recevoir les contradictions amoureusement, sachant bien que, par la couronne d'épines, nous arriverons à la couronne de félicité. Tenez-vous toujours bien serrée et jointe à notre Seigneur, et vous ne sauriez avoir aucun mal qui ne se convertisse en bien. Madame, votre, etc.

LETTRE DCCLXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN GENTILHOMME

Qui alloit suivre la cour.

8 décembre 1610.

Monsieur, enfin donc vous allez faire voile, et prendre la haute mer du monde en la cour. Dieu vous veuille être propice, et que sa sainte main soit toujours avec vous.

Je ne suis pas si peureux que plusieurs autres, et n'estime pas cette profession-là des plus dangereuses pour les ames bien nées, et pour les courages mâles; car il n'y a que deux principaux écueils en ce gouffre; la vanité, qui ruine les esprits mous, fainéants, féminins et fluets, et l'ambition, qui perd les cœurs audacieux et présomptueux.

Et comme la vanité est un manquement de courage qui n'ayant pas la force d'entreprendre l'acquisition de la vraie et solide louange, en veut, et se contente d'en avoir de la fausse et vide : aussi l'ambition est un excès de courage qui nous porte à pourchasser des gloires et honneurs, sans et contre la règle de la raison.

Ainsi la vanité fait qu'on s'amuse à ces folâtres galanteries, qui sont à louange devant les femmes et autres esprits minces, et qui sont à mépris devant les grands courages et esprits relevés : et l'ambition fait que l'on veut avoir les honneurs avant que les avoir mérités; c'est elle qui nous fait mettre en compte pour nous, et à trop haut prix, le bien de nos prédécesseurs, et voudrions volontiers tirer notre estime de la leur.

Or, monsieur, contre tout cela, puisqu'il vous plaît que je vous parle ainsi, continuez à nourrir votre esprit des viandes spirituelles et divines; car elles le rendront fort contre la vanité, et juste contre l'ambition.

Tenez bon à la frequente communion ; et,

croyez-moi, vous ne sauriez faire chose qui vous affermisse tant en la vertu; et pour bien vous assurer en cet exercice, rangez-vous sous les conseils de quelque bon confesseur, et le priez qu'il prenne autorité de vous demander compte en confession des retardements que vous ferez en cet exercice, si par fortune vous en faisiez; confessez-vous toujours humblement, et avec un vrai et exprès propos de vous amender.

N'oubliez jamais (mais de cela je vous en conjure) de demander à genoux le secours de notre Seigneur, avant que de sortir de votre logis, et de demander le pardon de vos fautes avant que d'aller coucher.

Surtout gardez-vous des mauvais livres, et pour rien du monde ne laissez point emporter votre esprit après certains écrits que les cervelles foibles admirent, à cause de certaines vaines subtilités qu'ils y hument, comme cet infâme Rabelais, et certains autres de notre âge, qui font profession de révoquer tout en doute, de mépriser tout, et se moquer de toutes les maximes de l'antiquité. Au contraire, ayez des livres de solide doctrine, et surtout des chrétiens et spirituels, pour vous y récréer de temps en temps.

Je vous recommande la douce et sincère courtoisie, qui n'offense personne, et oblige tout le monde; qui cherche plus l'amour que l'honneur; qui ne raille jamais aux dépens de personne, ni piquamment; qui ne recule personne, et aussi n'est jamais reculée, et si elle l'est, ce n'est que rarement; en échange de quoi elle est très-souvent honorablement avancée.

Prenez garde, je vous supplie, à ne vous point embarrasser parmi les amourettes, et à ne point permettre à vos affections de prévenir votre jugement et raison, au choix des sujets aimables: car quand une fois l'affection a pris sa course, elle traîne le jugement comme un esclave à des choix fort impertinents, et dignes du repentir qui les suit par après bientôt.

Je voudrois que d'abord, en devis, en maintien, et en conversation, vous fissiez profession ouverte et expresse de vouloir vivre vertueusement, judicieusement, constamment, et chrétiennement.

Je dis vertueusement, afin qu'aucun ne prétende vous engager aux débauches;

Judicieusement, afin que vous ne fassiez pas des signes extrêmes, en l'extérieur, de votre intention; mais tels seulement que, selon votre condition, ils ne puissent être censurés des sages;

Constamment, parce que si vous ne témoignez pas avec persévérance une volonté égale et inviolable, vous exposerez vos résolutions aux desseins et attaques de plusieurs misérables ames, qui attaquent les autres pour les reduire à leur train.

Je dis enfin chrétiennement, pour ce que plusieurs font profession de vouloir être vertueux à la philosophique, qui néanmoins ne sont, ni le peuvent être en façon quelconque, et ne sont autre chose que certains fantômes de vertu, couvrant à ceux qui ne les hantent pas, leurs mauvaise vie et humeurs, par des cerémonieuses contenances et paroles.

Mais nous, qui savons bien que nous ne saurions avoir un seul brin de vertu que par la grace de notre Seigneur, nous devons employer la piete et la sainte dévotion pour vivre vertueusement; autrement nous n'aurons des vertus qu'en imagination et en ombre.

Or il importe infiniment de se faire connoître de bonne heure tel qu'on veut être toujours, et en cela, il ne faut pas marchander.

Il vous importera aussi infiniment de faire quelques amis de même intention, avec lesquels vous puissiez vous entre-porter et fortifier. Car c'est chose toute vraie que le commerce de ceux qui ont l'ame bien dressée, nous sert infiniment à dresser, ou à bien tenir dressée la nôtre.

Je pense que vous trouverez bien aux jésuites, ou aux capucins, ou aux feuillants, on même hors des monastères, quelque esprit courtois, qui se réjouira, si quelquefois vous l'allez voir, pour vous récréer, et prendre haleine spirituelle.

Mais il faut que vous me permettiez de vous dire quelque chose en particulier.

Voyez-vous, monsieur? je crains que vous ne retourniez au jeu, et je le crains, parce que ce vous sera un très-grand mal: cela en peu de jours dissiperoit votre cœur, et feroit flétrir toutes les fleurs de vos bons désirs: c'est un exercice de fainéant; et ceux qui se veulent donner du bruit et de l'accueil, jouant avec les grands, disant que c'est le plus court moyen de se faire connoître, témoignent qu'ils n'ont point de bonne marque de mérite, puisqu'ils ont recours à ces moyens, propres à ceux qui ayant de l'argent, le veulent hasarder: et ne leur est pas graude louange d'être connus pour joueurs; mais s'il leur arrive de grandes pertes, chacun les connoît pour fous. Je laisse à part les suites des colères, désespoirs, et forceneries, desquelles pas un joueur n'a aucune exemption.

Je vous souhaite encore un cœur vigoureux, pour ne point flatter votre corps en délicatesses, au manger, au dormir, et telles autres mollesses; car enfin un cœur généreux a toujours un peu de mépris des mignardises et délices corporelles.

Néanmoins notre Seigneur dit (1), que *ceux qui*

(1) MATTH., XI, 8.

s'habillent mollement sont ès maisons des Rois : c'est pourquoi je vous en parle ; et notre Seigneur ne veut pas dire qu'il faille que tous ceux qui sont ès cours s'habillent mollement, mais il dit seulement, que coutumièrement, ceux qui s'habillent mollement se trouvent là. Or, je ne parle pas de l'extérieur de l'habit, mais de l'intérieur ; car pour l'extérieur, vous savez trop mieux la bienséance, il ne m'appartient pas d'en parler.

Je veux donc dire, que je voudrois que parfois vous gourmandassiez votre corps à lui faire sentir quelques âpretés et duretés par le mépris des délicatesses, et le renoncement fréquent des choses agréables aux sens ; car encore faut-il quelquefois que la raison fasse l'exercice de sa supériorité, et de l'autorité qu'elle a de ranger les appétits sensuels.

Mon Dieu ! je suis trop long, et si je ne sais ce que j'écris ; car c'est sans loisir, et à diverses reprises : vous connoissez mon cœur, et trouverez tout bon ; encore faut-il pourtant que je vous dise ceci.

Imaginez-vous que vous fussiez courtisan de saint Louis ; il aimoit, ce roi saint (et le roi (1) est maintenant saint par innocence), qu'on fût brave, courageux, généreux, de bonne humeur, courtois, civil, franc, poli ; et néanmoins il aimoit surtout qu'on fût bon chrétien.

Et si vous eussiez été auprès de lui, vous l'eussiez vu rire amiablement aux occasions, parler hardiment quand il en est temps, avoir soin que tout fût en lustre autour de lui, comme un autre Salomon, pour maintenir la dignité royale ; et un moment après servir les pauvres aux hôpitaux, et enfin marier la vertu civile avec la chrétienne, et la majesté avec l'humilité.

C'est en un mot ce qu'il faut entreprendre, de n'être pas moins brave pour être chrétien, ni moins chrétien pour être brave ; et pour faire cela il faut être très-bon chrétien, c'est-à-dire fort dévot, pieux, et s'il se peut, spirituel ; car, comme dit saint Paul : *L'homme spirituel discerne tout* (2), il connoît en quel temps, en quel rang, par quelle méthode il faut mettre en œuvre chaque vertu.

Faites souvent cette bonne pensée que nous cheminons en ce monde entre le paradis et l'enfer, que le dernier pas sera celui qui nous mettra au logis éternel, et que nous ne savons lequel sera le dernier ; et que pour bien faire le dernier, il faut s'essayer de bien faire tous les autres.

O sainte et interminable éternité ! bienheureux qui vous considere : oui ; car qu'est-ce que jeu de petits enfants, ce que nous faisons en ce monde, pour je ne sais combien de jours ? Rien du tout, si ce n'étoit que c'est le passage à l'éternité.

Pour cela donc il nous faut avoir soin du temps que nous avons à demeurer çà-bas, et de toutes nos occupations, afin que nous les employions à la conquête du bien permanent.

Aimez-moi toujours comme chose vôtre, car je le suis en notre Seigneur, vous souhaitant tout bonheur pour ce monde, et surtout pour l'autre : Dieu vous bénisse, et vous tienne de sa sainte main.

Et, pour finir par où j'ai commencé, vous allez prendre la haute mer du monde, ne changez pas pour cela de patron, ni de voiles, ni d'ancre, ni de vent ; ayez toujours Jésus pour patron, sa croix pour arbre, sur lequel vous étendrez vos résolutions en guise de voile ; votre ancre soit une profonde confiance en lui, et allez à la bonne heure ; veuille à jamais le vent propice des inspirations célestes enfler de plus en plus les voiles de votre vaisseau, et vous faire heureusement surgir au port de la sainte éternité, que de si bon cœur vous souhaite sans cesse, monsieur, votre, etc.

LETTRE DCCLXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

La multitude des affaires domestiques, auxquelles on est tenu par sa vocation, ne nuit pas à l'union avec Dieu.

Après le 3 avril 1611.

Ma très-chère sœur, écrivant à monsieur votre mari en recommandation d'un mien ami qui est chanoine à Lyon, je vous fais ce petit billet pour, tout simplement, vous saluer de tout mon cœur ; mais de la part encore de la chère et bonne sœur madame de Chantal, laquelle va bien mieux pour sa santé ; et pour le dire encore entre nous deux, pour la sainteté, à laquelle les tribulations et maladies sont fort propres pour donner l'avancement, à cause de tant de solides résignations qu'il faut faire ès mains de notre Seigneur.

Vivez toute pour Dieu, ma chère fille, et puisqu'il faut que vous vous exposiez à la conversation, rendez-vous y utile au prochain par les moyens que souvent je vous ai écrits. Ne pensez pas que notre Seigneur soit plus éloigné de vous, tandis que vous êtes parmi le tracas auquel votre vocation vous porte, qu'il ne seroit, si vous étiez dans les délices de la vie tranquille. Non, ma très-chère fille, ce n'est pas la

(1) La personne à qui le Saint écrivoit alloit à la cour de Louis XIII, alors âgé de neuf ans.

(2) I Cor., II, 15.

tranquillité qui l'approche de nos cœurs, c'est la fidélité de notre amour; ce n'est pas le sentiment que nous avons de sa douceur, mais le consentement que nous donnons à sa sainte volonté, laquelle il est plus désirable qu'elle soit exécutée en nous, que si nous exécutions notre volonté en lui. Bonjour, ma très-chère sœur ma fille; je prie cette souveraine bonté qu'elle nous fasse la grace de la bien chercher par amour; et je suis en elle tout entièrement, madame, votre, etc.

LETTRE DCCLXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le Saint lui donne des conseils sur le mariage de sa fille, et la félicite des vertus de son mari qui étoit magistrat.

Après le 8 avril 1611.

Ce m'a été un extrême contentement d'apprendre un peu plus amplement que de coutume, de vos nouvelles, ma très-chère sœur, ma fille; bien que je n'aie pas encore tant eu de loisir pour parler avec madame de Chantal, que j'aie pu m'enquérir si particulièrement, comme je désirois, de toutes vos affaires, desquelles, je pense, que vous aurez communiqué avec elle, comme avec une parfaite amie : or pour le moins, m'a-t-elle dit que vous cheminez fidèlement en la crainte de notre Seigneur, qui est le grand mot de ma consolation, puisque mon ame désire tant de bien à la vôtre très-chère.

Au reste, pour répondre brièvement à la vôtre, N. fit très-bien d'entrer aux Carmélites : car il y avoit apparence que Dieu en seroit glorifié : mais puisqu'elle en sort par ordre des supérieurs, elle doit estimer que Dieu se contentant de son essai, veut qu'elle le serve ailleurs; si bien qu'elle fera mal si, après les premiers ressentiments de sa sortie, elle n'apaise son esprit, et ne prend ferme resolution de vivre toute en Dieu en quelque autre condition; car par plusieurs voies on va au ciel. Pourvu qu'on ait la crainte de Dieu pour guide, il importe peu quelle voie on tienne, bien qu'en elles-mêmes les unes soient plus désirables que les autres à ceux qui ont la liberté de choisir.

Mais quant à vous, ma chère fille, de quoi vous mettez-vous en peine pour ce regard? Vous avez fait charité de procurer une si sainte retraite à cette pauvre fille : s'il ne plaît pas à Dieu qu'elle y persévère, vous n'en pouvez mais. Il faut acquiescer à cette Providence souveraine, laquelle n'est pas obligée de suivre nos élections et persuasions, mais son infinie sagesse. Si N. est sage et humble, Dieu lui trouvera bien une place, en laquelle elle pourra bien servir sa divine Majesté, ou par consolations, ou par tribulations.

Cependant les bonnes mères Carmélites font bien d'observer exactement leurs constitutions, et de rejeter les esprits qui ne sont pas propres pour leur manière de vivre.

Ma chère fille, ce petit ébranlement de cœur que vous avez en cette occasion, vous doit servir d'avertissement, que l'amour-propre est grand et gros dans votre cœur, et qu'il faut faire bon guet, de peur qu'il ne s'en rende le maître. Ah! Dieu par sa bonté ne le veuille jamais permettre, ains fasse régner sans fin en nous, sur nous, et contre nous, et pour nous, son très-saint amour céleste.

Touchant le mariage de cette chère fille, que j'aime fort bien, je ne puis bonnement vous donner conseil, ne sachant de quelle nature est ce chevalier qui la recherche. Car ce que monsieur votre mari dit est véritable, qu'il pouvoit à l'aventure changer toutes ses mauvaises humeurs que vous remarquez; mais cela s'entend, s'il est de bon naturel, et que ce ne soit que la jeunesse, ou la mauvaise compagnie qui le gâte. Mais si c'est un esprit de nature mal qualifié, comme il ne s'en voit que trop, certes c'est tenter Dieu, de hasarder une fille en ses mains, sous l'incertaine et douteuse présomption d'amendement, et surtout, si la fille est jeune, et qui ait besoin de conduite elle-même : auquel cas, ne pouvant rien contribuer à l'amendement du jeune homme, ains étant plutôt à craindre que l'un ne serve de sujet de perte à l'autre; qu'y a-t-il en tout cela qu'un évident danger? Or, monsieur votre mari est grandement sage, et m'assure qu'il fera toute bonne considération, à quoi vous le servirez; et moi, je prierai, selon votre désir, qu'il plaise à Dieu de bien adresser cette chère fille qu'elle vive et vieillisse en sa crainte.

De mener au bal cette jeune fille fort souvent ou rarement, puisque c'est avec vous qu'elle ira, il importe peu. Votre prudence doit juger de cela à l'œil, et selon les occurrences; mais la voulant dédier au mariage, et elle ayant cette inclination, il n'y a pas de mal de l'y conduire, tant souvent que ce soit assez, et non pas trop (1). Si je ne me

(1) O Philotée! ces ridicules divertissements sont ordinairement dangereux; ils dissipent l'esprit de dévotion, ils affoiblissent les forces de la volonté, ils refroidissent la sainte charité, et ils réveillent en l'ame mille sortes de mauvaises dispositions; c'est pourquoi l'on ne doit jamais se les permettre dans la nécessité même, qu'avec de grandes précautions. *Introduction à la vie dévote.* (Voyez le chapitre entier de ce même livre du Saint : *des bals, et autres divertissements permis, mais dangereux;* et surtout le

trompe, cette fille est vive, vigoureuse, et de naturel un peu ardent : or, maintenant que son entendement commence à se déployer, il faut y fourrer doucement et suavement les prémices et premières semences de la vraie gloire et vertu, non pas en la tançant de paroles aigres, mais en ne cessant pas de l'avertir avec des paroles sages et amiables à tous propos, et les lui faisant redire, et lui procurant de bonnes amitiés de filles bien nées et sages.

Madame de N. m'a dit, que pour votre extérieur et la bienséance de votre maison, vous marchiez fort sagement; et tant elle que mon frère de Torens m'ont dit une chose qui me remplit d'aise : c'est que monsieur votre mari acquéroit de plus en plus grande et bonne réputation d'être bon justicier, ferme, équitable, laborieux au devoir de sa charge, et qui en tout vivoit et se comportoit en grand homme de bien et bon chrétien. Je vous promets, ma chère fille, que j'ai tressailli de joie à ce récit : car voilà une grande et belle bénédiction. Entre autres choses ils m'ont dit que toujours il commençoit sa journée par l'assistance à la sainte messe; qu'ès occasions il témoigne un zèle solide et digne de sa qualité pour la sainte religion catholique. Dieu soit toujours à sa dextre, afin qu'il ne change jamais que de mieux en mieux. Vous êtes donc bien heureuse, ma chère fille, d'avoir chez vous les bénédictions temporelles et spirituelles.

Le voyage de Lorette est un grand voyage pour les femmes : je vous conseille de le faire souvent en esprit, joignant par intention vos prières à cette grande multitude de personnes dévotes qui y vont honorer la mère de Dieu, comme au lieu où premièrement l'honneur incomparable de cette maternité lui arriva. Mais puisque vous n'avez pas de vœu qui vous oblige d'y aller en présence corporelle, je ne vous conseille point de l'entreprendre; oui bien d'être de plus en plus zélée à la dévotion de cette sainte dame de laquelle l'intercession est si forte et favorable aux ames, que pour moi je l'estime le plus grand appui que nous puissions avoir envers Dieu pour notre avancement en la vraie piété, et puis parler de cela, pour en savoir plusieurs particularités remarquables. Qu'à jamais le nom de cette sainte vierge soit béni et exalté. Amen.

Pour vos aumônes, ma chère fille, faites-les toujours un peu bien largement, et à bonne mesure, néanmoins avec la discrétion qu'autrefois je vous ai dit ou écrit : car si ce que vous jetez dans le sein de la terre vous est rendu avec usure par sa fertilité, sachez que ce que vous jetez dans le sein de Dieu vous sera infiniment plus fructueux, ou d'une façon, ou d'une autre; c'est-à-dire Dieu vous en récompensera en ce monde, ou en vous donnant plus de richesses, ou plus de santé, ou plus de contentement. Votre, etc.

Traité contre les danses et les mauvaises chansons, in-12.)

LETTRE DCCLXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN DE SES ONCLES.

Consolations sur la mort de sa femme.

A Saint-Julien, 12 octobre 1611.

Monsieur mon oncle, quel déplaisir viens-je de recevoir en la triste nouvelle du trépas de madame ma tante, et qui m'aimoit si tendrement et chèrement, à laquelle j'avois si justement voué tant d'affection! J'irois moi-même vous témoigner ce ressentiment, si je croyois par ce moyen de pouvoir alléger le vôtre; ou que cet engagement, auquel je suis parmi les assignations de ma visite, me le permît; mais au moins, voilà mon frère qui va recevoir vos commandements pour lui et pour moi, et vous assurer, que comme j'ai honoré de tout mon cœur la vie de cette chère defunte, aussi chérirai-je à jamais son honorable mémoire, autant qu'aucun de ses parents et serviteurs qu'elle ait laissés en ce monde.

Au demeurant, monsieur mon oncle, cette si fâcheuse séparation est d'autant moins dure qu'elle durera peu; et que non-seulement nous espérons, mais nous aspirons à cet heureux repos, auquel cette belle ame est, ou sera bientôt logée; prenons, je vous supplie, en gré cette petite attente qu'il nous faut faire ici-bas; et au lieu de multiplier nos soupirs et nos larmes sur elle, faisons-les pour elle devant notre Seigneur, afin qu'il lui plaise hâter sa réception entre les bras de cette divine bonté, si déjà il ne lui a fait cette grace.

Certes, pour moi, j'ai beaucoup de consolation en la connoissance que j'avois de l'intérieur de cette bonne tante, laquelle plusieurs fois, avec extrême confiance, me l'avoit communiqué en la sacrée confession; car j'en tire une assurance que cette divine providence, qui lui avoit donné un cœur si pieux et chrétien, l'aura comblée de bénédiction en ce départ qu'elle a fait d'entre nous.

Bénissons et louons Dieu, monsieur mon très-cher oncle : adorons la disposition de ses ordonnances, et reconnoissons la conduite et instabilité de cette vie, et attendons en paix la future. Je m'en vais à l'église, où, par le saint sacrifice, je commencerai les recommandations de cette chère précieuse ame, et celle que je dois à jamais continuer pour vous, et tout ce qu'elle aimoit le plus. Je suis votre, etc.

LETTRE DCCLXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Sur la folie des gens du monde, qui, pour des affaires d'honneur, courent le risque de perdre la béatitude éternelle.

Annecy, 15 mai 1612.

Ma très-chère fille, votre dernière lettre m'a donné mille consolations, et à madame N. à qui je l'ai communiquée, n'y ayant rien vu qui ne pût être montré à une ame de cette qualité-là, et qui vous chérit si saintement. Or je vous écris sans loisir, pour une dépêche qu'il me faut faire pour Bourgogne.

Mais, mon Dieu! ma très-chère fille, que dirons-nous de ces hommes qui appréhendent tant l'honneur de ce misérable monde, et si peu la béatitude de l'autre? Je vous avoue que j'ai eu des étranges afflictions de cœur, me représentant combien près de la damnation éternelle ce cher cousin s'étoit mis, et que votre cher mari l'y eût conduit. Hélas! quelle sorte d'amitié de s'entreporter les uns les autres du côté de l'enfer! Il faut prier Dieu qu'il leur fasse voir sa sainte lumière, et avoir grande compassion d'eux.

Je les vois certes avec un cœur plein de pitié, tant je désire qu'ils sachent que Dieu mérite d'être préféré; et n'ont pas néanmoins le courage de le préférer, quand il en est temps, crainte des paroles des mal-avisés.

Cependant, afin que votre mari ne croupisse pas en son péché, et en l'excommunication, voilà un billet que je lui envoie pour se confesser et faire absoudre. Je prie Dieu qu'il lui envoie la contrition requise pour cela. Or sus, demeurez en paix; jetez votre cœur et vos souhaits entre les bras de la Providence céleste, et que la bénédiction divine soit à jamais entre vous. Amen.

LETTRE DCCLXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le Saint l'exhorte à continuer d'être patiente dans ses maux.

20 juillet 1612.

Madame, sachez que j'ai un particulier contentement quand je reçois de vos lettres, de voir que parmi beaucoup d'empêchements et de contradictions, vous conservez la volonté de servir notre Seigneur; car c'est la vérité, que si vous êtes bien fidèle entre ces traverses, vous en aurez d'autant plus de consolations, que les difficultés que vous avez auront été grandes. Je pense en vous, quand moins vous le pensez; et vous vois avec un cœur de compassion, sachant bien combien vous avez de rencontres en ce tracas parmi lequel vous vivez, qui vous peuvent divertir de la sainte attention que vous désirez avoir à Dieu. Pour cela, je ne veux point cesser de recommander à sa divine bonté votre nécessité; mais je ne veux pas aussi laisser de vous conjurer de le rendre utile à votre avancement spirituel.

Nous n'avons point de récompense sans victoire, ni point de victoire sans guerre. Prenez donc bien courage, et convertissez votre peine qui est sans remède en matière de vertu. Voyez souvent notre Seigneur qui vous regarde, pauvre petite créature que vous êtes, et vous voit emmi vos travaux et vos distractions. Il vous envoie du secours, et bénit vos afflictions. Vous devez à cette considération prendre patiemment et doucement les ennuis qui vous errivent, pour l'amour de celui qui ne permet cet exercice vous arriver que pour votre bien.

Élevez donc souvent votre cœur à Dieu: requérez son aide; et faites votre principale fondement de consolation au bonheur que vous avez d'être sienne. Tous les objets de déplaisir vous seront peu de chose, quand vous saurez d'avoir un tel ami, un si grand support, un si excellent refuge. Dieu soit toujours au milieu de votre cœur, madame ma très-chère fille, et je suis de tout le mien, votre, etc.

LETTRE DCCLXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME

Qui étoit surchargée d'affaires.

29 septembre 1612.

Madame ma très-chère fille, vous saurez par cette si digne porteuse, parmi quelle multitude de tracas je vous écris, qui me servira d'excuse, si je ne vous parle pas si amplement comme je désirerois. Vous devez mesurer la longueur de vos prières à la quantité de vos affaires; et puisqu'il a plu à notre Seigneur de vous mettre en une sorte de vie, en laquelle vous avez perpétuellement des distractions, il faut que vous vous accoutumiez à faire vos oraisons courtes; mais qu'aussi vous les vous rendiez si ordinaires, que jamais vous ne les laissiez sans grande nécessité. Je voudrois que le matin au lever vous pliassiez le genou devant Dieu pour l'adorer, faire le signe de la croix, et lui demander sa bénédiction pour toute la journée; ce qui se peut faire au temps que l'on diroit un ou deux *Pater noster*. Si vous avez la messe, il suffira qu'avec attention et révérence vous l'écoutiez, ainsi qu'il est marqué dans l'*Introduction*, en di-

sant votre chapelet. Le soir avant souper, ou environ, vous pourriez aisément faire un peu de prières ferventes, vous jetant devant notre Seigneur autant comme on diroit un *Pater;* car il n'y a point d'occasion qui vous tienne si sujette, que vous ne puissiez dérober ce petit bout de loisir. Le soir avant qu'aller coucher, vous pourrez, faisant autre chose, en quel lieu que ce soit, faire la revue de ce que vous aurez fait parmi la journée de gros en gros, et allant au lit, vous jeter briêvement à genoux, demander pardon à Dieu des fautes que vous aurez commises, et le prier de veiller sur vous, et vous donner sa bénédiction, ce que vous pourrez faire courtement, comme pour un *Ave, Maria.*

Mais surtout je désire qu'à tout propos parmi la journée, vous retiriez votre cœur en Dieu, lui disant quelques paroles de fidélité et d'amour.

Quant aux afflictions de votre cœur, ma chère fille, vous discernerez aisément celles auxquelles il y a du remède, et celles èsquelles il n'y en a point. Où il y a du remède, il faut tâcher de l'apporter doucement et paisiblement : celles où il n'y en a point, il faut que vous le supportiez comme une mortification que notre Seigneur vous envoie pour vous exercer et rendre toute sienne.

Prenez garde de ne vous relâcher guère aux plaintes, ains contraignez votre cœur de souffrir tranquillement. Que s'il vous arrive quelque sorte de saillie d'impatience, soudain que vous vous en apercevrez, remettez votre cœur en la paix et douceur. Croyez-moi, ma chère fille, Dieu aime les ames qui sont agitées des flots et tempêtes du monde, pourvu qu'elles reçoivent de sa main le travail, et comme vaillantes guerrières, s'essaient de garder la fidélité emmi les assauts et combats.

Si je puis, je dirai quelque chose sur ce sujet à cette sœur toute aimable, afin qu'elle vous le redise ; et je m'en vais pour l'accommodement d'une querelle chaude, qu'il faut empêcher. Je suis, mais d'un cœur fort entier.

LETTRE DCCLXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Sur la mort de son fils en bas âge.

3 janvier 1613.

Je vous assure, ma très-chère fille, que votre affliction m'a touché vivement, ne doutant point qu'elle ne vous ait été fort rude, d'autant que votre esprit, comme celui du reste des hommes, ne voyant pas la fin et l'intention pour laquelle les choses arrivent, ne les reçoit pas en la façon qu'elles sont, mais en la façon qu'il les sent.

Voilà, ma chère fille, que votre fils est en assurance; il possède le salut éternel : le voilà échappé et garanti du hasard de se perdre, auquel nous voyons tant de personnes. Dites-moi, je vous supplie, ne pouvoit-il pas devenir avec l'âge fort débauché ? Ne pouviez-vous pas recevoir beaucoup de déplaisir de lui à l'avenir, comme tant d'autres mères en reçoivent des leurs ? Car, ma chère fille, on en reçoit souvent de ceux desquels on en attend le moins ; et voilà que Dieu l'a retiré de tous ces périls, et lui a fait recueillir le triomphe sans bataille, et moissonner les fruits de la gloire sans labeur.

A votre avis, ma chère fille, et vos vœux et vos dévotions ne sont-ils pas bien récompensés ? vous les faisiez pour lui, mais afin qu'il demeurât ici avec vous en cette vallée de misère. Notre Seigneur, qui entend mieux ce qui est bon pour nous, que nous-mêmes, a exaucé vos prières en faveur de l'enfant pour lequel vous les faisiez, mais aux dépens des contentements temporels que vous en prétendiez.

En vérité, j'approuve bien la confession que vous faites, que c'est pour vos péchés que cet enfant s'en est allé, parce qu'elle procède d'humilité ; mais je ne crois pas pourtant qu'elle soit fondée en la vérité. Non, ma chère fille, ce n'est pas pour vous châtier, c'est pour favoriser cet enfant, que Dieu l'a sauvé de bonne heure. Vous avez de la douleur de cette mort ; mais l'enfant en a un grand profit : vous en avez reçu du déplaisir temporel, et l'enfant a un plaisir éternel. A la fin de nos jours, lorsque nos yeux seront dessillés, nous verrons que cette vie est si peu de chose, qu'il ne falloit pas regretter ceux qui la perdoient bientôt : la plus courte est la meilleure, pourvu qu'elle nous conduise à l'éternelle.

Or sus, voilà donc votre petit enfant au ciel avec les anges et les saints Innocents. Il vous sait gré du soin que vous avez eu de lui, ce peu de temps qu'il a été en votre charge, et surtout des dévotions faites pour lui ; en contre échange, il prie Dieu pour vous, et répand mille souhaits sur votre vie, afin qu'elle soit de plus en plus conforme à la volonté céleste, et que par icelle vous puissiez gagner celle dont il jouit. Demeurez en paix, ma très-chère fille, et tenez bien votre cœur au ciel, où vous avez ce brave petit saint. Persévérez à vouloir toujours plus fidèlement aimer la bonté souveraine du Sauveur ; et je le prie qu'il soit à jamais votre consolation. Je suis sans fin, votre, etc.

LETTRE DCCLXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE JEUNE DAME.

Le Saint la félicite sur son mariage.

12 mars 1613.

Dieu soit béni et glorifié de ce changement de condition, que vous avez fait pour son nom, ma très-chère fille; et je dis toujours ma très-chère fille; car ce changement ne change rien en cette affection vraiment paternelle que je vous ai dédiée. Vous verrez bien que si vous avez une parfaite résignation de votre ame en la providence et volonté de notre Seigneur, vous marcherez en cette vocation, vous y aurez bien de la consolation, et deviendrez fort sainte à la fin. C'étoit ce qu'il falloit à votre esprit, puisque vous avez rencontré ce gentilhomme si plein de bonne inclination. Vous avez tort de faire scrupule de rompre le jeûne, puisque l'avis du médecin le porte.

Conduisez-vous en la communion au gré de votre confesseur; car il lui faut donner cette satisfaction, et vous ne perdrez rien pour cela; car ce que vous n'aurez pas pour la réception du sacrement, vous le rencontrerez en la soumission et obéissance. De règle pour votre vie, je ne vous en donnerai que celle qui est dans le livre (1): mais si Dieu dispose que je vous puisse voir, et s'il y a quelque sorte de difficulté, je vous répondrai.

Il n'est nul besoin que vous m'écriviez votre confession : que si vous avez quelque point particulier duquel vous désiriez conférer avec mon cœur, qui est tout vôtre, vous le pourrez.

Soyez bien douce; ne vivez point selon vos humeurs et selon vos inclinations, mais selon la raison et la dévotion. Aimez votre mari tendrement, comme vous ayant été donné de la propre main de notre Seigneur.

Soyez bien humble envers tous : vous devez avoir un grand soin de ranger votre esprit à la paix et tranquillité, et d'étouffer ces mauvaises inclinations que vous avez, par une attention à la pratique des vertus contraires, en vous résolvant d'être plus diligente, attentive et active à la pratique des vertus; et marquez ces quatre paroles que je vais vous dire : votre mal vient de quoi vous craignez plus les vices que vous n'aimez les vertus.

Si vous pouviez provoquer un peu profondément votre ame à l'amour de la pratique de la douceur et de la vraie humilité, ma chère fille, vous seriez brave; mais il faut y penser souvent.

(1) L'Introduction à la Vie dévote.

Faites la préparation du matin, et en somme prenez à prix fait cette besogne, que Dieu vous paiera de mille consolations; et pour cela n'oubliez de souvent élever votre cœur en Dieu, et vos pensées à l'éternité. Lisez, au nom de Dieu, tous les jours un peu, je vous en prie; faites cela pour moi, qui tous les jours vous recommande à Dieu, et je prie son infinie bonté qu'à jamais elle vous bénisse. Votre, etc.

LETTRE DCCLXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN HOMME DU MONDE D'UN RANG FORT DISTINGUÉ.

Le Saint lui expose ce qu'est la vie éternelle, et qu'il faut pratiquer l'amour de Dieu pour y aspirer.

Annecy, 24 août 1613.

Monsieur, parmi les lassitudes et autres ressentiments que la maladie m'a laissés, j'ai dressé le mémorial qu'il vous avoit plu désirer de moi, et ai voulu y ajouter un abrégé, afin qu'il vous fût plus commode en vos confessions de le porter et voir; le grand vous demeurant comme en réserve, pour y avoir recours en vos difficultés, et en tirer l'éclaircissement de ce qui se trouveroit obscur en l'abrégé. Le tout est à la bonne foi, sans art ni couleur : car ces matières n'en veulent point, la simplicité leur servant de beauté, comme à à Dieu qui en est l'auteur. Vous y trouverez, monsieur, des marques de ma maladie : car si j'eusse fait ce petit ouvrage en pleine santé, j'eusse sans doute employé un soin plus exact de le rendre moins indigne de votre réception. Je n'ai su non plus l'écrire moi-même; mais ceux qui l'ont écrit n'ont point de connoissance de l'usage auquel je l'ai dédié.

Béni soit Dieu éternellement de la bonté qu'il exerce envers votre ame, monsieur, l'inspirant si puissamment à la résolution de consacrer le reste de votre vie mortelle au service de l'éternelle : vie éternelle, qui n'est autre chose que la divinité même, en tant qu'elle vivifiera nos esprits de sa gloire et félicité : vie seule vraie vie, et pour laquelle seule nous devons vivre en ce monde, puisque toute vie qui n'aboutit pas à la vitale éternité est plutôt une mort qu'une vie.

Mais, monsieur, si Dieu vous a si amiablement inspiré d'aspirer à l'éternité de gloire, il vous a quant et quant obligé à recueillir humblement, et pratiquer soigneusement son inspiration, sous peine d'être privé de cette grace et gloire : privation, laquelle, à l'ouïr nommer seulement, remplit le cœur d'effroi, pour peu qu'il ait de courage.

C'est pourquoi, en la simplicité de mon ame, je vous conjure, monsieur, d'être fort attentif

pour bien conserver ce que vous avez, afin que vous ne perdiez point votre couronne. Vous êtes indubitablement appelé à une dévotion mâle, courageuse, vaillante, invariable, pour servir de miroir à plusieurs en faveur de la vérité de l'amour céleste, digne réparation des fautes passées, si jamais vous l'aviez été de la vanité des amours terrestres.

Voyez, je vous supplie, monsieur, comme je laisse aller mon esprit en liberté autour du vôtre; comme ce nom de père dont il vous a plu m'honorer, m'emporte. C'est qu'il est entré dans mon cœur, et mes affections se sont rangées aux lois de l'amour, qu'il signifie le plus grand, le plus vif, et le plus fort de tous les amours. Ensuite duquel il faut que je vous supplie derechef, monsieur, de pratiquer diligemment les exercices que je marque ès chapitres X, XI, XII et XIII de la seconde partie de l'*Introduction*, pour le matin et le soir, pour la retraite spirituelle, et pour les aspirations en Dieu. La bonté de votre esprit, le courage noble que Dieu vous a donné, vous serviront grandement à cette pratique-là, laquelle vous sera d'autant plus aisée, qu'il n'est besoin d'y employer que des moments dérobés, ains retirés justement en diverses occasions çà et là sur les autres affaires. La dixième partie d'une heure, voire encore moins, suffira pour le matin, et autant pour le soir.

Oh! si vous pouviez doucement décevoir votre chère ame, monsieur, et en lieu que vous avez entrepris de communier tous les mois un an durant, mais un an de douze mois, quand vous auriez achevé le douzième, vous y ajoutassiez le treizième, puis le quatorzième, puis le quinzième, et que vous allassiez ainsi poursuivant de mois en mois : quel bonheur à votre cœur, qui à mesure qu'il recevroit plus souvent son Sauveur, se convertiroit aussi plus parfaitement en lui! Et cela, monsieur, se pourroit bravement faire sans bruit, sans intérêts des affaires, et sans que le monde eût rien à dire. L'experience m'a fait toucher, en vingt-cinq ans qu'il y a que je sers les ames, la toute-puissante vertu de ce divin Sacrement, pour fortifier les cœurs au bien, les exempter du mal, les consoler, et en un mot les diviniser en ce monde, pourvu qu'il soit hanté avec la foi, la pureté, et la dévotion convenables.

Mais c'est assez dit, monsieur : l'influence céleste, votre bon ange, et votre générosité suppléeront à ce que mon insuffisance ne permet pas de vous proposer. Ainsi priai-je notre Seigneur qu'il vous fasse de plus en plus abonder en ses faveurs, et suis sans fin, etc.

LETTRE DCCLXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

S'abandonner à la providence dans toutes ses peines. Le souverain remède aux injures est de les dissimuler.

7 janvier 1614.

Ma sœur très-chère, et toujours de plus en plus très-chère sœur, je viens tout maintenant de recevoir les deux lettres que vous aviez confiées à monsieur de Trevernay; et une autre, par laquelle vous me spécifiez la qualité de votre déplaisir, que je vois être grandement fâcheux pour la multitude des accidents qui semblent attachés aux sujets dont il vous est arrivé. Ma très-chère sœur, ces brouillards ne sont pas si épais que le soleil ne les dissipe. Enfin Dieu, qui vous a conduite jusqu'à present, vous tiendra de sa très-sainte main; mais il faut que vous vous jetiez avec un total abandonnement de vous-même entre les bras de sa providence; car c'est le temps desirable pour cela.

Se confier en Dieu emmi la douleur et la paix des prospérités, chacun presque le sait faire : mais de se remettre à lui en les orages et tempêtes, c'est le propre de ses enfants; je dis se remettre à lui avec un entier abandonnement. Si vous le faites, croyez-moi, ma chère sœur, vous serez toute étonnée de la merveille, qu'un jour vous verrez évanouir devant vos yeux tous ces épouvantails qui maintenant vous troublent. Sa divine majesté attend cela de vous, puisqu'il vous a tirée à soi, pour vous rendre extraordinairement sienne.

De cet homme, sur lequel vous pensez devoir être jetée une partie de la faute, parlez-en peu et consciencieusement; c'est-à-dire ne vous étendez guère en vos plaintes, et n'en faites pas souvent, et quand vous en ferez, n'assurez rien qu'à mesure que vous en aurez la connoissance; ou conjecturez de la faute, parlant douteusement des choses douteuses, plus ou moins selon qu'elles le seront.

Je vous écris du tout sans loisir, en un jour le plus embarrassé que j'aie eu il y a long-temps. Je suppléerai de plus en plus, s'il plaît à Dieu, priant pour votre repos et consolation. Apaisez, tant que vous pourrez, doucement et sagement, les esprits de messieurs vos parents. Hélas! en telles occasions la dissimulation guérit plus le mal en une heure, que les ressentiments en un an. Dieu doit faire le tout : c'est pourquoi il l'en faut supplier. Dieu soit à jamais au milieu de votre cœur, ma très-chère sœur. Je suis très-parfaitement votre, etc.

LETTRE DCCLXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DE ROCHEFORT.

Consolations sur la mort de son fils.

20 janvier 1674.

Monsieur, me sentant le sentiment que vous avez eu de monsieur votre fils, par le ressentiment que j'en ai eu, je m'imagine qu'il a été extrême; car c'est la verité, que me ressouvenant du contentement que vous preniez à me parler l'autre jour de cet enfant, j'entrai en une grande compassion, quand je me représentai combien votre regret seroit douloureux à la nouvelle de son décès; mais je n'osai pourtant vous témoigner ma condoléance, ne sachant pas ni que la perte fût certaine, ni qu'elle vous eût été annoncée, et maintenant, monsieur, je viens trop tard pour contribuer de la consolation à votre cœur, lequel aura, je m'assure, déjà beaucoup reçu de soulagement, pour ne plus demeurer au regret qu'une si sensible affliction lui avoit donné.

Car vous aurez bien su considérer que ce cher enfant étoit à Dieu plus qu'à vous, qui ne l'aviez qu'en prêt de cette souveraine libéralité. Que si sa providence a jugé qu'il étoit temps de le retirer à soi, il faut croire qu'elle l'a fait en faveur de son bien, auquel un père bien chérissant comme vous doit acquiescer doucement. Notre siècle n'est pas si agréable, que ceux qui en échappent doivent être beaucoup lamentés. Ce fils, pour lui, a, ce me semble, beaucoup gagné d'en sortir avant presque d'y être bonnement arrivé.

Le mot de mort est épouvantable, ainsi qu'on nous le propose : car on vous vient dire : Votre cher père est mort, et votre fils est mort : et ce n'est pas bien parler entre nous autres chrétiens, car il faudroit dire : Votre fils, ou votre père s'est retiré en son pays et au vôtre; et, parce qu'il le falloit, il est passé par la mort, en laquelle il n'a point arrêté. Je ne sais pas, certes, comme nous pouvons en bon jugement estimer notre patrie ce monde auquel nous ne sommes que pour si peu, en comparaison du ciel auquel nous devons être éternellement. Nous nous en allons, et sommes plus assurés de la présence de nos chers amis qui sont là haut, que de ceux qui sont ici bas : car ceux-là nous attendent, et nous allons vers eux; ceux-ci nous laissent aller, et retarderont le plus qu'ils pourront après nous; et s'ils vont comme nous, c'est contre leur gré.

Que si quelque reste de tristesse pousse encore votre esprit pour le départ de cette douce ame, jetez-vous le cœur devant notre Seigneur crucifié, et demandez-lui secours; il vous le donnera, et vous inspirera la pensée et le ferme propos de vous bien préparer pour faire à votre tour, à l'heure qu'il a marquée, cet épouvantable passage, en sorte que vous arriviez heureusement au lieu où nous devons espérer être déjà logé notre panvre, ains bienheureux défunt. Monsieur, si je suis exaucé en mes continuels souhaits, vous serez comblé de toute sainte prospérité; car c'est de tout mon cœur que je chéris et honore le vôtre, et qu'en cette occasion et en toute autre, je me nomme et dédie, monsieur, votre, etc.

LETTRE DCCLXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Avis sur la communion et la perfection chrétienne.

Avant le 25 juin 1614.

Je réponds à vos deux lettres, ma très-chère fille, vous conjurant avant toutes choses de ne plus appeler importunité pour moi la réception de vos lettres, laquelle en vraie vérité m'est toujours extrêmement agréable. Je vois bien en la première votre cœur toujours plein de bons et vertueux désirs : car il est de naturel fort bon. Mais, ce me dites-vous, vous ne vous corrigez pas assez puissamment de vos imperfections.

Vous savez que je vous ai souvent dit que vous devriez être affectionnée également à la pratique de la fidélité envers Dieu, et à celle de l'humilité : de la fidélité, pour renouveler vos résolutions de servir la divine bonté aussi souvent que vous les romprez, et vous tenant sur vos gardes pour ne point les rompre : de l'humilité, quand il vous arrivera de les violer, pour reconnoître votre chétiveté et abjection.

Mais certes, il faut tout de bon avoir soin de votre cœur, pour le purifier et fortifier selon la multitude et grandeur des inspirations que vous en avez. Et je ne trouve pas mauvais que vous soyez un peu privée de la très-sainte communion, puisque c'est l'avis de votre confesseur, pour voir si le désir de retourner à la fréquentation d'icelle ne vous fera point un peu prendre plus garde à votre amendement. Et toujours ferez-vous bien de vous humilier fort aux avis de votre confesseur, qui voit l'état présent de votre ame, lequel quoique je m'imagine assez, sur ce que vous m'en dites par vos lettres, si est-ce qu'il ne me peut pas être connu si particulièrement, comme à celui à qui vous en rendez compte.

Or j'entends, qu'encore que vous éloignerez un peu vos communions, vous ne laisserez pas pour cela de bien suivre la fréquence des confessions; car de celles-ci il n'y peut avoir aucune raison de les éloigner; au contraire, elles vous

seront utiles pour assujettir votre esprit, qui de soi-même n'aime pas la sujétion, et pour l'humilier, et lui faire mieux discerner ses fautes.

Je vais à Lyon, pour contenter monseigneur l'archevêque (1) de ce lieu là qui vouloit venir vers moi en toute façon, si je ne me fusse résolu d'aller auprès de lui, puisque c'étoit bien la raison que je le prévinsse en cet endroit. Ce sera un voyage de quinze jours ou environ, après lequel j'en veux faire un autre en Chablais, pour être de retour de tous deux en septembre : mais je repasserai par ici, et serai toujours bien aise de vous écrire, si je puis.

Relevez bien votre esprit en Dieu : lisez le plus souvent que vous pourrez, mais peu à la fois, et avec dévotion. Aimez toujours mon ame, qui chérit très-parfaitement la vôtre. Resaluez monsieur votre mari de ma part, et l'assurez que je suis son serviteur.

LETTRE DCCLXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN SEIGNEUR DE LA COUR.

Le Saint se réjouit de ce que ce seigneur conserve la piété au milieu de la cour.

Annecy, 12 septembre 1614.

Je n'ai point de plus grande gloire en ce monde, monsieur mon fils, que d'être nommé père d'un tel fils, ni point de plus douce consolation que de voir la complaisance que vous en avez; mais je ne veux plus rien dire sur ce sujet, qui aussi m'est indicible : il me suffit que Dieu m'a fait cette grace, laquelle m'est tous les jours plus délicieuse, quand on me dit de toutes parts que vous vivez en Dieu, quoique emmi ce monde.

O Jésus, mon Dieu! quel bonheur d'avoir un fils qui sache par merveille si bien chanter les chansons de Sion emmi la terre de Babylone! Les Israélites s'en excusèrent jadis, parce que non-seulement ils étoient entre les Babyloniens, ains encore captifs et esclaves des Babyloniens (2); mais qui n'est point en l'esclavage de la cour, il peut emmi la cour adorer le Seigneur, et le servir saintement.

Non certes, mon très-cher fils, quoique vous changiez de lieu, d'affaires et de conversations, vous ne changerez jamais, comme j'espère, de cœur, ni votre cœur d'amour, ni votre amour d'objet; puisque vous ne sauriez choisir ni un plus digne amour pour votre cœur, ni un plus digne objet de votre amour que celui qui doit rendre éternellement bienheureux. Ainsi la variété des visages de la cour et du monde ne donnera point de changement au vôtre, duquel les yeux regarderont toujours le ciel, auquel vous aspirez, et la bouche réclamera toujours le souverain bien que vous y espérez.

Mais pensez, je vous supplie, mon cher fils, si ce ne m'eût pas été une aise incomparable de pouvoir aller moi-même auprès de vous en l'occasion de ces États (1), pour vous parler avec cette nouvelle confiance que ces noms de père et de fils m'eussent donnée. Dieu néanmoins ne le voulant pas, puisqu'il permet que je sois attaché ici, ni vous, ni moi non plus ne le devons pas vouloir. Vous serez donc là mon Josué, qui combattrez pour la cause de Dieu en présence; et moi je serai ici comme un Moïse, qui tiendrai mes mains au ciel, implorant sur vous la miséricorde divine, afin que vous surmontiez les difficultés que votre bonne intention rencontrera.

De vous supplier meshui de m'aimer, je ne le veux plus faire, puisque je puis plus courtement et expressément vous le dire : soyez donc mon vrai fils de tout votre cœur, monsieur, puisque je suis de tout le mien, non-seulement, etc.

LETTRE DCCLXXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN SEIGNEUR DE LA COUR.

Sur le même sujet.

Après le 12 septembre 1614.

Monsieur, il ne se peut dire de quelle ardeur mon ame souhaite la perfection de l'amour de Dieu à la vôtre; les meilleurs moyens pour exprimer cette passion sont ceux dont vous me gratifiez, pourvu que l'on entende une merveille que j'appelerois miracle, si je n'en étois l'ouvrier après Dieu et votre commandement; car ordinairement l'amour paternel est puissant, parce qu'il descend comme un fleuve qui prend sa source de la pente; mais en notre sujet, si le mien qui sort de ma petitesse, en remontant à votre grandeur, prend vigueur à la montée, et accroît sa vitesse en s'élevant, c'est parceque si les autres se contentent de ressembler à l'eau, celui-ci est comparable au feu.

(1) Le cardinal de Marquemont.

(2) Ps. CXXXVI.

(1) Aux États de Bourgogne, où le Saint avoit des affaires pour les intérêts des églises du pays de Gex qui étoient du diocèse de Genève. Cet ami du Saint étoit, on pense, le baron de Lux, commandant pour Henri IV en Bourgogne, et qui s'occupoit à faire entrer en la possession des églises du pays de Gex les biens ecclésiastiques dont s'étoient emparés les protestants. CC.

Certes, monsieur, j'écris sans réflexion, et je vois que j'abuse de votre bienveillance à lui dire ainsi mes saillies.

Dieu vous tienne de sa sainte main, et établisse de plus en plus ce généreux et céleste dessein qu'il vous a donné de lui consacrer toute votre vie. Il est juste et équitable que ceux qui vivent ne vivent pas pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort pour eux (1). Une grande ame, monsieur, pousse toutes ses meilleures pensées, affections et prétentions jusque dans l'infini de l'éternité; et puisqu'elle est éternelle, elle estime trop bas ce qui n'est pas éternel, trop petit ce qui n'est pas infini; et surnageant à toutes ces menues délices, ou plutôt à ces vils amusements, que cette chétive vie nous peut représenter, elle tient les yeux fichés dans l'immensité des biens et des ans éternels.

Monsieur, à mesure que vous connoissez que l'air de la cour est pestilent, usez soigneusement des préservatifs. Ne sortez pas le matin, que vous ne portiez sur le cœur un épithème du renouvellement de vos résolutions fait en présence de Dieu. Oh! si le soir vous lisiez douze lignes dans quelque livret de dévotion, après avoir fait votre petite oraison, car cela dissiperoit les qualités contagieuses que les rencontres du jour pourroient avoir jetées autour de votre cœur; et vous purgeant souvent par le doux et gracieux sirop magistral de la confession, monsieur, j'espèrerois que vous demeureriez comme un célèbre Pirauste entre les flammes, sans endommager vos ailes (2). Que bienheureuse est la peine (pour grande qu'elle soit) qui nous délivre de la peine éternelle! Qu'aimable est le travail, duquel la récompense est infinie! Monsieur, je suis d'un cœur plus que paternel, votre, etc.

LETTRE DCCLXXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DE SES PARENTES.

Il la console de la mort de son père, et répond à la recommandation qu'elle lui avoit faite d'un ecclésiastique pour une cure. Sa pratique dans la collation des bénéfices.

1er novembre 1614.

Nous avons été ici, au moins moi, ma très-chère fille, entre la crainte et l'espérance pour le sujet duquel j'ai su depuis peu que le seul déplaisir vous étoit demeuré. Et je puis dire en vérité que la considération de votre ennui fut une des plus promptes appréhensions dont je fus touché à l'abord de l'assurance du mal qu'on nous avoit présagé par les bruits incertains qui nous en arrivoient.

Mais, or sus, ma très-chère cousine, il faut pourtant accoiser votre cœur; et pour rendre juste votre douleur, il la faut borner par la raison. Nous avons dû savoir que nous ne savons l'heure en laquelle quelque semblable événement nous arriveroit par le trépas des autres, ou aux autres par le nôtre. Que si nous n'y avons pas pensé, nous devons avouer notre tort, et nous en repentir; car le nom que nous portons tous de mortels nous rend inexcusables.

Ne nous fâchons pas, ma fille; nous serons bientôt tous réunis. Nous allons incessamment et tirons pays du côté où sont nos trépassés, et en deux ou trois moments nous y arriverons; pensons seulement à bien marcher, et à suivre tout le bien que nous aurons reconnu en eux. Béni soit Dieu, qui a fait la grace à celui duquel nous ressentons l'absence de lui donner le loisir et la commodité de se bien disposer pour faire le voyage heureusement. Mettez votre cœur, je vous prie, ma très-chère fille, au pied de la croix, et acceptez la mort et la vie de tout ce que vous aimez, pour l'amour de celui qui donna sa vie et reçut la mort pour vous.

Au reste, rien ne me pourroit empêcher de vous rendre le contentement que vous désirez de moi, sinon le devoir que j'ai au service de notre Seigneur et de l'Eglise; lequel s'étant trouvé favorable à votre souhait, j'ai été extrêmement consolé de vous pouvoir donner satisfaction, comme je ferai encore en tout ce qui me sera possible.

Mais en la distribution des cures, je suis attaché à une méthode (1) de laquelle je ne peux me départir: si selon icelle je puis faire selon votre désir, ce sera mon contentement; si je ne puis en l'occasion présente, ce porteur ne perdant point courage, s'avançant aux lettres et en la vertu, comme je pense qu'il a fort bien commencé, il ne manquera pas d'autres occurrences où il trouvera votre recommandation utile.

Au demeurant, je ne vous assurerai pas de mon service fidèle en cette occasion: il vous a été dé-

(1) II. Cor., v. 15.

(2) Toutes les comparaisons que le Saint fait de l'histoire naturelle sont prises de Pline.

(1) La pratique du Saint étoit, afin que tous les prêtres s'appliquassent à l'étude sérieusement, de ne donner les bénéfices, et surtout les cures, qu'au concours, où les plus habiles et les plus vertueux étoient les seuls favorisés et préférés, sans qu'aucune recommandation lui pût faire changer cet ordre. Monseigneur Denys-Simon de Marquemont, archevêque de Lyon, ayant une fois honoré ce concours de sa présence, vit refuser une cure à un candidat qui menaça le saint des princes temporels dont il avoit apporté des lettres.

dié une fois pour toutes fort entièrement; et je vous supplie de n'en jamais douter, non plus que du soin que j'aurai d'assister des sacrifices que je présente à Dieu l'ame de ce digne chevalier, les mérites duquel je veux à jamais honorer avec tout ce qu'il a laissé de plus cher ici-has. Dieu soit au milieu de votre cœur, ma très-chère cousine ma fille, et suis de tout le mien votre, etc.

LETTRE DCCLXXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA PRÉSIDENTE BRULART.

Consolation sur la mort de son fils, qui étoit mort aux Indes au service du roi.

21 mai 1615.

Que mon ame est en peine de votre cœur, ma très-chère mère! car je le vois, ce me semble, ce pauvre cœur maternel tout couvert d'un ennui excessif; ennui toutefois que l'on ne peut ni blâmer, ni trouver étrange, si l'on considère combien étoit aimable ce fils, duquel ce second éloignement de nous est le sujet de notre amertume.

Ma très-chère mère, il est vrai, ce cher fils étoit un des plus désirables qui fût onques : tous ceux qui le connurent le reconnurent, et le connoissent ainsi. Mais n'est-ce pas une grande partie de la consolation que nous devons prendre maintenant, ma très-chère mère? Car en vérité, il semble que ceux desquels la vie est si digne de mémoire et d'estime, vivent encore après le trépas, puisqu'on a tant de plaisir à les ramentevoir et représenter aux esprits de ceux qui demeurent.

Ce fils, ma très-chère mère, avoit déjà fait un grand éloignement de nous, s'étant volontairement privé de l'air du monde auquel il étoit né, pour aller servir son Dieu et son roi, et sa patrie, en un autre nouveau monde. Sa générosité l'avoit animé à cela; et la vôtre vous avoit fait condescendre à une si honorable résolution, pour laquelle vous aviez renoncé au contentement de le revoir jamais en cette vie, et ne vous restoit que l'espérance d'avoir de temps en temps de ses lettres. Et voilà, ma très-chère mère, que sous le bon plaisir de la Providence divine, il est parti de cet autre monde, pour aller en celui qui est le plus ancien et le plus désirable de tous, et auquel il nous faut tous aller, chacun en sa saison, et où vous le verrez plus tôt que vous n'eussiez fait, s'il fût demeuré en ce monde nouveau, parmi les travaux des conquêtes qu'il prétendoit faire à son roi et à l'Église.

En somme, il a fini ses jours mortels en son devoir et dans l'obligation de son serment. Cette sorte de fin est excellente, et ne faut pas douter que le grand Dieu ne la lui ait rendue heureuse, selon que, dès le berceau, il l'avoit continuellement favorisé de sa grace, pour le faire vivre très-chrétiennement. Consolez-vous donc, ma très-chère mère, et soulagez votre esprit, adorant la divine Providence, qui fait toute chose très-suavement : et bien que les motifs de ses décrets nous soient cachés, si est-ce que la vérité de sa débonnaireté nous est manifeste, et nous oblige à croire qu'elle fait toutes choses en parfaite bonté.

Vous êtes quasi sur le départ pour aller où est cet aimable enfant. Quand vous y serez, vous ne voudriez pas qu'il fût aux Indes, car vous verrez qu'il sera bien mieux avec les anges et les saints, qu'il ne seroit avec les tigres et barbares. Mais en attendant l'heure de faire voile, apaisez votre cœur maternel par la considération de la très-sainte éternité, en laquelle il est, et de laquelle vous êtes toute proche. Et au lieu que vous lui écririez quelquefois, parlez à Dieu pour lui, et il saura promptement tout ce que vous voudrez qu'il sache, et recevra toute l'assistance que vous lui ferez par vos vœux et prières (1), soudain que vous l'aurez faite, et délivrée entre les mains de sa divine majesté.

Les chrétiens ont grand tort d'être si peu chrétiens, comme ils sont, et de violer si cruellement les lois de la charité, pour obéir à celles de la crainte : mais, ma très-chère, il faut prier Dieu pour ceux qui font ce grand mal, et appliquer cette prière-là (2) à l'ame de votre défunt. C'est l'oraison la plus agréable que nous puissions faire à celui qui en fit une pareille sur la croix, à laquelle sa très-sainte mère répondit de tout son cœur, l'aimant d'une très-ardente charité.

Vous ne sauriez croire combien ce coup a touché mon cœur : car enfin c'étoit mon cher frère, et qui m'avoit aimé extrêmement. J'ai prié pour lui, et le ferai toujours, et pour vous, ma très-chère mère, à qui je veux rendre toute ma vie en particulier honneur et amour, de la part encore de ce frère trépassé, duquel l'amitié immortelle me vient solliciter d'être de plus en plus, votre, etc.

(1) Le Saint fait ici allusion aux voyages de long cours, et aux secours temporels que les parents envoient à leurs enfants qui sont dans les pays étrangers.

(2) Cette prière est celle que le Sauveur fit sur la croix pour ceux qui le faisoient mourir : « Mon père, « pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. » LUC, XXIII, 34.

LETTRE DCCLXXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Le Saint rend compte de l'assistance qu'il donna à madame de Trevernay dans sa dernière maladie, et de sa résignation.

14 juillet 1615.

Par cette première commodité, je vous rends compte de notre voyage, ma très-chère mère. Certes, quand monsieur l'archevêque me laissa, il me témoigna beaucoup d'amitié. Or, je cultiverai la faveur que ce grand prélat me fait, le plus soigneusement qu'il me sera possible.

Nous vînmes donc ce jour-là à Saint-Prix, et toujours avec la bonne dame la présidente N., qui m'ouvrit son cœur autant que l'occasion le lui permit, fort franchement. C'est un bon cœur en vérité, et auquel je souhaite beaucoup de vraie prospérité : elle a grand besoin d'être assistée et appuyée bien doucement, pour la multitude des travaux que la vivacité de son esprit lui donne, qui ne cesse guère de lui fournir des motifs pour lui agrandir son mal.

Elle demanda congé à monseigneur l'archevêque d'entrer vers vous, lequel le lui accorda, et lui donna même espérance de lui permettre d'y coucher. Quand cela arrivera, aidez-la bien, ma très-chère mère; car elle le mérite, et en a besoin. Si elle vient ici l'année prochaine, comme elle en a fait dessein, alors nous aurons plus de moyens de la bien consoler. Je vous écrirai un petit billet à part, afin qu'elle le voie, ayant bien du désir qu'elle sache que je la chéris et estime pour la plus grande gloire de Dieu.

J'arrivai samedi à Seissel, où je prêchai le dimanche matin, et vins coucher en cette ville, et trouvai à mon arrivée pour nouvelles, que madame de Treveruay étoit en l'article de la mort; je partis hier de grand matin pour lui rendre mon dernier devoir, puisqu'elle étoit de mes filles. A mon arrivée, elle s'élança à mon cou avec une joie extraordinaire à son humeur mélancolique, elle qui jamais ne me fit aucune caresse. En somme, elle se remit tellement, qu'encore que je ne pense pas qu'elle la fasse longue, si est-ce que je pense qu'elle vivra encore plusieurs jours.

Elle se confessa derechef à moi pour sa consolation, et non par sa nécessité : car elle avoit reçu le jour précédent tous ses sacrements, et même l'Extrême-Onction, et fit la plus absolue indifférence que j'aie jamais vue : car ses domestiques et ses voisins la pressant de faire des vœux pour guérir, jamais elle ne le voulut, mais dit que ce que Dieu feroit lui seroit plus agréable, et qu'elle ne voudroit pas, par le moindre désir du monde, demander à Dieu ni la vie ni la mort, lui laissant sans réserve sa vie entre les mains, pour en faire à son gré; et ce qu'il lui plairoit seroit aussi ce qu'elle vouloit.

Mais elle disoit cela si fermement, que je voyois clairement que c'étoit tout de bon, que ce lui étoit tout un : et bien qu'elle dit que sa Françon, ma filleule, lui touchoit un peu le cœur parce qu'elle étoit encore petite, néanmoins elle ajoutoit, non-seulement avec force, mais avec tendreté, que si Dieu la retiroit, il sauroit bien ce qu'il feroit de cette fille, et que pour elle, elle ne vouloit nullement désirer de vivre, sinon tout ainsi que Dieu le voudroit.

En somme, je lui dis tout ce que je sus, et tout à son gré. Je la laissai en paix sans apparence de mal, sans plainte, sans témoigner aucune sorte de passion, sinon de revoir son mari, qui étoit la seconde chose qu'elle avoit désiré avant son trépas.

Ces petites histoires villageoises me plaisent et m'édifient, et c'est pourquoi je vous les raconte. J'écris à monseigneur l'archevêque par honneur. Ma très-chère mère, je suis, comme vous savez vous-même, tout vôtre, sans réserve ni différence quelconque. Vivez tout généreusement et noblement joyeuse en celui qui est notre unique joie. Je salue du fond de mon cœur ma très-chère fille ma mère, et mes chères filles, avec nos chères novices, entre lesquelles je chéris particulièrement ma sœur F. A., ma cousine, parce qu'elle est la cadette.

Adieu, adieu, ma très-chère mère. Le doux Jésus soit à jamais notre vie. Amen. Votre, etc.

LETTRE DCCLXXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Il faut pratiquer la mortification avec joie; l'amour de Dieu doit l'emporter sur la crainte.

18 décembre 1615.

Il est certes vrai, ma chère fille, vos consolations me consolent grandement, mais surtout quand elles sont fondées sur une si ferme pierre, comme est celle de l'exercice de la présence de Dieu. Cheminez donc toujours ainsi auprès de Dieu : car son ombre est plus salutaire que le soleil.

Ce n'est pas mal de trembler quelquefois devant celui en la présence duquel les anges mêmes trémoussent, quand ils regardent en sa majesté; à la charge toutefois que le saint amour qui prédomine en toutes ses œuvres, tienne aussi tou-

jours le dessus, le commencement et la fin de vos considérations.

Voilà donc qui va fort bien, puisque ces petits éclairs de votre esprit ne font plus leurs saillies si soudaines, et que votre cœur est un peu plus doux. Soyez toujours fidèle à Dieu et à votre ame. Corrigez-vous toujours de quelque chose, mais ne faites pas ce bon office par force, ains tâchez d'y prendre plaisir comme font les amateurs des exercices champêtres à émonder les arbres de leurs vergers.

Notre Seigneur suppléera sans doute à tout ce qui vous défaudra d'ailleurs, afin que vous puissiez faire une plus parfaite retraite auprès de lui, pourvu que ce soit lui que vous aimiez, que vous cherchiez, que vous suiviez. Ainsi faites-vous, je le sais, ma fille ; mais faites-le donc bien toujours et me recommandez à sa miséricorde, puisque de tout mon cœur je suis votre, etc.

LETTRE DCCLXXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DE SES NIÈCES.

Le Saint lui prescrit la manière dont elle doit vivre.

5 mars 1616.

Ne pensez pas, je vous prie, ma très-chère nièce ma fille, que ç'ait été faute de souvenance ou d'affection, si j'ai tant tardé à vous écrire. Car à la vérité le bon désir que j'ai vu en votre ame, de vouloir servir fort fidèlement Dieu, en a fait naître un extrême dans la mienne de vous assister et aider de tout mon pouvoir, laissant à part le devoir que je vous ai d'ailleurs, et l'inclination que j'ai toujours eue pour votre cœur, à cause de la bonne opinion que j'en ai dès votre plus tendre jeunesse.

Or sus donc, ma très-chère nièce, il faut donc bien soigneusement cultiver ce cœur bien-aimé, et ne rien épargner de ce qui peut être utile à son bonheur : et quoique en toute saison cela se puisse faire, si est-ce que celle-ci, en laquelle vous êtes, est la plus propre. Ah! que c'est une rare grace, ma chère fille, de commencer à servir ce grand Dieu, tandis que la jeunesse de l'âge nous rend susceptibles de toutes sortes d'impressions! et que l'offrande est agréable, et laquelle on donne les fleurs avec les premiers fruits de l'arbre!

Tenez toujours ferme au milieu de votre cœur les résolutions que Dieu vous donna quand vous étiez devant lui auprès de moi : car si vous les conservez en toute cette vie mortelle, elles vous conserveront en l'éternelle. Et pour non-seulement les conserver, mais les faire heureusement croître, vous n'avez pas besoin d'autre avis que ceux que j'ai donnés à Philothée, dans le livre de l'*Introduction* que vous avez : mais toutefois, pour vous agréer, je vous veux bien spécifier en peu de paroles ce que je désire principalement de vous.

1. Confessez-vous de quinze en quinze jours, pour recevoir le divin sacrement de communion : et n'allez jamais ni à l'un, ni à l'autre de ces célestes mystères, qu'avec une nouvelle et très-profonde résolution de vous amender de plus en plus de vos imperfections, et de vivre avec une pureté et perfection de cœur toujours plus grandes. Or, je ne dis pas que si vous vous trouvez en dévotion pour communier tous les huit jours, vous ne le puissiez faire ; et surtout si vous remarquez que par ce sacré mystère vos inclinations fâcheuses et les imperfections de votre vie s'aillent diminuant ; mais je vous ai marqué de quinze en quinze jours, afin que vous ne différiez pas davantage.

2. Faites vos exercices spirituels courtement et fervemment, afin que votre naturel ne soit point difficile de vous y rendre par l'appréhension de la longueur, et que petit à petit il s'apprivoise avec ces actes de piété. Par exemple, vous devez inviolablement faire tous les matins l'exercice du matin, qui est marqué en l'*Introduction*: or, pour le faire courtement, vous pourrez, en vous habillant, remercier Dieu, par manière d'oraison jaculatoire, de quoi il vous a conservée cette nuit-là, et faire encore le deuxième et troisième point, non-seulement en vous habillant, mais au lit ou ailleurs, sans différence de lieu, ou d'actions quelconques : puis tout aussitôt que vous pourrez, vous vous mettrez à genoux, et ferez le quatrième point, commençant à faire cet élan de cœur qui est marqué : *O Seigneur! voilà ce pauvre et misérable cœur.* J'en dis de même de l'examen de conscience, que vous pouvez faire le soir en vous retirant, partout où vous vous trouverez, pourvu qu'on fasse le troisième et quatrième point à genoux, tandis qu'aucune maladie ne vous en empêche.

Ainsi en l'Église oyez la messe avec une contenance d'une vraie fille de Dieu : et plutôt que de relâcher de cette révérence, sortez de l'Église, et vous en retirez.

3. Apprenez à faire souvent des oraisons jaculatoires, et des élancements de votre cœur en Dieu.

4. Ayez soin d'être douce et affable à tout le monde, mais surtout dans le logis.

5. Les aumônes qui se font chez vous, soient aussi faites par vous, toujours quand vous le pourrez ; car c'est un grand accroissement de vertu que de faire l'aumône de sa propre main, quand elle se peut bonnement faire.

6. Visitez les malades de votre bourgade fort volontiers : car c'est une des œuvres que notre Seigneur regardera au jour du jugement.

7. Tous les jours lisez une page ou deux de quelque livre spirituel, pour vous tenir en goût et dévotion; et les fêtes un peu davantage, ce qui vous tiendra lieu de sermon.

8. Continuez à beaucoup honorer votre beau-père, parce que Dieu le veut, le vous ayant donné pour second père en ce monde; et aimez cordialement le mari, lui rendant avec une douce et simple bienveillance tout le contentement que vous pourrez; et soyez sage à supporter les imperfections de qui que ce soit, mais surtout de ceux du logis.

Je ne vois pas pour le présent que j'aie à vous dire autre chose, sinon que lorsque nous vous reverrons, vous me direz comme vous vous serez conduite en ce chemin de dévotion : et s'il y a quelque chose à ajouter, je le ferai. Vivez donc toute joyeuse en Dieu et pour Dieu, ma très-chère fille ma niéce; et croyez que je vous chéris très-parfaitement, et suis infiniment votre, etc.

LETTRE DCCLXXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DE SES PARENTES.

Conseils sur sa conduite envers son beau-père et sa belle-mère.

10 novembre 1616.

Encore ne vous écris-je pas à loisir, ma très-chère fille, bien que je réponde tard à votre lettre.

Or sus, vous voilà donc dans le ménage, et il n'y a remède : il faut que vous soyez ce que vous êtes, mère de famille, puisque vous avez un mari et des enfants, et il faut l'être de bon cœur et avec l'amour de Dieu, ains pour l'amour de Dieu, ainsi que je le dis assez clairement à Philothée sans s'inquiéter ni empresser que le moins qu'il sera possible.

Mais je vois bien, chère fille, qu'il est un peu malaisé d'avoir soin du ménage en une maison où il y a mère et père : car je n'ai jamais vu que les pères, et surtout les mères, laissent le gouvernement entier aux filles, encore que quelquefois il seroit expédient. Pour moi, je vous conseille de faire le plus doucement et sagement que vous pourrez ce qui est recommandé, sans jamais rompre la paix avec ce père et cette mère : car il vaut mieux que les affaires n'aillent pas si bien, et que ceux à qui on a tant de devoirs soient contents.

Et puis, si je ne me trompe, votre humeur n'est pas faite pour la conteste. La paix vaut mieux qu'une chevance. Ce que vous verrez pouvoir être fait avec amour, il le faut procurer : ce qui ne se peut faire que par débat, doit être laissé, quand on a affaire avec des personnes de si grand respect. Je ne doute point qu'il ne se passe des aversions et répugnances en votre esprit; mais, ma très-chère fille, ce sont autant d'occasions d'exercer la vraie vertu de douceur; car il faut faire bien, et saintement, et amoureusement ce que nous devons à un chacun, quoique ce soit à contre-cœur, et sans goût.

Voilà, ma très-chère fille, ce que je vous puis dire pour le présent, ajoutant seulement que je vous conjure de croire fermement que je vous chéris d'une dilection parfaite et vraiment paternelle, puisqu'il a plu à Dieu de vous donner envers moi une confiance si entière et filiale; mais continuez donc bien, ma très-chère fille, à m'aimer cordialement.

Faites bien la sainte oraison : jetez souvent votre cœur entre les mains de Dieu, reposez votre ame en sa bonté, et mettez votre soin sous sa protection, soit pour le voyage du cher mari, soit pour le reste de vos affaires; faites bien ce que vous pourrez, et le reste laissez-le à Dieu, qui le fera ou tôt ou tard, selon la disposition de sa divine providence.

Je voudrois bien savoir qui sont ces curés desquels on murmure contre moi et mon frère; car tant qu'il nous sera possible, nous tâcherons de remédier aux désordres, s'ils se trouvent. Je suis cependant bien aise que le vôtre soit honnête homme et sage.

En somme, soyez à jamais toute à Dieu, ma très-chère fille, et je suis tout en lui, votre, etc.

LETTRE DCCLXXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Remèdes contre la trop grande crainte de la mort.

7 avril 1617.

Madame, à cette première commodité que j'ai de vous écrire, je tiens ma promesse, et vous présente quelques moyens par lesquels vous pourrez adoucir la crainte de la mort, qui vous donne de si grands effrois en vos maladies et enfantements : en quoi, bien qu'il n'y ait aucun péché, si est-ce qu'il y a dommage pour votre cœur, lequel trouble de cette passion ne peut pas si bien se joindre par amour avec son Dieu, comme il le feroit s'il n'étoit pas si fort tourmenté.

Premièrement donc, je vous assure que si vous persévérez à l'exercice de dévotion, comme je vois que vous faites, vous vous trouverez petit à petit

grandement allégée de ce tourment; d'autant que votre ame se tenant ainsi exempte de mauvaises affections, et s'unissant de plus en plus à Dieu, elle se trouvera moins attachée à cette vie mortelle, et aux vaines complaisances que l'on y prend.

Continuez donc en la vie dévote, selon que vous avez commencé, et allez toujours de bien en mieux au chemin dans lequel vous êtes; et vous verrez que dans quelque temps ces erreurs s'affoibliront, et ne vous inquiéteront plus si fort.

2° Exercez-vous souvent és pensées de la grande douceur et miséricorde avec laquelle Dieu notre Sauveur reçoit les ames en leur trépas, quand elles se sont confiées en lui pendant leur vie, et qu'elles se sont essayées de le servir et aimer chacune en sa vocation. *O que vous êtes bon, Seigneur, à ceux qui ont le cœur droit!*

3° Relevez souvent votre cœur par une sainte confiance, mêlée d'une profonde humilité envers notre Rédempteur; comme disant: *Je suis misérable, Seigneur, et vous recevrez ma misère dans le sein de votre miséricorde, et vous me tirerez de votre main paternelle à la jouissance de votre héritage. Je suis chétive, et vile et abjecte; mais vous m'aimerez en ce jour, parce que j'ai espéré en vous, et ai désiré d'être vôtre.*

4° Excitez en vous, le plus que vous pourrez, l'amour du paradis et de la vie céleste, et faites plusieurs considérations sur ce sujet, lesquelles vous trouverez suffisamment marquées au livre de l'*Introduction à la vie dévote*, en la méditation de la gloire du ciel, et au choix du paradis; car à mesure que vous estimerez et aimerez la félicité éternelle, vous aurez moins d'appréhension de quitter la vie mortelle et périssable.

5° Ne lisez point les livres, ou les endroits des livres ésquels il est parlé de la mort, du jugement, et de l'enfer: car, graces à Dieu, vous avez bien résolu de vivre chrétiennement, et n'avez pas besoin d'y être poussée par les motifs de la frayeur et de l'épouvantement.

6° Faites souvent des actes d'amour envers Notre-Dame, les Saints et Anges célestes: apprivoisez-vous avec eux, leur adressant souvent des paroles de louange et de dilection; car ayant beaucoup d'accès avec les citoyens de la divine Jérusalem céleste, il vous fâchera moins de quitter ceux de la terrestre, ou basse cité du monde.

7° Adorez souvent, louez et bénissez la très-sainte mort de notre Seigneur crucifié, et mettez toute votre confiance en son mérite, par lequel votre mort sera rendue heureuse; et dites souvent: *O divine mort de mon doux Jésus, vous bénirez la mienne, et elle sera bénite; je vous bénis, et vous me bénirez. O mort plus aimable que la vie!* Ainsi S. Charles, en la maladie de laquelle il mourut, fit mettre à sa vue l'image de la sépulture de notre Seigneur, et celle de l'oraison qu'il fit au mont des Olives, pour se consoler en cet article, sur la mort et passion de son Rédempteur.

8° Faites quelquefois réflexion sur ce que vous êtes fille de l'Église catholique, et vous réjouissez de cela: car les enfants de cette mère qui desirent de vivre selon ses lois, meurent toujours bienheureux; et, comme dit la bienheureuse mère Thérèse, c'est une grande consolation à l'heure de la mort d'être fille de la sainte Église.

9° Finissez toutes vos oraisons en confiance, comme disant: *Seigneur, vous êtes mon espérance; en vous j'ai jeté ma fiance* (1). Dieu, qui espera jamais en vous lequel a été confondu (2)? *J'espère en vous, ô Seigneur, et je ne serai point confondu éternellement* (3). En vos oraisons jaculatoires parmi la journée, et en la réception du très-saint Sacrement, usez toujours de paroles d'amour et d'espérance envers notre Seigneur; comme: *Vous êtes mon père, ô Seigneur! ô Dieu! vous l'époux de mon ame, vous êtes le roi de mon amour, et le bien-aimé de mon ame. O doux Jésus! vous êtes mon cher maître, mon secours, mon refuge.*

10° Considérez souvent les personnes que vous aimez le plus, et desquelles il vous fâcheroit d'être séparée, comme des personnes avec lesquelles vous serez éternellement au ciel; par exemple, votre mari, votre petit Jean, monsieur votre père: ô ce petit garçon qui sera, Dieu aidant, un jour bienheureux en cette vie éternelle, en laquelle il jouira de ma felicité et s'en réjouira; et je jouirai de la sienne, et m'en réjouirai, sans jamais plus nous séparer! Ainsi du mari, ainsi du père, et des autres; vous aurez d'autant plus de facilité, que tous vos plus chers servent Dieu et le craignent; et parce que vous êtes un peu mélancolique, voyez au livre de l'*Introduction à la vie dévote*, ce que je dis de la tristesse, et des remèdes contre icelle.

Voilà, ma chère dame, ce que pour le présent je vous puis dire sur ce sujet, que je vous dis avec un cœur grandement affectionné au vôtre, lequel je conjure de m'aimer et recommander souvent à la miséricorde divine, comme réciproquement je ne cesserai jamais de la supplier qu'elle vous bénisse.

Vivez heureuse et joyeuse en la dilection céleste, et je suis, votre, etc.

(1) Ps. LVI, 2. — (2) Eccl., II, 11 et 12.
(3) Ps. XXX et LVI.

LETTRE DCCLXXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE LA VALBONNE (1) SA NIÈCE.

Exhortation à la persévérance dans la pratique des vertus.

Annecy, 15 mai 1617.

Dieu vous bénisse, ma très-chère nièce ma fille, de quoi vous persévérez toujours au soin de lui garder les plus précieuses affections de votre cœur. Que vous serez heureuse, si cette persévérance dure jusqu'à la fin de cette misérable vie! Car ainsi cette fin sera le sacré commencement d'une belle et très-sainte éternité.

Il faut bien toujours tenir ferme en vos deux chères vertus, la douceur envers le prochain, et la très-aimable humilité envers Dieu : et j'espère qu'il sera ainsi; car ce grand Dieu, qui vous a pris par la main pour vous tirer à soi, ne vous abandonnera point, qu'il ne vous ait logée en son tabernacle eternel. Il faut arracher tout-à-fait le soin des préséances, puisque même on ne possède jamais tant l'honneur qu'en le méprisant, et que cela trouble le cœur, et nous fait faire des échappées contre la douceur et l'humilité.

Ne vous étonnez nullement de vos distractions, froideurs et sécheresses; car tout cela se passe en vous du côté des sens, et en la partie de votre cœur qui n'est pas entièrement en votre disposition : mais, à ce que je vois, votre courage est immobile et invariable ès résolutions que Dieu vous a données. Vraiment, ma chère fille, il ne faut pas laisser la sainte communion pour cette sorte de mal; car rien ne ramassera mieux votre esprit que son Roi, rien ne l'échauffera tant que son soleil, rien ne le détrempera si souèvement que son baume.

Il n'y a remède, ma très-chère fille, nous avons renoncé aux consolations mondaines; et, non contents de cela, encore nous faut-il renoncer aux spirituelles, puisque telle est la volonté de celui pour lequel nous devons vivre et mourir.

Pensez si notre mère (de Chantal) eût fait une grande fête de vous voir à la Visitation, et si votre consolation m'en eût donné une excellente. Mais puisque le mari ni le confesseur ne l'ont pas trouvé bon, il faut demeurer en paix.

Comme aussi aux retranchements des communions, je ne sais pas leurs motifs en cela, et ne les sachant pas, il ne faut pas que j'en dise autre chose: ils ne savent peut-être pas aussi les miens, et c'est pourquoi ils ne les jugent pas dignes d'être suivis. En cela, chacun a son goût particulier : mais pour vous, je vous assure bien que vous ne perdrez rien; car ce que vous ne gagnerez pas en la suavité de la communion, vous le trouverez en l'humilité de votre soumission, si vous acquiescez simplement à leurs volontés.

Mais de cette crainte qu'on vous donne que vos fréquentes communions vous pourroient tourner à mal, je pense que vous ne vous en devez point mettre en peine, et qu'on ne vous a pas dit cela par discernement de l'état de votre cœur; mais pour vous mortifier, ou peut-être simplement par manière de défaite, comme quelquefois il arrive aux personnes même fort sages de ne peser pas bien même toutes choses.

[(1) Quand madame la présidente viendra, au moins alors nous verrons-nous; et cependant] vivez toute humble, toute douce, toute passionnée de l'amour sacré de l'époux céleste. Je suis en lui, ma très-chère fille, tout parfaitement vôtre.

Et ne vous troublez point de quoi vous ne remarquez pas toutes vos menues chutes pour vous en confesser : non, ma fille; car comme vous tombez souvent sans vous en apercevoir, aussi n'est-il pas dit au passage que vous m'avez allégué, que le juste se voit, ou sent tomber sept fois le jour, mais qu'*il tombe sept fois*; *aussi il se relève* (2) sans attention à ses relevées. Ne vous mettez donc pas en peine pour cela : mais allez humblement et franchement dire ce que vous aurez remarqué : et ce que vous n'aurez pas remarqué, remettez-le à la douce miséricorde de celui-là *qui met la main au-dessous de ceux qui tombent* sans malice, afin qu'*ils ne se froissent* (3) point, et les relève si vitement et doucement, qu'ils ne s'aperçoivent pas d'être tombés, parce que la main de Dieu les a recueillis en leurs chutes, ni d'être relevés, parce qu'elle les a retirés si soudain, qu'ils n'y ont point pensé.

Adieu, ma très-chère fille ma nièce, conservez toujours bien votre ame bien-aimée, et ne tenez pas grand compte de ces années qui passent, sinon pour gagner la très-sainte éternité.

(1) Épouse de M. René Favre de la Valbonne, sénateur de Chambéry, fils du président Antoine Favre, ami intime de saint François de Sales.

(1) Ce qui est entre deux crochets n'est point dans les livres imprimés.

(2) Prov. XXIV, 15. — (3) Ps. XXXVI, 24.

LETTRE DCCLXXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE RELIGIEUSE DE LA VISITATION.

Sur la mort du père de cette religieuse, et sur celle de M. de Torens.

29 mai 1617.

Ma très-chère fille, hier notre mère me fit voir votre dernière lettre et la nouvelle du trépas de monsieur votre père. Ne doutez point que je ne prie pour lui : car c'étoit le père de ma très-chère fille, qui m'est, je vous assure, infiniment chère, et aux déplaisirs et plaisirs de laquelle mon cœur participe très-affectionnément. Mais ici, hors le sentiment naturel, il y a occasion de sainte consolation, puisque ce bon gentilhomme s'en est allé en une bonne vieillesse, et, ce qui importe, en une bonne disposition spirituelle. Donc, ma très-chère fille, demeurez consolée.

Et nous rendez la pareille par vos prières pour mon pauvre cher frère de Torens, lequel étant allé en Piémont avec un régiment de mille hommes, y fut enseveli mardi passé, comme on vient de m'écrire, et comme je m'attendois il y a trois jours, sachant la qualité de la maladie. Or, pensez, ma très-chère fille, où cette affliction me touche, et voyez si la mienne n'est pas surchargée de celle de sa pauvre petite (madame de Torens) (1), et de notre mère (madame de Chantal) (2), à qui il faut que ce matin j'aille ôter le peu d'espérance qui leur étoit restée après les premières nouvelles de cet accident, sur lesquelles nous avons mille et mille fois adoré le décret de la Providence divine, et avons jeté nos cœurs entre les mains de Dieu avec esprit de soumission, répétant : *Oui, Seigneur ; car ainsi il a été agréable devant vous* (3). Et nous n'avons aussi à dire autre chose en tout ce que Dieu fait, sinon Amen.

Ce pauvre garçon est mort le premier jour de son arrivée en ce pays-là, d'une fièvre pestilenticile, dans le sein de l'Église, muni des sacrements reçus avec de grands sentiments de religion, sous la direction du bon père dom Juste (4). Hélas ! qu'il est heureux, ce me semble ! mais il est pourtant impossible que je ne pleure sur lui. Vous ne sauriez croire combien il étoit accompli ! combien il s'étoit rendu aimable à chacun ! combien il s'étoit signale aux yeux du prince, en l'occasion de l'année passée ! et sur cela le voilà emporté. Mais Dieu est bon, et fait toutes choses en sa bonté. A lui soit honneur, gloire et bénédiction.

Le pauvre chevalier Janus de Sales (autre frère du Saint) est encore là, qui aura été spectateur de ce triste trépas ; et peut-être en sera-t-il l'expectateur.

(1) Agée seulement de dix-neuf ans.

(2) Mère de la jeune veuve.

(3) MATTH., XI, 26.

(4) Barnabite qui a été depuis évêque de Genève, et deuxième successeur du Saint, dont il étoit parent.

LETTRE DCCXC.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DE CHIVRON, SON ONCLE.

Réponse à une lettre de condoléance sur la mort de M. de Torens, frère du Saint.

30 mai 1617.

Monsieur mon oncle, hélas ! il n'est que trop vrai que vous avez perdu un très-humble neveu et fidèle serviteur, et moi mon très-cher frère que j'aimois incroyablement pour plusieurs bonnes raisons, outre celles du sang. C'est quasi un songe de gens qui veillent, de savoir ce pauvre garçon mort aussitôt qu'arrivé en ce pays-là, et sans avoir eu le loisir d'avoir vu le prince auquel il alloit consacrer sa vie et son courage.

Or, après toutes les idées que le déplaisir me donne, je conclus que Dieu l'ayant voulu, ç'a été le mieux. Que son nom soit béni, et les décrets de sa volonté adorés ès siècles des siècles. Amen.

Certes, je crois bien que monsieur de Giez, mon cousin, monsieur le baron de Bouvilaret, et mon neveu du Vuaz (1), auront ressenti grandement cette perte, comme sachant que ce pauvre trépassé les chérissoit et honoroit très-particulièrement, selon que la nature et plusieurs considérations l'y obligeoient ; mais s'il leur manque, ce n'est pas par son élection ni par sa faute. Dieu par sa bonté les veuille protéger et conduire parmi les hasards où cette guerre les porte.

Ma pauvre chère sœur (madame de Torens) témoigne entre ses pleurs et regrets la plus aimable, constante et religieuse piété qu'il est possible de dire : en quoi elle nous contente extrêmement, pour le désir que nous avons qu'elle conserve l'enfant que nous croyons par bonnes conjectures avoir été laissé en ses flancs par le défunt, comme pour quelque sorte d'allégement à ses frères.

Que vous dirai-je plus, monsieur mon cher oncle ! Ce pauvre garçon décédé s'étoit destiné à

(1) Fils de M. Louis de Sales, frère d'Auguste de Sales, qui fut depuis évêque de Genève, auteur de la Vie du Saint.

la vie militaire, et pouvoit mourir de cent façons plus lamentables que celle de laquelle il est mort. Béni soit Dieu qui l'a ravi devant les duels, les mutineries, les désespoirs, et en somme devant ces innombrables occasions d'offenser Dieu que cette espèce de vocation donne en ce misérable âge.

Et pour tout, je ne puis dire autre chose, sinon, *Oui, mon Père, je le veux, puisque c'est votre* volonté. J'acquiesce et dis *Amen*, non-seulement aux paroles, mais aussi sur les œuvres de Dieu, le suppliant qu'il vous conserve, demeurant pour jamais, monsieur, votre, etc.

LETTRE DCCXCI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE MONTFORT, SA PARENTE.

Sur la mort de madame de Torens.

10 septembre 1617.

Madame ma très-chère cousine, nous n'avions pas encore achevé nos plaintes pour la perte que nous avions faite en Piémont, que voici la seconde arrivée (1), laquelle, je vous assure, nous est infiniment sensible ; cette chère ame ayant tellement vécu parmi nous, qu'elle nous avoit rendus tous parfaitement siens, mais moi plus particulièrement, qu'elle regardoit avec un amour et honneur filial; et puis le contre-coup reçu par sa digne mère donne surcroît à notre déplaisir.

Mais pourtant, à l'imitation de cette défunte, nous embrassons, aimons, et adorons la volonté de Dieu, avec toute soumission de notre cœur; car c'étoient presque ses dernières paroles : vous assurant que jamais je n'ai vu un trépas si saint que celui de cette fille (1), quoiqu'elle n'eût que cinq heures pour le faire. Je vous remercie cependant humblement, et monsieur de Montfort mon cousin, de l'honneur de votre souvenance, et suis à jamais, madame ma cousine, votre, etc.

LETTRE DCCXCII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A LA MÈRE FAVRE,

SUPÉRIEURE DES FILLES DE LA VISITATION A LYON, FILLE DU PRÉSIDENT FAVRE, AMI DU SAINT.

Sur le même sujet.

12 septembre 1617.

Vous vous imaginerez bien de quelle sorte nous avons été touchés ces jours passés, ma très-chère fille. Ce n'étoit pas là madame de Torens que vous avez vue, quoique celle-là fût fort aima-

(1) Quelque effort que fit madame de Torens pour vaincre sa douleur, elle en fut enfin accablée; au bout de cinq mois de la mort de son mari, elle fut surprise d'un accouchement avant terme. Son mal ne dura que vingt-quatre heures. Les cinq dernières, malgré les plus violentes douleurs, elle se confessa, communia, prit l'habit de novice de religieuse de la Visitation, état qu'elle avoit résolu d'embrasser dès la mort de M. de Torens, reçut l'extrême-onction, fit profession, et avec tant de piété, avec des actes si vifs et si touchants de foi, d'amour de Dieu, de résignation, de patience, que le saint évêque, qui ne la quitta point, ne put s'empêcher d'être pénétré de douleur et d'admiration. Enfin, prête à mourir, elle eut la satisfaction de voir baptiser son enfant; et comme si elle n'eût eu rien à souhaiter, elle rendit l'esprit entre les bras de sa sainte mère, à l'âge de dix-neuf ans. Le saint prélat eut la force de lui fermer les yeux. « Mais après lui avoir rendu les derniers « devoirs, dit M. Camus, évêque de Belley, l'ami du « Saint, il commanda qu'on lui tînt des chevaux prêts « pour aller aux champs. Ses gens estimoient qu'il « voulût aller au château de Sales, qui n'étoit qu'à « trois lieues de la ville de sa résidence, pour y prendre l'air et s'y distraire; mais ils surent, continue « l'évêque de Belley, que c'étoit pour me venir voir. « On lui remontra que la bonne mère de la défunte « étoit en une affliction extrême sur cette perte, et « qu'elle avoit grand besoin de consolation. Vous faites tort à mon affliction, repartit-il, de l'estimer « plus affligée que moi : je connois sa force d'esprit, « et la foiblesse du mien; comme lui apporterai-je de « la consolation, moi qui en ai plus de besoin qu'elle? « Ne trouvez pas mauvais que je l'aille chercher où « je pense la rencontrer.

« Il me vint donc voir, et me raconta l'histoire de « cette sainte mort, précédée d'une si pieuse vie, avec « tant de larmes que je pensai avec lui fondre en « pleurs. Il estimoit beaucoup, et selon Dieu, les « vertus insignes de sa mère; mais il faisoit un si haut « état de la perfection surnaturelle que Dieu avoit répandue par sa grace dans l'esprit de la fille, sa « chère sœur, qu'il en parloit comme d'un ange, plutôt que d'une créature mortelle.

« Ne vous imaginez rien de lâche et de foible en « cette piété, ajoute l'évêque de Bellay; la dévotion « n'est pas une vertu farouche, stupide, insensible, « dénaturée. L'apathie stoïque, que quelques errants « ont voulu introduire dans la religion chrétienne, a « été rejetée par l'Église, laquelle, animée du même « esprit qui faisoit dire à saint Paul : *Pleurez un peu « sur les morts, mais non pas comme ceux qui n'espèrent pas en la résurrection*, nous permet d'avoir « de tendres sentiments sur la perte des personnes « qui nous sont chères. » (*Esprit de S. François de Sales*, 2e part., sect. 30.)

(1) Il l'appeloit ainsi, parce qu'elle étoit sa fille spirituelle.

ble : c'étoit une madame de Torens, toute dédiée à Dieu, toute relevée au dessein de ne vivre qu'à Dieu, toute pleine de clartés ès choses spirituelles, et de la connoissance de Dieu et de soi-même, et telle que l'on pouvoit espérer que dans quelque temps elle seroit une autre notre mère (la mère de Chantal).

Je ne vous dirai rien de sa fin très-sainte. Entre ceux qui la virent, il y en eut qui le jour suivant vinrent me demander congé de l'invoquer, et d'autres qui vinrent renouveler leurs propos, emus du spectacle de cette mort toute pleine de douleur extrême, et douleur toute parsemée de vive Jésus; Seigneur Jésus, tirez-moi à vous. O passion et mort de mon Sauveur, je vous embrasse, je vous aime, je vous adore, vous êtes mon espérance. Vive Jésus et Marie, que j'aime plus que ma vie. Et cela prononcé si suavement que merveille. Or sus, ma très-chère fille, il m'a fait grand bien de vous dire ces quatre mots, qui font un echantillon de la piété de cette mort. Elle est morte sœur et fille de la Visitation. Je suis infiniment votre, etc.

LETTRE DCCXCIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le Saint l'exhorte à la douceur, à la simplicité, et à ne pas se décourager pour ses imperfections.

12 septembre 1617.

J'ai vraiment été malade, ma très-chère fille, et bien malade, mais sans péril. Qu'eussiez-vous fait de plus, sachant le mal que j'avois? Car, comme je vois, vous priez toujours notre Seigneur pour moi, qui réciproquement ne manque jamais à vous faire part des chétives oraisons et de la très-sainte messe que je célèbre. Je vais encore un peu traînant, et ne suis pas si parfaitement remis, que je ne porte les marques du mal passé : je le suis toutefois assez pour faire mes exercices ordinaires.

Tenez ferme, ma chère fille, entreprenez d'être parfaitement le plus que vous pourrez, servante de Dieu, selon les avis du *Livre*; car ce sera bien suffisamment pour attirer plus de perfection encore que je n'en ai pas su enseigner. Ayez soin de la douceur. Je ne vous dis pas que vous aimiez ce que vous devez aimer, car je sais que vous le faites : mais je vous dis que vous soyez égale, patiente et douce. Réprimez les sallies de votre naturel un peu trop vif et ardent.

Je ne sais quel mécontentement vous pouvez avoir de vos confessions : car vous les faites très-bien. Or sus, demeurez en paix devant notre Seigneur, qui vous aime, il y a long-temps, vous donnant sa très-sainte crainte et le désir de son amour. Que si vous n'avez pas bien correspondu jusqu'à présent, il y a bon remède : car il faut bien correspondre dorénavant. Vos misères et infirmités ne vous doivent pas étonner : Dieu en a bien vu d'autres, et sa miséricorde ne rejette pas les misérables, ains s'exerce à leur faire du bien, faisant le sujet de sa gloire sur leur abjection.

Je voudrois avoir un bon marteau pour émousser la pointe de votre esprit, qui est trop subtil ès pensées à votre avancement. Je vous ai dit si souvent qu'il faut aller à la bonne foi en la dévotion, et comme l'on dit, à la grosse mode (1). Si vous faites bien, louez Dieu : si vous faites mal, humiliez-vous. Je sais bien que faire mal de guet-apens, vous ne le voulez pas : les autres maux ne servent qu'à nous humilier.

Ne craignez donc plus, et ne soyez plus à picoter sur votre chère conscience; car vous savez bien qu'après vos diligences il ne vous reste plus rien à faire auprès de notre Seigneur, qu'à réclamer son amour qui ne désire de vous que le vôtre.

Faites ainsi, ma très-chère fille, et cultivez soigneusement la douceur et l'humilité intérieure. Je fais incessamment mille souhaits de bénédiction sur vous; et surtout que vous soyez humble, douce et toute sucrée; et que vous fassiez profit de vos peines, les acceptant amoureusement pour l'amour de celui qui, pour l'amour de vous, en a tant souffert. Je suis, ma très-chère fille, en lui, etc.

LETTRE DCCXCIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN GENTILHOMME.

Il fait l'éloge des pères barnabites, et l'énumération des fonctions auxquelles ils sont propres.

6 novembre 1617.

Monsieur, je n'ai point reçu de vos lettres depuis qu'il vous plut me faire savoir que vous désiriez des miennes pour ces messieurs en recommandation de vos droits; et je vous prie de croire que je vous ai néanmoins écrit plus d'une fois depuis, et que je suis marri quand je sais que vos adresses me manquent; car je fais beaucoup d'état de vous écrire, en quoi je prends ordinairement et trouve une particulière consolation.

Mais disons un mot de nos pères barnabites, puisque je suis pressé, et ne puis pas m'étendre. Ce sont des gens de fort solide piété, doux et gracieux incomparablement, qui travaillent in-

(1) Grosso modo.

cessamment pour le salut du prochain; en quoi ils se rendent admirables également et infatigables.

Une chose leur manque, que nous supportons facilement, qui est qu'encore qu'ils aient d'excellents prédicateurs, nous ne pouvons pas encore jouir de leurs talents en cela, d'autant qu'ils n'ont pas encore un usage parfait du langage françois, mais seulement autant qu'il faut pour se faire entendre ès catéchismes, petites exhortations et conversations spirituelles; mais ils la vont acquérant tous les jours, et il est arrivé encore ces jours passés un malheur en la perte qu'ils ont faite d'un père parisien qui décéda.

Pour moi, je pense qu'ils feront un jour de grands services à la France; car ils ne font pas seulement profit en l'instruction de la jeunesse (aussi n'est-il pas si requis où les pères jésuites font si excellemment bien), mais ils chantent au chœur, confessent, catéchisent, et vont même aux villages où ils sont envoyés prêchant; et, en somme, font tout ce qui se peut dire, et fort cordialement, et ne demandent pas beaucoup pour leur entretien. Voilà ce que je vous puis dire, et qui me feroit désirer leur introduction ès lieux où les jésuites ne sont pas. Votre prudence discernera ce qui se pourra faire pour les attirer en votre Autunois.

Je vois cependant madame votre femme, que je chéris à la vérité très-cordialement, sur la croix, entre les clous et les épines de plusieurs tribulations, qu'elle sent et que vous ressentez. Que vous dirois-je sur cela, mon très-cher frère? Interrogez souvent le cœur de notre Seigneur, d'où cette affection procède, et il vous fera savoir qu'elle a son origine dans le divin amour. C'est bien fait de jeter notre pensée sur la justice qui nous punit; mais c'est mieux fait encore de bénir la miséricorde qui nous exerce.

Toute cette année nous avons vécu parmi les adversités; et je crois que vous aurez su le trépas inopiné de mon frère et de ma sœur, que j'appelle inopiné; car qui l'eût pensé? mais trépas très-heureux, pour le genre de mort, et la sainteté du passage; car particulièrement ma chère petite sœur fit son départ avec tant de gaieté et de suavité, qu'un médecin, qui la vit mourir, me dit que, si les anges étoient mortels, ils désireroient cette sorte de mort. Mais en somme, que pouvons-nous dire en toutes ces occurrences? Il est mieux de ne rien dire que ce qui est écrit: *Obmutui, et non aperui os meum, quoniam (Domine) tu fecisti* (1); et à la vérité, pour parler cœur à cœur avec vous, je n'ai presque jamais osé ajouter ce qui suit: *Amove à me plagas tuas* (1). Je prierai Dieu qu'il sanctifie sa volonté; qu'il soit votre consolation et de madame, que je vous prie trouver bon que je nomme ma chère fille. *Sic state in Domino, charissimi* (2), *et diligentem diligite*. Je suis, monsieur, votre, etc.

(1) Je suis demeuré dans le silence, et n'ai point ouvert la bouche pour me plaindre, parce que c'est vous, Seigneur, qui m'avez fait porter le coup de cette affliction. Ps. XXXVIII, v. 10.

Saint François de Sales prononça ces mêmes paroles à la mort de sa mère.

(1) Éloignez vos plaies de dessus moi. Ps. XXXVIII, v. 11.

(2) Demeurez ainsi dans le Seigneur, mes bien-aimés, et aimez celui qui vous aime. PHILIPP., c. 4.

LETTRE DCCXCV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHAILLOT.

Le Saint la félicite sur son heureux mariage.

27 décembre 1617.

Mademoiselle (3), les marques d'une vraie vertu et piété que j'ai vues en votre ame, et l'estime que je fais de votre mérite, ne permettront jamais que je cesse de vous honorer et chérir parfaitement. C'est pourquoi, bien que par les projets de l'année passée, je devois m'imaginer que vous n'étiez plus ici, si est-ce que je n'ai pu m'empêcher que d'abord mon cœur ne vous cherchât autour de madame votre mère, et je ne vous ai cherchée que pour premièrement me réjouir avec vous de votre heureux mariage: car on m'en dit beaucoup de bien; que vous avez tant de contentement, et que vous en rendez tant; que monsieur votre mari est si vertueux, et que le lien d'une sainte et forte amitié vous tient unis ensemble; en somme, que vous avez toute occasion de louer Dieu, qui vous a fait rencontrer si favorablement le soin de monsieur votre père et de madame votre mère.

Et puis, me ressouvenant que vous avez été un peu ma fille spirituelle, je vous supplie de vivre bien conformément à la grace que notre Seigneur vous a faite, et de correspondre fidèlement à la lumière qu'il vous a envoyée par tant d'instruction qu'il vous a fait donner.

Souvenez-vous, mademoiselle, de vivre tous les jours en humilité, afin que Dieu vous bénisse en toute votre maison, puisqu'il est certain que *Dieu résiste aux superbes* et vains, *et donne aux*

(3) On appeloit alors *mademoiselle* les femmes mariées, même dans les familles nobles, qui n'avoient pas de grandes terres ou de grandes charges.

humbles sa grace (1). Rien ne vous honorera tant que cette humilité ; car *Dieu exalte les humbles* (2). Elle vous acquerrera toutes sortes de bénédictions.

Souvenez-vous encore de bien employer le temps ; il n'y a rien qui fasse tant arriver d'honneur, de réputation et de bonheur sur nous, que de ne point s'amuser.

Je ne vous dis rien de la sainte dévotion, qui est désirable en tout temps et en tous lieux ; car, comme vous savez, parmi les joies et contentements elle modère nos esprits ; entre les adversités elle nous sert de refuge et nous délasse ; et quoiqu'il nous arrive, elle nous fait bénir Dieu, qui est meilleur que tout ce qu'on peut désirer. Elle rend la jeunesse et plus sage et plus aimable, et la vieillesse moins insupportable et ennuyeuse.

Voyez, je vous supplie, ce que j'ai marqué au livre de l'*Introduction à la vie dévote*, de la douceur et suavité que l'on doit soigneusement nourrir au mariage ; et pour bien apprendre à pratiquer les enseignements que vous y trouverez, il faut commencer dès maintenant d'en essayer en faisant faire l'exercice du matin et du soir ; et quand vous serez quelquefois en prières, priez, je vous supplie, un peu pour moi, qui de tout mon cœur vous souhaite et à monsieur votre mari, que je veux honorer de toute ma force, mille et mille bénédictions, demeurant, mademoiselle, votre, etc.

LETTRE DCCXCVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le Saint lui promet deux de ses portraits qu'elle lui avoit demandés. Il lui donne des conseils sur l'oraison, et l'exhorte à s'acquitter fidèlement de ses devoirs domestiques.

20 juin 1618.

Par cette si assurée commodité, je vous dirai, ma très-chère fille, que notre mère (la mère de Chantal) dit la vérité. Je suis extrêmement accablé, non tant d'affaires comme d'empêchements dont je ne me puis déprendre. Néanmoins je ne voudrois certes pas, ma très-chère fille, que pour cela vous laissassiez de m'écrire quand il vous plaira : car la réception de vos lettres me délasse et me récrée beaucoup. Seulement faut-il que vous me soyez un peu bonne en m'excusant, quand je serai un peu tardif à répondre ; puisque je vous puis assurer que ce ne sera jamais que par nécessité que je différerai, mon esprit prenant bien plaisir à visiter le vôtre.

(1) Jacob, iv, 6. — (2) Luc, 1, 52.

Je ne vous saurois rien refuser, ma très-chère fille ; et partant, les deux portraits que vous desirez se feront. Que n'ai-je désiré de conserver l'image de notre Père céleste en mon ame, avec l'intégrité de sa ressemblance ! Ma très-chère fille, vous m'aiderez bien à demander la grace qu'elle soit réparée en moi.

Votre sorte d'oraison est très-bonne, ains beaucoup meilleure que si vous y faisiez des considérations et discours ; puisque les considérations et les discours ne servent que pour exciter les affections : de sorte que s'il plaît à Dieu de nous donner les affections sans discours ni considérations, ce nous est une grande grace. Le secret des secrets en l'oraison, c'est de suivre les attraits en simplicité de cœur. Prenez la peine de lire, ou de vous faire lire, si vos yeux ne peuvent fournir à cela, le septième livre du *Traité de l'amour de Dieu*, et vous y trouverez tout ce qui vous sera nécessaire de connoître de l'oraison.

Je me ressouviens fort bien qu'un jour en la confession vous me dîtes comme vous faisiez, et je vous dis que cela alloit fort bien ; et qu'encore qu'il fallût porter un point, si toutefois Dieu vous tiroit à quelques affections, soudain que vous seriez en sa présence, il ne falloit point s'attacher au point, ains suivre l'affection ; et quand elle sera plus simple et plus tranquille, elle sera meilleure ; car elle attache plus fortement l'esprit à son objet.

Mais, ma très-chère fille, étant une fois résolue de cela, ne vous amusez point, au temps de l'oraison, à vouloir savoir ce que vous faites, et comme vous priez : car la meilleure prière ou oraison, c'est celle qui nous tient si bien employés en Dieu, que nous ne pensons pas en nous-mêmes ni en ce que nous faisons. En somme, il faut aller là simplement, à la bonne foi et sans art, pour être auprès de Dieu, pour l'aimer, pour s'unir à lui. Le vrai amour n'a guère de méthode.

Demeurez en paix, ma très-chère fille, marchez fidèlement au chemin auquel Dieu vous a mise : ayez bien soin de contenter saintement celui qu'il vous a associé ; et comme une petite mouche à miel, en faisant soigneusement le miel de la sacrée dévotion, faites encore bien la cire de vos affaires domestiques : car si l'un est doux au goût de notre Seigneur, qui étant en ce monde, *mangea le beurre et le miel* (1) ; l'autre aussi est à son honneur, puisqu'il sert à faire les cierges allumés de l'édification du prochain.

Dieu, qui vous a prise par la main, vous conduise, ma très-chère fille, que je chéris tendrement, et plus que paternellement votre ame et

(1) Is., vii, 15.

votre cœur, que Dieu veuille de plus en plus rendre sien. Amen. Vive Jésus.

LETTRE DCCXCVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Félicitation pour le rétablissement de la santé de son père. Exhortation de s'abandonner à la Providence.

16 janvier 1619.

Il me semble, ma très-chère fille, que votre cœur est tellement assuré de l'invariable affliction que j'ai pour lui, qu'il ne sauroit meshui plus en douter : ee que Dieu fait est bien fait. Que si j'ai tardé à vous écrire, attribuez-le, je vous prie, à ce tracas insupportable, parmi lequel il faut faire plus qu'on ne peut et qu'on ne veut ; et ne faire pas ce que l'on veut encore que l'on ne peut.

J'ai bien appréhendé ci-devant que la maladie de monsieur votre père ne vous tînt en peine ; mais maintenant que, graces à Dieu, il reprend forces et santé, je suis bien fort soulagé de ce côté-là.

O Dieu, ma très-chère fille, que c'est une leçon digne d'être bien entendue, que cette vie ne nous est donnée que pour acquérir l'éternelle ! Faute de cette connoissance, nous établissons nos affections en ce qui est de ce monde dans lequel nous passons ; et quand il le faut quitter, nous sommes tout étonnés et effrayés.

Croyez-moi, ma très-chère fille, pour vivre content au pélerinage, il faut tenir présente à nos yeux l'espérance de l'arrivée en notre patrie, où éternellement nous arrêterons ; et cependant croire fermement, car il est vrai, que Dieu, qui nous appelle à soi, regarde comme nous y allons, et ne permettra jamais que rien nous avienne que pour notre plus grand bien : il sait qui nous sommes, et nous tendra sa main paternelle ès mauvais pas, afin que rien ne nous arrête.

Mais pour bien juger de cette grace, il faut avoir une entière confiance en lui.

Ne prévenez point les accidents de cette vie par appréhension, ains prévenez-les par une parfaite espérance, qu'à mesure qu'ils arriveront, Dieu, à qui vous êtes, vous délivrera : il vous a gardée jusqu'à présent ; tenez-vous seulement bien à la main de sa providence, et il vous assistera en toutes occasions ; et où vous ne pourrez marcher, il vous portera. Que devez-vous craindre, ma très-chère fille, étant à Dieu, qui nous a si fortement assuré *qu'à ceux qui l'aiment tout revient à bonheur* (1) ? Ne pensez point à ce qui vous arrivera demain ; car le même Père éternel qui a soin aujourd'hui de vous en aura soin demain et toujours : ou il ne vous donnera pas de mal, ou, s'il vous en donne, il vous donnera un courage invincible pour le supporter.

Demeurez en paix, ma très-chère fille : ôtez de votre imagination ce qui vous peut troubler, et dites souvent à notre Seigneur : *O Dieu ! vous êtes mon Dieu, et je me confierai en vous, vous m'assisterez, et serez mon refuge, et je ne craindrai rien* (1) ; car non-seulement vous êtes avec moi, mais vous êtes en moi, et moi en vous. Que peut craindre l'enfant dans les bras d'un tel père ? Soyez bien un enfant, ma très-chère fille : comme vous savez, les enfants ne pensent pas à tant d'affaires : ils ont qui y pense pour eux : ils sont seulement trop forts, s'ils demeurent avec leur père. Faites donc bien, ma très-chère fille, et vous serez en paix.

LETTRE DCCXCVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Exhortation à la confiance en la divine Providence, et à la constance dans les tracas domestiques.

Paris, 26 avril 1619.

Madame, ce me sera toujours une fort particulière consolation quand j'aurai le bonheur de recevoir de vos lettres : car en vérité je vous chéris et honore parfaitement, puisqu'il a plu à notre Seigneur de me faire voir votre cœur, et au milieu d'icelui le sacré désir d'aimer invariablement cette divine bonté, en comparaison de laquelle, comme il n'y a rien de bon, aussi n'y a-t-il rien d'aimable.

Mais croyez bien, ma très-chère fille, car je ne puis empêcher mon cœur de pousser ce mot cordial, croyez, je vous supplie, que si mes souhaits sont exaucés, vous ferez un continuel progrès en cette sainte dilection : car je n'oublierai jamais d'en supplier Dieu, et de lui offrir plusieurs sacrifices à cette intention. Mais il faut dire quelque chose sur votre lettre.

Vous voyez comme la Providence céleste est douce envers vous, et qu'elle ne diffère son secours que pour provoquer votre confiance. L'enfant ne périra jamais, qui demeurera entre les bras d'un père qui est tout-puissant. Si notre Dieu ne nous donne pas toujours ce que nous lui demandons, c'est pour nous retenir auprès de lui, et nous donner sujet de le presser et contraindre par une amoureuse violence, ainsi qu'il fit voir en Emmaüs, avec ces deux pèlerins, avec lesquels il n'arrêta que sur la fin de la journée,

(1) Rom., viii, 28.

(1) Ps. xvii, 3 ; xxiv, 2.

et bien tard, quand ils le forcèrent. En somme, il est gracieux et débonnaire; car soudain que nous nous humilions sous sa volonté, il s'accommode à la nôtre.

Tâchez donc, ma très-chère fille, à fortifier de plus en plus votre confiance en cette sainte Providence, et l'adorez fréquemment en vos retraites spirituelles, et par ces regards intérieurs dont nous parlons en la pratique (1).

Je loue Dieu que vous soyez plus constante, nonobstant vos perpétuels tracas domestiques, parmi lesquels il faut faire valoir votre dilection, comme le courage ès batailles.

Madame de Chantal est ici avec sa petite troupe. Le vingt-huitième avril, elles commenceront à chanter les offices en public, ayant trouvé beaucoup plus de faveur en l'ame de monsieur le cardinal, que les premières apparences ne promettoient.

Je ne manquerai pas d'imprimer un singulier amour pour votre personne en cette congrégation, spécialement au cœur de madame de Chantal; vous assurant que je désire grandement que vous soyez toute comblée de cette pure charité, qui vous rende à jamais agréable à Dieu, et à toutes les créatures qui le servent. Ainsi soit-il. Et je suis sans fin, votre, etc.

LETTRE DCCXCIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN GENTILHOMME.

On ne peut avoir la véritable intelligence de l'Écriture sainte hors de l'Église.

2 juillet 1619.

Monsieur, il est fort vrai que l'Écriture sacrée contient avec beaucoup de clarté la doctrine requise pour votre salut, et ne pensez jamais le contraire.

Il est encore vrai que c'est une très-bonne méthode d'interpréter l'Écriture sacrée, de conférer les passages d'icelles les uns avec les autres, et réduire le tout à l'analogie de la foi, et cela aussi l'ai-je toujours dit. Mais toutefois je ne laisse pas de croire fort assurément, et de dire constamment, que nonobstant cette admirable et aimable clarté de l'Écriture ès choses nécessaires à salut, l'esprit humain ne trouve pas toujours le vrai sens d'icelle, ains peut errer, et d'effet erre très-souvent en l'intelligence des passages les plus clairs et les plus nécessaires à l'établissement de la foi.

Témoins les erreurs luthériennes, les livres calvinistes qui, sous la conduite des Pères (1) de la prétendue réformation, demeurent en une contention irréconciliable sur l'intelligence des paroles de l'institution de l'Eucharistie; et se vantant l'un et l'autre parti d'avoir soigneusement et fidèlement examiné le sens de ces paroles par le rapport de la conférence des autres passages de l'Écriture, et le tout ajusté à l'analogie de la foi, demeurent néanmoins contraires en l'intelligence des paroles de si grande importance. L'Écriture est donc claire ès paroles; mais l'esprit de l'homme est obscur, et comme une chouette ne peut voir cette clarté.

La méthode susmentionnée est très-bonne; mais l'esprit humain n'en sait pas user. C'est l'esprit de Dieu, monsieur, qui nous en donne le vrai sens, et ne le donne qu'à son Église, colonne et appui de vérité; Église, par le ministère de laquelle ce divin esprit garde et maintient sa vérité, c'est-à-dire le vrai sens de sa parole; et l'Église, qui seule a l'infaillible assistance de l'esprit de vérité, pour bien, duement, et infailliblement trouver la vérité en la parole de Dieu. Si que, qui cherche la vérité de cette céleste parole hors de l'Église qui en est la gardienne, ne la trouve jamais: et qui la veut savoir autrement que par son ministère, en lieu de la vérité, il n'épousera que la vanité; et en lieu de la certaine clarté de la parole sacrée, il suivra les illusions de ce faux ange, qui se transfigure en ange de lumière.

Ainsi firent jadis tous les hérétiques, qui tous ont eu prétexte de mieux entendre l'Écriture, et de vouloir réformer l'Église, cherchant en vain la vérité hors du sein de l'épouse à laquelle l'époux celeste l'avoit confiée, comme à une fidèle dépositaire et gardienne, qui la distribueroit aux chers enfants du lit nuptial, qui est et sera à jamais sans macule.

C'est donc cela que je vous dis en substance, monsieur, qui n'est ni de loin ni de près contraire à la doctrine des saints Pères allégués par monsieur de Mornay (2), au livre qu'il vous plut m'en-

(1) C'est apparemment quelque pratique de piété que le saint évêque avoit donnée à part à la dame à qui il écrit.

(1) Les prétendus réformés appeloient ainsi le chef de leur parti, comme les catholiques disent les Pères de l'Église.

(2) Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marly, embrassa la religion protestante à l'âge de neuf ou dix ans.

Le roi Henri IV, qui l'avoit attiré à sa cour, le fit gouverneur de Saumur et conseiller d'état; il en reçut aussi des services importants. Après la conversion du roi, le sieur de Mornay se retira de la cour. Alors il fit sur l'Eucharistie un grand ouvrage qui le rendit considérable parmi ceux de son parti, et qui fut le sujet de la conférence de Fontainebleau, l'an 1600, entre le cardinal du Perron et le

voyer hier au soir, et que je vous renvoie ce matin, avec remercîment et protestation que je désirerai continuellement de pouvoir, par quelque heureuse occasion, témoigner, monsieur, que je suis votre, etc.

LETTRE DCCC.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Consolation sur la mort de son fils. Exemple de la sainte Vierge au pied de la croix.

25 août 1619.

Ayant su votre situation, ma très-chère fille, mon ame en a été touchée de la mesure de l'amour cordial que Dieu m'a donné pour vous; car je vous vois, ce me semble, grandement assaillie de déplaisir, comme une mère qui est séparée de son fils unique, et certes bien aimable.

Je ne doute pas pourtant que vous ne pensiez bien, et ne soyez très-assurée que cette séparation ne soit pas de longue durée, puisque tous nous allons à grands pas où ce fils se retrouve entre les bras, comme nous devons espérer, de la miséricorde de Dieu. C'est pourquoi vous devez mitiger et adoucir, tant qu'il vous sera possible, par la raison, la douleur que la nature vous donne.

Mais je vous parle trop réservément, ma très-chère fille. Il y a si long-temps que vous avez désiré de servir Dieu, et que vous êtes apprise à l'école de la croix, que non-seulement vous acceptez celle-ci patiemment, mais je m'assure, doucement et amoureusement, en considération de celui qui porta la sienne jusqu'à la mort, et de celle qui n'ayant qu'un fils, mais fils d'amour incomparable, le vit mourir sur la croix avec des yeux pleins de larmes, et un cœur plein de douleur, mais de douleur suave et douce, en faveur de votre salut et de celui de tout le monde.

Enfin, ma très-chère fille, vous voilà dépouillée et dénuée du vêtement le plus précieux que vous eussiez. Bénissez le nom de Dieu, qui vous l'avoit donné, et l'a repris, et sa divine majesté vous tiendra lieu d'enfants. Pour moi, j'ai déjà prié Dieu pour ce défunt, et continuerai selon le grand désir que j'ai à votre ame, laquelle je prie la bonté éternelle de notre Seigneur vouloir remplir la bénédiction, et je suis sans réserve tout vôtre, ma très-chère fille, et votre, etc.

sieur du Plessis. Celui-ci mérita par là, et par les services qu'il rendit aux protestants, de porter parmi eux le titre de pape des huguenots. Il composa aussi un traité de la vérité de la religion chrétienne; un livre intitulé, *Le maître d'iniquité, etc., etc.* Le roi Louis XIII lui ôta le gouvernement de Saumur, et il se retira dans la baronie de La Forêt, qui lui appartenoit, où il mourut le 11 novembre 1623.

LETTRE DCCCI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Consolations sur la mort de son neveu.

Amboise, 22 septembre 1619.

Que vous dirai-je, ma fille, vous voyant parmi cette amertume? O courage, je vous prie; l'époux que vous avez choisi, dès que vous fûtes séparée de celui qu'on vous avoit choisi, est un faisceau de myrrhe: quiconque l'aime, ne peut n'aimer pas l'amertume; et ceux qu'il favorise de son plus étroit amour, sont toujours piqués de tribulations. Comme pouvoit-on serrer sur la poitrine notre Seigneur crucifié, sans que les clous et les épines qui le transpercent, ne vous percent?

O le brave et bon frère que vous avez ici! Hélas! le départ de son pauvre petit François ne l'a touché que comme un père qui voit partir son fils de sa maison, et s'éloigner de lui pour approcher un grand roi, et recevoir ses faveurs. Voilà certes comme il faut vivre en cette vie si pleine d'inconstances et d'évènements divers. Mais quand ce frère a su votre maladie, et celle de notre sœur Marie, son cœur s'est attendri, et son sentiment a paru sur ses yeux; et toutefois il demeure ferme et sans trouble, tant il est vertueux et vertueusement chrétien.

Et moi, ma très-chère fille, j'espère que Dieu ayant reçu en sacrifice de suavité l'acquiescement de ce père et le vôtre, et celui du grand-père et de la grand'mère, et des tantes, il ne permettra pas que la tribulation fasse plus de progrès: ainsi je l'en supplie, et qu'il vous fasse sainte.

Le grand S. Maurice, patron de la Touraine, dont on fait aujourd'hui la fête, vit tuer toute sa chère légion devant ses yeux; et on peut dire qu'il souffroit autant de fois le martyre du cœur, comme il vit martyriser et meurtrir. Quand pour l'amour de Dieu nous voyons mourir, acquiesçons à la mort de ceux que nous chérissons. Or sus, que puis-je dire davantage? Celle qui vit mourir le plus aimable fils de tous les fils, vous enverra les consolations qui vous seront convenables, et à monsieur votre père, et à mademoiselle votre mère.

Je porte au milieu de mon cœur la mémoire de mademoiselle N. votre chère cousine et ma très-chère fille, et voudrois bien lui écrire; mais je ne puis parmi ces tintamarres de cette presse, qui à peine m'a pu permettre de vous écrire ces lignes. Saluez-la chèrement de ma part, je vous supplie, et l'assurez que je ne passerai pas Bour-

ges, où nous nous acheminons demain matin, sans que je lui envoie une de mes lettres. Aimez cette chère ame, et l'appuyez de votre conversation : afin que, selon ses inclinations bonnes et vertueuses, elle serve Dieu de mieux en mieux.

Je n'écris point non plus à mademoiselle votre mère, car je sais bien qu'elle se contente que ce soit à vous, à qui je dis que je suis finalement votre serviteur très-simple. Ma très-chère fille, demeurez ferme et forte en l'amour de notre Seigneur, qui m'a rendu, sans que jamais je varie, parfaitement tout vôtre.

LETTRE DCCCII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Sur la mort de son fils.

Annecy, 2 décembre 1619.

Le père confesseur de Sainte-Claire de Grenoble me vient de dire que vous avez été extrêmement malade, ma très-chère fille, après que vous avez vu passer le cher N., et guéri d'une grande infirmité. Je vois parmi tout cela votre cœur bien-aimé, qui, avec une grande soumission à la divine Providence, dit que tout cela est bon, puisque la main paternelle de cette suprême bonté a donné tous ces coups.

O que cet enfant est heureux d'être volé au ciel, comme un petit ange, avant que d'avoir presque touché la terre! Quel gage avez-vous là-haut, ma très-chère fille! Mais vous aurez, je m'assure, traité cœur à cœur avec notre Sauveur, de cette affaire; et il aura déjà saintement accoisé la tendreté naturelle de votre maternité, et vous aurez déjà plusieurs fois prononcé, de tout votre cœur, la protestation filiale que notre Seigneur nous a enseignée : *Oui*, *Père* éternel ; *car ainsi vous a-t-il plu de faire, et il est bon qu'il soit ainsi* (1).

O ma fille, si vous avez fait comme cela, *vous êtes* heureusement *morte* en ce divin Sauveur avec cet enfant, *et votre vie est cachée avec lui en Dieu ; et quand le Sauveur paroîtra, qui est votre vie, alors vous paroîtrez avec lui en gloire* (2). C'est la façon de parler du Saint-Esprit en l'Écriture.

Nous pâtissons, nous souffrons, nous mourons avec ceux que nous aimons, par la dilection qui nous tient à eux; et quand ils souffrent et meurent en notre Seigneur, et que nous acquiesçons en patience à leurs souffrances et trépas pour l'amour de celui qui, pour notre amour, a voulu souffrir et mourir, nous souffrons et mourons avec eux : tout cela bien ramassé, ma très-chère fille, sont des richesses spirituelles incomparables; et nous les connoîtrons un jour, quand, pour ces légers travaux, nous verrons des récompenses éternelles.

Cependant, ma très-chère fille, puisque vous avez été volontiers malade, tandis que Dieu a voulu que vous le fussiez, guérissez ainsi maintenant de bon cœur, puisqu'il veut que vous guérissiez. Aussi je le supplie continuellement, ma très-chère fille, que nous soyons à lui, sans réserve ni exception, en santé et en maladie, en tribulation et en prospérité, en la vie et en la mort, au trépas et à l'éternité. Je salue votre cœur filial, et suis votre, etc.

(1) MATTH., XI, 26. — (2) COLOSS., III, 3 et 4.

LETTRE DCCCIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN DE SES AMIS.

Au sujet du mariage dont il est parlé dans la lettre suivante.

Avant le 13 décembre 1619.

Monsieur, je me suis un peu dilaté avec vous pour me soulager ; non que je sois grandement touché ni de censures ni de blâmes qu'on jette contre moi pour ce sujet : car je sais que devant Dieu je suis sans coulpe, mais je suis pourtant marri du soulèvement de tant de passions autour d'une affaire où j'en ai si peu. Ceux qui me connoissent savent bien que je ne veux rien ou presque rien, avec passion et violence, et quand je fais des fautes, c'est par ignorance. Je voudrois bien pourtant regagner la bonne grace de ces messieurs, en faveur de mon ministère. Si je ne puis, je ne laisserai pas *de marcher en icelui par l'infamie et bonne réputation, comme séducteur et véritable* (1). Je ne veux ni de vie ni de réputation, qu'autant que Dieu voudra que j'en aie, et je n'en aurai jamais que trop selon ce que je mérite.

LETTRE DCCCIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DE MONTELON.

(Tirée de la vie du Saint, par Ch.-Aug. de Sales.)

Il se plaint des propos qu'il tenoit de lui au sujet d'un mariage, et il se justifie sur ce dont il l'accusoit.

Avant le 13 décembre 1619.

Permettez-moi, je vous supplie, monsieur, de soulager mon ame en me plaignant à vous-même de vos plaintes, lesquelles, à la vérité, m'affligent et m'étonnent, ne croyant pas d'en avoir

(1) II. COR., VI, 4 et 8.

donné aucune occasion, puisque, hors le témoignage que j'ai rendu une seule fois des mérites et bonnes qualités du gentilhomme, et une autre fois de sa religion, je n'ai nullement coopéré à cette alliance, que peut-être par la recommandation que j'en ai faite à Dieu, si elle devoit être à sa gloire; et tout ce qui se dit de plus n'est qu'exagération.

Il est vrai que les parties s'étant liées d'affection et de promesses pendant mon absence, je fus présent, soudain après mon retour, à la répartition des promesses qu'elles voulurent être renouvelées devant moi; mais d'une présence si simple, que je ne fis qu'écouter avec plusieurs autres, sans dire mot. Pouvois-je refuser de tels offices à de telles personnes, non plus que celui que je fis envers vous, monsieur, qui, ce me semble, ne me fîtes pas savoir que vous eussiez une si puissante aversion pour ce mariage, que de là j'eusse pu inférer cet ardent mécontentement que vous avez, ce me dit-on.

LETTRE DCCCV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. L'ÉVÊQUE DE BELLEY.

Le Saint console son ami sur la mort de son père. Il se justifie de la censure qu'on avoit faite de sa conduite au sujet d'un mariage.

Avant le 13 décembre 1619.

Monseigneur, j'ai su depuis peu de jours que la divine Providence a enfin retiré du monde monsieur votre père : soudain je suis allé à l'autel offrir le Fils éternel à son Père pour l'ame de ce défunt, et recommander la vôtre et celle de madame votre mère, et celle de toute la troupe des frères et sœurs au Saint-Esprit, douce source de toute véritable consolation; car que peut-on faire de meilleur en telles occurrences?

Certes, j'ai participé à votre déplaisir : mais la part que j'en ai prise n'aura en rien diminué de la totalité du vôtre. Oh! si les afflictions devenoient moindres à mesure qu'elles sont répandues dans le cœur de plusieurs, que vous en auriez bon marché, ayant tant de personnes, et autour de vous, et bien loin de vous, qui vous honorent et aiment bien sincèrement, se communiquant les uns aux autres vos sentiments pour les ressentir avec vous!

Je n'ai rien à vous dire de plus sur ce sujet, sinon que toute ma vie j'honorerai la riche mémoire de ce bon seigneur trépassé, et serai invariablement très-humble serviteur de sa tant honorable postérité, et de madame sa veuve, qui a si heureusement coopéré au bonheur de sa vie, et à le faire vivre encore après sa mort, en la personne de tant de si dignes enfants.

Car au reste, de vouloir dire des paroles de consolation, je suis trop loin, et ne puis être ouï qu'après d'autres, si que ce seroit une impertinence excessive. Et de plus, quand j'eusse été auprès de vous, que vous eussé-je pu dire, sinon : *Bibe aquam de cisternâ tuâ* (1).

Quels parfums peut-on donner aux habitants de l'Arabie-Heureuse? On ne peut leur porter de suavité qui soit comparable à celle de leur pays : et peut-on leur dire autre chose, sinon : sentez, odorez, recevez les exhalaisons de vos cinnamomes, de vos baumes, de vos myrtes. Ainsi vous eussé-je dit, à vous et à madame votre mère, à messieurs et mesdemoiselles vos frères et sœurs, vous envoyant tous à vous-mêmes pour vous consoler.

Mais moi, c'est la vérité que j'ai encore une douleur sur le sujet de ce trépas, qui me fâche toujours, quand j'y suis attentif : c'est qu'après une forte résolution d'aller prendre congé de ce bon père à mon départ de Paris, l'ayant réservé pour le dernier, comme celui à qui je devois beaucoup d'honneur, et qui étoit le plus près; ravi et emporté des visites qui me furent faites ce jour-là, je fus tellement suffoqué d'esprit que je ne pensai point à cette obligation sur l'occasion; et étant en chemin, lorsque je ne pouvois pas m'en acquitter, je m'en aperçus, comme seulement pour en être marri. Et quant à vous, monseigneur, ce ne fut nullement faute d'attention, mais par la fausse assurance que mon hôte de Chartres me donna que vous étiez à Étampes, où après je me reconnus trompé, mais trop tard.

Or j'espère que ce bon seigneur m'a aisément pardonné, s'il faut ainsi dire; puisque voyant celui qui voit tout, il voit bien que cette mienne faute n'est point procédée de manquement d'honneur, de respect, et d'affection. Et vous me pardonnerez aisément celle-ci, par votre douceur et bonté envers moi. Dieu m'a donné votre bienveillance, Dieu me la conservera, s'il lui plaît : car de moi-même je n'ai su la mériter, ni la conservation d'icelle.

Mais à propos de conserver les bienveillances, on m'écrit que je suis presque privé de celle de monsieur de Montelon pour le sujet du mariage de monsieur de N. Et encore faut-il que je vous rende compte de ceci, puisque vous êtes celui qui me l'aviez procurée; et en un mot je puis dire avec vérité, que hors les véritables témoignages que j'ai rendus une seule fois à madame de N de la vertu et bonnes qualités de son mari, je

(1) Buvez l'eau de votre citerne. PROV. V, 15.

n'ai rien coopéré à ce mariage, sinon qu'après avoir vu et su les fortes et vehémentes liaisons d'affections, avec des grandes promesses réciproques d'un futur mariage entre les deux parties, faites pendant que j'étois à Mauhuisson, et de plus la demoiselle se promettre très-assurément que mademoiselle de N. approuveroit tout ; je dis alors qu'encore que je ne doutasse point de leur discrétion à la suite de leurs affections, néanmoins je leur conseillois de ne pas beaucoup tarder leur mariage ; conseil conforme aux décrets de l'Église, et que je donnai, ne regardant qu'au plus grand bien et à la plus grande assurance de ces ames, et l'observance des commandements de Dieu.

Il y a encore ceci de considérable, que monsieur de Montelon, lorsqu'il me parla de ce sujet, ne me témoigna point d'avoir une si grande aversion, ni un si grand intérêt dans cette affaire, que pour cela j'eusse pu croire qu'il en prendroit tant d'ardeur de mécontentement; de sorte que je ne puis encore soumettre mon jugement pour me tenir coupable en cet endroit, quoique grandement marri de voir tant de passions émues à cette occasion, pour l'accoisement desquelles je n'ai autre chose à dire, sinon : *Redime me à calumniis hominum* (1) à celui devant lequel je suis sans fin, Monseigneur, votre, etc.

LETTRE DCCCVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN DE SES ONCLES (2).

Sur la mort de sa fille tuée d'un coup de tonnerre.

16 janvier 1620.

Monsieur mon oncle, il me semble que je vois votre esprit doublement affligé pour le trépas de mademoiselle ma cousine, et pour la façon d'icelui; car moi-même, à la vérite, ai eu ce double sentiment. Mais pourtant, bien que la douleur ne puisse pas être sitôt tout-à-fait apaisée, nous devons neanmoins l'adoucir le plus qu'il nous sera possible par toutes sortes de bonnes et veritables considerations.

Or, qu'elle soit trépassée, c'est un accident si commun, si géneral, et si inévitable, que ce seroit ne connoitre pas ce que vous êtes, et la fermeté de votre consolation en cela. Et quant au reste, ce sont des précédentes dispositions au trépas, et non les circonstances d'icelui qui sont en effet considérables. Cette chère fille étoit bonne et vertueuse, et, comme je m'assure, elle hantoit les saints sacrements, et par conséquent étoit toujours bien disposée, au moins suffisamment pour se conserver en la grace de Dieu ; c'est pourquoi son trépas n'a pu être que bon, non plus que celui de saint Siméon Stylite, que la foudre et feu du ciel tua sur la colonne.

Il faut entrer dans cette admirable providence de Dieu, et s'accoiser en ses ordonnances, avec une sainte confiance qu'elle aura eu soin de cette bonne ame, qu'elle aura peut-être purifiée en ce feu, pour lui éviter celui du purgatoire.

En somme, il faut donner passage aux afflictions dedans nos cœurs ; mais il ne leur faut pas permettre d'y séjourner. Dieu, votre bon ange et la sagesse que votre longue expérience vous a acquise, vous suggèreront mieux tout ceci que je ne saurois dire : mais je le dis pour vous témoigner qu'après avoir contribué par mes prières à votre consolation, je voudrois bien y dédier tout ce qui seroit en mon pouvoir; puisque ayant le bien et l'honneur de vous être si proche, j'ai encore le devoir avec une très-sincère volonte, monsieur mon oncle, d'être à jamais votre, etc.

LETTRE DCCCVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN GENTILHOMME.

Au sujet de son mariage, dont il est parlé dans les trois lettres avant le 15 décembre 1619, n° 803, 804 et 805.

Le 5 avril 1620.

Monsieur mon très-cher frère, ne prenez pas garde à ce que j'ai tant tardé de vous écrire : car vous auriez grand tort, si vous pensiez que pour cela j'ai jamais cessé de vous chérir et honorer tendrement et très-partialement : et d'autant plus certes, que je vous savois être en peine sous la persécution que l'on faisoit à votre personne et à mon nom : mais j'avois quelque defiance que mes lettres n'eussent été ni utiles ni à propos, si l'on eût su que vous les eussiez reçues. Or laissons cette pensée, et pour moi j'ai toujours espéré que votre mariage réussiroit grandement heureux en son progrès, cette entrée ayant eté si fâcheuse: car c'est une des ordinaires méthodes dont la providence de Dieu use, de faire naître les épines avant les roses.

On m'écrit que votre amitié nuptiale est si entière et si parfaite, que rien plus ; et n'est-ce pas là la véritable et certaine marque de la bénédiction de Dieu sur un mariage? Et ce que Dieu bénit, qu'importe-t-il que les hommes le censurent? Continuez seulement en cette bénédiction, et nourrissez soigneusement ce bonheur par une

(1) Délivrez-moi des calomnies des hommes. Ps. CXVIII, 134.

(2) Le même à qui il écrit la lettre du 12 octobre 1161.

persévérante fidélité au service de la divine majesté; et que tout le monde parle tant qu'il voudra. Mais on me dit que tous ces messieurs les parents commencent fort à s'apaiser, et je le crois aisément : car enfin ils ouvriront les yeux, et verront que la volonté de Dieu doit être adorée en tout ce qu'elle fait, et qu'elle a fait cette liaison de sa sainte main. Je finis donc, vous assurant que je suis sans fin, monsieur mon très-cher frère, votre, etc.

LETTRE DCCCVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADEMOISELLE DE FROUVILLE, A PARIS.

Sur sa vocation.

31 mai 1620.

Or sus, au nom de Dieu, ma très-chère fille, il est vrai, Dieu veut que vous vous serviez de mon ame avec une confiance tout entière, pour tout ce qui regarde le bien de la vôtre, laquelle pour cela il m'a rendue toute chère et précieuse son céleste amour.

Vous voilà donc hors de cette fâcheuse affaire, ma très-chère fille, avec une entière liberté, que la Providence éternelle vous a donnée ; et puisque vous le connoissez ainsi, bénissez du plus profond de votre esprit cette divine douceur : et moi, je l'en bénirai avec vous, destinant à cela les sacrifices très-saints que j'offrirai sur ses autels sacrés. Car plus grande action de graces ne puis-je faire à la divine Majesté, que de lui présenter celui pour lequel, et par lequel tout lui est agréable au ciel et en la terre?

Mais, ma fille, que ferons-nous donc de cette liberté que nous avons? Nous la voulons, sans doute, toute immoler à celui de qui nous la tenons. Car cette résolution est invariable, que sans réserve ni exception quelconque, non pas même d'un seul moment, nous ne voulons vivre que pour celui, lequel, pour nous faire vivre de la vraie vie, voulut bien mourir sur la croix.

Mais comment? en quel état? en quelle condition de vie? De demeurer en l'état auquel vous êtes, ce seroit bien le plus aisé en apparence, mais en vérité le plus difficile. Ce monde de Paris, et même de toute la France, ne sauroit vous laisser vivre en paix dans ce milieu. Ils ne cesseroient de vous pousser violemment hors des limites de la résolution que vous aurez prise, et de se promettre une résolution si constante, qu'on ne pût l'ébranler et même renverser; ce seroit se promettre un vrai miracle en cet âge, en cette forme de visage, entre tant de subtils avocats et intercesseurs que le monde et sa prudence auroit auprès de vous, qui, sans merci ni relâche quelconque, assailliroient qui d'un côté, qui d'un autre votre repos; et à force d'importunités, ou de déceptions et surprises, à la fin chéviroient de leurs entreprises et de votre force.

Et je vois bien que je ne dois rien dire de plus pour ce point ; puisque vous-même en confessez la vérité, et connoissez qu'il y a de l'impossibilité. Reste donc pour un sujet de notre considération, le mariage ou la religion.

Mais, ma très-chère fille, il ne m'a pas été besoin d'une clarté extraordinaire pour discerner auquel des deux je vous dois conseiller de vous ranger : car ainsi que vous me le decrivez clairement, et que vous me l'avez déjà fait connoître, tandis que j'avois le bien de vous ouïr parler confidemment de votre ame à la mienne, le sentiment que vous avez contre le mariage provient de deux causes, dont l'une presque suffiroit pour se résoudre à ne s'y point engager : une puissante aversion, un dégoût tout entier, une répugnance très-forte.

O ma fille, c'est bien assez, il n'en faut pas parler davantage. Hélas! ces ames qui ont une inclination toute partiale pour le mariage, pour heureux qu'il soit, y trouvent tant d'occasions de patience et de mortification, qu'à grand'peine en peuvent-elles porter le fardeau. Et comment feriez-vous, y entrant tout-à-fait à contre-cœur? Ès autres conditions j'ai vu cent fois de l'allégement : en celle-ci jamais.

Certes, les apôtres ayant ouï parler une fois notre Seigneur de l'indissoluble lien du mariage, lui dirent : *Seigneur, s'il en va de la sorte, il n'est donc pas expédient de se marier?* Et notre Seigneur approuvant leur opinion, leur répondit : *Tous ne comprennent pas ce mot : qui le peut comprendre le comprenne* (1). Ma chère fille, et moi après vous avoir ouï parler, et vu votre lettre sur ce sujet, je vous dis : Certes, ma fille, puisqu'il est ainsi, il n'est pas expédient de vous marier : et bien que tous ne comprennent pas, c'est-à-dire n'embrassent pas, n'empoignent pas cette parole, n'en entendent pas le bonheur, ne s'en prévalent pas; si est-ce que, quant à vous, ma très-chère fille, vous vous en pouvez aisément prévaloir, vous pouvez facilement atteindre à ce bien-là, et comprendre et savourer ce conseil. Et faites-le donc.

Or je dis donc d'autant plus assurément ceci, que je vois en vous le mariage le plus périlleux qu'à une autre, à cause de ce courage pretendant que vous marquez, qui vous feroit incessamment

(1) MATTH, XIX, 3 et seq.

soupirer après les agrandissements, et vous feroit nager continuellement dans la vanité.

Mais cette résolution étant prise, sans qu'il y ait sujet d'en avoir aucun scrupule, il est bien plus difficile de vous dire ensuite : Entrez donc en religion. Et néanmoins il faut par force vous le dire, puisque ni les mœurs, ni les humeurs de la France, ni les inclinations de vos parents, ni votre âge, ni votre mine, ne vous sauroient permettre de demeurer comme vous êtes. Je vous dis donc ainsi par force : Ma fille, entrez en religion ; mais en vous le disant, je sens une secrète suavité dans cette force, qui fait que cette force n'est point forcée, ains douce et agréable. Les anges contraignirent le bon homme Lot, et sa femme, et ses filles, et les empoignèrent par la main, et de force les tirèrent hors de la ville (1) : mais Lot ne trouve point de violence en cette force, ains il dit qu'il connoît bien qu'il est en leurs bonnes graces. Et notre Seigneur commande en sa parabole à son serviteur : contrains-les d'entrer (2). Et pas un de ceux qui furent contraints ne dit : Laissez-moi, vous me blessez. Je suis forcé et je suis contraint de dire à ma fille : Entrez en religion; mais cette contrainte ne fâche point mon cœur.

O ma fille, parlons un peu cœur à cœur ensemble ; pensez-vous que Dieu donne toujours la vocation de la religion, ou bien de la parfaite dévotion, selon les conditions naturelles et les inclinations des esprits qu'il appelle ? Non certes, ma fille ; ne craignez pas cela : la vie religieuse n'est pas une vie naturelle, elle est au-dessus de la nature, et faut que la grace la donne, et soit l'ame de cette vie. Il est vrai que la providence souveraine se sert maintes fois de la nature pour le service de la grace; mais il s'en faut bien que ce soit toujours, ni presque toujours.

Celui qui crioit si lamentablement : *Le bien que je veux, je ne le fais pas ; mais le mal que je ne veux pas, est en moi* ; c'est-à-dire, *En ma chair n'habite pas le bien, car le vouloir est attaché à moi ; mais je ne trouve le moyen de le parfaire. Hélas, pauvre misérable que je suis, qui me délivrera du corps de cette mort? La grace de Dieu par Jésus-Christ* (3) : Ou bien : *Je rends graces à Dieu par Jésus-Christ. Donceques moi-même je sers à la loi de Dieu en mon esprit, et de mon esprit : et à la loi du péché en ma chair, et de ma chair.* Celui-là, dis-je, montroit bien que sa nature ne servoit guère à la grace, et que ses inclinations n'étoient guère soumises aux inspirations, et néanmoins, c'est un des plus parfaits serviteurs que Dieu ait jamais eus en ce monde, et lequel enfin fut si heureux que de pouvoir dire avec vérité : *Je vis moi, mais non plus moi, ains Jésus-Christ vit en moi* ; après que la grace eut assujetti la nature, et que les inspirations eurent subjugué les inclinations.

Ma fille, ces craintes de trouver des supérieures indiscrètes, et ces autres appréhensions que vous m'expliquez si fidèlement, tout cela s'évanouira devant la face de notre Seigneur crucifié, que vous embrasserez cordialement : votre esprit généreux de la générosité du monde changera de force, et se rendra généreux du courage des saints et des anges. Vous verrez la niaiserie de l'entendement humain en ses discours, et vous vous en moquerez. Vous aimerez la parole de la croix, que les païens ont tenue pour folie, et les Juifs pour scandale ; et laquelle à nous, c'est-à-dire à ceux qui sont sauvés, est la sagesse suprême, la force et vertu de Dieu (1).

Mais, ma fille, voici un adoucissement bien grand de ce conseil si absolu, et, ce me semble, si rigoureux. Vous êtes riche ; la vingtième, ou peut-être centième partie de vos moyens suffiroit pour vous rendre fondatrice d'un monastère, et en cette qualité-là vous auriez un gracieux moyen de vivre religieusement hors la presse du monde, en attendant que l'usage, la considération, et l'inspiration donnassent le dernier courage à votre cœur, et le dernier comble à votre résolution, pour être tout-à-fait religieuse. Ainsi vous tromperiez finement votre nature, et attraperiez votre cœur subtilement. O vive le Sauveur à qui je suis consacré, que cet avis ne regarde que votre ame; et n'a nulle mine, ni à droite, ni à gauche, que votre paix et repos. Et cependant priez Dieu, ma très-chère fille; humiliez-vous, destinez votre vie à l'éternité, relevez vos intentions, purifiez vos prétentions, pensez souvent qu'un seul petit profit en l'amour de Dieu est digne de grande consideration, puisqu'il agrandira notre gloire à toute éternité. En somme, votre esprit, et ce que Dieu a fait pour vous avoir à lui, et mille considérations vous appellent à une non vulgaire générosité chrétienne. Je vous conseille d'avoir confiance en la bonne Mère de la Visitation (2), comme à moi-même; car elle vous servira fidèlement. Or je suis sans fin ni réserve.

(1) Gen., xci, 15, 16 et 17.
(2) Luc, xiv, 16 et seq.
(3) Rom., viii, 15 et seq.

(1) I. Cor., ii, 18, 23 et 24.
(2) La mère de Chantal qui étoit alors à Paris.

LETTRE DCCCIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

Saint François de Sales se plaint du refroidissement d'une demoiselle dans la piété. Il l'exhorte à choisir un état qui tienne le milieu entre le monde et la religion, et la détourne des procès.

9 juin 1620.

Cet aimable esprit que j'ai vu en vous quelques mois durant, tandis que vous étiez dans cette ville, ma très-chère fille, ne reviendra-t-il jamais dans votre cœur? Certes, quand je vois comme il est sorti, je suis en grande perplexité, non de votre salut, car j'espère que vous le ferez toujours; mais de votre perfection, à laquelle Dieu vous appelle, et n'a jamais cessé de vous appeler dès votre jeunesse.

Car je vous prie, ma très-chère fille, comment vous pourrois-je conseiller de demeurer au monde avec ce très-bon naturel que véritablement je connois en vous dans le fond de votre cœur; mais accompagné d'une si forte inclination à la hauteur et dignité de vie, et à la prudence et sagesse naturelle et humaine, et de plus d'une si grande activité, subtilité, et délicatesse d'entendement, que je craindrois infiniment de vous voir dans le monde, n'y ayant point de condition plus dangereuse en cet état-là, que le bon naturel environné de telles qualités, auxquelles si nous ajoutons cette incomparable aversion à la soumission, il n'y a plus rien à dire, sinon que pour aucune considération quelle qu'elle soit, il ne faut pas que vous demeuriez au monde.

Mais d'ailleurs comme pourrois-je vous conseiller d'entrer en religion, tandis que non-seulement vous ne le désirez pas, mais avez un cœur tout-à-fait contrariant à ce genre de vie.

Il faudra donc chercher une sorte de vie qui ne soit ni mondaine, ni religieuse, et qui n'ait les dangers du monde, ni les contraintes de la religion. On pourra bien, ce me semble, obtenir que vous puissiez avoir l'entrée en quelque maison de la Visitation, pour vous recueillir souvent en cette façon de vie, et que néanmoins vous n'y demeuriez pas attachée, ains ayez un logis proche, pour votre retraite, avec la seule sujétion de quelques exercices de dévotions propres à votre bonne conduite : car ainsi vous aurez la commodité de contenter votre esprit, qui hait si étrangement la soumission et la liaison à l'obéissance, qui a tant de peine à rencontrer des ames faites à son gré, et qui est si clairvoyant à trouver les à-dire, et si douillet à les ressentir.

O quand je me mets en mémoire le temps heureux auquel je vous voyois, à mon gré, si entierement dépouillée de vous-même, si désireuse des mortifications, si fort affinée à l'abnégation de vous-même, je ne puis que je n'espère de le revoir encore.

Quant à votre séjour, je vous en laisse le choix : pour le mien, je crois qu'il ne sera qu'en ce pays-là, après le voyage de Rome dont je serai de retour à Pâques, ou environ, si je le fais. Mais pourtant faites un bon choix de lieu, où vous puissiez être bien assistée.

Puisque vous le voulez, je traiterai avec monsieur N. O Dieu! que je désire ardemment et invariablement que vos affaires se passent sans procès! Car, en somme, l'argent que vos poursuites mangeront, vous suffira pour vivre : et en fin de cause, qu'y aura-t-il de certain? Que savez-vous que les juges diront et détermineront de votre affaire? Et puis vous passez vos meilleurs jours en cette très-mauvaise occupation, et vous en restera peu pour être employé utilement à votre principal objet; et Dieu sait si, après un long tracas, vous pourrez ramasser votre esprit dissipé, pour l'unir à sa divine bonté.

Ma fille, ceux qui vivent sur la mer, meurent sur la mer : je n'ai guere vu de gens embarqués dans les procès, qui ne meurent dans cet embarras. Or voyez si votre ame est faite pour cela : si votre temps sera dignement destiné à cela; prenez M. Vincent (saint Vincent de Paul), examinez bien avec lui toute cette affaire, et coupez court.

Ne veuillez pas être riche, ma très-chère fille : ou du moins, si vous ne le pouvez être que par ces misérables voies de procès, soyez pauvre plutôt, ma très-chère fille, que d'être riche aux dépens de votre repos.

Vous deviez faire hardiment votre confession générale, puisque vous ne pouviez accoiser votre conscience autrement, et qu'un docte et vertueux ecclésiastique vous le conseilloit. Mais il ne m'est pas loisible d'écrire davantage, ravi par les affaires, pressé par le départ de ce porteur.

Dieu soit au milieu de votre cœur. Amen.

LETTRE DCCCX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADEMOISELLE DE FROUVILLE, A PARIS.

Le Saint la félicite sur sa fidélité à la grace.

Annecy, 9 août 1620.

Ce m'est une douceur nonpareille, ma très-chère fille, de voir l'opération céleste que le Saint-Esprit a faite en votre cœur, en votre si forte et généreuse résolution de vous retirer du

monde. O que vous fîtes sagement suivant la sagesse surnaturelle, ma très-chère fille; car ainsi étoit-il en l'Évangile de la fête (1) qu'on célébroit, que Notre-Dame s'en alla tout hâtivement droit dans les monts de Juda (2). Cette promptitude de faire la volonté de Dieu est un grand moyen d'attirer de grandes et puissantes graces pour la suite et accomplissement de toute bonne œuvre : et vous voyez, ma très-chère fille, qu'après la rude secousse que votre cœur sentit, quand de vive force il se déprit de ses sentiments, humeurs, et inclinations, pour suivre l'attrait supérieur, enfin vous voilà toute consolée et accoisée dans le bienheureux buisson que vous avez choisi pour chanter à jamais la gloire du Sauveur et Créateur de votre ame (3).

Or relevez, ma chère fille, relevez souvent vos pensées à cette éternelle consolation que vous aurez au ciel, d'avoir fait ce que vous avez fait : ce n'est rien certes, et je vois bien que vous le croyez ainsi : ce n'est tout-à-fait rien en comparaison de votre devoir, et de ces immortelles récompenses que Dieu vous a préparées. Car que sont toutes ces choses que nous méprisons et quittons pour Dieu ? En somme, ce ne sont que des chétifs petits moments de libertés, mille fois plus sujettes que l'esclavage même; des inquiétudes perpétuelles, et des prétentions vaines, inconstantes, et incapables d'être jamais assouvies, qui eussent agité nos esprits de mille sollicitudes et empressements inutiles, et ce pour des misérables jours si incertains, et courts, et mauvais.

Mais néanmoins il a plu ainsi à Dieu, que qui quitte ces néants et vains amusements des moments gagne en contr'échange une gloire d'éternelle félicité, en laquelle cette seule considération, d'avoir voulu aimer Dieu de tout notre cœur et d'avoir gagné un seul petit grade d'amour éternel de plus, nous abîmera de contentement.

En vérité, ma très-chère fille, je n'avois garde de vous dire : Foulez aux pieds vos sentiments, vos defiances, vos craintes, vos aversions, si je n'eusse eu la confiance en la bonté de l'Époux céleste, qu'il vous donneroit la force et le courage de soutenir le parti de l'inspiration et de la raison, contre celui de la nature et de l'aversion.

Mais, ma très-chère fille, il faut que je vous dise que vous voilà doucement toute morte au monde, et le monde tout mort en vous. C'est une partie de l'holocauste, il en reste encore deux; l'une est d'écorcher la victime, dépouillant votre cœur de soi-même, coupant et tranchant toutes ces menues impressions que la nature et le monde vous donnent; et l'autre, de brûler et réduire en cendres votre amour-propre, et convertir toute en flammes d'amour céleste votre chère ame.

Or, ma fille certes toute très-chère, cela ne se fait pas en un jour, et celui qui vous a fait la grace de faire le premier coup, fera lui-même avec vous les autres deux ; et parce que sa main est toute paternelle, ou il le fera insensiblement, ou s'il vous le fait sentir, il vous donnera la constance, ains la joie qu'il donna au saint duquel nous faisons la fête sur la grille (1). C'est pourquoi vous ne devez point appréhender : *Qui vous a donné la volonté, il vous donnera l'accomplissement* (2). *Soyez seulement fidèle en peu de choses, et il vous établira sur beaucoup de choses* (3).

Vous me promettez, ma très-chère fille, que si on vous le permet vous m'écrirez toutes les rencontres de votre heureuse retraite, et je vous promets qu'on vous le permettra, et que je recevrai ce recit avec un extrême amour. Dieu soit à jamais beni, loué, et glorifié, ma très-chère fille, et je suis en lui et pour lui très-singulièrement, votre très-humble, etc.

P. S. Le bon oncle chartreux sera bien consolé quand il saura que vous êtes (religieuse).

(1) La Visitation de la Vierge. — (2) Luc., I. 39.

(3) La demoiselle à qui le Saint écrit étoit entrée chez les religieuses de la Visitation de Sainte-Marie, à Paris.

(1) Saint Laurent, qui fut brûlé à petit feu sur un gril.

(2) Philipp., II, 13. — (3) Matt., XXV, 21.

LETTRE DCCCXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DE FROUVILLE,

Père de la demoiselle à qui les lettres 808 et 810 sont adressées, et qui lui avoit promis de se faire religieuse.

9 août 1620.

Monsieur, ayant su avec combien de résolution vous avez consenti à la soudaine et inopinée retraite de mademoiselle de Frouville votre fille bien-aimée, je ne puis retenir de m'en réjouir de tout mon cœur avec vous, comme d'une action en laquelle Dieu aura pris son bon plaisir, et dont les anges et les saints auront glorifié extraordinairement la divine Providence.

Car je sais bien, monsieur, que cette fille vous étoit parfaitement précieuse, et que vous n'auriez pu la donner à la divine volonté, que premièrement vous ne vous fussiez abandonné tout-à-fait vous-même à son obéissance, qui est le plus excellent bonheur que l'on puisse souhaiter.

Or j'augure de plus, que ce saint sacrifice spirituel que vous avez si franchement fait à Dieu, sa souveraine et intime bonté vous donnera les mêmes bénédictions, qu'elle donna en pareille occasion au grand Abraham (1). Et ce sont les désirs que je fais sur vous, et sur toute votre maison, qu'en vous bénissant elle vous bénisse, établissant votre postérité en sa grace contre toute sorte de contradictions; et vous saluant très-humblement avec mademoiselle d'Interville votre compagne, je demeure, monsieur, votre, etc.

LETTRE DCCCXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Conseils pendant sa grossesse.

29 septembre 1620.

Ma très-chère fille, je ne suis nullement étonné si votre courage vous semble un peu plus pesant et engourdi, car vous êtes grosse; et c'est une vérité manifeste, que nos ames contractent ordinairement les qualités et conditions de nos corps en la portion inférieure; et je dis ainsi, ma très-chère fille, en la portion inférieure, parce que c'est celle-là qui tient immédiatement au corps, et qui est sujette à participer aux incommodités d'icelui, un corps délicat étant appesanti par le fait d'une grossesse, débilité par le travail du port d'un enfant, incommodé de plusieurs douleurs, ne peut pas permettre que le cœur soit si vif, si actif, si prompt en ses opérations, mais tout cela ne préjudicie nullement aux actes de l'esprit que cette partie supérieure, autant agréables à Dieu comme ils sauroient être parmi toutes les gaietés du monde, ains certes plus agréables, comme faits avec plus de peine et de conteste; mais ils ne sont pas si agréables à la personne qui les fait, parce que n'étant pas en la partie sensible, ils ne sont pas aussi sensibles ni délectables selon nous.

Ma tres-chère fille, il ne faut pas être injuste, ni exiger de nous que ce qui est en nous. Quand nous sommes incommodés de corps et de santé, il ne nous faut exiger de notre esprit que les actes de soumission et d'acceptation du travail, et des saintes unions de notre volonté au bon plaisir de Dieu, qui se forme en la cime de l'ame; et quant aux actions extérieures, il les faut ordonner, et faire au mieux que nous pouvons, et nous contenter de les faire, encore que ce soit à contre-cœur, languidement et pesamment. Et pour relever ces langueurs, et pesanteurs, et engourdissements de cœur, et les faire servir à l'amour divin, il faut en avouer, accepter et aimer la sainte abjection; ainsi vous changerez le plomb de votre pesanteur en or, et en un or plus fin que ne seroit celui de vos plus vives gaietés de cœur. Ayez donc patience avec vous-même. Que votre portion supérieure supporte le detraquement de l'inférieure; et offrez souvent à la gloire éternelle de notre créateur la petite créature à la formation de laquelle il vous a plu prendre pour coopératrice.

Ma très-chère fille, nous avons à Annecy un peintre capucin, qui, comme vous pouvez penser, ne fait point d'image que pour Dieu et son temple; et bien que travaillant il ait une si grande attention, qu'il ne peut faire l'oraison à la même heure, et que même cela occupe et lasse son esprit; si est-ce qu'il fait cet ouvrage de bon cœur pour la gloire qui en doit revenir à notre Seigneur, et l'espérance qu'il a que ces tableaux exciteront plusieurs fidèles à louer Dieu et bénir sa bonté.

Or, ma chère fille, votre enfant qui se forme au milieu de vos entrailles sera une image vivante de la divine Majesté; mais cependant que votre ame, vos forces, votre vigueur naturelle est occupée à cette œuvre, elle ne peut qu'elle ne se lasse et ne se fatigue, et vous ne pouvez pas en même temps faire vos exercices ordinaires si activement et gaiement; mais souffrez amoureusement ces lassitudes et pesanteurs en consideration de l'honneur que Dieu recevra de votre production; car c'est votre image qui sera colloquée au temple éternel de la céleste Jérusalem, et sera regardée éternellement avec plaisir, de Dieu, des anges et des hommes; et les saints en loueront Dieu, et vous aussi quand vous l'y verrez; et cependant prenez patience de sentir votre cœur un peu engourdi et assoupi, et avec la partie supérieure attachez-vous à la sainte volonté de notre Seigneur, qui en a ainsi disposé selon sa sagesse éternelle.

En somme, je ne sais pas ce que mon ame ne pense pas et ne désire pas pour la perfection de la vôtre, laquelle, puisque Dieu la voulu, et le veut ainsi, est certes au milieu de la mienne; plaise à sa divine bonté que et la vôtre et la mienne soient toutes deux selon son très-saint et bon plaisir, et qu'il remplisse toute votre chère famille de ses sacrées bénédictions, et spécialement monsieur votre très-cher mari, de qui, ainsi que de vous, je suis invariablement très-humble et plus obeissant serviteur.

(1) Genèse, XXII, 17 et 18

LETTRE DCCCXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A SON FRÈRE, COADJUTEUR DE GENÈVE.

Au sujet d'un de leurs amis qui s'étoit fait calviniste, et étoit passé en Angleterre; ce que le Saint avoit appris par une lettre écrite à son frère.

Annecy, 21 novembre 1620.

Voilà une lettre que j'ai ouverte sans m'apercevoir qu'elle n'étoit pas pour moi. O Dieu! mon très-cher frère, que de douleurs à mon ame quand je l'ai lue! Certes il est fort véritable que de ma vie je n'ai eu si fâcheux étonnement. Est-il possible que cet esprit se soit ainsi perdu? Il me disoit tant, que jamais il ne seroit autre chose qu'enfant de l'Église romaine, quoiqu'il crût que le pape excédât les bornes de la justice, pour étendre celles de son autorité: et cependant après avoir tant crié qu'il ne falloit pas que le suprême Pasteur, officier de l'Église, entreprît de délivrer les sujets de l'obéissance du suprême prince de la république, pour aucun mal qu'il fit: lui-même pour ces abus prétendus se va rendre rebelle à ce suprême Pasteur; ou, pour parler selon son langage, à tous les pasteurs de l'Église, en laquelle il a été baptisé et nourri.

Lui qui ne trouvoit pas assez de clarté, disoit-il, ès passages de l'Écriture pour l'autorité de saint Pierre sur le reste des chrétiens, comme s'est-il allé ranger sous l'autorité ecclésiastique d'un roi (1), duquel l'Écriture n'a jamais autorisé la puissance que pour les choses civiles?

S'il trouvoit que le pape excédoit les bornes de son pouvoir, entreprenant quelque chose sur le temporel des princes, comme ne trouve-t-il pas que le roi sous lequel il est allé vivre excède les limites de son autorité, entreprenant sur le spirituel?

Est-il possible que ce qui ramena et maintint saint Augustin en l'Église, n'ait pu retenir cet esprit? Est-il possible que la révérence de l'antiquité et l'abjection de la nouveauté n'aient point eu le pouvoir de l'arrêter?

Est-il possible qu'il ait cru que toute l'Église ait tant erré, et que les huguenots ou les Anglois calvinistes aient si heureusement rencontré partout la vérité, et qu'ils n'aient point erré en l'intelligence de l'Écriture? D'où peut être venue cette si universelle connoissance du sens de l'Écriture dans ces têtes-là ès matières de nos controverses, que partout ils aient raison, et nous tort partout, en sorte qu'il nous faille quitter pour adhérer à eux?

Helas! mon cher frère, vous vous apercevrez bientôt du trouble que j'ai en mon esprit, quand vous verrez que je vous dis tout ceci. La modestie avec laquelle il traite en vous écrivant, l'amitié qu'il vous demande avec tant d'affection, et même avec soumission, m'a fait une grande plaie de condoléance en mon ame, qui ne peut s'accoiser de voir périr celle de cet ami.

J'étois à la veille de lui faire faire place ici, et monsieur N. avoit charge de traiter avec lui pour cela; et maintenant le voilà séparé du reste du monde par la mer, et de l'Église par le schisme et l'erreur? Dieu néanmoins tirera sa gloire de ce péché.

J'ai une inclination particulière à cette grande île et à son roi (1), et en recommande incessamment la conversion à la divine majesté; mais avec

(1) Les rois d'Angleterre, depuis Henri VIII, prennent le titre de *chef suprême* de l'église anglicane.

(1) Jacques premier. Ce prince avoit aussi beaucoup d'estime pour l'évêque de Genève. La reine, mère de Louis XIII, lui ayant envoyé pour ses étrennes un exemplaire de l'*Introduction à la vie dévote*, enrichi de pierreries, il fut si satisfait de ce livre, qu'il le porta long-temps sur lui, et le lisoit assidûment. Quelques années après, ayant reçu le *Traité de l'Amour de Dieu*, par le même saint, il prononça tout haut, dit un écrivain contemporain, « Qu'il avoit « un très-grand désir de voir l'auteur, et qu'il ne se « pouvoit pas faire que ce ne fût un grand person- « nage; et dit-on qu'il reprocha à ses évêques qu'il « n'y en avoit point parmi eux qui eût écrit jusqu'à « présent de ces choses qui ressentent purement le « ciel et l'esprit angélique, ni même qui osât l'entre- « prendre. Le bienheureux François en ayant eu la « nouvelle, Eh! dit-il, qui me donnera des ailes « comme à la colombe, et je volerai à ce roi, en cette « grande île, toute couverte des brouillards de l'er- « reur! belle île, dis-je, que tous les bons appeloient « autrefois la patrie des saints! Oh! vive Dieu! si son « altesse sérénissime (le duc de Savoie) me le per- « met, je me lèverai et m'en irai à Ninive: je par- « lerai à ce roi, et lui dirai, au péril de ma vie, le « mot du Seigneur, et la parole qu'il a faite à mille « générations. » Ce bon prélat déploroit la misère « d'un si grand roi, et d'un si grand royaume, et « avoit coutume de dire qu'il se sentoit porté d'une « inclination particulière à son amour et à son salut; « et jamais ne tomboit en propos de grands person- « nages, soit prélats, comme saint Anselme, saint « Thomas; soit princes, comme saint Édouard et « d'autres, que conférant ces temps-là avec le misé- « rable état de l'hérésie et du schisme, il ne profé- « rât des paroles causées par sa douleur intérieure, « et ne témoignât par soupirs les vœux qu'il faisoit « pour sa conversion. » *Histoire du B. François de Sales, par Auguste de Sales.*

confiance, que je serai exaucé avec tant d'ames, qui soupirent pour cet effet ; et désormais encore prierai-je plus ardemment, ce me semble, pour la considération de cette ame-là.

O mon très-cher frère, bienheureux sont les vrais enfants de la sainte Église, en laquelle sont trépassés tous les enfants de Dieu ! Je vous assure que mon cœur a une continuelle palpitation extraordinaire pour cette chute, et un nouveau courage de servir mieux l'Église du Dieu vivant, et le Dieu vivant de l'Église.

Il faut cependant tenir secrète cette misérable nouvelle, qui ne peut être que trop tôt répandue pour tant de parents et amis de celui qui vous la donne. Que si vous lui écrivez, selon qu'il semble vous inviter, par la voie de monsieur Gabaléon, assurez-le que toutes les eaux d'Angleterre n'éteindront jamais les flammes de ma dilection, tandis qu'il me pourra rester quelque espérance de son retour à l'Église et à la voie de son salut éternel.

Mon frère, quand vous serez consacré, faites-le moi savoir, et me recommandez à la miséricorde de notre Seigneur, qui fait à jamais l'unique espérance et amour de nos ames.

LETTRE DCCCXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Les souffrances sont comme les matériaux qui composent l'édifice de notre salut.

24 novembre 1620.

Or sus, ma très-chère fille, vous voilà toujours auprès de la croix parmi les tribulations, en la maladie de monsieur votre cher mari. O que ces pierres qui semblent si dures, sont précieuses ! Tous les palais de la Jérusalem céleste si brillants, si beaux, si aimables, sont faits de ces matériaux, au moins au quartier des hommes ; car en celui des anges les bâtiments sont d'autre sorte : mais aussi ne sont-ils pas si excellents ; et si l'envie pouvoit régner au royaume de l'amour éternel, les anges envieroient aux hommes deux excellences, qui consistent en deux souffrances ; l'une est celle que notre Seigneur a endurée en la croix pour nous, et non pour eux, du moins si entièrement ; l'autre est celle que les hommes endurent pour notre Seigneur : la souffrance de Dieu pour l'homme, la souffrance de l'homme pour Dieu.

Ma chère fille, si vous ne faites pas de grandes oraisons parmi vos infirmités et celles de monsieur votre mari, faites que votre infirmité soit une oraison elle-même, en l'offrant à celui qui a tant aimé nos infirmités, qu'au jour de ses noces et de la réjouissance de son cœur, comme dit l'amante sacrée, il s'en couronna et glorifia (1).

Faites ainsi : ne vous assujettissez pas à un même confesseur, tandis que pour gagner temps il sera requis d'aller au premier rencontré.

Je suis marri que madame de N. soit ainsi incommodée : mais puisqu'elle aime Dieu, tout lui reviendra à bonheur. Il faut laisser à notre Seigneur la très-aimable disposition par laquelle il nous fait souvent plus de bien par les travaux et afflictions, que par le bonheur et consolation.

Ma très-chère fille, ne me dites pas tant de votre cœur, car je l'aime tant, que je ne veux point qu'on parle ainsi : il n'est pas infidèle, ma très-chère fille, mais il est un peu foible quelquefois, et un peu assoupi. Au reste, il veut être tout à Dieu, je le sais bien, et aspire à la perfection de l'amour céleste. Dieu donc le bénisse à jamais ce cœur de ma très-chère fille, et lui fasse la grace d'être de plus en plus humble. Dieu soit beni.

LETTRE DCCCXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CHANTAL.

Au sujet d'un de leurs amis qui s'étoit fait calviniste.

11 décembre 1620.

Je suis grandement affligé, ma très-chère mère, de la perte spirituelle de cet ami qui a tant demeuré avec moi. O la vanité de l'esprit humain, tandis qu'il se fie en soi-même ! O que les hommes sont vains, quand ils se croient eux-mêmes ! *Il est expédient que le scandale arrive, mais malheur à ceux par qui il arrive* (2).

Ce jeune homme a toujours repoussé le joug très-doux de notre Seigneur : j'espère toutefois de le voir un jour repasser la mer, et venir à port. Mais il écrit lui-même sa perte à N. avec tant de respect, de soumission, et de courtoisie, que rien plus, et avec ces termes : *Je me sépare de la communion de l'Église pour me retirer en Angleterre, où Dieu*, dit-il, *m'appelle*. Qui ne gémiroit sur ce mot-là : *Je me sépare de la communion de l'Église* ! puisque se séparer de l'Église c'est se séparer de Dieu ! Laisser l'Église ! ô Dieu, quelle frénésie ! Mais la chair et le sang le lui ont persuadé. La curiosité, l'instabilité, la liberté, la présomption de son esprit fondées sur le talent naturel de bien et promptement parler, avec la sensualité, l'ont tout-à-fait perdu. En somme, le jugement est une partie rare toujours accompagnée de maturité et d'humilité. Or sus, peut-être n'en savez-vous rien encore ? S'il est ainsi, n'en sachez donc rien, ma très-chère mère, et demeurez en paix.

(1) Cant. III, 11. (2) Matth., XVIII, 7.

Que de consolation au contraire, de savoir que notre petite congrégation se multiplie en bonnes ames; que ma toujours plus chère fille du Port-Royal tient son cœur haut élevé en Dieu : que ma chère dame de Montigny souffre en patience sa maladie! Ma mère, resaluez-la de ma part chèrement, et lui faites savoir que je la chéris cordialement, et la croix sur laquelle elle est.

Je salue très-parfaitement madame N. à laquelle je dis par votre entremise, n'ayant nul loisir, que sa retraite est comme une datte, qui enfin produira une belle palme de triomphe; mais peut-être seulement d'ici à cent heures, ou à cent jours, ou cent semaines, ou cent mois, et les contradictions qu'elles a eues, serviront à cela.

Dieu nous fasse de plus en plus abonder en la pureté et simplicité de sa dilection, et en la fermeté et sincérité de celle du prochain. Or sus, il faut que je finisse, en vous assurant, ma très-chère mère, que par la chute de ce jeune homme, Dieu m'a gratifié de nouvelles douceurs, suavités, et lumières spirituelles, pour me faire tant plus admirer l'excellence de la foi catholique.

Bonsoir, ma très-chère mère : je vous dis courtement, que oui, cet abandonnement en Dieu parmi les douleurs intérieures et extérieures est très-bon; et est bon de dire aussi vocalement les paroles que vous me marquez de temps en temps, pour faire savoir au cœur qu'il est en Dieu, par le témoignage que ces paroles lui rendent.

Il avoit dit, le grand saint Étienne : *O Seigneur Jésus, recevez mon esprit... et l'ayant dit, il s'endormit en notre Seigneur* (1). Il faut donc dire quelque chose de semblable, et s'endormir en notre Seigneur; et puis de temps en temps répéter les mêmes paroles, et s'endormir. O Dieu! que c'est une bonne chose de ne vivre qu'en Dieu, ne travailler qu'en Dieu, ne se réjouir qu'en Dieu! Jésus-Christ soit à jamais notre jour en l'éternité, et notre cierge ardent en la vie présente. Amen.

LETTRE DCCCXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME QUI AVOIT UN PROCÈS.

Le Saint la console dans ses adversités.

Annecy, 27 février 1621.

Je sais, ma très-chère fille, je sais bien la multitude de vos travaux, et ne les puis nullement savoir sans les ressentir. Mais je sais aussi que Dieu qui, par sa divine providence, vous a dédiée à cette sorte de vie en ce monde, ne manque pas de vous fournir des saintes inspirations, qui vous sont requises pour vous y comporter saintement.

Et pour moi, je ne sais pas ce que je ne voudrois pas faire pour contribuer à votre consolation : mais, ma fille, trois choses me divertissent de vous écrire si souvent que je faisois au commencement de notre connoissance. Il me semble qu'il n'en est pas tant de besoin maintenant que vous êtes toute accoutumée à la croix; et moi, je suis chargé d'âge, et (pour le dire à vous) d'incommodités qui m'empêchent de pouvoir ce que je veux; et de plus la multitude des correspondances que j'ai acquises depuis ce temps-là, fait que j'écris moins aux uns et autres.

Mais, ma très-chère fille, vous êtes toujours présente à mes messes, où j'offre au Père céleste son Fils bien-aimé, et en l'union d'icelui votre chère ame, afin qu'il lui plaise de la recevoir en sa sainte protection, et lui départir son très-saint amour, notamment en l'occasion des procès et affaires que vous avez avec le prochain; car c'est là où il y a plus de peine de tenir ferme pour la douceur et humilité, tant extérieure qu'intérieure; et j'y vois les plus assurés bien empêchés. C'est pourquoi cette tribulation me donne plus de crainte pour les ames que j'aime le plus. Mais, ma très-chère fille, c'est là où il faut témoigner notre fidélité à notre Seigneur, afin que l'on puisse dire de nous comme il est dit de Job, après tant de reproches et de contrariétés que ses amis lui firent, qu'en tout cela Job ne pécha point de ses lèvres, ni ne fit rien de mal à propos.

Quelles bénédictions puis-je souhaiter plus aimables que celles-là, d'être fidèle à notre Seigneur parmi les adversités de toutes sortes, qui vous agitent? Car le souvenir que j'ai de votre ame, ne m'arrive jamais qu'avec mille souhaits que je fais pour votre avancement en l'amour de ce bon Dieu.

Aimez-le bien, ma chère sœur, en vos retraites que vous faites pour le prier et adorer. Aimez-le, quand vous le recevez en la sainte communion : aimez-le quand votre cœur sera arrosé de la sainte consolation; mais aimez-le surtout quand il vous arrivera des tracas, des sécheresses, des tribulations; car ainsi vous a-t-il aimée en paradis; mais encore a-t-il plus témoigné d'amour en votre endroit parmi les fouets, les clous, les épines, et les ténèbres du calvaire.

Priez-le qu'il me supporte en sa miséricorde, et qu'il me rende digne du service auquel il m'a appelé. Je suis en lui, d'une affection toute entière, votre, etc.

(1) Act. iv, 58, 59.

LETTRE DCCCXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. DE MARILLAC,

DEPUIS GARDE DES SCEAUX.

Le Saint le remercie de ce qu'il lui a envoyé un portrait de la bienheureuse Marie de l'Incarnation (madame Acarie), fondatrice des Carmélites en France (1).

Annecy, 24 avril 1621.

Monsieur, je vous rends mille actions de graces du portrait de la B. sœur Marie de l'Incarnation, et je ne sais ce que je pourrois recevoir de plus utile et agréable à mon ame; puisque d'un côté j'ai un amour si plein de révérence pour cette sainte personne, et d'autre part une si grande nécessité de réveiller souvent en mon esprit les pieuses affections que sa très-sainte communication a excitées autrefois en moi, tandis que six mois durant j'étois presque son confesseur ordinaire, et que sur tant de diverses occasions du service de Dieu, elle me parloit et entretenoit presque tous les jours.

On m'a dit que l'on avoit écrit et fait imprimer sa vie; et ce fut la mère prieure de Lyon que je vis l'autre jour étant là. O quel profit elle rendra, et même aux séculiers, si la pièce de son histoire, du temps qu'elle fut au monde, a été bien représentée, comme je crois qu'elle l'est, puisque c'est monsieur Duval qui l'a composée (1)! En somme, je suis amateur et admirateur de cette sainte ame, et aime tous ceux qu'elle aimoit en cette vie, et vous très-particulièrement, monsieur, de qui elle-même me procura la bienveillance, que je vous supplie me conserver; et vous remerciant derechef de ce saint portrait, je vivrai, Dieu aidant, et mourrai votre, etc.

(1) Saint François de Sales avoit connu M. de Marillac et madame Acarie, épouse d'un maître des comptes de Paris, dans le voyage qu'il fit en cette ville en 1602. Ce fut principalement à l'occasion d'une assemblée de personnes éminentes en piété, qui se réunissoient chez cette dame, et où l'on s'occupoit de l'introduction des Carmélites en France. Saint François de Sales fut prié d'écrire au pape, pour obtenir un bref à ce sujet. « Les choses étant bien examinées, écrivit-il au saint Père, nous avons reconnu « avec évidence que ce dessein étoit inspiré de Dieu, « et qu'il tourneroit à sa plus grande gloire, et au « salut d'un grand nombre de personnes. »

Bientôt après, M. de Berulle, depuis cardinal, partit pour l'Espagne, muni de l'autorisation du pape, pour en amener des filles de sainte Thérèse, et Henri IV chargea son ambassadeur à Madrid de traiter de cette affaire en son nom à la cour d'Espagne. Ce fut madame Acarie qui reçut ces religieuses à leur arrivée en France; et son zèle suffit non-seulement à la fondation de la première maison de cet ordre à Paris, mais à celles de Pontoise, d'Amiens, de Dijon, de Rouen et de Tours.

Cette sainte femme contribua aussi beaucoup à la fondation des Ursulines, faite par madame de Sainte-Beuve, épouse d'un conseiller au parlement de Paris. « Vos soins, disoit madame Acarie à ces religieuses « destinées à l'éducation des jeunes filles, contribueront peut-être à la réforme générale des mœurs (*). « Les enfants sont plus sous la surveillance de leur « mère que sous celle de leur père. Les mères ayant « reçu de bons principes, les transmettront ensuite à « leurs enfants; et quand bien même ceux-ci s'en « écarteroient, ils y reviendroient tôt ou tard, parce « que les premières impressions qu'on a reçues ne « s'effacent pas entièrement. »

Madame Acarie, ayant perdu son mari, se fit sœur converse aux Carmélites d'Amiens, et mourut en odeur de sainteté dans la maison du même ordre, à Pontoise, en 1618.

« Le jugement que fit d'elle, après sa mort, le « bon évêque de Genève, dit Auguste de Sales, dans « la Vie de son oncle, fut tel, que c'étoit véritablement une servante du Seigneur, de laquelle il avoit « regardé l'humilité; et quant à lui qui ne la regardoit pas comme sa pénitente, mais comme un vaisseau d'élection que le Saint-Esprit avoit consacré « pour son usage, et ce sont ses paroles très-expresses : O quelle faute je commis, quand je ne profitai « pas de sa très-sainte conversation! car elle m'eût « librement découvert toute son ame; mais le très-grand respect que je lui portois, faisoit que je n'osois pas m'enquérir de la moindre chose. »

Le clergé de France demanda au pape Innocent X, en 1651, qu'il abrégeât, en faveur de la vénérable sœur *Marie de l'Incarnation*, le délai de cinquante ans prescrit pour les béatifications; mais cette demande ne fut pas accordée; et le délai étant expiré, l'affaire ne fut pas reprise. Ce n'est qu'en 1782, que l'assemblée du clergé de France, les religieuses Carmélites et Ursulines, Louis XVI, madame Louise, et la chambre des comptes de Paris, ont renouvelé auprès du pape Pie VI la demande de la béatification de madame Acarie; et elle a été prononcée par ce pape en 1791.

(*) M. de Fénélon exprime la même pensée dans son *Traité de l'éducation des filles*.

(1) André Duval, docteur de la faculté de théologie de Paris, et confesseur de saint Vincent de Paul, a composé une excellente *Vie de la bienheureuse Marie de l'Incarnation*; une autre a été publiée en 1800, par M. Boucher.

LETTRE DCCCXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Remèdes à la calomnie, n'en venir jamais à des procès; attendre la protection de Dieu.

La veille de saint Jean, 23 juin 1621.

Madame, je réponds à votre dernière demande en peu de paroles, que je n'ai pas changé d'avis depuis que j'écrivis l'*Introduction à la vie dévote*: au contraire, je me vois tous les jours affermi en mon sentiment. Pour ce qui regarde le support des injures, la passion à l'abord nous fait toujours désirer des vengeances; mais quand nous avons un peu de crainte de Dieu, nous n'osons pas les appeler vengeances, ains nous les nommons réparations.

Que cette bonne dame me croie, et qu'elle n'entre point en termes de procès pour ces chansons; car ce ne seroit que multiplier le mal en lieu d'étouffer. Jamais une femme qui a le vrai fondement de l'honneur, ne peut le perdre. Nul ne croit ces infâmes diffamateurs, ni ces chansonneurs; on les tient pour des méchants.

Le meilleur moyen de réparer les ruines qu'ils font, c'est de mépriser leurs langues qui en sont les instruments, et de leur répondre par une sainte modestie et compassion. Mais surtout, certes, il n'y a point d'apparence que ce pauvre diffamateur se soumettant à réparer, autant qu'en lui est, l'injure au jugement des parents, on aille prendre cet autre biais de plaidoiries, c'est-à-dire des labyrinthes et abîmes de conscience et des moyens.

Or je ne désapprouverois pas qu'il confessât sa faute, déclarât son animosité, et demandât l'oubli : car encore qu'il soit de peu d'autorité, ayant commis cet acte; si est-ce pourtant que c'est toujours quelque sorte de lumière pour l'innocence de voir ses ennemis lui faire hommage. Mais plutôt que de venir par procès, elle devroit faire toute autre chose.

J'ai une récente expérience de la vanité, ou plutôt du dommage que les procès apportent en ces occasions, d'une des plus vertueuses dames que je connoisse, qui s'est infiniment mal trouvée d'avoir quitté mon avis, pour suivre l'impetuosité de la passion de ses parents. Croyez-moi, ma très-chère fille, l'honneur des gens de bien est en la protection de Dieu, qui permet bien quelquefois qu'on l'ébranle, pour nous faire exercer la patience; mais jamais il ne le laisse atterrer, et le relève soudain. Vivez toute à Dieu, pour lequel je suis votre, etc.

LETTRE DCCCXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME

Qui n'avoit pas fait réponse à une de ses lettres, étant fâchée des conseils qu'elle contenoit.

2 août 1621.

Je crains enfin, si nous demeurons ainsi sans dire mot, ma très-chère fille, que votre cœur n'apprenne petit à petit à me désaimer, et certes je ne le voudrois pas : car il me semble que la chere amitié que vous avez eue pour moi, n'ayant pris ni pu prendre sa source que de la volonté de Dieu, il ne la faut pas laisser périr, et quant à celle que Dieu m'a donnée pour votre ame, je la tiens toujours vive et impérissable en mon cœur.

Or sus, puisque la méthode de ce temps porte que c'est au père de commencer et de recommencer l'entretien et le sacré commerce de l'affection, dites tout ce que vous voudrez, ma très-chère fille : mais en effet, vous avez tort. Ma lettre n'étoit point certes si amère qu'une douce fille ne l'eût adoucie : elle étoit toute pleine d'une paternelle confiance; et je veux bien qu'il y eût de la rusticité, mais faut-il se dépiter pour cela ! Vous savez bien le pays où vous m'avez pris; devez-vous attendre des fruits délicats d'un arbre des montagnes, et encore d'un si pauvre arbre comme moi? Oh bien! ne me soyez plus que ce qu'il vous plaira, moi je serai toujours vôtre; mais je dis tout-à-fait; et si je ne puis autre chose, je ne cesserai point de le témoigner devant Dieu ès saints sacrifices que j'offrirai à sa bonté.

O ma fille, ma fille! Dieu veuille faire régner l'esprit de Jésus-Christ crucifié sur notre esprit, afin que notre esprit vive selon cet esprit souverain qui m'a rendu et me conserve éternellement vôtre; et croyez que mon cœur, placé au milieu des montagnes de neige, et parmi la glace de mes propres infirmités, n'a point eu de froideur pour le cœur de ma très-chère fille, que ce mien malheur me ravit, mais que j'aime mieux perdre, pourvu que Dieu ne soit point courroucé, que de manquer en la sainte sincérité que j'ai vouée au service de son ame, que je ne saurois flatter sans la trahir, ni trahir sans la perdre; et cette perte-là seroit mon affliction, car j'aime cette fille, comme étant son très-humble père et serviteur.

LETTRE DCCCXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN GENTILHOMME.

Consolations sur la mort de sa femme.

Annecy, 7 août 1621.

Monsieur, je viens d'apprendre par monsieur le médecin Grandis, le douloureux mais bienheureux trépas de madame votre chère épouse. Certes, mon cœur en a été autant vivement touché, que de perte que j'aie faite il y a long-temps; car la bonté, la piété et la vertu que j'avois vues en cette belle ame m'avoient tellement rendu obligé à l'honorer, que désormais j'en faisois une profession solennelle. Quelle est heureuse, cette chère dame, d'avoir parmi tant de douleurs et de travaux conservé la fidélité qu'elle devoit à son Dieu! et que ce m'a été de consolation d'avoir su une partie des paroles de charité que son esprit a lancées avec ses derniers soupirs dans le sein de la miséricorde divine!

Mais, monsieur, n'aurois-je pas une immortelle obligation à la faveur qu'elle me faisoit, puisqu'en cette extrémité de sa vie mortelle elle a si souvent témoigné qu'elle avoit mémoire de moi, comme de celui qu'elle savoit lui être tout dédié en notre Seigneur? Jamais cette souvenance ne sortira de mon ame; et ne pouvant lui offrir le service très-fidèle que j'avois juré à sa vertu et dévotion, je vous conjure, monsieur, de l'accepter et recevoir avec celui que l'bonneur de votre bienveillance avoit déjà acquis sur mes affections; et cependant en cette occasion employez la grandeur de votre courage, pour modérer la grandeur du déplaisir que la grandeur de votre perte vous aura donné. Acquiesçons, monsieur, aux décrets de la Providence souveraine, décrets qui sont toujours justes, toujours saints, toujours adorables, bien qu'impénétrables et obscurs à notre connoissance.

Cette belle et dévote ame est décédée en un état de conscience, auquel si Dieu nous fait la grace de mourir, nous serons trop heureux de mourir, en quelque temps que ce soit. Agréons cette grace que Dieu lui a faite, et ayons doucement patience pour ce peu de temps que nous avons à vivre ici-bas sans elle, puisque nous avons espérance de demeurer avec elle éternellement au ciel, en une société indissoluble et invariable. Monsieur, je répandrai toute ma vie des bénédictions sur madame votre chère défunte, et serai invariablement votre, etc.

LETTRE DCCCXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le Saint la félicite de l'accommodement d'un procès. Conseils sur la confession, les perfections chrétiennes.

21 août 1621.

J'attendois toujours que cette bonne fille vînt pour vous écrire plus confidemment, ma très-chère fille; car je savois qu'elle viendroit bientôt. J'écris à monsieur selon votre désir, bien content que je suis de vous pouvoir rendre quelque petit service, et même pour vos affaires domestiques; et surtout, puisqu'elles sont utiles au bien de votre ame, pour laquelle j'aime tout ce qui vous appartient.

Oh! que c'est une bonne affaire, que de n'avoir point de procès! Je suis marri de quoi à Chambéry on ne parle quasi que de cela, et qu'on en parle si chaudement et si passionnément: et je suis consolé de quoi vous avez essayé d'accommoder celui duquel vous m'écrivez, et de quoi vous en parlez avec le respect qui est dû à la partie, et de quoi monsieur votre mari se rend si facile à lâcher le sien pour l'assoupir. Dieu soit loué du contentement que vous avez de la suffisance qu'il vous a donnée, et continuez bien à lui en rendre graces: car c'est la vraie béatitude de cette vie temporelle et civile, de se contenter en la suffisance; parce que qui ne se contente de cela, ne se contentera jamais de rien; et comme votre livre dit: (puisque vous l'appelez votre livre) *A qui ce qui suffit ne lui suffit pas, rien ne lui suffira jamais* (1). Or aimez-le donc ce pauvre livre, ma très-chère fille; et puisque Dieu y a mis des consolations pour vous, priez bien sa sainte bonté qu'il vous donne le goût pour les bien savourer, et les rendre utiles à votre chère âme pour bien la nourrir au pur amour céleste, pour lequel elle fut faite.

Au reste, ma très-chère fille, cette si grande crainte qui vous a ci-devant si cruellement angoissée, doit être meshui terminée, puisque vous avez toutes les assurances qui se peuvent avoir en ce monde, d'avoir fort entièrement expié vos péchés par le saint sacrement de pénitence. Non, il ne faut nullement révoquer en doute que les dépendances de vos fautes n'aient été suffisamment exprimées; car tous les théologiens sont d'accord qu'il n'est nullement besoin de me dire toutes les dépendances ni les acheminements du péché.

(1) *Traité de l'Amour de Dieu* de saint François de Sales, VIII, 8.

Qui dit, j'ai tué un homme, il n'est pas besoin qu'il dise qu'il a tiré son épée, ni qu'il a été cause de plusieurs déplaisirs aux parents, ni qu'il a scandalisé ceux qui l'ont vu, ni qu'il a troublé la rue en laquelle il l'a tué : car tout cela s'entend assez sans qu'on le dise ; et suffit seulement de dire qu'il a tué un homme par colère, ou de guet-apens par vengeance, qu'il étoit homme simple ou ecclésiastique ; et puis laisser le jugement à celui qui vous écoute.

Qui dit qu'il a brûlé une maison, il n'est pas requis qu'il dise ce qui étoit dedans par le menu : ains suffit de dire s'il y avoit des gens dedans, ou s'il n'y en avoit point.

O ma très-chère fille ! demeurez tout-à-fait en paix ; vos confessions ont été bonnes jusqu'à l'excès : pensez meshui à votre avancement à la vertu, et ne pensez plus aux péchés passés, sinon pour vous humilier doucement devant Dieu, et bénir sa miséricorde qui vous les a pardonnés par l'application des divins sacrements.

L'*Introduction à la vie dévote* est toute souëve et bonne pour vous, ma chère fille ; ce qui vous étonne, c'est que vous voudriez être tout d'un coup telle qu'elle prescrit : et toutefois, ma très-chère fille, cette même *Introduction* vous inculque, que de composer votre vie à ses enseignements n'est pas la besogne d'un jour, ains de votre vie ; et que nous ne nous devons nullement étonner des imperfections qui nous arrivent parmi les exercices de notre entreprise. Ma fille, la dévotion n'est pas une pièce qu'il faille avoir à force de bras : il faut voirement y travailler ; mais la grande besogne dépend de la confiance en Dieu : il y faut aller bellement, quoique soigneusement.

Il est vrai certes, que l'obéissance vous sera fort utile ; et puisque vous désirez que ce soit moi qui vous en impose les lois, en voici quelques-unes.

Premièrement, une fois le jour vous vous prosternerez devant Dieu, et levant les yeux au ciel vous ferez le signe de la croix sur vous, adorant Dieu, et vous vous relèverez.

Secondement, vous ferez un acte d'humilité tous les jours, donnant la salutation du bonjour, ou du bonsoir, à quelqu'un de vos serviteurs et servantes, avec un acte intérieur par lequel vous reconnoîtrez cette personne-là votre compagne en la rédemption que notre Seigneur a faite pour elle.

Tiercement, vous appellerez le plus souvent que vous pourrez votre servante, m'amie.

Quatrièmement, vous lirez tous les jours au moins une page de quelque livre spirituel.

Cinquièmement, vous ne vous confesserez jamais d'avoir violé ces petites obéissances, quand même vous ne les observerez point, puisqu'elles ne vous obligent, ni à péché mortel, ni à péché véniel ; ains seulement de temps en temps vous m'avertirez si vous les observez.

Il vous servira, si vous vous accoutumez, de recommander une fois le jour mon ame avec la vôtre, à la miséricorde de Dieu, par quelque oraison jaculatoire, comme en sortant de table : O Dieu ! ayez pitié de nous, et nous recevez entre les bras de votre miséricorde.

Ma fille, tout ceci est menu, mais profitable, et avec le temps nous pourrons en changer ou ajouter. Ne vous lassez point, ma très-chère fille ; il faut remettre votre esprit qui est vif et subtil, en la leçon de l'enfance : allez ainsi tout bellement, et Dieu vous agrandira. Ecrivez-moi quand il vous plaira. Or sus, il faut finir, ma très-chère fille. Dieu soit à jamais au milieu de votre chère ame, et je suis tout-à-fait de toute la mienne, et d'une affection toute sincèrement paternelle, votre, etc.

LETTRE DCCCXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Les services que l'on rend à Dieu dans les désolations et les sécheresses, lui sont plus agréables que ceux qu'on lui rend dans les temps de consolations.

20 septembre 1621.

Ce m'a été une très-douce consolation de savoir des nouvelles de votre ame, ma très-chère fille ; de votre ame, dis-je, qu'en toute vérité la mienne chérit très-singulièrement.

La peine que vous avez à vous mettre en l'oraison, n'en diminuera point l'esprit devant Dieu, qui préfère les services qu'on lui rend parmi les contradictions, tant intérieures qu'extérieures, à ceux que l'on lui fait entre les suavités ; puisque lui-même, pour nous rendre aimables à son Père éternel, nous a réconciliés à sa Majesté en son sang, en ses travaux, en sa mort (1).

Et ne vous étonnez pas nullement, si vous ne voyez pas encore beaucoup d'avancement, ni pour vos affaires spirituelles, ni pour les temporelles : tous les arbres, ma très-chère fille, ne produisent pas leurs fruits en même saison ; ainsi ceux qui les jettent meilleurs, demeurent aussi plus longtemps à les produire, et la palme même cent ans, à ce qu'on dit.

Dieu a caché dans le secret de sa providence la marque du temps auquel il vous veut exaucer, et la façon en laquelle il vous exaucera : et peut-être vous exaucera-t-il excellemment, en ne vous exauçant pas selon vos pensées, mais selon les sien-

(1) Coloss., I, 19 et seq.

nes. Demeurez ainsi en paix, ma très chére fille, entre les bras paternels, du soin très-amoureux que le souverain Père céleste a et aura de vous, puisque vous êtes sienne, et n'êtes plus vôtre.

Car en cela ai-je une suavité nonpareille, de me ramentevoir le jour auquel, prosternée devant les pieds de sa miséricorde, après votre confession, vous lui dédiâtes votre personne et votre vie, pour, en tout et partout, demeurer humblement et filialement soumise à sa très-sainte volonté. Ainsi soit-il, ma très-chère fille; et je suis irrévocablement, votre, etc.

O mon Dieu, ma très-chère fille, que cette Providence éternelle a de moyens différents de gratifier les siens! O que c'est une grande faveur quand il conserve et réserve ses gratifications pour la vie eternelle! J'ai dit ce mot pour achever de remplir la page. Dieu soit à jamais notre tout. *Amen*.

LETTRE DCCCXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADEMOISELLE PIPROU.

Le Saint lui souhaite mille bénédictions, et réclame ses prières.

12 octobre 1621.

« Tenez, voilà donc, ma tres-chere fille, trois « mots tout fin seul, pour vous dire que mon « cœur cherit le vostre et luy desire mille et mille « benedictions affin qu'il vive constant et consolé « parmi les accidents si variants de cette vie mor« telle. Mais, priez bien Dieu, ma tres-chere fille, « qu'il me fasse la misericorde de me pardonner « mes pechés, affin que je puisse un jour voir sa « sainte face avec vous et notre chere madame de « Villesavin ès siecles des siecles. *Amen*.

« Vostre serviteur tres-humble.

« *Signé* FRANÇOIS, évêque de Genéve. »

LETTRE DCCCXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Les vraies consolations ne se trouvent pas ici-bas.

13 octobre 1621.

Il ne faudroit pas vous avoir au milieu de mon cœur, ma très-chère fille, pour ne pas avoir avec vous part aux afflictions; mais il est tout vrai qu'étant ce que je vous suis, et à votre maison, je compatis grandement à toutes vos afflictions, et de madame de la N. votre sœur. Mais, ma très-chère fille, il me semble que vous êtes un peu plus susceptible de ces consolations, que cette chère sœur : c'est pourquoi je vous dis que nous avons tort, si nous regardons nos pareuts, nos amis, nos satisfactions et contentements comme choses sur lesquelles nous puissions établir nos cœurs. Ne sommes-nous pas, je vous prie, en ce monde avec les conditions des autres hommes, et de la perpétuelle inconstance dans laquelle il est établi? Il faut s'arrêter, ma très-chère fille, et ne reposer nos attentes qu'en la sainte éternité à laquelle nous aspirons.

O paix du cœur humain, on ne te trouve qu'en la grace et en la croix de Jésus-Christ. Ma très-chère fille, vivez ainsi, et réjouissez saintement votre cœur bien-aimé, en la véritable espérance de jouir un jour éternellement de la bienheureuse et invariable éternité. Je suis pressé, ma très-chère fille, et ne me reste le loisir que pour vous dire que je suis à jamais votre, etc.

LETTRE DCCCXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. ET MADAME DE FORAX.

Le Saint les félicite d'avoir terminé ès procès, et les exhorte à une mutuelle amitié.

Annecy, 11 novembre 1621.

Mille et mille benédictions à Dieu, de quoi enfin, monsieur mon très-cher frère, et madame tout-à-fait ma très-chère sœur, ma fille, vous voilà exempts de ces fâcheux procès, par lesquels comme parmi les épines, Dieu a voulu que les commencements de votre heureux mariage se soient passés. Monsieur N. et moi en avons fait un petit feu de joie, comme participants à tout ce qui vous regarde. Or sus, bien que votre grossesse vous incommode un peu sensiblement tous deux, ma fille qui la sentez, et mon très-cher frère qui la ressentez; il me semble toutefois que je vous vois tous deux avec deux cœurs si contents et si courageux à bien servir Dieu, que ce mal même que vous sentez et ressentez, vous console, comme marque que n'ayant pas exemption entière de toute affliction en ce monde, votre parfaite félicité vous est réservée au ciel, où je m'assure que vous avez vos principales prétentions. O mon très-cher frère! continuez à bien soulager par votre aimable présence ma très-chère fille. O ma très-chère sœur! persévérez à bien lier mon très-cher frère à votre cœur; car puisque Dieu vous donne l'un à l'autre, soyez bien toujours comme cela : et croyez bien tous deux que je suis de l'un et de l'autre, mon très-cher frère et ma très-chère fille, ma fille, votre, etc.

P. S. Je vous prie de saluer chérement de ma part mademoiselle de Lamoignon. S'il vous arrive quelque commodité, mon très-cher frère, de voir

madame de Soret, je vous supplie de me ramentevoir en sa chère et sainte bienveillance.

LETTRE DCCCXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Remèdes à la trop grande crainte des jugements de Dieu, et aux tentations de l'ennemi du salut.

Annecy, 8 février 1622.

Madame, je réponds à notre chère sœur supérieure de Montferrant (1), sur ce que vous me proposez par votre lettre; bien marri que pour ce qui regarde sa personne, je ne puis pas seconder le désir de madame de Chazeron; car quant au vôtre, madame, je sais bien les limites dans lesquelles vous le contenez, afin que le service de Dieu soit en toutes occasions purement pratiqué: c'est pourquoi je ne vous fais point d'excuse.

Quant à la crainte de la mort et de l'enfer qui afflige votre chère ame, c'est véritablement une tentation de l'ennemi; mais que l'ami bien-aimé de votre cœur emploiera par sa bonté à votre progrès en la pureté et humilité; et quand par une entière soumission et résignation à sa Providence, vous vous dépouillerez du soin du succès de votre vie même éternelle, ès mains de sa douceur et de son bon plaisir, il vous délivrera de cette peine ou vous donnera tant de force pour la supporter, que vous aurez sujet d'en bénir la souffrance.

Ma très-chère fille, les suggestions de vantance, oui même d'arrogance et outrecuidance, ne peuvent nuire à une ame qui ne les aime pas, qui tous les jours dit souvent à son Dieu, avec le roi David: *Seigneur, je suis fait comme un néant devant vous: et je suis toujours avec vous* (2); comme s'il eût voulu dire: Je vous regarde, ô souveraine bonté! comme l'être infini, et me regarde comme un néant devant vous; et bien que vous soyez tel, et moi telle, je demeure toujours pleine de confiance avec vous: mon néant espère en votre douce infinité avec d'autant plus d'assurance que vous êtes infini. J'espère en vous, en comparaison duquel je suis un vrai néant.

Ma très-chère fille, demeurez en paix dedans votre amertume. Vous savez bien en la pointe de votre esprit que Dieu est trop bon pour rejeter une ame qui ne veut point être hypocrite, quelque tentations et suggestions qui lui arrivent. Or sus, je recommanderai votre nécessité à ce grand Dieu d'affluence et d'abondance; et cependant soupirez souvent devant lui, et présentez-lui doucement vos intentions: *Je suis vôtre*, ô Seigneur! *sauvez-moi*. Il le fera, ma très chère fille; et qu'à jamais son saint nom soit béni. Je suis sans réserve, votre, etc.

(1) C'est la mère Favre, qui de Lyon avoit été transférée à Monferrant en 1620.

(2) Ps. LXXII, 22 et 23.

LETTRE DCCCXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Il faut correspondre aux attraits de la grace. Communion permise tous les huit jours. On doit se comporter le jour de la communion d'une manière qui fasse voir l'estime qu'on en fait. Ce que c'est que les larmes de Vendôme.

7 juin 1622.

Je confesse, ma très-chère fille, que je ne suis pas satisfait de vous avoir si peu vue; mais je le suis grandement de vous avoir si bien vue, puisque j'ai vu votre cœur bien-aimé, et au milieu de votre cœur notre cher Rédempteur, qui a rallumé le feu sacré de son amour céleste. O mon Dieu! ma très-chère fille, combien êtes-vous obligée à cet amour éternel, qui vous est si bon et si doux, et qui, comme un bon père, a tant de soin de vous inspirer continuellement le désir d'être toute sienne! Comme pourriez-vous jamais éconduire ses paternelles semonces, ni rompre le sacré et avantageux marché qu'il a fait avec vous, par lequel il se donne tout-à-fait à vous, pourvu que vous soyez tout-à-fait à lui? Soyez-le meshui sans réserve, ma très-chère fille, et sans condition quelconque. C'est le grand et inviolable désir que j'ai pour vous et pour moi, qui seul étant observé et pratiqué, vous consolera au départ de ce monde.

Je le veux bien, ma très-chère fille, puisque vous en avez du désir, que vous fassiez la sacrée communion tous les huit jours: m'assurant qu'à mesure que vous approcherez plus souvent de ce divin sacrement, vous tâcherez de lui rendre aussi plus d'amour et de fidélité en son service, et que le jour de votre communion vous vous garderez de donner sujet à ceux avec lesquels vous converserez, de penser que vous n'estimiez pas assez l'honneur de la réception de votre salut.

Tenez, voilà une des larmes de Vendôme, c'est-à-dire une goutte de l'eau dans laquelle on a trempé la fiole, dans laquelle est, ainsi qu'on tient par la tradition ancienne des habitants de Vendôme, de la terre sur laquelle tombèrent les larmes de notre Seigneur, tandis qu'au temps de sa mortalité et de ses peines il pria et adora son Père éternel pour la rémission de nos péchés.

On dit cela, et le tient-on pour certain au diocèse d'Orléans, d'où notre sœur Claude Agnès,

qui est supérieure là d'un monastère de la Visitation, me l'a envoyée ; mais comme que ce soit, gardez cette représentation de larmes, comme un mémorial de celles de notre Seigneur, qui vous fasse ramentevoir de l'obligation que vous avez à la dilection, qui fit pleurer cette infinie bonté pour nous, et d'un motif parfait de ne jamais offenser une si merveilleuse et aimable douceur. Votre, etc.

LETTRE DCCCXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Mépris des grandeurs de ce monde ; désirs de l'éternité. Saint François de Sales écrivit cette lettre à Lyon, neuf jours avant sa mort (1).

Lyon, 19 décembre 1622.

Mille remercîments à votre cœur bien-aimé, ma très-chère fille, pour les faveurs qu'il fait à mon ame, lui donnant de si douces preuves de son affection. Mon Dieu ! que bienheureux sont ceux qui, désengagés des cours et des compliments qui y règnent, vivent paisiblement dans la sainte solitude aux pieds du crucifix ! Certes, je n'eus jamais bonne opinion de la vanité ; mais je la trouve encore bien plus vaine parmi les foibles grandeurs de la cour.

Ma très-chère fille, plus je vais avant dans la voie de cette mortalité, plus je la trouve méprisable, et toujours plus aimable la sainte éternité à laquelle nous aspirons, et pour laquelle nous nous devons uniquement aimer. Vivons seulement pour cette vie, ma très-chère fille, qui seule mérite le nom de vie, en comparaison de laquelle la vie des grands de ce monde est une très-misérable mort. Je suis de tout mon cœur très-véri-

(1) Le duc de Savoie voulant saluer Louis XIII à son passage à Avignon, à la fin de l'année 1622, donna ordre au saint évêque de venir le joindre dans cette ville. Sa santé étoit fort altérée depuis quelque temps; cependant il se disposa à partir, après avoir témoigné à plusieurs personnes qu'il ne croyoit pas revenir de ce voyage, et avoir fait son testament. « Il parut bien dans cette occasion, dit un des historiens du Saint, combien il étoit aimé de son peuple. L'opinion de sa mort prochaine causa partout une consternation générale. Il ne sortoit plus qu'il ne se vît environné d'une foule de peuple; tout le monde sortoit des maisons, et les ouvriers mêmes quittoient leur travail pour lui venir demander sa bénédiction. Le saint prélat ne se contentoit pas de la leur donner, il s'arrêtoit presque à chaque pas : il disoit à l'un quelque mot de consolation, il donnoit à l'autre quelque avis sur la patience, il faisoit l'aumône à tous ceux qui la lui demandoient, et il les exhortoit tous à aimer et à servir Dieu, de la manière qui convenoit à chacun dans son état. Les enfants mêmes sentoient l'impression de sa sainteté, et l'on en a vu souvent entre les bras de leurs nourrices, témoigner l'impatience qu'ils avoient qu'on les approchât de lui. La bonté du saint prélat ne lui permettoit pas de passer outre; il s'arrêtoit pour un enfant comme il eût fait pour la personne du monde la plus raisonnable. Il leur faisoit le signe de la croix sur la poitrine, sur le front, sur la bouche ou sur les yeux, et ce n'étoit presque jamais sans effet. On en a vu plusieurs guérir dans le même moment du mal de dents, de la colique, et des autres petits maux que cet âge tendre a coutume de ressentir. Ses aumôniers et ceux qui l'accompagnoient s'impatientoient souvent de le voir ainsi s'arrêter pour des enfants; alors le saint évêque leur disoit que Jésus-Christ en avoit usé ainsi, qu'il avoit beaucoup aimé les enfants, et qu'il ne pouvoit y avoir de l'indécence à l'imiter. »

Le jour de son départ, le saint évêque dit la messe à l'église des religieuses de Sainte-Marie d'Annecy, et leur donna sa dernière bénédiction en leur disant : « Si Dieu ne veut pas que nous nous revoyions en ce « monde, mes chères filles, ce sera dans le paradis. » Il s'embarqua sur le Rhône le 9 novembre, et descendit ainsi à Avignon, où il reçut le plus favorable accueil de Louis XIII, qui avoit hérité de l'affection d'Henri IV pour ce saint prélat. Il revint peu de jours après à Lyon avec les deux cours de France et de Savoie. Les fatigues de ce voyage, les prédications, les entretiens continuels qu'il accordoit aux personnes qui venoient le consulter de toutes parts, achevèrent de détruire sa santé. Le jour de la fête de saint Jean l'évangéliste, il dit la messe quoique très-souffrant, et à quatre heures après midi, il fut frappé d'une apoplexie dont il mourut le lendemain 28 décembre, après avoir souffert avec une patience admirable les applications les plus douloureuses du fer et du feu qu'on employoit alors dans ce genre de maladie, et avoir montré les plus sublimes sentiments de l'amour divin qui l'avoit animé pendant sa vie.

Le cœur de S. François de Sales fut remis à l'église des religieuses de la Visitation de Lyon, et Louis XIII le fit renfermer dans un magnifique reliquaire : le corps fut porté à l'église de la Visitation d'Annecy, conformément aux dernières volontés du saint évêque. L'opinion universelle de sa sainteté, les miracles par lesquels le ciel la manifesta, le firent béatifier en 1661, et canoniser en 1666.

Sainte Jeanne-Françoise de Chantal survécut 19 ans à S. François de Sales; elle fonda quatre-vingt-sept couvents de son ordre, tant en France qu'en Italie et en Savoie, et travailla avec le plus grand zèle à procurer au public tous les écrits du Saint : on lui doit particulièrement le Recueil de ses *Lettres* et ses *Entretiens*. Elle a été béatifiée en 1751, et canonisée en 1767.

tablement tout vôtre, ma très-chère fille, votre, etc.

LETTRE DCCCXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Maximes pour persévérer dans la piété au milieu des afflictions.

Annecy, 28 avril 1622.

Plaise au Saint-Esprit de m'inspirer ce que j'ai à vous écrire, madame, et s'il vous plaît, ma très-chère fille. Il n'est besoin, pour vivre constamment en dévotion, que d'établir de fortes et excellentes maximes en son esprit.

La premièreque je souhaite au vôtre c'est celle de saint Paul (1). Tout revient au bien de ceux qui aiment Dieu. Et à la vérité, puisque Dieu peut et sait tirer le bien du mal, pour qui fera-t-il cela, sinon pour ceux qui, sans réserve, se sont donnés à lui? Oui, même les péchés dont Dieu, par sa bonte, nous défende, sont réduits par la divine Providence au bien de ceux qui sont à lui. Jamais David n'eût été si comblé d'humilité, s'il n'eût péché; ni Madeleine si amoureuse de son Sauveur, s'il ne lui eût remis tant de péches; et jamais il ne les lui eût remis, si elle ne les eût commis.

Voyez, ma chère fille, ce grand artisan de miséricorde; il convertit nos misères en graces, et fait la thériaque salutaire à nos ames, de la vipère de nos iniquités. Dites-moi donc, je vous prie, que ne fera-t-il pas do nos afflictions, de nos travaux, des persécutions qu'on nous fait? Si donc il arrive jamais que quelque déplaisir vous touche de quelque côté que ce soit, assurez votre ame, que si elle aime bien Dieu, tout se convertira en bien. Et quoique vous ne voyiez pas les ressorts par lesquels ce bien vous doit arriver, demeurez tant plus assurée qu'il arrivera. Si Dieu vous jette la boue (2) de l'ignominie sur les yeux, c'est pour vous donner la belle vue, et vous rendre un spectacle d'honneur. Si Dieu vous fait prendre une chute, comme à saint Paul qu'il jeta en terre, c'est pour vous relever à gloire.

La seconde maxime, c'est qu'il est votre Père: car autrement il ne vous commanderoit pas de dire: Notre Père qui êtes au ciel. Et qu'avez-vous à craindre, qui êtes fille d'un tel pére, sans la providence duquel pas un seul cheveu de votre tête ne tombera jamais (3)? C'est une merveille qu'étant fils d'un tel père nous ayons ou puissions avoir autre souci que de le bien aimer et servir. Ayez le soin qu'il veut que vous ayez en votre personne et en votre famille, et non plus; car ainsi vous verrez qu'il aura soin de vous. Pense en moi, dit-il à sainte Catherine de Sienne, de laquelle nous célébrons aujourd'hui la fête, et je penserai en toi. O Père éternel! dit le sage, votre providence gouverne tout (1).

La troisième maxime que vous devez avoir, c'est celle que notre Seigneur enseigna à ses apôtres. Qu'est-ce qui vous a manqué? Voyez-vous, ma chère fille, notre Seigneur avoit envoyé ses apôtres çà et là sans argent, sans bâton, sans souliers, sans besace, revêtus d'une seule soutane, et il leur dit par après: Quand je vous ai ainsi envoyés, quelque chose vous a-t-elle manqué? Et ils lui dirent: Non (2). Or sus donc, ma fille, quand vous avez eu des afflictions, même du temps que vous n'aviez pas tant de confiance en Dieu, êtes-vous périe dans l'affliction? Vous me direz: Non. Et pourquoi donc n'aurez-vous pas courage de réussir de toutes les autres adversités! Dieu ne vous a pas abandonnée jusqu'à présent, comme vous abandonnerait-il dès à présent, que plus qu'auparavant vous voulez être sienne?

N'appréhendez point le mal à venir de ce monde, car peut-être ne vous arrivera-t-il jamais; et en tout événement, s'il vous arrive, Dieu vous fortifiera. Il commanda à saint Pierre de marcher sur les eaux; et saint Pierre voyant le vent et l'orage eut appréhension, et l'appréhension le fit enfoncer, et il demanda secours à son maître, qui lui dit: Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté (3)? Et lui tendant la main, il l'assura. Si Dieu vous fait marcher sur les flots de l'adversité, ne doutez point, ma fille, n'appréhendez point. Dieu est avec vous: ayez bon courage, et vous serez délivrée.

La quatrième maxime, c'est celle de l'éternité. Peu m'importe que je sois parmi ces moments passagers, pourvu qu'éternellement je sois en la gloire de mon Dieu. Ma fille, nous allons à l'éternité, nous y avons presque déjà l'un des pieds; pourvu qu'elle nous soit heureuse, qu'importe-t-il que ces instants transitoires nous soient fâcheux? Est-il possible que nous sachions que nos tribulations de trois ou quatre jours opèrent tant d'eternelles consolations (4), et que nous ne veuillions pas les supporter? Enfin, ma très-chère fille,

Ce qui n'est pour l'éternité,
Ne peut être que vanité.

(1) Rom., VIII, 28. (2) Joan., IX, 6 et 11.
(3) Luc, XXI, 18. Matt., X, 30.

(1) Sap., XIV, 3. (2) Luc., XXII, 35.
(3) Matth., XIV, 28, 29, 30 et 31.
(4) II. Cor., IV, 17.

La cinquième maxime, celle de l'apôtre. Je n'advienne que je me glorifie, sinon en la croix de mon Jésus (1). Plantez en votre cœur Jesus-Christ crucifié, et toutes les croix de ce monde vous sembleront des roses. Ceux qui sont piqués des épines de la couronne de notre Seigneur qui est notre chef, ne sentent guère les autres piqûres.

Vous trouverez tout ce que je vous ai dit ès troisième, quatrième ou cinquième et dernier livre *de l'Amour de Dieu.* Vous trouverez beaucoup de choses à ce propos en la grande *Guide des Pécheurs* de Grenade. Il faut que je finisse; car on me presse. Écrivez-moi confidemment, et me marquez ce que vous jugerez que je puisse pour votre cœur, et le mien le contribuera très-affectionnément; car je suis en toute vérité, madame, votre, etc.

LETTRE DCCCXXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA PRÉSIDENTE BRULART.

Avis sur la réforme d'une maison.

Madame ma sœur, je vous écrivis il y a six semaines, pour repondre à tout ce que vous m'aviez demandé; et ne doute nullement que vous n'ayez reçu ma lettre, ce qui me fera tenir plus resserré en celle-ci.

Selon ce que vous me proposez par la vôtre du vingt-sixième septembre, j'approuve que notre bonne abbesse (2) commence à bien établir ces petites règles que notre père a dressées, non pas pour s'arrêter là, mais pour passer par après plus aisément à plus grande perfection.

Rien ne nuit tant à cette entreprise que la variété des propositions qui se font, et surtout celles qu'on fait d'une règle si exacte; car cela épouvante l'esprit de notre sœur, et des autres aussi. Il ne faut pas, ce me semble, leur dire combien elles ont de chemin à faire pour tout le voyage, mais seulement du jour à la journée. Et combien que notre sœur aspire à la perfection de la réforme, si ne faut-il pas pour cela la presser, car cela l'étourdiroit; au contraire, il lui faut prêcher la patience et longue haleine, autrement elle voudra que tout se fasse à coup; et s'il y a quelque retardation, elle s'impatientera, et quittera tout; et à la vérité, il y a occasion de se contenter de ce que notre Seigneur a mis en elle jusqu'à présent : il l'en faut remercier, et lui en demander davantage.

(1) GAL., VI, 14.

(2) Madame l'abbesse du Puy-d'Orbe, sœur de madame Brulart.

Pour ma petite sœur (1), je vous la laisse et ne m'en mets nullement en peine, mais je ne voudrois pas que notre père (2) eût peur qu'elle ne devînt trop dévote, comme il a toujours eu peur de vous; car je suis assuré qu'elle ne pèchera pas en excès de ce côté là. Mon Dieu! le bon père que vous avez! Hélas! ils ont un peu de jalousie de leur empire et domination, qui leur semble être aucunement violée, quand on fait quelque chose sans leur autorité et commandement. Que voulez-vous? il leur faut permettre cette petite humanité. Ils veulent être maîtres, et n'est-ce pas la raison? Si est certes, en ce qui dépend du service que vous leur devez; mais les bons seigneurs ne considèrent pas que pour le bien de l'ame il faut croire les directeurs et médecins spirituels, et que sauf les droits qu'ils ont sur vous, vous devez procurer votre bien interieur, par les moyens jugés convenables par ceux qui sont établis pour conduire les esprits.

Mais nonobstant tout cela, il faut beaucoup condescendre à leur volonté, supporter leurs petites affections; et plier le plus qu'il se pourra, sans rompre nos bons desseins. Ces accommodements agréeront à notre Seigneur. Je vous l'ai dit autrefois : moins nous vivons à notre goût, et moins il y a de notre choix en nos actions, plus il y a de bonté et de solidité de dévotion. Il est force que quelquefois nous laissions notre Seigneur pour agréer aux autres pour l'amour de lui.

Non, je ne me puis contenir, ma chère fille, que je ne vous dise ma pensée : je sais que vous trouverez tout bon ce qui vient de ma sincerité. Peut-être avez-vous donné occasion à ce bon père et à ce bon mari de se mêler de votre dévotion, et de s'en cabrer; que sais-je moi? A l'aventure que vous êtes un peu trop empressée et embesognée, et que vous avez voulu les presser eux-mêmes et les astreindre. Si cela est, sans doute, c'est la cause qui les fait tirer à quartier maintenant. Il faut, s'il se peut, nous empêcher de rendre notre dévotion ennuyeuse. Or je vous dirai maintenant ce que vous ferez.

Quand vous pourrez communier sans troubler vos deux supérieurs, faites-le selon l'avis de vos confesseurs. Quand vous craindrez de les troubler, contentez-vous de communier d'esprit; et croyez-moi, cette mortification spirituelle, cette privation de Dieu, agréera extrêmement à Dieu, et vous le mettra bien avant dans le cœur. Il faut quelquefois reculer pour mieux sauter.

(1) Une jeune sœur de madame Brulart.

(2) Le président de Crépy, père de madame Brulart.

J'ai souvent admiré l'extrême résignation de S. Jean-Baptiste, qui demeura si long-temps au désert, tout proche de notre Seigneur, sans s'empresser de le voir, de le venir écouter et suivre; et comme est-ce qu'après l'avoir vu et baptisé, il put le laisser aller sans s'attacher à lui de présence corporelle, comme il étoit si étroitement lié de présence cordiale. Mais il savoit que ce même Seigneur étoit servi de lui par cette privation de sa présence réelle. Je veux dire, que pour un peu Dieu sera servi, si pour gagner l'esprit de ces deux supérieurs qu'il vous a établis, vous souffrez la privation de la communion réelle; et me sera une bien grande consolation, si je sais que ces avis que je vous donne, ne mettent point votre cœur en inquiétude. Croyez-moi; cette résignation, cette abnégation vous sera extrêmement utile. Vous pourrez néanmoins gagner des occasions secrètes pour communier; car pourvu que vous défériez et compatissiez aux volontés de ces deux personnages, et que vous ne les mettiez point en impatience, je ne vous donne point d'autre règle de vos communions que celle que vos confesseurs vous diront; car ils voient l'état présent de votre intérieur, et peuvent connoître ce qui est requis pour votre bien.

Je réponds de même pour votre fille : laissez-lui desirer la très-sainte communion jusqu'à Pâques, puisqu'elle n'a pu la recevoir sans offenser son bon père avant ce temps-là; Dieu récompensera cette attente.

Vous êtes, à ce que je vois, au vrai essai de la résignation et indifférence, puisque vous ne pouvez pas servir Dieu à votre volonté. Je connois une dame des plus grandes ames que j'aie jamais rencontrées, laquelle a demeuré long-temps à telle sujétion sous les humeurs de son mari, qu'au plus fort de ses dévotions et ardeurs, il falloit qu'elle portât sa gorge ouverte, et fût toute chargée de vanité en l'extérieur, et qu'elle ne communiât jamais, sinon que ce fût à Pâques, qu'en secret et à déçu de tout le monde; autrement elle eût excité mille tempêtes en sa maison; et par ce chemin elle est arrivée bien haut, comme je le sais, pour avoir été son père de confession fort souvent.

Mortifiez-vous donc joyeusement; et à mesure que vous serez empêchée de faire le bien que vous désirez, faites tant plus ardemment le bien que vous ne désirez pas. Vous ne désirez pas ces résignations, vous en désireriez d'autres; mais faites celles que vous ne désirez pas, car elles en valent mieux.

Les psaumes de David traduits ou imités par Desportes, ne vous sont nullement ni défendus ni nuisibles; au contraire, tous sont profitables: lisez-les hardiment et sans doute; car il n'y en a point. Je ne contredis jamais personne; mais je sais fort bien que ces psaumes ne vous sont nullement prohibés, et qu'il n'y a nul lieu d'en faire scrupule. Il se peut faire que quelque bon père n'agrée pas que ses enfants spirituels les lisent, et peut-être le fait-il avec quelque bonne considération; mais il ne s'ensuit pas que les autres n'aient de si bonnes considérations, et voire meilleures pour les conseiller aux leurs. Une chose est bien assurée, c'est que vous les pouvez lire en toute bonne occurrence.

Comme ainsi vous pouvez entrer au cloître du Puy-d'Orbe sans scrupule; mais il n'y a pourtant pas lieu de vous ordonner pénitence pour le scrupule que vous en avez fait, puisque ce scrupule même est une assez grande peine à ceux qui le nourrissent ou souffrent, sans qu'on en impose d'autres. Alcantara est fort bon pour l'oraison.

Tenez votre cœur fort large, pour y recevoir toutes sortes de croix et de résignations ou abnégations, pour l'amour de celui qui en a tant reçu pour nous. Qu'à jamais son nom soit béni, et que son royaume se confirme ès siècles éternels. Je suis en lui, et par lui, votre, et plus que votre frère et serviteur.

LETTRE DCCCXXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME LA PRÉSIDENTE BRULART.

Moyens pour arriver à la perfection dans l'état du mariage.

Madame, je ne puis vous donner tout-à-coup ce que je vous ai promis; car je n'ai pas assez d'heures franches pour mettre tout ensemble ce que j'ai à vous dire sur le sujet que vous avez désiré vous être expliqué par moi. Je vous le dirai à plusieurs fois : et outre la commodité que j'en aurai, vous aurez aussi celle-là, que vous aurez du temps pour bien remâcher mes avis.

Vous avez un grand désir de la perfection chrétienne : c'est le désir le plus généreux que vous puissiez avoir : nourrissez-le, et le faites croître tous les jours. Les moyens de parvenir à la perfection sont divers, selon la diversité des vocations : car les religieux, les veuves et les mariés doivent tous rechercher cette perfection, mais non pas par mêmes moyens. Car à vous, madame, qui êtes mariée, les moyens sont de vous bien unir à Dieu, et à votre prochain, et à ce qui dépend d'eux. Le moyen pour s'unir à Dieu, ce doit être principalement l'usage des sacrements et l'oraison.

Quant à l'usage des sacrements, vous ne devez nullement laisser écouler aucun mois que vous

ne communiez ; et même dans quelque temps, selon le progrès que vous aurez fait au service de Dieu, et selon le conseil de vos pères spirituels, vous pourrez communier plus souvent.

Mais quant à la confession, je vous conseillerai bien de la fréquenter encore plus, principalement s'il vous arrivoit quelque imperfection de laquelle votre conscience fût affligée, comme il arrive bien souvent au commencement de la vie spirituelle : néanmoins, si vous n'aviez pas les commodités requises pour vous confesser, la contrition et repentance y suppléera.

Quant à l'oraison, vous la devez fort fréquenter, spécialement la méditation, à laquelle vous êtes assez propre, ce me semble. Faites-en donc tous les jours une petite heure le matin avant de sortir, ou bien avant le souper : et gardez-vous bien de la faire, ni après le dîner, ni après le souper ; car cela gâteroit votre santé.

Et pour vous aider à la bien faire, il faut qu'avant icelle vous sachiez le point sur lequel vous devez méditer ; afin que commençant l'oraison vous ayez votre matière prête, et à cet effet vous ayez les auteurs qui ont couché les points des méditations sur la vie et mort de notre Seigneur, comme Grenade, Bellintani, Capillia, Brunu, dans lesquels vous choisirez la méditation que vous voudrez faire, et la lirez attentivement, pour vous en ressouvenir au temps de l'oraison, et n'avoir d'autre chose à faire que de les remâcher, suivant toujours la méthode que je vous mis par écrit en la méditation que je vous donnai le Jeudi-Saint.

Outre cela, faites souvent des oraisons jaculatoires à notre Seigneur, et à toutes les heures que vous pourrez, et en toutes compagnies ; regardant toujours Dieu dans votre cœur, et votre cœur en Dieu.

Prenez plaisir à lire les livres que Grenade a faits de l'oraison et méditation ; car il n'y en a point qui vous instruisent mieux, ni avec plus de mouvement. Je voudrois qu'il ne se passât aucun jour, sans que vous donnassiez une demi-heure, ou une heure, à la lecture de quelque livre spirituel ; car cela vous serviroit de prédication.

Voilà les principaux moyens de se bien unir avec Dieu. Quant à ceux qui servent pour se bien unir avec le prochain, ils sont en grand nombre ; mais je n'en dirai que quelques-uns.

Il faut considérer le prochain en Dieu, qui veut que nous l'aimions et caressions. C'est l'avis de S. Paul, qui ordonne (1) aux serviteurs de servir Dieu en leurs maîtres, et leurs maîtres en Dieu. Il faut s'exercer en cet amour du prochain, le caressant extérieurement : et bien qu'il semble au commencement que c'est à contre-cœur, ne le faut point laisser pour cela ; car cette répugnance de la partie inférieure enfin sera vaincue de l'habitude et bonne inclination, qui sera produite par la répétition des actions. Il faut rapporter à ce point les oraisons et méditations ; car après avoir demandé l'amour de Dieu, il faut toujours demander celui des prochains, et particulièrement de ceux auxquels notre volonté n'a nulle inclination.

Je vous conseille de prendre quelquefois la peine de visiter les hôpitaux, consoler les malades, considerer leurs infirmités, attendrir votre cœur sur icelles, et prier pour eux en leur faisant quelque assistance.

Mais en tout ceci prenez garde soigneusement que monsieur votre mari, vos domestiques, et messieurs vos parents ne soient offensés par de trop longs séjours aux eglises, des trop grands retirements et abandonnements du soin de votre ménage ; ou, comme il arrive quelquefois, vous rendant contrôleuse des actions d'autrui, ou trop dédaigneuse des conversations où les règles de dévotion ne sont pas si exactement observées ; car en tout cela il faut que la charité domine et nous éclaire, pour nous faire condescendre aux volontés du prochain, en ce qui ne sera pas contraire aux commandements de Dieu.

Vous ne devez pas seulement être dévote et aimer la dévotion, mais vous la devez rendre aimable, utile et agréable à chacun. Les malades aimeront votre dévotion, s'ils en sont charitablement consolés : votre famille l'aimera, si elle vous reconnoît plus soigneuse de son bien, plus douce aux occurrences des affaires, plus amiable à reprendre, et ainsi du reste : monsieur votre mari, s'il voit qu'à mesure que votre dévotion croît, vous êtes plus cordiale en son endroit, et souëve en l'affection que vous lui portez : messieurs vos parents et vos amis, s'ils reconnoissent en vous plus de franchise, de support et de condescendance à leurs volontés qui ne seront pas contraires à celles de Dieu. Bref, il faut, tant qu'il est possible, rendre votre dévotion attrayante.

J'ai fait un petit avertissement sur le sujet de la perfection de la vie chrétienne, dont je vous envoie une copie, que je désire être communiquée à madame du Puy-d'Orbe ; prenez-la en bonne part, comme aussi cette lettre, qui sort d'une ame qui est entièrement affectionnée à votre bien spirituel, et qui ne désire rien plus que de voir l'œuvre de Dieu parfaite en votre esprit. Je vous supplie de me donner quelque part en vos prières et communions, comme aussi je

(1) Éphes., vi, 6, 7 et 8.

vous assure que je vous ferai toute ma vie part aux miennes, et serai sans fin, votre, etc.

LETTRE DCCCXXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Avis sur l'entrée d'une fille en religion. Dangers des fréquentations entre les confesseurs et les pénitentes. Conseil sur la fréquente communion.

Ma très-chère sœur, ma fille, j'ai vos deux lettres, dont la première est de l'onze du mois passé, et la seconde de l'onzième de celui-ci; et j'ai tant à répondre à la première, parce que je l'ai reçue seulement depuis peu, et non guère plus tôt que la seconde.

Vous devez croire le confesseur N. en ce qui regarde son entrée en religion; car vous ne sauriez mieux apprendre l'intention de notre Seigneur que par l'avis de celui qu'il a donné pour directeur à la fille dont il s'agit, que sa divine majesté ne vouloit pas cet holocauste en effet final, mais seulement en affection et application commencée, comme il fit d'Isaac: c'est-à-dire, si cette chère fille, étant entrée en l'ordre, ne se trouvoit pas forte pour y persévérer, mon Dieu! quel mal y auroit-il en cela? Nul, sans doute; et en ce cas il faudroit renoncer à nos goûts et plus secrètes affections, pour acquiescer à la sainte volonté de Dieu.

Puisque donc maintenant elle est prête, au jugement de son père spirituel et bonnes mères carmélites, et que M. son père contribue son consentement, il semble qu'en toute assurance vous en pouvez faire l'offrande, et que notre Seigneur l'aura fort agreable, sauf néanmoins en son bon plaisir de disposer de sa persévérance en cet état particulier, ou de sa sortie, selon que sa providence trouvera meilleur; à quoi nous nous conformerons toujours, et sans répliquer. Car il n'est pas raisonnable de prescrire à cette infinie sapience la façon de laquelle il nous veut rendre siens. Voilà pour le premier point.

Pour le second, je regrette infiniment que ce personnage se laisse si long-temps tromper, et trompe soi-même en cette indiscrète et superflue hantise, et surtout puisqu'elle donne du scandale. O Dieu! que ce leur seroit chose utile à tous deux de renoncer à ces inutiles et inconsiderées complaisances, et que ce seroit aussi une grande charité de les en retirer! Mais quant à la personne que je connois, quoique jadis elle fût aucunement intéressée en ce mal, qui, pour n'être pas vicieux, ne laisse pas d'être périlleux, je ne trouve aucun inconvénient que quelquefois, selon les occurrences, elle se confesse en toute liberté à ce personnage-là, dans le cœur duquel, s'il y avoit quelque impureté, elle ne s'y glisseroit pas par la confession, mais oui bien par les autres conférences, conversations ou privautés et hantises. Qu'elle s'y confesse donc librement ès occasions, mais qu'elle ne lui parle pas hors de là que courtement et promptement.

Pour le troisième, croyez fermement que vous n'avez ni retenez à votre escient aucune affection contre la volonté de Dieu, c'est-à-dire pour le péché véniel, encore que plusieurs imperfections et de mauvaises inclinations de temps en temps vous surprennent; et ne laissez pas de faire la communion le jeudi, et les fêtes sur semaine, et les mardi du carême: mais cela n'en doutez plus, ains employez votre cœur à être bien fidèle en l'exercice de la pauvreté parmi les richesses, de la douceur et tranquillité parmi le tracas, et de la résignation du cœur de tout ce qui doit vous arriver en la providence de Dieu. Qu'est-ce qui nous peut manquer, ayant Dieu?

Pour le quatrième, il est mieux en toute façon que vous oyez la sainte messe tous les jours, et y faire l'exercice de la messe, que de l'ouïr pas, sous prétexte de continuer l'oraison chez vous. Je dis qu'il est mieux, non-seulement parce que cette réelle présence de l'humanité de notre Seigneur en la messe ne peut être suppléée par la présence mentale, bien que pour quelque digne respect on demeure éloigné d'icelle, mais aussi parce que l'Église désire fort que l'on assiste à la messe: et ce désir tient lieu de conseil, auquel cette espèce d'obéissance doit s'accommoder quand on le peut bonnement; et parce que votre exemple est utile au simple peuple en la qualité que vous êtes: or il n'aura point d'exemples de ce que vous ferez en votre oratoire. Arrêtez-vous donc à ceci, ma très-chère fille!

Je ne prêcherai ce carême qu'au monastère de cette ville, et cinq ou six fois en la grande église. Je suis plein de santé, à mon avis; fus-je plein de saintete, comme mon rang et ma charge le requièrent!

La bonne madame de Chantal a témoigné et témoigne une vertu toute particulière en l'occasion du trépas de monsieur son père, qu'elle n'a su que depuis trois jours, parce que, la voyant si affoiblie de sa maladie, je lui celai cette mauvaise nouvelle, tant que je pus, sachant bien que cela retarderoit le retour de sa santé. *Vanité des vanités, et toutes choses sont vanités*, ma très-chère fille, *sinon d'aimer et de servir Dieu* (1). Cette

(1) Vanitas vanitatum, et omnia vanitas, præter amare Deum et illi servire. *De Imitatione Chr.*, lib. I, c. I, n. 30.

bonne sœur a ete toute consolee d'entendre que son père etoit mort en l'acte de repentance. Demeurez toute en Dieu, ma très-chère fille, vivez saintement joyeuse, douce et paisible. Je suis, mais fort absolument, ma très-chère fille, votre, etc.

LETTRE DCCCXXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE

Qui trouvoit des obstacles à son désir d'être religieuse.

Mademoiselle, vous devez vous résigner entièrement entre les mains de notre bon Dieu, lequel quand vous aurez fait votre petit devoir à la sollicitation de ce dessein que vous avez, aura très-agréable tout ce que vous ferez, encore que ce sera beaucoup moins. Bref vous devez avoir courage à bien procurer que vous soyez religieuse, puisque Dieu vous en donne taut de désir : mais si après tous vos efforts vous ne pouvez pas réussir, vous ne sauriez davantage plaire à notre Seigneur, que de lui sacrifier votre volonté, et demeurer en tranquillité, humilité et devotion, entièrement remise et soumise à son divin vouloir et bon plaisir, lequel vous reconnoîtrez assez, quand ayant fait votre possible, vous ne pourrez pas jouir de vos souhaits.

Car notre bon Dieu éprouve quelquefois notre courage et notre amour, en nous privant des choses qui nous semblent, et qui sont très-bonnes à l'ame; et s'il nous voit ardents à la poursuite, et neanmoins humbles, tranquilles et résignés au manquement et à la privation de la chose poursuivie, il nous donne des bénédictions plus grandes en la privation, qu'il ne nous en donne en la possession de l'etat désiré; car en tout, et partout, Dieu aime ceux qui de bon cœur et simplement, en toutes occasions, et en tous accidents peuvent lui dire : VOTRE VOLONTÉ SOIT FAITE.

LETTRE DCCCXXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN GENTILHOMME

Qui voutoit se retirer du monde.

Monsieur, allez et bénissez notre Seigneur de la favorable inspiration qu'il vous a donnee pour vous retirer de ce grand et large train, que ceux de votre âge et de votre profession ont accoutumé de suivre, et par lequel ils arrivent ordinairement à mille sortes de vices et d'inconvénients, et de là bien souvent à la damnation eternelle. Au demeurant, pour rendre cette divine vocation fructueuse, et pour plus clairement apprendre l'état que vous devez choisir, pour la plus grande satisfaction de cette miséricorde infinie, qui vous semond à son parfait amour, je vous conseille de pratiquer ces exercices pour ces trois mois suivants.

Premièrement, que vous retranchiez quelques satisfactions sensuelles, que vous pourriez autrement prendre sans offenser Dieu, et que pour cela vous vous leviez toujours à six heures du matin, soit que vous ayez bien dormi, ou mal dormi, pourvu que vous ne soyez pas malade (car alors il faudroit condescendre au mal), et pour faire quelque chose de plus les vendredis, vous vous leviez à cinq heures. Ce point ici vous donnera plus de loisir de faire l'oraison et la lecture.

Item, que vous vous accoutumiez à dire tous les jours après ou devant l'oraison, quinze *Pater noster* et quinze *Ave Maria*, les bras etendus en guise de crucifix.

Davantage, que vous renonciez aux plaisirs du goût, mangeant les viandes que vous pourrez avoir à table, lesquelles vous seront les moins agréables, pourvu qu'elles ne soient point malsaines, et laissant celles auxquelles vutre goût aura plus d'inclination.

Encore voudrois-je que quelquefois la semaine vous couchassiez vêtu.

Car ces petites et foibles austérités vous serviront à double fin; l'une, pour impétrer plus aisément la lumière requise à votre esprit pour faire son choix (car la déperition du corps, en ceux qui ont les forces et la sante entière, élève merveilleusement l'esprit); l'autre, pour essayer et tâter l'âpreté, afin de voir si vous la pourriez embrasser, et quelle répugnance vous y aurez; car cet essai vous est requis pour l'epreuve de la foible inclination que vous avez à la retraite du monde; et si vous êtes fidèle en la pratique du peu que je vous propose, on pourra juger quel vous seriez en beaucoup, qui s'exerce aux religions.

Priez instamment notre Seigneur qu'il vous illumine, et lui dites souvent la parole de saint Paul, « Seigneur, que voulez vous que je fasse? » *Domine, quid me vis facere* (1)? et celle de David: *Doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu* (2); surtout, si parmi la nuit vous vous eveillez, employez bien ce temps là à parler seul à notre Seigneur sur votre choix; protestez souvent à sa majeste que vous lui résignez, et laissez

(1) ACT. IX, 6.

(2) Enseignez-moi à faire votre volonte, parce que vous êtes mon Dieu. Ps. CXLIII, 10.

en ses mains la disposition de tous les moments de votre vie, et qu'il lui plaise les employer à son gré.

Ne faites point de faute de faire l'oraison le matin et le soir; quand vous pourrez, une petite retraite avant souper pour élancer votre cœur en notre Seigneur.

Faites les passe-temps qui seront plus vigoureux, comme de monter à cheval, sauter, et autres tels; et non pas les mollets, comme de jouer aux cartes et danser. Mais si de ceux-là vous êtes touché de quelque gloire, hélas! direz-vous, que me sert tout ceci à l'éternité?

Communiez tous les dimanches, et toujours avec prières, pour impétrer la lumière requise: et ces jours-là de fête, vous pourrez bien visiter par manière d'exercice les lieux saints des capucins, saint Bernard, les chartreux. Dieu vous veuille donner sa paix, sa grace, sa lumière et sa très-sainte consolation.

Si vous sentez l'inspiration prendre force du côté de la religion, et que votre cœur en soit pressé, conférez avec votre confesseur; et en cas que vous preniez résolution, allez disposant le grand-père à cela, afin que moins qu'il sera possible, l'ennui et le déplaisir de votre retraite ne tombent sur la religion, et vous seul en soyez chargé. « O que Dieu est bon à son Israël! Qu'il « est bon à ceux qui sont droits de cœur (1)! »

Considérations propres à une personne qui a une inspiration de quitter le monde.

Considérez premièrement, que notre Seigneur ayant pu obliger ses créatures à toutes sortes de services et obéissances envers lui, il ne l'a pas néanmoins voulu faire, ains s'est contenté de nous obliger à l'observation de ses commandements. De manière que s'il eût plu ordonner que nous jeûnassions toute notre vie, que nous fissions tous vie d'ermites, de chartreux, de capucins, encore ne seroit-ce rien au respect du grand devoir que nous lui avons; et néanmoins, il s'est contenté que nous gardassions simplement ses commandements.

Considérez secondement, qu'encore qu'il ne nous ait point obligé à plus grand service qu'à celui que nous lui rendons en gardant ses commandements, si est-ce qu'il nous a invités, et conseillés, à faire une vie très-parfaite, et observer l'entier renoncement des vanités et convoitises du monde.

Considérez troisièmement, que, soit que nous embrassions les conseils de notre Seigneur, nous rangeant à une vie plus étroite, soit que nous demeurions en la vie commune, et en l'observance seule des commandements, nous aurons en tout de la difficulté; car si nous nous retirons du monde, nous aurons de la peine de tenir perpétuellement bridés et sujets nos appétits, renoncer à nous-mêmes, résigner notre propre volonté, et vivre en une très-absolue sujétion sous les lois de l'obéissance, chasteté et pauvreté. Si nous demeurons au chemin commun, nous aurons une peine perpétuelle à combattre le monde qui nous environnera, à résister aux fréquentes occasions de pécher qui nous arrivent, et à tenir notre barque sauve parmi tant de tempêtes.

Considérez quatrièmement, qu'en l'une et en l'autre vie, servant bien notre Seigneur, nous aurons mille consolations hors du monde. Le seul contentement d'avoir tout quitté pour Dieu, vaut mieux que mille mondes; la douceur d'être conduit par l'obéissance, d'être conservé par les lois, et d'être comme à couvert des plus grandes embûches, sont de grandes suavités; laissant à part la paix et tranquillité qu'on y trouve, le plaisir d'être occupé nuit et jour à l'oraison et choses divines et mille telles delices. Et quant à la vie commune, la liberté, la variété du service qu'on peut rendre à notre Seigneur, l'aisance de n'avoir à observer que les commandements de Dieu, et cent autres telles considérations, la rendent fort délectable.

Sur tout cela, helas! direz vous à Dieu, Seigneur en quelle condition vous servirai-je? Ah! mon ame! où que ton Dieu t'appelle, tu lui seras fidèle. Mais de quel côté t'est-il avis que tu ferois mieux? Examinez un peu votre esprit, pour savoir s'il sent point aucune inclination plutôt d'un côté que d'autre; et l'ayant découvert, ne faites encore point de résolutions, ains attendez jusqu'à ce qu'on vous le dise.

Autres considérations.

Imaginez-vous de voir S. Joseph avec la sainte Vierge sur le point de son accouchement, arriver en Bethléem, et chercher partout à loger, sans trouver aucun qui les veuille recevoir. O Dieu! quel mépris et rejet le monde fait des gens célestes et saints, et comme ces deux saintes ames embrassent volontiers cette abjection! Ils ne s'élèvent point, ils ne font point de remontrances de leur qualité, mais tout simplement reçoivent ces refus et âpretés avec une douceur non pareille. Ha! misérable que je suis, le moindre oubli que l'on fait de l'honneur pointilleux qui m'est dû, ou que je m'imagine m'être dû, me trouble, m'inquiète, excite mon arrogance et ma fierté; partout je me pousse à vive force ès premiers rangs

(1) Ps. LXXII, 1.

Hélas! quand aurai-je cette vertu, le mépris de moi-même et des vanités!

Considérez comme S. Joseph et Notre-Dame entrent dans l'entrée et porche qui servoit parfois d'établerie aux étrangers, pour y faire le glorieux enfantement du Sauveur. Où sont les superbes édifices que l'ambition du monde élève pour l'habitation des vils et détestables pécheurs? Ah! quel mépris des grandeurs du monde nous a enseigné ce divin Sauveur! Que bienheureux sont ceux qui savent aimer la sainte simplicité et modération! Misérable que je suis! il me faut des palais; encore n'est-ce pas assez: et voilà mon Sauveur sous un toit tout percé et sur du foin, pauvrement et piteusement logé!

Considérez ce divin petit enfançon né, nu, frileux dans une crèche, enveloppé de bandelettes. Hélas! que tout est pauvre! que tout est vil et abject en cet accouchement! Que nous sommes douillets, et sujets à nos commodités, amoureux de sensualités! Il faut graudement exciter en nous le mépris du monde, et le désir de souffrir pour notre Seigneur les abjections, mésaises, pauvretés et manquements.

Si vous êtes quelquefois un peu difficile à traiter en vos infirmités temporelles, petit à petit cela se passera. L'esprit humain fait tant de tours et retours, sans que nous y pensions, qu'il ne se peut qu'il ne fasse des mines; celui pourtant qui en fait le moins est le meilleur.

LETTRE DCCCXXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE

Qui avoit quitté le dessein de se marier, et qui désiroit se faire religieuse.

J'ai donc appris par la bouche de la chère cousine en combien de façons notre Seigneur avoit tâté votre cœur et essayé votre fermeté, ma très-chère fille. Or sus, il se faut saintement animer et renforcer entre toutes ces vagues. Béni soit le vent d'où qu'il vienne, puisqu'il nous fera surgir à bon port.

Voilà, ma très-chère fille, les conditions avec lesquelles nous nous devons donner à Dieu; c'est que soudain il fasse sa volonte de nous, de nos affaires et de nos desseins, et qu'il rompe et défasse la nôtre ainsi qu'il lui plaira. O qu'heureux sont ceux que Dieu manie à son gré, et qu'il réduit sous son bon plaisir, ou par tribulation, ou par consolation! mais pourtant les vrais serviteurs de Dieu ont toujours plus estimé le chemin de l'adversité, comme plus conforme à celui de notre chef, qui ne voulut réussir de notre salut et de la gloire de son nom que par la croix et les opprobres.

Mais, ma très-chère fille, connoissez-vous bien en votre cœur ce que vous m'écrivez, que Dieu par des voies épineuses vous conduit à une condition qui vous avoit été offerte par des moyens plus faciles? Car si vous aviez cette connoissance vous caresseriez infiniment cette condition que Dieu a choisie pour vous, et l'aimeriez d'autant plus, que non-seulement il l'a choisie, mais il vous y conduit lui-même et par un chemin par lequel il a conduit tous ses plus chers et grands serviteurs. Suppliez-le que ce sentiment qu'il vous donne ne périsse point, mais qu'il croisse jusqu'à la parfaite maturité. Pour moi, je bénis votre chère ame, que notre Seigneur veut pour soi, et ai pour vous tout le saint amour qui se peut dire. La chère cousine est tendre en cette affection, et a un cœur parfaitement vôtre.

Cet époux de Cana en Galilée fait le festin de ses noces, et croit d'être l'époux; mais il est trop plus heureux, car notre Seigneur lui donne le change, et convertissant son eau en très-bon vin, il se rend époux lui-même, et fait l'ame de ce pauvre premier époux son épouse; car soit que ce fût saint Jean l'Évangéliste ou quelque autre, étant non à la veille, mais au jour de son mariage, notre Seigneur l'emporte à sa suite, il ravit à soi sa chaste ame, et le rend son disciple; et l'épouse voyant que ce Sauveur pouvoit avoir plusieurs épouses, voulut être du nombre, et pour une seule noce du vin failli, en voilà deux excellentes: car les ames, tant de l'un que de l'autre, s'épousent à Jésus-Christ.

C'est ainsi qu'on lit cet Évangile; et il m'est venu au cœur de vous dire cette pensée: Bienheureux sont ceux qui changent ainsi leurs eaux en vin: mais il faut que ce soit par l'entremise de la très-sainte Mère. Je la supplie de vous donner à jamais sa douce et maternelle protection. Je suis en elle, etc.

LETTRE DCCCXXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME

Qui étoit sur le point de se faire religieuse: le Saint l'encourage à exécuter ce pieux dessein.

Que de joie, ma très-chère fille, que mon cœur reçoit, de voir la franchise et rondeur du vôtre à ce commencement. Ne vous étonnez point de ces larmes, car bien qu'elles ne soient pas bonnes, elles viennent néanmoins de bon lieu. Si nos résolutions étoient petites et révocables, nous n'aurions pas ces sentiments en ces abnégations et hautes conclusions que nous avons prises. David pleura tant sur Saül mort, quoique ce fût

son plus grand ennemi; pleurons un peu sur ce monde qui meurt, ains qui est mort pour nous et auquel nous voulons à jamais mourir.

O ma fille, ma bonne fille, que je suis aise de vous voir un peu travaillée de ce mal d'enfant? Non, jamais nulle ame n'enfanta Jésus-Christ sans douleurs, sinon la sainte Vierge à laquelle en contr'échange il en donna de grandes en mourant. Mais, ma fille, vous verrez qu'après ces tranchées de cœur, vous aurez mille sortes de consolations. Et moi, ne croyez-vous pas que mon cœur s'attendrisse sur le vôtre? Si fait, je vous assure, mais d'un attendrissement doux et suave, pour voir que vos douleurs sont des présages de plusieurs faveurs que Dieu vous fera, si constamment et fidèlement vous persévèrez en cette entreprise, la plus digne, la plus généreuse, la plus utile que vous pourriez jamais faire.

Or poursuivez donc, ma très-chère fille : tenez bien votre cœur ouvert. Pour moi, ne doutez nullement de ma fidelité : confiez-vous en moi, sans crainte, sans réserve et sans exception : car Dieu qui l'a voulu, me tiendra de sa sainte main, afin que je vous serve bien.

Ce même Dieu sait que sur votre départ il me mit en la pensée de vous dire qu'il falloit retrancher le musc et les senteurs ; mais je me retins sur ma methode, qui est suave, de laisser lieu au mouvement que petit à petit les exercices spirituels ont accoutumé de faire dans les ames qui se consacrent entièrement à sa divine bonté. Car vraiment mon esprit est extrêmement ami de la simplicité; mais la serpe avec laquelle on retranche ces inutiles rejetons, je la laisse ordinairement ès mains de Dieu : et voilà, ma très-chère fille, qu'il vous en va donner un coup, pour ces poudres, pour ces papiers dorés. Qu'à jamais sa misericorde soit bénie; car elle est miséricordieuse, je le vois bien.

Oui, donnez ces poudres et ces papiers dorés à quelque dame du monde, qui soit néanmoins de telle confiance, que vous lui puissiez marquer le sujet de ce petit renoncement; et ne doutez point que cela scandalise : au contraire, cela édifiera son ame, puisque je présuppose que ce soit une dame qui en ait une bonne. Vous avez raison, ma très-chère fille, de renoncer à tout cela : croyez-moi, ces petites abnégations seront fort agréables à Dieu.

Vraiment il faut que je vous dise ceci, puisque j'ai commencé à vous communiquer mon ame avec naïveté. Je n'ai jamais seulement voulu porter de bas d'estame, ni jamais de gants ni lavés ni musqués, dès que je me suis voué à Dieu, ni jamais papier doré, ni poudres; ce sont des mignardises trop menues et vaines. O Dieu! quel cœur que vous me donnez en votre endroit, marchant de si bon pied!

Hélas! ma très-chère fille, il est certes vrai: ces éternels et irrévocables renoncements, ces adieux immortels que nous avons dits au monde et à ses amitiés, font quelque attendrissement à notre cœur. Et qui ne se mouvroit à ces coups de rasoir qui séparent et divisent l'ame d'avec l'esprit, et le cœur de chair d'avec le cœur divin, et nous-mêmes d'avec nous-mêmes? Mais, vive Dieu, ces coups sont donnés, c'en est fait. Non jamais plus il n'y aura réunion de l'un à l'autre, moyennant la grace de celui, pour auquel nous unir inséparablement, nous nous sommes séparés pour jamais de toute autre chose!

Laissez absolument toutes ces guérisons par paroles; ce sont niaiseries que cela, que je permettrois à une ame moins résignée que la vôtre : mais à la vôtre, ma fille, je dis hautement : laissez ces enfances et bagatelles, lesquelles, si elles ne sont pas péchés, sont des amusements inutiles, tendants à la superstition.

O Dieu! ma fille, à toutes ces compagnies mondaines qui vous arriveront, il faut rendre une contenance doucement joyeuse. Mais afin que vous vous entreteniez de nouvelles réciproquement, entretenez-les comme venant de l'autre monde, et elles vous entretiendront comme venant du monde; car si vous leur parlez le langage de leurs lieux, ce ne leur sera pas une grande nouvelle.

Je fus un mois après ma consécration à l'evêché, que venant de ma confession générale, et d'emmi les anges et les saints, entre lesquels j'avois fait mes nouvelles resolutions, je ne parlois que comme un homme étranger du monde, et il me semble que j'avois bonne grace : et quoique le tracas ait un peu alangouri ces bouillonnements de cœur, les résolutions, par la grace divine, me sont demeurées.

Soyez courte là où vous ne profiterez pas. Ce grand Dieu agrandisse de plus en plus le règne de son saint amour en nous. Je suis en lui, mais d'une affection toute particulière, votre, etc.

Si j'avois davantage de loisir, je vous écrirois encore; car je ne me lasse point en ce doux entretien de Dieu, de son amour de nos ames. Demandez fort au petit Jesus naissant sa sainte nudité pour votre cœur, afin que nuement et purement il soit à lui.

LETTRE DCCCXXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN AUTEUR MAGISTRAT,

Qui lui avoit envoyé un livre de poésies chrétiennes, et le félicite de son heureux talent et de l'emploi qu'il en fait.

Monsieur, ce m'a été un honneur extrêmement sensible d'avoir reçu de votre part ces riches et dévots théorèmes, que le révérend Père Ange Le Blanc m'a remis; et si j'avois le riche parfumier, ou cabinet des onguents que cet ancien prince Alexandre-le-Grand destina pour la garde des livres et écrits d'Homère, je le destinerois aussi à la conservation de ce beau présent, lequel m'est d'autant plus précieux, que je n'avois garde de l'oser espérer, puisque je n'ai pas même pensé que vous eussiez su que je fusse au monde, où étant de vrai si peu de chose, confiné en ce recoin de nos montagnes, je me tiens pour invisible. Mais toutefois comme ce sont les grandes lumières qui découvrent les atomes, ainsi m'avez-vous pu voir.

Or, puisque non-seulement il vous a plu, monsieur, de jeter votre pensée, et ce qui est encore plus, votre bienveillance sur moi, je vous supplie très-humblement de me continuer cette grace par la même courtoisie et bonté qui l'a fait naître en votre ame, sans aucun mérite de ma part : et si je ne puis par les effets, au moins par affection je m'essaierai de correspondre à cette faveur, vous portant à jamais un honneur, oui même, si vous me permettez ce mot, un amour très-particulier; à quoi je suis encore attiré par cette savante piété qui vous fait si heureusement transformer les muses païennes en chrétiennes pour les ôter de ce vieux profane Parnasse, et les placer sur le nouveau sacré Calvaire.

Et plût à Dieu que tant de poëtes chrétiens qui ont en notre âge si dignement témoigné, comme vous, monsieur, la beauté de leur esprit, eussent aussi, comme vous, fait paroître la bonté de leur jugement au choix des sujets de leurs poëmes, la corruption des mœurs ne seroit pas si grande, car c'est merveille combien les discours resserrés dans les lois des vers ont de pouvoir pour pénétrer les cœurs et assujettir la mémoire! Dieu leur veuille pardonner l'abus qu'ils ont fait de leur érudition. Et vous, monsieur, usez, ains jouissez toujours ainsi saintement de ce beau, riche et bon esprit que la divine majesté vous a conféré en cette vie temporelle, afin que vous vous rejouissiez à jamais, contemplant et chantant glorieusement les mêmes mystères en la vie eternelle.

Je suis de tout mon cœur, votre, etc

LETTRE DCCCXXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DE SES NIÈCES.

Le Saint l'engage à servir Dieu avec fidélité, et lui marque sa joie de nommer un enfant avec elle.

Or je ne doute point de cela, ma très-chère fille ma nièce, que ce même Sauveur qui vous a prise par la main, ne vous conduise jusqu'à la perfection de son saint amour : car j'espère que vous ne vous secouerez point d'une si douce et suave conduite, et n'abandonnerez pas celui qui, par son infinie bonté, n'abandonne jamais ceux qui ne veulent pas l'abandonner. Vrai Dieu! que nous serons heureux si nous sommes fidèles à cette immense douceur qui nous attire!

Madame de Lenugeon me pria, il y a bien sept mois, de lui tenir ce dernier enfant qu'elle a fait, et je le pris à fort grand honneur : mais je le trouve encore plus grand et plus agréable, puisque c'est avec cette heureuse rencontre que vous le devez tenir avec moi, ce que je prends à présage qu'un jour je pourrai bien avoir la consolation d'en tenir un des vôtres. Mais en tout événement nous nous entretiendrons l'un l'autre par la sainte dilection qui me fera toujours être, etc.

Ces paroles sont en marge de l'original :

J'ai annoncé la fête de la Pentecôte à M. Favre, qui l'attend en dévotion, et vous toutes.

LETTRE DCCCXXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DE SES SŒURS.

Le Saint l'exhorte à vivre dans une conformité avec notre Seigneur.

Ma très-chère sœur, ce n'est que justement pour vous donner le bonsoir que je vous écris, et vous tenir assurée que je ne cesse point de vous souhaiter mille et mille bénédictions du ciel, et à monsieur mon frère; mais particulièrement celle d'être toujours transfigurée en notre Seigneur. O! que sa face est belle, et que ses yeux sont doux et émerveillables en suavité, et que c'est chose bonne d'être auprès de lui en la montagne de la gloire! C'est là, ma chère sœur, ma fille, où nous devons loger nos désirs et nos affections, non en cette terre, où il n'y a que des vaines beautés, et belles vanités. Or sus, grace à ce Sauveur, nous sommes à la montee du mont Tabor, puisque nous avons des fermes résolutions de bien servir et aimer sa divine bonté; il nous faut donc encourager à une sainte espérance.

Montons toujours, ma très-chère sœur, montons sans nous lasser à cette céleste vision du Sauveur; éloignons-nous petit à petit des affections terrestres et basses, et aspirons au bonheur qui nous est prépare.

Je vous conjure, ma chère fille, de bien prier notre Seigneur pour moi, et qu'il me tienne dorénavant dans les sentiers de sa volonté, afin que je le serve en sincérité et fidélité. Voyez-vous, ma très-chère fille, je désire ou de mourir, ou d'aimer Dieu; ou la mort ou l'amour : car la vie qui est sans cet amour, est tout-à-fait pire que la mort. Mon Dieu! ma très-chère fille, que nous serons heureux, si nous aimons bien cette souveraine bonte, qui nous prépare tant de faveurs et bénédictions!

Soyons bien tout à elle, ma très-chère fille, parmi tant de tracas que la diversité des choses mondaines nous présente. Comme voulons-nous mieux témoigner notre fidélité qu'entre les contrariétés! Hélas! ma très-chère fille, ma sœur, la solitude a ses assauts, le monde a ses tracas : partout il faut avoir bon courage, puisque partout le secours du ciel est prêt à ceux qui ont confiance en Dieu, et qui avec humilité et douceur implorent sa paternelle assistance.

Gardez bien de laisser convertir votre soin en troublement et inquiétude; et toute embarquée que vous êtes sur les vagues et parmi les vents de plusieurs tracas, regardez toujours au ciel, et dites à notre Seigneur : O Dieu! c'est pour vous que je vogue et navigue, soyez mon guide et mon nocher; et puis consolez-vous, que quand nous serons au port, les douceurs que nous y aurons, effaceront les travaux pris pour y aller. Or nous y allons parmi tous ces orages, pourvu que nous ayons le cœur droit, l'intention bonne, le courage ferme, l'œil en Dieu, et en lui toute notre confiance.

Que si la force de la tempête nous émeut quelquefois un peu l'estomac, et nous fait un petit tourner la tête, ne nous étonnons point; mais, soudain que nous pourrons, reprenons haleine, et nous animons à mieux faire. Vous marchez toujours entre nos saintes résolutions, je m'en assure. Ne vous fâchez donc point de ces petits assauts d'inquiétude et chagrins que la multiplicité des affaires domestiques vous donne; non, ma très-chère fille, car cela vous sert d'exercice à pratiquer les plus chères et aimables vertus que notre Seigneur nous ait recommandées. Croyez-moi, la vraie vertu ne se nourrit pas dans le repos extérieur, non plus que les bons poissons dans les eaux croupissantes des marais. Vive Jésus.

LETTRE DCCCXL.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DE SES SŒURS

Le Saint l'exhorte à communier souvent, et à s'abandonner à la Providence dans les persécutions.

Notre Sauveur vous arrache le cœur comme il fit à la dévote sainte Catherine de Sienne de laquelle nous faisons aujourd'hui (1) la fête, pour vous donner le sien très-divin, par lequel vous vivez toute de son saint amour. Quel bonheur, ma très-chère sœur, si quelque jour, au sortir de la sainte communion, je trouvois mon chétif et misérable cœur hors de ma poitrine, et qu'en sa place fût établi le précieux cœur de mon Dieu! Mais, ma très-chère fille, puisque nous ne devons pas désirer des choses si extraordinaires, au moins souhaité-je que nos pauvres cœurs ne vivent plus désormais que sous l'obéissance et les commandements du Seigneur : ce sera bien assez, ma chère sœur, pour, en ce fait, imiter utilement sainte Catherine, et en cette sorte nous serons doux, humbles et charitables, puisque le cœur de notre Sauveur n'a point de lois plus affectionnées que celles de la douceur, humilité et charité.

Vous serez bien heureuse, ma très-chère sœur ma fille, si parmi toutes ces fadaises de partialité vous vivez toute en vous-même pour Dieu, qui seul aussi mérite d'être servi et suivi avec passion : car ainsi faisant, ma chère sœur, vous donnerez bon exemple à toutes, et gagnerez la sainte paix et tranquillité pour vous-même. Laissez, je vous supplie, philosopher les autres sur le sujet que vous avez de communier : car il suffit que votre conscience, que vous et moi sachions que cette diligence de revoir et de réparer souvent votre ame, est grandement requise pour la conservation d'icelle; et si vous en voulez rendre compte à quelqu'une, vous lui pourrez bien dire que vous avez besoin de manger si souvent cette divine viande, parce que vous êtes fort foible, et que, sans ce renforcement, votre esprit se dissiperoit aisément. Cependant estimez, ma très-chère sœur, a bien serrer ce cher Sauveur sur votre poitrine. Faites qu'il soit le beau et le suave bouquet sur votre cœur, en sorte que quiconque vous approche sente que vous êtes parfumée, et connoisse que votre odeur est l'odeur de la myrrhe.

Tenez votre esprit en paix, nonobstant cet embarrassement qui est autour. Remettez à la plus secrete providence de Dieu ce que vous trouverez de malaisé, et croyez fermement qu'il fera une

(1) Le 30 avril.

douce conduite de vous, de votre vie, et de toutes vos affaires.

Savez-vous ce que font les bergers en Arabie, quand ils voient éclairer, tonner, et l'air chargé de foudres? Ils se retirent sous les lauriers, et eux, et leurs troupeaux. Quand nous voyons que les persécutions ou contradictions nous menacent de quelques grands déplaisirs, il nous faut retirer, et nous, et nos affections, sous la sainte croix, par une vraie confiance que tout reviendra au profit de ceux qui aiment Dieu.

Or sus, ma très-chère fille ma sœur, tenez bien votre cœur ramassé; gardez-vous fort des empressements; jetez souvent votre confiance en la providence de notre Seigneur. Soyez toute assurée que plutôt le ciel et la terre passeront, que notre Seigneur manque à votre protection tandis que vous serez sa fille obéissante, ou au moins désireuse d'obéir. Deux ou trois fois le jour pensez si votre cœur est point inquiété de quelque chose; et trouvant qu'il l'est, tâchez soudain à le remettre en repos.

Adieu, ma très-chère fille.

Dieu soit à jamais au milieu de votre cœur. Amen.

LETTRE DCCCXLI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DE SES NIÈCES.

Le Saint l'exhorte à conformer toujours sa volonté à celle de Dieu, et à mortifier son cœur.

Ma chère nièce, je vous écrivis l'autre jour: mais mon cœur, qui vous chérit tendrement, ne se peut assouvir de vous en rendre au moins ce foible témoignage, de vous écrire le plus souvent que je puis.

Vivez toute en notre Seigneur, ma très-chère fille; que ce soit l'eau dans laquelle votre cœur nage: et comme ceux qui cheminent sur la corde tiennent toujours en leurs mains le bâton de contre-poids, pour balancer leurs corps justement, en la variété des mouvements qu'ils ont à faire sur un si dangereux plancher, vous devez aussi fermement tenir la sainte croix de notre Seigneur, afin de marcher assurément parmi les périls que la variété des rencontres et conversations pourront apporter à vos affections; en sorte que tous vos mouvements soient balancés au contre-poids de l'unique et très-aimable volonté de celui auquel vous avez voué tout votre corps et tout votre cœur.

Conservez-le bien, ce cœur pour lequel le cœur de Dieu fut triste jusqu'à la mort, et après la mort transpercé par le fer; afin que le vôtre vive après la mort, et soit joyeux toute sa vie. Mortifiez le bien en ses joies, et le réjouissez en ses mortifications, et allez, chère nièce, je veux dire, cheminez toujours courageusement de vertu en vertu, jusqu'à ce que vous ayez atteint le souverain degré de l'amour divin; mais jamais vous ne l'atteindrez, puisque cet amour sacré n'est non plus fini que son objet, qui est la souveraine bonté.

Adieu, très-chère nièce; aimez-moi toujours constamment en qualité de l'homme du monde qui vous désire le plus de vraies et solides consolations; oui, ma fille, je vous souhaite l'abondance de l'amour divin, qui est et sera éternellement l'unique bien de nos cœurs, qui ne nous ont été donnés que pour celui qui nous a donné tout le sien. Je suis très-sincèrement tout vôtre, ma chère nièce ma fille.

LETTRE DCCCXLII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DE SES SŒURS

Le Saint lui recommande la douceur et la paix dans les contre-temps de cette vie.

Ma très-chère sœur ma fille, je suis marri que je n'ai plus tôt reçu la salutation que maître Constantin m'avoit apportée de votre part; car j'eusse eu plus de loisir de vous écrire selon mon cœur, qui est si plein d'affection pour vous, et vous chérit si fort, qu'il ne peut se contenter de vous entretenir pour un peu. Je vis avec beaucoup de contentement de savoir que votre ame est toute dédiée à l'amour de Dieu, auquel vous pretendez de vous avancer petit à petit par toutes sortes de saints exercices. Mais je vous recommande toujours plus que tout celui de la sainte douceur et suavité, ès rencontres que cette vie vous présente sans doute souvente fois. Demeurez tranquille et toute amiable avec notre Seigneur sur votre cœur. Que vous serez heureuse, très-chère sœur ma fille, si vous continuez de vous tenir à la main de sa divine majesté, entre le soin et le train de vos affaires, lesquelles réussiront bien plus à souhait, quand Dieu vous y assistera: et la moindre consolation que vous en aurez, sera meilleure que les plus grandes de celles que vous pourriez avoir de la terre.

Oui, ma chère fille ma sœur, que je vous aime, et plus que vous ne sauriez croire: mais principalement dès que j'ai vu en votre ame le digne et honorable désir de vouloir aimer notre Seigneur avec toute fidélité et sincérité, à quoi je vous conjure de persévérer constamment, et de m'aimer toujours bien entièrement, puisque je suis d'un cœur tout entier et fidèle, ma très-chère fille, votre, etc.

LETTRE DCCCXLIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DE SES PARENTES.

Il lui souhaite l'amour de Dieu.

Madame ma chère cousine, je ne puis, mais je ne veux pas me contenir de vous écrire, ayant un porteur si assuré. Ce n'est pourtant que pour vous dire que je demande continuellement à la sainte messe beaucoup de graces pour votre ame, mais surtout, et pour tout, l'amour divin; car aussi est-ce notre tout; c'est notre miel, ma chère cousine, dedans lequel et par lequel toutes les affections et toutes les actions de notre cœur doivent être confites et adoucies.

Mon Dieu, que le royaume intérieur est heureux, quand ce saint amour y règne! Que bienheureuses sont les puissances de notre ame qui obéissent à un roi si saint et si sage! Non, ma chère cousine, sous son obéissance et dans cet état, il ne permet point que les grands péchés habitent, ni même aucune affection aux plus moindres! Il est vrai qu'il les laisse bien aborder les frontières, afin d'exercer les vertus intérieures à la guerre, et les rendre vaillantes, et permet que les espions, qui sont les péchés véniels et les imperfections, courent çà et là parmi son royaume; mais ce n'est que pour faire connoître que sans lui nous serions en proie à tous nos ennemis.

Humilions-nous fort, ma chère cousine ma fille; avouons que si Dieu ne nous est cuirasse et bouclier, nous serons incontinent percés et transpercés de toutes sortes de péchés. C'est pourquoi tenons-nous bien à Dieu par la continuation de nos exercices : que ce soit le gros de notre soin, et le reste des dépendances.

Au demeurant, il faut toujours avoir courage; et s'il nous arrive quelque alanguissement, ou affoiblissement d'esprit, courons au pied de la croix, et nous mettons parmi ces saintes odeurs, parmi ces célestes parfums, et avigourés. Je présente tous les jours votre cœur au Père éternel avec celui de son Fils notre Sauveur en la sainte messe. Il ne le sauroit refuser, à cause de cette union en vertu de laquelle je fais l'offre; mais je présuppose que vous en faites autant de votre côté. Qu'à jamais puissions-nous d'esprit, de cœur et de corps, lui être en sacrifice et holocauste de louange. Vivez joyeuse et courageuse avec Jésus sur votre poitrine. Madame ma très-chère cousine, je suis celui qu'il a rendu, etc.

LETTRE DCCCXLIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DE SES PARENTES.

Le Saint l'exhorte à être fidèle à Dieu.

Madame ma très-chère cousine, que vous faites bien de trouver Dieu bon, et de savourer sa paternelle sollicitude en votre endroit, de quoi étant maintenant en lieu où vous ne pouvez pas jouir du temps pour vous exercer à la méditation, il se présente en échange plus fréquemment à votre cœur, pour se fortifier de sa sacrée présence. Soyez fidèle à ce divin époux de votre ame; et de plus en plus vous verrez que par mille moyens il vous fera paroître son cher amour envers vous.

Je ne m'ébahis donc pas, ma chère cousine, si Dieu vous donnant le goût de sa présence, vous va petit à petit dégoûtant du monde. Sans doute, ma fille, rien ne fait trouver le chicotin si amer que de se nourrir de miel. Quand nous savourerons les choses divines, il ne sera plus possible que les mondaines nous reviennent donner appétit. Mais se pourroit-il bien faire qu'après avoir considéré la bonté, la fermeté, l'éternité de Dieu, nous puissions aimer cette misérable vanité du monde? Or sus, il nous faut supporter et tolérer cette vanité du monde; mais il ne faut aimer ni affectionner que la vérité de notre bon Dieu, lequel soit à jamais loué de ce qu'il vous conduit à ce saint mépris des folies terrestres.

Hélas! il est vrai, madame ma chère cousine, la pauvre madame de Moiron est trépassée : nous ne l'eussions pas dit le carême passé. Il est vrai, nous trépasserons aussi un jour à venir, lequel nous ignorons. Mon Dieu! ma chère fille, ne serons-nous pas bienheureux, si nous mourons avec notre doux Sauveur au milieu de notre cœur? Or sus, il s'y faut donc bien tenir toujours, continuant nos exercices, nos désirs, nos résolutions, nos protestations. Il vaut mille fois mieux mourir avec notre Seigneur, que de vivre sans lui.

Vivons gaiement et courageusement en lui et pour lui, et ne nous étonnons point de la mort : je ne dis pas, ne la craignons point du tout; mais je dis, ne nous troublons point. Si la mort de notre Seigneur nous est propice, la nôtre nous sera bonne. C'est pourquoi pensons souvent à la sienne : chérissons bien sa croix et sa passion.

C'est bien dit, ma fille bien-aimée, quand nous verrons mourir nos amis, pleurons-les un peu, regrettons-les un peu par compassion et tendreté, mais avec tranquillité et patience; et faisons valoir leur delogement pour nous préparer doucement et joyeusement au nôtre.

J'ai loué Dieu de quoi cette pauvre défunte s'étoit retirée, ce me semble, à la dévotion un peu plus cette année dernière; car c'est un grand signe de la miséricorde de Dieu sur elle. Il y a justement une année qu'elle entra en notre confrerie, laquelle aussi lui a bien rendu son devoir.

LETTRE DCCCXLV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DE SES PARENTES.

Le Saint l'engage à entrer en religion.

Ma très-chère sœur, ma cousine, et ma plus chère fille, *Venez en la montagne que Dieu vous montrera* (1), pour y consacrer ces petits moments de vie qui vous restent, en faveur de la très-sainte éternité qui vous est préparée.

Ne vous mettez point en peine de quoi vous n'avez pas les sentiments de dévotion et consolation présentement; car le courage fort que vous avez, vaut mieux que tout cela. Pensez vous pas que la pauvre, jeune, et belle Rébecca pleura bien fort lorsqu'elle se sépara de son père, sa mère et son pays? Mais parmi tout cela elle ne laissa pas de dire courageusement : J'y irai : et elle fut digne d'être épouse d'Isaac. Quittez ces empressements, et achevez vos affaires en tranquillité, comme voyant notre Seigneur à votre côté, qui vous aide à les faire.

Je prierai, quoique indignement, pour *N. N.*, et les servirai partout où je pourrai.

Dieu de sa main toute-puissante vous veuille retirer à soi, et vous amener au lieu auquel il vous a appelée : l'ange qui vous a assistée en vos résolutions, soit lui-même votre guide en l'exécution. Je suis sans fin, etc.

LETTRE DCCCXLVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MADAME DE CORNILLON, SA SŒUR.

Le Saint l'encourage à prendre patience dans les contradictions qu'elle avoit à souffrir de la part de son beau-père.

Il ne faut pas que le dernier mois de l'année passe, que je ne vous salue, ma très chère fille ma sœur, en vous assurant toujours du parfait amour que mon cœur porte au vôtre, auquel je ne cesse point de désirer toutes sortes de bénédictions; mais aussi, ma chère sœur, je le vous recommande, votre pauvre cœur; ayez bien soin de le rendre de plus en plus agréable à son Sauveur, et de faire que cette année soit plus fertile que l'autre en toutes sortes de saintes actions; car à mesure que les années s'en vont, et que l'éternité s'approche, il nous faut aussi redoubler le courage, et relever notre esprit en Dieu, le servant plus attentivement en tout ce que nos vocations et professions nous obligent.

Je voudrois bien pouvoir vous envoyer les livres que je vous ai promis, et à madame de Cornillon ma commère; mais je ne m'en suis pas trouvé un seul : il faut avoir un peu de patience avec moi, comme avec un mauvais payeur.

Cependant, chère sœur, prenez bien courage à faire votre enfant; je dis celui du corps, et celui du cœur, mais surtout celui du cœur qui est notre Seigneur, lequel vous voulez, je m'assure, produire en votre vie, et en vous-même, beaucoup mieux dorénavant : mais c'est un enfant, lequel, au rebours des autres, soulage, nourrit et maintient sa mère. Aussi faut-il bien, ma fille, que vous mettiez toute votre espérance, votre amour et votre confiance en lui; car en cette sorte vous vivrez toute joyeuse et contente.

J'ai appris que mon frère (1), et vous, êtes toujours et de plus en plus exercés par les volontés de monsieur votre père (2). Ma fille, si vous savez bien prendre cette croix, vous serez bienheureuse; car Dieu vous donnera en échange mille bénédictions, non seulement en l'autre vie, mais même en celle-ci; mais il faut être courageuse et persévérante en douceur et patience.

Madame de Chantal se recommande mille fois très-affectionnément à vous, et vous souhaite continuellement accroissement de l'amour de Dieu. Bonjour, ma chère fille ma sœur, je suis votre frère tout vôtre. A Sales, d'où je pars vendredi pour aller à mon devoir en ces avents.

LETTRE DCCCXLVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Avis pour la sainte communion, l'exercice de la douceur et la perfection chrétienne.

Je vous renvoie votre livre corrigé, ma très-chère fille : vous puisse-t-il être aussi utile que je souhaite!

Sans doute, il faut tant faire et refaire les résolutions de s'unir à Dieu, que nous y demeurions engagés.

Mais je désire qu'en vos ferveurs vous ne fassiez pas ces désirs de tentations ni occasions de mortifications; car, puisque par la grace de Dieu elles ne vous manquent pas, il n'est pas besoin d'occuper votre cœur à les désirer; occupez-le

(1) GEN., XXII, 2.

(1) C'est-à-dire beau-frère. C'est M. Cornillon.
(2) C'est-à-dire beau-père.

plutôt à le préparer, et mettre en la posture requise pour les recevoir, non pas quand vous les voudrez, mais quand Dieu voudra vous les permettre.

D'avoir un peu de joie en la grace divine, quand les rencontres nous succèdent bien, il n'y a point de mal, pourvu que nous les terminions en humilité.

De remédier aux occurrences qui ne vous regardent pas en particulier, mais votre maison, il le faut faire; avec cette remise néanmoins, de vouloir avec un cœur égal attendre l'événement que Dieu disposera pour le mieux.

Mais quant à cette sorte de plainte, que vous êtes misérable et infortunée; mon Dieu! ma très-chère fille, il s'en faut garder en toute façon; car, outre que telles paroles sont déshonnêtes à une servante de Dieu, elles sortent d'un cœur trop abattu, et ne sont pas tant des impatiences que des courroux.

Voyez-vous, ma très-chère fille! faites un particulier exercice de douceur et d'acquiescement à la volonté de Dieu, non point pour les choses extraordinaires seulement, mais principalement pour ces petites tricheries quotidiennes. Préparez-vous-y le matin, l'après dîner, en disant graces, devant le souper, après le souper, et le soir, et faites-en votre prix fait pour un temps.

Mais faites cela avec un esprit tranquille et joyeux; je veux dire ces exercices; et s'il vous arrive des manquements, humiliez-vous, et recommencez.

C'est bien fait d'aspirer d'une générale aspiration à l'extrême perfection de la vie chretienne; mais il ne faut pas philosopher en particulier, sinon sur notre amendement et sur notre avancement, selon les occurrences quotidiennes de jour en jour, remettant la conduite de notre souhait général à la providence de Dieu, et nous jetant pour ce regard en ses bras, comme un petit enfant qui, pour croître, mange de jour en jour ce que son père lui fournit, espérant qu'il lui fournira à proportion de son appétit et de sa nécessité.

Pour ces tentatives d'envie, pratiquez ce que je dis au livre, des mêmes tentations.

Puisque la communion vous est si profitable, fréquentez-la avec ferveur d'esprit et netteté de conscience. Vivez toujours joyeuse au travers de toutes vos tentations. Ne faites pas pour le présent d'autre pénitence, et rangez-vous de vous-même en esprit de douceur à supporter véritablement le prochain, visiter les malades, et ayez bon courage.

J'ai écrit depuis peu à notre bonne sœur; c'est une fille que je chéris bien fort. La pauvrette a été tout plein troublée pour peu de chose; mais c'est bon signe, car cela a produit de la crainte de Dieu: elle a été toute découragée, parce qu'elle croyoit d'avoir offensé. O Dieu! il faut plutôt mourir que l'offenser sciemment et délibérément; mais quand nous tombons, il faut tout perdre plutôt que le courage, l'espérance et la résolution. Or, Dieu convertira le tout à son honneur.

Votre voisine peut fort louablement payer de rechef ce qu'elle ne doit pas, pour éviter le mal d'un procès ou d'une discorde à son mari, si la somme n'étoit pas fort importante; car si, pour se préserver d'une fièvre corporelle, elle peut bien à son insu employer de l'argent, pourquoi non pour divertir une fièvre spirituelle.

Bonsoir, madame ma très-chère commère, ma fille: votre cœur est à Dieu; vivez heureuse d'être si bien logée. Je suis d'un cœur tout entier, votre, etc.

LETTRE DCCCXLVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME

Que le Saint appeloit sa mère. Dans cette lettre et les suivantes, il exhorte cette dame, qui étoit âgée et infirme, à porter ses désirs vers le ciel, à aimer les croix, à avoir de la patience et de la douceur envers les personnes qui la servoient, et à s'abstenir de plaiotes et de censures.

Ma très-chère mère, que vous dirai-je? Rien qu'un mot, faute de temps.

Exercez fort votre cœur à la douceur intérieure et extérieure, et le tenez en tranquillité parmi la multiplicité des affaires qui se présentent à vous.

Gardez-vous bien fort des empressements, qui sont la peste de la sainte dévotion, et continuez à tenir votre ame en haut, ne regardant ce monde que pour le mépriser, ni le temps que pour aspirer à l'éternité.

Soumettez souvent votre volonté à celle de Dieu étant prête à l'adorer, autant quand elle vous enverra des tribulations, comme au temps des consolations.

Dieu soit toujours au milieu de nos cœurs, ma très-chère mère. Je suis en lui sans réserve et d'une affection toute filiale, votre, etc.

LETTRE DCCCXLIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le Saint l'exhorte à fortifier son cœur contre les langueurs que les maladies peuvent lui causer.

Bien que ce laquais aille exprès, ma chère mère, si est-ce qu'il part en un temps auquel je suis fort pressé. Cette bonne dame m'a dit de votre part ce que vous lui avez confié, et je loue Dieu qu'il vous ait donné de nouvelles affections avec cette nou-

velle santé; mais il faut bien prendre garde, ma très-chère fille ma mère, que le corps et l'esprit vont souvent en contraire mouvement, et à mesure que l'un s'affoiblit, l'autre se fortifie; et quand l'un se fortifie, l'autre s'affoiblit: mais puisque l'esprit doit régner, quand nous voyons qu'il a pris ses forces, il le faut tellement secourir et établir, qu'il demeure toujours le plus fort; sans doute, ma chère mère, puisque les maladies sont comme des coupelles (1), il faut bien que notre cœur en sorte plus pur, et que nous devenions plus forts parmi les infirmités.

Or, quant à vous, je m'imagine que désormais l'âge et la petitesse de votre complexion vous tiendront souvent alangourie et foible: c'est pourquoi je vous conseille de vous fort exercer en l'amour de la très-aimable volonté de Dieu, et en l'abnégation des contentements extérieurs, et en la douceur parmi les amertumes. Ce sera le plus excellent sacrifice que vous puissiez faire. Tenez bon, et pratiquez non-seulement l'amour solide, mais l'amour tendre, doux et suave, envers ceux qui sont autour de vous: ce que je dis par l'expérience que j'ai, que l'infirmité ne nous ôtant pas la charité, nous ôte néanmoins la suavité envers le prochain, si nous ne sommes fort sur nos gardes.

Ma très-chère mère, je vous souhaite le comble de la sainte perfection ès entrailles de Jésus-Christ.

Je demeure pour jamais, votre, etc.

LETTRE DCCCL.

S. FRANÇOIS DE SALES, À UNE DAME.

Pureté des amitiés chrétiennes: Dieu en est le lien. Tout est fade à ceux qui aiment Dieu. Il y a de l'imperfection à se réjouir d'être délivré des croix et des personnes qui nous les procurent. L'humilité doit suppléer au défaut de courage.

Mon Dieu, ma très-chère fille, que j'aime votre cœur, puisqu'il ne veut rien aimer que son Jésus et pour son Jésus! Hélas! se pourroit-il bien faire qu'une ame qui considère ce Jésus crucifié pour elle pût aimer quelque chose hors d'icelui; et qu'après tant de véritables élancements de fidélité, qui nous ont si souvent fait dire, écrire, chanter, aspirer, et soupirer, Vive Jésus! nous voulussions, comme des Juifs, crier: Qu'on le crucifie (2), qu'on le tue en nos cœurs? O Dieu! ma fille, je dis ma vraie fille, que nous serons forts si nous continuons à nous entretenir liés l'un à l'autre par ce lien teint au sang vermeil du Sauveur: car nul n'attaquera votre cœur qu'il ne trouve de la résistance, et de votre côté, et du côté du mien, qui est tout dédié au vôtre.

Je l'ai vue cette chétive lettre (1). « Les iniques, » dit David, m'ont raconté leurs niaiseries; mais » cela n'est point comme votre loi (2). » O Dieu! que cela est fade au prix de ce sacré divin amour qui vit en nos cœurs!

Vous avez raison: puisqu'une fois pour toutes vous avez déclaré les résolutions invariables de votre esprit, et qu'il fait le fin à ne les pas vouloir avouer, ne répondez plus pas un seul mot, jusqu'à ce qu'il parle autrement; car il n'entend pas le langage de la croix, ni nous aussi celui de l'enfer.

Vous avez raison encore de recevoir ce peu de paroles que je vous dis avec tendreté d'amour: car l'affection que j'ai pour vous, est plus grande et plus forte que vous ne penseriez jamais.

Vous vous réjouissez de quoi la fille fâcheuse vous a laissée. Il faut qu'un soldat ait beaucoup gagné en la guerre, quand il est bien aise de la paix. Jamais nous n'aurons la parfaite douceur et charité, si elle n'est exercée entre les repugnances, aversions et dégoûts. La vraie paix ne gît pas à ne point combattre, mais à vaincre: les vaincus ne combattent plus, et néanmoins ils n'ont pas la vraie paix. Or sus, il se faut grandement humilier de quoi nous sommes encore si peu maîtres de nous-mêmes, et aimons tant l'aise et le repos.

L'enfant qui va nous naître (3) n'est pas venu pour se reposer, ni avoir ses commodités ni spirituelles ni temporelles, ains pour combattre, pour se mortifier, et mourir. Or sus donc derechef, puisque nous n'avons point de courage, ayons au moins de l'humilité.

Je vous verrai bientôt; tenez bien prêt sur le bout de vos lèvres ce que vous aurez à me dire, afin que, pour peu de loisir que nous ayons, vous le puissiez répandre dans mon ame: cependant pressez bien ce divin poupon sur votre cœur, afin de pouvoir, avec cette ame outrée de l'amour celeste (4), soupirer ces paroles sacrées d'amour: « Mon bien-aimé est à moi, et je suis toute à « lui (5). Il demeurera entre mes mamelles (6). »

(1) Espèce de creuset qui sert à purifier l'or et l'argent.

(2) Crucifigatur. MATTH., c. XXVII, v. 22.
Tolle, tolle, crucifige eum. JOAN., c. XIX, v. 15.

(1) Une lettre que cette dame avoit reçue, et qu'elle avoit envoyée à M. de Sales pour la lire.

(2) Narraverunt mihi iniqui fabulationes: sed non ut lex tua. Ps. CXVIII, v. 85.

(3) C'est Jésus-Christ, parce que cette lettre fut écrite vers Noël.

(4) C'est l'épouse du Cantique des Cantiques.

(5) Dilectus meus mihi, et ego illi. CANT., c. II, v. 16.

(6) Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi; inter ubera mea commorabitur. Ibid., c. I, v. 12.

Ainsi soit-il, ma très chère fille, que ce divin amour de nos cœurs soit à jamais sur notre poitrine, pour nous enflammer et consommer de sa grace. Amen.

LETTRE DCCCLI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le moyen d'être tout à Dieu, c'est de crucifier nos inclinations les plus vives.

Ma très-chère mère, maintenant que vous dirai-je? Bien des choses, sans doute, si je voulois suivre mes affections, lesquelles sont toujours pleines pour vous, comme je désire que les vôtres soient bien pleines pour moi, quand surtout vous serez dans le petit oratoire, où je vous supplie d'en répandre beaucoup devant Dieu à l'intention de mon amendement; ainsi que de mon côté je répands, non les miennes, qui sont indignes, à raison du cœur où elles sont; mais le sang de l'Agneau immaculé devant le Père éternel, en faveur de la bonne intention que vous avez d'être toute sienne.

Quel bonheur, ma chère mère, d'être tout à lui, qui, pour nous rendre siens, s'est fait tout nôtre! Mais il faut pour cela crucifier en nous toutes nos affections, et spécialement celles qui sont plus vives et mouvantes, par un continuel allentissement et attrempement des actions qui en procèdent, afin qu'elles ne se fassent pas par impétuosité, ni même par notre volonté, mais par celle du Saint Esprit.

Surtout, ma chère mère, il nous faut un cœur bon, doux et amoureux envers le prochain, et particulièrement quand il nous est à charge et dégoût: car alors nous n'avons rien en lui pour l'aimer que le respect du Sauveur, qui rend l'amour sans doute plus excellent et digne, d'autant qu'il est plus pur et net des conditions caduques.

Je prie notre Seigneur qu'il accroisse en vous son saint amour.

Je suis en lui, votre, etc.

LETTRE DCCCLII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Les croix, les afflictions sont les marques du pur amour: elles tirent leur mérite du sang de Jésus-Christ.

Hélas! mon Dieu, ma très-chère mère, que j'ai été étonné, quand par votre lettre j'ai su, comme tout-à-coup, la longueur et le danger de votre maladie! Car, croyez-moi, je vous supplie, mon cœur vous chérit filialement: mais Dieu soit loué de quoi vous voilà presque toute echappée.

Certes, désormais je vois bien qu'il faudra vous apprivoiser aux maladies et infirmités en cette décadence d'âge en laquelle vous êtes. Seigneur Jésus! quel vrai bonheur à une ame dédiée à Dieu, d'être fort exercée par la tribulation avant qu'elle parte de cette vie! Ma très-chère mère, comment peut-on connoître le franc et le vif amour, que parmi les épines, les croix, les langueurs, et surtout quand les langueurs sont accompagnées de longueur?

Aussi notre cher Sauveur a témoigné son amour démesuré par la mesure de ses travaux et passions. Faites, ma chère mère, faites bien l'amour à l'époux de votre cœur sur le lit de douleur; car c'est sur ce lit, où il a fait votre cœur avant même qu'il fût fait au monde, ne le voyant encore qu'en son divin projet.

Hélas! ce Sauveur a compté toutes vos douleurs, toutes vos souffrances, et a payé au prix de son sang toute la patience et tout l'amour qui vous est nécessaire pour saintement appliquer tous vos travaux à sa gloire et à votre salut. Soyez contente à vouloir doucement tout ce que Dieu veut que vous soyez. Jamais je ne manquerai à prier la divine Majesté pour la perfection de votre cœur, que le mien aime, chérit et honore tendrement.

Adieu, ma très-chère mère et ma très-chère fille, encore; à Dieu soyons-nous éternellement, et nous, et nos affections, et nos petites peines et les grandes, et tout ce que la divine bonté veut être nôtre; et sur ce, je suis en lui, ma très-chère mère, très-absolument votre, etc.

LETTRE DCCCLIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

La distance des lieux ne peut mettre d'obstacle à l'union des enfants de Dieu. Conduite à tenir dans les sociétés où l'on médit.

Ne croyez jamais, ma très-chère fille, que la distance des lieux puisse séparer les ames que Dieu a unies par les liens de sa dilection. Les enfants du siècle sont tous séparés les uns des autres, parce qu'ils ont les cœurs en divers lieux; mais les enfants de Dieu ayant leur cœur où est leur trésor, et n'ayant tous qu'un même trésor, qui est le même Dieu, ils sont par conséquent toujours joints et unis ensemble. Sur cela il faut soulager son esprit en la nécessité qui nous tient hors de cette ville, ce qui m'en fera aussi bientôt partir pour retourner en ma charge. Nous nous reverrons bien souvent auprès de notre saint cru-

cifix, si nous observons bien les paroles que nous nous en sommes données : aussi bien est-ce là où les entrevues sont uniquement profitables.

Cependant, ma très-chère fille, je commencerai à vous dire que vous devez fortifier par tous les moyens possibles votre esprit contre ces vaines appréhensions, qui ont accoutumé de l'agiter et tourmenter; et pour cela, reglez premièrement vos exercices en telle sorte, que la longueur ne lasse point votre ame, et ne fâche point celles de ceux avec lesquels Dieu vous fait vivre.

Un demi-quart d'heure, et moins encore, suffit pour la préparation du matin; trois quarts d'heure ou une heure pour la messe; et parmi le jour, quelques élévations d'esprit en Dieu, qui n'occupent point de temps, ains se font en un seul moment; et l'examen de conscience le soir avant le repos, laissant à part les bénédictions et actions de graces des tables qui sont ordinaires, et qui tiennent lieu de réunion de votre cœur avec Dieu.

En un mot, je voudrois que vous fussiez toute Philothée, et que vous ne fussiez rien plus que cela, c'est-à-dire que vous fussiez comme je marque au livre de l'*Introduction*, qui est fait pour vous et vos semblables.

Ès conversations, ma très-chère fille, soyez en paix de tout ce qu'on y dit et qu'on y fait; car s'il est bon, vous avez de quoi louer Dieu; et s'il est mauvais, vous avez de quoi servir Dieu en détournant votre cœur de cela, sans faire ni l'étonnée ni la fâcheuse, puisque vous n'en pouvez mais, et n'avez pas assez de crédit pour divertir les mauvaises paroles de ceux qui les veulent dire, et qui en diront encore de pires, si on fait semblant de les vouloir empêcher; car ainsi faisant, vous demeurerez toute innocente parmi les sifflements des serpents, et comme une aimable fraise, vous ne contracterez aucun venin par le commerce des langues vénéneuses.

Je ne puis penser comme vous pouvez admettre ces démesurées tristesses dans votre cœur; étant fille de Dieu, remise il y a long-temps dans le sein de sa miséricorde, et consacrée à son amour, vous vous devez soulager vous-même, méprisant toutes ces suggestions tristes et mélancoliques que l'ennemi vous fait avec le seul dessein de vous lasser et tracasser.

Prenez bien garde à bien pratiquer l'humble douceur que vous devez au cher mari et à tout le monde; car c'est la vertu des vertus, que notre Seigneur nous a tant recommandée; et s'il vous arrive d'y contrevenir, ne vous troublez point: ains avec toute confiance, remettez-vous sur pied pour marcher derechef en paix et douceur comme auparavant.

Je vous envoie une petite méthode de vous unir à notre Seigneur le matin et toute la journée. Voilà, ma chère fille, ce que pour le présent j'ai pensé vous devoir être dit pour votre consolation. Reste que je vous prie de ne point vous mettre à faire des cérémonies avec moi, qui n'ai ni le loisir ni la volonté d'en faire avec vous. Écrivez-moi, quand il vous plaira, en toute liberté; car je recevrai toujours à contentement de savoir des nouvelles de votre ame, que la mienne chérit parfaitement, comme en vérité, ma très-chère fille, je suis votre, etc.

LETTRE DCCCLIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

De la résignation dans les peines, et de la douceur chrétienne.

Or sus, que voulez-vous que je vous dise, ma très-chère fille, sur le retour de nos misères, sinon qu'autour de l'ennemi il faut reprendre et les armes et le courage pour combattre plus fort que jamais. Je ne vois rien de bien grand au billet. Mais, mon Dieu! gardez-vous bien d'entrer en aucune sorte de défiance : car cette céleste bonté ne vous laisse pas tomber de ces chutes pour vous abandonner, ains pour vous humilier, et faire que vous vous teniez plus serrée et ferme à la main de sa miséricorde.

Vous faites extrêmement à mon gré de continuer vos exercices emmi les sécheresses et langueurs intérieures qui vous sont revenues. Car puisque nous ne voulons servir que pour l'amour de lui, et que le service que nous lui rendons parmi le travail des sécheresses lui est plus agréable que celui que nous faisons parmi les douceurs, nous devons aussi de notre côté l'agréer davantage, au moins de notre volonté supérieure, et bien que selon notre goût et l'amour-propre, les suavités et tendretes nous soient plus douces, les sécheresses néanmoins, selon le goût de Dieu et son amour, sont plus profitables, ainsi que les viandes sèches sont meilleures aux hydropiques que les humides, bien qu'ils aiment toujours plus les humides.

Pour votre temporel, puisque vous vous êtes essayée d'y mettre de l'ordre, et que vous n'avez pu, il faut donc maintenant user de patience et de résignation, embrassant volontiers la croix qui vous est arrivée en partage; et selon que les occasions se présentent, vous pratiquerez l'avis que je vous avois donné pour ce regard.

Demeurez en paix, ma très-chère fille; dites souvent à notre Seigneur, que vous voulez être ce qu'il veut que vous soyez, et souffrir ce qu'il veut que vous souffriez. Combattez fidèlement

toutes vos impatiences, en exerçant non-seulement à tous propos, mais encore sans propos, la sainte débonnaireté et douceur à l'endroit de ceux qui vous sont plus ennuyeux; et Dieu bénira votre dessein. Bonsoir, ma très-chère fille : Dieu soit uniquement votre amour.

Je suis en lui de tout mon cœur, votre, etc.

LETTRE DCCCLV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Avis sur l'oraison, la confession, la communion, les aversions, la douceur chrétienne, la fidélité à son état, la conversation.

Je proteste, ma très-chère fille, que voici mon premier loisir. Je dérobe encore parmi mille sortes d'affaires, pour vous écrire un peu amplement sur le sujet duquel vous me parlez pour votre chère ame, à laquelle je vous conjure de dire cordialement ce que mon cœur désire être dit au sien.

Oh! que vous êtes heureuse, ma très-chère fille, de vous être déprise du monde, et de ses vanités aussi! Certes, à ce que j'ai pu reconnoître en ce peu de temps que je vous ai considérée, votre ame étoit faite très-particulièrement pour le divin amour, et non pour le terrestre. Immolez donc souvent toutes vos affections à Dieu par le renouvellement de la résolution que vous avez faite de ne vouloir pas employer un seul moment de votre vie que pour le service de la sacrée dilection de l'époux céleste.

1° Faites soigneusement l'exercice du matin qui est marqué au livre de l'*Introduction*, et bien que la vitesse de votre esprit comprenne en un seul regard tous les points de cet exercice, ne laissez pas de vous y entretenir autant de temps comme il en faut pour dire deux fois le *Pater*; et après cela, prononcez de bouche cinq ou six paroles d'adoration, et ensuite vous direz le *Pater* avec le *Credo*.

2° Vous préparerez, après votre oraison, un mystère de la vie ou passion de notre Seigneur, que vous vous proposerez de méditer, si tel est le bon plaisir de Dieu : mais si étant en l'oraison, votre cœur se sent attaché à la simple présence du bien-aimé, vous ne passerez point plus outre, ains vous vous arrêterez à cette présence; que si au contraire vous ne vous sentez pas attachée à cette présence, bien que toutefois vous y soyez, vous méditerez doucement le point que vous aurez disposé.

3° Or vous ferez tous les jours l'oraison, sinon que quelque violente occupation vous en empêche; puisque, comme vous m'avez dit, lorsque vous continuez en ce saint exercice, vous ressentez un grand avancement de recueillement, duquel vous êtes privée quand vous l'abandonnez.

4° Mais afin d'accommoder cet exercice si utile à la vitesse et incomparable promptitude de votre esprit, il suffira que vous y employiez une petite demi-heure chaque jour, ou un quart d'heure; car cela avec les élans d'esprit, retraite du cœur en la présence de Dieu, et oraisons jaculatoires qui se feront parmi les heures du jour, suffira très-abondamment pour retenir votre cœur serré et joint à votre divin objet, et même cette oraison pourra se faire pendant la messe pour gagner temps.

5° Or si en faisant l'oraison, ou vous adressant à la sainte présence, le sentiment se faisoit en la tête, et qu'il en arrivât du travail et de la douleur en cette partie-là, il faudroit relâcher l'exercice, et n'appliquer pas l'entendement; ains par les paroles intérieures et affectionnées, appliquer le seul cœur et la volonté. Et c'est pour répondre à ce que vous me dites, qu'au commencement le sentiment de la présence de Dieu se faisoit en la tête, qui parfois vous travailloit fort.

6° S'il vient des larmes, vous les répandrez; mais si elles viennent souvent et avec trop de tendreté, vous relèverez votre esprit, si vous pouvez, à goûter plus paisiblement et tranquillement les mystères en la partie supérieure de l'ame, non pas contraignant et serrant les soupirs, ou sanglots, ou les larmes, mais divertissant d'une heureuse diversion votre cœur, en le relevant petit à petit à l'amour pur du bien-aimé par des doux élans. O que vous êtes aimable, mon bien-aimé! ô que vous êtes relevé en bonté, et que mon cœur vous aime! ou autrement, selon que Dieu vous tirera.

7° Et parce que vous me dites que vous n'avez fait que fort peu d'oraison pendant que vous avez été chez vous, votre esprit étant si actif et mouvant qu'il ne se peut arrêter, je vous dis qu'il faut pourtant l'arrêter, et ralentir petit à petit ses mouvements, afin qu'il fasse ses œuvres doucement et tranquillement, selon les occurrences. Et ne vous imaginez pas que la douceur et tranquillité empêche la promptitude et l'œuvre, car, au contraire, elle la fait plus heureusement réussir.

Or ceci se peut faire en cette sorte. Par exemple, vous avez besoin de manger selon la misère de cette vie; il faut que vous vous asseyez tout bellement, et que vous demeuriez assise jusqu'à ce que vous ayez honnêtement réfectionné votre corps. Vous vous voulez coucher, dépouillez-vous tranquillement : vous vous devez lever, faites-le paisiblement, sans mouvements déréglés, sans crier et

presser celles qui vous servent, et qu'en cela vous alliez trompant votre naturel, et le réduisant petit à petit à la sainte médiocrité et modération : car à celles qui ont le naturel mol et paresseux, nous dirions : Hâtez-vous, d'autant que le temps est cher. Mais à vous, nous vous disons : Ne vous hâtez pas tant, d'autant que la paix, la tranquillité, la douceur d'esprit est précieuse, et que le temps s'emploie plus utilement, quand on l'emploie paisiblement.

8° Je vous dis, mais, ma très-chère fille, je vous le dis fermement, que vous serviez fidèlement la volonté de Dieu et sa providence sur le sujet de votre ancienne tentation, acquiesçant en toute humilité et sincérité au bon plaisir céleste, par lequel vous vous trouvez en l'état auquel vous êtes. Il faut que l'on demeure en la barque en laquelle on est, pour faire le trajet de cette vie à l'autre, et que l'on y demeure volontiers et aimablement; parce qu'encore que quelquefois nous n'y ayons pas été mis de la main de Dieu, ains de la main des hommes, après néanmoins que nous y sommes, Dieu veut que nous y soyons, et partant il faut donc y être doucement et volontiers

Oh! combien d'ecclésiastiques sont embarqués par des mauvaises considérations, et par la force que les parents ont employée pour les faire entrer en cette vocation, qui font de nécessité vertu, et qui demeurent par amour où ils sont entrés par force! Autrement que deviendroient-ils? Où il y a moins de notre choix, il y a plus de soumission à la volonté céleste. Que ma chère fille donc, acquiesçant à la volonté divine, dise souvent de tout son cœur : Oui, Père éternel, je veux être ainsi, parce qu'ainsi il vous a été agréable que je fusse.

Et là-dessus, ma très-chère fille, je vous conjure d'être bien fidèle à la pratique de cet acquiescement et dépendance de l'état auquel vous êtes; et partant, ma chère fille, il faut que vous nommiez quelquefois ès occurrences les personnes que vous savez, du nom auquel vous avez aversion; et quand vous parlerez à la principale d'icelles, que quelquefois vous employiez parmi vos remontrances des paroles de respect. Ce point est de telle importance pour la perfection de votre ame, que je l'écrirois volontiers de mon sang.

En quoi voulons-nous témoigner notre amour envers celui qui a tant souffert pour nous, si ce n'est entre les aversions, répugnances et contradictions? Il faut fourrer notre cervelle entre les épines des difficultés, et laisser transpercer notre cœur de la lance de la contradiction; boire le fiel et avaler le vinaigre; et en somme, manger l'absinthe et le chicotin, puisque c'est Dieu qui le veut.

En somme, ma très-chère fille, puisque autrefois vous avez nourri et favorisé de tout votre cœur la tentation, maintenant de tout votre cœur vous devez nourrir et favoriser cet acquiescement. Que s'il vous arrivoit quelque notable difficulté sur ce sujet, par le défaut de cette personne, ne remuez rien néanmoins qu'après avoir regardé l'éternité, vous être mise en l'indifférence, et avoir pris l'avis de quelque digne serviteur de Dieu, si la chose presse; ou même de moi, puisque je suis votre père, si le temps le permet : car l'ennemi nous voyant vainqueurs de cette tentation par notre acquiescement au bon plaisir divin, remuera, je pense, toute sorte d'inventions pour nous troubler.

9° Au reste, que la très-sainte et divine humilité vive et règne en tout et partout. Les habits simples, mais selon la propre bienséance et convenance de notre condition, en sorte que nous n'épouvantions pas, ains alléchions les jeunes dames à notre imitation : nos paroles simples, courtoises, et néanmoins douces : nos gestes et notre conversation, ni trop resserrée et contrainte, ni trop relâchée et molle : notre face nette et decrassée; et en un mot, qu'en toutes choses la suavité et modestie règnent, comme il est convenable à une fille de Dieu. Je suis, etc.

LETTRE DCCCLVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Il faut travailler à se rendre parfait dans son état. Avis sur la confession et la communion.

Madame ma très-chère sœur, la confiance que vous avez en moi me console toujours, et suis néanmoins marri de ne pouvoir si bien correspondre par lettres, comme je désirerois : mais notre Seigneur qui vous aime, supplée par tant d'assistances que vous avez là.

J'approuverois qu'en l'oraison vous vous tinssiez encore un peu au petit train, préparant votre esprit par la leçon et disposition des points, sans autre imagination néanmoins que celle qui est nécessaire pour ramasser l'esprit.

Or sus, je sais bien que quand par bonne rencontre on trouva Dieu, c'est bien fait de s'entretenir à le regarder, et arrêter en lui; mais, ma chère fille, de le penser toujours rencontrer ainsi à l'impourvu sans préparation, je ne pense pas qu'il soit encore bon pour nous, qui sommes encore novices, et qui avons plus besoin de considérer les vertus du crucifix l'une après l'autre et en détail, que de les admirer en gros et en bloc.

Or si après avoir appliqué notre esprit à cette humble préparation, Dieu ne nous donne néan-

moins pas des douceurs et suavités, alors il faut demeurer en patience à manger notre pain tout sec, et rendre notre devoir sans récompense présente.

Je suis consolé de savoir l'adresse que vous avez pour vos confessions au bon père Gentil. Je le connois fort de réputation, et sais combien il est bon et soigneux serviteur de notre Seigneur; vous ferez donc bien de continuer vos confessions vers lui et de prendre les bons avis qu'il vous donnera, selon l'occurrence de vos nécessités.

Je ne voudrois pas que vous portassiez madame votre fille à une si fréquente communion, qu'elle ne sache bien peser ce que c'est que cette fréquente communion. Il y a différence entre discerner la communion d'entre les autres participations, et discerner la fréquente communion d'avec la rare communion. Si cette petite ame discerne bien que pour fréquenter la sainte communion, il faut avoir beaucoup de pureté et de ferveur, et qu'elle y aspire et soit soigneuse à s'en parer, alors je suis bien d'avis qu'on l'en fasse approcher souvent, c'est-à-dire de quinze en quinze jours. Mais si elle n'a point d'autre chaleur qu'à la communion, et non point à la mortification des petites imperfections de la jeunesse, je pense qu'il suffiroit de la faire confesser tous les huit jours, et communier tous les mois. Ma chère fille, je pense que la communion est le grand moyen d'atteindre à la perfection; mais il faut la recevoir avec le désir et le soin d'ôter du cœur tout ce qui déplaît à celui que nous y voulons loger.

Persévérez à bien vous vaincre vous-même en ces menues contradictions journalières que vous ressentez: faites le gros de vos désirs pour cela; sachez que Dieu ne veut rien de vous sinon cela pour maintenant. Ne vous amusez donc pas à faire autre chose; ne semez point vos désirs sur le jardin d'autrui, cultivez seulement bien le vôtre. Ne désirez point de n'être pas ce que vous êtes, mais désirez d'être fort bien ce que vous êtes; amusez vos pensées à vous perfectionner en cela, et à porter les croix, ou petites ou grandes, que vous y rencontrerez. Et croyez-moi, c'est ici le grand mot, et le moins entendu de la conduite spirituelle: *Chacun aime selon son goût: peu de gens aiment selon leur devoir et le goût de notre Seigneur.* De quoi sert-il de bâtir des châteaux en Espagne, puisqu'il nous faut habiter en France? C'est ma vieille leçon, et vous l'entendez bien; dites-moi, ma chère fille, si vous la pratiquez bien.

Je vous prie, réglez vos exercices, et faites en iceux grande considération aux inclinations de votre chef: moquez vous de ces attaques frivoles, par lesquelles votre ennemi vous représente le monde, comme si vous deviez y retourner; moquez-vous-en, dis-je, comme d'une impertinence; il ne faut point de réponse à ces tentations que celle de notre Seigneur: *Arrière de moi, ô Satan! tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu* (1). Ma chère fille, nous sommes au chemin des saints, allons courageusement, malgré les difficultés qui y sont.

Il me semble que j'ai satisfait à tout ce que vous désiriez de savoir de moi, qui n'ai pas de plus grand désir que de vous servir fidèlement en cet endroit.

Je désirerois bien de vous voir; mais il n'étoit pas convenable que je le voulusse. Dieu disposera peut-être quelque moyen plus propre pour cela: oui, je l'en prie, si c'est pour sa gloire, pour laquelle je veux tout vouloir.

Qu'à jamais puisse-t-il vivre et régner en nos ames.

Je suis pour cela, madame, ma très-chère fille et sœur, votre, etc.

LETTRE DCCCLVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME MARIÉE.

Il faut supporter avec patience ses propres imperfections. Avis sur la méditation. Quels sont les devoirs et les occupations qu'on peut se permettre le jour où l'on a communié. On ne doit pas s'embarrasser des jugements du monde, ni, par un excès contraire, donner volontairement mauvaise opinion de soi. Il ne faut point avoir de jalousies spirituelles.

Madame ma très-chère sœur, je vous vois toujours languissante du désir d'une plus grande perfection. Je loue cette langueur, car elle ne vous retarde point, je le sais bien; au contraire, elle vous anime et pique à la conquêter.

Vous vivez, ce me dites-vous, avec mille imperfections. Il est vrai, ma bonne sœur, mais ne tâchez-vous pas d'heure à autre de les faire mourir en vous? C'est chose certaine que, tandis que nous sommes ici environnés de ce corps si pesant et corruptible, il y a toujours en nous je ne sais quoi qui manque.

Je ne sais si je vous l'ai dit, il nous faut avoir patience avec tout le monde, et premièrement avec nous-mêmes, qui nous sommes plus importuns à nous-mêmes que nul autre, depuis que nous savons discerner entre le vieil et le nouvel Adam, l'homme intérieur et extérieur.

Or sus vous avez toujours le livre en main pour la méditation, autrement vous ne faites rien. Que

(1) MATT., IV, 7 et 10.

vous doit-il chaloir de cela? Que ce soit le livre en main, et à diverses reprises, ou sans livre, que vous importe-t-il. Quand je vous dis que vous n'y fussiez que demi-heure, c'étoit au commencement que je craignois de forcer votre imagination; mais maintenant il n'y a pas de danger d'y employer une heure.

Le jour qu'on s'est communié, il n'y a nul danger de faire toutes sortes de bonnes besognes, et travailler: il y en auroit plus à ne rien faire. En la primitive Église, où tous communioient tous les jours, pensez-vous qu'ils se tinssent les bras croisés pour cela? Et S. Paul qui disoit la sainte messe ordinairement gagnoit néanmoins sa vie au travail de ses mains.

De deux seules choses se doit-on garder le jour de la communion, du peché, et des voluptés et plaisirs recherchés: car pour ceux qui sont dus ou exigés, ou qui sont nécessaires, ou qui se prennent par une honnête condescendance, ils ne sont nullement defendus ce jour-là; au contraire, ils sont conseillés, moyennant l'observation d'une douce et sainte modestie.

Non, je ne voudrois pas m'abstenir d'aller en un honnête festin, ni en une honnête assemblée, ce jour-là, si j'en étois prié, bien que je ne voudrois pas les rechercher. Il y a un autre exemple ès gens mariés, qui ce jour-là peuvent ains doivent rendre leurs devoirs, mais non pas les exiger sans quelque indécence, laquelle néanmoins ne seroit peché mortel: je mets cet exemple exprès.

Vous me demandez si ceux qui desirent vivre avec quelque perfection peuvent tant voir le monde. La perfection, ma chère dame, ne gît pas à ne voir point le monde, mais oui bien à ne le point goûter et savourer. Tout ce que la vue nous apporte, c'est le danger; car qui le voit est en péril de l'aimer; mais à qui est bien resolu et determiné la vue ne nuit point. En un mot, ma sœur, la perfection de la charité, c'est la perfection de la vie; car la vie de notre ame, c'est la charité. Nos premiers chretiens étoient au monde de corps, et non de cœur, et ne laissoient pas d'être très-parfaits. Ma chère sœur, je ne voudrois nulle feintise en nous, pas de vraies feintises. La rondeur et simplicité sont nos propres vertus.

Mais il me fâche, dites-vous, des mauvais jugements que l'on fait de moi, qui ne fais rien qui vaille; et on croit que si: et vous me demandez une recette. La voici, ma chère fille, telle que les saints me l'ont apprise: Si le monde nous méprise, réjouissons-nous, car il a raison, puisque nous sommes méprisables; s'il nous estime, méprisons son estime et son jugement, car il est aveugle. Enquérez-vous peu de ce que le monde pense, ne vous en mettez point en souci, méprisez son prix et son mépris, et le laissez dire ce qu'il voudra, ou bien ou mal.

Je n'approuve donc pas que l'on faille, pour donner mauvaise opinion de soi; c'est toujours faillir et faire faillir le prochain: au contraire, je voudrois que, tenant les yeux sur notre Seigneur, nous fissions nos œuvres sans regarder que c'est que le monde en pense, ni quelle mine il en fait. On peut fuir de donner bonne opinion de soi, mais non pas rechercher de la donner mauvaise, surtout par des fautes faites exprès. En un mot, méprisez presque également l'opinion que le monde aura de vous, et ne vous en mettez point en peine. De dire qu'on n'est pas ce que le monde pense, quand il pense bien de vous, cela est bon; car le monde est un charlatan, il en dit toujours trop, soit en bien, soit en mal.

Mais que me dites-vous? que vous portez envie aux autres que je prefère à vous? et le pis est que vous dites que vous le savez bien. Comme le savez-vous bien, ma chère sœur? En quoi préfère-je les autres? Non, croyez-moi, vous m'êtes chère, et très-chère; et je sais bien que vous ne préférerez pas les autres à moi, bien que vous le dussiez; mais je vous parlerai en confiance.

Nos deux sœurs des champs ont plus de nécessité d'assistance que vous qui êtes en la ville, en laquelle vous abondez d'exercices, de conseils, et de tout ce qu'il faut, là où elles n'ont nul qui les aide.

Et quant à notre sœur du N., ne voyez-vous pas qu'elle est seule, n'ayant point d'inclination à se ranger à la confiance de ceux que M. notre père lui propose? et M. notre père ne goûte point ceux que nous proposons: car, à ce qu'elle m'écrit, M. notre père ne peut approuver le choix de M. Vardot. Ne dois-je pas plus de compassion à cette pauvre crucifiée qu'à vous, qui, Dieu merci, avez tant de commodités!

LETTRE DCCCLVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN JEUNE SEIGNEUR

Qui s'étoit plaint au Saint des difficultés qu'il avoit à pratiquer la vertu.

Eh bien, je veux que vous ayez tout autant d'aversion pour la vertu que l'on en peut avoir; je vous assure néanmoins que vous pourrez changer de naturel, et que pourvu que vous fassiez ce que je vous dirai, vous ne rencontrerez point de difficulté à être tel que vous devez, et acquérir

toute la perfection qui est conforme à votre qualité.

Monsieur, je vous prie de vous mettre souvent devant les yeux, et de rappeler en votre esprit ce que la très-sage bonté de Dieu a voulu opérer en votre ame, et par votre moyen, en vous donnant des biens, de la faveur et de l'autorité.

Les princes et les grands seigneurs ont pour l'ordinaire en naissant, ce que le simple peuple s'efforce d'acquérir avec bien de la peine. Que si quelque chose leur manque, ils peuvent tout en celui qui leur a tant donné; et il leur suffit de vouloir pour être assez puissants. Mais afin que leur volonté soit plus conforme à la règle de toute bonne volonté, leur perfection doit être de vouloir seulement ce que Dieu veut. Or il est vrai que Dieu ne veut autre chose d'un prince, sinon qu'en régissant tous ses sujets avec crainte et amour, il aime et craigne Dieu avec une crainte filiale, et un amour très-pur, très-saint et très-cordial.

Souvent leur indulgence est une pure cruauté, et leur justice est une très-grande miséricorde: leur exemple est le point d'où dépend le bonheur et le malheur du peuple; et partant ils doivent tous dire avec Trajan: « Je dois être tel prince « envers mes sujets, que je désirerois de rencon- « trer un prince, si j'étois sujet. » De même aussi, comme chaque seigneur et chaque gentilhomme est un petit monarque en sa maison, ils ne doivent pas s'oublier de ces paroles de l'Apôtre: « Vous qui êtes maître, faites à vos servi- « teurs ce qui est juste et convenable, vous souve- « nant que vous avez un autre maître au ciel (1), « et des rois sur la terre de qui vous dépendez. »

Ils ne doivent donc pas faire chez eux comme des lions, révolter leurs domestiques et opprimer leurs serviteurs; mais leur piété doit être généreuse, et leur courage plein de clémence et de bonté. C'est là leur première leçon, d'où ils apprendront à rendre à Dieu et à leur roi tous les devoirs de leur sujétion; et à leurs sujets tous les offices d'une puissance qui ne doit marcher que sur la justice et sur la bonté.

LETTRE DCCCLIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN JEUNE SEIGNEUR.

Sur le même sujet.

Qu'y a-t-il qui vous empêche d'être saint? et qu'est-ce que vous voulez, que vous ne puissiez pour ce sujet? Un pauvre homme peut bien en vérité être saint; mais un seigneur puissant, comme vous êtes, peut non-seulement l'être, mais faire tout autant de saints qu'il y a de témoins de ses actions.

(1) Col., IV, 1.

LETTRE DCCCLX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Conseils pendant sa grossesse.

Madame, la lettre que vous m'avez écrite le 16 mai, et laquelle je n'ai reçue que le 27 juin, me donne grand sujet de bénir Dieu de la fermeté en laquelle il conserve votre cœur pour le désir de la perfection de la vie chrétienne, lequel je découvre bien clairement, par la naïveté sainte avec laquelle vous représentez vos tentations, et le combat que vous faites; et je vois bien que notre Seigneur vous assiste, puisque pied à pied et jour à jour vous conquérez votre liberté et affranchissement des imperfections et infirmités principales qui vous ont ci-devant affligée. Je ne doute point que dans fort peu de temps vous n'en soyez entièrement victorieuse, puisque je vous vois si courageuse au combat, et si pleine d'espérance et de confiance de vaincre par la grace de notre bon Dieu.

La consolation que vous avez en cette entreprise est sans doute un vrai présage qu'elle vous réussira très-heureusement. Fortifiez-vous donc, madame, en ce bon dessein, duquel la fin est la gloire éternelle; n'oubliez rien au logis de ce qui est requis pour en chevir; continuez vos communions et confessions fréquentes; ne passez point de jour sans lire quelque peu dans un livre spirituel; et pour peu que ce soit, pourvu que ce soit avec dévotion et attention, le profit en sera bien grand. Faites l'examen de conscience au soir: accoutumez-vous aux prières brièves, et aux oraisons qu'on appelle jaculatoires; et le matin en sortant du lit, mettez-vous toujours à genoux, pour saluer et faire la révérence à votre Père céleste, à Notre-Dame, et votre bon ange; et quand ce ne seroit que pour trois minutes, il n'y faut jamais faillir; ayez quelque image bien dévote, et la baisez souvent.

Je suis consolé de quoi vous avez l'esprit plus gai que ci-devant. Sans doute, madame, tous les jours vos contentements croîtront, car la douceur de notre Seigneur se répandra de plus en plus en votre ame. Jamais personne n'a goûté de la dévotion, qui ne l'ait bien trouvée souefve. Je m'assure que cette gaieté et consolation d'esprit s'étend et rend son odeur précieuse sur toutes vos conversations, et particulièrement sur la domestique, laquelle, comme elle vous est la plus ordinaire, et selon votre principal devoir, aussi s'en doit-elle ressentir plus que nulle autre. Si vous

aimez la dévotion, faites que tous lui portent honneur et révérence : ce qu'ils feront, s'ils en voient de bons et agréables effets en vous.

Mon Dieu! que vous avez de grands moyens de mériter en tonte votre maison! Indubitablement vous la pouvez rendre un vrai paradis de piété, ayant monsieur votre mari si propice à vos bons désirs. Eh! que vous serez heureuse, si vous observez bien la modération que je vous ai dite, en vos exercices, les accommodant le plus que vous pourrez à vos affaires domestiques, et à la volonté de votre mari, puisqu'elle n'est point déréglée ni farouche. Je n'ai guère vu de femmes mariées qui puissent être dévotes à meilleur marché que vous, madame, qui partant êtes fort obligée à vous y avancer.

Je voudrois bien que vous fissiez l'exercice de la sainte méditation, car il me semble que vous en êtes fort capable. Je vous en dis quelque chose pendant ce carême, je ne sais si vous y aurez mis la main; mais je desirerois que vous n'y employassiez pas sinon demi-heure chaque jour, et non plus, au moins de quelques années, je pense que cela serviroit bien fort à la victoire de vos ennemis.

Je suis pressé d'écrire, et néanmoins je ne sais finir, tant je suis consolé de vous parler sur ce papier. Et croyez, madame, je vous supplie, que le désir que j'ai une fois conçu de vous servir et honorer en notre Seigneur, croît et s'augmente tous les jours en mon ame, marri que je suis d'en pouvoir si peu rendre d'effets; au moins ne manqué-je point de vous offrir et représenter à la miséricorde de Dieu en mes foibles et languissantes prières, et surtout au saint sacrifice de la messe; j'y ajoute toujours toute votre maison, que je chéris uniquement en vous, et vous en Dieu.

J'ai appris que vous étiez grosse; j'en ai béni Dieu, qui veut accroître le nombre des siens par l'augmentation des vôtres. Les arbres portent les fruits pour les hommes; mais les femmes portent les enfants pour Dieu; c'est pourquoi la fertilité est une de ses bénédictions. Faites votre profit de cette grossesse en deux façons, offrant votre fruit à Dieu cent fois le jour, comme saint Augustin témoigne que sa mère étant enceinte de lui avoit coutume de le faire. Puis ès ennuis et afflictions qui vous arriveront et qui ont accoutumé de suivre la grossesse, bénissez notre Seigneur de ce que vous souffrez pour lui faire un serviteur ou une servante, qui, moyennant sa grace, le louera éternellement avec vous.

Dieu enfin soit en tout et partout glorifié en nos peines et consolations. Je suis, etc.

LETTRE DCCLXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE

Qui pensoit à se marier.

Mademoiselle, je reponds à votre lettre du 2 de ce mois, plus tard que je ne désirois; attendu la qualité de l'avis et conseil que vous me demandez : mais les grandes pluies ont empêché les voyageurs de se mettre en campagne; au moins n'ai-je point eu de commodité assurée jusqu'à celle-ci.

L'avis que la bonne cousine vous donna si constamment de demeurer en vous-même au service de M. votre père, et en état de vous consacrer, par après, cœur et corps à notre Seigneur, étoit fondé sur une grande quantité de considérations tirées de plusieurs circonstances de votre condition. C'est pourquoi si votre esprit se fût trouvé en une pleine et entière indifférence, je vous eusse sans doute dit qu'il falloit suivre cet avis-là comme le digne et le plus propre qu'on sût proposer; car sans difficulté il eût été tel.

Mais puisque votre esprit n'est nullement en l'indifférence, ains totalement penché au choix du mariage, et que nonobstant que vous avez recouru à Dieu, vous vous y sentez encore attachée, il n'est pas expédient que vous fassiez violence à une si forte impression par aucune sorte de considération; car toutes les circonstances, qui d'ailleurs seroient plus que suffisantes pour me faire conclure avec la chère cousine, n'ont point de poids au prix de cette forte inclination et propension que vous avez, laquelle, à la vérité, si elle étoit foible et débile, seroit peu considérable; mais étant puissante et ferme, elle doit servir de fondement à la résolution.

Si donc le mari qui vous est proposé est d'ailleurs sortable, homme de bien, et d'humeur compatissante, vous pouvez utilement l'accepter : je dis s'il est d'humeur compatissante, parce que ce manquement de taille requiert cela, comme il requiert de vous que vous contr'échangiez ce défaut par une grande douceur, par un sincère amour, et par une humilité fort résignée; et bref, que la vraie vertu et perfection de l'esprit couvre universellement la tare du corps.

Je suis fort pressé, ma chère fille, et ne puis pas vous dire beaucoup de choses. Je finirai donc vous assurant que je vous recommanderai toujours à notre Seigneur, afin qu'il adresse votre vie à sa gloire.

L'état du mariage est un état qui requiert plus de vertu et de constance que nul autre; c'est un perpétuel exercice de mortification, il le sera

peut-être à vous plus que l'ordinaire. Il faut donc vous y disposer avec un soin particulier, afin qu'en cette plante de thym vous puissiez, malgré l'amertume naturelle de son suc, en tirer et faire le miel d'une sainte conversation. Qu'à jamais le doux Jésus soit votre sucre et votre miel qui rende suave votre vocation; qu'à jamais il vive et règne en nos cœurs. Je suis en lui.

LETTRE DCCCLXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Conseils pendant sa grossesse.

Il y a un mois, ma très-chère sœur, que je fus saisi d'une fièvre, laquelle m'a presque toujours occupé jusqu'à présent, et tandis j'ai reçu trois de vos lettres par diverses fois. Surtout il y en a une qui m'a été d'extrême consolation, y voyant les marques de la parfaite confiance que vous avez en moi, par la communication des accidents et troubles de votre chère ame. Or c'est la vérité, que je n'entends pas assurément ce que vous me dites, que je n'ai quelque sorte de doute de me tromper; néanmoins il m'est avis que je vous entends suffisamment pour vous répondre.

Voyez-vous, ma très-chère sœur, il arrive maintes fois que, pensant être entièrement défait des ennemis anciens, sur lesquels nous avons jadis emporté la victoire, nous les voyons venir d'un autre côté dont nous les attendions le moins. Hélas! cet unique sage du monde, Salomon, qui avoit tant fait de merveilles en sa jeunesse, se tenant fort assuré de la longueur de sa vertu et de la confiance de ses années passées, lorsqu'il sembloit être hors des escalades, il fut surpris de l'ennemi qu'il avoit le moins à craindre, selon le cours ordinaire.

C'est pour nous apprendre deux leçons signalées: l'une, que nous nous devons toujours défier de nous-mêmes, cheminer en une sainte crainte, requérir continuellement les secours du ciel, vivre en humble dévotion; l'autre, que nos ennemis peuvent être repoussés, mais non pas tues. Ils nous laissent quelquefois en paix, mais c'est pour nous faire une plus forte guerre: mais avec cela, ma très-chère sœur, il ne faut nullement que vous vous découragiez, ains qu'avec une paisible vaillance vous preniez le loisir et le soin de guérir votre chère ame du mal qu'elle pourroit avoir reçu par ces attaques, vous humiliant profondément devant notre Seigneur, et ne vous étonnant nullement de votre misère. Certes aussi seroit-ce chose digne d'étonnement, que nous ne fussions pas sujets aux attaques et misères.

Ces petites secousses, ma très-chère sœur, nous font revenir à nous, considérer notre fragilité, et recourir plus vivement à notre protecteur. Saint Pierre marchoit fort assuré sur les ondes: le vent s'élève, et les vagues semblent l'engloutir; alors il s'écrie: *Ha! Seigneur, sauvez-moi!* Et notre Seigneur l'empoignant, *Homme de peu de foi*, lui dit-il, *pourquoi doutes-tu?* C'est emmi les troubles de nos passions, les vents et les orages des tentations, que nous réclamons le Sauveur: car il ne permet que nous soyons agités que pour nous provoquer à l'invoquer plus ardemment.

En somme, ne vous fâchez point, ou au moins ne vous troublez point de quoi vous avez été troublée; ne vous ébranlez point de quoi vous avez été ébranlée; ne vous inquiétez point de quoi vous avez été inquiétée par ces passions fâcheuses; mais reprenez votre cœur, et le remettez doucement entre les mains de notre Seigneur, le suppliant qu'il le guérisse, et de votre côté faites aussi tout ce que vous pourrez par renouvellement de résolutions, par la lecture des livres propres à cette guérison, et autres moyens convenables; et ainsi faisant, vous gagnerez beaucoup en votre perte, et demeurerez plus saine par votre maladie.

Ma très-chère fille, puisque votre grossesse vous incommode beaucoup à faire l'oraison mentale, longue et ordinaire, faites-la courte et vive: réparez ce défaut par de fréquents élancements de votre cœur en Dieu, lisez souvent et peu à la fois quelque livre bien spirituel, faites de bonnes pensées en vous promenant, priez peu et souvent, offrez vos langueurs et lassitudes à notre Seigneur crucifié; et quand vous serez delivrée, reprenez tout bellement votre train, et assujettissez-vous à suivre les matières de quelque livre propre à cela, afin que venant l'heure de l'oraison, vous ne demeuriez pas éperdue, comme celui qui à l'heure du dîner, n'a rien de prêt. Que si quelquefois le livre vous manque, faites votre oraison dessus quelque mystère fertile, comme sont ceux de la mort et passion, le premier qui se présentera à votre esprit. Je suis, etc.

LETTRE DCCCLXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

C'est une tentation de désirer des directeurs fort éloignés, pendant qu'on en a auprès de soi, et de trop multiplier ses bons désirs.

Mademoiselle, ma très-chère fille en Jésus-Christ, j'ai reçu votre lettre, en laquelle vous vous essayez de me découvrir l'état de votre esprit. Je ne puis nier que je ne sois beaucoup

consolé de voir la confiance que vous avez en mon affection en votre endroit, laquelle aussi est autant grande et constante que vous le sauriez désirer. Dieu donc soit loué en tout et partout! mais je m'en vais vous dire deux ou trois petits mots sur le sujet de votre lettre.

Premièrement, croyez fermement, je vous supplie, que l'opinion que vous avez de ne devoir recevoir allégement de Dieu que par moi, est une pure tentation de celui qui a accoutumé de nous mettre des objets éloignés en considération, pour nous ôter l'usage de ceux qui nous sont présents.

C'est une maladie d'esprit à ceux qui sont malades au corps de désirer les médecins éloignés, et les préférer à ceux qui sont présents. Il ne faut désirer les choses impossibles, ni bâtir sur les difficiles et incertaines.

Il ne suffit pas de croire que Dieu nous peut secourir par toutes sortes d'instruments, mais il faut croire qu'il ne veut pas y employer ceux qu'il éloigne de nous, et qu'il veut employer ceux qui sont près de nous. Pendant que j'étois là, je n'eusse pas rejeté cette persuasion; mais maintenant elle est du tout hors de saison.

Après cela, il me semble que vous avez rencontré le vrai sujet de votre mal, quand vous me dites qu'il vous est avis que c'est une multitude de désirs qui ne pourront être accomplis. C'est sans doute une tentation pareille à la précédente; ains celle-ci est la pièce entière de laquelle l'autre n'est qu'un échantillon.

La variété des viandes, si elles sont en grande quantité, charge toujours l'estomac; mais s'il est foible, elle le ruine. Quand l'ame a quitté les concupiscences, c'est qu'elle s'est purgée des affections mauvaises et mondaines. Rencontrant les objets spirituels et saints, comme toute affamée, elle se remplit de tant de désirs et avec tant d'avidité qu'elle en est accablée.

Demandez les remèdes à notre Seigneur, et aux pères spirituels que vous avez auprès de vous: car iceux touchant votre mal avec la main, connoissent bien quels remèdes il y faut appliquer. Néanmoins je vous dirai nuement ce qui m'en semble.

C'est que si vous ne commencez à mettre en exécution quelques-uns de ces désirs, ils se multiplieront toujours et s'embarrasseront avec votre esprit, en sorte que vous ne saurez comme vous en démêler; il faut donc venir aux effets, mais par quel ordre?

Il faut commencer par les effets palpables et extérieurs qui sont le plus en notre pouvoir; par exemple, il n'est pas que vous n'ayez désir de servir aux malades pour l'amour de notre Seigneur, de faire quelques vils et abjects services en la maison par humilité; car ce sont désirs fondamentaux, et sans lesquels tous les autres sont et doivent être suspects et méprisés. Or exercez-vous fort à la production des effets de ces désirs-là; car l'occasion ni le sujet ne vous en manqueront pas; cela est entièrement en votre pouvoir, et partant vous devez les exécuter.

Car en vain ferez-vous dessein d'exécuter les choses dont le sujet n'est pas en votre puissance, ou est bien éloigné, si vous n'exécutez celles que vous avez à votre commandement. Partant, exécutez fidèlement les désirs bas et grossiers de la charité, humilité et autres vertus; et vous verrez que vous vous en trouverez bien.

Il faut que Magdeleine lave premièrement les pieds de notre Seigneur, les baise, les torche, avant que de l'entretenir cœur à cœur au secret de la méditation; et qu'elle répande l'onguent sur son corps, avant que de verser le baume de ses contemplations sur sa divinité.

Il est bon de désirer beaucoup; mais il faut mettre ordre aux désirs, et les faire sortir en effet, chacun selon sa saison et votre pouvoir.

On empêche les vignes et les arbres de porter des feuilles, afin que leur humidité et suc soient par après suffisants pour rendre du fruit, et que toute leur force naturelle ne s'en aille en la production trop abondante des feuilles.

Il est bon d'empêcher cette multiplication de désirs, de peur que notre ame ne s'y amuse, laissant cependant le soin des effets desquels pour l'ordinaire la moindre exécution est plus utile que les grands désirs des choses éloignées de notre pouvoir, Dieu désirant plus de nous la fidélité aux petites choses qu'il met en notre pouvoir, que l'ardeur aux grandes qui ne dépendent pas de nous.

Notre Seigneur compare l'ame désireuse de la perfection à une femme grosse qui enfante; mais à la vérité, si la femme enceinte vouloit produire deux ou plusieurs enfants à la fois, et tous deux ensemble, elle ne le sauroit faire sans mourir; il faut qu'ils sortent l'un après l'autre. Faites sortir les enfants de votre ame, c'est-à-dire, les désirs du service de Dieu les uns après les autres, et vous sentirez un grand allegement.

Mais enfin, si vous ne trouvez point de repos en ces remèdes, ayez patience: attendez que le soleil soit levé, il dissipera ces brouillards; ayez bon courage (1), *cette maladie ne sera pas à la mort, mais afin que Dieu soit glorifié par icelle.* Faites comme ceux qui sentent les ennuis et dévoiements d'estomac sur la mer; car après qu'ils ont roulé et leur esprit et leur corps par tout le

(1) JOAN., XI, 4.

navire pour trouver allégement, ils viennent enfin embrasser l'arbre et le mât d'icelui, et le serrent étroitement pour s'assurer contre les tournoiements de tête qu'ils souffrent; il est vrai que l'allégement leur est court et incertain. Mais si vous venez avec humilité embrasser le pied de la croix, si vous n'y trouvez aucun remède, au moins y trouverez-vous la patience plus douce qu'ailleurs, et le trouble plus agréable.

Je vous ai voulu dire quelque chose, plus pour vous témoigner le désir que j'ai de votre bien, que pour penser que je sois capable de vous y servir. Ne doutez point au reste, que je ne vous recommande à ce père de lumière; je le fais avec une très-grande volonté et inclination, croyant pour ma consolation, que vous me rendez fidèlement le réciproque, dont j'ai à la vérité bon besoin pour être embarqué en l'endroit le plus tempestueux et tourmenté de toute cette mer de l'Église.

LETTRE DCCCLXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME ENCEINTE.

Conseils pendant sa grossesse.

Je suis sur mon depart, ma très-chère fille, et pressé pour cela. Vous mettrez, s'il vous plaît, en considération ces quatre lignes, comme s'il y en avoit beaucoup. Croyez, je vous supplie, que jamais votre très-chère ame ne sera plus aimée qu'elle l'est de la mienne.

Mais que me dit-on? on me dit, qu'étant grosse vous jeûnez, et frustrez votre fruit de l'aliment qui est requis à sa mère, pour lui donner celui qui lui est dû. Ne le faites plus (je vous supplie), et vous humiliant sous l'avis des docteurs, nourrissez sans scrupule votre corps, en considération de celui que vous portez: vous ne manquerez point de mortifications pour le cœur, qui est le seul holocauste que Dieu désire de vous.

O mon Dieu, ma très-chère fille, que j'ai trouvé ici force grandes ames au service de Dieu! que sa bonté en soit bénie. Et vous êtes unie avec elles, puisque vous avez les mêmes desirs. Vivez toute en Dieu ma très-chère fille, et persévérez à prier pour votre, etc.

ORAISON POUR LES FEMMES ENCEINTES,

COMPOSÉE PAR S. FRANÇOIS DE SALES.

O Dieu éternel, Père d'infinie bonté, qui avez ordonné le mariage pour en multiplier les hommes ici-bas, repeupler la celeste Cité là-haut, et avez principalement destiné notre sexe à cet office, voulant même que notre fecondité fût une des marques de votre bénédiction sur nous: hé! me voici prosternée devant la face de votre majesté que j'adore, vous rendant graces de la conception de l'enfant auquel il vous a plu donner être dedans mon corps. Mais, Seigneur, puisque ainsi il vous a semblé bon, tendez donc les bras de votre providence, jusqu'à la perfection de l'œuvre que vous avez commencée: favorisez ma grossesse de votre perfection, et portez avec moi, par votre continuelle assistance, la creature que vous avez produite en moi, jusqu'à l'heure de sa sortie au monde; et lors, ô Dieu de ma vie, soyez-moi secourable, et de votre sainte main supportez ma foiblesse, et recevez mon fruit, le conservant jusqu'à ce que, comme il est vôtre par creation, il le soit aussi par rédemption, lorsqu'étant reçu au baptême, il sera mis dans le sein de l'Église votre épouse.

O Sauveur de mon ame, qui vivant ici-bas avez tant aimé, et si souvent pris entre vos bras les petits enfants: hé! recevez encore celui-ci, et l'adoptez en votre sacrée filiation, afin que vous ayant et invoquant pour Père, votre nom soit sanctifie en lui, et que votre royaume lui advienne. Ainsi, ô Rédempteur du monde, je le voue, dédie et consacre de tout mon cœur à l'obeissance de vos commandements, à l'amour de votre service, et au service de votre amour.

Et d'autant que votre juste courroux rendit la première mère des humains, avec toute sa pécheresse postérité, sujette à beaucoup de peines et de douleurs ès enfantements; ô Seigneur, j'accepte tous les travaux qu'il vous plaira permettre m'arriver pour cette occasion; vous suppliant seulement, par le sacré et joyeux enfantement de votre innocente Mère, de m'être propice à l'heure du mien douloureux, de moi pauvre et vile pécheresse, me bénissant avec l'enfant qu'il vous plaira de me donner, de la bénédiction de votre amour éternel, laquelle avec une parfaite confiance en votre bonté, je vous demande très-humblement.

Et vous, Vierge, Mère très-sainte, ma chère et dame unique maîtresse, qui êtes l'unique honneur des femmes, recevez en votre protection, et dans le giron maternel de votre incomparable suavité, mes desirs et supplications, afin qu'il plaise à la miséricorde de votre Fils de les exaucer. Je vous les requiers, ô la plus aimable de toutes les créatures, vous en conjurant par l'amour virginal que vous portâtes à votre cher époux, saint Joseph, par l'infini mérite de la naissance de votre Fils, par les très-saintes entrailles qui l'ont porté, et par les sacrées mamelles qui l'ont allaité.

O saints anges de Dieu, députés à ma garde de

à celle de l'enfant que je porte, défendez-nous, gouvernez-nous, afin que par votre assistance nous puissions enfin parvenir à la gloire de laquelle vous jouissez, pour avec vous louer et bénir notre commun Seigneur et maître, qui règne ès siècles des siècles. Amen.

LETTRE DCCCLXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

Avis pour acquérir de la douceur.

Je prie Dieu qu'il bénisse votre cœur, ma chère fille, et vous dis ces mots selon ma promesse.

Vous devriez tous les matins, avant toutes choses, prier Dieu qu'il vous donnât la vraie douceur d'esprit qu'il requiert ès ames qui le servent, et prendre résolution de vous bien exercer en cette vertu-là, surtout envers les deux personnes à qui vous avez le plus de devoir.

Vous devez faire cette entreprise de vous bien commander en cela, et vous en souvenir cent fois le jour, recommandant à Dieu ce bon dessein; car je ne vois pas que vous ayez beaucoup à faire pour bien assujettir votre ame à la volonté de Dieu, sinon de l'adoucir de jour en jour, mettant votre confiance en sa bonté. Vous serez bienheureuse, ma très-chère fille, si vous faites ainsi; car Dieu habitera au milieu de votre cœur, et y régnera en toute tranquillité.

Mais s'il vous arrive de commettre quelque manquement, ne perdez point courage; ains remettez-vous soudain toute, ne plus ne moins, que si vous n'étiez point tombée.

Cette vie est courte, elle ne nous est donnée que pour gagner l'autre; et vous l'emploierez bien, si vous êtes douce envers ces deux personnes, avec lesquelles Dieu vous a mise. Priez pour mon ame, que Dieu la tire à soi.

LETTRE DCCCLXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A DEUX DAMES QUI ÉTOIENT SŒURS.

Le Saint les exhorte à la paix, à la douceur et à la concorde.

Non certes, mes très-chères filles, il ne faut qu'une lettre pour deux sœurs qui n'ont qu'un cœur et qu'une prétention. Que cela vous est salutaire, de vous tenir ainsi l'une à l'autre (1)! *Cette union des ames est comme l'onguent précieux qu'on répandit sur le grand Aaron*, ainsi que dit le roi Psalmiste, auquel on méloit tellement plusieurs liqueurs odorantes, que toutes ne faisoient qu'une senteur et une suavité : mais je ne veux pas m'arrêter sur ce sujet.

Ce que Dieu a uni en sang et en sentiment est inséparable, tandis que ce même Dieu règne en nous, et il y régnera éternellement. Or sus, vivez donc ainsi, mes très-chères filles, douces et amiables à tous, humbles et courageuses, pures et sincères en tout. Quel meilleur souhait puis-je faire pour vous? Soyez comme des avettes spirituelles qui ne portent que miel et cire dans leurs ruches. Que vos maisons soient toutes remplies de douceur, de paix, de concorde, d'humilité, de piété par votre conversation.

Et croyez, je vous supplie, que la distance des lieux ni du temps ne m'ôtera jamais cette tendre et forte affection que notre Seigneur m'a donnée pour vos ames, que la mienne chérit très-parfaitement et invariablement. Et parce que la diversité de vos conditions peut requérir que quelquefois je vous écrive différemment, nonobstant l'unité de votre dessein, je le ferai une autre fois; mais pour le présent, je me contenterai de vous dire et conjurer de bien croire sans hésiter, mes très-chères filles, que je suis votre, etc.

LETTRE DCCCLXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le Saint l'exhorte à la confiance en Dieu, à une sainte joie, et à la pureté d'intention.

Madame ma très-chère fille (car je crois que vous voulez bien que je vous nomme ainsi), nourrissez votre chère ame en esprit de cordiale confiance en Dieu; et à mesure que vous vous trouverez environnée d'imperfections et misères, relevez votre courage à bien espérer.

Ayez beaucoup d'humilité; car c'est la vertu des vertus; mais humilité généreuse et paisible.

Soyez fidèle à bien servir notre maître; mais gardez en son service la liberté filiale et amoureuse, sans donner des amertumes dégoûtantes à votre cœur.

Conservez un esprit d'une sainte joie, qui, modestement répandue sur vos actions et paroles, donne de la consolation aux gens de bien qui vous verront, afin qu'ils en glorifient Dieu, qui est notre unique prétention.

Et puisque vous ne sauriez plus exercer votre corps en aucune mortification et âpreté de pénitence, et qu'il n'est nullement expédient que vous y pensiez, ains que nous demeurâmes d'accord; tenez votre cœur bien rangé devant son Sauveur, et faites, le plus que vous pourrez, ce que vous ferez pour plaire à Dieu; et ce que vous aurez à

(1) Ps. CXXXII, 2.

souffrir selon la condition de cette vie, souffrez-le à même intention.

Car ainsi Dieu vous possédera toute, et vous fera la grace que vous le posséderez un jour éternellement, dont je le supplierai toute ma vie, ma très-chère fille, et serai de tout mon cœur, votre, etc.

LETTRE DCCCLXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE

Qui alloit demeurer dans le grand monde.

Ma très-chère fille, vous serez souvent parmi les enfants de ce monde, qui, selon leur coutume, se moqueront de tout ce qu'ils verront, ou penseront être en vous contre leurs misérables inclinations. Ne vous amusez point à disputer avec eux, ne témoignez nulle sorte de tristesse de leurs attaques; mais avec joie riez de leurs risées, méprisez leurs mépris, jouez-vous de leurs remontrances, moquez-vous modestement de leurs moqueries; et sans faire attention à tout cela, marchez toujours gaiement au service de Dieu; et au temps de l'oraison recommandez ces pauvres esprits à la divine miséricorde. Ils sont dignes de compassion de n'avoir point d'intention d'honnête entretien, qu'en riant et gaussant sur des sujets dignes de respect et révérence.

Je vois que vous abondez en commodités de la vie présente; prenez garde que votre cœur n'y demeure point engagé. Salomon, le plus sage des mortels, commença son inénarrable malheur par la complaisance qu'il prit ès grandeurs, ornements et magnifiques appareils qu'il avoit, bien que tout cela fût selon sa qualité. Considérons que tout ce que nous avons, ne nous fait être rien de plus en effet que le reste du monde, et que tout cela n'est rien devant Dieu et les anges.

Souvenez-vous, ma très-chère fille, de bien faire la volonté de Dieu ès rencontres où vous aurez le plus de difficulté. C'est peu de chose de plaire à Dieu en ce qui nous plaît: la fidélité filiale requiert que nous lui voulions plaire en ce qui nous déplaît, nous remettant devant les yeux ce que le grand Fils bien-aimé disoit de soi-même (1): *Je ne suis pas venu pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé.* Car aussi n'êtes-vous pas chrétienne pour faire votre volonté, mais pour faire la volonté de celui qui vous a adoptée pour être sa fille et son héritière éternelle?

Au reste, vous vous en allez, et moi je m'en vais aussi sans aucune espérance de vous revoir en ce monde. Prions bien Dieu qu'il nous fasse la grace de vivre tellement selon son bon plaisir en ce pèlerinage, qu'étant arrivés en la céleste patrie, nous nous puissions réjouir de nous être vus ici-bas, et d'y avoir parlé des mystères de l'éternité. En cela seul nous devons prendre joie de nous être aimés en cette vie, que le tout a été pour la gloire de sa divine majesté, et notre salut éternel.

Conservez la sainte gaieté cordiale qui nourrit les forces de l'esprit, et édifie le prochain. Allez ainsi en paix, ma très-chère fille, et Dieu soit à jamais votre protecteur: qu'à jamais il vous tienne de sa main, et vous conduise au chemin de sa sainte volonté. Ainsi soit-il, ma très-chère fille. Et je vous promets que tous les jours je renouvellerai ces sacrés souhaits sur votre ame, que la mienne chérira à jamais inviolablement. Et à Dieu soit à jamais louange, action de grace, et bénédictions. Amen.

(1) JOAN., VI, 38.

LETTRE DCCCLXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

Le Saint l'exhorte à persévérer dans ses bonnes résolutions.

Je vous supplie, ma chère fille, n'abandonnez jamais le train des saintes résolutions que vous avez faites; car Dieu qui les a données à votre cœur, lui en demandera le compte; et pour les bien conserver, tenez-vous près du Sauveur, car son ombre est salutaire pour la naissance et conservation de tels fruits.

Je le supplie qu'il vous tienne de sa sainte main, afin que jamais vous ne vous égariez de la sainte et étroite voie qu'il vous a montrée. A cœur vaillant rien impossible. Partout je vous honorerai de tout mon cœur, vous souhaitant incessamment la grace, paix et consolation de notre Seigneur, selon lequel je suis, ma très-chère fille, votre, etc.

LETTRE DCCCLXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DEMOISELLE.

Sur sa vocation.

Mademoiselle, je prie notre Seigneur d'avoir agréable que vous le serviez uniquement, parfaitement, et en l'etat auquel vous n'ayez point nécessité de partager votre cœur. Je pense qu'enfin vous en viendrez là, et que cette résolution vous arrivera: mais je voudrois que ce fût bientôt, afin que vous eussiez la consolation d'avoir fait vous-même l'élection en un temps auquel probablement vous en pourriez faire une autre.

Or sus, ma fille, me trouvant au fin bout de cette année avec cette commodité de vous écrire, je l'ai voulu employer pour vous témoigner que, commençant la prochaine année suivante, je supplierai sa divine majesté qu'elle vous la rende toute pleine de ses sacrées bénédictions.

Que les années sont courtes, ma chère fille! les voilà qu'elles s'enfuient toutes l'une après l'autre, et nous emportent avec elles à notre fin. Qu'elles sont néanmoins précieuses, puisque nous pouvons en la moindre partie d'icelles acquérir la très-sainte éternité.

Vivez joyeuse, ma fille, et conservez à ce Sauveur votre cœur, pour lequel dès sa tendre enfance il a répandu son sang salutaire. Je persévère à prier notre Seigneur pour votre consolation, ou plutôt que lui même soit et votre consolation et votre consolateur, et que lui seul possède votre cœur, et votre cœur son saint amour.

LETTRE DCCCLXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN AMI

Qui lui avoit envoyé un livre qu'il avoit composé sur l'autorité des deux puissances.

Monsieur, vos lettres, pleines d'amour et de confiance en mon endroit, exigent de moi avec une douce violence une réponse claire sur trois points.

Quant au premier, la bonne madame de N. vous dira tout ensemble son avis et le mien, de qui est requis pour l'entier établissement de votre fille en cette congrégation (de la Visitation): j'ai même aussi prié cette même bonne dame de vous porter de ma part l'assurance de ce qu'avec une faveur trop excessive vous m'avez par deux fois demandé : mais il faut pourtant que j'écrive ici de ma main, comme je le sens de tout mon cœur.

C'est la vraie vérité, monsieur, qu'encore que mes amis meurent, mon amitié ne meurt point; ains s'il s'y fait quelque changement, c'est pour une nouvelle naissance qui la rend plus vive et vigoureuse entre leurs cendres, comme un certain Phénix mystique; car bien que les personnes que j'aime soient mortelles, ce que j'aime principalement en elles est immortel. Et j'ai toujours estimé cet axiome fondamental pour la connoissance des vraies amitiés, qu'Aristote, S. Jérome et S. Augustin ont tant solennisé : *Amicitia quæ desinere potuit, nunquam vera fuit* (1).

O Dieu! le bon monsieur le président N. est toujours vivant en mon cœur, et il y tient le rang que tant de faveurs reçues de lui, et tant de dignes qualités reconnues en lui, lui avoient acquis. Mais, monsieur, la réciproque communication, qu'avec tant de confiance je ne faisois presque que commencer avec lui, est cessée, et se trouve convertie en l'exercice des mutuelles prières que nous faisons l'un pour l'autre; lui, comme sachant combien j'en ai besoin; moi, comme doutant qu'il n'en ait besoin.

Et donc puisqu'il vous plaît, puisque vous le voulez, je vous dis de toute mon affection, prenez la place, monsieur, en cette communication, et mon cœur vous y regardera, vous y chérira, vous y enverra ses pensées avec un amour qui ne violera point les lois de respect, et un respect qui ne se séparera jamais du devoir de l'amour. Mais commençons donc par ici à parler comme il faut entre les amis parfaits, et venons au troisième point à ce que je vous dois répondre.

Je vois en votre livre deux choses, les traits et la main de l'artisan d'un côté, et la matière et sujet de l'autre. En vérité, je trouve votre main bonne, louable, ains exquise et rare; mais la matière me déplaît, s'il faut dire le mot que j'ai dans le cœur : je dis, la matière me déplaît, extrêmement. Plût à Dieu, dis-je, que mon Polycletus qui m'est si cher, n'eût point mis sa maîtresse main sur un airain de si mauvais lustre!

Je hais, par inclination naturelle, par la condition de ma nature, par l'appréhension tirée de mes ordinaires considérations, et, comme je pense, par l'inspiration céleste, toutes les contentions et disputes qui se font entre les catholiques, desquelles la fin est inutile, et encore plus celles desquelles les effets ne peuvent être que dissensions et différends, mais surtout en ce temps plein d'esprits disposés aux médisances, aux censures et à la ruine de la charité.

Non, je n'ai pas même trouvé à mon goût certains écrits d'un saint et très-excellent prélat; esquels il a touché du pouvoir indirect du pape sur les princes, non que j'aie jugé si cela est, ou s'il n'est pas, mais parce qu'en cet âge où nous avons tant d'ennemis dehors, je crois que nous ne devons rien émouvoir au-dedans du corps de l'Église. La pauvre mère poule, qui, comme ses petits poussins, nous tient dessous ses ailes, a bien assez de peine de nous défendre du milan, sans que nous nous entre-béquetions les uns les autres, et que nous lui donnions des entorses. Enfin, quand les rois et les princes auront une mauvaise impression de leur père spirituel, comme s'il les vouloit surprendre, et leur arracher leur autorité que Dieu, souverain père, prince et roi de tous, leur a donnée en partage; qu'en adviendra-t-il qu'une très-dangereuse aversion des

(1) L'amitié qui a pu cesser n'a jamais été véritable, cela n'est malheureusement que trop vrai.

cœurs ? Et quand ils croiront qu'il trahit son devoir, ne seront-ils pas grandement tentés d'oublier le leur ?

Je n'ai pas voulu remarquer tout plein de choses qui me semblent devoir être extrêmement adoucies, et me suis contenté de vous dire ainsi en gros et grossièrement mon petit sentiment, ains, pour parler naïvement, mon grand sentiment pour ce regard. Mais dites-moi maintenant, monsieur, si je m'excuse envers vous de vous parler ainsi franchement, répliquerez-vous point que c'est aussi trop franchement ? Voilà pourtant comme je traite avec ceux qui veulent que je contracte une entière amitié avec eux ! Ah ! je sais, je crois, je jure partout que vous aimez l'Église, que vous êtes constamment son enfant assuré ; mais le zèle de l'autorité que vous avez si longuement et heureusement possédée, vous a poussé un peu trop avant. Vive Dieu, monsieur, je vous chéris avec tout cela de tout mon cœur.

Non sentire bonos eadem de rebus iisdem
Incolumni licuit semper amicitià (1)

Que s'il vous semble que d'abord je devois user de plus de modération, je vous supplierai de croire que je n'en sais point en l'amitié, ni presque en rien qui en dépende. Et quand donc peut-elle user de ses droits qu'en la ferveur de ses commencemens ? Au demeurant, Dieu sait combien votre chère fille m'est précieuse comme une propre sœur, si je la vois, en cette vocation. Aussi comme j'ai toujours fait avec feu monsieur le président, je désire que partout vous m'advouyez votre fils et serviteur fidèle.

LETTRE DCCCLXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M***,

Professant la religion prétendue réformée, qui lui avoit demandé une conférence.

Monsieur, mon dessein ne fut pas d'entrer en aucune conference avec vous : la prochaine nécessité de mon départ m'en ôtoit entièrement l'occasion. Si les conférences ne sont pas bien conditionnées et accompagnées de loisir et de commodités de les parachever, elles sont infructueuses. Je ne regarde qu'à la gloire de Dieu, et le salut du prochain. Où cela ne peut être procuré je ne fais point de conférence.

Vous savez bien ce que je veux dire, quand je parle du livre des Machabées. Il y en a deux, et deux font un corps de livre. Je ne prendrai pas la peine d'en dire davantage, car je ne picote point.

Il est vrai que nous le disons et affirmons, et que vous le niez, et rejetez. L'Église a toujours été combattue par cette même façon ; mais vos négatives doivent être prouvées par une même sorte de preuves, qu'est celle que vous exigez de nous ; car c'est à celui qui nie de prouver quand il nie contre la possession et que sa négative sert de fondement à son intention. Les jurisconsultes vous le témoignent, puisque c'est d'eux que la maxime est tirée ; vous n'en refuserez pas l'explication.

La prière pour les trépassés a été faite par toute l'ancienne Église ; Calvin même le reconnoît, les Pères l'ont prouvé par l'autorité du livre des Machabées, et l'usage général de leurs prédécesseurs. Voyez la fin et le commencement du livre de S. Augustin qu'il a fait sur ce sujet : nous marchons sur leurs pas, et suivons leurs traces.

Ni les livres des Machabées, ni l'Apocalypse, n'ont pas été sitôt reconnus que les autres : l'un et l'autre néanmoins le furent egalement au concile de Carthage, où S. Augustin assista. On a douté loisiblement de quelques livres canoniques pour un temps, desquels il n'est pas loisible de douter maintenant : les passages que j'ai cités sont si exprès, qu'ils ne peuvent être divertis à autre sens. Je vous conjure, par les entrailles de Jésus-Christ, de vouloir meshui lire et l'Écriture et les anciens Pères, avec un esprit déchargé de préoccupations : vous verrez que les parties principales et essentielles de la face de l'Église ancienne sont entièrement conservées en celle qui est maintenant.

On me dit que Dieu a mis en vous beaucoup de dons de nature ; n'en abusez pas pour forclore ceux de la grace ; et considérez attentivement les qualités de la part en laquelle vous desirez conférer. Si la commodité le permettoit, croyez que je ne la refuserois pas, non plus que je ne la refuserois pas aux sieurs ministres de Genève mes voisins, quand ils la désireront en bons termes (1).

(1) Les gens de bien peuvent avoir des opinions différentes sur les mêmes choses, sans blesser pour cela les devoirs de l'amitié.

(1) Pendant que saint François de Sales travailloit à convertir à la religion catholique la partie de la Savoie qui borde le lac de Genève, appelé le Chablais, il reçut ordre du pape de demander une conférence à Théodore de Bèze, alors âgé de plus de soixante-dix ans, et qui avoit succédé dans Genève à la suprématie de Calvin. Voici les détails de cette entrevue, telle qu'elle est rapportée par un des premiers historiens du Saint, M. de Maupas, évêque du Puy.

François, arrivé à Genève, rendit d'abord visite à Théodore de Bèze. Après les premières honnêtetés

Il ne seroit pas possible de faire avec profit des conférences par écrit entre nous; nous sommes trop éloignés. De plus, et que pourrions-nous écrire qui n'ait été répété cent fois? Conférez à votre salut l'attentive méditation sur vos oraisons et sur les anciens Pères; et j'y conférerai mes pauvres et chétives prières que je présenterai à la miséricorde de notre Sauveur, auquel et pour l'amour duquel je vous offre mon service, et suis votre, etc.

respectives, Bèze ayant consenti à la conférence: « Monsieur, lui demanda François de Sales, peut-on « se sauver dans l'Église romaine? » Ce ministre, fort surpris, demanda un peu de temps avant que de répondre; et s'étant retiré dans son cabinet, on l'entendoit marcher à grands pas, comme un homme fort agité: il en sortit au bout d'un quart-d'heure, et lui déclara franchement que c'étoit sans doute que l'on se pouvoit sauver dans l'Église romaine, puisqu'elle étoit la mère Église. « Pourquoi donc, repartit notre « Saint, avez-vous planté votre religion prétendue « réformée dans la France et ailleurs, avec l'effusion « de tant de sang? Pourquoi ces embrasements, ces « destructions des temples, la ruine des autels, les « séditions et les guerres pour établir votre créance? » A ces paroles, Bèze, jetant un profond soupir, dit d'une voix tremblante: « C'est que vous embrouillez les ames dans votre religion; car vous croyez que les bonnes œuvres sont nécessaires à salut, que nous autres disons n'être seulement que de bienséance; et par cette nécessité que vous imposez aux peuples, il en arrive de très-grands maux, d'autant qu'ils croient être obligés de s'y exercer comme vous leur enseignez; et ne le faisant pas, ils font contre leur conscience et se damnent; pour cette raison nous avons établi la nôtre, qui rend le chemin du ciel facile. »

A quoi notre saint docteur repartit: « Monsieur, « vous ne prenez pas garde que, par cette créance, « vous tombez en des labyrinthes, dont vous aurez « peine à sortir; car nier la nécessité des bonnes « œuvres au salut, n'est autre chose que renverser « toutes les lois naturelles, humaines et divines, qui « menacent les réfractaires et les mécréants de très-« cruels supplices, et promettent des lauriers immor-« tels à ceux qui les observent. Il est certain que la « charité qui n'opère point les bonnes œuvres con-« formes à la foi dont elle fait profession, est morte, « étant impossible qu'elle soit sans agir dans une ame « qui a cette sainte habitude. »

François lui cita ensuite une multitude de preuves tirées de l'Écriture-Sainte et des Pères, sur la nécessité des bonnes œuvres. Il termina par rapporter les paroles du jugement dernier, par lesquelles les méchants seront condamnés uniquement pour n'avoir pas fait de bonnes œuvres. *J'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger, etc., etc.*

« Cet homme endurci, continue l'historien, se trouvant sans réponse, entra dans une telle colère, qu'il s'emporta à dire beaucoup d'injures; le bienheureux qui savoit ménager ses passions entre le calme et la tempête, souffrit ses outrages avec autant de douceur qu'il avoit témoigné de constance et de fermeté à le combattre durant trois ou quatre heures. » « Mon-« sieur, lui dit-il, je ne suis pas venu ici pour vous « fâcher; à Dieu ne plaise, j'étois seulement venu « pour conférer avec vous de quelques points, et vous « exposer à la bonne foi et tout franchement mes ob-« jections; et je me réjouissois de pouvoir savoir « votre sentiment sur icelles; mais puisque je vois « que vous vous fâchez et mettez en colère, je vous « prie de m'excuser, cela n'arrivera plus par ma faute, « et jamais plus je ne traiterai de matières de con-« troverses avec vous. » Bèze ayant ouï cette excuse, connut qu'il avoit eu tort; et étant apaisé, lui demanda pardon de cette infidélité, disant que le zèle de sa religion l'avoit emporté, et il le pria de venir le voir quelque autre fois. « Telle fut, dit un autre « historien du Saint (Auguste de Sales son neveu), la « première entrevue du bienheureux François et de « Théodore de Bèze. Les serviteurs du ministre et « quelques citadins qui étoient en l'antichambre, re-« gardèrent de travers le serviteur de Dieu quand il « se retiroit, *et ne différèrent pas de dire que c'étoit « un homme rusé et propre à faire des séditions.* »

Saint François de Sales eut encore trois conférences avec Théodore de Bèze; après la dernière, lorsque François prit congé, Théodore de Bèze lui serra la main en lui disant: « Quant à moi, si je ne suis pas en bon « chemin, je prie Dieu tous les jours, que, par sa « miséricorde, il lui plaise de m'y remettre; » et il répéta ces protestations au président Favre et à un autre ami du Saint qui l'avoient accompagné. Depuis, tous les ministres génevois, craignant les suites de ces entrevues, firent surveiller ce vieillard de si près qu'il ne fut plus possible à François de s'entretenir avec lui. Après sa mort, qui arriva peu de temps après, François demanda une conférence aux ministres de Genève; mais le jour qui avoit été convenu avec eux, les ministres s'y refusèrent sous divers prétextes, notamment parce qu'il y avoit un jésuite parmi les six ecclésiastiques qui devoient seconder François de Sales dans la dispute. Les ministres du Chablais, avec qui il avoit aussi convenu d'une conférence, s'y refusèrent de même au jour marqué, et lorsque dix mille personnes étoient rassemblées pour les entendre; ce qui contribua beaucoup à la conversion des habitants de ce pays.

Plusieurs années après, saint François de Sales ayant prêché le carême à Dijon, un ministre protestant de cette ville attaqua ce qu'il avoit dit dans ses sermons, et le défia à une conférence dans Genève même. Le Saint l'accepta; et le baron de Lux, gouverneur de Bourgogne, se chargea d'en faire la proposition aux Génevois: ayant été visiter le pays de

LETTRE DCCCLXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Regarder ses croix à travers la croix de Jésus-Christ.

Madame, si Dieu vous a rendue plus forte et vaillante à supporter vos adversités, la gloire en soit à sa bonté, laquelle est toujours prompte au secours des ames qui espèrent en lui: espérez donc toujours en lui, madame, et pour espérer en lui soyez toujours toute sienne, immolez souvent votre cœur à son amour sur l'autel même de la croix en laquelle il immola le sien pour l'amour de vous.

La croix est la porte royale pour entrer au temple de la sainteté. Qui en cherche ailleurs, n'en trouvera jamais un seul brin.

Madame, je ne vous dirai pas que vous ne regardiez point vos afflictions, car votre esprit qui est propre à répliquer, me diroit qu'elles se font bien regarder par l'âpreté de la douleur qu'elles donnent: mais je vous dirai bien que vous ne les regardiez qu'au travers de la croix, et vous les trouverez ou petites, ou du moins si agréables, que vous en aimerez plus la souffrance que la jouissance de toute consolation qui en est séparée.

Et me ressouvenant de cette croix extérieure que vous portiez, quand j'eus le contentement de vous voir, sur votre cœur; aimez bien votre croix, ma chère dame, car elle est toute d'or, si vous la regardez de vos yeux d'amour: et bien que d'un côté vous voyez l'amour de votre cœur mort et crucifié entre les clous et les épines, vous trouverez de l'autre un assemblage de pierres précieuses, pour en composer la couronne de gloire qui vous attend, si en attendant de l'avoir vous portez amoureusement celle d'épines avec votre roi, qui a tant voulu souffrir pour entrer en sa félicité. Vous connoîtrez bien que mon cœur se dilate en vous parlant, et que c'est une saillie de l'amour qu'il a pour le vôtre, que je conjure d'en faire aussi souvent devant Dieu, pour impétrer sa miséricorde sur moi qui suis en vérité, votre, etc.

LETTRE DCCCLXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

L'amour de Dieu rend douces les souffrances.

Si notre Seigneur vous donne quelque contentement, ma très-chère fille, en la véritable et non pareille dilection qu'il a mise dans mon cœur pour le vôtre, j'en bénis son saint nom et remercie sa providence, vous assurant fort fidèlement que ce m'est une consolation toute particulière de savoir que réciproquement votre ame chérisse puissamment la mienne de cet amour sacré que la divine bonté peut donner: et si pour tout cela je ne veux pas vous prier de me le continuer, sachant bien qu'il est impérissable comme le motif duquel il prend sa source. Or sus, mais parmi tout cela, je ne suis pas sans variété d'amertumes intérieures, bien que je ne sache aussi qu'étant ce que vous êtes à notre Seigneur, votre amertume ne peut être qu'en paix, et que l'amour soulage votre douleur; car vraiment j'ai un certain cœur de père, mais qui tient un peu du cœur de mère.

J'aime votre avancement en la solide piété; et cet avancement requiert des difficultés, afin que vous soyez exercée à l'école de la croix, en laquelle seule nos ames se peuvent perfectionner: mais je ne me puis empêcher des tendretés maternelles qui font désirer les douceurs pour les enfants. Soyez seulement courageuse, ma très-chère fille. Il n'est pas des rosiers spirituels comme des corporels: en ceux-ci les épines durent, et les roses passent; en ceux-là les épines passeront, et les roses demeureront.

Je remercie infiniment mademoiselle N. de la charité qu'elle me promet. O qu'elle sera généreuse, si elle s'unit à celui qui, pour s'unir à nous, descendit du ciel en terre, et pour nous tirer à sa gloire embrassa notre abjection! Ma très-chère fille, le porteur qui m'a apporté votre lettre, ne me donne que des moments pour vous écrire; c'est pourquoi je finis, vous dédiant en notre Seigneur tout mon cœur et mes affections, votre, etc.

LETTRE DCCCLXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN GENTILHOMME

Qui ressentoit de grandes frayeurs de la mort et des jugements de Dieu.

Monsieur, me voici certes en une grande peine de savoir combien vous en avez eu parmi cette forte et fâcheuse maladie de laquelle, comme j'espère, vous relèverez et dont j'eusse eu infiniment plus de déplaisir, si de toute part on ne m'eût assuré que, graces à Dieu, vous n'avez été en nulle sorte de danger, et que vous commenciez à reprendre les forces et le chemin de la guérison.

Mais ce qui me donne plus d'appréhension maintenant, c'est ce qu'on crie, qu'outre le mal que vous avez par les accidents corporels, vous êtes surchargé d'une violente mélancolie: car je m'imagine combien cela retardera le retour de

Gex, qui faisoit partie de son gouvernement, il alla à Genève, et détermina les syndics à assembler le conseil des deux cents pour délibérer sur ce projet; mais ce conseil refusa constamment la proposition, en disant que leur religion n'avoit pas besoin de dispute.

votre santé, et engendrera des dispositions contraires.

Or, c'est ici, monsieur, où mon cœur est grandement pressé ; et selon la grandeur de la vive et extrême affection dont il vous chérit plus qu'il ne se peut dire, il a aussi une extraordinaire compassion au vôtre : et s'il vous plaît, monsieur, dites-moi, je vous supplie, quel sujet avez-vous de nourrir cette triste humeur qui vous est si préjudiciable ? Je me doute que votre esprit ne soit encore embarrassé de quelque crainte de la mort soudaine et des jugements de Dieu. Hélas ! que c'est un etrange tourment que celui-là ! Mon ame qui l'a enduré six semaines durant, est bien capable de compatir à ceux qui en sont affligés.

Mais, monsieur, il faut que je vous parle un peu cœur à cœur, et que je vous dise que quiconque a un vrai désir de servir notre Seigneur et fuir le péché, ne doit nullement se tourmenter de la pensée de la mort ni des jugements divins : car encore que l'un et l'autre soit à craindre, si est-ce que la crainte ne doit pas être de ce naturel terrible et effroyable qui abat et déprime la vigueur et force de l'esprit ; ains doit être une crainte tellement mêlée avec la confiance en la bonté de Dieu que par ce moyen elle en devienne douce.

Et ne faut pas, monsieur, que nous révoquions en doute si nous sommes en état de nous confier en Dieu, quand nous sentons des difficultés à nous garder du péché, ni quand nous avons défiance ou peur qu'ès occasions et tentations nous ne puissions pas résister. Oh non, monsieur ; car la défiance de nos forces n'est pas un manquement de résolutions, ains une vraie reconnoissance de notre misère. C'est un sentiment meilleur de se défier de pouvoir résister aux tentations, que non pas celui de s'en tenir pour assuré et assez fort, pourvu que ce qu'on n'attend pas de ses forces, on l'attende de la grace de Dieu.

En sorte que plusieurs, qui, avec grande consolation, se sont promis de faire des merveilles pour Dieu, quand c'est venu au point ont manqué ; et plusieurs qui ont eu grande défiance de leurs forces, et une grande crainte qu'à l'occasion ils ne manquassent, sur-le-champ ont fait merveilles : parce que ce grand sentiment de leur foiblesse les a poussés à chercher l'aide et le secours de Dieu, à veiller, prier et s'humilier, pour ne point entrer en tentation.

Je dis qu'encore que nous ne sentions en nous ni forces, ni même courage quelconque pour résister à la tentation, si elle se présentoit maintenant à nous, pourvu que nous désirions néanmoins de résister, et espérions que si elle venoit, Dieu nous aideroit, et lui demanderions son secours, nous ne devons nullement nous contrister d'autant qu'il n'est pas besoin de sentir toujours de la force et du courage, et suffit qu'on espère et désire d'en avoir en temps et lieu ; et n'est pas besoin qu'on sente en soi aucun signe, ni aucune marque qu'on aura ce courage-là, ains il suffit qu'on espère que Dieu nous aidera.

Samson, qui était appelé le fort, ne sentoit jamais les forces surnaturelles dont Dieu l'assistoit, sinon ès occasions ; et pour cela il est dit que quand il rencontroit les lions ou les ennemis, l'esprit de Dieu le saisissoit pour les tuer, et que Dieu qui ne fait rien en vain, ne nous donne pas, ni la force, ni le courage quand il n'est besoin de l'employer, mais qu'ès occasions jamais il ne manque ; et partant il faut toujours espérer qu'en toutes occurrences il nous aidera, pourvu que nous le réclamions. Et nous devons toujours nous servir des paroles de David (1) : Pourquoi es-tu triste, mon ame? Eh pourquoi me troubles-tu ? Espère au Seigneur : et de l'oraison dont il usoit (2) : Quand ma force défaillera, Seigneur, ne m'abandonnez point. Et bien donc, puisque vous désirez d'être tout à Dieu, pourquoi craindrez-vous votre foiblesse, en laquelle aussi bien vous ne devez pas mettre aucune sorte d'appui ? N'espérez-vous pas en Dieu (3)? Eh ! qui espère en lui, sera-t-il confondu? Non, monsieur, jamais il ne le sera. Je vous conjure, monsieur, d'apaiser toutes les répliques qui se pourroient former en votre esprit, auxquelles il n'est besoin de répondre autre chose, sinon que vous désirez d'être fidèle en toutes occurrences, et que vous espérez que Dieu fera que vous le serez, sans qu'il soit besoin d'essayer votre esprit s'il le feroit ou non ; car ces esprits sont trompeurs : et plusieurs sont vaillants quand ils ne voient pas l'ennemi, qui ne le sont pas en sa presence ; et au contraire plusieurs craignent avant l'escarmouche, auxquels le danger présent donne le courage : il ne faut pas craindre la crainte.

Voilà pour ce point, monsieur. Au demeurant Dieu sait ce que je voudrois faire et souffrir pour vous voir entièrement délivré. Je suis, votre, etc.

LETTRE DCCCLXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Consolation sur l'emprisonnement de son mari.

Ma très-chère fille, c'est maintenant que vous êtes en affliction, que vous devez témoigner à notre Seigneur l'amour que vous lui avez si sou-

(1) Ps. XLI, 6 et 12. — Ps. XLII, 5.
(2) Ps. LXX, 9. — (3) ECCL., II, 11.

venl promis et protesté entre mes mains. Ce me sera une extrême consolation d'apprendre que votre cœur se comporte bien pour ce regard.

Recommandez-vous aux prières de saint Louis, lequel, après avoir longuement assisté et servi les malades de contagion en son armée, s'estima bienheureux d'en mourir, prononçant cette oraison pour ses dernières paroles : J'entrerai en ta maison, ô mon Dieu; j'adorerai en ton temple, et confesserai ton nom (1).

Remettez-vous en la volonté divine, qui vous conduira selon votre mieux pour l'emprisonnement de votre mari. Je voudrois bien en cette occasion vous donner quelque sorte de bonne consolation, mais je n'ai pas de quoi. Je prie donc notre Seigneur qu'il soit votre consolation, et qu'il vous fasse bien entendre (2) *que par plusieurs travaux et tribulations il vous faut entrer au royaume des cieux;* et que les croix et afflictions sont plus aimables que les contentements et delectations (3); puisque notre Seigneur les a choisies pour soi et pour tous ses vrais serviteurs.

Ayez bon courage, ma chère fille, tenez ferme votre confiance en celui au service duquel vous vous êtes dédiée et abandonnée, car il ne vous abandonnera point : et cependant je m'emploierai de tout mon cœur, afin d'aider votre mari envers tous ceux que je crois avoir du crédit pour le faire délivrer, et que je saurai vouloir faire quelque chose à ma considération; et déjà j'ai commencé ce bon office dès avant-hier, vous chérissant toujours comme ma vraie fille, et tout ce qui vous appartient pour l'amour de notre Seigneur à qui vous appartenez, la volonté duquel soit faite és siècles des siècles. Amen.

LETTRE DCCCLXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

L'unique remède à la calomnie est de la dissimuler. Avis au sujet de la confession.

Ma très-chère sœur, je n'ai pas eu le bien de voir monsieur N., mais je ne laisse pas de savoir que vous avez été affligée à raison de certains pasquins qui ont couru par delà, et moi je voudrois bien porter toujours vos peines et travaux, ou au moins vous aider à les supporter. Mais puisque la distance de nos séjours ne permet pas que je vous secoure d'autre sorte, je prie notre Seigneur qu'il soit le protecteur de votre cœur, et qu'il en bannisse toute tristesse désordonnée.

Certes, ma très-chère sœur, la plupart de nos maux sont imaginaires plus que réels. Pensez-vous que le monde croie ces pasquins? Il se peut faire que quelques-uns s'y amusent et que les autres entrent en quelque soupçon : mais sachez que votre ame étant bonne et bien resignée és mains de notre Seigneur, toutes sortes de telles attaques s'évanouissent au vent comme la fumée; et plus le vent est gros, plus tôt elles disparoissent. Le mal de la calomnie ne se guérit jamais si bien que par la dissimulation, en méprisant les mépris et temoignant par notre fermeté que nous sommes hors de prise, principalement en matière de pasquins : car la calomnie qui n'a ni père ni mère qui la veuille avouer, montre qu'elle est illégitime.

Or sus, ma très-chère sœur, je vous veux dire un mot que saint Grégoire disoit à un évêque affligé (1) : Hélas! dit-il, si votre cœur étoit au ciel, les vents de la terre ne l'émouveroient aucunement; à qui a renoncé au monde, rien de ce qui se passe de la part du monde ne peut nuire. Jetez-vous aux pieds du crucifix, et voyez combien d'injures il reçoit : appliquez-le par la douceur avec laquelle il les a reçues, qu'il vous donne la force de supporter ces petits bruits, qui, comme à sa servante jurée, vous sont tombés en partage. Bienheureux sont les pauvres, car ils seront riches au ciel, le royaume leur en appartenant : et bienheureux les injuriés et calomniés, car ils seront honores de Dieu.

Au reste, la revue annuelle de nos ames se fait ainsi que vous l'entendez, pour les défauts des confessions ordinaires qu'on supplée par celle-ci, pour se provoquer et exercer à une plus profonde humilité, mais surtout pour renouveler *non les bons propos, mais les bonnes résolutions,* que nous devons appliquer pour remèdes aux inclinations, habitudes et autres sources de nos offenses auxquelles nous nous trouverons plus sujets.

Or, il est vrai qu'il seroit plus à propos de faire cette revue devant celui qui auroit déjà reçu la confession générale, afin que par la considération et rapport de la vie précédente à la vie suivante, on pût mieux prendre les résolutions requises en toutes façons; cela seroit plus désirable : mais les ames qui, comme vous, n'ont pas cette commodité peuvent prendre celle de quelque autre confesseur le plus discret et sage qu'elles trouveront.

Pour votre seconde difficulté, je vous dis, ma très-chère sœur, qu'il n'est nullement besoin en votre revue de marquer particulièrement le nombre, ni les menues circonstances de vos défauts, ains suffit de dire en gros quelles sont vos princi-

(1) Ps. CXXXVII, 2. — (2) Act., XIV, 21.
(3) Heb., XII, 12.

(1) Matth., V, 8.

pales chutes, quela vos premiers détractements d'esprit, et non pas combien de fois vous êtes tombée; mais si vous êtes fort sujette et adonnée au mal. Par exemple, voua ne devez pas voua enquérir combien de fois vous êtes tombée en colère, car peut-être y auroit-il trop à faire, mais simplement dire si vous êtes sujette à ce dérèglement : si lorsqu'il vous arrive, vous y demeurez engagée longuement; si c'est avec beaucoup d'amertume et de violence, et enfin quelles sont les occasions qui vous y provoquent le plus souvent; si c'est le jeu, la hautaineté ou orgueil, si c'est la mélancolie ou opiniâtreté (or ceci soit dit par exemple) : et ainsi en peu de temps vous aurez achevé votre petite revue, sans beaucoup tourmenter ni votre mémoire ni votre loisir.

Quant à la troisième difficulté, quelques chutes ès péchés mortels, pourvu que ce ne soit pas par dessein d'y croupir, ni avec un endormissement au mal, n'empêchent pas que l'on ait fait progrès en la dévotion, laquelle bien que l'un perde péchant mortellement, on la recouvre néanmoins au premier véritable repentir que l'on a de son péché, même comme je dis, quand on n'a pas longuement trempé au malheur : de sorte que ces revues annuelles sont grandement salutaires aux esprits qui sont encore un peu foibles; car si bien les premières résolutions ne les ont point du tout affermis. Les secondes et troisièmes les affermiront davantage; et enfin à force de se résoudre souvent, on demeure tout-à-fait résolu, et ne faut nullement perdre courage, ains avec une sainte humilité regarder son infirmité, l'accuser, demander pardon, et invoquer le secours du ciel. Je suia, votre, etc.

LETTRE DCCCLXXVIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

La considératien des souffrances du Sauveur est un moyen excellent pour nous consoler et nous fertiller dans nos peines.

C'est la vérité, ma très-chère fille, que rien ne ne nous peut donner une plus profonde tranquillité en ce monde, que de regarder souvent notre Seigneur en toutes les afflictions qui lui arrivèrent depuis sa naissance jusqu'à sa mort : car nous y verrons tant de mépris, de calomnies, de pauvreté, d'indigence, d'abjections, de peines, de tourments, de nudités, d'injures et de toutes sortes d'amertumes, qu'en comparaison de cela nous connoîtrons que nous avons tort d'appeler afflictions, et peines, et contradictions, ces petits accidents qui nous arrivent, et que nous avons tort de désirer de la patience pour si peu de chose; puisqu'une seule petite goutte de modestie suffit pour bien supporter ce qui nous arrive.

Je connois fort bien l'état de votre ame, et m'est avis que je la vois toujours devant moi avec toutes ces petites émotions de tristesse, d'étonnement et d'inquiétude qui la vont troublant, parce qu'elle n'a pas jeté encore assez avant les fondements de l'amour de la croix et de l'abjection dedans sa volonté. Ma très-chère fille, un cœur qui estime et aime grandement Jesus-Christ crucifié, aime sa mort, ses peines, ses tourments, ses crachats, ses vitupères, ses disettes, ses faims, ses soifs, ses ignominies : et quand il lui en arrive quelque petite participation, il en jubile d'aise et les embrasse amoureusement.

Vous devez donc tous les jours, non pas en l'oraison, mais à part en vous promenant, faire une revue de notre Seigneur entre les peines de notre rédemption, et considérer quel bonheur vous sera d'y participer : voir en quelle occasion ce bien-là vous peut arriver, c'est-à-dire les contradictions que vous pourrez avoir en tous vos désirs, mais surtout ès désirs qui vous sembleront plus justes et légitimes : et puis avec un grand amour de la croix et passion de notre Seigneur, vous voua devez écrier avec saint André : O bonne croix, tant aimée de mon Sauveur, quand me recevrez-vous entre vos bras!

Voyez-vous, ma très-chère fille, nous sommes trop délicats d'appeler pauvreté un état auquel nous n'avons ni faim, ni froid, ni ignominies, mais seulement quelques petites incommodités en nos desseins. Quand nous nous verrons, ressouvenez-moi que je vous parle un peu de cette tendresse et délicatesse de votre cher cœur; car vous avez surtout besoin, pour votre paix et repos, d'être guérie de cela avant toutes choses, et de bien former en vous l'appréhension de l'éternité, en laquelle quiconque pense souvent, il se soucie fort peu de ce qui arrive en ces trois ou quatre moments de vie mortelle.

Puisque vous êtes après à jeûner la moitié des Avents, vous pouvez continuer jusqu'à la fin : je veux bien que vous communiez, voire deux jours suivants quand il y aura des fêtes. Allez bien dévotement à la messe après dîner, c'est à la vieille façon des chrétiens. Notre Seigneur ne regarde pas à ces petites choses : la révérence consiste au cœur, il ne faut pas nourrir votre esprit en ces petites considérations. Adieu, ma très-chère fille, tenez-moi bien toujours pour tout vôtre : car en vraie vérité je le suis, etc. Dieu vous bénisse. Amen.

LETTRE DCCCLXXIX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Comment il faut se comporter dans les grandes douleurs.

Ma chère fille, laissons pour un pen la méditation; ee n'est que pour mieux sauter que nous reculons; et pratiqnons bien cette sainte résignation et cet amonr pur de notre Seigneur, qui ne se pratique jamais si entièrement qu'emmi les tourments : car d'aimer Dieu dedans le sucre, les petits enfants en feroient bien autant; mais de l'aimer dedans l'absynthe, c'est là le coup de notre amoureuse fidélité. De dire : Vive Jésus sur la montagne de Thabor, saint Pierre tout grossier en a bien le courage : mais de dire : Vive Jésus sur le mont de Calvaire, cela n'appartient qu'à la mère et à l'amoureux disciple qui lui fut laissé pour enfant.

Or sus, ma fille, voyez-vous; je vous recommande à Dieu pour obtenir pour vous cette sacrée patieuce; et n'est pas en mon pouvoir de lui proposer rien ponr vous, sinon que tout à son gré il façonne votre cœur pour s'y loger et régner éternellement. Qu'il façonne, dis-je, ou avee le marteau, ou avec le ciseau, ou avec le pinceau, c'est à lui d'en faire à son plaisir. Non pas, ma ehère fille : Faut-il pas faire ainsi ?

Je sais que vos douleurs se sont augmentées depuis peu, et à même mesure les déplaisirs que j'en ai; bien qu'avec vous je loue et bénis notre Seignenr de son bon plaisir qu'il exerce en vous, vous faisant participer à sa sainte eroix, et vous couronnant de sa couronne d'épines,

Mais, ce me dites-vous, vous ne pouvez guère arrêter votre pensée sur les travaux que notre Seigneur a soufferts pour vous, tandis que les douleurs vous pressent. Hé bien ! ma chère fille, il n'est pas aussi requis que vous le fassiez; ains que tout simplement vons éleviez le plus fréquemment que vous pourrez votre rœur à ee Sauveur, et que vous fassiez ces actions. Premièrement, d'accepter le travail de sa main, comme si vous le voyez lui-même, vous l'imposant et fourrant eu votre tête; 2° Vous offrant d'en souffrir eneore davantage; 3° L'adjurant par le mérite de ses tourments, d'accepter ces petites incommodités en l'union des peines qu'il souffrit sur la croix; 4° Protestant qne vous voulez non-seulement souffrir, mais aimer et caresser ces maux comme envoyés d'une si boune et si douce main; 5° Invoquant les martyrs et taut de serviteurs et servantes de Dieu, qui jouissent du ciel pour avoir ete fort affligés en ce monde.

Il n'y a nul danger à désirer du remède, ains il le faut soigneusement procurer : car Dieu qui vous a donné le mal, est aussi l'auteur des remèdes. Il faut donc les appliquer, avec telle résignation néanmoins, que si sa divine majesté veut que le mal surmonte, vous y acquiescerez; s'il veut que le remède vainque, vous l'en bénirez.

Il n'y a point de danger, en faisant les exercices spirituels, d'être assise. Nullement, ma fille ; mais je dis pour beaucoup moins d'incommodités que celle que vous souffrez.

Mon Dieu, ma fille, que vous êtes henreuse, si vous continnez à vous tenir sous la main de Dieu humblement, doucement et souplement! Ah ! j'espère que ee mal de tête profitera beaucoup à votre cœur : votre cœur, dis-je, que le mien chérit d'un amour tont particulier. C'est maintenant, ma fille, que plus que jamais, et à très-bonnes enseignes, vous pouvez témoigner à notre doux Sanveur que c'est de tonte votre affection que vous avez dit et direz, Vive Jésus : Vive Jésus, ma fille, et qu'il règne parmi vos douleurs, puisque nous ne pouvons régner ni vivre que par celle de sa mort. Je suis en lui tout entièrement vôtre.

LETTRE DCCCLXXX.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Consolations sur la mort de son père.

Or sus, ma très-chère fille, il faut donc que votre eœur souffre l'absence dès maintenant de monsieur votre père, puisqu'enfin la Providence divine l'a tiré à soi et mis hors de cette chétive vie mortelle, en laquelle nous vivons en mourant et mourons continuellement en vivant.

Pour moi, ma très-ehère fille, je ne veux point vous présenter d'autre consolation que Jésus-Christ erucifié, à la vue duquel votre foi vous consolera : car après eette mort du Sauveur, toute mort est beureuse à ceux qui, comme le défunt duquel je parle, meurent au giron et avee le secours de la sainte Église; et quiconque se glorifie en la mort de notre Seigneur, jamais il ne se désolera en la mort de ceux qu'il a rachetés et reçus pour siens.

Ma fille, qui aspire à l'éternité, se sonlage aisément des adversités de cette vie, qui ne dure que de légers, chétifs et courts moments. En cette éternité, nous jouissons derechef de la société des nôtres, sans jamais en eraindre la séparation.

J'ai accoutumé de dire à toutes les ames qui s'adressent à moi, mais je vous le dis très-particulièrement à vous, qui êtes si particulièrement ma fille, qu'il faut élever le cœur en haut, ainsi

que dit l'Église au saint sacrifice. Vivez avec des pensées généreuses et magnifiques, qui vous tiennent attachée à cette éternité et à cette sacrée Providence, qui n'a disposé ses moments mortels que pour cette vie éternelle.

Ce cœur ainsi généreusement relevé est toujours humble : car il est établi en la vérité, et non en la vanité ; il est doux et paisible, car il ne tient compte de ce qui le peut troubler. Mais quand je dis qu'il est doux et paisible, je ne veux point dire qu'il n'ait point de douleur ni de sentiments d'affliction. Non certes, ma chère fille, je ne dis pas cela : mais je dis que les souffrances, les peines, les tribulations sont accompagnées d'une si forte résolution de les souffrir pour Dieu, que toute cette amertume, pour amère qu'elle soit, est en paix et tranquillité.

Je vous écris bien pressé, et avant que d'avoir vu pas un de messieurs vos parents ; et ce sera presque ordinairement que je vous écrirai de même façon, puisque je ne veux perdre l'occasion. Je suis d'une affection incomparable, votre, etc.

LETTRE DCCCLXXXI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Le Saint la console sur la mort de son fils tué à la guerre.

Madame, bien que je n'eusse pas eu le bonheur de vous connoître quand j'eus la première nouvelle de vos deplaisirs, si est-ce que je ne laisse pas d'être touché vivement de compassion pour votre cœur, m'imaginant combien forte avoit été cette inopinée secousse ; et si mes souhaits eussent été autant pleins d'efficace, comme ils le furent d'affection et de tendreté, je crois que dès lors vous eussiez ressenti quelque sorte de véritable allégement ; mais madame, les pensées des hommes sont vaines et inutiles en elles-mêmes. Dieu seul est le maître et le consolateur des cœurs, c'est lui seul qui apaise les ames de bonne volonté. Or, celles-là sont de bonne volonté ès quelles Dieu met son bon plaisir ; et il met son bon plaisir ès ames qui, selon sa bonne volonté, espèrent en lui.

Que ce fut un bon avis, madame, que celui que vous reçûtes de son inspiration, vous proposant de vous retirer pour un peu de la presse de la consolation du monde, quoique bon consolateur, pour en repos mettre la plaie de votre cœur ès mains du médecin et opérateur céleste, puisque même les médecins terrestres confessent que nulle guérison ne peut se faire, sinon en la quiétude et tranquillité ! Les paroles intérieures que Dieu dit au cœur affligé qui recourt à sa bonté, sont plus douces que le miel, plus salutaires que le baume précieux à guérir toutes sortes d'ulcères.

Le cœur qui s'unit au cœur de Dieu ne se peut empêcher d'aimer et d'accepter enfin suavement les traits que la main de Dieu décoche sur lui. Votre sainte Blandine (1) ne trouvoit point de plus grand soulagement parmi les blessures de son martyre, que la sacrée cogitation qu'elle exprimoit, soupirant ces trois douces paroles : *Je suis chrétienne.* Bienheureux est le cœur qui sait bien employer ce soupir.

Madame, je vous dirai volontiers pour remède à votre douleur, que qui veut exempter son cœur des maux de la terre, il le faut cacher dans le ciel : et comme le dit David (2) : *Il faut musser notre esprit dans le secret du visage de Dieu, et dans le fond de son saint tabernacle.* Regardez bien à l'éternité à laquelle vous tendez, vous trouverez que tout ce qui n'appartient pas à cette infinie durée ne doit point mouvoir notre courage. Ce cher fils est passé de ce monde à l'autre sous de bons auspices, à la suite de son devoir envers Dieu et le roi : ne voyez plus ce passage qu'en l'éternité.

Madame, on me presse de donner cette lettre qui est déjà trop longue pour être si peu considérée. Je bénis Dieu, de quoi les sœurs de sainte Marie vous ont été agréables en cette occasion de votre retraite. Je sais qu'elles se tiennent pour avoir été grandement honorées et édifiées de votre séjour parmi leur abjection, et glorieuses que monseigneur l'archevêque les ait favorisées de son commandement, qui, en toute rencontre, leur doit être très-cher, et particulièrement quand il regardera votre consolation. Je suis à jamais de tout mon cœur, votre, etc.

LETTRE DCCCLXXXII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME VEUVE.

Consolations sur la mort de son mari. Il lui recommande le soin de l'éducation de ses enfants.

Madame, vous ne sauriez croire combien m'est sensible l'affliction que vous avez. J'honorois avec une affection toute particulière ce cher seigneur trépassé pour plusieurs respects, mais celui de sa vertu et piété tenoit lieu de fondement. Quelle pitié, qu'en une saison en laquelle il est si grande disette de telles ames parmi les gens de ce rang-

(1) Sainte Blandine, martyre au second siècle de l'Église, étoit de condition servile, et d'une complexion fort foible ; elle souffrit avec plusieurs autres chrétiens à Lyon.

(2) Ps. xxx, 21.

là, nous voyions et souffrions ces pertes si dommageables au public!

Néanmoins, ma chère dame, toutes choses considérées, il faut accommoder nos cœurs à la condition de la vie en laquelle nous sommes : c'est une vie périssable et mortelle; et la mort qui domine sur cette vie, ne tient point de train ordinaire; elle prend tantôt ci, tantôt là, sans choix ni méthode quelconque, les bons parmi les mauvais, et les jeunes parmi les vieux.

O que bienheureux sont ceux qui, vivant en continuelle defiance de mourir, se trouvent toujours prêts à mourir, en sorte qu'ils puissent revivre éternellement en la vie où il n'y a plus de mort! Notre bien aimé trépassé étoit de ce nombre là je le sais bien. Cela seul, madame, est suffisant pour nous consoler : car enfin, en peu de jours, ou tôt ou tard, en peu d'années nous le suivrons. En ce passage, et les amitiés et sociétés commencées en ce monde, se reprendront pour ne recevoir jamais de séparation. Cependant ayons patience, et attendons courageusement que l'heure de notre départ sonne pour aller où nos amis sont déjà arrivés; et puisque nous les avons aimés cordialement, persévérons à les aimer; faisons pour l'amour d'eux ce qu'ils ont désiré que nous fissions, et ce que maintenant ils souhaitent pour nous.

Sans doute, ma chère dame, le plus grand désir que monsieur votre trépassé eut à son départ fut que vous ne trempassiez pas longuement dans le regret que son absence vous causeroit, mais que vous tâchassiez de modérer pour l'amour de lui la passion que son amour vous donnoit; et maintenant en son bonheur dont il jouit, ou qu'il attend en assurance, il vous souhaite une sainte consolation : et que modérant votre tribulation vous conserviez vos yeux pour un meilleur sujet que les larmes, et votre esprit pour de plus désirables occupations que celles de la tristesse.

Il vous a laissé des gages précieux de votre mariage : conservez vos yeux pour regarder à leur nourriture, conservez votre esprit pour relever le leur. Faites cela, madame, pour l'amour de ce cher mari; et vous imaginez qu'il vous en a prié à son départ, et qu'il vous demande encore cet office : car en vérité il l'eût fait s'il eût pu, et il désire cela de vous à présent; tout le reste de vos passions peut être selon votre cœur, qui est encore en ce monde, mais non pas selon le sien qui est en l'autre.

Et puisque la vraie amitié se plaît à complaire aux justes agréments de l'ami, pour complaire à monsieur votre mari consolez-vous vous-même, soulagez votre esprit et relevez votre courage. Que si ce conseil que je vous donne avec une sincérité nonpareille vous est agréable, pratiquez-le vous prosternant devant notre Seigneur, acquiesçant à son ordonnance, et considérant l'ame de ce cher defunt, qui désire à la vôtre une vraie et chrétienne résolution, et vous abandonnant du tout à la céleste providence du Sauveur de votre ame, votre protecteur qui vous aidera et vous secourra, et enfin vous réunira avec votre trépassé, non point en qualité de femme avec son mari, mais d'héritière du ciel avec son cohéritier, et de fidèle amante avec son fidèle amant.

J'écris ceci, madame, sans loisir et presque sans haleine, vous offrant mon très-affectionné service qui vous est dès long-temps acquis, et celui encore que les mérites et la bienveillance de monsieur votre mari envers moi pouvoient exiger de mon ame.

Dieu soit au milieu de votre cœur. Ainsi soit-il.

LETTRE DCCCLXXXIII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN DE SES AMIS.

Il le console de la mort de son frère.

Mon cher frère (car je suis en la place de celui que notre bon Dieu a retiré près de lui), on me vient de dire que vous pleurez continuellement pour cette véritablement bien sensible séparation. Il ne faut nullement que cela soit; car, ou vous pleurez sur lui, ou pour vous : si c'est sur lui, pourquoi pleurer que notre frère est en paradis où les pleurs n'ont plus de lieu? Que si pour vous, n'y a-t-il point trop d'amour-propre?

Je parle avec vous ainsi franchement, d'autant qu'on jugera que vous vous aimez plus que son bonheur qui est incomparable. Et voudriez-vous que pour vous il ne fût pas avec celui (1) *qui nous donne la vie, le mouvement et l'être* tous tant que nous sommes, qui acquiesçons à son saint plaisir et divine volonté?

Mais venez nous voir, et souvent (2) *et nous convertirons les pleurs en joie*, nous souvenant ensemble de celle de laquelle notre bon frère jouit, et laquelle jamais plus ne lui sera ôtée; et en somme, pensez souvent en elle et en lui, et vous vivrez joyeux, comme je le souhaite de mon cœur, avec lequel je me recommande à vos prières, et vous assure que je suis votre.

LETTRE DCCCLXXXIV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UNE DAME.

Sur ce que son mari avoit voulu se battre en duel.

Ma très-chère fille, je vois par votre lettre l'état de l'ame du cher mari, par le duel désigné et non

(1) Act., xvii, 28. — (2) Joan., xvi, 20 et 22.

commis, auquel il s'étoit résolu. Je ne pense pas qu'il y ait excommunication, car il n'est venu à aucun effet porte par les canons.

Mais, ma très-chère fille, je confesse que je suis scandalisé de voir des ames bonnes catholiques, et qui d'ailleurs ont de l'affection à Dieu, être si peu soigneuses du salut éternel, que de s'exposer au danger de ne voir jamais la face de Dieu, et de voir à jamais et sentir les horreurs de l'enfer. En vérité, je ne puis penser comme l'on peut avoir un courage si déréglé, même pour des bagatelles et choses de rien.

L'amour que je porte à mes amis, mais spécialement au cher mari, me fait hérisser les cheveux en tête, quand je sais qu'ils sont en tel péril; et ce qui me tourmente le plus, c'est le peu d'apparence qu'il y a qu'ils aient le vrai déplaisir qu'il faut avoir de l'offense de Dieu, puisqu'ils ne tiennent compte de s'en empêcher à l'avenir. Que ne ferois-je pour obtenir que telles choses ne se fissent plus!

Or je ne dis point ceci pour vous inquiéter. Il faut espérer que Dieu nous amendera tous ensemblement, pourvu que nous l'en supplions comme il faut. Procurez donc que le cher mari se confesse; car encore que je ne pense pas qu'il soit en excommunication, il est néanmoins en un terrible péché mortel, duquel il faut qu'il sorte soudain; car l'excommunication ne se contracte qu'avec les effets; mais le péché se contracte par la volonté.

Je pense que j'aurai bientôt le bracelet de la présence de Dieu, que je supplie vous bénir de toutes les désirables bénédictions que vous puissiez désirer, ma très-chère fille. Votre, etc.

LETTRE DCCCLXXXV.

S. FRANÇOIS DE SALES, A MESSIEURS DE VILLERS.

Compliment de condoléance sur la mort de leur père.

Messieurs, quand le bon père Arniset m'a dit l'autre jour à Lyon que notre bon père étoit trépassé, je vous assure que je fus touché vivement de la passion que les enfants ont accoutumé de sentir quand leur père les quitte: car je le respectois et honorois ainsi filialement ce bon père, qui m'y avoit obligé en autant de façons qu'il se pouvoit faire.

Mais puisque tel a été le bon plaisir de Dieu qu'il s'en allât en son repos, non-seulement j'acquiesce, ains je loue la divine Providence qui lui a donné un bon long séjour en cette vie mortelle; et ce qui importe le plus, l'a conduit si amiablement par le chemin de sa crainte et de sa grace, que nous avons tout sujet d'être assurés qu'il lui fait jouir maintenant de sa gloire. C'est en quoi vous puisez sans doute la grande raison de votre consolation, et vivez, comme j'espère, satisfaits d'être enfants d'un tel père, et d'avoir si long-temps été en l'école de sa vertu et piété.

Il ne me reste donc plus en cette occasion, que de vous supplier de me vouloir toujours conserver en l'honneur et contentement qu'il m'avoit accordé pour toute ma vie, qui est que je serois de votre maison, et censé comme l'un de ses enfants votre frère. Je le serai de mon côté en affection, et n'oublierai jamais l'extrême devoir que j'ai à la mémoire de ce père, et au service de sa postérité.

Vous suppliant encore, messieurs, de me permettre qu'avec cette lettre je dise la même vérité, et fasse la même prière à mesdemoiselles vos chères épouses, desquelles j'estime et aime infiniment les bonnes et dévotes ames, et auxquelles comme à vous je ne cesserai jamais de souhaiter les plus favorables bénédictions du ciel, demeurant à toujours de tout mon cœur, messieurs, votre, etc.

LETTRE DCCCLXXXVI.

S. FRANÇOIS DE SALES, A M. FAVRE (1),

PREMIER PRÉSIDENT DU SÉNAT DE SAVOIE, SON INTIME AMI.

Le saint évêque se réjouit dans la pensée de l'éternité. Souhaits et bénédictions pour la nouvelle année.

Mon frère, je finis cette année avec le contentement de vous pouvoir présenter le souhait que je fais sur vous pour la suivante. Elles passent

(1) M. le président Favre étoit le plus ancien et le plus intime ami de saint François de Sales. Sa grande capacité fit réunir sur sa tête les premières charges de son pays; il fut à la fois premier président du sénat, et gouverneur de la Savoie, et s'illustra en même temps par d'excellents ouvrages de droit, qui sont cités encore avec honneur par nos jurisconsultes. Le président Favre sanctifioit des occupations si multipliées par une grande piété, un amour ardent pour les pauvres et les affligés, et une humilité plus rare encore que son mérite. Il rendoit compte de l'état de son ame à son saint ami, et fréquentoit chaque semaine, avec toute sa famille, les sacrements de pénitence et d'eucharistie.

En 1619, le duc de Savoie chargea le saint évêque de Genève et le président Favre d'accompagner son fils, le cardinal de Savoie, à la cour de France, où il alloit faire la demande solennelle de Christine de France, sœur de Louis XIII, pour le prince de Piémont. Pendant ce voyage on tenta de fixer en France deux hommes de ce mérite. Louis XIII fit offrir à

donc ces années temporelles, monsieur mon frère, leurs mois se réduisent en semaines, les semaines en jours, les jours en heures, et les heures en moments, qui sont ceux-là seuls que nous possédons; mais que nous ne possédons qu'à mesure qu'ils périsseut, et rendent notre durée périssable, laquelle pourtant nous en doit être plus aimable, puisque cette vie étant pleine de misère, noua ne sanrions y avoir aueune plus solide consolation, que celle d'être assurés qu'elle se va dissipant pour faire place à cette sainte éternité

M. Favre la place de premier président du parlement de Toulouse qui étoit alers vacante; et le cardinal de Retz, archevêque de Paris, pressa saint François de Sales d'accepter d'être son coadjuteur, lui offrant en même temps de la part du rei une pensien de vingt mille livres; mais le saint évêque de Genève refusa, comme il aveit fait du temps de Henri IV, et le président Favre voulut de même rester fidèle à son pays. Saint François de Sales prêcha le carême à l'église de Saint-André-des-Arcs, « où il se vit aussitôt « écouté, dit un auteur du temps, par les cardinaux, « les évêques, les princes du sang, les chevaliers de « l'ordre, les conseillers et autres seigneurs de mar- « que qui accoururent de tous côtés; et ne se peut « dire combien de fruit ce serviteur de Dieu fit, pen- « dant son séjour à Paris, soit en prêchant au peu- « ple, soit en entendant les confessions des pénitents, « soit par ses entretiens particuliers et discours fami- « liers : même par sa façon et sainte majesté qui res- « sentoit entièrement son homme du ciel, il engen- « droit l'amour de la vertu dans les cœurs de ceux « qui le considéroient. »

Ce fut dans ce temps que saint Vincent de Paul, qui se lia d'amitié avec lui, diseit « que quand il vou- « leit se représenter le fils de Dieu conversant avec « les hommes, il ne trouveit point d'autre image que « celle du saint évêque de Genève. » Saint Françeis de Sales connut aussi teut le mérite de saint Vincent de Paul, qui éteit encore jeune, et qui n'aveit fait aucun des établissements qui ent rendu son nem si cher, et sa gloire immertelle, même parmi les hemmes. Le saint évêque lui confia la direction de madame de Chantal, qui étoit alers à Paris, et celle des religieuses de la Visitation qu'elle venoit d'y fonder.

Il repartit au commencement de 1620 avec l'ambassadeur qui amena Christine de France en Savoie. Cette princesse lui confia le soin de son ame, et le fit son premier aumônier; mais le saint évêque ne voulut accepter que le titre de cette charge, et retourna dans son diocèse.

La cour de France donna une pension de deux mille livres au président Favre; mais il la fit passer sur la tête de son second fils, M. de Vaugelas, qui s'établit en France, et fut chambellan de Gaston duc d'Orléans; c'est l'auteur des *Remarques sur la langue françoise*, et de la traductien de Quinte-Curce.

qui nous est préparée en l'abondance de la miséricorde de Dieu, et à laquelle notre ame aspire incessamment par les continuelles pensées que sa propre nature lui suggère, bien qu'elle ne la puisse espérer que par d'autres peusées plus relevées, que l'auteur de la nature répand sur elle.

Certes, monsieur mon frère, je ne suis jamais attentif à l'éternité qu'avec beaucoup de suavité; car, dis-je, comme est-ce que mon ame pourroit étendre sa cogitation à cette infinité si elle n'avoit quelque sorte de proportion avec elle? Certes, toujours faut-il que la faculté qui atteint un objet, ait quelque sorte de convenance avec icelui. Mais quand je sens que mou désir court après ma cogitation sur cette même éternité, mon aise prend un accroissement nonpareil; car je sais que nous ne désirons jamais d'un vrai désir que les choses possibles. Mon désir donc m'assure que je puis avoir l'éternité : que me reste-t-il plus que d'espérer que je l'aurai? Et cela m'est donné par la connoissance de l'infinie bonté de celui qui n'auroit pas créé une ame capable de penser et de tendre à l'éternité, s'il n'eût voulu lui donner les moyens d'y atteindre. Ainsi, monsieur mon frère, nous noua trouverons au pied du crucifix, qui est l'échelle par laquelle de ces aunées temporelles nous passons aux anuées éternelles.

Or, je souhaite donc sur votre chère ame, que cette année prochaine soit suivie de plusieurs autres, et que toutes soient utilement employées pour la conquête de l'éternité. Vivez longuement, saintement et heureusement, entre les vôtres ici-bas parmi ces moments périssables, pour revivre éternellement en cette immuable félicité pour laquelle nous respirons. Voilà comme mon cœur s'épanche devaut le vôtre, et fait des saillies qu'il ne feroit pas sans cette confiance que lui donne l'affection qui me rend votre, etc.

LETTRE DCCCLXXXVII.

S. FRANÇOIS DE SALES, A UN ÉVÊQUE.

Il faut de la patience à celui qui enseigne la doctrine.

Monseigneur, je me réunis avec votre peuple qui a le bien de recevoir de votre bouche les eaux salutaires de l'Évangile, et m'en rejouirois bien davantage s'il les recevoit avec l'affection et reconnoissance qui est due à la peine que vous prenez de la répandre si abondamment; mais, monseigneur, il faut beaucoup souffrir des enfants, tandis qu'ils sont en bas âge, et bien que quelquefois ils mordent le tétin qui les nourrit, il ne faut pas pourtant le leur ôter. Les quatre mots du grand apôtre nous duivent servir d'éthème :

Opportunè, importunè in omni patientiâ et doctrinâ : il met la patience la première, comme plus nécessaire, et sans laquelle la doctrine ne sert pas de rien. Il veut bien que nous souffrions qu'on nous trouve importuns, puisqu'il nous enseigne d'importuner par son *importunè* ; continuons seulement à bien cultiver, car il n'est point de terre si ingrate que l'amour du laboureur ne féconde. J'attendrai cependant les livres qu'il vous plaît me promettre, qui tiendront à mon étude le rang convenable à l'estime que je fais de leur auteur, et à l'amour parfait avec lequel je lui porte et porterai toute ma vie honneur, respect et révérence.

Je suis, monseigneur, votre très humble et très-obéissant serviteur.

Le bon père Poissard est venu de par delà le diocèse ; il a vu le père Desgranges à qui il a fait connoître le plan du pont de *Seulles* que monseigneur a le projet de faire élever en bas du couvent des Carmélites. Le pauvre peuple louera Dieu ; car le service lui sera très-utile.

FRANÇOIS, évêque de Genève.

FIN DU TOME TROISIÈME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

LETTRES DATÉES.

(1593 à 1607.)

(1608 à 1614.)

(1615 à 1622.)

LETTRES SANS DATE.

DES ECCLÉSIASTIQUES ET DES RELIGIEUX.

A MADAME DE CHANTAL,

Avant et après son entrée en religion.

A DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION.

A DES RELIGIEUSES DE DIFFÉRENTS ORDRES.

LETTRES DIVERSES.

SUR LES PRINCIPALES FÊTES DE L'ÉGLISE.

LETTRES AUX GENS DU MONDE.

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME ET DES LETTRES.







